

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	12x	14x	16x	18x	20x	22x	24x	26x	28x	30x	32x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

**APPENDICE N<sup>o</sup>. 2,**

DU

**QUATORZIÈME VOLUME.**

---

APPENDICE  
DU  
QUATORZIÈME VOLUME  
DES  
JOURNAUX  
DE  
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE  
DE LA  
PROVINCE DU CANADA.

---

Depuis le 15 février jusqu'au 1er juillet 1856, ces deux jours inclus,  
DANS LA DIX-NEUVIÈME ET VINGTIÈME ANNÉES DU RÉGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME LA  
REINE VICTORIA.

---

Étant la 2<sup>me</sup> Session du 5<sup>me</sup> Parlement Provincial du Canada.

SESSION 1856.

---

*Imprimé par Ordre de l'Assemblée Législative.*

---



---

---

# RAPPORT

DU

## SURINTENDANT DE L'EDUCATION

POUR LE

## BAS-CANADA,

POUR L'ANNÉE

## 1855.

---

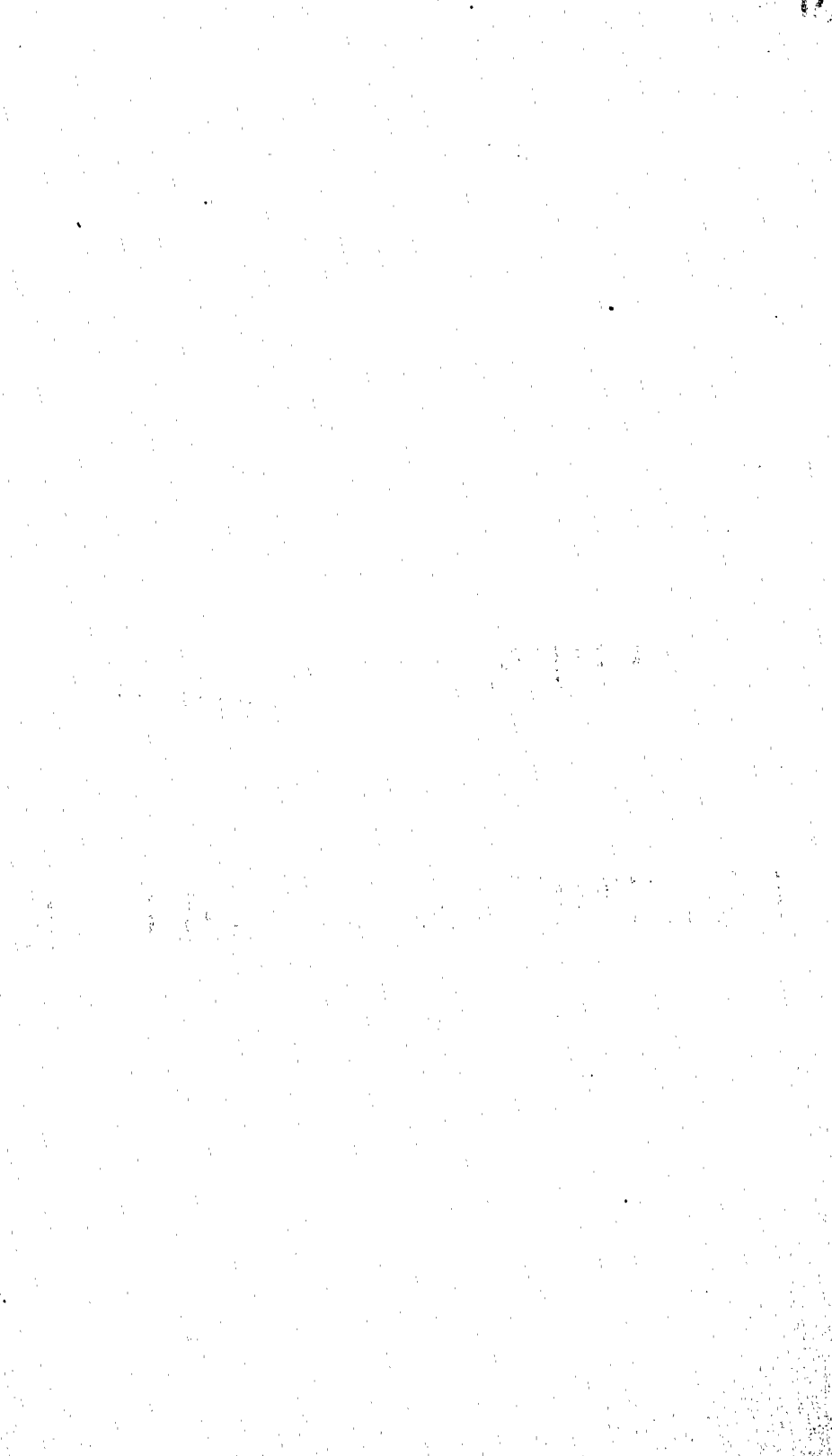
Imprime par ordre de l'Assemblée Législative.

---



TORONTO:  
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, ENCOIGNURE DES RUES YONGE ET MELINDA.

1856.



---

---

# RAPPORT

SUR

# L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DANS LE

## BAS-CANADA,

## POUR L'ANNEE 1855.

---

BUREAU DE L'ÉDUCATION.

MONTREAL, 28 Février, 1856.

L'Honorable G. E. Cartier,  
Secrétaire Provincial, &c., &c.,  
Toronto.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport aux trois branches de la législature, pour l'année mil-huit-cent-cinquante-cinq.

Je l'ai fait suivre de divers tableaux statistiques et de copies et d'extraits des rapports des inspecteurs d'école. On trouvera peut-être ces derniers documens un peu volumineux ; mais je dois faire observer qu'il était difficile de les condenser davantage et que les renseignemens détaillés qu'ils contiennent, s'ils ne sont pas toujours très intéressans pour la majorité des lecteurs, le seront beaucoup pour les différentes municipalités, en ce qui concerne plus particulièrement chacune d'elles. Le part de louange et de blâme qui s'y trouve distribuée est d'ailleurs un stimulant très actif pour les fonctionnaires chargés de l'exécution de la loi.

Il faut aussi remarquer que le Surintendant de l'Éducation pour le Bas-Canada n'a point de journal à sa disposition, et que la publication de son rapport et de ceux des Inspecteurs est le seul moyen de propagande qu'il ait en mains.

Je crois que chaque instituteur devrait recevoir un exemplaire de ce document ; il m'en faudrait pour cela un millier de plus qu'à l'ordinaire.

Je dois profiter de cette occasion, pour témoigner la haute opinion que j'entretiens des employés de mon bureau, qui, pour une rétribution comparativement petite, accomplissent une somme de travail qui n'est pas surpassée, si toutefois elle est égalée, dans aucun autre département du service public. Je dois, en particulier, ce témoignage au secrétaire, M. Giard, qui, dans les premiers mois de mon administration, par suite de circonstances mentionnées dans mon rapport, a dû fréquemment agir comme mon député.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,  
Surintendant de l'Éducation.

BUREAU DE L'ÉDUCATION.

MONTREAL, 25 *Février*, 1856.A l'Hon. G. E. Cartier,  
Secrétaire Provincial, &c., &c.

## INTRODUCTION.

MONSIEUR,—En soumettant aux trois branches de la législature mon premier rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada, j'éprouve le besoin d'implorer leur indulgence, et je me dois à moi-même de ne pas laisser ignorer quelques circonstances qui me l'obtiendront peut-être.

Lorsque j'acceptai, le deux juillet dernier, non sans beaucoup d'hésitation, la charge que je remplis maintenant, charge qui, par la responsabilité et les difficultés dont elle est pleine, m'effrayait plus que je ne puis le dire, je crus devoir demander un sursis de quelques semaines à l'exercice de mes nouvelles fonctions. Les cruelles préoccupations domestiques qui m'avaient imposé cette demande, se prolongeant au delà de ce tems, je me vis contraint de commencer ma tâche sous leur influence. Forcé de laisser ma famille à Québec, tandis que les affaires du département exigeaient ma présence à Montréal, je me vis exposé à des courses continuelles d'une ville à l'autre, jusqu'à ce qu'atteint du malheur qui me menaçait, je dus laisser à Québec les dépouilles d'une fille chérie et transporter ici le reste de ma famille. Ce n'est donc que depuis environ trois mois que j'ai pu me livrer tout entier à mes devoirs publics, et cet espace de tems, j'ai dû le consacrer à m'initier au mécanisme de l'administration, à entrer, aussi avant qu'il était en mon pouvoir, dans les détails d'un système beaucoup plus compliqué qu'il ne devrait l'être, sans toutefois négliger de préparer sur les réformes à faire les remarques qui vont suivre.

Je dois ajouter qu'à la date du quinze janvier, la plupart des inspecteurs ne m'avaient transmis leurs rapports et leurs tableaux que depuis quelques jours, et que même plusieurs de ces documens se fesaient encore attendre.

L'état actuel de la grande question de l'instruction publique dans le Bas-Canada a été parfaitement apprécié par mon digne et zélé prédécesseur, lorsqu'il a dit, dans son dernier rapport : “ La loi actuelle pouvait convenir dans le principe ; mais aujourd'hui, il faut des modifications pour donner au système tout le développement dont il est susceptible, pour le mettre au niveau des progrès qui ont été faits, et pour donner à l'enseignement ce haut caractère d'utilité et de perfection, vers lequel doit tendre tout système d'instruction nationale.”

Si pessimiste que l'on soit, il n'y a pas, en effet, à se dissimuler qu'un résultat des plus importants a été obtenu, non seulement par l'organisation d'un système régulier d'instruction primaire dans toute la province, mais encore par le développement progressif de ce système rendu évident, d'année en année, par les statistiques que ce département a publiées.

On pourrait être porté à ne pas apprécier, à sa valeur réelle, ce qui existe maintenant, en le comparant avec ce que tout le monde désirerait voir exister ; mais il serait plus équitable de regarder à la fois les deux côtés de la question, de comparer les résultats obtenus avec les obstacles à combattre, et les seuls moyens dont on pouvait se servir pour les vaincre. Lors de la passation de la première loi, par laquelle on adoptait le mode coercitif, on aurait peut-être été heureux d'apprendre qu'aujourd'hui cette loi serait universellement mise en opération par ceux mêmes qu'il s'agissait de contraindre, et l'on n'aurait pas été étonné d'entendre prédire qu'après quelques années tout ne serait pas encore parfait dans un ordre de choses inauguré sous d'aussi rudes auspices.

Dire ce qu'il a fallu à mon prédécesseur d'efforts intelligens et continuels, de persévérance opiniâtre, de patience pour bien dire surhumaine, pour seulement



parvenir à mettre en opération une loi malheureusement impopulaire dans le principe, ce serait entreprendre un récit presque aussi pénible à subir, que les épreuves mêmes qu'il retracerait. Il est seulement étonnant que le succès, si limité qu'il puisse paraître, qui a couronné ses efforts, n'ait pas aveuglé celui qui, mieux que tout autre, était à même d'en apprécier la valeur, au point de l'empêcher de découvrir tout ce que son œuvre renfermait encore d'imperfections inévitables, de lacunes difficiles à remplir; il n'est cependant presque point de réforme importante réclamée aujourd'hui par l'opinion publique, qui n'ait été indiquée et même demandée avec instance par le surintendant dans ses rapports.

PREMIÈRE PARTIE.—EXAMEN DES RÉFORMES SUGGÉRÉES.

Il est résulté des documens que le département de l'instruction publique a publiés, des travaux d'un comité de l'assemblée législative en 1852, et des discussions fréquentes dans le parlement et plus encore dans la presse, que partout l'on est d'accord sur la nature des principales réformes à opérer, et leur caractère général a été clairement indiqué par mon prédécesseur dans la phrase que j'ai citée.

C'est dans la considération de l'urgence relative de ces réformes, dans la recherche des moyens pécuniaires nécessaires à leur accomplissement, dans la discussion de questions de détail fort importantes, que se trouvent maintenant les seuls obstacles à leur réalisation immédiate.

Les points sur lesquels l'opinion s'est le mieux arrêtée sont :

- 1o. Amélioration du corps enseignant;
- 2o. Uniformité dans les livres d'écoles;
- 3o. Autorité plus concentrée, par la même meilleure discipline et action plus énergique dans tout le département de l'instruction publique;
- 4o. Etablissement dans chaque comté, ou division de comté, d'au moins une de ces écoles que notre législation désigne sous le nom d'*académie*, et d'une école modèle primaire dans chaque municipalité.

L'amélioration du corps enseignant est une nécessité trop vivement sentie pour que j'essaie de la démontrer.

L'établissement d'un enseignement normal, sur une base quelconque, est admis par tout le monde, comme le premier et le principal remède. L'amélioration du sort de l'instituteur est aussi regardée comme tellement inséparable de toute réforme, dans le corps enseignant, que beaucoup de personnes la considèrent comme une condition préalable à toute tentative d'enseignement normal. Il est vrai, cependant, que la conséquence immédiate de cet enseignement est partout une augmentation des salaires en faveur de la classe supérieure d'instituteurs qu'il produit. Les municipalités se les disputent, et il y a si longtems qu'ici l'on donne pour prétexte aux minces rétributions accordées l'incapacité notoire d'un grand nombre de maîtres, que l'on aurait mauvaise grâce à refuser un salaire suffisant à ceux qui se présenteraient, après avoir suivi avec succès un cours spécial.

Dans le Haut-Canada, tandis que le salaire moyen des instituteurs n'est que de £75 pour les hommes et de £50 pour les femmes, ceux des élèves munis de diplômes de l'école normale, laissés cependant à la concurrence des municipalités, sont comme suit :

	Instituteurs.		Institutrices.	
Diplôme de première classe, ..	£100	à £125	£75	à £100
Seconde classe, .....	75	à 100	62 10s.	à 75
Troisième classe, .....	62 10s.	à 75	50	à 72 10s.

Quelques instituteurs, porteurs de diplômes, atteignent, même dans les villes, £200 à £300.

Aux Etats-Unis, dans les provinces voisines, et partout où l'on a établi des écoles normales, elles ont eu pour résultat une élévation de salaires.

Dans le Bas-Canada, plusieurs instituteurs reçoivent déjà de £100 à £130.

Les professeurs du Collège de St. Michel, situé à cinq lieues au-dessous de Québec, font, depuis deux ans, un cours normal, non seulement à ceux de leurs élèves qui veulent le suivre, mais encore aux élèves du pensionnat de filles établi dans la même paroisse ; ils ont déjà formé sept instituteurs dont un reçoit un salaire de £75, un autre, £60, un troisième, £55, trois, £50, et enfin le dernier, £40; et quatorze institutrices, dont trois reçoivent £40, et les autres, de £25 à £30; ce qui est plus que la moyenne.

L'école normale de la société des écoles coloniales de l'église anglicane, établie à Montréal, depuis deux ans, a formé sept instituteurs, dont deux reçoivent actuellement £90 de salaire, un, £85, un, £80, un, £75, et deux, £60; et cinq institutrices, dont quatre reçoivent £50, et une, £30; de £10 à £20 sur ces salaires est la prime fournie par la société : le reste est payé par les parens des élèves.

En Angleterre, le gouvernement pourvoit à des primes d'encouragement en faveur des instituteurs formés par les écoles normales; et l'on trouvera, dans le rapport de M. l'inspecteur Bruce, des données intéressantes sur ce point. M. Bruce s'appuie sur cet exemple, pour suggérer une échelle de primes progressives, en proportion du tems passé dans l'enseignement, et de la classe du diplôme obtenu, mesure que M. l'inspecteur Tanguay a déjà plusieurs fois recommandée dans ses rapports et dans d'autres écrits, en même tems qu'un fonds de pension pour les instituteurs âgés ou infirmes, comme celui qui existe dans le Haut-Canada. Je crois devoir insister sur la réalisation la plus prompte possible de l'un et de l'autre projet.

Il serait, en effet, dangereux de se fier uniquement à l'augmentation naturelle des salaires. La condition sociale des deux sections de la province n'est pas la même, il s'en faut; et, d'ailleurs, le Haut-Canada, où le système des taxes locales se développe et s'étend avec une étonnante et admirable rapidité, se cotise actuellement au montant de £118,250, spécialement pour les salaires des instituteurs. Il est difficile d'espérer, d'ici à plusieurs années, rien de semblable dans le Bas-Canada.

Il est à peu près inutile de songer, pour le recrutement d'instituteurs laïcs, aux élèves de nos collèges, à ceux, du moins, qui terminent leurs cours avec succès. Les professions libérales attirent nécessairement à elles tous ceux qui ont quelque ambition; et, malgré le nombre considérable de jeunes gens qui y végètent à leur début, les exemples brillans de quelques-uns fascineront longtems la plupart des aspirans, tandis que la chance d'obtenir quelque emploi subalterne, en cas de non succès, diminuera à leurs yeux la témérité de leur entreprise. D'un autre côté, l'état ecclésiastique, la seule chaire d'enseignement qui ait été honorée comme elle devait l'être en ce pays, absorbe presque tous ceux qu'un esprit de sacrifice aurait pu porter à se dévouer à l'instruction de leurs semblables.

Il y a, cependant, surtout, dans le district de Montréal, (et ce sont en général les meilleurs maîtres) un certain nombre de jeunes gens qui, après avoir terminé leurs études classiques, se font instituteurs; et, dans l'établissement d'une école normale, il serait à propos de leur offrir quelque encouragement particulier. Mais, en général, ils n'adoptent cette carrière que temporairement et en attendant mieux.

Les jeunes gens qui laissent leurs études collégiales incomplètes, sans les avoir réellement manquées, c'est-à-dire, ceux qui sortent en Belles-lettres ou en Rhétorique, après avoir suivi leurs classes jusque-là avec succès, et ceux qui ont reçu ailleurs une éducation primaire parfaite, sont les seuls parmi lesquels on puisse espérer de recruter les élèves des écoles normales. Leur nombre n'offre aucune proportion avec les besoins multiples de la société, et les chances d'emplois meilleurs, sans être bien lucratifs, sont si nombreuses, l'esprit d'aventures s'est tel-

lement développé, depuis quelques années, qu'il faudrait, pour attirer un nombre suffisant de ces jeunes gens vers l'enseignement, leur présenter quelque garantie certaine d'une rémunération équitable.

Outre l'échelle de primes annuelles progressives et le fonds de pension pour les maîtres âgés ou infirmes, tel qu'il existe presque partout aujourd'hui, il y a une foule de moyens qui pourraient et devraient être mis en œuvre, pour améliorer le sort de l'instituteur. Lors même que ces primes et ce fonds de pension ne seraient pas aussi élevés dans le principe qu'on pourrait le désirer, les jeunes gens qui éprouvent quelque vocation pour l'enseignement, en dehors de l'état religieux, ne devraient point se décourager ; mais ils devraient, au contraire, réfléchir au mouvement rapide qui s'opère dans le monde civilisé en faveur de l'enseignement primaire, et songer que la sympathie, le respect de plus en plus marqués, que tous les bons esprits témoignent ailleurs à ceux qui, après Dieu, fagonnent à leur gré l'intelligence et le cœur des générations humaines, commencent à se manifester dans ce pays, et y produiront bientôt les résultats matériels que l'on peut en attendre.

Plusieurs inspecteurs, et, entr'autres, MM. Bruce, Dorval et Tanguay, ont tracé une peinture bien vive du sort de l'instituteur, tel qu'il est et tel qu'il devrait être ; et la publicité qui sera donnée à leurs écrits tendra, je l'espère, à faire disparaître la triste réalité, pour la remplacer par ce qui n'a été jusqu'ici qu'une utopie.

Les moyens de l'ordre moral indiqués par ces messieurs, la considération dont les hommes influens de chaque localité devraient entourer celui qui est, pour bien dire, le second père de leurs enfans, ces moyens, les plus puissans de tous, sont à la portée de tout homme raisonnable et n'exigent aucune mise de fonds, aucun autre sacrifice, que celui de préjugés ignorés de l'antiquité, et que les sociétés nouvelles auront peine à comprendre.

"Tout ce qui est contre l'instituteur est contre l'éducation," dit judicieusement M. Dorval ; et il prend de là occasion d'indiquer des réformes utiles dans la construction des maisons d'école, qui devraient toutes être faites, de manière à former une résidence commode et agréable pour l'instituteur, un *chez lui*, où il se plaise. Il trace ensuite un tableau riant de ce que devrait être l'instituteur vieillissant au milieu des générations qu'il a formées, guidant de ses conseils, dans le cours de la vie, ceux qu'il a conduits par la main à leur début, et formant autour de lui un petit cercle d'amusemens littéraires et de progrès intellectuel et moral.

Si propre qu'elle soit à captiver les esprits contemplatifs et les tempéramens paisibles, si noble qu'elle paraisse aux yeux de la religion et de la philosophie, une telle perspective ne séduirait peut-être pas tous ceux qu'il conviendrait d'attirer dans les rangs de l'enseignement. La culture d'un jardin, autour de la maison d'école, l'estime de ses voisins et des élèves formés par ses soins, n'auraient peut-être pas, comme destinée permanente, l'attrait suffisant pour une foule de jeunes gens, d'ailleurs pleins d'aptitude.

Il serait cependant important, à l'époque actuelle, d'enrôler dans l'armée des instituteurs quelques natures énergiques, capables de lutter contre les obstacles qui s'opposent longtemps encore aux progrès de l'instruction publique. Pour ces âmes naturellement ambitieuses, il serait bon d'ouvrir une carrière un peu plus large, de ne pas renfermer dans un cercle trop étroit les aspirations propres à une jeunesse qui tient un peu, en toutes choses, du caractère aventureux de ses ancêtres.

Les fonctions importantes d'inspecteur d'école sont déjà, dans quelques districts, remplies par des instituteurs qui s'étaient distingués dans leur état, et il n'est que juste de dire qu'ils figurent, comme on devait s'y attendre, au premier rang, par leur zèle et leur aptitude. Cette charge, (qui sera, j'espère, mieux rétribuée,) à mesure que de nouvelles vacances se feront et que des instituteurs

habiles se présenteront pour les remplir, devrait leur échoir, comme leur apanage propre.

Le professorat des écoles normales, celui des écoles secondaires laïques, qui ne manqueront point de surgir prochainement, à l'exemple du collège de St. Michel, conduit par quatre instituteurs qui ont fait eux-mêmes leur apprentissage dans la direction des écoles primaires ; les divers emplois du département de l'instruction publique, y compris le poste de surintendant, devront être autant de points de mire, qui exciteront l'émulation des instituteurs. Rien ne donne de la force à une organisation comme une hiérarchie bien réglée, du moment que rien n'encombre les degrés qui la forment et que nulle autre barrière, que les limites posées par la nature à l'intelligence et aux efforts de chacun, n'empêche celui qui débute, de s'élever au plus haut poste, sans violence et sans injustice. La disparité qui existe entre les diverses positions cesse d'être un sujet de jalousie : chacun, sentant qu'il fait partie d'un grand tout, prend sa part de ce qui peut échoir d'honneurs aux divers grades qu'il lui est libre de conquérir.

Les associations et les conférences que M. l'inspecteur Bruce signale avec raison comme ayant fait tant de bien dans les autres pays, non seulement sont un moyen de perfectionnement pour l'instituteur, mais encore lui donnent, en le plaçant sur un théâtre plus élevé, cette importance que méritent peut-être d'avantage, mais que n'obtiennent pas ses humbles travaux de chaque jour.

Ces associations ne sont pas inconnues au Bas-Canada. Elles s'y sont formées spontanément à Québec, à Montréal et à l'Islet. Celle de Québec, surtout, a fait preuve d'une efficacité qui lui a valu une allocation permanente au budget. Dans ses conférences, se sont révélés plusieurs instituteurs de mérite qui sont parvenus depuis au poste d'inspecteur ou de professeur ; sa bibliothèque se compose de 500 volumes parfaitement choisis.

La question des salaires, dont on ne saurait se dissimuler toute l'importance, non seulement au point de vue de l'amélioration matérielle du sort de l'instituteur, mais encore à celui de la considération dont il devrait jouir, a tellement préoccupé l'opinion publique, qu'il a été proposé, à plusieurs reprises, de fixer un *minimum* aux municipalités.

Ce point est peut-être un des plus difficiles à régler. Il semblerait plus conforme à l'ensemble de notre système de laisser à l'initiative et à la concurrence des municipalités le choix et la rétribution des instituteurs. Il paraît d'ailleurs difficile d'empêcher que la loi d'un *minimum* ne soit éludée. Il est même à craindre que, dans beaucoup d'endroits, les primes proposées ne soient déduites du salaire ordinairement accordé aux instituteurs qui les recevront, et que ceux-ci n'en retirent aucun avantage. C'est ce qui arrive quelquefois en Angleterre, fait que je trouve consigné dans un recueil périodique intitulé : "*Papers for the School Masters.*"

D'un autre côté, il est cependant certain que la fixation d'un *minimum* de salaire aurait un bon effet dans un grand nombre de municipalités. Si, dans quelques endroits, l'on éludait le loi, beaucoup de commissaires qui, sans cela, ne donneraient pas le prix voulu pour un bon maître, le feraient, et ce serait une excellente raison de s'opposer à la subdivision des municipalités en un trop grand nombre d'arrondissemens. Ce mode devrait donc être essayé, et il est probable que, joint aux primes progressives, il obtiendrait, avec le tems, l'effet désiré. Il va sans dire qu'il devra être accompagné de la faculté donnée à chaque municipalité de se taxer au-delà du montant requis par la loi, et, aussi promptement que possible, d'une augmentation de l'octroi.

On a aussi proposé d'ôter aux commissaires d'école le droit de destituer les instituteurs sans la permission du surintendant. M. l'inspecteur Dorval parle dans son rapport d'une municipalité qui a changé d'instituteurs chaque année pour les avoir au rabais : l'on croit que la restriction proposée empêcherait de

pareils abus. Cependant, forcer les commissaires à conserver un maître malgré eux, serait une chose bien difficile. Avec les pouvoirs qu'ils ont en mains, ils pourront toujours empêcher que la place ne soit tenable. D'après le droit commun, l'instituteur a une action en dommage, lorsqu'on le renvoie sans cause légitime, avant l'expiration du tems fixé par son contrat. Mais, outre que peu d'ent eux aiment à s'engager dans de semblables procès, on a généralement le soin de contracter pour un terme si court, que l'on peut se défaire d'un maître bien promptement, en ne renouvelant pas son engagement. Le meilleur moyen de protéger les instituteurs serait de fixer aussi un *minimum* pour la durée de l'engagement, et de permettre au surintendant de fixer et de payer, à même la part afférente de la municipalité dans l'octroi, une indemnité à celui qui aurait été renvoyé sans cause légitime, avant l'expiration de son contrat. Si l'on avait de trop fortes objections à ce mode, le mieux serait alors de laisser les choses à leur progrès naturel.

Je ne saurais trop le répéter, l'enseignement normal bien dirigé, devra bien vite faire prendre aux choses leur niveau. Les écoles normales contribueront non seulement à former l'instituteur, mais à améliorer directement sa position. Jouissant d'une instruction égale à la leur, il devra faire concurrence aux hommes de profession pour quelques-uns des petits emplois rétribués qui existent dans les municipalités. La connaissance et la pratique du chant et de la musique instrumentale, qui s'enseignent dans toutes les écoles normales bien conduites, le mettront en état de se procurer un petit revenu, soit comme chantre, soit comme organiste.

En France, en Allemagne et en Belgique, dans beaucoup d'endroits, le maître d'école est tout ce que je viens de dire ; et, en Allemagne, l'instituteur, dont la femme est presque toujours institutrice, acquiert sur les populations une influence qui se conserve jusque dans l'émigration des bourgades entières sur ce continent.

Je n'en finirais pas, si j'entreprenais d'énumérer tous les avantages qui résulteraient de l'enseignement normal. Les rapports de MM. les inspecteurs Bardy, Bruce et Roney convaincront ceux qui en douteraient encore de la nécessité de cet enseignement, et apprendront à ceux qui pourraient l'ignorer, que savoir pour soi-même est une chose, et savoir enseigner aux autres, une toute autre chose. Ce point, d'ailleurs, est peu controversé ; ce que l'on ne cesse de répéter, c'est qu'il est inutile d'avoir des écoles normales, aussi longtemps que l'on n'aura pas amélioré le sort de l'instituteur. Mais il me semble qu'attendre, d'un côté, que le sort des instituteurs ait été amélioré, tandis que, d'un autre côté, les municipalités disent qu'elles attendent qu'on leur fournisse de bons instituteurs pour élever leurs salaires, c'est tourner dans un cercle vicieux, d'autant plus déplorable, que les deux améliorations devraient marcher de front et nécessairement s'aider et réagir l'une sur l'autre.

Ici, commencent les questions de détail importantes dont la gravité cause, chez beaucoup d'hommes très compétens pour les résoudre, une hésitation facile à comprendre. Il n'est pas étranger au sujet de faire observer que l'acte 14 et 15 Vic., chap. 97, actuellement en force, ne parle que d'une seule école normale pour tout le Bas-Canada, et n'affecte qu'une somme de £1050 annuellement à son soutien, et une somme de £200 à des bourses pour l'encouragement de élèves. Ces deux allocations, la dernière surtout, sont insuffisantes.

Le mode adopté dans le Haut-Canada d'une école normale unique, sous la direction immédiate du surintendant de l'instruction publique, a donné jusqu'ici d'excellents résultats. C'est aussi le mode suivi avec succès dans plusieurs des provinces et des états voisins. Il existe, néanmoins, d'autres systèmes qui méritent d'autant plus notre attention que le Bas-Canada se trouve, sous bien des rapports, dans une position exceptionnelle.

En Angleterre, où, il est vrai, l'initiative de l'état, dans tout mouvement intellectuel ou de bienfaisance publique, est beaucoup plus restreinte que dans tout autre pays, l'on n'a songé qu'assez tard à l'établissement d'écoles normales, et ce qui s'y est passé pourra peut-être rendre compte de quelques-uns des obstacles que notre gouvernement a dû rencontrer.

En 1835, la chambre des communes vota £10,000 pour l'établissement d'écoles normales et d'écoles-modèles, et, en 1839, un ordre du conseil privé appliqua cet argent, et celui qui avait été postérieurement voté, par égales portions, à l'encouragement des écoles sous le contrôle de la société nationale et sous celui de la société des écoles britanniques et étrangères.

“ Les Lords du comité, dit cet ordre du conseil privé, recommandent que la somme de £10,000, votée par le parlement en 1835 pour l'érection d'écoles normales et d'écoles modèles, soit donnée par parts égales à la société nationale et à la société des écoles britanniques et étrangères; que la balance des octrois des années 1837 et 1838 qui n'a pas été appliquée, et ce qui pourrait être voté dans l'année courante, soient employés à la construction de maison d'école, mais que le principe de donner une somme égale à celle souscrite ne soit pas invariablement suivi, et que l'on y déroge pour les districts pauvres et populeux où des contributions suffisantes ne sauraient être obtenues.

“ Le comité est d'avis que le meilleur emploi de toute somme votée par le parlement, serait l'établissement d'une école normale sous le contrôle de l'état, sans l'intervention d'aucune association volontaire. Le comité éprouve cependant de si grandes difficultés à concilier les vues opposées qui existent quant aux mesures à prendre pour donner effet au désir de votre Majesté, que les enfans et les instituteurs de ces écoles soient instruits d'après les principes de la religion chrétienne, tout en respectant la liberté de conscience, qu'il ne saurait mûrir un projet conforme à ce désir, sans une étude ultérieure de la question; c'est pourquoi, votre comité propose d'ajourner l'adoption de toute mesure, jusqu'à ce qu'une plus grande conformité d'opinion ait pu s'établir.”

Il n'y a pas encore, à l'heure qu'il est en Angleterre, d'école normale sous le contrôle de l'état. Celle de Kneller Hall, établie en 1851 par le gouvernement, à de très grands frais, dans le but de former des instituteurs pour les écoles appelées “ *Union Schools*,” lesquelles sont attachées aux asiles des pauvres, vient d'être abandonnée. Quelques-uns attribuent son manque de succès à la répugnance éprouvée pour la carrière particulière destinée à ses élèves.

Le gouvernement accorde actuellement, d'après un mode de distribution assez analogue à celui recommandé par l'ordre du conseil que je viens de citer, des subsides à des sociétés particulières qui ont ouvert des écoles normales en divers endroits. La société des écoles nationales en a trois à Westminster, à Battersea et à Chelsea; les Wesleyens en ont une à Westminster; la société des écoles britanniques et étrangères en possède une à Southwark; la société anglaise et coloniale en a une à Londres, et l'église établie en soutient une dans chacun de ses diocèses. Le gouvernement paie des primes, comme je l'ai dit plus haut, aux instituteurs formés par ces diverses écoles, et le bureau d'éducation du conseil privé s'occupe activement des réglemens à faire pour les examens des instituteurs et des questions qui leur doivent être proposées.

Si ce qu'il peut y avoir d'analogie entre cette situation et celle du Bas-Canada n'était pas senti, le manque de succès de la tentative qui fut faite par l'ancienne législature, viendrait peut-être encore mieux à l'appui des doutes que je crois devoir émettre sur l'efficacité d'une école unique.

Je n'entreprendrai point de traiter ici la question des écoles séparées: la législation Bas-Canadienne en a la première posé le principe; et, si elles sont un sujet de discussion pour les populations protestantes du Haut-Canada, on ne saurait

en dire autant de celles de notre section : car il existe ici 42 bureaux de syndics dissidens, dont 4 seulement sont catholiques, donnant 73 écoles. Je dois ajouter que les demandes de séparation, de la part des populations protestantes, deviennent chaque année plus fréquentes. Dans le Haut-Canada, il y a 42 écoles catholiques séparées pour une population de 167,695 âmes. Les populations non-catholiques du Bas-Canada s'élèvent à 143,395 âmes.

Il n'y a pas d'homme sensé qui veuille s'insurger contre des faits que l'on peut apprécier différemment, mais dont on ne saurait nier l'importance et la portée. Le succès de l'instruction publique doit passer avant tout; et, lorsque des idées, qui, même envisagées sous leur plus beau jour, ne sont qu'une théorie de perfectionnement, menacent d'empêcher l'existence d'une institution, ce n'est pas demander une trop grande preuve de sincérité, à ceux qui la veulent réellement, que de les prier de consentir à l'essai d'un système moins parfait à leurs yeux, mais qui a pour lui l'avantage d'être praticable et possible; autrement, ce serait le cas de dire que le mieux est l'ennemi du bien.

Je suis loin, cependant, de recommander que l'état, qui, chez nous, beaucoup plus qu'en Angleterre, a pris sous son contrôle l'instruction primaire, et encourage d'une manière si libérale l'enseignement collégial et universitaire, se contente de mettre à la disposition des diverses sectes les moyens de donner l'enseignement normal. Le fractionnement qui en résulterait rendrait l'entreprise hasardeuse, et le manque d'unité dans la direction frustrerait l'objet principal, celui d'arriver, sur certains points, du moins, à un système d'enseignement uniforme.

Mais je crois qu'en établissant sous le contrôle actif et incessant de ce département plusieurs écoles normales, on pourrait trouver le moyen d'offrir aux divisions les plus importantes de notre population hétérogène, sous le rapport de la langue et des cultes, des garanties qui feraient que, sans aucun système odieux d'exclusion, chacun irait de lui-même là où il croirait trouver ce qui lui convient.

Indépendamment des considérations que je viens d'indiquer rapidement, la configuration géographique du Bas-Canada, si différente de celle de l'autre section, s'opposerait encore à l'établissement d'une école unique.

On a souvent insisté sur la nécessité d'établir loin des villes les institutions destinées à l'enseignement normal. L'utilité pour les enfans confiés à ses soins et pour lui-même des connaissances agricoles et horticoles, que l'instituteur pourrait acquérir, la conformité de goûts et d'habitudes qu'il contracterait avec ceux au milieu desquels il est destiné à vivre, les conditions d'économie et surtout de moralité qu'elle comporte, rendent, je dois l'avouer, cette proposition bien plausible et bien séduisante.

Si l'on observe, cependant, que, dans le voisinage immédiat des grandes cités, on peut trouver tout l'espace nécessaire pour les fins de l'horticulture et de meilleurs enseignemens pratiques que partout ailleurs; que, dans les écoles primaires, il sera impossible à l'instituteur d'obtenir des résultats sérieux dans l'enseignement de l'agriculture, au delà de ce que peuvent comporter la recommandation de quelques améliorations, l'extirpation, par voie de conseil, de quelques routines funestes, et l'infusion du goût et du respect désirables pour le noble état de cultivateur, au moyen d'un choix de lectures calculées pour cet objet; que toute réforme large de notre système d'agriculture devra plutôt avoir sa source dans les résultats que donneraient des fermes-modèles, qui devraient être adjointes aux académies ou aux écoles-modèles, dans chaque comté ou division de comté; on cessera peut-être de poser, comme condition rigoureuse de succès, la localisation de toutes nos écoles normales dans les campagnes.

La brièveté du cours normal, la multiplicité des matières enseignées, les exercices pédagogiques dans l'école-modèle, la fréquence des leçons, qui occupent toute la journée et une partie de la soirée, les distractions honnêtes et ins-

tructives que les élèves prendront en visitant, sous la conduite de leurs professeurs; les institutions scientifiques, les ateliers, et toutes les choses utiles et fécondes en enseignemens, que l'on trouve dans les grandes villes; leur propre intérêt qui leur indiquera une stricte moralité, comme première condition de succès dans leur état; enfin, une surveillance active, et, pardessus tout, un enseignement religieux sérieux et fréquent: toutes ces considérations bien appréciées pourront peut-être faire équilibre aux appréhensions bien naturelles, toutefois, que le séjour des jeunes instituteurs dans les villes a dû inspirer. Il est bien vrai que les occasions de dissipation s'y rencontreront pour ces jeunes gens comme pour les autres. Mais elles seront moins fréquentes, à cause de l'emploi bien distribué de leur tems; et celui qui voudra sincèrement et énergiquement se préparer aux fonctions si graves, j'oserais dire, si religieuses de l'enseignement, sera moins exposé qu'on le pense. Du reste, toute immoralité notoire, tout acte connu de débauche ou d'intempérance, ou même une conduite ou des habitudes suspectes, sous ce rapport, devront être une cause irrémédiable d'expulsion.

Si j'insiste sur ces points, c'est que la position centrale de nos villes, les facilités beaucoup plus grandes qu'elles offrent pour cette espèce d'enseignement qui ressort de tous les objets extérieurs, qui surgit du milieu même où l'on est; la présence des hautes institutions collégiales qu'elles renferment, le prestige qu'elles exercent sur les localités moins populeuses, me semblent autant de sujets dignes d'attention.

Les progrès qui se font dans la mécanique et dans tous les arts utiles, plus faciles à suivre dans les cités que dans les villages, ne doivent pas non plus être perdus de vue, surtout, lorsque l'on songe que, grâce à l'affranchissement de son industrie par la disparition de la tenure seigneuriale, le Bas-Canada pourra bientôt devenir ce que la nature elle-même a voulu qu'il fût, un pays aussi manufacturier qu'agricole.

Je n'entrerai pas plus avant dans l'examen des questions de détail que je suis loin de vouloir trancher d'une manière péremptoire, et dans la solution desquelles la législature elle-même laissera peut-être beaucoup au gouvernement, dont l'action a déjà été entravée par une législation trop précise. Je n'ignore pas les prédictions peu rassurantes que font beaucoup de bons esprits, au sujet de l'établissement des écoles normales, chacun croyant de bonne foi qu'il n'y a pas de chance de succès en dehors des projets qu'il entretient.

Quelque précaution que l'on prenne, il est même possible que l'on soit trompé dans son attente, et l'on devra peut-être revenir sur ses pas ou changer de système, après un essai peu favorable. Mais le plus mauvais parti à prendre, c'est de n'en prendre aucun et de ne rien faire, de peur de se tromper. Le sujet attire depuis longtems l'attention publique; la nécessité d'un enseignement normal est généralement admise, et une action prompte et décidée me paraît être de la plus grande urgence.

Il est bon de rappeler qu'en pareille matière beaucoup dépend de l'exécution; que les systèmes, en apparence les meilleurs, échouent quelquefois dans la pratique; que ceux contre lesquels on entretient le plus de préventions, du moment où l'on veut aider franchement à leur développement et à leur amélioration, donnent d'heureux résultats, et que ce serait se montrer peu ami de son pays que de persister à décourager, par de sinistres prévisions, la marche d'une institution dont la première condition de succès est la confiance publique, parce que l'on n'y aura pas vu la réalisation de ses propres idées.

Un point non moins important pour la réforme du corps enseignant me paraît être le perfectionnement des instituteurs actuels. Il en est peu, s'il en est aucun, qui abandonneront leurs écoles pour suivre le cours normal; et, cependant, comme c'est surtout parmi les élèves des *académies* et parmi ceux des écoles-



modèles que s'alimenteront les écoles normales, il se passera quelque tems, avant qu'elles aient fourni un nombre bien considérable d'instituteurs.

Les associations et les conférences dont nous avons déjà parlé sont un excellent moyen de parvenir à ce but. Il s'agirait donc d'en encourager la formation dans tous les districts.

Mais il est d'autres moyens aussi efficaces, que je dois mentionner.

Le plus facile et le plus important serait la publication d'un journal de l'instruction publique, sous la direction du département. Une telle publication ne serait pas utile aux instituteurs seulement, mais encore à tous ceux qui sont chargés de l'exécution de la loi; elle créerait de nombreux défenseurs à notre système de cotisation forcée, et contribuerait à inspirer à notre population ce zèle actif sans lequel tous les efforts du gouvernement seront toujours plus ou moins impuissans. Elle épargnerait au département une foule de correspondances dont la multiplicité absorbe une grande partie du tems, qui pourrait être employé d'une manière beaucoup plus utile, et répandrait au dehors des avis et des informations difficilement transmis par d'autres voies. Elle compléterait, en faveur de l'instituteur les moyens de publicité qui sont un véritable besoin pour l'homme instruit de notre époque; et, tandis que les conférences des associations seraient sa tribune, le journal de l'instruction publique serait sa presse; à lui, l'organe de tout le corps enseignant.

En France, nonobstant l'existence du "Journal" et de "La Revue de l'Instruction Publique," et d'une foule d'autres publications du même genre, on a commencé, en 1854, sous les auspices du ministre de l'instruction publique, "Le Bulletin de l'Instruction Primaire," qui se rapproche davantage par sa rédaction des journaux d'éducation publiés en Amérique.

Les résultats si considérables obtenus partout ailleurs et, plus près de nous, à la Nouvelle-Ecosse et dans le Haut-Canada, par de semblables publications, sont parfaitement connus et ont engagé mon prédécesseur à faire la recommandation que je réitère aujourd'hui.

Le Journal d'Education du Bas-Canada devrait être distribué gratuitement à tous les instituteurs, ainsi qu'à chaque bureau de commissaires d'école: si l'on désirait recouvrer une partie des dépenses que sa publication entraînerait, il faudrait ne pas se borner strictement à des articles sur l'instruction publique, mais en faire un véritable *journal des familles*, qui, sous une forme agréable et pour un prix modique, répandrait les connaissances utiles dans tout le pays, inspirerait à la jeunesse le goût des saines lectures, et serait l'auxiliaire et le complément des bibliothèques de paroisses. Presque tous les recueils de ce genre ont pris ce caractère qui, dans notre pays, serait presque une condition rigoureuse de succès.

Le troisième moyen à adopter pour le perfectionnement des instituteurs actuels serait l'ouverture, dans les écoles normales, à l'époque des vacances des écoles primaires, d'un cours spécial de lectures. Rien n'empêcherait qu'après avoir suivi ce cours, les anciens instituteurs ne fussent admis, aux avantages accordés aux élèves munis du diplôme de l'école normale, à proportion de la capacité dont ils feraient preuve, l'expérience acquise par eux dans l'enseignement devant être comptée pour beaucoup.

Un quatrième moyen, serait de distribuer aux instituteurs quelques manuels d'enseignement, qu'ils devraient transmettre en bon ordre à leurs successeurs, et qui formeraient dans l'école, outre la bibliothèque de la paroisse et des élèves, une petite bibliothèque pour le maître. M. l'inspecteur Bruce a déjà eu cette heureuse idée, et, avec une libéralité qui lui fait honneur, a distribué à ses propres frais aux instituteurs de son district plusieurs ouvrages qui ont déjà produit le plus grand bien.

Enfin, l'on pourrait essayer d'un genre d'encouragement suivi en Angleterre. Lors de chacune de ses visites, l'inspecteur fait subir un examen particulier à ceux des élèves qui sont sur le point de laisser l'école; et, suivant l'instruction dont ils font preuve, il leur accorde des certificats à différens degrés, dont il donne aussi un double au maître, et celui-ci reçoit du gouvernement de petites primes graduées, d'après la classe et le nombre des certificats qu'il produit. Il se fait en France une distribution régulière de médailles de diverses classes aux instituteurs et aux institutrices qui se distinguent dans l'enseignement, et les listes de ces récompenses sont publiées dans les journaux officiels et dans tous ceux destinés à l'instruction publique. Un tel moyen d'inspirer l'émulation serait tout aussi efficace dans le Bas-Canada qu'il l'est en France, et ne devrait pas être négligé.

La seconde réforme demandée est l'établissement de quelque uniformité dans les livres d'école. Les inspecteurs, dans leurs rapports, ne cessent de se plaindre de la grande variété de ceux qui sont en usage. Le choix des livres, dans la pratique, est laissé aux instituteurs; et, comme chacun a ses habitudes et ses prédilections particulières, il s'ensuit qu'un changement de livres a généralement lieu avec chaque changement d'instituteur, lesquels arrivent trop fréquemment, comme on le sait. Rien n'est plus propre à retarder les progrès des enfans et à rebuter les parens par les dépenses inutiles qui leur sont ainsi imposées. Mais il y a plus: dans beaucoup d'écoles, les instituteurs ont la faiblesse ou peut-être sont contraints par la pauvreté des parens et la parcimonie des commissaires, de permettre à chaque enfant de se servir de la grammaire, de la géographie, du livre de lecture, que le hasard peut avoir placés dans ses mains; je laisse à juger la confusion que cela doit produire.

On trouvera, dans l'appendice G, un tableau des livres en usage dans les écoles.

Il est grandement à regretter que plusieurs bureaux de commissaires aient entièrement négligé de donner des renseignemens aussi importans, ou ne les aient fournis que d'une manière très incomplète. J'ai cru devoir faire imprimer de nouveaux blancs de rapports contenant, entr'autres améliorations, une colonne particulière pour cet objet. Les commissaires doivent y indiquer distinctement le nom de l'auteur de chaque livre, l'édition, l'usage que l'on en fait, c'est-à-dire, si l'on s'en sert seulement comme d'un livre de lecture, ou bien, si l'élève l'apprend par cœur ou rend compte de ce qu'il contient; aussi, le nombre d'écoles dans lesquelles chaque livre est en usage. Ces nouveaux blancs devront être distribués gratuitement aux commissaires; ce qui amènera, je l'espère, plus de régularité dans leurs rapports.

Quoiqu'à cause de son imperfection le tableau ci-joint ne rende pas bien compte de la grande variété des livres en usage, on y voit que l'on se sert de quatre différentes grammaires françaises; mais il y en a quatre autres qui, à ma connaissance, sont presque aussi répandues; ce qui fait huit en tout. Il en est de même des grammaires anglaises; outre cinq indiquées, il y en a quatre autres en usage, ce qui fait neuf en tout.

Il y a trois traités d'arithmétique en français portés sur le tableau, outre deux autres en usage: ce qui fait cinq. En anglais, il y en a sept indiqués séparément, outre ceux des "*National School Books*" et des *Frères*: ce qui donne neuf. Pour la géographie en français, outre celle des *Frères*, le mot *Géographie* comprend quatre différens ouvrages que je sais être très répandus: ce qui fait cinq. En anglais, outre celle des *Frères*, et celle des "*National School Books*," il y en a cinq d'indiquées: ce qui fait sept.

Quant aux cours de lectures graduées, il n'en est guère question, et l'on paraît se servir indistinctement de tout ce qui tombe sous la main. Outre les 29 livres français portés sur le tableau sous ce titre, j'en connais plus de dix autres

en usage ; ce qui ferait au moins 39. Le tableau indique 28 livres de lecture anglais. Il y a treize livres de lecture qui ne sont en usage que dans une seule municipalité. Le *Devoir du Chrétien*, de la collection des Frères de la Doctrine Chrétienne, paraît être lu dans 193 municipalités. C'est le livre le plus répandu.

Deux livres latins, le *Psautier* et l'*Epitome*, sont lus dans 53 municipalités. Le culte catholique requiert une certaine connaissance de la langue latine de tous ceux qui le professent, et un instituteur habile profiterait de cette circonstance pour donner aux enfans des connaissances étymologiques qu'on leur inculquerait difficilement d'une autre manière.

L'Ancien Testament est lu en français dans 34, et en anglais, dans 14 municipalités ; le nouveau l'est en français dans 42 et en anglais, dans 11. La Bible est lue en anglais dans 10 municipalités, et un abrégé intitulé *Histoire Sacrée* est lu en français dans 94 autres.

La compilation et la rédaction systématiques d'une série de livres d'école, appropriés au pays, doivent être un des premiers soins de tous les peuples, qui veulent organiser l'instruction publique sur une base rationnelle et solide. Il y a actuellement plusieurs séries bien connues, et quatre, entr'autres, jouissent d'une grande réputation : ce sont, en français, celle des Frères de la Doctrine Chrétienne et celle de l'Abbé Gantier ; en anglais, les livres des écoles nationales d'Irlande et ceux de Parley. Ces derniers sont très répandus dans les états de la Nouvelle Angleterre. Les livres des Frères se publient maintenant en anglais. La série complète des livres des écoles nationales d'Irlande, que le Haut-Canada a adoptée, paraît être en usage dans 67 municipalités du Bas-Canada, et celle des Frères, dans 25. L'une et l'autre ont déjà fait un très grand bien. Tout ce qui traite des sciences exactes, de la tenue des livres et du dessin linéaire, est excellent dans ces deux collections.

Le précis de la doctrine chrétienne, dans le syllabaire, et les premiers chapitres du *Devoir du Chrétien*, dans la collection des Frères, sont de véritables chefs-d'œuvre d'analyse, écrits avec une touchante simplicité, et bien propres à graver dans la mémoire des enfans des vérités et des préceptes dont les fruits croîtront avec eux.

La géographie de la même collection a le rare mérite d'être correcte, en ce qui concerne l'Amérique et le Canada ; elle est un moyen terme entre l'excellent traité de M. Holmes, destiné aux hautes écoles, et les petits catéchismes géographiques, qui devraient être en usage dans toutes les écoles élémentaires. La géographie de la collection d'Irlande a l'avantage d'être, comme la plupart des géographies américaines, illustrée de vignettes et de petites cartes dans le texte.

Le cahier de manuscrit des Frères forme une petite encyclopédie des arts et métiers et des inventions modernes, bien calculée pour développer l'intelligence des enfans dans une direction conforme à l'esprit de progrès de notre époque. Plusieurs passages de l'édition de 1851 laissent cependant quelque chose à désirer.

L'article sur l'agriculture est aussi bien écrit que sagement pensé, et devrait être lu et appris par cœur dans toutes nos écoles de campagne, afin de donner aux fils de nos agriculteurs la haute opinion, qui leur manque quelquefois, du noble état exercé par leurs pères.

La grammaire française de cette collection est, dans l'opinion de beaucoup d'instituteurs et de plusieurs inspecteurs, trop compliquée et scientifique pour les écoles primaires, et quelques-uns lui préfèrent la vieille grammaire de Lhomond.

Les dictées orthographiques contiennent des extraits copieux des meilleurs auteurs.

Le cours gradué de lecture des livres nationaux d'Irlande jouit à bon droit

de la plus haute réputation. Comme il consiste, aussi lui, de morceaux choisis dans les meilleurs auteurs, il serait téméraire d'en entreprendre la traduction.

C'est surtout dans le cours gradué de lectures, dans les cours d'histoire et de géographie, que se manifeste l'utilité d'une compilation et d'une rédaction faites pour le pays.

On pourrait profiter d'une grande partie des matériaux réunis pour les autres collections, et choisir parmi les méthodes qui ont eu le plus de succès. Des articles spécialement écrits pour nos enfans sur l'histoire du Canada, sur les ressources de cette belle contrée, sur l'histoire de son ancienne et de sa nouvelle mère-patrie, créeraient un esprit vraiment national, formeraient la nouvelle génération à l'exercice calme et intelligent du pouvoir qui lui est conféré par le gouvernement représentatif, et imprimeraient, à un jour donné, à l'opinion publique, une impulsion irrésistible et salutaire.

Le département de l'instruction publique devrait être chargé de cette tâche, et le nombre de ses employés, pour cette raison et pour beaucoup d'autres, devrait être augmenté. Les livres devraient être imprimés aux frais de l'état, et distribués aux municipalités, en déduction de leur part afférente de l'octroi.

Comme cette œuvre demanderait nécessairement quelque tems, le département devrait être autorisé à régler exclusivement le choix des livres pour toutes les écoles sous son contrôle; plusieurs de ceux en usage pourraient être autorisés provisoirement ou même, avec quelques modifications, faire partie de la collection nationale. On a déjà appris avec plaisir que notre habile historien, M. Garneau, prépare une édition abrégée de son ouvrage, destinée aux écoles; et, si son travail, comme je n'en doute pas, répond à des espérances bien légitimes, nous aurons déjà, tout trouvé, l'un des livres les plus importants de la série.

Le département devrait aussi se charger, comme le fait celui du Haut-Canada, de fournir aux municipalités des cartes géographiques, des globes, planétaires et autres objets. L'école élémentaire la plus pauvre devrait avoir, au moins, un tableau noir, une mappemonde, et une carte murale du Canada.

La troisième réforme que j'ai mentionnée me conduit à parler de toute l'organisation de ce département et de quelques-uns des défauts de la loi actuelle; ce que je ferai le plus brièvement possible.

En lisant les rapports des inspecteurs de cette année et des années précédentes, il est facile de voir que presque tous les obstacles proviennent du mauvais choix de commissaires fait par un grand nombre de localités.

Partout où le bureau des commissaires est composé d'hommes zélés et instruits, les plus grands progrès se font remarquer; et l'on ne saurait jamais assez reconnaître tout le bien que font quelques citoyens honorables dans cette position difficile et onéreuse.

Il a été proposé d'exiger de ces officiers la preuve d'un certain degré d'instruction, sur le principe bien rationnel qu'on ne doit pas charger des intérêts de l'éducation ceux qui n'en ont aucune. Dans les circonstances actuelles, une telle preuve sera bien difficile à définir, à moins qu'elle ne se borne à savoir lire et écrire. Ce rudiment des connaissances humaines suppose toujours, il est vrai, une certaine appréciation de la nécessité de l'instruction, et serait une garantie de bon vouloir, excepté dans un petit nombre de cas où, par calcul, des personnes qui savent lire et écrire ont pu se montrer hostiles au système de la cotisation forcée. Je regrette cependant de le dire, je ne crois pas que l'on puisse, pour le présent, exiger un degré d'aptitude même aussi minime, d'une manière absolue, sans laisser quelque chose à la discrétion du département; on courrait le risque d'arrêter entièrement le fonctionnement de la loi dans quelques municipalités, et de causer de grandes difficultés dans quelques autres. Plus tard, lorsque les inspecteurs auront distribué pendant longtemps des certificats de capacité aux élèves de

des écoles primaires, il sera plus facile, à l'aide de ce moyen et de quelques autres qui existent déjà non-seulement d'exiger des candidats à la charge de commissaire d'école les connaissances nécessaires, mais encore de régler à ce point de vue, l'éligibilité aux diverses fonctions civiles.

En attendant, il serait à propos de considérer la convenance de fixer une époque après laquelle tout fonctionnaire, soit provincial, soit municipal, serait obligé de lire et d'écrire de sa main le serment d'office, avant de pouvoir entrer en charge. Il n'y a pas de doute que la perspective d'un tel état de choses ne stimule le zèle des parens pour l'éducation de leurs enfans.

Mais il est une autre réforme qui me paraît très praticable et de la plus grande urgence.

Le comité de l'assemblée législative de 1852 l'a dit avec raison : " Une direction n'ayant que le droit d'aviser est, dans le Bas-Canada, une anomalie et une absurdité : elle doit pouvoir faire exécuter tout ce qu'elle conseille dans l'esprit de la loi." Cette opinion était fondée sur ce qu'avaient dit plusieurs hommes instruits, dans leurs réponses aux questions du comité. M. Crémazie, entr'autres, s'était exprimé dans ces termes : "... A quoi se réduisent les pouvoirs du surintendant ? Quel contrôle a-t-il sur le mode d'enseignement, sur la capacité et les autres qualifications des instituteurs, sur leurs cours d'études, enfin, sur quelque chose que ce soit liée au système de l'instruction publique ? Aucun. Il n'est qu'une simple machine à recevoir et distribuer les deniers affectés à l'instruction publique. Sans contrôle aucun sur les actes des commissaires, que la loi a affublés d'une omnipotence sans égale, qui ne reconnaît au-dessus d'elle que la puissance de la législature, le surintendant et les inspecteurs d'école, ses députés ou représentans, sont sans pouvoir."

Plus loin, M. Crémazie, qui a fait une étude sérieuse de la question, et a rempli des fonctions importantes sous les diverses lois d'éducation que nous avons eues, va jusqu'à dire " que des pouvoirs *dictatoriaux* conférés au ministre de l'instruction publique sont *nécessaires, indispensables même*, pendant quelques années, pour établir et consolider un bon système d'instruction publique."

M. Hubert, un des inspecteurs les plus actifs et les plus dévoués, dans son rapport de cette année, pose ainsi nettement la situation actuelle :

" Ordre renversé de pouvoirs administratifs dans le département, première cause du mauvais fonctionnement du système ; trop d'autorité discrétionnaire chez les commissaires d'école ; pas assez de contrôle sur eux de la part du chef du département et de ses députés, les inspecteurs d'école."

Tous les autres inspecteurs s'expriment dans le même sens.

Le minimum de salaire que l'on fixerait en faveur des maîtres, l'obligation que l'on ferait aux institutrices d'obtenir des diplômes, (car c'est en grande partie la concurrence des institutrices sans diplôme, qui ruine les instituteurs et favorise l'avarice de quelques municipalités,) le pouvoir que l'on conférerait aux inspecteurs (sauf appel au surintendant ou au conseil de l'instruction publique,) de renvoyer des maîtres même munis de diplômes, qui mériteraient l'expulsion par leur négligence ou leur mauvaise conduite, enfin, le choix des livres d'école qu'on laisserait exclusivement au département ; toutes ces restrictions importantes que l'on devrait mettre de suite aux pouvoirs illimités des commissaires remédieraient à bien des abus. La loi a donné aux contribuables, le droit d'appel, dans les cas de cotisation spéciale pour construction de maison d'école, de localisation des écoles, de division des municipalités en arrondissemens ou de leur réunion, et pour toutes les difficultés qui peuvent surgir dans les redditions de compte des secrétaires trésoriers aux commissaires et de ceux-ci aux contribuables ; mais il serait nécessaire de pourvoir plus efficacement à l'exécution des sentences du surintendant dans tous ces cas, et à la mise en force de ses instructions en général. Le seul moyen efficace, actuellement entre mes mains, est celui que mon prédécesseur avait

adopté, avec l'approbation du gouvernement, de retenir par devers lui la part d'octroi revenant à la municipalité, qui refusait obstinément de se conformer à ses injonctions, et de la réunir finalement aux balances non réclamées, appropriées par la législature à d'autres objets. Ce moyen a dû réussir dans bien des cas où la majorité des contribuables sentait l'importance de l'éducation, et c'est là sans doute un pouvoir dont le surintendant doit être armé. Mais il est des municipalités scolaires qui pourraient faire peu de cas d'un tel mode de compulsion et même s'en accommoder assez bien; alors, les instituteurs, les enfans des contribuables et la société elle-même, seraient punis à la place des commissaires récalcitrans.

Il est bien vrai que la 52<sup>e</sup> clause de la 9<sup>e</sup> Vict. ch. 27, peut s'étendre à punir beaucoup de fautes et de négligences; mais il faudrait quelque chose de plus explicite, et imposer de fortes amendes pour tout acte de résistance aux injonctions du département dans les choses de son ressort. L'action devrait être intentée par le surintendant, et une somme suffisante mise à sa disposition, chaque année, pour cet objet. Dès qu'il y aura des juges résidens dans chaque comté, on devra leur donner une juridiction sommaire et exclusive sur toutes les affaires d'école.

Malgré toutes les améliorations que je viens d'indiquer, il sera toujours difficile, pour ne pas dire impossible, à la législature de prévoir tous les cas dans lesquels l'action du département pourrait être paralysée par le mauvais vouloir des commissaires. Le surintendant ou le conseil de l'instruction publique devraient donc avoir le pouvoir de faire tous les réglemens nécessaires pour la régie intérieure et la bonne tenue des écoles, et pour faire face à toutes les difficultés que la loi n'a pas prévues. Ces réglemens, approuvés par le gouverneur en conseil et dûment promulgués, devraient avoir force de loi, et toute infraction devrait être punie, comme je viens de le dire.

Il est, du reste, à espérer que bientôt le peuple lui-même fera un meilleur choix de commissaires que par le passé. Les lectures publiques faites par quelques inspecteurs dans leurs districts ont eu, sous ce rapport, un bon effet; il leur a été facile de démontrer par des exemples trop nombreux que les commissaires et les maîtres d'école ignorans sont toujours, en fin de compte, les plus dispendieux, et qu'avec l'argent dépensé en procès pour repousser l'éducation, on s'en procurerait une excellente. Mais il est malheureusement peu d'inspecteurs qui aient rempli cette partie si importante de leurs devoirs.

Un des officiers les plus utiles dans notre système, est, sans contredit, le secrétaire-trésorier des commissaires. Sans un homme honnête, intelligent et zélé, cette charge mal remplie rend les efforts de tous les autres officiers inutiles. C'est sans doute pour cette raison que la législature a élevé la rétribution du secrétaire-trésorier de 2½ à quatre par cent, sur les deniers perçus. Cette rétribution est encore regardée par les bureaux de commissaires généralement, et surtout par les secrétaires-trésoriers eux-mêmes, comme insuffisante. Les contestations qui ont lieu quelquefois entr'eux, les expédiens auxquels on a recours, donnent beaucoup de trouble au département, et tendent à introduire, sinon la mauvaise foi, du moins une subtilité qui en est voisine. Il vaudrait mieux élever encore leur salaire mais pourvoir strictement à ce qu'il leur tienne lieu de rémunération pour la rédaction du rôle de cotisation, pour toutes dépenses casuelles et pour tous services quelconques. La loi a eu dans l'origine cette intention; mais le salaire était assez mince pour justifier des exceptions qui ont ouvert la porte aux abus.

Les inspecteurs d'école, établis en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 97, sont, de fait, autant de députés à qui l'on a eu pour habitude de renvoyer toutes les plaintes et tous les appels soumis au surintendant, dont ils s'enquerraient et sur lesquels ils font rapport. Ils partagent avec lui la responsabilité de la direction de l'instruction publique et ont virtuellement la délégation de tous ses pouvoirs ou, si l'on en croit le comité de l'assemblée législative, de toute son impuissance

Des plaintes nombreuses et graves, je regrette de le dire, sont faites tous les jours sur la manière dont plusieurs de ces officiers s'acquittent de leurs devoirs. Ils ont eu, jusqu'à présent, une excuse assez plausible dans l'étendue immense de leurs circonscriptions, dans l'insuffisance de leurs salaires, à cause des frais de voyage qu'ils encourent, dans la nécessité où ils sont de consacrer une grande partie de leur tems à d'autres occupations comme moyens d'existence.

Il faut que sur ce point la législature choisisse entre deux systèmes opposés. Celui qui est suivi dans le Haut-Canada est fondé sur la supposition que les surintendants locaux, comme on les appelle, accomplissent leurs fonctions, en partie gratuitement, comme beaucoup d'autres officiers publics. Ils reçoivent une indemnité plutôt qu'un salaire. En 1854, ils étaient au nombre de 270. Leurs circonscriptions sont généralement petites, mais varient beaucoup en étendue. Ils sont nommés par les conseils municipaux des comtés, qui délimitent leurs districts d'inspection, dont quelques-uns ne s'étendent pas au delà d'un village ou d'un township, mais qui peuvent aussi comprendre tout le comté. En France, au contraire, les inspecteurs, qui font partie de l'organisation universitaire, ont de grands districts à parcourir; on leur donne des salaires proportionnés et on exige l'emploi exclusif de tout leur tems. Ce dernier système me paraît mieux convenir à la condition sociale du Bas-Canada et à l'état actuel de l'enseignement.

Il est difficile, pour rétribuer d'avantage les inspecteurs d'école, d'étendre leurs circonscriptions et de diminuer leur nombre, comme on l'a proposé. Il serait plutôt nécessaire de diviser des districts qui sont immenses. Ceux de M. Tanguay et de M. Béland couvrent de vastes territoires et formeraient, sur la carte de l'Europe, des principautés qui ne seraient pas à dédaigner. Quelques-uns, qui paraissent peu étendus ou peu peuplés, ne sauraient être réunis à d'autres, à cause de leur configuration géographique et de leur isolement. Il est cependant quelques districts qui pourraient avec avantage être démembés, et peut-être trouvera-t-on par là le moyen d'effectuer en partie la réforme proposée.

Le tableau marqué H, à l'appendice, donnera une idée correcte de la position des inspecteurs, à tous ceux qui connaissent un peu le Bas-Canada. Je dois ajouter que les quatre visites et rapports que la loi exigeait chaque année ont été réduits à deux par mon prédécesseur, avec l'approbation de l'exécutif, qui, sur ma recommandation, a aussi fait participer les inspecteurs à l'augmentation de salaire de 25 pour cent, que la législature avait permis d'accorder à certains employés publics. Quelque décision que l'on prenne à l'égard d'une augmentation ultérieure, plusieurs d'entr'eux devront opter franchement entre l'accomplissement ponctuel de tous leurs devoirs et l'abandon d'un emploi qui pourrait leur paraître trop onéreux.

Dans leurs rapports avec les commissaires, les inspecteurs ont trouvé souvent beaucoup de mauvais vouloir, et de graves inconvéniens résultent de ce que ceux-ci évitent de le rencontrer dans leurs visites. C'est encore là un point de discipline que le département devrait avoir le pouvoir de régler.

Parmi les mesures qui pouvaient être adoptées, pour augmenter les bons résultats de mes visites et de celles de mes députés, il en est une que j'ai cru devoir recommander et qui a rencontré de suite l'approbation du gouvernement. J'ai obtenu l'autorisation de distribuer moi-même et de faire distribuer par les inspecteurs des livres utiles comme récompenses aux élèves qui le méritent par leur bonne conduite, leur assiduité, et leur succès dans quelque branche particulière. Ce sera un excellent moyen de stimuler le développement de celles des études qui sembleront être négligées. J'ai obtenu pour cet objet du gouvernement les 200 exemplaires restant des essais sur le Canada, publiés par le comité de l'exposition universelle, et 400 exemplaires d'un traité sur l'agriculture flamande que le ministère de l'agriculture vient de faire réimprimer. Avec une somme

qui a été mise à ma disposition, j'ai pu acheter une partie de l'édition des entre-tiens sur l'agriculture que M. Ossaye a publiés sous le titre de *Veillées Canadiennes*, et j'ai pu faire un choix des livres les plus instructifs, à l'usage de la jeunesse, qui se publient en France et en Angleterre.

J'espère pouvoir, au printemps, expédier à chacun des inspecteurs une caisse de livres assortis, suivant les besoins de son district, avec des instructions précises sur la manière de les distribuer. Plusieurs avantages résulteront de cette mesure: on aura trouvé un excellent substitut pour les congés trop nombreux, seule faveur que les visiteurs étaient à même d'accorder; d'excellents livres se trouveront répandus au grand avantage non seulement des élèves, mais de leurs parens; les visites des inspecteurs et leurs recommandations se graveront d'une manière agréable dans la mémoire des enfans, et l'on aura suppléé à l'insuffisance des distributions solennelles de prix qui, au point de vue de l'émulation inspirée et de la qualité des livres donnés, sont devenues presque insignifiantes par le désir outré des maîtres et des commissaires de plaire à tous les parens.

Quant aux inspecteurs eux-mêmes et aux officiers de ce département, le besoin de livres et de journaux, traitant spécialement de l'instruction publique, se faisait vivement sentir. Avec une libéralité et une bienveillance éclairées que, dans ce cas-ci comme dans l'autre, je me plais à signaler, le gouvernement m'a aussi permis d'approprier une certaine somme, à même le vote annuel, pour les dépenses casuelles de ce bureau, à la formation d'une *Bibliothèque* du département de l'instruction publique. J'ai déjà pu réunir une centaine de volumes, dont j'avais moi-même le plus grand besoin; j'en attends d'autres au printemps, et, avec ma prochaine circulaire, je pourrai transmettre aux inspecteurs un catalogue d'ouvrages qu'eux, ainsi que tous les autres amis de l'éducation, seront bien venus à consulter.

La quatrième amélioration demandée est l'établissement dans chaque comté ou division de comté d'une académie, et d'une école-modèle dans chaque municipalité.

Quant au premier objet, on n'est pas éloigné de l'avoir atteint par les votes annuels de la législature, dont j'aurai à parler dans une autre partie de ce rapport.

J'insisterai plus fortement sur l'établissement d'une école-modèle, ou, si l'on veut, d'une école primaire supérieure dans chaque municipalité. Ceci est non seulement une amélioration, mais une nécessité; c'est dire simplement qu'il y aura une bien bonne école dans chaque paroisse ou township, et ce n'est certainement pas trop.

C'est encore là une mesure à soustraire à l'initiative trop lente des commissaires pour la confier au département. La loi actuelle permet à chaque municipalité de mettre à part £20 pour cet objet; mais les commissaires, loin de chercher à en profiter, vont quelquefois, à cause de la jalousie des autres arrondissemens, jusqu'à refuser le nom à la chose là où elle existe. Ici encore, le surintendant et ses députés ne peuvent actuellement intervenir que par voie de *conseil*; anomalie et absurdité, dit avec raison le comité de 1852. Une somme variable, proportionnée aux besoins et aux ressources de chaque municipalité, devrait être déduite de sa part de l'octroi par le surintendant pour une école-modèle: ce serait, en outre, un moyen certain de réprimer la tendance des commissaires à subdiviser leurs paroisses en trop d'arrondissemens, et d'assurer des salaires suffisans à un grand nombre d'instituteurs.

Il existe dans la loi actuelle une anomalie que j'ai déjà signalée: c'est qu'elle ne permet pas aux municipalités de se taxer au delà d'une somme égale à leur part de l'octroi. Il fut un tems, il est vrai, où le législateur devait borner là ses plus grandes espérances. Je suis heureux de dire que plusieurs commissaires se sont plaints de cette restriction, que l'on s'empressera sans doute de faire disparaître.



Si l'on réfléchit que la cotisation est réglée sur l'octroi, que la rétribution mensuelle ne forme pas une somme beaucoup plus élevée que chacune de ces deux sources de revenus, on peut voir de quels faibles moyens disposent quelques municipalités.

Ainsi, en consultant l'appendice D, on verra que 92 municipalités ne reçoivent pas plus de £25 par année du gouvernement. On peut affirmer qu'avec la cotisation et la rétribution mensuelle, en supposant que l'une et l'autre soient retirées en entier, ce qui est rarement le cas, ces municipalités n'ont pas annuellement plus de £75 à leur disposition. Je demande si cette somme peut suffire pour soutenir, toute une année, de quatre à cinq et quelquefois de huit à neuf écoles? s'il n'est pas vrai qu'elle suffirait à peine à payer le salaire d'un seul bon maître?

Dix-neuf municipalités ne reçoivent chacune d'elles que £12 10s et quelques unes guères plus de la moitié de cette somme. La règle qui proportionne tout à la population, si elle est inflexible, peut, comme toute autre, sous une apparence trompeuse d'égalité, causer de grandes injustices. Le bureau d'éducation du conseil privé, dans le rapport que j'ai cité plus haut, a senti la nécessité de remédier à de pareils inconvénients.

Il y a quelques municipalités pauvres et isolées à qui la loi a permis de toucher leur part de l'octroi, sans s'être cotisées jusqu'au montant voulu, en montrant qu'elles ont fait leur possible pour mettre la loi en opération et en produisant un certificat de pauvreté. Cette indulgence est fondée sur le principe qui exempte les indigens de toute taxe et admet leurs enfans gratuitement dans les écoles; elle est fondée sur cet axiome si chrétien que l'état doit à l'enfant du pauvre l'éducation nécessaire pour en faire un citoyen honnête; axiome utilitaire aussi, car il épargne en moyens de répression plus qu'il ne dépense en œuvres de charité. Mais où en est l'utilité, lorsque l'on offre à une municipalité incapable de la doubler, une somme de six à huit louis par année?

Le surintendant devrait donc avoir le pouvoir de faire des allocations spéciales aux municipalités dont la part d'octroi, basée sur la population, est trop petite pour être utile, et une somme additionnelle devrait être mise à sa disposition pour cet objet. Il sera également important de lui permettre d'imposer des cotisations spéciales pour le paiement des dettes légitimes contractées par les bureaux de commissaires et que leurs revenus annuels ne leur permettent pas d'acquitter sans fermer leurs écoles ou nuire considérablement à leur progrès. Lorsque ces dettes ont été contractées, comme cela arrive souvent, par une municipalité qui depuis s'est divisée en plusieurs, ou dont les limites ont été changées, la même autorité devrait pouvoir apportionner le paiement à faire, équitablement, entre les corporations qui en sont tenues.

#### SECONDE PARTIE.—REMARQUES SUR LES STATISTIQUES DE 1855.

Ayant traité des principales réformes à opérer, je dois maintenant faire quelques remarques sur les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, en autant qu'ils constatent les progrès qui se sont faits dans l'année écoulée.

Si l'on réfléchit à la pénurie qui s'est fait sentir, dans toute cette partie de la province, par la dépression de notre commerce, on ne sera pas surpris de trouver que, sur quelques points, la progression n'est pas aussi forte que celle de l'année précédente. J'ai même appris avec peine que, dans un petit nombre de localités, le nouveau bill municipal avait été l'occasion d'une recrudescence d'opposition à la cotisation pour les écoles. M. l'inspecteur Hume signale cette tendance non seulement, dit-il, chez les habitans d'origine française de son district, mais encore et plus fortement chez ceux de naissance ou d'origine britannique.

L'opinion publique, sans distinction de partis ou d'origine applaudira, j'en suis certain, aux moyens de répression énergiques que le gouvernement adopterait, dans le cas où cette opposition se manifesterait d'une manière illégale et violente.

La somme des progrès accomplis dans les trois dernières années, dans le nombre d'institutions d'éducation de tout genre, dans le nombre d'élèves de toutes ces institutions réunies, dans le montant fourni par les contribuables pour les écoles communes, se formule comme suit :

	1853	1854	1855	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1853.
*Institutions,.....	2352	2795	2869	74	517
*Elèves,.....	108284	119737	126677	6940	18393
Contributions,.....	£41462	£59508	£62284	£2776	£20822

Les mêmes chiffres pour le Haut-Canada, dans la même période de tems, donnent un résultat numériquement presque double ; mais la différence, dans la progression annuelle, n'est pas aussi forte contre le Bas-Canada qui, d'ailleurs, prend une certaine revanche, lorsqu'il s'agit uniquement de l'instruction supérieure et de l'instruction secondaire ; il n'y a rien d'humiliant dans la comparaison que j'établis ; il est bon, en tout tems, d'examiner froidement sa position et de regarder le mal en face pour le connaître et le combattre.

Le Haut-Canada jouit donc, comparé avec nous, d'avantages qui se formulent comme suit :

	1853	1854	1855	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1853.
Institutions,.....	3391	3515	3600	85	209
Elèves,.....	203986	217356	228000	10644	24014
Contributions,.....	£139178	£166486	£180000	£13514	£40822

Le tableau suivant donne un détail du progrès fait dans le Bas-Canada et indique qu'il s'élève vers les régions moyennes et supérieures de l'enseignement. Le nombre des académies, des écoles supérieures de filles, des couvens enseignants et de leurs élèves a fait plus que se quadrupler ; celui des collèges et de leurs élèves s'est augmenté de moitié. Le nombre des écoles-modèles et de leurs élèves (peut-être le point le plus important) a fait plus que se doubler. C'est à la suppression de plusieurs arrondissemens, afin d'avoir de meilleures écoles, au développement qu'ont pris les institutions d'un ordre plus élevé, autant qu'à la pénurie générale, que l'on doit attribuer la dépression qu'il y a, cette année, relativement à l'année dernière, dans la progression des écoles élémentaires.

\* Le tableau F. donne pour total des institutions 2388, et pour total des élèves 122869. J'ai lieu de croire ces chiffres plus près de la vérité. Il y a, dans l'appendice A, une anomalie apparente par le résultat que donne l'addition des trois classes dans lesquelles on a divisé les élèves pour la lecture, comparé au total de ceux qui fréquentent les écoles. Cela provient probablement de ce que les inspecteurs n'ont classifié que ceux qui étaient présents lors de leurs visites.

	Nombre d'écoles et de leurs élèves en			Augmentation en 1854.	Augmentation en 1855.	Augmentation sur 1853, en 1855.
	1853	1854	1855			
Ecol. élémentaires.	2114	2352	2518	238 ou 11 p. c.	161 ou 6 p. c.	399 ou 18 p. c.
Elèves,.....	92275	97310	100168	5035 ou 5 p. c.	2858 ou 3 p. c.	7893 ou 8 p. c.
Ecoles-modèles, ..	67	154	152	87 ou 129 p. c.	—	85 ou 126 p. c.
Elèves,.....	3524	6747	8194	3223 ou 91 p. c.	1447 ou 20 p. c.	4670 ou 132 p. c.
Ecoles supérieures de filles,.....	53	67	78	14 ou 26 p. c.	11 ou 16 p. c.	25 ou 47 p. c.
Elèves,.....	3041	3171	4348	130 ou 4 p. c.	1177 ou 37 p. c.	1307 ou 43 p. c.
Académies,.....	19	23	40	4	17	21
Elèves,.....	1169	1272	3856	103 ou 9 p. c.	2584 ou 203 p. c.	2687 ou 229 p. c.
Couvens ensei- gnans,.....	44	46	52	2	6	8
Elèves,.....	2796	6104	8530	3308 ou 118 p. c.	2426 ou 89 p. c.	5734 ou 205 p. c.
Collèges,.....	14	16	21	2	5	7
Elèves,.....	2110	2615	3325	405 ou 19 p. c.	810 ou 32 p. c.	1215 ou 57 p. c.

Hâtons-nous de dire que les quelques mauvais symptômes qui nous sont signalés sont loin d'avoir un caractère général, et qu'au contraire les faits et les chiffres que je vais rapidement grouper prouvent un progrès continu.

Une première preuve de ce progrès, c'est l'abandon presque général du système de la contribution volontaire pour celui de la cotisation forcée. On verra par l'Appendice C que 384 municipalités se servent du mode le plus simple, le plus économique, après tout, le plus juste et le plus certain dans tous les cas, celui de la cotisation; 45 seulement ont recours à la contribution volontaire: ce sont pour la plupart des municipalités où l'on ne fait que commencer à avoir des écoles, et, de tous côtés, le bon sens pratique de notre population se prononce contre ce système.

Malgré l'extrême misère qui a régné dans beaucoup d'endroits, cinq municipalités seulement se sont prévaluées de la clause en faveur des townships indigens, et il y a partout une noble répugnance à se servir de ce moyen. Dix municipalités sont portées au tableau; comme ne donnant aucun signe de vie intellectuelle. A l'exception de St. Michel d'Yamaska, ce sont des endroits pauvres et isolés; dans le district de Gaspé, Mann et Newport; dans le district de Québec, Valcartier, St. Féréol, Ste. Sophie et Cranbourne; dans le district de St. François, Ely; dans le district de Montréal, St. Colomban, et dans le district d'Ottawa, Grenville. Depuis que les rapports des inspecteurs m'ont été transmis, j'ai constaté des démarches faites par les habitans de Valcartier, de St. Colomban et de St. Féréol, qui me permettent de dire que la loi y est maintenant exécutée; la dernière de ces paroisses possède une école depuis le mois de juillet. Il n'y a donc réellement que sept municipalités où la loi ne fonctionne pas; et il est à remarquer, à l'honneur des districts de Kamouraska et de Montréal que pas un seul de ces points noirs ne se trouve sur leurs surfaces.

En prenant le nombre total des élèves des collèges, des académies et des écoles-modèles, on a le chiffre de 15,215 garçons, recevant une instruction plus élevée à divers degrés que l'éducation élémentaire. Le total des élèves des couvens et des écoles supérieures de filles donne 12,788 jeunes filles recevant une éducation supérieure. Si l'on ajoute à cela la moitié au moins des élèves des écoles élémentaires, on aura 75,782 enfans recevant une bonne éducation.

Les statistiques des collèges, académies et *Grammar Schools* du Haut-Canada, pendant les trois dernières années, donnent pour résultat :

	1853.	1854.	1855.	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1853.
Collèges,.....	8	9	9	0	1
Elèves,.....	766	806	850	44	94
<i>Grammar Schools</i> et Académies,.....	79	84	88	4	11
Elèves,.....	5089	5153	5300	147	261*

Ici, le Bas-Canada a plus du double des chiffres et de la progression annuelle, et il faudrait être bien peu instruit de ce qui se passe, ou bien préjugé, pour ne pas admettre que plusieurs de nos maisons d'éducation ne sont inférieures à celles d'aucune partie de ce continent.

C'est ici le lieu de remarquer qu'outre les nombreuses institutions d'enseignement supérieur et secondaire que le clergé catholique du Bas-Canada a créées, il a aussi doté le pays des deux seuls instituts de sourds-muets qui s'y trouvent. Celui destiné aux personnes du sexe, à la Longue-Pointe, près de Montréal, compte une vingtaine d'élèves, et celui des garçons, à St. Laurent, vient d'augmenter son personnel enseignant de deux Clercs de St. Viateur, dont l'un M. Young est lui-même sourd-muet et a été formé à l'institut de Nancy en France.

Je dois rappeler qu'une somme de £30,000 est à la disposition du gouvernement pour favoriser l'établissement de ces écoles. Ayant eu à m'occuper de ce sujet, dans une autre position, je serai heureux de fournir les renseignemens et les suggestions que l'on pourrait désirer, au moins, en ce qui concerne le Bas-Canada.

Rien n'est plus propre à prouver la solidité du progrès opéré que le tableau qui va suivre : on y verra que la proportion des élèves de nos écoles-modèles et de nos écoles communes, qui s'appliquent aux branches les plus importantes d'une instruction pratique augmente chaque année. Le chiffre de ceux qui ont étudié l'arithmétique composée et la tenue des livres a doublé en deux ans ; celui des élèves apprenant la géographie a augmenté de moitié, et il a fait plus que doubler pour l'histoire ; le nombre de ceux qui apprennent la grammaire s'est aussi augmenté de moitié, et il s'est quadruplé en ce qui concerne l'analyse grammaticale.

\* Je dois ces chiffres approximatifs pour l'année 1855 au Député Surintendant du Haut-Canada, M. Hodgins, qui m'a fourni avec obligeance tous les renseignemens dont j'ai eu besoin.

	1853	1854	1855	Augmentation en 1854	Augmentation en 1855	Augmentation de 1855 sur 1853
Elèves lisant bien	27367	32861	43407	5494 ou 20 p. c.	10186 ou 30 p. c.	15680 ou 57 p. c.
Elèves écrivant	50072	47014	58038		11019 ou 30 p. c.	7951 ou 15 p. c.
Arithmétique simp.	18281	22897	30681	4611 ou 25 p. c.	7739 ou 33 p. c.	12350 ou 67 p. c.
"    composée	12448	18073	22586	5630 ou 45 p. c.	4508 ou 24 p. c.	10138 ou 81 p. c.
Tenue des livres		799	1976		1177 ou 147 p. c.	
Géographie	12185	13826	17700	1641 ou 18 p. c.	3874 ou 20 p. c.	5515 ou 45 p. c.
Histoire	6738	11486	15520	4748 ou 70 p. c.	4034 ou 34 p. c.	8782 ou 130 p. c.
Gram. française	15353	17852	23260	2499 ou 13 p. c.	5408 ou 30 p. c.	7907 ou 51 p. c.
Gram. anglaise	7066	7097	9004	31	1907 ou 27 p. c.	2938 ou 41 p. c.
Analyse Grammat.	4412	9283	16439	2871 ou 65 p. c.	9156 ou 125 p. c.	12027 ou 272 p. c.

En dehors de ce petit tableau, d'autres faits très encourageans nous sont révélés, en consultant l'Appendice A.

Les dictées ou exercices orthographiques, qui ne figuraient pas dans le rapport de 1853, donnaient, en 1854, le chiffre de 20346 élèves, et en comptent cette année 32512.

Quelques branches d'enseignement, qui n'avaient jamais été notées dans les tableaux des années précédentes, le sont, pour la première fois, cette année, et sont représentées par des chiffres assez respectables. Ainsi, il y a 430 élèves apprenant les élémens de la littérature et s'appliquant à la composition dans le genre épistolaire; 199, apprennent l'agriculture et l'horticulture; 777, les mathématiques et la géométrie; 836, l'arpentage et le mesurage; 1272, le dessin linéaire; 5013, la musique vocale et 1032, la musique instrumentale. Les académies et les écoles-modèles réclament, comme de raison, la plus grande partie de ces développemens.

La somme de progrès opérée dans quelques districts d'inspection est vraiment étonnante. Le petit tableau qui va suivre, compilé et abrégé du rapport de M. l'inspecteur Béland, est d'autant plus remarquable, que les comtés de Lotbinière, Beauce, Dorchester et Lévi, dont se compose cette circonscription, contiennent les seuls *étéignoirs* qui aient jamais pris une attitude hostile, dans le district judiciaire de Québec. Il n'y a rien qui prouve mieux l'esprit heureux d'imitation, particulier à notre peuple, une fois que l'élan est donné: c'est avec lui surtout qu'il est vrai de dire qu'il n'y a que le premier pas qui coûte.

	1852	1855	Augmentation depuis 1852 à 1855.	Proportion de l'augmen- tation.
Ecoles communes sous contrôle.....	177	214	37	ou 20 pour cent.
Nombre d'élèves.....	2724	7167	1443	25
Ecoles-modèles.....	4	6	2	
Elèves.....	116	253	137	108
Ecoles supérieures de filles,..	1	7	6	
Elèves.....	50	345	205	
Elèves lisant bien, .....	2872	3083	211	7
Elèves apprenant la gram.,...	1043	1882	839	80
El. ap. l'orthographe.....	827	1169	342	41
El. ap. les règles simples.....	992	1702	710	81
El. ap. les règles composées,..	427	949	512	119
El. ap. la géographie.....	282	782	500	177
El. ap. l'écriture.....	386	3109	2723	705
El. ap. la langue anglaise,..	119	185	16	16
El. ap. l'histoire.....	579	1064	485	93
El. ap. la grammaire raisonnée.	269	1169	900	334
Maisons d'écoles, propriété de la municipalité.....	35	74	39	102
Ecoles ayant cartes de géographie.....	20	48	28	110

Le district de M. l'inspecteur Archambault, qui ne contient qu'une population de 60589 âmes et qui ne comprend que 24 municipalités, possède un collège, 4 académies, 12 écoles supérieures de filles et couvens enseignant, 10 écoles modèles et 99 écoles élémentaires. L'exemple du comté de Verchères, qui fait partie de cette circonscription, a profité au comté voisin, Yamaska, célèbre par sa résistance opiniâtre, et deux des trois dernières paroisses rebelles ont donné, cette année, des marques d'un rapide progrès. St. David a perçu ses cotisations arriérées, et même celles pour la construction de maisons d'écoles; et, dans le comté de Richelieu, St. Aimé, allant encore plus loin, a bâti un beau couvent, à l'imitation de St. Hugues, la paroisse voisine. Des démarches actives ont été prises, depuis, par le département à l'égard de St. Michel, et cette paroisse fera preuve d'une bien rare opiniâtreté, si elle ne suit pas les exemples de St. David, de St. Zéphirin et d'autres paroisses auxquelles de très fortes allocations arriérées viennent d'être payées par faveur spéciale et par voie d'encouragement.

Je crois devoir attirer l'attention particulière des lecteurs sur le tableau B de l'appendice, indépendamment du grand tableau synoptique A et des tables détaillées qui suivent. Ce tableau montre la proportion des enfans fréquentant les écoles sur ceux en âge de les fréquenter et sur la population totale. On y indique ces proportions dans chaque district d'inspection, et l'on a groupé ceux-ci par districts judiciaires, afin d'inspirer, s'il est possible, plus d'émulation aux diverses sections du pays. Les districts judiciaires se présentent dans l'ordre de leurs proportions, comme suit: St. François 68 (\*), Québec 59, Montréal 51, Kamouraska 50, Trois-Rivières 45, Gaspé 45, et Ottawa 41 par cent.

Le district d'inspection qui donne la plus forte proportion est celui de M. Child, 90, et la plus faible, celui de M. L'Espérance 15. La proportion totale pour le Bas-Canada est de 53 par cent, plus de la moitié des enfans en âge de fréquenter les écoles, c'est-à-dire, des enfans de 5 à 16 ans. Cela donnerait beaucoup plus de la moitié de ceux de sept à quatorze ans qui sont *astreints* à les fréquenter. Le prochain recensement devrait contenir une colonne particulière pour ces deux limites d'âge. Le nombre que l'on doit prendre en considération est plutôt celui des enfans de sept à quatorze ans: dans nos campagnes, il est difficile d'envoyer à l'école les enfans au-dessous de sept ans, à cause de la rigueur du climat, tandis que ceux de plus de quatorze ans, sont généralement trop utiles à leurs parens pour qu'ils se privent de leurs services, à moins de se décider à leur donner une éducation libérale, et alors c'est au collège qu'ils les envoient. Je suis moralement certain que, si le recensement, d'un côté, et, de l'autre, les statistiques d'école, telles qu'elles ont été recueillies jusqu'à présent, me permettaient d'établir la proportion des enfans de sept à quatorze ans fréquentant les écoles, elle donnerait environ les deux tiers.

Le fait que près de la moitié des enfans de cinq à seize ans ne reçoivent encore aucune instruction est cependant des plus graves, surtout, si l'on réfléchit que, dans le Haut-Canada, près des trois-quarts de ceux de cinq à seize ans, et, dans la Nouvelle Ecosse, les deux tiers de ceux de quatre à quinze ans vont à l'école. Il faut tenir compte, il est vrai, comme l'a fait mon prédécesseur, de la rigueur du climat plus grande ici que partout ailleurs en Amérique, et des longues distances que les enfans ont à parcourir dans des districts nouveaux où la misère est d'ailleurs une excuse sans réplique.

Je dois ajouter encore que nos statistiques sont généralement bien au-dessous du chiffre réel. Je citerai deux faits. En 1853 M. de Courcy, dans un ouvrage

\* Cette forte proportion vient en grande partie du district d'inspection de M. Child: comme il est certain que cette partie du pays se développe beaucoup plus rapidement que les autres, il est probable que l'augmentation du nombre d'enfans de 5 à 16 ans est encore plus grande qu'on ne l'a supposée et je donne ce chiffre sous toutes réserves.

accompagné de statistiques recueillies par M. Jacques Viger, démontrait que nos couvens enseignans avaient 10429 élèves.

Cette même année, le rapport du surintendant ne leur en donnait que 2796, et 3041 aux écoles supérieures de filles, sous laquelle dénomination, il est vrai; l'on avait compris plusieurs de ces institutions. Les deux chiffres réunis, cependant, ne donneraient guères que la moitié de celui trouvé par M. Viger, dont les renseignemens étaient puisés à bonne source. Il est bien probable qu'il y a encore, cette année, une grande lacune de ce côté.

Le nombre des enfans fréquentant toutes les institutions catholiques de la cité de Montréal, dans le rapport de M. l'Inspecteur Valade pour cette année, est de 5480. Des renseignemens particuliers que j'ai pu me procurer et que l'on trouvera appendice E, le font monter à 6612; sur ce chiffre, 2295 appartiennent aux écoles des Frères, et 2286 à celles des religieuses de la Congrégation, soutenues en grande partie par les libéralités du séminaire de Montréal. (\*)

Parmi les progrès à noter, est celui qu'ont fait les bibliothèques de paroisse. On sait qu'elles n'ont été commencées que depuis trois ans. Elles s'élèvent à 90 et comprennent 47,703 volumes, sans parler de plusieurs bibliothèques publiques, dans les grandes cités de Québec et de Montréal, qui sont omises dans nos rapports. Celles qui sont destinées aux classes pauvres de la cité de Montréal, sous la direction du clergé catholique, se composent de plus de 12,000 volumes.

De tous côtés, je reçois des demandes et des offres de contribution, dans le cas où la législature voudrait faire un nouvel octroi, pour les bibliothèques de paroisse. Il en est de même de la construction de maisons d'école. Les offres des municipalités et leurs demandes deviennent chaque jour plus nombreuses.

Quelques unes cependant, qui avaient fait des demandes, lors du premier octroi, ont, jusqu'à présent, négligé de se conformer aux conditions qui leur étaient imposées. Je leur ai fait savoir, avec l'approbation de l'exécutif, que, si elles ne remplissaient pas leurs obligations avant le premier d'avril, leur part de cet octroi spécial serait confisquée et donnée à d'autres localités plus diligentes.

Une grande partie du dernier rapport de mon prédécesseur a été consacrée, aux institutions collégiales, ce qui me dispense de m'étendre bien au long sur ce sujet. J'ai pu, à l'aide de renseignemens transmis au gouvernement en vertu d'un acte de la dernière session, et au moyen de ceux que je me suis procurés, moi-même, compiler des tableaux des écoles supérieures et des écoles secondaires.

Ces tableaux indiquent la force et les progrès constans de nos hautes maisons d'éducation. L'établissement d'académies nombreuses va combler une lacune dans notre système; mais je me permettrai de ne pas partager l'opinion de ceux qui croient que tous nos colléges doivent affaiblir leur cours d'études, et faire descendre l'enseignement universitaire, pour bien dire, au niveau de l'enseignement primaire. "Les cours de nos colléges," dit avec raison le principal de l'Université McGill, "ne doivent pas chercher à gagner de la popularité en descendant au rang des simples écoles; mais ils doivent compter uniquement sur cette partie de la jeunesse qui est bien décidée à se procurer une instruction supérieure et à dévouer plusieurs années à cet objet." †

(\*) Je dois des remerciemens à M. l'Abbé Villeneuve pour ces statistiques. J'en dois aussi à M. le Grand Vicaire, Casault, recteur de l'Université Loyal, à M. le professeur Dawson, principal du McGill College, à M. Hicks, principal de l'école normale anglicane, à M. Toussaint, principal du collège de St. Michel, à M. Huïton, secrétaire du bureau de l'agriculture et des statistiques, à M. Crofton, du bureau de l'auditeur des comptes et à M. Juneau, secrétaire de l'association des instituteurs à Québec, pour les renseignemens importants qu'ils m'ont fournis, même souvent en dehors de ce qui concerne leurs institutions respectives.

† Inaugural discourse of McGill College 1855, by Professor Dawson.

Sa Grâce, l'archevêque de Québec, dans son mandement pour l'érection de l'Université Laval, s'exprime plus fortement encore dans le même sens, mais ajoute : " Il y a déjà dans nos maisons d'éducation beaucoup trop de ces jeunes gens qui auraient dû se contenter de l'instruction donnée dans une bonne école élémentaire, pour retourner ensuite aux occupations de leurs parens. Ces élèves incapables occasionnent à leurs familles des dépenses inutiles, perdent au collège un tems précieux, et de plus retardent notablement les progrès de leurs condisciples, et ce n'est là qu'une partie du mal; car, après avoir passé sans profit quelques années au collège, ils se dégoutent d'un travail infructueux et abandonnent leurs études, entraînant souvent à leur suite d'autres élèves doués de talents supérieurs. Les uns, et les autres se croyant en droit de mépriser l'agriculture et les autres travaux manuels, se lancent dans une profession libérale, se placent derrière un comptoir, ou assiègent les bureaux publics pour obtenir quelque mince emploi; à cette cause devons-nous attribuer l'encombrement déplorable de toutes les professions et le déclassément effrayant d'une foule de jeunes gens, qui abandonnent l'humble mais utile condition de leurs pères, pour devenir une charge à la société, dans un état que souvent ils déshonorent."

Les résultats d'un tel état de choses et les conséquences qu'ils auront sur notre société, si l'on ne pourvoit pas promptement à l'amélioration de notre système d'instruction primaire, sont exposés et déduits avec force et très au long dans le rapport de M. l'inspecteur Bardy. C'est en effet vers le perfectionnement de notre système d'instruction primaire, par l'amélioration du corps enseignant et par une direction plus puissante et plus concentrée, que doit se porter toute notre attention; c'est là que l'on doit frapper fort, frapper juste et frapper promptement.

Le tableau F. fera voir avec quelle rapidité s'est développé notre système d'instruction supérieure et d'instruction secondaire, depuis quelques années. Jusqu'en l'année 1804 où M. Brassard fonda le collège de Nicolet, nos hautes institutions se bornaient à deux vénérables maisons, le séminaire des missions étrangères établi à Québec par Mgr. Laval, en 1663, et celui de St. Sulpice fondé à Montréal, en 1773. Un siècle entier s'était écoulé entre la fondation du collège de Québec et celle du collège de Montréal. Plus d'un quart de siècle s'est écoulé entre l'établissement de celui de Montréal et la fondation du collège de Nicolet. C'était donc alors une œuvre séculaire; aujourd'hui, c'est une œuvre de tous les ans et, pour mieux dire, de tous les jours, et l'archevêque de Québec avec une haute sagesse conseille à son clergé de ne pas trop multiplier ces établissemens. Depuis 1804 plus de vingt collèges ont surgi de tous côtés.

Le comité de l'assemblée législative, chargé, en 1849, de s'enquérir des causes de l'émigration aux Etats-Unis, donnait, entr'autres raisons, en ce qui concerne les jeunes gens instruits, le manque d'instruction pratique dans nos collèges; mais il ajoutait aussi que ces institutions avaient fait et fesaient chaque jour des progrès considérables dans cette direction.

Dans les six années qui se sont écoulées depuis, non seulement les collèges ont fait presque tout ce que l'on pouvait attendre d'eux sous ce rapport; mais il s'est élevé et il s'élève encore tous les jours assez de nouveaux établissemens intermédiaires pour que l'on ne doive pas courir, de gaîté de cœur, le risque d'affaiblir les études classiques dans les maison originairement destinées à cet objet.

Ce serait être bien ingrat que de ne pas reconnaître les services qu'ont rendus ces institutions, surtout, les plus anciennes, qui ont conservé ici un foyer de lumières dans un tems où nécessairement la plus grande obscurité devait régner, foyer qui éclate et se reflète aujourd'hui d'une manière si brillante. L'université Laval, qui figure avec honneur dans notre tableau, est, pour l'ancienne population du Bas-Canada, le couronnement de tout l'édifice de l'instruction pu-



blique; McGill College, où va de préférence la jeunesse protestante, a fait, depuis quelques années, des progrès importants et du meilleur augure.

J'ai tâché, dans la classification des diverses institutions d'éducation dans les tableaux de l'appendice F, de me rapprocher le plus possible de la division adoptée par le Ministère de l'Instruction Publique en France, et j'ai ajouté les noms reconnus par notre législation, de manière à me rendre également intelligible dans le pays et à l'étranger.

Il y a trois grandes divisions, celle des écoles supérieures, celle des écoles secondaires, et celle des écoles primaires. La première se subdivise en universités, et en écoles spéciales; la seconde, 1o. en collèges ou écoles secondaires proprement dites; 2o. en académies ou écoles secondaires transitoires; 3o. en couvens ou académies de filles; et 4o. en écoles spéciales secondaires. La troisième division comprend les écoles primaires supérieures, ou *écoles-modèles*, et enfin les écoles élémentaires.

Les données sur lesquelles sont basées ces divisions sont encore très imparfaites, et l'on ne devra pas être surpris s'il s'y est glissé quelques erreurs et quelques anomalies. Leurs statistiques diffèrent même notablement de celles du grand tableau A, d'après lesquelles ont été compilés les petits tableaux que nous venons de voir. Ces différences sont toutes favorables, et vont à prouver ce que j'ai déjà dit de l'insuffisance des statistiques recueillies par les inspecteurs, excepté dans certains cas, où elles peuvent s'expliquer par le fait que l'on n'a point suivi la même classification dans les deux tableaux. Comme il règne quelque incertitude sur ce point, il m'a été impossible de corriger les chiffres de l'appendice A, d'après ceux de l'appendice F. Je n'ai pas besoin d'ajouter que des mesures seront prises pour que, l'année prochaine, il y ait une concordance parfaite entre les tableaux qui seront publiés par le département.

La récapitulation des trois divisions de l'appendice F donne le résultat suivant :

Divisions.	Nombre d'écoles.	Professeurs et instituteurs.	Nombre d'élèves.
Ecoles supérieures,.....	12	54	331
Ecoles secondaires,.....	140	767	20245
Ecoles primaires,.....	2735	2850	112193
Grand total,.....	2888	3671	132769*

Nous avons deux universités ayant cinq facultés organisées, et sept écoles spéciales supérieures, faisant en tout douze écoles supérieures, savoir : cinq écoles de théologie, dont quatre catholiques et une protestante, deux facultés et une école de droit, deux facultés et une école de médecine, et une faculté des arts.

Il y a 13 professeurs et 143 élèves en théologie; 10 professeurs et 46 élèves en droit; 25 professeurs et 105 élèves en médecine, et 6 professeurs et 37 élèves de la faculté des arts de l'université McGill. La faculté des arts de l'université Laval n'est pas encore organisée; mais plusieurs élèves du séminaire de Québec se préparent au professorat dans les premières maisons d'éducation européennes, et l'on attend leur retour pour l'inauguration de cette branche importante de l'institution.

Les bibliothèques réunies des écoles supérieures et des collèges donnent un total de 78,300 volumes. Le coût des musées et des cabinets de physique est de £12,750.

\* Ce chiffre total de 132,769 élèves établit une proportion de 56 par cent sur le nombre d'enfans de cinq à seize ans, au lieu de 53, que donne le chiffre 126,677 du tableau B. La proportion du Haut-Canada est de 76, et celle des Etats-Unis de 66.

Le même chiffre du tableau F, donne plus d'un sur six de la population totale du recensement de 1852, même en tenant compte des omissions dont il est fait mention dans la note au bas du tableau B.

Les données suivantes, à l'exception de ce qui regarde le Bas-Canada, sont tirées d'un article publié récemment par Mr. Hodgins dans l'American Journal of Education:

Combien de personnes pour un élève: Maine 3; Haut-Canada, 4, 4; Denmark, 4, 6; Etats-Unis, 5, 6; Suède, 5, 6; Saxe, 6; Prusse, 6, 2; Bas-Canada, 6, 7; Norvège, 7; Grande-Bretagne, 7, 5; Belgique, 8, 3; France, 10, 5; Autriche, 13, 7; Hollande, 14, 3; Irlande, 14, 5; Grèce, 18; Russie, 50; Espagne, 65; Portugal, 81, 7.

La valeur des édifices de ces institutions paraîtrait être de 155,500, chiffre qui, j'en suis certain, est beaucoup au-dessous de la réalité ; et l'on verra que la plus grande partie de ces édifices a été construite depuis un petit nombre d'années. Il m'a été impossible d'obtenir des renseignemens satisfaisans sur la valeur des édifices des académies et des couvens. Il est aussi à regretter que les renseignemens fournis au gouvernement sur les écoles supérieures et sur les écoles secondaires ne me permettent pas d'établir d'une manière bien certaine la somme totale payée par les habitans du Bas-Canada, chaque année, tant par la pension de leurs enfans dans les collèges, académies et couvens, que par des contributions volontaires pour l'érection des édifices occupés par ces institutions. Il y a aussi des contributions volontaires pour le soutien des écoles communes, dont il n'a pas été fait rapport, et des cotisations extraordinaires pour la construction des maisons d'école dont le montant est ignoré. D'après les calculs approximatifs que j'ai pu faire, je puis dire avec certitude que le peuple du Bas-Canada a fourni de cette manière, depuis cinq ans, au delà de cent mille louis par année. Cette somme doit être ajoutée à celle de £63,000, fournie par les contributions légales ordinaires ; ce qui donnerait de fait une somme presque aussi forte que celle prélevée dans le Haut-Canada pour l'éducation.

La première section de la seconde division nous indique 24 collèges, présentant un total de 252 professeurs et régens, et de 4089 élèves. Dans six de ces institutions, les langues mortes ne sont pas enseignées ; mais, à raison de la longueur de leurs cours d'études et du nombre de leurs élèves, j'ai cru devoir leur conserver le titre de collèges qu'elles ont pris.

Les deux plus anciens de nos établissemens, le séminaire de Québec et celui de Montréal, ne reçoivent aucun secours de l'état. Tous leurs biens proviennent principalement de donations et de fondations anciennes. Leurs bibliothèques, leurs cabinets de physique et leurs musées leur font le plus grand honneur. Une seule de ces institutions, le séminaire de Québec, possède dans ses trois divisions, c'est-à-dire, dans l'université Laval, dans le grand et dans le petit séminaire, 22,700 volumes. Ses cabinets de physique et ses musées coûtent au-delà de £5000. Sans parler de la valeur du grand et du petit séminaire, de ses résidences de Mézerets et de St. Joachim, où les professeurs et les élèves peuvent se reposer des fatigues de l'année, pendant les vacances et les jours de congé, l'Université Laval a déjà dépensé plus de vingt-quatre mille louis pour les vastes édifices qu'elle construit actuellement, et dont le coût total ne s'élèvera pas à moins de cinquante mille louis.

Le nombre des professeurs de l'université est de 12, celui des professeurs du grand séminaire, ou école de théologie, de 4, et celui du collège, de 26, quarante deux en tout. Les deux facultés qui enseignent actuellement, celle de droit et celle de médecine, ont en tout 36 élèves ; le grand séminaire en a 42, et le petit 400, ce qui fait un total de 478.

Le séminaire de St. Sulpice possède des bibliothèques qui, réunies, forment plus de 12,000 volumes. Une de ses collections de minéralogie, composée de plus de mille échantillons, a été formée et donnée par le célèbre Haüy. Des collections de minéralogie et de géologie, tellement considérables qu'elles n'ont pas encore pu être complètement classifiées, ont été recueillies par M. l'abbé Villeneuve. Ces collections et le cabinet de physique coûtent au-delà de £3000.

Le nombre des professeurs du grand séminaire ou école de théologie est de cinq, et celui des professeurs du collège est de 18, faisant en tout 23. Le grand séminaire a 60 élèves et le collège 256, en tout 306.

Le séminaire soutient en outre un grand nombre d'écoles, et fait élever à ses frais, par les Sœurs de la Charité, 129 orphelins ; les revenus que cette institution consacre annuellement à l'éducation sont de £7500, et par ce moyen 5000 enfans reçoivent une instruction chrétienne.

Le revenu des fermes de l'île de Montréal est spécialement destiné à l'établissement d'une ferme-modèle, où l'on a déjà commencé de grands travaux agricoles, qui démontreront bientôt à nos cultivateurs ce que la terre peut produire, lorsqu'elle est cultivée avec énergie et intelligence.

L'université McGill, qui vient de faire par l'incendie une perte à laquelle tous les amis de l'éducation ne manqueraient pas d'être sensibles, a cependant pu sauver presque toutes ses bibliothèques, qui consistaient en 3700 volumes. La valeur de ses édifices est d'environ £17,000. Elle a 20 professeurs et 109 élèves dans ses trois facultés, et neuf maîtres et 213 élèves dans son collège ou *High School*; ce qui lui donne en tout 29 professeurs et 322 élèves. Elle a commencé, en outre de ses classes régulières, un cours de lectures populaires qui se donnent le soir, et qui paraissent destinées à un très grand succès.

Les collèges de Nicolet, de St. Hyacinthe, de Ste. Thérèse de Blainville, de Ste. Anne la Pocatière, de l'Assomption, et de Ste. Marie de Montréal, marchent à grands pas sur les traces des deux maisons de Québec et de Montréal, comme on pourra le voir par les détails donnés sur leurs cours d'études et les autres statistiques du tableau F. Quant aux institutions de fondation plus récente, il est seulement étonnant qu'elles puissent se maintenir, vu leur grand nombre; et cependant on peut voir que leurs progrès sont considérables. Deux nouveaux collèges, qui ne sont point portés au tableau, sont en construction, l'un au Côteau du Lac, l'autre à Rimouski, et doivent être ouverts prochainement.

L'enseignement des mathématiques, dans huit de ces institutions, est aussi complet qu'il peut l'être, et comprend le calcul différentiel et intégral. Dans huit autres, il s'arrête aux sections coniques, et dans les huit qui restent il ne s'étend pas au-delà de l'algèbre et de la géométrie élémentaire.

Vingt-et-un collèges enseignent la physique et l'astronomie, quinze la chimie, dix-sept l'histoire naturelle. Des observations météorologiques se font dans quelques maisons avec régularité. Il serait à désirer qu'elles s'étendissent généralement, d'après quelque système semblable à celui qui vient d'être adopté dans le Haut-Canada. Le Dr. Smallwood, qui s'est occupé depuis longtemps de ce sujet avec succès, m'a fait des suggestions dont je ne manquerai point de profiter, aussitôt que je le pourrai, surtout, en ce qui concerne les académies et les écoles-modèles sous contrôle.

L'hébreu est enseigné à quelques élèves dans trois maisons; le grec fait partie du cours d'études dans quinze collèges, et le latin, dans dix-huit. Les éléments de ces deux dernières langues sont aussi enseignés dans plusieurs académies.

La langue anglaise et la langue française sont enseignées partout. Dans les collèges, où le français est la langue de l'enseignement, on a pris, depuis quelques années, deux moyens d'assurer le succès des élèves dans l'étude de l'anglais. Le premier consiste à enseigner quelque branche particulière au moyen de cette langue, le second, à dévouer un certain nombre de récréations par semaine exclusivement à la conversation en anglais. Les deux langues parlées dans le pays ne doivent pas être en effet étudiées comme on étudie les langues mortes; elles devraient, au contraire, être rangées partout au nombre des choses indispensables, et il serait important que les lycées et les académies, où l'anglais est la langue de l'enseignement, adoptassent pour l'étude du français la méthode que je viens d'indiquer. L'italien et l'allemand ne sont enseignés que dans les *High Schools* ou lycées de Québec et de Montréal.

Les belles-lettres sont enseignées partout; il en est de même de la géographie et de l'histoire. L'histoire du Canada et celle des Etats-Unis obtiennent, depuis quelques années, plus d'attention que par le passé.

La rhétorique fait partie du cours d'études dans dix-neuf collèges et la philosophie intellectuelle et morale, dans dix-huit.

Les beaux-arts, la musique vocale, la musique instrumentale, le dessin et l'aquarelle, sont portés sur presque tous les programmes. Le dessin linéaire, l'art de lever les plans, et l'arpentage, y figurent aussi. Il est à regretter de ne voir mentionnés nulle part l'escrime, la natation, l'équitation et les exercices gymnastiques.

Huit collèges ont un cours commercial séparé du cours classique; dans quinze autres, la tenue des livres est enseignée comme partie intégrante du cours ordinaire.

Treize de ces institutions ont commencé des cours pratiques d'agriculture et d'horticulture; et dix enseignent les élémens de la jurisprudence et du droit constitutionnel, qui font aussi partie du programme de plusieurs académies.

On donne l'enseignement religieux dans tous les collèges. Au collège (High School) de l'université McGill, et au collège de St. François, à Richmond, cet enseignement paraît être ce que l'on est convenu d'appeler "*of a non-sectarian nature.*"

Le nombre des académies de garçons ou mixtes est de 43, donnant un total de 150 instituteurs et institutrices, et de 4472 élèves. On remarque que les institutions, où les filles et les garçons sont ainsi réunis, sont presque toutes situées dans les *townships* de l'est. Les couvens enseignans et les académies de filles, formant la troisième section de la division des écoles secondaires, sont au nombre de 71 et ont 11,639 élèves.

Dans la plupart des couvens et des pensionnats de demoiselles, on enseigne aux pensionnaires et aux demi-pensionnaires, l'histoire, la géographie, l'analyse grammaticale, l'arithmétique composée, les belles-lettres, les élémens de l'astronomie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, le dessin, la peinture, la musique vocale, la musique instrumentale, et tous les ouvrages à l'aiguille qui font partie d'une éducation féminine distinguée. Le nombre des élèves qui sont ainsi formées est de 4139 pensionnaires et demi-pensionnaires.

Dans ces couvens, comme dans nos collèges, un bon nombre d'élèves catholiques et même d'élèves protestans viennent du Haut-Canada, et des provinces et des états voisins.\*

Les maisons de l'ordre canadien de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, dont plusieurs sont, comme on peut le voir, de fondation très ancienne, ont maintenu un certain degré d'instruction parmi les personnes du sexe féminin dans nos campagnes, même dans nos plus mauvais jours. C'est à la même cause que le Canadien-français doit, par conséquent, en grande partie, cette excellente éducation domestique qui brille surtout par la douceur des mœurs et l'urbanité des manières, choses qui ne sont pas les moindres élémens de la véritable civilisation.

Dans toute comparaison que l'on établit entre ce pays et les autres, on ne doit jamais perdre de vue la longue suppression de l'ordre des Jésuites, l'organisation enseignante la plus considérable qu'il y avait, lors de la conquête, et la réunion de ses biens au domaine public, le rejet par le conseil législatif, sous l'ancienne constitution, de plusieurs projets de loi sur l'instruction publique, adoptés par l'assemblée législative, enfin, l'isolement où la colonie est restée si longtems, après sa cession par la France. Les livres français, les journaux français, les seuls que l'on pouvait lire, alors que personne ne savait l'anglais, étaient rares et d'un prix très élevé. Cette circonstance a dû retarder considérablement le mouvement intellectuel dans notre pays. Le livre et le journal sont le complément de l'école, et lorsque ceux qui ont reçu quelqu'éducation n'ont que peu de chance

\* Il m'a été impossible de constater le nombre de volumes que contiennent les bibliothèques de ces établissemens; il serait considérable, si j'en juge par le fait que la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal en possède à elle seule plus de 9000.

de la développer et de la perfectionner, il n'y a pas non plus beaucoup à parier qu'ils feront les efforts voulus pour disséminer autour d'eux les connaissances, et activer les progrès de l'instruction publique.

Heureusement, nos relations plus faciles avec la France et la connaissance de plus en plus générale de la langue anglaise parmi nous ont créé et développent chaque jour un état de choses bien différent.

La législature a sagement aboli les droits sur les livres; mais il existait encore dernièrement un taux postal équivalant à une prohibition sur les revues, les brochures et les publications périodiques du continent de l'Europe. On apprendra avec plaisir que des modifications importantes viennent d'être faites dans les taux de poste entre le Canada et la France en lisant (Appendice I) la correspondance échangée entre ce département et celui des postes à ce sujet. C'est en portant dans toutes les questions qui s'élèvent la préoccupation de ce grand et suprême intérêt, l'instruction nationale, que nos législateurs réussiront à compléter et à perfectionner tout le système. C'est en ne négligeant aucune réforme suggérée, si peu importante qu'elle paraisse en elle-même, qu'ils lui donneront, d'un côté, l'élévation philosophique, de l'autre, l'utilité pratique qui sont également nécessaires à l'accomplissement des grandes destinées qui attendent notre postérité.

#### TROISIÈME PARTIE.—REMARQUES SUR LES FINANCES DU DÉPARTEMENT.

Pour toutes les améliorations que j'ai cru devoir recommander, il est évident qu'il faudra, dès que les ressources du pays le permettront, une augmentation du budget de l'instruction publique et surtout que ce budget soit déterminé et ne donne pas à espérer plus qu'il ne tient chaque année; que le surintendant puisse compter sur une somme certaine et qu'il ait cette somme entre les mains à tems, pour que les deniers attendus par les municipalités ne leur viennent pas trop tard: car là, plus que partout ailleurs, s'applique l'adage *bis dat, qui cito dat*.

L'irrégularité dans les paiemens du département qui a été causée, d'une part par les lenteurs des municipalités, de l'autre, par le vice de la législation, est un mauvais exemple à donner aux contribuables. L'état a entrepris de faire les frais de l'instruction publique, pour bien dire, de société avec les contribuables. Il ne faut pas que sa mise de fonds soit incertaine et surtout que le versement en soit différé d'un jour à l'autre.

Avant tout, dit M. Roselly de Lorgues, il faut que le budget de l'instruction publique soit suffisant et *invariable*.

Or, le mode de division adopté entre les deux sections de la province nous a conduit à un budget de l'instruction publique qui n'a ni l'une ni l'autre des qualités exigées par ce savant publiciste. Jusqu'en 1850, l'octroi législatif pour les écoles communes a été partagé dans la proportion de £29,000 pour le Bas-Canada et de £21,000 pour le Haut-Canada, et cela, en vertu de la loi qui faisait une allocation annuelle de £50,000 pour toute la province, à distribuer entre les municipalités, suivant leurs populations respectives. A cette époque, on fit une division égale, et la part du Bas-Canada fut, en conséquence, diminuée de £29,000 à £25,000, les deux populations étant alors considérées comme égales. La sienne étant moindre, en 1852, que celle du Haut-Canada, le Bas-Canada vit encore son allocation diminuée de £25,000 à £24,162 2s. 8d.

Cette diminution de l'octroi que nécessite ainsi le mouvement inégal de la population, si on ne la palliait pas par une addition annuelle au budget, aurait les conséquences les plus graves. D'abord, contre tout ordre naturel et logique, à mesure que la population augmente, parce qu'elle n'augmente pas dans une proportion aussi rapide que celle du Haut-Canada, on diminuerait les fonds destinés

à son instruction, c'est-à-dire, que les moyens seraient en raison inverse des besoins. De plus, la loi veut que les contribuables ne soient taxés que pour un montant égal à leur part afférente de l'octroi, chaque année. Diminuer l'octroi, ce serait donc inviter à se taxer pour un montant moindre ceux que l'on a déjà, au prix de tant d'efforts, décidés à se taxer pour un montant plus considérable. Un tel état de choses serait déplorable, non seulement pour le résultat pécuniaire, mais plus encore pour l'effet moral ; ce serait suivre une marche rétrograde, tandis que tout demande une action de plus en plus vigoureuse.

On a donc, chaque année, ajouté au budget total de l'instruction publique, des sommes qui ont été dans la progression de £10,000, £15,000, £25,000. De cette manière, l'allocation Haut-Canadienne était augmentée, et celle du Bas-Canada pouvait se maintenir. Mais il est arrivé deux choses. La législature vote tous les ans des sommes considérables pour les collèges les académies, et les autres institutions de ce genre et elle les vote à prendre d'abord sur les revenus variables des biens des Jésuites et sur la balance encore plus variable du fonds commun des écoles pour le Bas-Canada, formée de sommes non réclamées par les municipalités récalcitrantes ou retardataires. Cette balance a de plus été chargée des salaires des inspecteurs, de l'aide aux bibliothèques de paroisse, de l'aide à la construction de maisons d'école, en un mot, de toutes les dépenses accessoires que l'on ne savait à même quels fonds défrayer. Elle diminue, d'ailleurs, chaque année, et par le progrès que fait le système, la loi étant en opération presque partout, et parce que l'on a jugé à propos, afin de ne point décourager ceux qui, après bien des efforts, étaient parvenus à prélever la cotisation ou la contribution volontaire arriérées, dans une municipalité jusque-là rebelle, de payer aux commissaires la part d'octroi qu'ils réclamaient sous de telles circonstances.

De tout cela, naissent des complications auxquelles on peut bien remédier, en augmentant la somme additionnelle et en ne tenant pas compte de cette augmentation dans l'appportionnement de l'octroi ; mais c'est toujours là une situation fautive dont on doit tâcher de sortir aussi promptement que possible.

Pour cela, la somme destinée à être distribuée aux municipalités du Bas-Canada devrait former une allocation invariable et celle du Haut-Canada consister en une somme égale, plus une somme proportionnelle à l'excédant de la population. Ainsi, si l'on fixait l'allocation permanente du Bas-Canada à £30,000, lorsque le Haut-Canada aurait un excédant de population d'un tiers, il retirerait £40,000, sans que le budget du Bas-Canada fut diminué.

A côté de ce budget, qui serait celui des municipalités, le surintendant devrait avoir le sien, destiné à pourvoir à divers objets qui ne devraient pas être laissés à l'initiative des municipalités. Il cesserait alors d'être ce que M. Crémazie appelle une machine à recevoir des rapports. Il aurait à sa disposition une somme certaine avec laquelle il pourrait donner lui-même une impulsion puissante à toute l'instruction publique.

Le gouvernement pourrait profiter de cette allocation permanente, pour distribuer aux collèges et aux académies les sommes qu'on leur vote annuellement. Le mode actuel excite, à tort ou à raison, des récriminations violentes, et la législature, de quel qu'esprit de justice qu'elle soit animée, aura toujours beaucoup de peine à faire cette distribution par un vote annuel et détaillé, sans causer des plaintes nombreuses.

“ Sans vouloir déprécier, dit M. l'inspecteur Parmelee, toute l'importance des hautes écoles et des académies, ni révoquer en doute l'utilité des allocations qui leur ont été faites, dans la dernière session du parlement, je ne puis cacher l'opinion que j'entretiens. Je crois que l'allocation qui leur est votée produirait une plus grande somme de bien, si elle était réunie au fonds commun des écoles. Je pense qu'une académie, convenablement dotée dans chaque

“ comté et bien dirigée, répondrait à tous les besoins. On verra par les tableaux statistiques, que la municipalité de Shefford reçoit un plus fort octroi du gouvernement pour une académie, où il n’y avait, l’été dernier, que 12 élèves, que pour 18 écoles primaires instruisant 407 enfans. Il en est de même à Farnham, dont l’académie n’a que 28 élèves, tandis que ses écoles primaires en ont 292; à Granby, dont l’académie a 22 élèves et dont les écoles primaires en ont 337; à Dunham, dont l’académie n’a que 83 élèves, tandis que ses écoles primaires en ont 533.”

Ces résultats n’ont rien qui doive étonner; et la législature parerait à tous ces inconvéniens et aussi aux embarras financiers que peuvent amener les votes faits à même la balance du fonds commun des écoles, en rejetant l’apportionnement du budget des écoles secondaires sur le département de l’instruction publique et sur l’exécutif, qui en rendraient compte.

Il faudrait que l’allocation annuelle à être distribuée aux municipalités fût payée au surintendant par parties égales, semestriellement ou trimestriellement; ce qui cadrerait mieux avec l’intention du gouvernement de faire rendre compte à tous les départemens, à chaque semestre et même à chaque quartier.

La loi actuelle veut que les fonds ne soient avancés au surintendant par le receveur général qu’à fur et à mesure que les bureaux des commissaires ont rempli leurs obligations et mis le département en demeure de leur payer leur part de l’octroi. Jusqu’à ce jour, on a astreint le département à présenter une liste des municipalités qui ont fait rapport pour base du montant qu’il demande. Comme il est impossible de faire une demande chaque semaine, il faut attendre que l’on ait reçu un certain nombre de rapports; ce qui prend plus de six semaines, après l’expiration de chaque semestre, pour une première demande. Le temps d’envoyer la liste au gouvernement et de recevoir le *warrant* prend, au moins, deux autres semaines. Quelquefois le manque de *quorum*, par l’absence toujours fréquente de quelques uns des ministres que les affaires publiques appellent sur divers points de la Province, cause un retard de quatre semaines et davantage.

L’ordre de paiement, une fois regu, le tems de préparer les traites pour 200 ou 250 municipalités prend encore cinq ou six jours; et les traites ne sauraient être préparées d’avance, car la liste soumise au bureau de l’inspecteur général pourrait être modifiée.

Il s’écoule donc toujours deux mois, quelques fois davantage, avant que les municipalités, même les plus diligentes, puissent recevoir leur part de l’octroi. Ce sont deux mois de gêne et d’anxiété pour les instituteurs; mais quant aux municipalités retardataires, leurs instituteurs voient quelque fois échoir un second semestre, avant d’avoir été payés du premier. De plus ces délais qui sont connus servent de prétexte à plusieurs secrétaires-trésoriers, qui retiennent par devers eux les salaires des instituteurs, après les avoir touchés.

Dire les mécontentemens et les difficultés qu’amène en foule un tel résultat serait superflu; une grande partie de la correspondance si onéreuse de ce département a pour objet de le défendre auprès des intéressés des accusations de négligence et même de malversation qu’ils ne peuvent s’empêcher de porter.

Si le surintendant recevait la moitié de l’octroi à chaque semestre, il lui serait facile de payer, à mesure que les rapports lui arrivent; et, si un tel système n’est pas adopté, l’obligation de rendre compte, tous les trois mois, sera un surcroit de travail inutile pour le bureau. Il va sans dire que, dans ce projet, les balances restant entre les mains du surintendant, à chaque quartier, devraient être placées à intérêt au profit de la caisse de l’instruction publique.

Le vote d’une somme additionnelle pour tous les objets que j’ai mentionnés pourrait, je crois, se faire au moyen des ressources même dont on dispose aujourd’hui et d’un supplément dont on donnerait l’équivalent au Haut-Canada pour ses

hautes écoles et pour toutes les améliorations d'un ordre élevé, que l'on sent la nécessité d'introduire dans l'enseignement secondaire de cette section de la province, si bien pourvue d'ailleurs en tout ce qui concerne l'enseignement primaire.

Chaque section de la province a un intérêt direct dans les progrès que fait l'éducation dans l'autre section. Cet intérêt n'est pas seulement d'un ordre moral, il pourrait très facilement se calculer au point de vue financier et utilitaire.

Les grandes entreprises matérielles dans lesquelles notre gouvernement s'est engagé ont, pour condition indispensable de succès, d'unir l'activité industrielle et commerciale de toutes les sections du pays : cette activité elle-même est subordonnée à la diffusion des connaissances utiles, aux progrès de l'instruction primaire.

La loi qui voudrait que toutes choses fussent également et minutieusement réparties, deniers par deniers, items par items, sans égard à la diversité des besoins qu'éprouvent les deux sections de la province, serait une loi jalouse et injuste, sous une trompeuse apparence d'égalité. La nature a voulu que toute union ferme et solide fut précisément basée sur la différence des besoins et des aptitudes; et la providence veut sans doute que les deux belles et fortes populations du Haut-Canada et du Bas-Canada se complètent l'une par l'autre, et s'appuient l'une sur l'autre pour marcher dans une voie de progrès, de perfectionnement et de prospérité dont le seul début, même à côté du développement gigantesque de nos voisins, fixe aujourd'hui si fortement l'attention de l'Europe.

La question de l'instruction publique paraît entrer dans une nouvelle phase dans le Haut-Canada comme chez nous, quoiqu'à un autre point de vue, et le surintendant qui s'est déjà fait une des plus belles réputations de ce continent, sent cependant combien il est important de couronner son œuvre par le développement des hautes sciences et des lettres, de la revêtir, par la culture des beaux arts, de tous les ornements dont elle est susceptible. Tous ses efforts tendent aujourd'hui à élever le caractère des écoles secondaires (*Grammar Schools*) dont la direction vient de lui être confiée, et à introduire partout le goût des lettres et des arts. Il ne veut pas se fier uniquement, pour la réputation de son pays, sur l'impulsion fortement utilitaire donnée à l'instruction primaire. Il sent que les lettres, les arts et une philosophie religieuse sont indispensables pour donner aux mœurs cette douceur et ce poli qu'une éducation pratique n'atteint pas toujours. Il partage les vues d'un prélat distingué de l'église anglicane qui disait dernièrement : " Il faut quelque chose de plus pour rendre une nation vraiment grande et un peuple vraiment heureux, que des coffres remplis d'argent et une population au fait de tout. Un poète ancien aurait dit : *Quid leges sinè moribus vanè proficiunt?*" \* Il ne voudrait pas que le voyageur dit un jour de son pays : " Les peuples comme les Phéniciens Tyr, Sidon, Carthage, sociétés de commerce, exploitant la terre à leur profit et ne mesurant la grandeur de leurs entreprises qu'à l'utilité matérielle et actuelle du résultat, je suis pour eux comme le Dante : je regarde et je passe !"

" *Non ragonar di lor ma guarda è passa.*"

" N'en parlons pas. Ils ont été riches et prospères ; voila tout. Ils n'ont travaillé que pour le tems, l'avenir n'a pas à s'en occuper. *Receperunt mercedem.*" †

Des besoins d'un autre genre se font sentir chez nous, et ceux, qui, dans chaque section de la Province, admettent l'urgence de ces besoins divers, devraient se coaliser pour obtenir les secours nécessaires du trésor provincial, si libéralement ouvert pour les institutions judiciaires et les travaux publics, depuis tant d'années.

Nous, dans le Bas-Canada, nous avons peut-être un peu commencé par le

\* Bishop Fulford's Lecture to the Mechanics Institute, Montreal.

† Lamartine, voyage en Orient.



faite de l'édifice ; pour mal assuré qu'il est, il ne faut certes pas le laisser s'écrouler ; mais, au contraire, en l'étayant de notre mieux, travailler surtout à lui donner une base large et solide.

CONCLUSION.

Je résume, en peu de mots, quelques unes des choses à faire, les plus essentielles, comme déduction pratique de ce rapport. Je crois donc que l'on devrait :

1o. Assurer un budget invariable, quant à son *minimum*, à l'instruction publique dans le Bas-Canada.

2o. Former un fonds différent de celui destiné à être partagé entre les bureaux de commissaires d'école, lequel fond serait à la disposition du surintendant pour être réparti avec l'approbation de l'exécutif, en faveur des objets suivans :

1. allocations ordinaires en faveur des collèges ; 2. établissement d'*académies* ou écoles secondaires transitoires ; 3. établissement d'écoles normales ; 4. formation de bourses pour les élèves pauvres de ces écoles ; 5. formation de bourses, dans les collèges, pour les enfans pauvres des écoles secondaires que les inspecteurs désigneront de tems à autre, parmi les élèves des écoles primaires ; 6. primes graduées, annuelles et progressives, en faveur des instituteurs ; 7. formation d'un fonds de pension pour les instituteurs âgés et infirmes ; 8. publication du "Journal de l'instruction publique;" 9. achat de cartes, globes et autres objets, et de livres à être donnés en prix ; 10. formation de bibliothèques de paroisses ; 11. aide pour la construction de maisons d'écoles ; 12. allocations spéciales aux municipalités dont la part d'octroi est trop petite ; 13. poursuites du département contre les officiers récalcitrans ; 14. formation d'une bibliothèque du département.

3o. Donner au surintendant le droit : 1. de destituer les instituteurs et les institutrices incapables, négligens ou immoraux ; 2. de retenir sur la part de l'octroi de chaque municipalité, une part de la somme afférente pour l'établissement d'une école-modèle ; 3. de répartir sur les autres arrondissemens d'une municipalité la part de celui qui n'aura rien ou presque rien contribué au fonds commun ; 4. de régler exclusivement le choix des livres pour toutes les écoles sous contrôle.

4o. Donner au gouverneur en conseil : le droit, sur la recommandation du surintendant, 1. de faire tous les réglemens nécessaires pour l'établissement et la régie des écoles normales ; 2. de fixer le *minimum* de salaire des instituteurs et des institutrices ; 3. de confisquer la part d'octroi de toute municipalité récalcitrante, et de la réunir aux sommes appropriées pour d'autres objets ; 4. de faire tous les réglemens nécessaires pour la régie intérieure des écoles, la conduite des divers officiers chargés de l'exécution de la loi, et, en général, pour tous les cas non prévus par la loi ; tous ces pouvoirs devant être partagés, dès qu'il sera constitué, par le conseil de l'instruction publique dont mon prédécesseur a déjà recommandé l'établissement.

5o. Donner aux municipalités le droit de se cotiser pour un montant plus élevé que leur part de l'octroi ; obliger les institutrices à se qualifier comme les instituteurs ; rendre exécutoires les décisions du surintendant sur les appels portés devant lui, et imposer de fortes amendes pour toutes les infractions aux réglemens approuvés par le gouverneur en conseil.

6o. Statuer sur la qualification pécuniaire des commissaires d'école, exempter les syndics dissidens de l'assermentation de leurs certificats, ou bien astreindre à cette formalité tous les commissaires, élever la rétribution des secrétaires-trésoriers et mieux définir leurs devoirs et remédier à d'autres clauses obscures et insuffisantes des lois actuelles.

7o. Exiger des commissaires d'école qu'ils lisent et écrivent leur serment d'office et donner au surintendant le pouvoir de les remplacer par d'autres plus

habiles, quand ils ne le pourront faire, et qu'il croira prudent de ne pas ratifier l'élection pour ce motif, et fixer un tems après lequel la même condition sera attachée à toute nomination ou élection pour un emploi quelconque dans cette province.

Je suis loin de m'attribuer le mérite de la plupart des suggestions qui précèdent : j'ai indiqué, autant que j'ai pu, les sources où je les ai puisées ; quelques unes même ont été si souvent répétées qu'elles ont pu paraître fastidieuses ; mais c'était mon devoir d'exprimer franchement mon opinion sur chacune d'elles. Je les ai résumées de mon mieux, avec un eclectisme, sinon heureux, du moins consciencieux, et j'ai hasardé celles qui ont quelque chose de neuf avec un courage que je n'aurais peut-être pas eu, vû mon peu d'expérience dans le département, si ces matières n'avaient déjà attiré mon attention dans d'autres circonstances.

Je suis loin de m'imaginer que tout ce que j'ai recommandé doive ou puisse se faire de suite ; j'y appelle seulement l'attention du gouvernement, de la législature et de tous les amis de l'éducation.

Je n'ai pas besoin de stimuler le zèle des uns ni des autres : la cause de l'éducation populaire est une de celles qui se défendent elles-mêmes.

Si le peuple du Bas-Canada avait besoin d'exemples pour s'encourager à marcher dans la voie où il est entré résolument, sous la conduite de mon prédécesseur, il n'en manque pas autour de lui.

Le Haut-Canada s'est cotisé, en 1855, pour l'éducation, indépendamment de l'octroi législatif, au montant de £220,000, il a payé en salaires seulement aux instituteurs de ses écoles-modèles et de ses écoles élémentaires, £140,000, il possède une école normale qui a déjà formé plus de 700 élèves, munis de diplômes, 3,300 écoles primaires, ayant 214,000 élèves, et 260 bibliothèques de paroisse ayant 118,000 volumes.

La Nouvelle-Ecosse, petite province comparée au Bas-Canada, et dont la population, en 1851, n'était que de 276,117, âmes, en 1853, avait déjà 33,324 enfans fréquentant les écoles en été, et 31,901, en hiver, sur 46,869 en âge d'y aller ; et le surintendant distribuait 12,541 livres d'école et 893 cartes géographiques. Elle possède aujourd'hui une école normale et un journal d'éducation.

Le Nouveau-Brunswick, avec une population de 193,800 âmes, avait, en 1853 24,127 enfans fréquentant 774 écoles et marche à grands pas dans une voie de progrès. Quant aux Etats de la Nouvelle-Angleterre, c'est d'eux surtout que le Haut-Canada a reçu l'impulsion.

De tels exemples ne sauraient être perdus pour un peuple chez qui l'émulation pour les grandes choses est toujours si puissante. Le progrès considérable déjà fait, le zèle du clergé et d'un grand nombre de citoyens influens, l'esprit de jour en jour meilleur des populations rurales, les grandes réformes sociales que la religion et le patriotisme nous ont fait opérer depuis quelques années, sont autant de garanties de succès, surtout, si tous ceux qui partagent avec moi la terrible responsabilité qui m'est échue, et si moi-même, nous voulons consacrer à notre tâche tous nos instans et toutes les forces que la Divine Providence daignera nous accorder.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'éducation

pour le Bas-Canada.

## LISTE DES DOCUMENTS FORMANT L'APPENDICE.

A. Grand tableau synoptique donnant un résumé de toutes les statistiques recueillies par les inspecteurs d'écoles pour l'année 1855.

B. Petit tableau synoptique indiquant le nombre et la proportion des enfans fréquentant toutes les institutions d'éducation, dans chaque district judiciaire et dans chaque district d'inspection.

C. Tableau détaillé montrant le nombre des enfans fréquentant les écoles dans chaque municipalité, en regard du chiffre de la population, et indiquant si la loi fonctionne au moyen de contributions volontaires, de cotisations ou de certificats de pauvreté.

D. Tableau détaillé de l'apportionnement de l'octroi à chaque municipalité.

E. Statistique des écoles catholiques de la cité de Montréal.\*

F. Tableaux synoptiques des statistiques recueillies sur les écoles supérieures et sur les écoles secondaires.

G. Tableau des livres d'école en usage. †

H. Tableau des districts d'inspection, indiquant leur étendue et leur importance, avec les salaires des inspecteurs en regard.

I. Correspondance entre le département de l'Instruction publique et le département des Postes, au sujet des relations postales entre le Canada et la France.

J. Copies et extraits des rapports des inspecteurs d'école.

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'éducation.

---

\* On trouvera, dans le rapport de M. Bruce, un tableau statistique des écoles protestantes de Montréal ; et dans les rapports de MM. Bardy et Plees des statistiques des écoles catholiques et protestantes de Québec. Le rapport de M. Valade contient aussi des informations sur les écoles catholiques de Montréal.

† Vingt municipalités n'ont fait aucun rapport des livres en usage ; plus de cent ont fait des rapports très incomplets.

APPENDICE A.

Grand Tableau Synoptique, donnant un résumé de toutes les statistiques

NOMS DES INSPECTEURS.	Grand Tableau Synoptique, donnant un résumé de toutes les statistiques																										
	Nombre de municipalités.	Nombre d'arrondissements.	Nombre de maisons d'école.	Nombre d'écoles en opération sous contrôle des Commissaires.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles modèles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles dissidentes.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles supérieures de filles.	Nombre d'élèves.	Nombre d'académies.	Nombre d'élèves.	Nombre de collèges.	Nombre d'élèves.	Nombre de couvens enseignant.	Nombre d'élèves.	Nombre d'écoles indépendantes.	Nombre d'élèves.	Grand total des institutions d'éducation de tout genre.							
<b>DISTRICT DE GASPE.</b>																											
J. B. F. Painchaud.....	1	8	5	3	3	123																					
Jos. Mengher.....	20	65	40	31	31	1217																					
J. G. Lestrange.....	1	3	3	1	1	48																					
<b>Total.....</b>	<b>22</b>	<b>76</b>	<b>48</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>1388</b>																					
<b>DISTRICTS DE QUEBEC ET DE KAMOURASKA.</b>																											
P. M. Bardy.....	34	128	98	124	118	6607	5	510	3	78	5	510	3	227	1	320	7	1902	78	2980							
Jean Crépaud.....	18	111	39	128	113	5496	4	107			10	275		1	58					15							
P. F. Bélard.....	29	258	74	214	201	7217	6	253			7	345	1	12	1	250	2	314	3	74							
Rév. R. G. Pless.....	1	5	1	35	17	784	8	356			3	94								222							
G. Tanguay.....	26	152	56	150	136	5373	10	626			5	204							4	222							
C. Cimon.....	10	35	30	33	33	1183								1	149	1	80			2							
John Hume.....	16	47	37	31	31	1335										1	65			42							
Isidore Morin.....	5	15	7	15	15	342				3	127								3	30							
<b>Total.....</b>	<b>139</b>	<b>751</b>	<b>342</b>	<b>730</b>	<b>664</b>	<b>28327</b>	<b>33</b>	<b>1852</b>	<b>6</b>	<b>205</b>	<b>30</b>	<b>1492</b>	<b>7</b>	<b>413</b>	<b>4</b>	<b>784</b>	<b>11</b>	<b>2361</b>	<b>95</b>	<b>3512</b>							
<b>DIST. DE MONTREAL ET D'OTTAWA.</b>																											
J. N. A. Archambault.....	24	112	90	120	99	4586	10	602	4	124	5	327	3	510	2	270	7	1214	1	90							
John Bruce.....	15	151	142	202	147	7131	23	961	7		18	923	6	882	1	257			42	115							
M. Lanctot.....	19	133	143	141	133	6991	10	578	13	493	4	455							3	295							
F. X. Valade.....	40	116	60	116	81	2871	10	510	15	529	5	280	3	1145	3	460	11	2575	16	1760							
J. J. Roney.....	23	90	63	86	82	2412					3	70							10	192							
C. Germain.....	39	104	86	114	100	4062		724	4	130	1	56			3	447	8	581	3	124							
A. D. Dorval.....	34	130	120	134	132	5780	5	341	5	147	3	233	1	78	3	277	7	781	1	18							
A. P. L. Consigny.....	22	135	121	127	124	5576	2	134			1	50			2	460	2	240	1	30							
<b>Total.....</b>	<b>216</b>	<b>971</b>	<b>842</b>	<b>1040</b>	<b>898</b>	<b>39418</b>	<b>60</b>	<b>3848</b>	<b>51</b>	<b>1493</b>	<b>37</b>	<b>2324</b>	<b>17</b>	<b>2734</b>	<b>14</b>	<b>2171</b>	<b>39</b>	<b>581</b>	<b>77</b>	<b>3509</b>							
<b>DIS. DES TROIS-RIVIERES.</b>																											
G. A. Bourgeois.....	9	37	25	35	34	1260					1	40															
B. Maurault.....	16	98	58	95	85	3636				4	343																
P. Hubert.....	21	111	65	100	97	4211				3	133																
<b>Total.....</b>	<b>46</b>	<b>246</b>	<b>148</b>	<b>230</b>	<b>216</b>	<b>9107</b>	<b>7</b>	<b>476</b>			<b>7</b>	<b>416</b>	<b>1</b>	<b>50</b>	<b>1</b>	<b>290</b>	<b>2</b>	<b>328</b>	<b>4</b>	<b>77</b>							
<b>DIST. DE ST. FRANCOIS.</b>																											
R. Parmelee.....	22	265	225	192	212	4289	40	1500	15	422			10	193													
M. Child.....	25	257	240	245	245	8133	3	319			4	116	5	366	2	80				7							
<b>Total.....</b>	<b>47</b>	<b>522</b>	<b>465</b>	<b>437</b>	<b>457</b>	<b>12422</b>	<b>43</b>	<b>1819</b>	<b>15</b>	<b>422</b>	<b>4</b>	<b>116</b>	<b>15</b>	<b>559</b>	<b>2</b>	<b>80</b>			<b>7</b>	<b>172</b>							

RÉCAPITULATION.

District de Gaspé.....	22	76	48	35	35	1388					1	46															
Districts de Québec et de Kamouraska.....	139	751	342	730	664	28307	33	1852	6	205	30	1492	7	413	4	784	11	2361	95	3512							
Districts de Montréal et d'Ottawa.....	216	971	842	1040	898	39418	60	3848	51	1493	37	2324	17	2734	14	2171	39	581	77	3509							
Dist. des Trois-Rivières.....	46	246	148	230	216	9107	7	476			7	416	1	50	1	290	2	328	4	77							
District de St. François.....	47	522	465	437	457	12422	43	1819	15	422	4	116	15	559	2	80			7	172							
<b>Grand Total.....</b>	<b>470</b>	<b>2506</b>	<b>1845</b>	<b>2472</b>	<b>2270</b>	<b>90732</b>	<b>152</b>	<b>7095</b>	<b>73</b>	<b>2166</b>	<b>78</b>	<b>4348</b>	<b>40</b>	<b>3756</b>	<b>21</b>	<b>3325</b>	<b>52</b>	<b>8530</b>	<b>183</b>	<b>7270</b>							

recueillies par les Inspecteurs d'école, pour l'année 1855.

Nombre total d'élèves fréquentant toutes les espèces d'institutions d'éducation.	Nombre d'élèves lisant depuis A B C jusqu'à lecture courante.	Nombre d'élèves sachant lecture courante.	Nombre d'élèves lisant bien.	Nombre d'élèves écrivant.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique composée.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'orthographe.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Elèves apprenant la grammaire anglaise.	Elèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse et la grammaire raisonnée.	Apprenant le style épistolaire.	Apprenant l'horticulture ou l'agriculture.	Apprenant les mathématiques.	Apprenant le mesurage.	Apprenant le dessin linéaire.	Apprenant la musique vocale.	Apprenant la musique instrumentale.										
169	133	36	.....	22	14	10	.....	10	.....	10	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
1217	377	222	.....	694	206	96	.....	2	.....	26	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
48	34	14	.....	20	14	.....	.....	24	.....	14	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
1434	544	272	214	756	234	106	36	28	26	41	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
13203	3845	3572	5993	6500	3600	1800	350	2420	348	215	2850	458	100	69	50	36	250	310	.....	.....									
5949	1361	1081	2918	3653	1796	1345	97	1731	586	113	1731	2369	219	56	72	57	90	23	.....	.....									
8465	2369	2101	3089	3169	1702	939	67	1169	752	134	1392	1169	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
1654	297	422	747	1147	1197	698	67	1067	849	184	312	791	231	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
6592	2305	1908	2104	3661	1343	1053	41	2759	572	240	1600	1009	466	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
1290	622	206	323	866	241	185	.....	252	94	.....	415	252	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
1492	351	531	600	677	299	230	.....	.....	55	106	116	223	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
391	30	162	181	132	61	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
39016	11180	10643	15955	19805	10230	6270	555	9398	3256	997	8934	6170	1110	56	304	153	340	817	454	.....									
7662	1207	2093	3437	3601	1696	1047	152	322	630	268	1307	159	40	15	15	40	110	80	50	.....									
11269	2300	2375	3968	4703	3190	2860	325	2295	2733	2946	519	2295	1366	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
7795	905	5323	1567	2453	1825	870	67	1340	830	294	1317	627	111	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
10078	2839	4281	2976	3560	3350	1605	295	4563	1440	1575	2993	1243	530	10	201	201	340	1210	225	.....									
2795	1312	2688	1000	1400	536	564	104	600	368	602	145	747	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
6124	1867	2064	2103	2820	1422	1022	123	1107	951	328	1808	932	259	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
7632	1632	1736	3520	3007	1352	1022	150	948	1016	348	1585	890	99	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
6400	1536	324	1928	2462	1653	1042	37	1643	1884	42	1676	914	185	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
59873	13593	21764	20589	25006	14944	10102	1253	12829	9852	6403	11320	7857	2590	143	413	605	899	3718	527	.....									
1300	694	306	300	339	208	42	.....	.....	46	6	156	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
4778	1352	1675	1428	1437	562	472	31	592	553	39	948	661	57	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
4666	1311	1169	2210	2097	1057	804	122	733	761	257	1244	880	261	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
10744	3557	3050	8938	8873	2217	1318	153	1325	1360	302	2348	1541	330	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....									
6576	2074	2361	2921	2313	1043																								

Grand Tableau Synoptique, &c.—(Continué.)

NOMS DES INSPECTEURS.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire.	Nombre d'instituteurs diplômés.	Nombre d'instituteurs non diplômés.		Nombre d'instituteurs laïques sans contrôle.	Nombre d'institutrices diplômées.		Nombre d'institutrices non diplômées.	Nombre total des institutrices laïques sans contrôle.	Moyenne des salaires des instituteurs.	Moyenne des salaires des institutrices.		Moyenne de l'âge des instituteurs et institutrices.	Nombre de bibliothèques publiques.	Nombre de volumes.	Montant fourni par les contribuables.			Montant de l'octroi pour écoles primaires.			
			£	s.		d.	£				s.	d.				£	s.	d.	£	s.	d.	
<b>DISTRICT DE GASPE.</b>																						
J. B. P. Painchaud,.....	2	1	16	16		6	0	0	40 @	25	22 @ 40	22 @ 40				150 0 0				75 11 0		
Jos. Mengher,.....				2							25	36 20 18				1436 9 8				645 19 6		
J. G. Lesperance,.....											25	15 14 23				40 0 0				33 12 8		
<b>Total,.....</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>22</b>		<b>6</b>	<b>6</b>									<b>1626 9 8</b>				<b>757 3 2</b>		
<b>DISTRICTS DE QUEBEC ET DE KAMOURASKA.</b>																						
P. M. Bardy,.....	1343	34	23	57	4	71	75	156 @ 25	60 @ 18	30 @ 40						5939 1 9				2492 17 6		
Jean Crépeault,.....	736	15	4	19	2	103	105	60 35 25	20 60							1625 4 0				1280 14 2		
P. F. Béland,.....	1064	19	11	30	125	43	182	90 25 30	16 40							3075 16 4				2020 1 2		
Rév. R. G. Plees,.....	382	6	10	16	2	35	37									9500				211 1 6		
G. Tanguay,.....	580	18	16	34		112	112	75 27 30	15 15 40	11	6000					4260 5 6				1644 2 7		
C. Cimon,.....		16	1	17	1	15	16	50 35 25	20 60							788 5 4				525 14 2		
John Hume,.....	23		19	19		17	17	40 20 15	35 20 60							770 17 5				585 13 6		
Isidore Morin,.....			2	2		13	13	60 25 40	18 28 40							308 0 0				172 5 0		
<b>Total,.....</b>	<b>4128</b>	<b>108</b>	<b>86</b>	<b>194</b>	<b>134</b>	<b>414</b>	<b>657</b>						<b>16</b>	<b>16275</b>	<b>18767 9 9</b>	<b>8902 9 7</b>						
<b>DIST. DE MONTREAL ET DE L'OTTAWA.</b>																						
J. N. A. Archambault,...	1374	31	3	34	75	1	70	100 @ 37-10	40 @ 24	19 @ 30	8	3510	4004 6 9			2137 3 8						
John Bruce,.....	3701	44	71	115	4	87	61	103 30 43	25 19 30	7	150	3588 4 7				1271 2 6						
M. Lanctôt,.....	812	45	2	49	5	81	86	68 35 30	19 19 30	6	1030	4017 0 0				2047 3 8						
F. X. Valade,.....	1230	39	79	118		133	139	100 30 60	20 25 40	22	18550	3860 13 4				1788 7 8						
J. J. Roney,.....	147	5	50	55		31	31	40				750	1412 0 0			808 10 4						
C. Gernain,.....	1247	25	18	43		87	87	65 20 45	15 17 59	7	1910	2257 17 8				1619 0 7						
A. D. Dorval,.....	926	53	17	70	5	73	83	70 20 34	14 18 60	8	1700	5936 12 8				2235 2 8						
A. P. L. Consigny,.....	936	26	4	30		91	91	72 25 60	18				2842 15 4			1565 2 10						
<b>Total,.....</b>	<b>10423</b>	<b>268</b>	<b>274</b>	<b>544</b>	<b>89</b>	<b>564</b>	<b>653</b>					<b>54</b>	<b>25600</b>	<b>27969 10 4</b>	<b>13471 13 6</b>							
<b>TROIS-RIVIERES.</b>																						
G. A. Bourgeois,.....	29	2	3	5		31	31	37 @ 30	30 @ 10	10 @ 22						970 14 3				345 5 8		
B. Mauraull,.....	446	9	3	12	63	13	81	60 20 25	15 17 60	2	400	1894 6 9				1210 1 0						
P. Hubert,.....	476	19	10	29	1	86	87	85 21 65	10 68 16		5328	2023 19 0				1441 0 8						
<b>Total,.....</b>	<b>951</b>	<b>30</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>69</b>	<b>130</b>	<b>199</b>					<b>18</b>	<b>5728</b>	<b>4689 0 0</b>	<b>2997 13 1</b>							
<b>DIST. DE ST. FRANCOIS.</b>																						
R. Farnellec,.....	16	21	7	28	151	43	194	40 @	25 @	20 @ 31	2		3510 14 8			1635 8 0						
M. Child,.....		45		45	203		203	70 50	40 25				5721 13 4			1230 3 10						
<b>Total,.....</b>	<b>16</b>	<b>66</b>	<b>7</b>	<b>73</b>	<b>354</b>	<b>43</b>	<b>397</b>					<b>2</b>		<b>9232 8 0</b>	<b>2865 11 10</b>							

RÉCAPITULATION.—(Continué.)

District de Gaspé,.....	2	1	19	22	.....	6	6									1626 9 8				757 3 2		
Districts de Québec et de Kamouraska,.....	4128	108	86	194	134	414	657						16	16275	18767 9 9	8902 9 7						
Districts de Montréal et d'Ottawa,.....	10423	268	274	544	89	564	653						54	25600	27969 10 4	13471 13 6						
Dist. des Trois-Rivières,.....	951	30	16	46	69	130	199						18	5728	4689 0 0	2997 13 1						
District de St. François,.....	16	66	7	73	354	43	397						2		9232 8 0	2865 11 10						
<b>Grand Total,.....</b>	<b>15520</b>	<b>473</b>	<b>402</b>	<b>879</b>	<b>646</b>	<b>1157</b>	<b>1812</b>						<b>90</b>	<b>47003</b>	<b>62234 17 9</b>	<b>29994 11 2</b>						

## APPENDICE B.

Petit Tableau Synoptique, montrant la proportion des enfans fréquentant les écoles sur ceux en âge de les fréquenter et sur la population totale.

District d'inspection dans chaque district judiciaire.	Chiffre de la population, d'après le recensement de 1852.	Nombre approximatif d'enfans de cinq à seize ans.	Nombre d'enfans fréquentant les écoles.	Proportion des enfans fréquentant les écoles, sur la population totale du recensement de 1852.	Proportion de ceux qui fréquentent les écoles, sur le chiffre approximatif des enfans de cinq à seize ans.
<b>GASPÉ.</b>					
Painchaud, .....	2202	600	169	7	28
Meagher, .....	18570	2312	1217	6	52
Lespérance, .....	966	269	48	4	18
Total, .....	21738	3181	1434	6	45
<b>KAMOURASKA.</b>					
Tanguay, .....	46638	13136	6592	14	50
<b>QUÉBEC.</b>					
Bardy, .....	80673	20755	13203	16	64
Plees, .....	9118	2657	1634	17	61
Béland, .....	53135	15385	8465	15	53
Crépault, .....	36729	8805	5949	16	68
Hume, .....	16085	3699	1492	9	38
Cimon, .....	13012	4172	1290	9	31
Morin, .....	4951	1132	391	7	34
Total, .....	218703	56805	32424	15	59
<b>TROIS-RIVIÈRES.</b>					
Bourgeois, .....	9305	3605	1300	13	36
Hubert, .....	41181	10861	4666	11	43
Maurault, .....	34650	9357	4778	13	51
Total, .....	85136	23823	10744	12	45
<b>ST. FRANCOIS.</b>					
Parmelee, .....	43632	12006	6576	12	55
Child, .....	36848	11116	9034	25	90
Total, .....	79480	23122	15610	19	68
<b>MONTRÉAL.</b>					
Valade, .....	82559	20012	10076	12	51
Bruce, .....	48530	13906	11269	26	81
Archambault, .....	60889	16667	7662	12	46
Dorval, .....	64458	16949	7662	12	45
Lanctot, .....	55785	16386	7795	13	48
Germain, .....	46210	13398	6124	11	46
Consigny, .....	50889	13853	6490	13	47
Total, .....	409320	111171	57078	14	51
<b>OTTAWA.</b>					
Roney, .....	23164	6784	2795	14	41
Grand Total, .....	884179	238022	126677	14	53

N. B.—Une grande partie du district d'inspection de M. Bourgeois est prise sur le district de St. François.

Le chiffre total de la population paraît moindre que celui donné par le recensement, parce que certains endroits ne sont compris dans aucune municipalité scolaire.

APPENDICE C.

TABLEAU de chaque district d'inspection, montrant le nombre des enfans assistant à l'école dans chaque municipalité, en regard du chiffre de la population, les municipalités où la cotisation est forcée, celles où elle est volontaire, et celles où il y a certificat de pauvreté.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisa- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisa- on forcée.
<b>G. A. BOURGEOIS.</b>							
Upton.....	1689		132				1
Grantham.....	1924		253				1
Wickham.....	574		79				1
Acton.....	425		78				1
Aston.....	212		97				1
Bulstrode et Warwick.....	950		124				1
St. Christophe.....	918		133		1		
St. Norbert.....	1200		142				1
Stanfold.....	1418		212				1
		9305		1300			
<b>P. HUBERT.</b>							
Banlieue des Trois-Rivières.....	1107		88				1
Dumontier.....	2632		261				1
Fief St. Maurice.....	912		98		1		
Gatineau.....	1490		117				1
Maskinongé.....	3881		376				1
Pointe du Lac.....	1602		226				1
Rivière du Loup.....	3048		308				1
St. Didace.....	639		98				1
St. Paulin.....	767		129				1
St. Sévère.....	971		135				1
Ste. Ursule.....	2048		211				1
Trois-Rivières.....	4936		636				1
Yamachiche.....	3162		382				1
Champlain.....	1923		200				1
Ste. Anne Lapérade.....	2481		275				1
Batiscau.....	955		104				1
Ste. Geneviève.....	2072		251				1
Cap de la Magdeleine.....	1123		70				1
St. Maurice.....	1648		258				1
St. Prosper.....	862		121				1
St. Stanislas.....	2832		322				1
		41181		4668			
<b>B. MAURAUULT.</b>							
Baie du Febvre.....	3086		453				1
St. Zéphyrin.....	1076		199				1
St. Thomas de Pierreville.....	2468		336				1
St. François.....	1471		352				1
Village St. François.....	500						1
St. David.....	3152		308				1
Yamaska.....	2569						1
Gentilly.....	2498		385				1
Blanford.....	392		40				1
Béancour.....	3408		481				1
Ste. Gertrude.....	1105		193				1
St. Grégoire.....	3449		580				1
St. Célestin.....	902		133				1
Nicolet.....	3095		662				1
St. Monique, No. 1.....	2401		307		1		
"    No. 2.....	403					1	
St. Pierre les Bequets.....	2675		349				1
		34650		4778			
		85136		10744	4		43

## DISTRICT DE MONTREAL.

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.
<b>F. X. VALADE.</b>							
Ste. Anne.....	915		120				1
Ste. Geneviève.....	1899		220				1
Pointe Claire.....	1545		200				1
Lachine.....	2164		210				1
St. Laurent.....	2623		366				1
Cité, Catholiques.....	41464		5480				1
Hochelaga.....	577		90				1
St. Henri.....	476		120				1
St. Pierre.....	820		90				1
Côte des Neiges.....	1687		170				1
Côteau St. Louis.....	995		130				1
Côte Visitation.....	383		70				1
Sault au Récollet.....	2241		240				1
Rivière des Prairies.....	1028		90				1
Pointe aux Trembles.....	1290		200				1
Longue Pointe.....	1014		150				1
Isle Perrot.....	891		49				1
Soulanges.....	2338		230				1
Côteau du Lac.....	2143		170				1
St. Zotique.....	1172		130				1
Côteau Landing.....	461		90				1
Nouvelle Longueuil.....	4141		350				1
Newton.....	488		30				1
St. Clot.....	1257		150				1
Ste. Marthe.....	1466		190				1
Rigaud.....	3260		395				1
Vaudreuil.....	5812		346				1
		82559		10076			
<b>JOHN BRUCE.</b>							
Dundee.....	984		283				1
St. Anicet.....	2566		469				1
Godmanchester.....	2100		335				1
Elgin.....	1110		223				1
Huntingdon.....	679		210				1
Hinchinbrooke.....	2657		463				1
Hemmingford.....	4025		843				1
St. Jean Chrysostôme.....	3656		680				1
Ormstown.....	3333		652				1
Montréal, Protestants.....	16252		5435				1
Argenteuil.....	2326		469				1
Jérusalem.....	2124		393				1
Gore.....	1292		269				1
Chatham.....	3167		500				1
Grenville.....	2259						1
		48530		11269			
<b>J. N. A. ARCHAMBEAULT.</b>							
Longueuil.....	4092		849				1
Boucherville.....	2764		289				1
St. Bruno.....	1842		162				1
Chambly.....	3924		489				1
St. Luc.....	1172		59				1
St. Jean.....	4708		597				1
Blairfrédié.....	2614		251				1
Varenes.....	3300		389				1
Verchères.....	3063		308				1
Contrecoeur.....	1555		222				1
St. Marc.....	1243		174				1
<b>A rapporter.</b>	<b>30277</b>	<b>131089</b>	<b>3789</b>	<b>21345</b>			<b>53</b>



DISTRICT DE MONTREAL.—(Continué.)

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.
Rapporté.	30277	181089	3789	21345			53
J. N. A. ARCHAMBEAULT.—(Continué.)							
Belœil.....	2250		305				1
Ste. Julie.....	1198		140				1
St. Antoine.....	1784		239				1
St. Charles.....	1624		218				1
St. Denis.....	3260		480				1
St. Ours.....	3936		390				1
Sorel.....	3967		422				1
“ Bourg.....	3424		559				1
Ste. Victoire.....	2100		169				1
St. Aimé.....	2994		426				1
St. Marcel.....	1010		141				1
St. Barnabé.....	1415		188				1
St. Jude.....	1650		246				1
		60889		7662			
A. D. DORVAL.							
Village l'Assomption.....	1367		340				1
Paroisse “.....	1880		222				1
St. Sulpice.....	1012		131				1
Repentigny.....	1879		184				1
Lachenaie.....	989		100				1
Mascouche.....	2857		416				1
St. Lin.....	2959		274				1
St. Esprit.....	1980		172				1
St. Jacques.....	3791		703				1
St. Liguori.....	968		125				1
St. Alexis.....	1433		208				1
St. Roch.....	2757		319				1
Kilkenny.....	1195		55				1
Ste. Julienne.....	765		161				1
Rawdon.....	2692		311				1
Epiphanie.....	1306		133				1
Village de Berthier.....	1328		320				1
Paroisse “.....	2734		233				1
Isle du Pads.....	1084		71				1
St. Barthélemi.....	2291		262				1
St. Outhbert.....	2767		335				1
Lanoraie.....	2011		208				1
Lavaltrie.....	1367		194				1
St. Paul.....	2217		244				1
Industrie.....	2570		380				1
St. Thomas.....	2019		210				1
Ste. Elizabeth.....	3432		347				1
St. Félix de Valois.....	2036		133				1
St. Jean de Matha.....	664		24				1
Brandon.....	1933		58				1
St. Norbert.....	875		149				1
St. Ambroise.....	2424		309				1
St. Alphonse.....	1127		69				1
Ste. Mélanie.....	1749		162				1
		64458		7662			
M. LANCTOT.							
Laprairie.....	3909		825				1
St. Constant.....	2697		347				1
St. Philippe.....	2480		215				1
St. Jacques Mineur.....	1951		250				1
St. Cyprien.....	4495		580				1
A rapporter.	15532	256436	2217	36669			105

## DISTRICT DE MONTREAL.—(Continué.)

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.
<b>Rapporté.</b>	15532	256436	2217	36669			105
<b>M. LANGLOIS.—(Continué.)</b>							
St. Valentin.....	3239		437				1
Lacolle.....	3483		608				1
St. Edouard.....	2111		252				1
Sherrington.....	1645		215				1
St. Rémi.....	2994		329				1
St. Michel.....	2291		230				1
St. Isidore.....	2133		318				1
Chateauguay.....	2360		345				1
St. Clément.....	4086		772				1
Ste. Martine.....	3826		408				1
Ste. Philomène.....	1971		248				1
St. Louis de Gonzague.....	3845		519				1
St. Thimothée.....	4231		616				1
St. Urbain 1er.....	2038		236				1
		55785		7795			
<b>C. GERMAIN.</b>							
St. Vincent de Paul.....	2385		582				1
St. François de Sales.....	983		111				1
Ste. Rose.....	2971		312				1
St. Martin.....	3764		541				1
Ste. Thérèse.....	3028		462				1
Terrebonne.....	2129		392				1
Ste. Anne des Plaines.....	1623		185				1
Lacorne.....	1460		198				1
St. Jérôme.....	5631		446				1
St. Janvier.....	1544		187		1		
Ste. Adèle.....	1273		67				1
Mille Isles.....	508		98				1
St. Sauveur.....			37				1
St. Raphaël Sud.....	625		78				1
“ Nord.....	325		45				1
St. Eustache.....	3449		497				1
St. Augustin.....	2299		237				1
St. Joseph.....	1200		121				1
St. Benoît.....	2163		347				1
St. Hermas.....	1731		265				1
St. Placide.....	1230		223				1
Lac des Deux-Montagnes.....	630		70				1
Ste. Scholastique.....	3479		480				1
St. Joachim.....	539		103				1
Côte Ste. Marie.....	353		40				1
St. Colmban.....	388						1
		46210		6124			
<b>J. J. RONEY.</b>							
Notre-Dame de Bonsecours.....	659		88				1
Ste. Angélique.....	1352		190				1
St. André Avelin.....	1280		115				1
Lochaber.....	1082		180				1
Buckingham.....	2204		246		1		
Templeton.....	1131		105				1
Hull.....	2311		280				1
Aylmer.....	1169		234				1
Wakefield.....	588		75		1		
Masham.....	998		65		1		
Low.....	300		20				1
<b>A rapporter.</b>	13574	358431	1598	50588	4		151

## DISTRICT DE MONTREAL.—(Continué.)

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.
Rapporté.	18574	358431	1598	50588	4	.....	151
J. J. RONEY.—(Continué.)							
Onslow.....	805		130		1		
Bristol.....	1491		188				1
Clarendon.....	1759		205		1		
Litchfield.....	756		150				1
Calumet.....	783		88				1
Mansfield & Waltham.....	612		60				1
Shen & Chichester.....	402		70		1		
Allumettes.....	1025		172				1
Maniwaki.....	550		25				1
Portland.....	102		20				1
Waterloo.....	581		54				1
Early.....	724		35				1
		23164		2795			
A. P. L. CONSIGNY.							
St. Césaire.....	4866		660				1
L'Ange-Gardien.....	1463		175				1
Abbotsford.....	522		73				1
St. Pie.....	4056		506				1
St. Hyacinthe Ville.....	3804		1138				1
"    Paroisse.....	2703		336				1
La Présentation.....	1755		212				1
St. Dominique.....	1998		334				1
Ste. Rosalie.....	1899		179				1
St. Simon.....	1784		230				1
St. Hugues.....	2990		354				1
Soraba.....	495		126				1
St. Damase.....	2783		366				1
St. Jean-Baptiste.....	2182		196				1
Rouville.....	1520		190				1
St. Mathias.....	1757		167				1
Ste. Brigitte.....	1355		100				1
St. Grégoire.....	2750		296				1
St. Alexandre.....	2203		80				1
St. Athanaze, Paroisse.....	2682		192				1
Christieville.....	1294		115				1
Ste. Marie.....	4028		465				1
		50889		6490			
		432484		59873	7		181

## DISTRICT DE QUEBEC.

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté-	Cotisati- on forcée.
<b>P. M. BARDY.</b>							
Cité de Québec, Catholiques,.....	32934		4588				1
Beauport, .....	2377		380				1
Charlesbourg, .....	2063		194				1
St. Dunstan, .....	391		59		1		
St. Ambroise, .....	2575		386				1
Valcartier, .....	1397						
Ancienne Lorette, .....	2464		264				1
Ste. Foye, .....	2164		195				1
Stadacona, .....	3022		180			1	
Cap Rouge, .....	463		66				1
St. Roch, .....	3888		295				1
Hopital Général, .....			92				
Groindines, .....	1093		95				1
St. Casimir, .....	1468		221				1
Deschambeault, .....	2829		346				1
Cap Santé, .....	3473		419				1
St. Basile, .....	715		110			1	
St. Raymond, .....	1701		132				1
Ecureuils, .....	569		85				1
Ste. Catherine, .....	1739		36				1
St. Augustin, .....	1623		149				1
Pointe aux Trembles, .....	2077		248				1
St. Laurent, .....	877		153				1
St. Jean, .....	1231		220				1
St. François, .....	521		50				1
Ste. Famille, .....	850		68				1
St. Pierre, .....	387		141		1		
Château Richer, .....	1250		118				1
Ste. Anne, .....	969		101				1
St. Joachim, .....	1068		117				1
Ange Gardien, .....	329		121				1
St. Feréol, .....	667						
Laval, .....	399		41				1
Collèges, Académies, Ecoles Indépen- dantes, .....		80673	3608	13203			
<b>P. F. BELAND.</b>							
St. Nicolas, .....	2719		342				1
St. Romuald, .....	1609		223				1
St. Jean Chrysostôme, .....	1718		204				1
Notre Dame de la Victoire, .....	3442		604				1
Ville d'Aubigny, .....	973		136				1
St. Joseph de Lévy, .....	1535		305				1
St. Henri, .....	3069		481				1
St. Anselme, .....	3022		416				1
Ste. Claire, .....	2390		243				1
Ste. Marguerite, .....	1438		90		1		
Ste. Hénédine, .....	1028		115		1		
St. Isidore, .....	2163		336		1		
St. Lambert, .....	902		123		1		
St. Bernard, .....	1448		322		1		
St. Frédéric, .....	1186		219				1
Ste. Marie, .....	3263		496		1		
St. Elzéar, .....	2365		249		1		
St. Joseph de Beauce, .....	2565		332				1
St. François, .....	2874		444				1
St. George, .....	1394		142		1		
<b>A. rapporter.</b>	41103	80673	5822	13203	10	2	38

## DISTRICT DE QUEBEC.—(Continué.)

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisa- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisa- on forcée.
Rapporté.	41103	80678	5822	13203	10	2	88
P. F. BELAND.—(Continué.)							
St. Jean Deschaillons,.....	1757		312				1
Lotbinière,.....	3573		537				1
Ste. Croix,.....	2188		391				1
St. Flavien,.....	568		138				1
St. Antoine,.....	3191		472				1
St. Sylvestre,.....	3733		489		1		
Ste. Agathe,.....	522		165		1		
St. Gilles,.....	1060		89		1		
Metschermet,.....	435		50				1
JEAN OREPAULT.		58135		8465			
Beaumont,.....	1710		135				1
St. Charles,.....	2309		495				1
St. Lazarre,.....	1698		252				1
St. Gervais,.....	3133		457				1
St. Raphaël,.....	836		257				1
St. Michel, No. 1,.....	1550		237				1
"    No. 2,.....	1104		189				1
St. Vallier,.....	1915		280				1
Berthier,.....	1109		137				1
St. François,.....	1724		260				1
St. Pierre,.....	1480		201				1
St. Thomas,.....	4215		796				1
Cap St. Ignace,.....	2733		351				1
Isles aux Grues,.....	622		127				1
L'Islet,.....	3656		674				1
St. Cyrille,.....	448		97				1
St. Jean Port Joli,.....	3496		626		1		
St. Roch des Aulnets,.....	2991		378		1		
G. TANGUAY.		36729		5949			
Ste. Anne Lapocatière,.....	3072		556				1
Ixworth,.....	587		38				1
Rivière Ouelle,.....	2022		800		1		
St. Pacôme,.....	1485		213				1
St. Denis,.....	1774		317				1
Notre Dame du Mont Carmel,.....	600		96				1
Kamouraska,.....	2326		333				1
St. Paschal,.....	3149		452				1
Ste. Hélène,.....	1069		108				1
St. Alexandre,.....	913		156				1
St. André,.....	2458		399				1
Rivière du Loup,.....	2753		232				1
St. Edouard,.....	995		70				1
St. George de Kakouna,.....	1457		152				1
St. Arsène,.....	1929		292				1
Métis,.....	960		61		1		
Isle Verte,.....	2663		446				1
St. Eloi,.....	1066		146				1
Trois Pistoles,.....	2346		396				1
St. Simon,.....	1661		284				1
St. Fabien,.....	988		107				1
Bic,.....	1391		148				1
Rimouski,.....	3653		571				1
Lessard,.....	1895		275				1
Lepage,.....	1634		160				1
Matane,.....	1194		169				1
Collèges, etc.,.....			120				
		46638		6592			
A rapporter		222175		34209	17	2	84

DISTRICT DE QUEBEC.—(Continué.)

	Popula- tion.	Enfans assistant aux éco- les.	Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.	
Rapporté. ....	222175	.....	34209	17	2	84
<b>JOHN HUME.</b>						
Tring, .....	1178	142	.....	.....	.....	1
Porsyth, .....	390	31	.....	1	.....	.....
Lambton, .....	600	94	.....	.....	.....	1
Aylmer, .....	264	39	.....	.....	.....	1
Broughton, .....	687	40	.....	1	.....	.....
Leeds, .....	1944	139	.....	1	.....	.....
Nelson, .....	471	41	.....	1	.....	.....
Inverness, .....	1951	239	.....	1	.....	.....
St. Calixte de Somerset, .....	1432	192	.....	.....	.....	1
St. Julie, .....	860	81	.....	1	.....	.....
St. Ferdinand d'Halifax, .....	1679	77	.....	.....	.....	1
St. Sophie, .....	1216	.....	.....	.....	.....	.....
Ireland, .....	802	53	.....	.....	.....	1
Frampton, .....	1993	246	.....	1	.....	.....
Cranbourne, .....	284	.....	.....	.....	.....	.....
Standon, .....	339	28	.....	.....	.....	1
	16085	.....	1492	.....	.....	.....
<b>C. CIMON.</b>						
Escoumains, .....	718	43	.....	1	.....	.....
St. Fidèle, .....	934	118	.....	.....	.....	1
Malbaie, .....	2658	220	.....	1	.....	.....
St. Agnès, .....	1278	35	.....	.....	.....	1
St. Irénée, .....	1092	75	.....	.....	.....	1
Eboulemens, .....	2107	196	.....	.....	.....	1
Isle aux Coudres, .....	719	148	.....	1	.....	.....
Baie St. Paul, .....	3212	315	.....	.....	.....	1
Petite Rivière, .....	575	56	.....	.....	.....	1
St. Urbain, .....	729	89	.....	.....	.....	1
	18012	.....	1290	.....	.....	.....
<b>REV. G. PLEES.</b>						
Cité, Protestants, .....	9118	1634	.....	.....	.....	.....
	9118	.....	1634	.....	.....	.....
<b>ISIDORE MORIN.</b>						
Chicoutimi, .....	1564	75	.....	1	.....	.....
St. Joseph, .....	582	64	.....	.....	1	.....
Bagot, .....	1080	73	.....	1	.....	.....
Bagotville, .....	1408	142	.....	.....	.....	1
Laterrière, .....	367	37	.....	1	.....	.....
	4951	.....	391	.....	.....	.....
	265341	.....	39016	30	3	100

DISTRICT DE GASPE.

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.
P. J. PAINCHAUD.							
Isles de la Magdeleine.....	2202		169				1
		2202		169			
JOS. MEAGHER.							
Port Daniel.....	826		22				1
Hope.....	1107		103				1
Cox.....	1693		111				1
Hamilton.....	1081		155				1
New Richmond.....	1274		104				1
Carleton.....	845		76				1
Nouvelle & Shoolbred.....	1309		55			1	
Mann.....	569						
Matapediac.....	831		26		1		
Fox & Griffin Cove.....	696		24				1
Cap Rosier.....	785		75				1
Gaspé Baie Nord.....	286		64				1
"    "    Sud.....	443		21				1
York et Haldimand.....	880		46				1
Douglas.....	572		46				1
Malbaie.....	780		34		1		
Percé.....	2160		143				1
Grande Rivière.....	689		34				1
New Port et Pabos.....	945						
Maria.....	1349		72				1
		18570		1217			
J. G. LESPERANCE.							
Cap Chat.....	966		48				1
		966		48			
		21788		1348	2	1	17

TOWNSHIPS DE L'EST.

R. PARMELEE.							
Shefford.....	2512		419				1
Brome.....	2095		509				1
Granby.....	2392		377				1
Stukely.....	2194		222			1	
Milton.....	1741		133				1
Roxton.....	1226		100				1
Farnham.....	1364		320				1
St. Romuald.....	2200		219				1
St. Valérien.....			15				1
Dunham.....	3481		616				1
Stanbridge.....	4087		634				1
St. Armand Est.....	1901		265				1
"    Ouest.....	1557		275				1
Sutton.....	2468		457				1
Henriville.....	4577		586				1
Clarenceville.....	1597		281				1
St. Thomas.....	1086		191				1
St. Athanaze (dissidens).....	300		46				1
St. Alexandre.....	2203		192				1
Bolton.....	1936		361				1
Potton.....	1707		259				1
Ely.....	1018						
Omis.....			150				
		43632		6576			
A rapporter.		43632		6576		1	20

## TOWNSHIPS DE L'EST, (Continué.)

	Popula- tion.		Enfans assistant aux éco- les.		Cotisati- on volon- taire.	Certificat de pau- vreté.	Cotisati- on forcée.
M. CHILD. Rapporté.....		43682		6576		1	20
Stanstead.....	4567		1289				1
Hatley.....	2014		467				1
Barnston.....	2492		611				1
Barford.....	428		110				1
Compton.....	2718		680				1
Eaton.....	1500		425				1
New Port.....	342		59				1
Bury et Lingwick.....	1591		272				1
Kingsey.....	2349		416				1
Dudswell.....	500		185				1
Brompton.....	749		120				1
Windsor.....	590		94				1
Hereford.....	360		51				1
Shipton.....	3225		916				1
Melbourne.....	2016		503				1
Durham No. 1.....	2208		451				1
" No. 2.....	574		145				1
Tingwick.....	981		131				1
Ascott.....	1968		438				1
Orford.....	581		84				1
Sherbrooke.....	2298		289				1
Magog.....	754		134				1
Wotton.....	663		103			1	
Cleveland.....			159				1
Clifton.....	380		121				1
Académies (High Schools).....			769				
Bishop's College.....			32				
Newfoundland.....			80				
		35848		9034			
		79480		15610		1	44

## RECAPITULATION.

District des Trois-Rivières.....	85136	10744	4	43
" de Montréal.....	432484	59873	7	182
" de Québec et Kamouraska.....	265341	39016	31	99
" de Gaspé.....	21733	1434	2	16
Townships de l'Est.....	79480	15610	1	44
	884179	126677	44	384

N. B.—La petite différence qui se trouve entre le total de la population donnée ici et celle du recensement, est due à ce que plusieurs petites localités, dans les endroits nouveaux, ne sont pas portées sur ce tableau, vu qu'elles ne sont pas encore municipalités scolaires, et qu'elles sont en dehors de toutes celles qui sont actuellement en existence.



## APPENDICE D.

DISTRICT D'INSPECTION DE J. N. A. ARCHAMBAULT, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi à chaque municipalité, pour les périodes mentionnées ci-dessous.

## COMTE DE CHAMBLY.

	SOMME AFFÉRENTE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Boucherville,.....	48 0 7	48 0 8	48 0 7	48 0 8
Longueuil,.....	74 15 8	74 15 9	74 15 8	74 15 9
St. Bruno,.....	32 0 6	32 0 6	32 0 6	32 0 6
Chambly,.....	68 3 5	68 3 5	68 3 5	68 3 5
Totaux,.....	223 0 2	223 0 4	223 0 2	223 0 4

## COMTE DE ST. JEAN.

St. Jean,.....	81 15 8	81 15 8	81 15 8	81 15 8
Blairfindie,.....	45 8 6	45 8 7	48 8 6	45 8 7
St. Luc,.....	20 11 4	20 11 4	20 11 4	20 11 4
Totaux,.....	147 15 6	147 15 7	147 15 6	147 15 7

## COMTE DE VERCHERES.

Varenes,.....	57 6 8	57 6 9	57 6 8	57 6 9
Verchères,.....	53 4 5	53 4 5	53 4 5	53 4 5
Contrecoeur,.....	37 6 6	37 6 6	37 6 6	37 6 6
St. Antoine,.....	31 0 4	31 0 4	31 0 4	31 0 4
St. Marc,.....	21 12 5	21 12 6	21 12 5	21 12 6
Belœil,.....	39 2 7	39 2 8	39 2 7	39 2 8
Ste. Julie,.....	22 1 10	22 1 11	22 1 10	22 1 11
Totaux,.....	261 14 9	261 15 1	261 14 9	261 15 1

## COMTE DE RICHELIEU.

St. Ours,.....	58 1 10	58 1 11	58 1 10	58 1 11
St. Aimé,.....	55 16 5	55 16 5	55 16 5	55 16 5
St. Marcel,.....	19 1 4	19 1 5	19 1 4	19 1 5
Ste. Victoire,.....	36 10 1	36 10 1	36 10 1	36 10 1
Sorel,.....	68 18 4	68 18 4	68 18 4	68 18 4
Id. Bourg,.....	51 12 11	51 12 11	51 12 11	51 12 11
Id. Dissidens,.....	7 16 10	7 16 11	7 16 10	7 16 11
Totaux,.....	297 17 9	297 18 0	297 17 9	297 18 0

DISTRICT D'INSPECTION DE J. N. A. ARCHAMBAULT, ECR.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE CHAMBLY.

	SOMME AFFÉRENTE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855	2me part de 1855.
Rapporté,.....	£ s. d. 223 0 2	£ s. d. 223 0 4	£ s. d. 223 0 2	£ s. d. 223 0 4

## COMTE DE ST. JEAN.

Rapporté,.....	147 15 6	147 15 7	147 15 6	147 15 7
----------------	----------	----------	----------	----------

## COMTE DE VERCHERES.

Rapporté,.....	261 14 9	261 15 1	261 14 9	261 15 1
----------------	----------	----------	----------	----------

## COMTE DE RICHELIEU.

Rapporté,.....	297 17 9	297 18 0	297 17 9	297 18 0
----------------	----------	----------	----------	----------

## COMTE DE ST. HYACINTHE.

St. Charles,.....	28 4 9	28 4 10	28 4 9	28 4 10
St. Denis,.....	56 12 10	56 12 11	56 12 10	56 12 11
St. Jude,.....	28 13 10	28 13 10	28 13 10	28 13 10
St. Barnabé,.....	24 12 3	24 12 3	24 12 3	24 12 3
Totaux, .....	138 2 8	138 2 10	138 2 8	138 2 10
Grands totaux,.....	1068 10 10	1068 11 10	1068 10 10	1068 11 10

DISTRICT D'INSPECTION DE P. M. BARDY, ECR.  
 TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)  
 COMTE DE PORTNEUF.

	SOMME AFFÉRENTE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
St. Augustin,.....	28 4 2	28 4 2	28 4 2	28 4 2
St. Basile,.....	12 9 2	12 9 2	12 9 2	12 9 2
Cap Rouge,.....	8 1 7	8 1 7	8 1 7	8 1 7
Cap Santé,.....	60 6 10	60 6 10	60 6 10	60 6 10
Ste. Catherine,.....	31 2 1	31 2 1	.....	.....
St. Casimir,.....	19 0 5	19 0 5	19 0 5	19 0 5
Deschambault,.....	49 3 2	49 3 3	49 3 2	49 3 3
Ecureuils,.....	9 18 6	9 18 6	9 18 6	9 18 6
Grondines,.....	25 10 7	25 10 8	25 10 7	25 10 8
Pointe aux Trembles,.....	36 2 1	36 2 1	36 2 1	36 2 1
St. Raymond,.....	29 11 6	29 11 7	29 11 6	29 11 7
<b>Totaux,.....</b>	<b>309 10 1</b>	<b>309.10 4</b>	<b>278 8 0</b>	<b>278 8 3</b>

COMTE DE QUEBEC.

Ancienne Lorette,.....	46 12 0	46 12 0	46 12 0	46 12 0
St. Ambroise,.....	44 15 0	44 15 0	44 15 0	44 15 0
Beauport,.....	41 6 3	41 6 3	41 6 3	41 6 3
Charlesbourg,.....	35 17 3	35 17 4	35 17 3	35 17 4
Cité, Catholiques,.....	381 4 6	381 4 7	381 4 6	381 4 7
St. Dunstan,.....	6 16 8	6 16 8	6 16 8	6 16 8
Ste. Foye,.....	37 12 1	37 12 1	37 12 1	37 12 1
St. Roch,.....	67 10 11	67 10 11	67 10 11	67 10 11
Stadacona,.....	52 10 2	52 10 3	52 10 2	52 10 3
Stoneham,.....	8 7 11	8 7 11	8 7 11	8 7 11
Valcartier,.....	24 6 0	24 6 0	.....	.....
<b>Totaux,.....</b>	<b>746 18 9</b>	<b>746 19 0</b>	<b>722 12 9</b>	<b>722 13 0</b>

COMTE DE MONTMORENCY.

St. Laurent,.....	15 5 5	15 5 5	15 5 5	15 5 5
St. Jean,.....	22 1 6	22 1 7	22 1 6	22 1 7
St. François,.....	9 1 10	9 1 10	9 1 10	9 1 10
Ste. Famille,.....	14 16 0	14 16 1	14 16 0	14 16 1
Ange Gardien,.....	14 8 9	14 8 10	14 8 9	14 8 10
Château Richer,.....	21 14 11	21 15 0	21 14 11	21 15 0
Ste. Anne,.....	16 17 4	16 17 5	16 17 4	16 17 5
St. Joachim,.....	18 11 9	18 11 9	18 11 9	18 11 9
St. Féréol,.....	11 12 6	11 12 6	.....	11 12 6
Laval,.....	6 19 5	6 19 6	.....	6 19 5
St. Tite des Caps,.....	.....	.....	.....	.....
St. Pierre,.....	15 8 11	15 8 11	15 8 11	15 8 11
<b>Totaux,.....</b>	<b>166 18 4</b>	<b>166 18 10</b>	<b>148 5 5</b>	<b>166 18 10</b>
<b>Grands totaux,.....</b>	<b>1223 7 2</b>	<b>1223 8 2</b>	<b>1149 7 16</b>	<b>1168 0 1</b>

DISTRICT D'INSPECTION DE P. F. BÉLAND, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE DORCHESTER.

	SOMME AFFÉRENTE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
St. Henry.....	£ s. d. 53 6 6	£ s. d. 53 6 7	£ s. d. 53 6 6	£ s. d. 53 6 7
St. Anselme.....	52 10 2	52 10 3	52 10 2	52 10 3
St. Isidore.....	37 11 11	37 12 0	37 11 11	37 12 0
Ste. Claire.....	41 10 8	41 10 8	41 10 8	41 10 8
St. Bernard.....	25 3 8	25 3 8	25 3 8	25 3 8
St. Marguerite.....	24 19 9	24 19 9	24 19 9	24 19 9
St. Hénédine.....	17 17 6	17 17 6	17 17 6	17 17 6
Totaux.....	253 0 2	253 0 5	253 0 2	253 0 5

## COMTE DE LEVI.

St. Nicolas.....	47 5 0	47 5 0	47 5 0	47 5 0
Pointe Lévi.....	34 7 8	34 7 8	33 7 8	35 7 8
St. Jean Chrysostôme.....	25 14 11	25 14 11	25 14 11	25 14 11
St. Romuald.....	24 2 2	24 2 3	24 2 2	24 2 3
Ville d'Aubigny.....	16 17 11	16 17 11	16 17 11	16 17 11
Notre Dame de la Victoire.....	59 15 11	59 16 0	59 15 11	59 16 0
St. Lambert.....	15 14 1	15 14 2	15 14 1	15 14 2
Totaux.....	223 17 8	223 17 11	223 17 8	227 17 11

## COMTÉ DE BEAUCE.

Ste. Marie.....	56 13 11	56 13 11	56 13 11	56 13 11
St. Joseph.....	44 11 6	44 11 7	44 11 6	44 11 7
St. Frédéric.....	20 9 11	20 9 11	20 9 11	20 9 11
St. Elzéar.....	41 2 1	41 2 1	41 2 1	41 2 1
St. François.....	49 18 10	49 18 10	49 18 10	49 18 10
Aubert Gallion.....	24 4 11	24 5 0	24 4 11	24 5 0
Metschermet.....	7 12 0	7 12 0	7 12 0	7 12 0
Totaux.....	244 13 2	243 13 4	244 13 2	244 13 4

## COMTE DE LOTBINIERE.

	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
St. Jean Deschnillons.....	30 11 0	30 11 0	30 11 0	30 11 0
Lotbinière.....	62 3 1	62 3 2	62 3 1	62 3 2
Ste. Croix.....	38 0 7	38 0 8	38 0 7	38 0 8
St. Flavien.....	9 18 1	9 18 2	9 18 1	9 18 2
St. Antoine.....	55 8 11	55 8 11	55 8 11	55 8 11
St. Appollinaire.....				
St. Gilles.....	18 8 11	18 9 0	18 8 11	18 9 0
Ste. Agathe.....	9 2 2	9 2 2	9 2 2	9 2 2
St. Sylvestre.....	64 17 1	64 17 1	64 17 1	64 17 1
Totaux.....	288 9 10	288 10 2	288 9 10	288 10 2
Grands totaux.....	1010 0 10	1010 1 10	1010 0 10	1010 1 10

DISTRICT D'INSPECTION DE G. A. BOURGEOIS, ECR.

TABLEAU de l'Appportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE DRUMMOND.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Grantham,.....	33 8 11	33 9 0	33 8 11	33 9 0
Wickham,.....	10 0 2	10 0 3	10 0 2	10 0 3
Totaux.....	43 9 1	43 9 3	43 9 1	43 9 3

## COMTE DE BAGOT.

Upton,.....	29 7 4	29 7 5	29 7 4	29 7 5
Acton,.....	7 8 6	7 8 6	7 8 6	7 8 6
Totaux.....	36 15 10	36 15 11	36 15 10	36 15 11

## COMTE D'ARTHABASKA.

Aston,.....	3 14 8	3 14 8	3 14 8	3 14 8
St. Christophe,.....	15 17 5	15 17 5	15 17 5	15 17 5
St. Norbert,.....	20 17 2	20 17 2	20 17 2	20 17 2
Bulstrode & Warwick,.....	16 9 9	16 9 9	16 9 9	16 9 9
Stanford,.....	24 13 3	24 13 4	24 13 3	24 13 4
Totaux.....	81 12 3	81 12 4	81 12 3	81 12 4
Grands totaux.....	161 17 2	161 17 6	161 17 2	161 17 6

DISTRICT D'INSPECTION DE JOHN BRUCE, ECR.

## COMTE DE HUNTINGDON.

	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Huntingdon,.....	11 16 8	11 16 8	11 16 8	11 16 8
Godmanchester,.....	36 10 1	36 10 1	36 10 1	36 10 1
Elgin,.....	19 6 4	19 6 4	19 6 4	19 6 4
Dundee,.....	17 2 7	17 2 7	17 2 7	17 2 7
Hinchinbrooke,.....	46 3 6	46 3 6	46 3 6	46 3 6
Hemmingford,.....	69 18 6	69 18 6	69 18 6	69 18 6
Totaux.....	200 17 8	200 17 8	200 17 8	200 17 8

DISTRICT D'INSPECTION DE JOHN BRUCE, Ecr.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE HUNTINGDON.

	SOMME AFFÉRENTE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1er part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Rapporté.....	200 17 8	200 17 8	200 17 8	200 17 8

## COMTE DE CHATEAUGUAY.

Ormstown.....	57 19 4	57 19 5	57 19 4	57 19 5
St. Anicet.....	44 11 10	44 11 11	44 11 10	44 11 11
St. Jean Chrysostôme.....	63 10 4	63 10 4	63 10 4	
Totaux.....	166 1 6	166 1 8	166 1 6	102 11 4

## COMTE D'ARGENTEUIL.

Argenteuil.....	40 8 7	40 8 7	40 8 7	40 8 7
Jérusalem.....	36 18 5	36 18 5	36 18 5	36 18 5
Gore.....	26 7 7	26 7 8	26 7 7	26 7 8
Chatam.....	55 0 7	55 0 7	56 0 7	55 0 7
Grenville.....	39 5 3	39 5 4		
Totaux.....	198 0 5	198 0 7	158 15 2	158 15 3
Cité de Montréal—Protestants.....	70 11 8	70 11 8	70 11 8	70 11 8
Grands totaux.....	635 11 3	635 11 7	635 11 3	532 15 11

DISTRICT D'INSPECTION DE C. CIMON, Ecr.

## COMTE DE CHARLEVOIX.

St. Fidèle.....	16 5 3	16 5 3	16 5 3	16 5 3
Malbaie.....	46 2 1	46 2 1	46 2 1	46 2 1
St. Agnès.....	22 4 8	22 4 8	22 4 8	22 4 8
St. Irénée.....	19 0 1	19 0 1	19 0 1	19 0 1
Eboulemens.....	36 12 6	36 12 6	36 12 6	36 12 6
Isle aux-Coudres.....	12 10 7	12 10 7	12 10 7	12 10 7
Baie St. Paul.....	55 6 5	55 6 6	55 6 5	55 6 6
St. Urbain.....	12 14 0	12 14 1	12 14 0	12 14 1
Petite Rivière.....	10 0 7	10 0 7	10 0 7	10 0 7
Totaux.....	230 16 2	230 16 4	230 16 2	230 16 4

## COMTE DE SAGUENAY.

Escoumins.....	12 8 6	12 8 6	12 8 6	12 8 6
Grands totaux.....	243 4 8	243 4 10	243 4 8	243 4 10

DISTRICT D'INSPECTION DE M. CHILD, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE STANSTEAD.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Stanstead.....	79 6 7	79 6 7	79 6 7	79 6 7
Barnston.....	43 6 2	43 6 2		
Hatley.....	35 0 2	35 0 2	35 0 2	35 0 8
Mugog.....	18 2 8	18 2 8	18 2 8	18 2 2
Barford.....	7 9 6	7 9 6	7 9 6	7 9 6
Totaux.....	178 5 1	178 5 1	184 18 11	184 18 11

## COMTE DE SHERBROOKE.

Ascot.....	34 3 8	34 3 8	34 3 8	34 3 8
Shipton.....	57 1 6	57 1 6	57 1 6	57 1 6
Brompton.....	13 0 11	13 0 11	13 0 11	13 0 11
Windsor.....	10 5 9	10 5 9	10 5 9	
Melbourne.....	35 0 11	35 0 11	35 0 11	35 0 11
Sherbrooke.....	39 17 10	39 17 10	39 17 10	39 17 10
Orford.....	10 2 4	10 2 4	10 2 4	10 2 4
Totaux.....	199 12 11	199 12 11	199 12 11	189 7 2

## COMTE DE COMPTON.

Eaton.....	32 0 6	32 0 6	32 0 6	32 0 6
Bury.....	27 13 4	27 13 4	27 13 4	27 13 4
Compton.....	47 5 8	47 5 8	47 5 8	47 5 8
Hereford.....	6 5 11	6 5 11	6 5 11	6 5 11
Clifton.....	6 12 10	6 12 11	6 12 10	6 12 11
Newport.....				
Totaux.....	119 18 3	119 18 4	119 18 3	119 18 4

## COMTE DE WOLFE.

Dudswell.....	11 3 9	11 3 9	11 3 9	11 3 9
---------------	--------	--------	--------	--------

## COMTE DE DRUMMOND.

Kingsey.....	40 16 6	40 16 7	40 16 6	40 16 7
Durham No. 1.....	28 12 8	28 12 8	28 12 8	28 12 8
Durham No. 2.....	9 14 11	9 14 11	9 14 11	9 14 11
Totaux.....	79 4 1	79 4 2	79 4 1	79 4 2

## COMTE D'ARTHABASKA.

Tingwick.....	17 1 6	17 1 7	17 1 6	17 1 7
Grands totaux.....	605 5 7	605 5 10	561 19 5	551 13 11

DISTRICT D'INSPECTION DE A. P. L. CONSIGNY, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE ST. HYACINTHE.

	SOMME AFFÉRENTE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
St. Damasc.....	£ s. d. 48 7 3	£ s. d. 48 7 3	£ s. d. 48 7 3	£ s. d. 48 7 3
St. Hyacinthe (ville).....	66 1 9	66 1 10	66 1 9	66 1 10
Id. (paroisse).....	46 19 5	46 19 5	46 19 5	46 19 5
La Présentation.....	30 10 3	30 10 4	30 10 3	30 10 4
Totaux.....	191 18 8	191 18 10	191 18 8	191 18 10

## COMTE DE ROUVILLE.

St. Jean Baptiste.....	37 18 6	37 18 7	37 18 6	37 18 7
Abbottsford.....	9 2 2	9 2 2	9 2 2	9 2 2
St. Mathias.....	31 1 0	31 1 0	31 1 0	31 1 0
St. Césaire.....	84 10 6	84 10 6	84 10 6	84 10 6
St. Marie.....	69 19 6	69 19 7	69 19 6	69 19 7
Rouville.....	26 8 8	26 8 9	26 8 8	26 8 9
Ange Gardien.....	25 8 11	25 8 11	25 8 11	25 8 11
Totaux.....	284 9 3	284 9 6	284 9 3	284 9 6

## COMTE DE BAGOT.

St. Dominique.....	34 14 8	34 14 8	34 14 8	34 14 8
St. Hugues.....	38 11 9	38 11 10	38 11 9	38 11 10
St. Hélène.....	13 7 4	13 7 4	13 7 4	13 7 4
St. Pie.....	70 9 3	70 9 3	70 9 3	70 9 3
St. Rosalie.....	33 0 3	33 0 4	33 0 3	33 0 4
St. Simon.....	31 0 4	31 0 4	31 0 4	31 0 4
Soraba.....	8 12 9	8 12 10	8 12 9	8 12 10
Totaux.....	229 16 4	229 16 7	229 16 4	229 16 7

## COMTE D'IBERVILLE.

St. Brigitte.....	28 11 5	28 11 5	28 11 5	28 11 5
St. Grégoire.....	47 15 9	47 15 10	47 15 9	47 15 10
Totaux.....	76 7 2	76 7 3	76 7 2	76 7 3
Grands totaux.....	782 11 5	782 11 11	782 11 5	782 11 11



## DISTRICT D'INSPECTION DE JEAN CREPAULT, Ecr.

## TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE BELLECHASSE.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
St. Vallier,.....	£ s. d. 33 5 10	£ s. d. 33 5 10	£ s. d. 33 5 10	£ s. d. 33 5 10
Beaumont,.....	29 14 8	29 14 9	29 14 8	29 14 9
St. Michel,.....	26 18 8	26 18 8	26 18 8	26 18 8
"    Village,.....	19 3 9	19 3 10	19 3 9	19 3 10
St. Charles,.....	40 2 7	40 2 8	40 2 7	40 2 8
St. Gervais,.....	54 8 9	54 8 9	54 8 9	54 8 9
St. Raphaël,.....	14 11 2	14 11 3	14 11 2	14 11 3
St. Lazarre,.....	29 10 6	29 10 6	29 10 6	29 10 6
Totaux.....	247 15 11	247 16 3	247 15 11	247 16 3

## COMTE DE MONTMAGNY.

Berthier,.....	21 4 10	21 4 11	21 4 10	21 4 11
St. François,.....	29 19 6	29 19 7	29 19 6	29 19 7
St. Pierre,.....	25 14 9	25 14 10	25 14 9	25 14 10
St. Thomas,.....	73 4 5	73 4 6	73 4 5	73 4 6
Isle aux Grues,.....	10 16 11	10 16 11	10 16 11	10 16 11
Cap St. Ignace,.....	47 9 10	47 9 11	47 9 10	47 9 11
Totaux.....	208 10 3	208 10 8	208 10 3	208 10 8

## COMTE DE L'ISLET.

L'Islet,.....	63 10 4	63 10 5	63 10 4	63 10 5
St. Cyrille,.....	7 16 5	7 16 6	7 16 5	7 16 6
St. Jean Port Joli,.....	60 14 9	60 14 10	60 14 9	60 14 10
St. Roch des Aulnets,.....	51 19 5	51 19 6	51 19 5	51 19 6
Totaux.....	184 0 11	184 1 3	184 0 11	184 1 3
Grands totaux.....	640 7 1	640 8 2	640 7 1	640 8 2

DISTRICT D'INSPECTION DE A. D. DORVAL, ECR.  
 TABLEAU de l'Appointement de l'Octroi.—(Continué.)  
 COMTE DE BERTHIER.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Isle du Pads,.....	18 17 3	18 17 4	18 17 3	18 17 4
St. Barthélemi,.....	39 16 5	39 16 5	39 16 5	39 16 5
St. Cuthbert,.....	48 1 8	48 1 8	48 1 8	48 1 8
Berthier,.....	44 3 2	44 3 3	44 3 2	44 3 3
“ Village,.....	23 2 0	23 2 1	23 2 0	23 2 1
Lanoraie,.....	34 19 2	34 19 2	34 19 2	34 19 2
Lavaltrie,.....	23 15 7	23 15 7	23 15 7	23 15 7
St. Gabriel de Brandon,.....	33 12 1	33 12 1	33 12 1	33 12 1
St. Norbert,.....	18 10 4	18 10 4	18 10 4	18 10 4
<b>Totaux,.....</b>	<b>284 17 8</b>	<b>284 17 11</b>	<b>284 17 8</b>	<b>284 17 11</b>

## COMTE DE JOLIETTE.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
St. Paul,.....	38 12 1	38 12 1	38 12 1	38 12 1
Industrie,.....	44 13 3	44 13 4	44 13 3	44 13 4
St. Thomas,.....	35 1 11	35 2 0	35 1 11	35 2 0
Ste. Elizabeth,.....	59 12 7	59 12 7	59 12 7	59 12 7
St. Félix de Valois,.....	35 0 7	35 0 7	35 0 7	35 0 7
St. Jean de Matha,.....	11 10 10	11 10 11	11 10 10	11 10 11
St. Ambroise,.....	39 10 2	39 10 2	39 10 2	39 10 2
St. Alphonse,.....	19 12 3	19 12 3	19 12 3	19 12 3
Ste. Mélanie,.....	30 8 2	30 8 3	30 8 2	30 8 3
<b>Totaux,.....</b>	<b>314 1 10</b>	<b>314 2 2</b>	<b>314 1 10</b>	<b>314 2 2</b>

## COMTE DE L'ASSOMPTION.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
St. Sulpice,.....	17 12 3	17 12 4	17 12 3	17 12 4
Repentigny,.....	32 13 4	32 13 5	32 13 4	32 13 5
Lachenaie,.....	17 4 3	17 4 4	17 4 3	17 4 4
Mascouche,.....	49 12 10	49 12 10	49 12 10	49 12 10
St. Lin,.....	51 8 4	51 8 4	51 8 4	51 8 4
L'Assomption,.....	32 13 7	32 13 8	32 13 7	32 13 8
Epiphanie,.....	22 13 1	22 13 1	22 13 1	22 13 1
“ village,.....	23 15 6	23 15 7	23 15 6	23 15 7
St. Roch,.....	47 19 0	47 19 1	47 19 0	47 19 1
<b>Totaux,.....</b>	<b>295 12 2</b>	<b>295 12 8</b>	<b>295 12 2</b>	<b>295 12 8</b>

## COMTE DE MONTCALM.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
St. Esprit,.....	34 8 5	34 8 5	34 8 5	34 8 5
St. Jacques,.....	63 8 11	63 8 11	63 8 11	63 8 11
St. Liguori,.....	19 9 5	19 9 6	19 9 5	19 9 6
St. Alexis,.....	24 18 6	24 18 6	24 18 6	24 18 6
Kilkenny,.....	20 15 10	20 15 10	20 15 10	20 15 10
Ste. Julienne,.....	13 6 6	13 6 7	13 6 6	13 6 7
Rawdon,.....	46 12 7	46 12 8	46 12 7	46 12 8
<b>Totaux,.....</b>	<b>223 0 2</b>	<b>223 0 5</b>	<b>223 0 2</b>	<b>223 0 5</b>
<b>Grands totaux,.....</b>	<b>1117 11 10</b>	<b>1117 13 2</b>	<b>1117 11 10</b>	<b>1117 13 2</b>

## DISTRICT D'INSPECTION DE C. GERMAIN, ECR.

## TABLEAU de l'Appportionnement de l'Octroi—(Continué.)

## COMTE DE LAVAL.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
St. François de Sales,.....	£ s. d. 17 2 2	£ s. d. 17 2 3	£ s. d. 17 2 2	£ s. d. 17 2 3
Isle Bizard, Nord,.....	5 13 4	5 13 4	5 13 4	5 13 4
St. Vincent de Paul,.....	41 9 0	41 9 0	41 9 0	41 9 0
Isle Bizard, Sud,.....	10 17 5	10 17 5	10 17 5	10 17 5
Ste. Rose,.....	29 8 11	29 8 11	29 8 11	29 8 11
“ No. 1 et 2,.....	22 3 6	22 3 7	22 3 6	22 3 7
St. Martin (Village),.....	15 8 11	15 8 11	15 8 11	15 8 11
“ Bord de l'eau,.....	10 6 7	10 6 8	10 6 7	10 6 8
“ Bas du bord de l'eau,.....	6 5 8	6 5 9	6 5 8	6 5 9
“ Haut du “ “.....	6 14 7	6 14 7	6 14 7	6 14 7
Bas de St. Martin,.....	5 0 11	5 0 11	5 0 11	5 0 11
Haut de id. ....	8 11 10	8 11 11	8 11 10	8 11 11
Côte St. Elzéar,.....	7 4 7	7 4 7	7 4 7	7 4 7
Côte St. Antoine,.....	5 4 7	5 4 8	5 4 7	5 4 8
Totaux,.....	191 12 0	191 12 6	191 12 0	191 12 6

## COMTE DE TERREBONNE.

St. Anne,.....	28 4 5	28 4 5	28 4 5	28 4 5
St. Janvier,.....	12 14 1	12 14 1	12 14 1	12 14 1
“ No. 2,.....	4 16 2	4 16 3	4 16 2	4 16 3
“ Village,.....	9 6 8	9 6 9	9 6 8	9 6 9
Lacorne,.....	25 7 10	25 7 10	25 7 10	25 7 10
Ste. Thérèse, (Village),.....	23 10 11	23 10 11	23 10 11	23 10 11
Haut de “.....	5 18 6	5 18 7	5 18 6	5 18 7
Nord de “.....	5 9 2	5 9 2	5 9 2	5 9 2
Sud de “.....	4 10 0	4 10 1	4 10 0	4 10 1
Bas de “.....	7 0 9	7 0 9	7 0 9	7 0 9
Ste. Thérèse, Rivière Cachée,.....	2 18 1	2 18 2	2 18 1	2 18 2
“ dissidens,.....	3 4 8	3 4 9	3 4 8	3 4 9
Terrebonne,.....	37 0 1	37 0 1	37 0 1	37 0 1
Totaux,.....	170 1 4	170 1 10	170 1 4	170 1 10

## COMTE DES DEUX-MONTAGNES.

St. Jérôme,.....	96 9 0	96 9 1	96 9 0	96 9 1
“ No. 4,.....	8 3 2	8 3 2	8 3 2	8 3 2
St. Eustache,.....	70 17 2	70 17 3	70 17 2	70 17 3
St. Augustin,.....	39 19 8	39 19 8	39 19 8	39 19 8
Ste. Scholastique,.....	60 8 9	60 8 9	76 11 9	69 15 9
Côte St. Joachim,.....	9 6 11	9 6 11	9 6 11	9 6 11
St. Joseph,.....	20 16 8	20 16 9	20 16 8	20 16 9
Côte Ste. Marie,.....	6 2 7	6 2 7	6 2 7	6 2 7
St. Colomban,.....	15 9 3	15 9 3		
St. Benoît,.....	37 11 11	37 12 0	46 11 11	46 12 0
Totaux,.....	365 5 1	365 5 5	349 15 10	349 16 2

DISTRICT D'INSPECTION DE T. GERMAIN, EOR.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE LAVAL.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Rapporté,.....	£ s. d. 191 12 0	£ s. d. 191 12 6	£ s. d. 191 12 0	£ s. d. 191 12 6

## COMTE DE TERREBONNE.

Rapporté,.....	170 1 4	170 1 10	170 1 4	170 1 10
----------------	---------	----------	---------	----------

## COMTE DES DEUX-MONTAGNES.

Rapporté,.....	365 5 1	365 5 5	349 15 10	349 15 2
----------------	---------	---------	-----------	----------

## COMTE D'ARGENTEUIL.

Ste. Angélique, Mille Isles,.....	8 12 11	8 12 11	8 12 11	8 12 11
St. Placide,.....	21 8 0	21 8 0	21 8 0	21 8 0
St. Hermas,.....	30 1 11	30 2 0	30 1 11	30 2 0
Totaux,.....	60 2 10	60 2 11	60 2 10	60 2 11
Grands totaux,.....	787 1 3	787 2 8	771 12 0	771 13 4

DISTRICT D'INSPECTION DE P. HUBERT, EOR.

## COMTE DE ST. MAURICE.

Trois-Rivières,.....	£ s. d. 86 2 9	£ s. d. 86 2 9	£ s. d. 86 2 9	£ s. d. 86 2 9
Banlieue,.....	19 5 3	19 5 3	19 5 3	19 5 3
Pointe du Lac,.....	28 5 1	28 5 1	28 5 1	28 5 1
Yamachiche,.....	55 3 3	55 3 4	55 3 3	55 3 4
St. Sévère,.....	17 6 0	17 6 1	17 6 0	17 6 1
Gatineau,.....	26 6 2	26 6 3	26 6 2	26 6 3
Forges St. Maurice,.....	16 5 6	16 5 7	16 5 6	16 5 7
Totaux,.....	248 14 0	248 14 4	248 14 0	248 14 4

DISTRICT D'INSPECTION DE P. HUBERT, ECR.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE ST. MAURICE.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Rapporté.....	£ s. d. 248 14 0	£ s. d. 248 14 4	£ s. d. 248 14 0	£ s. d. 248 14 4

## COMTE DE MASKINONGE.

Rivière-du-Loup.....	53 7 2	53 7 2	53 7 2	53 7 2
Maskinongé.....	67 17 0	67 17 1	67 17 0	67 17 1
Ste. Ursule.....	36 0 0	36 0 0	36 0 0	36 0 0
Dumontier.....	47 0 1	47 0 2	47 0 1	47 0 2
St. Paulin.....	13 15 2	13 15 2	13 15 2	13 15 2
St. Didace.....	12 7 9	12 7 10	12 7 9	12 7 10
Totaux.....	230 7 2	230 7 5	230 7 2	230 7 5

## COMTE DE CHAMPLAIN.

Batiscan.....	16 12 6	16 12 6	16 12 6	16 12 6
Ste. Anne l'apérade.....	43 2 4	43 2 5	43 2 4	43 2 5
Champlain.....	33 8 7	33 8 8	33 8 7	33 8 8
Cap de la Madeleine.....	19 10 10	19 10 10	19 10 10	19 10 10
St. Maurice.....	28 13 2	28 13 2	28 13 2	25 13 2
Ste. Geneviève.....	36 0 4	36 0 5	36 0 4	36 0 5
St. Stanislas.....	49 4 3	49 4 3	49 4 3	49 4 3
St. Narcisse.....				
St. Prosper.....	15 0 2	15 0 3	15 0 2	15 0 3
Totaux.....	241 12 2	241 12 5	241 12 2	241 12 5
Grands totaux.....	720 13 4	720 14 2	720 13 4	720 14 2

DISTRICT D'INSPECTION DE JOHN HUME, ECR.

## COMTE DE DORCHESTER.

Standon.....	£ s. d. 5 18 8	£ s. d. 5 18 8	£ s. d. 3 18 7	£ s. d. 5 18 8
Frampton.....	34 12 11	34 12 11	34 12 11	34 12 11
Cranbourne.....	4 19 6	4 19 7		
Totaux.....	45 11 0	45 11 2	40 11 6	40 11 7

DISTRICT D'INSPECTION DE JOHN HUME, Ecr.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE DORCHESTER.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Rapporté,.....	£ s. d. 45 11 0	£ s. d. 45 11 2	£ s. d. 40 11 6	£ s. d. 40 11 7

## COMTE DE MEGANTIC.

Leeds,.....	83 15 11	83 15 11	83 15 11	83 15 11
St. Ferdinand,.....	29 3 6	29 3 6		
St. Sophie,.....	21 2 7	21 2 8		
Somerset,.....	25 18 6	25 18 6	25 18 6	25 18 6
Inverness,.....	33 18 4	33 18 4	33 18 4	33 18 4
St. Julie,.....	14 19 1	14 19 1		
Nelson,.....	8 4 5	8 4 6	8 4 5	8 4 6
Broughton,.....	7 14 9	7 14 9	7 14 9	7 14 9
Ireland,.....	13 19 0	13 19 0	13 19 0	13 19 0
Totaux,.....	188 16 1	188 16 3	123 10 11	123 11 0

## COMTE DE BEAUCE.

Irving,.....	20 8 2	20 8 3	20 8 2	20 8 3
Forsyth,.....	6 16 4	6 16 4	6 16 4	6 16 4
Lanton,.....	10 8 9	10 8 10	10 8 9	10 8 10
Totaux,.....	37 13 3	37 13 5	37 13 3	37 13 5
Grands totaux,.....	272 0 4	272 0 10	201 15 8	201 16 0

DISTRICT D'INSPECTION DE M. LANCTOT, Ecr.

## COMTE DE LAPRAIRIE.

Laprairie,.....	74 10 2	74 10 2	74 10 2	74 10 2
St. Constant,.....	46 17 5	46 17 5	46 17 5	46 17 5
St. Jacques le Mineur,.....	36 4 2	36 4 2	36 4 2	36 4 2
St. Isidore,.....	37 1 6	37 1 7	37 1 6	37 1 7
St. Philippe,.....	43 2 0	42 2 0	43 2 0	43 2 0
Totaux,.....	237 15 3	237 15 4	237 15 3	237 15 4

DISTRICT D'INSPECTION DE M. LANCTOT, ECR.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE LAPRAIRIE.

	SOMME APPERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Rapporté,.....	£ s. d. 237 15 3	£ s. d. 237 15 4	£ s. d. 237 15 3	£ s. d. 237 15 4

## COMTE DE NAPIERVILLE.

Sherrington,.....	26 2 9	26 2 10	26 2 9	26 2 10
St. Rémi,.....	52 0 6	52 0 6	52 0 6	52 0 6
St. Edouard,.....	36 15 7	36 15 8	36 15 7	36 15 8
La Pigeonnière,.....	39 15 6	39 15 6	39 15 6	39 15 6
St. Cyprien,.....	78 1 8	78 1 8	78 1 8	78 1 8
Totaux,.....	232 16 0	232 16 2	232 16 0	232 16 2

## COMTE DE ST. JEAN.

St. Valentin,.....	56 5 7	56 5 7	56 5 7	56 5 7
Lacolle,.....	60 10 4	60 10 4	60 10 4	60 10 4
Totaux,.....	116 15 11	116 15 11	116 15 11	116 15 11

## COMTE DE CHATEAUGAY.

Chateaugay,.....	41 0 4	41 0 5	41 0 4	41 0 5
Ste. Philomène,.....	34 5 4	34 5 4	34 5 4	34 5 4
Ste. Martine,.....	66 9 0	66 9 0	66 9 0	66 9 0
St. Urbain,.....	35 8 8	35 8 9	35 8 8	35 8 9
Totaux,.....	177 3 4	177 3 6	177 3 4	177 3 6

## COMTE DE BEAUHARNOIS.

St. Clément,.....	70 19 8	70 19 8	70 19 8	70 19 8
St. Timothée,.....	73 10 0	73 10 0	73 10 0	73 10 0
St. Louis de Gonzague,.....	66 16 0	66 16 0	66 16 0	66 16 0
Totaux,.....	211 15 8	211 15 8	211 15 8	211 15 8
Grands totaux,.....	976 6 2	976 6 7	976 6 2	976 6 7

## DISTRICT D'INSPECTION DE J. G. LESPERANCE, Eor.

## TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE GASPE.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Cap Chat,.....	£ s. d. 16 16 4	£ s. d. 16 16 4	£ s. d. 16 16 4	£ s. d. 16 16 4

## DISTRICT D'INSPECTION DE B. MAURULT, Eor.

## COMTE D'YAMASKA.

	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Baie du Febyre,.....	53 12 5	53 12 5	53 12 5	53 12 5
St. Zéphirin,.....	18 14 6	18 14 6	18 14 6	18 14 6
St. François du Lac,.....	26 8 5	26 8 5	26 8 5	26 8 5
"    Village,.....	9 6 7	9 6 7	9 6 7	9 6 7
Yamaska,.....	44 12 10	44 12 10		
St. David,.....	54 17 9	54 17 9	54 17 9	54 17 9
St. Thomas de Pierreville,.....	44 11 3	44 11 3	44 11 3	44 11 3
Totaux,.....	252 3 9	252 3 9	188 16 5	207 10 11

## COMTE DE NICOLET.

	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Nicolet,.....	53 15 6	53 15 6	53 15 6	53 15 6
Ste. Gertrude,.....	19 4 7	19 4 7	19 4 7	19 4 7
Gentilly,.....	43 8 3	43 8 4	43 8 3	43 8 4
St. Pierre les Becquets,.....	46 9 9	46 9 9	46 9 9	46 9 9
Bécancour,.....	59 4 3	59 4 3	59 4 3	59 4 3
St. Grégoire,.....	59 18 11	59 19 0	59 18 11	59 19 0
St. Pierre Célestin,.....	15 14 2	15 14 2	15 14 2	15 14 2
St. Monique, No. 1,.....	41 13 11	41 13 11	41 13 11	41 13 11
"    No. 2,.....	7 0 7	7 0 8	7 0 7	7 0 8
Blanford,.....	6 7 0	6 7 1	6 7 0	6 7 1
Totaux,.....	352 16 1	352 16 5	352 16 1	352 16 5
Grands totaux,.....	604 19 10	605 0 3	541 12 6	560 7 4



DISTRICT D'INSPECTION DE JOS. MEAGHER, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTÉ DE BONAVENTURE.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Carleton,.....	14 17 9	14 17 10	14 17 9	14 17 10
Cox,.....	29 8 9	29 8 9	29 8 9	29 8 9
Hamilton,.....	17 18 11	17 18 11	17 18 11	17 18 11
Hope,.....	19 5 3	19 5 4	19 5 3	19 5 4
Mann,.....	9 18 6	9 18 6		
Maria,.....	23 9 3	23 9 4	23 9 3	23 9 4
Matapédia,.....	14 9 11	14 10 0	14 9 11	14 10 0
New Richmond,.....	22 3 3	22 3 4	22 3 3	22 3 4
Port Daniel,.....	14 7 8	14 7 9	14 7 8	14 7 9
Shoolbred et Nouvel,.....	22 15 5	22 15 5	22 15 5	22 15 5
Totaux,.....	188 14 8	188 15 2	178 16 2	178 16 8

## COMTÉ DE GASPÉ.

Newport,.....	16 9 0	16 9 0		
Grande Rivière,.....	12 0 2	12 0 2	12 0 2	12 0 2
Percé,.....	37 10 11	37 10 11	37 10 11	37 10 11
Malbaie,.....	13 11 9	13 11 9	13 11 9	13 11 9
York,.....	6 12 8	6 12 9	6 12 8	6 12 9
Douglas,.....	9 19 6	9 19 7	9 19 6	9 19 7
Gaspé Bay South,.....	7 14 10	7 14 11	7 14 10	7 14 11
Gaspé Bay North,.....	5 0 2	5 0 3	5 0 2	5 0 3
Cap des Rosiers,.....	13 13 6	13 13 6	13 13 6	13 13 6
Fox et Griffin Cove,.....	12 2 7	12 2 7	12 2 7	12 2 7
Totaux,.....	184 15 1	184 15 6	118 6 1	118 6 4
Grands totaux,.....	323 9 9	323 10 8	297 2 3	297 3 0

DISTRICT D'INSPECTION DE ISIDORE MORIN, Ecr.

## COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Bagot,.....	17 18 11	17 19 0	17 18 11	17 19 0
Bagotville,.....	24 9 8	24 9 9	24 9 8	24 9 9
Chicoutimi,.....	27 3 11	27 4 0	27 3 11	27 4 0
St. Joseph,.....	10 1 7	10 1 8	10 1 7	10 1 8
Laterrière,.....	6 8 4	6 8 4	6 8 4	6 8 4
Totaux,.....	86 2 5	86 2 9	86 2 5	86 2 9

DISTRICT D'INSPECTION DE J. B. F. PAINCHAUD, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTÉ DE GASPÉ.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Isles de la Magdeleine,.....	38 5 6	38 5 6	38 5 6	38 5 6

DISTRICT D'INSPECTION DE ROTUS PARMELEE, Ecr.

## COMTÉ DE MISSISQUOI OUEST.

Dunham,.....	60 13 1	60 13 1	60 13 1	60 13 1
Stanbridge,.....	70 13 1	70 13 1	70 13 1	70 13 1
Phillipsburg,.....	33 0 10	33 0 10	33 0 10	33 0 10
Frelisghsburg,.....	27 1 6	27 1 7	27 1 6	27 1 7
Clarenceville,.....	27 15 5	27 15 5	27 15 5	27 15 5
Foucault,.....	18 18 0	18 18 0	18 18 0	18 18 0
Farnham,.....	21 19 5	21 19 5	21 19 5	21 19 5
St. Romuald,.....	35 8 8	35 8 9	35 8 8	35 8 9
Totaux,.....	295 10 0	295 10 2	295 10 0	295 10 2

## COMTE DE MISSISQUOI EST.

Bolton,.....	33 13 1	33 13 2	33 13 1	33 13 2
Potton,.....	29 13 7	29 13 7	29 13 7	29 13 7
Sutton,.....	42 17 10	42 17 11	42 17 10	42 17 11
Brome,.....	36 8 4	36 8 5	36 8 4	36 8 5
Totaux,.....	142 12 10	142 13 1	142 12 10	142 13 1

## COMTE D'IBERVILLE.

Henriville,.....	79 10 2	79 10 2	79 10 2	79 10 2
St. Athanase,.....	46 12 2	46 12 2	46 12 2	46 12 2
Christieville,.....	22 10 2	22 10 3	22 10 2	22 10 3
St. Alexandre,.....	38 5 10	38 5 10	38 5 10	38 5 10
Totaux,.....	186 18 4	186 18 5	186 81 4	186 18 5

DISTRICT D'INSPECTION DE ROTUS PARMELEE, EOB.—(Continué.)

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

COMTE DE MISSISQUOI OUEST.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Rapporté,.....	£ s. d. 295 10 0	£ s. d. 295 10 2	£ s. d. 295 10 0	£ s. d. 295 10 2

COMTE DE MISSISQUOI EST.

Rapporté,.....	142 12 10	142 13 1	142 12 10	142 13 1
----------------	-----------	----------	-----------	----------

COMTE D'IBERVILLE.

Rapporté,.....	186 18 4	186 18 5	186 18 4	186 18 5
----------------	----------	----------	----------	----------

COMTE DE SHEFFORD.

Shefford,.....	43 13 2	43 13 2	43 13 2	43 13 2
Granby,.....	41 11 5	41 11 6	41 11 5	41 11 6
Milton,.....	30 5 5	30 5 5	30 5 5	30 5 5
Stukely,.....	38 2 8	38 2 8	38 2 8	38 2 8
Ely,.....	17 13 11	17 13 11		
Roxton,.....	21 6 2	21 6 2	21 6 2	21 6 2
St. Ferdinand, Ste. Cécile, }				
Totaux,.....	192 12 9	192 12 10	174 18 11	174 18 11
Grands totaux,.....	817 13 11	817 14 6	800 0 1	800 0 7

## DISTRICT D'INSPECTION DU REV. R. G. PLEES.

## TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## CITE DE QUEBEC.—Protestans.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Totaux,.....	£ s. d. 105 10 9	£ s. d. 105 10 9	£ s. d. 105 10 9	£ s. d. 105 10 9

## DISTRICT D'INSPECTION DE J. J. RONEY, ECR.

## COMTE D'OTTAWA.

Portland,.....	1 6 4	1 6 4		1 6 4
St. André,.....	22 5 4	22 5 5	22 5 4	22 5 5
Notre Dame de Bonsecours,.....	11 16 6	11 16 7	11 16 6	11 16 7
Ste. Angélique,.....	24 5 3	24 5 4	24 5 3	24 5 4
Lochaber,.....	18 16 7	18 16 8	18 16 7	18 16 8
Buckingham,.....	38 6 2	38 6 2	38 6 2	38 6 2
Hull,.....	48 16 11	48 17 0	48 16 11	48 17 0
Wakefield,.....	10 5 1	10 5 1	10 5 1	10 5 1
Masham,.....	17 7 5	17 7 6	17 7 5	17 7 6
Low,.....	5 5 1	5 5 1		
Eardley,.....	12 12 3	12 12 3	12 12 3	
Templeton,.....	19 13 7	19 13 8	18 13 7	19 13 8
Waterloo,.....	10 2 3	10 2 4	10 2 3	10 2 4
Aylmer,.....	20 6 10	20 6 10	20 6 10	20 6 10
Maniwaki,.....	9 12 0	9 12 1	9 12 0	9 12 1
Totaux,.....	270 17 7	270 18 4	264 6 2	253 1 0

## COMTE DE PONTIAC.

Mansfield and Waltham,.....	10 3 5	10 13 5	10 13 5	10 13 5
Sheen and Chester,.....	7 0 6	7 0 6	7 0 6	7 0 6
Bristol,.....	25 18 7	25 18 8	25 18 7	25 18 8
Onslow,.....	14 0 5	14 0 6	14 0 5	14 0 6
Clarendon,.....	30 11 8	30 11 8	30 11 8	30 11 8
Calumet,.....	13 12 9	13 12 10	13 12 9	13 12 10
Allumettes,.....	17 16 10	17 16 10	17 16 10	17 16 10
Litchfield,.....	13 3 5	13 3 5	13 3 5	13 3 5
Totaux,.....	137 17 7	132 17 10	132 17 7	132 17 10
Grands totaux,.....	403 15 2	403 16 2	403 15 2	403 18 2

DISTRICT D'INSPECTION DE G. TANGUAY, Ecr.

TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE DE KAMOURASKA.

	SOMME AFFERENTE.		SOMME ACCORDEE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
Ste. Anne,.....	63 11 5	63 11 5	53 11 5	63 11 5
Ixworth,.....				
St. André,.....	33 13 6	33 13 6	33 13 6	33 13 6
St. Alexandre,.....	19 18 11	19 18 11	19 18 11	19 18 11
St. Denis,.....	30 16 5	30 16 5	30 16 5	30 16 5
Kamouraska,.....	40 8 7	40 8 7	40 8 7	40 8 7
Ste. Hélène,.....	18 12 1	18 12 1	18 12 1	18 12 1
St. Paschal,.....	54 14 4	54 14 5	54 14 4	54 14 5
St. Pacôme,.....	25 10 4	25 10 5	25 10 4	25 10 5
Rivière Ouelle,.....	35 2 6	35 2 7	35 2 6	35 2 7
Totaux,.....	327 14 1	327 14 4	327 14 1	327 14 4

## COMTE DE RIMOUSKI.

St. Simon,.....	28 17 7	28 17 8	28 17 7	28 17 8
St. Fabien,.....	17 3 5	17 3 5	17 3 5	17 3 5
Ste. Cécile,.....	24 3 11	24 3 11	24 3 11	24 3 11
Rimouski,.....	63 9 4	63 9 4	63 9 4	63 9 4
Lessard,.....	32 18 11	32 18 11	32 18 11	32 18 11
Lepage,.....	28 8 3	28 8 4	28 8 3	28 8 4
Métis,.....	16 14 3	16 14 3	16 14 3	16 14 3
Matane,.....	20 15 6	20 15 6	20 15 6	20 15 6
Totaux,.....	232 11 2	232 11 4	232 11 2	232 11 4

## COMTE DE TEMISCOUATA.

Rivière du Loup,.....	47 16 10	47 16 10	47 16 10	
Village St. Edouard,.....	17 6 5	17 6 5	17 6 5	
St. Arsène,.....	33 10 8	33 10 9	33 10 8	33 10 9
St. George,.....	25 15 1	25 15 2	25 15 1	25 15 2
Isle Verte,.....	46 5 7	46 5 7	46 5 7	46 5 7
St. Eloi,.....	20 5 9	20 5 10	20 5 9	20 5 10
Trois Pistoles,.....	49 9 0	49 9 1	49 9 0	49 9 1
Totaux,.....	240 9 4	240 9 8	240 9 4	175 6 5
Grands totaux,.....	800 14 7	800 15 4	800 14 7	735 12 1

DISTRICT D'INSPECTION DE F. X. VALADE, Ecr.  
TABLEAU de l'Apportionnement de l'Octroi.—(Continué.)

## COMTE D'HOCHELAGA.

	SOMME AFFECTÉE.		SOMME ACCORDÉE.	
	1re part de 1855.	2me part de 1855.	1re part de 1855.	2me part de 1855.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Hochelaga,.....	10 1 8	10 1 8	10 1 8	10 1 8
St. Henri,.....	8 6 2	8 6 3	8 6 2	8 6 3
Côteau St. Pierre,.....	14 5 6	14 3 6	14 5 6	14 5 6
Côte des Neiges,.....	28 18 4	28 18 4	28 18 4	28 18 4
Côteau St. Louis,.....	17 6 5	17 6 5	17 6 5	17 6 5
Côte Visitation,.....	6 13 11	6 13 11	6 13 11	6 13 11
Sault au Récollets,.....	34 16 0	34 16 1	34 16 0	34 16 1
Haut du Sault ".....	4 3 11	4 3 11	4 3 11	4 3 11
Pointe aux Trembles,.....	22 11 11	22 12 0	22 11 11	22 12 0
Longue Pointe,.....	17 13 0	17 13 0	17 13 0	17 13 0
Rivière des Prairies,.....	17 17 11	17 18 0	17 17 11	17 18 0

## COMTE DE JACQUES CARTIER.

Lachine,.....	37 12 8	37 12 4	37 12 8	37 12 4
Pointe Claire,.....	26 17 4	26 17 5	26 17 4	26 17 5
Ste. Anne,.....	15 18 7	15 18 7	15 18 7	15 18 7
Ste. Geneviève,.....	33 0 3	33 0 4	33 0 3	33 0 4
St. Laurent,.....	45 11 8	45 11 8	45 11 8	45 11 8
Cité, Catholiques,.....	180 0 2	180 0 3	180 0 2	180 0 3
Totaux,.....	520 14 7	520 15 3	520 14 7	520 15 3

## COMTE DE VAUDREUIL.

Isle Perrot,.....	15 10 3	15 10 4	15 10 3	15 10 4
Vaudreuil,.....	66 4 6	66 4 6	66 4 6	66 4 6
Newton,.....	8 10 4	8 10 4	8 10 4	8 10 4
Ste. Marthe,.....	25 9 11	25 9 11	25 9 11	25 9 11
Rigaud,.....	34 4 9	34 4 9	34 4 9	34 4 9
" Village,.....	22 8 1	22 8 1	22 8 1	22 8 1
Totaux,.....	172 7 10	172 7 11	172 7 10	172 7 11

## COMTE DE SOULANGES.

Soulanges,.....	40 12 8	40 12 8	40 12 8	40 12 8
Côteau du Lac,.....	37 4 11	37 5 0	37 4 11	35 5 0
St. Zotique,.....	22 14 7	22 14 8	22 14 7	22 14 8
Côteau Landing,.....	8 0 6	8 0 6	8 0 6	8 0 6
St. Polycarpe,.....	69 11 5	69 11 6	69 11 5	69 11 6
St. Clet,.....	21 17 4	21 17 4	21 17 4	21 17 4
Totaux,.....	200 1 5	200 1 8	200 1 5	200 1 8
Grands totaux,.....	893 3 10	893 4 10	893 3 10	893 4 10

## APPENDICE E.

*Statistique des Ecoles Catholiques de la Cité de Montréal.*

## TABLEAU No. 1.

## ETAT GENERAL.

1. Ecoles de garçons :		
<i>Collège de Montréal</i> , (Prêtres de St. Sulpice.)	Elèves.	
Etudiants en théologie,.....	66	
Pensionnaires,.....	135	
Externes,.....	55	
	—	256
<i>Collège Ste. Marie</i> , (Pères de la Compagnie de Jésus),		170
Cinq écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Voir tableau No. 2,.....		2295
Ecole modèle sous contrôle, par M. Doran,.....		68
Ecole de M. Anderson,.....		70
Six écoles de garçons irlandaises,.....		440
		—
		3299
2. Ecoles de filles ou mixtes :		
Neuf écoles des Sœurs de la Congrégation de Notre- Dame. Voir tableau No. 3,.....		2286
Ecoles des orphelins et des orphelines de l'Hôpital-Gé- néral. (Sœurs Grises ou de Charité,) .....		350
Ecole du couvent de la Providence :		
Ecole française,.....	180	
Ecole française et anglaise.....	65	
	—	245
Ecole des Sœurs du Bon Pasteur,.....		44
Cinq écoles de filles ou mixtes irlandaises, (dont une sous contrôle) conduites par des instituteurs laïques,.		118
Quatre écoles canadiennes, (dont trois sous contrôle) con- duites par des instituteurs laïques,.....		270
		—
		3313
<i>Résumé.</i>		
Garçons, aux écoles des garçons,....	3299	
Garçons, aux écoles mixtes,.....	234	
	—	3533
Filles,.....	3079	
	—	
Total,.....	6612	

TABEAU No. 2.

Etat du nombre des élèves qui fréquentent les écoles tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes de Montréal, 1856.

Faubourg St. Laurent.				Faubourg Ste. Marie.				Récollections.		Evêché, c'est-à-dire St. Jacques.		Rue du Collège.		Récapitulation.	
Ecole				Ecole				Ecole		Ecole		Ecole		Quartier.	
Française.		Anglaise.		Française.		Anglaise.		Française.		Française.		Anglaise.		Faubourg St. Laurent.	
1er. Classo.	75	40. Classo.	160	1er. Classo.	60	1er. Classo.	66	1er. Classo.	75	1er. Classo.	140	1er. Classo.	72	Faubourg St. Laurent.	790
2e. Classo.	84	30. Classo.	100	2e. Classo.	72	2e. Classo.	86	2e. Classo.	86	2e. Classo.	130	2e. Classo.	84	Faubourg Ste. Marie.	710
3e. Classo.	84	4e. Classo.	160	3e. Classo.	80	3e. Classo.	86	3e. Classo.	86	3e. Classo.	130	3e. Classo.	84	Récollections.	274
4e. Classo.				4e. Classo.	99	4e. Classo.		4e. Classo.		4e. Classo.		4e. Classo.		Evêché (St. Jacques).	215
				5e. Classo.	137	5e. Classo.		5e. Classo.		5e. Classo.		5e. Classo.		Rue du Collège.	306
				6e. Classo.	72	6e. Classo.		6e. Classo.		6e. Classo.		6e. Classo.			
				7e. Classo.	80	7e. Classo.		7e. Classo.		7e. Classo.		7e. Classo.			
				8e. Classo.	99	8e. Classo.		8e. Classo.		8e. Classo.		8e. Classo.			
				9e. Classo.	137	9e. Classo.		9e. Classo.		9e. Classo.		9e. Classo.			
				10e. Classo.	60	10e. Classo.		10e. Classo.		10e. Classo.		10e. Classo.			
				11e. Classo.	72	11e. Classo.		11e. Classo.		11e. Classo.		11e. Classo.			
				12e. Classo.	80	12e. Classo.		12e. Classo.		12e. Classo.		12e. Classo.			
				13e. Classo.	100	13e. Classo.		13e. Classo.		13e. Classo.		13e. Classo.			
				14e. Classo.	160	14e. Classo.		14e. Classo.		14e. Classo.		14e. Classo.			
				15e. Classo.	60	15e. Classo.		15e. Classo.		15e. Classo.		15e. Classo.			
				16e. Classo.	72	16e. Classo.		16e. Classo.		16e. Classo.		16e. Classo.			
				17e. Classo.	80	17e. Classo.		17e. Classo.		17e. Classo.		17e. Classo.			
				18e. Classo.	99	18e. Classo.		18e. Classo.		18e. Classo.		18e. Classo.			
				19e. Classo.	60	19e. Classo.		19e. Classo.		19e. Classo.		19e. Classo.			
				20e. Classo.	72	20e. Classo.		20e. Classo.		20e. Classo.		20e. Classo.			
				21e. Classo.	80	21e. Classo.		21e. Classo.		21e. Classo.		21e. Classo.			
				22e. Classo.	100	22e. Classo.		22e. Classo.		22e. Classo.		22e. Classo.			
				23e. Classo.	160	23e. Classo.		23e. Classo.		23e. Classo.		23e. Classo.			
				24e. Classo.	60	24e. Classo.		24e. Classo.		24e. Classo.		24e. Classo.			
				25e. Classo.	72	25e. Classo.		25e. Classo.		25e. Classo.		25e. Classo.			
				26e. Classo.	80	26e. Classo.		26e. Classo.		26e. Classo.		26e. Classo.			
				27e. Classo.	99	27e. Classo.		27e. Classo.		27e. Classo.		27e. Classo.			
				28e. Classo.	60	28e. Classo.		28e. Classo.		28e. Classo.		28e. Classo.			
				29e. Classo.	72	29e. Classo.		29e. Classo.		29e. Classo.		29e. Classo.			
				30e. Classo.	80	30e. Classo.		30e. Classo.		30e. Classo.		30e. Classo.			
				31e. Classo.	100	31e. Classo.		31e. Classo.		31e. Classo.		31e. Classo.			
				32e. Classo.	160	32e. Classo.		32e. Classo.		32e. Classo.		32e. Classo.			
				33e. Classo.	60	33e. Classo.		33e. Classo.		33e. Classo.		33e. Classo.			
				34e. Classo.	72	34e. Classo.		34e. Classo.		34e. Classo.		34e. Classo.			
				35e. Classo.	80	35e. Classo.		35e. Classo.		35e. Classo.		35e. Classo.			
				36e. Classo.	99	36e. Classo.		36e. Classo.		36e. Classo.		36e. Classo.			
				37e. Classo.	60	37e. Classo.		37e. Classo.		37e. Classo.		37e. Classo.			
				38e. Classo.	72	38e. Classo.		38e. Classo.		38e. Classo.		38e. Classo.			
				39e. Classo.	80	39e. Classo.		39e. Classo.		39e. Classo.		39e. Classo.			
				40e. Classo.	100	40e. Classo.		40e. Classo.		40e. Classo.		40e. Classo.			
				41e. Classo.	160	41e. Classo.		41e. Classo.		41e. Classo.		41e. Classo.			
				42e. Classo.	60	42e. Classo.		42e. Classo.		42e. Classo.		42e. Classo.			
				43e. Classo.	72	43e. Classo.		43e. Classo.		43e. Classo.		43e. Classo.			
				44e. Classo.	80	44e. Classo.		44e. Classo.		44e. Classo.		44e. Classo.			
				45e. Classo.	99	45e. Classo.		45e. Classo.		45e. Classo.		45e. Classo.			
				46e. Classo.	60	46e. Classo.		46e. Classo.		46e. Classo.		46e. Classo.			
				47e. Classo.	72	47e. Classo.		47e. Classo.		47e. Classo.		47e. Classo.			
				48e. Classo.	80	48e. Classo.		48e. Classo.		48e. Classo.		48e. Classo.			
				49e. Classo.	100	49e. Classo.		49e. Classo.		49e. Classo.		49e. Classo.			
				50e. Classo.	160	50e. Classo.		50e. Classo.		50e. Classo.		50e. Classo.			
				51e. Classo.	60	51e. Classo.		51e. Classo.		51e. Classo.		51e. Classo.			
				52e. Classo.	72	52e. Classo.		52e. Classo.		52e. Classo.		52e. Classo.			
				53e. Classo.	80	53e. Classo.		53e. Classo.		53e. Classo.		53e. Classo.			
				54e. Classo.	99	54e. Classo.		54e. Classo.		54e. Classo.		54e. Classo.			
				55e. Classo.	60	55e. Classo.		55e. Classo.		55e. Classo.		55e. Classo.			
				56e. Classo.	72	56e. Classo.		56e. Classo.		56e. Classo.		56e. Classo.			
				57e. Classo.	80	57e. Classo.		57e. Classo.		57e. Classo.		57e. Classo.			
				58e. Classo.	100	58e. Classo.		58e. Classo.		58e. Classo.		58e. Classo.			
				59e. Classo.	160	59e. Classo.		59e. Classo.		59e. Classo.		59e. Classo.			
				60e. Classo.	60	60e. Classo.		60e. Classo.		60e. Classo.		60e. Classo.			
				61e. Classo.	72	61e. Classo.		61e. Classo.		61e. Classo.		61e. Classo.			
				62e. Classo.	80	62e. Classo.		62e. Classo.		62e. Classo.		62e. Classo.			
				63e. Classo.	99	63e. Classo.		63e. Classo.		63e. Classo.		63e. Classo.			
				64e. Classo.	60	64e. Classo.		64e. Classo.		64e. Classo.		64e. Classo.			
				65e. Classo.	72	65e. Classo.		65e. Classo.		65e. Classo.		65e. Classo.			
				66e. Classo.	80	66e. Classo.		66e. Classo.		66e. Classo.		66e. Classo.			
				67e. Classo.	100	67e. Classo.		67e. Classo.		67e. Classo.		67e. Classo.			
				68e. Classo.	160	68e. Classo.		68e. Classo.		68e. Classo.		68e. Classo.			
				69e. Classo.	60	69e. Classo.		69e. Classo.		69e. Classo.		69e. Classo.			
				70e. Classo.	72	70e. Classo.		70e. Classo.		70e. Classo.		70e. Classo.			
				71e. Classo.	80	71e. Classo.		71e. Classo.		71e. Classo.		71e. Classo.			
				72e. Classo.	99	72e. Classo.		72e. Classo.		72e. Classo.		72e. Classo.			
				73e. Classo.	60	73e. Classo.		73e. Classo.		73e. Classo.		73e. Classo.			
				74e. Classo.	72	74e. Classo.		74e. Classo.		74e. Classo.		74e. Classo.			
				75e. Classo.	80	75e. Classo.		75e. Classo.		75e. Classo.		75e. Classo.			
				76e. Classo.	100	76e. Classo.		76e. Classo.		76e. Classo.		76e. Classo.			
				77e. Classo.	160	77e. Classo.		77e. Classo.		77e. Classo.		77e. Classo.			
				78e. Classo.	60	78e. Classo.		78e. Classo.		78e. Classo.		78e. Classo.			
				79e. Classo.	72	79e. Classo.		79e. Classo.		79e. Classo.		79e. Classo.			
				80e. Classo.	80	80e. Classo.		80e. Classo.		80e. Classo.		80e. Classo.			
				81e. Classo.	99	81e. Classo.		81e. Classo.		81e. Classo.		81e. Classo.			
				82e. Classo.	60	82e. Classo.		82e. Classo.		82e. Classo.		82e. Classo.			
				83e. Classo.	72	83e. Classo.		83e. Classo.		83e. Classo.		83e. Classo.			
				84e. Classo.	80	84e. Classo.		84e. Classo.		84e. Classo.		84e. Classo.			
				85e. Classo.	100	85e. Classo.		85e. Classo.		85e. Classo.		85e. Classo.			
				86e. Classo.	160	86e. Classo.		86e. Classo.		86e. Classo.		86e. Classo.			
				87e. Classo.	60	87e. Classo.		87e. Classo.		87e. Classo.		87e. Classo.			
				88e. Classo.	72	88e. Classo.		88e. Classo.		88e. Classo.		88e. Classo.			
				89e. Classo.	80	89e. Classo.		89e. Classo.		89e. Classo.		89e. Classo.			
				90e. Classo.	99	90e. Classo.		90e. Classo.		90e. Classo.		90e. Classo.			
				91e. Classo.	60	91e. Classo.		91e. Classo.		91e. Classo.		91e. Classo.			
				92e. Classo.	72	92e. Classo.		92e. Classo.		92e. Classo.		92e. Classo.			
				93e. Classo.	80	93e. Classo.		93e. Classo.		93e. Classo.		93e. Classo.			
				94e. Classo.	100	94e. Classo.		94e. Classo.							



APPENDICE F.

TABLEAUX SYNOPTIQUES de toutes les Institutions d'Education dans le B.-C., mon-

No.	Nom de l'Institution et où située.	Date de la fondation.	Par qui fondée.	Noms des visiteurs.	Composition du corps administratif.	Faculté de Théologie.				Faculté de droit.																		
						Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.	Nombre de volumes.	Coût de l'enseignement.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.	Nombre de volumes.	Coût de l'enseignement.															
PREMIERE SECTION.—UNIVERSITES.																												
1	Collège McGill, Montréal.	1849	Hon. J. McGill,	Le Gouverneur-Général.	Onze gouverneurs nommés par l'exécutif.	Non encore organisée.	Non encore organisée.	4	15	.....	.....	4	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
2	Université Laval, Québec.	1854	Le Séminaire de Québec.	L'Archevêque de Québec.	Le recteur et le conseil de l'université, composé des directeurs du Séminaire de Québec, et des 3 plus anciens professeurs de chaque faculté.	Non encore organisée.	Non encore organisée.	5	16	1200	600	5	16	1200	600	0	0	.....	.....	.....	.....	.....						
SECONDE SECTION.—ECOLEES SPECIALES.																												
3	Ecole de Théologie Catholique, Grand Séminaire de Québec.	1663	Mgr. Laval, 1er Evêque de Québec.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
4	Ecole de Théologie Catholique, Grand Séminaire de Montréal.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
5	Ecole de Théologie Protestante, Bishop's College, Lennoxville, District de St. François.	1841	His Lordship Bishop Mountain.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
6	Ecole de Médecine de Montréal.	1843	Médecins de Montréal.	.....	Bureau de Médecins directeurs.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
7	Ecole de Droit du Collège Ste. Marie, Montréal.	1852	v. 2de division, No. 15.	Le visiteur de St. Sulpice.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
8	Ecole de Théologie Catholique du Collège de St. Hyacinthe, District de Montréal.	v. 2de division, No. 4.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						
9	Ecole de Théologie Catholique du Collège de Nicolet, District des Trois-Rivières.	1854	v. 2de division, No. 3.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....						

trant plus particulièrement l'état des écoles supérieures et des écoles secondaires.

PREMIERE DIVISION.—ECOLEES SUPERIEURES.—(Continué.)

No.	Nom de l'Institution et où située.	Faculté de Médecine.				Faculté des Arts.				Faculté de la pension annuelle.				Faculté de Théologie.				Faculté de droit.			
		Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.	Coût du musée.	Coût de l'enseignement.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.	Coût du musée.	Coût de l'enseignement.	Coût de la pension annuelle.	Total du coût des murées.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	
PREMIERE SECTION.—UNIVERSITES.																					
1	Collège McGill, Montréal.	10	57	2200	500	6	87	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	Université Laval, Québec.	7	20	2000	1500	Non encore organisée.	.....	.....	32	10	0	1500	24000	2000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
SECONDE SECTION.—ECOLEES SPECIALES.																					
3	Ecole de Théologie Catholique, Grand Séminaire de Québec.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	Ecole de Théologie Catholique, Grand Séminaire de Montréal.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	Ecole de Théologie Protestante, Bishop's College, Lennoxville, District de St. François.	8	28	500	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	Ecole de Médecine de Montréal.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	Ecole de Droit du Collège Ste. Marie, Montréal.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	Ecole de Théologie Catholique du Collège de St. Hyacinthe, District de Montréal.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	Ecole de Théologie Catholique du Collège de Nicolet, District des Trois-Rivières.	25	105	4700	2050	6	37	1500	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

\* Cette allocation faite à la Faculté de Médecine de l'Université Laval n'a pas été touchée par cette institution. N. B.—Dans ce tableau et les suivants, quelques chiffres ont été donnés approximativement, à défaut de renseignements positifs.

SECONDE DIVISION.—

PREMIERE SECTION.—

No.	Nom de l'Institution et où située.	Date de la fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant.
1	Petit Séminaire de Québec, District de Québec.....	1666	Mgr. Laval, 1er Evêque de Québec.....	Neuf prêtres directeurs.....	Prêtres, ecclésiastiques et laïques.....
2	Collège de Montréal, District de Montréal.....	1773	MM. du Séminaire de Montréal.....	Onze prêtres directeurs.....	Prêtres et ecclésiastiques de St. Sulpice.....
3	Collège de Nicolet, District des Trois Rivières.....	1801	M. le Curé Brassard.....	Cinq prêtres directeurs.....	Prêtres et ecclésiastiques.....
4	Collège de St. Hyacinthe, District de Montréal.....	1812	M. le Curé Girouard.....	L'Evêque de St. Hyacinthe et sept prêtres directeurs.....	Prêtres et ecclésiastiques.....
5	Collège de Ste. Thérèse de Blainville, District de Montréal.....	1824	M. le Curé Ducharme.....	L'Evêque de Montréal et quatre prêtres directeurs.....	Prêtres et ecclésiastiques.....
6	Collège de Chambly, District de Montréal.....	1825	M. le Curé Mignault.....	Quatre prêtres directeurs et le marguillier en charge de la paroisse de Chambly.....	Cleres de St. Viateur.....
7	Collège de Ste. Anne Lapocatière, District de Kamouraska.....	1827	M. le Curé Painchaud.....	L'Archevêque de Québec, le directeur, et les cinq curés-voisins.....	Prêtres, ecclésiastiques et laïques.....
8	Collège de l'Assomption, District de Montréal.....	1832	MM. le Curé Labelle, J. B. Moilleur et C. L. Cazenove.....	L'Evêque de Montréal, les fondateurs et les principaux officiers.....	Prêtres et ecclésiastiques.....
9	High School of McGill College, District de Montréal.....	1840	McGill College.....	Les gouverneurs de McGill College.....	Professeurs laïques protestants.....
10	Bishop's College, Lennoxville, District de St. François.....	1841	His Lordship Bishop Mountain.....	Les directeurs du Collège et les Evêques Anglicans de Québec et de Montréal.....	Ministres de l'Eglise Anglicane.....
11	Collège Joliette, District de Montréal.....	1846	Honorable Barthelemy Joliette.....	Les directeurs et l'Evêque Catholique de Montréal.....	Cleres de St. Viateur.....
12	Collège Masson, Terrebonne, District de Montréal.....	1847	Madame Veuve Joseph Masson.....	.....	Prêtres, ecclésiastiques et laïques.....
13	High School of Québec, District de Québec.....	1848	.....	.....	Professeurs laïques protestants.....
14	Collège Ste. Marie, District de Montréal.....	1848	Mgr. Bourget, Evêque de Montréal.....	L'Evêque de Montréal, le recteur et quatre professeurs.....	Peres de la Compagnie de Jésus.....
15	Collège de St. Michel, District de Québec.....	1853	M. le Curé Fortier et les Commissaires d'école de St. Michel.....	.....	Professeurs laïques catholiques.....
16	Collège Notre Dame de la Victoire, Pointe Lévi, D. de Québec.....	1853	M. le Curé Déziel.....	Le Curé de Notre Dame de Lévi et quatre syndics laïques.....	Frères de la Doctrine Chrétienne.....
17	Collège de Laval, District de Montréal.....	1854	M. le Curé Lavallée et M. l'Inspecteur Germain.....	Trois prêtres directeurs.....	Ecclésiastiques et laïques.....
18	Collège de St. François, Richmond, District de St. François.....	1854	.....	Trois syndics.....	Professeurs laïques.....
19	Collège St. Henri de Mascouche, District de Montréal.....	1852	M. le Curé Chevigny.....	Un directeur.....	Prêtres et laïques.....
20	Collège de Rigaud, District de Montréal.....	1852	M. le Curé Desautels et les Commiss. d'école de la paroisse.....	L'Evêque de Montréal, un supérieur, et un directeur.....	Cleres de St. Viateur.....
21	Collège de Ste. Marie de Montoir, District de Montréal.....	1853	M. le Curé Crevier.....	Cinq directeurs.....	Ecclésiastiques et laïques.....
22	Collège de Ste. Marie de la Beauce, District de Québec.....	1854	M. le Curé Proulx.....	Un directeur nommé par les Commissaires d'école.....	Frères de la Doctrine Chrétienne.....
23	Collège de Verchères, District de Montréal.....	1854	M. le Curé Brunau.....	Les Commissaires d'école.....	Cleres de St. Viateur.....
24	Collège ou Institut de Sherbrooke, Dist. de St. François.....	1855	Mgr. Prince, Evêque de St. Hyacinthe.....	L'Evêque et six syndics.....	Prêtres et ecclésiastiques.....

ÉCOLES SECONDAIRES.

COLLÈGES.

No.	ALLOCATIONS AU BUDGET.								Dépenses de l'année 1855.	Coût de la pension et de l'enseignement.	Coût de l'enseignement.	Valeur totale des édifices.	Enseignement religieux.
	1851.		1852.		1854.		1855.						
	Aide annuelle.	Aide pour construction.	Aide annuelle.	Aide pour construction.	Aide annuelle.	Aide pour construction.	Aide annuelle.	Aide pour construction.	£	£	£ s.	£	
1	£	£	£	£	£	£	£	£	4500	20	2 10	25000	1
2									4000	21	3 15	20000	1
3	300		300		400	300	400	200	3600	20	3 0	20000	1
4	800		300		500	1000	500	1000	4000	21	5 0	18000	1
5	300	300	300	200	400	300	400	300	1350	21	2 10	10000	1
6	300	300	300		300	150	300	100	530	4(1)		6000	1
7	300		300	300	400	500	400	900	1415	20	2 10	2000	1
8	500	300	300	200	300	300	300	300	1532	4(1)		10000	1
9	282		282		282		282						1
10	300		300		300		450		1400	20			1
11	100	300	100		100		100		529			3000	1
12	250	300	250		250	150	250	150	1000			4000	1
13	282		282		282		282						1
14					300	500	300	500	3332	21		11000	1
15			75		200	150	200	150	792	20	2 0	3000	1
16		300	50		250	300	250	300	2470	20	2 0	8000	1
17					100	150	100	150	542	20	2 0	3000	1
18					300		300		1316			3500	1
19	50		50	100	50		50		350			3000	1
20	250		250	200	250	150	250	100	443			2500	1
21					100	150	100	100	500	4(1)		1500	1
22						200		200	300	2(1)	1 5	1000	1
23							100		407			1000	1
24							50		300				1
	3314	1800	3430	1000	5064	4300	5364	4450	34008			155500	24

N. B.—Dans les cases ainsi marquées (1) la pension ne comprend pas la nourriture.





SECONDE DIVISION.—

TROISIEME SECTION.—Académies et Pensionnats

Table listing institutions, their locations, founding dates, and founders. Columns include: No., Nom de l'Institution et où située., Date de la fondation., Par qui fondée.

ÉCOLES SECONDAIRES.

de filles, et Couvents enseignants.

Table detailing secondary schools for girls and teaching convents. Columns include: No., Composition du corps administratif., Composition du corps enseignant., Allocation au Budget en 1855., Nombre d'institutrices., No. d'élèves pens. et demi-pens., Nombre d'élèves externes., Nombre total des élèves.

## SECONDE DIVISION.—ÉCOLES SECONDAIRES

## QUATRIÈME SECTION.—Écoles Spéciales.

N <sup>o</sup> .	Nom de l'Institution.	Date de la fondation.	Par qui fondé.	Composition du corps administratif.	Composition du corps enseignant.	Allocations au Budget en 1855.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
1.	Institut des Sourds Muets au Côteau St. Louis.....	1840	Rév. M. Lagorce.....	Les Directeurs-professeurs.....	Prêtres et clercs de St. Viateur.....	£150	3	15
2.	Institut des Sourdes Muettes de la Longue Pointe.....	1853	Mgr. Bourget.....	Les Religieuses-directrices.....	Religieuses de l'ordre canadien de la Providence.		5	30
						£150	8	45

## RECAPITULATION DES QUATRE SECTIONS DES ÉCOLES SECONDAIRES.

SECTIONS.	Nombre d'écoles.	Nombre de professeurs.	Nombre d'élèves.
Collèges.....	24	252	4089
Académies de garçons ou mixtes.....	43	150	4472
Couvens enseignants et Académies de filles.....	71	357	11639
Écoles spéciales.....	2	8	45
Grand total.....	140	767	20245

## TROISIÈME DIVISION.—ÉCOLES PRIMAIRES.

	Nombre d'écoles.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices.	Nombres d'élèves.
PREMIÈRE SECTION.			
Écoles primaires-supérieures ou <i>Écoles-modèles</i> , (comprenant les écoles supérieures de filles du tableau A qui ne sont pas mentionnées dans la troisième section des écoles secondaires).....	223	250	12025
SECONDE SECTION.			
Écoles élémentaires.....	2513	2600	100168
Total.....	2736	2850	112193

## RECAPITULATION DES TROIS GRANDES DIVISIONS.

DIVISIONS.	Nombre d'écoles.	Nombre de personnes formant le corps enseignant.	Nombre d'élèves.
Écoles supérieures.....	12	54	331
Écoles secondaires.....	140	767	20245
Écoles primaires.....	2736	2850	112193
Grand total.....	2888	3671	132769

## APPENDICE G.

*Tableau des livres en usage dans les écoles du Bas-Canada.*

## LIVRES LATINS.

## LECTURE.

Dans combien de  
municipalités ils  
sont en usage.

Psautier,.....	49
Epitome,.....	4

## LIVRES FRANCAIS.

## LECTURE.

Alphabet,.....	155
Livres des Ecoles des Freres,.....	23
Neuvaine de St. Francois-Xavier,.....	8
Catéchisme,.....	79
Nouveau Testament,.....	42
Instruction de la Jeunesse,.....	44
Notions Utiles, (Manuel des),.....	5
Guide de l'Instituteur,.....	57
Manuscrit,.....	52
Veillées Canadiennes,.....	1
Lectures Francaises,.....	10
Vocabulaire,.....	6
Art Epistolaire,.....	3
Annales de la Propagation de la Foi,.....	3
Lecture Graduée, par Juneau,.....	4
Morale en Action,.....	1
Logique,.....	1
Principes de Littérature,.....	1
Ancien Testament,.....	34
Journée du Chrétien,.....	5
Télémaque Moral,.....	1
Philosophie Naturelle,.....	1
Manuel de Tempérance,.....	1
Devoirs du Chrétien,.....	175

## GRAMMAIRE.

Grammaire des Freres,.....	63
Exercices et Dictées Orthographiques,.....	31
Grammaire Francaise,.....	100
Grammaire de Bouthillier,.....	1
Grammaire de Lequin,.....	2
Grammaire de l'Homond,.....	28

## HISTOIRE.

Histoire Naturelle,.....	8
Histoire Ancienne,.....	23
Abrégé de l'Histoire de France,.....	41

	Dans combien de municipalités ils sont en usage.
Histoire Sainte,.....	94
Histoire Profane,.....	2
Histoire du Canada,.....	59
Histoire Romaine,.....	3

## GEOGRAPHIE.

Géographie,.....	97
Géographie des Frères des Ecoles Chrétiennes,.....	31

## ARITHMETIQUE.

Arithmétique de Bouthillier,.....	19
Arithmétique des Frères des Ecoles Chrétiennes,.....	67
Arithmétique,.....	97
Arithmétique de Bibaud,.....	1

## LIVRES ANGLAIS.

## LECTURE.

Murray's English Reader,.....	24
Sullivan's Spelling Book,.....	1
Catholic School Book,.....	9
London Primer,.....	1
Duty of the Christian,.....	3
Walker's Dictionary,.....	2
Mavor's English Reader,.....	1
Christian Brothers' Class Book,.....	2
Universal Spelling Book,.....	4
Webster's Spelling Book,.....	7
American Books,.....	3
Hunter's Rudiments,.....	1
Vocabulary,.....	5
Catechism,.....	5
Rhetoric,.....	2
Child's Guide,.....	1
Towns' Reader,.....	3
French and English Dialogues,.....	2
British American School Books,.....	4
Spelling Book,.....	54
Carpenter's Spelling Book,.....	19
Agricultural Society Books,.....	7
National Series of School Books,.....	67
The Old Testament,.....	14
The New Testament,.....	11
English Reading,.....	4
Bible,.....	10
Mavor's Spelling Book,.....	23

## GRAMMAIRE.

Weed's and Kirkham's Grammar,.....	2
Smith's Grammar,.....	2



Dans combien de  
municipalités ils  
sont en usage.

Sullivan's Grammar,.....	1
Murray's Grammar,.....	11
Grammar,.....	38
Lennie's Grammar,.....	11

HISTOIRE.

History of England,.....	12
History of the Saints,.....	2
Modern History,.....	3
Goldsmith's History,.....	11
History of Canada,.....	4

GEOGRAPHIE.

Smith's Geography,.....	11
Murray's Geography,.....	1
Morse's Geography,.....	27
Geography,.....	24
Stewart's Geography,.....	3
Olney's Geography,.....	10

ARITHMETIQUE.

Thompson's Arithmetic,.....	5
Adams' Arithmetic,.....	7
Murray's do.....	1
Ingram's do.....	3
Arithmetic,.....	28
Walkingham's Arithmetic,.....	15
Gray's do.....	6
Elements of Book-keeping,.....	5

## APPENDICE H.

TABLEAU de la circonscription de chaque inspecteur, donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, le nombre de municipalités, la population, le nombre d'écoles en opération, et le salaire des inspecteurs.

Nom de l'Inspecteur et description de son district d'inspection.	Nombre de municipalités	Population.	Acres de terre possédés.	Nombre d'écoles sous contrôle.	Salaire des inspecteurs.		
					£	s.	d.
J. B. F. Painchaud, Iles de la Madeleine, Gaspé, .....	1	2220	.....	3	31	5	0
Jos. Mengher, comtés de Bonaventure et de Gaspé, .....	20	20772	233340	31	250	0	0
J. Lespérance, partie de Gaspé, .....	1	966	8000	1	62	10	0
Isidore Morin, comté de Chicoutimi, .....	5	4951	69669	33	125	0	0
G. Tanguay, comtés de Kamouraska, Rimouski, et Témiscouata, ..	26	34088	584092	150	218	15	0
C. Simon, comté de Charlevoix et partie de Saguenay, .....	10	18012	209007	33	125	0	0
John Hume, comté de Mégantic et parties de ceux de Dorchester et de Beauce, .....	16	16085	214121	31	187	10	0
F. X. Bédard, comtés de Beauce, de Lévis, de Dorchester, et de Lotbinière, .....	29	58135	685437	214	218	15	0
J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny, et l'Islet, .....	18	36729	386134	128	187	10	0
P. M. Bardy, comtés de Québec, Montmorency et Portneuf; population catholique de la cité de Québec, .....	32	80673	544571	124	250	0	0
Rév. R. Pless; population protestante de la cité de Québec, .....	1	9118	.....	35	62	10	0
P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain, .....	21	41181	443909	100	187	10	0
G. A. Bourgeois, parties des comtés de Drummond, Bagot, et Arthabaska, .....	9	9305	175000	35	158	5	0
B. Maurault, comtés de Nicolet et Yamaska, .....	17	34650	333482	95	187	10	0
M. Child, comtés de Stanstead, Richmond, Compton, Wolfe, parties de Drummond et d'Arthabaska, .....	25	35343	484143	245	218	15	0
R. Parmelee, comtés de Missisquoi, Brome, Shefford, et partie d'Iberville, .....	28	43632	380704	192	218	15	0
J. N. A. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères, Chambly, parties de ceux de St. Jean et St. Hyacinthe, .....	24	60889	473296	120	218	15	0
A. P. L. Consigny, comtés de Bagot, Rouville, parties de St. Hyacinthe et d'Iberville, .....	22	50889	457923	134	156	5	0
M. Lanctot, comtés de Laprairie, Napierville, Beauharnois, et parties de Châteauguay et de St. Jean, .....	10	55785	470523	141	218	15	0
John Bruce, comté de Huntingdon, parties de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Montréal, ..	15	48530	331139	167	250	0	0
F. X. Valade, comtés de Jacques Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal, ..	26	82559	424175	116	250	0	0
A. D. Dorval, comtés de Berthier, Joliette et Montcalm, .....	34	84558	630008	134	218	15	0
F. Germain, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil, .....	26	46210	393584	114	187	10	0
J. J. Roncy, comtés de l'Ottawa et Pontiac, .....	23	23164	826227	86	218	15	0

## APPENDICE I.

*Correspondance entre le Département de l'Instruction publique et le Département des postes, au sujet des relations postales entre le Canada et la France.*

[Traduction.]

BUREAU DE L'ÉDUCATION,  
MONTREAL, 22 Décembre, 1855.

MONSIEUR,—M'étant adressé au bureau de poste pour faire tenir en France un certain nombre d'exemplaires du rapport de mon prédécesseur pour l'an dernier, on m'informa que le coût du port de chacun d'eux ne se monterait pas à moins de 28s. J'ai donc contremandé mon envoi, cette dépense me paraissant de nature à pouvoir à peine être supportée par ce département.

On me dit aussi que ces énormes frais de port, équivalant à une prohibition, se prélèvent entre l'Angleterre et la France; ceux que l'on exige entre cette province et l'Angleterre étant bien modiques. Or, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'attirer votre attention sur cet état de choses, afin que vous puissiez, si vous le trouvez convenable, en conférer avec le gouvernement impérial. J'ai peine à concevoir comment on peut laisser subsister un tel obstacle aux relations littéraires et intellectuelles de deux grandes nations, unies aujourd'hui par tant de liens. Quant à nous, dans un tems où, en France et ici, l'on fait spontanément tant d'efforts pour établir des relations sociales et de commerce entre cette province et un pays dont la langue est encore parlée par près d'une moitié des habitans du Canada, il nous importe de faire disparaître tout ce qui pourrait entraver ces rapports, et surtout un obstacle du genre de celui que je viens de signaler.

Si je suis bien informé, les mêmes frais de port se perçoivent sur les publications périodiques françaises sous forme de brochure, transmises en ce pays, et leur réception, par l'entremise des bureaux de poste, a entièrement cessé. Ceci est encore bien propre à retarder la diffusion des connaissances parmi les populations françaises du Bas-Canada.

Tels ont été votre zèle et votre succès dans l'accomplissement d'importantes réformes dans votre département, que je n'ai besoin que de vous signaler ce sujet d'un haut intérêt pour assurer à mes compatriotes la réalisation d'une grande somme de bien.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

PIERRE J. O. CHAUCHEAU,

Surintendant de l'éducation.

L'Hon. R. Spence,  
Maître-général des postes.

[Traduction.]

DÉPARTEMENT DES POSTES,  
TORONTO, 28 Décembre, 1855.

MONSIEUR,—Je suis chargé par le maître-général des postes d'accuser réception de votre lettre du 22 courant, et de vous remercier d'avoir attiré son attention sur les droits exigés par le bureau impérial des postes pour le port des brochures et publications périodiques entre le Canada et la France; et, considérant, comme il le fait, que cela milite très fortement contre les intérêts de l'éducation dans la province, il me prie de vous assurer que ce département fera tous ses efforts pour obtenir des autorités impériales une diminution des droits restrictifs qui existent maintenant.

Je dois, en même tems, ajouter, pour votre information, que ce département a fréquemment demandé au bureau britannique des postes de réduire les frais de port sur la correspondance en général, entre le Canada et la France, et que des concessions en ce sens ont été faites, dans le cours du printems dernier, avec l'assurance que l'on ne perdrait point le sujet de vue dans des négociations entre la Grande Bretagne et la France, lesquelles devaient avoir pour but d'affecter en mieux les relations interpostales des deux nations; ce qui, pensait-on, devait avoir lieu dans le cours de l'été dernier.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

W. H. GRIFFIN,

Secrétaire.

L'Hon. P. J. O. Chauveau,  
Surintendant de l'éducation,  
Montréal.

[Traduction.]

DEPARTEMENT DES POSTES,

TORONTO, 15 Février, 1856.

MONSIEUR,—Au sujet de votre lettre du vingt-deux de décembre dernier, dans laquelle vous réclamiez contre le taux postal, équivalant à une prohibition, exigé, en vertu des réglemens du département des postes en Angleterre, sur les brochures et autres publications de ce genre entre le Canada et la France, et dans laquelle vous exposiez les grands avantages qui, au point de vue des rapports littéraires et intellectuels des deux pays, résulteraient d'une mitigation de ces taux; le maître-général des postes, se rappelant le vif intérêt que vous lui avez montré antérieurement, dans diverses occasions, pour cet objet, intérêt qu'il partageait pleinement, m'a chargé de vous apprendre que le département des postes en Angleterre lui a fait savoir qu'il vient d'être conclu entre les gouvernemens d'Angleterre et de France un traité dont une des clauses permettra le transport par la poste des livres et des papiers imprimés, de France en Canada, et *vice versa*, à des taux réduits; et il espère pouvoir faire prochainement connaître les détails et les conditions de ce nouvel arrangement par une circulaire de ce département.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

W. H. GRIFFIN,

Secrétaire

L'Honorable P. J. O. Chauveau,  
Surintendant de l'Education  
pour le Bas-Canada.

## APPENDICE J.

*Copies et Extraits des Rapports des Inspecteurs d'Ecole pour 1855, savoir de :—*

Messieurs J. N. A. ARCHAMBAULT,  
P. M. BARDY,  
P. F. BELAND,  
G. A. BOURGEOIS,  
JOHN BRUCE,  
M. CHILD,  
C. CIMON,  
J. CREPAULT,  
A. P. L. CONSIGNY,  
A. D. DORVAL,  
CESAIRE GERMAIN,  
P. HUBERT,  
JOHN HUME,  
M. LANCTOT,  
J. G. LESPERANCE,  
B. MAURALT,  
JOS. MEAGHER,  
I. MORIN,  
J. B. F. PAINCHAUD,  
R. PARMELEE,  
REV. H. G. PLEES,  
J. J. RONEY,  
G. TANGUAY,  
F. X. VALADE.

---

---

VARENNES, *Octobre, 1855.*

Honorable P. J. O. Chauveau,

Surintendant de l'éducation, B. C.

HONORABLE MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre avec ce rapport mes tableaux statistiques pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1855.

Je crois pouvoir dire, sans crainte de blesser la vérité, que ce district d'inspection est un de ceux où la loi actuelle fonctionne le plus franchement et avec le moins d'opposition ; ce n'est pas que je veuille prétendre que la chose dépend de moi ; non, certes, mais bien d'une meilleure disposition chez les contribuables.

En général, dans les paroisses que je parcours, on aime à faire instruire ses enfans, à profiter des avantages de la loi, à faire les sacrifices qu'il convient de faire pour procurer à sa famille une instruction en rapport avec les besoins de notre société ; dans toutes les principales paroisses, vous voyez s'élever des maisons d'éducation de premier ordre pour l'un et l'autre sexe.

Je vous transmets une copie des programmes d'enseignement de chacune de ces maisons, pour vous donner une idée de ce qu'elles sont.

Mes tableaux vous feront voir qu'il y a un collège à Chambly, un Lycée à Varennes, des académies à Verchères, à St. Jean et à William Henry ; des écoles-modèles à Longueuil, à Boucherville, à Contrecoeur, à St. Antoine, à St. Marc, à Belœil, à St. Charles, à St. Denis, à St. Ours et à St. Aimé ; des couvents et pensionnats de demoiselles à Longueuil, Varennes, St. Jean, William Henry, Boucherville, Belœil et St. Denis ; des écoles supérieures de filles à Chambly, Verchères, Contrecoeur, St. Antoine, St. Ours et St. Aimé.

Dans un prochain rapport, j'aurai à faire mention de deux nouvelles académies pour les garçons, une à St. Jean, et l'autre à Longueuil ; et de deux nouveaux pensionnats de demoiselles, l'un à Chambly et l'autre à St. Aimé ; peut-être même d'un troisième à Verchères, l'édifice pour servir à ce but étant en construction.

Vous conviendrez avec moi, honorable monsieur, qu'il n'y a pas un indice plus grand de progrès vers l'instruction dans un pays, que l'établissement de semblables institutions et en pareil nombre.

Vous le voyez, l'élan est grand, puisque la paroisse de St. Aimé a même abandonné St. Michel d'Yamaska pour suivre l'exemple général.

Il n'est pas besoin de dire qu'il y a une grande amélioration dans les écoles communes dans ces paroisses ; il ne peut guère en être autrement, puisque ces écoles d'arrondissemens sont les centres de préparation pour les maisons de premier ordre.

Dans un prochain rapport, je me propose de vous donner une désignation correcte de tous les édifices servant de logement, pour les premiers établissemens sus-nommés ; vous y verrez que plusieurs sont presque aussi considérables que celui que vous avez visité à St. Hugues, en septembre dernier.

Dans plusieurs paroisses, les fabriques ont fait de grands sacrifices pécuniaires pour favoriser l'éducation ; quelques-unes ont fait des dépenses à un très haut montant ; je citerai surtout les paroisses de Varennes, Verchères, Belœil et Longueuil.

Le clergé, comme toujours, a pris une part très active à la création de ces nombreux et importants établissemens.

De plus, tout en rendant justice aux efforts, au zèle et à la bonne volonté de tous les instituteurs de ce district, je suis loin de leur donner la préférence sur les ordres religieux que je rencontre dans ce même district, ainsi que semble le dire un de mes confrères.

Ce rapport constate qu'il y a dans ce district d'inspection, savoir :

24	Municipalités.		
112	Arrondissemens.		
96	Maisons pour écoles.		
120	Ecoles en opération sous contrôle.		
99	Ecoles élémentaires,.....	fréquentées par	4586 élèves.
10	Ecoles modèles,.....	"	602 "
4	Ecoles dissidentes,.....	"	124 "
5	Ecoles supérieures de filles,.....	"	327 "
3	Académies,.....	"	510 "
1	Lycée,.....	"	123 "
1	Collège,.....	"	147 "
7	Couvens enseignants,.....	"	1214 "
1	Ecole indépendante.....	"	29 "
	Formant en total,.....	"	<u>7662</u> "

Il y a trente-trois instituteurs, dont trente sont munis de diplomes et trois qui ne le sont point.

Soixante-et-quinze institutrices pourvues de certificats d'inspecteurs, excepté deux.

Il va sans dire que je n'ai nullement fait mention dans ce nombre des personnes employées à l'enseignement dans les maisons religieuses mentionnées dans ce rapport.

Je les répartis dans l'ordre suivant :

	Professeurs.
Collège de Chambly,.....	12
Lycée, Varennes,.....	5
Académie de William Henry,.....	5
"    de Verchères,.....	4
"    de St. Jean,.....	3
Couvent de Longueuil,.....	48
"    de St. Jean,.....	5
"    de William Henry,.....	6
"    de Belœil,.....	3
"    de St. Denis,.....	3
"    de Boucherville,.....	2
Pensionnat des demoiselles de Varennes,.....	5
Total,.....	<u>101</u>
En ajoutant à ce nombre celui des instituteurs.....	33
En outre, celui des institutrices.....	<u>75</u>
On aura un personnel enseignant de.....	209

Pour ne pas surcharger ce rapport de détails inutiles, je prendrai la liberté de vous renvoyer à mon rapport, celui du 31 mars 1853, inséré dans l'appendice No. 5 du journal de la chambre d'assemblée, volume onzième, dans lequel j'ai déjà donné les plus amples détails sur plusieurs des importantes maisons d'éducation susnommées, entr'autres sur le collège de Chambly, l'académie des Frères de la Doctrine Chrétienne à William Henry, sur les couvens de Longueuil, de St. Jean, de St. Denis, de Boucherville et de Belœil.

Seulement, je dirai quelques mots sur le Lycée, et sur le pensionnat des demoiselles à Varennes; ces deux établissemens sont nouveaux, et il est important de savoir sur quelles bases il sont fondés.

Monseigneur l'Evêque de Montréal, aidé des amis de l'éducation, fonda au village de Varennes ces deux institutions, les fabriciens de cette paroisse, ayant mis à la disposition de Monseigneur l'ancienne maison de la Fabrique pour le Lycée, et partie d'une terre, achetée dans ce but pour la somme de £3000, et sur laquelle se trouve une très jolie maison pour le pensionnat des demoiselles.

Les moyens annuels d'existence de ces institutions sont les suivans :

Pour le Lycée :

1o. Un octroi spécial reçu de la législature,.....	£75 0 0
2o. Revenu provenant des élèves internes, environ,....	15 0 0
3o. Part des revenus de la terre achetée par la fabri- que, environ.....	30 0 0

£120 0 0

- 4o. Par autant que les commissaires de la municipalité scolaire de Varennes se sont obligés de payer pour que les enfans de la municipalité, en âge de fréquenter les écoles aux termes de la loi, fussent admis gratuitement comme externes dans toutes les classes des deux institutions,.....

125 0 0

Pour le pensionnat des demoiselles :

1o. Un octroi spécial de la législature.....	£245 0 0
2o. Des élèves externes, environ.....	50 0 0
3o. Sa part des revenus de la dite terre de fabrique....	8 10 0
	30 0 0

£88 10 0

- 4o. Par autant que les commissaires se sont obligés de payer annuellement par l'acte susdit, sous les mêmes conditions que celle du lycée.....

125 0 0

£213 10 0

Pour les autres particularités, voir le rapport.

Les choses étant ainsi, j'ai eu raison de parler favorablement des paroisses de ce district d'inspection.

Néanmoins, en faisant l'éloge des dispositions générales de la population, je n'ai pas voulu prétendre dire qu'il n'y avait pas encore des difficultés à aplanir pour arriver à faire le bien; au contraire, il s'en rencontre encore de très grandes et de très sérieuses; mais le succès dans une si belle cause, au milieu de grandes épreuves, n'en est que plus constant.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

J. A. A. ARCHAMBAULT,

Ins. d'Ecole.



## COURS D'ÉTUDE DU LYCÉE VARENNES.

*Classe Préparatoire.*—Lire (en anglais et en français,) écrire, calcul, (les quatre premières règles de l'arithmétique,) les préliminaires de la géographie, le catéchisme.

*1ère Année.*—Elémens des deux langues (anglais et français,) arithmétique, calligraphie, géographie, histoire.

*2me Année.*—Syntaxe des deux langues, arithmétique, géographie, histoire, principes d'agriculture et de botanique, style épistolaire, composition.

*3me Année.*—Littérature française, tenue des livres, algèbre, histoire, composition, dessin, versions et thèmes anglais.

*4me Année.*—Littérature, algèbre, géométrie, arpentage, tenue des livres, notions sur les formes du gouvernement et sur la constitution du Canada, composition, dessin, versions et thèmes anglais.

*5me Année.*—Notions de philosophie (logique, métaphysique et morale,) économie politique, géométrie, arpentage, compositions, versions et thèmes anglais.

*6me Année.*—Notions de physique, chimie appliquée aux arts, architecture mécanique, astronomie, composition dans les deux langues, discours par les élèves devant leurs confrères assemblés.

N. B.—Le catéchisme ou cours religieux formera trois divisions :

*1ère Division.*—Le grand catéchisme ou catéchisme de persévérance, (Gaume) pour les élèves qui ont fait leur première communion.

*2me Division.*—Le petit catéchisme pour les enfans qui se préparent à faire prochainement leur première communion.

*3me Division.*—Les petits enfans des classes préparatoires.

## COURS D'ÉTUDE DU PENSIONNAT DES DEMOISELLES DE VARENNES.

*Classe Préparatoire.*—Lire (en anglais et en français,) écrire, calcul, (les quatre règles simples de l'arithmétique,) les préliminaires de la géographie, le catéchisme.

*1ère Année.*—Elémens des deux langues, arithmétique, géographie, histoire, calligraphie.

*2me Année.*—Syntaxe des deux langues, arithmétique, géographie, histoire, style épistolaire, et composition.

*3me Année.*—Notions de littérature et botanique, tenue des livres, histoire, usage des globes, versions et thèmes anglais, composition, dessin.

*4me Année.*—Petite logique, composition, notions sur la constitution du pays, histoire, élémens d'astronomie, versions et thèmes anglais, dessin.

N. B.—1o. Le jeudi sera consacré aux ouvrages manuels et aux leçons spéciales de musique, soit instrumentale soit vocale. On pourra y joindre même le jour de congé et les heures de récréations pour les exercices.

2o. La sœur directrice veillera à l'enseignement de l'économie domestique.

3o. Le cours religieux formera deux divisions :

*1ère Division.*—Le grand catéchisme ou catéchisme de persévérance.

*2de Division.*—Le petit catéchisme, pour celles qui n'ont point fait leur première communion.

## ACADEMIE DE VERCHERES.

*Cours Préparatoire.*—Lecture anglaise et française, calligraphie, premières notions de calcul, premiers principes de la grammaire française, histoire sainte, cours religieux.

*1ère Année.*—Elémens de la grammaire française, arithmétique, géographie d'Amérique, histoire du Canada, élémens de la langue anglaise, traduction de l'histoire du Canada, dialogue, lecture anglaise, écriture soignée, cours religieux.

*2de Année.*—Syntaxe de la grammaire française, arithmétique continuée, géographie d'Europe, histoire ancienne, premières notions de dessin linéaire, usage des globes, principes fondamentaux d'agriculture, syntaxe de la langue anglaise, traduction de l'histoire d'Angleterre, versions et thèmes anglais, cours religieux.

*3me Année.*—Revue sur les élémens et sur la syntaxe des deux premières années, ou étude des principales difficultés de la langue française, notions de littérature, style épistolaire, composition, arithmétique complétée, tenue des livres, géométrie pratique, géographie d'Asie, d'Afrique et d'Océanie, histoire de France par la méthode analytique, étude de la constitution ou du système gouvernemental du pays, histoire naturelle, cours anglais continué, cours religieux.

J. A. A. ARCHAMBAULT,  
Insp. des Ecoles.

Je dois remarquer qu'aucune institutrice dans ce district n'est pourvue de diplômes du Bureau; elles le sont seulement de certificats de l'inspecteur.

*Rapport du Docteur P. M. Bardy, Inspecteur des Ecoles des Comtés de Montmourencey, Portneuf, Québec et de la Cité de Québec, à l'Honorable P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Instruction Publique.*

QUEBEC, le 7 Décembre, 1855.

MONSIEUR LE SURINTENDANT,— \* \* \* \* \*

Je regarderai donc comme mon devoir de m'unir à vous dans le désir de procurer à notre population les moyens de jouir plus facilement des avantages précieux de l'instruction, que l'on doit regarder comme la sauvegarde des intérêts matériels et moraux de la société en général, le soutien et la stabilité d'un bon gouvernement, comme la sécurité et le bien-être de toutes les classes.

Les meilleures institutions, M. le Surintendant, lorsque l'instruction d'un peuple n'est pas assez profonde, assez générale, pour en développer le germe, ne sont que des élémens de perturbation jetés dans la société: car elles créent des besoins qu'elles ne peuvent satisfaire; elles prodiguent les droits et les devoirs; elles affaiblissent les gouvernemens, qui, à force de multiplier les lois, se mettent dans l'impossibilité de les appliquer. De là, se montre le danger auquel s'expose tout gouvernement, dont la pensée première n'est pas de mettre en harmonie ses institutions et l'instruction populaire; les institutions, de même que les édifices, doivent être basés sur un sol ferme, solide et nivelé. L'instruction donne un niveau aux intelligences, un sol aux idées. L'observation semble démontrer que, si l'instruction des peuples met en danger les gouvernemens absolus, leur

ignorance au contraire paraît mettre en péril les gouvernemens représentatifs : car les débats parlementaires, pour révéler aux masses l'étendue de leurs droits, n'attendent pas qu'elles puissent les exercer avec discernement.

Dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus qu'un moyen de le gouverner, c'est de l'instruire. Ce qu'il faut donc à tout gouvernement représentatif qui prend naissance dans l'élection, c'est un système d'enseignement général, gradué, spécial, professionnel, qui porte la lumière au sein de l'obscurité des masses, qui remplace toutes les démarcations arbitraires, qui assigne à chaque classe son rang, à chaque homme, sa place. Tout gouvernement fondé sur le double principe de l'égalité des droits civils et de l'élection sera toujours anarchique et chancelant, si un système qui lui soit propre ne régénère l'esprit public faussé, abâtardi par la routine des temps; ne dissipe la multitude des prétentions que suscite le principe mal interprété de l'égalité civile, prise pour l'égalité sociale; n'établit la hiérarchie des intelligences; ne fournit pas enfin un contingent d'hommes éclairés, suffisant pour recruter l'administration nécessaire à l'établissement, à l'ordre des municipalités, la foi et la confiance dans le jury, et les droits inviolables de l'éligibilité.

Car qui veut le gouvernement représentatif, veut le régime municipal; qui veut le régime municipal, veut l'élection. Mais là où les électeurs ne sont pas juges éclairés sur les choix qu'ils doivent faire, l'élection n'exerce plus son droit, l'intrigue sait l'usurper, l'action de la cabale, de la partialité, paralyse le régime municipal, si bien qu'enfin, sous l'empire des formes et des règles parlementaires, ce sont le monopole et souvent l'ignorance qui président à la confection des lois. Un état, par exemple, ne produira d'hommes capables de le gouverner, qu'alors que l'instruction, généralement répandue, aura si largement fondé cette hiérarchie des intelligences, que chaque unité municipale, chaque unité électorale, posséderont et des administrateurs au niveau des besoins de la société à satisfaire, et des mandataires en état de faire co-ordonner avec l'intérêt général celui de la localité ou de l'industrie qu'ils représenteront.

C'est donc à l'instruction publique de produire ces deux résultats. Par l'instruction publique il faut entendre l'instruction primaire, mais suffisamment dotée, et l'instruction supérieure judicieusement complétée. Et que peut produire l'instruction primaire sans dotation suffisante? Le déclassement de la population, l'appauvrissement de l'agriculture et du commerce; l'encombrement de l'industrie; l'agglomération d'une masse flottante d'hommes turbulents, assiégeant les avenues du pouvoir, déconsidérant le gouvernement qui les emploie et s'insurgeant contre celui qui les repousse.

Un homme qui sait lire et écrire quelque peu est encore dans certaines localités, dans les petits villages, un être privilégié qui possède de fait une supériorité qu'on ne saurait lui contester; il est rare qu'il n'abuse pas du très peu qu'il sait, pour faire supposer aux connaissances élémentaires qu'il possède toute l'étendue dont elles manquent. Aussi, généralement, exerce-t-il et cumule-t-il les fonctions de secrétaire et de conseiller des familles, d'avocat et de notaire du village; ce qui ne contribue pas peu à accroître et fomenter le nombre des procès ou des chicanes.

L'expérience est là pour démontrer que, lorsque l'instruction élémentaire est le privilège de quelques-uns et non l'obligation de tous, elle ne fait souvent que des victimes ou des dupes. Un enfant, par exemple, a-t-il appris à lire et à écrire, dès qu'il possède sur son père cet avantage, il conclut que la profession paternelle est incompatible avec son petit savoir; la vanité l'abuse sur sa vocation et lui fait abandonner la campagne pour la ville; de bon cultivateur qu'il eût été, en état de substituer avec discernement quelques procédés agricoles perfectionnés à des pratiques erronées ou de routine, il va, suivant que ses parens

peuvent faire pour son avenir plus ou moins de sacrifices, augmenter le nombre des artisans sans ouvrage, ou grossir la foule des hommes qui, peu soucieux que les professions libérales soient encombrées, tandis que la terre manque d'intelligences et de bras, attendent du bouleversement qu'ils préparent l'amélioration de leur destinée.

Voilà généralement ce que produit l'instruction élémentaire inégalement, parcimonieusement déparée. Voilà pourquoi il serait à désirer que la loi fit d'une instruction convenue une obligation commune, afin que, dans un temps prévu, savoir lire et écrire cessât d'être un privilège social, et que ne pas le savoir devint une incapacité politique. Je suis disposé à croire que les chambres législatives ne sauraient refuser au gouvernement l'allocation qu'il demanderait en faveur de l'enseignement élémentaire, puisque, d'après les résultats obtenus dans les pays étrangers, nous sommes en droit de conclure que, sans instruction primaire, il ne saurait y avoir de stabilité dans un gouvernement tel que le nôtre, de prospérité ni de succès dans les divers états de la société.

En effet, où l'instruction élémentaire n'existe pas, le commerce languit, l'industrie agricole demeure stationnaire, l'ignorance secoue sa tête hideuse, la superstition marche vers l'incrédulité, et l'incrédulité vers la démoralisation. Sans moralité publique, que devient l'institution du jury, le droit d'élire ? Quelles garanties de sa bonne foi peut donner le mandataire élu ? Oui, l'ignorance met la liberté en péril. La rouille qui ronge le fer d'une machine exerce sur lui une action moins destructive, que l'ignorance populaire sur les engrénages du système représentatif et gouvernemental. Comment veut-on qu'il fonctionne, quand toute sa force est employée à vaincre une résistance incessante ? Je dis donc que, dans un gouvernement représentatif dont la base est l'élection populaire, tout doit tendre essentiellement à préparer la jeunesse, par des études spéciales, à l'exercice des droits qu'elle est appelée à remplir et à la pratique des devoirs que l'intérêt commun et particulier saura lui imposer. Le caractère distinctif, je dirai attributif, de l'instruction publique serait d'inculquer aux générations, dès leur berceau, l'amour et le respect de la constitution fondamentale et de les former à l'habitude de la parole. Toutes lois sur l'instruction élémentaire rencontreront dans leur application des obstacles difficiles à surmonter. Ils sont de deux natures : obstacles matériels, obstacles moraux. Les premiers sont l'isolement de certaines localités, l'éloignement du siège de l'école ; souvent le mauvais état des chemins, la saison rigoureuse de nos longs hivers et plus encore l'époque répétée dans l'année, où les enfants sont retenus pour aider leurs parents dans leurs travaux agricoles, et, pardessus tout, la contribution locale à payer toujours trop élevée, quelque modique qu'elle soit, en raison de la condition peu aisée du plus grand nombre des contribuables.

Parmi les obstacles moraux viendront se ranger l'apathie, les préjugés des parents, qui, n'ayant pu apprécier par eux-mêmes l'avantage de l'instruction, ne se croient tenus de transmettre à leurs descendants que les moyens consacrés par la routine, avec l'éducation matérielle et pratique dont ils ont hérité de leurs ancêtres, dans la crainte que leurs enfants, une fois plus instruits qu'eux, ne viennent à les dédaigner ou ne s'écartent de la voie routinière qu'ils suivent comme le faisaient leurs pères. On peut encore assurément regarder comme un obstacle moral au développement de l'instruction élémentaire, l'indifférence ou la parcimonie des législateurs qui craignent d'affecter une trop forte part des deniers publics à cet objet ; et des contribuables, à qui il est difficile de faire comprendre que la fondation d'une école et le traitement d'un instituteur requièrent une allocation convenable ; aussi, le peu de qualification littéraire des personnes préposées à faire fonctionner la loi des écoles, je veux parler des commissaires et secrétaires-trésoriers nommés dans chaque municipalité scolaire. Enfin, un autre obstacle

moral est l'opinion malheureusement trop fondée et généralement trop répandue que les fonctions d'instituteur ne sauraient jamais être une profession honorable, puisqu'elles ne suffisent pas pour faire subsister convenablement celui qui les exerce; d'où il résulte qu'on ne se détermine à prendre cette carrière qu'à défaut de toute autre plus lucrative, et que ce sont quelquefois les moins capables, les moins qualifiés, qui l'embrassent.

Il faudrait donc adopter des moyens propres à mettre le régime municipal, établi dans ce pays, en voie de créer des mœurs parlementaires; l'agriculture et l'industrie sur un pied de stabilité et de progrès, leur permettant de se prêter des forces mutuelles; le commerce dans une position florissante et prospère; enfin, si l'on veut que l'instruction, nécessaire au développement de l'intelligence humaine, soit considérée comme une nécessité, une obligation envers tout homme doué de facultés intellectuelles et susceptible d'apprendre quelque chose, il faut, en compensation des devoirs qu'elle lui impose et pour garantie des droits qu'elle lui donne, se proposer un but sérieux et ne pas faire semblant de le poursuivre avec des demi-mesures.

Il faudrait donc, quant au traitement, mettre l'instituteur non seulement au-dessus du besoin, mais encore lui assurer un revenu qui ne lui permettrait pas d'envier le sort des contribuables de sa localité et faire autant que possible de l'instruction élémentaire une dette de l'état; déterminer les divers objets et degrés dont cette instruction devra se composer; encourager sans relâche les méthodes d'enseignement les plus expéditives; rendre inéligible à remplir aucune charge dans une municipalité scolaire, tout contribuable âgé de 21 ans qui ne pourrait justifier, à partir d'une époque déterminée, son savoir lire et écrire; établir dans chaque municipalité scolaire, particulièrement au centre ou près de l'église, une école supérieure dotée aux frais de l'état et à laquelle les enfants les plus capables des autres arrondissements pourraient avoir un accès gratuit; ce qui serait un moyen d'émulation pour tous les élèves et de récompense pour ceux qui seraient jugés dignes d'y être admis; engager commissaires et contribuables à profiter de la libéralité de la législature venant à leur aide, pour établir des bibliothèques dont les livres seraient choisis suivant les besoins des localités. Dans les grands centres, des journaux littéraires et religieux, d'économie politique, favorisant l'agriculture, l'industrie et le commerce, pourraient être de la plus grande utilité en instruisant le peuple et en lui apprenant à aimer son pays, au soutien duquel il est appelé à contribuer.

L'instruction du peuple et le crédit de l'état se tiennent donc étroitement unis; leur union seule peut produire le bien-être général qu'on pourrait définir ainsi: l'intelligence dans le travail, la rapidité dans la circulation des capitaux, le parfait entretien de toutes les voies de communication; l'ordre, la prévoyance et l'économie dans l'administration du pays; enfin, la plus exacte et la plus large répartition de la richesse publique. On a reconnu que tout large développement du bien-être matériel ne peut s'obtenir que par l'agriculture. Or, comment établir l'équilibre entre l'industrie et l'agriculture, source intarissable de produits, premier fondement de la richesse publique, si, dans chaque localité, au milieu des classes laborieuses, il ne s'élève un homme qui leur enseigne à exprimer la pensée au moyen des lettres, les nombres, au moyen des chiffres; qui ouvre l'esprit du cultivateur à l'observation, au raisonnement; l'habitue à tenir un compte journalier des dépenses, des recettes, des ventes, des achats; à comparer l'état des frais à celui des produits, pour qu'il reconnaisse les procédés préférables pour chaque qualité du sol qu'il doit exploiter, qu'il sache quelles sont les opérations plus ou moins productives, les économies et les dépenses profitables à son exploitation.

A une époque, M. le Surintendant, où l'industrie subit une grande transformation, où la précision et l'économie des machines tendent de toutes parts à se substituer à la force et à l'intelligence individuelles, où il est urgent d'inculquer aux classes ouvrières la nécessité d'une nouvelle instruction, sans laquelle, à chaque perfectionnement de leur art ou métier, elles seraient exposées à manquer de travail; à cette époque, dis-je, qui leur donnera spécialement les notions usuelles de mécanique, de physique, de chimie, dont tout progrès tend à rendre l'usage plus indispensable? Qui les préparera à l'exercice des diverses professions? Qui les initiera à ces principes d'hygiène, à ces notions physiologiques propres à réformer une foule d'erreurs traditionnelles, de préjugés et d'habitudes funestes? N'est-ce pas l'instituteur?

Mais l'instituteur ne sera à la hauteur de sa mission, il ne sera un agent utile, il ne méritera le traitement que je désire qu'on lui accorde, que lorsqu'il résumera en lui toutes les connaissances nécessaires au parfait développement des classes agricoles et industrielles, que lorsque son enseignement sera mis en rapport avec leurs besoins, et leur épargnera ainsi la nécessité d'aller dans les villes chercher un supplément d'instruction.

La loi doit donc faire comprendre dans sa rédaction et son exécution que l'instruction est à l'homme, ce que la charrue est à la terre, une préparation nécessaire et indispensable, et que c'est moins la semence qui produit les abondantes récoltes, que l'instruction qui développe l'intelligence du cultivateur et féconde ses travaux. En résumé, je dirai que l'instruction primaire peut se diviser en deux degrés.

Le premier sera l'instruction *primaire élémentaire* et comprendra 1o. l'instruction religieuse et morale; 2o. la lecture; 3o. l'écriture; 4o. les principes de la langue maternelle, la géographie et l'histoire du pays; 5o. le calcul; 6o. système de poids et mesures; 7o. division de l'année, des saisons et du temps; 8o. enfin le chant.

Le second degré sera l'instruction *primaire supérieure* et pourra comprendre, suivant les localités: écritures sous dictées, analyses; art de s'exprimer convenablement; tenue des livres de commerce; notions de géographie et d'histoire; notions d'agriculture et d'économie domestique; notions de mesurage et d'arpentage, de mécanique industrielle, de géométrie pratique, de physique et d'histoire naturelle, de chimie, de dessin linéaire; notions de droit civil et public.

J'observerai que tous ces divers objets ne sauraient être enseignés à la fois et dans toutes les localités. Dans les divers chantiers qui bordent nos cités, les enfants ne doivent pas recevoir la même instruction que ceux dont les parents s'occupent de la culture des champs ou exercent d'autres arts ou métiers.

Il ne faut pas confondre ici l'instruction avec l'éducation, deux expressions qui ont une valeur différente. L'éducation qui, chez les anciens, signifiait nourriture, ne saurait être exactement définie. On s'est très improprement servi de ce mot pour désigner tout objet, tout sujet relatif au mode d'enseignement ou à la surveillance de l'instruction. Ainsi, il n'y a pas de "Bureau d'éducation," il n'y a point de "Surintendant d'éducation," etc., puisque l'éducation n'est pas un art. L'éducation, c'est l'ensemble, le choix et la succession des soins physiques, des préceptes moraux et des exemples dont l'enfant est entouré dès son berceau. C'est d'abord le lait qui le nourrit, c'est ensuite la culture qu'il reçoit au sein de sa famille; c'est encore le développement des facultés dont le germe a été déposé en lui; c'est enfin le choix de la société au milieu de laquelle il vit, il doit grandir. On a fait de volumineux ouvrages, de longues et savantes dissertations sur l'éducation: cependant, comme je dois renfermer l'expression de ma pensée dans quelques lignes, je dirai que le mot d'éducation n'est propre qu'à éveiller des idées fausses et à faire naître des exigences impossibles à

satisfaire. Toutefois, pour n'être pas absolu, je conviendrais qu'il est une sorte d'éducation que l'enfant peut recevoir de l'instituteur ; mais les moyens en sont limités ; ces moyens sont : un bon choix de lectures, un système d'émulation et de pénalité judicieusement conçu et justement observé ; point de punitions humiliantes et décourageantes qui endurcissent l'enfant et lui donnent la haine de l'étude : ce qu'il importe avant tout, c'est de lui faire aimer le travail, source de toute moralité publique et privée.

Quant à l'instruction religieuse, elle se donnera dans chaque école, sous l'autorisation et l'approbation préalable du pasteur de l'endroit, auquel l'instituteur s'en rapportera toujours à ce sujet.

J'ai dit que le chant devait entrer dans le cadre de l'enseignement primaire : car, lorsqu'il est bien dirigé, il s'empare fortement des affections morales du cœur ; il développe les organes et le sens de l'ouïe ; il porte au recueillement, il exerce enfin, sur les sens des élèves, une influence dont l'étude profite et qu'il ne faudrait pas dédaigner. L'étude du chant est en vigueur dans les écoles primaires de Paris. Dans le duché de Darmstadt, qui est l'une des parties de l'Allemagne où les écoles primaires sont les meilleures, l'ordonnance qui règle leur organisation porte en termes formels que le chant sera l'un des objets obligatoires de l'enseignement.

Qu'il me soit donc permis de recommander encore, comme un moyen avantageux de promouvoir l'avancement de l'instruction, l'encouragement à l'organisation de conférences régulières entre les instituteurs : car elles tournent toujours au bénéfice des élèves, tout en faisant sortir les premiers de l'isolement ennuyeux où ils se trouvent dans leurs arrondissements. Ces conférences, sagement réglées, régulièrement suivies, ont l'avantage d'établir entre les instituteurs des liens de bienveillance et d'information réciproques, de dissiper l'engourdissement de leur esprit, de développer chez eux le principe fécond de l'émulation, de multiplier les idées par l'échange qu'ils en font, et leur font acquérir ainsi des connaissances plus approfondies, et plus variées. Je crois devoir faire observer que l'association des instituteurs du district de Québec a produit d'heureux résultats, et que l'on a lieu de s'applaudir de la libéralité de notre législature dans son octroi à cette institution.

En terminant ces observations, M. le Surintendant, j'oserai vous transmettre quelques amendements à proposer à la loi des écoles, si, toutefois, ils ne sont pas compris parmi ceux que vous avez résolu d'y faire ajouter. Les voici :

1o. Le secrétaire-trésorier doit être capable de tenir avec habileté et par lui-même les deux livres de comptes et de délibérations séparés des commissaires, et les présenter en bon ordre à l'inspecteur, lors de ses visites.

2o. L'année scolaire devrait dater soit du 1er janvier, soit du 1er mai de chaque année, afin de mettre les instituteurs en état de faire leur jardinage et d'en enlever les produits, en tems opportun.

3o. Le tems des vacances devrait être fixé, en été, du 15 août au premier octobre, et en hiver, de la veille de Noël au lendemain des Rois, afin que l'inspecteur puisse toujours rencontrer les instituteurs et les élèves à leur poste, lors de sa visite.

4o. Les commissaires ne devraient jamais permettre aux instituteurs de prendre un ou plusieurs congés, de tems à autre, dans l'année, quoique ceux-ci aient intention de faire l'école les samedis pour les remettre.

5o. L'inspecteur devrait être revêtu de plus amples pouvoirs. Le droit de décider sans appel toutes contestations entre commissaires et instituteurs ; de destituer ceux-ci pour cause d'incapacité, d'insubordination ou d'immoralité ; de permettre, pour des raisons suffisantes, à quelques enfants de fréquenter toute autre

école que celle de leur arrondissement, en payant toutefois la rétribution mensuelle où ils seront admis.

J'ai l'honneur de me dire,

M. le Surintendant,

Votre obéissant serviteur,

P. M. BARDY,

Insp. d'École.

*Rapport de P. M. Bardy, écuyer, Inspecteur d'école, sur sa première visite des écoles sous sa juridiction, depuis le mois de Janvier 1855.*

MONSIEUR LE SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION,—En vous transmettant le présent rapport sur ma première visite des écoles, commencée en janvier dernier, j'ai l'honneur de vous dire que je n'ai pris que sommairement l'état des affaires monétaires de chaque municipalité scolaire, parce que l'octroi législatif n'avait encore été reçu nulle part, et que toutes les contributions locales n'étaient pas rentrées; circonstances qui n'ont pu permettre à la plupart des secrétaires-trésoriers de me fournir un état exact et détaillé de leurs comptes.

Je me suis occupé à connaître aussi minutieusement que possible, dans mon inspection de chaque école, qui a duré presque toujours plusieurs heures, la capacité des instituteurs, leur mode d'enseignement et le progrès des élèves.

Je regrette d'avoir à vous informer que, dans presque toutes les écoles, il y a eu des absences nombreuses, occasionnées par la petite vérole, et d'autres maladies, dont le plus grand nombre des enfants ont été atteints, dans le cours de l'automne et de l'hiver.

Néanmoins, j'ai la satisfaction d'annoncer que, généralement, les enfants ont fait des progrès et que les instituteurs ont employé avec encore plus de ponctualité les moyens à leur disposition pour opérer cet heureux résultat. S'il y a quelques rares exceptions, qui pourraient déparer mon tableau, on doit l'attribuer à la pauvreté de certaines municipalités, qui, dans l'intérêt de leurs enfants, désirent y entretenir plusieurs écoles, lors même que les ressources provenant des contributions locales et de l'allocation du gouvernement suffiraient à peine pour en soutenir une seule sur un bon pied.

Je suivrai, dans ce rapport, l'ordre de mon inspection scolaire, et je commencerai par le

#### COMTE DE PORTNEUF.

*Ste. Catherine de Jacques Cartier.*—Je n'ai trouvé dans cette municipalité pauvre qu'une seule école en opération, dans l'arrondissement No. 1, composée de canadiens, dont l'institutrice a 35 enfants sous ses soins qui apprennent à lire le français et le latin et écrivent un peu. Les commissaires n'ont pu faire entendre raison aux contribuables qui ne veulent rien payer.

*St. Raymond.*—Sur les 5 arrondissements de cette municipalité pauvre, 3 écoles étaient en opération. Celle No. 1 avait 54 enfants d'inscrits, mais je n'en ai rencontré que 9, les autres étaient absents par cause de maladie. Enseignement: Histoire du Canada, Devoir du Chrétien, alphabet, et grammaire française avec l'écriture. L'école No. 2 nouvellement établie a 25 enfants apprenant la lecture, l'écriture et l'arithmétique. L'école No. 4 aussi nouvelle réunit environ 36 enfants, dont les plus avancés lisent le français et le latin, écrivent et font des règles simples. Les contribuables de cet arrondissement ont obtenu un terrain, de  $\frac{3}{4}$  d'arpent en superficie, sur lequel il y a une maison en construction qui sera prête à recevoir les enfants dans



le cours de l'été. Des deux autres arrondissements l'un ne fonctionne pas, faute de moyens, et l'autre composé pour la plupart d'Irlandais protestants, à cause de leur opposition constante à la loi d'éducation.

*St. Bazile.*—Il y a 3 arrondissements. Le 1er. composé de canadiens envoie à l'école 45 enfants qui sont bien dirigés et auxquels l'institutrice enseigne la lecture française et latine, l'écriture, la grammaire française, l'histoire sainte et l'arithmétique.

Le 2nd. fournit 24 enfants tous commençant à lire.

Le 3e. arrondissement, composé d'irlandais catholiques, peut réunir 50 enfans à qui l'on enseigne, en anglais, la lecture, l'écriture et l'arithmétique; mais ces enfans sont peu avancés. Cette municipalité est bien pauvre.

*Cap Santé.*—Il y a dans cette municipalité 7 arrondissements sous le contrôle des commissaires. Toutes les écoles y sont en opération et comprennent 228 enfans.

L'enseignement consiste dans la lecture française et latine, la géographie, l'histoire, l'arithmétique simple et composée, et la grammaire française; de plus, l'anglais est enseigné dans deux de ces écoles. En général, ces écoles sont bien tenues et les enfans y font des progrès.

Il y a aussi 2 arrondissements sous le contrôle des syndics protestants, dont les deux écoles réunissent environ 88 enfans encore fort peu avancés; enseignement: l'anglais, la lecture, l'écriture, la grammaire et les règles simples.

Près de l'église de cette municipalité, existent deux écoles supérieures: l'une de filles établie par les soins et le zèle infatigable du Rév. M. Morin, curé du lieu, qui en a la direction. Elle est tenue par deux institutrices capables, dont la première, canadienne, enseigne à 48 élèves, la grammaire française, la rhétorique, la mythologie, la géographie, l'arithmétique, l'histoire, etc., et la seconde, anglaise, instruit ses 24 élèves dans la grammaire anglaise, la musique, le dessin de paysages et de fleurs, et leur enseigne à faire divers ouvrages à l'aiguille et à broder etc.

L'autre école supérieure compte 24 petits garçons; elle est bien tenue et formée sous les auspices du curé auquel sont adjoints six messieurs de l'endroit, comme directeurs, dont Elie Thibodeau, écuier, M. P. P., et maire du comté, fait partie. L'enseignement est en français et en anglais, et les élèves font beaucoup de progrès.

*Deschambault.*—Cette municipalité, qui a 6 arrondissements d'école, est régie par des commissaires et un secrétaire-trésorier très zélés.

Deux instituteurs et 4 institutrices instruisent avec succès 300 enfans, dans la lecture française et latine, l'écriture, l'arithmétique générale, la grammaire française, la géographie et l'histoire.

L'école du No. 1, tenue par M. Belleau, a été érigée en école supérieure. En un mot, les progrès des enfans de ces écoles et le zèle des contribuables me dédomagent amplement du temps et des soins que je consacre à les visiter.

*St. Casimir.*—Cette pauvre municipalité a 3 écoles médiocres, dont les enfans inscrits au nombre de 78 sont très peu avancés et manquent des livres nécessaires: deux écoles au plus et bien tenues y seraient suffisantes.

*Grondines.*—Il y a dans cette municipalité 5 arrondissements dont les écoles possèdent 172 élèves. L'enseignement consiste en lecture, écriture, grammaire française de l'Homond, des Frères et Guide de l'Instituteur, géographie des Frères et du Guide. On fait des règles dans toutes les écoles; et, dans celle de l'arrondissement No. 4, l'instituteur enseigne l'anglais.

*Écureuils.*—Il n'y a qu'un arrondissement dont l'école peut réunir 60 enfans, auxquels on enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire française, la géographie, l'histoire et l'arithmétique. Quelques élèves lisent l'anglais et apprennent le vocabulaire. Il y aurait plus de progrès dans cette école, si les commissaires ne changeaient si souvent d'instituteur.

*Pointe-aux-Trembles.*—Cette municipalité comprend 4 arrondissements, dont trois écoles tenues par des instituteurs et une par une institutrice, reçoivent environ 180 enfants. Enseignement : lecture française et latine, écriture, grammaire française, géographie, histoire et arithmétique. Dans deux écoles, plusieurs élèves lisent et apprennent un peu l'anglais ; ces écoles sont assez bonnes, surtout celle de l'arrondissement No. 2, tenue par M. Létourneau, où les élèves, tous des garçons, font beaucoup de progrès.

Hors du contrôle des commissaires, les Sœurs de la Congrégation tiennent plusieurs classes, et donnent, avec le plus grand succès, à plus de 80 petites filles une excellente instruction supérieure qui a déjà formé plusieurs institutrices bien qualifiées pour tenir une école élémentaire.

*St. Augustin.*—Il y a 4 arrondissements, dont les écoles No. 2, 3 et 4 sont dans un état prospère, et où les enfants font des progrès dans la lecture, l'écriture, la grammaire, l'histoire, la géographie et l'arithmétique. L'école du No. 1 ne saurait progresser, vâ le petit nombre d'enfants qui la fréquentent même irrégulièrement. Les enfants de ces quatre écoles sont au nombre de 132.

Je vous prie, M. le Surintendant, d'observer que, lorsque je donne le nombre des enfants, en général, qui fréquentent les écoles de chaque municipalité scolaire, il est censé comprendre les garçons et les filles. Quand les écoles ne sont pas mixtes, je désigne particulièrement le sexe qui les fréquente.

#### COMTE DE MONTMORENCY.

Les écoles de ce comté sont en général bien tenues et sur un bon pied.

*Ile d'Orléans.*—A St. Laurent, il y a 3 écoles, dont l'arrondissement No. 1 a beaucoup d'enfants auxquels on donne un excellent enseignement. Le nombre total des élèves qui fréquentent ces trois écoles se monte à 128. Le Guide de l'Instituteur, le Devoir, la grammaire française, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, le psautier latin, font partie de l'enseignement.

*St. Jean.*—Comprend aussi 3 arrondissements, dont les trois écoles sont fort bien dirigées, et surtout celle de l'arrondissement No. 1, tenue par M. Mignault, qui tient une bonne école supérieure, et donne aussi l'enseignement en anglais. Les progrès constants de ses élèves couronnent les efforts et l'habileté de cet instituteur. L'anglais est aussi enseigné à l'école No. 2, par Dlle. Flore Mignault qui la tient en très bon ordre. Les matières qui occupent les enfants de ces trois écoles sont : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, les notions utiles, le manuscrit, la grammaire, la géographie, l'analyse, *l'English Reader*, *le Catholic School Book*, le vocabulaire et l'alphabet.

*St. François.*—Les 2 arrondissements de cette municipalité fournissent 50 élèves à 2 écoles, où l'on enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire de l'Homond. Les livres en usage sont : l'alphabet, le manuscrit, le devoir, l'ancien testament, l'histoire sainte, et le catéchisme.

J'observerai aussi que dans toutes les écoles catholiques les instituteurs ont la louable coutume de faire lire ou apprendre le catéchisme aux enfants.

*Ste. Famille.*—Il y a 2 écoles dans cette municipalité scolaire ; l'une, pour les garçons, au nombre de 30, tenue par un instituteur, et l'autre, par les Sœurs de la Congrégation, qui instruisent 30 écolières, dont 27 pensionnaires et 3 externes. Ces bonnes Sœurs font voir avec beaucoup de succès, à leurs élèves, l'Instruction de Jeunesse, le manuscrit, le psautier, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, l'art épistolaire, la physiologie, et la rhétorique ; la broderie en laine et en soie, et le tricot de tout genre y sont aussi pratiqués avec avantage.

Les garçons de l'école No 1 apprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire française, la géographie, dans le Guide de l'Instituteur, et lisent dans le manuscrit, les lettres de Cicéron, et le devoir, etc.

*St. Pierre*—A 3 écoles, qui sont fréquentées par 141 enfants. Ce sont de bonnes écoles où l'enseignement consiste particulièrement dans la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'histoire et l'arithmétique. Le devoir, le testament, le psautier, l'alphabet, et le manuscrit y sont en usage.

#### COTE DE BEAUPRE.

*Château-Richer*.—Les commissaires, dociles à mes suggestions, ont, à force de travail, et de leur secrétaire-trésorier, réussi à débrouiller les affaires d'argent, et les contribuables, fatigués des anciennes dissensions, paraissent venir généralement en aide au règlement de toute question monétaire, en s'imposant de nouveaux sacrifices. Les 3 écoles de cette municipalité peuvent compter 100 enfants. L'une des trois institutrices, munie d'un certificat de qualification, fait une excellente école au centre de la paroisse et enseigne l'anglais à plusieurs de ses élèves. Les matières communes aux trois écoles sont : la lecture française et latine, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'histoire et l'arithmétique.

*Ste. Anne*.—Cette municipalité n'a que deux écoles, 80 enfants. L'institutrice du 2nd arrondissement y fait, depuis plusieurs années, l'école avec beaucoup d'avantage pour les enfants confiés à ses soins et à la satisfaction de tous les contribuables. L'instruction consiste dans la lecture française et latine, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'histoire, et l'arithmétique; les notions utiles, le devoir, l'instruction de jeunesse, l'alphabet, le manuscrit sont employés dans ces écoles.

*St. Joachim*—N'a que 2 écoles comprenant 117 enfants, qui y feraient plus de progrès, si les institutrices y demeuraient plus longtemps. Les notions utiles, l'histoire romaine, le testament, l'instruction de jeunesse, le manuscrit, l'alphabet et le psautier de David servent pour la lecture : l'écriture, l'arithmétique, la grammaire française, l'histoire et la géographie, y sont aussi enseignées.

*L'Ange-Gardien*.—Cette municipalité a 3 bonnes écoles qui réunissent 121 enfants, auxquels l'on enseigne la lecture française et latine, la grammaire française, l'écriture, l'histoire, la géographie et l'arithmétique. Les livres en usage sont : la géographie, les rapports des missions, le devoir, l'instruction de jeunesse, l'alphabet, le psautier et le manuscrit.

*St. Féréol*.—A cause de l'extrême pauvreté de ses habitants, n'a pas encore d'école en opération, malgré mes recommandations et mes exhortations multipliées. Cependant M. le Curé actuel fait tous ses efforts pour y organiser une ou deux écoles. Je suis d'avis qu'une seule école bien tenue y serait suffisante.

*Laval*.—Se trouve dans les mêmes conditions que la municipalité précédente, au sujet des écoles. Grand désir d'avoir des écoles, mais peu de ressources pour en établir; cependant, le zèle actif du Rév. M. Paradis, le pasteur du lieu, me fait espérer, que sous peu cette municipalité aura l'avantage d'y voir instruire un grand nombre de ses enfants.

#### COMTE DE QUEBEC.

Dans presque toutes les municipalités de ce comté, j'ai trouvé d'excellentes écoles. Dans quelques unes néanmoins il n'y a pas d'écoles en opération, tel qu'à Valcartier, où le curé, malgré tout son dévouement, n'a pu encore réussir plus que moi à y faire fonctionner la loi; et à Stadacona, où les commissaires n'ont pu terminer les cotisations ni l'évaluation correcte des propriétés de cette nouvelle municipalité.

*L'Ancienne Lorette*.—Voit ses écoles prospérer sous le contrôle des commissaires actifs et zélés qui en ont la direction. Le nombre d'enfants qui fréquentent les 6 écoles de cette municipalité se monte à environ 250. L'enseignement dans chaque école consiste dans la lecture, l'écriture, la grammaire française, la

géographie, l'arithmétique et l'histoire. Dans les unes et les autres, on fait usage du Devoir, du Télémaque, de l'histoire naturelle, du testament, du manuscrit et de l'alphabet.

*St. Dunstan.*—Cette municipalité comprend 2 écoles anglaises : l'une est sous le contrôle des commissaires protestants, et on y enseigne à 32 enfants la lecture de la Bible, le *Mavor's Spelling Book*, l'écriture, l'arithmétique : l'autre, sous la direction des syndics catholiques, a 26 enfants qui apprennent la lecture, l'écriture, la grammaire de Murray et un peu d'arithmétique. Ces écoles ne sont que depuis peu en opération : mais les habitants, malgré leur peu de fortune, déploient beaucoup de zèle pour l'instruction de leurs enfants.

*Ste. Foye.*—Comprend une école académique et l'école élémentaire sous le contrôle des commissaires. La première tenue par un professeur anglais et un assistant-canadien compte 137 élèves, tous catholiques, à l'exception de trois ; mais dont 108 sont d'origine britannique et 29 d'origine française.

Les matières sont la lecture anglaise, française et latine, les grammaires anglaise et française, la géographie, l'arithmétique, le dessin linéaire, la tenue des livres, le mesurage, l'analyse et l'écriture. La 2de. qui est tenue près de l'église de Ste. Foye, est aussi sur un excellent pied.

L'instituteur a sous ses soins 45 enfans, dont 5 sont d'origine britannique et protestants, et les autres sont canadiens-français. L'enseignement roule sur la lecture anglaise, française et latine, la grammaire française, la grammaire anglaise, la géographie, l'analyse, etc. Il y a aussi, sous le contrôle de syndics protestants, une école dissidente qui réunit 38 enfans, dont deux ou trois sont catholiques. Les livres de lecture sont la bible et les 1er, 2e, 3e, 4e et 5e *National School Books*. La grammaire, la géographie et l'arithmétique avec l'écriture y sont enseignées.

*Cap Rouge.*—Cette municipalité n'a qu'un seul arrondissement et une seule école qui compte environ 60 enfans, parmi lesquels 20 apprennent l'anglais, la lecture en français et en anglais, l'écriture ; la grammaire de l'Homond, la géographie des frères, le *Christian Duty*, le vocabulaire, l'arithmétique, y sont en usage. Les commissaires tiennent leurs affaires dans un ordre admirable.

*Charlebourg.*—Cette municipalité comprend 6 arrondissements et 5 écoles, les No. 1 et 2 étant réunis en une seule école.

Ces écoles sont fréquentées par 204 enfans auxquels l'on enseigne la lecture, l'écriture, la grammaire française, l'histoire, la géographie et l'arithmétique. Les livres généralement en usage sont : le devoir, le manuel de tempérance, le psautier, les rapports de missions, le manuscrit, le syllabaire. Dans l'école des deux arrondissements réunis, 24 de ses enfans font usage du *Catholic School Book* et du vocabulaire.

*St. Ambroise.*—Comprend 6 écoles fréquentées par environ 213 élèves. Le cours d'enseignement consiste dans la lecture, l'écriture, la grammaire française, la géographie, l'arithmétique et l'histoire. Dans chaque école, les enfans lisent le psautier. Livres de lecture : le devoir, les rapports des missions, le manuscrit, le testament, l'histoire et le syllabaire.

*Beauport.*—Cette municipalité a 5 arrondissements, mais n'a que 4 écoles en opération fréquentées par 277 enfans, auxquels on enseigne la grammaire française, l'histoire et l'arithmétique. Les livres de lecture en usage sont : les rapports des missions, le devoir, l'histoire sainte, la nouvelle méthode, l'alphabet, l'*English Reader*, *History of England*, le *Catholic School Book* ; parmi ces enfans, 109 écrivent. L'école de garçons No. 1 et celle des filles No. 2, sont bien tenues, et les élèves font des progrès.

*Banlieue de St. Roch.*—Cette municipalité n'a pour le moment qu'une école en opération ; mais elle doit en établir encore deux autres. Cette école réunit 94

petits garçons, dont 75 d'origine française et 19 d'origine britannique; et parmi ces derniers se trouvent six protestants. Outre la lecture française et l'écriture, l'instituteur enseigne la grammaire française et l'arithmétique. L'anglais est aussi enseigné à 36 de ces enfants qui voient le *Murray's National Book*.

CITE DE QUEBEC.

Les Sœurs de la Charité tiennent plusieurs écoles, toutes sous le contrôle des commissaires.

1o. Une école au faubourg St Jean qui comprend 4 classes, dont 2 françaises et 2 anglaises.

Les deux classes françaises réunissent 164 petites filles canadiennes. L'enseignement consiste dans l'étude de la grammaire française, l'histoire, la géographie et l'arithmétique; 97 d'entr'elles écrivent.

Les deux classes anglaises sont fréquentées par 82 petites filles, dont 34 d'origine française et 48 d'origine britannique.

Elles apprennent l'*English Grammar*, *National Book*, *History of Canada*, la géographie, l'arithmétique, et voient le *Christian Duty*, le *Vocabulary* et *Murray's Spelling Book*; 43 écrivent.

2o. Une école au Cap Diamant, qui se divise en deux classes avec 95 petites filles, toutes d'origine britannique qui voyent la géographie, l'arithmétique, la grammaire dite *National*: parmi elles, 50 écrivent; l'autre, française et anglaise, qui a 72 petites filles, dont 32 d'origine française et 40 d'origine britannique. On leur enseigne la grammaire française, l'histoire, la géographie. Elles lisent dans le devoir, le syllabaire le psautier, et le *Catholic School Book*. 15 d'entre elles écrivent et font les règles.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne ont aussi au Cap Diamant une maison où ils tiennent 4 classes, dont trois anglaises et une française.

Les 3 classes anglaises réunissent 220 petits garçons, parmi lesquels on ne compte que quatre enfants d'origine française, les autres sont tous Irlandais. La lecture, l'écriture, l'*English Grammar*, la géographie, le *Natural Philosophy*, le *Christian Duty*, le *Catholic School Book*, y sont en usage.

La classe française a 30 élèves canadiens, et on leur enseigne avec la lecture et l'écriture, la grammaire française, la géographie et l'arithmétique.

Les Frères de la Doctrine Chrétienne ont au faubourg St. Jean, sous le contrôle des commissaires, 3 classes anglaises, fréquentées par 118 petits garçons, dont 103 d'origine britannique et 85 d'origine française, tous catholiques, à l'exception de deux protestants. L'une est école supérieure et les enfants apprennent *Grace's History*, *Natural Philosophy*, la géographie, *Lennie's Grammar*, la géométrie, le dessin linéaire, l'algèbre, le mesurage, l'arithmétique et la tenue des livres, etc. Dans les deux autres, l'enseignement consiste dans la lecture, l'écriture, l'étude de *Murray's Grammar*, la géographie, et l'arithmétique.

*St. Roch*—A aussi une école des mêmes Frères divisée en 9 classes, dont 7 françaises et 2 anglaises.

Les sept classes françaises comprennent 481 petits garçons canadiens. Dans la première, qui est une excellente école supérieure, les élèves apprennent l'histoire, la grammaire, l'arithmétique, la tenue des livres, la géométrie, l'algèbre, le dessin linéaire, l'usage des globes, l'art épistolaire, l'analyse, etc.

Dans les six autres classes, l'histoire, la géographie, la grammaire, l'arithmétique, la lecture, l'écriture, sont enseignées aux enfants, suivant leur âge et leur capacité.

Les deux classes anglaises ont 126 enfants, dont 103 d'origine française, 21 d'origine britannique et 2 juifs. Dans la première, les enfants sont occupés à la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'usage des globes, le dessin

linéaire et l'arithmétique. Dans la seconde, où les enfants sont très jeunes, on n'enseigne que la lecture, l'écriture et les règles simples.

A St. Roch, est encore l'école de Mr. Dion, sous contrôle. Cette école comprend 118 petits garçons, occupés à la lecture, l'écriture, l'arithmétique, à l'étude de la grammaire française, de la géographie, de l'histoire. Les livres en usage pour la lecture sont les notions utiles, les histoires saintes du Canada et de France, le devoir et l'alphabet.

*Ecole du Bon Pasteur.*—Au faubourg St. Louis, les dames de cette institution tiennent 4 classes pour les petites filles, dont 2 françaises et 2 anglaises. Il y a dans les deux classes françaises 125 élèves Canadiennes, qui apprennent à lire le français et le latin, l'écriture, la grammaire française, l'histoire, la géographie et l'arithmétique.

Les 2 classes anglaises ont 89 élèves, dont la moitié d'origine britannique et l'autre d'origine française. Le *Christian Duty*, l'*English Reader*, le *Catholic School Book*, la lecture, l'écriture, la géographie, la grammaire anglaise, le *Sacred History* et l'arithmétique, sont les matières qui les occupent.

Il y a encore au faubourg St. Jean 2 écoles françaises.

L'une, de garçons, au nombre de 85, est tenue par M. Dugal qui leur enseigne la grammaire française, la géographie, l'arithmétique dans toutes ses branches, l'histoire et l'écriture. Les livres de lecture sont : l'alphabet, le Devoir, le psautier latin et les notions utiles.

L'autre, de filles, au nombre de 40, est tenue par Delle. Malherbes. Les élèves y apprennent la grammaire française, la géographie, l'arithmétique avec la lecture et l'écriture.

*A la Basse Ville.*—Une école anglaise tenue par Delle. Brophy réunit 40 enfants, auxquels elle enseigne la grammaire anglaise, la géographie et l'arithmétique, avec la lecture et l'écriture. Ces enfants sont tous d'origine britannique et catholiques.

Telles sont les écoles sous le contrôle des commissaires de la cité. Dans ce tableau ne sont pas comprises les autres classes que les Frères tiennent hors du contrôle, ainsi que les écoles indépendantes catholiques de la cité.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur le Surintendant de l'Education,  
Votre très-dévoué serviteur,

P. M. BARDY,  
Insp. d'E.

J. B. Meilleur, écr., S. E.  
Québec, le 2 Avril, 1855.

*Rapport de P. F. Béland, Ecuier, Inspecteur d'Ecole.*

ST. ANTOINE, 3 Déc. 1855.

\* \* \* \* \*

Les progrès faits, depuis 1852 à 1855, sont considérables. On peut en juger par l'état comparatif suivant :—

En 1852, je comptais 25 municipalités, aujourd'hui, j'en compte 30 : augmentation 5. Les 25 municipalités renfermaient 218 arrondissemens ; aujourd'hui, on en compte 258 : augmentation 40. A la première époque, le chiffre des écoles communes sous contrôle, dans mes 4 comtés, était de 177 ; aujourd'hui, il est de 214 : augmentation 37.

Le nombre des enfans qui fréquentaient, en 1852, les écoles communes était de 5724 ; aujourd'hui, il est de 7167 : augmentation 1443. Il n'existait, en 1852, que 4 écoles-modèles ; aujourd'hui, il y en a 6 : augmentation 2. Ces 4 écoles étaient fréquentées par 116 élèves ; celles d'aujourd'hui le sont par 253 : augmentation 137. En 1852, il n'y avait qu'une école supérieure de filles fréquentée par 50 élèves ; aujourd'hui, nous en comptons 7 fréquentées par 345 : augmentation écoles 6, en élèves 235. En 1852, lisaient bien 2872 ; aujourd'hui, 3083 : augmentation 217. A la même époque, 1043 apprenaient la grammaire ; aujourd'hui nous en comptons 1882 : augmentation 839. En 1852, 827 apprenaient l'orthographe ; aujourd'hui, il y en a 1169 : augmentation 342. Au temps susdit, 392 faisaient les règles simples ; aujourd'hui, il y en a 1702 : augmentation 710. Les règles composées étaient enseignées à 427 ; aujourd'hui elles le sont à 939 : augmentation 512. A la même époque, on enseignait la géographie à 282 ; aujourd'hui, on l'enseigne à 752 : augmentation 470.

Le nombre des enfans écrivant, en 1852, était de 836 ; aujourd'hui, il est de 3169 : augmentation 2333.

A l'époque susdite, 119 apprenaient la langue anglaise ; aujourd'hui, il y en a 135 : augmentation 16. Apprenant l'histoire 579 ; aujourd'hui, nous en comptons 1064 : augmentation 685.

En 1852, la grammaire raisonnée était enseignée à 269 ; aujourd'hui, elle l'est à 1169 : augmentation 900. En 1852, il y avait 55 maisons de bâties ; aujourd'hui, on en compte 74 : augmentation 19. Ecoles ayant des cartes de géographie 20 ; aujourd'hui 48 : augmentation 28.

Il est facile de conclure, par toutes les augmentations susdites, qu'il y a eu des progrès immenses. Les deux points de comparaison que nous avons pris renversent donc d'une manière victorieuse les attaques des ennemis de la cause. Je pense aussi, honorable monsieur, qu'il n'est pas hors de propos de vous présenter ici la statistique de chaque municipalité, séparément. Deux motifs m'y engagent tout particulièrement : le premier pour satisfaire le public ; le second, pour me donner lieu de faire quelques remarques assez utiles.

#### COMTE DE DORCHESTER.

*St. Nicolas*—Est divisé en 11 arrondissemens, dont 6 possèdent des écoles en opération, lesquelles sont fréquentées par 312 élèves ; il y a de plus une école indépendante comptant 30 élèves. Grand total 342. Dans ces écoles, lisent bien 135, couramment 95, apprennent la grammaire française 71, l'analyse 53, la géographie 51, la grammaire raisonnée 53, les règles simples 69, composées 27, l'écriture 134, l'histoire 38. Il y a un instituteur bien qualifié enseignant les deux langues, 8 institutrices, dont 7 sont qualifiées.

Cette paroisse s'est toujours distinguée par son zèle et son amour de l'ordre et de la paix. Les commissaires sont toujours en parfaite harmonie avec tout le monde. Le secrétaire-trésorier est un homme bien capable ; ses comptes sont toujours très-bien tenus. Cette paroisse est, pour ainsi dire, modèle. Chacun y contribue très libéralement au soutien des écoles. Aussi, voit-on dans cette bonne paroisse 10 magnifiques maisons, presque toutes bâties au moyen de contributions volontaires. Les instituteurs sont payés libéralement et régulièrement. Le terme moyen de leurs salaires est, pour les institutrices, de £25 à 30 nets ; l'instituteur a £35. Les affaires monétaires sont en très bon ordre.

*St. Romuald*—Renferme 4 arrondissemens, trois pour les catholiques, un pour les dissidens. Ils sont tous en opération. L'école du village est tenue sur un bon pied par un instituteur qualifié ; celle dirigée par M. Smith est aussi bien tenue ; dans l'une et dans l'autre, on enseigne l'anglais et le français simultanément.

ment. La troisième est sous la direction d'une institutrice assez habile. L'école dissidente ne le cède en rien aux autres; elle compte 30 élèves.

Le nombre total des élèves est de 223; lisant bien, dans les trois écoles catholiques 59; couramment 43; apprenant la grammaire française, 51; anglaise, 5; la grammaire raisonnée et l'analyse, 10; les règles simples 39; composées 10; écrivant 66, apprenant l'histoire 59. Salaire des instituteurs £50; des institutrices £25. Les commissaires s'entendent très bien. Le secrétaire est un homme bien qualifié; ses comptes sont en ordre. Il retire difficilement les sommes dues à la corporation, vu la mauvaise année.

*St. Jean Chrysostôme*—Compte 8 arrondissemens, tous en opération. Nombre d'élèves 204, sur lesquels lisent bien 97; couramment 37; écrivent 120; voient les règles simples 76; composées 22; apprennent la grammaire française 66; la grammaire raisonnée 19; l'analyse 19; l'histoire 6; la géographie 12.

L'école du village est tenue par un instituteur bien instruit; les 7 autres sont sous la conduite d'institutrices qualifiées, dont trois entr'autres, tiennent des écoles sur un bon pied. Les commissaires, dirigés par le Révérend M. Beaumont, curé du lieu, font bien les choses. Le secrétaire-trésorier est un homme de confiance. Les livres sont bien tenus.

*Notre-Dame de Lévy*.—Se trouve divisée en 8 arrondissemens qui comptent 9 écoles fréquentées par 314 élèves, sur lesquels lisent bien 110; couramment 102; écrivant 169; voient les règles simples 90; composées 35; la grammaire française 127; la grammaire raisonnée 91; l'analyse 91; la grammaire anglaise 20; l'art épistolaire 10; l'histoire 51; la géographie 33; la musique instrumentale 3. Toutes ces écoles sont confiées à des institutrices, moins une; celle tenue par M. Vallière qui enseigne avec beaucoup d'avantage les deux langues, depuis près de 25 ans. L'école des filles tenue par sa Demoiselle mérite les plus grands éloges; elle peut être comparée aux classes tenues dans nos meilleurs couvens. Les commissaires, tous hommes de bien et pleins de volonté, font leur devoir. Le secrétaire-trésorier, le notaire Roy, tient bien ses comptes.

Pour le collège, voir la page 9e. du rapport du surintendant pour 1854.

*La Municipalité d'Aubigny*—Forme 3 arrondissemens. Deux écoles supérieures sont en opération; l'une, consacre à l'éducation des garçons le collège Notre-Dame; l'autre, aux filles, la magnifique maison bâtie par les contribuables. L'école des garçons compte 50 élèves; celle des filles, 84. Dire que l'école des garçons est dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, c'est dire assez. Quant à l'école de filles, elle est aussi tenue sur un bon pied. A cette école, on permet aux tout petits garçons d'assister. La loi opère bien dans cette municipalité.

*St. Joseph de Lévy*—Dans cette paroisse, il y a 6 arrondissemens, trois bonnes maisons de bâties, 7 écoles en opération. On y voit, aujourd'hui, un magnifique couvent ouvert tout dernièrement. Le Révérend M. Routier, curé du lieu, secondé par plusieurs de ses paroissiens, en est le fondateur. Je ne puis préciser le nombre d'élèves fréquentant ce nouvel établissement.

L'école des garçons est tenue par M. Desrochers. Sa renommée est déjà si bien établie, qu'il n'est pas nécessaire d'en dire d'avantage sur son compte. Cette école mérite sans contredit le titre d'académie. L'anglais et le français y marchent de pair. La première de ces langues est enseignée par un Irlandais très instruit. Les autres écoles sont sous la direction d'institutrices toutes qualifiées; celles tenues dans les concessions sont peu fréquentées; la faute en retombe sur les parens. Les commissaires sont bien zélés. Le secrétaire-trésorier tient ses comptes en ordre; le tout étant suivi de bien près par le Révérend M. Routier. Le nombre total des élèves fréquentant les écoles est de 305, non compris le couvent; sur ces élèves, 105 lisent bien, 88 couramment; 148 écrivent; 26 apprennent les règles simples, 63, les règles composées, 61, la grammaire



française, 7, la grammaire anglaise, 58, la grammaire française raisonnée, 52, l'histoire, la géographie, 25. L'école tenue par M. Carrier mérite une mention honorable.

*St. Henry.*—Les arrondissemens y sont au nombre de 15 ; on y compte aussi 15 écoles en opération fréquentées par 493 élèves, dont 161 lisent bien, 118, couramment ; 196 écrivent ; 28 font des règles simples, 63, des règles composées ; 115 étudient la grammaire française, 93, la grammaire raisonnée et 38, la géographie ; la grammaire anglaise est enseignée à 11 élèves, l'histoire, à 78. L'école-modèle dirigée par M. de St. Aubain fait honneur à la paroisse. Toutes les autres écoles sont aussi tenues sur un bon pied, à l'exception de quatre, qui sont médiocres.

On suit aujourd'hui le système coercitif : l'expérience ayant démontré que le système volontaire était impraticable. Il est bien à regretter que M. le curé du lieu ait laissé sa charge de commissaire ; néanmoins, les affaires sont encore bien conduites. Le secrétaire-trésorier est un homme de mérite ; ses comptes sont bien en règle. Cette paroisse s'est distinguée en bâtissant deux belles et bonnes maison d'école. Le terme moyen des salaires accordés aux institutrices est de £20 à 25. M. de St. Aubain reçoit £50.

*St. Anselme.*—Cette paroisse mérite encore le nom de paroisse modèle. Tout s'y fait volontairement ; mais cette volonté est généreuse et libérale ; elle ne laisse souffrir ni les personnes ni les choses. Toutes les écoles sont bien pourvues du nécessaire ; il y a même plus dans quelques unes. C'est donc un vrai plaisir pour moi de visiter cette municipalité, tant ses dix écoles sont bien tenues. D'où vient la supériorité de cette paroisse sur la plupart des autres ? La réponse est facile : c'est que les commissaires ont toujours payé libéralement les personnes qui se consacraient à l'enseignement. Aussi, cette bonne réputation, se répandant dans les paroisses circonvoisines et ailleurs, au tems des engagements, on voit un grand nombre d'aspirans ; ce qui met à même de choisir. Les Delles. Verret et Couture institutrices ont puissamment contribué à donner à cette paroisse la renommée dont elle jouit aujourd'hui. M. Brochu, aujourd'hui marchand à St. Lambert, a de même travaillé, pendant longues années, à obtenir ces résultats. Tous les élèves sortis de ces trois bonnes écoles ont suivi scrupuleusement les exemples qu'ils ont eus sous les yeux.

Sur les élèves 189 lisent bien ; couramment, 178 ; apprennent les règles simples, 88 ; les règles composées, 46 ; la grammaire française, 139 ; l'analyse, 94 ; la grammaire raisonnée, 94 ; la grammaire anglaise, 6 ; la géographie, 96 ; l'histoire, 83 ; écrivent, 182. Il va sans dire que tous les instituteurs ont les qualités requises.

*St. Claire.*—Quoique cette paroisse soit voisine de St. Anselme, elle ne partage point tout-à-fait le même zèle. Cependant, on a vu s'élever dans son village une assez jolie maison, dans laquelle se tiennent l'école des filles et celle des garçons. L'instituteur, M. Couture, est un homme d'une grande capacité ; aussi, ses élèves ont-ils fait des progrès immenses, dans le cours d'une seule année. Il faudrait, là aussi, établir le système coercitif ; mais la chose n'est pas encore possible. Pourtant, je suis d'opinion que la majorité ne ferait point une forte opposition. Ce sont les plus riches qui s'y refusent, et les pauvres en souffrent beaucoup. Cette année, les commissaires ont préféré ne mettre en opération que 7 écoles, lesquelles sont généralement bonnes, à l'exception de deux qui sont médiocres. Le nombre des élèves est de 243, sur lesquels 111 lisent bien et 111, couramment ; 31 voient les règles simples, 45, les règles composées, 47, apprennent l'orthographe, 31, la géographie, 72, la grammaire française, 47, la grammaire raisonnée et 47, l'histoire. Trois institutrices n'ont point les qualités requises. Le terme moyen des salaires est de £16 à 18. L'instituteur a £35.

*Ste. Marguerite*—Compte 4 arrondissemens, dont deux seulement en opération. Cette paroisse ne mérite pas les louanges qu'on peut faire à sa voisine, *Ste. Hénédine*. Ses habitans sont généralement opposés à l'éducation, craignant follement les taxes, ou plutôt craignant de déboursier quelques deniers. Pourtant, il s'en trouve dans cette paroisse de bien disposés, entr'autres M. Genest, président des commissaires qui fait de nobles efforts pour soutenir les deux écoles qu'il a pu faire établir. L'école du village, tenue par M. Roy, est sans contredit une des meilleures de mon district. Elle est fréquentée par 56 ou 60 élèves faisant des progrès remarquables. Dix-sept apprennent la grammaire française ; 17, la grammaire raisonnée ; 17, la géographie ; 2, les règles simples ; 22, les règles composées ; 17, l'histoire. M. Roy enseigne aussi l'anglais. L'autre école est assez médiocre. M. Genest a acheté pour la corporation, à des conditions assez avantageuses, une bien bonne maison. Il fait aussi la besogne de secrétaire-trésorier, ne pouvant trouver pour cela une personne convenable.

*Ste. Hénédine*.—Cette nouvelle et toute petite paroisse est on ne peut plus zélée sous tous les rapports. Comme sa voisine, elle compte 4 arrondissemens dont 3 ont des écoles en opération qui sont fréquentées par 115 élèves, sur lesquels 33 lisent bien, 36, couramment, 39, écrivent ; 36, voient les règles simples, 13, les règles composées, 20, la grammaire française, 15, l'analyse, 15, la grammaire raisonnée et 10, l'histoire.

Ces trois écoles sont assez bonnes ; celle du village fait honneur à la paroisse. Les affaires monétaires y sont en bon ordre.

*St. Isidore*—Compte 10 écoles, toutes en opération. Les commissaires se refusent obstinément à faire faire l'évaluation des propriétés ; les pauvres en souffrent énormément. J'ai été sur le point de contraindre les commissaires à agir ; mais voyant qu'ils contribuaient assez largement au soutien de leurs 10 écoles, j'ai cru devoir attendre. Ces 10 écoles sont généralement assez bonnes, entr'autres 6 qui méritent d'être signalées. Les institutrices qui les dirigent sont très habiles. Le nombre total des élèves est de 336, sur lesquels 140 lisent bien, 82, couramment, 134 écrivent, 75 voient les règles simples, 35, les règles composées, 46, la grammaire raisonnée, 56, la grammaire française, 46, l'orthographe, 22, l'histoire. Le terme moyen des salaires est de £15 à 18.

*St. Lambert*.—Est une paroisse toute nouvellement érigée. Les commissaires sont assez zélés pour le soutien volontaire de leurs 5 écoles. On y a construit deux maisons, lesquelles sont trop petites.

Les cinq écoles comptent 123 élèves, dont 44 lisent bien, 31, couramment ; 55 écrivent ; 29 apprennent les règles simples, 6, les règles composées, 20, l'orthographe, 6, la géographie, 35, la grammaire française, 20, la grammaire raisonnée, 6, l'histoire. Trois institutrices sont suffisamment habiles, les deux autres ont à peine les qualités requises. Le terme moyen des salaires est minime, puisqu'il ne présente que £10 à 12. Cette paroisse promet beaucoup pour l'avenir.

*St. Bernard*.—Compte 6 arrondissemens et 9 écoles en opération. La neuvième mérite plutôt le nom d'académie que d'école commune. Cette institution est toute due à la libéralité du Révd. M. Moore, curé du lieu. Les sacrifices qu'il fait pour son soutien sont immenses. Le mode d'enseignement que l'on y suit est le même, à quelques exceptions près, que celui de nos couvens. Le nombre des élèves qui y puisent une excellente éducation est de 45 à 50. Les huit écoles comptent 277 élèves, dont 112 lisent bien ; 88, couramment, écrivent 87, voient les règles simples 71, les règles composées, 61 ; 50, l'analyse, 30, la géographie ; 77, la grammaire française ; 50, la grammaire raisonnée, 40, l'histoire.

Quatre institutrices ont assez d'aptitude ; les autres en ont un peu. Le terme moyen des salaires est encore trop petit, puisqu'il n'offre que la somme modique de £13 à 15.

Les commissaires conduisent assez bien leurs affaires. L'on n'ignore pas que cette paroisse n'est que depuis peu sous le contrôle de la loi, ayant refusé obstinément jusque-là de nommer des commissaires.

*St. Frédéric*.—Est habité par les enfans de La Beauce. Comme à *St. Joseph*, on y suit le système coercitif. On y compte 6 arrondissemens, tous en opération.

Sur ces six écoles, deux sont bonnes, les trois autres sont médiocres. Cette paroisse est encore nouvelle. Tout s'améliorera avec le tems. Les arrondissemens sont mal divisés; je me propose d'y pourvoir. Le secrétaire-trésorier est un homme capable. Ses comptes sont bien tenus. Le terme moyen des salaires est de £14 à 16.

Le nombre total des élèves fréquentant les écoles est de 219, dont 90 lisent bien; 50, couramment; 90 écrivent, 42 font les règles simples, 13, les règles composées; 20 apprennent l'analyse, 30, la géographie, 39, la grammaire française, 20, la grammaire raisonnée et 20, l'histoire.

*Ste. Marie*.—Comme *St. Elzéar*, possède 17 grands arrondissemens.

Malgré l'opposition que les habitans de ses *concessions* ont faite à l'exécution de la loi, on y compte aujourd'hui treize écoles.

Cette amélioration est dûe sans contredit au zèle infatigable de M. Elzéar Duchesnay, aidé de quelques amis.

Ce respectable Monsieur a commencé par établir une bonne école au village, ce qui a donné aux *concessions* le goût d'en établir de même. On suit le système volontaire; mais aujourd'hui cette volonté est si faible que M. Duchesnay se décourage. Voilà à peu près douze ans qu'il est commissaire, douze années de trouble et de mérite. M. Bilodeau, marchand du lieu, en sa qualité de commissaire, l'appuie de toutes ses forces.

M. Proulx, le curé, a fondé une académie ou collège, qui doit être confié aux Frères de la Doctrine Chrétienne, et a agrandi le couvent.

Le nombre total des élèves fréquentant les écoles est de 317, dont 133 lisent bien, 73, couramment, 143 écrivent, 98 voient les règles simples, 52, les règles composées, 53, l'orthographe, 17, la géographie, 122, la grammaire française, 53, la grammaire raisonnée, 51, l'histoire. Sur les 13 écoles, sept sont bonnes, quatre sont médiocres, deux, sur un très bon pied. Les écoles sont visitées régulièrement par M. Duchesnay et quelques autres commissaires. M. Duchesnay remplit aussi la charge de secrétaire-trésorier. On espère que, l'an prochain, l'évaluation se fera.

*St. Elzéar*.—En partie détaché de *Ste Marie* et habité par de jeunes cultivateurs, dont les pères sont dans cette dernière paroisse, suit pas à pas ses traces. On y compte 9 écoles fréquentées par 243 élèves, dont 87 lisent bien, 77, couramment; 66 écrivent; 70 font les règles simples, 6, les règles composées; 10 apprennent la géographie, 20, la grammaire française, 6, la grammaire raisonnée, 12, l'histoire.

Les commissaires de cette paroisse sont, pour bien dire, permanents. Toute la besogne pèse sur le Rév. M. Grenier, curé du lieu; par son zèle et son travail assidu, il parvient à rencontrer l'allocation du gouvernement, puis, à soutenir jusqu'à 12 écoles, dont la qualité n'est pas toujours supérieure, mais qui néanmoins font beaucoup de bien. J'ai toujours cru devoir souffrir cet état de choses, en attendant mieux. M. le curé visite seul, mais fréquemment, les écoles.

*St. Joseph*.—Divisé en 3 municipalités, en 1852, n'en forme plus qu'une seule aujourd'hui. Les troubles et la discorde qui ont si longtemps agité cette paroisse ont complètement disparu.

*St. Joseph* est divisé en 11 arrondissemens, dont 8 sont en opération. Le nombre total des élèves est de 332, sur lesquels 118 lisent bien, 65, couramment;

84 écrivent; 37 font des règles simples, 10, les règles composées; 11 apprennent l'orthographe, 7, la géographie, 54, la grammaire française, 11, la grammaire raisonnée et 15, l'histoire.

Les commissaires s'entendent bien entr'eux. Le secrétaire-trésorier, M. Arcand, notaire, homme instruit, les dirige très bien, aidé de M. Bélanger, son confrère. Les comptes sont tenus dans un ordre parfait. On suit le système coercitif depuis un an et l'on en paraît satisfait.

*St. François.*—Les habitans de cette paroisse se sont longtems opposés à l'exécution de la loi. Les désabuser n'a point été chose facile; les décider à payer les £150 de dettes contractées par la mauvaise administration de plusieurs de leurs corps de commissaires a été chose plus difficile encore; pourtant, je le dirai à l'honneur de la masse, on a consenti à jeter volontiers un voile sur le passé.

Les affaires vont bien. Ce bon ordre est dû, en très grande partie, au zèle du Révérend M. Tessier, curé du lieu, qui n'a rien épargné pour conserver la bonne entente entre tous ses paroissiens.

Les commissaires suivent exactement ses conseils; de sorte que *St. François*, aujourd'hui, pour ses affaires scolaires, peut être mis au nombre des meilleures municipalités. Après avoir vu vendre toutes ses maisons d'école, pour payer une partie de ses dettes, ses habitans n'ont point voulu rester en arrière des autres paroisses; ils en ont bâti d'autres avec une ardeur incroyable. Ils en sont aussi venus à comprendre que la cotisation territoriale est le mode le plus juste et le plus propre à soutenir sûrement leurs écoles. Aussi, je suis d'opinion qu'il serait plus difficile aujourd'hui de rétablir le système volontaire dans cette paroisse, qu'il ne l'a été d'y établir le système coercitif.

On a divisé la paroisse en 12 arrondissemens, dont 10 sont en opération. Le nombre total des élèves les fréquentant est de 444, sur lesquels 215 lisent bien, 79, couramment; 199 écrivent; 96 font les règles simples, 13, les règles composées, 16, l'orthographe, 14, la géographie, 41, la grammaire française, 16, la grammaire raisonnée, 48, l'histoire. Sur ces 10 écoles, six sont bonnes, deux médiocres et deux, tenues sur un très bon pied. Le salaire est de £16 à 25.

*St. George d'Aubert Gallion.*—On compte dans cette paroisse 6 arrondissemens, dont 5 sont en opération. Les écoles y sont toutes médiocres. En juillet dernier, néanmoins, M. Darveau, homme assez capable, mais sans diplôme, a ouvert une école. Total des élèves 142; 33 lisent bien, 48, couramment; 29 écrivent; 29 font les règles simples; 11 apprennent la grammaire et 5, l'histoire.

#### COMTE DE LOTBINIERE.

*St. Jean Deschailions*—N'est pas une paroisse riche; mais, eu égard à ses moyens, l'éducation y progresse assez rapidement. En 1852, on n'y comptait que 4 écoles médiocres; aujourd'hui, elles sont au nombre de 7, toutes assez bonnes. Malheureusement, les personnes les plus influentes de l'endroit, fatiguées des tracasseries qu'entraîne toujours la charge de commissaire, se tiennent neutres aujourd'hui. Il faut espérer, cependant, que leur patriotisme les engagera à faire de nouveaux sacrifices.

Le secrétaire-trésorier se plaint du retard que l'on met à faire rentrer les cotisations; les instituteurs en souffrent beaucoup. Nombre total des élèves 312, dont 117 lisent bien, 79, couramment, et 116 commencent; 61 font les règles simples, 29, les règles composées; 42 apprennent l'orthographe, 69, la grammaire française, 42, la grammaire raisonnée, 2, la géographie, et 53, l'histoire. Institutrices qualifiées, 5, non qualifiées, 2. Terme moyen des salaires £18 à 21.

*Lotbinière.*—Cette belle et grande paroisse est divisée en 15 arrondissemens. On y compte aussi quinze écoles en opération, dont sept sont bien tenues.

L'école supérieure de filles, tenue par Delle. Moreau, mérite d'être signalée tout spécialement. L'anglais et le français y sont enseignés simultanément avec beaucoup de succès. A la Rivière-du-Chêne, Mlle. Boisvert tient aussi une école qui peut être, à tous égards, comparée à celle de Mlle. Moreau. Les enfans y font de grands progrès dans l'anglais et dans le français. J'ai vu là un petit garçon de sept ans me répondre avec un aplomb admirable sur toutes les règles du participe ; il a résolu de même des problèmes d'arithmétique assez difficiles. Quatre écoles de la nature de celles tenues par ces Demoiselles suffiraient dans une paroisse.

Dans le Grand St. Charles, M. Bergeron tient aussi une école qui fait honneur à la paroisse. Les autres ne méritent pas d'être signalées ; pourtant, on ne doit pas passer sous silence le nom des Dllles. Pagé, qui conduisent bien leur devoir. M. Léon Vaudreuil, engagé en juillet dernier, dans le village de St. Eustache, fait aussi très bien.

M. Faucher, désireux de préparer les jeunes garçons de sa paroisse à suivre un cours classique dans nos collèges, a ouvert à ses frais une classe confiée aux soins assidus du notaire Bedard, dont la capacité et les talens sont bien connus. Ses élèves ont fait deux années dans une ; c'est assez dire pour l'honneur du maître. Le grec et l'anglais leur ont été enseignés avec succès par le Révérend M. M'Donald.

La maison où se font les classes appartient à M. le Curé. C'est un vaste édifice ; on y tient aussi une école supérieure de filles, le tout sous les auspices de M. Faucher, dont la libéralité égale le zèle.

Les commissaires s'entendent assez bien entr'eux. Le secrétaire-trésorier, le Dr. Grenier, homme très-instruit, les dirige toujours bien. Ses comptes sont tenus dans un ordre parfait.

Le nombre total des élèves est de 537 ; sur ce nombre, 227 lisent bien, 146, couramment, 262, écrivent ; 106 font les règles simples, 120, les règles composées ; 155 apprennent l'orthographe ; 107 la géographie, 23, la grammaire anglaise, 240, la grammaire française, 153, la grammaire raisonnée, 9 l'art épistolaire, 12, la musique vocale, 149, l'histoire. Il n'est que juste de remarquer ici, que Lotbinière l'emporte sur toutes les autres paroisses par ses statistiques dans toutes les branches enseignées. Tous les instituteurs, moins un, sont munis de diplôme. Le terme moyen des salaires est de £20 à 35. Je ne dois pas non plus oublier de dire que l'on compte cinq bonnes maisons d'école appartenant à la Corporation. Celle bâtie pour servir à l'école-modèle sera un bel édifice, une fois achevée.

*Ste. Croix*—Est divisée en 10 arrondissemens dont 9 en opération. L'école-modèle tenue par M. Maxime Boucher fait honneur à cette paroisse. Les autres écoles, dirigées par des institutrices sont généralement bonnes, entr'autres celle tenue au troisième rang par Mlle. Laliberté. Les commissaires font leur possible pour faire exécuter la loi. Le secrétaire-trésorier tient bien ses comptes. Dans presque tout le comté de Lotbinière, on suit le système coercitif ; de là, le grand nombre de bonnes écoles.

Les commissaires paraissent aujourd'hui disposés à forcer les contribuables à bâtir. On ne compte encore que trois maisons appartenant à la municipalité. En revanche, cette paroisse possède un couvent, dont la construction est due en partie à la libéralité de son ancien curé, feu M. Potvin. Cette maison a fourni un grand nombre d'élèves qui enseignent aujourd'hui avec succès.

Nombre total des élèves fréquentant les écoles 231, dont 100 lisent bien, 95, couramment ; 89 écrivent ; 55 apprennent les règles simples, 39, les règles composées, 40, la géographie, 72, la grammaire française, 40, la grammaire raisonnée, 40, l'orthographe, 10, la musique vocale, 40, l'histoire. Tous ces instituteurs, à l'exception d'un seul, sont suffisamment habiles. Le terme moyen des salaires est de £15 à £45.

Quant à l'âge, le terme moyen, tant pour cette paroisse que pour les autres, est de 18 à 20 ans. La nécessité m'oblige quelque fois d'en recevoir au-dessous de 18 ans, et, généralement parlant, ceux-là ne sont pas les moins capables.

*St. Flavien*—Nouvelle paroisse, compte 6 arrondissement, dont 5 en opération. Les affaires y suivent une marche lente, mais assurée. Tout est nouveau. Sur les cinq écoles, deux sont bonnes, trois médiocres. Avec le tems, on réussira, parceque les esprits sont bien disposés. Les habitans de cette paroisse sont généralement pauvres et, cependant, ils font de grands sacrifices.

Le nombre des élèves est de 138, dont 64 lisent bien, 23, couramment; 61 écrivent; 44 apprennent les règles simples, 5, les règles composées, 10, l'orthographe, 12, la géographie, 28, la grammaire française, 10, la grammaire raisonnée et 30, l'histoire. Le terme moyen des salaires est de £16 à 17.

*St. Antoine*—Renferme 12 arrondissement et compte 14 écoles en opération fréquentées par 472 élèves, sur lesquels lisent bien 210, couramment, 140; écrivent 246; apprennent la grammaire française 210, l'orthographe, 135, la grammaire raisonnée, 135, la géographie, 95, les règles simples, 154, les règles composées, 100, l'histoire, 120, la musique vocale, 12.

L'école supérieure de filles fait beaucoup d'honneur à la paroisse.

L'école-modèle, suspendue pour un an, a été ouverte en juillet dernier; elle est sous la direction de M. Thélesphore Lefebvre, dont les talens pour l'enseignement sont bien connus. J'ai déjà eu occasion de visiter plusieurs fois son école, et, chaque fois, j'ai remarqué de nouveaux et rapides progrès. Quatre autres écoles, tenues par des institutrices très capables, méritent d'être signalées tout particulièrement; on y enseigne presque toutes les branches prescrites pour les écoles supérieures.

Il est à regretter ici, comme ailleurs, que les parens, dans les *concessions*, ne soient pas plus zélés pour envoyer leurs enfans aux écoles.

Le Révérend M. Béland, curé du lieu, fait de grands sacrifices pour l'encouragement de l'éducation. Il visite souvent les écoles et surveille avec un zèle infatigable la partie morale de l'enseignement.

Les commissaires d'école s'entendent aujourd'hui très bien entr'eux. Ils remplissent ponctuellement leurs devoirs. Ils paient assez libéralement leurs instituteurs. Le secrétaire-trésorier remplit très fidèlement ses devoirs. Les comptes sont en bon ordre.

En parlant de St. Antoine, on comprend aussi St. Apollinaire qui en est détaché, depuis juillet dernier seulement. On ne compte encore dans cette paroisse que trois maisons d'école appartenant à la corporation. Les moyens manquent; on attend, pour en bâtir, que la législature ait voté quelques fonds pour cette objet.

*St. Sylvestre*—Cette immense et montagneuse paroisse renferme 15 arrondissement, dont 12 en opération.

Comme la population de cette paroisse est mixte, il est un peu difficile d'y établir des écoles propres à contenter les deux populations. Les Irlandais forment à peu près les deux tiers de la population; aussi, n'y compte-t-on que deux pauvres écoles canadiennes. Les écoles anglaises sont assez bonnes; trois sont tenues sur un bon pied. Il y a 13 maisons de bâties, presque toutes trop petites et inachevées.

Pour aller les visiter, il faut avoir du zèle, vu la difficulté qu'il y a de gravir les montagnes et de passer dans les chemins.

Le nombre total des élèves est de 489, dont 225 lisent bien, 200, couramment; 225 écrivent; 120 apprennent les règles simples, 50, les règles composées, 15, l'orthographe, 10, la géographie, 20, la grammaire anglaise, 8, la grammaire française.

Dans les écoles, on n'enseigne ordinairement que la lecture, l'écriture et le calcul.

*St. Gilles*,—Paroisse pauvre, compte aujourd'hui deux écoles, dont l'une, tenue près de la chapelle, est sous la direction du Révérend M. Richardson ; c'est une bonne école. L'autre, à la Rivière-Noire, est confiée à un instituteur âgé. La population de St. Gilles est aussi mixte, grand obstacle à l'établissement de nouvelles écoles. Ce sont M. le curé et M. Dionne, aidés de quelques autres, qui soutiennent ces deux écoles. Le nombre des élèves est de 89, dont 23 lisent bien, 35, couramment; 30 écrivent; 18 apprennent les règles simples, 10, les règles composées, 12, l'analyse, 23, la grammaire française, 6, l'histoire.

*Ste. Agathe*,—Aussi pauvre que sa voisine, possède deux écoles mixtes, dont l'une, tenue par M. Burton pour les Irlandais, est bonne, et l'autre, pour les Canadiens, est médiocre.

On compte 168 élèves dans les deux écoles; 24 écrivent; 30 apprennent les règles simples, 12, les règles composées, 15, la géographie, 15, la grammaire anglaise.

M. le curé Richardson tient en bon ordre les comptes des écoles de ces deux paroisses.

Il est inutile de répéter dans ce rapport que les quatre-cinquièmes des commissaires ne savent ni lire ni écrire. On a déjà reconnu aussi que trois commissaires suffiraient, et que la *qualification* pécuniaire devrait être remplacée par une *qualification* littéraire.

J'ai l'honneur de vous soumettre le tout humblement, et de me souscrire,

Honorable Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

P. F. BÉLAND,

Insp. des écoles.

### *Rapport de M. l'inspecteur Bourgeois.*

ST. GREGOIRE, 19 *Décembre*, 1855.

M. LE SURINTENDANT,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection pour les derniers six mois de 1855, avec les statistiques et mes remarques générales pour l'année complète.

Comme on peut le voir par les tableaux ci-joints, le nombre des écoles a considérablement augmenté cette année, il est presque double de l'année dernière; j'ajoute que la même progression se fait remarquer dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles pendant ces deux années.

Ce sont des faits que j'ai du plaisir à constater: car ils prouvent que la cause de l'éducation gagne du terrain et que la mise en opération de la loi devient de plus en plus générale.

Je ne saurais cependant dire la même chose du caractère des écoles: elles ne font pas toutes des progrès satisfaisans.

D'abord, nous manquons d'instituteurs et d'institutrices munis de diplôme et un certain nombre d'écoles sont tenues par des jeunes filles qui peuvent tout au plus enseigner la lecture et l'écriture, encore avec peu ou point de méthode. Faute de mieux, ceci peut faire pour quelques mois, pour des enfans qui commencent leur éducation; après quoi, il serait désirable et nécessaire de les remplacer par de plus capables. Cela, cependant, n'est pas toujours praticable, vu le nombre

encore limité des instituteurs et des institutrices habiles, et surtout les faibles moyens qu'on a de les rétribuer convenablement.

Dans une grande partie des municipalités de mon district, la plupart des colons, nouvellement établis sur leurs terres, sont dans une position tout-à-fait exceptionnelle, sous le rapport des moyens, et peuvent très difficilement s'imposer les sacrifices nécessaires pour payer un maître capable de tenir une école aux termes de la loi. C'est en ceci que se trouve la principale et la plus grande difficulté qui s'oppose à l'opération efficace de la loi d'éducation, surtout, pendant une année de pénurie comme celle qui vient de s'écouler. J'ai l'espoir que le souhait que j'exprimais, dans mon rapport du 25 Septembre 1854, sera bientôt réalisé, et que la Législature, en augmentant son octroi annuel, viendra en aide aux municipalités pauvres, dans la catégorie desquelles une grande partie de celles de mon district d'inspection se trouvent placées. Toutefois, je suis loin d'avancer que le défaut de progrès se fasse remarquer dans toutes les écoles en opération; au contraire, bon nombre de celles-ci ont été tenues et conduites d'une manière digne d'éloges; et, généralement parlant, dans les municipalités où l'on jouit de quelque aisance, la supériorité des écoles de 1855 sur celles de 1854 s'est fait remarquer dans une proportion assez encourageante.

Je passe à quelques remarques sur chaque municipalité en particulier :

*Saint Guillaume*—A cinq écoles, toutes médiocres jusqu'à présent, mais qui, j'espère, satisfèront mieux par la suite; car quatre sur cinq institutrices ont été nouvellement remplacées par de plus capables.

Les commissaires de cette municipalité ont paru faire peu de cas des écoles en opération sous leur contrôle, pendant cette année. Loin de les surveiller comme ils auraient dû le faire, ils ne les ont pas même visitées. A ce sujet, j'ai couché sur le registre de leurs délibérations des remarques un peu sévères. J'ai surtout insisté sur ce qu'il fût fait à l'avenir un examen public de chaque école, au moins une fois par année, et j'en ai marqué l'époque.

*Grantham*—A six écoles : trois bonnes, deux médiocres, et une tout à fait inférieure.

Celle du village, tenue par M. J. Hughes, instituteur muni de diplôme, mérite d'être classée au premier rang, tant par le nombre des matières qui y sont enseignées que par les progrès rapides que font les élèves. Je n'ai pas encore visité cette école sans me retirer complètement satisfait. L'école No 4 tenue par deux institutrices, (une pour la partie française et l'autre pour la partie anglaise) mérite pareillement une mention spéciale.

*Wickham*—A trois écoles qui commencent et font espérer d'assez bons résultats. Je crains pourtant qu'elles ne puissent être toutes tenues cette année, vu les faibles moyens de la majorité des contribuables. Les commissaires ont fait construire une maison d'école et en ont une seconde en construction.

*Acton*—A deux écoles dont une médiocre et l'autre, nouvellement établie, fonctionne assez bien. Cette municipalité, toute pauvre qu'elle est, a, cependant, depuis dix-huit mois, trouvé les moyens de bâtir deux belles maisons d'école qui étaient déjà logeables lors de ma dernière visite; aussi, je me plais à rendre témoignage du zèle des commissaires d'école et des contribuables.

*Aston*—A trois écoles : deux médiocres et une qui promet de donner plus de satisfaction par la suite, l'institutrice ayant été remplacée par une plus instruite et plus habile sous tous les rapports.

La somme mise à la disposition des commissaires d'école de cette municipalité est si minime, que le prix alloué aux institutrices est presque nul. J'espère pourtant que les trois écoles subsisteront telles qu'elles sont, et je m'en repose, pour cela, sur le zèle et le dévouement de M. Marquis, qui a poussé la bonne volonté jusqu'à accepter la charge de secrétaire-trésorier.



*Warwick, Bulstrode et Horton.*—Cette municipalité scolaire a trois écoles en opération avec une population peu nombreuse, pauvre et disséminée sur une grande étendue; en sorte qu'un grand nombre des enfants sont trop éloignés des écoles pour pouvoir les fréquenter. Cependant, il est absolument impossible d'en augmenter le nombre, et je crains que les trois qui sont maintenant en opération ne puissent toutes subsister bien longtemps. On y suit le système de contribution volontaire, et c'est le seul qui soit praticable dans les circonstances actuelles. L'école No. 1, tenue près de la chapelle de Warwick, est conduite avec énergie et succès. Je regrette sincèrement que l'institutrice ne soit pas mieux rétribuée pour le zèle et le dévouement dont elle fait preuve.

*St. Christophe*—A trois écoles: deux assez bonnes et une médiocre. Les commissaires ont bâti deux maisons d'école et les affaires scolaires, en général, y sont en voie de progrès.

*St. Norbert*—A quatre écoles; celle du village, tenue par un vieillard, est encombrée d'enfants et progresse faiblement. Vu sa position et le nombre d'enfants qui la fréquentent, je suis d'avis que MM. les commissaires devraient mettre à la tête de cette école un jeune instituteur d'énergie.

Les autres écoles de cette municipalité progressent d'une manière assez satisfaisante.

Les commissaires d'école de St. Norbert possèdent cinq maisons d'école, dont trois sont dans un état pitoyable et presque en ruines, au point qu'il serait dangereux d'y faire l'école, pendant la saison rigoureuse de l'hiver. J'ai fait auprès d'eux et des contribuables les démarches que j'ai cru nécessaires pour faire améliorer cet état de choses, et j'espère réussir.

*Stanford*—A six écoles: une médiocre et cinq bonnes. Au nombre de celles-ci, est une école supérieure de filles, tenue avec succès par Delle. H. Trudelle, jeune fille instruite et dévouée. Comme cette école est pourvue d'un vaste logement à deux étages, M.M. les commissaires, aidés des efforts généreux de M. le Curé de la place, travaillent à améliorer le cours d'enseignement qu'on y suit, au point de la placer au rang d'une académie de demoiselles. Je les ai encouragés autant que possible dans cette entreprise, et il est à espérer que la législature accordera un octroi supplémentaire en faveur de cette institution, dans les estimés de l'année prochaine. Le besoin d'un établissement de cette nature est vivement senti dans cette partie des townships de l'Est.

**REMARQUES GÉNÉRALES.**—En général, les cotisations et autres impositions se paient mal. Les commissaires d'école ont presque, de tout temps, fait preuve de faiblesse dans la perception des impositions faites par eux; les instituteurs en souffrent et souvent se découragent. D'ailleurs, cette accumulation d'arrérages de plusieurs années rend les comptes du secrétaire-trésorier difficiles à examiner et même à comprendre. Je prévois qu'il faudra en venir à des moyens plus directement coercitifs de faire payer régulièrement les cotisations et autres impositions pour écoles, pendant chaque année. De cette manière, les affaires iraient bien mieux et les contribuables n'en seraient pas plus mal.

L'examen des comptes des commissaires d'école n'est pas toujours une besogne sans difficultés. Plusieurs secrétaires-trésoriers ne sont pas instruits et n'ont aucune méthode dans leur manière de tenir les comptes. Il n'est pas toujours facile, dans des lieux nouvellement colonisés, de trouver des hommes capables de s'acquitter dignement de cet emploi et qui soient disposés à le faire.

Pourtant, je dois dire qu'il y a eu en ceci, comme en d'autres points, progrès sensible depuis trois ans, et un bon nombre de corporations ont maintenant des secrétaires-trésoriers qui s'acquittent de leurs devoirs d'une manière digne d'éloges et au-dessus de toute critique. Tels sont ceux de Grantham, Aston, St. Norbert et Stanford. Quelques autres sont en voie de progrès et finiront par devenir capables à force d'application.

En résumé, je dis que, toutes choses considérées, je suis satisfait du progrès fait pendant l'année dans les limites de ma juridiction.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

G. A. BOURGEOIS,

Insp. des écoles.

(Traduction.)

*Extraits du rapport de M. l'Inspecteur BRUCE, pour 1855.*

\* \* \* \* \*

On a assez dit et assez écrit sur l'incompétence des maîtres et des maîtresses d'école, sur l'inefficacité de leur enseignement, et sur ce que le pays a par là souffert et perdu. Qu'il nous soit donc maintenant permis de considérer sous un autre point de vue tout ce qui a rapport aux instituteurs, à leur position dans la société, et à la manière dont ils sont traités et considérés par cette société. Il n'est que juste que les deux côtés de la question soient examinés, et que ce qui est mal soit connu et corrigé.

Les difficultés qu'ont à surmonter les instituteurs de la jeunesse de notre pays sont en grand nombre et très grandes. D'abord, ils paraissent négligés et méprisés, par la masse du peuple dont il sont les serviteurs, pour le bien-être duquel ils s'épuisent, sacrifient leur santé, et s'exposent à toutes sortes de privations, dans le tems présent, et à la misère, dans la vieillesse.

Il y a des difficultés pour les instituteurs dans l'accomplissement de leurs devoirs, dans leurs relations avec les élèves, et surtout avec les parens des élèves, qui critiquent tout ce qu'ils disent, et jugent de leur conduite et de leur enseignement, et en parlent dans des termes qu'ils ne mesurent pas toujours. Il y a encore pour les instituteurs des difficultés avec ceux qui les engagent parcequ'ils sont épiés, regardés d'un mauvais œil, et calomniés, et que souvent l'on considère comme fautes chez eux ce qui mérite des éloges, parce que l'on est trop aveugle ou trop ignorant pour comprendre et distinguer ce qui doit être censuré et ce qui ne doit pas l'être.

Il y a encore pour les instituteurs des déboires, dans la société au milieu de laquelle ils sont obligés de vivre. Quels que soient leurs talens ou leur mérite, ou le rang qu'ils ont droit d'occuper dans cette société, on les voit trop souvent négligés, abandonnés. S'il arrive que l'instituteur soit bien vu de son voisinage, c'est souvent, aux dépens de ses principes ou de son caractère. C'est ordinairement une chose rare de voir avec un compagnon un instituteur pieux et intelligent, ou d'entendre dire qu'il a un ami, si ce n'est, parfois, dans quelque endroit éloigné du lieu de sa résidence. C'est presque un événement dans sa vie que d'être invité chez un voisin à diner ou à *prendre le thé*; et vous verrez toujours qu'il ne visite jamais et qu'il n'est jamais visité par personne. Il aura même été plusieurs années dans sa situation, il sera personnellement connu de tous les notables de l'endroit, et respecté même, comme instituteur capable, par tous les habitans, sans pour tout cela avoir un seul ami dans un rayon de plusieurs milles. Cet état de choses est assurément bien déplorable, et ne devrait pas être souffert plus longtemps.

Les difficultés qui se rattachent à l'avenir ne sont pas en petit nombre. Il y a le tems de la vieillesse auquel il faudrait songer.

Se trouvant engagé dans la carrière de l'enseignement, l'instituteur la suivra peut-être bien des années, minciement rétribué. S'il est encore capable de faire tout ce qu'on exige de lui, bien qu'au prix de plus grands sacrifices, s'il ne néglige rien dans l'accomplissement de son devoir; si ceux qui l'emploient sont contents de lui, et trouvent que ce qu'il a perdu en activité et en énergie est plus que compensé par ce qu'il a gagné en expérience et en piété, cependant, au premier moment, ce même instituteur sera laissé sans emploi, sans moyens d'existence pour ses vieux jours. Par rapport au manque de ressources, il faut dire qu'il arrive fréquemment que l'instituteur n'a pour toute rétribution que la misérable somme d'un chelin à deux chelins par jour, qui souvent ne lui est pas payée à son échéance. On pourra lui dire amicalement, sous forme d'avis, qu'il devrait faire assurer sa vie ou se faire membre de quelque société de secours mutuels. Mais comment pourrait-il le faire? Son salaire suffit rarement pour rencontrer ses dépenses, ou bien, malgré toute l'économie possible, il se sera tellement endetté qu'il aura perdu tout crédit. Il pourrait vouloir prendre avantage de quelque annuité ou allocation du gouvernement. Mais que faire? il n'y en a pas. Eh bien! toutes ces choses ne lui créent-elles pas des difficultés, et ne doivent-elles pas donner existence aux soucis, et les entretenir? Ne sont-elles pas suffisantes et plus que suffisantes pour empêcher les jeunes gens des deux sexes de se livrer à la profession de l'enseignement? Plus d'un instituteur m'a avoué à moi même que, s'il eût connu, avant de se donner à l'enseignement, les difficultés de tout genre qui accompagnent cette profession, il aurait mille fois préféré tenir la charue, ou manier la bêche et la pioche. Les comptes-rendus des inspecteurs font voir des rapports, entre l'imperfection de nos écoles et la condition des instituteurs, du caractère le plus déplorable. On trouve qu'il n'existe que peu de bonnes écoles. L'une des principales causes auxquelles ces déficiences sont attribuées c'est que l'instituteur d'une école élémentaire est communément dans une position qui, comme nous l'avons déjà dit, ne lui rapporte ni honneur ni émolumens. Il n'a, en conséquence, que de faibles connaissances même dans les premiers rudimens de l'enseignement, que des idées étroites de ses devoirs, et que bien peu d'habileté pour les remplir.

En vérité, pour un homme qui a des connaissances quelconques, ne fût-ce que dans l'enseignement élémentaire, il n'y a certainement rien qui puisse l'engager à échanger la certitude qu'il a d'une honnête aisance dans un emploi subordonné dans le commerce pour une place d'instituteur dans une école élémentaire sous le régime actuel. On parle beaucoup maintenant, tant dans notre parlement qu'en dehors, de l'établissement d'écoles normales et d'écoles modèles pour former des instituteurs; mais, à moins qu'on ne fasse aussi des efforts pour changer la condition du maître d'école, les jeunes gens instruits se jetteront nécessairement dans le commerce ou dans d'autres professions plus lucratives.

Notre gouvernement a sagement prévu le danger qu'il y avait pour l'éducation de laisser l'instituteur à la merci des ressources locales seulement, et il a, en conséquence, pourvu par une loi à une partie de son salaire. Mais l'allocation provinciale est loin d'être suffisante.

L'instituteur devrait être pourvu d'une maison gratuitement, et, s'il était possible, du combustible nécessaire, et d'un jardin. Si, alors, on fait une estimation de son salaire, proportionnée toujours à la position qu'il devrait occuper dans la société, un tiers, au moins, de ce salaire lui devrait être payé par le gouvernement. La plus petite somme qui devrait lui être assurée, outre une maison confortable, son combustible et un jardin, devrait être de £20 à £30, en sus de ses honoraires mensuels; et, pour nos instituteurs de première classe, un salaire de £45 à £60 par année, non compris leurs honoraires. Aucun instituteur ne devrait avoir un salaire

annuel de moins de £60 à £90. Dans les villes et les cités, ce salaire devrait être du double, le loyer payé.

Je doute fort que notre gouvernement, ni cette partie de nos concitoyens qui est en état de juger des choses, connaissent le peu d'intelligence, d'éducation et d'aptitude à l'enseignement que possèdent nos instituteurs des deux sexes. J'ai examiné, à plusieurs reprises, une école dont le maître ne connaissait pas même la différence du son de l'*i* dans *pin* et dans *fine*. Un autre ne connaissait pas l'usage des planches de démonstration, dans l'enseignement; un troisième s'est montré incapable de questionner ses élèves sur les leçons les plus simples qu'ils apprennent. Une bonne moitié des instituteurs de mon circuit sont incapables de questionner leurs élèves sur ce qu'ils lisent, d'une manière profitable. En enseignant l'arithmétique, par exemple, plusieurs ne peuvent en expliquer les opérations, encore moins les principes même ceux des règles les plus simples. Voyant cela, j'ai eu, en plusieurs occasions, à expliquer sur une planche, quand j'ai pu en trouver une, et sur des ardoises, lorsqu'il n'y avait point de planche, la valeur locale et relative des chiffres dans la numération, au maître comme à l'élève. En vérité, j'ai trouvé bien peu d'instituteurs qui pussent expliquer correctement la simple opération de la soustraction, lorsqu'il s'agit d'*emprunter*. Même, il y a beaucoup d'instituteurs, possédant des diplômes de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>me</sup> classe, qui ne sont pas capables d'expliquer et de démontrer les mots techniques les plus usités dans les branches qu'ils enseignent. Dès l'origine, cette incapacité notoire d'un grand nombre d'instituteurs fut pour moi un sujet d'étonnement; mais, maintenant que je suis mieux renseigné sur la manière dont ils reçoivent leur éducation, sur les circonstances dans lesquelles ils sont placés, et les difficultés contre lesquelles ils ont à lutter, ma surprise est bien diminuée: ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'il y en ait autant qui soient en état de faire ce qu'ils font pour l'éducation de notre jeunesse.

Quelle position défavorable occupent nos instituteurs, si on les compare à ceux des pays dont le gouvernement et le peuple ont pris au sérieux le sujet de l'éducation et ont poussé leurs mesures avec des efforts et un zèle patriotiques et infatigables! Dans ces pays, non seulement on a soin que les instituteurs soient suffisamment formés pour leurs travaux et suffisamment rémunérés, on multiplie encore les moyens de perfectionnement, on les entoure d'institutions destinées à les maintenir au niveau de leur position. En Suisse, le bureau d'éducation pour le canton de Neuchâtel a établi des assemblées annuelles d'instituteurs, afin de conférer au sujet des améliorations, que l'expérience personnelle de chaque maître peut suggérer. Une conférence récente, où se trouvaient plus de soixante-dix maîtres, dura trois jours consécutifs. L'on a encore été plus loin dans quelques uns des cantons suisses où les maîtres ont établi des "sociétés de lecture," afin de faire circuler entr'eux les publications périodiques et les livres qui traitent d'éducation. Cette pratique règne encore dans plusieurs parties de l'Allemagne, de la Saxe et de la Prusse; et il est tems qu'elle s'étende au Bas-Canada. En Angleterre et dans plusieurs parties des Etats-Unis, on a, dans les dernières années, porté beaucoup d'attention à la culture de l'intelligence de l'instituteur. Il s'y tient des assemblées annuelles de district, durant les vacances d'été; et les associations de maîtres d'école sont très nombreuses dans presque toutes les parties de l'isle. Plusieurs de ces associations sont encouragées par le gouvernement, et l'on se propose de les mettre sous son contrôle immédiat. Le comité du conseil de Sa Majesté sur l'éducation a fait, et fait encore, beaucoup pour améliorer la condition et ajouter à la respectabilité des instituteurs, ainsi que le fera voir l'extrait suivant de la correspondance officielle du comité. "L'instituteur qui aura obtenu un certificat de mérite de leurs seigneuries, recevra £45 par année, et le loyer d'une maison gratuitement, ou £55 par année, s'il n'a pas déjà gratuitement la jouissance d'une maison. Les mesures de leurs seigneuries ont l'effet de porter

les salaires à ce minimum, parcequ'ils n'offrent point d'encouragement avant que ce minimum ne soit atteint."

"Les allocations annuelles de leurs seigneuries sont, dans tous les cas, données comme devant être en addition et non comme supplément à la somme déjà dépensée pour les écoles auxquelles elles sont déjà faites. Leurs seigneuries accorderont comme augmentation au salaire de tout maître d'école et maîtresse d'école nommé à une école confiée à leur direction, une somme annuelle variant de £10 à £30, suivant les conditions spécifiées. Les salaires les plus élevés, y compris l'augmentation du gouvernement, aux instituteurs des écoles communes, sont de £90 10s. et £100 sterling, et les salaires les plus bas sont de £55 et £59 10s. sterling; aux maîtresses d'écoles, les plus élevés sont de £60 à £66, les plus bas de £36 à £39."

Ainsi donc, le salaire le plus bas donné à l'institutrice des écoles confiées à la direction du comité du conseil de Sa Majesté sur l'éducation est égal à-peu-près au salaire le plus élevé donné à nos meilleurs instituteurs d'écoles communes. Les heureux résultats des efforts continuels et bien dirigés du comité sont: qu'il n'y a maintenant dans la Grande-Bretagne pas moins de 13 écoles qui forment des maîtres, 8 uniquement pour des maîtresses et 8 pour des instituteurs et des institutrices, faisant en total 29 écoles normales, qui ont chacune d'elles un personnel vraiment précieux d'instituteurs. L'école normale de l'intérieur et des colonies pour les institutrices a 19 officiers, qui tous ont chacun leur département particulier dans l'œuvre de l'éducation. D'après les rapports des inspecteurs, les méthodes d'enseignement suivies dans ces institutions sont considérablement améliorées, et leurs cours d'études bien développés.

Une autre mesure du comité du conseil de sa Majesté sur l'éducation, c'est l'établissement d'un fonds de retraite pour les instituteurs. Si le gouvernement établissait un fonds semblable, je suis certain que ce serait puissamment contribuer à l'avancement de l'éducation, car des centaines de personnes feraient de l'enseignement leur profession, qui, sans cela, n'y auraient jamais songé. Un grand nombre de nos instituteurs les plus actifs hésitent à continuer d'enseigner, et cela, précisément parcequ'avec leur misérable salaire il leur est impossible de se pourvoir pour les temps de maladie et pour la vieillesse. Un grand nombre ont de désespoir abandonné l'enseignement, et ont contracté des engagements plus lucratifs.

Ce que j'ai à dire des commissaires d'école n'est pas très favorable dans bien des cas. Un grand nombre remplissent leurs devoirs avec négligence, d'autres ne les remplissent pas du tout. Quelques uns sont entièrement incapables de remplir aucun des devoirs que la loi des écoles impose, surtout, en fait d'enseignement. Maintenant, celui qui n'a jamais étudié peut-il être un juge compétent des études ou faire rapport du progrès des enfans dans une chose dont il ne connaît rien? Je n'ai pas vu de bureaux de commissaires d'école ou de syndics dont tous les membres remplissent régulièrement leurs devoirs. Pour le plus grand nombre, les remontrances sont inutiles. Ils s'excusent en disant: "Cela prend trop de mon temps, et, pour ce temps et ce trouble, nous ne recevons aucune rémunération. La peine l'emporte de beaucoup sur les profits."

Je trouve que les commissaires remplissent plutôt leurs devoirs de manière à plaire au peuple que dans le but de remplir les exigences de la loi des écoles; cependant, une grande partie de leurs commettans sont mécontents de leur manière de procéder, non pas parcequ'ils font exécuter la loi; mais parceque les choses ne sont point conduites de manière à s'accorder avec leurs idées. Celui qui veut plaire à tout le monde ne plait à personne. A tout cela il y a cependant d'honorables exceptions.

Les livres et les papiers des secrétaires-trésoriers ont tous été examinés. Je suis en état de faire un rapport favorable en ce qui concerne douze d'entr'

eux. Les comptes des recettes et dépenses sont satisfaisants, et sont tenus régulièrement. Les secrétaire-trésoriers des dissidens de Hinchinbrooke et de la paroisse de St. Anicet ont négligé de balancer leurs livres de donner des états complets de leurs recettes et déboursés, conformément à la 10<sup>me</sup> section de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 97. Je pense que le bureau d'éducation devrait porter attention à cela, quand il fait ses rapports d'école.

Les commissaires d'école du township de Godmanchester et de Dundee ont aussi besoin d'être un peu encouragés. Ces derniers ont apporté de la négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, depuis que l'allocation a été diminuée. Les commissaires font retomber le blâme de cette négligence sur leur secrétaire, qui surtout ne manque pas de récriminer. Je commence à croire que les exigences de la 27<sup>me</sup> section de la 9<sup>e</sup> Vic., chap. 27, ne sont pas toujours respectées par les secrétaires-trésoriers ni par les commissaires, quand ils font leurs rapports. Les exigences de cette section, pour permettre à une école d'obtenir son allocation, à même le fonds général ou local des écoles, sont au nombre de sept, savoir :

1o. Il sera nécessaire et il suffira que l'école ait été administrée par des commissaires ou syndics nommés suivant la loi.

2o. Qu'elle ait été en opération, durant au moins huit mois de calendrier.

3o. Qu'elle ait été fréquentée par au moins quinze enfans (le temps des épidémies excepté.)

4o. Que les rapports aient été certifiés aux commissaires d'école ou aux syndics par l'instituteur, et au moins deux à des commissaires ou syndics.

5o. Qu'il y ait eu un examen public des écoles.

6o. Qu'un rapport signé par la majorité des commissaires d'école ou des syndics et par le maître ou la maîtresse ait été transmis au surintendant des écoles, conformément à la formule prescrite par lui à cette fin, tous les six mois, c'est-à-dire, avant le 1<sup>er</sup> jour de juillet et le 1<sup>er</sup> jour de janvier de chaque année.

7o. Qu'une somme égale à l'allocation faite par la législature pour la municipalité ait été prélevée, tel que plus haut pourvu.

Si ce que disent quelques instituteurs est vrai, on ne se conforme pas toujours aux 2<sup>me</sup>, 3<sup>me</sup>, 5<sup>me</sup> et 7<sup>me</sup>.

Depuis le commencement de novembre dernier, jusqu'à la fin de mars, tout mon temps s'est passé à examiner les écoles et les instituteurs, régler les différends, répondre aux lettres, et inspecter les livres et papiers des commissaires d'école, syndics et secrétaires-trésoriers.

Pendant que j'étais à l'extrémité du comté d'Argenteuil, trois jours de mauvais tems consécutifs bloquèrent les routes, au point qu'il me fut impossible pendant quelques jours de continuer ma tournée d'inspection. J'ai été constamment occupé depuis la fin de mars à écrire mon rapport, à dresser les tableaux et à examiner les écoles qui n'étaient pas en opération, lorsque j'avais visité les municipalités, ou qui ne se trouvaient pas sur la route que j'avais d'abord suivie ; deux seulement des écoles en opération n'ont pas été examinées : l'une est dans les montagnes presque inaccessibles de Chatham, l'autre, dans un coin reculé de Lachûte. Il n'existait pas de chemin pour aller à cet arrondissement, à l'époque où je parcourus cette partie du pays, d'énormes chûtes de neige ayant complètement arrêté la circulation. Toutefois, comme j'ai examiné à plusieurs reprises les écoles de cet arrondissement, je crois avoir une assez juste idée de l'état de l'éducation et du résultat de l'enseignement donné par les instituteurs. Les statistiques de ces écoles m'ont été fournies par les secrétaires-trésoriers.

Je suis bien fâché d'avoir à faire un rapport aussi défavorable qu'anparavant au sujet des municipalités de Grenville et d'Union. Pas une école n'était en opération, ni dans l'un ni dans l'autre de ces townships, lorsque j'y passai, à la fin de de février, à l'exception d'une petite école dans le village de Grenville. Je suis convaincu, par les conversations que j'ai eues et les informations que j'ai reçues, qu'il règne dans plusieurs arrondissemens un esprit d'opposition déterminée à la loi des écoles. J'ai souvent dit, dans mes conversations, et peut-être dans mes écrits, que le seul moyen de courber sous le joug de la loi les arrondissemens réfractaires (lorsqu'on croit prudent de ne pas employer la coercition) c'est de leur refuser l'aide du gouvernement, quand même il ne s'en trouverait qu'un seul dans une municipalité. Il est injuste de refuser l'aide du gouvernement à toute une municipalité, à cause de la conduite blâmable d'un ou deux arrondissemens. C'est là l'opinion des personnes sensées, non seulement de Grenville et d'Union mais aussi des autres parties du pays. Elles disent que les arrondissemens d'une municipalité qui se conforment en toutes choses à la loi des écoles devraient recevoir l'aide du gouvernement, qui devrait au contraire être refusée à ceux qui ne veulent rien payer. Que ces derniers soutiennent seuls leurs propres écoles! Ainsi abandonnés à leurs propres ressources, ils s'apercevront bientôt qu'il leur est impossible de tenir régulièrement leurs écoles en opération, et verront l'avantage qu'auront sur eux les arrondissemens voisins, qui, avec l'aide du gouvernement, tiendront constamment toutes leurs écoles en activité, et se procureront de bons instituteurs.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) JOHN BRUCE,  
Inspecteur d'École.

#### INDICATION SUCCINCTE DU RESULTAT DES EXAMENS.

*Godmanchester.*—Dans Godmanchester, il y avait cinq écoles en opération, à l'époque où je visitai le township. L'examen de deux de ces écoles fut favorable; celui de deux autres, passable; et celui de l'autre ne fut pas satisfaisant. Les instituteurs déployèrent beaucoup d'intelligence et d'habileté professionnelle dans l'art de l'enseignement; et leurs écoliers se distinguèrent à l'examen par la promptitude et l'exactitude de leurs réponses. Les instituteurs des Nos. 5 et 7 sont pleins de bonne volonté et zélés; mais ils ont encore besoin d'étude pour devenir des instituteurs habiles. Les instituteurs du No. 10 et de l'école dissidente sont tout au plus compétens à enseigner dans une école commune. Le progrès de leurs élèves est conséquemment ce qu'on doit en attendre, bien médiocre.

*Elgin.*—Toutes les écoles de ce township étaient en opération. Je crois que la majorité des instituteurs s'acquittent de leurs devoirs autant qu'ils le peuvent; mais, pour faire des instituteurs effectifs, il faut avoir plus de connaissances et plus de talens pour l'enseignement. Comme la plupart des maîtres, ils manquent d'une chose, savoir: le talent de traiter avec clarté et simplicité les matières qu'ils enseignent. Un bon nombre de leurs écoliers lisent assez correctement. Lors de l'examen, ils paraissent comprendre passablement bien le sens des phrases qu'ils lisaient, et ils répondirent correctement à un très grand nombre de questions; leur progrès dans les autres branches est passable. Si on prend l'âge en considération, les élèves plus âgés sont, dans toutes les écoles d'Elgin, très-arrétés sous le rapport de l'éducation.

*St. Anicet.*—Sur les huit écoles en opération dans cette paroisse, trois sont sur un assez bon pied. L'examen des élèves a démontré qu'il comprenaient bien le sens des choses qu'ils lisaient; mais, en fait de grammaire, de géographie et d'arithmétique, ils ont paru plus faibles. Le progrès des écoliers dans le reste des écoles était moins satisfaisant. Les instituteurs paraissent n'avoir pas assez d'énergie, ni mettre assez d'âme dans leur manière de communiquer l'instruction; l'irrégularité avec laquelle les enfans assistent à l'école, et le trop court engagement des instituteurs, forment un obstacle considérable au progrès de l'éducation, ici comme dans d'autres municipalités.

*Dundee.*—Ce township est plus arriéré sous le rapport de l'éducation qu'aucune autre partie du comté, à l'exception de la paroisse de St. Jean Chrysostôme. Deux écoles seulement y étaient en opération, la dernière fois que je la visitai. Les instituteurs de ces écoles sont médiocrement compétents. Leurs élèves sont très-arriérés, si l'on considère leur âge. Ils lisent passablement bien, mais leurs progrès en grammaire, en géographie et en calcul, sont bien médiocres.

*Huntingdon.*—L'académie de Huntingdon est conduite à mon entière satisfaction. Toutes les branches d'instruction qui y sont enseignées le sont avec habileté et intelligence. Le *principal* est un jeune homme de beaucoup de connaissances et de talent. Il enseigne et examine avec beaucoup de facilité et d'intelligence; il ne s'attache pas, comme plusieurs instituteurs, à suivre aveuglement le livre, mais il fait toutes les questions, qui peuvent avoir de l'intérêt et ajouter aux connaissances des enfans. Les autres instituteurs sont aussi des personnes très instruites et qui s'acquittent de leurs devoirs avec zèle. Leurs élèves font dans toutes les branches qu'ils étudient des progrès plus qu'ordinaires.

*Hinchinbrooke.*—Sept des écoles de ce township ont des instituteurs, et trois sont fermées. Je puis faire une mention très favorable de deux d'entr'elles. L'examen de trois autres est marqué dans mon tableau des sommaires comme bon, et celui d'une autre, comme passable. Un des plus grands défauts des instituteurs de Hinchinbrooke, c'est qu'ils n'approfondissent pas suffisamment les matières qu'ils enseignent, et que les enfans passent trop rapidement d'une chose à l'autre, sans s'être rendus maîtres des matières qu'ils ont étudiées. L'instituteur du No. 2, cependant, fait une honorable exception. En m'adressant aux écoliers, à la fin des examens, j'appuie fortement sur ceci: "rendez-vous maître de chaque matière que vous étudiez." Le progrès des enfans, dans la majorité des écoles de ce township, est un peu lent.

*Paroisse de St. Jean Chrysostôme.*—L'état de l'éducation, dans cette paroisse, est vraiment déplorable. La grande masse des enfans grandissent dans l'ignorance, ou reçoivent une éducation qui en mérite à peine le nom. Il n'y a que dans un seul arrondissement que je puis dire que les enfans reçoivent une éducation passable.

*Hemmingford.*—Dans Hemmingford, dix écoles étaient en opération, lors de ma dernière visite. Le résultat des examens de sept d'entr'elles fut satisfaisant, et celui des trois autres passablement bon. Une des écoles n'eut pas d'examen, l'instituteur étant malade. Les instituteurs de ce township sont généralement zélés et persévérants. Ils paraissent avoir le louable désir de mettre leurs écoles sur un bon pied, et de perfectionner leurs méthodes d'enseignement. Je puis dire cela particulièrement des instituteurs des Nos. 5, 11 et 12. Pour encourager l'instituteur du No. 5 dans ses louables efforts, et ses écoliers, dans leurs études, je lui ai envoyé 40 livres choisis avec beaucoup de soin, pour qu'il les donnât aux plus méritants.

*Ste. Malachie d'Ormstown.*—Dans Ormstown, toutes les écoles à l'exception d'une, opèrent d'une manière satisfaisante. Cette municipalité a quelques-uns des meilleurs instituteurs et des meilleurs écoliers que j'aie dans mon district



d'inspection. L'application et le zèle caractérisent leur enseignement. La discipline de deux de ces écoles, sinon de trois, est excellente. Là, tout paraît se faire avec ordre et perfection. On observera qu'excepté dans deux écoles, une proportion considérable des élèves de cette municipalité étudie toutes les branches enseignées dans nos écoles communes. La même remarque s'applique aussi à Hemmingford.

*Paroisse de St. André, comté d'Argenteuil.*—Deux des écoles de cette paroisse sont dans un état florissant, et se distinguent par la discipline qui y est suivie et le genre d'éducation qui y est donné. Rarement ai-je eu à attendre les réponses aux questions que je posais : elles m'étaient données avec la plus grande facilité. Il était facile d'observer l'esprit d'émulation, les efforts et l'application des élèves de chaque classe. Dans les autres écoles, l'enseignement n'a rien que d'ordinaire. Il n'est que juste de dire cependant qu'il s'y opère un progrès évident tant dans la discipline que dans l'art de l'enseignement.

L'académie (dissidente) de St. André compte beaucoup moins d'élèves que l'hiver dernier. Vu le manque de fonds, le Rév. M. Thibaudier n'a pu engager cette année qu'un seul instituteur. Sous sa direction, toutes les classes font des progrès satisfaisants ; j'ai surtout aimé leurs progrès en calligraphie. La discipline de cette institution est excellente.

*Lachûte.*—Les commissaires d'école et les autres habitans de cette paroisse sont tous dévoués à l'avancement de l'éducation. L'établissement récent d'une académie, dans l'arrondissement No. 1, en est une preuve ; j'espère qu'on leur donnera tout l'encouragement possible. A l'heure qu'il est, il n'y a que peu d'écoles en opération à Lachûte : cela est dû à la rareté des instituteurs, en conséquence de la modicité des salaires.

Deux des écoles en opération prospèrent. L'école de l'arrondissement No. 1 est florissante. Plus de cent élèves sont portés sur le journal de l'école. L'instituteur fait preuve de beaucoup d'énergie et d'aptitude professionnelle. L'institutrice du No. 3 mérite aussi une mention spéciale. Depuis le jour où j'examinai l'école pour la première fois, il s'est opéré un changement remarquable dans la discipline et l'enseignement des classes. Considérant les connaissances limitées de cette institutrice et le peu d'occasions qu'elle a de se mettre au fait des progrès dans l'art de l'enseignement, sa persévérance et ses efforts lui font certainement beaucoup d'honneur. Je ne puis parler en termes moins favorables qu'auparavant des écoles Nos. 5 et 6. Les enfans apprennent beaucoup, et les instituteurs déploient évidemment plus d'intelligence dans leur manière d'enseigner.

*Chatham.*—Lors de ma visite, six des écoles de ce township étaient sans instituteurs, et six étaient en opération. Quatre de ces dernières sont bien conduites. Les deux meilleures sont celles des Nos. 2 et 8. Celle du No. 8 est très florissante. La discipline y est supérieure, et l'enseignement n'y est inférieur à celui d'aucune autre des écoles sous ma surveillance. L'école No. 2 est aussi sur un bon pied. Sur treize arrondissemens que compte ce township, il n'y en a que cinq dans lesquels on peut dire que l'éducation progresse. Les habitans des autres arrondissemens sont trop pauvres pour pouvoir tenir leurs écoles longtemps en opération, et les instituteurs qu'ils engagent sont généralement incapables.

*Gore et Wentworth.*—Toutes les écoles de ces townships sont en opération, excepté celle du No. 1, (Wentworth.) M. McVicar est le seul instituteur qu'il y ait dans les deux townships. Les progrès de l'éducation dans Gore et Wentworth sont très lents. La lecture, l'écriture et le calcul sont les seules branches qui y soient enseignées aujourd'hui ; et même dans ces branches le progrès des enfans est loin d'être remarquable, par suite de l'irrégularité avec laquelle ils

assistent à l'école, et de l'incapacité de la majorité des institutrices. Je suis convaincu cependant qu'elles font de leur mieux, et les enfans montrent aussi généralement de leur côté le désir d'apprendre. Ces townships auraient grandement besoin d'une aide additionnelle du gouvernement pour leurs écoles.

*Grenville et Union.*—Ces townships n'ont pas d'école dont j'aie à faire rapport. Les mécontents sont aussi hostiles que jamais à la loi des écoles. Mais ils paraissent maintenant être les victimes de leur opposition. Ils ne veulent accepter aucune aide aux conditions qui leur impose la loi, et cependant ils ne peuvent sans cela tenir leurs écoles en opération.

#### MONTREAL.

*Ecole No. 1, sous le contrôle des commissaires d'école.*—Instituteur, M. Thomas Allan, âgé de 48 ans, et marié ; il est muni d'un diplôme pour une école-modèle. Son engagement est une continuation du premier. Salaire, £75 payé par les commissaires ; montant des honoraires en sus, environ £35. Le chiffre le plus élevé du nombre d'écoliers sur son rôle d'école, depuis le dernier examen, est de 115 garçons et de 45 filles ; le moins élevé, 60, à l'époque du choléra. Classes de lecture, 5 ; lecture sur cartes, le même nombre ; élèves capables d'écrire, 50 ; calculateurs, 60 ; dans la grammaire, 15, et dans la géographie, 30. Temps employé à la lecture, l'épellation ; le dialogue, 3 heures ; écriture,  $\frac{1}{2}$  heure ; grammaire et géographie, chaque jour alternatif, 20 minutes. Le reste du temps est employé à l'arithmétique. La méthode d'enseignement est monitoriale et individuelle, quelquefois les deux ensemble. Je remarque que dans l'école de M. Allan, telle qu'elle est actuellement, il n'y a pas assez de moniteurs capables. Cela est bien nuisible à M. Allan et aux enfans. Dans ses basses classes, quelques uns des moniteurs les plus capables enseignent trop par cœur. L'école est bien approvisionnée de cartes, de papiers imprimés, etc. Elle possède de plus deux mappemondes, deux planches, une case à minéraux, et les cartes explicatives de la philosophie naturelle de Johnston. La maison d'école est dans le même état qu'à l'époque de mon dernier rapport ; dimensions, 43 x 23, y compris le passage. Elle est proprement tenue. La construction des fenêtres n'est pas propre à la ventilation. Meubles : 10 pupitres rangés parallèlement, faisant face à la chaire de l'instituteur, et 19 bancs ; passage au milieu de la chambre d'école. La cour est pleine d'eau stagnante qui doit être bien nuisible à la santé des enfans, ainsi qu'à la famille de l'instituteur, qui réside dans l'étage supérieur.

*Examen.*—Les basses classes furent d'abord examinées. Vu leur âge et leur peu d'assiduité, durant le temps de la maladie, l'été dernier, le progrès des élèves est aussi considérable qu'on peut l'espérer. Quelques uns d'eux lurent assez distinctement, épelèrent correctement, et donnèrent le sens d'un grand nombre de mots choisis dans leurs leçons. Un temps considérable fut employé à examiner les hautes classes sur les différentes branches enseignées. Un nombre très considérable d'élèves lut facilement et avec intelligence, et la majorité avec beaucoup de soin. La partie de l'orthographe et du dialogue, dans l'examen, fut généralement satisfaisante. Tous les cahiers indiquaient des progrès dans la calligraphie, et du soin de la part de l'instituteur ; la forme des lettres était bonne et les espaces entre les lignes étaient réguliers. Je n'ai vu que deux cahiers un peu tachés d'encre. Les classes de grammaire n'étaient pas beaucoup avancées ; les élèves étaient plus au fait de la géographie. Il y avait progrès dans les règles fondamentales de l'arithmétique. Il y a des écoliers qui calculent avec une vitesse et une exactitude considérables. Ils connaissent bien les tables d'arithmétique ; l'arithmétique mentale est enseignée à quelques élèves ; il serait peut-être

bon de l'enseigner davantage aux basses classes. Il y a de l'ordre et de la discipline dans l'école. Les enfans paraissent être bien classifiés, et l'école est généralement bien conduite.

*Ecole No. 2.*—M. H. Arnold continue d'enseigner dans cette école avec beaucoup de succès. Salaire, £75 et les honoraires, qui se montent à environ £12. Le plus grand nombre de garçons sur son rôle, depuis que j'ai examiné son école, est de 59, le plus bas, 50, en moyenne, 55; nombre de classes de lecture, 5; élèves capables d'écrire, 37; étudiant la grammaire, 22; on enseigne les élémens aux plus jeunes. Tous apprennent la géographie, et presque tous, l'arithmétique. Tenue des livres, 1; 2 reçoivent des leçons de composition. Heures d'école: 3 heures environ sont employées à enseigner à lire, à épeler, aux exercices du dialogue, et à écrire sous dictée; 20 minutes, à la grammaire, et  $\frac{1}{2}$  heure, trois jours dans la semaine, à la géographie;  $\frac{1}{2}$  heure, chaque jour, à l'écriture, et 1 heure, à l'arithmétique. La méthode d'enseignement est simultanée, individuelle et mutuelle. La maison d'école est dans le même état que lors de mon dernier rapport. L'ameublement est suffisant; cette école a 8 cartes et nombre de cartons et papiers imprimés, et une planche de démonstration.

*Examen.*—Basses classes: les basses classes furent d'abord examinées; l'enseignement y est donné d'une manière intelligente et de façon à attirer l'attention de l'écolier, à l'intéresser. Chaque leçon depuis l'A B C, est expliquée et enseignée au moyen de questions. Par cette méthode il devient impossible d'apprendre quelque chose uniquement par cœur. Je trouvai une des manières de questionner à cette école parfaitement étrange: en ajoutant, retranchant ou substituant des lettres, d'autres mots sont formés dans les leçons. On fait répéter ces mots aux enfans, en leur en faisant expliquer le sens et l'application, et le professeur lui-même explique le tout au moyen d'exemples. Cette méthode sert beaucoup à donner de la vigueur à l'intelligence, et à exercer le jugement des élèves à leur début.

*Ecriture.*—Tous les cahiers ont fait voir du progrès, à l'exception peut-être d'un ou de deux. Le succès de quelques uns des garçons, en tenant compte de leur âge et du tems qu'ils ont consacré à l'écriture, est bien satisfaisant. La méthode d'enseignement est bonne.

*Basses classes.*—Les élèves de la seconde basse classe ont lu très couramment et très correctement. Je crois qu'on attache beaucoup d'importance aux pauses et aux emphases, et aux inflexions vocales, tant dans cette classe que dans la première classe. L'interprétation des mots est donnée avec promptitude et facilité. Leur connaissance de l'orthographe fut constatée oralement et par écrit. Peu de mots furent épelés d'une manière incorrecte. La première classe de lecture lut d'un ton de voix grave, et avec beaucoup d'expression. On apporte beaucoup d'attention aux principes de la lecture dans cette classe. L'orthopédie et l'orthographe sont spécialement l'objet de beaucoup d'attention.

*Grammaire.*—Il y a deux classes de grammaire, et les élémens en sont enseignés à tous les autres écoliers généralement.

*Méthode d'enseignement.*—La catéchistique et la démonstrative.—Il n'y a qu'un élève qui soit rendu en syntaxe. La géographie est généralement enseignée, et tous les élèves y font des progrès satisfaisants. On pratique beaucoup l'arithmétique mentale et sur l'ardoise. Les progrès faits ont été constatés par diverses épreuves, le résultat a été satisfaisant. Cette école a beaucoup souffert du choléra, l'été dernier; quelques unes des classes ont été presque désorganisées. Les écoliers commencent à revenir à l'école. Ce serait un grand avantage pour cette école si elle était située plus au centre de la cité.

*Ecole No. 3.*—Cette école est encore conduite par Mme. Gaw. Le premier engagement se continue. Salaire, £30, et honoraires se montant à £3 seulement par année.

Cette école est pour les filles, et se trouve dans le même édifice que celle de M. Arnold, mais dans une partie qui est loin d'être favorable à la santé de l'institutrice et des enfans. L'institutrice surtout doit en souffrir beaucoup, vu que sa famille réside dans une partie de l'étage où se trouve l'école, endroit bas et humide. Le nombre le plus considérable des élèves sur son rôle est de 40, le plus bas, 30, en moyenne, 36; classes de lecture, 4; 20 lisent et 25 font des chiffres; 4 étudient la grammaire et 3, la géographie. Les élémens de la grammaire sont enseignés aux autres. On enseigne la couture, le tricot et quelques ouvrages de fantaisie. Heures d'école: pour la lecture, 2½; l'écriture, une demi-heure, les chiffres, 1 heure; la grammaire et la géographie, chacune une demi-heure. Dimensions de la chambre d'école, 16 x 15; elle est étroite et humide. Ameublement: 4 pupitres rangés parallèlement, et 5 ou 6 bancs. Instrumens: 1 planche de démonstration, 2 cartes *géographiques* et 1 carte *chirographique*.

*Examen.*—J'ai employé beaucoup de tems à l'examen de cette école, et particulièrement à exercer ses enfans sur la planche noire. Je crois que Mme. Gaw se donne beaucoup de trouble pour l'instruction de ses écolières; mais le faible espace dans lequel ses 35 ou 40 élèves sont pressées fait qu'il est presque impossible de conserver le bon ordre ou la discipline, ou de tenir l'école propre. Quant au progrès que font les enfans, je puis dire qu'il est aussi grand qu'on peut l'espérer.

#### AUTRES MAISONS D'ÉDUCATION A MONTREAL.

*Institution académique de M. Phillips.*—Cet excellent séminaire existe depuis plusieurs années. Dans l'origine, il avait peu d'importance, mais le nombre des élèves a bien augmenté, et son efficacité et son utilité se sont bien développées. Nous ne saurions avoir un trop grand nombre d'écoles du genre de celle de M. Phillips. On y enseigne toutes les branches qui forment une éducation libérale, d'une manière habile et intelligente. Sa méthode d'enseignement est conforme aux principes les mieux éprouvés. Le personnel des instituteurs est de 9, y compris le principal, M. Phillips.

Cette école est maintenant située dans un nouvel édifice à deux étages et en brique. L'étage inférieur, ou presque tout l'étage, est occupé par l'école. Dimension de la partie occupée par les garçons, 30 x 30; de la partie occupée par les filles, 30 x 16. Les deux chambres d'école sont trop petites pour le nombre des écoliers. Environ 3210 enfans ont été enrégistrés sur le rôle d'école, depuis 1849 inclusivement. Plusieurs de ceux qui ont reçu leur éducation dans cette école occupent maintenant de bonnes situations, et un grand nombre prospèrent dans leurs affaires. Le nombre actuel sur le rôle d'école est de 70 garçons et 64 filles. Le chiffre le plus élevé, depuis ma dernière visite, est de 160 garçons et filles.

*Ecole anglaise et canadienne.*—Cette école est toujours bien conduite. Le département des garçons a un nouvel instituteur, M. James Smith. Il paraît avoir une bien bonne idée de la manière d'enseigner; mais il n'a pas eu la direction de cette école assez longtems, pour me mettre à même de pouvoir parler de sa méthode d'enseigner ou de ses succès comme instituteur. La discipline de son école paraît être bien bonne; mais je remarquai qu'il n'avait pas assez d'autorité sur ses écoliers. Il consacre peut-être trop peu de tems à l'enseignement des branches élémentaires et essentielles de l'éducation, et beaucoup trop à celles d'une importance secondaire. Nombre des écoliers sur son journal, environ 200.

L'école des filles est conduite, par Mme Merichal, qui paraît être une institutrice zélée et vigilante. La discipline de l'école paraît être bonne et, je crois, loin d'être sévère. Nombre d'écoliers, 128.

Ces deux écoles sont bien approvisionnées de livres, d'ardoises, et d'instrumens. Cette institution, depuis qu'elle est ouverte, a généralement été bien conduite et bien surveillée par des directeurs distingués par leur zèle pour la cause de l'éducation.

*Ecole nationale en rapport avec l'Eglise Episcopale.*—Cette école est bien mieux tenue depuis quelque tems, quelle ne l'était autrefois, et on s'applique beaucoup plus aujourd'hui à en accroître l'utilité. Elle est sous une surveillance efficace, et ses affaires en général sont bien administrées. Instituteurs: pour le département des garçons, M. John Pope; pour les filles, Dlle. D. Forsyth. Engagement: d'année en année. Salaires: à M. Pope, £85 avec la rétribution mensuelle, qui peut se monter à £30. Ecoliers: garçons, 56, filles, 75. On y enseigne toutes les branches essentielles d'une bonne éducation pratique avec beaucoup de succès. L'école est assez bien approvisionnée de livres et d'instrumens.

*Lycée de Montréal en rapport avec le Collège McGill.*—Ce séminaire augmente à vue d'œil en efficacité et en utilité. Le personnel actuel des instituteurs se compose d'hommes bien versés dans les sciences et dans les lettres, et, je le crois, bien capables d'enseigner avec succès. J'approuve beaucoup le système d'enseignement qu'on y suit: il est fondé sur les meilleurs principes et paraît bien fonctionner. Le cours d'études comprend toutes les branches qui sont censées former une éducation libérale. Tous les départemens sont très habilement administrés, particulièrement ceux du recteur et du premier maître assistant, T. A. Gibson.

Nombre des élèves, 170. Sur ce nombre, 25 étudient le grec, 140, le latin, 150, le français, 10 l'allemand, et tous l'anglais. Environ 150 étudient l'histoire, 170, la grammaire anglaise et la géographie, 40, la géométrie et l'algèbre; 15 étudient les mathématiques, et 40 reçoivent des leçons de philosophie naturelle. Nombre des élèves capables d'écrire, 170; nombre de ceux étudiant l'arithmétique mentale et sur l'ardoise, 170; la tenue des livres, 12; le dessin, 25; et la musique, 20. Environ 110 sont plus ou moins exercés dans la composition.

*Collège McGill.*—Dans ce collège, tout est à-peu-près dans le même état que lors de mon dernier rapport. Nombre des élèves étudiant les arts, 10; nombre des étudiants en médecine, 77. Pour plus amples détails, voyez le programme annuel de la faculté de médecine pour 1854-5, ainsi qu'une brochure indiquant les noms des professeurs et des officiers, et le cours d'études pour la même session. (Montréal, Hew Ramsay.)

#### INSTITUTIONS DE BIENVEILLANCE AYANT DES ECOLES QUI S'Y RATTACHENT.

*Institution des Dames Bienveillantes.*—Cette institution mérite une mention favorable. Elle s'est, pendant bien des années, acquise avec droit la faveur du public. Les institutions de ce genre devraient être bien encouragées. Elles deviennent des asiles de bonheur, de sûreté et d'instruction pour un grand nombre de malheureux, qui, sans elles, auraient été exposés à mourir dans les rues ou sur les grands chemins. L'école de l'institution continue à prospérer. Le nombre des élèves est de 80: garçons, 37; filles, 43. On leur enseigne toutes les branches ordinaires de l'éducation. Les filles apprennent à coudre, à tricoter et à piquer. 80 lisent, écrivent et font des chiffres; 16 étudient la grammaire, et 37, la géographie; 16 apprennent à coudre, et 26, à tricoter et à piquer. On leur enseigne à chanter, mais seulement par oreille. Les fonds qu'on alloue à cette institution sont peu considérables et devraient être augmentés.

*Asile des Orphelins.*—Cette institution mérite que le gouvernement et le public continuent à la soutenir autant que la précédente. On habille ici 48 orphelins ; on les nourrit, et on les instruit. Nombre de garçons, 25 ; de filles, 23. On leur apprend à lire, à écrire, à compter, la grammaire et la géographie ; on enseigne aussi aux filles toutes espèces d'ouvrages à l'aiguille, ainsi que l'économie domestique. 48 apprennent à lire, à écrire ; 25, l'arithmétique, 25, la grammaire ; il n'y a pas de classe de géographie actuellement. Les moyens de l'institution sont bien limités.

*Maison de Refuge pour les Veuves et les Orphelins.*—Cette institution n'existe pas depuis longtemps ; mais, depuis qu'elle a été ouverte, elle a fait beaucoup de bien. Je suis convaincu que, si cette institution était convenablement administrée et bien soutenue, elle deviendrait une des institutions de bienveillance les plus utiles de la cité. Nombre des veuves vivant dans la maison, 12. Nombre de celles qui viennent travailler chaque jour, 12. Nombre des enfans, 15 : garçons, 9 ; filles, 6. Une école doit s'ouvrir pour eux, aussitôt que les circonstances le permettront. L'institution doit être aussi d'une grande utilité aux filles émigrées qui viennent dans ce pays pour s'engager comme servantes : ce sera pour elles un refuge, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé des places. Un grand nombre de ces personnes ont déjà éprouvé sa protection bienveillante. Des situations ont été données à 14 d'entr'elles, et deux seulement se trouvent dans la maison.

*Maison d'Industrie.*—Voici une autre institution qui mérite une mention favorable. Elle existe depuis près de douze ans, et paraît augmenter constamment en utilité. Son nom laisse deviner son objet. Les enfans y reçoivent une éducation élémentaire, et sont formés aux habitudes industrielles, dès le bas âge. Ils appartiennent généralement aux classes pauvres de la société. Nombre actuel, 50 petites filles, et 10 garçons très jeunes, qui viennent apprendre les rudimens de la lecture et de l'écriture. Age des filles, de 5 à 15 ans. On leur apprend à lire et à écrire ; on leur enseigne la grammaire, la géographie, l'arithmétique et la couture. On leur enseigne aussi l'économie domestique. La maison est soutenue au moyen de souscriptions, du produit du travail des enfans, et des honoraires qui ne sont que nominaux. Il y a généralement deux instituteurs d'engagés ; mais le manque de fonds n'a permis d'en engager qu'un seul cette année. Tous les enfans lisent, près de 30 écrivent, et 15 étudient la grammaire la géographie et l'arithmétique. Toutes les filles apprennent la couture.

Le nombre de demandes d'admission à ces institutions (un grand nombre desquelles sont rejetées faute de ressources pécuniaires) indique suffisamment la haute opinion qu'on entretient de ces maisons.

Parmi les autres écoles indépendantes à Montréal soutenues par la population protestante, je dois dire qu'un nombre considérable mérite les secours qu'elles reçoivent. Diverses écoles, conduites par des dames, paraissent être dans un état très prospère. Au nombre de ces écoles, on peut mentionner particulièrement celle de Mlle. Malcolm, celle de Mlle. Lyman, ainsi que celle de Mme. Renaud, qui sont bien administrées. Les écoles des demoiselles Turner, de Mlle. Lay, de Mlle. Matchett, des demoiselles Abbott, des demoiselles Radford et Huddell, et de Mde. Marshall, ainsi que quelques autres encore, méritent une mention spéciale. Mmes. Grafton, Watson et Maxwell ont de bonnes écoles, et paraissent être bien encouragées.

Ces écoles, avec peut-être trois ou quatre autres, peuvent être classées au nombre de nos écoles primaires supérieures. Dans la plupart, les élèves reçoivent une bonne éducation pratique, et, dans quelques-unes, elle est très libérale et très étendue. Je n'ai pas eu l'occasion, excepté dans deux ou trois cas, de constater les méthodes d'enseignement que l'on y suit. Dans le *High School*, dans l'institution académique de M. Phillips, et dans l'école modèle de la Société Coloniale

des Ecoles, les méthodes d'enseignement renferment la plus grande partie des principes de l'instruction scolaire suivis en Suisse, en Allemagne, en Prusse, et dans la Grande-Bretagne.

## OBSERVATIONS.

J'ai maintenant visité chaque partie de mon district d'inspection, où il y avait des écoles en opération. Il n'y a que deux écoles que je n'aie pas examinées. Il était impossible de s'y rendre, parcequ'arrivé près des localités où elles sont, j'ai trouvé les chemins qui y conduisent remplis de neige.

*Visites.*—La durée de mes visites varie selon les circonstances, et dépend du nombre des élèves, de l'état des écoles, ainsi que du nombre de branches enseignées. Il est difficile de se former une opinion correcte du progrès des élèves sans des examens minutieux et détaillés, et il faut de toute nécessité consacrer beaucoup de tems à l'examen de chaque école. Depuis que j'ai commencé mon inspection, je suis entré autant que possible dans les détails, examinant classe après classe, n'omettant aucun élève, depuis l'enfant apprenant l'alphabet, jusqu'au dernier en montant. Pour attirer l'attention des élèves autant que possible, constater leurs progrès, ainsi que la nature de l'éducation que l'on reçoit, je varie très fréquemment ma manière d'examiner. D'abord, je trouvai que dans la majorité des écoles c'était un travail ennuyeux et difficile, chose que j'attribue principalement à la manière peu intelligente avec laquelle on instruit les enfans, et en partie sans aucun doute à la nouveauté de ces examens.

Généralement, la plus grande partie de mon tems est employée à faire voir comment on devrait instruire les enfans, comment toute chose devrait être expliquée dans le langage le plus clair et le plus simple; et comment, au moyen de bons procédés envers les élèves, d'une administration convenable, et d'exemples intéressans, les travaux de l'école peuvent être accomplis d'une manière agréable et utile. C'est le seul moyen de mettre les enfans à l'aise dans une école, de leur faire trouver leur travail agréable, de les engager à l'étude, et de les instruire avec avantage. Jusqu'à présent, je n'ai pu, dans tous les cas, visiter deux écoles par jour. Mes visites aux grandes écoles durent généralement une journée, et plus pour quelques unes. Le progrès dans plusieurs des écoles est si satisfaisant, que je regrette souvent que le tems ne me permette pas de prolonger mes visites. Dans d'autres écoles, je trouve tant de choses à corriger, que je regrette que mon tems soit si précieux, que je ne puisse pas en disposer davantage pour leur rendre les services dont elles ont besoin. L'amélioration de la méthode d'enseignement et de la discipline scolaire, sont deux des devoirs les plus importants des inspecteurs d'école. Il y a quelque chose d'une importance si pratique dans ces devoirs, qu'ils doivent commander l'attention de tous ceux qui connaissent le véritable but de l'éducation.

Quiconque pense qu'il n'existe pas d'art dans l'instruction, et que, conséquemment, la pratique est inutile, doit nécessairement être d'avis qu'une personne qui a reçu de l'éducation dans une bonne ou dans une mauvaise institution pourra, quand elle le voudra, entrer tout-à-coup dans son école, et arranger toutes ses classes, l'ordre et la succession des leçons, et la durée de chacune; établir les principes et le mode de discipline, enfin tout ce qui est nécessaire pour la bonne organisation d'une école, aussi bien et aussi promptement, sans avoir jamais enseigné auparavant, que l'instituteur, qui aurait déjà bien considéré et étudié tous ces points, sous les soins d'un maître capable et expérimenté. Il faudrait prétendre de plus qu'une personne qui a étudié un sujet quelconque, tant bien que mal, est aussi capable de présenter ce sujet à l'esprit de l'élève, que l'individu qui en

aurait fait une étude particulière avec l'avantage d'être guidé dans cette étude par le jugement d'un instituteur expérimenté. Le simple bon sens suffit pour faire justice de prétentions aussi ridicules.

On a assez parlé et assez écrit sur le compte des instituteurs, l'importance de leur charge, et les difficultés de leur position. Mais on ne peut préparer des individus à occuper une position difficile, qu'en les instruisant à fond des choses qu'ils doivent savoir, en leur indiquant avec soin les difficultés qu'ils sont certains de rencontrer, et en leur faisant sentir vivement leur responsabilité.

Si nous désirons sincèrement avoir de bons instituteurs, et cultiver par leur ministère les talents de notre jeunesse, nous devons faire beaucoup pour atteindre ce but. Nous voyons et nous lisons ce que font les autres pays pour encourager et former les instituteurs. A coup sûr, notre pays n'est pas décidé à s'arrêter et à regarder ce qui se passe autour de lui, à voir des collèges et des écoles normales surgir partout pour former des instituteurs capables; à contempler les feuilles périodiques sans nombre, qui sortent de la presse et circulent pour l'avantage de l'éducation; à admirer et applaudir les instituteurs à l'étranger qui font tout pour la cause, par des conférences périodiques, par des associations, par des bibliothèques, par des journaux et par d'autres moyens encore, sans cependant prendre aucune part à ce mouvement si général et si important. C'est le maître d'école qui fait l'école. C'est l'école qui fait la société, qui fait la nation. Nous pouvons bâtir des maisons d'école et en faire des protêts contre l'ignorance; mais, à moins qu'elles ne soient conduites par des hommes énergiques, elles deviendront une preuve contre ceux qui les auront élevées qui démontrera leur apathie dans une cause si importante et si noble. Un grand nombre, la grande majorité des instituteurs sous mon inspection, ont sincèrement et à plusieurs reprises exprimé le désir d'être munis de livres pour s'instruire et se guider dans l'accomplissement de leurs devoirs. J'ai essayé, au moyen de conversations, à leur faire voir combien il leur serait avantageux pour instruire leurs classes de savoir eux-mêmes par principes tout ce qu'ils prétendent enseigner; et, pour les encourager, dans chacune de mes tournées d'inspection, je leur ai lu quelques passages des meilleures feuilles périodiques sur l'éducation.

Mais il faut plus que cela pour rendre justice à nos instituteurs et même pour accéder à leurs propres désirs. Le gouvernement devrait encourager, forcer même, la formation d'associations d'instituteurs et de conférences périodiques semblables à celles qui existent en Prusse, en France, en Belgique, et dans beaucoup d'autres pays. La circulation des livres et des journaux renfermant des informations pratiques sur l'administration des écoles, les principes de l'enseignement et les systèmes les plus parfaits d'instruction élémentaire devraient être aussi encouragée. Entr'autres, on peut citer les suivans: Dunn's Normal School Manual, Stow's Training System, Dawse's Suggestive Hints, Papers for the School Master, Young's Art of Questioning, Tate's Philosophy of Education, The Educational Expositor, Richard's Manual Method, Principles of Education by Hugo Reid, The Rational of Discipline by Pillaus, Jackson's Principles and Methods of Teaching; et, pour les instituteurs français, le Manuel Général de l'Instruction Élémentaire, l'Echo des Ecoles Primaires, les Douze Vertus d'un bon Maître, etc., etc. Les bibliothèques pour les instituteurs devraient être aussi encouragées: chaque paroisse et chaque township devrait en avoir une.

Les faits qui arrivent chaque jour à ma connaissance, font voir d'une manière évidente la grande ignorance des instituteurs, ignorance des élémens mêmes de l'éducation qui les rend parfaitement incapables d'enseigner à leurs écoliers. L'aptitude des instituteurs est d'une importance vitale pour tout ce qui concerne les écoles. Nous pouvons ériger des maisons d'école à profusion; si elles sont occupées par des instituteurs incapables, si l'ignorance y préside et que l'intelligence



en soit bannie, il ne reste plus qu'un vain et burlesque simulacre, un système purement extérieur et apparent, sans âme et sans vitalité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) JOHN BRUCE,

Insp. d'Ecole.

*Extrait d'un autre rapport de M. Bruce.*

\* \* \* \* \*

Dans ma dernière visite, il ne s'est pas trouvé moins de 45 écoles sans instituteurs. C'est à-peu-près le nombre d'écoles vacantes que j'ai trouvées à chaque visite. Ces écoles se trouvent vacantes pour deux raisons, le manque de moyens pécuniaires et le manque d'instituteurs. Probablement qu'un quart de ces écoles sont fermées faute de bons instituteurs. Les autres le sont parceque les districts sont trop pauvres pour que les écoles soient continuellement en opération. Je ne m'éloigne pas beaucoup de la vérité en disant que la plupart de ces districts n'ont d'écoles en opération que pendant une année sur trois, et cela pas toujours en même tems. La somme d'éducation reçue par les enfans dans des écoles si souvent fermées doit être bien peu de chose dans le fait. Si un enfant de moins de dix ans est absent de l'école pendant deux années sur trois, ou s'il y assiste irrégulièrement, il perd presque autant qu'il gagne en fait d'éducation.

Supposez un enfant qui commence à fréquenter une école si rarement ouverte, à l'âge de six ans, et continue à la fréquenter même régulièrement, pendant qu'elle est en opération jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de quatorze ans. Je ne pense pas qu'il reçoive, déduction faite des fêtes, congés, etc., plus de deux années d'école consécutives; la somme d'instruction que l'on peut recevoir, même dans une bonne école, dans le cours de deux ans, doit être bien petite.

Le peu d'assiduité des élèves aussi bien que la fermeture fréquente des écoles est un mal si sérieux qu'on ne saurait y porter trop d'attention. Un tel état de choses nuit beaucoup à l'écolier, et décourage considérablement l'instituteur. Celui-ci se plaint généralement de ce que, par suite de l'absence fréquente d'une grande partie de ses élèves, les efforts qu'il fait n'ont point de résultats sensibles. Tout ce que les enfans apprennent en une semaine d'école, ils le perdent dans la semaine qui suit. Le maître forme des classes, mais l'assistance irrégulière les désorganise. Certains élèves sont promus à des classes plus élevées, mais ils ne peuvent s'y maintenir par suite de leur manque d'assiduité. Ils ont à revenir en arrière, et l'instituteur se voit obligé de les instruire individuellement, ou de les replacer dans leur ancienne classe. Je ne m'écarte pas de la vérité en disant que tel est le cas pour environ un cinquième des élèves des écoles confiées à ma surveillance. Tout ce qui pourrait diminuer un aussi grand mal serait certainement d'un grand avantage. Ce qui suit a été essayé avec un succès bien marqué par un instituteur :

A la fin de chaque mois, il transmet aux parens de chaque élève un petit bulletin indiquant le tems perdu par les absences; et, une fois tous les trois mois, il ajoute à cette note le résultat d'un examen complet sur chaque sujet d'enseignement, avec des remarques convenables sur le progrès des élèves.

Sur environ 105 instituteurs, 34 au moins sont réellement capables; 16 conduisent leurs écoles d'une manière satisfaisante, 10 à 12 passablement bien, et les

autres, sans beaucoup de profit pour leurs élèves. Je regrette beaucoup d'avoir à dire qu'un certain nombre de nos instituteurs les plus incapables sont ceux qui ont subi un examen devant nos bureaux d'examineurs, leur grand défaut étant dans leur méthode d'enseignement, et dans l'absence d'énergie et de persévérance dans l'administration de leurs écoles.

La pratique des commissaires d'école de changer fréquemment d'instituteurs est bien défavorable. Elle est désastreuse et pour le maître et pour l'écopier. Quel succès peut avoir un instituteur dans une nouvelle école, et quel progrès doit faire un enfant sous un nouvel instituteur dans l'espace de quelques mois? Sur environ 105 instituteurs dont j'ai récemment examiné les écoles, 47 seulement étaient engagés pour 12 mois, et les autres, pour quelques mois seulement: un, pour 2 mois, un autre, pour 2½ mois, et deux, pour 3 mois seulement. Nul instituteur, à moins que les circonstances ne l'exigent fortement, ne devrait être engagé pour moins de trois années. Il faut près d'une année pour donner à une école l'ordre et la discipline convenables: après cela, deux années sont bien peu de chose pour former des élèves sous aucun système particulier, quelqu'excellent qu'il puisse être: car le changement d'instituteurs est encore dans la plupart de nos écoles un changement de méthode dans l'enseignement.

L'acte des écoles n'a-t-il pas besoin de quelque amendement sur ce chapitre important?

Nos écoles, à quelques exceptions près, et ces exceptions sont dues à la négligence des commissaires, ont maintenant des registres. Mais, ils sont généralement défectueux. Ils ne donnent que le nom des enfans, leur âge, et l'assistance journalière. Ils devraient comprendre les noms, l'âge, l'assistance journalière, les branches d'études, les progrès, les remarques sur la conduite morale, la condition mentale ou l'état de l'éducation de l'enfant à son entrée à l'école, et, comparé à tout cela, son avancement durant un tems donné. Pour ce dernier item, il devrait peut-être être tenu un tableau distinct.

Un grand nombre de nos maisons d'école sont trop petites et mal construites. Elles sont généralement suffisamment éclairées; mais l'on ne fait rien pour obtenir une ventilation saine et suffisante. Les ameublemens d'école, dans un grand nombre de maisons, sont mal faits; les pupitres, etc., sont tellement grands, qu'ils laissent peu d'espace aux mouvemens des élèves. Dans la plupart des districts, l'on n'a donné aucune attention aux cours ou parterres pour les jeux et les récréations. J'ai toujours attiré l'attention des syndics et des commissaires d'école sur ces objets, mais sans succès, sauf dans quelques cas bien rares.

J'ai été plus heureux dans l'introduction de meilleurs livres. Il est bien peu d'écoles qui ne se trouvent aujourd'hui avoir une série de livres plus convenables et plus uniformes. Les grammaires dont on se sert, et quelques unes des géographies et des arithmétiques, ne sont cependant pas des meilleures.

On ne voit d'instrumens que dans quelques écoles, et encore ils sont bien incomplets. J'ai réussi à faire introduire des planches de démonstration dans la plupart des écoles confiées à mes soins. Dans quelques unes, l'utilité commence à en être appréciée. Mais, dans un grand nombre, il m'a fallu en montrer l'usage à l'instituteur. La rareté des instrumens est un fait frappant. Sans l'aide du gouvernement, je crains fort que nos écoles n'en soient jamais suffisamment pourvues.

L'organisation des écoles, que je trouvai d'abord bien défectueuse, s'est beaucoup améliorée. Cependant il en est peu où elle soit ce qu'elle devrait être. Le nombre des classes est généralement trop grand, et le tems de l'instituteur est trop subdivisé.

Quant aux méthodes, j'ai eu mainte occasion de m'en former une opinion, et mon attention a été uniformément dirigée vers cet objet dans mes visites. Ce n'est que dans quelques écoles que le système monitorial existe. L'enseignement individuel et par classes prévaut. La méthode simultanée est plus ou moins suivie dans un nombre considérable. L'enseignement collectif par les leçons ou les démonstrations du maître est encore inconnu. On réussira bien peu, dans mon opinion, à introduire généralement cette méthode avec le personnel actuel de nos instituteurs. Son succès demande plus d'intelligence, plus d'habileté professionnelle, et beaucoup plus de connaissances sur l'éducation mentale, que n'en possèdent les neuf-dixièmes de nos instituteurs. On a grand besoin de journaux d'éducation, de manuels pour diriger les instituteurs, etc. J'ai, à mes propres frais, importé et fait circuler un certain nombre de ces ouvrages; mais je trouve que les dépenses en sont trop onéreuses pour un seul individu, et je considère que l'attention du gouvernement devrait être dirigée vers cet objet.

L'état et le caractère de la discipline varient considérablement. Dans quelques écoles, l'instituteur maintient l'ordre et la tranquillité la plus parfaite sans trop de trouble ou même sans trouble en apparence; dans d'autres, il perd un tems précieux, et s'épuise le corps et l'esprit dans des efforts inutiles. La bonne discipline dépend presque entièrement des manières et du caractère de l'instituteur. Le maître trop sévère réussit rarement à établir l'ordre et maintenir la discipline. L'instituteur facile, et qui cède, n'a jamais une école bien tenue.

La partie de la lecture est généralement bien conduite dans la plupart des écoles. Dans un grand nombre, la manière de lire est facile, intelligible, distincte et correcte. Dans d'autres, elle est sur quelques points défectueuse. Dans les écoles dont j'ai fait un rapport défavorable, cette manière de lire porte tous les signes d'un enseignement pour bien dire purement mécanique. On n'y lit que les mots et non le sens. Dans quelques unes des meilleures écoles, on donne beaucoup de soin à la lecture. Un élève y perd sa place pour oubli des pauses, mauvaise prononciation des mots, déplacement de l'accent et usage de termes impropres.

Toutes les écoles confiées à mes soins ont fait bien des progrès dans l'enseignement de l'épellation. Aujourd'hui, on fait assez généralement écrire à la dictée, et dans beaucoup d'écoles avec bien du succès. C'est indubitablement le meilleur moyen d'enseigner l'orthographe des mots.

Dans beaucoup de nos écoles, l'écriture est nette, exacte et lisible; et, dans quelques unes, l'on m'a montré des échantillons d'une très belle écriture. Dans une école (No. 14, St. Malachie,) l'on a exhibé des échantillons d'une écriture excellente et qui indique plus de progrès que dans aucune de celles que j'ai visitées depuis plusieurs années. Pour réveiller l'émulation ailleurs, j'ai pris avec moi, pour les montrer, des échantillons enlevés aux cahiers des élèves de cette école, et j'ai réussi dans l'objet que j'avais en vue. Les instituteurs et les élèves ont considéré cela comme un défi, et quelques uns ont relevé le gant.

Beaucoup d'écoles sont conduites par des femmes, et l'on y suit la coutume bien blâmable de limiter les écoliers aux petites écritures. On devrait faire main basse sur ce système. On enseigne plus facilement et d'une manière plus satisfaisante une écriture libre et facile, en établissant des gradations convenables. Les instituteurs qui réussissent le mieux ont adopté les gradations suivantes, savoir:

- (1) Position du corps, et manière de tenir la plume.
- (2) Traits d'introduction, courbes, ovales, etc.
- (3) Lettres classifiées de l'alphabet.
- (4) Mots longs avec lettres aisées à faire, sans capitales.

- (5) Lignes à grande écriture, sans capitales.
- (6) Ecriture ronde, avec capitales.
- (7) Petite écriture, avec et sans capitales.
- (8) Ecriture ronde du commerce.
- (9) Main courante.

C'est un mauvais système que de permettre aux enfans d'acheter eux-mêmes ce qu'il leur faut pour écrire : ces choses sont ordinairement de mauvaise qualité. Les meilleurs jeux de livres modèles ou lignes modèles sont ceux de Foster, Mulhouser, McLoud, Swan, et Hernmax ; ceux de Scott sont aussi bien bons.

Dans mes visites, j'ai porté une attention toute particulière à l'arithmétique. Cette branche d'études reçoit toute l'attention qu'elle mérite dans 30 à 35 écoles. Je trouve que le nombre de celles où on ne l'enseigne que superficiellement est malheureusement considérable. Dans ces écoles, l'enseignement est purement mécanique.

Dans mon district d'inspection, le nombre des élèves qui ont étudié l'arithmétique a, dans ces derniers tems, considérablement augmenté.

Dans beaucoup d'écoles, l'enseignement de cette science se fait dans les livres ; on donne à la mémoire les règles sans les expliquer ; on y fait ajouter, soustraire, multiplier et diviser des nombres exprimés par une multitude de chiffres par des enfans qui ne peuvent pas les lire. Dans toutes les écoles, les instituteurs doivent être tenus de faire comprendre la règle aux enfans par des explications verbales ; et les problèmes devraient toujours être posés de manière à ce que l'habitude acquise de les résoudre répondît aux besoins ordinaires de la vie.

Bien que l'étude de la grammaire forme l'élément principal de l'éducation, je trouve qu'elle est négligée dans un grand nombre d'écoles ; et, dans les deux tiers au moins de celles où l'on y porte quelque attention, la manière de l'enseigner est tellement défectueuse, si peu attrayante, que les enfans y perdent leurs tems et contractent une aversion remarquable pour cette branche fondamentale de l'instruction. J'ai raison de croire que quelques instituteurs se refusent à enseigner la grammaire, ou parcequ'ils sont incapables de l'enseigner avec avantage, ou parcequ'ils ne peuvent subir l'épreuve d'un examen. Ceci ne doit pas s'entendre de tous les instituteurs ; ceux mêmes cependant qui font exception n'ont pas à montrer un grand nombre d'élèves bien formés.

La géographie est à-peu-près aussi négligée que la grammaire ; et, dans un grand nombre d'écoles où on l'enseigne, les enfans en retirent peu de profits. La mémoire est surchargée de noms et de termes techniques sans rien qui aide à leur intelligence. Il est bien vrai que l'on donne une certaine connaissance superficielle du globe terrestre, de ses divisions territoriales et politiques, de la situation relative de plusieurs contrées, etc. Mais toute la science ne se réduit trop souvent qu'à la simple étude de la topographie ; et même dans cela la somme de renseignemens que l'élève emporte avec lui est bien maigre. C'est à l'incapacité des maîtres, mais plus encore au manque de cartes, et surtout de cartes murales, qu'il faut attribuer le peu de progrès que nous faisons dans cette branche si intéressante et si utile.

L'histoire est enseignée dans bien peu d'endroits. Ce que l'on enseigne est la simple esquisse que l'on trouve dans les livres d'école. Cette esquisse ne donne aux enfans que des connaissances bien imparfaites, qui, cependant, bien inculquées, peuvent être de quelque utilité.

Les élémens de la géométrie, beaucoup de mesurage pratique, et l'algèbre jusqu'aux équations simples, s'enseignent dans quelques écoles.

Le latin et le français s'enseignent aussi assez bien dans plusieurs endroits. Les élèves français que j'ai examinés m'ont paru avoir fait de grands progrès.

Sur sept écoles où le français est la langue de l'enseignement, la lecture, l'orthographe et la grammaire se trouvent passablement enseignées dans six.

La langue grecque n'est encore enseignée dans aucune école.

Les ouvrages à l'aiguille sont entièrement négligés. Ils ne forment point partie de l'éducation des filles dans les écoles élémentaire de mon district.

En terminant ce rapport, qu'il me soit permis de dire que tout en m'abstenant d'intervenir dans l'enseignement religieux dans les écoles sous ma juridiction, ou même de m'en enquerir, je n'ai point négligé les occasions qui se sont présentées d'attirer l'attention vers les résultats moraux de l'instruction et d'encourager l'instituteur à s'efforcer d'acquérir une influence qui repose sur une base plus solide que la force et la crainte. En m'adressant aux enfans, ce que je fais souvent dans le cours des examens et toujours à la fin, je cherche à leur inspirer non seulement de l'ambition pour acquérir des connaissances; mais encore à donner l'essor aux nobles sentimens de religion et de reconnaissance, qui doivent les porter à profiter de tout ce qui se fait pour eux.

*Remarques extraites d'un autre rapport de M. Bruce.*

LECTURE.

On lit beaucoup, mais on retient peu; on parcourt une surface considérable, mais on ne fait l'exploration complète que d'une bien petite partie; l'enfant prononce les mots, mais n'y attache souvent aucun sens; des leçons entières sont souvent lues avec beaucoup d'exactitude, sans que l'intelligence soit jamais exercée à les comprendre. On ne donne aucune définition, ni l'explication des mots, ni l'analyse des phrases pour faire comprendre le sens et les rapports des mots. Dans bon nombre d'écoles, on lit simplement les leçons; les instituteurs expliquent et démontrent, et, prenant le livre pour guide, s'arrêtent sur les parties intéressantes, les descriptions, et invitent les élèves à exprimer leurs idées dans leur propre langage. Mais nos instituteurs devraient viser encore plus haut. Ils devraient se rendre assez maîtres de ce qui est lu pour pouvoir traiter sous une autre forme la matière de l'ouvrage, énoncer tous les détails dans un examen de vive voix, ayant soin que l'examen soit conduit d'une manière animée, judicieuse, simple, patiente et claire; puis, faire ensuite répéter les mêmes choses à leurs écoliers, aussi de vive voix. Le véritable enseignement de la lecture consiste dans une saine culture de l'intelligence, l'acquisition de connaissances nouvelles et l'exercice de la voix: quelques uns des défauts les plus communs en lisant sont l'hésitation, la rapidité, le défaut de netteté, et une mauvaise articulation; certains élèves mangent la moitié des mots, d'autres embrouillent le sens en faisant des pauses où il ne faut pas en faire, ou glissent sur les syllables, ou bredouillent, ou baissent la voix, ou prennent un ton chantant à la fin de chaque phrase, ou parlent trop haut ou trop bas; d'autres enfin ont l'habitude de s'arrêter à la fin des lignes sans égard à la ponctuation ou à la pensée. Il n'y a pas un grand nombre d'écoles où l'on s'efforce directement de perfectionner l'art de la lecture.

Partout où je trouve des enfans qui comprennent ce qu'ils lisent, leur manière de lire est généralement facile et expressive. Les méthodes d'enseignement pour la lecture s'améliorent particulièrement en ce qui regarde les pauses et l'orthoëpie.

ÉCRITURE.

La calligraphie, dans la plupart des écoles, n'est pas suffisamment étudiée; de là les défauts dans les méthodes d'enseignement de l'écriture. Quelques-uns

des défauts de méthode sont le manque de système dans l'enseignement des élémens de la calligraphie ; on donne aux lettres une forme mesquine ou en patte de mouche ; on ne joint pas les parties d'une lettre ni toutes les lettres d'un mot ; on ne fait aucune attention à l'orthographe, et on laisse sans correction les mots mal épelés ; l'écriture est lâche, les cahiers sales et barbouillés. Un autre défaut est le manque de surveillance suffisante pendant que les enfans écrivent, et l'habitude hâtive d'écrire sans modèles, avant que la main ait été suffisamment formée. Dans beaucoup d'écoles, les sièges et les pupitres sont mal construits, et les écoliers ne peuvent écrire avec aise. Mais dans plusieurs écoles, l'écriture est excellente pour la forme, et d'une exécution soignée. Partout où l'instituteur entend les principes de la calligraphie, partout où les écoliers sont surveillés de près lorsqu'ils écrivent, afin qu'ils puissent connaître leurs défauts et se corriger, partout où l'on apporte beaucoup de soin et d'assiduité à constater le degré de mérite de chacun des élèves, j'ai trouvé que l'écriture était excellente.

#### ARITHMETIQUE.

Il y a aujourd'hui un bien plus grand nombre d'écoliers qui apprennent l'arithmétique, que lors de ma première tournée d'inspection. Dans mes premières visites, j'ai trouvé des défauts frappants dans cette branche d'études, et je trouve qu'il en existe encore beaucoup. Je les attribue à deux causes : premièrement, au défaut d'exercice des facultés mentales, qui ne sont pas complètement mises en action ; secondement, les principes du calcul ne sont pas suffisamment approfondis et rendus familiers ; et les élèves ne pratiquent pas suffisamment pour devenir exacts et experts dans la solution des problèmes qui leur sont proposés. En général, on ne réussit pas même à enseigner les règles simples. Dans plusieurs écoles, les plus anciens écoliers ne comprennent pas les principes de la numération. On y trouve une absence totale de culture intellectuelle. On fait mouvoir machinalement les écoliers dans un certain cercle, sans aucunement exercer leur raison, de sorte qu'ils ne savent pas pourquoi les opérations qu'ils exécutent produiront les résultats voulus.

Dans le plus grand nombre des écoles, on pratique trop peu les règles de l'arithmétique qui se rapportent aux affaires. Dans d'autres, on contracte l'habitude paresseuse de recourir trop souvent à la table de multiplication, et non à la mémoire, et on ne prend pas assez de précautions pour empêcher les élèves de se copier des réponses les uns pour les autres. De cette manière, il arrive souvent que les bévues de l'un sont copiées par d'autres. Dans toutes les écoles on néglige trop de proposer des problèmes sur toutes les règles qui ont déjà été étudiées, de donner des explications verbales, et de questionner sur l'application des règles aux affaires.

L'arithmétique mentale ne fait que commencer à être enseignée dans nos écoles ; il serait par conséquent inopportun de rien dire de ses résultats.

Mais forcé par mon devoir d'indiquer ces défauts, je suis heureux d'avoir à mentionner des progrès dans l'étude de l'arithmétique. Tant dans les règles simples que dans les règles composées, des centaines d'écoliers ont expliqué les opérations et répondu aux questions avec clarté et exactitude. On a fait preuve aussi d'habileté dans les méthodes et de rapidité dans les opérations. J'ai fait résoudre à beaucoup d'élèves, avec promptitude et exactitude, des problèmes sur les règles fondamentales aussi bien que sur les règles plus compliquées. Dans quelques écoles, les anciens élèves sont si familiers avec les principes, qu'il ne paraissent avoir aucune difficulté à compter des sommes de quelque manière qu'elles leur soient présentées.

## GRAMMAIRE.

La proportion de nos écoliers qui apprennent la grammaire est petite. Les instituteurs en font retomber le blâme sur les parens et les parens sur les instituteurs. Mon opinion est que les uns et les autres sont également blâmables. Dans la majorité des écoles, par suite de l'incompétence des instituteurs, l'étude de la grammaire est à peu près sans résultat. L'objet de l'instituteur semble être d'entasser dans la tête des élèves les mots du livre sans aucune explication. Si ceux-ci, en répondant aux questions, donnent les mots correctement et exactement, tels qu'ils sont dans le livre, il est entendu qu'ils connaissent à perfection le sens de la question, et de chacun des mots qui la composent. J'ai souvent laissé les instituteurs poser et recevoir des questions de cette manière ; puis, je prenais la classe et interrogeais les écoliers sur les réponses et les définitions données dans leurs grammaires, et, à ma grande surprise, je trouvais qu'ils comprenaient à peine une seule des questions auxquelles ils avaient répondu. Le temps passé à cela est entièrement perdu.

L'étymologie est bien imparfaitement enseignée dans les neuf-dixièmes de nos écoles, et on fait rarement attention à la dérivation des mots. Ce que les enfans apprennent est plutôt l'effet du hasard que le fruit d'un enseignement régulier et persévérant. L'analyse et la syntaxe sont aussi enseignées sans intelligence et sans profit. Il faut, pour ainsi dire, arracher à l'élève ce qui devrait couler spontanément de sa bouche ; il ne dira rien sans qu'il lui soit fait une question. Et même, lorsqu'il connaît l'analyse, il ne peut rien faire sans le secours du maître, qui pose une question pour chaque réponse. Je ne sais pas trop si les écoliers en général comprennent les règles de l'accord et du régime. Peu d'entr'eux peuvent expliquer la construction de phrases compliquées. La raison en est évidente. Ils se rendent à la syntaxe, et passent la syntaxe sans comprendre les règles du langage. La mémoire s'exerce, mais non l'intelligence. On devrait s'attacher beaucoup plus qu'on ne le fait dans nos écoles à l'étude de la grammaire et du langage. Cette étude convient particulièrement à l'esprit des enfans. Elle agrandit l'intellect, enrichit l'imagination, et développe le jugement. Dans quelques écoles, la grammaire est enseignée d'une manière rationnelle, et on en voit les fruits dans la facilité remarquable avec laquelle les élèves réussissent à expliquer différentes phrases.

## GEOGRAPHIE.

Trop peu d'élèves dans nos écoles étudient la géographie. Cette étude est aussi considérablement limitée, faute d'un nombre suffisant de cartes. La majorité des écoles n'en a pas du tout. Je suis sûr que plusieurs de nos instituteurs ne connaissent pas assez la géographie pour l'enseigner avec avantage. J'ai eu occasion plus d'une fois de remarquer combien leurs connaissances en géographie étaient superficielles. Cette incompétence est quelquefois attribuée au manque de méthode, mais généralement elle est due au défaut d'application. J'ai été souvent peiné de rencontrer des élèves qui pouvaient sans hésiter indiquer les quatre points cardinaux sur les cartes, et ne pouvaient cependant indiquer l'est, l'ouest, le nord ou le sud de l'horizon. On voit souvent, lorsque la méthode simultanée est employée dans les examens, des écoliers recourir à la science d'un ou deux élèves plus capables, et, lorsqu'on les interroge individuellement (en retranchant les chefs,) faire une bien pauvre figure. La majorité des instituteurs font apprendre peu de géographie à leurs élèves, à part les noms des places, et ne donnent pas même les renseignemens les plus ordinaires.

TABLEAU montrant la proportion de la population de chaque municipalité scolaire apprenant les matières enseignées dans les écoles communes, indiquée en décimales.

COMTES.	MUNICIPALITES.	Population.	Proportion de la population apprenant					REMARQUES.
			Lecture.	Ecriture.	Grammaire.	Géographie.	Arithmétique.	
Co. de Chateauguay.	Dundee.....	984	.234	.103	.045	.029	.143	N. B.—Il est à remarquer que ces proportions des habitans n'ont pas chaque année 12 mois d'école. Terme moyen, dans plusieurs arrondissemens, ils ne reçoivent pas, en 3 ans, plus de 12 mois d'enseignement. On peut sûrement déduire un tiers de ce tems perdu soit à cause d'assistance irrégulière, soit à cause de la fréquente fermeture des écoles. Ce ne serait donc pas, je crois, trop s'éloigner de la vérité que de dire que la moyenne des enfans de ces municipalités ne reçoit pas au-delà de ce qu'on peut considérer comme 8 mois d'un enseignement non interrompu, durant 3 années. Un petit nombre d'arrondissemens et 1 ou 2 municipalités scolaires peuvent être regardés comme exceptions. Il n'y a donc point à s'étonner, si les progrès des élèves, dans la majorité des écoles, sont si lents.
	St. Anicet.....	2566	.154	.109	.019	.007	.117	
	Godmanchester.....	2100						
	Huntingdon.....	679	.179	.132	.076	.076	.135	
	Elgin.....	1110	.189	.124	.078	.007	.110	
Co. d'Ar-gen-teuil.	Hinchinbrooke.....	2657	.155	.068	.043	.022	.103	
	Hemmingford.....	4025	.202	.129	.047	.018	.127	
Co. de Chateauguay.	St. Chrysostôme.....	3656	.234	.093	.032	.022	.100	
	St. Malachie d'Orms-town.....	3208	.179	.155	.066	.034	.123	
Co. d'Ar-gen-teuil.	St. Andrews.....	2326	.171	.134	.048	.040	.092	
	Lachûte.....	2124	.169	.123	.025	.025	.117	
	Gore et Wentworth.....	1292	.201	.162	.000	.016	.142	
	Chatham.....	3167	.135	.097	.052	.015	.143	
	Grenville et Union.....	2259						
	Cité de Montréal, Protestans.....	16251	.188	.130	.104	.112	.132	

PROPORTION des enfans sur les rôles d'école, lors du dernier examen, apprenant la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, et l'arithmétique, comparée à la population des différentes municipalités scolaires, le nombre d'écoles en opération, dans tous les arrondissemens, étant de 567.

Comtés.	MUNICIPALITES.	Population.	Proportion de la population apprenant					REMARQUES.
			Lecture.	Ecriture.	Grammaire.	Géographie.	Arithmétique.	
Co. de Chateauguay.	Elgin.....	1110	.147	.097	.046	.032	.098	N. B.—En déduisant 1-5 de chaque proportion on a le nombre approximatif des enfans fréquentant les écoles; les premiers et les seconds chiffres, à compter du point décimal, indiquent combien, par chaque 100 âmes de population, reçoivent l'instruction dans ces branches. Dans Hemmingford, par exemple, par chaque 100 âmes de population, 13 apprennent la lecture, 9 l'écriture, 6 la grammaire, 6 la géographie, et 10 l'arithmétique, à la date du dernier examen des écoles dans ce township. Il en est ainsi des autres municipalités.
	Godmanchester.....	2100	.076	.048	.028	.030	.049	
	Huntingdon.....	679	.285	.219	.176	.188	.234	
	Hinchinbrooke.....	2657	.099	.068	.032	.031	.107	
	Hemmingford.....	4025	.181	.091	.069	.057	.103	
Co. de Chateauguay.	St. Chrysostôme.....	3656	.106	.052	.035	.010	.058	
	Orms-town.....	3208	.144	.095	.070	.067	.125	
Comté d'Ar-gen-teuil.	Dundee.....	984	.048	.043	.005	.005	.027	
	St. Andrews.....	2326	.096	.072	.038	.036	.063	
	Lachûte.....	2124	.077	.077	.025	.017	.077	
	Gore.....	1292	.171	.120	.000	.000	.113	
	Chatham.....	3167	.068	.054	.041	.016	.062	
	Grenville.....	1259						
	St. Anicet.....	2566	.102	.063	.017	.012	.078	
	Cité de Montréal.....	16251	*					

\*La proportion de la population dont les enfans fréquentent les écoles des commissaires n'a pu être établie.



TABLEAU A.

RESULTAT Général des examens, indiquant l'état comparatif des écoles dans les différentes municipalités sous ma surveillance.

MUNICIPALITES.	Résultat des examens des 45 écoles qui ne sont pas en opération au dernier examen.			MUNICIPALITES.	Résultat des examens des 45 écoles qui ne sont pas en opération au dernier examen.			Totaux
	Bonnes.	Médiocres.	Mauvaises.		Bonnes.	Médiocres.	Mauvaises.	
Dundee.....	1	1	1	Dundee.....	1	1	1	Bonnes..... 34 et 13=47 Médiocres..... 34 et 14=48 Mauvaises..... 30 et 18=48 143 Ecoles que je n'ai jamais trouvées en opération..... 5 Total..... 148
St. Anicet.....	3	3	3	St. Anicet.....	3	3	3	
Godmanchester.....	2	4	2	Godmanchester.....	1	2	2	
Village de Huntingdon.....	1	1	1	Elgin.....	1	1	1	
Elgin.....	1	3	1	Village de Huntingdon.....	1	2	2	
Hinchinbrooke.....	3	3	3	Hinchinbrooke.....	1	2	4	
Hemmingford.....	5	4	4	Hemmingford.....	1	1	1	
St. Jean Chrysostôme.....	3	2	2	St. Jean Chrysostôme.....	1	3	1	
St. Malachie.....	4	3	2	St. Malachie.....	3	2	2	
St. Andrews.....	4	4	4	St. Andrews.....	1	1	1	
Lachute.....	2	4	4	Lachute.....	1	1	1	
Gore et Wentworth.....	2	1	1	Gore et Wentworth.....	1	1	1	
Chatham.....	2	4	4	Chatham.....	1	2	2	
Grenville et Union.....	2	2	2	Grenville et Union.....	3	1	2	
Cité de Montréal.....	2	1	1	Cité de Montréal.....	3	1	2	
	34	34	30		13	14	18	
Ecoles qui ne sont pas en opération.....	45	0	0	Ecoles que je n'ai jamais trouvées en opération.....	5	0	0	
N'existant plus.....	0	0	0					

TABLEAU B.

TABLEAU donnant un aperçu général des engagements et des salaires des instituteurs, de l'assistance des élèves, tels que portés sur les rôles d'école et du nombre des enfans dans chaque école qui étudient les matières généralement enseignées dans les écoles communes.

MUNICIPALITES.	Arrondissemens.	Engagemens et salaires des Instituteurs.			Assistance suivant le rôle d'école.				Elèves apprennant à			Elèves étudiant la				
		NOMS DES INSTITUTEURS.	Acc.	Engagemens.	Salaires.	No. le plus élevé.	No. le plus bas.	Garçons, terme moyen.	Filles, terme moyen.	Lire.	Ecrire.	Compter.	Grammaire.	Géographie.		
															£	s.
Godmanchester.	1	C. Brodie.....	19	12 mois.	50	0	0	45	19	16	14	45	21	25	8	10
	2	Pas d'instituteur.....														
	4	Pas d'instituteur.....														
	5	P. Caldwell.....	10	8 "	40	0	0	55	25	15	25	55	30	40	14	
	6	Delle. Cox.....	20	8 "	18	0	0	30	16	14	6	30	20	20		
	7	Watson.....	27	12 "	27	ct pens.		45	20	16	14	45	22	25		
	8	McCloskey.....						35	33	15	15					
	9	Delle. McGaughen.....	18	12 "	20	id.		36	30	12	20	36	20	20	8	
	10	Delle. Blake.....	27	8 "	20	id.		40	20	16	9	40	30	4	12	
	11	Sutherland.....	20	8 "	34	id.		48	30	18	17	48	38	44	21	9
2	Mr. Hassan.....	21	10 1/2 "	27	10	0	51	22	16	19	51	20	40			
							385	215	138	138	350	178	244	56	31	
Dundee.	1	Delle. Cameron.....	19		1	5 et p.		30	21	10	11	30	10	5	2	
	2	Delle. Baker.....	19		3	10 mo.		40	25	11	28	40	30	28	12	9
	3	Pas d'instituteur.....			28	24		28	24	12	13	28	7	8		
	4	Pas d'instituteur.....			40	36		40	36	19	17	40	16	20	12	6
	5	J. Gibson.....	49	12 mois.	22	et pens.		35	24	12	18	35	30	24	2	
	6	Pas d'instituteur.....			50	40		50	40	22	22	50	23	20	18	14
	7	Pas d'instituteur.....			20	15		20	15	10	10	20	10	14		
	8	Pas d'instituteur.....						243	185	96	119	243	138	125	46	29

TABLEAU B.—(Continué.)

MUNICIPALITÉS.	Arrondissemens	Engagemens et salaires des Instituteurs.			Assistances suivant le rôle d'école.				Apprenant à			Etudiant la		
		NOMS DES INSTITUTEURS.	Age.	Engagemens.	Salaires.	No. le plus élevé.	No. le plus bas.	Garçons, terme moyen.	Fille, terme moyen.	Lire.	Ecrire.	Compter.	Grammaire.	Géographique.
Elgin.	1	J. McManus.....	43	10 mois.	20 et pens.	27	19	15	10	27	23	26	26	28
	2	W. McHardy.....	39	8 "	24	32	19	14	13	32	22	19	3	
	3	A. McIntosh.....	39	8 "	32	60	39	25	25	60	52	50	20	
	4	W. Eddie.....	38	10 "	30	64	48	30	20	64	60	64	1	
	5	Delle. McGarvey.....	18	12 "	16 et pens.	40	22	15	15	40	39	36	30	
					223	145	99	83	223	190	195	79	36	
Paroisse de St. Audec	1	J. Irvine.....	14	8 mois.	36 0 0	17	10	10	10	29	26	18	8	5
	2	Pas d'instituteur.....				20	12	15	35	25	25	10	10	
	3	M. Bourgaill.....	33	12 "	55 et logé.	50	28	27	62	40	62	21	21	
	4	Sans école.....												
	5	W. McWilliam.....	37	12 "	50 0 0	6	23	24	18	63	42	40	30	26
	6	E. Smythe.....	29	11 "	42 10 0	31	20	13	12	30	30	30	3	
	7	J. McGowan.....	18	6 "	9 10 et p.	41	20	18	14	46	16	21		
	8	Delle. Devine.....	20	6 "	7 10 et p.	34	18	16	14	34	14	15		
	9	Pas d'instituteur.....				30	20	17	12	30	20	22		
	10	Pas d'instituteur.....				40	20	16	14	40	20	17	16	
	11	M. Lafan.....	60	6 "	23 6 8	35	31	16	17	35	33	29	12	4
	12	Delle. Asselom.....	19	12 "	18 et pens.	45	43	21	16	45	19	32	9	2
	13	Sans école.....												
					469	282	196	169	449	285	311	109	71	
Huntingdon. Académie dissidente.	1	Trois instituteurs.....	1	12 mois.	270 0 0	210	196	100	120	210	210	120	60	40
	2	Pas d'instituteur.....	2											
					210	196	100	120	210	210	120	60	40	
Hutchinbrooke. Dissidents.	1	A. Montgomerie.....	42	12 mois.	55 et logé	87	70	35	25	59	71	35	9	
	2	J. Rutherford.....	41	12 "	55 0 0	66	38	27	18	45	55	45	59	
	3	B. Scarlett.....	50	12 "	32 0 0	44	40	21	21	32	40	12		
	4	Delle. Irvine.....	19	8 "	18 et pens	38	30	17	17	21	16	6	4	
	5	Delle. Russell.....	20	5 "	22 10 0	40	30	18	18	27	23	6	3	
	6	Pas d'instituteur.....				50	29	19	11	23	26	11	11	
	7	Pas d'instituteur.....				20	18	10	10	5	7		2	
	8	Pas d'instituteur.....				40	30	18	17	35	20	7	5	
	9	E. Kidd.....	25	5 "	15 0 0	38	28	15	15	30	30	6	6	
	10	Delle. McGinnis.....	23	3 "	6 0 0	20	18	10	10	10	11			
					443	331	190	162	287	299	128	99		
St. Malachie. Dissidents.	1	Delle. Cuscaden.....	19	12 mois.	50 0 0	62	40	27	26	32	42	12	19	
	2	R. Hall.....	12	12 "	60 0 0	70	38	28	32	32	48	8	8	
	3	E. Scarlett.....	49	12 "	40 0 0	45	22	30	20	33	30	7	2	
	4	Pas d'instituteur.....				26	24	14	10	14	8	3	4	
	5	Pas d'instituteur.....				60	40	28	23	40	20	15	15	
	6	W. Maitland.....	27	12 "	50 0 0	30	50	36	24	40	58	36	27	
	7	Henderson.....	12	12 "	50 0 0	64	43	30	25	40	45	31	23	
	8	W. Fraser.....	41	12 "	50 0 0	62	50	40	15	43	60	37	5	
	9	Hors de la Municipalité.....												
	10													
	11	Mr. McIlaffery.....			22 0 0	35	20	15	8	16	22	4	4	
	12	Delle. Keagh.....	19	8 "	7 10 0	33	25	10	15	23	20		4	
	13	Sans école.....		23 "										
	14	R. Robertson.....		12 "	50 0 0	54	40	26	16	40	38			
					652	432	310	244	393	428	100	109		

TABLEAU B.—(Continué.)

MUNICIPALITES.	ARTONDISSEMENTS.	Engagemens et salaires des Instituteurs.			Assistance suivant le rôle d'école.			Apprenant à			Étudiant la			
		NOMS DES INSTITUTEURS.	Age.	Engagemens.	Salaires.	No. le plus élevé.	No. le plus bas.	Garçons, terme moyen.	Filles, terme moyen.	Lire.	Écrire.	Compter.	Grammaire.	Géographie.
Paroisse de St. Jean Chrysostôme.	1	A. S. Spiden.....	25	12 mois.	45 0 0	42	40	20	22	42	30	30	16	6
	2	Delle. Dugas.....	22	12 "	25 0 0	70	50	38	24	70	25	25	8	3
	3	Delle. Beterson.....	2	3 "	25 0 0	26	15	15	11	24	10	20	8	3
	4	Delle. Olligny.....	17	12 "	25 0 0	41	20	19	12	41	20	18	20	26
	5	J. McGoldrick.....	36	12 "	33 14 0	64	40	15	22	64	40	20	12	8
	6	M. Ry n.....	49	12 "	25 0 0	52	40	31	11	52	12	3	1	
	7	Dans St. Malachie.....												
	8	Sans école.....												
	9	Delle. Boyer.....	18	12 "	25 0 0	71	59	36	30	71	25	25	7	4
	10	Fermée depuis peu.....				60	30	30	20	60	20	27		
	11	E. Douglass.....	17	6 "	7 10 0	60	30	30	20	60	10	2		29
	12	Pas d'instituteur.....				55	25	16	14	35	15	1	6	3
	13	Delle. Johnson.....	25	12 "	15 et pens.	31	23	15	10	31	11	20	9	16
	14	Pas d'instituteur.....				46	30	20	20	46	38	29	9	14
	15	Indépendant.....												
		Delle. McPherson.....	20	12 "	30 0 0	82	39	20	25	82	40	50	20	26
					680	441	309	241	680	396	270	116	120	
Académie.	1	Trois instituteurs.....		12 mois.	150 0 0	103	80	50	40	103	83	90	52	22
Lachute.	2	Pas d'instituteur.....				44	39	14	21	44	21	18	10	15
	3	Delle. Aiken.....	20	12 "	30 0 0	47	32	16	20	47	34	37	10	10
	4	J. Carson.....	19	6 "	15 0 0	44	31	8	23	44	24	30	5	5
	5	G. Gray.....	56	12 "	34 0 0	55	34	12	12	55	18	12	6	4
	6	G. Knesshaw.....	63	12 "	23 0 0	39	25	14	12	39	34	34	12	
	7	Pas d'instituteur.....												
	8	Delle. Winfield.....	26	5 1/2 "	15 0 0	31		9	21	31	14	20		1
					363	232	129	140	363	228	141	95	57	
Chatham.	1	Delle. Stephen.....		4 mois.	10 0 0	42	25	11	13		24	24	6	6
	2	J. C. Stewart.....	39	12 "	14 10 0	37	20	15	15		36	37	37	27
	3	J. Wanlass.....	20	6 "	18 0 0	50	46	27	18		28	28	14	6
	4	G. Johnston.....	47	5 "	12 10 7	25	15	8	12		8	15	4	
	5	Delle. Hicks.....	22	6 "	5 15 0	55	50	21	29		55	28	27	2
	6	Delle. Hunter.....	22	6 "	15 15 0	62	45	23	22		52	45	20	16
	7	Delle. Thompson.....	18	5 1/2 "	3 7 6	48	35	25	19		29	29	16	
	8	J. Emslie.....	39	12 "	5 et logé.	58	61	27	24		40	50	20	16
	9	Delle. McPhail.....	26	4 "	9 0 0	26	18	8	10		9	12	4	
	10	Delle. Townsend.....	16	5 1/2 "	à l'essai.	25	23	18	5		23	23	20	6
	11	Pas d'instituteur.....				34	31	16	15		24	16	10	6
	12	Pas d'instituteur.....				38	30	18	12		13	18		
			Sans école.....											
					500	388	217	104		335	305	185	89	
St. Andrews.	1	Vacante.....				33	20	12	12		15	6	6	6
	3	Delle. McGregor.....	37	12 mois.	36 0 0	60	50	33	27		59	60	50	50
	6	E. Heune.....	32	2 "	5 à l'essai	34	20	15	15		14	11	2	
	11	Delle. Grant.....	3	3 "	7 10 0	28	20	13	12		6	7	7	7
	12	Delle. Smith.....	26	12 "	30 0 0	34	20	16	14		20	15	6	2
	13	Delle. Elliott.....	18	6 "	15 0 0	25	18	11	14		16	20	5	12
	14	Delle. Grant.....	20	6 "	15 0 0	41	30	18	17		12	11	10	10
	17	A. C. Macartney.....	22	12 "	64 0 0	60	43	32	18		45	42	38	39
	19	J. L. Grant.....	49	12 "	36 et pens.	50	20	18	22		25	36	24	24
			Sans école.....											
Académie.	1			Académie.	104	48	60			104	50	44	50	
					409	259	228	151		316	258	192	200	

TABLEAU B.—(Continué.)

MUNICIPALITES.	Arrondissements.	Engagemens et salaires des Instituteurs.			Assistance suivant le rôle d'école.				Apprenant à				
		NOMS DES INSTITUTEURS.	Age.	Engagemens.	Salaires.	No. le plus élevé.	No. le plus bas.	Garçons, terme moyen.	Filles, terme moyen.	Ecrire.	Grammaire.	Géographie.	Arithmétique.
Hemmingford.	1	M. Wright.....	45	12 mois.	£ s. d.	79	57	35	25	65	24	20	65
	2	Delle. Woolrich.....	22	5 "	22 10 0	66	40	30	29	40	40	40	50
	4	Delle. Keddy.....	20	6 "	13 10 0	30	26	22	6	11	2	2	7
	5	S. Sturgeon.....	26	12 "		74	74	34	40	45	38	10	60
	6	Vacante.....	36	30		36	30	17	16	14	12	50	16
	7	Delle. Hendley.....	17	6 "	15 10 0	30	19	11	9	11	13	3	25
	8	J. Camion.....	21	3 "	3 15 ct p.	37	20	20	10	20	10	6	37
	9	R. Boyd.....	30	12 "	30 et pens.	35	30	17	16	10	3	3	25
	10	Delle. Hall.....	21	8 "	20 0 0	47	37	20	22	24	33		35
	11	Delle. McPee.....	20	7 "	17 10 0	40	30	19	15	30	30	3	30
	12	W. Colgan.....	50	10 "	40 0 0	46	38	16	22	20	12	29	20
	13	J. McJenkins.....	12	"	40 0 0	63	43	25	25	60	20	12	46
	14	Fermée.....	60	40		60	40	25	25	50	20	20	40
	15	Sans école.....											
	16	Delle. Cuscaden.....	17	6 "	12 et pens.	40	23	15	15	7			4
	17	Delle. McConnell.....	17	6 "	15 10 0	28	21	13	12	25			13
	18	Pas d'instituteur.....				45	30	24	16	22	1	1	11
	19	Pas d'instituteur.....				15	12	10	5	7			7
	20	Delle. McPhee.....	18	12 "	18 et pens.	30	21	14	11	15	2	2	23
	Dissid.	1	Delle. Bilteau.....	43	12 "	27 10 0	47	33	18	20	23	9	
					848	624	385	339	508	269	202	351	
Cité de Montréal.	1	A. Robertson.....*	33	12 mois.	116 0 0	106	65	53	52	70	50	50	105
	2	H. Arnold.....	38	12 "	90 0 0	70	53	60		65	65	65	65
	3	Madame Gaw.....	45	12 "	35 0 0	53	40		45	32	6	30	30
					229	158	113	97	167	121	145	200	
Gore.	1	Delle. McVicar.....	17	5 mois.	12 10 0	62	28	24	16	32	32		48
	2	Delle. Curren.....	21	9 "	15 et pens.	52	26	24	16	32		1	32
	3	Pas d'instituteur.....				30	10	14	11	22	1		22
	4	Pas d'instituteur.....				60	30	30	20	30		6	20
	5	Pas d'instituteur.....				35	30	15	15	20	12		27
Wentworth.	1	Delle. McVicar.....	19	12 "	21 0 0	30	25	15	15	12	12		12
	2	Même institutrice.....				30	25	15	15	12	12		12
					169	155	122	93	148	57	7	161	

Grenville et Union n'ont pas d'écoles.

RECAPITULATION DE LA TABLE B.

MUNICIPALITES.	No. le plus élevé d'écoliers sur le rôle.	No. le moins élevé.	Moyenne (garçons).	Moyenne (filles).	Ecriture.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	
Godmanchester.....	385	215	138	139	178	244	55	31	
St. Anicet.....	469	282	196	169	285	311	109	71	
Dundee.....	243	185	96	119	138	125	46	29	
Huntingdon.....	210	196	100	120	210	120	60	40	
Elgin.....	223	145	99	83	190	195	79	36	
Hinchinbrooke.....	443	331	190	162	287	299	128	99	
St. Malachie.....	652	432	310	244	303	428	160	109	
St. Jean Chrysostôme.....	680	441	309	241	296	274	116	120	
Hemmingford.....	848	624	385	339	508	521	269	202	
Montréal.....	229	168	113	97	167	200	121	145	
St. André.....	469	289	228		316	258	192	200	
Lachute.....	303	232	129	149	228	241	95	57	
Gore et Wentworth.....	269	155	122	93	148	160	57	7	
Chatham.....	500	388	217	194	335	305	184	89	
Grenville.....	Pas d'école.								
-----									
	6983	4073	2632	2149	3679	3688	1671	1235	

TABLEAU C.

Institutions Protestantes d'éducation recevant des octrois du Gouvernement dans la cité de Montréal.

DESIGNATIONS.	MATIERES ENSEIGNEES, ET ELEVES ETUDIANT CHACUNE D'ELLES.										
	Total des élèves.	Garçons.	Filles.	Lecture.	Ecriture.	Grammaire.	Géographie.	Arithmétique.	Chant.	Ouvrage à l'aiguille.	Composition.
Ecole Presbytérienne Américaine.....	139	75	64	139	61	12	139	75	139	64	
Ecole Britannique et Canadienne.....	330	175	155	330	290	125	305	305	330	135	
Société Bienveillante des Dames.....	78	28	50	78	40	26	26	50	78	81	
Ecoles Nationales (Eglise d'Angleterre).....	154	70	84	154	80	65	80	130	154	84	
Ecole Modèle (Société d'Eglise Coloniale).....	330	170	160	330	330	320	320	330	330		29
Ecole de l'Asile des Orphelins.....	53	30	23	53	30	20	20	30	53	23	
Ecole d'Industrie.....	60	8	52	60	24	60	60	60	60	52	
<b>Totaux.....</b>	<b>1144</b>	<b>556</b>	<b>588</b>	<b>1144</b>	<b>855</b>	<b>623</b>	<b>950</b>	<b>970</b>	<b>1144</b>	<b>409</b>	<b>140</b>

TABLEAU D.

Académies ou High Schools.

DESIGNATIONS.	Total des élèves.	Lecture.	Ecriture.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Philosophie naturelle.	Tenue des livres.	Dessin.	Composition.	Musique.	Latin.	Grec.	Français.	Allemand.	Mathématique.	Géométrie.	Algèbre.	Musique instrumentale.
High School, Montréal.....	200	200	200	200	200	200	180	45	10	25	45	25	170	45	140	5	45	45	45	25
Académie de Huntingdon.....	210	210	210	120	60	40	130	.....	10	.....	16	210	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Académie de Lachute.....	103	103	83	96	52	22	50	.....	5	5	52	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Académie de St. Andrews.....	104	104	104	50	44	50	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	104	.....	.....	.....	.....	.....
Académie de Phillips, Montréal*.....	211	211	211	211	211	211	211	211	10	29	100	100	100	24	30	.....	40	40	45	.....
Académie de Wanlass, Chatham*.....	25	25	25	25	25	25	25	.....	5	.....	18	15	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Totaux.....</b>	<b>853</b>	<b>853</b>	<b>833</b>	<b>696</b>	<b>692</b>	<b>548</b>	<b>596</b>	<b>350</b>	<b>39</b>	<b>59</b>	<b>242</b>	<b>350</b>	<b>280</b>	<b>69</b>	<b>293</b>	<b>5</b>	<b>85</b>	<b>85</b>	<b>90</b>	<b>25</b>

\* Ne reçoivent pas d'octrois du Gouvernement.

TABLEAU E.

Ecoles Primaires Supérieures Indépendantes et Protestantes de Montréal.

NOMS DES INSTITUTEURS.	Nombre d'élèves.		Lecture.	Ecriture.	Grammaire.	Géographie.	Arithmétique.	Musique.	Histoire.	Français.	Dessin.	Composition.	Ouvrages à l'aiguille.	Algèbre.	Philosophie naturelle.	Chimie.	Botanique.	Géométrie.	
	Garçons.	Filles.																	
<b>INSTITUTEURS.</b>																			
Ecole Commerciale.....	107	107	107	75	70	90	100	.....	90	26	95								
Ecole de Grafton.....	105	105	105	100	105	105	105	.....	55	12									
<b>Totaux.....</b>	<b>212</b>	<b>212</b>	<b>212</b>	<b>175</b>	<b>175</b>	<b>195</b>	<b>205</b>	<b>.....</b>	<b>145</b>	<b>32</b>	<b>95</b>								
<b>INSTITUTEURICES.</b>																			
Ecole de Delle, Abbott.....	50	20	30	50	50	15	20	12	8		23	25	25						
Do. do. Ratford.....	40	4	36	40	30	20	20	40	5	20	25	28	23						
Do. do. Matchell.....	40	12	28	40	28	25	25	40	6	13	6								
Do. do. Renaud.....	70	10	60	70	60	60	60	60	16	50	40	25	40					10	
Do. do. Bowie.....	67	.....	67	67	30	30	67	67	10	20									
Do. do. Malcolm.....	80	6	72	80	80	80	80	80	20	55	12	40			30				
Do. do. Lyman.....	70	.....	70	70	60	40	62	62	14	60	12	40	70	6	20	20	20	16	
Do. do. McDonald.....	45	15	30	45	25	10	24	24	15				30						
Do. Mme. Marshall.....	40	.....	40	40	40	40	40	40				30							
Do. des Delles, Tate et Hamilton	30	.....	30	30	20	20	20	20	6										
Do. de Mme. Lav.....	70	6	64	70	50	50	50	50	5	32	8	20	12						
Do. Delle, Dutton.....	20	5	15	20	20	20	20	20	6	13		8	13		15				
Do. Mme. Noel.....	20	.....	20	20	18	14	14	18	1		4	1	3						
Do. Delles, Turner.....	70	6	64	70	56	60	56	56	12		6		20						
<b>Totaux.....</b>	<b>712</b>	<b>84</b>	<b>626</b>	<b>712</b>	<b>567</b>	<b>475</b>	<b>436</b>	<b>627</b>	<b>123</b>	<b>256</b>	<b>78</b>	<b>134</b>	<b>251</b>	<b>168</b>	<b>6</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>26</b>
Ecoles communes indépendantes...	500	221	279	500	200	310	209	212	.....	8	.....	39	112						

GRANDS TOTAUX DES TABLEAUX B, C, D ET E.

TABLEAUX.	Total des élèves.		Lecture.	Ecriture.	Grammaire.	Géographie.	Arithmétique.	Musique.	Histoire.	Français.	Dessin.	Composition.	Ouvrages à l'aiguille.	Latin.	Grec.	Allemand.	Mathématiques.	Géométrie.	Algèbre.	Philosophie naturelle.	Botanique.	Chimie.	Musique instrumentale.		
	Garçons.	Filles.																							
Tableau B.....	5083	5083	3679	1671	1235	3688																			
Tableau C.....	1144	1144	855	628	950	970	1144					140	400												
Tableau D.....	853	853	833	502	548	606	350	506	293		50	242													
Tableau E.....	1424	1424	962	966	889	1044	123	401	118	234	230	230	230	236	69		5	85	85	90	256			25	
<b>Totaux.....</b>	<b>9404</b>	<b>9404</b>	<b>6320</b>	<b>3351</b>	<b>3622</b>	<b>6308</b>	<b>1517</b>	<b>997</b>	<b>411</b>	<b>293</b>	<b>672</b>	<b>689</b>	<b>286</b>	<b>69</b>	<b>5</b>	<b>85</b>	<b>111</b>	<b>96</b>	<b>306</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	

Sur le total de la moyenne de l'assistance aux écoles, autant qu'il m'a été possible de m'en assurer, 1 sur 72 de la population rurale, et à Montréal 1 sur 65 de la population protestante, assistent aux écoles.

(Traduction.)

*Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur CHILD.*

\* \* \* \* \*

Je suis heureux de vous apprendre que les académies et les écoles-modèles de mon district d'inspection ont fait quelques progrès; plusieurs nouvelles académies ont été établies et ont eu des allocations au budget. Cependant, le cours d'études que l'on y suit laisse encore beaucoup à désirer, et il en sera de même aussi longtems que ces institutions seront sous le contrôle des commissaires d'école.

Il est extrêmement difficile de se procurer des instituteurs pour ces écoles dans le pays, et lorsque l'on réfléchit à la direction que donnent à l'éducation de nos enfans ceux que l'on fait venir des Etats-Unis, on se convainc de plus en plus de la nécessité de former des maîtres nous-mêmes.

Dans presque toutes les municipalités de ce district, on continue à payer libéralement les contributions scolaires et celles pour la construction des maisons d'école. Quelques unes de ces maisons d'école sont les mieux bâties et les plus commodes que l'on puisse trouver dans le pays. Plusieurs de celles que l'on vient d'achever sont de ce nombre, et le coût de leur construction est entièrement acquitté. La cotisation est imposée et prélevée régulièrement presque sans exception; les fonds des écoles sont répartis et appliqués légalement; et il n'y a pas eu un seul cas d'infraction à la loi dans les vingt-cinq municipalités dont se compose mon district.

Je suis heureux de dire que partout où des difficultés s'étaient élevées, elles ont été heureusement réglées, et que les mauvais sentimens qui avaient pu se faire jour ont disparu. Toutes les parties intéressées dans ce qui concerne les écoles, continuent à me témoigner une confiance qui ne diminue point; et le peu de personnes qui demandoient à grands cris des changemens dans les lois d'éducation, paraissent s'apaiser, et s'aperçoivent qu'elles retirent du système actuel de grands avantages, en élevant leurs enfans sous leur propre direction, et d'accord avec leurs croyances religieuses et morales.

*Rapport de l'Inspecteur des Ecoles-Modèles et Élémentaires pour les Comtés de Saguenay et Tadouac.*

A l'Honorable P. J. O. Chauveau,  
Surintendant de l'Éducation  
Pour le Bas-Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quinzième rapport sur l'état dans lequel se trouvent les écoles élémentaires dans ma division.

*Escoumains.*—J'ai visité la seule école qu'il y ait aux Escoumains, le vingt-quatre septembre dernier. Cette école se divise en quatre classes. Dans la première classe on enseigne la lecture, que j'ai trouvée passable; on commence à enseigner la multiplication simple, très peu de grammaire et l'écriture. Dans la deuxième classe on commence à lire couramment. Dans la troisième on épelle, et dans la quatrième on apprend les lettres de l'alphabet. Trente-cinq enfans fréquentaient cette école qui est conduite par une femme âgée d'une trentaine d'années. J'ai remarqué sur le journal que les enfans étaient très irréguliers à assister à l'école, et qu'il n'y avait pas de réglemens; personne ne visite cette école. L'institutrice qui la conduit n'a pas de diplôme; je prendrai néanmoins la liberté de vous la recommander favorablement. Cette municipalité, composée

en grande partie de pauvres journaliers, n'a pas les moyens de faire plus. La somme requise pour donner droit à une part de l'octroi, se forme par des souscriptions volontaires; le chef des établissemens de commerce qui ont créé cette municipalité en paie une large part, quoiqu'il n'ait point d'enfans. Sans le zèle qu'il déploie, il n'y aurait point d'école aux Escoumains.

Les affaires monétaires de cette municipalité m'ont parues être en ordre.

*St. Fidèle.*—Cette municipalité se divise en deux arrondissemens. L'école de l'arrondissement No. 1 est divisée en cinq classes. Dans la première les enfans lisent couramment, commencent à faire des soustractions simples, mais comprennent peu; ils savent très peu la table de multiplication, et font très mal les chiffres; ils écrivent un peu. Dans la deuxième classe ils lisent couramment. Dans la troisième ils épellent et lisent assez couramment. Dans la quatrième ils épellent un peu, et dans la cinquième ils commencent à assembler les lettres. J'ai trouvé dans cette école trente-et-un enfans présens lors de ma visite.

L'école de l'arrondissement No. 2 est conduite par une institutrice munie de diplôme. Dans la première classe les enfans lisent assez couramment. Dans la deuxième ils commencent à lire, dans la troisième ils commencent à épeler et quelques-uns à écrire. Cette école se trouvait, lors de ma visite, fréquentée par quarante enfans.

*Malbaie.*—Il n'y a que quatre arrondissemens en activité dans cette municipalité, qui sont les Nos. 1, 2, 4 et 5. L'arrondissement No. 1 a deux écoles, celle des garçons et celle des filles. Celle des garçons est conduite par un jeune instituteur muni d'un diplôme, qui divise son école en cinq classes: dans la première classe, les élèves ont appris une grande partie de leur grammaire. Trois apprennent les règles d'intérêt, les parties aliquotes, et le reste, les additions composées. En géographie, ils ont vu l'Amérique Septentrionale; de plus, on y enseigne l'anglais et l'écriture. Dans la deuxième classe les enfans lisent très bien, ont appris leur grammaire jusqu'aux participes, et écrivent. Dans la troisième et dans la quatrième classe les élèves lisent passablement bien, et dans la cinquième ils épellent passablement. Lors de ma visite, cette école était fréquentée par trente-cinq garçons.

L'école des filles est conduite par une jeune fille de vingt-deux ans, qui est très propre à enseigner, quoiqu'elle n'ait point de diplôme. Son école, dans laquelle, lors de ma visite, j'ai trouvé vingt-deux filles, se divise en trois classes. Dans la première on enseigne la grammaire, l'arithmétique et l'écriture, avec succès. Dans la deuxième, la lecture et la table de multiplication. Dans la troisième, l'épellation.

L'instituteur de l'arrondissement No. 2 divise son école en quatre classes. Lors de ma visite, n'ayant trouvé que quatre garçons et six filles présens, je n'ai pu faire un examen suivi; cet état de chose est causé par une difficulté entre une grande partie des contribuables et les commissaires au sujet du choix par les commissaires d'un emplacement pour bâtir une nouvelle maison.

L'école de l'arrondissement No. 4 est faite par un instituteur. N'ayant trouvé, lors de ma visite, que neuf garçons et six filles, je n'ai pu faire un examen satisfaisant; le nombre des élèves inscrits est de quarante-cinq. Il est désolant de voir cette école si peu fréquentée, tandis que l'arrondissement fournit un grand nombre d'enfans; l'instituteur me dit qu'il n'y a jamais plus d'un tiers des enfans présens.

L'école de l'arrondissement No. 5 est faite par un instituteur, qui la divise en trois classes. Dans la première on enseigne l'arithmétique, la grammaire, la géographie et l'écriture. Dans la deuxième, l'épellation et la lecture, et dans la troisième, l'épellation. J'ai trouvé, lors de ma visite, vingt-quatre enfans à l'école.

Les comptes et les registres me paraissent en ordre.



*Ste. Agnès.*—Je suis heureux d'être obligé de rétracter ce que je disais de Ste. Agnès en 1854. La manière dont les affaires scolaires étaient conduites alors me portait à croire qu'il n'y avait personne dans Ste. Agnès qui fût ami de l'éducation; aujourd'hui, je suis obligé d'avouer que je me suis trompé, puisque Ste. Agnès possède deux écoles, et se propose d'en établir une autre, malgré la rigueur des tems.

Les deux écoles en opération dans Ste. Agnès sont dans les arrondissemens Nos. 2 et 4. L'école de l'arrondissement No. 2 est faite par une institutrice munie de diplôme, qui la divise en trois classes. Dans la première classe les enfans lisent assez bien, écrivent, et font les règles simples. Dans la deuxième ils commencent à lire couramment, et dans la troisième ils épellent. Lors de ma visite, cette école était fréquentée par trente-sept enfans. J'ai recommandé pour la troisième ou quatrième fois de séparer la salle de l'école de celle servant de logement à la famille de l'institutrice.

L'école de l'arrondissement No. 4 est conduite par un jeune homme de seize ans, qui me paraît capable de bien faire une école élémentaire. Il divise la sienne en cinq classes. Dans la première les enfans lisent assez couramment et font les règles simples. Cette école, lors de ma visite, était fréquentée par vingt-deux garçons et vingt filles.

*St. Irénée.*—Il n'y a toujours qu'une seule école en activité dans cette paroisse; elle est conduite par un instituteur; quand je la visitai, il y avait plus des trois-quarts des enfans d'absents, de sorte que toutes les classes se trouvaient en désordre. J'ai examiné ceux qui étaient présents, et me suis aperçu que les enfans n'avaient point fait autant de progrès qu'en 1852 et en 1853. La cause de cela est le peu d'assiduité des enfans à l'école. Pendant que je faisais ma visite, il en est arrivé à toute heure, et sur la remarque que j'en fis à l'instituteur, il me dit, que les parens entendaient qu'il en fût ainsi!

*Eboulemens.*—Depuis mon dernier rapport, cette municipalité a été augmentée d'un quatrième arrondissement. J'ai trouvé toutes les écoles en activité. Le numéro premier, a deux écoles une pour les garçons et l'autre pour les filles. Celle des garçons est conduite par un instituteur, qui se plaint qu'il y a toujours, pour le moins, la moitié de ses élèves absents; j'ai fait lire, analyser et calculer ceux qui y étaient; j'ai aussi examiné leur écriture. Le tout est assez bien, mais serait mieux, s'il y avait plus d'assiduité.

L'école des filles est conduite par une institutrice, qui s'est plaint aussi de la fréquence des absences. Les enfans lisent et écrivent assez bien, et commencent à apprendre la grammaire et l'arithmétique.

No. 3.—Cette école est conduite par un instituteur, qui se plaint à bon droit du peu d'assiduité des élèves, puisque je n'ai trouvé que neuf enfans à l'école.

*Isle-aux-Coudres.*—Les quatre écoles de cette municipalité, lors de ma visite, étaient en activité.

Dans l'arrondissement No. 1, il y a deux écoles, une sous le nom d'école de l'église, et l'autre sous celui d'école de la paroisse. Celle de l'église, lors de ma visite, était fréquentée par vingt enfans. Dans la première classe les enfans analysaient un peu, faisaient des règles de multiplication, et écrivaient. Dans la deuxième classe les enfans commençaient à apprendre la grammaire, et écrivaient. Dans les autres classes les enfans apprenaient à lire et à épeler.

Ecole de la paroisse: dans la première classe, les enfans lisent en français et en latin, connaissent un peu la mappemonde, apprennent l'arithmétique jusqu'aux parties aliquotes inclusivement et écrivent. Dans la deuxième classe s'enseignent la lecture, la table de multiplication et l'écriture; les autres classes lisent et épellent.

No. 2—Dans cette école les enfans apprennent à lire, analysent passablement, apprennent l'arithmétique jusqu'aux parties aliquotes inclusivement, écrivent, épellent et apprennent la géographie; les absences sont fréquentes.

No. 3—Les enfans analysent passablement, font des règles de trois simples, lisent, épellent, et écrivent; il y a aussi beaucoup d'absences.

Je terminerai mon rapport en vous disant que je suis content de pouvoir vous dire que, si peu remarquable qu'il soit, j'ai constaté quelque progrès; et tout le monde admet que ce progrès vaut bien ce qu'il coûte aux contribuables. Je ne veux pas dire qu'il faut s'en tenir là; non monsieur, il nous faut des écoles modèles dans notre comté, et pour cela il faudrait de l'argent. Comme les gens sont trop pauvres ici pour rencontrer ces dépenses, il est absolument nécessaire que le gouvernement leur vienne en aide, et donne au peuple plus d'argent qu'il ne lui en donne aujourd'hui. Il est inutile de répéter ce que j'ai dit dans mes rapports précédents; je veux seulement vous faire comprendre que tandis que l'on se montre disposé à seconder les efforts de la législature, il ne faut pas négliger d'établir des écoles supérieures. Maintenant, tous les préjugés qu'il y avait contre l'éducation n'existent plus, et dans toutes les municipalités il y a des écoles, et on veut en augmenter le nombre. Le nombre d'écoles indépendantes ne montre-t-il pas qu'il est tems d'avoir des écoles-modèles où s'enseignent le français et l'anglais?

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. CIMON,

Insp. d'École.

*Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur CREPAULT.*

ST. VALIER, 25 Octobre 1855.

MONSIEUR,—Vous verrez par mes statistiques que l'instruction populaire a encore cette année fait de grands progrès dans mon district d'inspection. La loi fonctionne admirablement bien. Il n'y a pas une paroisse, un arrondissement, qui n'ait son école. Le peuple, loin d'être opposé à notre système de taxation, regarde notre loi d'éducation comme un bienfait, venant d'une législature dont les vœux sont la prospérité morale et matérielle du pays. Les ennemis de la cause ont disparu pour faire place à de chauds et zélés partisans de l'éducation, dont les désirs sont l'avancement et le bonheur de la génération future. Le père de famille est fier de voir ses enfans s'initier aux connaissances essentiellement nécessaires au citoyen appelé à rendre service à la société. Profondément affligé de les avoir totalement ignorées il se console en consacrant une partie de ses biens à l'instruction de ses enfans, afin de les voir plus tard jouer dans le monde un rôle qu'il regrette de n'avoir pu jouer lui-même—

Le nombre de maîtres et des maîtresses munis de diplômes s'est beaucoup accru. Je n'ai pas, dans mon district d'inspection, dix écoles confiées à des mains incapables. La classe enseignante offre maintenant de fortes garanties. Elle se trouve au niveau de sa position, tant sous le rapport du dévouement et de l'activité que sous celui des connaissances requises par la loi. Le salaire de l'instituteur est augmenté, et il serait à présent nécessaire qu'il fût fixé par la loi, afin de ne pas avoir la douleur de voir nos capacités remplacées par les nullités qui, n'ayant rien de plus à gagner, se donnent à vil prix. Le maître se trouve aussi mieux logé que jamais, car le nombre des maisons d'école

s'est beaucoup accru. L'on bâtit dans toutes les municipalités, et les nouvelles maisons offrent beaucoup plus de confort.

Le commissaire d'école apprécie mieux l'avantage de l'éducation, ne fait pas difficulté de mettre de côté sa besogne journalière pour visiter ses écoles, afin de pouvoir se rendre compte de ce qui s'y passe. Il est ponctuel à faire ses examens, et l'affluence de ceux qui y assistent prouve d'une manière évidente combien le peuple aime l'instruction de ses enfans. Néanmoins, je regrette d'avoir à dire qu'il s'est élevé dans quelques localités certaines difficultés provenant de l'ignorance des commissaires; ce qui nous dit assez clairement qu'il est absolument nécessaire d'exiger d'eux une *qualification* littéraire.

Vous verrez par mes statistiques que le nombre d'enfans fréquentant les écoles a augmenté de beaucoup cette année. Le nombre des écoles supérieures de filles et des écoles-modèles a aussi augmenté. Il est rare de voir une municipalité qui ne compte pas l'une et l'autre. Bellechasse peut être fier de ses écoles, car il compte, outre plusieurs écoles modèles et supérieures de filles, un beau collège, qui prend chaque année du développement. Conduit par des directeurs et des professeurs dignes de ce nom, il compte déjà un grand nombre de pensionnaires. Cet établissement est pourvu d'un maître d'anglais, d'un maître de musique et de quatre autres professeurs. L'instruction donnée dans cette institution est, à mon opinion, adaptée aux besoins du pays.

St. Michel, non content d'avoir donné naissance à cet établissement, vient d'ouvrir une salle de lecture, sous le nom d'Institut, où l'on pourra s'instruire mutuellement.

Les amis de l'éducation et le peuple sont dans l'attente, non d'une nouvelle loi, mais de réformes et d'amendemens à la loi actuelle. Car nous ne pouvons pas nous dissimuler que le surintendant de l'éducation et les inspecteurs n'ont besoin de plus amples pouvoirs, afin de couper court aux difficultés qui s'élèvent de temps à autre dans les municipalités. L'expérience nous prouve tous les jours qu'il leur faut un plus grand contrôle. Personne n'ignore aussi que l'absence d'une école normale ne soit un grand obstacle à l'avancement de l'éducation. De là origine une infinité de désavantages, tels que la multiplicité des systèmes, le manque d'uniformité dans les livres.

J'ai traité au long dans mon dernier rapport des amendemens qu'il est indispensablement nécessaire d'apporter à la loi d'éducation; c'est pourquoi j'y renvoie le lecteur.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. CREPAULT,

Insp. d'Ecole.

*Rapport de M. l'Inspecteur Consigny.*

L'Honorable P. J. O. Chauveau,  
Surintendant d'éducation, Montréal.

MONSIEUR,—Je regrette beaucoup que des circonstances incontrôlables m'aient empêché de vous transmettre plus promptement le présent rapport ainsi que les tableaux statistiques de l'année 1855. Veuillez bien croire que je sais apprécier la nature du trouble que doit nécessairement vous causer même le moindre retard dans l'envoi des rapports, etc. Soyez persuadé, monsieur, que, quant à moi, j'aurais été en 1855 en état de pouvoir remplir dans le temps voulu, cette partie de mes devoirs, si je n'eusse été obligé d'interrompre, mes visites à la fin

de novembre dernier. Mais attaqué d'une péripneumonie très aigüe et très grave contractée en faisant mes visites, il m'a fallu les discontinuer.

Je passe aux quelques observations qui doivent former le fond de ce rapport. Quoiqu'elles ne soient pas aussi circonstanciées que j'aurais désiré vous les présenter, elles sont, cependant, je pense, de nature à démontrer que la grande cause de l'éducation gagne perceptiblement du terrain.

En effet, la nécessité de l'instruction attire aujourd'hui de la part d'un grand nombre de personnes une forte somme d'attention. La chose peut être dite avec vérité, et j'éprouve beaucoup de plaisir de pouvoir être en état de constater qu'en général l'exactitude des parens à envoyer leurs enfans à l'école, se manifeste d'année en année d'une manière de plus en plus évidente. Ce fait est sans doute d'un heureux augure, et donne assurément lieu d'espérer un avenir prospère.

Les affaires monétaires ont cette année attiré mon attention spécialement. Je dois déclarer que je les ai trouvées dans un état satisfaisant dans la majorité des municipalités. Les commissaires d'école y ont certainement apporté plus de soin que d'ordinaire.

Il y a cependant quelques municipalités où l'on a laissé accumuler des arrérages à un montant assez considérable. Je n'ai pas manqué de faire voir aux commissaires d'école de ces municipalités qu'alors même qu'il aurait été collecté une somme suffisante pour faire face à toutes les dépenses encourues durant l'année, il fallait nécessairement collecter le surplus, s'il en existait aucun. Je me suis efforcé de leur démontrer la nécessité qu'il y a pour eux de faire payer régulièrement les contribuables, parce que tels qui sont solvables aujourd'hui pourraient peut-être devenir insolvable plus tard. Je me flatte d'être en état de constater dans mon prochain rapport que les avis et les conseils que j'ai cru devoir donner ont été adoptés et suivis exactement.

Dans quelques municipalités, j'ai trouvé trop d'arrondissemens. J'ai cru bon dans l'intérêt du véritable progrès de l'éducation d'attirer l'attention de messieurs les commissaires d'école de ces municipalités sur ce sujet, qui a son degré d'importance, et de prendre les moyens nécessaires pour opérer toute réduction qui sera jugée convenable.

Il m'est agréable de pouvoir affirmer que l'éducation dans mon circuit, en général, a beaucoup progressé depuis quelques années. Le nombre d'enfans fréquentant les écoles n'a pas, il est vrai, considérablement augmenté; mais au moins il m'est donné de pouvoir certifier que ceux qui ont assidûment assisté aux écoles, ont prouvé, d'une manière évidente, par leur facilité à répondre aux questions qui leur ont été faites, qu'ils avaient profité des leçons de leurs maîtres.

J'aurais dû vous transmettre, il y a un mois passé, les présents documens, mais il m'a été impossible de le faire pour la raison que j'ai donnée. Je ne saurais cacher qu'il y a quelques municipalités que je n'ai pu visiter moi-même, mais j'ai pris les moyens nécessaires pour me procurer les renseignemens dont j'avais besoin pour remplir mon tableau statistique. Il faut avouer qu'il y a quelques lacunes que je ne manquerai pas de combler dans mon prochain rapport.

Jouissant aujourd'hui d'une assez bonne santé, j'ai pris la détermination de commencer mes visites vers le milieu du présent mois.

Je ne saurais mieux terminer qu'en sollicitant de nouveau la faveur de votre indulgence.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,  
Votre très humble et obéissant serviteur,

A. P. L. CONSIGNY,  
Insp. d'Ecole.

*Rapport de M. DORVAL, Inspecteur des Ecoles des Comtés de Berthier et Leinster.*

L'Honorable P. J. O. Chauveau,  
Surintendant de l'Éducation,  
Bas-Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le premier rapport de mes visites d'école. Il est loin d'être ce que je voudrais qu'il fût: car j'ai été forcé d'omettre un grand nombre de détails qui n'entraient pas dans le plan d'une visite dont je ne faisais que pour mon compte des notes que je ne pensais pas vous transmettre aussi promptement. Aussi, vous dois-je, monsieur, ainsi qu'à moi-même, quelques explications qui me justifient de ce qui pourrait paraître avoir été chez moi, défaut de zèle ou d'activité.—J'ai été nommé inspecteur des écoles, le 2 juillet dernier; privé de l'expérience que le tems seul donne et n'ayant pour y suppléer que des rapports et des instructions générales que je n'ai pu encore que feuilleter et qui, si parfaits qu'ils fussent, ne pouvaient la remplacer pour moi; j'ai cru devoir faire une visite qui me préparât un peu à l'exercice de fonctions qui, comme toutes autres et plus que bien d'autres, ont besoin d'apprentissage. Mais les mois de juillet, août et partie de septembre sont un tems de vacance; ce n'a donc été que le 20 de septembre dernier, que j'ai pu commencer mes voyages qui ont été souvent et longtems interrompus, soit par les mauvais chemins, soit par des missions particulières que vous m'avez confiées.

Ainsi, dans cette visite que je ne faisais, pour ainsi dire, que pour me former une méthode de voyager et me familiariser un peu avec les gens et les lieux, je n'ai pu recueillir de notes qui présentent aujourd'hui quelque chose de neuf sur l'objet principal et ordinaire de ces sortes de visites: en fait de statistiques, je n'ai pas même suivi régulièrement l'ordre prescrit dans les instructions générales du bureau; j'ai recueilli seulement ce qui m'a frappé le plus. Les tables statistiques des treize premières municipalités que j'ai parcourues, se ressentent donc de la précipitation des visites que j'y ai faites; j'espérais pouvoir recommencer ces visites, mais la demande que vous m'avez faite en novembre dernier, de mon rapport, ne m'en a pas laissé le tems; je vous envoie ce rapport tel qu'il est, en souhaitant bien sincèrement que les quelques remarques générales qui suivent puissent en remplir un peu les plus grandes lacunes.

Quand j'ai fait mes visites dans le Comté de Berthier, plusieurs écoles n'étaient pas encore ouvertes et un grand nombre d'élèves de celles qui l'étaient, étaient encore occupés aux travaux des champs: c'est là ce qui fait paraître le nombre des enfans moins considérable qu'il ne l'est réellement et bien moindre souvent, que celui de l'an dernier.

Le nombre des élèves des trois classes de lecture, devrait égaler dans mes statistiques, le nombre total des élèves de chaque école; mais je n'ai compris généralement dans ces trois classes, que les enfans présents à l'école et que j'avais fait lire, tandis que, pour constater le total des enfans, je prenais sur le journal même de l'instituteur les noms de tous les enfans qui y étaient inscrits, quoiqu'ils ne fussent pas toujours présents lors de ma visite.

Enfin, monsieur, si la mission de l'inspecteur des écoles n'a pas tant pour but de trouver et de suggérer de nouvelles théories, que de prêter la main et de veiller à la mise en pratique d'une loi qui aura tantôt le prestige de la vétusté; si, surtout, je peux compter sur un peu de l'indulgence que tout débutant peut espérer, je me consolerais un peu de ce que mes remarques n'ont rien de piquant,

mais je regretterai toujours de n'avoir pu les rendre plus complètes et par là même plus dignes de vous être présentées.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et respectueux serviteur,

A. D. DORVAL,

Inspecteur d'école.

L'Assomption. 2 Janvier 1856.

#### MAISONS D'ÉCOLES ET TERREINS.

Sauf quelques rares exceptions, j'ai été surpris de rencontrer partout des maisons d'écoles si petites. Presque toutes aussi manquent de cette élégance dans la distribution des appartemens et dans toutes les dispositions tant intérieures qu'extérieures qui, si futile qu'elle semble, n'en est pas moins là où elle se trouve, une source de jouissances réelles pour l'instituteur, de même que son absence est pour lui une cause de dégoût et d'ennui.

Généralement, les maisons d'écolés où j'ai trouvé ces petits détails d'ordre et de confort, qu'on voit avec plaisir chez des particuliers, m'ont donné la mesure des soins et du zèle des commissaires pour l'instruction; car le bien-être d'un instituteur qui trouve un chez soi à son école est une espèce d'encouragement qui en vaut bien d'autres. Mieux logés et mieux payés, l'on trouvera plus facilement de bons instituteurs qui, se plaisant chez eux, devront faire chaque jour de nouveaux efforts pour mériter d'y rester longtems. Si j'ai l'air d'apprécier beaucoup cette longue résidence de l'instituteur dans un même arrondissement, c'est que je pense qu'il devra en résulter entre lui et ceux qui l'avoisinent, une correspondance, des liens d'intimité qui peuvent devenir un avantage pour ceux-ci et leurs enfans. Car ce n'est pas tout, que ces enfans aient appris à lire, écrire et compter, enfin à *savoir porter leur livre à l'église*; si, une fois sortis de l'école, ils laissent là, livres, écriture et tout, quels fruits auront-ils retiré de la belle et coûteuse semence de l'instruction? Mais, comme rien n'instruit mieux, ou ne donne plus le désir de savoir, que des relations journalières avec des personnes instruites, si l'ancien instituteur de ces enfans, aujourd'hui leur ami, est là, près d'eux; s'il leur rappelle dans les entretiens des soirées passées ensemble, leurs anciennes habitudes d'étude; s'il leur inspire par des récits, le goût des lectures instructives, ou s'il les guide dans le choix des livres, ou les aide de ses explications et de ses conseils: l'instituteur que je suppose ici ce qu'il doit être, c'est-à-dire moral et instruit, devient encore le guide de tous ceux qui l'entourent ou l'écoutent; son école est encore une école d'adultes et une école du soir souvent, et surtout une école gratuite, qu'aura value sa longue résidence dans le même arrondissement.

Mes statistiques ne font pas mention des dimensions des maisons d'école ni de leurs terrains: des rapports très détaillés de M. l'inspecteur, mon prédécesseur, les donnent, et comme ces dimensions sont encore les mêmes, je croirais faire une répétition inutile en les insérant ici; j'observerai seulement, que le chemin qui passe près de l'école, est généralement la seule cour de récréation qu'aient les enfans, et que les terrains sont mal enclos, quand il arrive même, qu'ils le soient du tout.

Je ne sais si c'est faute de moyens ou par économie, que les commissaires laissent la plus grande partie de leurs maisons d'école sans châssis d'hiver; mais ce que je sais, c'est que leurs châssis simples présentent dans cette saison une surface de glace, dont un feu violent de poêle peut, seul, combattre le mauvais

effet. D'une glacière qu'était tantôt la maison d'école, on en fait, en moins de vingt minutes, une véritable fournaise ardente; transition soudaine, dont je crois que la santé du maître et celle des enfans doivent beaucoup souffrir.

Si sous ce titre je signale comme obstacles au progrès de l'instruction, quelques causes qui peuvent n'avoir pas directement d'action sur le fonctionnement des écoles, c'est que je crois contre l'éducation tout ce qui est contre l'instituteur. L'instituteur est un fonctionnaire à qui il faut faire aimer son état, si nous voulons qu'il soit tout ce qu'il doit être; mais mal logé, mal payé, il arrive de lui, ce qui arrive généralement du fonctionnaire qui n'aime pas son état, ou que la modicité de son salaire réduit aux expédiens pour vivre, il exerce mal ses fonctions.

#### REGIE INTERIEURE DES ECOLES.

Généralement, l'exiguité du local s'oppose à toute classification des élèves, d'après l'ordre des matières qu'ils étudient; il s'en suit que, quand l'instituteur appelle une classe, le va-et-vient des enfans qui se rendent avant lui, trouble les autres et est une occasion de perte de tems, ou au moins, de dissipation. Je n'aime pas la forme ordinaire des tables, elles sont faites de manière à ce que les enfans qui les entourent se regardent en face, et se regardent souvent plus qu'ils ne regardent leurs livres; outre que les petites querelles pour la possession de la moitié de ces tables font perdre le tems, et troublent la bonne harmonie. Je voudrais que chaque table fut moins large, qu'elle n'eut qu'un seul rang d'occupans, et qu'elle n'eut pour occupans que les élèves d'une même classe, qui alors, pour les répétitions, n'auraient pas à se déplacer, ni à déranger les autres.

Sur les trente-quatre municipalités scolaires de mon district d'inspection, je n'en connais que trois dont les commissaires aient fait des réglemens pour la régie intérieure des écoles; aussi les instituteurs et les institutrices s'en plaignent ils beaucoup; sans règles fixes qui leur servent de guide, et aussi dépendants qu'ils sont des commissaires, ils sont dans des transes continuelles. L'on m'a souvent demandé de tels réglemens, mais j'attends qu'une nouvelle visite m'ait fait mieux connaître les points essentiels à la bonne régie intérieure des écoles, pour en faire dont les dispositions générales au moins, puissent servir à toutes: j'aurai, avec votre permission, monsieur, l'honneur de les soumettre à votre examen.

Je ne puis indiquer encore, pour ma part, le remède à un obstacle bien regrettable aux progrès des enfans; je veux parler de leur manque d'assiduité à l'école. Outre les circonstances inévitables, mais exceptionnelles, de maladies, du manque d'habits, chez les pauvres, ou du besoin que les parens peuvent avoir de leurs enfans chez eux, j'ai eu souvent et avec chagrin l'occasion de constater que la cause la plus générale de ce malheur est l'apathie des parens.

#### LIVRES D'ENSEIGNEMENT.

La grande variété des livres en usage, nuit beaucoup aux progrès de l'instruction publique. J'en ai trouvé une quantité telle, que, malgré que l'on m'en ait souvent requis, je n'ai pu et ne puis encore, faute d'assez de tems pour tous les examiner, donner mon opinion sur le choix de ceux que je devrais recommander; j'ai laissé les choses où elles en étaient, en espérant mieux.

Cette facilité avec laquelle on change de livres dans les écoles et le défaut d'uniformité dans les livres dont on s'y sert, proviennent en grande partie, d'un autre inconvénient pire encore, celui de changer d'instituteur, presque tous les ans. L'instituteur a ses livres de prédilection, ceux dont il s'est toujours servi par exemple: il arrive dans un arrondissement et veut les y introduire, et les parens qui ont peine à renouveler ceux qui sont usés, se plaignent et souvent avec raison qu'on les force à faire une nouvelle acquisition de livres,

quand ceux du dernier achat sont encore bons. Il est bien vrai que le choix des livres est du ressort des commissaires, et que l'instituteur n'y peut rien par la loi. Mais le plus souvent les commissaires ne s'occupent guère de ce choix : d'ailleurs, s'en mêleraient-ils, que moins instruits que l'instituteur, celui-ci les convaincrail aisément de la supériorité des livres qu'il préfère; et les parents de se plaindre toujours; et les pauvres enfants souvent, pour lire, sont obligés de se passer, l'un à l'autre, les deux ou trois seuls volumes de l'école. J'ai toujours cru, et c'est ici le tems de le dire, que l'épellation exceptée, (pour laquelle il faut des livres exprès, et nous les avons,) tous les livres transitoires ou qui servent à passer de l'épellation à la lecture courante, sont inutiles; que, par exemple, pour le "*Devoir du Chrétien*," il n'est pas nécessaire de passer par l'"*Instruction de la Jeunesse*," le "*Testament*;" et j'ai pour appui l'expérience de plusieurs instituteurs qui de l'A, B, C, font passer de suite et avec succès, leurs élèves, dans la lecture du "*Devoir du Chrétien*."

Je regrette beaucoup que quelques citoyens entreprenans, comme nous en avons, ne s'avisent pas de publier une mappemonde, une carte particulière du Canada et une carte générale de l'Amérique et de l'Europe, sur une échelle beaucoup plus grande que celle des cartes qui sont maintenant en usage dans nos écoles primaires. Le principal mérite que je voudrais à de telles cartes, serait un fort tracé, de la clarté et le bon marché. La plupart de celles qui nous viennent d'Europe ne s'accordent pas avec nos traités de géographie, et ne nous étant pas spécialement destinées, le Canada y est à peine désigné, tant l'échelle est petite d'ailleurs; je voudrais enfin des cartes murales faites sur une échelle assez grande pour que le point qu'un élève y indiquerait fût visible de toute l'école.

*Multiplicité des matières d'enseignement.*—La multiplicité des matières que les instituteurs veulent enseigner à l'envi les uns des autres, est encore un empêchement au progrès des élèves; je n'entends parler ici que des écoles élémentaires. Je connais telle de ces écoles, qui compte à peine douze enfans qui sachent lire couramment, que de suite l'on s'empresse de farcir leur mémoire, d'un peu d'anglais, d'un peu de règles, d'un peu d'histoire naturelle, du dessin linéaire, d'un peu d'histoire sainte, toutes choses, bonnes sans doute, j'aime à le reconnaître; mais sa langue, mais la lecture et l'écriture parfaites, l'arithmétique des métiers et du commerce, mais la géographie et l'histoire de son pays, on ne leur donne pas assez d'importance, et l'on oublie trop aisément que c'est là le fondement essentiel de l'instruction de nos enfans. Pourtant il me semble que chacune de ces matières, outre qu'elle est d'une utilité pratique et de chaque jour, offre encore à l'instituteur qui veut cultiver les esprits les plus avancés de son école, un champ assez vaste, assez intéressant à parcourir. Quelqu'utile que soit l'étude de la langue anglaise, je trouve qu'il y a abus dans son introduction prématurée dans beaucoup d'écoles. Je ne vois pas le besoin que peut avoir le fils d'un cultivateur canadien-français d'une langue qui n'est pas la sienne, ou qui ne le deviendra que si on la lui fait cultiver à l'égal de sa langue maternelle; d'une langue qu'il n'entend presque jamais parler et qu'il a encore moins besoin de lire; d'une langue qui n'a pas même comme les langues mortes l'avantage de lui enseigner les étymologies de la sienne; je ne vois pas du moins que ce besoin soit assez urgent pour que l'on courre le risque de négliger des études nécessaires, sans pour tout cela réussir à enseigner l'anglais d'une manière satisfesante ou même appréciable.

Quant aux autres branches, telles que l'histoire naturelle, le dessin linéaire, etc., si on en faisait une étude sérieuse, sans doute elles produiraient quelque fruit chez les enfans les plus avancés, en servant à développer leur jugement; mais dans toutes les écoles élémentaires que j'ai visitées, l'étude de ces matières est une affaire de pure mémoire. Je ferai de mon mieux pour faire disparaître les inconvéniens qui résultent de cette trop grande variété de livres, ainsi que de



la multiplicité des matières qu'on se mêle d'enseigner; j'attendrai cependant, monsieur, que vous veuillez bien me communiquer vos vues sur ce point.

S'il y avait moins d'apathie chez bien des parents, leurs enfans ne manqueraient pas de livres, de papier et de toutes les choses nécessaires à leur éducation; ils allèguent pour excuse, l'éloignement du marchand, la perte de tems pour les aller acheter, ou bien la cherté de ces objets; mauvaises raisons, sans doute, mais qui n'en font pas moins de mal. Je voudrais que les livres allassent trouver, pour ainsi dire, les enfans à l'école. Pour cela, si les commissaires chargeaient chaque instituteur de vendre au prix coûtant, aux enfans de son arrondissement, des livres dont l'inspecteur du comté aurait fait choix parmi ceux qui sont approuvés par le bureau des examinateurs; si, outre cela, ils déposaient, dans chaque maison d'école, un certain nombre d'exemplaires dont les enfans indigens auraient l'usage gratuit, et que l'instituteur vendrait toujours au prix coûtant aux autres élèves; il n'y aurait plus de raisons, alors, pour que l'enfant manquât d'articles aussi indispensables que les livres, le papier et les plumes. La rétribution mensuelle, telle qu'elle existe, est le plus souvent une valeur nominale. Que la loi force les commissaires de l'augmenter un peu et que le produit serve à ces achats de livres. Je ne connais pas d'instituteur qui ne soit disposé à se donner volontiers le trouble de vendre ces objets dans l'intérêt de ces élèves. On pourrait exiger une reddition de compte des produits de ces ventes tous les six mois; ce que l'instituteur pourrait faire en transmettant son journal d'école au secrétaire-trésorier.

#### INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES.

Des instituteurs que j'ai vus, bien peu exercent leur profession par choix ou par vocation; la plupart d'entr'eux ne sont instituteurs que par circonstance et la raison en est toute naturelle; jusqu'ici on les a payés si peu ou si mal, que nul ne veut exercer cet état, s'il n'y est contraint. Ceux qui se dévouent à l'enseignement par nécessité sont encore forcés par la même nécessité à courir sans cesse après un meilleur salaire; et pour cela à changer sans cesse de municipalité. Les enfans changent de maître, changent de livres, et ils perdent un tems infini à se faire à la méthode nouvelle du nouveau maître; je ne vois rien vraiment, de plus préjudiciable à la cause générale de l'instruction publique; je ne vois rien qui la déprécie plus aux yeux du peuple que cette transmigration (qu'on me passe le mot) des instituteurs cherchant partout de quoi vivre et n'en trouvant presque nulle part.

Je connais un arrondissement dont les commissaires ont changé de maître trois fois en trois ans; aussi, de jolis enfans à l'œil vif, à la physionomie intelligente, à l'école depuis trois ou quatre ans, pouvaient-ils à peine lire couramment. La plupart des commissaires appellent cela ménager l'argent: l'enfant perd son tems, perd le tems et l'argent de ses parents, il cesse d'avoir foi en son intelligence, en ses talens, il se décourage, les parens grondent l'instituteur qui rejette le tout sur son prédécesseur; puis, les commissaires changent de maître pour plaire à l'arrondissement, et ils ménagent encore et toujours. Je m'estimerais bien heureux, si, par mes efforts, mes importunités même, je pouvais opérer quelques changemens dans ce parti pris de parcimonie mal entendue.

Nos maisons d'éducation supérieure, collèges, académies et autres, préparent tous les ans un grand nombre de sujets instruits, qu'on les attire à l'enseignement, par la perspective de salaires raisonnables et suffisans, et l'on verra bientôt en eux une nouvelle génération d'instituteurs remplacer les hommes incapables d'aujourd'hui, et relever l'enseignement de l'état d'abjection, dans lequel le laissent les préjugés. Dans un pays comme le nôtre, l'état le plus utile doit être le plus noble; vienne encore un peu de tems, pourquoi le diplôme de-

l'instituteur bien rémunéré et qui a la belle mission de préparer des cœurs et des intelligences, ne serait-il pas traité à l'égal du parchemin qui ne donne généralement plus, pour ainsi dire, à l'homme de profession d'aujourd'hui, que le droit de végéter sans profit pour lui-même, comme sans utilité pour personne, tant les professions sont encombrées ?

Généralement, les commissaires n'exigent pas assez strictement des personnes du sexe, un certificat de capacité, avant leur engagement ; il en résulte que souvent l'inspecteur, pour ne pas faire perdre le reste de l'année aux élèves, est obligé de tolérer des personnes bien peu capables.

Je regrette de n'avoir rien à dire des écoles-modèles de mon district : je n'en compte que trois et encore ne sont elles, à proprement parler, que de bonnes écoles élémentaires, comme il faudrait que fussent toutes les nôtres. Les 14 ou 15 collèges, couvents et académies de mon district sont ce qu'ils doivent être ; j'aurai, dans un prochain rapport, occasion d'en parler plus au long ; qu'il suffise aujourd'hui de dire en passant que ces belles et utiles institutions ne le cèdent en rien aux autres maisons que je connais dans le pays : je regrette seulement que le nombre de maisons où l'on fait suivre un cours académique, soit aussi restreint qu'il l'est. Un autre de mes regrets est de n'avoir pu rencontrer MM. les commissaires que dans quelques paroisses et pour ainsi dire par hasard : car j'ai été forcé, faute de temps, de suivre un itinéraire si peu régulier que je n'ai pu les prévenir d'avance de mes visites ; je n'en dois pas moins à la justice de dire, que j'ai trouvé chez la plupart de ceux que j'ai vus, presque toujours de la bonne volonté, quelquefois du zèle même, sinon toujours des lumières ; je ne puis dire si ce zèle est accompagné de volonté continue. On m'a dit souvent, il est vrai, que l'inspecteur une fois hors de vue, on oublie bien vite ses conseils, mais qu'y faire ? Au reste, l'inspecteur peut-il autre chose que donner des conseils ?

Enfin, monsieur, si un premier examen que j'ai fait n'a pu me permettre de juger encore si l'instruction publique est stationnaire ou progressive dans mon district, il a suffi, tout imparfait, tout précipité même qu'il a été, pour m'autoriser à dire que presque partout, partout je devrais dire, j'ai trouvé le désir de l'instruction ; que j'ai trouvé surtout de l'intelligence et de l'honnêteté ; quelques préjugés encore existant gâtent un peu sans doute ces belles qualités ; mais un peu plus de patriotisme ou de charité de la part des personnes instruites, et, Dieu aidant, le tems fera vite le reste.

J'ai l'honneur, d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé)

A. D. DORVAL,  
Insp. des Ecoles.

*Extraits du rapport de M. Germain, Inspecteur des comtés de Laval, de Terrebonne et des Deux-Montagnes.*

Ayant eu l'honneur de vous soumettre dernièrement mes statistiques sur les écoles que j'ai visitées, je prendrai la liberté de vous transmettre comme complètement quelques remarques et observations sur le résultat de mes visites de l'année mil huit cent cinquante-cinq.

Je me bornerai à démontrer, par des faits et des chiffres, que, bien que les progrès de l'année 1855 soient peu sensibles sous le rapport du nombre des élèves, à comparer avec l'année précédente, il n'en est pas moins évident que les écoles s'améliorent rapidement dans les comtés soumis à mon inspection.

Les plaintes nombreuses qui s'étaient élevées contre les autorités locales chargées du fonctionnement de la loi ont suscité souvent des difficultés qui menaçaient de rompre cette bonne entente si nécessaire à tout progrès. J'ai la satisfaction de pouvoir annoncer qu'il ne reste que peu de ces difficultés à régler et j'ai l'espoir de n'en pas voir surgir de nouvelles. Si les progrès intellectuels sont si sensibles dans l'année qui vient de finir, comme le fait voir l'aperçu comparatif qui se trouve à la suite de ces observations, les efforts étonnans de plusieurs localités, à l'envi les unes des autres, dans les progrès matériels, démontrent à n'en point douter que cette louable rivalité placera les comtés soumis à mon contrôle parmi les plus avancés du pays en institutions supérieures et classiques.

*Le collège de Ste. Thérèse de Blainville.*— Cette maison s'est déjà fait une réputation qui la place à côté des premiers collèges classiques du pays. Le nombre croissant de ses élèves en dit plus que je ne pourrais en dire sur son efficacité.

*Le nouveau Collège Masson à Terrebonne.*— Les anciennes constructions achetées au prix de £300 par madame Masson en l'année 1847 ne suffisant plus à loger convenablement le personnel du Collège Masson, il fut décidé d'ériger un nouvel édifice; et, au printemps de 1855, les fondemens de ce nouveau collège ont été jetés sur les dimensions suivantes :

Longueur de l'édifice,..... 136 pieds.

Largeur,..... 56 "

Hauteur sous le dôme,..... 50 "

Le tout divisé en quatre étages.

Hauteur du dôme,..... 50 "

Cet édifice porte sur sa face principale, qui est toute en pierre de taille, un avant corps orné d'une inscription sur marbre blanc dont voici le texte :

“ Collège Masson fondé en 1847 par madame Masson, veuve de l'honorable Joseph Masson, et destiné à l'éducation agricole, commerciale et industrielle sous le patronage de St. Joseph.” 1855.

Madame Masson a donné généreusement £1000 pour la construction du nouvel édifice, les paroissiens de Terrebonne y ont contribué jusqu'à ce jour au montant de £500 et ce que la législature provinciale a déjà accordé pour bâtir peut s'évaluer à une somme à peu près égale, de sorte que la bâtisse a été entreprise sur un fonds de £2000, environ, il en faudra bien autant pour la terminer complètement. On a lieu d'espérer que les succès déjà acquis se continueront dans cette nouvelle institution, et engageront la législature et les particuliers amis de l'œuvre à procurer les moyens de terminer complètement et promptement le nouvel édifice. Il pourra loger convenablement 200 élèves. Il est situé à l'extrémité est du village de Terrebonne sur une hauteur qui domine la rivière et le village.

L'aspect général de cet édifice peut rivaliser avantageusement avec tous les autres de ce genre dans le pays. La régularité de ses formes architecturales qui se fait remarquer par son style simple et son élégance est due à messire J. B. Peltier, prêtre et directeur de l'établissement, et à messire Théberge, prêtre et curé de Terrebonne, qui a sacrifié son tems et son argent à la direction des travaux.

Au premier de novembre 1855, le collège Masson comptait dans ses murs 186 élèves sous la conduite de 12 professeurs et d'un directeur. Ce n'est pas ce qu'on appelle dans le pays un collège suivant un cours classique comme les collèges anciens; mais il a pour but spécial de donner dans les deux langues aux jeunes gens, une éducation qui les rende propres à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ce genre d'enseignement lui a valu jusqu'ici les encouragemens du public à un tel point que la construction dont je viens de faire

mention est devenue d'une stricte nécessité. Comme l'éducation dans cette maison est donnée en grande majorité par des ecclésiastiques, et que les règles disciplinaires veulent qu'il en soit ainsi autant que possible à l'avenir, il y a un enseignement spécial uniquement destiné à former un corps enseignant conforme aux règles de l'établissement. C'est dire suffisamment que le collège Masson ne doit pas être rangé parmi les établissements qui font suivre à tous les élèves indistinctement un cours classique.

Cet établissement a reçu l'an dernier de la législature la somme de £400 tant pour aider à bâtir que comme aide annuelle. La construction de la nouvelle bâtisse et les améliorations indispensables que réclament les progrès et le nombre croissant des élèves exigeraient un octroi pécuniaire beaucoup plus ample.

La bibliothèque, faute d'argent pour l'augmenter, ne compte que 800 volumes. Les principes élémentaires de l'agriculture sont enseignés régulièrement dans les classes de cette institution ; et, aussitôt que les ressources pécuniaires le permettront, c'est l'intention des directeurs de joindre dans cette étude la pratique à la théorie.

D'après les apparences, le nouvel édifice sera ouvert aux élèves à la rentrée des classes en 1856, et pourra entrer en comparaison avec les plus beaux monumens de ce genre en ce pays.

*Collège Laval.*—L'année 1855 a encore vu s'élever comme par enchantement dans un des plus beaux sites du Canada, sur un plateau dominant le village de St. Vincent de Paul, à six milles de Terrebonne et à dix de Montréal, le nouveau collège Laval. Ayant déjà fait voir par mon rapport de l'année dernière le genre d'éducation donné dans cette institution, comment et par quels moyens elle a été fondée ; je me bornerai à signaler une augmentation dans le nombre des élèves, augmentation qui serait bien plus sensible, si la nouvelle bâtisse eut été terminée ; car le supérieur de la maison s'est trouvé dans la pénible nécessité de refuser des pensionnaires, faute de logement convenable.

La composition du corps administratif consiste en un prêtre supérieur, un prêtre directeur et un économiste : quatre professeurs, dont deux ecclésiastiques et deux laïcs font suivre aux élèves le cours que l'institution s'est tracé par son programme qui a été publié avec mon rapport de l'an dernier. Cent dix élèves y sont instruits à la satisfaction des parens et des amis de l'éducation. Les citoyens de St. Vincent de Paul se sont encore distingués à cette occasion en contribuant à la construction de ce collège, et la législature leur est venue en aide par un vote de £300. Les progrès que fait cette institution vont obliger d'avoir recours à des emprunts pour l'achèvement de l'édifice avec, sans doute, l'espoir d'une augmentation de secours de la part de la législature.

*Nouvelle maison d'éducation à St. Eustache.*—Une autre maison d'éducation a pris naissance en 1855, dans le beau et florissant village de ce nom. Les Frères de St. Joseph, qui dirigent l'établissement, ont à leur tête un prêtre-directeur et deux frères professeurs. Leur enseignement embrasse la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, les élémens de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne, la géographie, la tenue des livres, le dessin linéaire, l'arpentage, des notions d'astronomie ; les élémens de la littérature, la langue anglaise et la langue française sont enseignés avec un égal soin. Toutes les matières de ce programme forment un cours de trois années, outre le cours préparatoire. Pour subvenir aux besoins de cette institution, les commissaires d'école ont fait construire cette année une belle maison en brique à deux étages de soixante pieds de largeur sur trente-six pieds de profondeur, avec mansardes et toiture en tôle. Cette maison se présente avec un aspect agréable, et se trouve sur un terrain appartenant à la fabrique, d'environ trois arpens en superficie ; le coût probable ne sera pas au-dessous de £1000 dont

£275 ont été prélevés par un e souscription volontaire, à laquelle le jeune seigneur du lieu n'a pas fait défaut; le reste a été effectué par emprunt avec l'espoir d'un octroi du gouvernement. J'ai souvent intimé aux commissaires d'école de St. Eustache, dans mes différentes relations avec eux, mon désir de les voir sortir de cette apathie, qui faisait de leur école du village une vraie nullité, eu égard à l'importance de la place. Mais la satisfaction que doivent éprouver tous ceux qui visitent la nouvelle institution, la vue du bon maintien des élèves, leurs réponses lucides et sans hésitation aux questions qui leur sont faites, font honneur à la paroisse de St. Eustache et sont propres à démontrer plus que jamais ce que peuvent opérer l'union et la persévérance dans les voies du progrès.

Je donne ici les noms de MM. les commissaires à qui doivent revenir la gloire et l'honneur de cette entreprise: Julien Gatineau, prêtre et curé, président, Louis Ouimet, Jean Bte. Proulx, Jean Bte. Paquin, Edouard Lefebvre.

APERÇU GENERAL des statistiques des comtés de Laval, Terrebonne et du Lac des Deux-Montagnes.

Municipalités.		No. de Municipalités.	Arrondissements.	Maisons d'école.	Écoles.	Instituteurs.	Instituteurs.	Écoliers.
Comté de Laval.	St. Vincent de Paul,.....	1	5	3	5	4	2	582
	St. François de Sales,.....	1	2	1	3	1	2	111
	Ste. Rose,.....	2	7	6	9	3	6	312
	St. Martin,.....	8	8	7	8	3	7	541
Comté de Terrebonne.	Terrebonne,.....	1	4	1	4	5	4	362
	Ste. Anne,.....	1	4	1	4	2	2	185
	New Glasgow,.....	1	4	4	4	2	2	198
	St. Jérôme,.....	2	9	9	10	7	3	446
	St. Janvier,.....	3	5	4	6	5	5	187
	Ste. Thérèse,.....	6	6	5	8	2	1	462
	Ste. Adèle,.....	1	1	1	1	0	1	67
	St. Sauveur,.....	0	0	0	1	0	1	37
St. Angélique,.....	1	2	2	2	2	0	98	
Ancien Comté du Lac.	St. Raphaël,.....	2	2	2	2	0	2	123
	St. Eustache,.....	1	8	8	9	3	9	497
	St. Augustin,.....	1	7	7	7	1	6	237
	Ste. Scholastique,.....	3	12	9	11	5	10	623
	St. Joseph,.....	1	2	2	3	1	2	121
	St. Benoit,.....	1	7	6	7	1	8	347
	St. Hermas,.....	1	4	4	4	1	3	265
	St. Placide,.....	1	4	4	4	0	5	223
	Mission du Lac,.....	0	0	0	2	1	0	70
	St. Colomban,.....	0	0	0	0	0	0	0
Total,.....		39	104	86	114	44	87	6124

Aperçu comparatif démontrant les progrès faits dans le cours de l'année 1855.

	en 1854	en 1855	Augmenta- tion en 1855.
Nombre des élèves fréquentant les écoles,.....	6122	6124	2
Nombre d'élèves lisant depuis A B C, jusqu'à la lecture courante,.....	2462	1867	
Nombre d'élèves sachant la lecture courante,.....	2251	2064	
Nombre d'élèves lisant bien,.....	1409	2193	784
Nombre d'élèves écrivant,.....	1487	2820	1333
Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique simple,.....	1243	1422	159
Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique composée,.....	718	1092	573
Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres,.....	58	123	65
Nombre d'élèves apprenant l'orthographe,.....	624	1107	483
Nombre d'élèves apprenant la géographie,.....	490	951	461
Nombre d'élèves apprenant la grammaire française,.....	1287	1808	521
Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise,.....	114	328	214
Nombre d'élèves apprenant l'analyse et la grammaire raisonnée,.....	536	982	446
Nombre d'élèves apprenant l'histoire,.....	572	1247	675
Nombre d'élèves apprenant le style épistolaire,.....	57	259	202
Nombre d'élèves apprenant l'horticulture ou l'agriculture,.....	0	36	36
Nombre d'élèves apprenant les mathématiques,.....	0	12	12
Nombre d'élèves apprenant le mesurage,.....	15	71	56
Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire,.....	2	110	108
Nombre d'élèves apprenant la musique vocale,.....	36	78	42
Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale,.....	28	180	152

La paroisse de St. Coloman est sans école, comme vous le voyez par ce tableau. Il est vrai que cette municipalité est pauvre, mais il y règne de la mauvaise volonté. La paroisse de St. Sauveur n'est pas encore organisée comme municipalité, quoiqu'il y existe une école. Je l'ai mise au nombre des écoles indépendantes dans mes statistiques; j'aurai occasion plus tard de demander l'érection de cette paroisse en municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

(Signé,)

CESAIRE GERMAIN,

Insp. des Ecoles.

*Rapport de M. Hubert, inspecteur des municipalités scolaires de la ville des Trois-Rivières et des comtés de St. Maurice et de Champlain dans le Bas-Canada, pour le premier semestre de l'année 1855.*

YAMACHICHE, 7 Juillet 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec le présent rapport, les statistiques d'inspection d'écoles pour le premier semestre de la présente année 1855.

L'espoir que les amis de l'instruction publique s'étaient fait de voir se réaliser le désir général d'une réforme dans le système administratif des écoles ayant été déçu pour le présent, sans doute pour de graves considérations d'expédience, cependant je ne puis taire que l'état des écoles et l'intérêt public réclament une fusion des lois actuelles en un code plus adapté aux besoins et aux circonstances présentes.

Ce qui semble être le vice le plus saillant de notre système d'instruction publique, ce qui est la cause immédiate de la lenteur évidente du progrès, c'est l'ordre renversé des pouvoirs administratifs dans le département: trop d'autorité discrétionnaire chez les commissaires d'école qui s'en trouvent, pour ainsi dire, engorgés et paralysés, et pas assez de pouvoir de contrôle sur eux de la part du chef du département et de ses députés les inspecteurs d'école.

Les nombreux renseignements que la législature a puisés à diverses sources nous sont un garant de sa sollicitude pour un objet bien difficile à atteindre, et mieux vaut, après tout, faire attendre une année encore, plutôt que de précipiter une solution incomplète. Nous tâcherons donc de tirer le meilleur parti possible de ce que nous avons en mains.

L'énoncé des tableaux statistiques me dispense de répéter bien des détails qui seraient par cette raison oiseux ici; je me bornerai à des observations générales et d'une nature supplémentaire, devant servir de conclusion à ces trois années d'inspection.

Dans le mois de Janvier dernier, j'ai visité les municipalités scolaires de Dumontier, (St. Léon) de Maskinongé, de la Rivière du Loup, de St. Didace, de St. Paulin et de Ste. Ursule; dans le mois de mars, j'ai vu celles de la Banlieue des Trois-Rivières, du fief St. Maurice, de Gatineau, (St. Barnabé,) de la Pointe du Lac, de St. Sévère, de la ville des Trois-Rivières et d'Yamachiche, dans le comté de St. Maurice, et dans le mois de mai, j'ai parcouru celles de la Visitation de Champlain, de Ste Anne de Lapérade, de St. François Xavier de Batiscan, de Ste. Geneviève de Batiscan, de Ste Marie du Cap de la Madeleine, de St. Maurice, de St. Prosper et de St. Stanislas de la Rivière des Envies, dans le comté de Champlain.

Mon tems, ainsi partagé, me permet de faire les choses avec application sans trop nuire à ma santé, et de manière à fournir utilement la carrière de chaque semestre.

A St. Léon, je n'ai trouvé qu'une seule bonne école, celle du village, tenue par M. Harman, habile instituteur muni de diplôme, âgé de 52 ans, qui mériterait un plus fort salaire, n'ayant que £45 et étant à la tête de soixante et quatre enfans. Les autres écoles étaient à peine satisfaisantes; une d'elles était tenue par M. Paquin, instituteur muni d'un diplôme; et des sept institutrices qui restent, une seule, Dlle. Dupaul, a les qualités requises, les autres, quoique d'âge légal, ne possédaient pas une *qualification* littéraire complète. Dans cette municipalité, les commissaires montrent un peu d'égoïsme et d'arbitraire. Les comptes sont bien tenus par M. George Caron, secrétaire-trésorier.

A Maskinongé, sur huit écoles, six étaient assez satisfaisantes, surtout celle de M. Henry, instituteur muni de diplôme, possédant le talent et l'énergie convenables à son état; celles de M. Houde, instituteur muni de diplôme, et de Dlle. Lavergne, institutrice aussi munie de diplôme, n'offrent pas de résultats satisfaisans. Ici, les commissaires en contravention ouverte à la loi ont résolu de laisser à chaque arrondissement la jouissance de sa propre cotisation, sans égard au nombre d'enfans de 7 à 14 ans y résidant, et de se départir de l'usage de la rétribution mensuelle; pourtant, les maisons d'école auraient besoin d'agrandissement et de réparations, les salaires d'augmentation, et les commissaires prennent la voie qui ne leur donnera pas les moyens d'y pourvoir. Des observations leur ont été faites pour les mettre sur leurs gardes. Les comptes sont assez habilement tenus par M. Lajoie, secrétaire-trésorier.

A la Rivière du Loup, les écoles des MM. Tétrault et Ringuette, instituteurs, munis de diplômes et bien capables, et celles des Dllles Berthe et Allarie, institutrices aussi munies de diplômes, m'ont satisfait; ce sont de bonnes écoles, mais celles des Dllles Coulombe et Beland, institutrices peu compétentes, étaient très médiocres et peu fréquentées. Le salaire de M. Ringuette, £45, devrait être

augmenté. Au village, l'école de filles de Dlle. Bonnet, institutrice compétente, se trouvait alors fermée par congé ; cependant, elle m'était déjà connue pour une école recommandable. Cette institutrice aussi mériterait un salaire plus élevé, n'ayant que £27. Les commissaires semblent pourtant montrer de l'activité. J'ai trouvé dans les comptes du précédent secrétaire-trésorier, remplacé par M. Louis Bonnet, des erreurs notables, dont j'ai prévenu les commissaires et leur ai enjoint d'y voir avec diligence. Depuis, j'ai été informé qu'on s'en était occupé, et que les choses étaient rentrées dans l'ordre ; il y a lieu d'espérer que les livres seront mieux tenus à l'avenir.

A St. Didace, nouvelle municipalité scolaire, il y a deux écoles, l'une assez satisfaisante, l'autre bien médiocre ; les deux institutrices ne sont pas encore munies de diplôme suivant la loi. Il y a plus de bonne volonté que d'habileté dans la direction des affaires ; et, sans le zèle bienveillant de M. le commissaire Turgeon beaucoup resterait à faire.

A St. Paulin, il y a trois écoles, deux assez bonnes, à l'église et au poste de Hunterstown, tenues par les Delles Lambert et Ayotte, institutrices compétentes et recommandables ; la 3<sup>ème</sup> école tenue à Waterloo était moins que médiocre ; elle ne devait pas être continuée l'année finie. Les commissaires ne prélèvent la rétribution mensuelle que dans les arrondissemens où une école est en opération, nonobstant la remarque que je leur ai faite, qu'ils ne se conformaient pas entièrement à la loi. Les affaires du bureau sont conduites plus honnêtement qu'habituellement.

A Ste Ursule, je considère comme assez bonnes les trois écoles tenues par les MM. Lefèbre, L'Ami et Béland, instituteurs munis de diplôme et assez habiles ; j'ai dû cependant prescrire à M. Lefèbre de pratiquer l'enseignement quotidien et simultané des différentes branches d'instruction prescrites par la loi, qu'il partageait en trop d'intervalles de tems ; des parents m'ayant observé que ce mode faisait perdre le tems précieux des enfans : cela a paru peu lui convenir, mais j'ai insisté. Les deux autres écoles tenues par une institutrice assez habile mais n'ayant pas l'âge requis, et par une autre qui a l'âge, mais non l'instruction requise, ont été trouvées bien médiocres. Là aussi, les commissaires ont abandonné l'usage de la rétribution mensuelle, nonobstant la connaissance qu'ils ont de l'illégalité de ce procédé. Les livres et les comptes sont tenus avec soin et habileté par le secrétaire-trésorier M. J. P. Trudel, notaire.

A la Banlieue des Trois-Rivières, il n'y a pas de rétribution mensuelle de prélevée, et les commissaires n'ont pu encore être amenés au partage des deniers entre chaque arrondissement à proportion du nombre d'enfans de 7 à 14 ans, suivant la loi ; je les ai menacés plusieurs fois ; à part cela, ils remplissent assez bien leurs devoirs. Les trois écoles de cette municipalité, donnent assez de satisfaction, surtout celle de Dlle. Lacerte, institutrice compétente et recommandable. Les deux autres institutrices sont assez compétentes sous tous les rapports, excepté une d'elles qui n'a que dix-sept ans. Les affaires du bureau sont passablement tenues par M. Aubry, secrétaire-trésorier.

Au fief St. Maurice, une école sous contrôle est tenue au poste des Forges par Dlle. Buisson, institutrice compétente ; c'est une des bonnes écoles de mon circuit, et les parents montrent qu'ils savent l'apprécier par leur zèle à contribuer volontairement au delà de leur part d'octroi. Cette municipalité est nouvelle, peu de personnes instruites y sont résidentes, et les affaires scolaires y sont conduites peu habilement, mais avec bonne volonté et probité. A part cela, il y a, à l'endroit nommé le poste des Grès, deux écoles volontaires et indépendantes tenues, l'une par M. Geoffroy, protestant et natif d'Europe, l'autre, par une jeune institutrice canadienne catholique.



A St. Barnabé, les quatre écoles en opération étaient d'une médiocre importance; M. Bellerive est le seul instituteur muni de diplôme, et assez capable, mais il paraît avoir peu d'énergie; les trois institutrices n'étaient pas compétentes suivant la loi; l'une d'elles n'était âgé que de 13 ans; c'est un abus. Les commissaires ont été prévenus des conséquences auxquelles ils s'exposent en se jouant à ce point de la loi. Le secrétaire-trésorier, M. le notaire Boucher, tient bien ses livres et ses comptes.

A la Pointe-du-Lac, la corporation s'obstine toujours à ne pas se départir de son ancienne routine, à diviser également les deniers des écoles entre chaque arrondissement, quelque soit le nombre des enfans, bien que je leur aie plusieurs fois fait observer l'évidence de l'injustice et de la spoliation qui en résultaient pour les arrondissemens les plus populeux, lesquels en souffraient réellement. J'ai trouvé les cinq écoles passablement bien tenues, surtout celle de Dlle. Eléonore Décôteau, qui se donne beaucoup de peine, et qui mériterait un salaire plus élevé, n'ayant que £20, et étant à la tête de quatre-vingts élèves; cette institutrice et deux autres sont compétentes; celles qui viennent après sont peu instruites et n'ont pas l'âge requis.

A St. Sévère, quatre écoles sont en opération; celle tenue par Delle Josephthe Gélinas, institutrice compétente, est assez bien fréquentée et satisfaisante; les trois autres sont médiocres; une de leurs institutrices est assez capable, les deux autres peu instruites. La besogne du bureau est conduite tant bien que mal, c'est une nouvelle municipalité et l'instruction y est rare.

A la ville des Trois-Rivières, la corporation est composée d'hommes instruits; ils ont un habile secrétaire-trésorier, M. Abraham Désaulnier, avocat, qui s'acquie de son devoir avec activité. Les écoles sous contrôle et les écoles indépendantes sont bien conduites et très populaires. Le couvent des sœurs Ursulines, école indépendante, enseigne le cours élémentaire et donne l'instruction supérieure de manière à ne laisser rien à désirer; le résultat des examens en fait la preuve.

L'académie indépendante de garçons tenue par M. Lawlor, successeur de M. Lanegan, fréquentée par une cinquantaine de jeunes élèves, qui font honneur au talent et au zèle de leur instituteur, est une école dont la ville des Trois-Rivières a droit de s'enorgueillir; elle reçoit annuellement de la législature, une allocation de £100 courant.

Dans l'école des Frères divisée en quatre classes, on enseigne le français et l'anglais, les notions élémentaires des sciences, la musique, le chant, et surtout les principes d'une bonne conduite religieuse, morale et civile à plus de deux cents jeunes enfans, dont le maintien réglé et exemplaire sont admirés de tout le monde. Une allocation annuelle de £125 courant obtenue de la législature par la société d'éducation de la ville leur est donnée en aide, à part l'octroi aux commissaires d'école.

L'école mixte élémentaire anglaise et française de M. Feannell, ancien instituteur muni de diplôme, d'un mérite solide, et qui compte bon nombre de citoyens marquants ayant reçu chez lui leur éducation et leur instruction, continue à être bien fréquentée; c'est une école utile et digne d'encouragement. Le salaire de l'instituteur, £36, est bien minime.

L'école élémentaire de filles, tenue par Delle Dupont, mérite aussi une mention honorable; pas moins de soixante et neuf petites filles, à l'entrée de la ville, et éloignées des autres institutions, y trouvent la facilité de s'instruire, à la satisfaction des parens.

Ces trois dernières écoles sont les seules sous le contrôle du département. Il existe en outre dans cette ville deux autres écoles anglaises élémentaires et indépendantes tenues par les Dllles Macdonald et Thompson; 50 à 60 enfans, des deux sexes, y reçoivent, me dit-on, une bonne instruction.

A Yamachiche, il y a bien trop d'écoles pour ce qu'elles sont bonnes. Les affaires du bureau sont bien tenues par leur habile et énergique secrétaire-trésorier, le Dr. Désauniers, mais il n'est pas secondé par les commissaires. Il m'en coûte de parler ainsi de ma propre localité, mais je vous dois la vérité toute entière. Il y a dix écoles sous contrôle, dont huit très médiocres; les deux autres sont l'école élémentaire tenue par Dame Dufresne, à la Rivière-aux-Glaives, qui, tout considéré, donne assez de satisfaction; et la belle école-modèle française et anglaise du village, tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Cinq instituteurs s'y dévouent à instruire près de deux cents enfans, depuis le cours élémentaire jusqu'au delà des limites de l'enseignement prescrit pour les écoles-modèle; éducation religieuse, maintien civil, instruction sacrée et profane, musique vocale et instrumentale; tout cela est enseigné sous la direction habile du jeune Directeur de la maison, le Frère Leo, un des élèves brillants du regretté feu le Frère Gélisaire, premier directeur de l'établissement aux Trois-Rivières. Une allocation annuelle de £50 courant de la part de la législature, jointe à l'octroi des commissaires d'école et à quelques autres revenus, sert au soutien de cette maison; mais un besoin pressant d'aide pour compléter l'édifice qu'il a fallu agrandir considérablement pour suffire au logement des nombreux élèves, se fait sentir, et il est à espérer qu'on réussira à obtenir cette aide du gouvernement ou du département de l'instruction publique. Cette école est sur le point d'être érigée en académie.

Nous avons aussi l'école supérieure et indépendante de filles, dans le même village, tenue par les sœurs religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, qui rivalise de zèle et, à quelque chose près, de succès avec notre école des Frères. Elle n'est pas tout-à-fait aussi fréquentée que celle-ci, l'éducation y étant un peu plus dispendieuse. Une centaine de jeunes filles y sont l'objet des soins assidus et du zèle infatigable de trois bonnes sœurs. La législature leur vient en aide par un vote annuel de £50, et ce n'est pas trop.

Quand feu M. Dumoulin, après avoir, comme pasteur et comme curé, desservi la paroisse depuis 29 ans, nous disait, quelques années avant son décès, qu'avant de se séparer de nous, il voulait nous laisser un monument qui perpétuerait son souvenir; ce monument digne des hautes vues de son génie et de son cœur, c'était la fondation de ces deux précieuses maisons d'éducation dont, par son courage, son énergie et ses sacrifices, il a doté sa chère paroisse. D'année en année, sa mémoire vénérée se reflétera avec notre gratitude dans ces deux belles institutions.

Les édifices qu'elles occupent sont en brique, de 80 pieds, à deux étages, et font l'ornement du village d'Yamachiche.

Je passe à présent au comté de Champlain.

A la Visitation de Champlain, de quatre écoles qu'il y avait, trois étaient peu satisfaisantes, et la quatrième bien médiocre. La loi y est assez bien observée, et les affaires du bureau sont bien tenues par M. Lamotte, secrétaire-trésorier; mais les commissaires, comme en bien d'autres endroits, paraissent apathiques.

L'instituteur de l'école principale est muni d'un diplôme, mais peu habile en apparence; deux institutrices sont compétentes, et l'autre l'est bien peu. Le salaire de l'instituteur, £36 n'est pas suffisant. Je suis persuadé qu'avec de meilleurs commissaires, la paroisse de Champlain réaliserait la bonne opinion que j'ai toujours eue de ses dispositions.

A St. Anne de Lapérade, sur huit arrondissemens, je n'ai trouvé que six écoles en opération; ce nombre suffirait pour toute la paroisse, et j'ai fortement suggéré la réunion surtout de l'arrondissement du fief Ste. Marie à celui du village, ce qui formerait un arrondissement fort et digne du chef-lieu de la municipalité. Les écoles des Dames Mayrand et Maguire ont fait preuve d'assez de progrès;

les trois autres écoles dans les *concessions* sont mal tenues ; des cinq institutrices qui tiennent ces écoles, trois seulement sont compétentes, les deux autres ne le sont pas.

Mais lorsqu'on revient au beau village de Ste. Anne, l'on a hâte d'entrer dans la grande école de M. St. Cyr, jeune instituteur muni de diplôme et doué du vrai talent de son état, joignant à son éminente aptitude à l'emploi qu'il remplit une érudition consommée et une énergie infatigable ; aussi, le succès, et un succès brillant, couronne-t-il la période annuelle de son cours d'instruction. Son salaire est de £90, et, pour compléter ce montant, je dois dire à la louange des citoyens de ce village, qu'ils savent assez bien apprécier le mérite de leur instituteur pour s'empresser, chaque année, de souscrire £24 à £25 en sus des cotisations et de la rétribution mensuelle qui forment déjà une forte contribution ; M. St. Cyr est ordinairement à la tête d'une centaine d'élèves des deux sexes, auxquels il enseigne avec avantage les langues française et anglaise par principe et par pratique, les branches d'instruction élémentaire et au-delà de celles prescrites pour les écoles-modèles.

Les sœurs de la Congrégation si avantageusement connues dans le pays, ont tout dernièrement pris possession du bel édifice en pierre à deux étages construit dans le village de Ste. Anne en grande partie par le zèle et les sacrifices de feu M. le curé Brien. Les commissaires d'école, de leur côté, ont pris des mesures pour faire suivre le cours prescrit pour les *académies* dans l'école de M. St. Cyr ; et il résultera de cette louable rivalité un grand bien, non-seulement pour la paroisse de Ste. Anne, mais encore pour les paroisses voisines.

Les livres et les comptes du bureau sont très bien tenus par M. David Lafleche, secrétaire-trésorier, très compétent pour cet emploi. Les commissaires semblent assez portés à respecter la loi ; mais, là comme ailleurs, ils hésitent quant à l'exécution de quelques-unes de ses dispositions.

A St. François Xavier de Batiscan, deux écoles seulement étaient en opération, tenues par deux institutrices assez capables ; deux autres écoles étaient sur le point de s'ouvrir. M. Laurent Moreau, secrétaire-trésorier, tient assez bien les affaires du Bureau. Les commissaires ne prélèvent la rétribution mensuelle que dans les arrondissemens où il y a une école en opération ; c'est autant de gagné : car les années précédentes, ils ne voulaient point la prélever du tout.

A Ste Geneviève de Batiscan, l'école mixte de M. Robertson, instituteur muni de diplôme et d'un mérite réel, fait l'ornement principal du village ; M. Robertson n'a que £50 de salaire, pour répondre à cent élèves au moins ; il mériterait d'avantage.

Il y a dans les *concessions* de cette paroisse deux autres instituteurs, M. Rosier et M. O'Donnell, munis de diplôme, instruits tous deux, mais d'une capacité bien différente ; le premier réussit bien, le second n'a que peu de succès : leurs salaires sont minimes. En outre, de cela une quatrième et une cinquième école sont tenues par deux jeunes filles de 16 ans et de 17 ans, peu capables.

Les commissaires refusent toujours d'exiger la rétribution mensuelle, nonobstant l'urgence ; ils ne se montrent pas à la hauteur de leurs devoirs. M. le notaire Robert Trudel, secrétaire-trésorier, remplit très bien cet emploi, et ses avis seraient d'un grand secours aux Commissaires, s'ils étaient disposés à les suivre.

A Ste Marie du Cap de la Madeleine, deux écoles seulement étaient tenues par des institutrices compétentes ; ces deux écoles sont néanmoins médiocres. Là, la rétribution mensuelle n'est pas en usage, les commissaires sont peu entendus et peu actifs, et les affaires du bureau tenues plus honnêtement qu'habituellement.

A St. Maurice, la loi opère assez bien à présent ; il y avait, lors de ma visite, cinq écoles qui faisaient preuve de progrès ; un instituteur muni de diplôme,

une institutrice capable et trois autres peu habiles. Les salaires sont minces, mais les moyens de la paroisse le sont aussi ; c'est un nouvel établissement. Les affaires du bureau sont conduites d'une manière honnête, mais pas bien habilement.

*St. Prosper.* Trois écoles médiocres sont ouvertes dans cette nouvelle paroisse ; elles étaient tenues par trois institutrices, dont une seulement est capable. La rétribution mensuelle n'y était qu'en partie prélevée, mais j'ai été informé que les commissaires s'étaient décidés à se soumettre à la loi. Les affaires du bureau sont tenues peu habilement, bien qu'honnêtement.

A *St. Stanislas de la Rivière des Envies*, j'ai trouvé cinq écoles sur un meilleur pied qu'à l'ordinaire et leurs institutrices compétentes. Une d'elles, *Delle Blais*, est munie de diplôme et supérieure aux autres ; les deux autres écoles sont bien médiocres, et leurs institutrices n'ont ni les connaissances ni l'âge requis : l'une a 17 ans, l'autre, 15 ans. Il y avait encore beaucoup d'arrérages de cotisation de dûs ; les commissaires sont peu actifs et les affaires du bureau s'en sentent ; mais il paraît difficile de se pourvoir mieux pour le présent.

Vous voyez, M. le surintendant, qu'il y a encore beaucoup à faire partout pour amener le peuple à ce degré d'instruction que tous les amis de l'éducation ont en vue et désirent ardemment. Tout va lentement, comme je l'observe en tête de ce compte-rendu, et, malgré que de grands obstacles aient été surmontés et de grandes difficultés vaincues, nos moyens d'opération manquent encore de l'efficacité nécessaire pour qu'on en obtienne le résultat désiré.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé)

PETRUS HUBERT,

Insp. d'Ecoles.

*Rapport de M. Hume, inspecteur du comté de Mégantic, etc.*

[Traduction.]

LEEDS, 24 Octobre, 1855.

*MONSIEUR*,—J'ai l'honneur de vous apprendre que, depuis la transmission de mon rapport en février dernier, j'ai fait deux visites générales d'inspection dans mon district, l'une, dans les mois de mars et d'avril, et l'autre, dans les mois de juillet, août, et septembre. Quant à la première de ces visites, j'ai si peu de chose à en dire que je n'en ai pas fait de rapport spécial.

Je commencerai aujourd'hui par quelques observations sur l'état de l'éducation dans chaque municipalité de mon district.

*Tring.*—Il y a trois écoles en opération dans ce township. Dans l'une d'elles en particulier les enfans ont fait des progrès considérables. L'institutrice, quoique jeune, est très compétente, et fait preuve de beaucoup d'habileté et de dévouement dans l'accomplissement de ses devoirs. Dans les deux autres écoles le progrès des élèves, quoique moins remarquable, est satisfaisant. Les commissaires d'école de chaque municipalité s'acquittent ponctuellement de leurs devoirs, et leurs affaires sont en bon ordre. Il faudrait cependant deux écoles de plus dans ce township ; les commissaires promettent de les établir aussitôt qu'on aura bâti des maisons d'école dans les localités qui en ont besoin.

*Forsyth.*—Dans ce township, il n'y a eu qu'une école durant l'année dernière, et, comme il n'y en avait pas eu du tout pendant quelque tems auparavant, les enfans n'ont fait que peu de progrès. Il faut dire aussi qu'un grand nombre des habitans sont pauvres, et ne sont guère en état de prélever une somme suffisante

pour se procurer les services de bons instituteurs. Deux bonnes écoles suffiraient pour le présent pour toute l'étendue de ce township.

*Lambton.*—Les deux écoles de ce township sont dans un état très satisfaisant, et les élèves ont fait assez de progrès. Les enfans assistent régulièrement à l'école et les commissaires et le secrétaire-trésorier s'acquittent avec soin de leurs devoirs respectifs.

*Aylmer.*—Il n'y a encore qu'une seule école d'établie dans ce township, et il en faudrait au moins deux. Mais, comme les habitans sont peu nombreux, qu'ils sont dispersés, que le township n'est établi que depuis peu, et que plusieurs des colons sont pauvres, il ne leur est pas possible de prélever une somme suffisante pour se procurer les services du nombre nécessaire d'instituteurs.

*Broughton.*—Dans ce township les habitans sont très-dispersés, et une seule école dans la partie la plus peuplée du township a été en opération pendant l'année dernière.

*Leeds.*—Cinq écoles ont été en opération dans ce township durant l'année dernière, mais deux ne l'ont été que durant les mois d'hiver. Les instituteurs sont presque tous très-compétens, et les écoliers ont fait des progrès.

*Nelson.*—Deux écoles ont été tenues dans ce township. Elles n'ont pas été cependant fréquentées régulièrement, ni par un grand nombre d'enfans; ainsi le progrès a été bien médiocre. Les habitans de ce township sont aussi très-dispersés et plusieurs d'entr'eux sont pauvres.

*Inverness.*—On a fait beaucoup de progrès dans ce township durant l'année dernière. Sept écoles ont été en opération, la plupart ayant de bons instituteurs et les élèves en général ont fait des progrès très-satisfaisans.

*St. Calixte de Somerset.*—Dans cette municipalité on a fait aussi des progrès satisfaisans. Il y a trois écoles en opération, dont deux sont pourvues d'excellents instituteurs. L'école du village est généralement fréquentée par plus de cent élèves et possède deux excellents instituteurs.

*Ste. Julie de Somerset.*—Il n'y a encore qu'une seule école bien fréquentée dans cette municipalité. L'instituteur est tout à fait compétent, et les élèves font de bons progrès. Il faudrait, au moins, deux écoles de plus dans cette municipalité.

*Halifax.*—Il a été fait bien peu de chose dans les municipalités scolaires de ce township. J'ai lieu d'espérer cependant qu'un nombre suffisant d'écolés sera établi sous peu, au moins dans St. Ferdinand.

*Ireland.*—Dans ce township aussi le progrès a été bien faible; deux écoles y ont été en opération durant une partie de l'année, mais il n'y en a aucune maintenant.

*Frampton, (Comté de Dorchester.)*—Dans ce township le progrès de l'éducation n'est pas très-satisfaisant. Une seule école a un bon instituteur et est bien fréquentée; mais les autres ne le sont pas beaucoup, et les instituteurs ne possèdent pas non plus les qualités requises. Je me flatte qu'il sera efféctué bientôt quelque amélioration, parceque les commissaires sont fort désireux d'établir un nombre suffisant de bonnes écoles.

*Standon, (Comté de Bellechasse.)*—Quoique les habitans de ce township soient en petit nombre, ils ont eu entr'eux des différends par rapport à l'emplacement de la maison d'école. Je suis heureux néanmoins de pouvoir dire que cette difficulté est presque disparue. L'école a été placée dans un endroit plus central, et il règne aujourd'hui plus d'unanimité parmi les habitans.

Après avoir parlé de chaque municipalité scolaire séparément, je ferai maintenant quelques observations générales sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection. Quoique je ne puisse affirmer qu'il ait été fait beaucoup de progrès depuis mon dernier rapport, je puis dire cependant qu'en général on

s'est avancé quelque peu dans une bonne direction. La majorité des écoles a eu durant l'année d'excellens instituteurs, et plusieurs des élèves se sont distingués. On verra aussi par les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, que le nombre des enfans qui ont assisté à l'école l'année dernière est plus grand qu'il n'avait été l'année précédente.

Malgré cela, les écoles laissent encore à désirer de nouveaux perfectionnemens. On aurait besoin d'un plus grand nombre d'écoles, et dans quelques cas, d'instituteurs plus compétens.

J'ai déjà, dans quelques-uns de mes précédens rapports, mentionné quelques unes des causes qui, à mon avis, retardent les progrès de l'éducation dans cette localité. L'état épars de la population de plusieurs des townships (si différens en cela des anciennes paroisses) est la cause qu'un grand nombre d'enfans ne reçoivent aucune éducation, parceque dans plusieurs endroits il n'y a pas assez d'enfans dans l'étendue d'un arrondissement ordinaire pour former une école.

On doit aussi reconnaître que bon nombre de parens ne prennent pas, refusent de prendre, un intérêt suffisant à l'éducation de leurs enfans ; plusieurs des colons n'ont eux-mêmes reçu que peu d'éducation, et ne considèrent pas nécessaire que leurs enfans leur soient supérieurs sous ce rapport. Il n'est que juste de dire cependant que cette indifférence pour l'éducation n'existe pas uniformément chez la classe non instruite : il y a plusieurs honorables exceptions à cette règle.

Je suis d'opinion qu'en général l'éducation ne pourra faire de grands progrès dans plusieurs parties du Bas-Canada, tant qu'un bon système municipal ne sera pas en opération, et que tout le montant requis pour les écoles ne sera pas prélevé comme partie d'une taxe générale.

Dans un de mes précédens rapports, je disais que je croyais que l'opposition à la taxe pour des fins locales, me paraissait être à son déclin, et il me semblait en être ainsi, à l'époque où j'écrivais. Je suis bien fâché d'avoir à dire aujourd'hui que depuis la passation de l'acte municipal et des chemins du Bas-Canada, cette opposition a repris vigueur et se fait sentir actuellement avec beaucoup plus de force que jamais ; et elle ne se borne pas à une seule nationalité ; une partie considérable de la population d'origine britannique montre peut être plus de véhémence à ce sujet que la population canadienne-française ; ce sentiment est si fort, que je crains bien qu'il n'entrave, dans plusieurs endroits, l'opération bienfaisante de cette loi.

Les personnes les plus intelligentes, parmi les différentes classes de la société, désirent faire exécuter la loi, mais comme la majorité y est généralement opposée, je crains bien qu'un tems considérable ne s'écoule, avant qu'elle ne soit suivie d'une manière générale et efficace, par tout le pays.

J'ai toujours été d'avis que le système scolaire opérerait plus efficacement et produirait de meilleurs résultats, si toute la somme requise pour les écoles était prélevée par cotisation, au lieu de l'être par contributions volontaires. Mais je prévois qu'en allant jusque-là, on ferait fermer un grand nombre d'écoles. Je crois donc plus prudent de laisser substituer quelque tems encore la contribution volontaire à la taxe, jusqu'à ce que les habitans du pays deviennent mieux disposés en faveur de l'opération des institutions municipales.

La difficulté d'obtenir de bons instituteurs a aussi été cause que plusieurs écoles ont été fermées, qui sans cela auraient été beaucoup fréquentées, la rémunération accordée aux instituteurs n'étant généralement pas suffisante pour engager des personnes compétentes à accepter des situations de ce genre, lorsque presque tous les autres emplois sont plus lucratifs.

Dans les municipalités habitées par des Canadiens-français, le manque d'instituteurs est peut-être moins senti que dans celles qui sont peuplées par une

population parlant la langue anglaise, parceque dans les premières on emploie généralement des institutrices auxquelles on donne un salaire que ne voudrait pas accepter un instituteur compétent.

Je suis heureux de pouvoir dire que le plus grand nombre de ces institutrices se consacrent entièrement à leurs devoirs, et plusieurs d'entr'elles sont très compétentes, excepté peut-être qu'elles n'ont pas une connaissance suffisante de l'arithmétique. Dans cette branche les élèves des écoles françaises sont généralement moins avancés que ceux des écoles anglaises. Dans les autres branches, cependant, les élèves des écoles françaises paraissent faire autant de progrès sous des institutrices qu'en font ceux des écoles anglaises sous des instituteurs compétents. Il n'y a pas d'instituteurs munis de diplôme dans mon district. La perte de tems et les frais d'aller à Québec pour y subir un examen, en ont empêché beaucoup de chercher à en obtenir. Je n'hésite pas cependant à dire que la majorité des instituteurs de mon district est en état de subir avec honneur l'examen voulu.

Durant l'année dernière, plusieurs des habitans de cette localité ont été soumis à de grandes épreuves; la récolte a manqué en partie, et il s'est trouvé bien peu de cultivateurs qui n'aient pas eu à acheter plus ou moins de provisions pour leurs familles. Les prix élevés qu'ils ont eu à payer pour ces provisions ont épuisé leurs ressources; et, en conséquence, plusieurs n'ont pu payer à tems leurs contributions scolaires, ce qui a eu l'effet d'empêcher plusieurs bureaux de commissaires de transmettre leurs rapports dans le tems voulu; et, dans un petit nombre de cas, de prélever une somme suffisante pour égaliser l'octroi du gouvernement. Je me flatte que ces difficultés ne seront pas senties au même point durant l'année courante.

En terminant mon rapport, j'ai beaucoup de plaisir à dire que les commissaires d'école de chacune des municipalités de mon district d'inspection se sont, dans toutes les occasions, montrés désireux de m'offrir leur co-opération pour répandre l'éducation, et prêts à suivre toutes les suggestions que je croyais de mon devoir de leur faire.

Je dois aussi beaucoup à plusieurs membres du clergé pour la bienveillance qu'ils m'ont témoignée et l'aide que j'en ai reçue dans l'accomplissement de mes devoirs.

Je transmets avec le présent rapport les tableaux statistiques que j'ai dressés avec tout le soin et l'attention possibles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

JOHN HUME,

Insp. des Ecoles.

*Rapport de M. Lanctot Inspecteur des comtés de Laprairie, Napierville, Beauharnois, etc.*

MONSIEUR,—Ceux qui ont vivement à cœur les progrès de l'éducation chez le peuple, surtout, s'ils sont appelés à y travailler, éprouvent une forte tentation quand ils ont à constater le véritable état des choses. Il leur est difficile de ne pas prendre plus ou moins leurs désirs pour la réalité, et un louable sentiment les porte souvent à revêtir le tableau de couleurs trop brillantes.

Pour nous, chez qui l'éducation populaire est encore au berceau, qui en sommes encore, dans cette vaste entreprise, à la période des expériences et des

désappointemens, il nous importe particulièrement de connaître la vérité. C'est le principe qui m'a guidé dans mes précédents rapports et qui me guidera encore dans celui-ci.

Il ne faudrait pourtant pas inférer de ces observations que je partage l'opinion de ces esprits turbulents qui envisagent tout à travers le prisme de leurs idées, et que la perfection même ne saurait satisfaire, s'ils ne pouvaient s'en attribuer le mérite. Notre système d'écoles communes a, sans doute, produit de grands avantages. Sous ses auspices, un nombre considérable de bonnes maisons d'éducation se sont élevées, et des milliers d'enfans ont appris et apprennent, au moins, trois choses dont la connaissance doit venir dans notre siècle, après celle de Dieu et de la religion, je veux dire la lecture, l'écriture et les élémens du calcul. De plus, il a démontré au peuple que, par une loi sage et bien mûrie, il pouvait procurer l'instruction à ses enfans sans dépenses considérables. Il a amélioré un ordre de choses, inauguré si difficilement et qui a pour lui, aujourd'hui, l'appui des hommes éclairés. Enfin, il a confirmé ces paroles du vieil auteur classique ; *Dimidium facti habet qui incipit.*

Mais, s'il n'est que juste de tenir compte à notre système scolaire de bienfaits considérables, n'est-il pas également juste de lui refuser le degré d'efficacité qu'on est en droit d'en attendre ? Il n'y a plus aujourd'hui, je pense, qu'une seule opinion sur ce sujet parmi les personnes qui s'en sont occupées spécialement et, ce qui est encore plus avantageux, c'est que le remède est aussi bien connu que le mal.

Vous le connaissez mieux que tout autre ce remède : car l'on sait, monsieur, que l'éducation populaire a été l'une de vos principales préoccupations, même longtemps avant de remplir la haute position à laquelle le pays entier s'est empressé de reconnaître vos titres. Si, néanmoins, vous désiriez savoir ma pensée sur ce point, je vous dirais, ou plutôt, je répèterais ce qui a souvent été suggéré déjà et ce dont une expérience de quelques années me démontre évidemment la nécessité.

1<sup>o</sup> Il nous faut des instituteurs bien plus compétens que la plupart de ceux d'aujourd'hui, et, pour cela, deux écoles normales, l'une à Montréal, l'autre à Québec.

2<sup>o</sup> Il nous faut une école secondaire ou académique, au moins dans chaque comté, et une école modèle dans chaque paroisse. Ces écoles ne pourraient, bien entendu, se maintenir que par une allocation spéciale de deniers. A part le principal avantage de ces écoles supérieures, celui de donner une éducation plus élevée que nos écoles élémentaires, une éducation pratique qui ne le céderait qu'à celle reçue dans les maisons de haute éducation, serait celui de former des instituteurs capables, et cet avantage suppléerait à la nécessité d'avoir plus de deux écoles normales.

3<sup>o</sup> Il nous faut des livres classiques différents de ceux qui sont généralement en usage aujourd'hui dans nos écoles, savoir : des livres du genre des "*National School Books*," ou ces livres mêmes traduits. Ceux d'aujourd'hui ne devraient servir qu'à l'éducation purement religieuse.

4<sup>o</sup> Une augmentation, au moins du double, dans l'octroi législatif.

5<sup>o</sup> Un conseil d'éducation composé du surintendant et d'au moins quelques-uns des inspecteurs d'école, avec le droit de passer des réglemens pour la régie des écoles, le choix des livres en usage et que l'on donne pour récompenses aux élèves lors des examens publics ; pour la bonne tenue des comptes des municipalités, etc., et avec le pouvoir nécessaire pour faire exécuter ces réglemens.

6<sup>o</sup> Une surveillance plus efficace sur les écoles, 1<sup>o</sup> au moyen de commissaires d'école doués de quelq' instruction, 2<sup>o</sup> au moyen surtout d'inspecteurs d'école suffisamment rémunérés pour leur permettre de se dévouer exclusivement à cette rude tâche.



7° Plusieurs changemens dans les détails de la loi, savoir: un mode prompt, facile, et peu dispendieux de procédures judiciaires pour la perception des contributions et pour l'expulsion des instituteurs destitués, des maisons appartenant à la corporation des commissaires. Depuis quelques mois, il s'est présenté deux exemples d'instituteurs régulièrement destitués s'obstinant, malgré les commissaires, à occuper la maison d'école et causant ainsi un grand dérangement dans la localité.

Je m'arrête à ces réformes, monsieur le surintendant, parce que ce sont les principales.

Je vous dirai maintenant quelques mots sur la manière dont la loi est exécutée dans mon district d'inspection en particulier.

Dans l'ensemble des écoles dont la surveillance m'est confiée, je ne puis constater que de faibles progrès depuis un an. Bien plus, je ne pense pas qu'il soit permis d'en espérer d'avantage, quelque soit d'ailleurs le zèle et les efforts des autres officiers de la loi, si l'on ne commence par avoir de meilleurs instituteurs. La diminution progressive dans la part de l'octroi afférente aux anciennes paroisses, la difficulté de collecter les contributions avec une loi qui impose à un pauvre contribuable dix chelins de frais pour en retirer cinq ou même encore moins, ne permettent pas aux commissaires de donner un salaire suffisant aux instituteurs; et beaucoup d'entr'eux ont déjà renoncé à l'enseignement pour cette raison et ont été remplacés par de jeunes filles. Les instituteurs des deux sexes sont ainsi généralement peu compétens. Les parents n'ont aucune confiance en leur capacité et se montrent peu soucieux d'envoyer leurs enfans à l'école. L'inspecteur, du reste, s'épuise en vain à leur prescrire quelque méthode améliorée pour diriger leur école. L'on ne tient généralement aucun compte de ses suggestions et de ses avis. L'enseignement reste beaucoup trop *routinier*. La raison n'y a pas assez de part. L'on ne fait pas assez comprendre à l'élève ce qu'on lui enseigne, et on ne lui en montre pas l'usage par des questions tirées de la vie ordinaire. Les jeunes élèves sont négligés, étant seulement appelés à lire pendant quatre à cinq minutes l'avant et l'après-midi, et n'apprenant nullement à écrire, à compter, ni aucune des autres choses qu'ils pourraient apprendre à leur âge. Enfin, on néglige encore trop les moyens que le bon sens seul indique pour exciter l'émulation des élèves et leur inspirer l'amour de l'école et de l'étude.

Pourtant, je me suis particulièrement appliqué à ne faire employer que les instituteurs ou les institutrices les moins incapables. Tous ont subi un examen, soit devant le bureau des examinateurs, soit devant moi. Tous possèdent un certain degré d'instruction. Mais c'est l'expérience, ou le goût, ou l'aptitude pour l'enseignement, qui leur manque généralement.

Les écoles sont assez bien munies aujourd'hui de cartes géographiques; mais l'ameublement en est encore bien défectueux, et les enfans manquent beaucoup trop de livres, de papier et des autres objets nécessaires à leur éducation. Je me suis partout efforcé de décider les commissaires à acheter ces choses aux dépens de la municipalité. Les maisons d'école sont généralement dans un bien mauvais état, par suite des défauts qui règnent dans leur construction.

Il serait bien à désirer que les secrétaires-trésoriers adoptassent une méthode uniforme pour tenir leurs livres de compte, et que cette méthode fût très simple et très claire. Il est difficile de comprendre les comptes de plusieurs d'entr'eux, et cette obscurité crée des murmures et de la défiance. J'ai fait adopter dans quelques paroisses une méthode qui me paraît être de nature à satisfaire tout le monde. Mais aucune méthode, même la meilleure possible, ne sera universellement adoptée que lorsqu'elle viendra d'une autorité supérieure qui aura le droit de l'imposer.

Il règne une grande gêne pécuniaire partout, et pas moins de huit écoles supérieures dans mon district d'inspection en auraient probablement été les victimes, sans une aide spéciale de la législature.

Dans quelques paroisses, il s'est établi des sociétés littéraires qui promettent de bons résultats. Celle de Laprairie est régulièrement incorporée et possède déjà, grâce à la libéralité de la législature, au zèle de ses membres et à la coopération des amis de l'éducation dans cette paroisse, une Bibliothèque très instructive composée d'au moins trois cents volumes. La chambre de lecture est fournie de presque tous les journaux du pays, et elle est devenue un centre de réunion pour la jeunesse. Plusieurs lectures publiques ont déjà été faites sous les auspices de cette société et, le jour de son quatrième anniversaire surtout, elle réunissait un public nombreux pour dérouler à ses yeux par la voix de quelques uns de ses membres les avantages précieux de l'éducation.

Si la législature jugeait à propos de voter une certaine somme d'argent pour l'établissement de bibliothèques publiques, nul doute que l'on verrait un grand nombre de ces associations se former dans les campagnes.

Je ne ferai plus, Monsieur, qu'une seule observation : c'est que partout l'on soupire après quelques réformes dans notre système d'éducation. Partout, l'on veut s'instruire. Mais l'on a l'expérience du trop peu d'efficacité des moyens employés jusqu'à ce jour. L'on voit que les écoles produisent peu de résultats avantageux et l'on en demande de meilleures.

Le peuple, impatient de lumières et de réformes, compté, monsieur, avec un espoir bien fondé, sans doute, sur la haute capacité du premier officier de la loi scolaire, pour découvrir les défauts de cette loi et lui en donner une qui lui assure l'objet qu'il a tant à cœur.

Veuillez me croire,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

(Signé)

M. LANCTOT,

Insp. des Ecoles

*Extrait des Rapports de M. L'Espérance, Inspecteur d'une partie du comté de Gaspé.*

Sie Anne des Monts et Cap Chat dans le comté de Gaspé sont les deux seules municipalités de ma juridiction. Une seule école y a fonctionné en 1855. On eût pu en ouvrir d'autres, si, dès le mois de novembre 1854, la variole n'eût fait de grands ravages parmi la population enfantine de ces localités. L'extrême pauvreté des familles qui y sont établies, et leur isolement des parties populeuses du Bas-Canada, sont des causes qui feront que nos lois d'éducation seront longtemps encore avant d'y fonctionner avec avantage.

L'école en question est fréquentée par 32 enfans des deux sexes, divisés en 3 classes. La première comprend 11 élèves, dont 4 garçons et 7 filles, étudiant toutes les branches d'instruction contenues dans le *Guide de l'Instituteur*. Lecture : *Devoir du Chrétien, Manuscrit*.

La seconde classe comprend 11 écoliers, dont 7 garçons et 4 filles, qui ne lisent pas couramment et n'étudient avec l'épellation que les premiers élémens du *Guide de l'Instituteur* ; ils commencent à écrire.

La troisième classe est composée de 7 garçons et de 3 filles, tous commençans. Le syllabaire est le livre adopté pour cette classe.

*Extraits des Rapports de M. l'inspecteur Maurault.*

JUILLET, 1855.

La loi a reçu une exécution satisfaisante dans toutes les municipalités de ce district d'inspection, excepté à St. Zéphirin et à St. Michel d'Yamaska. Dans la première de ces paroisses, l'élection récente des commissaires donne à espérer que plusieurs écoles seront bientôt sur pied. Il n'y aura jamais d'école à St. Michel, tant que l'on n'aura point forcé l'ex-secrétaire-trésorier Fourquin à rendre ses comptes.

Il est bien déplorable de voir une paroisse comme St. Michel, avec une population de près de 3000 âmes, ne le cédant à aucune autre par ses revenus agricoles, son commerce et son industrie, où il y a un beau village très élégamment bâti, tous les éléments d'une société instruite et aimable, rester malgré cela la dernière sans aucune institution d'éducation, sans donner aucun signe de vie intellectuelle. Il n'en est pas de même à St. David, paroisse limitrophe, grâce aux efforts de M. le curé Boucher et de M. le notaire Commeault.

Dans tout ce district d'inspection, les commissaires s'efforcent maintenant d'obtenir des instituteurs ou des institutrices munies de diplômes. Il y a progrès de ce côté; mais il n'y en a guères dans le choix des livres d'école, qui devrait être réglé une fois pour toutes par le département.

De tous côtés, on demande des bibliothèques de paroisse, et l'on se déclare prêt à souscrire autant et plus, s'il le faut, que la somme que l'on pourra obtenir du gouvernement. Une de ces bibliothèques, établie à Gentilly, a déjà fait beaucoup de bien; et, comme il se trouve à présent dans chaque famille quelqu'un qui sait lire, il n'y a presque pas de maison où les livres ne circulent, laissant toujours une trace utile et agréable de leur passage.

\* \* \* \* \*

Décembre, 1855.

Sur votre demande, je vous transmets les noms de cinq personnes qui, selon moi, sont propres à être nommées commissaires d'école pour St. Michel d'Yamaska.

Deux nouvelles écoles viennent d'être établies à St. David; ce qui en porte le nombre à neuf, et elles sont toutes sur un excellent pied. Si quelque chose pouvait agir sur les habitans de St. Michel, ce serait l'exemple qui leur est donné par leurs voisins. On se propose, à St. David, de bâtir plusieurs maisons d'école.

A St. Thomas de Pierreville, il y a progrès chez les institutrices; mais le mobilier des écoles y est très pauvre. Point de carte de géographie, et, dans quelques unes, pas même de tables ni de bancs.

Le zèle des commissaires de la Baie du Febvre ne se ralentit pas et ils viennent de se décider, en ma présence, à acheter une spacieuse maison en brique pour y établir une école-modèle de filles.

Depuis mon dernier rapport, il ne s'est pas fondé moins de cinq écoles à St. Zéphirin; celles que j'ai pu visiter sont bien dirigées. M. Crépault, commissaire, et M. Nault, secrétaire-trésorier, méritent des louanges pour leur zèle et leur activité. On se propose de se cotiser spécialement pour la construction de maisons d'école, afin de retirer les £25 promis par le gouvernement.

Il y a plusieurs écoles sur pied à Ste. Monique; mais tout y languira tant que les commissaires s'en tiendront à la contribution volontaire.

Nicolet possède, outre son collège, une école supérieure de filles et une école modèle de garçons; mais le matériel des autres écoles laisse encore beaucoup à désirer.

Les écoles de St. Pierre les Becquets ont fait beaucoup de progrès ; mais il est surprenant que, dans une si grande paroisse, il n'y ait que trois maisons d'école. Celle du village, qui reçoit un nombre considérable d'enfans des deux sexes, est beaucoup trop petite et cadre mal avec les superbes habitations qui l'entourent.

*Rapport de M. Meagher, Inspecteur des écoles des comtés de Bonaventure et de partie du comté de Gaspé.*

CARLETON, 20 Mars, 1855.

\* \* \* \* \*

J'ai visité toutes les écoles, durant les mois de décembre, janvier, février et une partie du présent mois de mars, et je désire faire observer qu'une grande partie de mon tems a été employé à régler des difficultés entre les commissaires d'école, les instituteurs, et les secrétaires-trésoriers, ainsi qu'à appaiser des plaintes faites par les contribuables. Avant d'aller plus loin, je ferai remarquer qu'il m'a été impossible de me procurer dans quelques municipalités les informations nécessaires qui me permettent de remplir les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, d'une manière aussi exacte que je l'aurais désiré. Cela provient, dans plusieurs cas, de la manière irrégulière dont les registres et les livres de quelques secrétaires-trésoriers sont tenus, et, dans d'autres cas, de l'absence de registres d'école.

Je regrette d'avoir à dire que l'état de l'éducation est bien arriéré dans ce district, particulièrement dans le comté de Gaspé. Il y a quelques bonnes écoles en opération, et quelques bons instituteurs ; mais le nombre en est très petit, quand on le compare aux besoins du district. La cause de ce manque de progrès, c'est la grande indifférence manifestée par un grand nombre d'habitans à l'égard de la loi des écoles, et leur opposition à la cotisation. L'excuse qu'on donne dans ce district, c'est la difficulté de se procurer de bons instituteurs, la pauvreté des habitans et leur souveraine répugnance aux contributions forcées, ainsi que l'impossibilité dans beaucoup de municipalités de faire choix de commissaires désireux ou capables de mettre la loi en force ; on allègue aussi que l'octroi du gouvernement est si faible, que, lorsqu'il est partagé entre les arrondissemens scolaires, il ne revient pas plus de £5 à £10 en argent à chaque instituteur, avec la balance de salaire qu'il est obligé de prendre en produits agricoles à des prix très élevés. Les habitans du comté de Gaspé sont plus opposés à la loi des écoles que ceux du comté de Bonaventure. Les écoles en opération dans le premier de ces comtés sont soutenues par des contributions volontaires, et reçoivent leur part de l'octroi du gouvernement.

Je dois admettre que partout j'ai été accueilli avec respect et déférence, et j'ai essayé, par mes avis et mes conseils, de déterminer quelque progrès ; plusieurs des commissaires d'école, et des personnes influentes dans le district, m'ont promis de m'aider. Par ce moyen, j'espère, dans ma prochaine tournée d'inspection, trouver la loi d'école fonctionnant bien partout, même dans les endroits où l'on y était opposé.

Voici maintenant un compte rendu de mes visites dans chaque municipalité, indiquant l'état de l'éducation dans tout mon district d'inspection, à partir de l'extrémité ouest du comté de Bonaventure ;

1o *Townships unis de Matapédia et de Ristigouche.*—Cette municipalité est divisée en cinq arrondissemens scolaires ; il n'y avait que trois écoles en opération.

lors de ma visite ; elles sont conduites par des instituteurs payés au moyen de souscriptions volontaires, et de l'octroi du gouvernement, lequel est ordinairement partagé entre les écoles en opération. On n'y a tenu ni registres ni journaux d'école. Les commissaires ont promis de mettre en force les lois autorisant le prélèvement de la cotisation, sans délai, et de tenir un registre.

20 *Township de Mann.*—Cette municipalité est divisée en deux arrondissemens scolaires ; il n'y a pas d'écoles en opération. On travaille actuellement à terminer une maison d'école ; et, comme l'évaluation des propriétés a été faite, il a été donné avis de la perception des cotisations. J'ai été invité à une assemblée publique dans le mois dernier ; plusieurs personnes qui ne voulaient pas payer étaient présentes. Je lus et expliquai la loi des écoles en leur présence, et elles parurent satisfaites, et prêtes à payer leurs cotisations. J'espère qu'une école sera en opération dans le mois de mai prochain. Il y a une tribu de Micmacs dans cette municipalité ; le chef m'invita à une assemblée dans le mois de décembre dernier, et me pria d'écrire au colonel Napier, le surintendant des affaires des sauvages, pour lui demander de l'aide pour construire une maison d'école ; j'ai depuis reçu une réponse favorable à cette lettre. On a l'intention de bâtir cette maison de suite. Il est à espérer que le gouvernement aussi leur viendra en aide, en leur accordant une somme qui leur permette de payer un instituteur.

30 *Townships unis de Nouvelle et Shoolbred.*—Il y a huit arrondissemens scolaires dans cette municipalité, mais il n'y a qu'une école en opération ; elle est conduite par une femme ; cette école fut ouverte en novembre dernier. Nombre des élèves, 27, tous des commençans. Un instituteur a été engagé en décembre dernier par les commissaires ; mais les contribuables refusèrent d'envoyer leurs enfans à l'école par suite d'une difficulté qui n'est pas encore réglée. Dans cette municipalité, la plus grande partie des taxes d'école a été prélevée ; les commissaires d'école ayant poursuivi les contribuables, il s'en est suivi beaucoup de trouble entre les contribuables, les commissaires et le secrétaire-trésorier ; j'espère, néanmoins, que deux écoles seront ouvertes vers la fin de ce mois.

40 *Township de Carleton.*—Dans cette municipalité, il y a trois arrondissemens scolaires et, dans les deux premiers, deux écoles en opération. Les deux langues y sont enseignées ; les enfans font beaucoup de progrès ; les examens sont très satisfaisants. Il est difficile dans ce township de décider les contribuables à payer leurs cotisations ; il est encore dû un montant considérable.

50 *Township de Maria.*—Il y a cinq arrondissemens scolaires dans cette municipalité, trois écoles en opération, un instituteur et deux institutrices. Ces écoles sont bien fréquentées ; les enfans font des progrès, et sont bien pourvus de livres, les commissaires d'école en ayant fait venir de Montréal l'été dernier ; les contribuables paient la taxe avec plaisir.

60 *Township de New-Richmond.*—Cette municipalité est divisée en six arrondissemens scolaires. Trois écoles sont en opération ; il y a deux institutrices et un instituteur. L'école No. 5, conduite par Delle Rachel Fallow, est bien fréquentée et les enfans font beaucoup de progrès. L'école No. 6, conduite par Madame Meekle, n'est pas en opération depuis longtems. L'école No. 2 est conduite par M. Andrew Clarke, depuis novembre dernier. Le résultat de l'examen des élèves a été très satisfaisant. Dans l'arrondissement scolaire No. 2, il y a une école dissidente ; mais elle n'a pas été en opération depuis plus d'une année ; bon nombre de dissidents désirent s'unir aux écoles sous le contrôle des commissaires. Je dois les rencontrer avec leurs syndics pour conférer avec eux de ce sujet, et je suis certain que l'école dissidente sera abandonnée.

7o *Township d'Hamilton*.—Dans cette municipalité, il y a cinq arrondissemens scolaires et trois écoles en opération. L'école No. 2, conduite par Delle Geneviève Poirier, est excellente, et les enfans font des progrès rapides. Les fonds de la corporation de cette municipalité sont dans une condition florissante, comme vous le verrez par le tableau des finances ; ceci est dû au grand intérêt que le digne curé, M. Alain, prend à la cause de l'éducation ; tous les instituteurs ont des certificats de mon prédécesseur.

8o *Township de Cox*.—La municipalité est divisée en quatre arrondissemens scolaires. Il n'y a, cependant, que trois écoles en opération. Les écoles Nos. 1 et 3, sont bien conduites et les enfans y font de grands progrès. Les instituteurs sont capables. Le résultat de l'examen a été satisfaisant. L'école No. 2, n'étant en opération que depuis quelque tems, je n'ai pu juger de son état. Les instituteurs des écoles Nos. 1 et 3, ont des certificats de mon prédécesseur.

9o *Township de Hpe*.—Il y a deux arrondissemens scolaires dans cette municipalité, et une école en opération dans le deuxième, tenue par William Leek, depuis bien des années. L'examen que j'en ai fait a été très satisfaisant. L'école No. 1 est vacante depuis quelques mois, parcequ'on ne peut se procurer un instituteur capable ; mais on m'a informé qu'il y en avait un d'engagé.

10o *Township de Port Daniel*.—Ici, il y a trois arrondissemens scolaires et trois écoles en opération. Le résultat de l'examen a été satisfaisant.

*Fox et Griffin Cove*.—Elle est divisée en deux arrondissemens scolaires, mais il n'y a pas d'école en opération en vertu de la loi. Il y a une personne qui tient une école à la Rivière-aux-Renards durant l'hiver ; cette personne a consenti à recevoir l'allocation du gouvernement en paiement. Les habitans ont été opposés à la loi des écoles, mais ont promis de mettre les écoles en opération avant ma prochaine visite.

*Municipalité du Cap des Rosiers*.—Dans cette municipalité, il y a trois arrondissemens scolaires et deux écoles en opération ; les instituteurs se partagent l'octroi législatif.

*Municipalité de Gaspé (nord) et Sydenham*.—Il y a deux arrondissemens scolaires dans cette municipalité, mais une seule école en opération sous le système volontaire. L'instituteur reçoit le montant de l'aide du gouvernement.

*Municipalité de Gaspé (sud)*.—Dans cette municipalité, il n'y a pas d'école en opération, et j'ignore combien il y a d'arrondissemens scolaires, attendu que le ci-devant secrétaire-trésorier à qui je me suis adressé, a refusé de me donner aucune information.

*Municipalité d'York et Haldimand*.—C'est une nouvelle municipalité, le township d'York n'ayant été que récemment séparé de Gaspé (sud) et uni à Haldimand. Elle est divisée en deux arrondissemens scolaires. Une école y est en opération. Dans York, proprement dit, on désire fortement une école ; mais on dit que l'aide du gouvernement est si mince qu'il est impossible d'y faire vivre un instituteur, sans une augmentation. L'école actuelle est conduite par un instituteur fort capable ; 34 écoliers la fréquentent. J'ai été satisfait du résultat de l'examen.

*Municipalité de Douglas*.—Elle est divisée en deux arrondissemens scolaires, mais il ne s'y fait point d'école. J'ai visité la maison d'école No. 1 et je dois dire que c'est une excellente bâtisse de 36 x 24 pieds, divisée en trois appartemens. La chambre d'école est pourvue de bancs, de planches de démonstration, etc. La maison d'école dans l'arrondissement No. 2 est en partie finie. La personne qui avait rempli la charge de secrétaire-trésorier, quand les écoles étaient en opération, m'informa qu'elle avait une balance de £5 entre ses mains pour l'achèvement de l'école No. 2 ; j'espère qu'avant ma prochaine visite les deux écoles seront ouvertes.

*Municipalité de Malbaie.*—Elle est divisée en deux arrondissemens scolaires. Il y a une école indépendante, tenue par M. Nicolas Hubert, qui réside dans la maison d'école, depuis 3 ans; il n'a rien reçu de l'octroi du gouvernement. Comme c'est un instituteur très recommandable, il a droit à la protection du département. Plusieurs personnes de cette municipalité sont venues me voir; elles désiraient vivement que les écoles fussent mises en opération de suite et placées sous le contrôle des commissaires. Depuis mon retour, j'ai appris avec plaisir que des commissaires ont été nommés, et que les rapports d'école vous ont été transmis.

*Municipalité de Percé.*—Cette municipalité est divisée en trois arrondissemens. Il y a trois écoles en opération; à l'époque de ma visite, on célébrait le *Jubilé*; ce qui m'a empêché de visiter les écoles No. 1 et 3, les enfans étant absens. L'instituteur de l'école No. 1 m'informa qu'il avait un diplôme, et on me dit qu'il est très capable. J'examinai l'école No. 2, tenue par M. Filly de Cape Cove, et je trouvai que les élèves faisaient de grands progrès.

*Municipalité de la Grande Rivière.*—Il y a deux arrondissemens scolaires et une école en opération. Je visitai l'école No. 1: nombre des élèves, 33. Examen satisfaisant. L'école No. 2 doit être mise en opération ce printemps.

*Municipalité de New-Port et Pabos.*—Il n'y a pas d'école en opération dans cette municipalité. Les contribuables désirent avoir des écoles, mais ne sont pas en état de les soutenir, à cause de leur pauvreté. Des commissaires ont été élus en juillet dernier, et j'espère que les écoles seront bientôt ouvertes.

Le présent rapport sera, je n'en ai aucun doute, trouvé peu satisfaisant pour plusieurs raisons; mais j'espère que le prochain fera preuve de plus de progrès et que les tableaux statistiques qu'il accompagneront seront plus complets.

Vous remarquerez que toutes les écoles du comté de Bonaventure, à l'exception de celles des townships de Matapédia et Ristigouche, sont soutenues au moyen de cotisations, ce qui n'est pas le cas dans le comté de Gaspé.

Dans mes visites aux différentes écoles en opération, je constatai qu'un grand nombre d'enfans lisaient bien, et comprenaient bien les élémens de la grammaire. Dans le comté de Bonaventure, quelques uns des instituteurs enseignent les branches prescrites pour les écoles-modèles; mais, comme il n'y a pas d'examineurs, ils se trouvent dans l'impossibilité d'obtenir des diplômes pour tenir des écoles de ce genre. Les instituteurs sont âgés de 25 à 65 ans; les institutrices, de 18 à 30. Toutes les maisons d'école sont en très bon état. Il y a un grand manque de livres et de papeterie, choses qu'on ne peut se procurer aisément dans plusieurs parties de ce district. J'ai conseillé aux commissaires d'essayer de former un fonds pour se procurer ces articles, et j'espère qu'avant peu ce projet sera réalisé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

JOSEPH MEAGHER,

Insp. des écoles.

RECAPITULATION des tableaux statistiques accompagnant le rapport de M. Meagher.

*Municipalités Scolaires.*

Comté de Bonaventure.	1.—Matapédia et Ristigouche.
	2.—Mann.
	3.—Nouvelle et Shoolbred.
	4.—Carleton.
	5.—Maria.
	6.—New-Richmond.
	7.—Hamilton.
	8.—Cox.
	9.—Hope.
	10.—Port Daniel.
Comté de Gaspé.	1.—Fox et Griffin.
	2.—Cap des Rosiers.
	3.—Baie de Gaspé (nord) et Sydenham.
	4.—Baie de Gaspé (sud.)
	5.—York et Haldimand.
	6.—Douglas.
	7.—Malbaie.
	8.—Percé.
	9.—Grande Rivière.
	10.—New-Port et Pabos.

*Arrondissemens.*

Nombre d'arrondissemens dans toutes les municipalités scolaires..... 64

*Ecoles.*

Nombre d'écoles en opération sous le contrôle des commissaires.....	31
Nombre d'écoles élémentaires tenues par des hommes.....	24
“ “ “ “ femmes mariées... ..	4
“ “ “ “ filles.....	3
	— 31

*Instituteurs.*

Nombre d'instituteurs munis de certificats :—	
Hommes.....	10
Femmes.....	2
	— 12

*Enfans.*

Nombre d'enfans de 5 à 16 ans fréquentant les écoles, tel que pris sur les journaux d'école et les listes tenues par les instituteurs :—	
Garçons .....	567
Filles.....	494
	— 1061
D'origine française.....	501
“ britannique.....	560
	— 1061
Nombre total de garçons et de filles dans les écoles sous contrôle, lors de la visite de l'inspecteur.....	1061



Le terme moyen d'assistance aux écoles est, pour les garçons, de 9 mois.			
“	“	“	“ filles,..... 9 “
“	“	“	l'été,..... 4½ “
“	“	“	l'hiver,..... 4½ “

*Salaires.*

Termes moyens des salaires payés aux instituteurs:—

Hommes,.....	£40 par an.
Femmes,.....	25 “

*Classes.*

1ère classe,.....	372
2de classe,.....	228
3me classe,.....	229
4me classe,.....	206
Une école sans classe,.....	26

—1061

*Livres de lecture en usage.* Alphabets Anglais et Français, *Universal Spelling Book*, Devoirs du Chrétien, *English Reader*, Instruction de la Jeunesse, *Irish National School Books*, Nouveau Testament, *Bible and New Testament*, *McCulloch's Elements of the English Language*, Guide de l'Instituteur.

*Arithmétique.* Livres en usage: Arithmétiques de Bonnycastle, de Walkingham, de Gray, et *Tutor's Assistant*.

Nombre d'enfans apprenant les règles simples.....	206
“ “ “ composées.....	96
“ “ “ de trois et audelà.....	61
Total.....	363

*Grammaire.*

Nombre d'enfans apprenant la grammaire française.....	17
“ “ “ “ anglaise.....	26
“ “ “ l'orthographe.....	14
Total.....	57

*Examens et Visites.*

Examens—Les commissaires font un examen public, en juin et en décembre, dans tout le comté de Bonaventure; dans le comté de Gaspé, ils n'en font aucun.

Visites—Il ne s'en fait pas d'autre que celle de l'inspecteur.

*Maisons d'Ecole.*

Nombre de maisons d'école en bois.....	47
“ “ “ “ à un étage.....	45
“ “ “ “ à deux étages.....	2
“ “ “ “ ayant un appartement.....	37
“ “ “ “ ayant plusieurs appartemens..	10
“ “ “ “ ayant bancs et tables.....	38
“ “ “ “ ayant des planches noires....	9

*Dimensions moyennes des Maisons d'Ecoles.*—Quatre ont 50 pieds de long sur 28 de large; le reste, 24 pieds sur 30.

*Terrain.*

L'étendue du terrain attenant à la maison d'école est généralement d'un demi-acre à un acre en superficie, à l'usage de l'instituteur.

*Finances.*

Montant entre les mains des secrétaires-trésoriers.....	£328	2	11½
Montant dû par les contribuables.....	412	10	6
Montant dû par les commissaires.....	231	12	0½
Montant de l'octroi législatif.....	646	19	6
Montant des contributions locales.....	850	16	5

(Signé.)

JOSEPH MEAGHER,  
Inspecteur d'école.

CARLETON, 17 Décembre, 1855.

A l'Honorable P. J. O. Chauveau,  
Surintendant de l'Éducation,  
Montréal.

MONSIEUR,—Conformément aux instructions qui m'ont été adressées par votre prédécesseur, en juin dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre mon second rapport sur l'état de l'éducation dans ma circonscription, avec un extrait des renseignemens statistiques obtenus dans ma tournée d'inspection. Je commençai mes opérations en juin et les terminai en août, ayant pris pour point de départ Fox et Griffin, la municipalité située le plus à l'est. J'aurais commencé plutôt, mais j'en fus empêché par des instructions particulières reçues à diverses fois du ci-devant surintendant, me chargeant de régler certains différends entre les commissaires d'école, les contribuables et les secrétaires-trésoriers des townships unis de Shoobred et Nouvelle, de Mann et de New-Richmond, lesquels différends ont tous été, je suis heureux de le dire, terminés à l'amiable. Je regrette d'avoir à dire, que, lors de mes visites dans le comté de Gaspé, je ne trouvai que six écoles en opération sur vingt arrondissemens, parceque les gens étaient activement occupés à la pêche, et que la plupart des enfans aidaient leurs parens; il m'a pareillement été difficile de voir aucun des commissaires d'école.

Ci-suit le compte rendu de mes visites aux différentes municipalités, en commençant par la—

*Municipalité de Fox et Griffin.*—A mon arrivée à Griffin-Cove, après avoir voyagé à pied depuis la Grande-Grève, dans la municipalité du Cap-des-Rosiers, sur les montagnes et le long d'un rivage bordé de rochers, n'y ayant aucun chemin de voiture, je n'ai, à mon grand regret, trouvé aucune école en opération, les habitans étant tous occupés de pêche, et les enfans aidant leurs parens. Il y a une maison d'école à la Rivière-au-Renard, et un instituteur a été engagé pour commencer à y enseigner, aussitôt que le permettront les affaires de la pêche. Cette école est soutenue au moyen d'une contribution volontaire. Les habitans de Griffin-Cove sont fortement opposés à la loi des écoles, et ne veulent pas se soumettre à la taxe.

*Municipalité du Cap-des-Rosiers.*—Je n'y ai pas trouvé une seule école en opération; l'instituteur de celle qui fonctionnait, lors de ma dernière visite, ayant accepté une situation dans le département des douanes, l'avait abandonnée. A cette époque de l'année, les gens étant activement occupés de pêche, et ayant besoin de l'aide de leurs enfans, les écoles sont presque entièrement désertes. Je n'ai pu avoir d'entrevue avec les commissaires d'école. J'ai cepen-

dant rencontré le secrétaire-trésorier qui m'exhiba ses livres. Toutes les écoles qui ont existé dans cette municipalité ont été soutenues au moyen d'une contribution volontaire.

*Municipalité du Nord de la Baie de Gaspé et de Sydenham.*—Il n'y avait aucune école en opération dans ces localités, quand j'y passai.

*Municipalité du Sud de la Baie de Gaspé.*—Les commissaires d'école avaient engagé un instituteur ; mais, le trouvant trop jeune pour enseigner à leurs enfans, ils le congédièrent. J'allai voir le Rév. M. Delamare, le président des commissaires d'école, qui désirait qu'on établit des écoles. Je visitai ensuite M. Joseph Eden, le secrétaire-trésorier, qui m'exhiba les livres de la corporation, et me donna un état complet des affaires depuis 1848. Toutes les anciennes difficultés furent réglées à l'amiable, les commissaires promettant de faire tous leurs efforts pour mettre les écoles en opération. Depuis mon retour chez moi, ils m'ont informé qu'une école était ouverte, et que la loi était exécutée en ce qui regarde la cotisation.

*Municipalité d'York et Haldimand.*—Il n'y a ici qu'une seule école en opération, tenue par un vieillard de plus de 60 ans. Je l'examinai en compagnie de divers contribuables et la trouvai sur un excellent pied, l'instituteur suivant un excellent système d'enseignement. Nous fûmes tout-à-fait contents du progrès des élèves et de la manière dont la maison d'école est tenue quant à la discipline et au bon ordre. Cette école est soutenue au moyen d'une contribution volontaire.

*Municipalité de Douglas.*—Il n'y a ici qu'une seule école, tenue par une dame âgée, Mme Johnston, aidée de sa petite fille. Je visitai cette école en compagnie du Rév. M. Fafard, prêtre catholique, et nous avons été satisfaits du système d'enseignement adopté par Mme. Johnston, et de la bonne régie de l'école. Les commissaires étaient tous absents pour la pêche.

*Municipalité de la Malbaie.*—Il y a deux arrondissemens dans cette municipalité, mais une seule école y est en opération; elle est tenue par un homme de plus de 60 ans, et soutenue par contributions volontaires. A l'époque de ma visite, je ne trouvai que huit enfans à l'école, les enfans plus âgés étant occupés à travailler avec leurs parens. L'instituteur, M. Hubert, est une personne très estimée et très compétente.

*Municipalité de Percé.*—Il y a ici trois arrondissemens, et seulement deux écoles en opération. Mais une vacance avait été donnée aux enfans pour leur permettre d'aider leurs parens dans les travaux de la pêche. Plusieurs des habitans de l'Île de Bonaventure me rencontrèrent à Percé et me prièrent de visiter l'Île, pour leur aider à établir une école, s'il était possible; ils se plaignaient avec raison de n'avoir jamais rien obtenu de la municipalité de Percé. Conformément à leurs désirs, je visitai l'Île où je fus reçu cordialement par les habitans qui se réjouissaient à l'idée d'avoir une école chez eux. Ils convoquèrent une assemblée publique; la somme de £30 y fut souscrite, et un instituteur engagé immédiatement; je leur promis de faire connaître leurs besoins au département de l'éducation et de faire mes efforts pour leur procurer quelque aide du gouvernement. L'Île de Bonaventure étant en quelque sorte isolée de la municipalité de Percé, il est impossible aux enfans, particulièrement en hiver, d'assister aux écoles; la distance à la terre ferme étant de plus de trois milles. Je recommande, en conséquence, que l'Île de Bonaventure soit érigée en municipalité scolaire distincte de celle de Percé; car tant qu'elle demeurera unie à Percé, elle ne pourra tirer aucun avantage de l'allocation du gouvernement.

*Municipalité de la Grande Rivière.*—Il y a deux arrondissemens d'école ici; mais je n'y ai trouvé qu'une seule école en opération, avec un bon instituteur; l'examen fut fort satisfaisant. Je visitai le Rév. M. Desjardins, le Président des

commissaires d'école, examinai les comptes du secrétaire et les trouvai tenus très correctement.

*Municipalité de New-Port et Pabos.*—Il n'y a ici ni école ni maison d'école, les contribuables étant trop pauvres pour en soutenir sans un secours extraordinaire du gouvernement. Plusieurs des habitans se sont adressés à moi, m'exprimant leur vif désir de voir établir des écoles.

#### COMTÉ DE BONAVENTURE.

*Municipalité de Port-Daniel.*—Lors de ma visite ici, il n'y avait qu'une seule école en opération tenue par M. Muir qui possède un diplôme. L'examen des élèves a été satisfaisant. L'instituteur, néanmoins, ayant terminé son engagement, était sur le point de laisser l'école; elle sera fermée en conséquence, jusqu'à ce qu'on puisse se procurer les services d'une autre personne. J'examinai les livres des secrétaires-trésoriers et les trouvai très-bien tenus.

*Municipalité de Hope.*—Il y a ici deux arrondissemens et une école en opération dans chacun. J'examinai l'école No. 2 tenue par M. Leek; elle était fréquentée par 35 élèves. L'examen fut très satisfaisant. L'instituteur se plaint de n'avoir pas reçu sa proportion de l'octroi du gouvernement pour les trois derniers semestres, les cotisations n'ayant pas été prélevées par les commissaires. J'ai visité l'école No. 1, tenue par M. Ste. Croix, et j'y ai trouvé soixante-huit élèves; l'examen a été satisfaisant.

*Municipalité de Cox.*—Il y a trois arrondissemens d'école, et deux écoles étaient en opération. L'une, No. 1, est tenue par M. Decan, excellent instituteur, possédant un diplôme, et enseignant l'anglais et le français; 51 enfans y assistaient, et, lors de l'examen, ils répondirent à ma satisfaction. A l'école No. 3 tenue par M. McCoubey et fréquentée par 47 élèves, l'examen fut satisfaisant. L'instituteur possède un certificat de l'inspecteur.

*Municipalité d'Hamilton.*—Dans cette municipalité, il y a cinq arrondissemens scolaires; mais une seule école y était en opération, à l'époque de ma visite; depuis mon retour, cependant, il y en a eu une autre d'établie. L'école No. 1, tenue par Madame Poirier, est très bonne. Le résultat de l'examen fut satisfaisant. Je suis allé chez le secrétaire-trésorier et j'ai examiné les livres et les comptes de la corporation. Les comptes font voir une balance de £111 3s. en faveur de la municipalité.

*Municipalité de New-Richmond.*—Elle est divisée en six arrondissemens scolaires. Il y a deux écoles en opération. L'école No. 2, tenue par M. Clark, était fréquentée par 36 enfans, qui firent voir qu'ils avaient fait de grands progrès. Une école dissidente avait été fondée il y a quelques années, mais n'ayant pas été en opération pendant quelque tems, la plupart des enfans des dissidens, fréquentent maintenant l'école tenue par M. Clark. Je leur ai conseillé de se rallier aux commissaires. Plusieurs d'entr'eux étaient prêts à le faire, mais d'autres s'y sont refusés. J'ai appris dernièrement qu'ils avaient engagé un instituteur; ce qui, je regrette de le dire, aura l'effet de faire tomber les deux écoles, parceque les contribuables sont trop pauvres pour en soutenir deux dans un seul arrondissement scolaire, et que la distance entre l'école No. 2 et l'école dissidente n'est pas de plus de quatre arpens. Je dois rencontrer les commissaires et les syndics, et j'espère réussir à faire adopter quelqu'arrangement qui tournera à l'avantage des deux parties. Je visitai ensuite l'école No. 4, tenue par M. Morris. Elle est fréquentée par soixante-douze élèves; mais, comme elle n'a été ouverte que depuis quelques semaines, je n'ai pu juger de leurs progrès. J'examinai les comptes du secrétaire-trésorier et je les trouvai corrects.

*Municipalité de Maria.*—Ici il n'y a point d'école en opération, les commissaires n'ayant pas été capables de trouver des instituteurs compétens.

*Municipalité de Carleton.*—Cette municipalité est divisée en trois arrondissemens scolaires. Il n'y a pas d'école en opération depuis le premier de mai dernier, vû le manque d'instituteurs. Depuis le mois d'août, trois écoles ont été en opération. J'ai examiné les comptes du secrétaire-trésorier, et je les ai trouvés satisfaisans, mais il y avait un montant considérable d'arrérages de cotisation et d'honoraires d'école de dû. J'ai enjoint aux commissaires de poursuivre de suite les contribuables endettés.

*Municipalité de Nouvelle et Shoolbred.*—A l'époque de ma visite, il n'y avait pas d'école en opération. Il y avait beaucoup de différends entre les commissaires et les contribuables. Des plaintes avaient aussi été formulées contre le secrétaire-trésorier. Ces plaintes furent soumises à votre prédécesseur qui m'enjoignit de faire une enquête sur toute l'affaire. J'assistai à plusieurs réunions, et enfin, après beaucoup de trouble, je parvins à résoudre toutes ces difficultés. Le township de Nouvelle étant maintenant séparé de Shoolbred pour les fins scolaires, ceci aura à l'avenir l'effet d'empêcher toutes querelles. Je remarque avec plaisir que, depuis les deux derniers mois, il y a eu deux écoles en activité.

*Municipalité de Mann.*—Ici il n'y a ni école en opération, ni maisons d'école de bâties. Les habitans sont opposés au système de cotisation forcée. Il y a eu, néanmoins, des commissaires d'école d'élus en juillet dernier qui sont décidés à traduire les contribuables les plus rebelles devant une cour de justice en janvier prochain.

*Municipalité de Ristigouche et Matapédia unis.*—Il y a trois arrondissemens scolaires dans cette municipalité. Il n'y a que deux écoles en opération soutenues au moyen de contributions volontaires. C'est avec peine que je fais la remarque que le résultat de l'examen de ces écoles a été bien peu satisfaisant.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé)

JOSEPH MEAGHER,

Insp. des écoles.

*Extrait du rapport de M. Morin, Inspecteur des écoles du comté de Chicoutimi.*

\* \* \* \* \*

La visite que je viens de terminer est la cinquième visite générale depuis le commencement de l'année 1854, à part quelques autres faites au besoin.

Les livres en usage sont, à-peu-près, les mêmes que je vous ai déjà signalés; il est impossible d'en introduire de plus propres à l'enseignement, faute de moyens et leur rareté ici.

J'ai toujours recommandé l'enseignement mutuel, et c'est celui que l'on suit partout autant que possible.

Vous pouvez vous convaincre, par la statistique des écoles indépendantes, des dépenses que font certains particuliers pour l'éducation d'un petit nombre d'enfans, dépenses qu'ils pourraient éviter, si les commissaires avaient les moyens d'engager des instituteurs sachant les deux langues, le français et l'anglais. Ils ne pourront avoir ces moyens tant qu'ils n'auront pas le droit d'évaluer ni de cotiser les fonds des *Squatters* de nos townships.

Généralement ici les commissaires ne tiennent aucun compte ni registre à l'appui de leurs transactions, les personnes capables de faire cette besogne étant très rares. On compte sur les regus des institutrices pour obtenir l'octroi.

Je dois néanmoins excepter la municipalité de Chicoutimi, où les livres et les comptes sont très bien tenus par le secrétaire-trésorier.

J'espère qu'à l'avenir vous remarquerez plus d'exactitude de la part des commissaires dans l'envoi des rapports et des regus de l'octroi; du moins, je leur ai expliqué les embarras et le surcroît de travail que leur négligence causait dans votre bureau.

STATISTIQUES DES CINQ MUNICIPALITES REUNIES DE CHICOUTIMI, ST. JOSEPH,  
BAGOT, BAGOTVILLE ET LATERRIERE.

Nombre de maisons appartenant aux commissaires d'école...	7
“ d'écoles sous contrôle.....	12
“ d'élèves.....	342
“ de garçons.....	155
“ de filles.....	187
Apprenant les premières lettres.....	30
“ Pépellation.....	86
“ à lire couramment.....	76
“ Lisant bien.....	121
“ la grammaire française.....	28
“ Parithmétique.....	61
“ l'écriture.....	132
Montant des contributions locales.....	£181 0 0
“ pour bois de chauffage.....	25 0 0
“ pour loyer.....	2 0 0
Salaire de l'instituteur.....	25 0 0
“ des institutrices de.....	£18 à £40 0 0
Age de l'instituteur.....	30 ans.
Age moyen des institutrices.....	28 “

STATISTIQUES DES ECOLES INDEPENDANTES :

Nombre d'écoles.....	3
“ “ anglaises.....	3
“ d'élèves des écoles anglaises.....	18
Elèves fréquentant l'école française.....	21
Nombre total des trois écoles.....	49
“ de garçons.....	20
“ de filles.....	18
“ apprenant l'épellation anglaise.....	2
“ lisant bien l'anglais.....	16
“ apprenant la grammaire anglaise.....	16
“ “ “ française.....	1
“ “ Parithmétique.....	19
“ “ la géographie.....	16
“ “ l'écriture.....	19
Salaire des instituteurs anglais, de.....	£50 à £60 0 0
Age moyen.....	28 ans.
“ de l'institutrice.....	£18 0 0
Son âge.....	16 ans.

*Extrait du rapport de M. Painchaud, Inspecteur des Isles de la Magdeleine.*

On compte dans ce district d'inspection quatre écoles qui sont tenues avec régularité. Les instituteurs à qui elles sont confiées accomplissent ponctuellement les devoirs de leur charge. Les commissaires les visitent de tems à autre et paraissent le faire avec zèle.

Les quercelles, relativement à la distribution de la part d'octroi afférente à ces îles ont cessé, depuis que le président actuel des commissaires s'est chargé de la comptabilité. Les comptes sont en bon ordre.

L'école de l'arrondissement No. 1 est fréquentée par 49 élèves. On y enseigne l'épellation, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, le catéchisme et la grammaire. L'enseignement s'y donne en français.

Le salaire de l'instituteur est de £40, outre le bois de chauffage fourni par les contribuables. La méthode d'enseigner suivie par ce maître est excellente.

*Arrondissement (Etang du Nord.)*—Cette école n'est fréquentée que par 25 enfans, dont 15 garçons et 10 filles. Les branches d'enseignement que l'on y suit sont les mêmes que celles de l'école No. 1.

*Arrondissement No. 5.*—Cette école est mieux conduite que les deux autres. L'instituteur qui la tient est instruit et s'acquitte bien de son devoir. On y compte 35 enfans, dont 13 filles. Les progrès qu'on y fait ne peuvent être bien rapides, eu égard à l'âge peu avancé des élèves, dont la plupart sont des commençants.

L'école dissidente de cet arrondissement, dont l'instituteur touche des émolumens de £40, ne donne pas tous les résultats que l'on en pourrait attendre, malgré les fréquentes visites des syndics à qui elle est confiée. On n'y enseigne que l'anglais. Le nombre des enfans est de 46, dont 20 filles.

La presque totalité de ces élèves se compose des plus jeunes enfans dont on peut se passer pour la pêche et le soins intérieurs de la famille. Les fils aînés suivent toujours leurs pères et s'adonnent comme eux à un travail peu lucratif, mais absolument nécessaire, vû leur pauvreté.

*[Traduction.]**Rapport de M. Parmelee, Inspecteur pour les comtés d'Iberville, Missisquoi et Shefford.*

\* \* \* \* \*

J'ai visité et examiné minutieusement toutes les écoles, excepté quelques unes dont les élèves se trouvaient en vacance, lors de ma visite.

Je suis content de leur aspect général et de la manière dont elles sont administrées de la part surtout des instituteurs.

A une exception près, nos écoles communes sont toutes classées parmi les écoles élémentaires ; mais, dans la plupart, ainsi que les tableaux le feront voir, on suit complètement et avec succès toutes les branches d'enseignement que la loi prescrit aux instituteurs des écoles-modèles, excepté cependant le dessin linéaire.

Je trouve qu'il est bien difficile quelquefois, surtout, par suite des changemens fréquents d'instituteurs, de se débarrasser de la routine dans l'enseignement. J'ai cherché surtout à convaincre les instituteurs de l'importance qu'il y a à former l'entendement aussi bien que la mémoire de leurs élèves.

Je suis heureux de dire que mes efforts ont été couronnés de succès, bien qu'ils n'aient pas été secondés comme ils auraient dû l'être par des bureaux de commissaires et des visiteurs d'école éclairés et zélés.

Ainsi que je l'ai fait jusqu'ici, je dois dire que la loi qui concerne les visiteurs, ou toute visite utile des commissaires d'école, est une lettre morte. Ce reproche ne s'adresse pas aux commissaires des municipalités françaises. Ceux-ci remplissent généralement leurs devoirs au meilleur de leur capacité. Mais, dans les municipalités anglaises, la charge de choisir des instituteurs est généralement laissée aux régisseurs des écoles, et à l'inspecteur seul semble appartenir le devoir de visiter et d'examiner les écoles.

La loi ne donne certainement point les résultats qu'on devrait en attendre, bien que l'on n'y fasse point d'opposition ouverte.

Quant aux devoirs administratifs, je dois dire qu'il y a dans plusieurs cas une négligence coupable de la part des commissaires, et qu'il résulte de grands inconvéniens, pour ne point employer de termes plus forts, des retards de plusieurs semaines et souvent de plusieurs mois, qui se rencontrent dans la réception de l'allocation du gouvernement, pour plusieurs municipalités.

J'ai eu soin de faire sentir aux commissaires toute l'importance qu'il y a à faire promptement leurs rapports semi annuels, afin de prévenir tous ces retards.

Je sais fort bien que " les tems difficiles " dont tout le monde se plaint cette année peuvent être allégués par les commissaires comme la cause des retards qui se présentent dans la perception des sommes imposées ; mais toute indulgence que l'on exerce envers les contribuables est de fait une grande injustice envers les instituteurs.

La même raison peut encore avoir empêché un grand nombre d'enfans de fréquenter les écoles, durant la saison dernière, et peut aussi amener la fermeture de quelques écoles.

Je suis convaincu cependant que les statistiques fournies par les différents inspecteurs prouveront d'une manière incontestable qu'il se fait un progrès bien sensible en fait d'éducation, dans le Bas-Canada, malgré le système de dénigrement qu'une partie de la presse paraît avoir adopté.

D'après la connaissance personnelle que j'ai acquise, pendant une période de trente années, de l'état de l'éducation dans les Townships, je puis dire en toute confiance que les écoles sont de beaucoup plus nombreuses, que les branches de l'enseignement sont plus variées et que le cours général d'instruction que l'on y reçoit est plus complet et réussit mieux.

Ce doit être là un sujet de bien vive satisfaction : car, ainsi que la nourriture et l'air, les écoles communes sont d'une importance vitale et devraient absorber pour bien dire toute l'attention d'un gouvernement éclairé.

Avec cette manière de voir, j'aimerais que notre gouvernement accordât un plus fort subside aux écoles communes.

Sans diminuer l'importance des lycées et des académies, et sans révoquer en doute l'utilité de l'octroi qui leur a été fait, à la dernière session du Parlement, je ne puis m'empêcher de dire qu'il serait résulté une plus grande somme de bien, si ces allocations eussent été supprimées et leur montant versé dans le fonds des écoles communes. Je pense qu'une académie dans chaque comté, convenablement dotée et conduite, répondrait entièrement aux besoins du public.

Je sais que les comparaisons sont odieuses ; mais, pour justifier l'opinion que j'exprime, je fais quelques extraits des tableaux qui accompagnent ce rapport.

D'après ces tableaux, on voit que la municipalité de Shefford reçoit, pour une académie qui n'a été fréquentée durant l'été dernier que par 12 élèves, une plus forte allocation que celle que l'on accorde à 18 écoles communes fréquentées durant la même période par 407 écoliers. Bromere reçoit pour une école fréquentée par 23 élèves, plus que pour 18 écoles fréquentées par 486 élèves. Le même fait se présente pour Farnham avec 28 écoliers qui fréquentent un lycée et 292 enfans qui fréquentent les écoles communes. Pour Granby, avec 22 enfans qui fréquentent l'académie et 337 qui fréquentent les écoles communes ; pour Dunham,



avec 83 écoliers qui fréquentent les lycées et 533 qui fréquentent les écoles communes, et la même chose pour Clarenceville et Stanbridge. Ces faits établis, je laisse le public juger des conséquences.

J'ose maintenant répéter quelques remarques que j'ai déjà faites dans des rapports précédents, sur les réformes que l'on devrait faire.

L'abolition totale de la taxe des écoles ou la contribution mensuelle me paraît être l'un des points les plus importans. C'est-là la source de bien des embarras et de beaucoup d'injustices. Le meilleur plan serait de prélever tous les fonds pour le soutien des écoles, au delà du montant accordé à même la caisse publique, par voie de cotisation, sur la base établie par l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855. Ceci, joint à une disposition relative à la perception sommaire de tous les impôts tel que dans la 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Vic. Chap. 7, section 28, serait plus juste en principe et ferait disparaître une source féconde de plaintes et d'inconvéniens. Il devrait de plus être pourvu à ce que les taxes, surtout celles destinées aux bâtimens, pussent être imposées en tout tems, dès qu'il en serait besoin, sans qu'il y eût un délai fatal de prescrit.

Le sujet le plus important qui vienne ensuite, surtout pour les townships, est celui des bureaux des examinateurs chargés de juger de la compétence des instituteurs. On croit généralement qu'il se trouve dans chaque township des personnes capables de voir si les instituteurs sont compétents à enseigner la lecture, l'écriture, les élémens de la grammaire et de la géographie, et l'arithmétique jusqu'à la règle de trois inclusivement, et nos jeunes gens n'aspitant point généralement à une profession qui exige d'avantage, ne sont point disposés à faire un voyage à Montréal, afin d'obtenir l'autorisation légale d'enseigner dans une école élémentaire.

Bien qu'il y ait un grand nombre de jeunes gens qui soient très propres à l'enseignement, cette disposition imprudente de la loi les empêche de le faire.

Au lieu d'apprécier la capacité de tous les instituteurs suivant une règle fixe, on devrait s'enquérir de leur aptitude à conduire l'école particulière qui doit leur être confiée, et, avec un bureau d'examineurs dans chaque municipalité, on pourrait facilement atteindre cet objet. On doit se rappeler que, dans les townships généralement, la distinction entre les écoles élémentaires et les modèles n'existe que de nom.

Bien plus, appréciant comme je le fais la haute importance des écoles communes, je recommanderais que les avantages qui en découlent ne fussent point limités aux personnes d'aucun âge en particulier, comme c'est actuellement le cas dans nos écoles élémentaires, mais fussent à la portée de tous.

Et, d'ailleurs, comme ces avantages, qui doivent être également accessibles à tous, sont en réalité neutralisés ou au moins bien restreints pour les pauvres par l'absence des livres convenables, un gouvernement vraiment paternel devrait subvenir à un besoin aussi urgent, soit en faisant lui-même l'octroi du subside nécessaire, soit en forçant les municipalités à le fournir.

Il est raisonnable de supposer que chacun est surtout intéressé à faire instruire ses enfans dans leur langue maternelle; et, pour cette raison, la langue, comme la croyance religieuse, devrait être une cause valable de dissidence, de manière à ce qu'une personne fût à même d'envoyer son enfant soit à une école française soit à une école anglaise, sans être exposée à payer une double taxe.

De même, la répartition des deniers devrait être basée sur l'assistance moyenne des élèves et non pas comme à présent sur le nombre d'enfans enrégistrés. Je ne puis découvrir aucune bonne raison d'obliger les dissidents à faire leurs rapports sous serment et de ne pas exiger la même chose de la majorité. Ceci me paraît une distinction odieuse.

Ces modifications, je les ai suggérées, pensant que le parlement pourrait être disposé à amender et à continuer l'acte actuel.

Il me semble cependant que l'on pourrait rédiger une loi plus concise et plus simple.

Mais comme mes devoirs, d'après mes instructions, ne vont qu'à m'obliger à faire rapport sur la manière dont la loi actuelle fonctionne, je dois respectueusement soumettre ce qui précède comme le résultat de mes observations, et y joindre, en terminant, la récapitulation de mes tableaux statistiques :

Nombres des municipalités dans mon circuit.....	22
“ “ districts d'écoles.....	265
“ “ maisons.....	226
“ “ écoles sous contrôle.....	192
“ “ “ “ des syndics.....	15
“ d'écoles indépendantes.....	7
“ des lycées ou académies.....	10
“ “ écoles-modèles.....	1
“ total des écoliers fréquentant les écoles.....	6456
“ des garçons “ “ “.....	3137
“ “ filles “ “ “.....	3319
“ d'origine britannique, ou autres.....	4732
“ “ française.....	1724
“ “ protestants.....	4555
“ “ catholiques.....	1901
“ apprenant l'alphabet et l'épellation.....	2074
“ lisant couramment.....	2361
“ “ bien.....	2021
“ apprenant à écrire.....	2313
“ “ l'arithmétique simple.....	1043
“ “ “ composée.....	887
“ “ la géographie.....	1071
“ “ “ grammaire française.....	270
“ “ “ anglaise.....	580
“ faisant les parties du discours.....	850
“ apprenant le dessin.....	14
“ “ la musique instrumentale.....	25
“ “ l'histoire.....	16
“ “ l'algèbre.....	13
“ “ l'histoire naturelle.....	29
“ “ l'histoire grecque.....	2
“ “ le latin.....	22
“ “ le français.....	33
“ “ la géométrie.....	3
“ “ l'astronomie.....	3
“ “ la chimie.....	1

Les statistiques de deux académies, d'une école-modèle et de quelques écoles communes ne sont pas comprises dans ce qui précède, vu que ces institutions étaient en vacances, ou n'étaient pas encore ouvertes lors de ma visite. Il est aussi quelques branches d'études qui ne sont pas mentionnées, parceque je n'en ai pas de statistiques précises.

Comme quelques unes des écoles ont été visitées à leur ouverture, lorsque l'on ne pouvait y trouver les élèves au complet, les chiffres ci-dessus ne sont qu'approximativement corrects tant pour les écoliers que pour les branches d'études.

Elles donnent la vérité, mais ne donnent point toute la vérité.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

ROTUS PARMELEE.

WATERLOO, 15 Novembre, 1855.

*Rapport du Révérend R. G. PLEES, Inspecteur des écoles protestantes de la cité de Québec.*

QUEBEC, 28 Septembre 1855.

\* \* \* \* \*

Dès que je fus nommé inspecteur d'école, le 28 septembre dernier, je ne perdis pas un instant à me mettre au fait des devoirs de ma charge et j'ai souvent depuis, et sans en donner avis, fait des visites à chacune des écoles placées sous mes soins.

Leur condition est, somme toute, et je suis heureux de le dire, bien meilleure et plus florissante que je ne l'espérais. Il y a raison de croire que les instituteurs sont très recommandables pour leurs connaissances littéraires, qu'ils sont de mœurs irréprochables et capables d'exercer une influence salutaire et sur leurs élèves et sur la société.

L'école du district St. Louis No. 1, pour les garçons, est conduite par M. R. C. Giggie, homme marié, âgé de 52 ans et d'une grande expérience dans l'enseignement.

Le zèle et l'habileté qu'il déploie ont été marqués par un succès considérable.

Le nombre des écoliers présents, lors de mes visites, s'élevait de 56 à 60. J'ai toujours trouvé l'instituteur à son poste et faisant tous les efforts dont il était capable pour le développement intellectuel des enfans confiés à ses soins.

Si l'on pouvait trouver les moyens de payer un assistant pour conduire les basses classes, je crois que l'école en retirerait un grand avantage. On y met en pratique cependant jusqu'à un certain point le système de l'enseignement mutuel.

On peut avoir une idée de la nature des études par les livres qui sont en usage, savoir :

La Série des livres des écoles nationales d'Irlande, l'Ancien et le Nouveau Testament, Mesurage de Bonycastle et Chambers, Géométrie et Trigonométrie, Navigation de Nories, Tenue des livres de Morrison, *Tutor's Assistant*, l'Arithmétique mentale de Smith.

La musique vocale, principalement la musique sacrée, forment partie des branches enseignées.

La manière prompt avec laquelle les élèves ont répondu sur les sujets sur lesquels ils ont été interrogés fait voir la peine que s'est donnée leur instituteur. L'école du district de la Haute Ville conduite par Madame Christian Brown, aidée de sa fille, est fréquentée presque exclusivement par des filles. Le nombre total des élèves est de 25, dont 3 seulement sont des garçons en très bas âge.

Livres en usage: Murray's Primer, *Introduction to the English Reader*, grammaires étendues et condensées et livres d'épellation, catéchisme géographique de Pinnock, *Carpenter's Spelling Assistant*, quatrième et cinquième livres de la série des écoles nationales d'Irlande, Physique de Comstock, Histoire d'Angleterre et de Rome par Pinnock, Géologie du même auteur, Géographie et Atlas

d'Olney, Histoire Ancienne, *Tutor's Assistant*, Bible en français et en anglais. Il y a aussi des cartes du Canada et des mappemondes sur une grande échelle.

Cette école, bien que petite, est sous d'autres rapports d'un ordre supérieur; et j'ai remarqué avec beaucoup de satisfaction l'exactitude et la promptitude avec laquelle les élèves ont répondu aux diverses questions que j'ai faites sur diverses branches de l'enseignement.

L'école No. 1 du district de St. Roch est conduite par Madame M'Lean, aidée de sa fille, et fréquentée par 23 garçons et 20 filles qui paraissent beaucoup aimer et respecter leur maîtresse.

J'ai l'habitude de questionner les enfans des écoles que je visite, non-seulement sur les leçons du jour précédent, mais encore sur les élémens de chaque branche de l'enseignement; j'ai trouvé avec beaucoup de plaisir que les élèves de cette école sont au fait des élémens de la grammaire et de la géographie et sont très exercés dans l'orthographe. Ils sont aussi versés dans l'arithmétique mentale.

On s'y sert des livres suivans: la Série Nationale des Ecoles d'Irlande, Grammaire de Lennie, Grammaire de Murray, Géographie de Pinnock et de Morse, Mappemonde et carte du Canada, histoire d'Angleterre par Goldsmith, Bible en français et en anglais, philosophie naturelle de Brewer et *Tutor's Assistant*.

L'école No. 2, du district St. Louis, pour les filles, est conduite par Madame M. Evans, et elle a été examinée et approuvée par les commissaires, lorsqu'elle a été nommée l'année dernière. Son salaire est de £40 avec les honoraires mensuels et le logement en sus. Le prix élevé des choses nécessaires à la vie exige cependant une augmentation du salaire des instituteurs et les commissaires ont en conséquence l'intention de le faire.

Les élèves fréquentent l'école au nombre de 42, dont 31, en moyenne, étaient présens lors de ma visite. La discipline et le bon ordre régnaient parmi eux, et j'ai raison de penser que la méthode suivie dans l'enseignement y assure un progrès satisfaisant.

Les livres dont on se sert, sont: *Carpenter's Spelling Assistant*, la Série Nationale des Ecoles d'Irlande, la Géographie de Sullivan, les Saintes Ecritures, les cartes du Canada et du monde, et celles de la société des écoles anglaises et étrangères.

L'école No. 2, district de St. Roch, est tenue par Mademoiselle Parker, dans une maison de son père.

Les élèves des deux sexes qui fréquentent cette école sont au nombre de 28.

Les examens sur la géographie ont, en somme, été satisfaisans et les enfans indiquaient, aussitôt que demandés, les points les plus importans sur les cartes du globe. L'écriture m'a donné la plus grande satisfaction.

J'ai recommandé l'écriture à la dictée, comme étant le meilleur exercice orthographique possible.

L'école du district de Champlain est conduite par M. Lloyd, aidé de sa femme et de son fils; et elle est fréquentée par environ 60 enfans des deux sexes.

L'enseignement comprend la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire et l'arithmétique.

Les instituteurs sont très attentifs à remplir leurs devoirs, et j'espère voir beaucoup d'améliorations dans la discipline de l'école.

Le salaire est de £50 avec appartemens gratuits, bois de chauffage et honoraires mensuels.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

J. G. PLEES,  
Insp. des écoles.

## REMARQUES.

*Union d'Education des jeunes gens protestans de Québec.*

Cette société a pour objet de perfectionner les jeunes gens sous le rapport physique, intellectuel, moral et religieux ; et par l'influence de ses membres elle doit en même tems chercher à répandre les mêmes perfectionnemens dans la société en général.

Dans le cours de l'année dernière, il n'a été donné que trois lectures, deux sur la Palestine et une sur la Lumière. En moyenne, ces lectures ont été faites devant un auditoire d'environ 250 personnes.

Le principal objet de la société, la création de classes pour l'étude de diverses matières, a été atteint avec beaucoup de succès.

Les classes suivantes se sont formées et ont continué durant tout l'hiver.

Classe de dessin, composée de,.....	35	membres.
Lecture et éloquution,.....	15	“
Physiologie humaine,.....	12	“
Preuves de la religion naturelle et révélée,.....	8	“
Géométrie,.....	6	“
Français,.....	30	“
Histoire et géographie,.....	20	“

La souscription pour un *membre cadet* est de 7s. 6d. par année, celle d'un *membre associé* est de 25s.

L'année dernière, les membres étaient au nombre de 110.

La société est principalement destinée à cette classe de jeunes gens, qui, dans leur enfance, ont vu leur première éducation négligée et qui, se trouvant aujourd'hui trop engagés dans les affaires, désirent profiter des heures comparativement oisives des soirées d'hiver pour cultiver leur intelligence.

En leur fournissant les moyens et l'occasion d'étudier une ou plusieurs branches des connaissances utiles, on espère pouvoir élever leur condition et les rendre plus aptes à remplir leurs devoirs respectifs.

On peut dire que la société a pris fortement racine ; et, si elle peut commander assez de ressources, elle deviendra indubitablement une auxiliaire importante à la cause de l'éducation en général. L'abonnement doit être réglé de manière à rendre l'institution accessible à ceux qui en ont le plus besoin, et, sans quelque aide étrangère, la société ne saurait étendre ses bienfaits comme elle le voudrait.

*Lycée ou High School de Québec.*—Le cours général de l'enseignement comprend, en sus de la routine ordinaire des écoles, les plus hautes branches d'une éducation libérale, savoir : l'étude du grec et du latin, de l'anglais et du français et des élémens des mathématiques.

Les auteurs qu'on lisait, l'année dernière, dans la cinquième classe (ou la plus haute) étaient, pour le latin : Cicéron, Virgile, Horace et Tite-Live ; et pour le grec : le Nouveau Testament, Xénophon et Homère. Dans les mathématiques, la même classe étudiait le sixième livre d'Euclide et l'algèbre de Chambers, et a présenté aux examens publics des essais remarquables sur la géographie physique et politique du Canada.

Le nombre total des élèves étudiant dans les branches suivantes est comme suit :—

Connaissance des cartes, 24 ; langues mortes, 193 ; italien, 4 ; l'usage du globe, 40 ; physique, 65 ; astronomie, 24 ; arithmétique mentale, 105 ; composition anglaise, 12 ;

*Rapport de M. Roney, Inspecteur des écoles dans le comté de l'Ottawa.*OTTAWA, AYLMER, 1<sup>er</sup> Janvier 1856.

MONSIEUR,—En vous transmettant, pour l'année écoulée, mon rapport sur l'état de l'éducation dans le district de l'Ottawa, j'ai à dire que j'ai visité toutes les écoles qui y sont en opération, à l'exception de celles des municipalités de Portland et de Maniwaki, cette dernière se trouvant sur le territoire sauvage à la Rivière Déserte, à une si grande distance que je n'ai pu la visiter depuis les printems dernier, et la première ne fonctionnant que depuis quelques mois.

Je puis dire avec plaisir qu'il s'est effectué un changement complet dans ce district depuis 1851; à cette époque, le nombre des écoles en opération et sous le contrôle des commissaires n'était que de 20; il y en a maintenant plus de 80, en sus de 4 académies conduites par d'anciens instituteurs; et, bien que ces institutions soient encore dans leur enfance, leur établissement dans ce district procurera une grande somme de bien.

Quand l'éducation est donnée par l'état avec prudence et efficacité, il est impossible d'en calculer tous les avantages, et le système volontaire n'a jamais, dans aucun pays, suffi pour inculquer à tout un peuple les simples élémens de l'éducation.

Sans une éducation gratuite offerte à toute une population, la grande majorité des enfans des basses classes doit nécessairement grandir dans l'ignorance, sinon dans le vice. Un gouvernement sage et paternel devrait donc chercher à aider l'homme qui travaille à donner l'éducation à ses enfans; sans cette aide, 2 parens sur 3, qu'ils soient cultivateurs ou artisans, ne pourraient avoir les moyens de les instruire dans les écoles indépendantes.

Ceci est particulièrement vrai pour les pays nouveaux, dont les colons sont disséminés sur un large espace et où l'instituteur a peu de motifs de s'établir.

En passant la loi d'éducation de 1846 et les lois subséquentes de 1849 et 1851, cette section de la province a résolu pour elle-même le problème qui a agité pendant tant d'années l'esprit public dans la Grande Bretagne. D'après les dispositions de ces lois, on met l'éducation à la portée de chaque famille. Le Canada, sous ce rapport, a pris la bonne voie en devançant la mère-patrie: car l'on ne saurait nier que dans la Grande Bretagne, pays si éclairé où l'on voit un nombre prodigieux d'écoles soutenues par les particuliers, par des dotations charitables et religieuses et par la libéralité de l'état, il n'y ait encore une grande partie, sinon la majorité de la population, non seulement dans les manufactures et les mines, mais encore dans les districts agricoles, qui végète dans l'ignorance et le crime.

Mais l'on doit admettre qu'en fait de législation il arrive rarement qu'un acte consacré au bien général puisse être, du premier coup, calqué sur un type-modèle assez parfait pour répondre à tous les besoins et plaire à tout le monde.

Ce n'est que par l'expérience résultant de la pratique et de l'essai, que l'on découvre le mérite ou le démérite des choses nouvelles. L'accueil favorable fait aux lois d'éducation, autant que j'ai pu l'observer, a été celui que l'on pouvait prédire ou anticiper. Le succès qui les a accompagnées jusqu'ici est le présage heureux du bien qu'elles produiront, lorsque l'école normale sera ouverte aux instituteurs.

Avant d'entrer dans le récit de ma visite des écoles, qu'il me soit permis de faire quelques observations sur les points que j'ai indiqués comme les plus importants.

*Premièrement.*—La nécessité d'une école normale pour perfectionner l'éducation des maîtres, et l'introduction d'un système uniforme d'éducation.

Le terme "école normale" comprend, ainsi que vous le savez, l'idée de l'enseignement donné suivant une certaine règle ou système; ainsi donc une école normale pour l'éducation des maîtres est une institution dans laquelle le futur instituteur fait un apprentissage de l'art auquel il doit consacrer son énergie et sa vie. Cette éducation exige non seulement les préceptes et l'exemple d'un maître, mais encore l'action et la pratique de l'apprenti.

Dans tous les pays où l'on a su créer le désir d'une éducation perfectionnée et éclairée, et partout où la question s'est saisie de l'opinion publique, le premier besoin qui s'est présenté est le besoin de maîtres bien formés. Partout où l'importance de la vraie éducation a été pleinement saisie et appréciée, cette lacune a été promptement remplie par l'établissement d'écoles normales.

L'éducation, dans la véritable acception du mot, est le développement physique, moral et intellectuel de l'homme; et, par le développement moral, je comprends l'élément religieux: car il n'y a point de bon système d'éducation, s'il n'est basé sur la religion.

L'instruction ou la communication d'une certaine somme de connaissances n'est qu'une partie de l'éducation: son objet principal est de mettre tout le mécanisme intellectuel en mouvement et de développer et d'exercer la conscience ou le discernement moral. En un mot, le grand objet de tout enseignement est de développer dans l'enfant, et de fortifier, la vie intellectuelle et morale, afin qu'il puisse discerner et choisir ce qui est juste, ce qui est bon, ce qui est vrai dans tout ce qui lui est présenté, afin de lui inspirer le goût des connaissances, et de diriger, autant que les efforts de l'homme peuvent le faire, par l'exemple et le précepte, tous les motifs secrets de l'action humaine. Si telle est la mission de l'instituteur, qu'elle espèce d'homme ne doit-il pas être?

Que l'instruction des instituteurs soit un élément nécessaire dans l'éducation, c'est une chose évidente aux yeux de quelqu'un doué du bon sens ordinaire. Dans tous les arts de la vie, l'homme doit passer des années à les apprendre, avant de pouvoir être considéré comme méritant emploi. Personne ne voudrait confier une paire de souliers ou un habit à un novice dans l'art du cordonnier ou du tailleur. Si une main novice, et partant inhabile, peut gâter une pièce de drap ou de cuir, n'est-il pas absurde de croire que celui auquel est confié l'organisation si délicate de l'esprit de l'enfant est capable de l'instruire, dans le vrai sens du mot, sans en avoir étudié l'art sous des maîtres, eux-mêmes formés à l'enseignement?

L'art d'inculquer les connaissances est un don différent de la capacité de l'acquérir. Ces deux choses ne sont pas toujours unies. Un grand nombre de personnes possèdent beaucoup de connaissances et de science, et n'ont pas la faculté, quoiqu'ils en aient le désir, de communiquer leurs connaissances aux autres. En un mot, l'enseignement est un art qui doit être appris, étudié et enseigné comme tous les arts.

L'établissement d'écoles normales que doivent fréquenter les instituteurs pendant un certain tems mène encore à un résultat précieux, celui de protéger cette charge sacrée de l'enseignement contre l'envahissement de personnes incompetentes et qui n'ont aucune aptitude naturelle pour l'œuvre.

J'ai peut-être, dans cette partie de mon rapport, développé mes remarques à un point qui vous paraît d'une longueur inutile; mais l'ignorance et les préjugés que j'ai partout rencontrés sur le sujet, m'ont fait croire qu'il fallait des explications et des renseignemens. Aujourd'hui, une éducation vraiment éclairée, et religieuse est reconnue universellement comme le seul agent qui puisse faire

avancer le peuple dans la voie des améliorations. Le fonctionnement de ce mécanisme est entre les mains de l'instituteur, et c'est de lui que l'esprit de la génération qui croit recevra sa forme et ses impressions. S'il est vrai, comme dit Locke, l'un des hommes les plus savants de son tems, " que, sur tous les hommes que nous rencontrons, neuf sur dix ne sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou dangereux que par leur éducation," combien n'est-il pas important que celui qui doit donner l'instruction, c'est-à-dire, qui doit non seulement communiquer les connaissances à l'esprit, mais encore former le cœur et tout l'homme, soit parfaitement au fait de sa tâche? Ce serait supposer que les motifs élevés, l'énergie de caractère, un bon jugement et de saines connaissances devraient être mis de côté dans l'enseignement; qu'un instituteur ignorant est ce qu'il faut pour des enfans ignorans.

Il est absurde de confier l'éducation des enfans aux mains de jeunes gens sans religion, d'hommes de tout âge et de toute espèce, sans principes et sans instruction. La connaissance superficielle de la grammaire, de la géographie et de l'arithmétique avec à peine, dans bien des cas, la capacité d'écrire une phrase conformément à la grammaire et à l'orthographe, ne font point le maître d'école. On ne peut pas s'attendre à ce que de tels hommes aient une idée bien haute et bien consciencieuse des devoirs de leur charge ou un zèle bien ardent pour les remplir. La plupart d'entr'eux deviennent inévitablement des instituteurs fainéants qui se contentent simplement de parcourir le cercle routinier des devoirs de l'école et qui,

" Machines themselves and governed by a clock,  
" Dismiss their cares when they dismiss their flock

Si les pères de famille voulaient sincèrement donner à leurs enfans ce qu'on appelle avec tant d'emphase les bienfaits de l'éducation, tous leurs efforts se dirigeraient vers le choix et la surveillance des instituteurs.

Ainsi donc, jusqu'à ce qu'il y ait une école normale dans le Bas-Canada et jusqu'à ce que la régie des écoles soit confiée à des personnes formées dans cette institution, l'inspection la plus minutieuse et la plus consciencieuse n'aura que de faibles résultats. La charge d'inspecteur est le corollaire d'une école normale: les deux choses sont parties d'un même mécanisme et devraient fonctionner ensemble. On doit s'attendre que l'établissement d'une institution pour la formation des instituteurs et l'introduction d'un système uniforme d'enseignement dans toutes les écoles sera accompagné de quelques difficultés; mais ces difficultés ne sont nullement insurmontables. Il y a dans les dispositions de la loi d'éducation du Bas-Canada bien des choses qui méritent les louanges et l'admiration; mais quand on aura introduit dans le mécanisme de l'éducation des dispositions qui, sans faire de bouleversemens ni de changemens trop subits, amélioreront progressivement les instituteurs, les maisons d'école et le matériel à l'usage des élèves, la loi d'éducation de cette section de la province sera un modèle pour les pays les plus avancés et les plus éclairés.

*Secondement.*—La gradation des salaires. Le changement continuel des instituteurs a eu un effet des plus funestes. Dans l'état actuel des choses, peu de jeunes gens choisissent l'enseignement comme profession permanente; ils regardent cet état comme un marche-pied qui doit les faire parvenir à quelque chose de plus lucratif et ils l'abandonnent aussitôt que l'occasion s'en présente. L'intérêt de la société exige que l'on fasse quelque chose pour les retenir. Il n'y a que le tems qui puisse amener une augmentation de salaire considérable et générale; mais assurément il devrait y avoir une échelle de salaire plus judicieuse.



Il est évidemment injuste que des jeunes gens de 16 ans et des novices un peu plus âgés aient droit de recevoir la même somme que ceux qui ont enseigné dans la province pendant cinq, sept ou dix années. Il devrait y avoir une distinction plus grande que celle qui résulte de l'expérience et des connaissances ou du succès dans l'enseignement. Le même montant que l'on dépense actuellement en salaires pourrait être employé de manière à contenter plus généralement l'instituteur et à l'encourager à persévérer avec zèle dans son œuvre. Que les instituteurs de tout âge aient quarante cinq louis par année, pendant les deux premières années de leur engagement ; qu'à la fin de cette période, si leurs écoles donnent des preuves de progrès raisonnables et s'ils sont eux-mêmes prêts à subir un certain examen, ils aient droit à cinquante-cinq louis par année ; à l'expiration de trois années ou après cinq années d'expérience dans leur profession, qu'on leur accorde une autre augmentation de dix louis aux mêmes conditions, c'est-à-dire, à la condition que leurs écoles, quand elles seront visitées, indiqueront une direction et une organisation supérieure et que les instituteurs passeront aussi un examen plus complet et plus satisfaisant qui fera voir non seulement la somme de leurs connaissances, mais encore leur aptitude à les communiquer à leurs élèves ; au lieu d'entrer dans sa profession avec la conviction décourageante que, quelque soient les efforts qu'il puisse faire, il ne pourra ni avancer ni se distinguer, l'instituteur aura au contraire tous les motifs possibles de travailler et de se perfectionner. Son labeur deviendra une étude pour lui ; ces examens successifs, non seulement augmenteront la somme de ses connaissances, mais produiront au grand jour les fruits de son expérience.

Je voudrais vous rappeler que ces suggestions concernant une échelle de salaires sont faites pour répondre aux exigences du moment ; lorsque la législature pourra voter une plus grande somme d'argent pour l'éducation, il devra y avoir une augmentation proportionnelle dans les diverses classes ; et, si les instituteurs étaient formés dans une école normale, l'examen subi avant leur entrée dans cette institution et les certificats à eux adjugés, devraient leur donner immédiatement droit au salaire de la seconde classe.

Il y a aussi une autre réforme à faire en ce qui concerne l'admission d'un grand nombre de personnes trop jeunes dans le corps enseignant. On ne devrait pas permettre à un jeune homme de s'engager dans une œuvre aussi importante, avant d'avoir complété sa dix-huitième année ; et, lorsque le grand besoin d'instituteurs qui se fait actuellement sentir sera passé, il ne sera pas nommé d'instituteur âgé de moins de vingt-et-un ans.

Pendant que je suis sur l'importance des écoles normales, je ne puis m'empêcher de parler des droits de la cité de l'Ottawa à en posséder une. La vallée de l'Ottawa ne comprend pas moins de quatorze collèges électoraux ; sa population se monte à environ le quart de celle de la section inférieure de la province, et augmente rapidement ; et elle contribue au revenu public d'une manière plus considérable qu'aucune autre section de la province.

La cité d'Ottawa est dans le centre de la vallée ; c'est un siège épiscopal, et le nombre des instituteurs devra s'y trouver très considérable ; sous ces circonstances, ses droits sont incontestables.

En visitant les divers arrondissement, j'ai remarqué avec plaisir une différence frappante entre les anciennes et les nouvelles maisons d'école ; celles qui ont été construites ces années dernières sont plus grandes et plus commodes que celles des années précédentes ; mais la plupart sont encore trop petites, et plusieurs sont misérablement pourvues de pupitres et de sièges. On a tort de supposer qu'un petit bâtiment, élevé au milieu d'un bois ou d'une clairière, soit plus confortable et plus chaud qu'une grande maison. Une petite maison d'école à toit

bas, et mal construite, a besoin de plus de combustible pour être tenue chaude en hiver, et est incomparablement moins confortable en été qu'une grande maison à plafond élevé. Il faut espérer que les parens comprendront mieux à l'avenir l'importance de cette partie du rouage de l'éducation qui se trouve plus immédiatement entre leurs mains et s'uniront pour pourvoir à l'adoption de mesures qui faciliteront les progrès de leurs enfans et augmenteront l'efficacité des écoles. Les querelles et les animosités au sujet des emplacements d'école, dont j'ai plus d'une fois été témoin, ont une influence pernicieuse sur les intérêts de l'éducation, tandis que les divisions de parti et l'égoïsme des petits intérêts locaux, tiennent les parens d'un arrondissement séparés les uns des autres, et divisent des efforts qui devraient être unis; les enfans sont sacrifiés et deviennent les victimes de l'ignorance et des préjugés.

J'ai fait un cours de lectures sur l'éducation dans Aylmer et Buckingham, et je me propose de le continuer dans plusieurs autres municipalités de mon district.

J'ai aussi presque terminé une carte du district d'Ottawa sur une échelle de 2 milles au pouce, et mon intention est d'indiquer sur cette carte la position de chaque maison d'école du district entier.

Je donne ci-après une récapitulation de tous les tableaux statistiques qui accompagnent ce rapport, en y ajoutant quelques remarques.

*Petite Nation.*—On verra que, dans trois municipalités de cette seigneurie, dix écoles sont en opération, et je suis heureux de pouvoir dire que nulle part ailleurs la loi n'est aussi strictement obéie que dans ces municipalités, les seules de tout le district qui se trouvent dans une seigneurie. La population est presque toute canadienne française. Une école-modèle établie ici serait beaucoup de bien; et je recommande respectueusement qu'il soit accordé quelque aide à cet effet.

*Lochaber.*—Les écoles de cette municipalité sont aussi sur un bon pied. Une école-modèle serait nécessaire dans le village de Thurso, et je prendrai aussi la liberté de recommander qu'il soit accordé quelque aide pour l'établissement d'une institution de ce genre, non seulement dans ce township, mais dans tous les autres townships importants du district.

*Buckingham.*—L'éducation fait des progrès rapides dans cette municipalité; déjà 27, élèves assistent régulièrement à l'académie, et les écoles dissidentes, aussi bien que celles qui sont sous le contrôle des commissaires, sont dans un état florissant.

*Templeton.*—Il n'y a pas ici la vigueur qu'on devrait y rencontrer; mais j'espère pouvoir parler en termes plus favorables de cette localité dans mon prochain rapport.

*Hull.*—L'éducation fait ici des progrès satisfaisants, et toutes les animosités ont cessé d'exister; le nombre des écoles en opération suffit aux besoins de la population.

*Aylmer.*—Cette municipalité contient plus d'écoles en opération, en proportion de la population, qu'aucune autre du district. Je crois pouvoir dire qu'elle n'a d'égal sous ce rapport dans aucune partie de la province. Le nombre des enfans qui fréquentent les écoles est, par rapport à la population entière, comme un est à cinq. Les écoles de filles, dont quelques unes sont de première classe, sont toutes conduites par des dames de beaucoup d'expérience et d'habileté, et les habitans sont reconnaissans au gouvernement de l'aide libérale qu'il a accordée à ces institutions.

*Wakefield.*—Il y a deux bonnes écoles en opération ici; ce qui suffit aux besoins de la population.

*Masham.*—Deux écoles assez bonnes sont en opération ici, savoir: une; pour la partie française de la population, et l'autre, pour la partie anglaise.

*Low*.—Il existe ici beaucoup d'apathie, n'y ayant qu'une seule école indépendante en opération. Je tâcherai, pendant le cours de l'hiver, d'en faire établir une autre sous le contrôle des commissaires.

*Eardly*.—Il n'y a qu'une école en opération dans ce township; il en faudrait une autre, mais il est difficile de se procurer un instituteur compétent.

*Onslow*.—L'éducation fait des progrès rapides dans cette municipalité; quatre bonnes écoles y sont en opération, dont deux sous le contrôle des commissaires.

*Bristol*.—Il y a ici cinq écoles en opération, dont une dissidente; les instituteurs sont compétents.

*Clarendon*.—L'académie de cette municipalité a fait des progrès remarquables et les autres écoles du township continuent à s'améliorer.

*Litchfield*.—Cette petite municipalité ne le cède à aucune autre du district. Les écoles du Portage du Fort et de Litchfield Central sont dirigées par des instituteurs d'une habileté et d'une expérience consommées.

*Cabmet*.—Il a été fait un grand progrès ici depuis mon dernier rapport, le nombre des enfans assistant à l'école ayant plus que doublé.

*Mansfield et Waltham*.—Deux écoles sur un assez bon pied sont en opération dans ces townships.

*Chichester et Sheen*.—Il y a ici trois bonnes écoles, dont l'une est conduite par un instituteur de beaucoup de capacité et d'expérience.

*Allumettes*.—Sous la surveillance du Rév. M. Lynch, l'éducation a fait ici de grands progrès. On y trouve une excellente école modèle, et les écoles élémentaires y sont fréquentées par un grand nombre d'enfans et bien conduites.

*Waterloo*.—Il y a une excellente école dans cette municipalité; la majorité des élèves est d'origine française.

*Maniwaki*.—C'est un township dont les terres ont été mises en réserve par les sauvages: c'est pourquoi les élèves sont presque tous de cette origine. Les écoles sont bien plus fréquentées en été qu'en hiver. Je désire respectueusement suggérer que cette municipalité ne soit pas requise de se conformer aux dispositions de l'acte 12 Vic., chap. 50, mais qu'elle soit traitée comme municipalité indigente. Les révérends Pères Oblats sont très attentifs aux besoins de la population sauvage; ils ont érigé à leurs propres frais une église vaste et commode, dont le soubassement est en pierre, ainsi que des moulins à scie et à farine; et, grâce à leurs efforts, cette section du pays s'établit promptement.

*Portland*.—Il y a une école en opération dans cette municipalité, qui n'est établie que depuis quelque tems.

#### RECAPITULATION.

En parcourant les tableaux statistiques, on trouvera les résultats suivans:

Population des districts, environ.....	29,000
Municipalités scolaires.....	23
"    dissidentes.....	3
Nombre de maisons d'école.....	68
"    d'arrondissement scolaires.....	90
"    d'institutions d'éducation.....	86
Ecoles élémentaires.....	82
Nombre des écoliers.....	2412
"    "    académies.....	5
"    "    écoliers à do.....	121
Ecoles indépendantes.....	10
Nombre des écoliers à do.....	192
Total des écoliers à toutes les écoles.....	2793

Nombre des écoliers lisant dans les livres No. 1 et 2 des écoles nationales d'Irlande.....	1312
“ “ “ lisant bien dans No. 3 et 4.....	688
“ “ “ “ couramment.....	1000
“ “ “ capables d'écrire.....	1400
“ “ “ apprenant l'arithmétique simple.....	536
“ “ “ “ “ composée.....	564
“ “ “ “ la géographie.....	568
“ “ “ “ l'histoire.....	147
“ “ “ “ la grammaire anglaise.....	602
“ “ “ “ “ française.....	145
“ d'instituteurs.....	55
“ d'institutrices.....	31

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai à constater que l'on a presque atteint l'uniformité dans les livres en usage dans les différentes écoles de ce district. Dans les écoles anglaises, les livres des écoles nationales d'Irlande sont d'un usage universel, et, dans les écoles françaises, on se sert généralement des livres des Frères de la Doctrine Chrétienne.

Ce qui manque, ce sont de bonnes cartes, sans quoi il est presque impossible d'enseigner la géographie de façon à rendre cette science intelligible aux jeunes élèves.

On peut donc voir que, durant l'année dernière, le nombre des élèves fréquentant assidûment les écoles de ce district s'est accru d'un quart.

Un tel état de choses est certainement consolant; en supposant que la population de ce district fut de 29,000, le nombre des élèves fréquentant les écoles serait pour la population entière dans la proportion de 1 à 10 $\frac{1}{4}$ ; c'est décidément une amélioration et une proportion égale à celle que l'on trouve dans un grand nombre des pays les plus éclairés de l'Europe.

Je ne saurais terminer ce rapport sans parler de l'aide que j'ai toujours eue du clergé de toute dénomination dans tout le district. Je dois, en particulier, des remerciements aux Révds. M. M. Mignault, Brady, Hughes et Lynch, prêtres catholiques ainsi qu'aux Révds. M. M. Morris, Johnston et Sykes, ministres épiscopaliens.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

J. P. RONEY,

Insp. d'Ecoles.

L'honorable P. J. O. Chauveau,  
Surintendant de l'Éducation.

*Rapport de M. TANGUAY, inspecteur des écoles dans les comtés de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon troisième rapport sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans le district de Kamouraska.

Je suis heureux de pouvoir vous dire, M. le Surintendant, que la loi d'éducation a opéré d'une manière assez satisfaisante dans ce district, pendant l'année qui vient de s'écouler, eu égard, toutefois, à ses nombreux défauts, et à la pénurie qui a pesé sur ce district plus que sur aucun autre. Vous remarquerez avec plaisir une augmentation assez notable dans le nombre des écoles;

une assistance plus régulière, une plus longue durée de l'année scolaire, un peu d'agrandissement dans le cercle des matières d'enseignement suivi antérieurement, une élévation des salaires des instituteurs, et surtout l'indice d'un meilleur avenir dans la fondation de plusieurs maisons d'éducation d'un caractère élevé, sur différents points de ce grand et important district.

Nous n'avons plus aujourd'hui à lutter contre une opposition systématique au fonctionnement de la loi d'éducation. Tout le monde admet le principe coercitif, sans presque murmurer ; on admet également les avantages de l'éducation et l'on voit de ses yeux que les écoles publiques, subventionnées d'après le mode que notre loi d'éducation a établi, sont les moins dispendieuses, les seules à la portée de la grande majorité de la population. Mais à ces obstacles vaincus, en a succédé un autre plus difficile à combattre : l'indifférence en plusieurs endroits chez les parents des enfants, chez les contribuables, pour tout ce qui a trait à l'éducation. Cette indifférence a eu pour cause, selon moi, les pouvoirs trop étendus que la loi confère à des commissaires dont plus des deux tiers sont absolument illettrés et assez souvent opposés à l'éducation. Ces commissaires, pendant longtemps, ont abusé de leur omnipotence en engageant des fantômes d'instituteurs au rabais. Ces instituteurs, comme on devait s'y attendre, n'ont fait que donner un semblant d'instruction qui n'a eu que peu ou point de résultats sur la condition sociale du peuple. Celui-ci n'a pas été longtemps sans voir que cette instruction ne valait pas les deniers qu'elle lui coûtait. De là, l'indifférence.

Aujourd'hui encore, malgré le contre-poids des inspecteurs d'école auxquels le peuple accorde beaucoup plus de pouvoirs que la loi qui les constitue, les commissaires, dans plusieurs municipalités, ne font que suivre la lettre de la loi sans s'occuper de son esprit. Fixer la rétribution mensuelle aussi légère que possible ; engager des instituteurs au plus bas prix ; exiger d'eux le nombre de jours d'enseignement stipulés dans l'acte d'engagement ; faire une visite rapide des écoles à la fin de chaque semestre, voilà ce que MM. les commissaires d'école de plusieurs municipalités regardent comme embrassant tous les devoirs que la loi leur impose. Faut-il leur en faire un crime ? Pourquoi visiteraient-ils les écoles ? Qu'y verraient-ils ? Ont-ils eux-mêmes l'instruction nécessaire pour donner à l'instituteur et aux élèves cet élan, cet encouragement, ces avis, cette direction, sans lesquels le maître voit bientôt son courage s'éteindre devant les mille petites tracasseries qui l'attendent chaque jour ?

Dans un tel état de choses, l'enseignement a perdu et perd encore chaque année des instituteurs qu'une rémunération honnête, qu'une appréciation plus juste de leurs fatigants et ingrats labeurs auraient retenus dans cette carrière et qui s'y seraient distingués de plus en plus. Qu'avons-nous pour instituteurs dans toutes les municipalités où cette classe d'hommes ne rencontre pas la rémunération et l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre ? Des hommes qui n'exercent cet état que comme un pis-aller, comme un gagne-pain qu'ils rejettent, dès que le hasard leur offre un autre moyen d'existence. Or, je le demande, de tels hommes sont-ils bien capables des sacrifices que comporte l'état d'instituteur ? A quelle source iront-ils puiser pour relever leur moral défaillant, pour calmer les brûlantes étreintes de l'ennui, et du dégoût, qu'inspirent toujours les vexations de commissaires ignorants et égoïstes, qui souvent pèsent les travaux de l'intelligence avec le même poids qu'ils pèsent leur "bœuf" ou le salaire de leurs domestiques ; contre les tracasseries puériles de parents idolâtres de leurs enfants ? Sera-ce dans la considération et l'estime dont les entoure la société ? Mais elles leur manquent encore trop généralement, et surtout dans les localités dont il s'agit ici. Sera-ce dans la vue de laisser quelque chose à leur famille et d'amasser pour leurs vieux jours des moyens d'existence qui les mettent à l'abri du besoin ? L'état de l'instituteur, surtout, depuis l'ouverture des grands travaux provinciaux, la circulation des capitaux étrangers et, par contre-

coup, le haut prix de la main-d'œuvre et des comestibles, lui donne à peine le pain quotidien et le met dans une condition de beaucoup inférieure, sous ce rapport, à celle du plus mince ouvrier.

Il est de belles exceptions et je suis heureux de dire que, d'année en année, l'opinion publique fait meilleure justice des écoles à bon marché. Plusieurs municipalités ont offert de £75 à £100 pour s'assurer les services de bons instituteurs.

Une disposition législative qui fixerait le minimum du salaire de tout instituteur ou de toute institutrice munie de diplôme, d'après la classe de ce diplôme, serait, je pense, une amélioration désirée de tous ceux qui s'occupent de l'instruction des enfants du peuple.

Sans autre réflexion, permettez-moi, monsieur, de vous donner un précis de l'état de l'éducation, dans chaque municipalité séparément.

*Ste. Anne Lapocatière.*—Cette municipalité renferme 11 écoles; 6 sont suffisantes, quatre, médiocres et une n'a été tolérée qu'à raison du peu d'avancement des enfans. Cette paroisse a fait des progrès évidents depuis l'année dernière et je me fais un devoir de le proclamer à sa louange.

Les comptes de la corporation sont dans un état satisfaisant; le secrétaire-trésorier, qui, ici, comme partout, est la cheville ouvrière de tout le système, a du zèle et de l'intelligence, et la majorité des commissaires d'école est animée d'un bon esprit. Ce bon résultat est dû, en grande partie, à l'établissement du système de rétribution coercitif, et à un choix judicieux de commissaires d'école fait par l'exécutif.

*Ixworth.*—Cette nouvelle municipalité, qui date de l'année dernière, a eu deux petites écoles où l'on enseigne lecture, écriture, et catéchisme. Impossible de faire plus avec les moyens à notre disposition. Les deux institutrices qui ont dirigé ces deux petites écoles n'étaient pas compétentes aux termes de la loi, mais pouvaient enseigner ce qu'on exigeait d'elles.

*Rivière-Oruelle.*—A eu 4 écoles en opération, pendant la première partie de l'année et 5, dans la dernière, outre le couvent des Dames de la Congrégation fréquenté par 80 élèves. L'instruction donnée dans cette maison ne laisse rien à désirer sous le double rapport de l'utile et de l'agréable. Il est à regretter que l'exiguïté du local ne permette pas à ces excellentes institutrices de répondre à toutes les demandes d'admission. Chaque année, elles se voient forcées, faute d'espace, de fermer leur porte à un grand nombre d'enfants. L'école de M. C. Tanguay, qui tient le second rang après le couvent, a été bien fréquentée et les progrès des élèves ont pleinement justifié la confiance que les parents ont reposée dans ce digne instituteur. Les autres écoles, surtout celle de M. Gagnon, ouverte pendant la dernière période de l'année scolaire, ont été tenues sur un bon pied.

La souscription volontaire est encore tolérée dans cette municipalité, le bon vouloir d'un certain nombre suppléant à l'insuffisance de ce mode de subvention. Les commissaires d'école y sont instruits et amis éclairés de la cause de l'instruction populaire.

*St. Denis.*—A 6 écoles dont 3 bonnes, 2 médiocres et une insuffisante. Cette municipalité montre un zèle et un intérêt bien consolants pour tout ce qui a trait à l'instruction de ses enfans. Aussi, je puis dire que l'éducation y est arrivée à un degré d'avancement presque exceptionnel. Cette paroisse fournit des instituteurs à beaucoup d'autres plus grandes; elle commande jusqu'à un certain point par son intelligence et ses connaissances. Avec une population d'environ 1650 âmes, elle envoie 350 enfans à ses écoles locales, ou 1 sur 4-5/7 de la population totale, y compris ceux qu'elle tient dans les collèges, couvents et autres maisons d'éducation supérieure. Dois-je ajouter que M. Chapais, le député de Kamouraska n'est pas étranger à ce beau résultat.

Les comptes de la corporation scolaire sont tenus d'une manière peu satisfaisante et sont le seul sujet de plaintes sérieuses que je rencontre à mon passage dans cette paroisse.

*Notre-Dame du Mont-Carmel.*—Cette pauvre localité isolée de St. Denis par une suite de montagnes, qui en font un lieu aussi pittoresque que sauvage, a maintenu deux petites écoles dans lesquelles on enseigne la lecture, l'écriture, quelques notions de calcul et le catéchisme. C'est peu, sans doute, et pourtant c'est un grand bienfait pour ces pauvres gens, privés, pour la plupart, de tout autre moyen d'instruction religieuse, que l'établissement de ces deux écoles. Un enfant de talents distingués s'est trouvé sur mon passage. Il a été arraché à ses montagnes; un protecteur généreux se charge de cultiver cette intelligence que je crois d'élite. Il entre cet automne au collège Ste. Anne. Nous n'avons pas £40 pour défrayer les dépenses de ces deux écoles, y compris loyer, chauffage, rétribution du secrétaire-trésorier.

*Kamouraska*—A 7 écoles, une école-modèle sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne; une école supérieure de filles; une 3<sup>me</sup> bonne école; 2 suffisantes, quoique beaucoup inférieures aux premières et 2 médiocres, outre une école indépendante. Les trois premières ont donné pleine satisfaction et les quatre autres un mince résultat; elles ont manqué d'encouragement. L'éducation progresse dans cette municipalité, mais pourtant pas autant qu'on le désirerait au milieu d'une population riche, intelligente et qui compte tant d'hommes instruits parmi ses habitants. L'école des Frères et le couvent, dont les classes s'ouvriront dans le mois prochain, sont deux superbes édifices qui font honneur au goût et à l'intelligence de ceux qui en ont dirigé les travaux.

Les finances, grâce à la libéralité de la législature, sont dans un état prospère.

*St. Pacôme*—A 5 écoles, dont 2 bonnes, 2 suffisantes et une mauvaise. Cette nouvelle municipalité fait aussi bien qu'on peut l'espérer avec les moyens à la disposition de la corporation scolaire. Je dois mentionner avec reconnaissance le nom de M. curé Bégin, comme étant l'âme de tout le progrès qui s'est fait dans cette paroisse.

Les comptes sont tenus régulièrement et tout se fait avec ponctualité.

*St. Paschal*—A 9 écoles, toutes tenues par des institutrices, même l'école dite de la Fabrique. Trois de ces écoles sont très bien tenues. Trois sont passablement bonnes et trois insuffisantes. La loi d'éducation fonctionne sans obstacles, comme aussi sans beaucoup de zèle. Un peu plus d'activité chez des commissaires d'école instruits secourrait l'apathie d'un certain nombre et ferait sortir l'enseignement du cercle limité où il se traîne depuis bientôt dix ans avec peu de profit pour la société. Il est des arrondissemens qu'il ne serait pas juste de comprendre dans cette appréciation. Cette paroisse a joui, pendant plusieurs années, des services de M. et de Mme. Desrochers, aujourd'hui à St. Joseph de la Pointe Lévy. Ils ont été remplacés par les Delles Ansbrew dont le zèle, l'activité et l'intelligence sont un véritable bienfait pour St. Paschal.

Les finances sont dans un état satisfaisant, bien qu'un peu arriérées par la mort du ci-devant secrétaire-trésorier, M. Ed. Parent. Une maison d'école est en construction depuis plusieurs années et les travaux sont encore suspendus, faute de moyens.

*Ste. Hélène*—A 5 écoles, toutes très médiocres, mais tolérées, parce qu'il eût été impossible de trouver des institutrices plus compétentes pour le mince salaire qu'on leur offrait. Cette municipalité est une de celle où les progrès de l'éducation sont le moins sensibles. Les causes de cet état de choses sont l'incompétence des commissaires d'écoles; le manque de moyens suffisants pour subventionner de bons instituteurs et surtout l'absence d'hommes capables de se mettre à la tête du mouvement. Les comptes sont bien tenus.

*St. Alexandre*—A 5 écoles, dont une très bonne; deux passablement bonnes et deux médiocres, tolérées à raison du peu d'avancement des enfants et des moyens limités à la disposition des commissaires d'école. J'augure bien de cette nouvelle municipalité. La première école a donné des résultats, on ne peut plus satisfaisants; elle est dirigée par de jeunes demoiselles.

Il y a quelque difficulté à percevoir les cotisations. Une maison d'école qu'on a bâtie, comptant sur une aide de législature, a créé une dette qui pèse lourdement sur l'arrondissement où elle se trouve et a causé quelque mécontentement.

*St. André*—Il y a dans cette paroisse 10 écoles, toutes tenues par des institutrices. Une peut être considérée comme école-modèle. Cinq de ces écoles sont bonnes et suffisantes; les quatre autres sont médiocres. La majorité des commissaires d'école se montre indifférente. Tout le fardeau retombe sur le président de la commission, M. le curé Doucet.

Le malheureux différend, au sujet du déplacement de l'école de l'arrondissement No 5, n'était pas encore finalement réglé, lors de mon passage dans cette municipalité. J'ai fait de nouvelles instances pour arrêter la mise en vente de cette maison d'école, et empêcher la municipalité de se laisser infliger un tel déshonneur.

Les comptes montrent un état financier peu satisfaisant; mais ils sont tenus régulièrement. Une somme considérable est due sur les cotisations des années antérieures.

*St. Patrice de la Rivière-du-Loup*—A 6 écoles, toutes médiocres, dont 5 tenues par des institutrices et une par un instituteur diplômé. L'état de choses actuel, bien que défectueux sous plus d'un rapport, est cependant une amélioration notable sur celui des années passées. Les comptes sont réglés et les anciens sujets de plaintes ont disparu. M. le curé de cette paroisse s'occupe activement d'éducation et je compte beaucoup sur son influence.

*St. George de Kakouma*—Il y a dans cette paroisse quatre écoles tenues régulièrement sous l'œil vigilant et paternel du curé et de commissaires d'école actifs. L'instruction purement élémentaire y est générale et je ne connais pas de municipalité où l'on montre plus d'intérêt à la cause de l'éducation. Les comptes sont bien tenus et les finances sont dans un état prospère. Ce qui manque ici, c'est une école-modèle; l'on s'occupait sérieusement de ce sujet, lors de mon passage.

Une maison destinée aux Dames de la Congrégation est en construction et sera prête dans le cours de l'été prochain. Une partie des fonds nécessaires ont été fournis par M. Dionne, député de Témiscouata; la législature a voté une aide et quelques personnes généreuses viendront se joindre à ces premiers fondateurs.

La beauté et la salubrité bien reconnue de cette paroisse, où les touristes se rendent en foule dans la belle saison, feront de cette nouvelle maison un asile où les élèves et les religieuses elles-mêmes des autres maisons viendront réparer leurs forces épuisées.

*St. Arsène*—Il y a cinq écoles, dont une peut être considérée comme école-modèle, trois sont bonnes et une médiocre. Cette paroisse, après celle de St. Denis, fournit le plus grand nombre d'enfants fréquentant les écoles, eu égard à la population, 1 sur 6 de la population totale.

Il est dans cette paroisse un homme singulièrement bienfaisant et ami de son pays qui s'est imposé la belle tâche de se faire le protecteur des enfants de talents remarquables. Plusieurs des élèves les plus brillants du Séminaire de Québec doivent à cet ami généreux le bonheur d'une éducation distinguée et le développement de talents, qui, sans cette autre providence, seraient restés ignorés



et perdus pour la société. Pourquoi le gouvernement n'aurait-il pas un fonds pour faire plus en grand dans tout le pays ce qu'un seul particulier fait ici ?

Deux institutrices se sont particulièrement distinguées : ce sont Mlles Clarisse Roy et Elise Blanchet.

*Isle-Verte*.—Il y a ici dix écoles : une école-modèle bien tenue ; une école supérieure de filles et deux autres assez bonnes ; les autres sont médiocres et mal pourvues du matériel nécessaire. Les salaires des institutrices sont excessivement minces. Deux de ces dernières doivent être renvoyées, ayant été jugées incapables. Dans cette municipalité on a été forcé d'établir un grand nombre d'arrondissemens scolaires pour répondre, autant que possible, aux besoins d'une population disséminée sur une grande étendue. L'éducation a fait peu de progrès dans les six écoles mentionnées comme médiocres. Les commissaires, pour la plupart, sont indifférents et ne font que ce qu'il faut pour se soustraire aux pénalités de la loi. Une superbe mai-on destinée à faire un couvent est en construction et devra s'ouvrir dans le cours de l'année prochaine.

*St. Eloi*.—Il y a deux écoles médiocres et deux autres au-dessous de la médiocrité. Les commissaires sont indifférents, les instituteurs sont mal rétribués et ne sont point du tout surveillés ni encouragés.

*Trois-Pistoles*.—Il y avait neuf écoles, pendant la première période de l'année, et huit pendant la seconde, une institutrice ayant été destituée ; deux de ces écoles sont bonnes, quatre passables et deux insuffisantes ; les élèves et les institutrices sont d'une égale assiduité. Deux de ces dernières sont bien jeunes, ayant à peine 15 ans. Les comptes sont bien tenus. Il se construit une maison destinée à une académie de filles.

*St. Simon*.—Cette municipalité m'a donné beaucoup de trouble, pendant toute l'année scolaire qui vient de finir. J'ai eu constamment à lutter contre le mauvais vouloir d'une majorité des commissaires d'école qui semblaient s'être imposé la tâche de commettre autant d'injustices que possible à l'abri de leur omnipotence légale. Deux institutrices ont été engagées pour le même arrondissement par la majorité des commissaires d'école dont un, plus tard, a désavoué l'engagement et s'est rangé avec la minorité qui, devenue majorité, a rescindé les premières décisions. Les deux institutrices ont continué à faire l'école, l'une avec 12 enfans et l'autre, avec 34. Plusieurs de ces hommes mal disposés ont fait place à d'autres animés d'un meilleur esprit.

Sur sept écoles, deux peuvent être considérées comme bonnes, trois, médiocres et deux, insuffisantes. Je ne crains pas de dire qu'une partie des deniers affectés au soutien des écoles dans cette municipalité a été dépensée en pure perte.

Les comptes sont en assez bon ordre.

*St. Fabien*.—Il y a 3 écoles, dont une est bonne, l'autre, médiocre et la troisième, au-dessous de la médiocrité. Il en faudrait deux autres pour répondre aux besoins de la population de cette municipalité disséminée sur une grande étendue ; mais c'est à peine si l'on peut soutenir celles qui existent déjà.

Tout s'est fait assez régulièrement et les registres sont tenus avec soin.

*Bic*.—Il y a 3 écoles, dont une école-modèle et deux écoles élémentaires suffisantes. Cette municipalité est une de celles où l'éducation progresse le plus sûrement. L'instituteur de l'école-modèle réunit à un haut degré le talent d'enseigner et les connaissances qui font le bon précepteur.

Les commissaires font bien leur devoir, et je n'ai qu'à me louer du bon ordre qui règne dans toutes leurs affaires.

*Rimouski*.—Il y a 11 écoles dont une école-modèle de garçons, une école supérieure de filles, quatre bonnes écoles élémentaires et cinq autres médiocres. L'éducation est ici favorisée par tout ce qu'il y a de respectable et d'important dans la place.

Le couvent doit ouvrir ses classes dans le mois prochain. Un collège industriel est en voie de construction. En attendant, une école-modèle est confiée à un instituteur distingué. Cette paroisse vient encore de témoigner son empressement à accueillir tout ce qui peut être de nature à propager l'instruction de ses enfans par la fondation d'un institut où les personnes instruites viennent toutes les semaines discuter ou *lecturer* sur quelque sujet d'histoire, de philosophie, d'industrie, en présence d'une assistance toujours nombreuse.

M. Taché, député de Rimouski, a fait preuve d'une munificence presque sans exemple à l'égard de l'institut, en lui faisant cadeau de plus de 700 volumes de sa bibliothèque, parmi lesquels se trouvent plusieurs manuscrits précieux.

L'institut souscrit à 8 ou 10 journaux du pays et de l'étranger.

Les écoles sont fréquentées par plus de 500 élèves, sans compter ceux qui étudient dans les collèges, couvents, etc., et le nombre en est comparativement grand.

*Lessard.*—Il y a sept écoles, deux bonnes, une que l'on peut considérer comme école-modèle, et 4 médiocres. L'assistance aux écoles est satisfaisante; les finances sont prospères et les commissaires ont du zèle et de l'intelligence. En somme, cette municipalité progresse depuis que la cotisation légale y a été établie.

*Lepage.*—Il y a 5 écoles, dont une bonne et 4 médiocres, 2 bien fréquentées, les trois autres presque désertes. Le zèle et l'activité de M. le curé Duguay sont mal secondés par la majorité des autres commissaires. Cette municipalité, quoique ne faisant pas tout ce qu'on pourrait désirer, a cependant progressé considérablement depuis deux ans. Le principe de la cotisation forcée y est admis et opère avec peu d'opposition.

Les comptes et les registres sont tenus régulièrement, et je m'attends à de nouveaux progrès dans l'année scolaire courante.

Les écoles sont mal pourvues du matériel nécessaire.

*Métis.*—Il y a eu 3 écoles d'un ordre inférieur, pendant seulement six mois; ces écoles ont été subventionnées par contributions volontaires et par la population écossaise qui seule en a profité. La différence de croyance et d'origine a empêché les Canadiens-français d'envoyer leurs enfans à ces écoles, qui, d'ailleurs, se trouvaient à une grande distance d'eux. Une nouvelle paroisse, formée en plus grande partie des 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> rangs de Métis et du township M<sup>r</sup>Nider, vient d'être érigée canoniquement; une jolie chapelle y est construite. J'ai cru devoir différer jusqu'à ce moment pour en faire une municipalité séparée, sous le nom de St. Octave.

*Matane.*—Il y a quatre écoles, toutes médiocres, mais suffisantes pour une première année. Cette localité, grâce au zèle, à l'activité et à l'énergie de son curé, M. Boucher, progresse rapidement. Elle n'est aujourd'hui en arrière d'aucune autre située dans les mêmes circonstances locales, depuis que les habitans ont abandonné la pêche et les chantiers pour se livrer à l'exploitation de leurs belles terres. Leur isolement des établissemens voisins a contribué pour beaucoup à les tenir pendant longtemps dans un état d'infériorité. Je suis heureux de pouvoir ajouter que l'éducation y est aussi appréciée que dans d'autres localités d'une plus grande importance.

Un puissant auxiliaire de la cause de l'éducation et de la dissémination des connaissances utiles, dans ce district, c'est l'établissement de bibliothèques publiques, au nombre de onze, formant une collection d'environ 6000 volumes d'un caractère attrayant et instructif, circulant continuellement et concourant à entretenir et à accoutre chez les jeunes gens la somme des connaissances acquises à l'école.

*Extrait du second rapport de M. l'Inspecteur Tanguay.*

Si j'avais à faire le bilan de l'éducation dans mon district, je le ferais ainsi, et je dirais que son actif se compose de:

137 écoles élémentaires fréquentées par.....	5040 élèves.
9 écoles ne pouvant être considérées comme telles, fréquentées par	467 “
7 écoles supérieures de filles, fréquentées par.....	410 “
48 maisons d'école construites et utilisées.....	
7 maisons en construction.....	
1 collège fréquenté par.....	200 “
2 couvents enseignant, fréquentés par.....	120 “
1 école indépendante.....	32 “

Total..... 6269 élèves.

Plus, tous ceux du district qui fréquentent les maisons d'éducation, tels que collèges, couvents, académies, hors du district.

Voici maintenant les progrès faits par ces enfans :

Lisant depuis l'A B C jusqu'à la lecture courante,.....	2479
Elèves sachant lire couramment,.....	1716
“ Lisant bien,.....	2076
“ Ecrivant,.....	4118
“ Ayant appris les quatre premières règles simples,.....	1126
“ Ayant appris les règles composées,.....	695
“ Apprenant la tenue des livres,.....	23
“ “ L'orthographe, par épellation,.....	2722
“ “ Géographie,.....	563
“ “ Grammaire française,.....	1467
“ “ L'analyse raisonnée,.....	1000
“ “ Grammaire anglaise,.....	197
“ “ L'histoire,.....	365

Dépense de l'année courante, dans le district de Kamouraska, pour écoles primaires, £4894, y compris cotisation, taux mensuel, contribution volontaire, chauffage, fourniture de livres, etc., le tout approximativement. Cette somme, répartie entre 6266 élèves, qui ont fréquenté les différentes écoles et institutions d'éducation, dans le district de Kamouraska, donne 15s. 4½d., pour le coût moyen de l'instruction de chaque enfant.

Voici, en quelques mots, le résumé des principaux obstacles au fonctionnement de la loi d'éducation dans le district de Kamouraska: incompétence des commissaires d'école actuels dans plus de la moitié des municipalités; incapacité d'une partie du corps enseignant; absence du matériel indispensable aux écoles; manque d'une rétribution honnête pour attirer vers l'enseignement tous ceux qui pourraient s'y distinguer; manque d'autorité chez les inspecteurs; trop de pouvoirs accordés par la loi aux commissaires d'école, qui en abusent dans bien des cas.

Généralement, quand les écoles sont bien conduites, on le doit à un bon secrétaire-trésorier et aussi à un bon président de la commission, qui est le plus souvent M. le curé de la paroisse; il ne faut donc pas cinq personnes pour la bonne exécution d'une chose qui se fait par deux.

Agréé, M. le Surintendant, l'expression de ma considération distinguée,  
et veuillez me croire

Votre dévoué serviteur,

GEORGE TANGUAY,  
Inspecteur d'école.

*Extraits des rapports de F. X. VALADE, écr. Inspecteur d'école.*

*Cité de Montréal.*—Ecole-modèle de M. Doran. Elèves lisant bien, 30 ; un plus grand nombre écrivent parfaitement, et apprennent le calcul et la géographie. On y apprend aussi la grammaire anglaise, l'arithmétique mentale, la tenue des livres, le dessin, la traduction littérale de l'anglais en français. M. Pierre Garnot y enseigne le français. Les résultats de l'examen ont été tout-à-fait satisfaisants.

Ecoles de M. et Madame M<sup>l</sup>Quillan. Enseignement prescrit pour les écoles élémentaires.

Ecole de Madame Byrnes. Plusieurs élèves ont répondu d'une manière satisfaisante à diverses questions concernant l'analyse grammaticale et la géographie.

Ecole de Mademoiselle Gougeon. Huit élèves sur trente quatre lisent bien, écrivent passablement et récitent la table de multiplication.

Ecole de Mademoiselle Godère. Vingt-six élèves sur cinquante écrivent. Lecture anglaise et française.

Il y a progrès dans les écoles des Delles. Poitras, des Delles. Dubord, dans l'école des orphelines de la Providence et dans celle du couvent du Bon Pasteur.

Les écoles de la Congrégation de Notre Dame sont fréquentées par 180 élèves ; on y étudie les langues anglaise et française avec succès.

*Municipalité scolaire d'Hochelaga.*—L'école de Mlle Girouard, fréquentée par cinquante élèves est en pleine voie de progrès. Celle tenue par M. Ploughman est une bonne école, fréquentée par plusieurs élèves de talents distingués. Les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus.

*Longue-Pointe.*—L'école protestante de Mlle Irving intéresse par les progrès que font ses élèves et l'application dont ils font preuve. L'épellation, la lecture, l'écriture, la géographie et l'arithmétique mentale y sont enseignées avec soin et habileté.

Ecole des sœurs de la Providence. Tout nouveau que soit cet établissement, les progrès qu'y font les élèves sont des plus satisfaisants. On y enseigne la lecture, la phraséologie, l'arithmétique mentale etc ; on y donne aussi l'éducation à de jeunes sourdes-muettes ; plusieurs d'entr'elles expriment vivement leurs pensées en anglais et en français par une écriture aussi grammaticale que bien peinte.

Il y a encore dans cette municipalité, sous la conduite de M. Pigeon, une autre école digne d'intérêt.

*Rivière des Prairies.*—L'école des garçons est fréquentée par environ cinquante élèves, dont 30 lisent et épellent très bien ; 15 écrivent facilement sous la dictée ; sept analysent et un certain nombre étudie la langue anglaise. L'arithmétique mentale et la géographie y sont enseignées.

Dans l'école de filles, plusieurs élèves lisent très bien. Quoiqu'inférieure à celle des garçons, cette école est en voie de progrès.

*St. Henri (les Tanneries).*—L'école sous le contrôle des syndics dissidens est bien tenue et en voie de progrès. Un grand nombre des élèves de cette école épellent, lisent, écrivent, et font des règles d'arithmétique avec succès.

*Lachine.*—L'école dissidente compte 70 élèves dont 50 épellent et lisent bien ; 30 écrivent très bien ; 40 font des progrès dans l'arithmétique, 30 analysent les parties du discours avec aptitude et intelligence ; 20 apprennent la géographie ; un grand nombre, le dessin. Le résultat de l'examen est très satisfaisant.

*Petite-Côte.*—L'école protestante sous le contrôle des commissaires, est fréquentée par 50 élèves, dont 20 lisent, épellent, écrivent sous la dictée ; 12 savent bien la grammaire et l'analyse des parties du discours. L'arithmétique mentale y est enseignée, de même que la géographie.

*Isle Perrot.*—Il y a deux écoles fréquentées, l'une par des garçons, l'autre, par des filles. Le progrès que font ces élèves est peu satisfaisant.

*Rigaud. (Village).*—L'enseignement donné par les clercs de St. Viateur au collège Rigaud est excellent; l'institution est conduite avec zèle et dévouement. On y suit le cours classique ordinaire.

L'école conduite par Mlle Méhot est une bonne école; sa méthode d'enseignement est excellente.

*Rigaud. (Paroisse).*—Les écoles tenues par Madame Landriau et Mlle O'Callaghan sont bonnes. Cette dernière institutrice déploie beaucoup d'activité. Celles du *Haut de la châte* et du *Petit Brulé* ont aussi assez de succès.

*Vaudreuil.*—Cette municipalité scolaire possède un couvent où les jeunes filles reçoivent une bonne et saine éducation.

L'école tenue par M. Moffat est, dans son ensemble, bien conduite.

L'école de Quinchien est nouvelle; l'institutrice qui la dirige est au niveau de sa tâche.

Celle de la Côte des Français est assez bien conduite. Les progrès que font les élèves dans les écoles de la Petite-Côte, de la Côte St. Louis et de la Grande Côte ne sont pas tout-à-fait satisfaisants. L'état des comptes est loin de l'être.

*St. Marthe.*—L'école de Madame Chartrand est conduite avec discipline et succès. Sur environ 30 élèves, 15 épellent et lisent bien, apprennent l'arithmétique mentale et écrivent correctement sous la dictée.

Des trois autres écoles sous contrôle, l'une est bonne, l'autre médiocre et la dernière fermée à cause de la maladie de l'institutrice qui la dirigeait.

Celle tenue par les dissidents est excellente.

*St. Polycarpe.*—A 8 écoles, dont 3 sont tenues d'une manière satisfaisante; celles de M. Chartrand et de M. Kennedy, sont conduites avec succès; les 3 autres sont médiocres.

*St. Clet.*—Possède 4 écoles. Dans celle tenue par Delle Valois 25 élèves sur 50 lisent bien, 30 récitent avec facilité la table de multiplication; 20 font les règles simples et 10 les règles composées; 15 écrivent sous la dictée et apprennent l'orthographe; 8 la formation des verbes, les règles du participe et l'analyse grammaticale.

L'école de Mlle Quierrier est assez bonne. Sur 30 élèves, 20 lisent passablement bien; 15 apprennent l'arithmétique mentale; 9 font les règles simples; 3, les règles composées; 8 écrivent sous la dictée; 2 forment les tems des verbes et les participes et deux analysent les parties du discours. Les deux autres écoles sont médiocres.

*Les Cèdres.*—Il y a dans cette municipalité quatre écoles et un couvent. L'école tenue par M. Joassim est excellente. Sur 43 élèves qui y assistent, 30 lisent bien, écrivent sur papier et pratiquent l'arithmétique mentale; 20 écrivent sous la dictée; 10 font des règles composées et savent les règles du participe, la formation du verbe et apprennent l'analyse. C'est une des meilleures écoles du comté de Vaudreuil.

L'école des garçons à St. Dominique est médiocre. Sur 30 élèves qui la fréquentent, 15 lisent bien, 4 épellent correctement, 5 font les règles simples; autant écrivent sous la dictée, et 15 sur *modèles ou exemples*. L'école des filles de cette dernière localité présente à-peu-près la même statistique sur les mêmes matières.

Au couvent, on enseigne la lecture, l'écriture sous la dictée, les règles du participe, l'analyse grammaticale et le calcul. Cette institution rend de grands services à la paroisse.

*St. Zotique.*—A trois écoles. La première est tenue par M. Beaudry avec ordre, discipline et activité; sur environ 50 élèves qui la fréquentent, 25 lisent bien, le même nombre récite avec facilité la table de multiplication, 20 appren-

---

nent l'arithmétique simple, 10 font des règles composées, apprennent la formation des verbes, l'analyse, les règles du participe et écrivent sous la dictée; de 20 à 30 le font sur des modèles ou exemples.

La seconde, confiée à M. Manseau, a 10 élèves lisant bien; 20 qui récitent la table de multiplication, 10 font des règles simples et 5 écrivent sous la dictée.

La troisième enfin, celle de M. Scanlan, est bien fréquentée; elle est plutôt anglaise que française. La lecture est bonne, ainsi que l'écriture; on y apprend l'arithmétique avec succès.

*Rivière-à-Delisle.*—L'école dissidente de cette localité est très bien tenue; on y enseigne avec succès la lecture, l'orthographe et l'arithmétique; sur 56 élèves qui la fréquentent aujourd'hui, 40 lisent et écrivent bien, 14 apprennent l'arithmétique simple, 10 l'arithmétique composée.

*Côteau-Landing.*—L'examen des élèves de l'école dissidente de Côteau-Landing a été satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre obéissant serviteur,

F. X. VALADE,

Insp. d'Ecole.

TABLEAU Statistique des élèves assistant régulièrement aux écoles, et étudiant les branches d'instruction, suivant les statuts provinciaux, 9me année Vict., chap. 27, et 12me année Vict., chap. 50, dans le district d'inspection de M. Valade.

	Garçons.	Fillles.	CITE DE MONTREAL.												Total.																
			Lisant bien le français.		Lisant bien l'anglais.		Ecrivant bien par cœur.		Ecrivant sous dictée.		Formation et conjugaison des verbes.		Donnant les 4 premières réels du participe.		Analyse grammaticale française.		Récitant la table de multiplication.		Géographie.		Arithmétique simple.		Arithmétique composée.		Ecrivant sur papier.		Analyse anglaise (parsing.)		Verbes anglais.		
<b>CITE DE MONTREAL.</b>																															
1	Externat de la Congrégation, N. D.	170	40	50	50	50	10	10	10	50	30	30	20	100	30	30	170	Ecole supérieure, ang. et fran.													
2	Couvent du <i>Bon Pasteur</i>	45	20	8	20	12	8	8	8	16	10	8	8	30	30	45	Do do do														
3	Orphelines de la <i>Providence</i>	40	15	10	15	22	22	22	22	10	10	8	8	20	20	40	Ecole élémentaire française.														
4	J. W. Doran, école ang. et fran.	50	20	35	35	30	6	6	6	35	25	20	17	30	10	50	Ecole supérieure (modèle).														
5	M. McQuillan	45	25	25	25	25	25	25	25	15	10	10	10	20	8	45	Do do anglaise.														
6	Mad. McQuillan	20	15	15	15	15	15	15	15	10	6	4	4	10	8	20	Do do do														
7	Delle. Gougeon	10	8	8	8	8	8	8	8	7	5	5	5	10	5	10	Ecole élémentaire française.														
8	Mad. Byrnes	30	20	10	10	10	10	10	10	10	5	5	5	10	5	30	Do do anglaise.														
9	Delle. Godbre	52	20	35	30	20	20	20	20	30	20	12	8	30	5	52	Ecole supérieure ang. et fran.														
10	Delle. Dubord	30	15	10	10	10	10	10	10	10	5	5	5	10	10	30	Ecole élémentaire française.														
11	Delle. Poitras	20	40	30	10	30	10	10	10	30	10	12	8	30	30	60	Ecole supérieur ang. et fran.														
																										595					
<b>HOCHELAGA.</b>																															
12	Delle. Girouard	36	18	10	10	10	10	10	10	15	6	3	3	15	1	54	Ecole élémentaire ang. et fran.														
13	M. Ploughman	14	6	8	4	4	4	4	4	6	2	1	1	6	1	20	do do anglaise.														
																										74					
<b>LONGUE POINTE.</b>																															
14	Delle. Irving, (école dissid. protes.)	10	20	18	18	18	18	18	18	12	8	4	4	20	8	30	Ecole supérieure anglaise.														
15	Couvent, (Sœurs de la Providence.)	40	20	10	20	18	5	5	5	10	10	6	4	30	6	40	Do do ang. et fran.														
16	Sourdes-muettes, (Srs. de la Pro.)	14	14	14	14	14	14	14	14	5	4	4	4	10	4	14	Do do do														
17	M. Pigeon, (St Léonard)	15	15	12	10	10	10	10	10	8	10	12	4	12	2	30	Ecole élémentaire française.														
																										114					
<b>ST. HENRI, Paroisse de Montréal.</b>																															
18	M. Simays	50	20	30	15	10	10	10	10	10	10	10	10	40	10	80	Ecole élémentaire française.														
19	M. Potts, (école dissidente)	29	25	30	30	30	30	30	30	30	20	15	15	40	30	54	Ecole supérieure anglaise.														
																										134					
<b>COTEAU ST. PIERRE.</b>																															
20	Madame Lanctot	25	25	20	10	15	30	8	8	8	30	10	10	5	30	50	Ecole supérieure ang. et fran.														
21	M. Biscoe (Riv. St. P.) (école pro.)	10	12	12	12	12	12	12	12	12	8	9	6	13	7	22	Ecole élémentaire anglaise.														
																										72					
<b>COTE DES NEIGES.</b>																															
22	Frères (St. Joseph)	50	30	20	30	30	30	10	10	40	25	15	10	30	1	50	Ecole supérieure ang. et fran.														
23	Delle. St. Luc	14	10	4	6	6	6	6	6	10	6	6	6	10	6	24	Ecole élémentaire française.														
24	M. Burns, (école dissidente protes.)	15	15	15	15	15	15	15	15	10	6	6	6	15	6	30	Do do anglaise.														
																										104					
<b>COTEAU ST. LOUIS.</b>																															
25	Clercs de St. Viateur	80	60	30	15	15	2	2	2	27	10	23	15	20	10	80	Ecole élémentaire ang. et fran.														
26	Delle. Santenne	60	30	10	20	20	20	20	20	8	15	15	8	30	10	60	Do do do														
																										140					

TABLEAU Statistique des élèves assistant régulièrement, etc.—(Continué.)

		Garçons.	Filles.										Total.					
			Lisant bien français.	Lisant bien anglais.	Épelaient bien par cœur.	Écrivaient sous dictée.	Formation et conjugaison des verbes.	Donnant les 4 premières règles du participe.	Analyse grammaticale française.	Recevant la table de multiplication.	Géographie.	Arithmétique simple.	Arithmétique composée.	Écrivant sur papier.	Analyse anglaise (parsing).	Verbes anglais.		
<b>CÔTE VISITATION.</b>																		
27	Delle. Lussier	25	10	10	10	8	10	10	10	10	5	10	10	10	12	12	25	Ecole élémentaire française.
28	M. Lamb, (école dissidente.)	27	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	54	Ecole supérieure anglaise. Municipalités..... 12 Instituteurs..... 47
																	79	
Paroisse de Montréal, comprenant Hochelaga, St. Henri, St. Pierre, Côte des Neiges, St. Louis, et Côte Visitation; 623 élèves assistent régulièrement.																		
<b>RIVIERE DES PRAIRIES.</b>																		
1	M. Robillard, (Village)	50	30	15	30	15	5	5	7	30	4	15	15	30	15	15	50	Ecole supérieure (modèle.)
2	Delle. Arpin (do)		30	15	15	10			5	5	10	10	10	15	15	15	30	Ecole élémentaire.
																	80	
<b>POINTE-AUX-TREMBLES.</b>																		
3	M. Pierre Grouier, (Village)	55	30	20	20	25	10	10	10	40	20	20	10	40	20	20	58	Ecole supérieure.
4	Convent de Notre Dame, externat.		40	20	20	10	5	5	5	20	10	10	10	20	20	20	40	Ecole élémentaire.
5	Delle. Lafranchise, (St. Léonard)	15	15	15	15	10	3	3	3	10	4	4	4	15	15	15	30	Do do
																	128	
<b>SAULT AU RECOLLET.</b>																		
6	M. Martin, (Village)	55	30	20	30	30	6	6	20	30	20	15	10	30	15	15	55	Ecole supérieure.
7	Delle. Strause, (do)		40	25	25	2	10	10	16	25	16	11	7	20	10	10	40	Do do
8	Delle. Larchevesque	35	25	20	17	17	1	20	12	8	10	24	20	10	30	10	45	Do do
9	M. Dagenais, (St. Michel)	50	20	10	20	2	5	3	8	20	10	15	10	26	10	10	50	Ecole élémentaire.
10	Ecole des filles, do		40	15	15	1	3	3	3	5	15	8	8	15	15	15	40	Do do
11	Delle. Gravelle, (Haut du Sault)	15	15	10	10	1			10	10	4			10	10	10	30	Do do
																	260	
<b>ST. LAURENT.</b>																		
12	Académie des Frères St. Joseph	110	48	35	31	1	2	15	26	20	26	10	14	50	40	40	110	Ecole supérieure académique.
13	Convent de Ste. Croix, (Village)		110	42	25	31	1	8	14	10	28	19	10	43	24	20	110	Ecole supérieure.
14	M. Kays, (école dissidente protos.)	20	10	4	15	11	1			15	10	8	6	10	10	10	30	Ecole élémentaire.
15	Mde. Decelle, (côte de Liesse)	15	20	4	1	1	1			3	3	3	1	5	5	5	35	Do do
16	Delle. Verdan, (côte de Vertu)	11	12	10	9	1	1			8	8	8	1	5	5	5	23	Do do
17	Delle. St. Jean, (côte de Bois franc)	14	10	9	1	1	1			4	7	7	1	6	6	6	21	Do do
18	Delle. Labour, do	12	12	14	11	1	1			2	6	6	0	12	12	12	24	Do do
19	Mde. Théoret, (St. François)	15	8	6	1	1	1			4	1	1	1	1	1	1	23	Do do
																	379	
<b>STE. GENIEVE.</b>																		
20	M. Martineau, (Village)	40	20	20	20	8	3	3	3	20	3	12	8	20	10	10	40	Ecole élémentaire.
21	Convent Ste. Anne, (do)		60	20	19	10	10	10	10	20	16	8	8	30	10	10	60	Ecole supérieure.
22	Delle. Tassé, (Taraguay)	20	20	15	10	8	3	2	3	15	10	6	8	15	10	10	40	Ecole élémentaire.
23	Delle. Mario Pigeon, (Cap)	14	14	8	4	1	1	1	1	6	1	1	1	2	2	2	28	Do do
24	Delle. Stéphanie Pigeon, (Sources)	14	14	8	3	3	1	1	3	8	1	5	1	6	6	6	28	Do do
																	196	
<b>POINTE CLAIRE.</b>																		
25	Académie des Frères St. Joseph	80	39	39	38	16	16	16	16	40	10	10	10	40	10	10	80	Ecole supérieure.
26	Convent N. D., (pensionnat et extér)		55	20	8	20	20	1	6	8	16	5	9	30	30	30	55	Do do
27	Delle. Clément, (St. Charles)	16	14	9	9	10	3	4	4	10	8	4	8	15	15	15	30	Ecole élémentaire.
28	Delle. Perrier, (St. Jean)	11	12	12	12	12	6	6	6	12	2	4	8	12	12	12	23	Do do
29	Delle. Lefebvre, (Sources)	12	12	8	1	1	1	1	1	6	1	1	1	10	10	10	24	Do do
																	212	Municipalités..... 8 Instituteurs..... 4





TABLEAU Statistique des élèves assistant régulièrement, etc.—(Continué.)

	Garçons.	Filles.	Lisant bien le français.	Lisant bien l'anglais.	Ecrivant par cœur.	Ecrivant sous dictée.	Formation et conjugaison des verbes.	Quatre règles du participe.	Analyse grammaticale Française.	Table de multiplication.	Géographie.	Arithmétique simple.	Arithmétique composée.	Ecriture sur papier.	Analyse anglaise. (parving.)	Verbes anglais.	Total.	
<b>COTEAU LANDING.</b>																		
35 Fortune, (Ecole diss. pro., Village)	30	30	40	40	40	25	...	...	40	30	20	20	40	10	20	60	Ecole supérieure.	
36 M. McKinnon, (Village).....	17	5	10	4	10	8	...	...	15	3	4	...	10	...	...	82	Ecole élémentaire. Municipalités..... 14 Instituteurs..... 43	
<b>ST. POLYCARPE. (Riv. à Delisle.)</b>																		
1 Delle. Lewis, (Village).....	40	10	5	10	4	4	4	4	4	1	3	3	20	...	...	40	Ecole élémentaire.	
2 D. Kennedy, (do).....	50	24	24	24	16	...	...	...	6	30	4	4	20	...	...	50	Ecole supérieure.	
3 M. Doray, (Ste. Marie).....	23	7	8	8	6	...	...	...	10	6	2	3	7	...	...	30	Ecole élémentaire.	
4 M. Picotte, (Haut de la Rivière)	27	8	8	8	2	...	...	...	10	2	5	3	7	...	...	27	Do do	
5 M. McCuaig, (Ecole dis. pro. St. G.)	27	27	40	40	10	...	...	...	20	20	14	10	30	14	10	54	Ecole supérieure.	
6 Delle. Caron (St. George).....	14	14	6	3	1	...	...	...	1	4	...	...	5	...	...	28	Ecole élémentaire.	
7 M. Charlan, (Ste. Catherine).....	2	25	25	20	15	10	...	...	6	30	10	10	15	20	...	50	Ecole supérieure.	
8 M. Lacroix, (Bas de la Rivière).....	20	19	6	6	4	...	...	...	4	10	2	5	5	8	...	20	Ecole élémentaire.	
Point d'école à la Côte St. Philippe																	299	
<b>ST. ZOTIQUE.</b>																		
9 M. Manseau, (Ste. Catherine).....	15	15	10	6	5	...	...	...	4	25	4	10	...	...	...	30	Ecole élémentaire.	
10 M. Beaudry, (Village).....	25	25	30	30	10	10	...	...	10	30	10	20	10	36	...	50	Ecole supérieure.	
11 M. Scanlan, (Rivière au Baudet)...	20	18	10	20	15	10	...	...	5	20	...	10	10	15	6	6	38	Ecole élémentaire.
																118		
<b>ST. IGNAZ, (Coteau du Lac.)</b>																		
12 Delle. Valois, (Ruisseau de St. Clot)	25	25	25	20	20	8	8	8	30	4	20	10	30	...	...	50	Ecole supérieure.	
13 Delle. Scallan, (Riv. à Delisle).....	16	10	0	...	6	...	...	...	2	...	4	...	6	...	...	26	Ecole élémentaire.	
14 M. Brabant, (Ruisseau).....	20	5	2	4	2	2	2	2	4	...	2	4	10	...	...	20	Do do	
15 Mde. Marchand, (do).....	20	16	4	1	...	...	...	...	6	...	3	1	6	...	...	16	Do do	
16 Delle. Charest, (St. Emmanuel).....	30	18	26	15	8	8	8	15	10	8	12	...	12	...	...	48	Do do	
17 M. Tassé, (Village).....	40	25	25	20	20	6	6	10	40	...	20	10	40	...	...	65	Do do	
																225		
<b>ST. CLET.</b>																		
18 M. Garneau.....	12	12	12	6	6	3	3	5	10	4	5	1	5	...	...	24	Ecole élémentaire.	
19 Delle. Quierrier.....	12	22	20	15	8	2	2	6	15	...	9	3	20	...	...	34	Do do	
20 Delle. Emond, (St. Emmanuel).....	25	25	...	2	...	...	...	...	10	...	8	2	12	...	...	50	Do do	
																108		
<b>SOUJANGES.</b>																		
21 M. Beaulnes, (St. Dominique).....	30	...	12	4	5	...	...	...	5	...	7	...	15	...	...	30	Ecole élémentaire.	
22 Delle. Beaulnes, (do).....	...	30	12	4	5	...	...	...	10	...	7	...	15	...	...	30	Do do	
23 Couvent de N. D., (Vil. ex. et pen.)	...	60	30	15	13	8	8	8	20	8	17	22	30	...	...	60	Ecole supérieure.	
24 M. Jossim, (Village).....	45	...	30	20	20	10	10	12	30	...	10	12	30	...	...	45	Do do	
25 M. Grassier, (St. Férol).....	25	15	16	12	8	6	8	8	10	8	8	8	15	...	...	40	Ecole élémentaire.	
																205	Municipalités..... 6 Instituteurs..... 27	

RÉSUMÉ.

Total des municipalités.....	40
Total des écoles, collèges, académies et couvents sous contrôle,...	118
Total des instituteurs et institutrices.....	158
Total des élèves fréquentant assiduellement les écoles.....	4932

Dans ce nombre n'est point inclus celui des élèves des écoles indépendantes, ni celui enregistré dans le rôle des commissaires, mais qui n'assistent qu'irrégulièrement ou point du tout aux écoles, lesquels, réunis au 4922 précités, forment à peu de chose près le montant total des élèves porté au rapport du mois de juillet, 1854.

#### NOTE SUR LES RAPPORTS DES INSPECTEURS.

Le surintendant de l'éducation ne se croit point responsable de toutes les observations contenues dans les extraits de rapports qui précèdent. Il est même facile de voir que plusieurs des suggestions que l'on y trouve sont en opposition directe à celles qu'il s'est lui-même permis de faire.

Tout en supprimant ce qu'il pouvait y avoir de trop blessant pour les individus, et en élaguant les répétitions, il a cru devoir conserver scrupuleusement toutes les appréciations faites par les inspecteurs. L'état actuel de la question de l'instruction publique exige en effet que le gouvernement, le peuple et ses représentans, connaissent parfaitement la manière de voir de tous les officiers préposés à la surveillance des écoles.

Il est inutile d'ajouter que plusieurs de ces rapports font preuve chez leurs auteurs de beaucoup de zèle et d'esprit d'observation, et que leur ensemble forme une critique, consciencieuse et même aussi sévère qu'on peut le désirer de tout l'ordre de choses actuel.

TABLE DES MATIERES.  
RAPPORT DU SURINTENDANT.

	Page.
Lettre d'envoi au secrétaire provincial.....	1
Introduction.....	2
Première partie.—Examen des réformes suggérées.....	3
Seconde partie.—Remarques sur les statistiques de 1855.....	21
Troisième partie.—Remarques sur les finances du département.....	33
Conclusion.....	37

## APPENDICE.

Liste des documens formant l'appendice.....	39
---	----

## TABLEAUX STATISTIQUES.

Grand tableau synoptique donnant un résumé de toutes les statistiques recueillies par les inspecteurs d'école pour l'année 1855.....	40
Petit tableau synoptique montrant la proportion des enfans fréquentant les écoles sur ceux qui sont en âge de les fréquenter, et sur la population totale dans chaque district judiciaire et dans chaque district d'inspection.....	43
Tableau de chaque district d'inspection montrant le nombre des enfans assistant à l'école dans chaque municipalité en regard du chiffre de la population, les municipalités où la cotisation est forcée, celles où elle est volontaire, et celles où il y a certificat de pauvreté.....	44
Tableau de l'apportionnement de l'octroi à chaque municipalité.....	54
Statistique des écoles catholiques de la cité de Montréal.....	76
Tableaux synoptiques de toutes les institutions d'éducation dans le Bas-Canada montrant plus particulièrement l'état des écoles supérieures et des écoles secondaires.....	78
Tableau des livres en usage dans les écoles du Bas-Canada.....	87
Tableau montrant l'importance relative des districts d'inspection, les noms des comtés ou parties de comtés que renferme chaque district, le nombre de municipalités, la population, le nombre d'écoles sous contrôle et le salaire de chaque inspecteur.....	90

## CORRESPONDANCE.

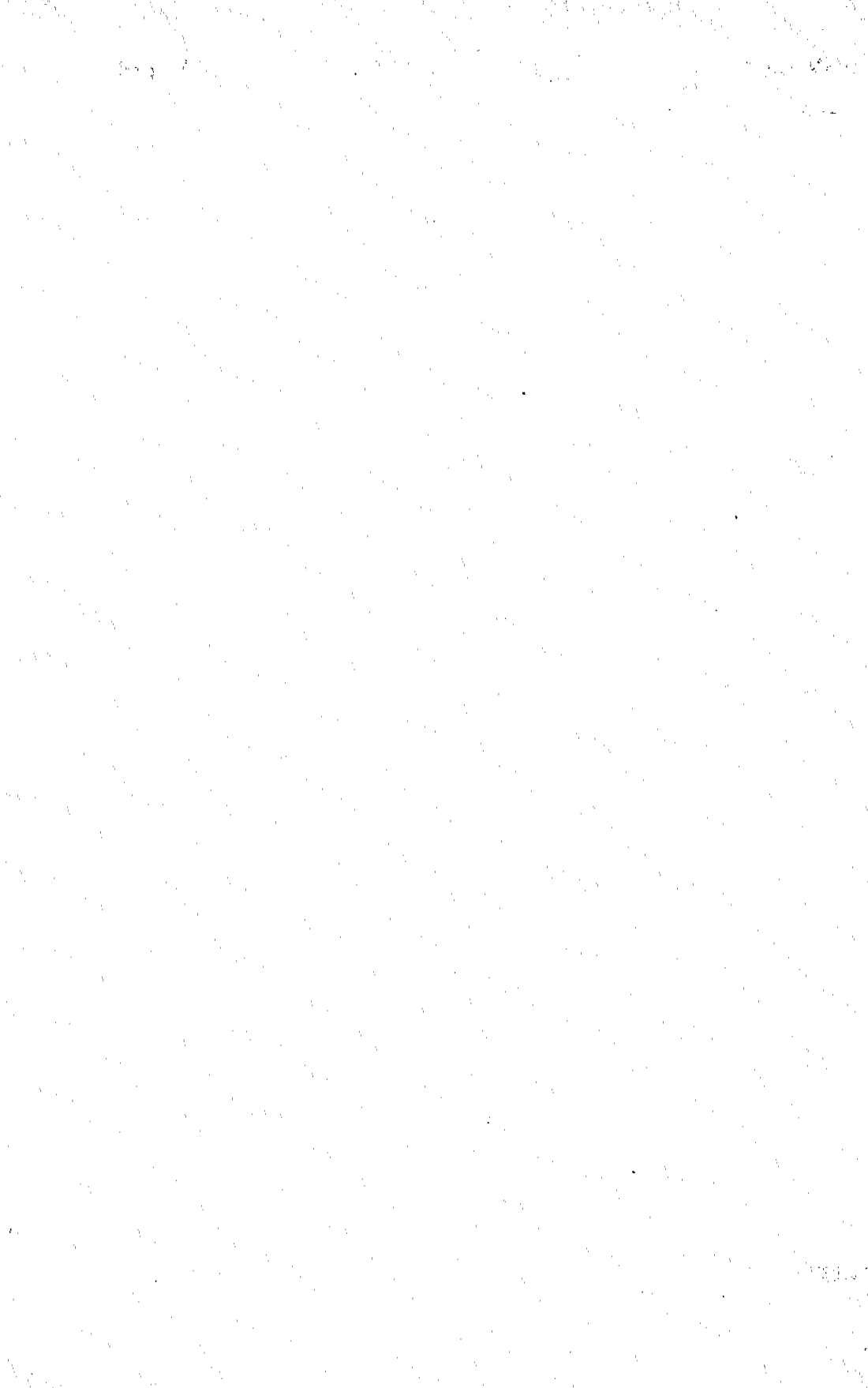
Correspondance entre le département de l'instruction publique et le département des postes, au sujet des relations postales entre le Canada et la France.....	91
---	----

## RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLE.

Rapport de M. Archambault, (Richelieu, Verchères, Chambly et parties de St. Jean et de St. Hyacinthe,).....	94
Extraits des rapports de M. Barly, (Comtés de Québec, Montmorency et Portneuf, et écoles catholiques de la cité de Québec,).....	98
Rapport de M. Béland, (Beauce, Lévi, Dorchester et Lotbinière,).....	110
Rapport de M. Bourgeois, (parties de Drummond, d'Arthabaska et de Bagot,).....	119
Extraits des rapports de M. Bruce, (Huntingdon, parties de Chateauguay et d'Argenteuil, et les écoles protestantes de la cité de Montréal,).....	112
Extraits des rapports de M. Child, (Stanstead, Richmond, Compton, Wolf, et parties de Drummond et d'Arthabaska,).....	151
Rapport de M. Cimon, (Charlevoix (ci-devant Saguenay) et Saguenay (ci-devant Tadoussac,).....	151
Extrait du rapport de M. Crépault, (Bellechasse, Montmagny et l'Islet,).....	154
Rapport de M. Consigny, (Rouville, et parties de Bagot, de St. Hyacinthe et d'Iberville,).....	155
Rapport de M. Dorval, (Berthier, Joliette et Montcalm,).....	157
Extraits du rapport de M. Germain, (Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et Argenteuil,).....	162
Rapport de M. Hubert, (St. Maurice, Champlain et Maskinongé,).....	116
Rapport de M. Hume, (Mégantic, et parties de Beauce et de Dorchester,).....	172
Rapport de M. Lanctôt, (Laprairie, Napierville, Beauharnois, et parties de St. Jean et Chateauguay,).....	175
Extraits des rapports de M. Lespérance, (partie de Gaspé,).....	178
Extraits des rapports de M. Maurault, (Yamaska et Nicolet,).....	179
Rapport de M. Mengher, (Bonaventure et Gaspé,).....	180
Extrait du rapport de M. Morin, (Chicoutimi,).....	189
Rapport de M. Parmelee, (Missisquoi Ouest et Est, Shefford et partie d'Iberville,).....	191
Extraits des rapports de M. Painchaud, (Isles de la Magdeleine,).....	191
Rapport du Rév. M. Plees, (écoles protestantes de la cité de Québec,).....	195
Rapport de M. Roney, (Ottawa et Ponthiac,).....	198
Rapport de M. Tanguay, (Kamouraska, Témiscouata et Rimouski,).....	204
Extraits des rapports de F. X. Valade, (Hochelaga, Jacques-Cartier, Vaudreuil, Soulanges et écoles catholiques de la cité de Montréal,).....	212

## ERRATA.

- Page 9—5e alinéa.—Au lieu de "de élèves" lisez "des élèves."  
Page 10—3e alinéa.—Au lieu de "soient employés" lisez "soit employé."  
Page 10—3e alinéa.—Au lieu de "maison d'école" lisez "maisons d'école."  
Page 19—5e alinéa.—Au lieu de "qui le mériteront" lisez "qui les mériteront."  
Page 20—8e alinéa.—Au lieu de "le législature" lisez "le législateur."  
Page 22—8e alinéa.—Au lieu de "132869" lisez "132769."  
Page 28—5e alinéa.—Au lieu de "maison" lisez "maisons."  
Page 76—23e et 24e alinéa.—Au lieu de "instituteurs" lisez "institutrices."  
Page 95—17e alinéa.—Au lieu de "institutrices pourvus de certificats" lisez "institutrices  
sont pourvus, etc."  
Page 95—18e alinéa.—Au lieu de "employées" lisez "employés."  
Page 194—28e alinéa.—Au lieu de "faisant" lisez "analysant."



RAPPORT ANNUEL

SUR L'ÉTAT DES

ÉCOLES NORMALE, MODÈLES ET DE GRAMMAIRE

ET DES

ÉCOLES COMMUNES

DU

HAUT-CANADA,

POUR L'ANNÉE 1855,

AVEC UN

APPENDICE:

PAR LE

SURINTENDANT EN CHEF DE L'ÉDUCATION.

---

Imprime par ordre de l'Assemblée Législative.

---



TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, COIN DES RUES YONGE ET MELINDA.  
1856.







Departement de l'Instruction Publique pour le Haut-Canada.

[No. 1291, R.]

BUREAU D'ÉDUCATION,

TORONTO, 31 *Mai* 1856.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour le soumettre à Son Excellence le Gouverneur-Général, mon rapport sur l'état des écoles normale, modèles et de grammaire et des écoles communes dans le Haut-Canada, durant l'année 1855, y compris des tableaux statistiques sur les autres institutions d'éducation, en autant qu'il a été en mon pouvoir d'obtenir des renseignements au sujet de ces dernières. A mon rapport j'ai ajouté un appendice qui renferme des extraits nombreux des rapports locaux, et divers papiers et documents qui indiquent les moyens employés pour améliorer et répandre les écoles de grammaire et les écoles communes, et établir des bibliothèques Publiques dans le Haut-Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. RYERSON.

A l'honorable

T. LEE TERRILL,

*Secrétaire de la Province,*

Toronto.



## SOMMAIRE GÉNÉRAL.

Lettre préliminaire au Secrétaire de la Province

### PARTIE I.—RAPPORT GÉNÉRAL.

Introduction

- 1 Deniers des écoles communes.
- 2 Population d'école, et élèves fréquentant les écoles communes.
- 3 Nombre des écoles communes et quand établies.
- 4 Livres d'écoles et instruments en usage dans les écoles communes.
- 5 Instituteurs des écoles communes, leur croyance religieuse, salaires, etc.
- 6 Maisons d'école, visites aux écoles, lectures, temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes.
- 7 Ecoles de grammaire.
- 8 Ecoles normale et modèles.
- 9 Les bibliothèques publiques gratuites.
- 10 Cartes, globes et autres article d'école.
- 11 Instituteurs âgés, et fonds créé pour leur soutien.
- 12 Octroi législatif aux écoles et taxes locales.
- 13 Colléges, académies et écoles privées.
- 14 Aperçu général sur l'éducation pour l'année.
- 15 Journal d'éducation.
- 16 Modèles et objets d'arts.
- 17 Observations générales :
  - I. *Ecoles séparées*
  - II. *Question de l'instruction religieuse.*
- 18 Conclusion.

### PARTIE II.—RAPPORT STATISTIQUE.

*LES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA :*

- TABLEAU A.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le soutien des écoles communes.
- TABLEAU B.—ELEVES—Enfants fréquentant les écoles communes, et dans les différentes branches de l'éducation des écoles communes.
- TABLEAU C.—ECOLES—Nombre des écoles communes et année de leur établissement.
- TABLEAU D.—LIVRES, INSTRUMENTS ET INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles communes.
- TABLEAU E.—INSTITUTEURS—Leur nombre, croyances religieuses, certificats et salaires d'instituteurs d'écoles communes.
- TABLEAU F.—MAISONS D'ECOLE; VISITES D'ECOLE; LECTURES; et TEMPS PENDANT LEQUEL les écoles communes ont été tenues ouvertes.
- TABLEAU G.—LES ECOLES CATHOLIQUES ROMAINES SEPARÉES.

*LES ECOLES DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA :*

- TABLEAU H.—DENIERS—Sommes reçues et dépenses pour le soutien des écoles de grammaire; Noms des principaux maîtres.
- TABLEAU I.—ELEVES—Nombre d'élèves dans les différentes branches d'éducation d'école de grammaire.
- TABLEAU K.—LIVRES DE TEXTE, et INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles de grammaire.

*L'ECOLE NORMALE DU HAUT-CANADA :*

- TABLEAU L.—ETUDIANTS—Leurs certificats, résidences et dénominations religieuses. RECETTES et DEPENSES pour l'année.

*LES BIBLIOTHEQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA :*

- TABLEAU M.—DENIERS—NOMBRE DE VOLUMES ET INFORMATIONS DIVERSES. AUTRES BIBLIOTHEQUES.

*DIVERS ARTICLES :*

- TABLEAU N.—CARTES ET INSTRUMENTS FOURNIS PAR LE DEPARTEMENT D'EDUCATION AUX ECOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES DU HAUT-CANADA.
- TABLEAU O.—LES INSTITUTEURS D'ECOLES COMMUNES EN RETRAITE DU HAUT-CANADA; LEURS PENSIONS ET REMARQUES.
- TABLEAU P.—Distribution des OCTROIS LEGISLATIFS pour les écoles, par le DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, et rapport des sommes prélevées comme EQUIVALENT à ICEUX, et autres DENIERS prélevés pour les écoles de grammaire et communes.

TABLEAU Q.—LES AUTRES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION DU HAUT-CANADA—COLLEGES, ACADEMIES ET ECOLES PRIVÉES; LEURS ÉLÈVES ET DENIERS.

TABLEAU R.—RÉSUMÉ ÉDUCATIONNEL DU HAUT-CANADA, POUR L'ANNÉE 1855; nombre total des ÉCOLES et ÉLÈVES, et DENIERS DÉPENSÉS pour les fins d'éducation.

TABLEAU S.—SOMMAIRE STATISTIQUE DU PROGRÈS DE L'ÉDUCATION dans le HAUT-CANADA, durant les années 1842 à 1854.

TABLEAU T.—LES ALLOCATIONS AUX ÉCOLES DE GRAMMAIRE, COMMUNES ET PAUVRES du Haut-Canada, pour l'année.

TABLEAU U.—RÉSUMÉ DES COMPTES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION pour l'année.

## APPENDICE.

### A.

*EXTRAITS* des *RAPPORTS* des *SURINTENDANTS LOCAUX* des *ÉCOLES COMMUNES* et des *BUREAUX* de *SYNDICS D'ÉCOLE* dans le Haut-Canada, relativement à la *CONDITION* et au *PROGRÈS* de *L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE* dans leurs divers townships, cités, villes et villages, pour l'année 1855.

### B.

*RAPPORT* des *INSPECTEURS* sur *L'ÉTAT* des *ÉCOLES* de *GRAMMAIRE* dans le *HAUT-CANADA*:

- No. 1.—Les écoles de grammaire de la section Est du Haut-Canada, par Thomas Jaffray Robertson, écuyer.
- No. 2.—Les écoles de grammaire de la section Ouest, par le révérend William Ormiston, M. A.

### C.

*LES ÉCOLES NORMALE ET MODELES DU HAUT-CANADA*:

- No. 1.—Conditions d'admission à l'école normale.
- No. 2.—Certificats provinciaux accordés par le surintendant en chef de l'éducation
- No. 3.—Programme d'examen de l'école normale.

### D.

*LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA*:

- No. 1.—Programme des études, et règles et règlement généraux pour la gouverne des écoles de grammaire du Haut-Canada.
- No. 2.—Programme pour l'examen des candidats au professorat des écoles de grammaire.

### E.

*LES ÉCOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA*:

- No. 1.—Programme pour l'examen et la classification des instituteurs des écoles communes
- No. 2.—Règles générales pour l'organisation, le gouvernement et la discipline des écoles communes.

### F.

*LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA*:

- No. 1.—Principes généraux d'après lesquels les livres ont été choisis pour les bibliothèques publiques des écoles dans le Haut-Canada.
- No. 2.—Remarques par le surintendant en chef de l'éducation.
- No. 3.—Avis du département sur la répartition de la subvention législative pour les bibliothèques d'écoles publiques.

### G.

*APPORTIONNEMENT DE L'OCTROI LÉGISLATIF EN FAVEUR DES ÉCOLES DU HAUT-CANADA*, pour l'année 1856.

### H.

*SURINTENDANTS LOCAUX DES ÉCOLES DANS LES DIVERSES MUNICIPALITÉS DU HAUT-CANADA*:

- No. 1.—Les townships.
- No. 2.—Les cités.
- No. 3.—Les villes.
- No. 4.—Chef-lieux de municipalités.
- No. 5.—Les villages incorporés.

RAPPORT ANNUEL  
SUR L'ÉTAT DES  
ÉCOLES NORMALE, MODÈLES ET DE GRAMMAIRE  
ET DES  
ÉCOLES COMMUNES  
DU  
HAUT-CANADA,  
POUR L'ANNÉE 1855.

PARTIE I.—RAPPORT GÉNÉRAL.

A SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, BARONET,  
*GOVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, etc., etc., etc.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

En soumettant à votre excellence mon rapport sur l'état des écoles normale, modèles et de grammaire et des écoles communes du Haut-Canada, pour l'année 1855, je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a pas eu d'interruption dans le progrès de notre système d'instruction publique, mais qu'il y a eu une augmentation plus grande dans le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles et dans le montant des deniers provenant de la taxe volontaire que le peuple s'est imposée pour le soutien de ces écoles, qu'il n'a jamais été donné dans aucun rapport fait durant aucune des années précédentes.

Je n'ai jusqu'ici, pour des raisons d'économie dans l'impression des rapports, transmis des statistiques de townships qu'une fois dans cinq années—me contentant de reproduire, quatre années sur cinq, les rapports statistiques des comtés. La présente année se trouvant la cinquième écoulée depuis que les townships ont été compris dans mes rapports, je donne aujourd'hui les statistiques d'écoles pour 359 townships, comme pour 42 comtés, 5 cités, 16 villes, 5 villes avec conseil municipal seulement, et 20 villages incorporés dans le Haut-Canada. Les extraits volumineux des rapports des surintendants locaux que je donne (dans l'appendice A) présentent, avec une exactitude intelligente et scrupuleuse le beau et le mauvais côté des dispositions et des opérations de tout notre système d'école. Les mêmes remarques s'appliquent aux premiers rapports des inspecteurs des écoles de grammaire, dans l'appendice B.

L'étude des tableaux statistiques et des extraits des rapports locaux offre le meilleur moyen de connaître les principes et le fonctionnement du système de l'instruction publique, ses entraves, son progrès, son succès, ses irrégularités et

l'excellence de ses qualités, et de s'en former une opinion correcte et éclairée. Il sera peut-être de mon devoir de faire quelques remarques et citations à cet égard.

### 1. DENIERS DES ÉCOLES COMMUNES.—Tableau A.

Ce tableau indique que pendant que l'octroi législatif réparti aux municipalités, pour l'année dernière, se montait à £24,474, la taxe municipale pour les fins d'écoles se montait à £45,138—à peu près deux fois le montant de l'octroi législatif et formant une augmentation de £12,126 sur la taxe municipale de l'année précédente.

Le montant total des cotisations des *syndics* locaux d'écoles, pour l'année dernière, a été de £109,711, étant une augmentation de £16,045 sur celui de l'année précédente (en déduisant les équivalents qui n'ont pas été portés contre ce fonds l'année dernière et qui se montaient à £41,682.

Le montant des *contributions* sur les enfants, et des *souscriptions* pour l'année dernière a été de £30,807—diminution de £5,092 sur celui de l'année précédente.

Le moment dépensé pour *cartes* et autres *instruments d'écoles* a été de £2,064—augmentation de £169 sur l'année précédente.

Le montant dépensé pour les *sîtes et maisons d'écoles* a été de £34,272—augmentation de £12,115 sur l'année précédente.

Le montant dépensé pour les *salaires des instituteurs* a été de £170,027—augmentation de £25,309, ou plus de *cent mille piastres* sur l'année précédente. L'augmentation dans le montant payé pour *salaires des instituteurs* et pour la construction des *maisons d'écoles*, est la preuve la plus véridique et la plus pratique du progrès du système des écoles, et pour ces deux chapitres les rapports sont très satisfaisants et très encourageants.

Le *montant total* dépensé pour les fins des *écoles communes* pendant l'année dernière a été de £224,818—augmentation de £23,700 sur les dépenses de l'année précédente, déduction faite de £12,533 qui n'avaient pas été chargés ; c'est l'augmentation la plus grande qui soit jamais survenue pour une année dans cette branche du département de l'instruction publique.

### 2. POPULATION D'ÉCOLE, ET ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES COMMUNES.— Tableau B.

D'après ce tableau, la population d'école âgée de 5 à 16 ans a été de 297,623, étant une augmentation de 19,711 sur l'année précédente.

Le nombre des enfants entre ces deux âges qui ont fréquenté les écoles a été de 211,629—augmentation de 13,292 sur l'année précédente. Le nombre d'élèves d'autres âges a été de 16,235,—augmentation de 5,404. Le nombre total des enfants qui ont fréquenté les écoles a été de 227,864\*—étant une augmentation de 23,696 sur l'année précédente.

Le nombre des garçons qui ont fréquenté les écoles a été de 125,678—augmentation de 12,793 ; le nombre des filles a été de 102,186—augmentation de 10,903.

Le nombre des enfants pauvres rapportés comme fréquentant les écoles a été de 3,059, étant une diminution de 808.

\* A ce chiffre peut être ajouté 12,410 élèves qui ont fréquenté les écoles de grammaire et autres institutions d'éducation. Voir tableau R, pages 204-5, ci-après.

Ce tableau indique aussi la classification des élèves et fait voir aussi une augmentation agréable dans les classes plus avancées de la lecture et dans les hautes branches de l'éducation des écoles communes, telle que la grammaire, l'histoire, la tenue des livres, le mesurage, l'algèbre, la géométrie, les éléments de la philosophie naturelle, la musique vocale et le dessin.

### 3. NOMBRE DES ÉCOLES COMMUNES ET QUAND ÉTABLIES.—Tableau C.

Il paraît d'après ce tableau qu'il y a eu 3,525 sections d'écoles, étant une augmentation de 113 ; qu'il a été tenu 3,325 écoles, étant une augmentation de 81. Il y a donc eu 200 sections d'écoles dans lesquelles il n'a pas été tenu d'écoles, ou qui n'ont point fait de rapports.

Ce tableau indique encore que le nombre des écoles gratuites a été de 1,211—augmentation de 34. Le nombre des écoles en partie gratuites a été de 1665—augmentation de 496. Sur ce nombre 544 ont été soutenues au moyen de contributions de moins de un chelin et trois deniers par mois pour chaque élève. C'est ainsi que sur 3,325 écoles rapportées, 1,755 ont été sur un pied plus gratuit que la loi ne l'exige, indiquant le résultat de l'expérience et la tendance de l'esprit public en faveur des écoles gratuites.

Ce tableau contient pareillement tous les renseignements que j'ai pu recueillir sur le nombre des écoles qui ont été établies dans chaque municipalité durant chaque année depuis 1816.

### 4. LIVRES D'ÉCOLES ET INSTRUMENTS EN USAGE DANS LES ÉCOLES COMMUNES.— Tableau D.

Sur les 3,325 écoles rapportées, 3,126 se servent de la série nationale des livres d'écoles. Ainsi l'on peut considérer cette excellente série de livres comme les livres d'écoles du Haut-Canada, imprimés dans le pays, approuvés et en usage dans le pays, et recommandés par les autorités publiques. Les livres non recommandés ou approuvés par la loi disparaissent bien rapidement des écoles.

Il y a eu des cartes dans 1,728 écoles—augmentation, 150 ; et des planches de démonstration dans 2,399—augmentation, 32.

Le nombre des écoles commençant et finissant par la prière a été de 1,003—augmentation, 520 ; et le nombre d'écoles dans lesquelles ont été lus la Bible et le Testament a été de 1,963—augmentation, 152.

### 5. INSTITUTEURS DES ÉCOLES COMMUNES, LEUR CROYANCE RELIGIEUSE, SALAIRES, ETC.,—Tableau E.

Le nombre total des instituteurs employés durant l'année a été de 3,565, dont 2,568 hommes—augmentation, 55 ; et 997 femmes—diminution, 34. Membres de l'église d'Angleterre, 716—augmentation, 14 ; catholiques romains, 396—diminution, 25 ; presbytériens, 998—augmentation, 18 ; méthodistes, 957—diminution, 52 ; baptistes, 183—diminution, 44 ; congrégationalistes, 57—diminution, 5, etc. Le salaire le plus élevé d'un instituteur dans une cité est de £350 ; dans une ville, £200 ; dans un village, £130 ; dans un comté, £160. Pour les divers salaires voir le tableau.

6. MAISONS D'ÉCOLES, VISITES AUX ÉCOLES, LECTURES, TEMPS PENDANT LEQUEL LES ÉCOLES ONT ÉTÉ TENUES OUVERTES.—Tableau F.

Les rapports des maisons d'écoles pour 1854 ou 1855, ou pour les deux années, paraissent être bien défectueux, parce que l'on y remarque bien des contradictions. D'après ce tableau le nombre des maisons d'écoles bâties durant l'année dernière a été de 195 ; sur ce nombre 31 ont été en briques, 10 en pierre, 49 en charpente, 46 en billots équarris, 59 non rapportées. Le nombre total des maisons d'écoles non rapportées a été de 3,362.

Le nombre total des visites faites aux écoles, durant l'année, a été de 40,704 —augmentation, 986. Sur ces visites 6,916 ont été faites par les surintendants locaux—augmentation, 50 ; par des membres du clergé, 3,335—augmentation, 305 ; par des conseillers municipaux, 1396—diminution, 13 ; par des magistrats, 1,399—augmentation, 54 ; par des juges et des membres du parlement, 365,—augmentation, 192 ; par des syndics, 15,899—augmentation 362 ; par d'autres personnes, 11,394—augmentation 56. Total, 40,704.

Le nombre des lectures données durant l'année par des surintendants locaux sur l'éducation a été de 2,082—diminution 71 ; et pas plus des deux tiers du nombre des écoles ouvertes ou du nombre requis par la loi. 260 Lectures ont été données par d'autres personnes qui les ont faites volontairement.

La moyenne du temps pendant lequel les écoles ont été ouvertes a été de 9 mois et 20 jours,—augmentation, 4 jours.

7. ÉCOLES DE GRAMMAIRE—Tableau H. I. et K.

Ces tableaux contiennent des statistiques sur les recettes et les dépenses des deniers destinés au soutien des écoles de grammaire,—sur le nombre total des élèves qui les fréquentent et sur le nombre des élèves qui suivent chacune des branches d'études enseignées,—sur les livres d'écoles en usage, etc.

Le montant réparti, durant l'année dernière, à même le fonds des écoles de grammaire, a été de £6,549, étant une augmentation de £1,064 sur l'année précédente. Le montant provenant des contributions a été de £5122—augmentation, £748. Le montant de l'aide municipale n'a été que de £1,630 ; provenant d'autres sources locales, £1,625 ; balance de l'année précédente, £559, étant pour ces particularités une augmentation de £910. Le montant total reçu de toutes sources a été de £15,486, étant une augmentation de £2,722 sur les recettes de l'année précédente. Sur ce montant £11,563 ont été employés à payer les salaires des maîtres,—augmentation £691 ; et la balance a été employée aux bâtisses, aux loyers, aux réparations et à l'ameublement des maisons d'écoles.

Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles durant l'année a été de 3,726, étant une diminution de 561 causée par l'introduction d'un nouveau programme d'études et des nouveaux règlements qui ne permettent pas d'admettre ou de garder dans les écoles les enfants de l'A B C, mais qui exigent pour l'admission un examen sur les éléments de l'instruction des écoles communes.

Sur les 3,726 élèves des écoles de grammaire, il en est rapporté 1,039 comme étudiant le latin ; 235 le grec ; 365 le français. On verra aussi qu'un bien petit nombre des élèves des écoles de grammaire suivent le cours d'études qui constitue le caractère distinctif de ces écoles.



Dans mon dernier rapport j'ai fait une analyse détaillée de statistiques pour faire voir l'état dans lequel se trouvaient les écoles de grammaire avant les nouveaux réglemens, ou plutôt avant que le système ne vint en opération ; mais comme ces réglemens ne sont venus en force qu'en juillet dernier, l'époque n'est pas encore arrivée où l'on puisse comparer l'état des écoles de grammaire sous l'ancien et le nouveau régime.

Quant à l'état général des écoles de grammaire dans le cours de l'année dernière et quant à l'introduction des réglemens actuels et du présent programme d'études, je n'ai pas besoin d'ajouter que je reçois d'excellents rapports des deux inspecteurs qui ont été nommés l'année dernière, et dont les visites annuelles, ainsi que je l'anticipe, produiront d'excellents résultats. Pour leurs rapports, voir appendice B.

D'après ces rapports on verra combien l'on a besoin, dans un grand nombre d'endroits, de meilleures maisons pour les écoles de grammaire, avec des ameublements et instruments convenables, et combien la loi passée à cette fin est impuissante à autoriser les bureaux de syndics d'écoles de grammaire à construire et meubler de bons édifices, ainsi qu'à pourvoir à rémanérer d'une manière certaine et équitable les maîtres et les instituteurs.

#### 8. ECOLES NORMALE ET MODÈLES.—Tableau L.

Ce tableau indique que l'école normale, durant le cours de l'année dernière, a été plus fréquentée que l'année précédente. Quant à l'école modèle—l'école pratique des étudiants à l'école normale—le nombre des élèves (garçons et filles) dans chacune des deux branches, est limité à 210 élèves ou 420 en tout. Bien que l'on lise sur les livres des centaines de demandes, on ne saurait aller au-delà de ce nombre, et les requérants ne sont admis que suivant l'ordre de leur demande, à moins qu'ils ne viennent d'endroits en dehors de la cité de Toronto.

Les bancs et les pupitres qui ont constamment servi, durant quatre années, à des enfants de 5 à 16 ans, ne sont nullement marqués ni tachés, ce qui fait voir que, sous une régie stricte, douce et paternelle, il est possible d'inculquer aux enfants l'ordre, la propreté et l'attention sur les articles qui sont confiés à leur usage de tous les jours. Tout le système de l'organisation, de la régie et de l'enseignement, avec les cartes, tableaux et autres instruments, est de nature à démontrer ce qu'une école commune devrait être, et il s'est acquis l'admiration incontestable du grand nombre de visiteurs venus de diverses parties du pays. Les élèves-instituteurs voyant de tels exemples et consacrant une partie de chaque semaine, pendant qu'ils sont à l'école normale, à enseigner dans ces écoles modèles, ne peuvent manquer de posséder des avantages tout particuliers, quand ils en sortiront comme instituteurs de la jeunesse. Dans l'école normale, ils suivent les cours de lectures et font des exercices bien difficiles dans tout le cours d'instruction ; dans les écoles modèles, ils réduisent en pratique les connaissances qu'ils ont ainsi acquises.

Le succès de l'école normale s'est, en tout point, maintenu, et sous quelque rapport, développé, je crois. La nature pratique et complète du mode d'enseignement, autant que le permet au moins le peu de temps que les élèves-instituteurs peuvent donner à l'école normale, soutient une comparaison toute favo-

nable avec ce que l'on peut avoir de mieux dans les autres pays, ainsi que sous le rapport de l'enseignement et du zèle des maîtres capables. Les demandes d'instituteurs des écoles normales et la rémunération qui leur est offerte ont augmenté à mesure qu'ils se sont mieux fait connaître, et d'une manière beaucoup plus rapide qu'il n'a été possible de les former. Dans le fait, il n'y a que bien peu d'écoles encore qui puissent se pourvoir d'instituteurs venant de l'école normale ; mais l'influence du mode d'organisation, d'instruction et de régie enseigné et démontré dans les écoles normales et modèles, se fait sentir dans tout le Haut-Canada, et a déjà produit un changement tout-à-fait salubre dans le caractère de l'enseignement et de la régie des écoles, a imposé une capacité et un caractère plus relevés aux instituteurs et a créé plus de confort et plus de facilités sous le rapport des maisons d'écoles, des ameublements et des instruments. Les maisons d'écoles, dans la plupart des villes et des cités et dans beaucoup de campagnes, sont construites et meublées sur le plan de l'école modèle de la province, et quelques-unes d'elles sont encore plus spacieuses et plus élégantes. Lorsque l'on saura apprécier assez l'éducation de la jeunesse du pays pour que la maison d'école devienne un ornement et non une disgrâce, dans la ville, le village ou les environs, et lorsque les écoles deviendront un point d'attraction pour les visiteurs, aussi bien qu'un sujet de vif intérêt pour les parents et les enfants, alors nous pourrons voir notre pays marcher vers les hautes destinées que lui promettent sa fertilité et le caractère et le progrès de sa population.

#### 9. LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES GRATUITES.—Tableau M.

Dans mon dernier rapport se trouvent des explications sur les mesures qui ont été prises en vue de l'établissement d'un système de bibliothèques publiques dans le Haut-Canada, et il a été amplement répondu aux objections soulevées contre l'établissement de ce système. L'année 1854 présentait le résultat de trois années de préparatifs, d'une visite personnellement faite dans les divers comtés, et d'un appel qui y fut fait à cet effet, des premières demandes de livres qui furent faites par toutes les municipalités et corporations d'écoles prêtes à établir des bibliothèques, aux conditions favorables qui étaient proposées. Dans la plupart des cas, il s'est élevé plus ou moins d'opposition contre cette nouvelle taxe, et cette opposition était généralement d'autant plus forte que la somme requise pour l'achat de livres était plus grande. Souvent les conseillers et les syndics qui assumèrent la noble responsabilité de taxer leurs municipalités pour établir des bibliothèques se virent rejeter, pour cette prétendue extravagance, par la majorité de leurs constituants aux élections suivantes. Il a fallu du temps pour calmer cette opposition et produire une réaction salubre par la circulation des livres achetés, et le plaisir et le profit que l'on éprouvait à les lire.

Sous ces circonstances, l'on ne pouvait pas s'attendre à voir l'année suivante bien des demandes de livres. Il est cependant consolant de voir qu'il a été acheté et mis en circulation dans le cours de l'année 16,598 volumes. Le nombre total des volumes transmis par ce département est de 116,762 sur les matières suivantes: histoire, 20,169 volumes; théologie, 9,226; botanique, 1,630; phénomènes naturels, 3,615; science physique, 2,555; géologie et minéralogie, 1,074; physique, 1,843; chimie, 976; chimie agricole, 591; agriculture pra-

tique, 5,507; manufactures, 5,653; littérature ancienne, 705; littérature moderne, 10,975; voyages, etc., 8,367; biographie, 12,274; contes, esquisses, etc., 30,379; bibliothèques d'instituteurs, 1,222. On ne pouvait pas s'attendre à ce que le fonctionnement des bibliothèques réussît également bien dans tous les cas. Mais des extraits des rapports des surintendants locaux (voir appendice A.) indiquent qu'à peu d'exceptions près les livres sont grandement appréciés et considérablement lus. L'on ne saurait exagérer l'importance qu'il y a à mettre à la portée de tous les habitants, vieux et jeunes, de toutes les classes dans chaque municipalité et section, les *exemples et les conseils* (dans leurs biographies et leurs ouvrages) des hommes sages et bons de tous les âges et de toutes les nations;—d'offrir à ceux qui étudient les sciences et la littérature, des ouvrages sur chaque branche et sujet de leurs études favorites;—à ceux qui étudient l'histoire, la vie des nations et des individus;—à ceux qui pratiquent la culture, la fabrication et la mécanique, des ouvrages pratiques sur l'agriculture, les manufactures et le commerce;—à ceux qui sont chefs et membres de familles, des ouvrages sur la vie pratique;—à ceux qui aiment les voyages, la nature et le merveilleux, des voyages, de l'histoire naturelle et des phénomènes naturels;—aux vieillards, des livres spécialement écrits et choisis pour les amuser et consoler;—aux jeunes gens, des conseils, des biographies, des histoires, des légendes, des esquisses, etc., pour les amuser et instruire. Dans l'établissement de ces bibliothèques je n'ai eu en vue que de mettre à la portée des townships et des sections d'écoles les plus éloignées du Haut-Canada les trésors les plus riches de l'intelligence humaine. La circulation d'un aussi grand nombre de volumes qui traitent d'une si grande variété de questions utiles et agréables ne peut manquer de produire des effets salutaires. Il n'a cependant encore été établi que 179 bibliothèques municipales qui comprennent environ 509 sections d'écoles; laissant encore à établir plus de 2,500 bibliothèques de sections d'écoles ou sections de bibliothèques. Cette grande œuvre ne fait que de commencer. J'aurai soin, durant la prochaine visite que je ferai par la province, de solliciter l'attention publique, dans les diverses municipalités, sur des intérêts aussi vastes, ainsi que je l'ai fait au moment de commencer les opérations de 1854.

#### 10. CARTES, GLOBES ET AUTRES ARTICLES D'ÉCOLES.—Tableau N.

Ce n'est que vers le milieu de l'année qu'il a été établi des dispositions législatives pour mettre les syndics en état de fournir à leurs écoles des cartes, globes et autres articles, aux conditions qu'ils ont pu se procurer des livres pour les bibliothèques,—savoir, en allouant cent pour cent sur le montant qu'ils pourraient avancer pour l'achat des choses nécessaires à l'enseignement dans les écoles. La collection de tous ces articles, dans le dépôt du département, est la plus considérable et la plus complète que j'aie jamais vue. Des démonstrations offertes à l'œil, dans tous les cas possibles, rendent facile et agréable l'acquisition des connaissances, et offrent d'excellents moyens de les communiquer. Sous ce nouvel arrangement, les écoles ont eu des cartes, etc., pour le montant de \$4,655—comprenant 1,304 cartes, 48 globes, et plusieurs centaines d'autres articles nécessaires aux écoles. Le nombre des écoles qui, par le zèle de leurs syndics, ont profité de ces avantages, est de 159—savoir: 148 écoles communes, 3 écoles de grammaire, 4 unions d'écoles de grammaire et d'écoles communes, et 4 écoles séparées.

## 11. INSTITUTEURS AGÉS, ET FONDS CRÉÉ POUR LEUR SOUTIEN.—Tableau O.

En 1853, il fut fait un octroi législatif de £500 par année "pour créer un fond consacré au soutien des instituteurs âgés ou épuisés au service des écoles communes dans le Haut-Canada, sous tels réglemens que pourrait adopter de temps en temps le conseil de l'instruction publique, et qui seraient approuvés par le gouverneur en conseil : pourvu toujours que nul instituteur n'aura droit à une part dans le dit fonds, s'il n'y a contribué au taux de un louis par année au moins, pendant le temps qu'il a pratiqué l'enseignement ou qu'il a reçu de l'aide du dit fonds, et s'il ne transmet au conseil de l'instruction publique des preuves satisfaisantes que son incapacité pour cause de vieillesse ou que la perte de sa santé due à l'enseignement, l'empêche de continuer plus longtemps sa profession ; pourvu aussi que nul octroi fait à un instituteur âgé ou épuisé n'excèdera le taux de un louis et dix chelins courant pour chaque année que le dit instituteur aura enseigné dans un école commune du Haut-Canada."

En conformité de ces dispositions bienveillantes de la loi, le conseil de l'instruction publique procéda à adopter des réglemens et des formules d'après lesquels les demandes seraient reçues et les pensions accordées.\* En 18 4, l'octroi fut porté à £1,000 par année. Le nombre des instituteurs épuisés qui ont reçu de l'aide sur ce fonds est de 85 ; 7 d'entre eux sont décédés. Deux des premiers instituteurs épuisés qui ont reçu de l'aide à même ce fonds mouraient le jour même que le chèque pour leur premier paiement arrivait au bureau de poste. Le pensionnaire le plus jeune porté au fonds à 44 ans, le plus vieux 83 ; la moyenne de l'âge des pensionnaires est de 65 ans. Il a été fait 85 demandes depuis janvier 1856. L'on ne s'est épargné aucun trouble pour s'enquérir du mérite de chaque requérant, afin d'appliquer avec avantage la générosité de la législature. Pour faire face aux besoins des instituteurs âgés, auxquels il a été accordé des pensions, le montant des souscriptions que la loi exige a été déduit du montant de la pension à eux accordée, au lieu de le leur faire payer d'avance. Ainsi, si une pension est accordée pour des services de quarante années, les souscriptions qu'il aurait fallu payer, suivant la loi, se monteraient à £40 ou plutôt £41, y compris la première année de la pension, pendant que le montant le plus haut que la loi autorise de lui payer serait de £60, laissant une balance de £19 à lui payer pour la première année. Durant chaque année subséquente, il ne serait déduit qu'un louis sur sa pension. Ces sommes ainsi déduites sont créditées comme autant de souscriptions payées.

Par suite du montant limité du fonds et du grand nombre de requérants, la somme qui est payée annuellement à chacun est bien faible et devra diminuer à mesure que le nombre des requérants augmentera. Cependant, quelque modique que soit ce montant, il a soulagé et soulage encore actuellement un nombre considérable de personnes qui, dans leurs meilleurs jours, ont été si peu payés pour leurs services utiles, et offre des motifs d'encouragement assez puissants aux instituteurs bien méritant qui consacrent leur santé, leurs forces et leur existence à l'œuvre sublime de former l'esprit, et jusqu'à un certain point, le caractère futur de la jeunesse du pays.

\* Voir appendice L au rapport annuel pour 1854, p. 234.

C'est un honneur pour le Haut-Canada d'être la première province ou le premier Etat en Amérique dans lequel il a été pourvu, aux frais du public, à l'existence des instituteurs des écoles communes, à l'époque où ils se trouvent épuisés par suite des longs services qu'ils ont rendus à leur pays.

#### 12. OCTROI LÉGISLATIF AUX ÉCOLES ET TAXES LOCALES.—Tableau P.

Ce tableau indique comment a été distribué le fonds des écoles de grammaire et des écoles communes entre les divers comtés et cités du Haut-Canada et la part de chacun dans ce fonds. Le principe d'après lequel se fait la distribution des deniers accordés à toutes les municipalités pour bibliothèques, cartes et articles d'écoles, et le principe d'après lequel se fait la distribution nouvelle de l'octroi aux écoles communes entre toutes les municipalités est d'accorder une somme égale à la somme prélevée ou à l'ouvrage fait dans chacune. Le système de développer et encourager les efforts des localités sans y suppléer jamais, se trouve, d'après l'expérience, le moyen le plus puissant et, dans le fait, le seul moyen puissant d'instruire et faire progresser un peuple libre. L'affaire de l'état n'est pas tant d'instruire le peuple que de lui aider à s'instruire lui-même, et l'état ne remplira ce devoir que s'il adopté les meilleurs moyens de répandre les connaissances et les influences les plus puissantes à promouvoir, encourager, aider et provoquer les efforts des localités à donner l'instruction et l'éducation aux jeunes gens et à répandre les connaissances utiles dans toutes les classes de la société.

#### 13. COLLÈGES, ACADEMIES ET ÉCOLES PRIVÉES.—Tableau Q.

D'après ce tableau dont les statistiques sont bien défectueuses, il y a 10 collèges (dont 4 revêtus de privilèges universitaires) qui enseignent à 1,100 étudiants et élèves. Le montant de l'aide publique qu'ils reçoivent est de £22,833—augmentation, £6,412. Le nombre des *academies privées* a été de 29—augmentation, 10. Le nombre des élèves qui les ont fréquenté, 1,053—augmentation, 187. Il y a aussi des écoles *privées* au nombre de 278—augmentation, 91. Le nombre des enfants qui les ont fréquenté a été de 6,531—augmentation, 1,924.

#### 14. APERÇU GÉNÉRAL SUR L'ÉDUCATION POUR L'ANNÉE.—Tableau R.

Ce tableau indique une revue complète de l'œuvre de l'éducation dans le Haut-Canada durant l'année dernière. D'après ce tableau, il y a eu 3,710 institutions d'éducation qui ont enseigné à 240,817 enfants pour lesquels le Haut-Canada a payé la somme considérable de £236,998 13s. 8d. courant ou à peu près *un million cent cinquante-six mille piastres*.

#### 15. JOURNAL D'ÉDUCATION.

Il sort à peu près tous les mois 5,000 copies de ce journal qui est fourni gratuitement aux syndics de chaque école de grammaire, école commune et école séparée et à chaque surintendant local dans le Haut-Canada. En outre des écrits originaux et des instructions, annonces, etc., officielles, ce journal est devenu un recueil des meilleurs articles et des meilleurs extraits qui se s'écrivent dans les publications et revues qui traitent de l'éducation en Europe et en Amérique, embrassant toutes les branches et presque tous les sujets de la science et de l'art de l'enseignement; aussi une récapitulation étudiée des nouvelles découvertes dans les sciences dans la littérature et dans l'enseignement, dans notre mère-patrie

comme à l'étranger, avec quelques planches qui représentent des institutions publiques, des maisons d'écoles ou des instruments utiles à l'enseignement. Il est résulté des avantages bien grands et bien variés de la distribution mensuelle de cette publication, durant les huit dernières années.

#### 16. MODÈLES ET OBJETS D'ARTS.

Dans le cours de l'année dernière l'on a commencé à ajouter à ce département une collection d'articles d'écoles, d'objets d'art et de modèles d'instruments d'agriculture, etc., etc. Mais comme il n'est encore arrivé que peu de ces articles, et comme il n'en a encore été fait aucun arrangement dans le musée d'éducation de ce département, je remettrai à l'année prochaine toutes les remarques que j'ai à faire sur le sujet.

#### 17. OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La loi m'oblige de faire, en présentant mon rapport annuel, " les exposés et les recommandations que je croirai utile et expédient de faire pour perfectionner les écoles communes et les lois des écoles communes, et promouvoir l'éducation en général ;" et, comme il a été fait et se fait encore aujourd'hui des efforts inouis pour détruire le caractère et renverser les fondements de notre système d'instruction publique, je pense qu'il est de mon devoir d'en expliquer et justifier les principes quelque peu au long, à l'occasion des attaques dirigées contre ce système et des prétentions formulées par les partisans des écoles séparées et au sujet aussi de la question de l'instruction religieuse.

##### I. *Ecoles séparées.*

1. Pendant que le système des écoles a fonctionné cette année avec un succès beaucoup plus général que durant aucune des années précédentes, le peuple du Haut-Canada a témoigné des sentiments d'unanimité et de détermination sans précédent à le maintenir dans toute son intégrité. Ce système assure à tous ce que tous ont droit de réclamer—protection égale et impartiale ; il pourvoit également aux besoins de toutes les classes de la société. Il n'a donné lieu à aucun cas de prosélytisme et l'on n'a pas établi une seule accusation de partialité dans le mode d'administration. Pas moins de 396 instituteurs catholiques romains sont employés dans les écoles publiques, et une proportion aussi grande, peut-être plus grande, d'instituteurs recevant les pensions se trouve être des catholiques romains.

2. Quand un système est fondé sur le principe qu'il est du devoir de l'état de pourvoir à l'instruction de tous les citoyens, il s'en suit que personne ne doit être excepté des avantages ou des obligations qui en résultent. Si tous n'en ont pas besoin ou ne désirent pas s'en prévaloir, ils n'en sont pas moins obligés de le supporter, en la même manière que tous sont tenus de contribuer à établir des maisons de justice, à payer des juges, bien qu'ils puissent n'avoir à entrer jamais dans une maison de justice ou solliciter la décision d'un juge.

3. Avec un système pareil qui embrasse une si grande diversité d'opinions religieuses, la méthode est d'avoir pu *combinaison* l'instruction *seculière* avec l'instruction *religieuse séparée*—l'état donnant la première tout en laissant l'autre aux parents et aux dénominations religieuses respectives des élèves. Le plus souvent, surtout en Amérique, l'instruction religieuse (quand l'on en donne de quel-

qu'espèce) se donne dans la maison paternelle, dans les écoles du dimanche et dans les églises. Dans d'autres cas, l'instruction religieuse se donne aussi dans les maisons d'écoles ou ailleurs par le ministre ou le catéchiste de chaque dénomination, à des heures qui n'entravent nullement les exercices nécessaires de l'école. Ce dernier système est le système national d'Irlande, et il est en grande partie le système du Haut-Canada et le deviendra probablement dans toute son extension. Avec un pareil système, l'on n'intervient nullement dans les convictions religieuses des élèves dans les écoles, et partant point de prétextes raisonnables pour les écoles séparées. Si les écoles publiques sont fondées aux frais publics et pour l'avantage public, personne ne peut s'en éloigner sans détriment—détriment, jusqu'à un certain point, pour les écoles publiques—au point de vue du soutien qu'elles devraient recevoir, mais détriment infiniment plus sérieux pour ceux qui s'en éloignent, parce qu'ils se privent des avantages des écoles publiques et sont obligés de supporter d'autres écoles plus dispendieuses et généralement moins bonnes—joint aux grands désavantages de se voir séparés et isolés des autres classes de la société auxquelles les rattachent cependant si intimement leurs propres intérêts, leur position et leur avenir. Ce ne peut donc être que pour des causes bien graves que l'état est justifiable de permettre à une partie de la population de s'isoler d'un système d'instruction publique. Mais quand ce privilège est réclamé dans la vue des intérêts d'une croyance religieuse, la réponse doit être "l'état n'a rien à faire avec l'intérêt particulier des sectes, mais a tout à faire avec l'éducation de la jeunesse." L'état tolère et protège également les premières, mais il pourvoit largement à la dernière. Ainsi donc, comme un système d'écoles publiques est basé sur les intérêts publics, les membres d'aucune secte ou croyance religieuse ne peuvent réclamer, sous des prétextes constitutionnels ou publics, qu'aucune de ces écoles devienne école sectaire ou que les deniers publics soient dépensés au soutien des écoles sectaires, et encore moins que ces écoles soient mises sur le même pied que les écoles publiques. L'objet unique des écoles publiques est l'éducation séculière; l'objet principal des écoles sectaires est l'intérêt sectaire dans lequel l'état n'intervient nullement partout où il n'existe "aucune espèce d'union entre l'église et l'état." Si donc l'état se départit du principe d'un système national d'instruction jusqu'au point de permettre aux membres d'une croyance religieuse de s'en séparer et même jusqu'à donner de l'aide publique à une école sectaire, c'est une faveur qu'il accorde par motifs d'indulgence, mais non en conséquence d'aucun droit constitutionnel; puisque nulle secte n'a constitutionnellement droit de réclamer plus qu'une protection égale et impartiale dans la jouissance du libre accès aux institutions publiques du pays. Ce fut pour des raisons de tolérance et d'indulgence que la loi autorisa d'abord les écoles séparées, tant dans le Haut que le Bas-Canada; mais avec cette différence cependant que dans le Canada Est, où l'union de l'église et de l'état existe, les écoles de la majorité sont pour la plupart des écoles de dénomination, pendant que celles de la minorité sont des écoles non-sectaires—le contraire de ce qui existe dans le Haut-Canada.

4. Ce n'est que depuis 1850 que l'on a demandé des écoles séparées comme un droit et non comme une faveur. Mais lorsque des pouvoirs généraux et des privilèges sont une fois accordés, les personnes qui les ont obtenus acquièrent

alors des droits légaux qui ne peuvent pas et qui ne doivent pas leur être enlevés à la hâte, quelque imprudent et quelque regrettable qu'il ait été de leur conférer ces privilèges en premier lieu. Et c'est pour cette raison que j'ai dit dans mes rapports précédents et que je répète ici, que je suis d'opinion que les clauses de la loi des écoles qui pourvoient aux écoles séparées doivent rester dans le livre des statuts. J'ai trouvé des clauses à cet effet dans la loi des écoles, lorsque j'assumai la charge de ce département en 1845; depuis, j'ai, avec succès, recommandé qu'elles fussent renouvelées et étendues autant que je pouvais le faire conséquemment avec l'efficacité du système des écoles publiques et les droits des individus et des municipalités, et cela de manière à mettre les parties qui supportent les écoles séparées ou de "dissidents," dans le Haut et le Bas-Canada, sur un pied d'égalité parfaite. Mais quelques-uns des principaux partisans des écoles séparées, se plaignant des clauses d'écoles séparées que j'avais préparées et recommandées pour la loi des écoles, un bill fut préparé pour eux et soumis à la législature en 1854, sans prendre connaissance de ce que j'avais fait, et substituant à mes clauses les dispositions de l'acte des écoles séparées maintenant en force. Cependant bien que je n'aie eu rien à faire dans la préparation des dispositions du présent acte et que je doute beaucoup si ces dispositions seront aussi avantageuses que celles qu'elles ont remplacées pour les personnes intéressées dans les écoles séparées, je suis d'opinion qu'on ne doit point les changer. Elles ont été préparées et acceptées par les parties plaignantes elles-mêmes comme un règlement de la question; elles n'ont affecté et je ne pense pas qu'elles affectent en rien les opérations générales et le succès de notre système d'école; elles ne laissent point l'ombre d'un prétexte aux reproches que les catholiques romains dans le Haut-Canada sont moins libéralement traités que les protestants dans le Bas-Canada—surtout depuis que, par l'acte des écoles du Bas-Canada passé dans la dernière session de la législature, les protestants, dans le Bas-Canada, ont à prélever et recevoir eux-mêmes les deniers dont ils peuvent avoir besoin pour leurs écoles et que les conseils municipaux eux-mêmes ne peuvent prélever ni recevoir aucune taxe pour les écoles "dissidentes."\*

5. Mais si les parties auxquelles on a accordé des écoles séparées et soutenues à même les deniers des octrois législatifs, suivant la moyenne du nombre des élèves qui les fréquentent (principe de distribution suivi pour les octrois d'écoles entre toutes les sections d'écoles dans tous les townships du Haut-Canada,) renouvellent l'agitation à ce sujet, attaquent et cherchent à renverser le système d'instruction publique, comme elles l'ont fait, et cherchent à imposer, par les voix du Bas-Canada et les foudres les plus terribles de leurs autorités ecclésiastiques, une législation sur ce sujet, alors je soumets que la seule et vraie alternative qu'il reste à prendre sera d'abolir entièrement la loi des écoles séparées et d'y substituer les dispositions du système national en Irlande, relativement à l'instruction séculière conjointe et à l'instruction religieuse séparée, et l'étendre au Bas-

---

\* Cependant je vois dans les colonnes des journaux ultra partisans des écoles séparées, l'assertion qu'il y a divers points essentiels dans lesquels la position des partisans des écoles séparées dans le Haut-Canada est désavantageuse comparée à celle des partisans des écoles "dissidentes" dans le Bas-Canada—assertion illusoire et sans fondement et avancée pour justifier seulement les procédés hardis de la hiérarchie, adoptés dans le but de renverser notre système d'école ou d'en faire l'allié d'une église particulière, contre la grande majorité du peuple du Haut-Canada.



Canada comme au Haut-Canada. Personne ne peut objecter aux principes de ce système dans ses rapports avec les écoles nationales. Il a parfaitement fonctionné en Irlande depuis plus de vingt ans, et depuis a été récemment confirmé, après les plus longues discussions, par le vote unanime des communes d'Angleterre. C'est trop pour le peuple du Haut-Canada de se voir obligé, comme les Israélites dans leur œuvre de reconstruction, ainsi que l'on voit au 4e chapitre de Néhémias, de se tenir constamment sur leur garde pour protéger leur système d'écoles et pour construire et parachever leurs établissements d'éducation "chacun de ceux qui bâtissaient étant ceint sur ses reins d'une épée" et "le trompette étant près de lui." Il ne peut y avoir que bien peu de doutes sur le résultat de toute tentative que l'on ferait pour imposer, au moyen des voix du dehors, une législation systématique contre la voix de la grande majorité du peuple du Haut-Canada et de leurs représentants, sur la question vitale de l'instruction publique. Il n'a jamais été fait de semblables tentatives pour changer ou abroger les lois d'écoles du Bas-Canada, au moyen de bills introduits dans la législature par des membres du Haut-Canada et emportés par une majorité de voix Haut-Canadiennes, en dépit des voix et des remontrances de la majorité des membres du Bas-Canada. Je pense que les membres marquants de la législature des deux parties du Canada-Uni sont convaincus que les clauses des lois qui se rattachent aux écoles séparées dans le Haut-Canada, sont, somme toute, plus favorables à leurs partisans que ne le sont les clauses correspondantes des lois qui concernent les écoles dissidentes dans le Bas-Canada.

6. Il est vrai que pour établir et maintenir des écoles séparées dans le Haut-Canada l'on rencontre des difficultés que l'on n'éprouve point à établir et maintenir les écoles dissidentes dans le Bas-Canada. Mais cette différence vient de causes sociales et non de partialité en fait de législation. Dans le Bas-Canada, ce que l'on appelle les écoles nationales suivant la loi sont, règles générales, des écoles d'églises dont les cérémonies et les enseignements sont ceux que prescrivent les autorités de l'église catholique romaine. Quand le cas est ainsi, il ne peut pas y avoir d'indifférence ou même de répugnance pour la minorité protestante à établir et maintenir une école dissidente. Mais dans le Haut-Canada les écoles nationales ne sont point sectaires; les convictions religieuses de toutes les classes sont également protégées, autant que dans les écoles mixtes d'Irlande; elles sont ouvertes à toutes les classes de la société et sont presque ou tout-à-fait gratuites; et dans les cités et villes, elles se font généralement dans de bons édifices convenablement meublés, et sont conduites par des instituteurs capables.

7. Sous ces circonstances, il est extrêmement difficile d'obliger ou d'engager un grand nombre ou même la totalité des membres d'une dénomination à se séparer de ces écoles et à en établir d'autres plus dispendieuses et moins bonnes, et cela pour la raison, non pas que les écoles publiques interviennent dans leur foi religieuse ou exercent du prosélytisme, mais parce que les catholiques romains, s'associant avec les protestants, se pénètrent mutuellement de sentiments d'estime et de respect qui éloignent toute occasion d'inculquer constamment, de caractériser incessamment leur enseignement de l'assertion que le protestantisme est une espèce d'infidélité,—que les protestants sont une espèce d'infidèles que l'on doit aimer cependant, dont on doit avoir pitié et pour lesquels on doit prier, non

point nominalemeut comme chrétiens, mais comme hérétiques et infidèles,—que tout autre sentiment à l'égard du protestantisme ou des protestants est un “*indifferentisme*” dangereux, qui n'est qu'une ombre de moins que l'infidélité même,—que partant les écoles publiques, supportées par les protestants, sont des écoles infidèles et que tout le système des écoles, créé sous les auspices de plusieurs administrations et parlements consécutifs et maintenu et perfectionné par le peuple du Haut-Canada avec un esprit de libéralité et d'unanimité sans exemple, est un système impie ! Nous n'avons qu'à lire les circulaires épiscopales et les journaux qui en sont les organes pour nous convaincre que je suis resté bien en deçà de la réalité en décrivant cet élément étranger qui a été importé dans le Canada depuis 1850, et qui est aussi incompatible avec l'esprit et les sentiments que les catholiques romains ont de tout temps entretenus et chéris, et que la grande majorité d'entre eux chérissent encore à l'égard de leurs concitoyens et des institutions d'éducation de leur pays, qu'il est contraire à l'esprit de la vérité et au progrès de la civilisation en Canada. J'ai raison de croire que ce n'est qu'en conséquence de la pression extrême de l'autorité ecclésiastique qu'un grand nombre de catholiques romains souscrivent à de pareils enseignements dirigés contre le caractère et les institutions chéries de la grande majorité du peuple du Haut-Canada, et peuvent entreprendre ou continuer l'entretien d'écoles séparées. De là les efforts qui ont été faits pour les priver de l'exercice de leur choix, en ne leur permettant pas d'exprimer d'années en années leurs opinions particulières, mais cherchant à les comprendre comme corps et donner aux syndics le pouvoir de l'exemption des écoles publiques. De là aussi les efforts pour faire des conseils municipaux des agents qui imposeront et prélèveront les taxes destinées au soutien des écoles séparées, vu la répugnance d'un grand nombre des contribuables à payer la taxe pour le soutien de ces écoles et dans le but aussi d'éviter tout contact de l'église avec eux. De là pareillement les efforts faits pour que les répartitions des deniers consacrés au soutien des écoles séparées soient faites, non pas suivant la moyenne des enfants qui les fréquentent (ce qui est le principe suivi pour la répartition adoptée pour toutes les écoles publiques) mais suivant la population de toute une croyance religieuse. Il faut donc aujourd'hui que tout ami de l'éducation et des connaissances en général protège notre système d'instruction publique contre toutes tentatives publiques et secrètes faites dans le but de l'affaiblir ou de la détruire ; et il est du devoir de tout ami de la liberté civile et religieuse de venir en aide aux individus dont on cherche à détruire ou à envahir les droits de libre choix et action—esprit d'envahissement qui a attaqué les plus hauts personnages de la législature, dans l'exercice constitutionnel de leur jugement et dans l'accomplissement de leur devoir comme conseillers responsables du gouvernement pour tout le peuple—esprit d'envahissement qui met sous les pieds des prétentions hiérarchiques, le gouvernement et la législation du pays.

8. Comme c'est le devoir de l'état de pourvoir à l'éducation de toute la jeunesse du pays, l'état ne devrait point permettre qu'une partie de cette jeunesse soit légalement exclue de tous les avantages qu'il lui fait, ne puissent point se prévaloir des instituteurs qualifiés comme tous les instituteurs des écoles publiques et n'aient point des écoles et un enseignement aussi avantageux. Tandis que les instituteurs des écoles communes ont à être examinés et admis par un

bureau de comté, suivant un programme préparé par le conseil de l'instruction publique, les instituteurs des écoles séparées ne sont soumis à aucune telle preuve de qualification, mais sont admis par chaque corps de syndics qui les emploie ; et en conséquence des qualifications inférieures de quelques-uns des instituteurs qui y sont employés—qualifications qui doivent encore diminuer de plus en plus, vu la faible rémunération que reçoivent les instituteurs et l'exemption de l'examen que subissent les autres instituteurs—il est à craindre qu'un grand nombre des enfants que l'on envoie aux écoles séparées n'aient à souffrir considérablement en comparaison des autres enfants qui résident dans les environs ;—sans compter le désavantage de l'isolement dans lequel ces enfants se trouvent, ils perdent cette salubre influence de l'émulation et de l'énergie qui ressort d'un cours d'étude suivi dans toutes ses phases avec la jeunesse des autres classes de la société avec laquelle ils auront à agir et à s'associer plus tard. Je pense que l'on n'accorde pas assez de protection, assez de garantie à l'éducation de cette partie de la jeunesse exclue des écoles publiques sans que ce soit de son choix et à sa responsabilité ; et la législature pourrait très légitimement s'occuper attentivement du sujet. En même temps, je dois dire que je pense qu'il y a quelques écoles séparées qui font pleinement honneur à l'enseignement des branches séculières de l'éducation des élèves.

9. Les dispositions de l'acte des écoles de 1841, qui permettent l'établissement de ces écoles, ont été indubitablement conçues dans des intentions libérales et bienveillantes ; et de 1841 à 1850 elles n'ont causé aucun sentiment de discorde et bien peu d'inconvénients, mais elles n'ont été mises en opération que dans les lieux où des sentiments d'animosités religieuses, importées des pays transatlantiques empêchaient les protestants et les catholiques romains de se servir des mêmes écoles. Mais depuis 1850, ce que l'on demandait comme une faveur—ce qui était accordé comme une exception, on l'a exigé comme un droit, on a insisté à l'obtenir comme partie d'un système ; et, bien que les dispositions de la loi relative aux écoles séparées aient été étendues depuis 1850, chaque chose accordée a été suivie de nouvelles demandes, et chaque demande a été accompagnée d'un projet de mesure, essentiellement différent de la demande sur laquelle il était censé être basé—d'un projet de mesure qui, s'il eût été adopté, (ainsi que je l'ai fait voir dans mes rapports et correspondances de ces dernières années) aurait renversé tout notre système d'instruction d'écoles communes. Dans le cas même où l'acte actuel des écoles séparées, introduit vers la fin de la session de 1855, à Québec, eût été passé comme il avait été préparé, notre système d'écoles publiques serait aujourd'hui anéanti. Les conséquences n'auraient pas été moins fatales si le bill abrégé de la présente session de l'assemblée législative et intitulé : " Acte pour amender l'acte des écoles séparées du Haut-Canada de l'année 1855," fut devenu loi. Ce bill est encore sous discussion, et des autorités dignes de foi assurent que les chefs ecclésiastiques, sous les auspices desquels il a été préparé et introduit, insistent à ce qu'il passe sous les pénalités les plus élevées qu'ils puissent imposer. Sous ces circonstances, il devient de mon devoir de parler de ce bill, afin que toutes les parties intéressées puissent en connaître la nature et la tendance, avant la prochaine session de la législature. Le bill se compose de deux sections, et la première de ces sections

abroge la *douzième* section de l'acte des écoles séparées ;—la section qui contient les conditions auxquelles ceux qui supportent les écoles séparées sont exempts du paiement des contributions municipales d'écoles—conditions que les membres protestants et catholiques romains de deux administrations consécutives ont considéré comme les termes les plus faciles et les plus justes auxquels on put être exempt des obligations communes à toutes les classes de citoyens. Cette douzième section de l'acte des écoles séparées est telle qu'elle a été préparée et introduite par la section catholique romaine de l'administration et fut acceptée par les parties intéressées sans la plus légère hésitation ou objection ; mais depuis quelques mois les ordres de l'évêque en ont prescrit l'abrogation ! La seconde et la principale section du bill que l'on demande à la législature de passer (et à l'occasion de laquelle plusieurs membres de la législature ont été l'objet d'une dénonciation épiscopale pour ne l'avoir pas soutenue pendant la présente session) est comme suit :—

“ II. Nonobstant toute chose à ce contraire contenue dans l'acte ci-dessus cité (écoles séparées) ou dans tout autre acte ou actes d'écoles, toute personne qui paiera des taxes, soit comme propriétaire soit comme locataire, présentera au percepteur, lorsqu'il sera requis de payer ses taxes ou contributions d'écoles, un certificat en double du secrétaire-trésorier des syndics ou d'un bureau de syndics de toute école ou écoles séparées catholiques romaines, constatant qu'il a payé toutes les taxes ou contributions d'écoles exigées par les dits syndics ou le dit bureau pour l'année alors courante, sera exempt du paiement de toutes taxes ou contributions imposées pour la construction ou l'entretien des écoles communes, ou les bibliothèques d'écoles communes pour la dite année ; et il sera du devoir du dit percepteur de retenir un des certificats susdits et signer son nom sur l'autre qui sera par lui remis au contribuable.”

10. Cette section, exigée d'une manière si impérieuse, est totalement inadmissible dans son principe et dans ses détails ; elle contient des dispositions extraordinaires.

(1.) Elle épargne aux syndics d'écoles séparées la tâche d'imposer eux-mêmes les taxes d'écoles pour le soutien de leurs propres écoles, impose à la municipalité la tâche de *prélever* les taxes pour le soutien des écoles séparées, de même que pour les écoles publiques—obligation qui est exclusivement imposée aux syndics des écoles “dissidentes” dans le Bas-Canada—et ce à tel point que la municipalité n'a pas même le pouvoir (fut-elle disposée à l'exercer) de prélever des taxes pour le soutien des écoles dissidentes dans le Bas-Canada.

(2.) Elle donne au secrétaire-trésorier de toute corporation d'écoles séparées le pouvoir énorme et inouï d'intervenir entre un conseil municipal et la perception de toutes taxes d'écoles qu'il a imposées, et exempte tous les contribuables de chaque croyance religieuse du paiement des taxes d'écoles ; et ceci peut se faire par bien des moyens et dans tout le Haut-Canada, et cela sans la moindre restriction possible, sans s'exposer le moins du monde à des pénalités, mais avec une impunité absolue. Le secrétaire peut dire à un contribuable—“ Si vous voulez payer pour supporter l'école ou les écoles séparées, les deux tiers, ou la moitié ou le quart de ce que le conseil municipal vous a imposé pour le soutien des écoles publiques, je vous donnerai un certificat d'exemption en double.” De

cette manière l'on offre des *moyens de corruption* à chaque contribuable pour l'engager à *supporter* les écoles *séparées*. Mais pour ceux qui ne voudraient pas se laisser ainsi corrompre, on pourra offrir des moyens d'autre espèce. Le secrétaire-trésorier ou son agent pourrait dire à chaque contribuable qui pourrait refuser à toute condition quelconque de supporter une école séparée " Si vous ne voulez payer aucune taxe pour le soutien des écoles publiques, je vous donnerai un certificat que vous avez payé toutes les contributions que les syndics catholiques romains vous obligent de payer pour le soutien de l'école séparée pour cette année." De cette manière l'on offre des *moyens de corruption* à *chaque* contribuable pour *ne point* supporter les écoles *publiques*.

(3.) Mais à part les considérations précédentes, cette disposition de la loi enlèverait à tout conseil municipal le pouvoir de prélever toute taxe pour la construction ou l'achat d'établissements ou bâtisses d'écoles ou pour le soutien des écoles publiques, sans avoir à prélever pour les écoles séparées le montant que les syndics de ces écoles pourraient réussir à arracher à ces fins, au moyen de l'influence de l'autorité ecclésiastique ou au moyen du double système de corruption. Et les syndics des écoles publiques ne pourraient non plus recevoir et prélever aucune taxe quelconque, pour le soutien de leurs écoles, des personnes qui pourraient avoir le certificat d'exemption du syndic catholique romain. Et il ne serait pas possible pour un conseil municipal de connaître quelle proportion dans le loais il serait nécessaire de prélever pour réaliser la somme qui pourrait être nécessaire au soutien des écoles publiques, parce qu'il ne saurait dire quel montant serait prélevé par les syndics des écoles séparées; et les syndics des écoles publiques, dans une section ou dans une ville, ou dans une division d'école, ne pourraient non plus connaître sur qui imposer les taxes d'écoles, parce qu'ils n'auraient aucun moyen de connaître qui a obtenu ou qui pourra obtenir un certificat d'exemption des syndics d'une école séparée catholique romaine.

(4.) Il est parfaitement évident que si ce bill devenait loi, les écoles gratuites et les écoles publiques disparaîtraient bientôt, et que les syndics des écoles séparées catholiques romaines auraient dans chaque municipalité un pouvoir direct et indirect beaucoup plus grand que ceux du conseil municipal et des syndics des écoles publiques réunis ensemble. Cependant ce bill est demandé dans toute son extension sous le prétexte de placer les partisans des écoles séparées dans le Haut-Canada sur le même pied que les partisans des écoles dissidentes dans le Bas-Canada! On fait les efforts les plus énergiques pour imposer ce bill au Haut-Canada contre la voix presque unanime de ses représentants et de leurs constituants; et l'on inflige des pénalités ecclésiastiques aux membres du Bas-Canada qui ne voteront pas pour cette violation outrageante de notre système d'écoles publiques, et des droits des municipalités, du protestantisme et des individus dans le Haut-Canada.

11. On demande que ce bill passe à la prochaine session du parlement. L'influence que l'on a fait peser sur les membres de la législature, s'exerce encore sur chaque électeur, dans chaque comté, division et municipalité: la question est maintenant devant le pays, elle y est portée par les autorités d'une croyance religieuse. Elle ne saurait être éludée. C'est donc dans la vue de cette lutte que j'ai cru de mon devoir de défendre notre loi—notre système d'écoles contre

les attaques dont il a été le but, et contre les efforts qui sont faits pour le renverser,—efforts inouis dans les annales de l'histoire canadienne. Dans l'issue intéressante de cette question, il reste à voir si le peuple du Haut-Canada devra se soumettre à la règle des circulaires et mandements de l'évêché ou s'il continuera à être un peuple libre—si son libre choix doit établir la législation qui doit le régir ou si cette législation doit lui être imposée du dehors—si son système d'écoles qui a été établi et qui s'est perfectionné jusqu'ici avec tant d'unanimité et au prix de tant de troubles et d'argent et qui protège également et consulte les intérêts et les droits équitables de toutes les sectes et de tous les partis, doit être anéanti ou s'il doit continuer—si le principe des droits et privilèges égaux doit être maintenu parmi toutes les classes et toutes les dénominations, et si “ toute ombre d'union de l'église et de l'état doit être discontinuée,” ou si l'on doit établir cette union sous sa forme la plus détestable, celle qui placera chaque conseil municipal, chaque corporation d'écoles publiques, chaque contribuable d'un corps religieux quelconque, et chaque bibliothèque publique et bibliothèque d'école, dans une position vile et humiliante en présence des autorités ecclésiastiques des écoles séparées.

12. Je continuerai, comme jusqu'ici, à faire en faveur des écoles séparées tout ce que les dispositions plus que justes et indulgentes de la loi et tout ce que l'interprétation la plus libérale de ces dispositions me permettront de faire ; mais je ne serais pas fidèle au dépôt qui m'a été confié, je ne remplirais pas les devoirs du véritable patriotisme si je ne cherchais à maintenir et à défendre notre système d'écoles nationales contre toutes les trames ourdies pour l'affaiblir et pour le détruire.

## II. *Question de l'instruction religieuse.*

1. Il me reste maintenant à faire quelques remarques sur la question de l'instruction religieuse. Pour le philantrope et le chrétien éclairé, il ne peut y avoir qu'une opinion sur l'importance et la nécessité de l'instruction religieuse comme partie de l'éducation,—dans le fait, à proprement dire, il n'y a point d'éducation sans religion, pas plus que l'homme ne saurait exister sans âme ou l'humanité sans atmosphère ou le jour sans soleil. La religion est l'âme de l'éducation comme elle est la vie de l'âme de l'homme, l'atmosphère où il aspire le souffle de l'immortalité, le soleil dans lequel il contemple la gloire de Dieu. Les promesses du christianisme s'adressent aux enfants comme aux parents, et négliger l'instruction religieuse des enfants c'est leur enlever les droits originels qu'ils tiennent de Dieu—c'est les lancer au milieu de leurs concitoyens moralement malades et infirmes—c'est leur infliger les plus cruels malheurs, c'est enfin les faire la malédiction au lieu de la bénédiction de leurs concitoyens.

2. La question n'est donc pas de savoir si les enfants doivent être instruits et formés d'une manière chrétienne, mais bien de savoir qui les instruira et formera ainsi et comment cela pourra se faire ? Dans tous les rapports que j'ai faits durant les trois dernières années, j'ai fait voir d'après les Saintes Ecritures, les canons, formules et réglemens disciplinaires des croyances religieuses, que le devoir de former l'enfant “ dans la crainte du Seigneur ” incombait évidemment aux parents et aux corps enseignants de la religion, et non au gouvernement

civil ; que tous les pays dans lesquels ces lois de la nature et de la religion avaient été violées et où l'on avait transféré au maître d'école du gouvernement les devoirs des parents et des pasteurs, étaient caractérisés par le vice et l'ignorance ; qu'il est du devoir de chaque église ou croyance religieuse de pourvoir à l'instruction religieuse de ses enfants, pendant que l'état est tenu de donner à chacun d'eux l'instruction dans les branches des connaissances qu'il lui faudra posséder lorsqu'il aura à remplir sa part dans les devoirs du citoyen ; que l'état, dans son système d'écoles, doit tenir compte des diverses religions du pays, sans être pour cela le serviteur chargé d'en enseigner les commandements ou de prélever les taxes pour payer ceux qui les enseignent. Dans les pays où, par suite de l'union de l'église et de l'état, l'état devient l'instrument de l'église ou l'église une créature de l'état, ou l'un et l'autre à la fois, la question d'un système d'instruction publique devient essentiellement une question d'église, et les conséquences en sont apparentes—ignorance chez les masses ou absence de libertés constitutionnelles, ou l'une et l'autre à la fois. Mais dans le Haut-Canada l'union politique de l'église et de l'état n'est pas reconnue ; et par conséquent les réclamations d'une église au soutien du gouvernement pour ses enseignements adressés soit aux jeunes soit aux vieux, sont contraires à la constitution reconnue de notre gouvernement et sont incompatibles avec les principes des droits et privilèges égaux entre toutes les classes de la société, entre toutes les croyances religieuses. Ce principe est maintenant reconnu et admis par toutes les dénominations protestantes dans le Haut-Canada, sans exception. Le petit nombre des membres de l'église d'Angleterre qui ont jusqu'ici demandé des écoles séparées, supportées à même les deniers et taxes publiques, ont fini par se rendre aux sentiments et aux vues de la grande majorité des membres de cette église et du pays en général, en sorte que toutes tentatives faites pour exploiter une prétendue différence d'opinion entre les protestants et l'encourager autant que possible, afin d'abattre ou affaiblir notre système d'école publique, sont restées jusqu'ici sans succès. A mesure que le système s'est développé, l'opinion publique a gagné en force et en énergie ; et durant l'année dernière, les opinions se sont exprimées dans le Haut-Canada avec plus de force et plus d'unanimité qu'en aucune autre année précédente.

(3.) En supposant que notre système d'écoles publiques non seulement se maintienne, mais se maintienne dans toute son intégrité, et qu'il est du devoir des parents et des pasteurs de chaque croyance religieuse, de pourvoir à l'instruction religieuse de leurs enfants, il ne reste plus qu'à considérer jusqu'à quel point les écoles publiques offrent de facilités pour cela. Comme l'état n'a pas le droit de donner lui-même l'instruction religieuse, aussi il n'a pas le droit d'exiger qu'une instruction ou des pratiques religieuses quelconques y soient données. Tout ce qu'il peut faire c'est de recommander qu'il en soit donné et fournir les moyens. Ce qui est commun à tous, il le recommande et pourvoit à ce que tous l'adoptent. Mais dans cela il n'est point exercé de pression sur les syndics, et il ne leur est pas permis d'obliger un élève à assister à des exercices ou instructions religieuses quelconques, contre le gré de ses parents ou protecteurs. Les livres d'écoles et tout l'enseignement et la régie des écoles doivent être en harmonie avec des principes chrétiens et doivent les avoir pour base ; mais quant à enseigner à un élève son

catéchisme et son instruction religieuse, (si on le désire dans l'école) doit être matière à arrangement privé et volontaire entre les parents et l'instituteur et cet engagement ne doit pas intervenir dans les exercices ordinaires de l'école pour les autres élèves. L'esprit de notre système d'écoles est précisément celui que la chambre des Communes a approuvé à l'unanimité, à une époque aussi récente que le 23 juin 1856, relativement au système des écoles nationales en Irlande, dans les termes suivants : " Que cette chambre a remarqué avec satisfaction le progrès que l'instruction a fait parmi les classes les plus pauvres des sujets irlandais de sa majesté, sous la direction des commissaires de l'éducation nationale : et elle est d'opinion que, dans l'administration de ce système ou dans la modification de ses règles, on doit strictement et rigoureusement adhérer à ces principes fondamentaux qui respectent l'autorité des parents et la liberté de conscience pour les élèves de toutes les dénominations, en excluant tout enseignement religieux coercitif,—cette chambre étant convaincu qu'on ne saurait faire réussir aucun plan d'éducation pour l'irlandais pauvre, quelque sage et quelque bon que soit ce plan sous tous les autres rapports, s'il n'est explicitement déclaré et clairement compris, comme principe fondamental, qu'il ne sera fait aucune tentative pour influencer ou troubler le rite particulier d'aucune secte ou dénomination."

4. La principale règle établie par les commissaires des écoles nationales en Irlande, relativement à l'instruction religieuse, est celle-ci : L'instruction religieuse doit être donnée de manière que chaque école soit ouverte aux enfants de toutes les dénominations religieuses, que l'on tienne légitimement compte de l'autorité et des privilèges des parents, qu'aucun enfant en conséquence ne soit obligé à recevoir aucune instruction religieuse ou à y être présent, si ses parents ou protecteurs les désapprouvent, et que le temps pour cette instruction religieuse doit être fixé de manière que l'enfant ne soit par là exclu, dans le fait, directement ni indirectement, des autres avantages des écoles. Partout où les patrons (de même que la majorité des électeurs ou des syndics d'une section d'école dans le Haut-Canada) sont catholiques romains, alors les exercices religieux de l'école portent plus ou moins le caractère de cette dénomination ; mais les enfants protestants ne sont pas tenus d'y assister ; et *vice versa*.

5. La personne qui proposa et celle qui seconda la résolution reproduite plus haut, firent dans leurs discours à cette occasion, des citations et des exposés que je puis reproduire ici. En parlant du témoignage donné par le Rév. Dr. Cook (presbytérien) de Belfast, devant un comité récent de la chambre des lords, celui qui seconda la résolution (M. Kirk), remarqua : " Le Dr. Cook a dit qu'il n'était pas en faveur d'un système coercitif en fait d'instruction religieuse, et a ajouté en réponse à la question soumise par l'évêque d'Ossory (le chef actif de l'opposition aux écoles nationales) que ce serait un principe bien dangereux, pour ne point dire plus, que de rendre la lecture de la Bible obligatoire pour les enfants, parce qu'il maintient, comme protestant, que personne ne peut imposer à autrui des opinions religieuses que n'approuve pas sa conscience. Les presbytériens, dans leurs négociations avec le bureau des écoles nationales, ont toujours manifesté de grands désirs de maintenir leurs droits et d'étendre aux autres dénominations la liberté dont ils jouissent. Ils ne désiraient pas moins que les membres de l'église d'Angleterre que les Ecritures fussent lues ; mais ils ne voulaient point obliger les autres à penser comme eux-



mêmes pensaient. Il croyait (le Dr. Cook) que les enfants prendraient du dégoût pour la Bible, si on la leur imposait contre leur gré, comme ils en prendraient aussi si on les en tenait éloignés tout-à-fait. Le Dr. Chalmers (continue M. Kirk) exprime la même opinion dans son témoignage donné devant un comité siégeant sur la loi des pauvres en Irlande. Le Dr. Chalmers dit qu'il ne voudrait rendre obligatoire aucune partie de l'éducation ; qu'un enfant ne devrait pas plus être obligé de suivre une classe de Bible qu'une classe de lecture ou d'arithmétique et que la coercition avait l'effet de limiter, d'arrêter même l'étude des Ecritures, de créer dans l'esprit du peuple des préventions dangereuses contre les Ecritures. Il concourait entièrement dans ces opinions et approuvait distinctement les principes maintenant incorporés avec les réglemens du bureau des écoles nationales. Quant aux résultats de l'éducation mixte, quoiqu'elle n'ait pas eu tout le succès qu'on en attendait un jour, il fallait cependant attribuer cela à l'opposition de la société d'éducation de l'église. Le révérend M. Woodward, secrétaire pendant quelque temps de la société d'éducation de l'Eglise, avait publié un pamphlet dans lequel il disait que, dans le premier rapport de la société, il avait soutenu l'opposition au bureau national pour deux raisons principales,—la première parce que les réglemens des commissaires " défendaient à l'église d'enseigner à ses enfants ses saintes croyances," et secondement, parce qu'ils privaient de la parole de Dieu une classe de nos concitoyens ; Mais le révérend M. Woodward, d'une manière franche et candide, avait rétracté ces accusations et dit :—la vérité évidente m'oblige à déclarer que ces deux principales objections étaient fondées sur des suppositions appuyées sur aucuns faits. L'observation personnelle que j'ai faite de l'instruction en fait de religion et des Ecritures qui se donne actuellement dans les écoles du bureau, m'a fait voir qu'il y a une bien grande différence entre les notions préjugées que j'avais conçues et la réalité des circonstances. J'ai été induit à voir les choses par moi-même, et j'ai trouvé que j'avais entièrement méconnu la vérité. Il m'a paru alors, comme il me paraît aujourd'hui plus clair que le jour, que le bureau n'est nullement coupable des accusations sur lesquelles j'ai fondé ma première opposition."

6. Une opposition de même nature, basée sur des raisons semblables, s'est élevée dans le cours des dernières années contre le système des écoles publiques dans le Haut-Canada ; mais elle s'est dernièrement éteinte lorsque l'on s'est aperçu qu'elle n'était nullement fondée sur des faits. M. Fortescue, le moteur de la résolution, termine son discours par les termes suivans :

" La masse des catholiques romains et des presbytériens d'Irlande était contente de la manière dont le présent système fonctionne ; la seule classe qui en fut mécontente se composait d'une section—d'une simple section des adhérens à l'Eglise Etablie. Il désirait savoir pour quelles raisons l'on demandait un changement dans le système actuel ? Il paraissait assez généralement admis que le changement (de rendre obligatoire pour tous les enfants qui fréquentaient les écoles, la lecture des Ecritures et les instructions qui en découlent) était demandé non pas pour l'éducation religieuse des enfants qui appartenaient à l'église établie, mais bien pour celle des enfants qui n'appartenaient point à cette communion. On leur disait qu'un grand nombre des membres du clergé et de séculiers de l'église établie en Irlande ne pouvaient pas en conscience donner aux enfants une éducation séculière, s'il ne leur était permis de leur donner en

même temps l'instruction religieuse ; et comme ils objectaient à un système qui excluait la lecture des Ecritures ils désapprouvaient les réglemens du bureau national. Il pensait que l'assertion que les Ecritures étaient exclues des écoles nationales en Irlande, était absolument sans fondement car l'on pouvait se servir des Ecritures dans toutes les écoles nationales de ce pays, pourvu que la lecture n'en devint pas une condition d'admission. Dans son opinion, l'opposition que le clergé de l'église établie faisait en Irlande au système national de l'éducation venait d'un faux orgueil et d'un sentiment d'ennui de se voir placés, sous ce système, sur le même pied que les membres du clergé des autres dénominations. Cette opposition naissait d'un sentiment sincère, mais erroné, dans son opinion, des devoirs que le clergé de l'église établie considérait comme lui étant imposés de refuser son concours à tout système d'éducation qui ne lui permettrait pas d'instruire les enfants dans les doctrines de sa propre église. On ne pouvait pas supposer que la masse des presbytériens en Irlande, qui égalait presque en nombre les membres de l'église établie, eussent moins de respect pour les Saintes Ecritures qu'aucune autre dénomination de protestants ; cependant ils avaient franchement et absolument accepté le système national d'éducation. Il avait entendu dire que, pour avoir le concours des presbytériens en faveur du système, on leur avait assuré des privilèges tout particuliers, mais les presbytériens ne possédaient point de privilèges qui ne fussent également possédés par les autres dénominations religieuses. Aussitôt que les presbytériens furent convaincus que, sous les réglemens du bureau, ils pourraient donner aux enfants de leur communion une éducation religieuse complète, alors ils adoptèrent immédiatement le système national. Il ne pensait pas, cependant, que la conduite du clergé et des membres de l'église établie avait été guidée par des scrupules de consciences, ainsi que cette chambre paraissait disposée à le croire, mais bien par la fausse position qu'occupait l'église établie et ces réclamations illégitimes de suprématie religieuse que l'on formulait en son nom. Il espérait donc que la chambre, toute disposée qu'elle fût à accorder le plus grand respect aux scrupules de conscience, n'écouterait point les réclamations que le très honorable membre de l'opposition (M. Walpole) formulait en faveur d'une partie du clergé et des séculiers de l'église d'Irlande. Il pensait que s'il y avait un corps d'hommes capables de faire quelques sacrifices à leurs convictions consciencieuses et d'endurer quelques privations pour leurs scrupules en fait de religion, c'était l'église établie d'Irlande qui comptait parmi ses appuis la grande partie des propriétaires fonciers et qui jouissait de tous les revenus ecclésiastiques du pays. Il espérait voir arriver le jour où le clergé de l'église établie, en Irlande, changerait de sentiments et coopérerait à rendre le système national en Irlande un bienfait plus grand encore qu'il n'avait été jusques là. La chambre s'apercevrait que la proposition faite par le très honorable monsieur (M. Walpole) l'autre soir, était en opposition directe à ces principes fondamentaux qui ont été le salut et l'essence du système national d'éducation en Irlande. Pensant que ces principes sont incompatibles avec la proposition du très-honorable monsieur (M. Walpole), et que dans le fait ils empêchent l'adoption de sa résolution, quand, dans tous les cas, il réussirait à tranquilliser tous les esprits en Irlande, il espérait que sa motion (M. Fortescue) aurait l'appui de la chambre, bien assuré qu'aussi longtemps

que cette chambre et le gouvernement agiraient d'après les principes contenus dans sa résolution, il n'y aurait rien à craindre pour la stabilité de ce grand système d'éducation qui avait produit tant de bienfaits en Irlande. (Applaudissements.)"

L'honorable monsieur termina en proposant la résolution ci-dessus citée et que la chambre des communes adopta sans division, après discussions approfondies,—approuvant ainsi de la manière la plus énergique, par le vote des membres protestants comme catholiques romains du parlement et après une expérience de vingt-trois années, le système des écoles nationales en Irlande et refusant d'y faire aucune modification importante.

7. J'ai fait ces citations à propos des principes d'après lesquels sont conduites les écoles nationales en Irlande, parce qu'ils sont les principes d'après lesquels nos écoles publiques dans le Haut-Canada sont aussi conduites—avec cette différence que l'heure ou les heures destinées, chaque semaine, à l'instruction religieuse sectaire ne sont ni fixées ni établies dans les écoles canadiennes. En Irlande, c'est aux patrons locaux qu'est laissé le soin de fixer ce temps dans chaque semaine soit "durant les heures d'écoles ou autrement." Avec notre système, le conseil de l'instruction publique peut facilement y pourvoir; mais l'utilité pratique en est bien douteuse, vu que peu de membres du clergé pourraient rencontrer les enfants de leur dénomination religieuse chaque semaine dans chaque école, et que l'instruction dans le catéchisme et autres sujets religieux que le clergé donnerait aux enfants de sa dénomination, dans chaque école, se donne en grande partie dans les écoles du dimanche ou dans les exercices qui se rattachent au service du dimanche. En Irlande les écoles nationales sont pour les pauvres; en Canada elles sont pour toute la population et les patrons ou syndics des écoles canadiennes sont élus par tous les propriétaires ou locataires résidents. Les membres du clergé de toutes les croyances religieuses sont visiteurs des écoles, et peuvent les visiter à leur gré. Les instituteurs sont examinés et autorisés à enseigner par les bureaux de comté et doivent fournir des témoignages suffisants de bonnes mœurs. C'est une meilleure garantie que la raison seule d'appartenir à telle ou telle croyance religieuse, lorsque, comme tels, ils peuvent n'être ni sobres ni honnêtes et encore moins capables d'enseigner; mais s'ils ont un bon caractère moral, ils appartiendront sans aucun doute à quelque croyance religieuse. Le certificat de moralité est donc préférable à la secte privilégiée, surtout lorsque les épreuves exigées d'un candidat à l'enseignement est le certificat d'un membre du clergé qui constate, non pas que le candidat appartient à telle ou telle secte, mais qu'il a de bonnes mœurs. D'ailleurs les membres de toutes nos croyances religieuses (qui constituent la grande majorité des gens qui nous environnent) comprennent et sentent tout l'intérêt qu'il y a à ce que la moralité de l'instituteur soit excellente, et que les influences morales de l'école soient saines. Ces sentiments et ces intérêts de toutes les croyances religieuses, unis aux simples points de la morale chrétienne et du bon enseignement, sont plus puissants qu'aucun de ceux qui se développent dans une école séparée où les spécialités et les partialités sectaires constituent l'objet et l'intérêt prédominants. Le peuple du Haut-Canada, de toutes croyances, a donné, dans les circonstances où se trouve le pays, les meilleures garanties possibles sur la saine moralité, et la supé-

riorité des qualifications et de l'instruction effective qui se trouvent dans les écoles publiques.

8. Dans un externat, le caractère et l'esprit généralement chrétiens des livres, de l'enseignement, de l'administration, des influences sociales est d'une importance beaucoup plus grande que toute instruction religieuse de catéchisme que l'on pourrait donner à un enfant ; c'est le devoir de chaque dénomination religieuse et de chaque parent de donner, en sa capacité sectaire, cette instruction sectaire ; et les deniers publics des écoles ne sauraient en être chargés et l'instituteur public ne saurait, comme tel, être tenu de la donner. Il est indubitablement de l'intérêt de chaque croyance religieuse de veiller à ce que son propre catéchisme et ses propres dogmes soient enseignés ; et toutes choses faites dans le but de diminuer les obligations de l'église ou des parents, en transférant à une école ce qui appartient à l'église et au foyer domestique, doivent avoir une influence bien funeste pour les églises et les parents, puis que l'on détourne ainsi l'école de ses fins légitimes et naturelles, qui sont d'enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, etc. L'éducation d'un enfant se constitue des habitudes de réflexion et de sentiments, de toutes les connaissances et de toutes les opinions qu'il a acquises, des manières qu'il a cultivées et du caractère qu'il s'est formé de son enfance à l'âge mûr ; mais un enfant ne peut acquérir qu'une bien faible partie de cette éducation, pendant le peu d'années ou les parties d'années qu'il passe dans une école, de 9 A. M. à 4 P. M., durant cinq jours et demi de chaque semaine. Chaque enfant passe tout le dimanche, et les deux tiers de chaque jour de semaine et la totalité de plusieurs semaines ou mois durant l'année, dans sa famille, à l'église ou dans une société mêlée ; et ce sont là les influences qui forment principalement la jeunesse en fait de moralité et de manières. Chaque enfant apporte à l'école un caractère déjà formé sous ces influences,—caractère qu'il conservera et développera probablement, malgré tous les efforts qu'un instituteur fera pour le modifier. L'instituteur peut faire beaucoup par ses exemples, et ses intentions et son enseignement pour corrompre et démoraliser un enfant, et par les mêmes moyens il peut faire beaucoup pour relever ses goûts et ses sentiments de moralité, améliorer son caractère—surtout si l'enfant reste quelque temps sous ses soins ; mais ceci ne s'opère que par une soumission dévote et continuelle à l'Être Suprême et à son autorité, par l'esprit et le caractère qui anime son département et son enseignement s'inspirant des commandements de Dieu, plutôt que d'un catéchisme récité une fois par semaine—chose qui appartient spécialement et de droit aux parents, à l'instituteur des écoles du dimanche et au pasteur. Par la Grâce et la Volonté Divine, un septième du temps des enfants (à part le matin et le soir) est à la disposition des pasteurs, des parents et des enfants et peut être employé à l'instruction religieuse et à d'autres fins sacrées : et si la partie religieuse de leur éducation est négligée, la faute en pèse sur le parent et le pasteur et non sur l'instituteur qui à s'occuper de l'instruction séculière de l'enfant. Une éducation commune sous le rapport littéraire et séparée sous le rapport religieux constitue le seul et vrai principe qui permette de donner au peuple, qui appartient à diverses croyances religieuses, une éducation libre, égale et universelle. L'état ou le corps politique donne la première, les pasteurs et les parents individuellement donnent l'autre : la première est l'œuvre de

l'école, la seconde l'œuvre de l'église et du foyer domestique ; la première a le tiers de cinq ou six jours sur sept, et la seconde a une partie des deux tiers des six jours sur sept et tout le septième jour. Ne confondons point dans un système d'instruction publique ce qui est bien distinct dans l'ordre de la Providence et dans la nature des choses. Au moins ne laissons pas ignorer ou oublier les enseignements et les influences et les devoirs des croyances religieuses qui établissent le caractère moral d'un peuple et forment celui de ses enfants. Et je puis ajouter que toute personne mûre est le précepteur moral du jeune homme, que ses exemples, ses opinions et ses actions peuvent l'influencer. Personne dans la société ne constitue une unité isolée ; il est lié envers la société des individus qui l'entourent par des lois de dépendance et d'influence aussi sacrées et aussi impérieuses que celles qui lient mutuellement et contrôlent les actions de chaque partie de l'universalité des mondes. "Personne ne *peut* vivre ou mourir pour lui" *seulement*. Comme l'enfant se forme par tout ce qu'il voit, par tout ce qu'il entend et par tout ce qu'il apprend, ainsi tout adulte est le précepteur par lequel il voit, il entend et il apprend. Cependant, d'une manière tout spéciale et toute prééminente, les parents et les pasteurs sont divinement choisis et autorisés à donner l'éducation religieuse, pendant que c'est la loi de l'état qui choisit et autorise les instituteurs, qui les paie à même les deniers de l'état et les taxes publiques, et qui les emploie à répartir l'éducation séculière à la jeunesse.

#### 18. CONCLUSION.

Les principes fondamentaux du système des écoles et les dispositions organiques de la loi des écoles peuvent être aujourd'hui considérés comme établis. L'expérience et le progrès du système ont déjà suggéré, et pourront de temps à autre suggérer encore, des perfectionnements et des dispositions nouvelles pour amender les détails de la loi. Mais il reste encore beaucoup à faire pour réduire en pratique toutes les parties du système dans toutes les municipalités du Haut-Canada, et pour les mettre en un état convenable de fonctionnement. Cette tâche demanderait un quart de siècle au moins. Mais nous avons les plus fortes raisons d'encouragement, si nous considérons ce qui a été fait dans le cours des dix années écoulées depuis 1846, époque où fut préparé et soumis au gouvernement et au pays le "*Rapport sur un système d'instruction élémentaire publique pour le Haut-Canada*," et si l'on compare ce qui se fait actuellement dans le Haut-Canada avec ce qui se passe dans les états voisins, dont les systèmes d'écoles datent du commencement de ce siècle ou plutôt dès avant. Dans le cours des dix dernières années, pendant que la population totale s'est augmentée d'environ trois dixièmes, le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles publiques et les deniers prélevés pour le paiement des salaires des instituteurs ont fait beaucoup plus que doubler ; et un développement proportionnel s'est opéré dans le caractère et les qualifications des instituteurs, dans le mode d'enseignement, dans la nature et l'état des maisons d'école, et dans le succès des écoles, à part l'introduction d'une série uniforme de livres d'écoles, de cartes et instruments et de bibliothèques. Et si l'on songe que l'état n'impose point de taxes pour les écoles dans le Haut-Canada ; que cette taxe d'écoles est imposée par chaque municipalité, pour elle-même et à son propre choix, sous l'influence d'aucune pression autre celle d'un devoir public.

---

et d'une aide législative offerte jusqu'à un certain montant, il est agréable de voir que ce système d'organisation nationale, joint à la libre action et coopération des municipalités locales, a réussi au-delà de toute comparaison—tellement que le montant des deniers prélevés par la taxe locale, que le peuple du Haut-Canada s'est imposée pour les salaires de ses instituteurs, est de beaucoup plus grand que celui qui a été prélevé pour les mêmes fins dans l'état plus ancien et plus grand de New-York, et que la moyenne du temps pendant lequel nos écoles ont été tenues ouvertes pendant l'année, est d'un mois de plus que pour les écoles de l'état de New-York, et de deux mois de plus que la moyenne du temps pendant lequel, chaque année, les écoles sont ouvertes dans l'état du Massachusetts.

D'après l'organisation et le succès que notre système d'école a obtenu durant les dix dernières années, d'après l'esprit d'entreprise et de progrès qui agite profondément les hommes dans le pays et qui en développe les ressources merveilleuses, j'anticipe que l'éducation et les connaissances feront dans les dix prochaines années de bien autres progrès que ceux que nous avons encore vus ou imaginés. Dans le fonctionnement de notre admirable système municipal, sur lequel est greffé notre système scolaire, les habitants du Haut-Canada n'acquièrent pas seulement la connaissance pratique du gouvernement responsable, mais ils apprennent encore combien de choses leurs ressources et leurs énergies réunies les mettraient en état d'accomplir aisément, tant pour l'éducation de leurs enfants que pour les diverses améliorations locales. Lorsque les convictions deviennent universelles et fortes et que le sentiment de la jouissance s'identifie avec la conviction—que le grand objet que le peuple comme les individus peuvent avoir sur la terre est de ménager à ceux qui viendront après eux toutes les espèces de bonheur, d'utilité et de grandeur et de leur donner les facilités les plus grandes et le champ le plus vaste au développement et à l'exercice de ces moyens, —alors notre pays pourra avec orgueil se comparer aux autres pays comme le pays du peuple le plus heureux, le plus intelligent, le plus libre et le plus prospère. La construction de chaque maison d'école, l'éducation de chaque enfant, la circulation de chaque livre utile contribueront à la noble réalisation de cette espérance individuelle et nationale.

J'ai l'honneur d'être,

De votre Excellence,

Le très humble et obéissant serviteur,

E. RYERSON.

BUREAU D'ÉDUCATION.

Toronto, Juillet, 1856.

---

## PARTIE II.—RAPPORT STATISTIQUE,

Pour l'année 1855.

## SOMMAIRE.

## LES ÉCOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA :

TABLEAU A.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le SOUTIEN des ÉCOLES COMMUNES.

TABLEAU B.—ÉLÈVES—Enfants fréquentant les ÉCOLES COMMUNES, et dans les différentes BRANCHES DE L'ÉDUCATION DES ÉCOLES COMMUNES.

TABLEAU C.—ÉCOLES—Nombre des écoles communes et ANNÉES DE LEUR ÉTABLISSEMENT.

TABLEAU D.—LIVRES, APPAREILS ET INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles communes.

TABLEAU E.—INSTITUTEURS—Leur nombre, CROYANCES RELIGIEUSES, CERTIFICATS et SALAIRES d'instituteurs d'écoles communes.

TABLEAU F.—MAISONS D'ÉCOLE; VISITES D'ÉCOLE; LECTURES; et TEMPS PENDANT LEQUEL les ÉCOLES COMMUNES ONT ÉTÉ TENUES OUVERTES.

TABLEAU G.—LES ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINES SÉPARÉES.

## LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA :

TABLEAU H.—DENIERS—Sommes reçues et dépensées pour le SOUTIEN des ÉCOLES DE GRAMMAIRE; NOMS DES PRINCIPAUX MAÎTRES.

TABLEAU I.—ÉLÈVES—Nombre d'élèves dans les différentes BRANCHES D'ÉDUCATION D'ÉCOLE de GRAMMAIRE.

TABLEAU K.—LIVRES de TEXTE, et INSTRUCTION RELIGIEUSE dans les écoles de grammaire.

## L'ÉCOLE NORMALE DU HAUT-CANADA :

TABLEAU L.—ÉTUDIANTS—Leurs certificats, résidences et dénominations religieuses. RECETTES et DÉPENSES pour l'année.

## LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA :

TABLEAU M.—DENIERS—NOMBRE DE VOLUMES ET INFORMATIONS DIVERSES. AUTRES BIBLIOTHÈQUES.

## LES ÉCOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES DU HAUT-CANADA :

TABLEAU N.—CARTES ET INSTRUMENTS FOURNIS PAR LE DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION AUX ÉCOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES DU HAUT-CANADA.

## LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES COMMUNES EN RETRAITE DU HAUT-CANADA :

TABLEAU O.—NOMS D'INSTITUTEURS; LEURS PENSIONS ET REMARQUES.

## OCTROIS LÉGISLATIFS POUR LES ÉCOLES ET TAXE LOCALE DU HAUT-CANADA :

TABLEAU P.—Distribution des OCTROIS LÉGISLATIFS pour les ÉCOLES par le DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, et rapport des sommes prélevées comme ÉQUIVALENT à ICEUX, et autres DENIERS prélevés pour les ÉCOLES DE GRAMMAIRE ET COMMUNES.

## LES AUTRES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION DU HAUT-CANADA :

TABLEAU Q.—COLLÈGES, ACADEMIES ET ÉCOLES PRIVÉES; leurs ÉLÈVES et DENIERS.

## RÉSUMÉ ÉDUCATIONNEL DU HAUT-CANADA, POUR L'ANNÉE 1855:

TABLEAU R.—Nombre total des ÉCOLES et ÉLÈVES, et DENIERS dépensés pour les fins d'éducation.

## DIVERS ARTICLES :

TABLEAU S.—SOMMAIRE STATISTIQUE du PROGRES de l'ÉDUCATION dans le HAUT-CANADA, durant les années 1842 à 1855.

TABLEAU T.—LES ALLOCATIONS AUX ÉCOLES DE GRAMMAIRE, COMMUNES et PAUVRES du Haut-Canada, pour l'année.

TABLEAU U.—RÉSUMÉ des COMPTES du DÉPARTEMENT DE l'ÉDUCATION pour l'année.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes, 1855.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DES SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipale des écoles.	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
<i>Glengarry.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Charlottetown	125 0 9	...	125 5 0	165 0 3	68 3 4	54 0 7	537 9 11
Kenyon	109 9 3	...	109 10 0	...	173 10 9	...	392 10 0
Lancaster	88 5 7	...	105 0 0	236 6 7	131 10 11	...	571 2 11
Ecole séparée	6 14 7	...	...	...	68 0 0	...	74 14 7
Lochiel	125 4 6	...	130 15 0	6 0 0	15 0 0	0 3 1	275 2 7
Ecole séparée	16 9 4	...	5 10 0	...	30 0 0	3 6 8	55 6 0
<b>Total</b>	<b>481 8 10</b>	<b>...</b>	<b>476 0 0</b>	<b>407 6 10</b>	<b>416 5 0</b>	<b>125 10 4</b>	<b>1006 6 0</b>
<i>Stormont.</i>							
Cornwall	129 10 0	...	129 10 0	147 2 7	163 8 7	56 4 4	625 15 6
Finch	31 4 9	...	31 13 9	79 3 3	41 16 5	13 3 7	183 18 2
Osabruk	121 2 0	...	121 5 0	842 9 6	141 10 9	...	739 10 10
Roxborough	61 5 0	...	61 5 0	87 2 3	41 2 2	9 17 1	260 11 6
<b>Total</b>	<b>343 1 9</b>	<b>...</b>	<b>343 13 9</b>	<b>655 17 7</b>	<b>387 17 11</b>	<b>79 5 0</b>	<b>1809 16 0</b>
<i>Dundas.</i>							
Matilda	113 15 0	...	113 15 0	652 7 10	28 15 0	7 15 9	916 8 7
Mountain	74 16 3	...	74 16 3	307 9 3	40 3 5	75 18 6	576 3 8
Williamsburgh	107 5 6	...	107 7 6	227 5 5	131 1 4	169 7 4	742 7 1
Winchester	89 17 3	...	89 17 6	155 4 1	16 18 5	0 6 1	390 3 4
<b>Total</b>	<b>385 14 0</b>	<b>...</b>	<b>385 16 3</b>	<b>1342 6 7</b>	<b>216 18 2</b>	<b>274 7 8</b>	<b>2605 2 8</b>
<i>Prescott.</i>							
Alfred	4 7 6	...	30 0 0	11 12 4	...	26 4 0	68 9 10
Caledonia	22 16 9	...	55 0 0	15 4 0	26 2 10	...	119 3 7
Hawkesbury Est	84 7 3	2 10 0	86 0 0	337 14 1	14 18 5	...	545 9 9
Ecole séparée	...	...	3 6 5	14 10 0	...	5 4 7	23 1 0
Hawkesbury Ouest	63 12 6	...	94 0 0	82 2 4	48 5 4	...	288 0 2
Longueuil	49 19 0	...	70 0 0	117 1 0	8 15 7	...	236 15 7
Plantagenet Nord	41 0 9	...	45 0 0	28 11 11	...	118 1 1	232 13 9
Plantagenet Sud	24 1 3	...	17 11 6	45 13 9	...	11 18 8	99 5 2
<b>Total</b>	<b>283 5 0</b>	<b>2 10 0</b>	<b>400 17 11</b>	<b>672 9 5</b>	<b>96 2 2</b>	<b>157 14 4</b>	<b>1612 18 10</b>
<i>Russell.</i>							
Cambridge et Russell	18 12 9	...	55 0 0	106 9 5	6 0 0	...	186 2 2
Clarence	11 0 6	...	30 0 0	72 1 6	10 2 1	15 19 3	139 3 4
Cumberland	42 1 9	...	42 1 9	171 3 8	5 6 3	10 8 8	271 2 1
<b>Total</b>	<b>71 15 0</b>	<b>...</b>	<b>127 1 9</b>	<b>349 14 7</b>	<b>21 8 4</b>	<b>26 7 11</b>	<b>596 7 7</b>
<i>Carleton.</i>							
Fitzroy	61 3 4	...	61 3 4	228 4 1	74 8 7	51 10 9	476 10 1
Gloucester	83 1 8	3 0 0	83 1 7	593 15 6	53 13 2	...	810 11 11
Goulbourn	75 3 5	...	75 3 4	405 16 10	158 1 8	...	714 5 3
Gower Nord	39 5 0	...	39 1 3	113 9 10	23 8 3	75 10 8	299 15 0
Huntley	62 10 6	...	62 10 6	41 19 3	77 5 5	33 15 7	278 1 3
March	11 11 8	...	11 11 8	...	19 10 7	4 6 1	47 0 0
Marlborough	60 1 8	...	60 1 8	62 10 0	63 5 0	...	245 18 4
Nepenn	97 5 0	...	97 5 0	421 6 2	130 14 4	...	755 10 6
Osgoode	94 18 3	...	89 13 4	547 18 2	121 18 7	21 4 1	875 12 5
Torbolton	13 15 0	...	13 15 0	15 0 0	...	...	56 8 9
<b>Total</b>	<b>598 15 6</b>	<b>3 0 0</b>	<b>593 6 8</b>	<b>2429 10 10</b>	<b>745 4 4</b>	<b>186 7 2</b>	<b>4556 13 6</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

DEPENSES.						
Payé salaires des Instituteurs.	Payé pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.	Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	Balances.
401 9 6	...	...	11 6 5	34 14 0	537 9 11	...
392 10 0	...	...	...	...	392 10 0	...
534 13 0	4 15 0	...	28 18 7	...	566 6 7	4 16 4
30 0 0	...	31 0 0	6 0 0	1 0 0	68 0 0	6 14 7
263 4 10	...	...	...	...	263 4 10	11 17 0
50 0 0	...	...	5 0 0	...	55 6 0	...
<b>1762 3 4</b>	<b>4 15 0</b>	<b>31 0 0</b>	<b>40 5 0</b>	<b>35 14 0</b>	<b>1882 17 4</b>	<b>23 8 8</b>
562 3 0	...	5 10 6	27 10 10	30 11 2	625 15 6	...
181 6 8	...	...	...	...	181 6 8	2 11 0
637 5 8	...	10 17 10	52 7 4	17 8 7	726 19 5	12 11 5
260 2 0	...	...	0 0 0	...	260 11 6	...
<b>1640 17 10</b>	<b>...</b>	<b>25 8 4</b>	<b>80 7 2</b>	<b>47 10 9</b>	<b>1794 13 1</b>	<b>15 2 11</b>
650 5 0	...	180 5 0	35 8 7	15 16 7	881 15 2	34 13 5
442 3 9	1 10 0	16 10 4	115 19 7	...	576 3 8	...
653 4 3	1 2 6	45 0 0	6 3 1	6 17 3	742 7 1	...
370 3 4	...	...	...	...	370 3 4	...
<b>2115 16 4</b>	<b>2 12 6</b>	<b>241 15 4</b>	<b>187 11 3</b>	<b>22 13 10</b>	<b>2570 9 3</b>	<b>34 13 5</b>
43 19 10	...	15 10 0	9 0 0	...	68 9 10	...
118 10 0	...	...	...	...	118 10 0	6 13 7
458 0 0	5 0 0	45 15 0	8 6 0	9 11 3	526 12 3	18 17 6
20 0 0	...	...	3 1 0	...	23 1 0	...
282 12 8	...	...	5 7 6	...	288 0 2	...
211 5 4	...	...	25 10 3	...	236 15 7	...
188 17 5	...	20 19 6	9 5 0	4 11 10	232 13 9	...
96 19 4	...	...	...	2 5 10	99 5 2	...
<b>1415 4 7</b>	<b>5 0 0</b>	<b>91 4 6</b>	<b>60 9 9</b>	<b>16 8 11</b>	<b>1588 7 9</b>	<b>24 11 1</b>
145 7 10	...	15 19 2	2 16 3	...	164 8 8	21 18 11
119 3 4	...	...	20 0 0	...	139 3 4	...
237 4 0	2 10 0	30 0 0	...	1 8 1	271 2 1	...
<b>501 15 2</b>	<b>2 10 0</b>	<b>45 19 2</b>	<b>22 16 3</b>	<b>1 8 1</b>	<b>574 8 8</b>	<b>21 18 11</b>
395 15 6	1 6 0	20 7 9	14 8 1	33 12 9	476 10 1	...
734 0 0	0 0 0	...	16 13 7	23 19 11	780 13 6	35 18 5
598 19 8	...	...	...	...	598 19 8	115 5 7
281 15 0	5 0 0	...	4 0 0	...	290 15 0	...
265 10 0	...	0 12 6	3 16 7	8 2 2	278 1 3	...
47 0 0	...	...	...	...	47 0 0	...
243 0 0	...	...	...	...	243 0 0	2 18 4
622 3 10	...	...	4 17 6	...	627 1 4	128 9 2
601 3 5	...	100 0 0	24 5 7	0 3 5	875 12 5	...
37 17 6	...	...	2 1 6	0 4 0	40 3 0	10 5 9
<b>3917 4 11</b>	<b>12 6 0</b>	<b>187 0 3</b>	<b>70 2 10</b>	<b>71 2 3</b>	<b>4257 16 3</b>	<b>298 17 8</b>



PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes, 1855.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments. (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipale des écoles	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
<i>Grenville.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Augusta.....	115 4 9	...	115 4 9	606 18 9	177 15 7	38 7 3	1113 11 5
Edwardsburgh.....	119 3 0	1 5 0	119 3 6	180 12 8	93 0 8	20 10 10	503 16 2
Gower, Sud.....	22 8 0	...	22 8 0	45 12 5	22 7 11	114 14 3	227 10 7
Oxford.....	147 0 0	...	147 0 0	583 19 2	86 5 11	0 3 3	964 8 4
Wolford.....	88 11 0	...	88 11 0	171 16 10	96 15 7	...	446 3 1
École séparée.....	6 17 8	...	...	...	40 0 0	...	46 17 8
<b>Total.....</b>	<b>492 7 3</b>	<b>1 5 0</b>	<b>492 7 3</b>	<b>1618 19 10</b>	<b>486 5 8</b>	<b>174 4 7</b>	<b>3202 7 3</b>
<i>Leeds.</i>							
Bastard et Burgess Sud.....	109 18 0	1 11 3	109 18 0	103 7 7	62 9 2	253 12 7	645 16 7
Crosby, Nord.....	43 8 0	...	43 8 0	174 3 5	67 17 6	4 0 2	333 6 1
Crosby, Sud.....	31 18 9	...	31 18 9	66 19 11	33 8 6	21 14 4	186 0 3
Elizabethtown.....	115 15 3	...	115 15 3	436 9 7	235 4 9	35 7 10	928 12 8
Elmsley, Sud.....	32 0 6	...	32 1 6	81 6 5	37 0 4	11 17 2	194 5 11
Kitley.....	92 12 0	1 7 8	97 0 8	286 4 10	92 7 6	4 6 6	573 19 11
Leeds et Lansdown front.....	94 3 0	...	103 17 0	347 18 10	62 5 5	6 6 11	614 11 2
Leeds et Lansdown rear.....	40 8 6	1 5 0	40 8 0	102 0 10	59 11 1	180 18 9	424 12 8
Yonge et Escott front.....	70 0 0	...	70 0 0	217 10 2	53 16 7	41 3 10	452 10 7
Yonge et Escott rear.....	58 12 6	...	58 12 6	129 11 5	41 19 1	3 1 2	291 16 8
Écoles séparées.....	3 15 0	...	...	...	...	...	...
<b>Total.....</b>	<b>692 12 3</b>	<b>4 3 11</b>	<b>703 0 2</b>	<b>1945 13 0</b>	<b>745 19 11</b>	<b>507 18 3</b>	<b>4655 12 6</b>
<i>Lanark.</i>							
Bathurst.....	62 15 10	...	62 15 8	176 19 0	115 4 5	44 18 5	462 13 4
Beckwith.....	97 14 10	...	65 11 0	335 17 6	14 5 10	75 4 7	558 13 9
Burgess, Nord.....	34 14 10	...	34 15 5	97 16 3	...	...	167 6 6
Dalhousie et Lanark.....	30 10 6	...	35 11 2	121 4 8	18 19 3	6 3 3	213 8 10
Darling.....	16 7 0	...	16 7 4	63 11 0	15 4 3	...	111 9 3
Drummond.....	52 5 0	...	52 5 0	103 1 0	148 3 0	...	355 14 0
Elmsley, Nord.....	42 3 5	...	46 0 1	150 10 5	6 17 5	4 4 0	249 15 4
Lanark.....	58 7 10	...	58 7 10	157 19 4	160 17 4	...	435 12 4
Montague.....	90 1 8	...	90 1 8	265 14 3	90 11 4	...	536 8 11
Packenhain.....	43 16 4	4 0 0	43 16 4	170 13 4	30 9 7	164 17 8	454 13 3
Ramsay.....	96 16 0	...	96 16 0	279 18 2	47 0 2	121 5 3	643 15 8
Sherbrooke, Nord.....	6 12 7	...	6 12 7	13 2 8	13 15 0	4 14 8	44 17 6
Sherbrooke, Sud.....	12 0 8	...	12 0 8	73 0 0	10 0 0	...	107 1 4
<b>Total.....</b>	<b>614 6 6</b>	<b>4 0 0</b>	<b>622 0 5</b>	<b>2009 7 7</b>	<b>673 7 7</b>	<b>418 7 10</b>	<b>4341 9 11</b>
<i>Renfrew.</i>							
Admston.....	27 2 6	...	27 2 6	78 5 3	34 15 11	...	167 6 2
Bagot et Blithfield.....	23 14 3	...	23 14 3	49 8 7	0 19 11	21 17 1	119 14 0
Bromley et Wilberforce.....	28 7 0	...	28 16 3	308 9 7	...	...	365 12 10
Brougham et Grattan.....	...	...	20 0 0	...	...	152 14 0	173 0 0
Horton.....	22 2 9	...	22 2 9	85 0 0	35 13 2	...	165 3 8
McNab.....	49 19 3	...	56 12 8	131 11 11	47 15 2	4 7 0	299 6 7
Pembroke et Stafford.....	20 16 6	...	20 16 5	249 1 8	24 18 6	2 8 0	315 1 1
Ross.....	10 12 6	...	15 4 6	83 12 8	12 0 3	42 16 4	164 0 4
Westmeath.....	20 8 0	...	27 10 2	309 9 3	29 13 10	...	486 1 3
<b>Total.....</b>	<b>212 2 9</b>	...	<b>242 5 6</b>	<b>1381 18 11</b>	<b>186 1 7</b>	<b>224 3 2</b>	<b>2246 11 11</b>
<i>Frontenac.</i>							
Bedford.....	30 16 0	...	30 0 0	29 9 6	...	2 2 1	92 7 7
Kingston.....	112 1 0	5 0 0	130 0 0	337 11 2	186 1 7	...	770 13 9
Loughborough.....	55 12 10	...	50 0 0	178 1 0	24 16 0	33 1 1	341 10 11
Pittsburgh et Howe Island.....	97 8 1	...	100 0 0	349 8 6	21 5 6	249 0 1	817 2 1
Portland et Hinchinbrooke.....	61 13 10	...	75 0 0	170 19 9	43 9 5	28 4 6	379 7 6
Storrington.....	52 9 4	...	55 0 0	46 0 0	24 2 5	41 15 4	219 7 1
Wolfe Island.....	36 13 6	...	75 0 0	57 7 5	230 15 1	...	399 16 0
Écoles séparées.....	10 0 0	...	...	60 0 0	13 0 0	...	83 0 0
<b>Total.....</b>	<b>456 14 7</b>	<b>5 0 0</b>	<b>515 0 0</b>	<b>1228 17 4</b>	<b>543 10 0</b>	<b>354 3 1</b>	<b>3103 4 11</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	DE PENSES.						Balances.
	Payé salaires des Instituteurs.	Payé pour cartes et instruments. (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.	Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	
<i>Grenville.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Augusta.....	905 11 7	...	115 16 0	26 19 7	25 10 4	1073 17 6	30 13 11
Edwardsburgh.....	446 9 4	3 0 0	...	0 15 4	8 9 3	458 13 11	45 2 3
Gower, Sud.....	227 5 7	...	...	0 5 0	...	227 10 7	...
Oxford.....	702 7 10	...	196 19 7	27 12 1	1 3 0	923 3 5	36 5 1
Wolford.....	388 14 2	1 12 6	...	3 13 8	1 5 0	393 5 4	50 17 0
École séparée.....	33 6 8	...	...	...	...	33 6 8	13 11 0
<b>Total.....</b>	<b>2703 15 2</b>	<b>4 12 6</b>	<b>312 15 7</b>	<b>59 5 8</b>	<b>36 8 4</b>	<b>3116 17 3</b>	<b>185 10 0</b>
<i>Leeds.</i>							
Bastard et Burgess Sud.....	522 16 0	3 2 6	107 7 0	12 11 1	...	645 16 7	...
Crosby, Nord.....	270 5 0	2 5 0	20 6 0	6 19 0	2 10 5	311 5 5	22 0 8
Crosby, Sud.....	173 7 10	...	...	2 10 0	10 2 5	186 0 3	...
Elizabethtown.....	768 10 5	3 5 0	132 6 1	12 13 10	12 13 6	927 17 10	10 14 10
Elmsley, Sud.....	176 6 10	...	...	9 15 0	0 4 3	179 6 1	14 19 10
Kitley.....	569 11 9	4 6 0	...	7 3 5	1 18 9	573 19 11	...
Leeds et Lansdown front.....	482 11 7	1 5 0	30 10 0	10 13 10	10 10 7	576 9 0	78 11 2
Leeds et Lansdown rear.....	255 13 4	2 10 0	132 7 6	30 11 8	3 10 2	421 12 3	...
Yonge et Escott front.....	376 2 11	2 8 0	15 6 8	9 3 0	4 4 5	413 19 0	38 11 7
Yonge et Escott rear.....	204 11 10	0 11 3	56 10 0	2 10 0	5 0 1	269 3 2	22 15 6
Écoles séparées.....	...	...	...	...	...	...	...
<b>Total.....</b>	<b>3789 6 6</b>	<b>22 19 9</b>	<b>503 13 3</b>	<b>97 10 10</b>	<b>51 3 7</b>	<b>4468 0 11</b>	<b>187 11 7</b>
<i>Lanark.</i>							
Bathurst.....	410 8 4	...	46 9 8	1 1 6	4 13 10	462 13 4	...
Beckwith.....	536 0 6	...	...	22 13 9	...	558 13 9	...
Burgess, Nord.....	155 11 5	...	...	...	...	155 11 5	11 15 1
Dalhousie et Lanark.....	188 0 0	...	24 15 0	0 9 7	0 4 3	213 8 10	...
Darling.....	107 0 0	...	...	...	...	107 0 0	4 9 3
Drummond.....	322 9 6	...	...	2 14 0	...	325 3 6	30 10 6
Elmsley, Nord.....	243 0 0	...	...	3 5 6	3 9 10	246 15 4	...
Lanark.....	413 4 4	5 2 7	2 2 4	0 7 6	0 15 9	421 12 6	13 19 10
Montague.....	509 11 8	...	...	8 7 8	...	517 19 4	18 9 7
Packenhain.....	218 5 11	8 0 0	206 0 0	8 10 0	13 17 4	454 13 3	...
Ramsay.....	593 8 4	3 15 0	15 0 0	3 7 3	28 5 0	643 15 7	...
Sherbrooke, Nord.....	42 10 0	...	...	...	2 7 6	44 17 6	...
Sherbrooke, Sud.....	85 10 0	...	16 5 5	3 0 0	...	104 15 5	2 5 11
<b>Total.....</b>	<b>3824 19 6</b>	<b>16 17 7</b>	<b>310 12 5</b>	<b>53 16 9</b>	<b>53 13 6</b>	<b>4259 19 0</b>	<b>81 10 2</b>
<i>Renfrew.</i>							
Admston.....	148 0 0	...	...	17 4 0	0 10 0	165 14 0	1 12 2
Bagot et Blithfield.....	114 1 5	...	...	5 12 7	...	119 14 0	...
Bromley et Wilberforce.....	296 19 3	...	...	20 0 0	...	316 19 3	43 13 7
Brougham et Grattan.....	115 0 0	...	18 0 0	40 0 0	...	173 0 0	...
Horton.....	108 0 0	...	31 5 0	1 6 4	2 10 0	143 1 4	22 2 4
McNab.....	266 6 8	0 1 10	...	11 12 3	12 5 10	290 6 7	...
Pembroke et Stafford.....	318 0 0	0 10 0	...	1 11 1	...	315 1 1	...
Ross.....	120 10 0	...	15 2 6	13 11 0	15 2 10	164 6 4	...
Westmeath.....	191 9 2	...	144 10 0	...	5 1 10	341 1 0	145 0 3
<b>Total.....</b>	<b>1673 6 6</b>	<b>0 11 10</b>	<b>208 17 6</b>	<b>110 17 3</b>	<b>35 10 6</b>	<b>2029 3 7</b>	<b>217 8 4</b>
<i>Frontenac.</i>							
Bedford.....	87 0 0	...	...	4 12 1	0 15 6	92 7 7	...
Kingston.....	652 6 3	10 0 0	...	1 18 2	40 12 3	713 10 8	56 17 1
Loughborough.....	255 8 7	...	...	7 2 6	6 9 7	269 0 8	72 10 5
Pittsburgh et Howe Island.....	624 16 0	...	137 0 0	13 19 8	41 7 4	817 2 1	...
Portland et Hinchinbrooke.....	363 19 1	...	0 14 10	12 8 1	2 5 6	379 7 6	...
Storrington.....	210 4 9	...	...	4 7 7	4 14 9	219 7 1	...
Wolfe Island.....	357 3 4	...	16 8 1	8 1 3	9 5 2	360 17 10	8 18 2
Écoles séparées.....	60 0 0	...	16 8 1	...	...	76 8 1	6 11 11
<b>Total.....</b>	<b>2610 17 0</b>	<b>10 0 0</b>	<b>170 11 0</b>	<b>52 9 4</b>	<b>114 10 1</b>	<b>2953 7 6</b>	<b>144 17 5</b>

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes, 1855. £ s. d.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipalo des écoles.	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
<i>Addington.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Amherst Island	17 8 3	...	40 0 0	186 0 4	16 16 0	4 3 5	204 17 0
Caunden Ist	190 11 6	...	200 0 0	549 2 0	309 1 5	33 11 5	1282 6 4
Ernestown	108 11 3	...	125 0 0	411 11 7	272 12 10	189 10 3	1107 5 11
Sheffield	61 15 6	...	60 0 0	161 4 1	25 17 4	12 14 1	321 11 0
Total	378 6 6	...	425 0 0	1308 7 0	624 7 7	230 19 2	2076 0 3
<i>Lennox.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Adolphustown	14 1 9	...	40 0 0	42 15 0	23 1 3	2 11 9	122 9 9
Fredericksburgh	59 18 4	5 15 7	100 0 0	262 2 7	76 17 11	121 10 1	626 4 4
Richmond	78 4 6	1 10 2	75 0 0	209 14 7	41 14 6	70 14 6	476 18 3
Total	152 4 6	7 5 9	215 0 0	514 12 2	141 13 8	194 16 3	1225 12 4
<i>Prince Edward.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Ameliasburgh	71 15 0	...	100 0 0	556 14 6	170 15 9	307 7 4	1206 12 7
Athol	45 18 9	...	60 0 0	147 10 3	69 0 10	0 3 0	312 12 10
Mallowell	68 15 9	...	120 0 0	371 15 8	148 5 2	39 11 10	748 8 5
Écoles séparées	...	...	...	8 0 0	20 10 0	...	28 0 0
Hullier	87 13 6	...	100 0 0	611 8 9	176 9 3	138 19 5	1114 10 11
Marysburgh	100 3 9	...	105 0 0	330 0 4	87 13 6	9 17 1	632 14 8
Sophiasburgh	63 8 9	...	100 0 0	487 8 11	163 5 8	65 2 8	879 6 0
Total	437 15 6	...	385 0 0	2502 18 5	835 10 2	561 1 4	4022 5 5
<i>Hastings.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Madoc, Elzevir et Tudo...	68 6 0	...	68 6 0	405 11 8	127 16 0	52 11 6	732 12 8
Hungerford	96 5 0	1 5 0	96 5 0	349 3 5	40 17 7	0 15 8	404 11 8
Huntingdon	51 5 6	...	51 5 6	202 12 9	33 2 5	7 1 5	495 7 7
Marmora	10 8 6	...	10 8 6	140 1 2	33 14 11	...	212 13 1
Rawdon	91 10 3	2 12 2	91 19 3	391 7 8	109 0 7	32 2 11	719 1 10
Sidney	102 4 0	...	102 4 0	534 7 4	189 12 9	...	928 8 1
Thurlow	120 15 9	4 5 0	120 15 9	635 1 0	90 6 3	...	1027 4 6
Tyendinaga	145 6 9	...	145 6 9	613 16 3	162 10 5	194 3 2	1201 12 4
Total	701 11 6	8 2 2	701 11 6	3412 2 0	897 9 11	286 14 8	5917 11 0
<i>Northumberland.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Alnwick	14 12 3	...	14 12 3	47 6 11	16 13 11	7 3 5	100 8 9
Brighton	105 7 0	3 13 0	105 7 0	435 16 2	58 5 3	20 6 8	737 17 1
Crainhe	94 4 9	1 8 9	94 4 9	450 5 2	52 14 9	0 10 6	708 8 8
Haldimand	100 7 3	1 10 0	100 7 3	633 15 6	236 14 3	20 11 10	1093 6 1
Hamilton	120 19 3	2 16 3	120 19 3	583 4 7	276 14 8	7 7 7	1116 15 7
Monaghan Sud	31 15 3	4 5 0	31 15 3	84 2 6	134 3 7	20 19 3	307 1 10
Hurry	76 2 6	...	76 2 6	310 19 5	51 0 7	109 17 3	624 2 3
Percy	76 9 6	...	76 9 6	321 12 0	47 6 7	59 14 1	687 11 8
Seymour	59 2 3	...	59 2 3	143 6 5	33 2 4	3 7 8	298 0 11
Total	679 0 0	13 10 0	679 0 0	3024 8 8	906 15 11	264 12 3	5667 12 10
<i>Durham.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Cartwright	42 17 6	1 5 0	44 2 0	232 3 1	59 7 7	20 14 10	409 10 0
Cavan	90 8 0	4 11 10	99 8 0	480 11 3	280 7 5	...	964 8 6
Clarke	169 4 0	5 13 0	169 4 0	1409 17 4	237 6 8	66 6 6	2057 18 6
Darlington	155 4 6	10 9 4	155 4 6	908 0 8	252 12 2	5 5 6	1436 10 8
Hope	114 19 6	3 0 1	114 19 6	604 17 10	158 6 1	2 17 3	969 0 3
Mauvers	80 1 6	1 11 3	80 1 3	374 7 6	42 1 5	4 4 10	682 7 6
Total	661 14 9	26 15 6	662 10 3	4009 17 8	1030 1 4	108 8 11	6499 17 5

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

DEPENSES.

Payé salaires des Instituteurs.	Payé pour cartes et instruments. (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.	Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	Balances.
£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
217 2 7	...	...	15 0 5	...	232 3 0	32 14 0
1018 18 2	...	241 9 10	6 1 4	15 17 0	1282 0 4	...
781 12 10	3 1 4	271 5 0	9 17 8	41 9 1	1107 5 11	...
220 3 10	...	95 0 0	5 2 2	1 5 0	321 11 0	...
2237 17 5	3 1 4	607 14 10	36 1 7	58 11 1	2943 6 3	32 14 0
105 2 6	...	...	8 11 0	8 16 3	122 9 9	...
593 9 4	11 11 3	...	6 11 10	14 11 11	626 4 4	...
427 18 11	3 2 8	16 0 0	16 9 0	13 7 6	476 18 3	...
1126 10 9	14 13 11	16 0 0	31 12 0	36 15 8	1225 12 4	...
531 8 4	1 2 6	642 15 8	...	31 6 1	1306 12 7	...
267 9 10	2 6 3	5 10 6	4 10 8	8 11 10	288 9 0	24 3 10
661 3 7	0 8 0	6 5 0	43 18 3	36 13 7	748 8 5	...
22 10 0	...	...	...	...	22 10 0	5 10 0
596 5 1	...	437 18 1	9 4 11	19 12 11	1113 1 0	1 9 11
569 12 6	4 1 2	...	9 14 9	3 10 0	677 18 5	54 10 3
450 15 1	1 7 4	326 14 7	...	15 11 5	704 11 5	84 14 7
8000 7 5	9 5 3	1469 3 10	67 8 6	115 5 10	4761 10 10	170 14 7
283 18 5	...	426 10 10	9 16 2	2 7 3	722 12 8	...
468 2 0	4 0 0	40 9 5	3 1 7	15 8 0	531 1 0	73 10 9
236 13 9	0 17 9	152 11 0	7 0 8	8 1 0	405 4 2	0 3 5
157 18 11	0 12 8	32 6 0	2 3 1	2 12 6	165 13 2	16 19 11
674 10 0	6 13 2	...	17 10 11	20 7 9	719 1 10	...
621 10 5	6 7 0	180 0 0	2 13 3	3 6 9	818 17 11	109 10 2
794 4 1	9 7 0	85 15 6	23 10 1	36 17 4	940 14 0	77 10 6
921 10 6	3 10 0	209 7 6	34 1 5	35 2 11	1201 12 4	...
4154 8 1	31 8 1	1217 0 3	99 17 2	127 3 6	5633 17 1	283 14 8
79 0 0	1 0 0	...	0 11 6	2 18 2	83 9 8	16 19 1
603 11 8	10 12 2	73 12 1	21 0 10	23 1 9	736 18 6	0 18 7
563 13 7	4 4 0	10 19 0	11 10 4	29 2 5	616 9 4	0 10 4
891 10 9	8 8 9	60 9 2	9 1 5	51 7 8	1020 17 9	72 8 4
984 6 0	7 5 0	...	13 6 11	29 2 0	1033 19 11	82 15 8
201 10 0	8 12 0	...	6 4 5	0 15 5	307 1 10	...
613 1 8	2 0 0	...	0 7 1	8 13 6	624 2 3	...
506 3 0	...	28 5 0	26 7 5	22 16 3	581 11 8	...
252 1 11	2 6 0	8 5 0	0 6 10	13 4 1	276 3 10	21 17 1
4784 18 7	44 7 11	170 10 3	88 16 9	183 1 3	6290 14 9	286 18 1
406 0 0	2 10 0	...	1 0 0	...	409 10 0	...
871 17 6	11 11 2	...	10 18 10	39 8 0	938 15 6	30 11 0
1310 10 8	16 1 0	637 19 7	9 16 0	83 7 5	2077 14 8	0 1 10
1346 1 8	20 18 8	...	33 4 1	...	1400 4 5	80 12 3
893 8 0	15 4 0	14 0 0	44 5 7	...	906 17 7	32 2 8
577 0 0	3 7 6	...	...	...	582 7 6	...
5404 17 10	69 12 4	651 19 7	99 4 6	124 15 5	6850 9 8	149 7 9

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes, 1855.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipale des écoles.	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
<i>Peterborough.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Asphodel	48 11 0	...	60 0 0	317 10 11	15 10 0	700 13 10	1142 5 9
Belmont et Methuen	8 0 0	...	20 0 0	58 4 2	0 19 0	...	87 13 2
Douro	60 11 0	...	70 0 0	262 0 0	29 16 3	...	422 7 3
Dummer et Burleigh	51 3 9	...	55 0 0	105 4 6	...	18 8 5	319 16 8
Emmismore	23 12 6	...	25 0 0	71 2 6	...	...	119 13 0
Monaghan Nord	19 12 6	3 14 4	25 0 0	80 17 2	72 10 5	10 12 4	212 6 9
Otonabee	111 14 9	...	125 0 0	359 12 8	140 3 0	11 5 1	738 16 6
Smith et Harvey	32 5 9	...	70 0 0	249 18 11	101 17 3	89 0 5	543 2 4
<b>Total</b>	<b>556 1 3</b>	<b>3 14 4</b>	<b>450 0 0</b>	<b>1585 10 10</b>	<b>360 15 11</b>	<b>830 0 1</b>	<b>3586 2 5</b>
<i>Victoria.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Eldon	34 2 6	...	45 0 0	122 3 0	54 8 6	...	255 14 0
Emily	92 6 3	...	100 0 0	394 7 1	30 16 0	21 4 0	638 13 4
Fenelon	13 7 9	...	25 0 0	124 19 8	71 1 0	...	242 8 5
Mariposa	169 0 6	1 18 1	112 10 0	290 7 6	73 7 9	310 3 0	897 0 10
Ops.	70 1 9	9 1 0	25 0 0	403 4 11	10 5 10	...	517 13 6
Verulam	15 1 0	...	20 0 0	130 0 0	...	...	165 1 0
<b>Total</b>	<b>333 19 9</b>	<b>10 19 1</b>	<b>327 10 0</b>	<b>1465 2 2</b>	<b>239 19 1</b>	<b>331 7 0</b>	<b>2708 17 1</b>
<i>Ontario.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Brook	103 16 9	...	62 2 3	293 12 1	19 6 9	215 7 9	692 5 7
Mara et Rama	11 17 0	2 10 0	23 14 0	268 12 11	9 16 3	0 5 2	333 15 4
Pickering	177 17 9	13 12 10	253 9 1	1439 14 9	343 18 2	29 10 5	2258 3 0
Reach	109 14 6	...	83 18 0	617 17 0	152 3 10	...	993 13 4
Scott	28 14 0	...	22 9 2	221 17 9	10 10 8	1 5 0	234 10 7
Sauzeo Island	7 19 3	...	...	96 7 8	10 8 7	...	114 15 5
Thorah	31 0 6	...	24 2 0	87 12 0	57 15 2	20 11 2	220 6 10
Uxbridge	45 4 9	...	59 8 9	263 4 1	67 19 6	5 15 7	441 12 8
Whitby	203 19 4	8 8 1	234 12 6	1193 4 11	250 7 4	253 19 3	2152 11 5
<b>Total</b>	<b>743 9 9</b>	<b>24 10 11</b>	<b>762 15 9</b>	<b>4515 3 2</b>	<b>922 6 3</b>	<b>526 14 4</b>	<b>7495 0 2</b>
<i>York.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Etolicoke	71 11 9	1 18 4	71 11 9	583 2 4	116 9 0	...	644 13 7
Ecole séparée	12 10 0	...	...	...	12 14 1	...	25 4 1
Georgina	29 6 3	5 4 6	29 6 4	161 3 9	25 3 9	18 19 9	272 3 10
Gwillimbury Nord	31 1 3	...	31 1 4	40 10 1	55 12 7	29 6 5	106 12 0
Gwillimbury Est	83 14 9	...	83 14 9	441 11 5	225 8 4	1 4 6	535 13 9
King	160 9 6	2 12 6	160 9 7	813 10 5	316 16 8	200 3 0	1651 7 8
Markham	151 4 0	4 15 6	151 9 0	1020 3 4	309 10 3	153 4 0	1790 5 7
Scarborough	109 4 0	4 12 6	109 4 0	474 14 10	229 1 5	8 5 9	935 2 6
Vaughan	185 17 0	7 0 7	185 17 0	824 0 1	461 2 4	8 11 1	1672 8 1
Whitchurch	132 16 6	8 18 16	132 16 6	849 5 6	167 15 2	135 10 11	1427 3 5
York	217 0 0	11 16 1	217 0 0	1144 14 1	234 12 1	0 19 1	1826 1 4
<b>Total</b>	<b>1184 15 0</b>	<b>46 13 3</b>	<b>1172 10 3</b>	<b>6162 2 2</b>	<b>2154 5 8</b>	<b>556 4 6</b>	<b>11276 15 10</b>
<i>Peel.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Albion	114 17 9	6 16 0	114 17 10	477 14 6	169 17 0	3 3 2	887 6 3
Caledon	102 12 9	...	102 12 9	490 11 11	82 13 10	7 8 7	785 10 10
Chinawacousy	197 15 0	7 0 7	197 15 0	1093 5 1	337 17 7	134 6 6	1877 19 9
Gore de Toronto.	33 17 3	...	37 12 3	77 8 9	75 12 6	55 9 3	279 10 11
Toronto	174 14 9	...	174 14 10	1093 1 4	402 11 4	...	1755 2 3
<b>Total</b>	<b>623 17 6</b>	<b>13 16 7</b>	<b>627 12 8</b>	<b>3052 1 7</b>	<b>1068 12 2</b>	<b>200 7 6</b>	<b>5586 8 0</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	DEPENSES.						
	Payé salaires des Instituteurs.	Payé pour cartes et instruments. (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.	Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	Balances.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
<i>Peterborough.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
509 5 0	...	580 0 0	53 0 9	...	1142 5 9	...	
62 19 12	...	...	0 2 0	...	86 14 0	20 19 2	
310 7 4	6 3 3	30 0 0	...	3 12 10	348 10 7	73 16 8	
295 0 0	2 18 9	...	...	2 0 0	319 16 8	...	
84 15 0	...	15 0 0	17 13 0	4 4 11	119 15 0	...	
200 2 3	8 10 9	...	20 0 0	...	212 6 9	...	
696 3 5	4 7 6	...	0 6 9	3 7 0	732 8 2	6 7 3	
470 10 0	4 8 9	50 0 0	3 9 7	8 14 0	543 2 4	...	
<b>Total</b>	<b>26 9 0</b>	<b>675 0 0</b>	<b>120 12 1</b>	<b>27 16 0</b>	<b>3434 19 3</b>	<b>101 3 1</b>	
<i>Victoria.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
243 17 6	...	...	...	...	243 17 6	11 16 6	
556 11 2	1 17 6	...	6 0 0	2 13 3	567 7 4	71 8 0	
110 0 0	...	...	...	...	110 0 0	124 8 5	
845 1 3	4 6 2	21 11 9	23 4 8	3 3 0	897 8 10	...	
468 11 0	18 2 0	...	14 19 1	17 7 1	516 19 2	0 14 4	
180 0 0	...	...	...	...	130 0 0	35 1 0	
<b>Total</b>	<b>24 5 8</b>	<b>21 11 9</b>	<b>44 3 9</b>	<b>23 8 9</b>	<b>2425 18 10</b>	<b>243 6 3</b>	
<i>Ontario.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
675 15 0	...	3 10 0	9 8 6	3 12 1	692 5 7	...	
292 10 0	5 0 0	...	30 10 4	10 14 7	308 14 11	28 0 5	
1529 10 6	28 3 3	206 5 0	57 12 6	43 3 0	1899 14 3	388 3 9	
800 12 11	5 7 6	118 10 3	8 10 3	10 16 2	943 17 1	49 16 3	
225 13 6	...	...	...	...	232 13 6	52 3 1	
91 0 0	1 5 0	...	...	...	92 5 9	22 10 5	
202 10 0	...	...	13 0 10	...	215 10 10	4 16 0	
393 0 0	...	...	1 13 9	2 18 9	387 12 6	54 0 2	
1307 17 9	19 17 1	609 15 10	93 12 3	61 8 6	2152 11 5	...	
<b>Total</b>	<b>59 12 10</b>	<b>945 1 1</b>	<b>214 8 5</b>	<b>137 13 1</b>	<b>6895 5 1</b>	<b>599 15 1</b>	
<i>York.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
570 16 2	3 17 6	...	7 14 0	42 10 0	624 17 8	19 15 11	
19 7 10	...	...	...	...	19 7 10	5 13 3	
197 10 0	...	...	...	...	269 9 0	2 14 4	
179 5 0	10 8 0	28 15 3	7 16 4	24 19 11	198 12 0	...	
714 0 10	...	4 15 0	3 5 0	10 7 0	755 12 1	80 1 8	
1341 6 6	0 17 6	...	31 11 4	9 2 5	1649 17 1	1 10 7	
1382 13 9	5 2 6	212 9 6	50 19 0	39 19 7	1788 7 3	1 18 4	
847 9 2	11 1 8	302 19 0	15 0 8	76 12 2	894 7 1	40 15 5	
1420 10 0	...	...	21 13 10	15 15 4	1622 4 7	150 8 6	
923 9 10	17 2 2	...	46 16 2	37 16 3	1427 3 5	...	
1541 10 5	10 7 5	426 17 4	55 2 1	2 6 9	1740 6 2	85 15 2	
<b>Total</b>	<b>102 6 0</b>	<b>1001 5 7</b>	<b>281 11 2</b>	<b>366 2 5</b>	<b>10888 4 8</b>	<b>388 11 2</b>	
<i>Peel.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
802 10 0	13 17 0	...	16 11 3	0 15 3	869 10 4	17 15 11	
732 13 2	...	...	1 0 6	34 5 0	787 18 8	18 1 2	
1573 19 4	15 11 3	170 17 6	52 1 1	65 9 9	1877 18 11	0 0 10	
230 0 0	...	...	83 8 11	16 11 0	279 19 11	...	
1538 5 10	9 5 3	45 7 1	43 7 5	36 7 1	1672 12 8	82 9 7	
<b>Total</b>	<b>38 13 6</b>	<b>232 15 10</b>	<b>136 13 2</b>	<b>139 9 8</b>	<b>5408 0 6</b>	<b>118 7 6</b>	

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						
	DES OBTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				Recette totale pour les écoles communes, 1855.
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipale des écoles.	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
<i>Simcoe.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Adjala	62 14 10	...	72 0 0	143 18 10	53 9 1	12 7 3	330 10 0
Besa	42 10 5	1 16 8	50 0 0	105 14 0	54 13 11	19 17 9	365 1 8
Plos	15 4 7	...	18 13 6	55 0 0	...	1 0 3	90 7 4
Gwillimbury ouest	113 2 10	1 13 7	130 0 0	628 16 6	207 12 8	0 6 11	981 6 6
Innisfil	51 9 1	...	59 0 0	285 5 7	10 9 11	3 12 7	389 17 2
Medonté	18 16 5	...	22 0 0	73 7 1	14 3 2	0 2 11	128 0 6
Mono	75 5 2	...	75 5 4	116 12 10	19 17 5	141 18 4	428 19 0
Mulmur	28 10 7	...	28 10 8	44 15 7	5 8 0	...	107 4 10
Nottwasaga	34 9 6	14 7 2	53 5 5	656 5 5	4 0 0	26 0 11	788 11 5
Orillia et Matchedash	22 7 1	2 16 6	25 0 0	102 1 8	170 3 7	148 2 9	469 11 3
Oro	78 15 1	...	78 15 4	164 17 4	13 3 1	1 15 7	337 6 7
Sumidale	7 19 4	...	10 0 0	85 0 0	...	...	124 19 4
Tay and King	23 9 1	...	29 0 0	89 5 10	6 0 4	2 2 2	140 17 1
Tecumseth	110 3 5	...	147 0 0	1350 4 0	105 6 16	23 8 4	1736 2 6
Tossonontio	18 11 4	...	10 18 4	51 3 4	3 0 0	...	83 12 9
Vespra	19 10 4	3 17 6	22 0 0	181 2 6	3 2 6	0 7 11	208 0 9
Total	716 17 11	24 11 5	831 8 7	4103 10 6	670 10 0	372 10 3	6719 17 8
<i>Halton.</i>							
Esquesing	156 9 0	17 10 9	125 3 7	721 1 2	301 9 5	216 10 0	1578 3 11
Nassagaweya	39 18 0	...	53 11 10	289 18 10	75 16 8	5 0 8	444 6 0
Nelson	105 17 6	1 10 1	105 17 9	672 9 3	256 7 7	9 3 3	1181 5 6
Trafalgar	146 11 3	20 19 11	250 0 0	791 18 2	371 7 2	41 8 6	1622 5 0
Total	448 16 9	40 0 9	534 12 11	2455 7 9	1035 0 10	272 2 5	4826 0 5
<i>Wentworth.</i>							
Ancaster	116 4 0	5 1 3	116 4 0	506 2 1	266 0 8	4 11 3	1014 3 3
Barton	29 2 9	...	29 2 9	119 11 8	30 16 3	168 10 10	377 13 3
Beverly	146 14 6	3 15 0	146 14 6	414 6 1	188 10 4	383 6 6	1283 15 11
Bimbrooke	42 8 9	...	42 8 9	355 9 11	58 15 2	8 14 2	507 16 9
Flamborough est	65 6 6	4 5 0	66 6 6	835 13 4	105 3 3	0 18 4	1087 12 11
Flamborough ouest	89 15 6	...	89 15 6	211 1 3	110 11 11	43 4 7	544 8 9
Glanford	46 5 9	3 11 10	46 5 9	225 15 11	97 9 1	...	410 8 4
Saltfleet	61 17 3	8 1 3	61 17 3	583 14 1	80 3 2	9 12 7	805 5 7
Total	598 15 0	24 14 4	598 15 0	3251 14 4	937 18 10	619 7 3	6031 4 9
<i>Brant.</i>							
Brantford	143 3 0	8 7 3	151 10 0	1000 6 8	268 1 9	4 7 1	1575 15 9
Burford	110 6 9	...	119 6 9	827 8 6	269 18 3	0 15 9	1320 16 0
Dumfries sud	104 6 0	...	104 6 0	500 4 7	253 13 3	95 0 10	1057 10 8
Oakland	17 19 0	...	21 15 0	109 3 4	59 11 2	3 2 6	211 11 0
Onondaga	55 6 0	...	55 6 0	272 1 4	62 17 6	...	445 10 10
Total	431 0 9	8 7 3	443 3 9	2709 4 5	914 1 11	105 6 2	4611 4 3
<i>Lincoln.</i>							
Cainster	33 13 9	...	65 0 0	183 3 11	94 9 4	...	376 7 0
Olinton	74 12 0	...	75 0 10	397 13 9	125 3 3	42 1 8	714 12 6
Gainsborough	68 15 0	2 15 0	95 0 0	463 19 3	48 13 0	140 5 3	819 11 0
Grantham	98 1 0	...	250 0 0	491 8 3	185 7 11	...	1084 7 11
Grimshy	68 6 0	...	30 0 0	317 13 3	128 0 1	...	591 19 10
Louth	38 13 6	...	75 0 0	438 3 3	117 2 7	...	608 19 4
Niagara	57 16 0	...	75 0 0	204 10 10	96 2 5	78 2 3	571 11 6
Total	438 2 3	2 15 0	715 0 10	2556 12 6	804 19 1	280 9 2	4777 10 1

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

DEPENSES.						
Payé salaires des Instituteurs.	Payé pour cartes et instruments. (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.	Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	Balances.
326 10 0	...	...	...	...	...	...
340 1 9	5 8 2	...	...	4 0 0	330 10 0	...
65 0 0	...	...	2 12 8	16 19 1	365 1 8	...
890 2 10	...	...	1 0 0	0 15 8	86 15 8	23 11 8
341 17 1	7 11 9	...	...	61 0 1	701 8 5	19 18 1
104 3 1	1 0 0	...	...	25 13 3	369 11 8	20 5 6
418 7 8	...	14 17 6	...	5 2 6	126 16 2	1 13 4
80 12 6	...	...	4 10 0	6 1 4	428 19 0	...
442 16 0	...	...	2 18 0	...	83 10 6	23 14 4
62 10 0	33 7 0	301 18 0	9 13 8	0 7 6	788 3 0	0 8 5
812 5 8	5 13 0	859 19 0	1 9 10	19 19 5	469 11 3	...
80 5 0	1 18 10	...	11 15 5	10 18 11	336 16 10	0 9 9
107 1 8	...	...	...	1 8 6	81 13 6	43 5 10
675 3 7	2 7 6	777 8 9	...	8 17 1	115 18 9	33 18 4
62 11 2	...	20 11 1	...	115 10 2	1576 17 0	159 5 6
150 5 0	10 16 11	...	...	0 8 0	83 12 9	...
		...	1 0 5	12 11 3	174 13 7	33 7 2
4470 14 3	68 3 2	1474 14 4	47 17 3	280 10 9	6369 19 9	359 17 11
1151 8 1	37 17 0	214 16 3	122 17 8	51 4 11	1678 3 11	...
399 18 6	...	...	2 7 2	12 7 5	414 13 1	29 12 11
800 1 8	3 0 2	247 12 6	60 12 6	48 16 0	1160 2 10	21 2 8
1185 18 5	53 15 6	200 0 0	55 2 11	121 2 11	1615 19 9	6 5 3
3537 6 8	94 12 8	662 8 9	241 0 3	233 11 3	4768 19 7	57 0 10
730 8 10	11 14 6	224 14 6	4 18 10	34 6 7	1000 3 3	8 0 0
250 13 1	...	121 10 2	5 10 0	...	377 13 3	...
1115 4 1	10 0 0	129 0 0	5 10 10	24 1 0	1283 15 11	...
326 13 4	4 0 0	70 0 0	3 7 1	19 9 4	429 9 3	84 7 0
210 14 11	8 15 0	736 3 10	2 8 5	120 10 9	1078 12 11	...
514 8 4	1 5 0	...	0 15 0	23 0 5	544 8 9	...
340 16 1	7 9 2	12 17 7	7 11 8	5 5 3	382 19 9	36 8 7
518 8 9	16 2 6	182 9 8	...	51 3 5	768 4 4	37 1 3
4016 7 5	59 6 2	1476 15 9	30 1 10	282 16 9	5865 7 11	165 16 10
1073 6 4	26 3 6	97 0 0	14 8 9	84 7 8	1295 6 3	280 9 6
1102 3 6	1 18 9	150 17 5	9 12 11	48 19 6	1313 12 1	7 3 11
978 6 11	2 10 0	15 15 0	22 14 9	38 4 0	1057 10 8	...
168 4 4	4 6 10	3 5 0	7 17 2	7 16 11	191 10 3	20 0 9
406 0 0	...	...	...	...	406 0 0	39 10 10
3728 1 1	34 10 1	206 17 5	54 13 7	179 8 1	4203 19 3	347 5 0
268 11 8	0 12 6	52 0 0	0 12 6	4 18 9	326 15 5	40 11 7
544 2 5	3 10 0	148 17 9	13 2 4	5 0 0	714 12 6	...
531 18 3	5 10 0	236 1 10	...	46 0 11	819 11 0	...
688 19 2	...	166 10 0	47 12 5	39 15 2	942 16 9	92 1 3
528 5 5	1 17 6	...	7 3 5	28 16 9	564 3 1	27 16 9
302 3 6	0 15 0	218 15 0	5 2 0	35 2 3	621 17 9	47 1 7
522 6 6	3 0 0	...	1 19 4	44 5 8	571 11 6	...
3444 6 11	15 5 0	822 4 7	75 12 0	203 10 6	4561 8 0	216 11 1

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

Table with columns: TOWNSHIPS, RECETTES (DES OCTROIS LEGISLATIFS, DE SOURCES LOCALES), Recette totale. Rows include Welland, Haldimand, Norfolk, Oxford, Waterloo.

Table with columns: DEPENSES (Payé pour cartes et instruments, Payé pour sites et construction, Payé pour loyer et réparations, Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses, Dépense totale pour les écoles communes), Balances. Rows include Welland, Haldimand, Norfolk, Oxford, Waterloo.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

Table with columns for TOWNSHIPS, RECETTES (DES OCTROIS LEGISLATIFS, DE SOURCES LOCALES), and Recette totale. Includes sub-sections for Wellington, Grey, Perth, and Huron.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

Table with columns for DEPENSES (Payé salaires des Instituteurs, Payé pour cartes et instruments, Payé pour sites et construction, Payé pour loyer et réparations, Payé pour livres de papeterie, combustible, et autres dépenses), Dépense totale, and Balances. Includes sub-sections for Wellington, Grey, Perth, and Huron.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes. 1855.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipale des écoles.	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	
<i>Bruce.</i>							
Arran.....							
Brant.....	14 17 3		40 10 0	142 8 6	10 19 9		214 15 6
Bruce.....	3 12 4						3 12 4
Carrick et Culross.....	3 12 10						3 12 10
Elderslie.....							
Greenock.....	7 4 8			123 8 3	1 7 0	3 15 1	135 15 6
Huron.....				55 0 0	5 0 0	6 3 8	66 3 8
Kincardine.....	10 17 0	1 12 6	16 10 8	257 12 10	24 1 3	128 8 0	439 2 3
Kinloss.....	3 12 4		1 13 10	50 0 0			55 6 2
Saugeen.....	10 17 0	2 10 0		248 12 4	11 0 0	23 10 0	301 6 4
<b>Total.....</b>	<b>54 13 5</b>	<b>4 2 6</b>	<b>64 14 0</b>	<b>877 1 11</b>	<b>52 8 6</b>	<b>163 16 9</b>	<b>1210 17 7</b>
<i>Middlesex.</i>							
Adelaide.....	63 5 3	2 10 0	63 5 3	200 16 4	42 13 3	2 13 0	274 3 1
Caradoc.....	79 10 9		79 10 9	397 19 0	38 0 1	8 2 8	603 9 9
Delaware.....	28 17 6		28 17 6	243 2 4	16 0 0	54 7 0	371 4 4
Huron.....	51 19 6		51 0 0	308 0 9	118 3 11	68 8 0	659 12 2
Dorchester nord.....	54 19 0		54 19 3	147 8 8	92 11 4	51 19 7	401 17 10
Ekfrid.....	74 9 3		74 9 3	397 0 0	109 18 4	1 14 8	657 11 6
Lobo.....	133 12 3		200 0 0	1276 8 8	256 3 10	119 15 1	1985 19 10
London.....	28 0 0		28 0 0	204 10 5	24 0 3	49 17 1	394 13 9
Metcalfe.....	61 3 3		62 0 0	203 6 4	149 0 5	14 15 1	550 11 1
Mosa.....	58 12 6		58 12 0	651 12 7	61 14 2	6 9 3	837 1 0
Nissouri ouest.....	124 14 3		124 14 3	1007 18 5	220 10 9	9 3 7	1487 1 3
Westminster.....	7 10 0						7 10 0
Ecole séparée.....	45 12 4		62 9 2	340 16 9	41 13 3	6 10 8	506 10 7
Williams.....	7 8 5			12 10 0			32 5 9
Ecole séparée.....							
<b>Total.....</b>	<b>821 14 3</b>	<b>2 10 0</b>	<b>839 17 11</b>	<b>5670 10 9</b>	<b>1183 12 7</b>	<b>303 15 8</b>	<b>8902 1 2</b>
<i>Elgin.</i>							
Aldborough.....	26 15 5		53 0 0	200 15 0	51 17 0	13 3 10	345 12 3
Bayham.....	90 4 3	5 5 0	77 5 0	675 14 1	126 15 9	371 11 7	1346 15 8
Dorchester sud.....	35 15 0		30 5 0	144 3 10	57 1 5	2 2 9	275 8 0
Dunwich.....	59 12 0		59 10 0	332 2 11	82 5 5	3 0 9	536 11 5
Malahide.....	109 12 10	3 15 0	95 5 0	631 11 8	323 7 3	194 16 3	1663 7 10
Southwood.....	128 16 0	5 12 0	115 0 0	795 0 5	219 0 3	74 0 9	1337 10 0
Yarmouth.....	133 12 3	4 15 0	159 0 0	1742 4 0	236 12 2	313 8 9	2589 12 1
<b>Total.....</b>	<b>584 8 3</b>	<b>19 8 2</b>	<b>505 5 0</b>	<b>4821 12 5</b>	<b>1101 19 9</b>	<b>972 3 8</b>	<b>8094 17 3</b>
<i>Kent.</i>							
Camden et Zone.....	45 8 6		45 8 6	513 16 8	36 15 11	51 10 11	698 0 6
Chatham.....	45 8 0	4 0 0	45 8 0	508 13 7		1 14 1	605 3 8
Dover.....	39 19 9		39 19 9	322 10 9	0 10 0	12 2 0	415 2 9
Harwich.....	60 12 9		60 12 9	764 3 11	99 8 3	9 12 2	994 9 10
Howard.....	86 5 6	2 5 0	86 5 6	514 16 1	123 14 8	11 14 1	825 0 10
Oxford.....	40 13 9		40 13 9	128 12 0	94 3 11	23 2 10	332 6 3
Raleigh.....	78 15 0		78 15 0	749 13 8	206 17 5		1114 1 1
Romney.....	12 8 6		12 8 6	149 4 10	16 6 9	5 1 2	195 9 9
Tilbury est.....	9 17 9		23 17 0	161 13 0	14 14 1	36 18 0	247 0 8
<b>Total.....</b>	<b>419 9 6</b>	<b>6 5 0</b>	<b>433 8 9</b>	<b>3813 4 0</b>	<b>502 11 0</b>	<b>156 16 7</b>	<b>5421 15 4</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

Payé salaires des Instituteurs.	DEPENSES.					Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	Balances.
	Payé pour cartes et instruments. (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.			
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.		
127 10 0	1 5 0	40 7 0	9 18 3	12 8 6	197 8 9	17 6 9	
						3 12 4	
						3 12 10	
37 10 0		90 9 6		7 17 0	135 15 6		
43 2 0			1 8 9	1 12 7	46 3 4	20 0 4	
180 10 10	3 5 0	233 13 8	7 10 0	2 18 2	427 17 8	11 4 7	
55 0 0					55 0 0	0 6 2	
137 10 0	5 0 0	125 0 0		34 0 10	301 9 4		
<b>581 2 10</b>	<b>9 10 0</b>	<b>405 10 2</b>	<b>18 17 0</b>	<b>58 17 1</b>	<b>1163 14 7</b>	<b>56 3 0</b>	
404 10 0	5 8 0		12 18 0	30 0 9	453 3 6	20 19 7	
524 4 8	0 12 0	39 18 8	23 7 3	15 6 9	603 9 9		
308 9 2		42 1 9	0 17 9	19 15 8	371 4 4		
595 13 6	10 5 0		37 17 4	15 16 4	659 12 2		
323 16 7		71 10 0	2 11 9	3 19 6	401 17 10		
490 2 9		93 17 3	28 17 5	15 8 3	623 5 8	29 5 10	
1600 15 9	2 12 6	207 15 8	41 5 8	64 10 3	1985 19 10		
234 19 6	7 4 8	141 8 6	3 7 3	7 13 10	304 13 9		
465 8 4	1 5 0	59 11 4	6 2 11	16 10 5	549 4 0	1 7 1	
527 0 1		230 12 3	7 2 6	15 11 4	787 15 2	49 5 10	
1232 0 9	3 10 0	73 0 0	17 11 4	99 13 6	1425 15 9	61 5 10	
7 10 0					7 10 0		
459 3 9		15 1 1	7 15 4		482 0 2	17 2 0	
32 5 0					32 5 0	3 13 5	
<b>7211 19 10</b>	<b>30 17 11</b>	<b>1041 10 6</b>	<b>189 14 9</b>	<b>304 12 7</b>	<b>8779 1 7</b>	<b>182 19</b>	
307 9 11			32 2 0		339 11 11	6 0 4	
724 13 2	19 10 3	510 11 7	50 18 4	32 2 4	1346 15 8	5 6 1	
227 0 2			1 5 9	5 19 6	232 5 5	43 2 7	
498 11 0					498 11 6	37 19 11	
1118 15 2	9 5 0	444 9 0	22 6 11	68 11 9	1663 7 10		
1103 5 6	27 15 0	23 5 0	19 0 4	38 6 7	1211 12 5	125 17 7	
1317 3 1	14 13 8	1180 6 9	37 8 7	34 0 0	2589 12 1		
<b>5296 18 0</b>	<b>71 3 11</b>	<b>2173 12 4</b>	<b>163 1 11</b>	<b>177 0 2</b>	<b>7881 10 10</b>	<b>213 0 5</b>	
422 11 1		230 10 0	2 10 9	27 11 3	689 3 1	3 17 5	
341 11 4	10 0 0	198 2 6	22 8 1	27 15 8	690 17 7	5 6 1	
323 7 8	3 1 4	35 3 4	1 10 4	17 12 1	383 14 9	29 8 0	
692 15 0	0 15 0	192 10 2	0 12 0	21 14 4	914 15 6	79 14 4	
658 14 2	5 7 6	37 14 5	4 8 11	28 12 2	734 17 2	90 3 8	
307 10 4			2 3 0		309 13 4	22 12 11	
846 4 7		117 12 6	24 1 7	32 1 2	1019 10 10	94 0 3	
135 12 3		28 10 10	4 2 6	2 10 0	371 2 7	24 7 2	
193 11 9		58 1 9	8 19 2	1 4 7	241 17 3	5 3 5	
<b>3926 18 2</b>	<b>25 3 10</b>	<b>885 1 6</b>	<b>70 16 4</b>	<b>159 1 3</b>	<b>5007 1 1</b>	<b>354 14 3</b>	

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	RECETTES.						Recette totale pour les écoles communes, 1855.
	DES OCTROIS LEGISLATIFS.		DE SOURCES LOCALES.				
	Pour salaires des instituteurs	Pour cartes et instruments (Voir tabl'u N.)	Cotisation municipale des écoles.	Cotisation d'écoles des syndics.	Taux mensuel des enfants.	Balances et autres sources.	
<i>Lambton.</i>	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Bosanquet .....	34 4 3	...	34 4 3	216 12 0	35 3 0	68 15 5	380 18 11
Brooks .....	6 11 3	...	9 11 3	74 11 2	3 2 6	...	93 16 2
Dawn .....	12 5 0	...	12 5 0	225 15 0	...	5 6 9	255 11 6
Enniskillen .....	3 3 0	...	3 3 0	21 6 8	...	67 9 10	85 2 9
Euphemia .....	39 9 3	...	39 9 3	488 16 7	8 15 0	...	576 10 7
Moore .....	44 7 3	...	44 7 3	261 17 1	...	497 0 1	847 11 8
Plympton .....	50 11 6	4 0 0	50 11 6	360 15 4	58 4 4	204 3 2	728 5 10
Sarnia .....	34 2 6	...	34 11 1	436 17 1	8 15 6	42 6 0	556 12 2
Sombra .....	38 3 0	3 0 0	38 3 0	296 5 0	0 0 4	105 15 9	481 7 1
Warwick .....	52 10 3	...	61 10 3	633 10 9	60 7 1	...	807 18 4
Total.....	315 7 3	7 0 0	327 15 10	3018 6 8	174 8 3	980 17 0	4821 15 0
<i>Essex.</i>							
Anderdon .....	11 12 9	...	25 2 3	82 4 6	37 0 0	5 13 7	161 13 1
Colchester .....	46 0 6	...	57 0 0	165 2 9	65 2 7	122 7 7	455 13 5
Gasfield .....	49 7 0	...	65 3 4	276 4 10	40 19 3	...	431 14 5
Maidstone .....	29 18 6	...	29 18 6	114 19 11	60 7 10	...	235 4 9
Malden .....	31 14 3	...	31 14 3	27 10 1	25 15 9	...	116 14 4
École séparée.....	...	...	2 10 0	40 0 0	29 10 0	31 14 3	103 14 3
Morsea .....	34 11 3	...	34 15 3	198 2 7	8 5 0	6 8 9	282 2 10
Rochester .....	28 7 9	...	30 0 0	110 7 1	...	3 0 4	170 15 0
Sandwich .....	110 9 4	...	142 6 1	594 3 1	22 2 9	2 10 5	871 11 3
Tilbury ouest.....	16 10 9	1 5 0	12 12 0	50 0 0	30 13 0	21 18 1	132 18 10
Total.....	357 11 11	1 5 0	431 1 8	1658 14 10	319 16 2	293 13 0	2362 2 7
<i>Cités.</i>							
Toronto.....	542 10 0	51 1 8	4150 18 0	...	...	1402 17 2	6147 6 10
Écoles séparées.....	250 0 0	...	...	...	320 10 4	453 10 10	1024 1 2
Hamilton.....	383 10 6	7 6 10	1511 19 11	...	432 5 6	3240 3 1	5575 5 10
Kingston.....	261 10 0	...	1000 0 0	...	...	...	1801 10 0
Écoles séparées.....	108 4 7	...	...	275 0 0	...	...	394 4 7
London.....	200 10 0	31 10 11	1700 0 0	...	5 15 0	...	1937 15 11
Ottawa.....	210 0 0	...	760 8 10	...	214 5 9	100 10 5	1255 5 0
Total.....	1956 5 1	80 19 5	9723 6 9	275 0 0	977 16 7	5207 1 6	18229 9 4

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

DEPENSES.						
Payé salaires des Instituteurs.	Payé pour cartes, et instruments (Voir tabl'u N.)	Payé pour sites et construction de maisons d'école.	Payé pour loyer et réparations des maisons d'école.	Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses.	Dépense totale pour les écoles communes, 1855.	Balances.
£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
283 7 9	0 10 0	27 17 8	3 8 11	25 9 1	340 13 5	48 5 6
57 0 0	...	...	2 17 1	2 13 0	62 10 7	31 5 7
159 0 0	0 10 0	72 0 0	0 5 0	20 0 0	251 15 0	3 16 9
85 0 0	...	...	0 2 6	...	85 2 6	...
262 15 10	5 0 0	202 16 5	3 5 7	37 4 6	505 2 4	71 8 3
847 11 8	...	...	...	...	847 11 8	...
439 9 0	10 14 5	49 0 0	12 14 7	35 9 8	547 7 8	180 18 2
286 15 6	7 7 0	...	29 0 7	45 6 10	369 9 11	188 2 3
368 8 1	6 3 9	32 0 0	33 0 3	41 15 0	481 7 1	...
483 18 7	3 7 6	189 19 11	16 3 8	17 17 11	711 7 7	96 10 9
3273 6 5	33 12 8	573 14 0	100 18 8	219 16 0	4201 7 9	620 7 3
161 13 1	...	...	...	...	161 13 1	...
807 8 11	...	48 0 0	...	10 4 6	455 13 5	...
384 19 0	...	...	40 0 9	...	424 19 9	6 14 8
190 1 4	...	...	23 17 8	...	213 19 0	21 5 9
100 12 0	...	...	...	...	100 12 0	16 2 4
62 10 0	...	...	...	...	62 10 0	...
222 13 9	...	47 7 6	1 15 0	4 10 0	63 15 0	34 19 3
161 8 4	...	...	0 1 3	12 0 4	282 2 10	...
752 7 7	0 15 0	...	6 6 8	3 0 0	170 15 0	...
121 17 0	2 10 0	...	1 10 0	24 11 9	779 4 4	92 7 4
2555 0 0	3 5 0	95 7 6	80 1 1	56 8 8	2790 13 3	171 9 4
2347 13 5	105 8 5	...	117 17 7	3576 7 5	6147 6 10	...
480 0 0	18 0 0	300 0 0	97 14 0	123 7 2	1024 1 2	...
2485 11 8	243 15 4	1756 9 8	158 12 4	780 16 10	5575 5 10	...
911 0 0	...	...	138 10 4	243 17 6	1348 7 9	513 2 3
116 10 0	...	...	124 1 11	19 15 9	260 7 8	137 16 11
1136 2 2	62 0 0	...	...	386 1 7	1544 3 9	383 12 2
1278 15 0	...	3 0 0	3 10 0	...	1285 5 0	...
8755 12 3	609 3 9	2059 9 8	690 6 1	5080 6 2	17194 18 0	1034 11 4



PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

Table with columns: RECETTES, DES OCTROIS LEGISLATIFS, DE SOURCES LOCALES, Recette totale. Rows include: VILLES, MUNICIPALITES DE VILLES, ET VILLAGES; Belleville, Brantford, Brockville, Chatham, Cobourg, Cornwall, Dundas, Goderich, Niagara, Perth, Peterborough, Picton, Port Hope, Prescott, St. Catharines, Whitby; Municipalités de villes; Amherstburgh, Barrie, Guelph, Simcoe, Woodstock; Villages; Berlin, Bowmanville, Brampton, Caledonia, Chippewa, Galt, Ingersoll, Napanee, Oshawa, Paris, Preston, St. Mary's, Smith's Falls, Stratford, Thorold, Trenton, Vienna, Windsor, Yorkville.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Continuation.)

Table with columns: DEPENSES, Payé salaires des Instituteurs, Payé pour cartes et instruments, Payé pour sites et construction de maisons d'école, Payé pour loyer et réparations des maisons d'école, Payé pour livres d'école, papeterie, et combustible, Dépense totale pour les écoles communes, Balances. Rows include: Payé salaires des Instituteurs, Payé pour cartes et instruments, Payé pour sites et construction de maisons d'école, Payé pour loyer et réparations des maisons d'école, Payé pour livres d'école, papeterie, et combustible, Dépense totale pour les écoles communes, Balances.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Résumé.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

Table with columns: COMTES., RECETTES., DES OCTROIS LEGISLATIFS., DE SOURCES LOCALES., Recette totale pour les écoles communes, 1855. Rows include various counties like Glengarry, Stormont, Dundas, etc., and a Grand Total for 1855 and 1854.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU A.—(Résumé.)

Table with columns: DEPENSES., Payé salaires des Instituteurs., Payé pour cartes et instruments., Payé pour sites et construction de maisons d'école., Payé pour loyer et réparations des maisons d'école., Payé pour livres d'école, papeterie, combustible, et autres dépenses., Dépenses totale pour les écoles communes, 1855., Balances. Rows list various expenses across different categories.

† Cette somme comprend un montant considérable de débentures émises pour bâtir de nouvelles maisons d'école durant l'année.

\* Cette somme de £12,533 7s. 1d., qui n'a pas été rapportée l'année dernière, est comprise dans ces montants.

PARTIE II.—TABLEAU B.

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	ELEVES FREQUENTANT LES														
	Enfants de 5 à 16 ans.	Elevés de 5 à 16 ans.	Elevés d'autres Ages.	No. total des enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	SPECIAUX.			NOMBRE DANS LES					
							Enfants pauvres.	Enfants Sauvages.	Enfants de couleur.	Lecture.					
										1ère classe ou classe la plus basse.	2e classe ou la plus basse ensuite.	3e classe ou classe du milieu.	4e classe ou classe de la plus haute.	5e classe ou la plus haute.	
<i>Glenarry.</i>															
Charlottenburgh	1518	710	43	753	405	348	14		105	135	149	153	108		
Kenyon	1329	607	60	667	387	280			126	149	172	154	86		
Lancaster	1207	730	32	762	396	366	10		101	124	137	180	165		
École séparée		33	1	34	16	18			19	21	20				
Lochiel	1587	827	63	890	473	417	12		215	193	164	185	190		
École séparée		68	48	116	116				10	15	20	27	44		
Total	5641	2975	247	3222	1793	1429	36		576	580	671	699	538		
<i>Stormont.</i>															
Cornwall	1472	1004	94	1098	599	499	17		198	162	105	192	15		
Finch	392	270	34	304	151	153			75	72	90	46	2		
Osnabruck	1470	1058	77	1135	618	517	31		241	251	277	232	13		
Roxborough	743	453	38	491	276	216	2		113	128	111	93	5		
Total	4077	2735	243	3028	1644	1384	50		627	613	673	563	363		
<i>Dundas.</i>															
Matilda	1221	600	54	954	484	470	3		253	227	213	171	90		
Mountain	1004	807	70	877	443	434	2		161	165	183	194	122		
Williamsburgh	1365	959	70	1029	541	488	16		165	185	225	167	145		
Winchester	658	783	64	847	446	401			171	163	174	220	113		
Total	4548	3440	258	3707	1914	1798	21		750	740	795	768	470		
<i>Prescott.</i>															
Alfred	300	80	4	84	42	42			17	13	22	25	7		
Caledonia	295	180	10	190	104	86			36	40	50	36	28		
Hawkesbury est.	980	684	34	718	369	349	11		148	174	200	185	163		
École séparée			36	36	14	22			7	5		14			
Hawkesbury ouest	751	504	74	578	350	228	7		123	105	109	89	125		
Longueuil	491	281	36	317	164	153			100	64	58	43	59		
Plantaganet nord	534	291	9	300	180	120			76	61	59	61	14		
Plantaganet sud	292	139	3	142	75	67			43	14	41	36	8		
Total	3643	2159	206	2365	1298	1067	18		550	476	546	489	404		
<i>Russell.</i>															
Cambridge et Russell	500	206	15	221	104	117			30	84	50	81	27		
Clarence	149	96	12	108	53	55	11		19	11	9	21	40		
Cumberland	547	314	15	329	158	171			66	65	67	78	44		
Total	1196	616	42	658	315	343	11		115	160	135	180	111		
<i>Carleton.</i>															
Fitzroy	739	582	7	589	323	266	2		85	127	116	87	69		
Gloucester	1094	835	40	875	451	424	1	1	182	177	177	161	98		
Goulbourn	908	354	30	384	200	184			62	62	81	65	56		
Gower nord	566	468	36	504	225	279	12		78	56	120	75	52		
Huntley	708	417	26	443	241	202	7		72	89	140	72	65		
March	147	90	1	91	57	34	1		2	10	79	19			
Marlborough	760	407	11	418	213	205			110	81	97	49	23		
Nepean	1216	600		600	300	300			69	108	115	135	34		
Osgoode	1200	913	39	952	545	407	16		163	206	216	229	100		
Torbolton	170	41	5	46	24	22			19	10	7	9	8		
Total	7478	4707	105	4902	2600	2293	39	1	770	967	1188	929	515		

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.													AUTRES RENSEIGNEMENTS.							
DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.																				
Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Éléments de pyramides.	Musique vocale.	Dessin.	Autres études.	No. de Sauvages.	No. de personnes de couleur.	No. de sourds-muets.	No. d'aveugles.	Par cent. de pop. ne sachant ni lire ni écrire.	Toute mortalité extraordinaire parmi les enfants.	Cause ou maladie régnante.	
314	158	133	42	305	13		1	16		72	6		5	7	4	23		Nulle		
335	114	85	21	366	12												17		Nulle	
364	125	116	69	450	10	6	2	11	1	1	8	2	6	2	5	20		Nulle		
0																			Nulle	
376	221	194	36	511	17	5	14	5		16							19		Nulle	
96	22	22	36	96	2	3	3	3				20							Nulle	
1491	610	550	201	1823	54	14	20	8	27	17	73	34	2	11	12	9	19		Nulle	
<i>Stormont.</i>																				
380	197	182	21	451	10	4		1						13	5	2	10		Nulle	
105	21	13		149	2							2			5	1	4		Nulle	
492	146	149		565	6									5	6	1	60		Nulle	
157	40	59		265	6	1	3								1	1	1		Nulle	
1137	404	403	43	1424	24	5	3	1	3			2		18	17	5	20		Nulle	
<i>Dundas.</i>																				
366	151	164	29	464	10	10	19	7							3	1	12		Nulle	
307	108	148	83	30	3	4	2	8									11		Nulle	
387	172	163	24	471	28	7	7	6	2			3		10			13		Nulle	
360	135	156	4	398	2	3	3					1					48		Nulle	
1419	566	631	140	1303	43	24	31	21	2			4		10	3	1	21		Nulle	
<i>Prescott.</i>																				
34	5	6		43												1			Nulle	
73	31	28	10	90													1		Nulle	
233	192	150	20	344	33	9	4		5		3	7		8			1		Nulle	
8	6			12															Nulle	
323	107	83	63	340	23	2	14	2	20							2			Nulle	
140	75	65	36	136	4														Nulle	
97	24	11	113	4	4		6	8											Nulle	
52	21	17	2	46	2	4													Nulle	
1010	461	370	244	1024	65	15	24	8	39			3	7		9	1	4	38		Nulle
<i>Russell.</i>																				
77	74	28	16	101	8	6	2	1	16										Nulle	
95	37	43	8	64	2			2	5	20									Nulle	
127	40	91	30	149	3	6	3	3	20						3	6			Nulle	
269	151	162	54	314	13	12	7	9	56										Nulle	
<i>Carleton.</i>																				
257	102	120	21	298	14	5	4	3	21			24			3				Nulle	
314	114	324	20	397	12	7	8	9	23						1	1	23		Nulle	
155	37	18	4	113															Nulle	
129	17	37	8	160	16	3	4	3											Nulle	
214	14	18		238	3	1													Nulle	
13				17															Nulle	
131	70	151	13	148	3	1	3	123											Nulle	
216	72	47	3	229	2	1	2	1				2							Nulle	
404	138	331	41	509	7	2	3		27						3				Nulle	
34	24	22	8	33				1	1						1				Nulle	
1834	550	1078	111	2153	54	23	22	17	71			2	25		8	3	23		Nulle	



PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

Table with columns: TOWNSHIPS, Enfants de 5 à 16 ans., Elèves de 5 à 16 ans., Elèves d'autre âge, No. tot. des enfants fréquentant les écoles., Garçons., Filles., SPÉCIAUX (Enfants pauvres, Sauvages, de couleur), NOMBRE DANS LES (Lecture: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e classes; autres: 1er, 2e, 3e, 4e, 5e classes), Cause ou maladie régnante.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

Table with columns: ECOLES COMMUNES, AUTRES RENSEIGNEMENTS, DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION (Arithmétique, Grammaire, Géographie, Histoire, Ecriture, Tenue des livres, Mesurage, Algèbre, Géométrie, Éléments de polyèdrique, Musique vocale, Dessin, Autres études), No. de Sauvages, No. de personnes de couleur, No. de sourds muets, No. d'aveugles, Per cent. de population sachant ni lire ni écrire, Toute mortalité extraordinaire parmi les enfants., Cause ou maladie régnante.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES													
	Enfants de 5 à 10 ans.	Élèves de 5 à 10 ans.	Élèves d'autre âge.	No. total des enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	SPÉCIAUX.			NOMBRE DANS LES				
							Enfants pauvres.	Enfants Sauvages.	Enfants de couleur.	Lecture.				
										Une classe ou plus basse qu'une classe d'enfants.	Une classe ou plus haute qu'une classe d'enfants.	Plusieurs classes.	Plusieurs classes.	Plusieurs classes.
<i>Peterborough.</i>														
Asphodel	720	440	30	479	240	239	0		129	110	91	44	101	
Belmont et Methuen	114	67	1	68	35	33			17	16	14	13	6	
Douro	720	487	17	504	254	250			59	96	96	73	53	
Dummer et Burleigh	595	463	49	503	265	238	2		69	95	118	103	97	
Ennismore	249	240		240	110	124			25	56	42	40	43	
Monaghan nord	291	227	8	235	128	147			39	47	43	37	51	
Otonabee	1186	579	43	922	531	391	5		742	118	139	100	103	
Smith et Harvey	716	505	61	566	312	254	6		129	114	116	118	98	
<b>Total</b>	<b>4452</b>	<b>3308</b>	<b>209</b>	<b>3517</b>	<b>1881</b>	<b>1636</b>	<b>21</b>		<b>693</b>	<b>702</b>	<b>676</b>	<b>512</b>	<b>552</b>	
<i>Victoria.</i>														
Eldon	408	313	7	320	193	127			53	55	68	78	51	
Emily	1070	784	31	815	537	278			110	158	208	231	22	
Fenelon	157	81		81	50	31			12	2	17	14	12	
Mariposa	1222	851	152	1000	588	418	14		173	145	194	170	274	
Ops	900	635	40	675	355	320			177	128	153	195	104	
Verulam	176	93		93	63	30			40	20	24			
<b>Total</b>	<b>3934</b>	<b>2760</b>	<b>230</b>	<b>2990</b>	<b>1786</b>	<b>1204</b>	<b>14</b>		<b>574</b>	<b>502</b>	<b>639</b>	<b>598</b>	<b>463</b>	
<i>Ontario.</i>														
Brock	1158	875	61	936	474	462	18		175	182	218	135	97	
Mara et Rama	386	360	45	405	225	180	2		90	91	78	81	23	
Pickering	2336	2033	192	2225	1252	973	12		321	368	389	331	288	
Reath	1360	1104	103	1207	633	574	18		264	217	279	215	202	
Scott	372	271	10	281	163	118			54	72	68	57	34	
Saugois Island	101	80	11	97	47	50	14		23	18	32	17	7	
Thorah	389	339	18	357	191	166			80	82	71	66	49	
Uxbridge	688	452	38	490	260	234	16		118	110	135	80	20	
Whitby	1617	1346	133	1479	826	653			108	221	364	310	308	
<b>Total</b>	<b>8998</b>	<b>6866</b>	<b>611</b>	<b>7477</b>	<b>4077</b>	<b>3460</b>	<b>75</b>	<b>3</b>	<b>1300</b>	<b>1364</b>	<b>1623</b>	<b>1296</b>	<b>1127</b>	
<i>York.</i>														
Ethioboko	961	650	35	685	367	288	16		135	155	204	190	81	
École séparée		51		51	16	35	4		7	16	14	4	10	
Georgina	305	212	15	227	115	112	12		28	59	35	31	14	
Gwillimbury nord	354	269	6	272	158	114			66	68	48	34	7	
Gwillimbury est	1108	873	74	947	538	409	40		170	192	197	201	107	
King	2800	1577	254	1811	1019	792	29		303	368	395	455	240	
Markham	2398	2079	204	2283	1016	1267	24		247	297	423	315	265	
Scarboro'	1433	783	63	852	348	506	20		125	151	233	154	133	
Vaughan	1216	1432	59	1584	958	626	60		411	234	364	316	243	
Whitchurch	1382	1045	133	1178	581	597	11		227	235	237	208	207	
York	2505	1441	97	1593	924	614	45		291	270	345	249	186	
<b>Total</b>	<b>15391</b>	<b>10475</b>	<b>950</b>	<b>11425</b>	<b>6055</b>	<b>5300</b>	<b>261</b>	<b>26</b>	<b>2049</b>	<b>2147</b>	<b>2537</b>	<b>2115</b>	<b>1493</b>	
<i>Peel.</i>														
Albion	1240	1024	67	1091	689	452	9		136	195	240	215	120	
Calodon	1070	755	75	830	470	399	12		148	159	225	123	110	
Chingmoussy	2045	1692	156	1848	1063	785	45		252	335	350	310	292	
Gore de Toronto	354	230	16	306	153	149	4		7	50	54	57	47	
Toronto	1781	1442	129	1571	919	652	64		270	281	341	321	250	
<b>Total</b>	<b>6490</b>	<b>5203</b>	<b>413</b>	<b>5646</b>	<b>3249</b>	<b>2397</b>	<b>134</b>		<b>816</b>	<b>1022</b>	<b>1210</b>	<b>1026</b>	<b>801</b>	

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.	ÉCOLES COMMUNES.										AUTRES RENSEIGNEMENTS.				Cause ou maladie régnante.					
	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Éléments de physique.	Musique vocale.	Dessin.	Autres études.	No. de Sauvages.		No. de personnes de couleur.	No. de sourds-muets.	No. d'aveugles.	Per cent. de pop. ne sachant ni lire ni écrire.	Toute mortalité extraordinaire parmi les enfants.
<i>Peterborough.</i>																				
218	58	93	4	84	8	1	0	3	30											
18		4		25																
116	34	45		140	6	6			18			10								
153	56	58		104	2				15											
66	48	37		95																
120	51	55		78																
312	51	68		347																
236	73	114		21																
<b>1332</b>	<b>371</b>	<b>474</b>	<b>207</b>	<b>1031</b>	<b>42</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>101</b>	<b>98</b>	<b>10</b>	<b>30</b>		<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>16</b>		<b>10</b>	<b>11</b>
<i>Victoria.</i>																				
105	29	19		104																
271	59	100		280					7	50	17									
27		5		31																
408	118	151		77	483	7	6	1	4											
134	37	36		134																
38				44																
<b>1033</b>	<b>273</b>	<b>311</b>	<b>105</b>	<b>1145</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>50</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>15</b>		<b>26</b>	<b>18</b>
<i>Ontario.</i>																				
340	79	130		451																
178	41	44		185																
887	352	600		927					6	35	13	72		200						
560	175	255		570					15	12	19	6		94						
99	20	12		127										7	3	9	6	1	28	
42	3	7		46																
125	55	42		156																
180	59	76		24																
767	276	523		798					47	20	43	31	737	218	53					
<b>3187</b>	<b>1060</b>	<b>1695</b>	<b>451</b>	<b>3200</b>	<b>113</b>	<b>44</b>	<b>109</b>	<b>65</b>	<b>215</b>	<b>377</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>203</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>18</b>		<b>10</b>	<b>18</b>
<i>York.</i>																				
358	171	237		474																
24	10	10		20																
97	16	73		98																
99	35	23		97																
597	307	205		53					17	11	12	3	26							
982	282	610		998					28	13	16	8	34							
862	273	370		821					30	3	8	8	24							
484	185	326		521					17	14	16	9	32							
875	419	563		844					45	27	32	32	76							
629	208	348		699					64	23	14	6	10							
739	352	578		723					45	17	25									



PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

Table with columns: TOWNSHIPS, Enfants de 3 à 16 ans, Éléves de 5 à 16 ans, Éléves d'autre âge, No. total des enfants fréquentant les écoles, Garçons, Filles, SPÉCIAUX (Enfants pauvres, Enfants sauvages, Enfants de leur.), NOMBRE DANS LES (Lecture: 1ère classe, 2e classe, etc.), and Total.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

Table with columns: ECOLES COMMUNES, AUTRES RENSEIGNEMENTS, DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION (Arithmétique, Grammaire, Géographie, Histoire, Écriture, etc.), and Causo ou maladie régnant.



PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	ÉLÈVES FREQUENTANT LES													
	Enfants de 5 à 16 ans.	Élèves de 5 à 16 ans.	Élèves d'autre âge.	No. total des enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	SPÉCIAUX.		NOMBRE DANS LES					
							Enfants pauvres.	Enfants Sauvages.	Enfants de couleur.	Lecture.				
										1ère classe ou classe la plus basse.	2e classe ou la plus basse ensuite.	3e classe ou la plus haute.	4e classe ou la plus haute.	5e classe ou la plus haute.
<i>Wollington.</i>														
Amaranth.....	170	93	15	95	49	46		25	20	25	15	6		
Arthur, Luther et Minto } Ecole séparée.....	479	288	5	293	117	176		49	55	39	34	6		
Eramosa.....	810	568	36	604	358	246		78	74	117	78	5		
Erin.....	1105	743	75	818	433	385	3	146	153	241	172	107		
Garafraza.....	663	419	56	475	227	248	5	67	84	161	101	43		
Guelph.....	747	503	22	525	318	207		97	122	136	104	74		
Maryborough.....	491	193	21	214	119	95	2	63	51	46	28	12		
Nichol..... } Ecole séparée.....	833	430	29	659	275	184	6	68	71	71	96	48		
Peel.....	843	474	32	506	245	261		103	78	114	70	44		
Pikington.....	714	397	115	512	284	228	10	103	59	131	116	65		
Puslinch.....	1203	952	60	1012	542	470		147	210	235	233	144		
Total.....	7998	5327	472	5799	3137	2692	51	1032	1066	1393	1198	644		
<i>Grey.</i>														
Artemesia.....	505	268	15	283	129	154		53	68	67	25			
Bentick.....	717	409	9	418	221	197	5	104	104	105	92	10		
Collingwood.....	70	42	5	47	30	17		14	10	8	9	6		
Bregmont.....	448	348	12	360	206	154	2	103	87	83	60	13		
Mphrasia.....	203	204	10	214	99	115		26	66	90	31	1		
Dnelg.....	248	212	8	220	132	88		7	43	50	37	30		
Holland.....	404	191	19	213	107	106		42	41	86	27	4		
Melancthon et Proton.....	257	93	17	110	64	46		47	35	24	16			
Normanby.....	74	51		54	39	18		26	25	23	82	78		
Osprey.....	155	115	5	120	66	54		40	31	9	2	3		
St. Vincent.....	541	455	42	497	270	227		38	96	114	116	41		
Sullivan.....	135	164	11	175	91	84		35	40	45	88			
Derby.....	56	125	7	132	68	64		20	23	42	36	9		
Sydenham.....	861	603	30	633	327	306		142	123	120	125	43		
Total.....	4674	3286	190	3176	1846	1630	7	790	790	810	599	151		
<i>Perth.</i>														
Blanchard.....	797	641	47	688	376	312	3	165	126	101	113	64		
Downie.....	780	631	17	648	319	329	7	129	175	114	103	108		
Easthope nord.....	826	506	24	530	294	236		75	109	114	84	113		
Easthope sud.....	520	422	44	466	270	196	6	137	133	93	48	14		
Ellice.....	394	314	12	326	183	143		97	112	98	40	21		
Fullarton.....	603	431	26	457	255	202	5	102	112	136	82	28		
Hibbert.....	829	196	8	204	90	105		63	29	12	28			
Logan.....	1003	237	9	246	150	96	5	136	90	53	58	25		
Mornington.....	559	244	4	248	157	91		71	62	67	32	6		
Total.....	6314	5622	191	3813	2103	1710	26	912	974	865	612	405		
<i>Huron.</i>														
Ashfield.....	448	231	7	238	136	102	4	52	60	53	42	6		
Biddulph.....	709	563	15	578	324	254		115	142	141	91	37		
Colborne.....	420	312	16	328	193	135		55	69	90	67	12		
Godorich.....	927	709	33	742	401	341	25	144	141	204	210	53		
Hay.....	280	167	3	170	88	82	8	49	47	18	7			
Morris et Grey.....	166													
Hullet.....	465	324	23	347	207	140		30	85	94	54	34		
McGillivray.....	636	515	19	534	292	242		69	113	125	80	82		
McKillop.....	768	399	4	313	175	138		70	67	71	57	29		
Stanley.....	813	532	29	561	330	231	16	90	119	144	110	79		
Stephen.....	425	208	20	228	128	100		57	47	43	65	16		
Tuckersmith.....	639	508	22	530	284	246		98	97	126	134	54		
Usborne.....	504	346	21	367	210	157		65	95	94	70	24		
Wawanosh.....	425	248	10	258	150	108		49	81	69	51	7		
Total.....	7645	972	222	5194	2348	2303	53	1005	1163	1269	1040	443		

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

AUTRES RENSEIGNEMENTS.

DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.

Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Éléments de physique.	Musique vocale.	Dessin.	Autres études.	No. de Sauvages.	No. de personnes de couleur.	No. de sourds-muets.	No. d'aveugles.	Par cent de popu. ne sachant ni lire ni écrire.	S'il y a eu mortalité extraordinaire parmi les enfants.	Cause ou maladie régnante.
7	1	3	6	90	27	103	17	13	11	4	35	20	7	8	1	5	36	5	Nulle
102	57	35	33	102	27	103	17	13	11	4	35	20	7	8	1	5	36	5	Nulle
211	113	159	35	275	17	13	11	4	35	20	7	8	1	5	36	5	36	5	Nulle
398	159	278	61	424	4	9	7	4	23	9	9	4	4	2	1	15	24	14	Nulle
141	25	47	9	187	2	1	2	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	Nulle
321	199	216	75	328	4	9	7	4	23	9	9	4	4	2	1	15	24	14	Nulle
71	27	11	90	227	13	4	8	2	12				7	8	1	1	1	1	Nulle
186	119	111	25	227	13	4	8	2	12				7	8	1	1	1	1	Nulle
17	8	7	30	90															Nulle
177	42	63	5	168									133	2	1	1	1	1	Nulle
266	122	118	23	250	4	4	8	3	12	48	10		8	1	1	1	1	1	Coqueluche.
592	233	391	204	515	12	4	8	3	12				12	1	1	1	1	1	Scarlatine.
2581	1124	1466	436	2702	54	34	38	16	255	55	39	11	4	185	5	5	17	5	
15	6	130	143	47	58	140		1	1	15			96						
15	8	33	128	27	21	146	1												
91	23	19	101	23	18	101													
52	13	23	66	10	8	96				20									
49	10	8	35	1		35		1											
28	14	14	14	14	14	43													
16	23	91	50	50	50	50													
24	4	1	33	1		33		1											
180	61	74	10	231															
99	18	15	80																
45	15	3	81																
242	164	153	26	305	11	4	2	2	67										
1051	427	392	64	1431	13	5	2	3	82	20									
282	76	94	46	281	2														
250	88	128	12	238															
224	87	177	52	244	5	7	4												
221	102	130	12	237	4					102									
137	26	24	6	148						67									
159	26	57	9	196	1	3	2												
55	18	9	67																
115	4	59	16	144	14														
54	2	17	7																
1497	49	605	153	1678	28	16	8	1	12	169									
98	5	3	113	199															

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	ELEVES FREQUENTANT LES													
	Enfants de 3 à 16 ans.	Elèves de 5 à 16 ans.	Elèves d'autre âge.	No. total des enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	SPÉCIAUX.			NOMBRE DANS LES				
							Enfants pauvres.	Enfants Sauvages.	Enfants de couleur.	Lecture.				
										1 <sup>re</sup> classe ou en classe la plus basse.	2 <sup>e</sup> classe ou la plus basse.	3 <sup>e</sup> classe ou en suite.	4 <sup>e</sup> classe ou en suite de la plus haute.	5 <sup>e</sup> classe ou la plus haute.
<i>Bruce.</i>														
Arran.....	50													
Brant.....	520	161	9	170	81	87			30	33	12	14	8	
Bruce.....	50													
Carrick.....	250													
Culross.....	299													
Elderslie.....														
Greenock.....	298	119	9	128	60	68			40	36	21	10	12	
Harrold.....	234	56	7	63	38	25			17	24	17	5		
Kincardine.....	540	271	18	289	159	130			70	62	70	60	30	
Kinross.....	235	29	4	33	16	17			8	6	10	9	2	
Saugie.....	200	198	1	199	120	79			54	45	50	36	23	
Total.....	2787	834	43	882	474	408			228	206	190	134	75	
<i>Huddleson.</i>														
Adelaide.....	822	541	43	584	313	266		2	82	112	148	78	38	
Carradoc.....	887	595	52	647	347	300			98	101	128	115	156	
Delaware.....	320	305	22	327	163	164			56	56	58	50	40	
Dorchester, ouest.....	787	742	80	822	453	369		12	119	139	154	138	133	
Ekfrid.....	603	377	34	411	235	176		4	61	60	60	89	88	
Lobo.....	897	701	53	754	407	347			118	127	131	124	181	
London.....	2337	1648	154	1802	953	844		18	26	235	301	429	461	
Metcalfe.....	345	308	51	359	196	163		1	78	79	81	72	50	
Mosa.....	694	542	31	573	332	241		3	106	107	119	87	115	
Nissour, ouest.....	762	625	25	650	324	326		6	104	104	103	126	47	
Westminster.....	1531	1120	81	1201	723	478		20	167	232	204	239	275	
Ecole séparée.....	63	3	3	66	34	32		1	6	8	8	14	30	
Williams.....	624	542	31	573	303	270		1	65	60	81	90	151	
Ecole séparée.....														
Total.....	10609	8103	659	8769	4708	3971		69	47	1295	1545	1794	1677	1774
<i>High.</i>														
Aldborough.....	379	244	29	273	151	122			38	52	63	54	56	
Bayham.....	1231	913	110	1055	556	497			13	186	186	180	212	183
Dorchester sud.....	405	346	33	381	215	169			15	97	65	68	119	41
Dunwich.....	680	458	49	507	297	210			6	57	93	91	92	132
Malahide.....	1153	1237	166	1403	752	651			17	254	204	255	274	321
Southwold.....	1633	1427	122	1549	851	698			22	247	249	269	293	204
Yarmouth.....	1562	1199	80	1379	861	518			7	182	244	307	231	290
Total.....	7043	5854	694	6548	3683	2865			80	1061	1098	1283	1331	1227
<i>Kent.</i>														
Camden et Zone.....	669	480	50	530	296	234		3	72	109	88	113	7	
Chatham.....	519	412	17	429	234	195			71	70	64	59	108	
Dover.....	555	338	29	364	184	180		16	109	70	71	49	29	
Harwich.....	848	596	52	648	347	301			6	109	105	126	127	170
Howard.....	1011	776	55	831	435	396		6	123	153	153	139	131	
Oxford.....	449	347	58	405	218	189		4	66	55	97	72	104	
Raleigh.....	900	629	40	669	426	243		40	110	108	110	169	97	
Itonney.....	170	84		84	50	24				14	20	28	11	10
Tilbury est.....	270	181	8	189	105	84		4	12	46	33	33	30	16
Total.....	5391	3843	306	4149	2299	1850		73	128	679	725	856	763	762

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.	DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.											AUTRES RENSEIGNEMENTS.											
	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Éléments de pliy-simé.	Musique vocale.	Dessin.	Autres études.	No. de Sauvages.	No. de personnes de couleur.	No. de sourds-muets.	No. d'aveugles.	No. de pupilles ne sachant ni lire ni écrire.	Toute mortalité extraordinaire parmi les enfants.	Cause ou maladie régnante.			
56	9	22		8	51									1						10	None		
20	8	17			47																	None	
13		6			28																20	None	
105	31	38			140							18									17		
9	1	1			14																11		
78	45	50			82																10		
200	94	134		8	302		7					32			1	5	3				15		4
206	88	104		18	194																		
272	74	137		30	263		4			5											12	None	
132	50	75		3	135		6														6	Dysenterie.	
359	111	169		113	358		14			5											29	None	
208	84	208		2	234		5			3											29	None	
331	114	208		5	383		5			4											27	None	
1072	413	678		2	1091		5			1											5	Fièvre B's.	
178	80	126		3	155		7			59											5	None	
231	85	126		3	155		5			48											3	None	
240	66	112		17	261		1			2											23	None	
655	396	403		99	715		33			15											5	Fièvre trembl.	
88	11	30			40		4			15											4	Dysentérie.	
250	125	172		1	272		15			7											2	None	
4172	1697	2413		545	4275		182			98											10	None	
143	52	33		1	177		4																
395	130	198		126	436		4																
142	35	88		18	176		4			3											1	None	
188	98	113		34	149		8			6													
837	282	375		203	192		8			1													
686	256	482		134	764		7			12													
827	228	600		124	832		15			10													
3216	1081	2089		640	3326		124			78													
163	57	94		60	204		6			11													
208	69	88		23	237		6			10													
129	11	36		1	150		2																
324	140	176		47	366		9																
375	135	190		32	399		11																
270	62	77		11	277		6			3													
446	122	333		17	440		7			8													
43	2	6			55		7																
54	16	41			51		2																
2012	614	1011		159	2118		49			25													
										31													
										8													
										54													
										165													
										8													
										31													
										57													
										786													
										5													
										7													
										17													

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	ÉLÈVES FREQUENTANT LES														
	Enfants de 5 à 16 ans.	Élèves de 5 à 16 ans.	Élèves d'autre âge.	No. total des enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	SPÉCIAUX.			NOMBRE DANS LES					
							Enfants pauvres.	Enfants Sauvages.	Enfants de couleur.	Lecture.					
										1 <sup>re</sup> classe ou classe la plus basse.	2 <sup>e</sup> classe ou la plus basse ensuite.	3 <sup>e</sup> classe ou classe du milieu.	4 <sup>e</sup> classe ou classe de la plus haute.	5 <sup>e</sup> classe ou la plus haute.	
<i>Lambton.</i>															
Rosanquet	476	364	57	421	232	180	1		81	117	91	75	28		
Brooke	235	73	19	92	45	46			3	13	23	12	8		
Dawn	204	164	20	184	99	85			36	35	20	20	36		
Emmiskillen	46	24	1	25	12	13			6	5	12	2			
Euphemia	561	394	61	455	229	226			05	03	99	102	61		
Moore	587	350	10	360	205	155			73	88	101	60	34		
Plympton	668	435	15	450	241	209			82	98	102	85	65		
Sarnia	460	284	8	292	157	135			65	54	95	77	29		
Sombra	534	380	30	410	215	201			68	72	125	96	37		
Warwick	913	511	70	581	297	284			104	138	40	77	78		
<b>Total</b>	<b>4684</b>	<b>2979</b>	<b>300</b>	<b>3279</b>	<b>1736</b>	<b>1543</b>	<b>4</b>		<b>613</b>	<b>713</b>	<b>726</b>	<b>606</b>	<b>376</b>		
<i>Essex.</i>															
Anderdon	340	37	6	43	23	20	6		43	39	25	34	12		
Colchester	529	473	50	523	288	235	21		112	82	91	116	101		
Gosfield	576	520	75	595	320	275	4		80	129	164	135	74		
Maidstone	348	290	5	295	181	114	3		1	63	88	65	45		
Malden	659	179	8	137	147	40	4		9	22	27	17	2		
Ecole séparée		45	1	46	32	14			13	4	11	7			
Mersca	416	251	31	282	155	127			37	60	78	62	34		
Rocheater	416	199	1	200	102	98			83	72	36	7	3		
Sandwich	1403	711	49	760	436	324	25		206	157	208	112	18		
Tilbury ouest	207	131	6	137	83	54	2		45	40	48	4			
<b>Total</b>	<b>4894</b>	<b>2727</b>	<b>231</b>	<b>2958</b>	<b>1708</b>	<b>1250</b>	<b>65</b>		<b>156</b>	<b>607</b>	<b>698</b>	<b>787</b>	<b>506</b>		
<i>Cités.</i>															
Toronto	17500	4058	29	4087	2230	1848			89	1577	876	850	487		
Hamilton	4800	3093	23	3026	1879	1147	16		833	973	616	478	126		
Kingston	3800	1317	29	1346	883	463			242	244	338	290	272		
Ecole séparée		665	5	670	430	240	350		119	100	105	96	95		
London	3600	1795	28	1823	1104	719			479	382	403	223	331		
Ottawa	2800	1067	21	1091	642	449			208	190	270	212	96		
<b>Total</b>	<b>26000</b>	<b>11739</b>	<b>220</b>	<b>11959</b>	<b>7060</b>	<b>4899</b>	<b>366</b>		<b>89</b>	<b>2585</b>	<b>2476</b>	<b>2203</b>	<b>1569</b>		

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.														AUTRES RENSEIGNEMENTS.						
DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.														No. de Sauvages.	No. de personnes de couleur.	No. de sourds-muets.	No. d'aveugles.	Tout le monde ou une partie de la population ne sachant ni lire ni écrire.	Toute mortalité extraordinaire parmi les enfants.	Cause ou maladie régnante.
Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Jardins ou pny.	Musique vocale.	Dessin.	Autres études.								
173	80	103		206	2		3													
40	16	7		37										80					15	4
3	1	2		19										1					4	
182	66	50		222	4									68	1				10	
200	62	60	2	169							43	5		20	2				12	
128	80	77	40	142										14	2				17	1
184	71	61	12	208										2					9	
195	89	79	18	248						1	1			5					8	
1114	542	534	91	1651	22		7	9	5	5	139	5		6	177	7	3		11	2
<i>Dysenteria.</i>																				
40	18	25		10	54	1								70	300					
244	75	124		23	236	14		1	1						500				23	
247	87	132		310	4										49	1	1		2	
82	30	48		17	93					1					80				26	
53	16	0		61	1										110				50	
18	18	7		27																
114	18	15		141	5										62				33	
63	23	51		10	97			1	1	1									12	
328	162	138		47	370	6			5						15				45	
38				42															79	
1232	447	545	107	1431	31		1	2	8	1	143	17	52	70	1044	4	2	31		
<i>Nulle.</i>																				
2233	1666	3157	1457	1957	98	73	64	75	343	3592	1391									
2130	956	2080	630	3026	83	71	60	52	107	8020	4721	2520			275					
788	451	495	175	730	4	26	35	13	160	170	2	30								
373	238	225	226	295	24	20	30	17	30	398	14									
1660	951	1744	198	1233	43	127	153	29	450	1813	131	85								
680	161	142	78	428	33	15	8	22												
6736	3554	6545	1594	7041	331	339	304	140	1081	6253	5240	2344			275					

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

VILLES, CHEF-LIEUX DE MUNICIPALITÉS, ET VILLAGES.	Enfants de 5 à 16 ans.	ELEVES FREQUENTANT LES												
		Elevés de 5 à 16 ans.	Elevés d'autre Age.	No. total des enfants fréquentant les écoles.	Garçons.	Filles.	SPÉCIAUX.			NOMBRE DANS LES				
							Enfants pauvres.	Enfants Sauvages.	Enfants de couleur.	Lecture.				
		1 <sup>re</sup> classe ou classe la plus basse.	2 <sup>e</sup> classe ou la plus basse ensuite.	3 <sup>e</sup> classe ou classe du milieu.	4 <sup>e</sup> classe ou la plus haute.	5 <sup>e</sup> classe ou la plus haute.								
<i>Villes.</i>														
Belleville	1436	672	82	754	427	327				179	120	108	95	95
École séparée		305		305	150	155			18	194	91	56	28	26
Brantford	1275	941	24	965	568	397	50			168	160	254	192	65
École séparée		126		126	74	52				40	30	36	20	
Brockville	1100	689	15	704	384	320	34			120	160	150	134	150
École séparée		227	20	247	156	94	1			25	36	45	36	18
Chatham	870	550	40	590	300	290	26			101	115	95	123	169
École séparée		90		90	28	62				18	21	19	12	20
Cobourg	961	879	5	884	245	180	16			41	71	59	32	48
Cornwall	476	345	8	353	213	140	27			22	41	57	50	60
Dundas	924	260		260	180	80	40			20	40	30	40	130
Goderich	700	444	9	453	252	201				194	214	114	40	51
Minzara	818	280		280	168	112	48			110	97	100	92	56
École séparée		141		141	109	32	19							56
Perth	500	374	15	389	205	184				84	76	68	58	
Peterboro	609	469	20	489	294	195	16			70	90	107	124	80
Pictou	473	362	7	369	206	169				73	39	38	69	51
École séparée		84		84	46	44								
Port Hope	1100	408	7	415	269	146				79	78	31	77	46
Prescott	609	112	24	136	82	54	3			6	22	40	40	28
École séparée		211	6	217	128	89				48	46	63	37	23
St. Catharines	1385	747	40	787	432	365	25			213	99	92	90	71
Whitby	508	431	12	443	236	207				64	87	103	81	38
<b>Total</b>	<b>13736</b>	<b>7658</b>	<b>252</b>	<b>7890</b>	<b>4527</b>	<b>3363</b>	<b>324</b>		<b>18</b>	<b>1587</b>	<b>1559</b>	<b>1542</b>	<b>1345</b>	<b>1171</b>
<i>Chef-lieux de Municipalités.</i>														
Amherstburgh	600	175	18	193	94	99	13			23	34	45	35	39
École séparée		168	4	172	100	72				50	38	40	39	
Barrie	400	247	2	249	92	157				65	51	47		
Guelph	960	487	20	507	336	171	28		2	97	113	153	86	32
École séparée		260	6	266	146	120	1			60	40	17	36	8
Simcoe	520	254	8	262	135	121				80	32	50	57	23
Woodstock	720	600	56	656	420	280	46			155	156	153	69	128
<b>Total</b>	<b>3200</b>	<b>2023</b>	<b>98</b>	<b>2121</b>	<b>1223</b>	<b>898</b>	<b>88</b>		<b>2</b>	<b>404</b>	<b>426</b>	<b>465</b>	<b>281</b>	<b>222</b>
<i>Villages.</i>														
Berlin	368	259		259	146	115				72	46	62	48	41
Bowmanville	556	330		330	270	60	10			40	72	90	76	28
Brampton	288	244	0	244	151	102				56	62	44	44	48
Caledonia	262	137		137	92	45	15			31	26	37	24	19
Chippewa	343	247	7	254	153	101				39	62	38	40	76
Galt	698	662	11	673	347	320	1			98	81	79	60	71
Ingersoll	500	250	50	300	170	130	10			91	80	59	40	35
Napanee	366	206	14	220	116	104				28	68	44	44	36
Oshawa	324	179	21	200	120	80	3			21	34	45	56	44
Paris	61	545	2	547	290	248				115	70	71	45	76
Preston	33	214		214	120	9	1			64	59	34	24	18
St. Mary's	324	259	2	261	125	131				64	63	49	33	50
St. Thomas	431	314	10	324	158	166	10			63	34	67	30	25
Smith's Falls	271	136	12	148	93	44	2			10	12	30	40	20
Stratford	428	236		236	110	126	8			59	48	50	44	17
Thorold	403	265	7	272	200	72	6			30	41	88	65	53
École séparée		107	9	116	59	57				28	26	15	22	25
Trenton	360	327		327	136	144				61	96	78	66	66
Vienna	271	161	8	169	86	8				18	31	31	40	37
Windsor	324	120		120	83	37				37	28	17	19	19
Yorkville	350	269	11	280	176	104				62	67	60	39	53
<b>Total</b>	<b>7606</b>	<b>5467</b>	<b>173</b>	<b>5610</b>	<b>3266</b>	<b>2374</b>	<b>68</b>			<b>1076</b>	<b>1106</b>	<b>1089</b>	<b>906</b>	<b>849</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU B.—(Continuation)

ÉCOLES COMMUNES.

AUTRES RENSEIGNEMENTS.

DIFFÉRENTES BRANCHES D'ÉDUCATION.																		No. de Sauvages.	No. de personnes de couleur.	No. de sourds-muets.	No. d'aveugles.	Perc. de population sachant ni lire ni écrire.	Toute mortalité extraordinaire parmi les enfants.	Cause ou maladie régnante.
Arithmétique.	Grammaire.	Géographique.	Histoire.	Écriture.	Tenue des livres.	Mesurage.	Algèbre.	Géométrie.	Éléments de physique.	Musique vocale.	Dessin.	Autres études.												
308	242	325	89	515	29	1	2	3	28	210	50	21	2	20	2	2	2	2	Nulle.					
201	201	305	28	201	3			3	26	210	50	21	2	20	2	2	2	2	Nulle.					
650	452	647	401	537	15	40	236	90	90	110	90	105		100					Nulle.					
31	15	12		38															Nulle.					
400	130	150	50	400	250	100													Nulle.					
48	30	50		61															Nulle.					
396	282	419	153	438	97	8	13		49		30	78		750				4	Nulle.					
30	13	35	20	27															Nulle.					
159	66	72	41	201	11	7		1	53		10			15				4	Nulle.					
180	116	157	42	192	20	20		20	18					12					Nulle.					
200	200	240	100	240	64	20	20	20	20	200	20	30	1						Nulle.					
321	111	185	48	285	5	2	4	3	30					200					Nulle.					
100	152	194	56	205	5	2	4	3	30					200					Nulle.					
93	22	15		93	8	3	1												Nulle.					
338	338	338	56	338	20	6													Nulle.					
315	159	291	125	312	11	23	24	12	50		40	32							Nulle.					
187	91	130	34	200	7		8	3											Nulle.					
155	46	69	61	150	4	4	15	4	20										Nulle.					
30	40	65	12	74			2		78										Nulle.					
106	60	48	18	125	5			5											Nulle.					
297	104	180	41	305	35	20	28	11	60	145	21	24		520					Nulle.					
298	150	145	71	242	5			2	20	162				17					Nulle.					
<b>4671</b>	<b>2748</b>	<b>3615</b>	<b>1360</b>	<b>4698</b>	<b>336</b>	<b>132</b>	<b>367</b>	<b>165</b>	<b>480</b>	<b>1050</b>	<b>200</b>	<b>208</b>	<b>8</b>	<b>1869</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>11</b>					
84	33	36	12	95	12	5	4	2						500					Rougeole et Diarrhée vraiment fatales — un grand nombre de décès.					
60	56	41		89										50					Nulle.					
255	100	58	31	220	4	10	3	7	6	25	17			10					Nulle.					
60	36	70	8	75	7	5	4	3	30	45				20					Nulle.					
154	45	110	29	143	6	4	2	4	18					8					Nulle.					
650	295	850	155	590	49	65	50	10	189	650	540			20					Nulle.					
<b>1203&lt;/</b>																								





























PARTIE II.—TABLEAU D.

LES ÉCOLES COMMUNES DU

NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT

TOWNSHIPS.	No. d'écoles rapportées.	Ecoles ouvertes et fermées avec prières.	Ecoles se servant de la Bible et du Testament.	Readers.			ARITHMETIQUES.			GRAMMAIRES.			GROGRA.			
				National.	Anglais.	Divers.	Nationale.	Wakinghamne.	Thompson.	Diverses.	Nationale et Sullivan.	Lennie.	Kirbham.	Diverses.	Sullivan et Nationale.	Morse.
<i>Glengarry.</i>																
Charlottenburgh	15	6	7	15			6	1	2	12	2	11	2	4	0	
Kenyon	13	11	4	13			13				3	9		8	7	
Lancaster	13	4	4	12			10	1		3	1	9		9	4	
Lochiel	14	2	5	14			14			1	1	12		1	11	
Total	55	23	16	54			43	2	2	16	7	41	2	10	28	
<i>Stormont.</i>																
Cornwall	22	3	6	21		1	20	2		1	6	9	4			
Finch	6	6	6	6			6	1				5	6		3	
Osnabruk	23	9	13	23	3	3	23	2			3	8	11		22	
Roxborough	10	1	5	9			9			1	1	7			6	
Total	61	19	30	59	3	4	58	5		2	10	29	15		31	
<i>Dundas.</i>																
Matilda	21	2	11	21			21				1	6	14		20	
Mountain	15	7	6	15			8	7			2	4	6		15	
Williamsburgh	17	3	4	15			15				2	4	9	1	16	
Winchester	13	8	8	13			13					18			18	
Total	66	20	29	64			57	7			3	28	29	1	64	
<i>Prascott.</i>																
Alfred	4	3	2	4			4					2				
Caledonia	4	1	1	3			4	2				2	1		3	
Hawkesbury Est.	17	10	10	15		2	13	3				15			13	
Hawkesbury Ouest.	9	1	1	8			8					8			8	
Longueuil	6	2	1	4		1	4			2		5	2		5	
Plantagenet Nord.	8	1	4	6	1		2					5	2		5	
Plantagenet Sud	3	1	2	3			2			1		3			3	
Total	51	19	26	43	1	4	35	5		3		38	2	3	37	
<i>Russell.</i>																
Cambridge et Russell	6	5	5	5			4	2				4			3	
Clarence	2	1	2	2			2					2			2	
Cumberland	7	4	6	6			7	1	1		2	2		1	0	
Total	15	10	13	13			13	3	1		2	8		1	11	
<i>Carleton.</i>																
Fitzroy	9	7	7	9	1		7	2	3			7		1	8	
Gloucester	14	6	1	14			14	1	1		1	11	1	1	11	
Goulburne	15	1	7	14			14			6	1	4			3	
Gower Nord.	8	7	7	8			8					6			8	
Huntley	7	4	2	6			6	2				4	1		5	
March	2	1	2	2			2					1			1	
Marlborough	10	1	2	9			9				1	4	1		3	
Nepean	11	9	8	11			11				1	9			9	
Osgoode	15	2	3	15			15					9			9	
Torbolton	1	1	1	1			1					14		1	11	
Total	92	24	48	79	12		46	32	4	6	3	61	3	2	3	

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU D.

DE LIVRES ET INSTRUMENTS.

PHIES.	LIVRES D'EPPEL-LATION.		HISTOIRES.		TENUE des livres		MESU-RAGES.		ALGE-BRES.		GROME-TRIES.		AUTRES LIVRES.			INSTRUMENTS.										
	Olney.	Diverses.	Mavor.	Canada.	Sullivan et National.	Divers.	Anglais.	Grecque et Ro-maine.	Chanda.	Diverses.	Nationale.	Diverses.	National.	Divers.	Bridge.	Diverses.	Euclide.	Diverses.	Physique.	Musique.	Autres livres.	Cartes.	Tableaux de dé-monstration.	Instruments d'Holbrook.	Leçons de fa-beau.	
1			3	4			1			3	1	3		1							1	4	10	1	2	
1			2		1		2			3	4	1		2		1						1	8	6	1	1
1			1	8	7		3	1	2	3	7	4	1		3	1						10	11	1	2	
1			6	12	8		7	1	2	8	19	4	4	3	3	3					1	25	30	3	6	
			3				3				1	2	1								2	1	10			
			1	1			17			3			1								2	1	10			
			2				23			1	2	2	1								2		23		1	
			2				5			1	3	1	2								2		5			
			6	1	31	17	3			2	6	3	1	2							2	1	44	1		
			10	2			3				2		2										17	4		
			13	2			2				1		1									3	3	12	1	
			14	1			1				5		3									2	13	3		
			3	5			1				2		1	1								2	10			
			59	9	1		7			1	10		6	3							3	6	43	19	1	
			2				2				1	1											1			
			7				1				1	1											8		2	
			4				15				2		5	1								1	8			
			7				1				3	1	1										6			
			4				1				1	1											6			
			3				1				1	2											5			
			3				1				1												5			
			18	1	18	5	4			3	2	6	4	7	2	1	4					1	7	28	1	5
1			4		1					1	1		1	1									3			
1			2	3	2	1	1				1		2	1									2			
2			6	3	3	1	1			1	3		3	2									4			
			4	3	2	1				2	4		2										3		3	
			2								4	1	2										4		1	
			6		1						4		3	1									1		1	
			5		1						2		1										1			
			1								1		1										1			
			4								1	2											6			
			1								1	2											6			
			1								1	2											6			



PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT															
	No. d'écoles rapportées.	Écoles ouvertes et fermées avec prières.	Écoles se servant de la Bible et du Testament.	Readers.			ARITHÉTIQUES.			GRAMMAIRES.			GEOGRA-			
				National.	Anglais.	Divers.	Nationale.	Walkinghame.	Thompson.	Diverses.	Nationale et Sullivan.	Leemie.	Kirkham.	Diverses.	Sullivan et Nationale.	Morse.
<i>Frontenac.</i>																
Bedford.....	3	1	2				2						1			1
Kingston.....	18	7	16	17			17	3					4	13		16
Loughborough.....	7	6	7	7			7							6		6
Pittsburgh.....	15	5	8	14	1		10	8					7	4	3	13
Portland et Hinchinbrooke.....	11	12	11	11			11						2	7		7
Storrington.....	6	3	3	4			3						1	4		4
Wolfe Island.....	12	4	6	10			9	1					3	5	4	4
Total.....	72	19	52	65	1		59	14		1			3	15	34	51
<i>Addington.</i>																
Amherst Island.....	6	2	4	6			6						2	2	3	
Camden Est.....	26	6	26	26			26						2	26	2	25
Ernestown.....	25	12	24	25			25						2	22	2	20
Sheffield.....	10	5	10	10			10							8		
Total.....	67	25	64	67			67						4	58	5	46
<i>Lennox.</i>																
Adolphustown.....	5	4	3	5			5						1	6		
Fredericksburg.....	19	6	14	19			19						1	16	1	9
Richmond.....	16	2	8	16			16						1	11		16
Total.....	40	12	25	40			39						1	33	1	25
<i>Prince Edward.</i>																
Ameliasburgh.....	14	2	1	14			14							12	2	14
Athol.....	8	3	8	8			8							8		8
Hallowell.....	16	2	7	16			16							11	6	16
Hillier.....	17	2	3	17			17							15	2	17
Marysburgh.....	19	3	4	19			19	1						18		19
Sophiasburgh.....	15	2	8	15			15							11	4	15
Total.....	89	11	26	89			88	1						75	14	89
<i>Hastings.</i>																
Elzevir, Madoc et Tudor.....	14	1	8	14			14							2	3	5
Hungerford.....	17	4	8	15	2		15							5	9	10
Huntingdon.....	8	2	2	8			8							6		6
Marmora.....	7	1	1	7			7							1	1	2
Rawdon.....	10	5	14	18			10							3	11	19
Thurlow.....	24	14	20	19			19							19		19
Tyendinaga.....	15	8	11	14			13							2	11	13
Tyendinaga.....	22	5	7	22			22							4	4	22
Total.....	126	26	65	113	3	2	111						11	5	66	72
<i>Northumberland.</i>																
Alnwick.....	2	2	2	2			1	1						1		2
Brighton.....	19	1	4	19			18	1						10	4	15
Cramahe.....	15	3	9	16			16							10	3	15
Haldimand.....	19	3	9	19			19							1	12	3
Hamilton.....	18	5	13	16			16							8	4	16
Monaghan Sud.....	5	2	5	5			5							2	2	5
Murray.....	14	3	4	14			14							12	1	10
Percy.....	11	2	4	11			11							4	4	10
Seymour.....	5	2	4	5			5							1	1	5
Total.....	108	21	54	107			105	2					11	14	55	74

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

DE LIVRES ET INSTRUMENTS.

PHIES.	LIVRES D'ÉPELLATION.				HISTOIRES.		TENUE des livres.		MESURAGES.		ALGÈRES.		GÉOMÉTRIES.		AUTRES LIVRES.			INSTRUMENTS.						
	Olney.	Diverses.	Mavor.	Canada.	Sullivan et National.	Divers.	Anglais.	Grecque et Romaine.	Canada.	Diverses.	Nationale.	Diverses.	Bridge.	Diverses.	Euclide.	Diverses.	Physique.	Musique.	Autres livres.	Cartes.	Tableaux de démonstration.	Instruments d'Holbrook.	Leçons de tableau.	
			2	1	7	5	3			5	2			2					1	1	15	2	3	
			3	3	4	1	1			5	3			2					1	1	4	1	2	
			3	3	9	1	1			5	3			2					1	1	4	1	2	
			1	1	2	2				1	1								5	5	6	1	2	
			1	1	1	5	4			3	3								2	11	44	5	5	
1	1	21	28	10	4	6				14	11		1	6										
			3	1	1					18	1			1					1	1	9	24	3	4
			4	2	26					5	8		1	1					3	1	14	20	4	
			1	2	1	3				9	2								3	3	10	10	4	
2		8	3	37	13	6				33	16		1	1				4	24	63	3	8		
			6		5	6				6	1			5					3	11	19	2	1	
			1	11	4	5	7			2	4			2					3	5	9	1	1	
			9		2	3				1	5			1					3	10	32	3	2	
4	6	10	11	6	13	13	1	7		10	1		3						3	10	32	3	2	
			14		5	1				4	1			2					2	11	14	7	1	
			4	4	2	1				6	1		1	3					3	7	14	4	3	
			16		5	8				7	7			3					2	15	17	4	2	
			15	2	15	2				4	2			2					2	12	13	2	1	
			17		17	2				5	5			2					2	13	13	2	1	
			19	3	17					6	2			2					3	13	13	3	1	
			18	1	18					7	1			1					4	13	13	3	1	
			15	2	17	2				9				1					4	18	18	3	1	
			79	9	28	2	16	6		37	3		15	10	20			2	71	64	9	15		
			2	1	18					1	1								2	3	9	1		
			2		2					1	1								3	5	8	1		
			1	1	1					1	1								4	10	10	3		
			1	4	7					2	5		1	1					15	14	14	4	9	
			1	15	19					11	11			7					3	12	14	3	4	
			3	1	16					6	6			6					3	9	17	2	3	
			22		21					21				4					3	12	14	3	4	
			2	3	55	7	5	1	5	28	44	1	5	7	7	6			6	50	81	21	20	
			4	1	2					3	3								1	3	16	1	2	
			7		2					2	3								1	16	16	2	4	
			10		8					3	3								1	16	16	2	4	
			1	1	4					1	1								1	16	16	2	4	
			1	1	2					1	1								1	16	16	2	4	
			1	3	1					3	3								1	16	16	2	4	
			1	5	1					2	2								1	16	16	2	4	
			4		5					1	1								1	16	16	2	4	
1	2	29	5	4	17	7	3	7		15	7													





PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT

Table with columns for Townships (Lincoln, Welland, Haldimand, Norfolk, Oxford) and sub-columns for subjects: Readers, Arithmétiques, Grammaires, Géographe. Includes rows for individual schools and totals.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

DE LIVRES ET INSTRUMENTS.

Table with columns for subjects: Philies, Livres d'Épellation, Histoires, Tenue des livres, Mesures, Algèbres, Géométries, Autres livres, Instruments. Includes rows for individual schools and totals.







PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT

TOWNSHIPS.	No. d'écoles rapportées	Écoles ouvertes et fermées avec prières.	Écoles se servant de la Bible et du Testament.	Readers.			ARITHMÉTIQUES.				GRAMMAIRES.				GEOGRA.	
				National.	Anglais.	Divers.	Nationale.	Walsingham.	Thompson.	Diverses.	Nationale et Sullivan.	Leunie.	Kirkham.	Diverses.	Sullivan et Nationale.	Morse.
<i>Kent.</i>																
Camden et Zone.....	10	8	8	10			9	1			3	1	2		5	
Chatham.....	7	1	3	6			6			1	6				6	
Dover.....	6	4		6			5				3				8	
Harwich.....	12	4	8	11			11				11				11	
Howard.....	14	1	1	14			14				13				13	
Oxford.....	7		2	7			7			7					7	
Raleigh.....	12	2	1	11			11			2	0				10	
Romey.....	3	1	2	3			3			1	1					
Tilbury Est.....	4	2	1	4			4				3					
Total.....	75	18	26	65			70	1		14	47	2			54	
<i>Lambton.</i>																
Bosanquet.....	8		4	7	1		7	1			6				4	
Brook.....	2	1	2	2			2			2					2	
Dawn.....	5		3	4	1		5				2				3	
Enniskillen.....	1		1	1			1				4				1	
Euphemia.....	7	2	6	6	1		7			2	4				5	
Moore.....	8		4	8			8			3	5				8	
Plympton.....	10	2	7	10			10			2	3				9	
Sarnia.....	5	3	4	4	1		4			4	4				2	
Sombra.....	10	2	5	10			10			1	2				5	
Warwick.....	11	5	7	11			10			2	7				5	
Total.....	67	15	42	63	2	2	56	2	1	8	39	4		4	44	
<i>Essex.</i>																
Anderdon.....	9	2	1	2		1	2			1	2				10	
Colchester.....	10	1	6	9			8			1	3				13	
Gosfield.....	7	1	6	7			6	1			2				12	
Maidstone.....	3		1	3			3				2				2	
Malden.....	2	2	1	2			2				2				3	
Mersea.....	4	1	3	4			4			1	2				3	
Rochester.....	3	2	2	3	1	2	3			1	1				1	
Sandwich.....	13	16	3	10		2	6			3	8				5	
Tilbury Ouest.....	3	3	2	3			3				3				5	
Total.....	48	22	22	41	1	5	35	2	1	8	9	15	2	11	3	
<i>Les Cités.</i>																
Toronto.....	14			11		3	6	2	1		11	7		2	8	
Hamilton.....	8			8			8				7		1	1	8	
Kingston.....	10	6	10	10			6	4		2	5	1		3	4	
London.....	2			2			2		2		2			2	2	
Ottawa.....	16	6	6	14		2	13		3		6	3		7	4	
Total.....	50	12	16	45		5	35	6	3	5	6	20	1	14	23	

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

DE LIVRES ET INSTRUMENTS.

PHIES.	LIVRES D'ÉPELLATION.				HISTOIRES.				TENUE des livres		MESURAGES.		ALGÈBRES.		GÉOMÉTRIES.		AUTRES LIVRES.		INSTRUMENTS.						
	Olney.	Diverses.	Mavor.	Canada.	Sullivan et National.	Divers.	Anglais.	Grecque et Romaine.	Canada.	Diverses.	Nationale.	Diverses.	National.	Divers.	Bridge.	Diverses.	Euclide.	Diverses.	Physique.	Musique.	Autres livres.	Cartes.	Tableaux de démonstration.	Instrumens d'Holbrook.	Leçons de tableau.
			3				2				2											7	7	3	1
			1		6		2				1		1										5	7	
					3		6				2												10	1	
					7		3				3												12	14	3
					2		7				3												7	7	
					2		6				3												11	11	
					2		3				1												2	2	
					3		2				1												1	4	
					7		3				10												55	68	5
					3		1				1												3	6	1
					2		3				2												2	2	
					1		1				1												1	2	
					1		2				1												5	6	
					1		1				2												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1												3	3	
					1		2				1														

PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

VILLES, CHEFS-LIEUX DE MUNICIPALITÉS ET VILLAGES.	NOMBRE D'ÉCOLES SE SERVANT															
	No. d'écoles rapportées.	Ecoles ouvertes et fermées avec prêtres.	Ecoles se servant de la Bible et du Testament.	Readers.			ARITHMETIQUES.			GRAMMAIRES.			GEOGRA-			
				National.	Anglais.	Divers.	Nationale.	Wakinghamc.	Thompson.	Diverses.	Nationale et Sullivan.	Lennie.	Kirkham.	Diverses.	Sullivan et National.	Morse.
<i>Les Villes.</i>																
Belleville.....	5	1	2	4			4								2	2
Brantford.....	1	1	1	4			5							1		2
Brockville.....	1	1	1	4			4									4
Chatham.....	1	1	2	3			2	1								4
Cobourg.....	1	1	1	4			4									1
Cornwall.....	1	2	5	4			3	1							1	1
Dundas.....	1	1	1	1			1									1
Goderich.....	1	2	1	3			3									1
Niagara.....	1	1	1	1			2									2
Perth.....	1	1	1	1			1									1
Peterborough.....	1	1	1	2			1									1
Pictou.....	1	1	1	3			3	1								1
Port Hope.....	1	1	4	4			4									1
Prescott.....	1	2	1	3			3									1
St. Catharines.....	1	1	1	3			3									1
Whitby.....	1	1	1	3			3									1
Total.....	52	14	26	50		2	46	4		3	6	31	4	5	7	33
<i>Les Chefs-lieux de Municipalités.</i>																
Amherstburgh.....	2		1	2			1		1			2				2
Bartie.....	1	1	1	1			1					1				1
Guelph.....	1	1	4	5		1	5			4	2	1				1
Simcoe.....	1	1	1	2			2				2	1				2
Woodstock.....	1	1	1	2			1			1	2	1				2
Total.....	13	4	7	13		1	10		1	6	4	7			5	6
<i>Les Villages.</i>																
Berlin.....	1			1			1					1				1
Bowmanville.....	1		2	3			3					1				3
Brampton.....	1		1	2			2					1				2
Coledonia.....	1		1	2			2					1				2
Chippewa.....	1		1	2		1	2			1		1				2
Galt.....	1		2	3			3					1				2
Ingersoll.....	1		1	2			2					1				2
Napanee.....	1	1	1	2			2					1				2
Oshawa.....	1		1	2			2					1				2
Paris.....	1	1	1	2			2					1				2
Preston.....	1		1	2			2					1				2
St. Mary's.....	1		1	2			2					1				2
St. Thomas.....	1		1	2			2					1				2
Smith's Falls.....	1		1	2			2					1				2
Stratford.....	1		1	2			2					1				2
Thorold.....	1	2	2	3			3					1				2
Trenton.....	1		1	2			2					1				2
Vienna.....	1		1	2			2					1				2
Windsor.....	1	1	1	2			2					1				2
Yorkville.....	1	1	1	2			2					1				2
Total.....	32	11	15	30		2	28	1	1	4	2	21	8	4	2	25

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU D.—(Continuation.)

DE LIVRES ET INSTRUMENTS.

OLNEY.	PHIES.		LIVRES D'ÉPRELATION.				HISTOIRES.				TENUE des livres.		MESURAGES.		ALGÈRES.		GÉOMÉTRIES.		AUTRES LIVRES.		INSTRUMENTS.				
	Diverses.		Mavor.	Canada.	Sullivan et National.	Divers.	Anglaise.	Grecque et Romaine.	Canada.	Diverses.	Nationale.	Diverses.	National.	Divers.	Bridge.	Diverses.	Euclid.	Diverses.	Physique.	Musique.	Autres livres.	Cartes.	Tableaux de démonstration.	Instruments d'Holbrook.	Leçons de tact.
.....					2		1	1				3		1				1				4	5	2	4
.....				4	1			1		1		4		1				1				4	5	1	4
.....	1		1		2		2					2		2				2				2	2	2	4
.....					2							2		1				1				4	4	1	4
.....					1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....					1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....					1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	3				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	2				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	2				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1		1		1		1				1				1	1	1	1
.....	1				1			1</																	



PARTIE II.—TABLEAU E.

LES ÉCOLES COMMUNES DU

INSTITUTEURS DES

TOWNSHIPS.	TOTAL.		CROYANCES RELIGIEUSES.													
	Instituteurs des écoles communes.	Femmes.	Église d'Angle-terre.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Rapportés Pro-testants.	Unitériens.	Universalistes.	Autres croyances.	Non rapportés.
<i>Glengarry.</i>																
Charlottenburgh	18	11	7	1	3	14										
Kenyon	13	8	5		7	5		1								
Lancaster	12	9	3	2	6	4										
École séparée.	1	1	1		1											
Lochiel	17	11	6		4	10										3
École séparée.	1	1	1		1											
Total	62	40	22	3	22	33		1								3
<i>Stormont.</i>																
Cornwall	22	10	12	4	8	8	2									
Finch	6	1	5													
Osabruck	24	11	13	12	1	6	3	1								
Roxborough	10	7	3	2	2	3	1	1								1
Total	62	29	33	18	11	23	6	2								1
<i>Dundas.</i>																
Matilda	21	12	9	11	3	3	4									
Mountain	18	9	9	5	1	7	4	1								
Williamsburgh	22	9	13	5	1	4	6									1
Winchester	13	7	6	3	3	1	5	1								
Total	74	37	37	24	8	15	19	2								1
<i>Prescott.</i>																
Alfred	4		4	2	2											
Caledonia	4	4		1	1	2										
Hawkesbury Est.	16	6	10		3	7	6									
École séparée.	7		1		1											
Hawkesbury Ouest.	8	6	3	2	4	1	1									
Longueuil	6	4	2		2	1	4									
Plantagenet Nord.	7		7		3	1	2									
Plantagenet Sud.	3	3		1	1	1										
Total	49	23	26	6	13	17	10	1								1
<i>Russell.</i>																
Cambridge et Russell.	6	4	2	3		2	1									
Clarence	3	3		1		1	1									
Cumberland	7	3	4	2		4	1									
Total	16	10	6	6		7	2	1								
<i>Carleton.</i>																
Fitzroy	9	8	1	3		1	2					1	1			1
Gloucester	14	13	1	3	8		1									
Goulbourne	5	2	3	3	1	1										
Gower Nord.	6	5	1	3		1	2									
Huntley	8	7	1	3	2	2										1
March	2	2		1		1										
Marlborough	10	8	2	4	2	1	2									1
Napan	10	10		4		1	1									4
Osgoode	15	14	1	2	3	7	1	2								
Torbolton	1	1		1		1										
Total	80	70	10	22	16	20	8	4				1	1			4

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.

ÉCOLES COMMUNES.

FORMES A	CERTIFICATS.											MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.					
	L'école Normale.		Total avant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Conseil de comté.			Non qualifiés.	Certificats annués.	No. d'écoles où l'ins-tuteur a été changé pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un instituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Institu-teur avec pension.	Institu-teur sans pension.	Institu-trice avec pension.	Institu-trice sans pension.
	Hommes.	Femmes.			Première Classe.	Seconde Classe.	Troisième Classe.										
1	1		18		2	11	5										
1	1		13	1		8	4				1	1	85 0	32 10	23 16	40 18	19 10
1		1	12		1	8	3				2		46 0	24 0	35 16	37 8	28 12
		2	14		1	10	3	3					100 0	35 0		55 7	
		2	1		1	10	3	3					55 0	27 0	35 4	44 2	26 22
		2	1		1	1	1						80 0		80 0		10 0
2	1	5	59	1	4	38	16	3			3	1	100 0	32 10	31 12	46 14	25 1
1			22		2	6	14				6		90 0	30 0	31 0	60 0	18 0
			6			2	4				2		40 0	40 0	40 0	30 0	33 5
			24		10	14					5	1	54 0	33 0	44 10		25 10
1		1	11	1	1	8							40 0	25 10	33 0	33 8	28 5
2		1	63	1	2	19	40				13	1	90 0	40 0	37 17	54 9	25 9
1			21		2	10	9				6		75 0	36 0	42 0	67 10	26 13
1			17		3	7	7	1			6		66 0	30 0	37 5	54 0	23 4
		3	21		7	8	6	1			3	1	100 0	40 0	48 13	87 7	32 15
		3	13		2	7	4				3		55 0	27 0	35 0	54 0	22 5
2		3	72		14	32	26	2			9	1	160 0	27 0	40 14	65 14	20 4
			4		2	2							18 19				15 18
			4		2	2							40 0	25 0	30 10	40 0	12 10
			10		1	7	8				1		45 0	27 0	31 10	45 0	22 4
		3	8	1	1	2	4	1			3		60 0	24 13	37 10	53 5	14 6
			6		1	1	4				2		72 0	36 0	36 0	72 0	21 0
			7		1	6					1		70 0	34 0	36 0	52 0	25 0
			3		2	1					1		65 0	36 0	36 0	56 10	
1		3	48	1	3	17	27	1			7		72 0	25 0	34 12	53 19	18 9
			6		8	3					1		58 0	25 0	30 10	40 6	18 0
1			3	1	2						1	1	75 0	65 0		70 0	36 0
			7		1	4	2						58 0	24 0		44 3	28 0
1			16	1	3	7	6				2	1	75 0	24 0	30 10	51 9	23 0
		1	9		2	5	2						75 0	30 0		51 19	
1			14		2	11	1				1		75 0	40 0		45 13	
			5		3	2							46 0	36 0	23 15	40 9	
			6		1	4	1						55 0	30 0	33 15	41 5	13 0
			7		5	2							55 0	30 0	31 10	40 10	
			2		2	2							38 0	29 0		32 10	
2			8		6	1	2				1		65 0	20 0	22 2	42 15	20 0
			10		1	9							75 0	50 0		56 4	
			16		1	10	4						65 0	26 0	33 0	49 8	32 0
			1		1								69 15	69 15		69 15	
3		1	77		8	47	22	3			2		75 0	36 0	28 10	47 1	16 10

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

INSTITUTEURS DES

Table with columns for Townships (Grenville, Leeds, Lanark, Renfrew) and rows for various religious denominations and total counts.

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

Table with columns for Forms A, Certificats, Moyenne des Salaires Annuels, and rows for various school types and salary data.



PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

INSTITUTEURS DES

TOWNSHIPS.	TOTAL.		CROYANCES RELIGIEUSES.														
	Instituteurs des écoles communes.	Hommes.	Femmes.	Eglise d'Angleterre.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Rapportés Protestants.	Unitariens.	Universalistes.	Autres croyances.	Non rapportés.
<i>Durham.</i>																	
Cartwright	8	7	1	6	2	5	1										
Cavan	15	13	2	5	13	7											1
Clarke	22	21	1	1	13	7											
Darlington	19	18	1	7	4	5											
Hops	14	14		5	3	1											1
Manvers	12	10	2	5	3	2											
Total	96	83	13	23	30	25	3	1									2
<i>Peterborough.</i>																	
Asphodel	0	7	2	1	4	4											1
Belmont et Methuen	2	1	1	1	3	2					1						
Douro	7	5	2	1	1	2											2
Dummer et Burleigh	7	5	2	1	1	1											2
Ennismore	3	1	2	1	1	1											
Monaghan Nord	3	3		1	1	1											2
Otonabee	13	12	1	1	7	1				1	1						
Smith et Harvey	8	8			4	1											2
Total	52	42	10	5	8	14	10	3	3	1	1						4
<i>Victoria.</i>																	
Eldon	6	6			5	1											
Emily	12	11	1	3	4	1											
Fenelon	2	1	1	1	1	1											
Mariposa	17	14	3	2	8	4				1							3
Ops	11	9	2	3	5												
Verulam	3	3		3													
Total	51	44	7	12	9	14	10	1	1		1						3
<i>Ontario.</i>																	
Brock	15	12	3	4	2	6	1	1									
Mar et Rama	5	4	1	3	1	2											1
Pickering	22	20	2	5	1	4											2
Rench	16	13	3	1	5	7											
Scott	4	4		3													
Seaugo Island	2	1	1			2											
Thorn	5	5			5	2											
Uxbridge	7	5	2	4	1	2											1
Whitby	10	17	2	2	7	5											2
Total	95	81	14	21	4	31	21	3	3		4	2					4
<i>York.</i>																	
Etobicoke	0	7	2	4	1	2											
Ecole séparée	1	1	1			2											
Georgina	5	1	4	1	1	2											
Gwillimbury Nord	3	3		1	1	1											10
Gwillimbury Est	12	12			2												
King	19	17	2	3	8	9	5										
Markham	24	18	6	3	7	10	2	1	1								
Scarborough	11	11		2	9	9	2										
Vaughan	18	17	1		11	2	2	1									
Whitechurch	18	13	3	2	2	5	2										1
York	19	15	4	6	7	2	1										2
Total	137	114	23	19	8	55	23	5	5	1	3						4

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

FORMES A	CERTIFICATS.										MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.									
	L'école Normale.	Total.	Hommes.	Femmes.	Autres Institutions.	Total avant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Conseil de comté.			Certificats annuels.	No. d'écoles où l'instituteur a été changé pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un instituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Institutrice avec pension.	Institutrice sans pension.	
1						8	1	3	4											
2						15	1	2	9	3			1							
3						21		6	9	6	1									
4						19			13	6										
5						14	1	1	7	5			1							
6						11			3	8	1									
7						88	3	9	44	32	2		2							
8																				
9						9	1	1	2	5			1							
10						2			1	1										
11						7			1	6										
12						6			6	1			1							
13						1			1	2										
14						3			1	2										
15						12	2	2	5	5	1									
16						8	2		5	1										
17						48	3	3	15	27	4		2							
18																				
19						6			6				1							
20						12	1	1	5	5	2									
21						2			2	2										
22						17	1	1	8	8			5							
23						9			1	7										
24						3			3	2										
25						46	1	3	14	28	5		6							
26																				
27						14	2		4	8	1		3							
28						5			1	3										
29						22	3	3	14	2			7							
30						16	1	2	9	4			1							
31						4			2											
32						2			1	1										
33						5			2	2										
34						7	1		2	4										
35						18	4	2	10		3		4							
36																				
37						91	12	10	45	24	4		10							
38																				
39																				
40						9			9											
41						1			1	3			1							
42						5			5											
43						3			3	1										
44						12	1	3	6	2										
45						12	1	4	4	3	7	0	2							
46						24	1		22	1										
47						10	1		9		1		3							
48						4			4											
49						18			15											





PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

INSTITUTEURS DES

TOWNSHIPS.	TOTAL.		CROYANCES RELIGIEUSES.														
	Instituteurs des écoles communes.	Hommes.	Femmes.	Église d'Anglo-terro.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Rapports Protestants.	Unitariens.	Universalistes.	Autres croyances.	Non rapportés.
<i>Lincoln.</i>																	
Caistor	7	6	1			1	5										
Clinton	11	9	2	1													
Gainsborough	14	9	5			5	9										
Grantham	10	7	3	4		3	1										
Grimsby	18	11	5	3		2	8										
Louth	7	7	1	3		4	4										
Niagara	8	7	1	2		2	4										
Total	73	56	17	15		13	30										
<i>Welland.</i>																	
Bortio	14	9	5	7		2	3				1	1					
Crowland	9	6	3	3		2	3										
Humberstone	7	5	2		1	2	1	3									
Pelham	18	9	9			3	9	4									
Stamford	10	7	3	3		3	1	3									
Thorold	13	9	4	3		4	5	2									
Wainfleet	9	6	3	1		3	5										
Willoughby	5	3	2			4	1										
Total	85	54	31	16		23	27	10			3	1	2				
<i>Haldimand.</i>																	
Canborough	5	4	1	1		1	3										
Oayuga Nord	9	8	1	2		2	1										
Oayuga Sud	4	3	1	1		1	3										
Dunn	4	1	3			2											
Oneida	10	7	3	1		2						1	3				
Ecole séparée	1	1				1	4										
Rainham	8	1	7	1		1	3	1									
Seneca	12	11	1	3		13	3	1									
Moulton et Sherbrooke	13	7	6			13											
Walpole	15	10	5	4		6		2									
Total	81	59	22	13		6	33	14	4		1	2	3				
<i>Norfolk.</i>																	
Charlottetown	10	10	9	2		5	6	6									
Houghton	11	8	3		1	1	5	4									
Middleton	12	9	3				6	6									
Townsend	25	21	4		1	3	7	12					2				
Walsingham	17	17				6	7	5									
Windham	13	7	6			3	9	2									
Woodhouse	10	7	3	3		3	3	1									
Total	107	79	28	7		2	17	43	36				2				
<i>Oxford.</i>																	
Blandford	4	3	1			3	1										
Blenheim	16	14	2	1		5	9	1									
Dereham	14	14		1	2	2	5	3									
Nissouri Est.	11	8	3	2		5	2										
Norwich	23	21	2	1	1	7	11	1									
Oxford Nord	5	5		1		2	1	1									
Oxford Est	8	8		1		4	2										
Oxford Ouest	5	5				2	1	1									
Zorra Est	11	11		3		6	1	1									
Zorra Ouest	12	8	4	1		7	4										
Total	109	97	12	10	4	43	37	8	2				1			2	1

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

FORMES A	L'école Normale.	Total.	Hommes.	Femmes.	Autres Instituteurs.	CERTIFICATS.								MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.						
						Total ayant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Conseil de comté.			Non qualifiés.	Certificats annuels.	No. d'écoles où l'instituteur a été changé pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un instituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Institrice avec pension.	Institrice sans pension.
								Première Classe.	Seconde Classe.	Troisième Classe.										
1	1	1	1			1														
2	2	2	2			2														
3	3	3	3			3														
4	4	4	4			4														
5	5	5	5			5														
6	6	6	6			6														
7	7	7	7			7														
8	8	8	8			8														
9	9	9	9			9														
10	10	10	10			10														
11	11	11	11			11														
12	12	12	12			12														
13	13	13	13			13														
14	14	14	14			14														
15	15	15	15			15														
16	16	16	16			16														
17	17	17	17			17														
18	18	18	18			18														
19	19	19	19			19														
20	20	20	20			20														
21	21	21	21			21														
22	22	22	22			22														
23	23	23	23			23														
24	24	24	24			24														
25	25	25	25			25														
26	26	26	26			26														
27	27	27	27			27														
28	28	28	28			28														
29	29	29	29			29														
30	30	30	30			30														
31	31	31	31			31														
32	32	32	32			32														
33	33	33	33			33														
34	34	34	34			34														
35	35	35	35			35														
36	36	36	36			36														
37	37	37	37			37														
38	38	38	38			38														
39	39	39	39			39														
40	40	40	40			40														
41	41	41	41			41														
42	42	42	42			42														
43	43	43	43			43														
44	44	44	44			44														
45	45	45	45			45														
46	46	46	46			46														
47	47	47	47			47														
48	48	48	48			48														
49	49	49	49																	

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

INSTITUTEURS DES

TOWNSHIPS.	TOTAL.		CROYANCES RELIGIEUSES.													
	Instituteurs des écoles communes.	Femmes.	Eglise d'Angleterre.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Rapportés Protestants.	Unitariens.	Universalistes.	Autres croyances.	Non rapportés.
<i>Waterloo.</i>																
Dumfries Nord	9	9		1	8											
Waterloo	24	21	3	2	2	9	9	1								
Wellesley	14	14		3	2	4	2	1								
Wilmot	20	19	1	5	1	4	2									
Woolwich	10	10		1	1	2	5	1								
Total	79	75	4	11	9	27	19	2	1	4		4				8
<i>Wellington.</i>																
Amaranth	2	2				1										
Arthur, Luther et Minto, Écoles séparées	4	4		3		1										
Bramosa	2	2														
Erin	13	9	4	3	1	3	1				1					
Garrafraxa	7	7		1		3	3									
Guelph	7	7		1	2	3	1									
Maryborough	2	2		1		1										
Nichol	5	5		1		4										
Peel	7	7														
Pilkington	6	4			2	2										
Puslinch	11	10		1	8	2										
Total	74	63	11	12	7	35	18				1					1
<i>Grey.</i>																
Artemesia	5	4	1			1	4									
Bentick	6	6		1		5										
Collingwood	7	1				1										
Egremont	5	5		3	1	1										
Euphrasia	4	3	1	2		1										
Gloneg	2	2														
Holland	9	5	4	3												3
Melancthon et Proton	3	2	1	2		1										
Normanby	3	3		1	1	1										
Osprey	2	1	1			2										
St. Vincent	9	9		3		2										
Sullivan	3	3		1												
Derby	2	2		1		1										
Sydenham	10	10		4		3	2									
Total	63	55	9	21	2	22	12				1					3
<i>Perth.</i>																
Blanchard	12	8	4	5		2	4	1								
Downie	6	6		1		6										
Easthope Sud	6	5	1	1	1	2	1									
Easthope Nord	6	5	1	1	2	4										
Ellice	4	3	1	1	2											
Fullarton	6	6		1		4	1									1
Hibbert	2	2		2												
Logan	3	1	2			3										
Mornington	4	4			4											
Total	52	40	12	11	4	22	9	1	1	2		1				1

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

FORMES A	CERTIFICATS.										MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.								
	L'école Normale.	Hommes.	Femmes.	Autres instituteurs.	Total avant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Conseil de comté.			Certificats annuels.	No. d'écoles ou instituteur a été changé pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un instituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Institutrice avec pension.	Institutrice sans pension.	
5					9	1	3	5	9				4	£ 115 0	£ 60 0	£ 57 15	£ 79 11	£ 54 0	£ 54 0
2					24	1	14	9	11				11	101 0	55 10	57 15	73 4	51 0	51 0
1					13	1	6	6	3				3	84 0	48 0		61 17		
					10		2	11	11				11	99 0	43 2	54 0	68 13		42 16
					20		1	6	3				5	78 0	66 0		70 17		51 0
8					78	3	42	27	1				34	115 0	43 2	55 17	70 8		49 12
					2			2					1	54 0	50 0	50 0	54 0		
					2			2					1	82 0	42 5		58 1		
					2			1						50 0			50 0		
					13	3	1	6	3				2	85 0	60 0	60 0	77 17		
					7			3	4				4	87 10	60 0		66 2		37 10
					7	1	1	4	1				2	60 0	45 0		55 0		27 15
					3			1	2				2	90 0	55 0		72 8		38 0
					3			1	2				2	65 0	57 0		61 0		48 0
					5			3	1				1	120 0	60 0		73 0		
					7			5	2				2	75 0	45 0		75 0		
					6			1	4				2	83 10	50 0		63 10		50 0
					11	2	2	6	1				1	100 0	60 0		82 10		62 10
					11			6	1				2	90 0	55 0		70 8		60 0
11					73	6	33	26	1				17	120 0	42 0	55 0	67 3	38 17	52 7
					5			2	3					73 0	30 0		43 18		
					6			3	3				1	75 0	50 0		58 3		
					1			1	1					48 0			48 0		
					5			1	3					70 0	35 0		52 18		
					2			1	3					55 0	33 0		48 0		50 0
					2			1	1					48 0	43 0		48 0		
					2			1	5	3				51 18	22 10		35 4		40 0
					3			3	3				1	45 0	40 15		42 17		30 0
					3			1	2					50 0	40 0		43 6		
					2			2	2					60 0	60 0		60 0		60 0
					8			2	4	2			3	87 10	50 0		65 11		45 0
					2			1	2	1				50 0	44 0		46 6		
					2			1	1	1				53 6	53 6		53 6		
					10	1		7	2				1	100 0	52 0		66 18		
1					59	1	3	25	31	4			6	100 0	22 10		50 19		45 6
					12			2	4	6			1	85 0	52 10		68 0		46 2
					9			1	7	1			1	76 0	40 0		59 3		15 0
					6			2	4	4			1	60 0	54 0		59 6		60 0
					6			2	3	1			1	75 0	54 0		64 16		55 0
					4			1	1	2				30 0	50 0		44 11		
					6			1	4	2			1	70 0	50 0		62 10		
					2			1	4	2			1	75 0	60 0		67 10		
					1			1	1	1			1	79 0	100 0		100 0		30 0
					3			1	1	1			1	109 0	100 0		100 0		
					1			1	3	3			1	72 0	60 0		64 10		
1					52		7	24	21				5	100 0	52 10		67 18	15 0	51 19

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DE

TOWNSHIPS.	INSTITUTEURS DES																
	TOTAL.			CROYANCES RELIGIEUSES.													
	Instituteurs des écoles communes.	Hommes.	Femmes.	Eglise d'Angleterre.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Rapportés Protestants.	Unitériens.	Universalistes.	Autres croyances.	Non rapportés.
<i>Huron.</i>																	
Ashfield.....	6	4	2		1	4	1										
Biddulph.....	7	4	2		2	2	1										
Colborne.....	4	4															
Goderich.....	9	3				5	1										
Hay.....	6	3			1	1	1										
Hullett.....	6	3	2		1	1	1										
McGillivray.....	4	3	5														
McKillop.....	7	3			3	1											
Stanley.....	3	3	1			3											
Stephen.....	5	2															
Tuckersmith.....	4	4	1			2											
Usborne.....	5	4				2											
Wawanosh.....	4	4				2											
Total.....	71	59	12	17	9	32	13										
<i>Bruce.</i>																	
Arran.....																	
Brant.....	4	1	3	1		1	1										
Bruce.....																	
Carrick.....																	
Culross.....																	
Elderslie.....																	
Greenock.....	2	2										2					
Huron.....	1	1		1													
Kincardine.....	4	4			4												
Kinloss.....	1	1				1											
Saugeen.....	3	3			3												
Total.....	15	12	3	2		9	2	1				2					
<i>Middlesex.</i>																	
Adelaide.....	10	9	1	4	1	1	4										
Carradoc.....	10	8	2	1		5	2										
Delaware.....	5	5		1		3	1										
Dorchester Nord.....	12	10	2	1								11					
Ekfrid.....	8	6	2			6											
Lobo.....	9	9				6	1	2									
London.....	27	23	4	11	1	2	5	2							3	1	
Metcalfe.....	6	6				2											
Mosa.....	12	7	5	2		3	1					1			2	3	
Nissouri Ouest.....	13	7	6	5		4	4										
Westminster.....	20	20		2		3	8	5	2								
Ecole séparée.....	1	1			1												
Williams.....	10	7	3	1	1	7	1										
Ecole séparée.....																	
Total.....	143	118	25	28	4	47	22	13	2			18				5	
<i>Elgin.</i>																	
Aldboro.....	7	6	1			6		1									
Bayham.....	20	10	10	2		5	13										
Dorchester Sud.....	6	5	1			1						1	4				
Dunwich.....	10	10				7	3										
Malahide.....	22	18	6	1		16	4									2	
Southwold.....	20	15	5	1		5	11	3									
Yarmouth.....	26	18	8	5		10	5	6									
Total.....	111	80	31	9		33	49	14				1	4			2	

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

L'école Normale.	Total.	Hommes.	Femmes.	Autres Institutions.	CERTIFICATS.							MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.								
					Total avant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Conseil de comté.			Certificats annuels.	No. d'écoles ou instituteurs qui ont été changés pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un instituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Institrice avec pension.	Institrice sans pension.		
							Première Classe.	Seconde Classe.	Troisième Classe.										Non classés.	Non qualifiés.
1	6	4	2		6	1		2	2								£ 80 0	£ 32 0	£ 44 0	£ 47 10
1	7	4	3		7			3	2								£ 71 0	£ 45 0	£ 57 0	£ 57 0
1	4	4			4				2								£ 64 0	£ 30 0	£ 59 0	£ 59 0
1	9	3			9			3	2								£ 75 0	£ 50 0	£ 57 14	£ 57 14
1	6	3			6				2								£ 75 0	£ 60 0	£ 67 10	£ 80 0
1	6	3			6				2								£ 80 0	£ 50 0	£ 65 6	£ 65 6
1	6	3			6				2								£ 68 0	£ 45 0	£ 39 0	£ 50 4
1	6	3			6				2								£ 72 10	£ 62 0	£ 67 7	£ 67 7
1	4	3			4				2								£ 70 0	£ 50 0	£ 61 12	£ 61 12
1	7	3			7				2								£ 70 0	£ 63 0	£ 66 10	£ 45 0
1	3	3			3				2								£ 80 0	£ 60 0	£ 72 0	£ 72 0
1	5	4			5				2								£ 100 0	£ 54 0	£ 78 15	£ 45 0
1	4	4			4				1								£ 75 0	£ 55 0	£ 62 10	£ 62 10
1	7	5			7				2								£ 100 0	£ 32 0	£ 39 0	£ 62 2
1	71	59	12	17	9	32	13										£ 100 0	£ 32 0	£ 39 0	£ 62 2
1	2	1			2				1								£ 60 0	£ 50 0	£ 55 0	£ 39 0
1	4	1	3	1		1	1										£ 55 0	£ 50 0	£ 52 10	£ 50 0
1	2	2							2								£ 75 0	£ 48 0	£ 62 12	£ 60 0
1	4	4			4				2								£ 60 0	£ 60 0	£ 60 0	£ 60 0
1	1	1				1			1								£ 82 10	£ 40 0	£ 64 3	£ 64 3
1	3	3			3				1								£ 82 10	£ 40 0	£ 57 7	£ 39 0
1	10	9	1	4	1	1	4										£ 84 0	£ 45 0	£ 36 0	£ 61 17
1	10	8	2	1		5	2										£ 72 10	£ 58 0	£ 79 12	£ 44 0
1	5	5		1		4	1										£ 108 6	£ 60 0	£ 73 14	£ 51 0
1	12	10	2	1		8	3					11					£ 100 0	£ 57 12	£ 70 11	£ 40 14
1	8	6	2			6	2										£ 75 0	£ 60 0	£ 67 16	£ 54 0
1	9	9				6	1	2									£ 81 16	£ 54 0	£ 62 17	£ 45 0
1	9	9				6	1	2									£ 90 0	£ 54 0	£ 71 16	£ 55 2
1	27	23	4	11	1	2	5	2									£ 78 0	£ 42 0	£ 64 0	£ 47 0
1	6	6				2											£ 100 0	£ 60 0	£ 73 0	£ 49 4
1	12	7	5	2		3	1					1					£ 76 0	£ 48 5	£ 60 0	£ 49 8
1	13	7	6	5		4	4										£ 93 14	£ 60 0	£ 77 0	£ 49 4
1	20	20		2		3	8	5	2								£ 75 0	£ 54 0	£ 69 5	£ 46 10
1	1	1			1												£ 75 0	£ 54 0	£ 67 3	£ 29 5
1	10	7	3	1	1	7	1										£ 75 0	£ 54 0	£ 62 5	£ 46 10
15	28	140	8	39	68	25	3										£ 108 6	£ 42 0	£ 55 10	£ 69 6
1	7	6	1			6		1									£ 72 0	£ 60 0	£ 65 4	£ 49 10
1	20	10	10	2		5	13										£ 100 0	£ 47 14	£ 63 18	£ 53

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

INSTITUTEURS DES

TOWNSHIPS.	TOTAL.		CROYANCES RELIGIEUSES.													
	Instituteurs des écoles communes.	Femmes.	Eglise d'Angleterre.	Catholiques Romains.	Presbytériens.	Méthodistes.	Baptistes.	Congrégationalistes.	Luthériens.	Quakers.	Chrétiens et Disciples.	Épiscopaux Protestants.	Unitariens.	Universalistes.	Autres croyances.	Non rapportés.
<i>Kent.</i>																
Camden et Zone.....	11	10	1													
Chatham.....	7	7	1													
Dover.....	6	6														1
Harwich.....	12	12														
Howard.....	15	8	7													
Oxford.....	7	7														
Raleigh.....	12	9	7													
Romney.....	3	3														
Tilbury Est.....	4	4														
Total.....	77	59	18	17	13	10	19	8								1
<i>Lambton.</i>																
Bosanquet.....	11	3	3	2	1	2	2	1								
Brooke.....	2	1	1													3
Dawn.....	5	2	3	1		1	3									
Enniskillen.....	1	1														
Euphemia.....	2	6	2	2	1	3	2	1								
Moore.....	8	6	2													
Plympton.....	8	4	2	1		4										
Sarnia.....	10	8	2	1	1											4
Sombra.....	6	4	2	1												
Warwick.....	14	8	6	3	2	5	2	1								1
Total.....	78	49	29	12	5	28	14	5	2		1					3
<i>Essex.</i>																
Anderdon.....	3	2	1													
Colchester.....	9	5	4	4		2	1									
Gosfield.....	7	5	2	3	1	1	1									
Maldstone.....	3	3		1		1	1									
Malden.....	3	2	1	1		1										
École séparée.....																
Mersca.....	4	3	1													
Rochester.....	3	3				3	1									
Sandwich.....	13	11	2	2	1											
Tilbury Ouest.....	4	3	1	1	11											
Total.....	49	37	12	9	23	4	9	4								
<i>Les Cités.</i>																
Toronto.....	34	10	18	5	10	3	3	2	2							
Hamilton.....	31	8	23	4	6	11	7	1	2							3
Kingston.....	11	6	5	7		2										
École séparée.....																
London.....	7	5	2	7												
Ottawa.....	16	5	5	2	1	2	3	1	1							
Total.....	109	50	59	20	40	21	14	4	5							3

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

ÉCOLES COMMUNES.

FORMES A	CERTIFICATS.										MOYENNE DES SALAIRES ANNUELS.								
	L'école Normale.	Hommes.	Femmes.	Autres Institutions.	Total ayant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Conseil de comté.			Non qualifiés.	Certificats annuels.	No. d'écoles ou l'insstituteur a été changé pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un insstituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.
Total.	Hommes.	Femmes.	Autres Institutions.	Total ayant des Certificats.	Certificats provinciaux.	Première Classe.	Seconde Classe.	Troisième Classe.	Non classifiés.	Non qualifiés.	Certificats annuels.	No. d'écoles ou l'insstituteur a été changé pendant l'année.	No. d'écoles ayant plus d'un insstituteur.	Plus haut salaire payé.	Plus bas salaire payé.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.	Instituteur avec pension.	Instituteur sans pension.
1					11		2	1	8			7		2 s.	2 s.	2 s.	2 s.	2 s.	2 s.
1					6		1	1	4					90 0	60 0		67 7		34 10
1					12		1	2	9					84 0	58 10		71 14		48 0
1					15		1	2	12					84 0	60 0		71 10		
1					12		1	1	10					100 0	60 0		88 9		68 10
1					15		1	2	12					111 11	48 0	43 0	79 8	34 8	50 0
1					12		1	1	10					80 0	60 0		68 0	44 5	
1					13		1	2	10					110 0	64 10		92 6		63 10
1					4		1	1	2					68 0	57 0		63 13	48 0	
2					77	2	13	40	22			9	2	111 11	42 0	42 0	73 11	42 4	53 6
1					3		2	6	3			1		75 0	63 0	38 0	68 18		51 15
1					5		1	4	4					80 0	60 0		60 0		
1					1		1	1	1					89 0	60 0		64 10		43 5
1					8		1	4	3					90 0	54 0		60 14		44 5
1					10		3	5	4					88 0	60 0		60 0		63 10
1					14		3	2	1					110 0	60 0		78 18		67 0
1					13		1	2	3					100 0	45 0		69 8	37 6	49 10
4					75	2	6	31	30	3		6	2	84 0	52 0		63 0		51 0
2					3		1	2	2					60 0	57 0		57 0		57 0
2					7		1	3	3					84 0	36 0		59 18		43 8
2					3		1	2	2					75 0	63 10		64 15		30 10
2					3		1	2	2					84 0	63 0		74 13		
2					3		1	1	1					63 15	63 15		63 15		39 0
2					2		1	1	1					82 10			82 10		
2					3		1	1	1					92 10	57 5		72 0		37 10
2					3		1	2	2					60 0	60 0		77 0		
2					13		5	8	3					125 0	54 0		69 5		48 5
2					4		1	3	3					65 3	60 0		62 11		60 17
2					46		3	21	23	3		5		125 0	36 0		66 15		45 13
16					26	6	14	6	8					140 0			127 2		63 12
23					18	14	2	2	15					183 6	183 6		183 6		76 9
1					11		5	6						110 0	65 0		98 6		44 3
5					10	1	9		3					200 0	125 0		137 10		65 13
45					10		16							95 0			87 15		65 0
45					85	21	46	14	4	24		6	10	200 0	65 0		135 14		63 11





PARTIE II.—TABLEAU F.

LES ÉCOLES COMMUNES DU

MAISONS D'ÉCOLES.

TOWNSHIPS.	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.					Total.	
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces éparpillées.	Non rapportés.	Plaine propriété.	Bail.	Loué.	Non rapportés.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces éparpillées.		Non rapportés.
<i>Glengarry.</i>																
Charlottenburgh	17			2	15		8	3	1							
Kenyon	16				15		11	3	1							
Lancaster	14			5	9		4	1	1							
Lochiel	17			1	12		10	4	1							
Total	63			8	51		37	14	4							
<i>Stormont.</i>																
Cornwall	22	2	3	6	11		20	2								
Finch	6			1	6		5	1								
Osnabruck	22	3		8	11		16	3	2							
Roxborough	11				11		9	2								
Total	61	5	3	15	38		50	8	2							
<i>Dundas.</i>																
Matilda	21	1	6	5	9		17	1								
Mountain	16		2	1	13		15	1								
Williamsburgh	18	1	1	4	12		13	3	2							
Winchester	13			2	11		13									
Total	68	2	9	12	45		58	5	2							
<i>Prescott.</i>																
Alfred	4				4		4									
Caledonia	4				4		3		1							
Hawkesbury Est	17		3	12	2		15		2							
Hawkesbury Ouest	8		1	4	3		6		1							
Longueuil	6	1		1	4		6									
Plantagenet Nord	7				7		7									
Plantagenet Sud	3				3		3									
Total	49	1	1	8	37		44	1	3							
<i>Russell.</i>																
Cambridge et Russell	6			1	5		5		1							
Clarence	2				2		2									
Cumberland	7				7		7									
Total	15			1	14		14		1							
<i>Carleton.</i>																
Fitzroy	9			2	7		6		1							
Gloucester	14			1	13		12		1							
Goudbourne	14				14		13									
Gower Nord	9			2	7		2		13							
Huntley	3			0	2		4									
March	2			1	1		2									
Marlborough	10			1	9		4		5							
Nepean	9			1	8		8									
Osgoode	15			1	13		15									
Torbolton	1				1		1									
Total	91		1	6	74		55		20					1	16	

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.			DURÉE.				
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
												Mois.	Jours.	Mois.	Jours.
133	21	7	7	8		69	21	13	12	1	16	157	6	9	25
72	26					45	1	13	13	1	13	136		10	14
130	36	11	10	9		55	9	15	14	1	12	129	14	10	24
6						3	3				1	9		9	
87	20	10	1	4		35	17	3	3		14	139		9	23
20	6	8				6								11	
448	109	36	18	21		213	51	44	42	2	56	570	20	10	6
227	33	13	3	8		89	76	6	3	3	22	186	15	8	14
62	14	14				27	7				6	59	9	9	26
298	56	5	4	7		119	107	12	12	33	220	3	8	9	17
64	28	2				34		23	14	14	10	87	4	8	21
651	131	39	7	15		269	190	46	29	17	61	553	1	9	2
498	48	45	26	0	103	21	249	22	21	1	21	198		9	13
108	32		5	1		70		8	8		15	143	7	9	26
510	19	10	2	5		90	84	1	1		17	150	7	8	25
138	35	18	1	1		59	24	20	16	4	13	131	1	10	2
954	134	73	34	13	103	240	357	51	46	5	66	627	16	9	15
43	11	1	13	8		15					4	31		7	22
46	9	5	6	5		20		7	5	2	4	39	20	9	27
108	41	38	1	5		8	15	14	13	1	15	165	13	11	1
6	2	2				2		1			1	7	7	7	17
30	16	4		6		24	30	13	13		9	90	15	10	21
31	11	7				10	3	6	4	2	6	65	11	10	26
74	9	4	2	9	1	41	8				7	57	15	8	6
30	6	2		5		17		2	2		3	25	9	8	13
423	105	63	22	38	1	137	86	42	37	5	40	488	10	9	29
65	15		5	2		34	9	8	8		6	56	12	9	12
46	3	3	4	4		7	25	2	2		2	21	15	10	22
75	9	6	8			48	4	3	1	2	7	72	21	10	12
186	27	9	17	6		89	38	13	11	2	15	150	118	10	1
62	22	2				30	8	6			9	93	4	10	10
188	45	9	14	6		99	15	15	15		13	168	15	11	27
115	32	8	12	9		54		14	14		11	144		12	
6	6							1	1		8	88	15	11	3
64	17	5	3	3		30	3	13	13		7	80	6	11	14
13	4	2	1			6					2	15		7	15
52	25	2				25					9	93	21	10	27
21	16			1		4		15	13	2	11	131		11	12
165	45	8	3	5		82	22	14	14		16	180	15	11	8
11	3	1		1		3	3	1	1		5	5	23	1	5
697	215	40	33	25		333	51	79	77	2	93	998	9	10	22

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.														
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNÉE.					
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Plaine propriété.	Rail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.
<i>Grenville.</i>															
Augusta.....	25	14	4	7	24	1	2	2				1			1
Edwardsburgh.....	19	4	2	11	2	14	1	2							
Gower Sud.....	4	1	1		4										
Oxford.....	21	4		15	2	16		2	3						
Wolford.....	13	4		9		12	1								
Ecole séparée.....															
Total.....	82	27	7	44	4	70	3	4	5			1			1
<i>Leeds.</i>															
Bastard, Burgess Sud.....	18	1	10	1	6	15			3						
Crosby Nord.....	7	2	2	2	4	6	1								
Crosby Sud.....	7	1	2	2	2	6	1								
Elizabethtown.....	27	2	12	6	7	19	1		7	1					1
Blmsley Sud.....	5			5	4	4	1								
Kitley.....	17		5	12	18				1						
Ecole séparée.....															
Leeds et Lansdown Front.	17		1	4	12	10		3	4						
Leeds et Lansdown Proton.	10			4	6	5	2	3	3					5	5
Yonge et Esott Front.....	16	1	4	4	7	12	4								
Yonge et Esott Proton.....	8	1	1	5	1	7			1						
Total.....	132	6	37	27	62	100	10	3	10	1				5	6
<i>Lanark.</i>															
Bathurst.....	12			2	10	10	2							1	1
Beckwith.....	12	1	1	10	11	11	1						1	1	1
Burgess Nord.....	3		1	1	2	2		1							
Dalhousie et Lavant.....	7			7	6	6	1								
Darling.....	3			3	3	3									
Drummond.....	10		1	9	7	7	1		2						
Blmsley Nord.....	7		1	6	7	7									
Lanark.....	12		4	8	11	11	1		1					1	1
Montague.....	16	3	2	11	15	15	1								
Pakenham.....	5		1	4	4	4		1	1						2
Ramsay.....	13	1	1	11	10	10	1	1	1						
Sherbrooke Nord.....	1			1	1	1			1						
Sherbrooke Sud.....	3			3	3	3								1	1
Total.....	104	5	14	85	89	89	6	3	6			1	2	3	6
<i>Renfrew.</i>															
Admaston.....	4			4	4	4									
Bagot et Blithfield.....	4		1	3	3	3			1						
Bronley et Wilberforce.....	9	1		8	9	9									3
Brougham et Grattan.....	3			3	1	1			2			1		3	1
Horton.....	2			2	2	2									
McNab.....	6		6	6	4	4			2						
Pembroke et Stafford.....	5			5	5	5				1					1
Ross.....	3			3	3	3						1			1
Westmeath.....	7			7	7	7									
Total.....	43	1	1	41	38	38			5			4		3	7

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.		DURÉE.						
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		
												Mois.	Jours	Mois.	Jours	
247	74	14	3	16	1	106	33	27	24	3	21	121	6	5	24	
190	18	1	1	9		82	70	17	14	3	18	100	23	8	27	
30	15	4		6		14		4	4		4	38			15	
168	43	8	2	6		77	32	3	3		21	217	7	10	10	
173	23	21		2		70	44	2	2		12	116		9	20	
...	4	6		6		8					1	10			10	
836	177	57	6	45	1	357	193	53	47	6	77	663	11	8	18	
<i>1855.</i>																
201	31	6		1		92	71	22	16	6	18	170	10	9	16	
51	14	9	2	4		15	7	7	7		7	70	11	10	1	
40	14	3	1	1		17	4	3	7	1	7	70	7	10	1	
271	47	11		10		166	37	31	29	2	25	223	24	8	24	
26	10	1				15	6	6	6		5	50	11	10	2	
143	47	6	4	5		77	4	11	11		16	154	15	9	13	
21						20					1	6		6	2	
223	36	12	3	1		103	68				17	139	20	8	6	
176	21	7	5	8		74	61	23	19	4	10	100	29	10	3	
157	33	8	1	4		70	41	2	2		17	147	24	3	21	
76	9	2	1	1		32	31	2	2		8	66	17	8	10	
1355	232	66	17	35		681	324	112	99	13	131	1200	20	9	5	
<i>1854.</i>																
70	24	8	4	4	1	35		7	7		12	122	22	10	7	
33	32	6	2	3	2	31	7	11	11		12	133	13	11	4	
51	13	11	9			18		6	6		3	36		12		
58	12	1	1			25	19	5	5		7	73	13	10	15	
35	6	1	5			13	3	3	3		3	30	4	10	1	
65	10	3	2	4		20	19	11	10	1	9	92	15	10	8	
45	13	6	1	1		24	6	6	6		12	84		7		
105	24	2	2	2		45	32	11	11		12	135	11	11	8	
237	37	45	7	26		99	23	3	8		16	171	2	10	21	
96	12	13	8	10		30	23	5	5		5	47	20	9	16	
128	26	8	5	8		62	19	15	15		13	151		11	19	
9	2					4	3	2	2		1	12		12		
35	6					29		2	2		3	33	15	11	5	
1013	230	104	44	58	3	435	143	92	91	1	108	1122	25	10	12	
<i>1853.</i>																
61	11	7	2	2		30		7	5	2	4	30		9	22	
58	7	2	11	2		18	18	4	17		4	36		9	4	
108	30	13	13			46	6	17	13		8	83		10	11	
20	8	2				14		3	3		2	28		9	10	
41	8	2	4	3		11	13	1	1		1	18		9	9	
80	13	3		3		25	36	11	9	2	6	65		10	20	
66	14	12	1	3		28	11	1	1		5	56		11	6	
59	6	4		6		28	15	1	1		3	24		8	9	
55	15	16				21	3	3	3		7	56		8	3	
554	114	61	31	19		227	102	47	42	5	42	408		9	21	



PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.														
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNÉE.					
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.
<i>Frontenac.</i>															
Bedford.....	3			2	1	2		1							
Kingston.....	19		10	4	1	14		1	1	3					
Loughborough.....	17		4	1	1	16									
Pittsburgh.....	17		4	1	1	15									
Portland & Hinchinbrook	13		1	1	1	11				2					
Storrington.....	6		3	1	1	5				1					
Wolfe Island.....	11		1	1	1	8		3	2						
Total.....	76		19	15	34	8	59	5	4	8					
<i>Addington.</i>															
Amherst Isle.....	5				5	2		3							
Camden Est.....	26		5	11	10	26						1			1
École séparée.....															
Ernestown.....	25	2	5	17	1	21		3		1					
Sheffield.....	10		3	2	2	10									
Total.....	66	2	10	36	18	59	6		1		1				1
<i>Lemoyne.</i>															
Adolphustown.....	5			5		4		1							
Fredericksburg.....	10	1		15	3	16		2		1					
Richmond.....	10			11	5	13		1	1	1					
Total.....	40	1		31	8	33	3	2	2						
<i>Prince Edouard.</i>															
Ameliasburgh.....	14		5	8	1	14								4	4
Athol.....	8		1	4	3	5		3							
Hallowell.....	16		1	15		8		5		3					
École séparée.....															
Hillier.....	17	2	2	13		13		1		3	1				1
Marysburgh.....	19		1	15	3	16		1		2					
Sophiasburgh.....	15	2	1	12		10		1	4		1				2
Total.....	89	4	11	67	7	66	11	4	8	2	1			4	7
<i>Hastings.</i>															
Elzevir, Madoc et Tudor.....	14	1		5	8	13			1		1				1
Hungerford.....	19		1	3	12	3		10	2	1					1
Huntingdon.....	10		1	5	2	8									
Marmora.....	8		1	7		3		2	2						
Rawdon.....	19		9	10		17		1	1						
Thurlow.....	24	3	3	9	1	8		2	1		1				1
Sidney.....	14	2		12		12				2					1
Tyendinaga.....	22			19	3	18		4							1
Total.....	130	6	6	62	43	95	10	4	21	2	1	2			5
<i>Northumberland.</i>															
Alnwick.....	2				2	2									
Brighton.....	21			15	6	18		1	2						2
Cranhke.....	16			15	1	16									
Haldimand.....	20		1	14	5	15		2	1	2	1				1
Hamilton.....	16	1		11	4	15				1					
Monaghan Sud.....	5			3	2	3		2							
Murray.....	14			12	2	13		1							
Percy.....	12			6	6	9		1		2					
Seymour.....	5			1	4	4									
Total.....	111	1	1	77	32	95	8	3	5	1		2			3

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.			DURÉE.				
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
												Mois.	Jours.	Mois.	Jours.
25	4	1	2			13	5	3	2	1	2	21	10	10	15
177	28	5	1	3		78	62	24	19	5	17	164	6	9	2
119	21	9	13	12		25	39	7	5	2	7	72	19	10	11
127	22	7			1	74	23			15	144	12	9	19	9
74	9	9	3			48	5	2	2	11	97	21	8	27	8
76	18	3	4	3		30	18	8	8	6	65	24	10	29	3
80	21	1				48	10			9	73		8		
678	123	35	23	18	1	316	162	44	36	8	67	623	21	9	12
41	19	4	2	3		15	5			6	47	2	7	25	8
347	58	37	1	8		130	113	24	22	2	231	9	9	8	
32	2	4	4	4		10	8			1	12		12		
312	47	23	5	32		97	108	32	25	7	25	199	27	7	29
154	23	20	3	4		74	30	10	10	10	91	22	9	5	
886	142	88	15	51		326	264	66	57	9	65	582		8	29
53	11	2	4	5		11	20	4	3	1	5	43	24	8	23
170	29	10		4		98	28			19	147	24	7	23	
25	1	6				18		7	4	3	16	135	17	8	14
248	41	18	4	10		127	48	11	7	4	40	327	5	8	5
190	34	9		3		67	77	10	9	1	14	118	18	8	14
112	26	5		5		64	12	9	0	8	80	27	10	3	
266	46	6	9	15		83	107	18	16	2	14	128	3	9	4
9	3	1		5		5									
331	57	10	3	2		95	164	19	14	5	17	157	4	9	9
260	44	18	8	9	1	99	81	13	10	3	19	166	1	8	22
242	42	6	10	12		84	88	10	8	2	15	134	25	8	29
1410	252	55	30	46	1	497	529	79	66	13	88	794	18	9	1
90	24	2	2	4		38	20	8	8		64	100	8	7	5
413	39	18	7	26		188	135	5	3	2	17	149	4	8	23
106	14	4	7	18		43	20	14	5	9	8	60	1	7	15
56	8					40	8	6	5	1	7	54		7	
179	31	6	10	10		63	69	4	3		19	151	18	7	29
737	67	33	24	36	1	135	391	51	51	0	20	200	10	10	
580	30	20	13	22	1	102	392	21	14	7	15	126	14	8	15
142	17	5		3		86	81	9	3	6	22	212	12	9	19
2303	230	88	63	119	2	745	1056	113	92	26	122	1053		8	19
13	4	1	2			6		1	1		2	17		8	15
225	31	6	3	8		110	67	1	1		19	160	10	8	13
185	27	8	5	4		67	74				16	143	25	8	20
183	36	13	4	3		69	58				19	177	26	9	11
184	31	13	1	2		51	36	3	3		16	181	2	11	9
151	10	2	5			30	4	2	2		5	60		12	
173	28	5	7	2	1	77	55	1	1		14	122	12	8	22
125	23	4	7	5		66	20				12	119	15	9	29
63	9	4	2			34	14				5	46	18	9	10
1152	197	56	31	29	1	510	328	8	8		108	1028	18	9	16

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.														
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNÉE.					
		Brûlé.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brûlé.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.
<i>Durham.</i>															
Cartwright	8			1	7			7	1						
Cavan	15			3	12			14	1						
Clarke	20	2		15	3			18	1					1	1
Darlington	19	2		13	4			15	4						
Hope	14	2		10	2			11	2					1	
Manvers	10			4	6			10							
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>6</b>		<b>46</b>	<b>34</b>			<b>75</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>2</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<i>Peterborough.</i>															
Asphodel	8			3	5			5		2	1			1	1
Belmont et Melburn	2			1	1			2		2					
Douro	7			2	5			7					1		1
Dummer et Burleigh	6		1	1	4			5	1						
Ennismore	3			3				3						1	1
Monaghan Nord	3	1		2	3			3						1	1
Otonabee	13	1		6	6			12	1						
Smith et Haxby	8			1	7			8							
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>31</b>			<b>43</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>			<b>1</b>	<b>3</b>
<i>Victoria.</i>															
Eldon	6			6				6							
Emily	12			12				11		1					
Fenelon	2			2				2							
Mariposa	16			6	10			16				1			1
Ops	11			1	8			8		1	2				
Vorulam	9			3	3			3							
<b>Total</b>	<b>50</b>			<b>9</b>	<b>39</b>	<b>2</b>		<b>46</b>		<b>1</b>	<b>3</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<i>Ontario.</i>															
Brock	15			2	13			15							
Mara et Rama	5			5				4	1						
Pickering	23			17	6			14	5	3	1			1	
Reach	15			8	7			13			2				1
Scott	4			4				3	1						
Senog Isle	2			1	1			2							
Thorah	5			3	3			3	1	1					
Uxbridge	7			7				6	1						
Whitby	10	6		11	2			17	1		1				
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>6</b>		<b>29</b>	<b>52</b>	<b>8</b>		<b>77</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>4</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<i>York.</i>															
Etobicoke	9			9				9							
École séparée															
Georgina	5		1	3	1			5							
Gwillimbury Nord	3			3				2	1						2
Gwillimbury Est	12			7	5			6	3					2	2
King	18	1	1	9	7			11	6		1				
Markham	24	3		17	4			11	4	1	8	1			2
Scarborough	11	3		8				9	1						
Vaughan	18	2		4	12			18							
Whitchurch	15	1		5	9			10	4	1					
York	10		8	5	6			15	2	2				1	1
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>70</b>	<b>44</b>			<b>96</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>2</b>		<b>4</b>	<b>8</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.			DURÉE.				
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
												Mois.	Jours	Mois.	Jours
80	15	6	5	2		30	22			8	84	10	15		
131	34	9	2	6		69	11	3	3	15	166	11	20		
180	49	15	3	1	1	99	30	7	7	21	228	7	10	20	
168	29	4				35	43	20	20	19	219	27	11	17	
138	30	4		13		64	27	6	6	14	152	5	10	20	
176	26	13	1			95	41			12	130		10	15	
<b>882</b>	<b>183</b>	<b>51</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>433</b>	<b>180</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>89</b>	<b>930</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	
122	9	8	3	2		59	36	1	1	8	85	25	10	22	
11	3		3			5		2	2	1	3	8	3	8	
100	13	12	16	1		34	24	12	12	8	76	26	9	18	
62	8	7	2	2		22	21	3	3	6	63	10	10	17	
10	4			3		3		1	1	3	24		8		
39	7	2	1	1		22	6	3	3	3	35		11	20	
39	7	2	1	1		22	6	3	3	3	35		11	20	
87	22	1	9	5		59		7	7	12	125	5	10	13	
97	16	7	9	2		63		7	7	8	83	4	10	12	
<b>528</b>	<b>82</b>	<b>37</b>	<b>39</b>	<b>16</b>		<b>267</b>	<b>87</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>406</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	
36	7	3	3	1	1	17	4	6	6	6	50		9	25	
67	1	1		9		56				12	123	19	9	9	
6	6					65	9			2	19	15	9	22	
111	22	6	6	3		40	3	15	15	9	157	8	9	7	
64	16	1	4			40				3	72	28	8	3	
6	6										33		11		
<b>200</b>	<b>58</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>178</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>49</b>	<b>465</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	
114	20	21	2	2		52	17	1	1	15	151	27	10	4	
144	6	5	10			106	17			5	65	10	11	3	
302	46	12	2	8		114	120	9	9	23	246	11	10	21	
70	24	3		2		32	9	13	12	1	129	28	9	8	
20	9	3				16	1			4	44		11		
17	3	1				5	3	2	2	2	24		12		
58	9	8	5	7		21	8	5	5	5	44	17	8	27	
67	13	5		2		24	25			7	70	10	10		
202	24	9	2	2		73	92	13	13	19	206	10	10	20	
<b>1003</b>	<b>164</b>	<b>67</b>	<b>21</b>	<b>21</b>		<b>443</b>	<b>207</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>94</b>	<b>072</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
73	16	5	5			43	4	6	6	8	87	24	10	23	
2	2									1	9		9		
26	8	1				17				5	40	13	8	2	
20	6	1	2			9	145	4	4	3	30		10		
280	39	11	4	1		89	74	1	1	12	117	20	9	24	
192	8		2	4		104	133	23	23	24	236	10	9	25	
362	85	16	2	9		103	133	9	9	11	129	10	11	23	
192	43	19	5	4		97	24	17	16	1	18	208	8	11	17
185	38	11	11	9		56	55			16	159	8	9	29	
243	51	2	9	5		67	111			10	213		11	6	
382	40	37	11	5		140	140	23	10	4					
<b>1977</b>	<b>336</b>	<b>103</b>	<b>51</b>	<b>39</b>	<b>25</b>	<b>708</b>	<b>715</b>	<b>83</b>	<b>78</b>	<b>5</b>	<b>135</b>	<b>1442</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>21</b>

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.														
	No total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.					
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarrées.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarrées.	Non rapportées.
<i>Peel.</i>															
Albion	13			6	7	11		1	1						
Caledon	13			2	2	10			2						
Chinguacousy	24	4		12	7	17		4	1						
Gore de Toronto	3	1		1	1	3				1					
Toronto	22	6	1	11	3	17		4	1						
Total	75	11	1	33	26	58		8	2	7	1		1		2
<i>Simcoe.</i>															
Adjala	7				7	5		2							
Bass	6				6	3									
Blos	2				2	2									
Gwillimbury Ouest	14			6	6	12		1	1						
Innisfil	7			1	7	7									
Medonto	5			1	2	2			3						
Mono	11				10	8		2	1						
Mulmur	3	1			3	2		1	1					1	1
Nottawasaga	9			4	3	2		1						1	1
Orillia et Matchedash	2			1	1	6		2	1					3	3
Oro	9				7	7				1				1	1
Sunnidale	2				2	2			2						
Tay et Tiny	3				2	3									
Tecumseth	13	1		6	6	11		2		1		6			7
Tossonontio	3			2	1	1								1	1
Vespra	6			1	4	5			1						
Total	102	2		22	71	70		11	4	8	2	6		6	14
<i>Halton.</i>															
Esquesing	17	2		11	4	13		4		1				1	2
Nassagaweya	6			6	0	5		1							
Nelson	14	3		10	1	11		3							
Trafalgar	16	4		9	3	11		5							
Total	53	9		30	14	40		13		1				1	2
<i>Wentworth.</i>															
Ancaster	12	1	1	5	5	6		6				2			2
Barton	3		1	1	1	2		1			1				1
Beverly	18		2	8	8	17		1				2			1
Binbrooke	6			4	2	6					1				1
Flamborough Est.	5		1	3	1	2		1		2					1
Flamborough Ouest	9			8	1	6		2		1					1
Glanford	6			5	1	6		6							1
Saltfleet	9		1	3		8		1			2				2
Total	68	1	6	42	19	47		18		3		7			6
<i>Brant.</i>															
Brantford	18			18		15		2	1			1			1
Burford	23	2		16	3	19		1	1						1
Dumfries Sud.	13			12	1	11		1	1						1
Oakland	3			2		2		1							1
Onondaga	5			2	3	3		1							1
Total	62	2		50	7	49		8	3	2		1			1

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.						LECTURES.			DURÉE.					
	Conseillers Municipaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		
											Mois.	Jours.	Mois.	Jours.	
156	38	25	11			64	18				13	145	11	4	
136	45	17	4	5		59	6	14	14		13	159	23	23	
304	68	17	6	7		110	96	19	19		23	254	1	1	
23	8	1	1	2		11		2	2		3	35	17	11	
236	54	17	7	17		106	35	21	20	1	21	235	11	26	
855	213	77	29	31		350	155	56	55	1	73	809	11	5	
<i>55</i>															
55	13	3	2			33	4	11	11		7	81	15	11	
42	12	2				28					6	65	18	10	
10	2	3				5					2	15	7	28	
68	28	9	1	9		32	9				14	160	23	11	
53	11	2				26	14				14	68	9	21	
11	5	2		1		2					3	23	7	20	
70	13	5	1	1		36	8	9	9		10	92	17	8	
20	1	2	2			12	3	2	2		3	17	15	5	
96	15	14	7	1		31	23	8	4	4	8	45	20	21	
18	3					15		3	2	1	2	72	22	10	
42	13	2				25	2	4	4		2	14	2	1	
7	2	1				4					2	18	9	7	
23	5	1	2	1		8	6				3	21	15	5	
86	31					37	18	15	15		14	135	13	20	
22	4	1	3			14	3	3	3		3	22	22	7	
8	5	1				2					5	40	12	2	
651	163	48	23	3	9	310	95	55	50	5	96	894	14	9	
<i>187</i>															
187	30	21	1	15		78	33	30	26	4	17	175	17	10	
45	15	7	1	1		21		7	6	1	17	68	21	9	
176	40	11	7	3	2	84	29	15	15		14	126		9	
362	39	20	7	23	5	103	161	16	16		16	171	1	21	
770	133	59	16	41	7	291	223	68	63	6	54	541	9	1	
<i>114</i>															
114	26	1	6	6		46	29	6	6		13	129	25	9	
38	5	3	3		2	18	7	4	3		3	29		20	
188	33	8	4	4		62	57	20	20		18	187	2	10	
30	11	2	1			13	3	11	11		6	56	22	9	
78	10	6		1		3	5	1	1		5	50	9	10	
78	17	2				31	23	8	8		8	87	4	10	
63	17	2	2			22	20	8	6	2	7	64	28	9	
31	16	5	6	3		29	17	16	16		10	88	6	8	
592	128	33	22	22	2	219	166	66	63	3	70	693	6	27	
<i>152</i>															
152	38	4	2	7	1	66	34	5	5		18	103	7	10	
219	26	7	3	3		122	61	7	7	2	22	185	16	8	
266	41	20	13	21		77	94	29	28	1	13	140	7	10	
31	7	2	4			11	7	4	3	1	3	32	7	23	
37	20		3	1		13		1	1		5	50	10	2	
705	132	33	22	32	1	289	196	46	42	4	81	601	16	26	

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.															
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.						
		Irrique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Plein propriété.	Baïl.	Louées.	Non rapportées.	Baïque.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Total.
<i>Lincoln.</i>																
Caistor	5			6	1										1	1
Clinton	11	4		7		5		5							1	1
Gainsborough	13			10	3	10		3								
Grantham	16	4		6		1		3								
Grimby	13			12		8		5								
Louth	7	3	4			1		1							1	1
Niagara	8		1	7		6		2								
Total	68	11	5	48	4	42	22	4						3	3	
<i>Welland.</i>																
Bortie	14			13	1	14										
Crowland	9	1		7	1	5		2								
Humberstone	7		1	3	3	3		4								
Pelham	12	2		10		7		3								
Stamford	10	1	4	5		9		1		1						
Thorold	11	5		6		9		1		1						
Wainfleet	9			8	1	3		6								
Willoughby	5			3		2		1		1						
Total	77	9	5	55	8	52	17	1	7							
<i>Waldimand.</i>																
Canborough	5			5		4		1				1				1
Cayuga Nord.	9	1		2	6	8		3								
Cayuga Sud.	4		1	1	2	3		1								
Dunn	4			2	2	4										
Oncida	10			1	7	8		1								
École séparée.																
Rainham	8	1		7		5		3								1
Seneca	12			8	4	10		1		1					1	1
Moulton et Sherbrooke.	7			2	5	5				2						3
Walpole	16			14	2	9		7				1				1
Total	75	2	1	42	28	56	14	1	4	2	2	2		1	7	
<i>Norfolk.</i>																
Charlottetown	15	2		8	2	3		5		5				1	1	1
Houghton	11			9	2	6		5					1		1	1
Middleton	11			3	8	2		2		7						
Townsend	25			21	2	6		6		2						
Walsingham	17	1		13	3	12		4		1						2
Windham	13			12	1	10		3								
Woodhouse	10			9	1	6		4								
Total	102	3		75	11	13	58	29	1	14			3	1	1	5
<i>Oxford.</i>																
Blandford	3			1	2	3										
Blenheim	16		1	15		13		2		1						
Dorham	13			10	3	8		4								
Nasouri Est.	9			6	3	6		3								
Norwich	20			19	1	14		4		2						
Oxford Nord.	5			3	2	4		1								
Oxford Est.	8			8		8						1				1
Oxford Ouest	5	1		3	1	3		1								
Zorra Est	12			3	9	10				2						3
Zorra Ouest	11	2		6		10		1								
Total	102	3	1	47	47	4	79	16	2	5			1	3		4

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.			DURÉE.				
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
												Mois.	Jours.	Mois.	Jours.
100	18		7			49	26	2		7	101	7	9	7	9
233	23	2	11	8		97	12	8		11	151	17	9	7	7
213	25	6	10	11		75	86	13	6	13	101	10	7	24	
140	14	2	18	6		48	52	9	7	10	99	20	9	20	
132	23	3	4	7		50	45	14	14	12	89	20	7	15	
73	15		5	5		30	18	1	1	7	62	11	8	27	
50	14	3		3		30				3	75	6	9	12	
941	132	16	55	40		379	319	47	41	6	68	581	3	8	16
291	31	15	2	11		88	144	8	8	14	115	16	8	7	7
83	12	6	5	2		28	28	11	3	9	68	6	7	17	
156	19	1	9			47	30	14	6	7	59		8	13	
156	8	3	3	5		38	102			11	89	24	8	5	
300	20	14	6	8		42	210			2	110	96	4	9	
256	14	10	7	4		65	156			1	10	96	1	8	22
70	10	7	1	1		36	24	6	8	9	63	22	7	2	
30	6	3				21	9	2		2	39	7	7	25	
1860	112	64	33	31		367	753	46	33	13	76	621	20	8	5
55	7	1		1		28	18	1	1	3	27	3	9	5	
144	34	3	3	2		46	56	4	4	9	91	14	10	6	
53	8	2		2		19	27			4	31	7	7	24	
29	2	2				24	1			4	36	15	9	4	
70	17	6	1	2		26	18			8	70	10	8	24	
7	2	1				4				1	12		12		
126	19	2	2	2	1	50	50	6	6	8	65	26	8	7	
189	18	15	6	9		83	58			12	126	14	10	16	
92	15	4	6	6		61		7	7	7	64	23	9	8	
108	13	8	5	3		61	16			15	125	10	8	11	
870	135	44	23	27	1	402	244	13	17	1	71	651	13	9	5
161	25	34	2	8		42	50			13	107	16	8	7	
32	16	6	4	1		42	13	0	4	2	11	78	6	7	3
110	4	5	9	10	1	40	32	3	3	8	53		6		
175	26	14	7	14		84	30	5	5	24	227	11	9	14	
201	42	23	9	13		71	43	26	23	3	147	7	8	9	
93	27	7	1			50	8	14	14	13	117	19	9	1	
102	23	5	2			58	14	10	10	9	96	1	10	20	
924	163	94	34	46	1	396	190	64	59	5	95	821	11	8	17
75	12	6	3			17	37	7	7	4	42	9	10	17	
156	31	8		2		53	62	1	1	16	150	9	9	12	
162	23	18				50	59	5	5	14	138	14	9	27	
100	11	1	1		3	82	5	2	2	8	74	22	9	10	
186	31	12	1	3		72	67	9	7	2	202	24	8	25	
44	9	3	1			23	3			5	50		10		
76	21	5	1	2		47		13	11	2	8	83	6	10	13
73	11	8	1			18	35	12	7	5	51	26	10	11	
135	23	8				58	46	9	8	1	111	5	10	24	
55	11	6	3			3	32	13	10	3	12	131	12	10	28
1062	183	75	11	7	3	437	346	71	58	13	106	1043	7	9	25

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.														
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.					
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.
<i>Waterloo.</i>															
Dumfries Nord.....	7	1	2	2	2	7				1					1
Waterloo.....	24	5	6	9	3	1	24			4					4
Wellesley.....	16			1	15	12	4								
Ecole séparée.....															
Wilmot.....	20	3	2	6	9	20				1	1				1
Woolwich.....	10	2	2	3	3	10									1
Total.....	77	11	12	21	32	73	4			6	1				7
<i>Wellington.</i>															
Amaranth.....	2			2		2							1		1
Arthur, Luther et Minto, Ecole séparée.....	6			2	4	3	2		1						
Eramosa.....	6		1	4	1	6									
Erin.....	13		1	7	5	12	1								
Garraza.....	7		1	2	4	6	1								
Guelpb.....	7			7		7									
Maryborough.....	3			1	2	2	1							1	1
Nichol.....	7	1		1	3	5			2						
Ecole séparée.....															
Peel.....	9			9		7	1		1						
Pilkington.....	7		1	2	4	5		1	1						
Puslinch.....	11		1	3	7	10	1		1						
Total.....	78	1	5	20	41	65	7	1	5				1	1	2
<i>Grey.</i>															
Artemesia.....	6			6		5			1						
Bentick.....	6			1	5	6									
Collingwood.....	1			1	1	1									
Egremont.....	5		1	4	1	5									
Euphrasia.....	4			4		4									
Glenelg.....	2			2		2									
Holland.....	6			6		3		3							
Melancthon et Proton.....	3			3		3									
Normanby.....	3			3		3									
Osprey.....	2			2		2									
St. Vincent.....	9		3	6		7	1	1							
Sullivan.....	3			1	2	3									
Derby.....	2		1	1		2									
Sydenham.....	8		1	1		8									
Total.....	50		2	7	50	53	1	1	4						
<i>Perth.</i>															
Blanchard.....	12			12		10	2					2			2
Downie.....	9			1	8	8			1						
Easthope Nord.....	6	2		1	3	6	1								
Easthope Sud.....	6	3		3		4		1				1			1
Ellice.....	4			4		4									
Fullarton.....	6			6		6									
Hibbert.....	2			2		2						2			2
Logan.....	3			2	1	2		1				3			3
Mornington.....	4			4		2		2				3			3
Total.....	52	5		4	43	44	3	1	4			10	1		11

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.			DURÉE.				
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	Moyenne du nombre de Mois et de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		
											Mois.	Jours	Mois.	Jours	
159	15	3	7	13		92	29	10	9	1	9	99	11	20	
386	35	36	3	14	1	179	118	14	12	2	25	216	25	8	
182	20	8	13	4		96	32	19	10		14	212	15	4	
35	4	4				16	11				2	14	14		
250	41	12	3		7	106	87	3	3		20	183	19	13	
248	10	12	5	13		75	124	14	10	4	10	103	10	9	
1266	143	75	31	44	8	564	401	60	53	7	80	833	14	12	
<i>Wellington.</i>															
16	1		7	3	5						2	15	15	7	22
89	5	6	11	10		29	23	20	20		4	36	11	9	
35	3	6	7	7		12					2	20	10		
51	11	9	1	3		22	5	5	5		6	69	11	15	
115	15	7	4			56	33				13	122	4	9	
145	6	21	11	3	8	37	54	1	1	1	7	75	12	23	
59	14	2	3	8		31	1	1			7	80	15	15	
8	4				3	1					3	25	4	8	
53	7	7	8	9		16	6				5	52	10	12	
56	2	4				50		4	4		1	11	11		
75	20	8				35	12				7	72	10	8	
88	9	12	6	2		35	24				5	52	9	13	
97	13	7	5	12		48	12	6	5	1	11	116	3	16	
887	110	89	63	62	16	372	175	33	31	2	73	747	2	7	
<i>Grey.</i>															
26	10		2			14		3	2	1	5	45	15	9	3
75	8	13	10	1		43					6	59	28	9	29
2	1					1					1	10	17	10	17
75	9	1	7	5		45	8				5	43	24	9	23
29	7	1				17	4				4	36	2	9	14
12	5					7					2	22	0	11	4
43	9	2		2		22	8	3	3		3	26	18	8	26
12	4					8					3	24	15	8	5
30	4	4	3	1		18		3	3		3	24	22	8	7
11						7	4				3	22		7	10
104	18	14	3	2		32	35	2	2		9	88	6	9	24
86	4	1	52	12	3	10	4				3	25	3	8	11
35	5	5		2	1	17	5	1	1		2	15	18	7	21
57	15	20	2			20					8	67	10	8	13
597	96	56	79	26	4	250	86	12	11	1	50	518	28	9	3
<i>Perth.</i>															
135	18	8	7	1		55	46	12	10	2	10	108	6	10	24
89	17	4	1	6		20	20	10	9	1	8	83	5	10	11
95	11	10	7	7	21	28	32	8	7	1	5	50	7	10	1
91	12	1		3		58	17	2	2		5	58		11	18
51	10	7	5	2		21	6	6	6		3	36		12	
88	11	3	7	1		11	9	7	7		5	57	25	11	17
12	3	1	1			7		2	2		1	12		12	
46	3	3	4			18	17				2	70		10	
90	6	4	2	2		41	35	3	3		4	33	12	8	18
697	91	41	34	22	68	259	182	50	46	4	43	468	25	10	20

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.														
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.					
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Briques.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.
<i>Huron.</i>															
Ashfield.....	6				0	5	1						1		1
Biddulph.....	7					4	2								
Colborne.....	104					4	1								
Goderich.....	43			1		7	1								
Hay.....	49					2	1								
Hullett.....	6	1				5	1						1		1
McGillivray.....	6					5	1								
McKillop.....	4			2		4	2						1		1
Stanley.....	4					4									
Stephen.....	3	1		1		3	1			1					1
Tuckersmith.....	5	1				4							2		2
Usborne.....	4			1		5							1		1
Wawanosh.....	4					4									
<b>Total.....</b>	<b>70</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>10</b>				<b>1</b>			<b>6</b>		<b>7</b>
<i>Bruce.</i>															
Arran.....	4					3		1							2
Brant.....	4		1		3										2
Bruce.....	4														
Carrick.....	4														
Culross.....	4														
Elderslie.....	2					2								2	2
Greenock.....	2					2									
Huron.....	4		1		3	4						1	1		2
Kincardine.....	4					4									
Kinloss.....	3					2						1	1		2
Saugeen.....	3		1		2	2	1								
<b>Total.....</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>						<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
<i>Northwestern.</i>															
Adelaide.....	10			3	7	5	2	3							
Carruoc.....	10			1	9	3	1	1					1		1
Delaware.....	5	1	1		2	5									
Dorchester Nord.....	15			0	3	11		3							
Ekfrid.....	8			1	6	5			3				1		1
Lobo.....	8	2		2	5	4	4							2	2
London.....	27	8		4	15	22	4	1						3	3
Metcalfe.....	6	1		2	3	4	2								
Mosa.....	11			3	5	3	1		3				1		4
Nissouri Ouest.....	12	1		2	9	10	1		1				1		3
Westminster.....	21	4		7	3	16	3		2						
École séparée.....	0					5	4								
Williams.....	0														
<b>Total.....</b>	<b>143</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>35</b>	<b>80</b>	<b>10</b>	<b>90</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<i>Elgin.</i>															
Aldboro'.....	8			5	2	1	6	1		1					
Bayham.....	10	2		17		18	4			1					
Dorchester Sud.....	6			5	1	4	2								1
Dunwich.....	12			2	8	2	6	3		3			1		2
Malahide.....	21			20		17	4							1	
Southwold.....	19			12	7	13	6								2
Yarmouth.....	24	3		17	4	14	3		2	5					2
<b>Total.....</b>	<b>109</b>	<b>5</b>	<b>78</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>78</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>1</b>			<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
<i>Kent.</i>															
Camden et Zone.....	11			6	4	1	5	1	1	4				2	1
École séparée.....	0														
Chatham.....	6			5	2		4	3		1				1	1
Dover.....	6			1	5		4	1		1				2	2
Harwich.....	19			5	7		4	5		2				1	1
Howard.....	12			5	7		7	6							
Oxford.....	7			4	3		1	6					1		1
Raleigh.....	14			6	6		7	2	3	2					
Romney.....	3			3			2	1		1				1	1
Tilbury Est.....	4			1	3		2	1					1		1
<b>Total.....</b>	<b>70</b>		<b>33</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>10</b>			<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

Total.	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.		DURÉE.					
	Surintendants Locaux.	Membres du Clergé.	Conseillers Municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du Parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants Locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	Moyenne du nombre de Jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		
											Mois.	Jours	Mois.	Jours	
90	8	4	2			31	43	8	8	6	52	16	8	23	
126	7	13	2			41	65	9	7	7	73	24	10	16	
44	7	1	7	12		17	17	6	4	4	47		11	22	
104	17	5	12		4	53	12	15	15	9	105		11	20	
43	3	12	3	1		18	6	4	3	3	30		10		
49	6	3	3	2		21	15	6	6	6	55		9	5	
33	8	3	1	3		23		7	7	8	84	9	10	13	
70	4	6	15	11		32		4	4	4	43	23	10	23	
36	3	8	3	3		18		3	3	3	36		12		
52	11	5		1		23		7	11	10	76		10	28	
29	7	3				10		6	6	6	60		12		
41	4	3	2	2		25		5	4	4	47		9	12	
40	6	1	1			28		4	6	6	43		10	25	
<b>762</b>	<b>91</b>	<b>67</b>	<b>50</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>354</b>	<b>160</b>	<b>89</b>	<b>85</b>	<b>4</b>	<b>71</b>	<b>753</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>19</b>
33	7	6		1	1	20	18	3	3		4	34	5	8	16
17	2	3				5	7	2	1	1	2	9	10	4	20
8	2					4	2				1	9	26	9	26
20	6	2	1			11					4	36	4	9	1
32	5	9	3	2		13		5	5		1	11		11	
<b>135</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>57</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>124</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
92	15	3	1	1		51	21	6	6		10	85	27	8	22
74	18	1	1	1		34	12	11	11		10	90	27	9	3
45	7	9	3	3		23	3	3	3		5	45	27	9	5
117	23	6	4	2		48	34	21	21		12	107	6	8	28
60	13	4	3	2		23	17	11	11		8	62	11	7	24
55	16	4	6	2		27	8	13	12	1	9	92	17	10	9
335	68	17	15	3		180	97	23	22	1	27	260	9	9	22
43	9	2	2	2		24	11	6	6		6	43	28	7	10
63	13	3	1	4		36	5	4	4		8	74		9	7
82	23	3	4	2		45	7	16	16		13	113	5	8	21
163	36	1	13	2		73	60	21	21		19	181	9	9	16
6	1					3	2				1	11		11	
62	18	2	7			35		11	10	1	9	85	22	9	16
<b>1195</b>	<b>260</b>	<b>67</b>	<b>55</b>	<b>19</b>		<b>552</b>	<b>242</b>	<b>146</b>	<b>139</b>	<b>7</b>	<b>137</b>	<b>1262</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>6</b>
84	9	5		3	21	4	42	5	5		7	50	26	8	17
135	26	6				59	44	4	3		18	126	2	7	
69	10					23	36	10	10		6	42	17	7	3
103	17	4	3	4	2	45	29	13	10		10	95	7	9	16
341	24	11	1	6		115	184	23	8	5	22	178	13	8	3
265	43	13	10	1	3	96	99	13	10	4	18	199	14	9	28
216	52	2	1	2		91	68	3	3		24	235	11	9	24
<b>1213</b>	<b>181</b>	<b>41</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>26</b>	<b>433</b>	<b>501</b>	<b>61</b>	<b>52</b>	<b>9</b>	<b>105</b>	<b>906</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>19</b>
38	12	3		1	18	4					9	69	21	7	22
8	1				3	4					1	12		12	
76	15	4	4	7		30	16	4	3	1	7	59	17	8	15
92	9	29	7	7		30	17	4	4		6	64	12	9	2
33	24	4	2	7		33	13	4	4		12	113		9	12
151	28	12	3	19		65	24	8	8		14	119	19	8	16
46	14	4		5		15	8	4							

PARTIE II.—TABLEAU E.—(Continuation.)

LES ÉCOLES COMMUNES DU

TOWNSHIPS.	MAISONS D'ÉCOLE.															
	No. total de maisons d'écoles.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNÉE.						
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Plein propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Pièces équarries.	Non rapportées.	Total.
<i>Lambton.</i>																
Hosanquet.....	11			5	3	3	5	1	2	3					3	3
Brooke.....	2															
Dawn.....	7			1	4	2	2			2		1	1			2
Enniskillen.....	1															
Euphemia.....	7			4	3		4			1						1
Moore.....	8			3	5											1
Plympton.....	10			4	6		7	1	2				3			3
Sarnia.....	5			2	3		3						1			1
Sombra.....	10			3	7		7	1	2			1				1
Warwick.....	12			2	10		5		4	1				2		2
Total.....	73			24	44	6	42	13	10	8		4	5	5		14
<i>Essex.</i>																
Anderdon.....	3						1	1	1							
Colchester.....	11			4	7		5	4	2						1	1
Gosfield.....	7	1		2	4		4									
Maldstone.....	3			2	1		3									
Malden.....	3			3			1	1		1						
École séparée.....																
Mersca.....	5			1	4		3	2					1			1
Rochester.....	3			3			1	2								
Sandwich.....	13	2		5	6		11		2							
Tilbury Ouest.....	3			3			2		1							
Total.....	51	3		12	35	1	34	10	6	1			1	1		2
<i>Les Cités.</i>																
Toronto.....	13	6		7			6	3	4				3			3
Hamilton.....	7	4	2	1			7									
Kingston.....	10	1	5	4			1	2	6	1						
École séparée.....																
London.....	2	2					2									
Ottawa.....	10	1	5	10					16							
Total.....	48	14	12	22			16	5	26	1	3					5

DU HAUT CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

	VISITES D'ÉCOLE.							LECTURES.			DURÉE.					
	Total.	Surintendants locaux.	Membres du clergé.	Conseillers municipaux.	Magistrats.	Jurés et membres du parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de mois et de jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de mois et de jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
													mois.	jours.	mois.	jours.
1	84	15	6	8	3		32	20	3	3	8	58	12	7	9	
2	11	4					7	7			2	16		8		
3	30	5		4	4		15	2	1	1	5	30	2	7	6	
4	6	2					4	1	1		6	6		0		
5	45	10	2	3			23	7	2	1	7	65	5	7	18	
6	20	2	1	3			17	2	2	1	6	37	5	8	19	
7	98	35	3	3	1		44	10	15	1	10	67	19	8	23	
8	60	9	3	5	1		33	4	5	5	5	40	21	8	4	
9	81	16	3		2		44	16	3	3	10	76	4	7	18	
10	155	31	16	16	7		60	25	14	14	13	111	20	8	18	
	588	129	30	39	18		272	91	41	37	4	69	554	23	8	1
1	38	6	8	8			10	6			3	34	22	11	17	
2	43	20	9	2	3		50	9			10	81	16	8	4	
3	59	10	10	1			20	6	5	5	7	78	13	11	6	
4	24	3					8	4	3	1	4	39	5	9	24	
5	16	4	5				3	2	2		2	23	1	11	15	
6	23	2	12	3			0	4			4	42	3	10	6	
7	43	10	6	4			18	5	4	1	4	22	3	10	15	
8	24	6	1	1			8	8	6	6	8	22	22	7	17	
9	92	17	27	4	3		32	2	2	2	13	127	23	9	25	
10	42	6	5	6			22	3	3	3	3	23	9	7	23	
	451	85	90	32	6	3	191	51	27	25	2	49	472	29	9	19
1	426	136	104	7	8		118	53	10	10	11	192		12		
2	748	34	20	51	19	11	185	428	2	2	1	10		10		
3	364	194	17	2	1		131	19	12	12	10	120		12		
4	100	4	34				46	16	11	11	2	24		12		
5	60	9	5	3	4		39		2	2	2	22		11		
6	54	8	12	6	4		24				16	185		11	19	
	1752	385	192	69	36	11	543	516	37	26	11	42	494		11	23

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ECOLES COMMUNES

VILLES, CHEF-LIEUX DE MUNICIPALITES ET VILLAGES.	MAISONS D'ECOLE.															
	Total.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.						
		Brique.	Pierre.	Charpente.	Billois.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Charpente.	Billois.	Non rapportées.	Total.
<i>Villes.</i>																
1	Belleville	5	3	2		4		1								
2	Ecole Séparée															
3	Brantford	4	4			4										
4	Ecole Séparée															
5	Brockville	4	1	2	1			4			1			1		
6	Ecole Séparée															
7	Chatham	3	1		1	3										
8	Ecole Séparée															
9	Cobourg	6	3	1	2	1		2	3							
10	Cornwall	4	4			4										
11	Dundas	1		1		1										
12	Goderich	3		3				2								
13	Niagara	2		1		2										
14	Ecole Séparée															
15	Perth	1		1		1				1				1		
16	Peterborough	2		2		1	1	1								
17	Pictou	4	2	1		1	1	1	1							
18	Ecole Séparée															
19	Port Hope	4	3	1		3		1								
20	Prescott	3		2	1	2		1								
21	Ecole Séparée															
22	St. Catharines	3	2	1		2	1		1							
23	Whitby	3	2	1		2		1								
	Total	52	25	8	18	1	31	3	13	5		2		2		
<i>Chef-lieux de municipalités.</i>																
1	Amherstburgh	2	1		1	1		1								
2	Ecole Séparée															
3	Barrie	1		1				1								
4	Guelph	5		4	1	3		2								
5	Ecole Séparée															
6	Simcoe	2		2		2										
7	Woodstock	2	2			2										
	Total	12	3	4	5	8		4								
<i>Villages.</i>																
1	Berlin	3		3		3										
2	Bowmanville	3	2	1		3	1									
3	Brampton	2	1	1		1		1								
4	Caledonia	2		2		2										
5	Chippewa	2	1	1		2										
6	Galt	2		2		1		1								
7	Igersoll	1		1		1										
8	Napanee	2		2		2										
9	Oshawa	1		1			1									
10	Paris	2		2		2										
11	Preston	1	1			1										
12	St. Mary's	1		1		1										
13	St. Thomas	1		1		1		1						1		
14	Smith's Falls	1	1			1										
15	Stratford	1	1			1		1						1		
16	Thorold	2		2		1		1								
17	Ecole Séparée															
18	Trenton	2		2		1	1									
19	Vienna	1		1		1					1			1		
20	Windsor	2	2			2								2		
21	Yorkville	1	1			1										
	Total	33	9	4	20	27	2	4		4	1			5		

DU HAUT CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

	VISITES D'ECOLE.								LECTURES.			DUREE.				
	Total.	Surintendants locaux.	Membres du clergé.	Conseillers municipaux.	Magistrats.	Juges et membres du parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants locaux.	Autres personnes.	Nombre d'école dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de mois et de jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de mois et de jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
													mois.	jours.	mois.	jours.
1	134	98	7	1	5		23		16	16	1	12	12	12	12	
2	110	4	40		10		50	6			1	12	12	12	12	
3	107	26	2½	12	15	2	15	79			4	48	12	12	12	
4	18		5				5				1	12	12	12	12	
5	62	39					16	7	3	3	1	12	12	12	12	
6	242		12				120	10			1	12	12	12	12	
7	160	11	31	5	10		87	61	12	4	2	26	12	12	12	
8	91		58				15	20			1	12	12	12	12	
9	42		3	2	13		6	12			5	56	11	6	6	
10	38	10	15		1		5	7			4	44	11	11	11	
11	50	4	4	2	2		24	20	2	2	1	12	12	12	12	
12	34	1	3	4	6		12	8			3	24	10	8	3	
13	32	12	4				6	10	1		1	12	12	12	12	
14	43	3	20				16	4								
15	54	2	12	6	6		24	4	2	2	1	12	12	12	12	
16	110	3	40	10	8	4	50				2	24	12	12	12	
17	20	5					15	1	1		4	48	12	12	12	
18	150		150				1	1	1		1	10	10	10	10	
19	77	3	8				18	48			4	45	15	10	23	
20	4	1					3		1	1	2	23	11	15	15	
21	32	12	8				3				1	12	12	12	12	
22	4	1					3		4	4	3	27	10	9	6	
23	64	9	14	3	4		13	21	8	8	3	29	14	9	25	
	1744	242	561	46	80	26	461	328	50	39	11	47	521	23	11	2
<i>1</i>																
1	13		2	3	4		4		2	1	2	20	15	10	7	7
2	20		8	1	1		4	6	2	2	1	12	12	12	12	12
3	4		4	1	1		3	4	2	2	1	12	12	12	12	12
4	40	7	4	3	2		10	20	4	4	1	47	12	11	25	25
5	73	2	50	1			12	8			1	12	12	12	12	12
6	72	17	6		1		48	3	3	6	2	24	12	12	12	12
7	86	13	9	7			36	21	3	3	2	13	6	6	6	6
	327	43	83	16	9		117	59	11	9	2	18	139	27	10	20
<i>2</i>																
1	22	2	2	4	3		5	6			1	12	12	12	12	12
2	17		5		2		7	1	3	3	1	12	12	12	12	12
3	17						10	1	1	1	2	22	11	11	11	11
4	19		3	2			4	6			1	6	6	6	6	6
5	19						7				2	21	20	10	35	35
6	11		12				12	2	2	1	1	12	12	12	12	12
7	14		2				12	9	2	2	2	12	12	12	12	12
8	39		3				9	9	2	2	2	21	14	10	22	22
9	32		3	1	1		3	12	1	1	1	12	12	12	12	12
10	63	12	8	1	3		18	21	1	1	2	23	12	12	15	15
11	92	8		2	4		23	50			1	12	12	12	12	12
12	15	4	4		1		6				1	12	12	12	12	12
13	70	4	10				25	34			2	22	24	11	12	12
14	20	2	4				8		1	1	1	12	12	12	12	12
15	7	7	4					4	4	4	2	21	10	15	15	15
16	303	3						300			2	23	11	15	15	15
17	131															



PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

LES ECOLES COMMUNES

DU HAUT CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU F.—(Continuation.)

COMTES.	MAISONS D'ECOLE.															
	Total.	ESPECE.					TITRE.			CONSTRUITES DURANT L'ANNEE.						
		Brique.	Pierre.	Chapente.	Billots.	Non rapportées.	Pleine propriété.	Bail.	Louées.	Non rapportées.	Brique.	Pierre.	Chapente.	Billots.	Non rapportées.	Total.
<i>Comtés.</i>																
1 Glengarry	63			8	51	4	37	14	4	8			1		1	
2 Stormont	61	5	3	15	38		50	8	2	1			1		1	
3 Dundas	68	2	9	12	45		58	5	2	3	1	2	1		4	
4 Prescott	49	1	1	8	37	2	44	1	3	1				2	2	
5 Russell	15			1	14		14	1					1		1	
6 Carleton	91		1	5	74	11	55	20	1	15						
7 Grenville	82		27	7	44	4	70	3	4	5			1		1	
8 Leeds	132	6	37	27	62		100	10	3	19	1			5	6	
9 Lanark	104		5	14	85		89	6	3	6			1	2	6	
10 Renfrew	43	1		1	41		38			5			2	3	7	
11 Frontenac	76		19	15	34	8	59	5	4	8						
12 Addington	66	2	10	36	18		50	6		1			1		1	
13 Lennox	40	1		31	8		33	3	2	2						
14 Prince Edouard	89	4	11	67	7		66	11	4	8	2		1	4	7	
15 Hastings	130	6	6	62	43	13	95	10	4	21	2	1	2		5	
16 Northumberland	111	1	1	77	32		95	8	3	5	1		2		3	
17 Durham	86			46	34		75	7	2	2				1	1	
18 Peterborough	50	2	1	16	31		43	2	2	3			1	2	3	
19 Victoria	50			0	30	2	46		1	3			1		1	
20 Ontario	95	6		20	52	8	77	10	4	4			1		1	
21 York	134	10	10	70	44		90	21	4	13	2		2	4	8	
22 Peel	75	11	1	33	26	4	58	8	2	7	1		1		2	
23 Simcoe	102	2		22	71	7	79	11	4	8			6		14	
24 Halton	53	9		30	14		40	13			1		1		2	
25 Wentworth	68	1	6	42	19		47	18		3			1		8	
26 Brant	62	2		50	7	3	49	8	3	2			1		1	
27 Lincoln	68	11	5	48	4		42	22		4				3	3	
28 Welland	77	9	5	55	8		52	17	1	7						
29 Haldimand	75	2	1	42	28	2	56	14	1	4	2	2	2	1	7	
30 Norfolk	100	3		78	13	6	60	31	1	8			3	1	5	
31 Oxford	102	3	1	47	47	4	79	16	2	5			1	3	4	
32 Waterloo	77	11	12	21	32	1	73	4			6	1			7	
33 Wellington	78	1	5	29	41	2	65	7	1	5			1	1	2	
34 Grey	59		2	7	50		53	1	1	4						
35 Perth	52	5		4	43		44	3	1	4			10	1	11	
36 Huron	70	3		7	60		60	10			1		6		7	
37 Bruce	15			3	12		13	1	1				2	4	8	
38 Middlesex	143	17	1	35	80	10	99	28	6	10	1	1	3	4	14	
39 Elgin	109	5		78	22	4	78	20	2	9	1		2	3	6	
40 Kent	76			33	40	3	36	26	4	10			4	2	10	
41 Lambton	73			24	44	5	42	13	10	8			4	5	14	
42 Essex	51	3		12	35	1	34	10	6	1			1	1	2	
Total	3217	148	104	1254	1525	96	2465	425	99	228	24	8	48	46	59	185
1 Total 1855	3362	199	222	1319	1526	96	2547	435	146	234	31	10	40	46	59	195
2 Total 1854	3172	169	168	1306	1496	33	2436	445	218	73	29	16	101	86	14	246
1 Augmentation	190	30	54	13	30	63	111			161	3		6	52	45	
2 Diminution								10	72					40		51

COMTES.	VISITES D'ECOLES.										LECTURES.		DUREE.			
	Total.	Surintendants locaux.	Membres du clergé.	Conseillers municipaux.	Magistrats.	Juges et Membres du parlement.	Syndics.	Autres personnes.	Total.	Surintendants locaux.	Autres personnes.	Nombre d'écoles dont il est fait rapport de la durée.	Total du nombre de mois et de jours que les écoles ont été tenues ouvertes.		Moyenne du nombre de mois et de jours que les écoles ont été tenues ouvertes.	
													mois.	jours.	mois.	jours.
1	428	103	28	18	21		207	51	44	42	2	56	570	20	10	6
2	651	131	39	7	15		269	190	46	29	17	61	553	1	9	2
3	954	134	73	34	13	103	210	357	51	46	5	66	627	16	9	15
4	422	105	63	22	38	1	137	56	42	37	5	49	488	10	9	29
5	186	27	9	17	6		89	38	13	11	2	15	150	18	10	1
6	697	215	40	33	25		333	51	79	77	2	93	998	9	10	22
7	836	177	57	6	45	1	357	193	53	47	6	77	663	11	8	18
8	1385	262	66	17	35		681	324	112	99	13	131	1200	20	9	5
9	1013	226	104	44	58	3	435	143	92	91	1	108	1122	25	10	12
10	554	114	61	31	19		227	102	47	42	5	42	408		9	21
11	678	123	35	23	18	1	316	162	44	36	8	67	628	21	9	12
12	896	142	88	15	51		326	264	66	57	9	65	682		8	29
13	248	41	18	4	10		127	48	11	7	4	40	327	5	8	5
14	1410	252	55	30	46	1	497	529	79	66	13	88	794	18	9	1
15	2303	230	88	63	119	2	745	1056	118	92	26	122	1053		8	19
16	1152	197	156	31	29	1	510	328	8	8		108	1038	18	9	16
17	832	183	51	11	23	1	433	180	36	36		89	980	13	11	1
18	528	82	37	39	16		267	87	29	28	1	49	496	18	10	4
19	290	58	11	13	13	1	178	16	21	21		40	465	10	9	15
20	1003	151	67	21	21		443	297	48	47	1	94	972	13	10	10
21	1977	336	103	51	39	25	708	715	83	78	5	135	1442	29	10	21
22	855	213	77	29	31		350	155	56	55	1	73	809	11	11	3
23	671	103	48	23	3		310	95	55	50	5	96	894	14	9	9
24	770	133	59	16	41	7	291	223	68	63	5	54	541	9	10	1
25	592	128	33	22	22	2	219	166	66	63	3	70	693	6	9	27
26	705	132	33	22	32	1	280	196	46	42	4	61	601	16	9	26
27	941	132	16	55	40		379	319	47	41	6	68	581	3	8	16
28	1369	112	64	33	31		367	753	46	33	13	76	621	20	8	5
29	876	135	44	23	27	1	402	244	18	17	1	71	651	13	9	5
30	924	163	94	34	46	1	398	190	64	59	5	95	821	11	8	17
31	1082	183	75	11	7	3	437	346	71	58	13	106	1043	7	9	25
32	1266	143	75	31	44	8	504	401	60	53	7	80	833	14	10	12
33	837	110	89	63	62	16	372	175	33	31	2	73	747	2	10	7
34	597	96	66	79	26	4	250	86	12	11	1	56	518	28	9	3
35	697	91	41	34	22	68	259	182	50	46	4	43	458	25	10	20
36	782	91	67	50	36	4	354	160	89	85	4	71	753	23	10	19
37	135	23	20	4	3	1	57	27	10	9	1	15	124	15	8	9
38	1195	260	67	55	19		652	242	140	139	7	137	1262	29	9	6
39	1213	181	41	15	16	26	433	501	61	52	9	105	906	29	8	19
40	721	133	83	24	45	21	276	139	25	24	1	74	658	5	8	27
41	588	129	39	30	18		272	91	41	37	4	69	554	23	8	1
42	435	83	78	29	6		185	51	27	25	2	49	472	29	9	19
Total	35717	6137	2317	1226	1228	314	14532	9933	2213	1990	223	3145	30065	16	9	17
1 Total 1855	40704	6016	3335	1396	1399	365	15899	11304	2342	2082	260	3275	31537	9	9	20
2 Total 1854	39718	6866	3030	1409	1365	173	15537	11338	2238	2153	85	N.R.	30485	26	9	16
1 Augmentation	986	50	305		34	192	362	56	102				991	13		
2 Diminution				13					71	135						4

PARTIE II.—TABLEAU G.

LES ECOLES CATHOLIQUES

MUNICIPALITES.	No. d'Écoles séparées.	DENIERS.						
		Montant de l'aide législative.	Montant prélevé de la taxe locale sur les contribuables.	Montant prélevé par la cotisation des contribuables.	Montant souscrit par les contribuables.	Montant total reçu.	Montant payé aux Instituteurs.	Montant payé pour d'autres fins.
<i>Cités.</i>								
1 Toronto.....	7	£ 250 0 0	£ 320 10 4	£ 5 0 0	£ 453 10 0	£ 1024 1 2	£ 480 0 0	£ 544 1 2
2 Kingston.....	2	108 4 7	275 0 4	5 0 0	10 0 0	290 0 0	290 0 0	...
Total.....	9	358 4 7	595 10 4	5 0 0	463 10 10	1314 1 2	770 0 0	544 1 2
<i>Villes.</i>								
1 Belleville.....	1	37 10 0	...	...	108 0 0	145 10 0	120 0 0	25 10 0
2 Brantford.....	1	20 0 0	20 0 0	28 0 0	28 18 3	106 18 3	68 8 4	38 7 11
3 Brockville.....	1	25 0 0	18 12 6	27 17 0	4 10 0	75 19 6	75 19 6	...
4 Chatham.....	1	25 0 0	30 0 0	...	48 15 0	103 15 0	73 0 0	4 0 0
5 Niagara.....	1	25 0 0	16 10 0	51 1 3	...	92 11 3	80 1 3	3 10 0
6 Perth.....	1	15 0 0	94 9 3	...	...	109 9 3	85 0 0	19 8 11
7 Peterborough.....	1	20 0 0	29 15 0	60 10 0	25 10 0	135 15 0	12 0 0	123 15 0
8 Picton.....	1	6 10 0	...	...	6 10 0	6 10 0	16 10 0	...
9 Prescott.....	1	20 0 0	...	58 15 4	1 17 1	80 12 5	80 12 5	...
Total.....	9	194 0 0	200 6 9	226 3 7	227 10 4	857 0 8	601 11 6	214 11 10
<i>Chef-lieux de municipalités.</i>								
1 Amherstburgh.....	1	18 10 0	...	56 10 7	...	75 0 7	75 0 7	...
2 Guelph.....	1	12 10 0	42 9 0	47 11 3	65 5 0	168 15 3	147 10 0	2 10 3
Total.....	2	31 0 0	42 9 0	104 1 10	66 5 0	243 15 10	222 10 7	2 10 3
<i>Villages.</i>								
1 Thorold.....	1	8 10 0	14 0 0	20 0 0	135 5 0	177 15 0	62 10 0	149 10 0
<i>Section Scolaires.</i>								
1 Lancaster, No. 1.....	1	6 14 7	...	...	68 0 0	74 14 7	26 19 7	38 0 0
2 Lochiel, No. 10.....	1	16 19 4	6 10 0	30 0 0	13 0 0	66 9 4	66 9 4	...
3 Hawkesbury Est, No. 7.....	1	5 10 0	14 10 0	13 0 0	...	33 0 0	20 0 0	3 1 0
4 Wolford, No. 20.....	1	6 17 8	...	17 10 0	22 10 0	46 17 8	33 6 8	...
5 Kitley, No. 10.....	1	7 10 0	13 17 3	10 2 6	...	31 9 9	27 10 0	0 4 9
6 Kingston, No. 1.....	1	...	...	...	Pas de rapport...	...	...	...
7 Camden Est, No. 15.....	1	6 10 0	...	...	6 10 0	6 10 0	6 10 0	...
8 Wolfe Island, No. 1.....	1	3 0 0	60 0 0	16 0 0	...	76 0 0	60 0 0	16 0 0
9 Thurlow, No. 20.....	1	6 0 0	...	...	6 0 0	6 0 0	6 0 0	...
10 Hallowell, No. 15.....	1	...	8 0 0	...	14 10 0	28 0 0	22 10 0	...
11 Seymour, No. 5.....	1	...	...	...	Pas de rapport...	...	...	...
12 Etobicoke, No. 6.....	1	12 10 0	...	12 4 1	...	24 14 1	19 7 10	4 10 0
13 Oneida, No. 6.....	1	8 0 0	43 4 7	15 3 9	1 5 0	67 13 4	67 13 4	...
14 Wellesley, No. 10.....	1	...	10 0 0	11 14 2	...	29 17 5	29 17 5	...
15 Wellesley, no. 11.....	1	11 5 9	15 6 10	7 5 7	...	25 14 11	25 14 11	...
16 Wilmot, No. 15.....	1	10 0 0	...	...	10 0 0	10 0 0	10 0 0	...
17 Arthur, No. 1.....	2	16 10 0	77 15 0	0 12 6	...	94 17 6	44 0 0	60 17 6
18 Arthur, No. 2.....	1	...	...	...	Pas de rapport...	...	...	...
19 Nichol, No. ....	1	7 10 0	70 0 0	1 2 6	16 9 4	95 1 10	49 2 8	16 9 4
20 Westminster, No. 13.....	1	7 10 0	24 5 0	...	...	31 16 0	30 2 6	1 12 6
21 Williams, No. ....	1	7 8 5	12 10 0	12 5 0	...	32 3 5	32 5 0	...
22 Malden, No. ....	1	6 0 0	40 0 0	20 0 0	5 15 0	71 15 0	62 10 0	6 5 0
23 Sandwich, No. 4.....	1	...	...	...	Pas de rapport...	...	...	...
Total.....	20	145 15 9	395 18 8	107 0 1	141 9 4	852 13 10	623 10 3	187 0 1
1 Total des cités.....	9	358 4 7	595 10 4	5 0 0	463 10 10	1314 1 2	770 0 0	544 1 2
2 " villes.....	9	194 0 0	200 6 9	226 3 7	227 10 4	857 0 8	601 11 6	214 11 10
3 " ch.-lx. de municip. ....	2	31 0 0	42 9 0	104 1 10	66 5 0	243 15 10	222 10 7	2 10 3
4 " Villages.....	1	8 10 0	14 0 0	20 0 0	135 5 0	177 15 0	62 10 0	149 10 0
5 " Sections scolaires.....	20	145 15 9	395 18 8	107 0 1	141 9 4	852 13 10	623 10 3	187 0 1
1 Grand total.....	41	737 10 4	1257 4 9	522 5 6	1034 0 6	3445 6 6	2250 11 4	1047 13 4

ROMAINES SÉPARÉES.

PARTIE II.—TABLEAU G.

ELEVES ET DUREE.	INSTITUTEURS.		EXERCICES RELIGIEUX.	ETUDES.											CARTES, INSTRUMENTS, ETC.										
	No. d'élèves.	No. de mois de durée.		Hommes.	Femmes.	Frères de la doctrine chrétienne.	Soeurs de St. Joseph.	No. d'écoles ouvertes avec prière.	No. d'écoles lisant la Bible.	No. d'écoles enseignant la lecture.	Ecriture.	Arithmétique.	Grammaire.	Géographie.	Histoire.	Tenue des livres.	Algèbre.	Géométrie.	Physique.	Musique.	Cartes.	Instruments.	Planche de démonstration.	Bibliothèque.	Quand établie.
1 1162	12	16	8	8	6	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1843
2 670	12	6	4	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1853
1832	12	22	12	10	1	8	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	...
1 305	12	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1851
2 125	12	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1853
3 247	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
4 90	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1851
5 247	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1845
6 126	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
7 135	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1852
8 84	10	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1850
9 211	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1851
1824	11	11	8	8	1	6	4	9	9	9	9	8	5	6	4	6	1	1	1	6	1	6	3	...	
1 172	12	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1850
2 266	12	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1853
438	12	4	2	2	2	1	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	2	1	2	...	...	...	
1 116	6	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1853
1 34	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1855
2 116	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
3 36	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1852
4 60	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1855
5 62	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1844
6 81	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1853
7 84	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1853
8 75	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
9 35	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1850
10 35	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
11 51	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1843
12 61	9	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1854
13 59	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1848
14 55	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1848
15 70	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1848
16 201	10	2	2	2																					

PARTIE II—TABLEAU H.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE

Table with columns: COMTES., LES ECOLES DE GRAMMAIRE., RECETTES., DEN. Sub-columns include Du fonds des écoles de gram-maire, SOURCES LOCALES (Des honoraires, Octrois municipaux, Des autres sources, Balances de l'an dernier), and Recettes totales pour les fins des écoles de grammaire 1855.

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU H.

Table with columns: I E R S., DEPENSES., NOMS DES PRINCIPAUX MAITRES., Balance. Sub-columns include Salaires des maitres, Pour construction, Pour cartes et instrumens, Pour dépenses continues, Dépenses totales pour des écoles de grammaires, and Noms des principaux maitres.

† Ecoles de Grammaire plus basses. \* Balances non correctement reportées du rapport de l'an dernier.

\* Nommé sous l'ancienne loi. † Certificats du comité d'examineurs.

PARTIE II.—TABLEAU I.

LES ECOLES DE GRAMMAIRE

NOMBRE

Table with columns for school names, total number of students, and breakdown by subject (Anglais, Latin, Grec, Français) and grade level (Première classe to Cinquième classe).

† Ecoles de grammaire plus basses.

DU HAUT CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU I.

D'ÉLÈVES EN—

Table with columns for school names, total number of students, and breakdown by subject (Latin, Grec, Français) and grade level (Première classe to Cinquième classe).

PARTIE II.—TABLEAU I.—(Continuation.)

LES ECOLES DE GRAMMAIRE

NOMBRE

Table with columns for 'LES ECOLES DE GRAMMAIRE' and 'MATHÉMATIQUES' (Arithmétique, Algèbre, Euclide, etc.). Rows list schools from Cornwall to Sandwich with student counts.

† Ecoles de grammaire plus basses.

DU HAUT CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU I.—(Continuation.)

D'ELEVES EN—

Table with columns for 'HISTOIRE ET GEOGRAPHIE', 'SCIENCE PHYSIQUE', and 'DIVERSES'. Rows list subjects like Géographie, Histoire, Physique, etc., with student counts.





PARTIE II.—TABLEAU L.—(Continuation.)

L'ECOLE NORMALE

Sommaire No. 3.—DENOMINATIONS RELIGIEUSES

No.	LES SESSIONS DE L'ECOLE NORMALE DU HAUT CANADA.	No. total d'étudiants admis			Eglise d'Angleterre.			Catholiques Romains.			Pres-byteriens.			Methodistes.		
		Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.
		1	Première Session, 1847-48	6	6	14	14	7	7	10	10	22	22	6	6	10
2	Seconde Session, 1848	125	98	27	30	24	6	29	21	8	33	27	6	29	21	8
3	Troisième Session, 1848-49	108	76	32	21	9	12	6	6	24	24	33	33	9	9	11
4	Quatrième Session, 1849	112	88	24	22	15	7	5	4	1	12	10	2	52	41	11
5	Cinquième Session, 1849-50	135	92	43	22	16	6	12	9	3	27	20	7	52	34	18
6	Sixième Session, 1850-51	74	49	25	10	8	2	6	2	4	16	9	7	31	20	11
7	Septième Session, 1851-52	80	60	20	8	7	1	5	2	3	14	16	3	37	26	11
8	Huitième Session, 1852	101	71	30	17	13	4	7	6	1	20	14	6	34	21	13
9	Nouvième Session, 1852-53	144	74	70	23	10	13	6	5	1	28	18	10	69	29	41
10	Dixième Session, 1853	161	97	64	26	18	8	7	4	3	32	22	10	55	32	23
11	Onzième Session, 1853-54	160	84	76	17	6	11	6	1	5	52	16	36	55	22	33
12	Douzième Session, 1854	111	52	59	13	5	8	9	3	6	31	17	14	44	20	24
13	Treizième Session, 1854-55	101	39	62	17	7	10	1	1	1	32	17	15	33	11	22
14	Quatorzième Session, 1855	86	44	42	12	5	7	4	2	2	22	11	11	27	16	11
15	Quinzième Session, 1855-56	137	55	82	10	3	7	2	1	1	42	15	27	48	18	28
	Total	169	1016	682	261	160	101	91	59	32	392	228	164	632	371	261

Sommaire No. 4.—APPERÇU DES RECETTES ET DES

1855.	RECETTES.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
1	Balance		1980 5 4
2	" Warrants émis chaque trimestre en entier pour les dépenses courantes des écoles Normale et Modèle	1500 0 0	
3	" Warrants émis chaque trimestre pour faciliter la fréquentation de l'école Normale par les étudiants	1000 0 0	
4	" Proportion de la somme octroyée sous l'autorité de l'acte 16 Vict. ch. 185, sec. 23	550 0 0	
5	" Honoraires de l'école Modèle		3050 0 0
6	" Payé pour livres endommagés		515 4 6
			1 2 5
			£ 6576 12 3

DU HAUT CANADA.

PARTIE II.—TABLEAU I.—(Continuation.)

DES ETUDIANTS FREQUENTANT L'ECOLE NORMALE.

Total.	Baptistes.		Congregationalistes.			Luthérons.			Quakers.			Universalistes.			Unitériens.			Disciples.			Autres croyances.		
	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.			
	4	4	2	5	5	3																	
6	7	2	11	8	3																		
9	4	2	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
14	5	3	8	5	3																		
8	4	4	8	3	1																		
10	8	2	10	2	1																		
18	11	7	18	3	2																		
5	5	2	7	2	2																		
13	7	6	13	3	4																		
21	10	11	21	3	7																		
159	89	70	159	37	36	1	1	17	15	2	1	1	7	4	3	12	9	3	52	42	10		

DEPENSES DES ECOLES NORMALE ET MODELE DU HAUT CANADA, POUR 1855.

1855.	DEPENSES.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
1	" Salaires et Gages	1812 18 4	
2	" Livres, instruments, et objets d'école nécessaires	219 6 9	
3	" Département, d'agriculture, de chimie, et de physique	91 12 4	
4	" Annonces et impression	28 3 2	
5	" Réparations et dépenses imprévues	132 2 2	
6	" Lumière, eau et bois	756 11 11	
7	" Assurance	64 0 0	
			3104 14 3
8	" Aide accordée pour faciliter la fréquentation de l'école Normale par les étudiants. — Cinq chelins chaque par semaine		519 5 0
9	" Balance		1952 12 7
			£ 5576 12 3



PARTIE II.—TABLEAU M.

LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES

NOMS DES BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES COMMUNES.	LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES					VOL	
	DEPENSES.					Nombre total de volumes dans la bibliothèque.	Hi- toire.
	Montant de l'appropriation locale pour 1855.	Montant de l'appropriation légal pour 1855.	Valeur des livres envoyés en 1855.	Valeur des livres envoyés en 1854.	Valeur totale des livres envoyés.		
<i>Glengarry.</i>							
1 Charlottenburgh, No. 12.....	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	454	40
<i>Stormont.</i>							
1 Cornwall, No. 15 .....				40 0 0	40 0 0	350	45
2 Osnabruck .....				100 0 0	100 0 0	704	127
Total .....				140 0 0	140 0 0	1144	170
<i>Dundas.</i>							
1 Matilda.....				200 0 0	200 0 0	1401	216
<i>Prescott.</i>							
1 Caledonia, No. 1.....				13 0 0	13 0 0	136	27
2 Hawkesbury ouest .....				50 0 0	50 0 0	467	84
3 Longueuil.....				160 0 0	160 0 0	1149	228
Total .....				223 0 0	223 0 0	1752	339
<i>Russell.</i>							
1 Clarence, No. 1 .....				20 0 0	20 0 0	134	56
<i>Carleton.</i>							
1 Gloucester, No. 8 .....	3 0 0	3 0 0	6 0 0		6 0 0	38	17
2 Goulbourn .....				40 0 0	40 0 0	348	83
3 Marlborough .....				100 0 0	100 0 0	816	146
4 Napan .....				100 0 0	100 0 0	872	213
5 Osgoode .....				70 0 0	70 0 0	588	118
Total .....	3 0 0	3 0 0	6 0 0	310 0 0	316 0 0	2692	577
<i>Grenville.</i>							
1 Augusta, No. 4 .....				24 0 0	24 0 0	157	50
2 Edwardsburgh .....				100 0 0	100 0 0	925	131
3 Oxford, No. 4 .....	25 0 0	25 0 0	50 0 0		50 0 0	362	53
Total .....	25 0 0	25 0 0	50 0 0	124 0 0	174 0 0	1444	234
<i>Leeds.</i>							
1 Elizabethtown, No. 21.....				25 0 0	25 0 0	159	41
2 Yonge et Escott Rear, No. 6				5 0 0	50 0 0	409	49
3 Yonge, No. 10.....	2 10 6	2 10 6	5 1 0		5 1 0	59	5
Total .....	2 10 6	2 10 6	5 1 0	75 0 0	80 1 0	620	95
<i>Lanark.</i>							
1 Drummond .....				100 0 0	100 0 0	761	169
2 Lanark et Darling .....				120 0 0	120 0 0	1113	135
3 Pakenham .....				80 0 0	80 0 0	609	127
4 Ramsay .....	40 0 0	40 0 0	80 0 0	130 0 0	210 0 0	1489	337
5 Ramsay, No. 10.....				20 0 0	20 0 0	161	39
Total .....	40 0 0	40 0 0	80 0 0	450 0 0	530 0 0	4124	807
<i>Renfrew.</i>							
1 Bagot, No. 1 .....	4 0 0	4 0 0	8 0 0		8 0 0	91	14
2 Bromley .....				23 17 5	23 17 5	147	39
3 Pembroke, No. 2 .....				42 10 0	42 10 0	352	107
4 Ross .....				30 0 0	30 0 0	201	48
5 Westmeath .....				100 0 0	100 0 0	828	154
Total .....	4 0 0	4 0 0	8 0 0	196 7 5	204 7 5	1709	362

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

FURNIES PAR LE DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION.

U M E S.		DIVERSES INFORMATIONS.															
Zoologie.	Botanique.	Phénomènes naturels.	Science physique.	Géologie et minéralogie.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature moderne.	Littérature ancienne.	Voyages.	Biographie.	Tables, esquisses, etc.	Bibliothèque de l'instituteur.	No. de fois que les volumes ont été emportés.	No. d'habitants qui lisent.
1 21	2	1	2	2	2	13	1	33	27	40	.....	22	36	211	1	1103	75
1 42	12	21	3	3	6	1	1	17	23	16	.....	18	32	105	7	N. R.	N. R.
2 50	5	28	15	5	7	2	5	22	31	82	3	50	94	261	7	2196	549
92	17	49	18	8	13	3	6	39	54	98	3	68	126	366	14		
1 88	17	35	30	12	20	8	7	70	84	170	17	82	177	361	7	N. R.	N. R.
1 15	4	3	.....	3	1	.....	2	18	12	4	.....	4	11	31	1	150	23
2 18	6	23	.....	3	2	.....	5	20	14	11	.....	9	34	223	10	N. R.	N. R.
3 91	17	37	.....	7	14	.....	9	62	50	88	20	65	130	295	4	N. R.	N. R.
127	27	63	.....	13	17	.....	16	100	76	103	21	78	175	549	15		
1 22	2	23	.....	2	3	.....	1	3	2	13	.....	9	23	19	4	216	60
1 4	.....	.....	1	1	.....	.....	1	.....	4	.....	.....	7	1	2	.....	41	14
2 13	5	26	.....	5	3	.....	3	19	17	24	.....	17	65	51	10	N. R.	N. R.
3 56	14	37	.....	10	27	.....	5	41	38	42	.....	7	71	119	6	N. R.	N. R.
4 57	12	35	.....	6	9	.....	4	46	63	37	.....	4	21	94	5	N. R.	N. R.
5 27	6	8	.....	8	3	.....	1	4	14	18	.....	3	37	52	9	32	25
157	37	106	.....	30	42	.....	11	13	121	136	.....	153	331	731	30		
1 13	.....	3	4	.....	2	.....	.....	22	13	3	.....	1	8	34	4	200	12
2 72	19	37	.....	6	17	.....	4	39	64	59	.....	35	74	306	12	577	222
3 21	2	18	.....	3	3	.....	3	1	10	7	.....	33	55	96	12	N. R.	N. R.
108	21	68	.....	8	22	.....	5	71	84	105	.....	69	137	436	28		
1 28	5	.....	3	3	3	.....	2	9	6	16	.....	10	9	11	3	N. R.	N. R.
2 33	2	12	.....	4	5	.....	1	1	2	38	.....	43	18	166	4	400	218
3 10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	5	1	4	.....	.....	.....	32	1	48	all
71	7	12	.....	7	8	.....	4	4	5	50	.....	53	27	209	8		
1 30	1	24	.....	5	11	.....	8	1	25	11	.....	84	88	206	4	N. R.	N. R.
2 82	20	38	.....	4	19	.....	11	5	31	60	.....	6	34	91	12	N. R.	N. R.
3 48	4	9	.....	7	7	.....	1	1	22	31	.....	.....	30	16	218	1912	198
4 138	18	39	.....	10	10	.....	6	3	79	47	.....	2	126	118	264	4	
5 24	2	5	.....	2	1	.....	1	1	7	6	.....	.....	1	3	23	15	4
316	45	115	.....	28	48	.....	12	164	155	514	.....	277	336	1153	24		
1 10	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	9	1	1	.....	.....	3	51	.....	N. R.	N. R.
2 4	.....	4	.....	3	.....	.....	.....	6	6	22	.....	.....	6	18	31	.....	N. R.
3 47	3	25	.....	5	4	.....	3	1	14	26	.....	.....	3	33	51	.....	N. R.
4 21	4	12	.....	1	1	.....	2	1	15	11	.....	.....	6	12	113	.....	40
5 86	13	27	.....	4	21	.....	15	3	45	45	.....	.....	1	68	56	.....	40
168	20	66	.....	13	27	.....	20	5	96	89	.....	83	122	467	8		

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES

NOMS DES BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES COMMUNES.	DENIERS.					VOL.	
	Montant de l'appropriation locale pour 1855.	Montant de l'appropriation législa- tif pour 1855.	Valeur des livres envoyés en 1855.	Valeur des livres envoyés en 1854.	Valeur totale des livres envoyés.	Nombre total des volumes dans la bibliothèque.	Histoire.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.		
<b>LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES</b>							
<b>Frontenac.</b>							
1	Pittsburgh			60 0 0	60 0 0	572	124
<b>Lennox.</b>							
1	Fredericksburgh			80 0 0	80 0 0	677	112
2	Richmond			100 0 0	100 0 0	879	123
	Total			180 0 0	180 0 0	1556	235
<b>Prince Edouard.</b>							
1	Athol			100 0 0	100 0 0	811	113
2	Sophiasburgh			200 0 0	200 0 0	1381	232
	Total			300 0 0	300 0 0	2192	345
<b>Hastings.</b>							
1	Sidney			100 0 0	100 0 0	912	121
2	Thurlow			200 0 0	200 0 0	1426	267
	Total			300 0 0	300 0 0	2338	388
<b>Northumberland.</b>							
1	Brighton			150 0 0	150 0 0	1322	160
2	Galdimand			100 0 0	100 0 0	835	119
3	Hamilton			120 0 0	120 0 0	907	144
4	Murray			150 0 0	150 0 0	1353	167
5	Seymour			400 0 0	400 0 0	2927	371
	Total			920 0 0	920 0 0	7344	961
<b>Durham.</b>							
1	Cavan, No. 7	4 18 11	4 18 11	9 17 10	9 17 10	106	13
2	Clarke			100 0 0	100 0 0	689	137
3	Darlington			100 0 0	100 0 0	831	125
	Total	4 18 11	4 18 11	9 17 10	209 17 10	1626	275
<b>Peterborough.</b>							
1	Asphodel			50 0 0	50 0 0	433	70
2	Asphodel, No. 10			10 10 0	10 10 0	102	35
3	Douro, No. 9	8 0 0	8 0 0	16 0 0	16 0 0	147	19
4	Drumner et Bu leigh			20 0 0	20 0 0	243	43
5	Monaghan Nord			60 0 0	60 0 0	412	99
6	Smith			80 0 0	80 0 0	674	110
	Total	8 0 0	8 0 0	16 0 0	236 10 0	2010	394
<b>Ontario.</b>							
1	Brock, No. 8			15 0 0	15 0 0	130	43
2	Pickering, No. 1	10 0 0	10 0 0	20 0 0	20 0 0	135	26
3	Pickering, No. 3			60 0 0	60 0 0	438	87
4	Pickering, No. 7	15 0 0	15 0 0	30 0 0	30 0 0	625	96
5	Mara et Rama			50 0 0	50 0 0	332	87
6	Rench, no. 4	21 0 0	21 0 0	42 0 0	42 0 0	344	62
7	Moore			60 0 0	60 0 0	417	87
8	Whitby	300 0 0	300 0 0	600 0 0	600 0 0	3570	724
	Total	346 0 0	346 0 0	692 0 0	925 0 0	6372	1212

DU HAUT CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION.

UMES.	DIVERSES IN- FORMATIONS.																	
	Zoologie.	Botanique.	Phénomènes na- turels.	Science physique.	Géologie et miné- ralogie.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pra- tique.	Manufactures.	Littérature mo- dérne.	Littérature an- cienne.	Voyages.	Biographie.	Fables, esquisses, etc.	Bibliothèque de l'Institut.	No. de fois que les volumes ont été empruntés.	No. d'habitants qui lisent.
1	74	12	32	3	3	12	1	2	43	31	23	3	45	75	85	4	370	370
2	73	12	25	26	5	11	6	3	44	38	66	5	54	77	122	3	N. R.	N. R.
3	78	21	41	22	10	25	8	4	49	52	98	5	57	121	151	14	472	209
4	15	33	66	48	15	36	14	7	93	90	164	5	111	198	273	17		
5	85	8	14	16	5	7	4	4	43	27	65	8	63	100	234	14	590	253
6	87	21	34	23	8	19	5	5	67	78	160	36	64	154	350	18	748	344
7	172	29	48	39	13	26	12	9	110	105	234	44	127	254	593	32	1338	597
8	71	14	31	23	9	15	5	3	37	57	49	7	51	88	317	14	N. R.	N. R.
9	107	16	36	30	12	31	8	6	64	69	138	14	80	195	331	22	N. R.	N. R.
10	178	30	67	53	21	46	13	9	101	126	187	21	131	283	648	36		
11	84	14	36	13	7	40	16	4	62	53	42	3	64	88	627	9	N. R.	N. R.
12	79	16	24	18	4	18	3	7	42	62	71	3	76	82	201	10	N. R.	N. R.
13	61	10	35	16	7	11	12	6	34	40	135	27	66	82	215	6	227	231
14	111	21	41	28	13	8	4	5	47	39	95	36	93	127	463	14	N. R.	N. R.
15	187	27	49	61	17	38	28	8	112	156	273	8	209	314	1044	22	N. R.	N. R.
16	522	88	185	136	48	115	63	30	297	391	619	77	508	693	2550	61		
17	1			3					1	1	6		6	18	56	1	112	88
18	39	16	37	23	6	11	3	3	33	49	73		6	68	109	9	N. R.	N. R.
19	49	9	26	18	6	6	3	3	32	19	76	7	54	91	282	12	170	190
20	8	25	63	44	12	17	9	6	68	69	155	24	126	177	447	22		
21	37	11	27	5	16		3	1	37	37	21	1	19	39	93	7	N. R.	N. R.
22	26		9	1	1	1		1	2	2	9		3	6	8		N. R.	N. R.
23	8		5						6	2	1		1	9	1		N. R.	N. R.
24	47	9	16		3	9		1	9	12	6		13	20	55		N. R.	N. R.
25	27	3	25	3	5	3	1	4	16	8	23	2	46	86	52	4	184	86
26	43	7	26	18	6	7	3	2	15	21	34	30	21	71	240	8	455	191
27	190	30	108	27	32	20	7	9	83	82	99	33	103	231	542	20		
28	8		6	1	2				1	44	4		12	9	5		63	15
29	3		5	14	2	2			1	4	15		2	5	21		32	13
30	3	11	23	4	6	7	6	4	19	15	54	1	48	23	87	9	275	130
31	4	21	4	12	3	8	4	3	45	46	35		40	29	218	7	N. R.	N. R.
32	2	3	3	4	4	6	4	2	30	9	54	1	20	31	99	1	N. R.	N. R.
33	3	9	21	2	2	4	3	2	22	13	41		22	24	77	3	368	100
34	3	4	11	14	7	2	3	2	19	5	25		12	58	159	1	N. R.	N. R.
35	35	41	60	194	43	55	29	9	197	119	476	22	325	532	604	79	1243	350
36	57	89	131	245	74	84	43	24	377	215	704	24	488	712	1270	100		

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHEQUES GRATUITES

NOMS DES BIBLIOTHEQUES D'ÉCOLES COMMUNES.		DENIERS.					VOL.	
		Montant de l'appropriation locale pour 1855.	Montant de l'appropriation législative pour 1855.	Valeur des livres envoyés en 1855.	Valeur des livres envoyés en 1854.	Valeur totale des livres envoyés.	Nombre total des volumes dans la bibliothèque.	Histoire.
<b>York.</b>								
1	Ethiopiake.....			140 0 0	140 0 0	1030	147	
2	Georgina.....			40 0 0	40 0 0	332	49	
3	Gwillimbury Est, No. 3.....	9 0 0	9 0 0	18 0 0	18 0 0	159	15	
4	Gwillimbury Est, No. 8.....			17 15 0	17 15 0	179	45	
5	King.....			37 10 1	262 9 11	360 0 0	2218	
6	Scarboro', No. 9.....	2 17 6	2 17 6	5 15 0	5 15 0	21	3	
7	Vaughan.....			523 12 9	523 12 9	3673	809	
8	Vaughan, No. 12.....			50 13 0	50 13 0	763	132	
9	Vaughan, A. B. C.....	6 0 0	6 0 0	12 0 0	12 0 0	113	6	
10	Vaughan et Markham, No. 1.....	4 0 0	4 0 0	8 0 0	8 0 0	261	35	
11	Whitechurch, No. 1.....			87 10 0	87 10 0	609	94	
12	Whitechurch, No. 2.....			40 0 0	40 0 0	287	35	
13	Whitechurch, No. 12.....			16 10 6	16 10 6	146	43	
14	York.....			400 0 0	400 0 0	2921	380	
Total.....		21 17 6	21 17 6	81 5 1	1598 11 2	12802	2092	
<b>Peel.</b>								
1	Albion.....			180 0 0	180 0 0	1408	257	
2	Caledon.....			200 0 0	200 0 0	1559	278	
3	Chinawacousy.....			600 0 0	600 0 0	3818	513	
4	Toronto.....			150 0 0	150 0 0	1234	165	
Total.....				1130 0 0	1130 0 0	8019	1213	
<b>Simcoe.</b>								
1	Gwillimbury ouest.....			200 0 0	200 0 0	1260	241	
2	Innisfil, No. 1.....			30 0 0	30 0 0	279	45	
3	Mumour.....			53 10 0	53 10 0	403	110	
4	Medonte.....			50 0 0	50 0 0	462	111	
5	Orillia.....			40 0 0	40 0 0	360	75	
6	Oro.....			40 0 0	40 0 0	385	66	
7	Tecumseth.....			50 0 0	50 0 0	342	66	
8	Vespra.....	30 0 0	30 0 0	60 0 0	60 0 0	450	95	
Total.....		30 0 0	30 0 0	60 0 0	463 10 0	523 10 0	4040	
<b>Hatton.</b>								
1	Nassagaweya.....			100 0 0	100 0 0	840	155	
<b>Wentworth.</b>								
1	Ancaster, No. 6.....			20 0 0	20 0 0	215	45	
2	Barton, No. 4.....			28 0 0	28 0 0	260	51	
3	Beverley, No. 17.....			50 0 0	50 0 0	344	60	
4	Binbrooke.....	50 0 0	50 0 0	100 0 0	100 0 0	770	68	
5	Flamboro' Est.....			100 0 0	100 0 0	822	72	
6	Flamboro' ouest, No. 4.....			30 0 0	30 0 0	273	42	
7	Glanford, No. 3.....			27 0 0	27 0 0	265	39	
Total.....		50 0 0	50 0 0	100 0 0	255 0 0	355 0 0	2049	
<b>Brant.</b>								
1	Dumfries Sud, No. 13.....	11 5 0	11 5 0	22 10 0	22 10 0	170	24	
2	Onondaga.....			60 0 0	60 0 0	450	112	
Total.....		11 5 0	11 5 0	22 10 0	82 10 0	620	136	
<b>Lincoln.</b>								
1	Louth.....			100 0 0	100 0 0	784	128	
2	Clinton.....	90 0 0	90 0 0	180 0 0	180 0 0	1248	159	
Total.....		90 0 0	90 0 0	180 0 0	280 0 0	2032	287	

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION.

UMES.		DIVERSES IN- FORMATIONS.																	
Zoologie.	Botanique.	Phénomènes naturels.	Science physique.	Géologie et minéralogie.	Physique.	Chimie.	Culture agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature Moderne.	Littérature Ancienne.	Voyages.	Biographie.	Fables, Esquisses, etc.	Bibliothèque de l'Institut.	No. de fois que les volumes ont été empruntés.	No. d'habitants qui lisent.		
1	79	14	17	15	7	6	7	4	59	32	97	11	68	95	357	15	340	141	
2	26	4	11	4	2	2	2	3	14	12	28	2	16	53	101	3	180	53	
3	11	3	11	1	2	1	1	2	8	6	15	9	6	17	73	1	165	120	
4	16	3	11	3	1	1	1	2	7	8	12	14	17	45	1	2800	609		
5	185	29	71	46	23	41	14	10	126	126	246	14	147	190	678	21			
6	7																		
7	292	19	120	107	54	84	65	200	154	301	3	397	338	664	35				
8	44	16	23	10	6	21	6	33	58	80		73	60	180	6	3505	899		
9	13																		
10	31	1	1	10	1	2	2	2	1	2	38	10	9	100	1				
11	57	17	32	10	7	24	5	14	59	94	3	40	59	168	8	541	100		
12	19	1	13	4	4	1	1	10	11	40	1	14	65	59	3	79	79		
13	16	3	1	10	2	2	4	1	2	11	18	1	12	18	1	147	13		
14	211	34	52	82	20	47	18	5	127	167	321	10	217	421	784	25	1701	152	
Total.....		1007	144	363	322	129	247	90	93	555	640	1300	45	998	1348	3298	122	9417	2166
<b>1</b>																			
1	136	26	37	34	17	16	9	7	121	60	166	4	144	135	227	12	1016	353	
2	161	22	44	41	16	24	11	3	66	66	115	6	69	164	469	4	189	67	
3	258	38	56	53	20	53	35	11	186	170	448	24	252	437	1233	25	1085	416	
4	83	18	33	28	15	23	12	5	48	76	107	4	61	105	443	8	1112	632	
Total.....		638	104	170	156	74	116	67	26	421	372	38	526	841	2372	40	1402	1468	
<b>2</b>																			
1	94	27	33	16	10	13	22	6	68	76	151	25	36	147	234	15	418	150	
2	21	2	10	13	2	3	2	2	9	5	19	3	12	31	98	2	N. R.	45	
3	52	13	31	15	6	10	2	5	22	25	24	2	37	49	86	4	N. R.		
4	39	5	25	14	5	15	7	1	9	35	11	2	20	25	135	3	N. R.		
5	33	15	21	5	2	1	3	1	11	38	11		36	32	81		N. R.		
6	31	8	13	5	6	4	2	5	14	18	24	1	21	60	103	4	N. R.		
7	40	4	18	0	5	6	2	1	22	24	52	2	20	33	30	2	N. R.		
8	37	13	34	7	3	7	4	1	19	25	75	8	74	12	36		N. R.		
Total.....		347	87	185	76	39	64	44	22	174	246	43	315	389	803	30			
<b>3</b>																			
1	78	8	25	22	5	10	6		53	54	44		46	86	246	9	1007	337	
<b>4</b>																			
1	21	1	13	2	2	5	1	2	6	13	7	2	7	14	69	2	253	50	
2	41	2	23	6	1	2	3	3	11	12	19	1	23	29	34	2	126	41	
3	24	1		4	4	21	3		21	20	52		29	35	70	4	1180	172	
4	37	12	23	12	4	4	17	3	31	41	62	1	51	84	311	9	277	115	
5	67	15	34	8	9	4	5	4	38	47	66	23	50	111	258	11	N. R.		
6	27	8	11	2	4	5	3	1	23	23	12		25	17	70		226	105	
7	20	3	13	12		3	9		9	20	20	2	23	56	49		201	49	
Total.....		240	42	117	42	24	44	20	16	139	160	247	29	208	346	861	28	2353	532
<b>5</b>																			
1	15		15			1			7	11	21		19	18	39		172	69	
2	17	1	23	3	5	16	4	4	14	2	24		69	42	114		N. R.		
Total.....		32	1	38	3	17	4	4	21	13	45		88	60	153				
<b>6</b>																			
1	50	9	15	14	6	18	5	2	43	60	76	2	54	69	227	6	810	79	
2	80	18	9	6	6	26	21	5	55	74	147	1	105	184	336	17	N. R.		
Total.....		130	27	24	20	44	26	7	98	134	223	3	159	253	563	23			

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES

NOMS. DES BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES COMMUNES.	DENIERS.					VOL.	
	Montant de l'appropriation locale pour 1855.	Montant de l'appropriation légal pour 1855.	Valeur des livres envoyés en 1855.	Valeur totale des livres envoyés en 1854.	Valeur totale des livres envoyés.	Nombre total des volumes dans la bibliothèque.	Histoire.
<i>Welland.</i>							
1 Bartie.....						636	74
2 Thorold.....	25 0 0	25 0 0	50 0 0	50 0 0	100 0 0	791	102
Total.....	25 0 0	25 0 0	50 0 0	132 0 0	182 0 0	1427	176
<i>Haldimand.</i>							
1 Cayuga nord.....				200 0 0	200 0 0	1215	214
2 Walpole.....				100 0 0	100 0 0	793	100
Total.....				300 0 0	300 0 0	2008	314
<i>Norfolk.</i>							
1 Townsend.....				100 0 0	100 0 0	657	182
2 Walsingham.....				68 0 0	68 0 0	583	99
Total.....				168 0 0	168 0 0	1240	281
<i>Oxford.</i>							
1 Blandford.....	5 0 0	5 0 0	10 0 0	80 0 0	90 0 0	703	97
2 Bleuchem.....				250 0 0	250 0 0	1822	236
3 Derham.....				200 0 0	200 0 0	1394	252
4 Norwich.....				125 0 0	125 0 0	974	189
5 Oxford, nord.....				25 0 0	25 0 0	252	59
6 Oxford, est.....				93 15 0	93 15 0	816	123
7 Gorra, est.....	10 0 0	10 0 0	20 0 0	80 0 0	100 0 0	776	152
Total.....	15 0 0	15 0 0	30 0 0	853 15 0	883 15 0	6742	1088
<i>Waterloo.</i>							
1 Dumfries, nord, No. 17.....				34 0 0	34 0 0	297	63
2 Waterloo, No. 17.....				30 0 0	30 0 0	249	80
3 Wilmot.....			20 0 0	80 0 0	100 0 0	629	76
Total.....			20 0 0	144 0 0	164 0 0	1195	219
<i>Wellington.</i>							
1 Bramosa.....				50 0 0	50 0 0	448	60
2 Guelph, No. 4.....	3 3 9	3 3 9	6 7 6	25 0 0	36 7 6	65	18
3 Guelph, No. 5.....	5 12 6	5 12 6	11 5 0	25 0 0	36 5 0	348	31
4 Guelph, No. 6.....	9 8 9	9 8 9	18 17 6	25 0 0	43 17 6	415	65
5 Guelph, No. 7.....				25 0 0	25 0 0	195	43
6 Nichol.....				40 0 0	40 0 0	361	86
7 Purlinch, No. 9.....				26 0 0	26 0 0	173	63
8 Purlinch, No. 12.....				40 0 0	40 0 0	353	70
Total.....	18 5 0	18 5 0	36 10 0	231 0 0	267 10 0	2281	436
<i>Grey.</i>							
1 Artemesia.....				50 0 0	50 0 0	495	64
2 Bentinck et Glenelg, No. 1.....	5 0 0	5 0 0	10 0 0	20 0 0	30 0 0	214	23
3 St. Vincent.....				120 0 0	120 0 0	1120	136
4 Sydenham, No. 6.....				10 0 0	10 0 0	99	25
Total.....	5 0 0	5 0 0	10 0 0	200 0 0	210 0 0	1928	248
<i>Perth.</i>							
1 Blanchard.....				100 0 0	100 0 0	680	132
2 Blanchard, No. 7.....				25 0 0	25 0 0	154	74
3 Downie.....				60 0 0	60 0 0	505	105
4 Downie et Ellice, No. 2.....	5 5 0	5 5 0	10 10 0			110	13
5 Easthope, nord.....				100 0 0	100 0 0	758	155
6 Fullarton.....				62 0 0	62 0 0	488	119
7 Loga.....				50 0 0	50 0 0	530	51
8 Easthope, nord, No. 1.....	10 0 0	10 0 0	20 0 0			224	51
Total.....	15 5 0	15 5 0	30 10 0	807 0 0	827 10 0	3459	700

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION.

UMES.	Zoologie.	Botanique.	Phénomènes naturels.	Science physique.	Géologie et météorologie.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature Moderne.	Littérature Ancienne.	Voyages.	Biographie.	Fables, Esquisses, etc.	Bibliothèque de l'Institut.	DIVERSES INFORMATIONS.	
																	No. de fois que les volumes ont été emportés.	No. d'habitants qui lisent.
1	60	12	14	5	7	5	4	5	31	56	73	2	29	76	174	9	412	389
2	55	14	21	16	8	6	4	3	35	30	79	2	68	60	278	10	N.	R.
	115	26	35	21	15	11	8	8	66	86	152	4	97	136	452	19		
1	96	17	24	13	10	20	20	6	61	70	177	13	121	196	130	18	N.	R.
2	47	7	29	19	1	15	1	2	35	19	135	1	44	112	220	6	N.	R.
	143	24	53	32	11	35	21	8	96	89	312	14	165	308	350	24		
1	57	8	29	17	5	3	5	4	40	23	97	8	52	80	44	3	N.	R.
2	48	6	27	11	5	3	4	3	16	22	39	2	39	41	214	4	374	200
	105	14	56	28	10	6	9	7	56	45	136	10	91	121	258	7		
1	24	6	25	23	6	11	4	5	17	12	100	3	77	221	8	8	N.	R.
2	129	26	35	29	12	33	21	4	137	128	182	3	105	178	501	9	2457	536
3	107	28	34	31	16	27	10	7	69	80	139	19	101	200	256	9	N.	R.
4	98	20	30	24	9	9	9	5	66	66	91	33	53	180	0	0	N.	R.
5	36	4	23	14	4	3	2	2	8	14	41	1	24	23	231	2	176	N.
6	79	16	37	13	4	13	7	4	72	60	59	1	39	65	231	3	243	N.
7	52	5	23	17	6	9	5	7	20	12	64	3	30	107	217	8	213	N.
	522	105	207	141	57	105	58	34	398	381	644	60	479	725	1690	48		
1	17	5	26	26	6	5	2	3	13	2	26	1	17	44	36	5	489	94
2	18	1	7	1	1	1	1	1	14	10	24	1	23	16	59	1	N.	R.
3	42	5	19	14	5	6	2	5	44	16	74	2	37	40	184	58	N.	R.
	77	11	52	41	12	11	4	8	71	37	124	3	83	100	279	63		
1	45	8	18	15	5	5	4	3	16	8	21	1	38	19	177	5	440	94
2	3	1	8	2	2	1	1	1	3	2	5	1	8	8	13	1	1	
3	16	1	7	2	2	4	3	2	22	13	30	26	23	167	1	1	1464	123
4	27	12	4	2	1	7	1	22	19	31	41	19	162	2	2			
5	15	10	14	2	2	2	1	8	2	12	1	25	24	34	3			
6	46	5	1	15	7	4	4	4	19	11	11	15	36	32	5	183	67	
7	13	6	1	5	5	3	2	2	7	21	21	20	24	4	80	31		
8	29	10	12	6	3	2	1	3	10	12	19	1	29	54	71	4	210	50
	194	43	61	59	27	28	14	13	107	67	150	3	194	207	656	25	2377	365
1	31	7	14	13	4	14	2	1	36	22	17	2	20	36	210	2	N.	R.
2	47	2	5	1	4	5	1	2	14	11	35	1	31	15	14	2	135	67
3	55	1	33	2	6	2	5	3	59	40	47	2	65	72	570	12	N.	R.
4	8		3	2	2	1	1	5	5	4	16	12	17	12	17	70	70	46
	14	0	52	19	16	22	8	7	114	78	103	5	132	136	811	16		
1	61	9	12	18	7	8	5	4	18	25	81	3	65	119	124	5	N.	R.
2	11	2	12	12	2	2	1	1	7	3	3	3	3	3	22	2	100	40
3	32	3	21	12	4	3	5	6	31	22	30	39	50	140	2	2	N.	R.
4	3								1	2	13	31	6	41	2	2	N.	R.
5	95	19	39	13	6	20	8	2	46	64	78	4	45	77	72	14	2	N.
6	53	16	33	14	4	16	7	3	25	52	46	4	23	47	22	5	260	121
7	27	4	13	4	3	3	1	1	19	10	22	1	12	44	305	5	N.	R.
8	12	1	3	2	1	3			1	4	30		28	24	64		N.	R.
	201	64	121	75	28	53	27	17	151	137	310	15	247	363	790	30		

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES

NOMS DES BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES COMMUNES.	DENIERS.					VOL.	
	Montant de l'appropriation pour 1855.	Montant de l'apportionnement pour 1855.	Valeur des livres envoyés en 1855.	Valeur totale des livres envoyés en 1854.	Valeur totale des livres envoyés.	Nombre total des volumes dans la bibliothèque.	Histoire.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.		
<i>Halifax.</i>							
1 Biddulph				100 0 0	100 0 0	810	141
2 Colborne				48 0 0	48 0 0	453	53
3 Goderich, No. 5	3 5 0	3 5 0	6 10 0	25 0 0	31 10 0	283	67
4 Morris sud				3 10 0	3 10 0	44	11
5 Stephen				80 0 0	80 0 0	656	99
6 Usborne, No. 2				15 0 0	15 0 0	171	30
Total	3 5 0	3 5 0	6 10 0	271 10 0	278 0 0	2417	406
<i>Middlesex.</i>							
1 Adelaide				100 0 0	100 0 0	702	125
2 Delaware				60 0 0	60 0 0	496	82
3 Dorchester nord				100 0 0	100 0 0	784	164
4 Dorchester nord et West- minster, Nos. 6 et 10				24 0 0	24 0 0	241	40
5 Ekfrid	9 10 0	9 10 0	19 0 0	19 0 0	19 0 0	197	21
6 London				100 0 0	100 0 0	753	144
7 Missouri ouest				100 0 0	100 0 0	915	164
8 Westminster, No. 5	2 10 0	2 10 0	5 0 0	8 0 0	13 0 0	114	13
9 Williams	5 0 0	5 0 0	10 0 0	80 0 0	90 0 0	656	146
Total	17 0 0	17 0 0	34 0 0	572 0 0	606 0 0	4858	905
<i>Elgin.</i>							
1 Elgin	15 8 5	15 8 5	30 16 10		30 16 10	163	29
2 Southwold				150 0 0	150 0 0	1099	210
3 Southwold, No. 12				16 17 9	16 17 9	181	14
4 Southwold, No. 13	2 15 0	2 15 0	5 10 0	16 10 0	22 0 0	194	48
Total	18 3 5	18 3 5	36 6 10	183 7 9	210 14 7	1634	294
<i>Kent.</i>							
1 Camden et Zone	50 0 0	50 0 0	100 0 0		100 0 0	684	167
2 Dover est et ouest				60 0 0	60 0 0	516	69
3 Harwich				225 0 0	225 0 0	1847	422
4 Howard, No. 13				24 0 0	24 0 0	230	45
5 Howard et Harwich, No. 12	12 7 6	12 7 6	24 15 0	24 15 0	237	34	34
6 Romney, No. 3				10 0 0	10 0 0	113	29
7 Tilbury est				50 0 0	50 0 0	417	65
Total	62 7 6	62 7 6	124 15 0	369 0 0	493 15 0	4044	814
<i>Lambton.</i>							
1 Plympton				100 0 0	100 0 0	802	138
2 Plympton, No. 8				7 10 0	7 10 0	78	28
3 Sarnia, No. 4				50 0 0	50 0 0	485	93
4 Sombra, No. 10				5 15 10	5 15 10	78	6
Total				163 5 10	163 5 10	1443	265
<i>Essex.</i>							
1 Anderton, Nos. 1 et 4	12 10 0	12 10 0	25 0 0		25 0 0	195	72
2 Colchester				200 0 0	200 0 0	1391	243
3 Gosfield	6 5 0	6 5 0	12 10 0	50 0 0	62 10 0	593	131
Total	18 15 0	18 15 0	37 10 0	250 0 0	287 10 0	2169	446

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION.

UMES.	Matières														DIVERSES INFORMATIONS			
	Zoologie.	Botanique.	Phénomènes Naturels.	Science physique.	Géologie et minéralog.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature Moderne.	Littérature Ancienne.	Voyages.	Biographie.	Fables, Esquisses, etc.	Bibliothèque de l'Institut.	No. de livres que les volumes ont été emportés.	No. d'habitants qui lisent.
1	64	21	36	7	6	21	8	4	46	48	67	4	85	85	163	4	N. R.	N. R.
2	38	7	11	16	3	5	3	4	18	10	35	1	24	45	176	3	364	140
3	17		11	3	3	4		1	6	8	9		98	24	101	2	162	52
4	5	1								4			4	2	17	3	N. R.	N. R.
5	49	7	23	3	4	4	3	4	20	20	50	3	51	60	233	3	N. R.	N. R.
6	22	1	13	1	2	1			12	9	12	1	8	17	39	3	90	41
	195	37	94	30	20	35	14	13	101	99	179	9	198	257	709	21		
1	48	18	25	14	5	6	6	3	26	29	93	4	42	73	171	4	382	156
2	22	4	13	14	4	7	5	4	22	13	39		25	55	184	3	N. R.	N. R.
3	60	8	26	20	9	5	2	34	71	53	22		68	192	9	7	N. R.	N. R.
4																		
5	17	2	13	2	2	5		3	7	3	12		4	13	100	3	200	71
6	14				1				27	4	6			12	110	2	N. R.	N. R.
7	61	8	27	14	10	19	4	6	39	45	47	9	63	119	132	6	N. R.	N. R.
8	82	19	33	19	7	13	6	5	51	47	60		88	120	196	5	N. R.	N. R.
9	9	2	7	1		1			5	2			24	17	29	2	N. R.	N. R.
0	40	11	28	28	18	9	18	5	65	32	68	5	38	55	80	10	N. R.	N. R.
	362	72	172	112	56	64	42	51	286	246	380	40	352	656	1020	42		
1	33		3	20	9	31	11	3		6	15					10	N. R.	N. R.
2	94	17	23	28	9	10	11	6	50	40	118	6	57	124	279	16	N. R.	N. R.
3	21	7	13	3	2	1	1	1	5	4	11	1	18	30	44	2	N. R.	N. R.
4	22	5	11	13	1	6	3	1	6	4	5	2	3	6	56	2	N. R.	N. R.
	173	29	50	64	21	48	26	11	61	54	147	9	78	160	379	30		
1	44	7	18	2	7	30	3	2	39	27	69	2	48	74	126	19	N. R.	N. R.
2	49	4	9	5	4	3	3	4	21	27	46	2	24	45	204	3	N. R.	N. R.
3	152	32	62	48	23	66	62	26	162	66	52	1	193	121	357	12	420	193
4	13	2	5	11	3	4	1	1	5	4	5		20	20	88	3	N. R.	N. R.
5	15	1	15	1	1	2	1	2	26	8	15		43	20	52	3	150	39
6	22	3	8	1		1			4	3	1		18	3	10		50	7
7	41	3	11	12	2	6	3	1	14	9	37	2	28	40	151	2	N. R.	N. R.
	336	52	116	80	40	112	73	37	274	144	225	7	374	321	997	42		
1	85	19	34	22	7	27	9	4	45	63	52		60	73	163	1	1104	215
2	13			12			1	2	5	2	1	1	2	4	7			
3	30	4	22	12	6	2		2	18	21	9		42	51	163	4	960	100
4	17	2		2	1			2	4		4		8	17	11	2		
	151	25	56	48	14	30	10	10	72	86	66	2	112	145	344	7	2064	315
1	23	4	5		2	3	2	1	7	5	7	6	4	29	22	3	163	63
2	109	27	37	16	12	22	15	7	61	73	148	5	118	167	314	17	N. R.	214
3	27	7	5	6	1	9			23	19	34	6	67	29	215	4	N. R.	N. R.
	159	38	47	22	15	34	17	8	91	97	189	17	189	225	531	24		

PATIE II—TABLEAU M.—(Continuation.)

LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES

COMTÉS.	LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES					D N N I E R S .		V O L				
	Montant de l'appropriation locale pour 1855.	Montant de l'appropriation législative pour 1855.	Valeur des livres envoyés en 1855.	Valeur des livres envoyés en 1854.	Valeur totale des livres envoyés.	No. de bibliothèques & part des subdivisions.	No. de volumes dans la bibliothèque.	Histoire.	Zoologie.	Botanique.	Pluicunènes naturels.	
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.							
Glengarry.....						1	454	40	21	2	1	
Stormont.....						12	1144	170	92	17	49	
Dundas.....						1	1101	216	88	17	35	
Prescott.....						3	1752	330	127	27	63	
Russell.....						1	184	56	22	2	23	
Carlton.....	3 0 0	3 0 0	6 0 0	310 0 0	316 0 0	5	2692	577	157	37	106	
Greenville.....	25 0 0	25 0 0	50 0 0	124 0 0	174 0 0	3	1444	234	106	21	58	
Leeds.....	2 10 6	2 10 6	5 1 0	75 0 0	80 1 0	3	620	95	71	7	12	
Lanark.....	40 0 0	40 0 0	80 0 0	450 0 0	530 0 0	5	4124	807	316	45	115	
Renfrew.....	4 0 0	4 0 0	8 0 0	196 7 5	204 7 5	5	1709	362	168	20	66	
Frontenac.....				60 0 0	60 0 0	1	5792	124	74	12	32	
Addington.....												
Lennox.....				180 0 0	180 0 0	1	1556	235	151	33	66	
Prince-Edouard.....				300 0 0	300 0 0	2	2192	345	172	20	48	
Hastings.....				300 0 0	300 0 0	2	2338	388	178	30	67	
Northumberland.....				920 0 0	920 0 0	5	7314	961	522	88	185	
Barham.....	4 18 11	4 18 11	9 17 10	200 0 0	209 17 10	3	1626	275	189	25	63	
Peterborough.....	8 0 0	8 0 0	16 0 0	220 10 0	236 10 0	6	3010	394	190	30	108	
Victoria.....												
Ontario.....	416 0 0	346 0 0	692 0 0	1233 0 0	925 0 0	8	6372	1212	572	89	133	
York.....	21 17 6	21 17 6	81 5 1	1598 11 2	1679 16 3	14	12802	2092	1007	144	363	
Peel.....				1130 0 0	1130 0 0	4	8019	1213	638	104	170	
Simcoe.....	30 0 0	30 0 0	60 0 0	463 10 0	523 10 0	2	4010	809	347	87	185	
Haldon.....				100 0 0	100 0 0	1	849	155	78	8	25	
Wentworth.....	50 0 0	50 0 0	100 0 0	255 0 0	355 0 0	2	2049	377	210	42	117	
Brant.....	11 5 0	11 5 0	22 10 0	60 0 0	82 10 0	2	620	136	32	1	38	
Lincoln.....	90 0 0	90 0 0	180 0 0	100 0 0	280 0 0	2	2032	287	130	27	24	
Welland.....	25 0 0	25 0 0	50 0 0	132 0 0	182 0 0	2	1427	176	115	20	35	
Haldimand.....				300 0 0	300 0 0	2	2068	314	143	24	53	
Norfolk.....				168 0 0	168 0 0	2	1240	281	105	14	56	
Oxford.....	15 0 0	15 0 0	30 0 0	853 15 0	883 15 0	2	6712	1088	522	105	207	
Waterloo.....				20 0 0	144 0 0	3	1195	219	77	11	52	
Wellington.....	18 5 0	18 5 0	36 10 0	231 0 0	267 10 0	2	2234	436	194	43	61	
Grey.....	5 0 0	5 0 0	10 0 0	200 0 0	210 0 0	4	1928	248	141	20	52	
Perrin.....	15 5 0	15 5 0	30 10 0	397 0 0	427 10 0	3	3459	700	291	54	121	
Huron.....	3 5 0	3 5 0	6 10 0	271 10 0	278 0 0	6	2417	406	195	37	94	
Beuce.....												
Middlesex.....	17 0 0	17 0 0	34 0 0	572 0 0	606 0 0	9	4858	905	362	72	172	
Elgin.....	18 3 5	18 3 5	36 6 10	183 7 9	219 14 7	4	1634	294	173	29	50	
Kent.....	62 7 6	62 7 6	124 15 0	369 0 0	493 15 0	7	4014	814	336	52	116	
Lambton.....				163 5 10	163 5 10	4	1443	265	151	25	58	
B-sex.....	18 15 0	18 15 0	37 10 0	250 0 0	287 10 0	3	2169	446	159	38	47	
Total pour les comtés	834 12 10	834 12 10	1726 15 9	2143 17 2	13870 12 11	165	107693	18491	8552	1494	3323	

Pour le sommaire général, voir les pages 181-5.

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU M.—(Continuation.)

FOURNIES PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION.													BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES DU DÉPART. DE MANCHE.	AUTRES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.	BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES COMMUNES. de: que plus haut.	NO. TOTAL DE BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES PUBLIQUES DANS LE H.-C.								
U N I V E R S .										D I V E R S														
Science physique.	Géologie et minéralogie.	Physique.	Chimie.	Chimie agricole.	Agriculture pratique.	Manufactures.	Littérature moderne.	Littérature ancienne.	Voyages.	Biographie.	Fables, esquisses, etc.	Bibliothèque de l'Institut.	Demandes de livres pendant l'année.	No. de démanités de livres.	Bibliothèques.	Volumes.	Bibliothèques.	Volumes.	Bibliothèques.	Volumes.	Bibliothèques.	Volumes.		
1	19	18	2	13	1	33	27	40	22	26	211	11103	75	4	425	1	451	5	879					
2	30	30	12	20	6	39	54	98	3	36	366	14	1	4	1050	1	111	13	2494					
3	24	13	17	9	16	100	76	103	21	177	361	7	18	2	2568	1	101	20	4010					
4	30	3	3	1	1	3	2	13	9	177	361	7	18	2	2568	1	101	20	4010					
5	65	30	42	11	13	121	136	134	18	153	331	731	30	19	4	216	60	33	6270					
6	34	8	22	19	5	71	84	105	3	69	137	436	23	1	100		144	5	877					
7	8	4	4	4	5	50	21	39	53	27	209	8	8	1	1		144	5	877					
8	28	48	27	12	16	155	514	9	277	336	1153	24	24	56	5638	20	200	55	6475					
9	94	13	27	20	5	96	89	136	2	83	122	467	8	56	7000	1	432	81	16424					
10	25	13	20	7	9	83	82	99	33	103	231	542	20	33	3619	4	700	39	6070					
11	3	3	12	1	2	43	31	23	3	45	75	85	4	370	370	30	432	18	3743					
12	48	15	36	14	7	93	90	164	5	111	198	273	17	7	990	3	730	33	4409					
13	39	13	26	12	9	110	103	234	44	127	254	593	32	7	990	2	270	11	2822					
14	53	21	46	13	9	101	126	187	21	131	233	648	39	26	3305	2	830	2192	30	6387				
15	186	48	115	63	30	297	391	619	77	508	606	2550	61	46	6198	22	1589	5	7341	56	15122			
16	44	12	17	9	6	66	69	155	24	126	177	447	22	33	4012	3	432	3	1620	39	6070			
17	27	32	20	7	7	56	45	79	33	103	231	542	20	33	3619	4	700	6	2010	23	5595			
18	215	74	84	49	24	377	215	704	24	488	712	1270	100	10	1000	1	100	11	1100					
19	322	129	247	90	93	655	610	1366	45	998	1348	2298	122	60	3623	2	683	8	6372	40	10380			
20	156	74	116	67	26	421	372	836	38	526	841	2372	45	60	10422	14	3300	14	12802	88	26584			
21	76	39	64	44	22	174	246	367	43	315	389	803	30	18	4590	3	667	4	8019	38	13216			
22	23	5	10	6	2	53	54	44	46	46	86	246	9	31	6000	11	1564	7	4040	29	9325			
23	42	24	41	29	16	136	160	247	29	208	346	861	28	31	6000	3	276	1	842	43	9971			
24	3	5	17	4	4	21	13	15	8	8	16	153	1	10	4495	10	1564	7	2949	46	9003			
25	11	11	41	26	7	98	134	225	3	159	253	533	23	37	5504	3	600	2	620	38	7910			
26	3	5	17	4	4	21	13	15	8	8	16	153	1	10	4495	10	1564	7	2949	46	9003			
27	11	11	41	26	7	98	134	225	3	159	253	533	23	37	5504	3	600	2	620	38	7910			
28	15	11	41	26	7	98	134	225	3	159	253	533	23	37	5504	3	600	2	620	38	7910			
29	32	11	35	21	8	66	86	152	4	97	136	452	19	32	3300	3	1564	2	1127	37	6287			
30	28	10	35	21	7	56	45	79	33	103	231	542	20	33	3619	4	700	6	2010	23	5595			
31	141	57	105	58	34	398	381	644	60	479	725													









PARTIE II.—TABLEAU N.—(Continuation.) LES ECOLES COMMUNES ET LES ECOLES

MUNICIPALITÉS ET SECTIONS SCOLAIRES.	CARTES ET INSTRUMENTS							
	Contribution locale.	Apportement législatif.	Total.	CARTES				
				Le Monde.	L'Europe.	L'Asie.	L'Afrique.	L'Amérique.
<i>Haron:</i>	\$ c.	\$ c.	\$ c.					
Hay, No. 4 ...	5 0	5 0	10 0	1	1	...	...	1
Stanley, No. 6 ...	5 0	5 0	10 0	1	1	1	1	1
Wawanosh, No. 3...	5 0	5 0	10 0	1	1	...	...	...
<i>Bruce:</i>								
Kincardine et Bruce, U. S. S., No. 2 ...	6 50	6 50	13 0	1	1	1	1	1
Sauguen, No. 3 ...	10 0	10 0	20 0	1	1	1	1	1
<i>Midlesex:</i>								
Adelaide, No. 8 ...	10 0	10 0	20 0	1	1	1	1	...
<i>Elgin:</i>								
Bayham, No. 7 ...	10 0	10 0	20 0	1	1	1	1	...
Bayham, No. 13 ...	11 0	11 0	22 0	1	1	1	...	1
Malahide, No. 5 ...	5 0	5 0	10 0	1	1	...	...	1
Malahide, No. 7 ...	10 0	10 0	20 0	1	1	1	1	1
Southwold, No. 12 ...	22 53	22 53	45 6	1	1	1	1	1
Yarmouth, No. 8 ...	19 12½	19 12½	38 25	1	1	1	1	1
<i>Kent:</i>								
Chatham, No. 2 ...	16 0	16 0	32 0	1	1	1	1	1
Howard, No. 6 ...	9 0	9 0	18 0	1	1	1	1	1
<i>Lambton:</i>								
Plympton, No. 2 ...	16 0	16 0	32 0	1	1	1	1	1
Sombra, No. 3 ...	12 0	12 0	24 0	1	1	1	1	1
<i>Essex:</i>								
Tilbury, ouest, No. 1 ...	5 0	5 0	10 0	1	1	1	1	...
<i>Cities:</i>								
Toronto	133 84	133 84	267 68	6	7	3	1	5
Toronto, Ec. C. R. Sép.	70 50	70 50	141 0	8	4	4	2	2
Hamilton	29 38	29 38	58 76	...	...	...	...	6
London	7 0	7 0	14 0	...	...	...	...	...
London, Ecole d'Union	119 19	119 19	238 38	3	2	2	2	2
<i>Villes, Chef-lieux de Municipalités et Villages:</i>								
Brantford	28 24	28 24	56 48	1	2	1	1	1
Brantford, Ec. C. R. Sép.	5 17½	5 17½	10 35	...	1	1	1	1
Cornwall, Ecole de Grammaire.	34 37½	34 37½	68 75	1	1	1	1	1
Cornwall, Ec. de Commuic	50 0	50 0	100 0	2	2	1	1	1
Peterborough, Ecole d'U.	17 83	17 83	35 66	...	...	...	...	...
Peterborough, Ec. C. R. Sép...	6 63	6 63	13 25	2	2	...	...	...
Pictou	5 0	5 0	10 0	...	...	...	...	...
Port Hope, Ecole d'U.	58 10	58 10	116 20	1	5	2	2	2
Prescott	15 0	15 0	30 0	...	1	1	1	1
St. Catharines	10 3	10 3	20 0	1	1	1	1	1
Amherstburgh, Ec. C. R. Sép., No. 1...	5 6½	5 6½	10 13	1	2	2	2	2
Simcoe	52 6¼	52 6¼	105 28	2	2	2	2	2
Woodstock	12 0	12 0	24 0	3	2	2	2	2
Chippewa	30 0	30 0	78 0	4	2	2	2	2
Gananoque, Ecole de Grammaire	20 0	20 0	40 0	1	1	1	1	1
Oshawa	7 12½	7 12½	14 25	1	1	...	...	...
Vienna	8 0	8 0	16 0	1	1	...	...	...
Vienna	6 0	6 0	12 0	1	1	1	1	1
Yorkville	20 9¼	20 9¼	41 39	...	1	1	1	1
Total...	2327 76½	2327 76½	4655 53	135	142	108	94	106

R E S U -

Total des écoles munies durant l'année, 159; savoir :—écoles communes, 148; écoles séparées, 4;

DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA, 1855. PARTIE II.—TABLEAU N.—(Continuation.)

FOURNIS PAR LE DEPARTEMENT D'EDUCATION.

DU —	INSTRUMENTS.										LEÇONS D'OBJETS ET DE TABLEAUX.							
	Canada.	Isles britanniques.	Cartes classiques.	Autres cartes.	Globes.	Série complète des instruments d'Hobbrook.	Planétaires.	Telluriques.	Tables de chiffres.	Formes géométriques et solides.	Autres instruments.	Histoire naturelle.	Histoire sainte.	Autres leçons d'objets.	Leçons nationales de tableaux.	Autres leçons de tableaux.	Imprimés, etc.	Divers articles.
1	1	...	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1	1	1	1
1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	1
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	3	...	...
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	3	2	...	...
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	6	...	...
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6	2
1	3	...	3	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	4	5	2
1	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	1
1	3	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	1	...	...
1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	8	...	35	4	...	...	...	...	...	...	6	1	...	14	50	7	...	...
4	...	...	4	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	3	3	2	27	1
1	3	...	3	...	...	...	...	...	...	1	5	...	...	2	2	20	1	9
1	5	4	4	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	...	1
2	3	...	6	1	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1	2	1	...	...
4	...	3	6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	2	...	...	...
2	3	...	20	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6
1	1	2	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...
2	1	...	4	2	...	...	...	...	...	...	2	4	...	...	45	2	10	...
2	1	...	2	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...
1	1	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	3	2	1	...
1	1	...	2	...	...	...	...	...	...	...	1	2	...	1	5	1	...	...
1	1	...	7	...	...	...	...	...	...	...	1	1	...	1	5	2	...	1
116	95	41	467	43	14	5	8	20	14	33	80	38	1	82	238	200	152	...

M É .

écoles de grammaire, 3; écoles de grammaire et écoles communes unies, 4 = 159.

PARTIE II.—TABLEAU O.

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

LISTE DÉTAILLÉE DES INSTITUTEURS DES ÉCOLES COMMUNES EN RETRAITE

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence. (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Age en 1856.	Années d'enseign. H. C.	Souscription.	Pension.
								£ s. d.	£ s. d.
1	John McAuley ...	Egl. d'Ecosse.	Irlande .....	Innisfil .....	Age et débilité..	73	22	1 0 0	27 10 0
2	<i>Décédé, v. dern. r.</i> Robert Mason.....	Presbytérien.	Ecosse .....	Lanark .....	Age et débilité..	75	23	1 0 0	35 0 0
4	Magnus Swanson	Baptiste.....	Ecosse .....	Markham .....	Age et débilité..	72	18	1 0 0	22 10 0
5	<i>Décédé, v. dern. r.</i> Donald Currie.....	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Aldboro' .....	Age et débilité..	67	18	1 0 0	22 10 0
7	James Baird .....	Baptiste.....	Ecosse .....	Lanark .....	Age et débilité..	83	16	1 0 0	20 0 0
8	John O'Connor ...	Cathol. Rom.	Irlande .....	Charlotten- burgh.....	Age et débilité..	82	35	1 0 0	43 15 0
9	Anthony Lewars..	Baptiste.....	Ecosse .....	Augusta .....	Age et débilité..	74	32	1 0 0	40 0 0
10	<i>Décédé, v. dern. r.</i> Thos. J. Grafle ...	Universaliste.	Irlande .....	Arthur .....	V. les remarques	48	18	1 0 0	22 10 0
12	Don'd McDernid	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Cornwall .....	Age et débilité..	78	20½	1 0 0	33 2 6
13	James Benton.....	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Finch.....	V. les remarques	59	25	1 0 0	31 5 0
14	Henry Gough.....	Egl. d'Anglet.	Irlande .....	Barton .....	Age et débilité..	70	30	1 0 0	37 10 0
15	Jas. Breakenridge	W.Méthodiste	H. Canada.	Rawdon ...	V. les remarques	51	32	1 0 0	40 0 0
16	John Gillon.....	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Ramsay.....	Age et débilité..	73	25½	1 0 0	31 17 6
17	Robert C. Mills ...	Egl. d'Anglet.	Irlande .....	Pakenham.	Age et débilité..	69	23	1 0 0	28 15 0
18	John W. Leonard	Egl. d'Anglet.	Angleterre.	Chatham ...	Age et débilité..	62	22	1 0 0	27 10 0
19	Peter Stewart.....	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Porth.....	Age et débilité..	72	22	1 0 0	27 10 0
20	A repris l'enseig't.								
21	John Price .....	Egl. d'Anglet.	Irlande .....	Brockville..	Age et débilité..	63	24	1 0 0	30 0 0
22	Wm. Gordon .....	Presbytérien.	Irlande .....	Horton .....	Age et débilité..	68	30	1 0 0	37 10 0
23	Crawford Rainey.	W.Méthodiste	Irlande .....	Ernestown.	V. les remarques	44	17	1 0 0	21 5 0
24	Benj. Warren .....	Egl. d'Anglet.	Irlande .....	Augusta.....	Age et débilité..	71	27	1 0 0	33 15 0
25	Thos. McMaster...	Egl. d'Anglet.	Irlande .....	Grey .....	V. les remarques	59	20	1 0 0	25 0 0
26	Ronald Smith.....	Egl. d'Anglet.	Ecosse .....	Lanark .....	Age et débilité..	71	20	1 0 0	25 0 0
27	Wm. McEdward..	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Lancaster...	Age et débilité..	65	26½	1 0 0	33 2 6
28	Wm. Dowling.....	W.Méthodiste	Irlande .....	Augusta.....	V. les remarques	56	20	1 0 0	25 0 0
29	Geo. Fieldhouse...	Amis.....	Angleterre.	Murray .....	Age et débilité..	69	30	1 0 0	37 10 0
30	Olmsted Gates ...	Egl. d'Ecosse.	Etats-Unis.	Longueuil..	Age et débilité..	78	11	1 0 0	13 15 0

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—TABLEAU O.

DANS LE HAUT-CANADA, POUR 1855, AVEC LES PENSIONS PAYEES.

No.	Pour l'année.	Remarques.	Certificats signés par
1	1855	Il a été instituteur 50 ans. A enseigné à Gwillimbury Ouest, Tecumseth, Essa et Innisfil. A un certificat du comté de Dalhousie, comme instituteur dans la Nouvelle-Ecosse, où il a fait l'école de 1817 à 1830.	Rév. F. L. Osler; T. S. Stephens, J. P.; Wm. Strong J. P.; H. A. Clifford.
3	1855	A fait la même école dans le village de Lanark pendant 28 ans.	J. A. Murdock; J. Shaw, M. P.; M. Lock, J. P.
4	1855	A été instituteur 35 ans. Il a enseigné en Ecosse et dans la Bas-Canada, et à Markham pendant 18 ans.	Rév. W. Case; J. King; G. Buchanan.
6	1855	A été instituteur 50 ans; 22 ans en Ecosse et 18 ans à Aldboro', Oxford, Howard, Chatham et Mosa, H. C.	Rév. R. Burns, D. D.; Rev. D. McMillan; G. Gardiner, J. P.; G. Duck, junior.
7	1855	A commencé en 1825 et cessé en 1842 pour cause de vieillesse et d'infirmités; a fait la même école 16 ans.	Rév. M. Harris; J. Robertson, J. P.
8	1855	A été instituteur 53 ans; 18 ans en Irlande, et 35 dans les comtés de Glengarry, Stormont et Prescott.	Rév. J. McLaurin; Rev. H. Urquhart; J. Grant, M. D.; A. Chisholm.
9	1855	A enseigné dans le comté de Grenville pendant 32 ans.	Rév. R. Blakely; H. W. Morton, M. D.; J. Clapperton; J. Jessup; G. Malloch.
11	1855	A commencé en 1832. A fait l'école dans le comté de Grenville pendant 18 ans. L'excès de son travail intellectuel a occasionné une prédisposition à l'apoplexie et une maladie dorsale.	B. R. Church, M. D.; E. H. Whitmarsh; R. Waugh.
12	1855	A commencé à enseigner en Ecosse en 1794 et a cessé dans le H.-C. en 1843. A enseigné dans les comtés de Stormont et de Glengarry pendant 20½ ans.	J. Pringle; Référence à l'on. Juge McLean; R. McDonald, M. D.; affidavit en présence de H. Cline, J. P.
13	1855	A commencé en 1822 et cessé en 1850. A enseigné pendant 25 ans dans le township de Lochiel; a été affligé d'épilepsie et obligé d'abandonner.	Rév. J. R. Meade; J. Stirling, M. D.; D. Cattnach J. P.; J. Murray.
14	1855	A été 33 ans instituteur; 3 ans dans la Nouvelle-Ecosse, et 30 dans différentes parties du H.-C.	P. Spann, J. P.; B. P. Spohn. Certificats ultérieurs signés par l'évêque Strachan, etc.
15	1855	A commencé en 1815, a enseigné dans les comtés de Dundas, Prescott, Russell, Carleton, Grenville et Leeds 32 ans, sans compter 2 ans dans le B.-C. Est affligé d'une cataracte à l'œil qui l'a obligé d'abandonner.	Rév. W. Smart; Hon. H. Pinhey; J. Garvey, M. D.; J. Matthew, J. P.; J. A. Stuart, J. P.; T. Brady; A. Sherwood; S. Hart; J. Keays; W. Henderson.
16	1855	A commencé l'enseignement à Ramsay en 1821, a ouvert la première école à Carleton Place en 1825. A aussi enseigné à Beckwith et Pakenham.	Rév. J. McMorine; D. Campbell, J. P.; Rev. A. Mann; Rev. M. Harris; J. Wylie.
17	1855	A commencé à enseigner en 1824. A enseigné à Huntley, Fitzroy, Pakenham, Ross et Bromley.	Rév. J. Thompson; A. Fowler, M. D.; Rev. M. Harris; Rev. A. Mann.
18	1855	A commencé à enseigner dans le H.-C. en 1817. A enseigné dans les comtés de Frontenac, Lennox, Addington, Kent et Lambton, 30 ans, suivant qu'il a déclaré, après que sa demande eût été approuvée. Il a cessé en 1853.	Hon. S. Washburn; Thos. Cross, M. D.; A. Lazier, J. P.; T. McRea, J. P.; O. Ingalls, J. P.; E. H. Carliart, J. P.; C. Pier, J. P.
19	1855	A fait l'école dans le comté de Lanark, de 1831 à 1853. A fait beaucoup de bien en son temps.	Rév. M. Harris; J. A. Murdoch; J. Young.
21	1855	A commencé à enseigner en 1827. A enseigné dans les comtés de Leeds et de Grenville pendant 24 ans.	Rév. E. Denroche; Rev. W. Smart; G. Sherwood, M. P.; T. Reynolds, M. D.; T. F. McQueen, M. D.; A. Sherwood; W. Buell; J. Jessup.
22	1855	A commencé à enseigner en 1823, et a depuis continué dans les comtés de Lanark et de Renfrew.	Rév. G. Thompson; D. Evans, M. D.
23	1855	A enseigné à Kingston, Ernestown, Camden et Portland. Une maladie de cœur et du foie le rend incapable d'enseigner.	Rév. P. Shirley; R. McLean, M. D.; J. Scouten, M. D.; J. Miller, J. P.; J. Assutien, J. P.; J. J. McDonald, S. Warner.
24	1855	A commencé à enseigner en 1824, et a enseigné l'école à Leeds et Grenville 27 ans.	Rév. W. Smart; G. Sherwood, M. P.; T. Reynolds, M. D.; J. Brouse; R. Waugh; J. Reynolds, J. P.; N. Horton, J. P.; R. Base, J. P.
25	1855	A commencé en 1826, et a enseigné dans différentes parties du H.-C., surdités et autres maladies l'ont empêché de continuer.	Rév. E. Paterson; Rev. D. McPherson; D. Waugh, M. D.; A. Monteith, J. P.; W. P. McCullough, J. P.; J. Hyde; W. Rath; A. McGregor; J. Stewart. Certificat ultérieur par l'évêque Strachan.
26	1855	A commencé en 1832, et a enseigné dans le comté de Lanark 20 ans.	Rév. M. Harris; A. Munro, M. D.; J. Robertson, J. P.; J. McDonald, J. P.; T. McCaffry, J. P.; Et Byrne.
27	1855	A commencé en 1812. Il a été instituteur 38 ans; 11 ans en Ecosse, 26 ans à Lancaster, et six mois à Williamstown, H.-C.	Rév. J. McKenzie; Rev. D. McPherson; Rev. J. McLaurin; A. Beattie, M. D.; R. S. McDonald, J. P.
28	1855	A commencé en 1822. A enseigné à Leeds et Grenville pendant 20 ans. Mauvaise santé causée par trop d'étude, l'a empêché de continuer.	Rév. W. Smart; B. R. Church, M. D.; W. Garvey; J. Howard, J. P.; M. Read, J. P.
29	1855	A commencé en 1819 et a enseigné à Prince Edouard et Cumberland nord 30 ans.	P. Gross, M. D.; B. Franklin, J. P.; J. Bettos, J. P.
30	1855	A commencé aux E.-U. en 1796, dans le Bas-Canada en 1810, et à Longueuil en 1816. A enseigné dans le B. C. 4 ans, a été assistant dans une école publi. 22 ans et instituteur d'une école communes 11 ans. A cessé en 1849.	Sheriff Treadwell; A. Murray, M. D.; J. Higginson, J. P.; Jos. C. Waters.

PARTIE II.—TABLEAU O.—Continuation.

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence (Municipalité.)	Cause de la retraite.	Age en 1856.	Années d'enseignement H. C.	Souscriptions.	Pension.
31	John McKenzie...	Presbytérien.	Ecosse .....	Lancaster...	Age et débilité.	64	17½	£ s. d. 1 0 0	£ s. d. 21 17 6
32	Patrick Benson...	Catholique R.	Irlande .....	Plantagenet North.	Age et débilité.	74	30	1 0 0	37 10 0
33	Francis Sharp.....	Congrégation-aliste.	Angleterre..	Asphodel ..	Age et débilité.	77	18½	1 0 0	23 8 8
34	John McDonell ...	Catholique R.	Ecosse .....	Charlottenburgh.	Age et débilité.	64	30	1 0 0	37 10 0
35	Francis Foster ...	Eglise d'Angleterre.	Angleterre..	Chinguacousy.	Age et débilité.	74	18	1 0 0	22 10 0
36	Donald McDonald	Catholique R.	Ecosse .....	Lochiel .....	Age et débilité.	69	13	1 0 0	16 5 0
37	John Ker .....	Eglise d'Angleterre.	Irlande .....	Winchester.	Age et débilité.	64	14	1 0 0	17 10 0
38	Jas. Brennan.....	Catholique R.	Irlande .....	Ennismore..	Age et débilité.	71	35	1 0 0	43 15 0
39	Thos. Hudson.....	Eglise d'Angleterre.	Angleterre..	Markham ...	V. les remarques	59	19½	1 0 0	24 7 6
40	Wm. M. Hynes ...	Presbytérien.	Irlande .....	Brockville..	Age et débilité.	61	34	0 16 8	35 8 4
41	Jane Johnston ...	Eglise d'Angleterre.	Irlande .....	Thorold.....	V. les remarques	51	21	22 10 0	44 12 6
42	W. R. Thornhill...	Eglise d'Angleterre.	Irlande .....	Kitley .....	V. les remarques	57	22	23 10 0	46 15 0
43	Wm. Irvine.....	Eglise d'Angleterre.	Irlande .....	Kingston ...	Age et débilité.	73	17½	18 18 4	37 1 3
44	W. C. McMillan*	Eglise d'Angleterre.	Ecosse .....	Mountain...	Age et débilité.	62	22	23 0 0	33 0 0
45	John Fletcher.....	Presbytérien.	Ecosse .....	Tilbury E...	V. les remarques	47	18	10 10 0	38 5 0
46	John B. Emons ...	Eglise d'Angleterre.	H. Canada..	Escott .....	V. les remarques	59	27	28 10 0	57 7 6
47	John Nowlan .....	Eglise d'Angleterre.	Irlande .....	Montagu...	Age et débilité.	64	24	25 10 0	51 0 0
48	W. P. Huston.....	Presbytérien.	Irlande .....	Mountain...	Age et débilité.	71	23	24 0 0	34 10 0
49	George Reynolds.	Catholique R.	Irlande .....	Camden E...	Age et débilité.	60	28½	29 5 0	32 1 3
50	Wm. Martin*.....	Presbytérien.	Irlande .....	Gower S. ...	Age et débilité.	80	8	9 0 0	12 0 0
51	Wm. Martin .....	Presbytérien.	Irlande .....	Oxford .....	Age et débilité.	64	14	15 10 0	29 15 0
52	John Blek .....	.....	Irlande .....	Ross .....	Age et débilité.	76	15	16 5 0	28 2 6
53	Michael Koen.....	Catholique R.	Irlande .....	Kingston ...	Age et débilité.	64	25½	26 10 0	38 5 0
54	Alex. Miller.....	Presbytérien.	Ecosse .....	Walford ...	Age et débilité.	69	28½	29 18 4	60 8 9
55	John Donald .....	Presbytérien.	Ecosse .....	Dalhousie...	V. les remarques	56	20½	21 10 0	30 15 0
56	Angus McDonell..	Catholique R.	Ecosse .....	Konyon.....	Age et débilité.	60	33½	35 0 0	71 3 9
57	James Forde .....	Eglise d'Angleterre.	Irlande .....	Elmsley N...	V. les remarques	53	16	17 10 0	34 0 0
58	John Livingston..	Presbytérien.	Ecosse .....	Dalhousie...	Age et débilité.	64	25½	26 10 0	38 5 0
59	Gilbert McAulay..	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Sumidale...	Age et débilité.	75	18	19 0 0	27 0 0
60	Gideon Gibson ...	Egl. d'Anglet.	Irlande .....	Emily .....	Age et débilité.	70	19	20 5 0	34 8 9

\* Now dead.

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—TABLEAU O.—(Continuation.)

No.	Pour les années	Remarques.	Certificats signés par
31	1855 ...	A enseigné 2 ans dans le R.-C. et 17½ ans dans Glengarry.	Rév. J. McKinnon; D. E. McIntyre, M. D.
32	1855 ...	A commencé en 1810, et a continué à enseigner dans Stormont et Prescott pendant 30 ans; a cessé en 1845.	C. Johnson, Junior; G. Presley; J. Bullore
33	1855 ...	A commencé en 1835, et a continué à enseigner dans le comté de Peterborough pendant 18½ ans.	Rév. T. Scarrigt; W. Scott, J. P.; H. Fowlds; J. Foley; R. C. Humphries.
34	1855 ...	A commencé en 1810, et a continué à enseigner dans les comtés de Stormont et Glengarry durant 30 ans.	Rév. J. McLaurin; J. Grant, M. D.; D. McDonell, J. P.; A. Fraser, J. P. Premier certificat signé par l'évêque McDonell.
35	1855 ...	A commencé en 1832, et a continué à enseigner dans le Gore de Toronto et à Chinguacousy pendant 18 ans.	Rév. J. G. Armstrong; T. Deasey, M. D.; J. M. Chaltee; R. Wright; J. Price. Premier certificat signé par l'évêque Strachan.
36	1855 ...	A commencé en 1806, et a enseigné dans Stormont, Dundas et Glengarry. N'a pu se procurer des certificats d'enseignement pour plus de 13 ans. A cessé en 1853.	O. Quigby, J. P.; C. McDonald, M. D.; J. Murray; A. McMillan.
37	1855 ...	A commencé en 1835, et a enseigné 14 ans dans les comtés de Stormont et de Dundas.	Rév. J. G. B. Lindsay; Rev. H. E. Piles; Rev. J. Harris; W. H. Brouse, M. D.; J. J. Blacklock, M. D.; J. Baird, M. D.; H. L. Cook, M. D.; J. W. Rose, M. P.; J. & G. et E. Brouse, M. P.s.; W. Bell, J. P.; P. Carman.
38	1855 ...	A été instituteur 50 ans, 35 ans dans les comtés de Glengarry, Prince Edouard et Victoria.	Rév. J. J. Chisholm, D. D.; Rév. J. Bourke; Rév. J. M. Roger; Rév. R. Harding; W. Cluxton, J. P.; P. S. Sullivan, J. P.; W. T. Boate; B. McDonnell; E. Burnham; T. Hay; B. S. Gory, M. D. Rév. J. G. Armstrong; Rév. D. E. Blake; R. Paget, M. D.; G. Pexton.
39	1855 ...	A commencé en 1832, et a enseigné 19½ ans le comté d'York. Une hernie et une débilité générale le forcèrent d'abandonner en 1821.	Rév. W. Smart; T. Reynolds, M. D.; R. Edmondson, M. D.; G. Sherwood, M. P.; S. Reynolds, J. P.; W. Dowling, J. P.; W. Buell, G. Malloch.
40	10 m. 55	A commencé en 1818, et a enseigné dans le comté de Leeds pendant 34 ans.	Rév. F. B. Fuller; G. Keefer, J. P.; R. Ironside, M. D.; Dr. H. Rally; J. Keefer; D. D'Everardo; H. James.
41	1854-55	A commencé en 1833, et a enseigné à Dundas, Ancaster, Cayuga et Thorold 21 ans. Une maladie de poitrine l'a fait résigner.	Rév. J. B. Worrell; J. Atchison, M. D.; Rev. F. Tremayne; S. Saper, J. P.; J. O'Neill; H. B. Washburn; R. Johnson, J. P.; W. Webster, J. P. Ven. Archdeacon Stuart; Rév. E. C. Bower; J. Marks, J. P.; G. Rutledge.
42	1854-55	A commencé en 1829, et a enseigné à Leeds 22 ans. "Sa vue est si mauvaise qu'il ne peut plus suivre sa profession."	Rév. R. Blakely; D. Skinner, M. D.; Rév. J. Harris; J. Pringle; D. Rose; P. Keeler; J. Keefer, J. P.; S. Skuiner, J. P.; J. L. Biggar; D. McLeod.
43	1851-55	A été instituteur 52 ans; 17½ dans le Haut-Canada.	Rév. J. Fraser; J. R. Robertson, M. D.; A. McGregor; J. Coutts.
44	1851-55	A commencé en 1816, et a enseigné 16 en Ecosse et 22 dans Glengarry, Dundas et Prince Edouard.	F. Codd, M. D.; J. Stewart; J. Keays; J. Conway, J. P.; J. Mattice, J. P.
45	1851-55	A commencé en 1830. A enseigné 6 ans en Ecosse et 18 dans Elgin et Kent. Il est affligé d'une maladie à la hanche, et hors d'état d'enseigner.	Rév. J. B. Worrell; G. Nisbet, M. D.; J. Shaw, M. P.; Rev. E. Morris; G. Gilhuly, J. P.
46	1851-55	A commencé en 1827. A enseigné dans les comtés de Frontenac, Glengarry, Prescott et Russell. Il est affligé d'une débilité générale et d'une paralysie partielle.	Rév. J. Anderson; D. Brown, M. D.; J. Cleland, P. M.
47	1854-55	A commencé en 1812. A enseigné 18 ans à Terre-neuve et 24 ans dans Lanark et Carleton.	Rév. P. Shirley; F. V. Cary, M. D.; R. McLean, M. D.; D. Roblin, M. P.; J. Stevenson, J. P.; T. Miller, J. P.; D. C. Smith, J. P.; W. Whelan, J. P.; S. Reynolds, J. P.; P. Murray, J. P.; J. P. Hawley, J. P.; C. H. Miller, J. P.
48	1855 ...	A commencé en 1832. A enseigné dans Mountain et Gower sud, 23 ans.	Rév. Jos. Anderson, et autres.
49	1855 ...	A commencé en 1826, et enseigné 28½ ans à Brockville, Lennox et Addington, etc.	Rév. W. D. McDonell; E. B. Sparham, M. D. Premier certificat, autorisant à enseigner dans la Nouvelle Ecosse, signé par le comte Dalhousie.
50	1855 ...	A commencé en 1817 à la Nouvelle Ecosse; a enseigné à Grenville 14 ans.	G. Brown; D. M. Evans, M. D.; J. M. Ross; H. Fitzpatrick; M. Mulligan; P. McPeak.
51	1854-55	A commencé en 1806. A enseigné 33 en Irlande et 15 ans dans Lanark et Renfrew.	R. S. Henderson; W. Beamish, M. D.; J. W. Brown, J. P.; Peter McKinn, J. P.; J. Irvine. Autrefois par Archdeacon Stuart.
52	1854-55	A commencé en 1802. A enseigné 24½ ans en Ecosse et 28½ dans Lanark, Leeds et Grenville.	Rév. W. Bell; B. R. Church, M. D.; Rév. E. Morris; E. H. Whitmarsh; G. McEwen, P. M.
53	1855 ...	A enseigné dans Dalhousie. Une inflammation chronique du foie l'a forcé de résigner.	Rév. J. B. Duncan; A. Munro, M. D.; J. S. Nichol, M. D.
54	1854-55	A commencé en 1827, et a cessé en 1850. A enseigné à Glengarry, H.-C., 33½ ans.	D. A. McDonald; J. Simpson, M. D.; A. Chisholm; A. McDonell.
55	1854-55	A commencé en 1827, et a cessé en 1850. A enseigné à Lanark et Frontenac 16 ans. Une mauvaise vue l'a forcé de résigner.	Rév. M. Hains; J. A. Neilson, M. D.; J. Young.
56	1854-55	A commencé en 1827, et a cessé en 1850. A enseigné à Lanark et Frontenac 16 ans. Une mauvaise vue l'a forcé de résigner.	Rév. M. Harris; J. S. Nichol, M. D.; Rév. J. B. Duncan; J. A. Young; J. A. Murdoch; A. Mo-Mues; H. McLean; A. McDonald.
57	1854-55	A commencé en 1827, et a cessé en 1850. A enseigné à Lanark et Frontenac 16 ans. Une mauvaise vue l'a forcé de résigner.	Rév. S. B. Ardagh; Juge Gowan; Rév. J. Gray; H. A. Clifford; G. Lount; A. Pass.
58	1855 ...	A commencé en Ecosse en 1812, et dans le Haut-Canada 1833. A enseigné dans Peel et Simcoe.	Rév. W. Hooper; T. Ray, M. D.; E. Ingram; J. Tate.
59	1855 ...	A commencé en 1817, et dans le H.-C. en 1833.	
60	1851-55	A enseigné 19 ans dans Durham et Peterboro'.	

PARTIE II.—TABLEAU O.—(Continuation.)

LES INSTITUTEURS D'ÉCOLES

No.	Nom.	Foi.	Pays natal.	Résidence (Municipalité.)	Cause de la retraite	Age en 1856.	Années d'enseigne- H.-C.	Souscription.	Pension.
61	Wm. Begg .....	Presbytérien..	Ecosse .....	Goderich .....	Age et débilité.	61	17	£ s. d. 17 0 0	£ s. s. 25 10 0
62	John Bradley .....	Episcopalien..	Irlande .....	Plantagenet	Age et débilité.	76	20	21 10 0	42 10 0
63	Pas entier approuv.								
64	Henry St. Leger...	Eglise d'An- gletorre.	Irlande .....	Adelaide .....	Age et débilité..	71	21	22 0 0	31 10 0
65	Robt. Thompson..	Egl. d'Ecosse.	Ecosse .....	Cornwall .....	V. les remarques	51	20	21 10 0	42 10 0
66	Johnston Neilson	Presbytérien..	Irlande .....	Drummond.	Débil. générale	58	18	18 0 0	27 0 0
67	Orin Blodgett.....		H.-Canada.	Gower N....	Débilité ner- veuse.	59	28	20 10 0	59 10 0
68	Pa. rick McKee ...	Catholique R.	Irlande.....	Osnabbruck..	Age et débilité..	82	17	18 10 0	36 2 6
69	John Brennan ...	Eglise d'An- gletorre.	Irlande.....	Walford .....	Surdité et débi- lité.	57	24½	25 10 0	36 15 0
70	Margaret Jussop..	Eglise d'An- gletorre.	Irlande.....	Elmsley.....	Perte de la vue et de l'ouïe.	67	16	17 10 0	34 0 0
71	Thos. White .....	Congrégatio- naliste .....	Angleterre.	Hawkesb'ry Ouest.	Débilité.....	65	23½	24 10 0	28 14 4
72	Joshua Webster...	Méthodiste ...	Etats-Unis.	Brighton .....	Age et débilité..	61	22	23 10 0	46 15 0
73	Norman McLeod.	Presbytérien..	Ecosse .....	Loehiel .....	Age et débilité..	63	16	17 10 0	34 0 0
74	Samuel P. Stiles..	Méthodiste...	Etats-Unis.	Carradoc ...	Age et débilité..	71	40	41 0 0	60 0 0
75	M. Kineborough...	Eglise d'An- gletorre	Irlande .....	Ernestown..	Age et débilité..	75	31	32 10 0	65 17 6
76	Wm. Dutton .....	Presbytérien	Irlande .....	Puslinch .....			11	11 0 0	15 0 0
77	Arch'd Campbell..	Presbytérien..	Ecosse .....	Charlotten- burgh.	Age et débilité.	72	7	8 0 0	10 10 0
84	Wm. Kearns .....	Eglise d'An- gletorre.	Irlande .....	Augusta.....	Age et débilité..	63	25	24 0 0	37 10 0
85	D. McKenzie .....	Presbytérien	Ecosse .....	Westmin'sr	Affection des poumons.	56	20	21 14 2	51 5 0
								882 2 6	2515 0 1

N. B.—Pour les comptes voir page 210.

COMMUNES EN RETRAITE.

PARTIE II.—TABLE O.—(Continuation.)

No.	Pour les années.	Remarques.	Certificats signés par
61	1855 ...	Commencé en Ecosse en 1813 où il a enseigné pendant 20 ans. A commencé dans le Haut-Canada en 1837, et a fait l'école à Goderich 17 ans.	Rév. A. McKid; Dr. Cole; G. Elliott, J. P., et autres.
62	1854-55	A commencé en 1830, et a enseigné 20 ans dans le comté de Prescott.	Col. J. Kearnes, J. P.; D. O'Neill; J. Hagar, J. P.; T. H. Johnson, J. P.
63		D'autres certificats requis.	
64	1855 ...	A commencé en Irlande en 1828, et dans le H. C. 1832. Il a enseigné dans Welland, Middlesex, Cornwall, Drummond et Oakland 21 ans. Affligé de paralysie.	Rév. T. Green; H. Hanson, M. D.; Rév. A. Mortimer; J. B. Strathy; W. Elliot; W. Miller; S. A. Seon;
65	1854-55	A commencé en 1831, et a enseigné 20 ans dans Stormont et Gleungary. Une inflammation chronique des yeux l'empêcha de remplir ses devoirs.	R. McDonald, M. D.; B. G. French; A. Johnston, J. P.; J. Aitken; W. Poley; A. E. McDonald; S. Shoets.
66	1855 ...	A commencé en Irlande en 1813 et dans le H.-C. 1830. Il a enseigné 18 ans dans Lanark, Leeds et Grenville.	Rév. J. McMorino; Rév. J. Pyne; Rév. J. Padfield; Rev. A. Mann; A. Fowler, M. D.; J. Shaw, M. P., etc. etc.
67	1854-55	A commencé en 1817. A enseigné 28 ans dans Lanark, Carleton et Grenville.	W. McMicken, M. D.; D. Eastman.
68	1854-55	A commencé en 1828, et a enseigné 25 ans dans le comté de Stormont.	Rév. G. A. Hay; W. H. Wagner, M. D.; W. McIntosh, J. P.; D. Chisholm, J. P.; J. Archibald, J. P.; O. Pugh, J. P., etc. etc.
69	1855 ...	A commencé en Irlande en 1823, et dans le H.-C. 1830. Il a enseigné dans le comté de Leeds durant 24½ ans.	Rév. J. H. Andrews; B. R. Church, M. D.; S. Soper, J. P.; R. W. Ferguson; J. A. Brown.
70	1854-55	A commencé en 1829 et a cessé en 1846. Il a enseigné à Perth, Smith's Falls et Kitley, 16 ans.	Rév. M. Harris; J. A. Ichison, M. D.; Rév. J. Padfield; C. H. Scribe; E. S. Weeks.
71	1855 ...	A commencé en 1821, et a enseigné dans Hawkesbury 23½ ans.	Rév. W. Abbott; W. Erving, M. D.; Rév. W. Mair; Rév. J. T. Byrne; J. Hamilton, J. P.; H. Lough, J. P., etc.
72	1851-55	A commencé en 1812 et a cessé en 1847. A enseigné 3 ans aux E.-U. et 22 ans dans P. Edouard et Northumberland.	J. W. Brydeman, J. P.; P. Gross, M. D.; J. P. Powers, M. D.; J. A. Keeler, J. P.
73	1851-55	A commencé en 1807 et a cessé en 1840. A enseigné 10 ans en Ecosse et 16 ans à Gleungary.	Rév. T. McPherson; J. Sterling, A. M. & M. D.; John McLennan, J. P., et autres.
74	1855 ...	A commencé dans le Delaware 1808 et a cessé 1854. A enseigné 40 ans dans Middlesex.	Rév. R. Flood; G. Rillington, M. D.; Elijah Gregory; E. Handy, etc.
75	1854-55	A commencé en 1817 et a cessé en 1850. A enseigné dans Frontenac et Addington 31 ans.	Ven. Archdeacon Stuart; H. Yates, M. D.; D. P. Yeomans, M. D.; S. Clark, J. P.; M. Palmer, J. P., &c.
76	1854 ...	A commencé dans Nassagaweya en 1843, et enseigné 11 ans.	Rév. G. Graham; Rév. T. Green; J. Cobban, M. D.; C. Freeman, M. D.; A. C. Verver, etc.
77	1855 ...	A enseigné 57 ans. 50 dans le B.-C. et 7 dans le H.-C. Il fut nommé par Sir J. Craig.	Rév. T. McPherson; J. Grant, M. D.; W. Macrao, J. P.; Col. Marchand; J. Delagrave, Maire, etc.
84	1855 ...	A commencé en 1822, a enseigné 25 ans dans les comtés de Stormont, Dundas et Gleungary.	Rév. D. Morris; W. D. Scott, M. D.; J. W. Ridley, Supt.; D. Berging, M. D.; E. Ross, Supt.; W. Fraser, Supt.
85	1855 ...	A commencé en 1849, et a enseigné 20 ans dans Middlesex, Elgin et Oxford.	Rév. M. Burnham; G. Southwick, M. D.; H. W. McIntyre, J. P.; J. Strathy, Sub., et autres.

PARTIE II.—TABLEAU P.

LES ECOLES COMMUNES ET LES ECOLES

DISTRIBUTION DES OCTROIS LEGISLATIFS POUR LES ECOLES, PAR LE DEPARTEMENT DE L'EDUCATION, AVEC LES

MUNICIPALITES DU HAUT-CANADA.		MONTANT DE L'AIDE LEGISLATIVE.						
		Pour les fins des écoles communales.	Pour les écoles de grammaire.	Pour les bi- bliothèques publiques d'écoles.	Pour les écoles pauvres.	Pour les élèves de l'école normale.	Pour les instituteurs devenus vieux.	Total de l'aide législative 1855.
<i>Comtés.</i>		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	Glengarry.....	481 3 10	100 0 0	.....	.....	5 10 0	202 18 9	780 7 7
2	Stormont.....	343 1 9	.....	.....	.....	.....	68 17 6	411 19 3
3	Dundas.....	385 14 0	100 0 0	.....	18 0 0	.....	37 0 0	540 14 0
4	Prescott.....	285 15 0	137 10 0	.....	18 0 0	5 10 0	72 9 4	519 4 4
5	Russell.....	71 15 0	.....	.....	18 0 0	.....	.....	89 15 0
6	Carleton.....	601 15 6	90 0 0	3 0 0	6 0 0	.....	30 0 0	780 15 6
7	Grenville.....	493 12 3	20 0 0	25 0 0	.....	.....	168 5 5	706 17 8
8	Leeds.....	696 16 2	60 0 0	2 10 6	.....	.....	68 12 6	827 19 2
9	Lanark.....	618 6 6	33 8 0	40 0 0	22 0 0	22 0 0	207 12 6	943 7 0
10	Renfrew.....	212 2 9	33 8 0	4 0 0	18 0 0	.....	43 7 6	315 18 3
11	Frontenac.....	401 14 7	.....	.....	.....	.....	11 15 0	473 9 7
12	Addington.....	378 6 0	170 0 0	.....	.....	.....	50 8 9	604 15 3
13	Lennox.....	159 10 3	.....	.....	10 0 0	.....	.....	169 10 3
14	Prince Edouard.....	437 15 6	101 0 0	.....	.....	26 10 0	.....	565 5 6
15	Hastings.....	709 13 8	30 0 0	.....	12 10 0	.....	39 0 0	791 3 8
16	Northumberland.....	692 10 0	110 0 0	.....	.....	11 0 0	59 15 0	873 11 0
17	Durham.....	688 10 3	.....	4 18 11	.....	5 5 0	.....	698 14 2
18	Peterborough.....	359 15 7	50 0 0	8 0 0	.....	.....	65 3 8	482 19 3
19	Victoria.....	344 18 10	.....	.....	.....	5 10 0	14 3 9	364 12 7
20	Ontario.....	768 0 3	60 0 0	345 0 0	10 0 0	16 10 0	.....	1200 10 8
21	York.....	1231 13 3	220 0 0	21 17 6	5 0 0	11 0 0	44 17 6	1534 8 3
22	Peel.....	637 14 1	100 0 0	.....	.....	.....	21 10 0	759 4 1
23	Simcoe.....	741 9 2	80 0 0	30 0 0	6 0 0	.....	34 10 0	891 19 2
24	Halton.....	488 16 6	180 0 0	.....	.....	5 5 0	.....	674 1 0
25	Wentworth.....	623 9 4	100 0 0	.....	.....	36 10 0	.....	809 19 4
26	Brant.....	439 8 0	.....	.....	11 5 0	.....	.....	478 3 3
27	Lincoln.....	440 17 3	70 0 0	.....	.....	10 15 0	.....	611 12 3
28	Welland.....	463 8 11	.....	.....	5 0 0	5 5 0	22 2 6	520 16 5
29	Haldimand.....	436 17 5	.....	.....	12 10 0	.....	.....	449 7 5
30	Norfolk.....	532 1 11	.....	.....	5 0 0	.....	.....	537 1 11
31	Oxford.....	740 3 3	.....	15 0 0	.....	.....	.....	755 3 3
32	Waterloo.....	613 0 0	.....	.....	.....	.....	.....	613 0 0
33	Wellington.....	615 12 1	80 0 0	18 5 0	.....	5 10 0	25 10 0	744 17 1
34	Grey.....	351 4 4	.....	.....	5 0 0	8 0 0	.....	364 4 4
35	Perth.....	349 15 9	.....	.....	15 5 0	8 0 0	.....	373 0 9
36	Huron.....	469 14 0	.....	.....	3 5 0	76 10 0	24 0 0	575 9 6
37	Bruce.....	56 15 11	.....	.....	.....	77 10 0	.....	134 5 11
38	Middlesex.....	824 4 3	.....	.....	17 0 0	.....	58 0 10	899 5 1
39	Elgin.....	603 16 6	.....	.....	18 3 5	.....	21 10 0	654 9 10
40	Kent.....	435 14 0	.....	.....	62 7 6	6 0 0	5 10 0	518 7 0
41	Lambton.....	322 7 3	120 0 0	.....	.....	.....	.....	442 7 3
42	Essex.....	358 16 11	75 0 0	18 15 0	30 0 0	.....	.....	482 11 11
Total.....		20960 5 7	2120 6 0	831 12 10	372 0 0	179 10 0	1457 10 6	25924 4 11
<i>Cités.</i>		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	Toronto.....	843 11 8	250 0 0	.....	.....	70 5 0	.....	1163 16 8
2	Hamilton.....	399 17 4	100 0 0	25 10 0	.....	29 10 0	.....	545 17 4
3	Kingston.....	369 14 7	150 0 0	150 0 0	.....	18 2 11	.....	687 17 6
4	London.....	232 0 11	220 0 0	.....	.....	10 10 0	.....	462 10 11
5	Ottawa.....	210 0 0	150 0 0	.....	.....	.....	.....	360 0 0
Total.....		2046 4 6	870 0 0	176 10 0	.....	110 5 0	18 2 11	3220 2 5

DE GRAMMAIRES DU HAUT-CANADA.

PAATIE II.—TABLEAU P.

SOMMES PRELEVEES COMME EQUIVALENT A ICEUX, ET AUTRES DENIERS PRELEVES PAR LES SYNDICS, ETC.

MONTANT PROVENANT DE SOURCES LOCALES.				Grand total					
COMME UN EQUIVALENT.				provenant					
Pour les fins des écoles communales.	Pour les bi- bliothèques publiques d'écoles.	Souscriptions pour les instituteurs devenus vieux, y compris celles déduites des pensions.	Total des sources locales comme équivalent aux octrois législatifs.	Autres sommes prélevées par les syndicats pour les écoles de grammaire et les écoles communales.	Total de sources locales, 1855.	de sources législatives et locales.			
£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.			
1	476 0 0	.....	4 7 6	430 7 6	1455 9 8	2244 17 3			
2	343 13 9	.....	1 0 0	344 13 9	1467 14 3	1870 13 6			
3	385 10 3	.....	2 0 0	387 10 3	2355 2 0	2895 16 0			
4	400 17 11	.....	.....	400 17 11	1967 3 5	1368 1 4			
5	127 1 9	.....	1 0 0	128 1 9	307 10 10	625 12 7			
6	593 6 8	3 0 0	5 0 0	601 6 8	3487 10 4	4688 17 0			
7	492 7 3	25 0 0	1 0 0	518 7 3	601 6 8	2349 15 0			
8	703 0 2	2 10 6	5 5 0	710 15 8	3304 14 1	4015 9 9			
9	622 0 5	40 0 9	11 2 6	673 2 11	3213 0 8	3886 3 7			
10	242 5 6	4 0 0	.....	246 5 6	1538 15 8	2085 1 2			
11	515 0 0	.....	3 0 0	518 0 0	2120 10 5	2644 10 5			
12	425 0 0	.....	3 0 0	428 0 0	3235 3 1	2753 3 1			
13	215 0 0	.....	.....	215 0 0	851 2 1	1066 2 1			
14	555 0 0	.....	.....	555 0 0	3995 6 11	4370 6 11			
15	701 11 6	.....	.....	701 11 6	4535 17 0	5237 8 6			
16	679 0 0	.....	.....	679 0 0	4303 1 10	4982 1 10			
17	692 19 3	4 18 11	4 0 0	671 18 2	5148 7 11	5820 6 1			
18	450 0 0	8 0 0	.....	458 0 0	2819 0 10	3277 0 10			
19	402 10 0	.....	.....	402 10 0	2036 6 3	2138 13 3			
20	762 15 9	346 0 0	.....	1108 15 9	6036 6 3	7144 2 0			
21	1172 10 3	21 17 6	7 0 0	1201 7 9	9140 17 3	10304 8 5			
22	627 12 8	.....	5 0 0	632 12 8	4436 3 4	5031 4 5			
23	840 2 5	30 0 0	6 0 0	876 2 5	5204 1 7	6080 4 0			
24	534 12 11	.....	.....	534 12 11	3785 8 6	4320 1 5			
25	598 15 0	50 0 0	4 0 0	652 15 0	4346 17 0	5461 15 5			
26	443 4 9	11 5 0	1 0 0	455 8 9	3723 13 6	4194 2 3			
27	715 0 10	90 0 0	.....	805 0 10	3650 12 1	4465 12 11			
28	783 12 1	25 0 0	.....	788 12 1	3865 13 1	4654 5 2			
29	649 0 0	.....	1 0 0	650 0 0	4359 12 4	5009 12 4			
30	531 1 0	.....	.....	531 1 0	4355 12 10	4880 13 10			
31	749 19 9	15 0 0	1 0 0	765 19 9	6267 17 5	7033 17 2			
32	695 0 0	.....	2 0 0	697 0 0	5590 18 2	6267 18 2			
33	784 12 2	18 5 0	.....	802 17 2	3542 3 8	4345 0 10			
34	399 9 6	5 0 0	1 0 0	405 9 6	2471 1 1	2870 10 7			
35	348 10 9	15 5 0	.....	363 15 9	3136 14 8	3550 10 5			
36	501 18 1	3 5 0	.....	508 3 1	3625 0 7	4133 3 8			
37	61 14 6	.....	1 0 0	65 14 6	1075 9 3	1141 3 9			
38	889 17 11	17 0 0	2 0 0	908 17 11	7247 19 0	8150 10 11			
39	595 5 0	18 3 5	1 0 0	614 8 5	6895 15 10	7510 4 3			
40	493 8 9	62 7 6	1 0 0	496 16 3	4562 12 1	5059 8 4			
41	327 15 10	.....	.....	327 15 10	4221 3 7	4548 10 5			
42	431 1 8	18 15 0	.....	440 16 8	2391 15 6	2844 12 2			
22882 11 0				834 12 10	76 15 0	23793 18 10	162207 9 1	170001 7 11	201925 12 10
1	4150 18 0	.....	.....	4150 18 0	2902 19 3	7143 17 3	8307 13 11		
2	1511 18 11	25 10 0	.....	1537 9 11	3697 8 7	5234 18 0	5780 15 10		
3	1000 0 0	150 0 0	.....	1150 0 0	557 4 9	2307 4 9	2995 2 3		
4	1700 0 0	.....	.....	1700 0 0	206 11 0	1996 11 0	2459 1 11		
5	760 8 10	.....	.....	760 8 10	599 19 1	1360 7 11	1720 7 11		
9723 6 9				175 10 0	.....	9898 16 9	3144 2 8	18042 19 5	21263 1 10

PARTIE II.—TABLEAU P.—(Continuation.) LES ECOLES COMMUNES ET LES ECOLES

MONTANT DE L'AIDE LEGISLATIVE.								
MUNICIPALITES DU HAUT-CANADA.	Pour les fins des écoles communales.	Pour les écoles de grammaire.	Pour les bi- bliothèques publiques d'écoles.	Pour les écoles pauvres	Pour les élèves de l'école normale.	Pour les instituteurs devenus vieux.	Total de l'aide législative 1855.	
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	
<i>Villes.</i>								
1 Bellefleur	109 12 9	150 0 0	...	...	...	...	259 12 9	
2 Brantford	113 7 0	140 0 0	...	...	...	...	253 7 0	
3 Brockville	96 5 0	150 0 0	...	...	5 10 0	63 11 8	315 6 8	
4 Chatham	60 2 6	150 0 0	...	...	...	26 10 0	236 12 6	
5 Cobourg	90 1 9	120 0 0	12 10 0	...	...	...	222 11 9	
6 Cornwall	63 4 10	150 0 0	25 0 0	...	...	32 2 6	270 7 4	
7 Dundas	35 12 0	25 0 0	...	...	...	...	110 12 0	
8 Goderich	40 10 3	189 0 0	...	...	...	8 10 0	229 0 3	
9 Niagara	83 4 6	160 0 0	...	...	...	...	243 4 6	
10 Perth	53 15 0	130 0 0	...	...	...	26 10 0	210 5 0	
11 Peterborough	63 12 3	150 0 0	...	...	...	...	213 12 3	
12 Picton	39 9 6	50 0 0	...	...	...	...	89 9 6	
13 Port Hope	55 17 9	90 0 0	...	...	...	...	175 17 9	
14 Prescott	56 5 0	80 0 0	...	...	...	...	136 5 0	
15 St. Catharines	113 5 3	110 0 0	...	...	...	...	223 5 3	
16 Whitby	D. le comté.	150 0 0	...	...	...	...	150 0 0	
Total	1154 5 4	1955 0 0	37 10 0	...	5 10 0	157 4 2	3330 9 6	
<i>Chef-lieux de municipalités.</i>								
1 Amherstburgh	53 15 3	...	...	...	...	...	53 15 3	
2 Barric	35 0 0	150 0 0	...	...	...	...	185 0 0	
3 Guelph	60 10 3	170 0 0	...	...	...	...	230 10 3	
4 Simcoe	54 5 8	180 0 0	75 0 0	...	...	...	309 5 8	
5 Woodstock	60 16 9	180 0 0	...	...	...	...	240 16 9	
Total	264 7 11	680 0 0	75 0 0	...	...	...	1019 7 11	
<i>Villages.</i>								
1 Berlin	31 1 9	25 0 0	...	...	...	...	56 1 9	
2 Bowmanville	47 7 3	80 0 0	...	...	...	...	127 7 3	
3 Brampton	23 10 0	60 0 0	...	...	...	...	83 10 0	
4 Caledonia	23 16 0	...	...	...	...	...	23 16 0	
5 Chippewa	39 13 0	...	...	...	...	...	39 13 0	
6 Galb	55 5 9	100 0 0	...	...	...	...	155 5 9	
7 Ingersoll	36 13 6	50 0 0	20 0 0	...	...	...	106 3 6	
8 Napanee	28 1 9	80 0 0	...	...	...	...	108 1 9	
9 Oshawa	28 18 1	...	50 0 0	...	...	...	78 18 1	
10 Paris	53 12 9	85 0 0	...	...	...	...	138 12 9	
11 Preston	30 0 0	...	...	...	...	...	30 0 0	
12 St. Marys	23 1 6	...	...	...	...	...	23 1 6	
13 St. Thomas	...	100 0 0	...	...	...	...	100 0 0	
14 Smith's Falls	23 12 6	40 0 0	25 0 0	...	...	...	88 12 6	
15 Stratford	21 17 6	120 0 0	...	...	...	...	141 17 6	
16 Thorold	33 5 0	...	...	...	...	...	33 5 0	
17 Trenton	29 6 3	64 10 0	...	...	...	...	93 16 3	
18 Windsor	...	...	...	...	...	...	...	
19 Vienna	30 11 0	90 0 0	...	...	...	...	120 11 0	
20 Yorkville	39 19 9	...	...	...	...	...	39 19 9	
Total	604 19 10	894 10 0	95 0 0	...	...	...	1594 9 10	
1 Total des comtés	20960 5 7	2120 6 0	834 12 10	372 0 0	170 10 0	1457 10 6	25924 4 11	
2 " Cités	2046 4 6	870 0 0	175 10 0	...	110 5 0	18 2 11	3220 2 5	
3 " Villes	1154 5 4	1985 0 0	37 10 0	...	5 10 0	167 4 2	3339 9 6	
4 " Chef-lieux de muu.	264 7 11	680 0 0	75 0 0	...	pour salaires et contingents des écoles nor- males et mo- dèles.	2558 7 0	1019 7 11	
5 " Villages	604 19 10	894 10 0	95 0 0	...	...	...	1594 9 10	
1 Grand Total 1855	25030 3 2	6549 16 0	1217 12 10	372 0 0	2853 12 9	1632 17 7	37656 2 4	
2 Grand Total 1854	22622 13 7	5484 19 10	6515 14 10	391 5 0	2801 17 2	886 2 6	38652 13 11	
1 Augmentation	2407 9 7	1064 16 2	...	...	51 15 7	736 15 1	906 10 7	
2 Diminution	...	...	5298 2 0	19 5 0	...	...	...	

ECOLES DU HAUT-CANADA, 1855. PARTIE II.—TABLEAU P.—(Continuation.)

MONTANT PROVENANT DE SOURCES LOCALES.							TOTAL Grand total provenant des sources législatives et locales, 1855.
COMME UN EQUIVALENT.				Autres sommes prélevées par les syndicats pour les écoles de grammaire et les écoles communales.		Total de sources locales, 1855.	
Pour les fins des écoles communales.	Pour les bi- bliothèques publiques d'école.	Souscriptions pour les instituteurs devenus vieux, y compris celles déduites des pensions.	Total des sources locales comme équivalent.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	
1 1194 3 9	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	
2 470 0 0	...	1 0 0	471 0 0	371 3 9	1565 7 6	1825 0 3	
3 1883 13 0	...	...	1883 13 0	688 15 7	1159 15 7	1413 2 7	
4 370 0 0	...	...	370 0 0	1214 9 8	3097 17 6	3413 4 2	
5 281 3 7	12 10 0	2 0 0	281 3 7	485 11 0	765 11 0	992 3 6	
6 118 11 4	25 0 0	...	143 11 4	485 18 10	767 2 5	989 14 2	
7 49 8 7	...	...	49 8 7	205 7 7	348 18 11	619 6 3	
8 275 0 0	...	...	275 0 0	498 1 11	325 14 5	436 5 6	
9 163 12 3	...	1 0 0	164 12 3	498 1 11	711 1 11	940 2 2	
10 374 13 3	...	1 0 0	375 13 3	265 12 8	430 4 11	673 9 5	
11 250 0 0	...	...	250 0 0	219 9 11	640 3 2	850 8 2	
12 180 0 0	...	...	180 0 0	180 2 1	460 2 1	673 14 4	
13 300 0 0	...	...	300 0 0	206 18 9	360 13 7	450 3 1	
14 250 0 0	...	1 0 0	251 0 0	484 5 9	508 18 9	682 16 6	
15 650 0 0	...	...	650 0 0	608 18 10	735 6 9	871 10 9	
16 665 0 0	...	...	665 0 0	807 18 8	1253 16 10	1482 2 1	
Total	7460 16 7	37 10 0	6 0 0	7504 6 7	6592 6 5	14096 13 0	17436 2 6
1 150 0 0	...	...	150 0 0	74 8 1	224 8 1	278 3 4	
2 175 0 0	...	...	175 0 0	59 15 0	234 15 0	419 15 0	
3 316 8 6	...	...	316 8 6	414 0 7	730 9 1	960 10 4	
4 275 0 0	75 0 0	...	350 0 0	137 16 4	487 16 4	797 2 0	
5 669 1 5	...	...	669 1 5	175 1 10	844 3 3	1085 0 0	
Total	1585 9 11	75 0 0	...	1660 9 11	861 1 10	2521 11 9	3540 19 8
1 236 0 0	...	...	236 0 0	31 10 0	267 10 0	323 11 6	
2 159 17 1	...	...	159 17 1	233 10 7	303 7 8	520 14 11	
3 160 0 0	...	...	160 0 0	407 12 1	567 12 1	651 8 1	
4 125 0 0	...	...	125 0 0	65 7 11	180 7 11	210 3 11	
5 165 0 0	...	...	165 0 0	25 14 6	190 14 6	230 8 0	
6 500 0 0	...	...	500 0 0	299 6 3	799 6 3	954 12 0	
7 175 0 0	20 0 0	...	195 0 0	167 2 7	362 2 7	468 16 1	
8 40 0 0	...	...	40 0 0	53 6 1	93 6 1	201 7 10	
9 150 0 0	50 0 0	1 0 0	201 0 0	123 19 0	324 19 0	403 17 10	
10 205 0 0	...	...	205 0 0	97 5 3	392 5 3	530 18 0	
11 130 0 0	...	...	130 0 0	215 3 1	345 3 1	375 3 1	
12 ...	...	...	...	154 4 9	154 4 9	177 6 10	
13 275 0 0	...	1 0 0	276 0 0	2142 5 10	2418 5 10	2518 5 10	
14 23 12 6	25 0 0	2 0 0	50 12 6	168 0 4	218 12 10	307 5 4	
15 515 0 0	...	...	515 0 0	2189 5 10	2704 5 10	2846 3 4	
16 160 0 0	...	...	160 0 0	206 13 4	350 13 4	389 18 3	
17 29 6 3	...	...	29 6 3	239 10 9	288 17 0	382 13 3	
18 98 7 1	...	2 0 0	100 7 1	968 8 11	1003 16 0	1003 16 0	
19 125 0 0	...	...	125 0 0	162 5 0	287 5 0	407 16 0	
20 166 7 0	...	...	166 7 0	10 10 10	176 17 10	216 17 7	
Total	3518 9 11	95 0 0	6 0 0	3619 9 11	7016 3 8	11635 13 7	13130 3 5
1 2282 11 0	834 12 10	76 15 0	23793 18 10	152907 9 1	176001 7 11	201925 12 10	
2 9723 6 9	175 10 0	...	9898 16 9	8144 2 8	18913 19 5	21263 1 10	
3 7460 16 7	37 10 0	0 0 0	7504 6 7	6592 6 5	14006 13 0	17436 2 6	
4 1585 9 11	75 0 0	...	1660 9 11	861 1 10	2521 11 9	3540 19 8	
5 3518 9 11	95 0 0	6 0 0	3619 9 11	7916 3 8	11635 13 7	13130 3 5	
1 45170 14 2	1217 12 10	970 17 6	47850 4 6	176297 10 7	233636 15 1	261292 17 5	
2 32907 7 7	6400 14 10	1110 0 0	40598 2 5	133734 12 4	174332 14 9	212055 7 8	
1 12173 6 7	...	...	6761 2 1	42532 18 3	49304 0 4	48307 9 9	
2 5273 2 0	...	139 2 6	...	...	...	...	

PARTIE II.—TABLEAU Q.

LES AUTRES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION

MUNICIPALITÉS.	COLLÈGES.			ACADÉMIES.		ÉCOLES PRIVÉES.				TOTAL.											
	No. de colléges.	Montant annuel de l'aide législative.	Montant reçu des hono-raires.	No. d'élèves.	Montant reçu des hono-raires.	No. d'écoles privées.	No. d'élèves.	No. de mois ouvertes.	No. d'instituteurs.	Montant reçu des hono-raires.	Montant total reçu des hono-raires & de l'aide législative.										
												Total des colléges, écoles privées et académies.	Total des étudiants et des élèves.								
<i>Comtés.</i>																					
1	Glengarry	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	3	40	1	20	0	0	3	40	20	0	0					
2	Stormont					3	41	8	4	20	10	0	3	41	20	10	0				
3	Dundas																				
4	Prescott																				
5	Russell					1	21	12	1	9	0	0	1	21	9	0	0				
6	Carleton																				
7	Grenville																				
8	Leeds					3	100	4	3	45	0	0	3	100	45	0	0				
9	Lanark					3	40	5	3	20	0	0	3	40	20	0	0				
10	Renfrew					1	13	20	0	0	0	0	1	13	20	0	0				
11	Frontenac																				
12	Adlington																				
13	Lennox																				
14	Prince Edouard																				
15	Hastings					1	20	12	1	24	0	0	1	20	24	0	0				
16	Northumberland					5	79	6	6	52	0	0	5	79	52	0	0				
17	Durham					5	75	5	5	50	10	0	5	75	50	10	0				
18	Peterborough																				
19	Victoria																				
20	Ontario					10	204	6	8	305	0	0	10	204	305	0	0				
21	York					2	27	11	2	44	2	0	2	27	44	2	0				
22	Peel					1	101	9	5	55	0	0	1	101	55	0	0				
23	Simcoe					9	218	5	9	314	7	6	9	218	314	7	6				
24	Halton					9	90	4	5	36	0	0	9	90	36	0	0				
25	Wentworth					6	120	6	5	71	10	0	6	120	71	10	0				
26	Brant					5	71	7	5	36	0	0	5	71	36	0	0				
27	Lincoln					26	240	3	7	153	5	0	26	240	153	5	0				
28	Welland					2	89	12	2	200	0	0	2	89	200	0	0				
29	Haldimand					5	116	11	6	373	10	7	5	116	373	10	7				
30	Norfolk					5	22	12	2	26	5	0	3	22	26	5	0				
31	Oxford					3	67	6	3	11	8	0	3	67	11	8	0				
32	Waterloo					4	100	5	4	30	15	0	4	100	30	15	0				
33	Wellington					3	60	6	3	5	0	0	3	60	5	0	0				
34	Grey																				
35	Perth					1	20	6	1				1	20							
36	Huron																				
37	Bruce					1	30	500	0	0	0	0	1	30	500	0	0				
38	Middlesex					1	8	9	1				1	8							
39	Elgin					1	30	3	1	20	0	0	1	30	20	0	0				
40	Kent					2	24	7	2	15	15	10	2	24	15	15	10				
41	Lambton					5	113	5	7	126	5	10	5	113	126	5	10				
42	Essex																				
	Total					3	53	520	0	140	2412	7	121	2620	6	9	143	2405	3140	6	9
<i>Cités.</i>																					
1	Toronto	6	600	19533 0 0	3490 0 0	6	300	1000 0 0	8	150			300	0 0	20	1050	24233 0 0				
2	Hamilton					1	80	800 0 0	17	600			700	0 0	18	680	1500 0 0				
3	Kingston	2	215	1750 0 0	3576 0 0	2	70	300 0 0	14	560			600	0 0	16	845	6226 0 0				
4	London					1	70	400 0 0	3	523	11	7	243	0 0	4	593	643 0 0				
5	Ottawa	1	56	300 0 0	200 0 0				7	210			400	0 0	8	266	900 0 0				
	Total	9	871	21583 0 0	7176 0 0	10	520	2500 0 0	49	2043	11	7	2243	9 0	68	3434	33502 9 0				

DU HAUT-CANADA, 1855.

PARTIE II.—TABLEAU Q.—(Continuation.)

MUNICIPALITÉS.	COLLÈGES.			ACADÉMIES.		ÉCOLES PRIVÉES.				TOTAL.										
	No. de colléges.	Montant annuel de l'aide législative.	Montant reçu des hono-raires.	No. d'élèves.	Montant reçu des hono-raires.	No. d'écoles privées.	No. d'élèves.	No. de mois ouvertes.	No. d'instituteurs.	Montant reçu des hono-raires.	Montant total reçu des hono-raires & de l'aide législative.									
												Total des colléges, écoles privées et académies.	Total des étudiants et des élèves.							
<i>Villes.</i>																				
1	Bellefleur	1	N.R.	500 0 0						3	117	11	8	305	0 0	3	117	865	0 0	
2	Brantford									5	80	12	10			5	80			
3	Brockville									6		7	7			6				
4	Chatham									2	70	12	3	250	0 0	2	70	250	0 0	
5	Cobourg									2	55	12	3	55	0 0	2	55	394	1984	0 0
6	Cornwall																			
7	Dundas									4	150	12	7	250	0 0	4	150	250	0 0	
8	Goderich									4	46	6	4	115		4	46	115	0 0	
9	Niagara									1	50	200	0	0		1	50	200	0 0	
10	Perth									2	25	3		60	0 0	2	25	60	0 0	
11	Peterboro'									3	70			160	0 0	3	70	160	0 0	
12	Pictou									1	35	12	1	35	0 0	1	35	35	0 0	
13	Port Hope									8	137	9	3	314	0 0	8	137	314	0 0	
14	Prescott									2	100	12	2	100		2	100	100		
15	St. Catharines									7	100	12	8	490	0 0	7	100	490	0 0	
16	Whitby									2	35	12	1	45	0 0	2	35	45	0 0	
	Total	2	229	250 0 0	950 0 0	5	160	200 0 0	53	1120	6	64	2130	0 0	59	1509	4339	0 0		
<i>Municipalités de villes.</i>																				
1	Amherstburgh									2	78	11	2	78	0 0	2	78	78	0 0	
2	Barrie									2	60			60		2	60			
3	Guelp									5	300			300		5	300			
4	Simcoe									4	403	0 0		403	0 0	4	403	0 0		
5	Woodstock									1	18			18	0 0	1	18	18	0 0	
	Total									4	84	405 0 0	10	456	0 0	14	540	583	0 0	
<i>Villages.</i>																				
1	Berlin									1	12	12	1	100	0 0	1	12	100	0 0	
2	Bowmanville									6	180	250	0	0		6	180	250	0 0	
3	Brampton									2	30	8		54	0 0	2	30	54	0 0	
4	Caledonia																			
5	Chippewa									3	52	10	3	116	0 0	3	52	116	0 0	
6	Galt									1	30	12	1	60	0 0	1	30	60	0 0	
7	Ingersoll									2	50	9	2			2	50			
8	Napanee									2	60	6	3	180	0 0	2	60	180	0 0	
9	Oshawa									2	60	9	2			2	60			
10	Paris									2	60	9	2			2	60			
11	Preston																			
12	St. Mary's																			
13	St. Thomas									3	50	12	4			3	50			
14	Smith's Falls									1	30	25	0	0		1	30	25	0 0	
15	Stratford									1	28					1	28			
16	Thorold									2	40	12	8	100	0 0	2	40	100	0 0	
17	Trenton									1	20	3	1	5	0 0	1	20	5	0 0	
18	Vienna									1	12	3	1			1	12			
19	Windsor									2	30	9	2			2	30			
20	Yorkville									1	40	12	2	150	0 0	1	40	150	0 0	
	Total									7	235	275 0 0	26	500	0 0	33	730	1010	0 0	
1	Grand Total, 1855	10	1100	22333 0 0	8126 0 0	22	1053	3900 0 0	278	6531	8	232	7945 15 9	317	5684	42804 15 9				
2	Grand Total, 1854	9	806	10421 12 7	2700 0 0	19	866	4120 0 0	189	4607	N.E.	N.R.	8333 15 5	214	4279	31575 8 8				



PARTIE II.—TABLEAU R.

RÉSUMÉ

MUNICIPALITÉS. DU HAUT-CANADA.		ÉCOLES COMMUNES.		
		No. d'écoles communes.	No. d'élèves d'écoles communes.	Montant dépensé pour les fins d'écoles communes en 1855.
<i>Comtés.</i>				
1	Glengarry .....	55	3222	1882 17 4
2	Stormont .....	65	3381	2096 10 9
3	Dundas .....	70	3707	2570 9 3
4	Prescott .....	51	2365	1588 7 9
5	Russell .....	15	658	574 8 8
6	Carleton .....	80	4002	4257 0 3
7	Grenville .....	84	4854	3206 1 1
8	Lecds .....	135	8023	7186 12 10
9	Lanark .....	107	6675	5339 12 4
10	Renfrow .....	42	2374	2020 3 7
11	Frontenac .....	72	3076	2058 7 6
12	Addington .....	67	3855	2043 0 3
13	Lennox .....	42	2020	1209 6 0
14	Prince Edouard .....	93	5190	6134 12 8
15	Hastings .....	124	8065	6551 17 11
16	Northumberland .....	113	6742	5781 4 6
17	Durham .....	95	7301	7013 1 4
18	Peterborough .....	50	3517	3484 9 3
19	Victoria .....	49	2090	2465 10 10
20	Ontario .....	99	8120	7777 3 8
21	York .....	136	11705	11105 2 3
22	Peel .....	76	5809	5992 3 7
23	Simcoe .....	100	6565	6552 17 7
24	Wentworth .....	72	5530	4768 19 7
25	Halton .....	64	4316	6253 13 0
26	Brant .....	71	5543	5772 10 9
27	Lincoln .....	75	5364	5841 9 10
28	Welland .....	82	5237	6158 18 9
29	Haldimand .....	75	4501	5480 4 3
30	Norfolk .....	110	6083	5480 4 3
31	Oxford .....	83	5256	5439 1 4
32	Waterloo .....	75	7513	8011 18 11
33	Wellington .....	75	6272	6298 11 0
34	Grey .....	50	3476	3012 3 3
35	Parth .....	53	4310	5676 9 2
36	Huron .....	74	5647	4681 4 0
37	Bruce .....	15	582	1183 10 1
38	Middlesex .....	138	8769	8779 1 7
39	Elgin .....	111	7041	8158 16 8
40	Kent .....	78	4829	5644 10 10
41	Lambton .....	67	3279	4201 7 9
42	Essex .....	51	3443	4037 15 7
<i>Cités.</i>				
1	Toronto .....	14	4087	7171 8 0
2	Hamilton .....	8	3026	5575 5 10
3	Kingston .....	10	2932	1618 15 5
4	London .....	2	1823	1544 3 9
5	Ottawa .....	16	1091	1285 5 0
1	Grand total pour 1855 .....	3325	227864	224818 13 8
2	Grand total pour 1854 .....	3244	204168	105024 3 0
1	Augmentation .....	81	23696	20194 10 2
2	Diminution .....	.....	.....	.....

EDUCATIONNEL POUR L'ANNÉE 1855.

PARTIE II.—TABLEAU R.

ÉCOLES DE GRAMMAIRE.			AUTRES INSTITUTIONS.			Montant dépensé pour les instituteurs devenus vieux, les élèves de bibliothèques, les élèves de l'école normale et les écoles pauvres.		GRAND TOTAL.		
No. d'écoles de grammaire.	No. d'élèves d'écoles de grammaire.	Montant dépensé pour l'école de grammaire en 1855.	No. d'autres institutions d'éducation.	No. de leurs élèves.	Montant reçu par d'autres institutions d'éducation en 1855.	£ s. d.	£ s. d.	No. total d'institutions d'éducation.	No. total d'élèves qui les fréquentent.	Montant total dépensé pour les fins d'éducation en 1855.
1	1	58	3	40	20 0 0	208 3 9	59	3320	224818 13 8	
2	1	29	.....	41	20 10 0	161 0 0	69	3451	204168 3 0	
3	1	94	.....	.....	.....	55 0 0	71	3801	105024 3 0	
4	1	107	.....	.....	.....	95 19 4	53	2472	1895 19 4	
5	1	.....	.....	21	9 0 0	18 0 0	16	679	618 8 8	
6	1	.....	.....	.....	.....	42 0 0	90	4964	4433 2 6	
7	2	114	.....	127	11 3 9	218 5 5	90	5095	3860 6 5	
8	2	114	.....	100	45 0 0	142 15 2	146	8200	7890 7 2	
9	4	220	.....	110	105 0 0	408 2 6	117	6614	6428 0 6	
10	.....	.....	.....	1	20 0 0	74 7 6	44	2447	2122 7 6	
11	.....	.....	.....	13	20 0 0	11 15 0	74	4028	3900 2 6	
12	2	173	.....	52	20 0 0	15 0 0	70	3156	3319 3 11	
13	1	88	.....	40	40 0 0	56 8 9	45	2108	1422 13 1	
14	3	73	.....	.....	.....	10 0 0	100	5385	5573 8 1	
15	3	270	.....	150	476 3 3	26 10 0	134	8512	8101 9 1	
16	3	130	.....	157	894 0 0	51 10 0	128	7346	7768 17 8	
17	2	93	.....	473	2036 0 0	95 15 0	116	7794	7999 12 11	
18	2	136	.....	400	614 10 0	15 2 10	52	3853	3933 12 11	
19	.....	.....	.....	70	160 0 0	81 3 8	51	3030	2942 14 7	
20	2	115	.....	40	57 10 0	19 13 9	115	8455	8197 11 3	
21	2	140	.....	259	530 5 0	818 10 0	149	12980	12185 3 1	
22	2	64	.....	244	455 0 0	104 12 6	82	6026	6402 13 1	
23	2	53	.....	63	98 2 0	21 10 0	109	8779	7924 19 8	
24	2	142	.....	161	55 0 0	100 10 0	85	5012	5339 9 7	
25	1	20	.....	8	236 0 0	136 10 0	63	4594	6776 3 6	
26	2	71	.....	13	314 7 6	5 5 0	86	5874	6238 9 10	
27	3	149	.....	15	308	50 0 0	93	5759	5782 7 0	
28	.....	.....	.....	31	332	82 0 0	113	5569	5610 3 3	
29	.....	.....	.....	9	89	200 0 0	77	4590	5092 14 3	
30	1	64	.....	200	295 8 6	12 10 0	112	6847	6413 14 10	
31	2	61	.....	6	367 12 2	115 0 0	118	10107	8981 13 6	
32	2	115	.....	5	376 8 0	70 0 0	90	7737	8550 14 11	
33	2	96	.....	9	418 7 6	30 15 0	86	7008	5722 8 6	
34	.....	.....	.....	3	60	67 10 0	62	3536	3942 3 6	
35	1	50	.....	1	1049 3 9	18 0 0	55	4392	4794 2 11	
36	1	90	.....	5	326 3 4	38 10 0	80	5803	5237 17 10	
37	.....	.....	.....	4	.....	115 0 0	15	882	1241 0 1	
38	.....	.....	.....	4	.....	77 10 0	141	8708	9371 3 3	
39	2	82	.....	6	400 16 10	92 0 0	118	7193	8639 3 9	
40	1	60	.....	4	253 9 9	98 16 0	83	4989	6329 11 1	
41	1	70	.....	2	169 11 8	181 10 0	70	3373	4386 15 8	
42	1	40	.....	9	130 7 6	204 5 10	61	3704	4440 8 11	
1	1	203	.....	20	913 14 10	70 5 0	35	5340	3238 7 10	
2	1	56	.....	18	125 0 0	80 10 0	27	3702	7281 4 10	
3	1	65	.....	18	363 13 0	318 2 11	29	3942	8926 12 1	
4	1	87	.....	4	440 5 9	10 10 0	7	2503	2643 18 9	
5	1	94	.....	8	255 5 0	.....	25	1454	2440 10 0	
						Pour salaires et dépenses contingentes des écoles normales et modèles		Écoles normale et modèles		Écoles normale et modèles
1	65	3720	13535 1 4	317	8694	42304 15 9	7840 2 11	3710	240817	238998 13 8
2	64	4287	11758 8 11	214	6279	31575 8 0	.....	3519	214186	230128 11 3
1	.....	.....	1770 12 5	103	2405	11229 7 9	.....	191	20631	49870 2 5*
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

\* De cette augmentation on doit déduire la somme de £12,533 7s. 1d., vu que les dépenses sous ce chapitre n'ont pas été rapportées en 1854.

PARTIE. II.—SOMMAIRE STATISTIQUE GÉNÉRAL indiquant l'état comparé et le progrès de l'éducation dans le H.-C. en rapport avec les universités, collèges, académies, écoles de grammaire, écoles privées, communes, normales et modèles, durant les années de 1842 à 1854, inclusivement. Compilé d'après les rapports existant au département de l'éducation.

progrès de l'éducation dans le H.-C. en rapport avec les universités, collèges, modèles, durant les années de 1842 à 1854, inclusivement. Compilé d'après les

No.	SUJETS COMPARÉS.	1842.	1843.	1844.	1845.	1846.
1.	Population adulte du Haut-Canada durant les années.....	486,055	...	...	*622,570	...
2.	Population entre l'âge de cinq et seize ans.....	141,143	...	183,539	202,913	204,580
3.	Collèges en opération.....	5	5	5	5	5
4.	Écoles de grammaire de comté et académies.....	*25	...	*25	*30	*31
5.	Écoles privées rapportées.....	*44	...	*60	*65	*50
6.	Écoles normale et modèles du Haut-Canada.....	...	...	...	...	...
7.	Nombre total des écoles com. en opération tel que rapporté	1,721	...	2,610	2,736	2,589
8.	Grand total des établissements d'éducation en opération dans le Haut-Canada.....	1,795	...	2,700	2,836	2,708
9.	Écoles gratuites rapportées comme en opération.....	Pas de rap.	...	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.
10.	Nombre total des élèves des collèges et universités.....	Do	...	Do	Do	Do
11.	Nombre total des élèves des académies et écoles de grammaire de comté.....	Do	...	Do	Do	Do
12.	Nombre total des élèves des écoles privées.....	Do	...	Do	Do	Do
13.	Nombre total des élèves et écoliers des écoles normale et modèles du Haut-Canada.....	Do	...	Do	Do	Do
14.	Nombre total des élèves des écoles communes du Haut-Canada.....	65,978	...	96,756	110,002	101,912
15.	Grand total des étudiants et élèves des universités, collèges, académies, et écoles de grammaire, privées et communes.....	65,978	...	96,756	110,002	101,912
16.	Montant total disponible pour les salaires des instituteurs des écoles communes du Haut-Canada.....	£41,500	...	£51,714	£71,514	£67,006
17.	Montant total disponible pour la construction ou réparation de maisons, et pour des bibliothèques et instruments.....	Pas de rap.	...	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.
18.	Grand total disponible pour les salaires des instituteurs, la construction et réparation de maisons d'école et pour des bibliothèques et instruments.....	Do	...	Do	Do	Do
19.	Montant reçu par d'autres institutions d'éducation.....	Do	...	Do	Do	Do
20.	Grand total disponible pour les fins de l'éducation dans le Haut-Canada.....	Do	...	Do	Do	Do
21.	Nombre total des instituteurs d'école com. dans le H.C.....	...	...	...	2,860	2,925
	Total, instituteurs do do ...	...	...	...	...	...
	Total, institutrices do do ...	...	...	...	...	...
22.	Nombre moyen des mois pendant lesquels chaque école commune a été tenue ouverte par un instituteur qualifié	...	...	7½	8	8½

No.	1847.	1848.	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.
1	...	725,879	...	803,493	950,551	953,239	...	...	...
2	230,976	241,102	253,304	259,258	259,607	262,755	268,957	277,012	297,628
3	6	6	7	7	7	8	8	9	10
4	32	33	39	57	70	74	79	84	94
5	96	117	157	224	159	167	174	186	2*
6	2	2	2	2	2	3	3	3	...
7	2,727	2,800	2,871	3,059	3,001	3,010	3,127	3,244	3,325
8	2,863	2,958	3,076	3,349	3,239	3,258	3,391	3,515	3,710
9	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.	252	855	901	1,052	1,177	1,211
10	700	740	773	984	632	751	756	806	1,100
11	1,000	1,115	1,120	2,070	2,800	3,194	3,839	5,153	4,779*
12	1,831	2,345	3,048	4,063	3,048	5,133	3,822	4,607	6,531
13	...	256	400	370	356	645	735	622	643
14	124,820	130,739	138,465	161,891	168,159	170,587	194,736	204,168	227,864
15	131,360	135,295	144,406	159,078	175,895	189,310	203,986	217,356	240,517
16	£77,599	£88,069	£88,478	£88,429	£97,827	£107,237	£122,441	£144,717	£170,027
17	Pas de rap.	Pas de rap.	Pas de rap.	£14,189	£19,334	£25,064	£32,018	£43,868	£54,791
18	Do	Do	Do	£102,619	£121,384	£139,085	£161,769	£195,024	£224,816
19	Do	Do	Do	...	£32,834	£36,989	£37,526	£43,504	£54,180
20	Do	Do	Do	...	£154,218	£176,074	£199,074	£230,128	£288,906
21	3,023	3,177	3,209	3,478	3,277	3,388	3,539	3,530	3,565
	2,365	2,507	2,505	2,697	2,551	2,541	2,601	2,508	2,568
	663	670	704	779	726	847	938	1,031	997
22	8½	9	9½	9½	9½	9½	9½	9½	9½

\* Ces chiffres ne sont qu'approximatifs—aucun renseignement spécifique n'ayant été reçu par le département.

† Une diminution—causée par l'introduction d'un examen d'entrée pour les écoles de grammaire.

NOTE.—Les rapports reproduits dans la table qui précède jusqu'en 1847, ne sont pas très complets; mais depuis cette matière d'éducation. Les rapports sont maintenant assez étendus et embrassent toutes les institutions d'éducation de d'institutions, ont été plutôt privées qu'officielles, ce qui ne devrait pas être. Le rapport annuel d'un département d'institutions d'éducation—primaire, secondaire et supérieure.

\* Y compris les écoles de grammaire et normale, etc.

époque ils le sont suffisamment pour établir des données au moyen desquelles on peut comparer nos progrès annuels en puis l'école commune jusqu'à l'université; mais jusqu'ici les sources de renseignements touchant cette dernière classe de construction publique devrait présenter, sous la forme d'un tableau détaillé, l'état actuel et les progrès de toutes nos insti-

PARTIE II.—TABLEAU T. LES ALLOCATIONS AUX ECOLES DE GRAMMAIRE,

Etat no. 1.—AFFORTIONNEMENT LEGISLATIF AUX ECOLES COMMUNES, 1855.

MUNICIPALITES.	MONTANT PAYE.		MONT. NON PAYE.		MONTANT DE L'AFFORTIONNEMENT		
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	Aux écoles communes.	Aux écoles séparées.	Total.
<i>Comtés.</i>							
Stormont, Dundas et Glengarry	1200 19 7	...	1180 15 8	23 3 11	1200 19 7	...	...
Prescott et Russell	355 0 0	5 10 0	355 0 0	5 10 0	300 10 0	...	...
Carleton	598 15 6	...	598 15 6	...	598 15 6	...	...
Leeds et Grenville	1184 19 6	3 15 0	1174 6 10	14 7 8	1188 14 6	...	...
Lanark et Renfrew	826 9 3	20 6 0	846 15 3	...	846 15 3	...	...
Frontenac, Lennox et Addington	987 5 7	23 3 8	996 19 3	13 10 0	1010 9 3	...	...
Prince Edouard	437 15 0	5 10 0	437 15 6	5 10 0	443 5 6	...	...
Hastings	701 11 6	...	695 11 6	6 0 0	701 11 6	...	...
Northumberland et Durham	1340 14 9	8 0 0	1340 14 9	8 0 0	1348 14 9	...	...
Peterborough et Victoria	690 1 0	...	690 1 0	...	690 1 0	...	...
Ontario	743 9 9	...	743 9 9	...	743 9 9	...	...
York et Peel	1808 12 6	...	1796 2 6	12 10 0	1808 12 6	...	...
Simcoe	716 17 9	22 11 4	739 9 1	...	739 9 1	...	...
Halton	448 15 9	...	448 15 9	...	448 15 9	...	...
Wentworth	598 15 0	...	598 15 0	...	598 15 0	...	...
Brant	431 0 9	...	431 0 9	...	431 0 9	...	...
Lincoln et Welland	895 6 0	...	895 6 0	...	895 6 0	...	...
Haldimand	432 4 11	11 18 1	436 3 0	8 0 0	444 3 0	...	...
Norfolk	529 5 9	...	520 5 9	...	529 5 9	...	...
Oxford	729 18 0	10 0 0	729 18 0	10 0 0	739 18 0	...	...
Waterloo	600 2 6	...	578 16 9	21 5 9	600 2 6	...	...
Wellington	591 0 6	15 2 3	582 2 9	24 0 0	606 2 9	...	...
Grey	344 16 9	...	344 16 9	...	344 16 9	...	...
Perth	348 10 9	2 10 0	348 10 9	2 10 0	351 0 9	...	...
Huron et Bruce	520 12 11	40 11 4	561 4 3	...	561 4 3	...	...
Middlesex	821 14 3	...	806 15 10	14 18 5	821 14 3	...	...
Elgin	584 8 3	...	584 8 4	...	584 8 3	...	...
Kent	419 9 6	...	419 9 6	...	419 9 6	...	...
Lambton	315 7 6	9 0 0	324 7 3	...	324 7 3	...	...
Essex	357 11 11	19 10 7	360 2 6	17 0 0	377 2 6	...	...
<i>Cités.</i>							
Toronto	792 10 0	...	542 10 0	250 0 0	792 10 0	...	...
Hamilton	383 10 6	...	383 10 6	...	383 10 6	...	...
Kingston	369 14 7	...	261 10 0	108 4 7	369 14 7	...	...
London	200 10 0	...	200 10 0	...	200 10 0	...	...
Ottawa	210 0 0	...	210 0 0	...	210 0 0	...	...
<i>Villes.</i>							
Belleville	109 12 3	...	72 2 9	37 10 0	109 12 3	...	...
Brantford	105 0 0	...	85 0 0	20 0 0	105 0 0	...	...
Brookville	96 5 0	...	71 5 0	25 0 0	96 5 0	...	...
Chatham	60 2 6	...	35 2 8	25 0 0	60 2 6	...	...
Cobourg	90 1 9	...	90 1 9	...	90 1 9	...	...
Cornwall	41 13 0	...	41 13 0	...	41 13 0	...	...
Dundas	85 12 0	...	85 12 0	...	85 12 0	...	...
Goderich	40 10 3	...	40 10 3	...	40 10 3	...	...
Niagara	88 4 6	...	58 4 6	25 0 0	88 4 6	...	...
Perth	53 15 0	...	38 15 0	15 0 0	53 15 0	...	...
Peterborough	57 10 0	...	37 10 0	20 0 0	57 10 0	...	...
Pictou	38 4 6	3 5 0	34 19 6	6 10 0	41 9 6	...	...
Port Hope	71 7 3	...	71 7 3	...	71 7 3	...	...
Prescott	52 10 0	...	52 10 0	20 0 0	52 10 0	...	...
St. Catharines	110 15 3	...	110 15 3	...	110 15 3	...	...
Whitby	...	...	...	...	...	...	...
<i>Municipalités de ville.</i>							
Amherstburgh	52 10 0	...	34 0 0	18 10 0	52 10 0	...	...
Barrie	35 0 0	...	35 0 0	...	35 0 0	...	...
Guolph	60 10 3	...	48 0 3	12 10 0	60 10 3	...	...
Simcoe	41 2 6	...	41 2 6	...	41 2 6	...	...
Woodstock	57 16 9	...	57 16 9	...	57 16 9	...	...
<i>Villages.</i>							
Berlin	81 1 9	...	31 1 9	...	31 1 9	...	...
Bowmanville	47 7 3	...	47 7 3	...	47 7 3	...	...
Brampton	23 16 0	...	23 16 0	...	23 16 0	...	...
Caledonia	28 16 0	...	28 16 0	...	28 16 0	...	...
Chippewa	29 18 6	...	29 18 6	...	29 18 6	...	...
Galt	55 5 9	...	55 5 9	...	55 5 9	...	...
Ingersoll	36 13 6	...	36 13 6	...	36 13 6	...	...
Napanee	28 1 9	...	28 1 9	...	28 1 9	...	...
Oshawa	27 2 6	...	27 2 6	...	27 2 6	...	...
Paris	53 12 9	...	53 12 9	...	53 12 9	...	...
Preston	30 0 0	...	30 0 0	...	30 0 0	...	...
St. Mary's	23 1 6	...	23 1 6	...	23 1 6	...	...
St. Thomas	...	34 7 9	34 7 9	...	34 7 9	...	...
Smith's Falls	23 12 6	...	23 12 6	...	23 12 6	...	...
Stratford	21 17 6	...	21 17 6	...	21 17 6	...	...
Thorold	38 5 0	...	24 15 0	8 10 0	33 5 0	...	...
Trenton	29 6 3	...	29 0 3	...	27 1 0	...	...
Vienna	27 1 0	...	27 1 0	...	27 1 0	...	...
Windsor	...	21 17 6	21 17 6	...	21 17 6	...	...
Yorkville	34 15 0	...	34 15 0	...	34 15 0	...	...
Total	24454 15 9	256 18 6	23933 13 11	778 0 4	24711 14 3	...	...

COMMUNES ET PAUVRES DU HAUT-CANADA, 1855. PARTIE II.—TABLEAU T.

Etat no. 2.—FONDS DE L'ECOLE DE GRAMMAIRE DU HAUT-CANADA POUR L'ANNEE 1855.

MUNICIPALITES DE COMTE.	MONTANT PAYE.		MONTANT NON PAYE.		MONTANT DE L'AFFORTIONNEMENT		
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	MUNICIPALITES DE COMTE.	MONTANT PAYE.	MONTANT NON PAYE.
Stormont, Dundas et Glengarry	350 0 0	9 0 7	359 0 7	...	<i>(Continuation.)</i>		
Prescott et Russell	137 10 0	37 12 8	175 2 8	...	Brant	225 0 0	18 0 6
Carleton	240 0 0	30 12 2	276 12 2	...	Lincoln et Welland	340 0 0	7 11 0
Leeds et Grenville	310 0 0	76 17 2	386 17 2	...	Haldimand	...	205 13 8
Lanark et Renfrew	236 16 0	69 16 4	306 12 4	...	Norfolk	180 0 0	39 14 1
Frontenac, Lennox et Addington	400 0 0	2 18 8	402 18 8	...	Oxford	230 0 0	53 11 10
Prince Edouard	151 0 0	55 4 6	206 4 6	...	Waterloo	125 0 0	124 5 5
Hastings	244 10 0	35 7 5	279 17 5	...	Wellington	250 0 0	0 14 7
Northumberland et Durham	400 0 0	48 10 7	448 10 7	...	Grey	...	174 6 11
Peterboro' et Victoria	200 0 0	51 5 7	251 5 7	...	Perth	120 0 0	43 8 10
Ontario	200 0 0	66 6 9	266 6 9	...	Huron et Bruce	180 0 0	43 18 11
York et Peel	630 0 0	63 13 3	693 13 3	...	Middlesex	220 0 0	104 8 7
Simcoe	230 0 0	22 16 0	252 16 0	...	Elgin	190 0 0	62 19 7
Halton	180 0 0	23 1 3	203 1 3	...	Kent	150 0 0	48 5 4
Wentworth	225 0 0	114 14 7	339 14 7	...	Lambton	120 0 0	47 14 6
					Essex	75 0 0	119 11 11
					Unapportioned	...	70 0 5
Total	8539 18 0	1822 3 5	8431 19 10	...			

Etat no. 3.—AIDE SPECIALE DES ECOLES COMMUNES DANS LES NOUVEAUX ET PAUVRES TOWNSHIPS DANS LE HAUT-CANADA, EN 1855

MUNICIPALITES.	MONTANT.		MUNICIPALITES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
<i>Dundas:</i>			<i>Norfolk:</i>		
Winchester	18 0 0	...	Houghton	5 0 0	...
<i>Prescott:</i>			<i>Grey:</i>		
Plantagenet Nord	18 0 0	...	Euphrasia	8 0 0	...
<i>Russell:</i>			<i>Perth:</i>		
Russell	18 0 0	...	Elma	8 0 0	...
<i>Carleton:</i>			<i>Huron:</i>		
Osgoode	6 0 0	...	Ashfield	5 0 0	...
<i>Lanark:</i>			Biddulph	8 0 0	...
Parling	6 0 0	...	Hay	17 10 0	...
Dalhousie	10 0 0	...	Hullett	15 0 0	...
Sherbrooke Sud	6 0 0	...	McGillivray	8 0 0	...
<i>Renfrew:</i>			McKillop	3 0 0	...
Brougham et Grattan	18 0 0	...	Stanley	5 0 0	...
<i>Lennox:</i>			Stephen	5 0 0	...
Richmond	10 0 0	...	Wawanosh	10 0 0	...
<i>Hastings:</i>			<i>Bruce:</i>		
Tyendinaga	12 10 0	...	Saugeen	15 0 0	...
<i>Ontario:</i>			Brant	7 10 0	...
Mara et Rama	10 0 0	...	Carriack	7 10 0	...
<i>York:</i>			Culross	7 10 0	...
Scarborough	5 0 0	...	Greenock	7 10 0	...
<i>Simcoe:</i>			Bruce	7 10 0	...
Medonté	6 0 0	...	Huron	7 10 0	...
<i>Welland:</i>			Kincaidine	10 0 0	...
Wainfleet	5 0 0	...	Kinloss	7 10 0	...
<i>Haldimand:</i>			<i>Kent:</i>		
Cayuga Nord	12 10 0	...	Raleigh	8 0 0	...
			<i>Essex:</i>		
			Andordon	17 10 0	...
			Tilbury, Ouest	12 10 0	...
			Total	30 0 0	...
					372 0 0

PARTIE II.—TABLEAU U. LES COMPTES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION POUR L'ANNÉE 1865. PARTIE TABLEAU U.

Sommaire no. 1.—OCTROI LEGISLATIF EN FAVEUR DES ÉCOLES COMMUNES.

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
1855. Proportion de Warrant pour ce service .....	24642 10 6	1855. Paiements .....	24454 15 9	24642 10 6	24642 10 6
		" Balance en voie de paiement .....	187 14 9		

Sommaire no. 2.—ÉCOLES COMMUNES DANS LES NOUVEAUX ET PAUVRES TOWNSHIPS.

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
1855. Proportion de Warrant pour ce service .....	500 0 0	1855. Paiements d'après le tableau T .....	373 0 0	500 0 0	500 0 0
		" Balance .....	128 0 0		

Sommaire no. 3.—BIBLIOTHÈQUES, CARTES ET INSTRUMENTS D'ÉCOLES PUBLIQUES.

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. s.	£ s. d.
1855. Warrants Municipales, d'après tableau M.....£217 12 10 Instituts .....	1324 14 9	1855. Livres, cartes et instruments achetés à Londres, Edinburgh, Glasgow, Dublin, Paris, New York, Philadelphie et Boston .....	6823 7 1	1324 14 9	7097 7 10
Moins ce montant chargé l'an dernier, étant des deniers reçus en 1854 pour bibliothèques envoyées en 1855 .....	669 12 5	Payé pour monter une carte à Toronto .....	274 0 9	669 12 5	
Écoles normale et modèles pour bibliothèques. Ventes au dépôt des livres de texte, cartes, etc., durant l'année.....	2007 5 8	Payé aux publicateurs pour boîtes et emballage. Fret, commission et quaiage sur ditto .....	149 1 3	2007 5 8	997 5 0
Ce montant approprié pour livres de bibliothèques mais dépensé en cartes .....	3 15 1	Impression et autres dépenses à Toronto .....	243 14 9	3 15 1	815 4 1
Livres remis aux publicateurs, et escompte obtenu .....	2011 0 9	Balance .....		2011 0 9	
	43 13 10			43 13 10	
	8909 16 11			8909 16 11	

PARTIE II.—TABLEAU U.—(Continuation.)

Sommaire no. 4.—INSTITUTEURS DEVENUS VIEUX.

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
1855.					
Warrants		1500 0 0	Pensions payées suivant le tableau O.....	2515 0 1	
Souscriptions suivant le tableau O	882 2 6		Moins payé en 1856 .....	360 3 9	
Moins reçu en 1856 .....	131 14 2		Souscriptions remises .....		2154 16 4
Souscriptions des instituteurs pas encore devenus vieux .....		750 8 4	Balance .....		162 7 0
		88 15 0			
		2639 3 4			2339 3 4

Sommaire no. 5.—JOURNAL D'ÉDUCATION.

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
1855.					
Warrant .....	450 0 0		Impression et envoi par la mille du journal d'éducation pour 1855, et diverses dépenses de publication .....	530 18 3	520 18 3
Souscriptions .....	41 7 6				
Balance .....	29 10 9	620 18 3			

Sommaire no. 6.—BIBLIOTHEQUE PROVINCIALE ET MUSEE.

1855—Warrant .....	2500 0 0
Dépensé en Europe pour objets d'art et porté au compte de 1856.	

N. B.—Compte de l'école normale à la page 170.

PARTIE II.—TABLEAU U.—(Continuation.)

Sommaire no. 7.—ENCOURAGEMENT DE L'ARCHITECTURE SCOLAIRE ET DE LA SCIENCE PRACTIQUE.

1855—Warrant ..... £200 0 0  
 Dépensé en Europe pour instruments scientifiques, modèles, etc., et porté au compte de 1856.

Sommaire no. 8.—FONDS DES ECOLES DE GRAMMAIRE.

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
1855. Warrant .....	7483	10 0	1855. Paiements .....	6539	16 0
			Balance en voie de paiement .....	943	14 0
		7483 10 0			7483 10 0

Sommaire no. 9.—ÉCOLE MODELE DE GRAMMAIRE, EXAMINATEURS ET INSPECTEURS DES ECOLES DE GRAMMAIRE

RECETTES.	MONTANT.		DÉPENSES.	MONTANT.	
	£ s. d.	£ s. s.		£ s. d.	£ s. d.
1855. Proportion de Warrant pour école modèle de grammaire, etc. ....	2000	0 0	1855. T. J. Robertson, écr., inspecteur des écoles de grammaire, et président du comité des examinateurs .....	125	0 0
Proportion de Warrant pour inspecteurs .....	250	0 0	Rev. W. Ormiston, M. A., inspecteur des écoles de grammaire, et secrétaire du comité des examinateurs .....	125	0 0
		2250 0 0	F. W. Barroil, écrl, M. A., examinateur .....	20	0 0
			Balance .....	1980	0 0
		2250 0 0			2250 0 0

## APPENDICE AU RAPPORT ANNUEL

SUR L'ÉTAT DES

## ÉCOLES NORMALES, MODÈLES ET DE GRAMMAIRE

ET DES

## ÉCOLES COMMUNES

DU

HAUT-CANADA,

POUR L'ANNÉE 1855.

## Appendice A.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES SURINTENDANTS LOCAUX DES ÉCOLES COMMUNES ET DES BUREAUX DE SYNDICS D'ÉCOLE DANS LE HAUT-CANADA, RELATIVEMENT À LA CONDITION ET AU PROGRÈS DE L'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE DANS LEURS DIVERS TOWNSHIPS, CITES, VILLES ET VILLAGES POUR L'ANNÉE 1855.

## I. COMTÉ DE GLENGARRY.

1. *William L. Fraser, écuyer, Charlottenburgh* : “ Je regrette de voir que les opérations de nos écoles, pour le township de Charlottenburgh, n'ont pas, durant l'année dernière, été caractérisées par ce succès que les amis de l'éducation désiraient et que le progrès universel faisait anticiper. Un obstacle sérieux à ce progrès s'est trouvé dans le manque de bons instituteurs. Ceci provient de diverses causes ; on en peut voir une dans le peu d'encouragement que l'on offre sous le rapport de la rémunération, et ce par un misérable égoïsme—dans le sens retréci sous lequel on envisage son devoir et, dans l'état de faiblesse qui résulte de fréquentes dissensions dans les localités et de l'illibéralité qui caractérise une législation sectionnelle. Une autre cause de ce déficit se trouve dans le système que l'on a suivi d'accorder des certificats à ceux qui n'en ont point les qualifications propres ; ceci s'applique particulièrement aux certificats de troisième classe qui devraient être entièrement abolis ; car à moins que ce ne soit dans des circonstances particulières on ne devrait point confier l'enseignement à celui qui ne possède pas des qualifications plus élevées. Notre système d'écoles communes n'atteindra sa perfection que lorsque la taxe foncière sera le seul mode d'en soutenir les opérations et qu'il aura été adopté des mesures coercitives pour obliger généralement les enfants à assister aux écoles. Ces dispositions secondées par de bons instituteurs ne pourront manquer de donner de la dignité aux efforts que

nous faisons pour l'éducation—caractère qu'ils ne peuvent guère obtenir sans cela. Si les gens en général voulaient se mettre plus au fait de la question de l'éducation et des dispositions et de la mise en opération de la loi des écoles, ils feraient ainsi disparaître un grand obstacle au progrès du perfectionnement mental. Les préjugés qui existent encore dans l'esprit d'un grand nombre de personnes contre le système des écoles gratuites continuent à indiquer les sentiments qui dominent dans les localités et en affectent l'harmonie. Nous sommes actuellement en arrière de bien des townships et sous le rapport des écoles gratuites et sous le rapport des bibliothèques d'écoles, en ce qu'il n'a encore été établi qu'une seule bibliothèque dans ce township dans la section d'école où je réside.

2. *Angus McDonell, écuyer, Kenyon* : "J'ai beaucoup de plaisir, en vous transmettant mon rapport, de pouvoir dire avec confiance que les élèves des diverses écoles qui ont été ouvertes pendant la totalité ou pendant une partie seulement de l'année, ont fait des progrès satisfaisants dans leurs diverses études. Les syndics m'ont paru désirer plus fortement tenir les écoles ouvertes pendant toute l'année. Dans ce township, toutes les écoles moins une auraient été en opération pendant toute l'année, si l'on eut pu obtenir des instituteurs. Nos écoles ont été principalement conduites par de jeunes gens sobres et réguliers, munis de certificats de qualification de seconde classe, en sorte que je considère que l'avenir est très encourageant. Je dois dire, cependant, que quelques jeunes gens actifs, nouvellement sortis de l'école normale et disséminés çà et là, auraient l'effet de rendre nos écoles plus utiles et de les élever à un rang supérieur à celui qu'elles ont occupé jusqu'ici. Les parents et les syndics manifestent le désir de plus en plus grand de donner à la génération nouvelle une éducation plus saine, et ils veulent que les instituteurs capables reçoivent une rémunération plus forte pour leur services. Les protestants ni les catholiques romains ne désirent avoir des écoles séparées dans ce township. Acceptez mes meilleurs remerciements, pour les livres précieux que vous m'avez envoyés pour ma direction, et ceux des syndics pour le manuel précieux que vous leur avez donné et dans lequel ils trouvent leurs pouvoirs, leurs devoirs et leur responsabilité clairement définis, et pour le *Journal d'Education* que chaque section d'école reçoit tous les mois."

3. *William McEdwards, écuyer, Lancaster* : "J'éprouve beaucoup de plaisir à vous dire que la soif de l'éducation augmente dans ce township, et que le progrès bien que lent est satisfaisant. Le système des écoles gratuites est communément adopté—il reste cependant encore beaucoup à faire ; et l'on ne peut pas s'attendre à un progrès régulier aussi longtemps que nos législateurs n'auront pas trouvé les moyens de mettre un terme à l'excitation et à l'inquiétude qui surgissent de la diversité d'opinion touchant le mode à adopter pour supporter les écoles, et établir un système général de taxes pour tous les besoins des écoles. Les bons instituteurs sont rares, surtout ceux qui ont des certificats de première et seconde classe. Les syndics et les habitants en général commencent à voir la nécessité qu'il y a d'augmenter les salaires, pour trouver des instituteurs capables à la place de ceux qui offrent leurs services pour la moitié du prix ordinaire, et que leur peu de connaissance et leur incapacité font déplacer tous les six mois, et qui causent un grand mécontentement parmi les gens."



4. *Le révérend John R. Meade, Lochiel* : “Le système d'éducation adopté cette année est en partie gratuit et en partie soutenu par la taxe. C'est avec bien de l'à-propos que l'on peut se servir ici de l'adage du philosophe : *Quot sunt capita tot sunt sententiæ*. Il est difficile de plaire à tout le monde. Ceux qui ont des enfants à envoyer aux écoles sont pour les écoles gratuites, et ceux qui n'en ont pas s'y opposent. Si l'on eut suivi pendant un certain nombre d'années un système uniforme d'enseignement, il n'y aurait pas aujourd'hui autant d'objections captieuses et frivoles; mais quand les gens ne sont pas disposés à se prévaloir des bienfaits de l'éducation, qu'ils préfèrent rester dans l'état d'ignorance et de grossièreté, plutôt que de perfectionner et polir leur intelligence, alors les arguments servent peu auprès d'eux. Je sais bien qu'il reste encore beaucoup à faire, malheureusement il reste encore trop d'enfants privés des avantages de l'éducation, soit par l'apathie de leurs parents, soit parce que les services qu'ils peuvent rendre sont déjà nécessaires, soit pour d'autres raisons qui ne sont pas mentionnées. L'œuvre sera incomplète aussi longtemps qu'il restera dans le pays un seul enfant privé d'une éducation solide, morale et chrétienne. Ceux qui se consacrent à l'éducation de la jeunesse devraient acquérir une éducation spéciale et uniforme qui leur aiderait ensuite à introduire dans leurs écoles une plus grande uniformité, et faciliterait ainsi le progrès des élèves. D'après les progrès que nous faisons chaque année nous espérons être finalement en état de lutter, sous le rapport de l'instruction éducationnelle et morale (dirigée sous vos auspices) avec aucune autre partie de l'hémisphère occidental. Acceptez mes remerciements et ceux des syndics pour votre excellent *Journal d'Éducation*.”

## II. COMTÉ DE STORMONT.

5. *Nadab Eastman, écuyer, Cornwall* : “En vous soumettant mon présent rapport annuel sur les écoles confiées à mes soins, je puis dire avec vérité qu'il y a raison de se féliciter de la condition dans laquelle se trouve actuellement la plupart sinon toutes les écoles, bien que je ne puisse me glorifier moi-même ni le public en lui représentant qu'elles sont toutes ce que l'on pourrait ou ce qu'on devrait désirer qu'elles fussent; dans le fait si nous comparons les mêmes écoles ou un même nombre d'écoles d'il y a dix ou douze ans, le progrès bien que faible en lui-même n'en paraîtra pas moins frappant et important; peu, s'il y en a même, des instituteurs qui étaient alors généralement employés, trouveraient aujourd'hui de l'emploi comme instituteurs. Il y a cependant encore un petit nombre d'instituteurs bien qualifiés, particulièrement parmi les instituteurs de seconde classe; il en fallait dans ce township seulement durant l'hiver dernier une douzaine de plus que ceux que nous avons. Avec tout cela, cependant, il est un fait digne de remarque, et partant digne de louange, c'est qu'aux assemblées récentes des bureaux de comté, les candidats ont généralement pu subir un examen plus honorable et plus satisfaisant qu'ils n'avaient coutume de le faire dans les années précédentes. Les candidats heureux sont de temps en temps avertis par le bureau que l'on s'attend non seulement, mais que l'on exige d'eux qu'ils continuent à se perfectionner, et comme motif propre à les engager à le faire, ils n'ont récemment

accordé aucun certificat pour plus d'un année à compter de sa date. Bien qu'il soit mortifiant de penser que sur tous les enfants ayant l'âge d'aller aux écoles dans cet ancien township, le *tiers de tous les enfants* est rapporté comme n'ayant nullement fréquenté les écoles durant l'année dernière, cependant l'on considère que les enfants de la partie la plus rurale du township y ont assisté d'une manière plus assidue que jamais. La raison pour laquelle il y a eu tant d'écoles vacantes durant l'année dernière est, je suis heureux de le dire, une raison causée nullement par la négligence mais bien par le désir de trouver des instituteurs supérieurs; quelques-unes des écoles sont encore vacantes et l'on annonce inutilement pour de bons instituteurs."

6. *John Fraser, écuyer, Roxborough* : " Je suis heureux de pouvoir vous dire que les choses sont dans un état encourageant; il n'y a ni maladie ni mortalité extraordinaire. Quelques-uns des syndics font noblement leur devoir en employant de bons instituteurs, tant hommes que femmes, à de bons salaires; et quelques-unes de nos pauvres écoles, nonobstant les difficultés contre lesquelles elles ont à lutter, restent ouvertes toute l'année. L'éducation fait des progrès dans le township, et j'espère que quelques-unes de nos écoles profiteront des avantages que leur offre la législature, par l'entremise du bureau d'éducation, de se pourvoir de cartes et de livres."

### III. COMTÉ DE DUNDAS.

7. *William John Ridley, écuyer, Matilda* : " Je suis heureux de pouvoir dire que la cause de l'éducation progresse dans ce township. La moyenne du temps pendant lequel les écoles ont été ouvertes durant l'année dernière est d'à-peu-près neuf mois. Les instituteurs sont bien mieux payés qu'ils ne l'étaient autrefois, et les gens sont fortement en faveur du système des écoles gratuites. Vous verrez que dix-sept écoles ont été conduites d'après cet admirable système dans le cours de l'année dernière."

8. *John Irvine Ker, écuyer, Williamsburgh* : " Quant aux écoles communes, je suis heureux d'avoir à vous faire un rapport favorable, vu que le système des écoles gratuites est généralement adopté dans ce township."

### IV. COMTÉ DE PRESCOTT.

9. *Albert H. James, écuyer, Alfred* : " Tous les instituteurs dans le township sont des jeunes filles de moins de dix-huit ans, parce que personne autre ne voudrait enseigner pour le salaire que les syndics sont en état de payer, en raison de la difficulté qu'il y a à prélever les contributions locales et le peu de disposition que les gens ont à les payer. Les habitants du township semblent payer volontiers la taxe générale des écoles, mais ils se refusent à toutes contributions locales quelconques destinées à supporter les écoles; en conséquence les syndics d'écoles se proposent de demander au conseil de comté à sa prochaine assemblée d'ajouter au moins cinquante pour cent à la taxe des écoles dans ce township pour cette année. Si les lois d'écoles étaient changées de manière à mettre la taxe d'école en dehors du

contrôle des préfets, je pense que ce serait un grand avantage pour les écoles en général et je suis sûr que les habitants, surtout, en éprouveraient bien du contentement."

10. *Peter McLauren, écuyer, Plantagenet sud* : " Je regrette d'avoir à dire que le caractère de l'éducation dans Plantagenet sud est décidément très bas, bien que je puisse affirmer avec confiance que quelques-unes de nos écoles ont fait quelque progrès durant l'année dernière. Quant à l'école confiée à ma surveillance, je puis dire qu'il y a beaucoup d'obstacles qui s'opposent à son succès. D'abord, le grand nombre de fois que les instituteurs sont changés dans presque toutes les sections d'écoles. Secondement, l'irrégularité des enfants à y assister, irrégularité que l'on remarque facilement quand l'on considère la disproportion qui règne entre la moyenne de la fréquentation et le nombre de noms inscrits au registre des écoles ; et cette disproportion est encore bien plus grande entre le nombre des enfants d'une section d'école âgés de 5 à 16 ans et le nombre de noms donnés comme assistant régulièrement. La cause de l'irrégularité des enfants peut être attribuée à la négligence ou à l'indifférence des parents ou tuteurs ainsi qu'à l'incapacité des syndics. Et c'est avec un profond regret que je dirai qu'aucune section du township n'a profité des avantages que leur a offerts le gouvernement pour l'établissement des bibliothèques d'écoles ; ainsi avec tous les moyens qui sont à leur portée, — ils laissent périr, pour ainsi dire, leurs enfants faute de connaissances. Dans mon opinion, il faut que le gouvernement donne un nouvel élan à l'éducation, et dans sa sagesse législative il doit demander à ce que le système d'éducation universelle soit maintenu. Il n'y a point de doute que le système des écoles gratuites convient à notre position ; mais il est à regretter que ceux qui l'avocassent, aient à passer par des combats annuels aussi réguliers que les saisons, ajoutant sans cesse à la somme des animosités que créent les autres élections publiques parmi les divers partis politiques. En conséquence, je demande donc instamment que durant la présente session de la législature, il soit passé un acte pour imposer au profit des écoles communes, sur toutes les propriétés imposables, une taxe qui fera disparaître tout ce qu'il y a de désagrémens dans la mise à effet des intentions de l'acte actuel des écoles."

#### V. COMTÉ DE RUSSELL.

11. *James Krays, écuyer, Cambridge et Russell* : " J'éprouve beaucoup de plaisir à pouvoir dire que le système des écoles communes opère bien dans nos townships, et que tous les syndics et habitants en général prennent un profond intérêt à tout ce qui se rattache aux affaires d'éducation. Vous verrez par mon rapport qu'il y a eu dans ce township cinq écoles gratuites pendant l'année dernière et qu'il y a eu une autre école en partie gratuite. Quelques-uns de ceux qui étaient les adversaires les plus acharnés du système d'écoles gratuites, en sont maintenant les partisans les plus chauds. On veut encore avoir de meilleurs instituteurs, on veut les mieux payer et même je trouve que pour cela l'on est disposé à faire des sacrifices personnels, bien qu'il sera très onéreux pour les pauvres gens de payer un salaire élevé."

12. *Le révérend John Edwards, Clarence*: “ La bibliothèque dans la section No. 1 fournit aux jeunes gens et aux vieillards des environs accès à des renseignements précieux qui autrement leur seraient refusés. L'influence en est décidément excellente ; je voudrais la voir se développer et en voir s'établir d'autres dans le township. Bien que je ne puisse dire que les règles soient directement observées, elles suffisent cependant pour assurer la circulation et la protection des livres. On a grand besoin de cartes et d'instruments d'école. J'espère que les syndics profiteront des grandes facilités qui leur sont maintenant données de se munir de tous les accessoires si nécessaires à une bonne éducation.”

13. *Le révérend Peter Lindsay, A. B. Cumberland*: “ J'ai visité toutes les écoles en opération et partout j'ai vu que le système des écoles opère bien. Il y a dans ce township beaucoup d'apathie au sujet des bibliothèques. A part les bibliothèques des écoles du dimanche, il n'y en a aucune dans le township dont le public puisse profiter ; ce n'est pas ce qui devrait être, et si cela est possible je vais recueillir l'esprit public en faveur des bibliothèques d'écoles établies au profit des jeunes gens. J'espère qu'il y a progrès parmi nous, mais ceux qui sont les plus intéressés dans la question ne semblent pas faire assez d'efforts pour instruire leurs enfants. Un instituteur énergique pourrait faire beaucoup. Votre institution ne nous en a pas encore donné ici, et je pense que les instituteurs venant de l'école normale jouiraient de tant de préférence qu'il deviendrait extrêmement important d'en obtenir un certificat.”

#### VI. COMTÉ DE CARLETON

14. *Le révérend J. A. Morris, Fitzroy*: “ Je profite de l'occasion qui se présente pour répéter les sentiments que j'ai exprimés dans mon dernier rapport, touchant quelques-unes des causes les plus importantes qui, suivant moi, retardent le progrès de l'éducation non seulement dans ce township mais encore ailleurs. J'insiste particulièrement sur ces causes spéciales, non pas que je crois que l'éducation soit stationnaire dans toutes les parties de la province, mais parce que je désire voir disparaître tout ce qui peut faire obstacle à un développement encore plus rapide. Tout en considérant avec étonnement les influences puissantes et éminemment vitales qu'une institution aussi jeune que le système d'éducation dans ce pays exerce sur les éléments intellectuels, sociaux et religieux, j'espère, des jeunes natures qui en subissent l'action, je ne puis cependant considérer comme tracasserie l'intention de surveiller le fonctionnement des diverses parties du mécanisme, dans le but de découvrir et suggérer les modifications, combinaisons ou changements que pourra suggérer l'expérience quelque limitée qu'elle soit, ou le sens commun quelque prématuré qu'il puisse être. La loi d'éducation la plus parfaite possible, le mécanisme d'éducation le plus scientifiquement conçu ne saurait faire un seul pas dans la carrière qui lui est tracée sans l'aide de l'instituteur. Il est l'esprit qui le met et le maintient en mouvement. Ainsi donc, lorsque nous avouons que nous sommes incapables d'évaluer le pouvoir et l'influence du mécanisme de l'éducation—cela équivaut à l'expression de la valeur que nous attachons à l'instituteur. Puisque son importance

est si grande, je maintiens qu'il doit y avoir quelque défectuosité dans un système où ('*exceptis excipiendis*' comme de raison) il n'occupe pas une place proportionnée à ses services indispensables. Je considère qu'il n'occupe pas cette position, et mes remarques n'ont pour objet unique que le désir de le voir dans une position qui appartient de droit à sa charge. Je voudrais que l'on consulte son bien-être personnel. Je n'aime pas à le voir obligé de se bâtir lui-même sa maison et forcé à l'abandonner après quelques mois pour en chercher une autre ailleurs, ou obligé de s'accommoder de ce qu'il peut trouver dans une nouvelle section. Partout où il est bien traité, il est strict et ponctuel dans l'accomplissement de ses devoirs. Si les sections les plus pauvres pouvaient recevoir de l'aide pour l'érection de bonnes maisons d'écoles destinées à leurs instituteurs, ainsi qu'un petit lot de terre pour aider à maintenir une famille, je suis certain qu'elles feraient tous leurs efforts pour les soutenir. De cette manière les instituteurs seraient induits à rester plus longtemps dans leurs sections respectives, et finiraient dans beaucoup de cas par devenir les pères intellectuels des jeunes gens. L'avénir d'une telle position les aiguillonnerait à persévérer dans les travaux du champ de l'intelligence, et ceux qui les emploient les trouvant compétant à élever leurs enfants, ils s'assureraient de leur respect et de leur estime, et les intérêts de l'éducation seraient infiniment mieux servis qu'ils ne le sont avec leurs habitudes nomades actuelles."

15. *Le révérend Wm. Lohead, Osgoode* : "C'est pour la première fois que le surintendant local peut faire rapport que toutes les sections d'école dans Osgoode et Gloucester ont vu leurs écoles en opération, pendant 11 mois et 5 jours dans la première et pendant 11 mois et 19½ jours dans la seconde, faisant en moyenne à peu près un mois de plus que durant l'année 1854. Les salaires des instituteurs dans Osgoode ont augmenté de £9 chaque, et dans Gloucester d'une beaucoup plus forte somme sur la moyenne des salaires de l'année précédente. Dans Gloucester il n'y a point de bibliothèque de township, dans Osgoode il y en a une de plus de 500 volumes. Je suis chagrin d'avoir à reconnaître que je ne vois pas que l'on y prenne un bien grand intérêt généralement dans les sections."

#### VII. COMTÉ DE GRENVILLE.

16. *James Clapperton, écuyer, Augusta* : "Nous n'avons qu'une bibliothèque de section dans notre township; elle paraît être bien appréciée par les jeunes gens de la section; ils désirent beaucoup lire, et j'espère que cette lecture améliorera leur esprit et les mettra en état de remplir dignement leurs devoirs lorsqu'ils auront atteint l'âge de virilité. J'ai fait tout en mon pouvoir pour engager les syndics et les parents des enfants à établir des bibliothèques d'école dans leurs différentes localités, mais jusqu'ici sans succès. La raison qu'ils donnent pour ne point le faire, c'est que les taxes pour les chemins et les écoles sont trop élevées et qu'ils ne se sentent pas disposés à s'imposer d'autres taxes pour le moment. Quant à nos écoles elles sont dans le même état que les années dernières; il y a à peu près le même nombre d'écoles gratuites que l'année dernière, et je suis fermement convaincu que le seul moyen de faire réussir nos

écoles c'est de les rendre gratuites par une loi. Si elles l'étaient, l'on ne verrait pas ces sentiments continuels d'animosité qui dominent dans les assemblées annuelles et spéciales. Avec le temps les gens s'accoutumeraient à payer pour leurs écoles, comme ils paient les autres taxes."

17. *William B. Imrie, écuyer, Edwardsburgh* : "La raison que donnent un grand nombre de syndics pour les inexactitudes qui se trouvent dans leurs rapports est que la forme en est si souvent changée qu'il leur est à peine laissé assez de temps pour se mettre au fait de ces changements. Il semble y avoir quelque fondement à cette plainte,—ce qui n'est pas très flatteur pour eux en vérité,—parce qu'en raison du peu de capacité d'un grand nombre de syndics (quelques-uns étant tout-à-fait incapables de lire ou de signer) ils sont de bien pauvres juges pour décider du mérite des améliorations qu'il y a à introduire de temps en temps dans les rapports en question. On ne peut rarement dire que ces parties soient "des personnes propres ou compétentes" à remplir les devoirs de syndics, et je me propose de me servir de mon influence pour introduire quelque changement dans une matière si contraire et si nuisible au bon fonctionnement d'un système d'éducation si propre à tous égards à protéger les meilleurs intérêts de la génération croissante. J'ai aussi l'intention de voir et visiter les livres que tiennent tous les secrétaires et trésoriers, de les corriger et d'ouvrir un nouveau compte conformément à ce qui est exigé dans le rapport qu'ils ont à rendre, et d'éviter ainsi pour la suite les erreurs et les difficultés que j'ai eus à surmonter cette année.\* Je suis content de pouvoir parler d'autant d'écoles gratuites, et comme pendant maintes années j'ai, en ma capacité privée, toujours cherché à faire voir l'excellence de ces écoles sur toutes les autres, je me réjouirai donc de voir le jour où elles seront établies en vertu de la loi dans toutes les parties du pays. Partout où on les a essayées elles ont bien réussi et je pense découvrir une disposition naissante à profiter des avantages qui en résultent parce qu'il devient apparent à l'intelligence la plus lourde que les écoles mal fréquentées même avec un instituteur à bon marché est, sous le point de vue pécuniaire, une affaire qui ne paie point. Le partage du fonds des écoles pour l'année dernière est concluant à cet égard. Quant aux bibliothèques, je regrette de voir la négligence d'un grand nombre de sections à tirer parti de l'excellente collection de livres qui sont à leur disposition ; mais en même temps je puis vous assurer que partout où ces livres ont été introduits, l'utilité en a été évidente, et l'état dans lequel ils ont été rendus, après avoir été lus, méritait des louanges. Les livres ont tous été étiquetés, numérotés, et recouverts en grande partie par moi-même, et lorsque ces livres sortaient les réglemens étaient strictement observés. J'ai peur cependant qu'une bibliothèque de township ne fonctionnera pas très bien parmi nous. Le trouble de prendre et rendre les livres dans les différentes sections et l'attention à avoir une boîte nécessaire pour les conserver, a entravé considérablement tous les efforts qui ont été faits pour les introduire d'une manière universelle. J'ai à vous remercier pour votre excellent *Journal d'Education*, pour le rapport annuel, et les autres papiers qui m'ont été envoyés pour mon information et ma direction;

\* REMARQUE.—Si chaque surintendant local en agissait ainsi, une grande partie des difficultés qu'il y a d'obtenir des rapports corrects sur les finances et des rapports généraux, disparaîtraient promptement.

et je vous en suis très reconnaissant, et je saisirai toutes les occasions de porter à l'attention de tous les intéressés les facilités que l'on a d'obtenir des cartes et d'autres instruments nécessaires à un aussi bas prix que ceux que la libéralité de la législature et vos efforts mettent aujourd'hui à leur portée."

18. *Andrew Holmes, écuyer, Oxford* : " Les écoles de nos townships avancent en fait d'améliorations. Les écoles gratuites augmentent et l'on éprouve un intérêt général au sujet de l'éducation des écoles communes; je pourrais ajouter que les écoles qui sont entièrement gratuites sont de cinquante pour cent en meilleur état que celles qui sont soutenues par des contributions. Il semble exister parmi tous les habitants de ce township un désir de plus en plus grand de répandre l'éducation; et, dans mon opinion, votre précieux *Journal d'Education*, et l'établissement de votre système national de bibliothèques exciteront l'énergie morale et physique du peuple du Canada à faire de plus grands efforts qu'il n'en a fait jusqu'ici. J'espère que le jour n'est pas éloigné où le Canada Ouest offrira le spectacle agréable d'un peuple jouissant des bienfaits d'un système d'éducation gratuite et universelle."

19. *Le révérend Joseph Anderson, Gower Sud* : " Bien que l'éducation fasse des progrès rapides dans ce township, cependant il y a encore place à des améliorations. Je regrette d'avoir à dire qu'une partie de ce township, appelé l'établissement Rideau, n'a pas encore pu maintenir une école; il est complètement isolé d'un côté par la rivière Rideau, de l'autre par deux ou trois milles de forêts, qui l'empêchent de profiter des privilèges d'écoles. Je me propose, si Dieu le veut, de visiter les autres établissements aux fins d'y encourager l'éducation."

#### VIII. COMTÉ DE LEEDS.

20. *Lewis Chipman, écuyer, Bastard et Burgess sud* : " Quant à l'état de l'éducation dans ces townships dans le courant de l'année dernière, je pense que dans quelques sections le progrès n'a pas été très flatteur. Quelques écoles n'ont pas été ouvertes pour plus de la moitié ou les deux tiers de l'année. La manière irrégulière dont beaucoup d'élèves ont assisté aux écoles, et les fréquents changements d'instituteurs sont autant d'obstacles qui, j'espère, disparaîtront cette année."

21. *Robert William Ferguson, écuyer, Kitley* : " Je suis heureux de pouvoir dire que la cause de l'éducation a reçu plus d'attention dans ce township durant l'année dernière qu'en aucune période antérieure; vu que le caractère des écoles est de beaucoup supérieur et que les instituteurs occupent un rang plus élevé sous le rapport du développement intellectuel. Le peuple, et surtout les syndics, voient maintenant la nécessité de l'éducation; et en conséquence savent que s'ils veulent réellement avoir un bon instituteur, il leur faudra payer un bon salaire. Sur les dix-sept écoles dans le township, seize sont en opération dans le moment. Pour l'honneur des syndics je dois dire qu'il y a cinq instituteurs de première classe d'employés, neuf de seconde, deux seulement de troisième, en sorte que l'on a remarqué dans le court espace de l'année qui vient de s'écouler (1856), un changement considérable dans nos écoles. J'espère que d'ici au rapport annuel

prochain de ce township, il y aura progrès aussi grand dans les écoles que dans les instituteurs. Dans le cours de ma visite, ils se sont presque tous plaints qu'ils n'avaient point les cartes et instruments nécessaires, mais j'espère que ce mal va cesser, vu que dans presque toutes les écoles dont je parle, j'ai été voir les syndics et ils m'ont tous promis qu'ils se les procureraient. Considérant toutes choses, savoir, l'intérêt que les syndics mettent à n'employer que de bons instituteurs, et le commencement de quatre nouvelles maisons d'écoles que je m'attends de voir compléter l'été prochain, joints à l'ambition qui existe entre les instituteurs à qui aura la meilleure école et au fait que les écoles sont en partie gratuites,—les chances de l'éducation dans ce township sont excellentes."

22. *Jacob A. Brown, écuyer, Elizabethtown* : " Je suis fâché de n'avoir pas à vous envoyer un rapport bien flatteur de l'état et du progrès de l'éducation dans ce township, l'éducation y est bien en arrière de ce qu'elle devrait être. Cependant, je puis dire en toute sûreté que dans peu de temps le township d'Elizabethtown ne le cèdera à aucun dans la province en fait de maisons d'école, bonnes et commodes. Je suis fortement d'opinion que sans la difficulté considérable qu'il y a eu à se procurer de bons instituteurs l'année dernière, je serais en position de vous transmettre aujourd'hui un état satisfaisant de la condition et du progrès de la jeunesse de ce township dans les diverses branches de l'éducation des écoles communes."

23. *Edward F. Weeks, écuyer, Elmsley sud* : " D'après mon rapport vous verrez que nos progrès, bien que lents, sont sûrs et constants,—que la moyenne du nombre des élèves qui fréquentent les écoles, sur la population d'âge à aller aux écoles, a été de beaucoup plus élevée qu'aucune année précédente, et que les écoles ont été tenues ouvertes pendant un temps plus long. Le conseil municipal a de nouveau partagé le township en section d'écoles, conformément au plan suggéré par moi, et qui, j'en suis certain, aura l'effet de faire disparaître les abus et augmenter les facilités et le contentement des habitants, et de contribuer considérablement à la fréquentation des diverses écoles durant l'année prochaine. Il a été ajouté une nouvelle section dans cette partie du township qui, il y a quelques années, n'était qu'un désert. Elle promet d'être bien supportée et très utile, et pour le prouver je puis dire qu'à une assemblée tenue pour l'organiser, il fut volontairement souscrit par les personnes présentes un site excellent et vingt louis pour l'érection de la maison d'école. Tout en mentionnant avec plaisir ces signes agréables de progrès et d'améliorations, je dois, cependant, en même temps bien qu'avec répugnance, exprimer le regret profond que j'éprouve de voir que malgré la libéralité manifestée par la législature en accordant de l'aide aux diverses sections d'écoles pour l'achat de cartes, instruments, etc, je n'ai pas eu le plaisir de pouvoir mentionner une seule de nos écoles qui ait été munie de ces articles indispensables suivant moi. Le gouvernement du pays et le département dont vous êtes le chef, ont fait assez pour satisfaire les plus exigeants, cependant le peuple n'y prête pas cette coopération zélée et franche que demandent la cordialité et l'unanimité, que l'importance du sujet exige de leur part, et qui sont si nécessaires pour que l'éducation fasse le progrès qu'elle doit faire. Je me propose, dans mon prochain cour de lecture, de traiter sérieusement le



sujet devant le peuple de ce township, et j'espère, avec confiance que mon prochain rapport sera voir que les gens ont secoué cette apathie inexplicable, qui a si longtemps paralysé vos efforts et ceux des amis zélés de l'éducation, et qu'ils sont disposés de dûment apprécier à l'avenir les privilèges que le gouvernement leur offre si libéralement et d'en tirer parti. Je considère que la surveillance générale des écoles serait bien plus efficace si la nomination des surintendants locaux était dévolue à votre département, et si les circuits étaient formés de manière à comprendre un certain nombre d'écoles, disons pas moins de vingt. La rémunération que donne les petits townships qui ne contiennent que cinq ou six écoles ne suffit pas pour payer les dépenses qu'entraînent les assemblées du bureau de l'instruction publique ; ce devoir est par conséquent négligé dans beaucoup de cas. Le mal qui résulte des "petits circuits" continuera aussi longtemps que les surintendants locaux seront nommés par les municipalités, vu que chaque préfet veut avoir le patronage de son township et l'exercer ; le résultat est qu'à peu d'exceptions près chaque township a son surintendant ; un autre abus qui résulte du système actuel, c'est que trop souvent un partisan politique actif (nonobstant tout ce que vous avez écrit sur le sujet) est choisi pour remplir cette charge importante ; à la dernière élection annuelle, il s'est opéré un changement dans la composition politique du conseil de ce township ; et bien que je n'ai pas été renvoyé, cependant l'on me fait sentir de différentes manières que je ne suis en charge que par faveur spéciale. Vous verrez sans peine qu'une position semblable enlève toute indépendance et affaiblit beaucoup l'influence d'un surintendant. C'est aussi une position trop humiliante à occuper ; on devrait y appliquer immédiatement quelque remède et je n'en connais aucun de meilleur que celui que j'ai indiqué ici. A l'exception de ce que j'ai mentionné et de la question de rendre obligatoire pour les parents ou les tuteurs l'assistance des enfants aux écoles—ce qui serait peut-être une mesure trop rigoureuse et extrême en Canada—je considère que tout le mécanisme de l'éducation dans le Canada Ouest est à peu près aussi parfait que possible."

24. *Heary P. Washburn, écuyer, Leeds et Lansdown*—profondeur : "Les écoles dans ce township sont dans un état prospère, et aujourd'hui plus que jamais, et elles le sont depuis que je suis surintendant local. Tout le monde se met au fait de l'acte des écoles communes. Le *Journal d'Education* a été la grande voie pour en répandre l'explication dans toutes les sections d'écoles. Vous pouvez voir par le rapport que nous avons grandement besoin de cartes et autres instruments. Je sais que l'absence de ces articles doivent retarder le progrès de l'éducation. Je suis d'opinion que chaque section d'école devrait saisir l'occasion d'avoir une bibliothèque. Il serait mieux d'avoir une bibliothèque de township, en autant au moins que ce township y est intéressé. Nos maisons d'écoles se sont beaucoup améliorées surtout celles qui ont été récemment bâties ; elles sont plus commodes et plus confortables que les anciennes. Les gens commencent à voir l'avantage d'avoir des édifices bons et solides dans chaque section d'école. Nous éprouvons cependant beaucoup de difficultés à trouver des instituteurs capables, et nous attendons que l'école normale fasse quelque chose pour nous à cet égard ; mais cette aide, j'en ai peur, est encore bien

éloignée ; les jeunes gens de cette partie du pays qui ont fréquenté l'école ont tous, après en avoir reçu les bienfaits, quitté pour les Etats-Unis, ou se sont engagés dans les affaires. Je suis d'opinion qu'ils devraient s'engager à enseigner pendant un certain nombre d'années pour une rémunération raisonnable. Nous avons une autre classe d'instituteurs qui font de l'enseignement un marche-pied à la théologie, à la médecine ou à quelqu'autre profession ; ils ne sont point régulièrement éduqués pour la besogne ; leur esprit a quelqu'autre chose en vue, et j'ai remarqué que les écoles conduites par ces individus sont très portées à chanceler et à languir. Je pense que nous avons un système d'éducation aussi bon (si non meilleur) qu'aucun autre au monde, et l'un des plus propres à satisfaire aux besoins de la masse du peuple. Les bureaux de comté fonctionnent admirablement bien, au moins dans notre comté. Les instituteurs sont tenus de se procurer des recommandations d'un ministre régulièrement reconnu, datées au moins six mois avant l'assemblée du bureau, comme préventif à toutes habitudes d'immoralité quelconque."

25. *Thomas Vanston, écuyer, Yonge et Escott, Front* : " J'ai beaucoup de plaisir à dire que les écoles rentrent aujourd'hui dans une voie de progrès plus pratique. Le succès complet du système actuel d'éducation n'est que l'œuvre du temps qui permettra à toutes les classes de se mettre convenablement au fait de l'acte des écoles. Vous verrez par les rapports que le nombre des écoles gratuites augmente, et il est à désirer qu'elles soient toutes gratuites pour que tous les enfants soient instruits. ' L'ignorance est la mère du vice,' et il est évident pour celui qui veut faire quelques recherches que dans les pays où la plus grande partie des gens sont dans l'ignorance, la pauvreté et la paresse dominent ; pendant que d'un autre côté les pays les plus remarquables pour l'intelligence sont les pays les plus libres, les plus heureux et les plus prospères. Le peuple de ce pays connaît bien ce fait et c'est le levier qui a élevé le Canada au rang des nations de la terre. Mais quand toutes les écoles pourraient être gratuites comment tous les enfants pourraient-ils les fréquenter ? - un grand nombre de parents ne prennent aucun soin de l'éducation de leurs enfants, d'autres sont assez négligents pour permettre aux leurs de faire ce qu'ils veulent, et d'autres se laissent entièrement gouverner par eux. Il y a des enfants qui ne fréquentent nullement les écoles, ou qui y viennent pour si peu de temps durant l'année qu'il n'en profitent que bien peu, et ainsi le temps se passe jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de maturité et qu'ils deviennent une nuisance pour la société, et une charge pour eux-mêmes. Il serait bon d'amender l'acte des écoles de manière à laisser aux syndics le droit d'imposer une cotisation aux parents des enfants qui ne vont point aux écoles, pour une somme qui n'excéderait pas sept deniers et demi par mois pour l'absence de chaque enfant, suivant qu'elle pourrait être constatée à l'assemblée annuelle ou spéciale qui pourrait être convoquée à cette fin ; cette méthode ou quelque chose d'analogue aurait l'effet de sauver la génération croissante de l'ignorance et de ses conséquences lamentables. Je regrette beaucoup de voir que les offres libérales que le gouvernement a faites aux diverses corporations de syndics dans la province, relativement aux bibliothèques, aient mérité si peu leur attention dans ce township. Je suis chagrin de voir qu'il y ait encore autant d'écoles sans

cartes, bien que le prix auquel elles se vendent soit très libéral. Il faut admettre qu'un grand nombre des élèves ont des géographies de Morse qui donnent une description brillante des États-Unis, mais du Canada à peine un mot. On devrait prendre des moyens pour donner des cartes à toutes les écoles, soit aux frais de la section, soit à ceux des parents qui y envoient leurs enfants. Je ne puis laisser passer cette occasion sans témoigner en faveur de l'état florissant de l'école de Gananoque confiée aux soins du seul instituteur d'école normale dans le township; vu l'état d'infériorité dans lequel se trouvaient les élèves quand il entreprit la charge de l'enseignement, l'école peut en vérité, être considérée comme ne le cédant à aucune dans la province; ceci démontre combien votre institution est destinée à conférer des bienfaits à la province en lui fournissant des maîtres bons et capables, en état de communiquer plus de renseignements dans un court espace de temps que ne le peuvent ces instituteurs qui n'ont point eu l'occasion de fréquenter l'école normale ou d'autres institutions semblables."

26. *A. Parish, écuyer, Yonge et Escott—profondeur* : " Les fréquents changements survenus parmi les surintendants locaux de ce township, ont eu un bien mauvais effet sur les écoles et sur la manière dont le système des écoles a opéré. Je crois que dans le cours des deux dernières années il a été nommé quatre surintendants,—aucun d'eux n'ayant agi assez longtemps pour connaître ses devoirs ou initier les divers bureaux de syndics à aucun système dans l'exécution de leurs devoirs."

#### IX. COMTÉ DE LANARK.

27. *John A. Murdock, écuyer, Bathurst* : " J'ai à remarquer que les écoles, dans presque toutes les sections d'école de mon district, sont maintenant en opération, excepté dans quelques sections pauvres sur les bords des townships, dont les habitants se trouvent en petit nombre et trop disséminés. Les syndics se voyant exposés à payer de leurs propres deniers les deniers perdus pour leur section par leur propre négligence à remplir leurs devoirs, tiennent leurs écoles ouvertes pendant six mois au moins, pour se disculper. On ne voit personne se pousser à la charge de syndic dans le but de fermer l'école. Les écoles gratuites augmentent graduellement et constamment. Les personnes qui ont des propriétés commencent à voir aujourd'hui qu'à la longue les écoles gratuites sont les moins dispendieuses et que la contribution additionnelle ordinairement exigée pour compléter le salaire de l'instituteur est souvent plus considérable que celle qu'il aurait fallu pour une école gratuite, et cela parle à la bourse. Partout où l'on a adopté la contribution, le nombre des élèves est moins grand que dans les écoles gratuites; et par conséquent il n'y a qu'une bien faible répartition du fonds des écoles, et il faut imposer une contribution additionnelle assez forte. Dans le village de Lanark, l'on a abandonné le système des contributions et rendu l'école gratuite. Le résultat a été que le nombre des élèves a plus que doublé, et les syndics se sont vus dans la nécessité de demander des soumissions pour la construction d'une addition considérable à leur maison d'école actuelle. Dans l'intervalle ils ont été obligés de louer un appartement pour recevoir le nombre

additionnel d'enfants attirés par l'école gratuite. Quant aux bibliothèques publiques, les townships de Drummond et de Lanark s'en sont formés d'excellentes dans le département de l'éducation, et autant que je le sais, les livres ont été étiquetés et numérotés, et les réglemens sont strictement observés. Dans Drummond, un grand nombre de ceux qui s'étaient opposés à une bibliothèque furent les premiers à venir demander des livres; la bibliothèque de ce township est installée dans l'hôtel de ville et les livres circulent beaucoup. Dans le township de Lanark, le conseil a fait faire un grand nombre de petites boîtes à livres avec serrures à clef pour chaque section d'école. On y met un certain nombre de livres et les boîtes circulent alors par rotation dans chaque section d'école. Ce plan semble donner de la satisfaction à tout le monde. La municipalité de Bathurst et Sherbrooke sud et celle de Darling n'ont point encore profité des avantages offerts pour obtenir des bibliothèques à des termes faciles; mais il est à espérer qu'elles le feront bientôt pour la génération croissante de ces townships. Les townships de Dalhousie et Sherbrooke nord sont depuis longtemps en possession de bonnes bibliothèques. Ce dernier a une petite bibliothèque, l'autre une excellente d'environ 800 volumes, et l'influence que ces bibliothèques ont eue se fait déjà sentir. Plus d'une fois les habitants ont reçu des compliments de la part du juge sur le banc, pour leur intelligence supérieure comme jurés. Il n'y a point de doute qu'avec le temps un bon choix de livres circulant dans tout le pays aura la puissante influence d'éclairer les esprits et d'élever le caractère du peuple. C'était un acte de sagesse et de saine politique que d'établir un dépôt d'éducation où les ouvrages de premier choix et d'une nature irréprochable pussent se trouver et se répandre dans tout le Haut-Canada à l'exclusion des ouvrages d'imagination et des romans. Les romans en général faussent les idées, donnent des vues erronées du caractère humain et revêtent trop, souvent le vice du manteau de la vertu et empoisonnent l'esprit des jeunes gens. De là aucun township ne devrait retarder à se procurer au dépôt, une bibliothèque choisie parmi les excellents ouvrages à vendre à moitié prix dans cette utile institution."

28. *Le révérend Alexander Maun, A. M., Pakenham*: "Le temps moyen durant lequel les écoles dans ce township ont été tenues ouvertes pendant l'année dernière a été d'environ neuf mois et demi. La vacance a été causée par la difficulté de trouver des instituteurs. Quant aux bibliothèques d'école, les habitants des environs de l'endroit où les livres étaient installés semblent avoir généralement profité des avantages que l'on a mis ainsi à leur portée. Le cas a été différent, cependant, pour ceux qui résident à une plus grande distance. Il y a un assez grand nombre de familles dans le fait qui sont assez malheureusement situées pour pouvoir être dans l'impossibilité absolue de profiter des bienfaits que les écoles de ce township (bien que l'on ne puisse pas dire qu'elles soient sous tous les rapports ce qu'elles devraient être) sont si bien de nature à conférer. Dans quelques cas il n'est que trop évident que les écoliers sont loin d'être réguliers à assister aux écoles. Je pense cependant que la principale irrégularité se rattache aux enfants d'un âge plus tendre et que les plus petits obstacles éloignent souvent de l'école, surtout lorsque la maison d'école est trop éloignée de la maison paternelle. Ce qui, entre autres choses, me porte à entretenir cette opinion

est le fait que, évidemment, toutes les classes dans ce comté paraissent désirer de plus en plus les avantages de l'éducation pour la génération qui croît. Dans plusieurs localités, il a été récemment fait des efforts vigoureux pour créer de nouvelles sections, et tous ceux que je connais seraient réjouis de voir ces efforts couronnés de succès, s'ils pouvaient raisonnablement espérer atteindre l'objet désiré d'une manière convenable. Il est bien dur en effet pour quelqu'un de contribuer à la construction de bâtisses et au maintien d'un instituteur pendant qu'il n'en reçoit aucune compensation. Pour ma part je sympathise profondément avec ceux qui sont dans ces circonstances; et bien que je sois opposé à la multiplicité des écoles, je pense cependant que l'on devrait adopter quelques mesures qui auraient l'effet de mettre les personnes en question sur un pied plus équitable vis-à-vis des autres membres de la société. Je sais, cependant, qu'à moins que le gouvernement n'accorde quelque octroi spécial à cette fin, les tentatives d'améliorations que l'on fera ne seront pas accompagnées des résultats désirés. J'ai fait ce que j'ai pu pour introduire les saintes écritures dans toutes les écoles du township. Dans quatre de ces écoles, mes efforts secondés par la coopération cordiale des syndics, ont été couronnés de succès. Je considère que c'est un sujet d'une importance vitale que la parole de Dieu soit lue tous les jours dans chaque école de la province. Indépendamment de considérations plus élevées, cette question me paraît être essentiellement nécessaire pour le développement de la prospérité du pays. Je suis convaincu que tout système d'éducation qui n'est pas basé sur les oracles de la vérité éternelle finira par tomber à faux, par être vain, funeste à un degré considérable non seulement sous le rapport des intérêts importants de l'éternité, mais encore sous le rapport des intérêts temporels secondaires. Les prédicateurs et autres personnes par les écoles du dimanche et d'autres moyens font sans doute beaucoup pour atteindre au bien réel de la génération croissante, mais la population du Canada est en réalité une multitude mixte et par conséquent ne peut nullement être affectée par les mêmes idées philanthropiques; un grand nombre sont tout-à fait étrangers aux questions religieuses et pour cette raison ne s'unissent à aucune dénomination religieuse, et comme ils ne savent pas apprécier ces choses eux-mêmes, il serait ridicule de croire qu'ils les recommanderont à la sérieuse considération de leurs enfants. Un grand nombre de personnes encore, bien qu'elles appartiennent à quelque dénomination, sont cependant bien loin d'être attentives à élever leurs enfants dans la sphère du mécanisme religieux de cette dénomination. Alors donc, tous ceux qui sont, en quelque manière que ce soit, intéressés à l'éducation de la jeunesse sont dans ces circonstances solennellement tenus d'user avec prudence de tous les moyens légitimes en leur pouvoir pour remédier à ces maux présents et futurs."

29. *Le révérend John McMorine, Ramsay* : " Je ne puis me vanter de beaucoup d'améliorations dans nos écoles pour cette année. Les parents ne sont nullement disposés à payer les salaires des instituteurs qui augmentent dans d'autres quartiers, mais ils sont plutôt portés à en revenir aux institutrices, et ils en ont employé trois cette année dans ce township. Il faut remarquer aussi que différents bureaux d'examineurs n'observent pas la même règle pour accorder des certificats aux instituteurs. Partout où les instituteurs sont rares, il y a tendance à ne pas comp-

ter sur leurs qualifications. Il vient souvent à notre bureau des instituteurs qui ont des certificats de seconde classe et auxquels nous n'en donnerions pas un de troisième. Cette déviation du programme est embarrassante et nuisible ; ceux qui tiennent à la règle sont considérés comme sévères et les instituteurs sont portés à aller là où l'on est plus facile ; aujourd'hui les certificats de troisième classe sont tombés dans un tel discrédit que les syndics annoncent invariablement pour des instituteurs qui possèdent des certificats de seconde classe. L'instituteur qui a un certificat de seconde classe trop facilement sent généralement son ambition s'éteindre bientôt, et il s'arrête là avec des qualifications bien inférieures. La discrétion laissée quant au mode d'élever le salaire de l'instituteur continue de plus en plus à créer des divisions et à exciter des animosités. Quelques écoles, gratuites autrefois, par compromis ne le sont maintenant qu'en partie, c'est-à-dire que l'on prélève 1s. 3d. par mois sur chaque élève par contribution et que le reste du salaire se paie au moyen de la taxe. Huit sections sur 13 ont eu recours l'année dernière à ce mode. Plus vite la loi en fixera le mode, mieux ce sera. Les livres dans les bibliothèques d'école sont généralement lus et, autant que je puis l'apprendre, les règles sont bien observées. Il s'est élevé en quelques endroits des difficultés quant au paiement des amendes ; comme ministre, j'ai été quelque peu jaloux de leur influence comme tendant à détourner l'esprit du peuple de toute lecture sérieuse. Nous avons une bibliothèque congrégationnelle de 700 à 800 vols. à laquelle on peut avoir accès en payant une souscription de 1s. 3d. par année. Mais depuis l'introduction de ces bibliothèques séculières, les personnes qui fréquentaient la bibliothèque congrégationnelle ont graduellement diminué de nombre. Les lecteurs ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils étaient autrefois. La bible ou le testament est encore généralement lu dans nos écoles. La régularité des enfants à assister aux écoles a été considérablement affectée l'année dernière par l'augmentation dans le prix de la main-d'œuvre. Ce fut une tentation trop grande pour les parents qui n'appréciaient point encore assez l'éducation que de retirer leurs enfants pendant la saison du travail. Quelques uns furent entièrement retirés et d'autres n'assistèrent qu'irrégulièrement. Les parents assistent bien rarement aux examens que fait le surintendant local, et les lectures scolaires produisent bien peu de résultats.'

30. *Le révérend Duncan Morrison, Beckwithh* : " Somme toute, j'ai à rapporter que l'état de nos écoles est satisfaisant et florissant. Le système des écoles gratuites est plus en renommée et il y a un intérêt croissant de plus en plus pour le cause de l'éducation ; et j'espère qu'avant longtemps, j'aurai l'honneur de vous demander des cartes et des livres pour nos diverses sections d'école. Presque toutes suivent le nouveau règlement relativement à l'ouverture et clôture des écoles par la prière ou la lecture des écritures. Je prends encore la liberté de vous représenter fortement la nécessité qu'il y a d'adopter quelque mode déterminé de satisfaire aux dépenses de l'école. Il n'y a pas un seul endroit dans cette partie du pays qui n'ait été bouleversé par les querelles et les dissensions qui sont résultées du fait de laisser cette matière une question ouverte à la discussion annuelle. Même ceux qui sont opposés au système des écoles gratuites en théorie, me déclarent qu'ils le préfèrent à l'état de chose malheureux qui existe actuellement.

## X. COMTÉ DE RENFREW.

31. *Le révérend James A. Strain, Bromley, Brougham, etc.* : “ J’ai beaucoup de plaisir à rapporter cette année à votre département le progrès fait dans nos sections d’école respectives. L’avenir de la génération naissante dans ces nouveaux townships est tout-à-fait consolant et devrait être pour le colon un puissant motif de venir s’établir dans le district de l’Ottawa où les écoles sont nombreuses et où le système gratuit est unanimement adopté parce qu’il est considéré comme le meilleur moyen de répandre l’éducation parmi toutes les classes de la société. Les catholiques et les protestants sont ici heureusement unis et sympathisent beaucoup. Nous avons fait élever dans Bromley une maison d’école nouvelle No. 4, trois autres dans Wilberforce et une magnifique dans Grattan. Maintenant, considérant les privations auxquelles nos habitants ont eu à se soumettre—beaucoup d’entre-eux ne se trouvant établis que depuis peu de temps—on verra que leur zèle pour l’avancement de l’éducation contraste favorablement avec les township les plus opulents.”

32. *Le révérend S. C. Frazer, A. M, McNab* : “ Je suis heureux de dire que l’opinion devient d’année en année plus favorable et plus générale à l’égard des écoles gratuites. La simplicité du mécanisme sous le système gratuit a converti bien des opposants, et je pense être justifiable de dire qu’il n’y a que peu de personnes dans ce township qui s’opposeraient à la passation d’un acte d’écoles gratuites.”

33. *Roland D. Wilson, écuyer, Ross* : “ Je prends la liberté de vous dire que bien que nos écoles dans ce township ne fassent pas tout le progrès que l’on désirerait, cependant elles s’améliorent, et elles se sont quelque peu améliorées dans le cours de l’année dernière. Les habitants commencent à voir l’utilité qu’il y a de donner de l’éducation à leurs enfants ; mais ce qui, sous quelques rapports, retarde l’intérêt que l’on devrait porter à nos écoles, c’est l’opposition d’un grand nombre de personnes à un système d’école qui, suivant moi, est le plus propre à promouvoir les intérêts de l’éducation, même si elles étaient toutes sur le même pied. Le nombre des enfants qui grandissent dans l’ignorance peut en quelque partie être attribué à la négligence de leurs parents et au manque d’énergie des syndics, défaut qui me paraît être bien général parmi eux ; dans beaucoup de cas ils ne sont point qualifiés ni même compétents à remplir la charge, vu qu’ils ne possèdent que peu d’éducation eux-mêmes. Jusqu’au jour où les habitants se réveilleront de leur léthargie et n’éliront que ceux qui prendront un intérêt direct à promouvoir le succès et le progrès des écoles et qui y joindront la capacité, il n’aura été rien fait pour y obvier. Il faut une chose dans ce township—c’est une bibliothèque. Les bibliothèques contribueront puissamment à répandre les connaissances parmi la nouvelle génération et créeront en elle le désir d’occuper ses loisirs d’une manière plus profitable. Quant à l’irrégularité des enfants à fréquenter les écoles, je pense qu’il y en a un grand nombre qui ne les fréquentent pas le tiers du temps, quelques-uns pas même ce temps, quand ils pourraient le faire avec régularité. Ceci doit surtout s’attribuer

à l'apathie des parents qui, dans des vues toutes personnelles, retiennent leurs enfants à l'ouvrage quand ils devraient être à l'école. Quelques-uns s'excusent en disant qu'ils sont trop pauvres pour habiller convenablement leurs enfants, etc., etc."

34. *Le révérend Richard Hammond, Westmeath* : " L'éducation fait quelque progrès dans ce township ; vous verrez par le rapport que le système des écoles gratuites est généralement adopté ; on trouve que c'est une grande amélioration à l'ancien système des contributions, et si l'on pouvait effectuer quelque changement qui aurait l'effet de le rendre moins onéreux en certains cas, ce serait encore l'améliorer. Nous avons une bibliothèque de township ; les livres en sont distribués parmi les diverses sections d'école en proportion de leur population ; quand ils sont lus ils sont rendus au bibliothécaire du township, et un nouveau lot de livres est obtenu et ils sont ainsi en constante circulation, et je suis heureux de pouvoir vous dire que dans quelques endroits, ils commencent à être appréciés."

#### XI. COMTÉ DE FRONTENAC.

35. *John Irvine, écuyer, township de Kingston*. " Il y a environ deux ans et demi que l'on m'a fait l'honneur de me choisir comme surintendant des écoles de ce township. Je trouve que durant ce temps il a été érigé cinq maisons d'école commodes et confortables—trois en pierre, les deux autres en charpente et bien peinturées ; elles ont chacune des terrains de récréation, etc., y attachés qui leur donnent un air tout-à-fait confortable et respectable. J'espère qu'avant la fin d'une autre année, il sera bâti deux autres maisons d'école en pierre, à ajouter aux dix que nous possédons déjà ; ceci, joint à un désir toujours croissant de se procurer des instituteurs capables et compétents est tout-à-fait encourageant, je pense. Il y a deux ou trois ans, il n'y avait que deux écoles dont les instituteurs recevaient plus de £50 et plusieurs £40 à £50 seulement, sans la pension pour les hommes, pendant que maintenant les instituteurs sont recherchés à £75 et £100 par année et les bonnes institutrices à £45 à £54 ; ceux qui sont intéressés dans l'éducation trouvent qu'il est mieux et plus profitable de payer un bon salaire à un bon instituteur que d'avoir un mauvais maître à tout prix ; ceci fait voir une disposition à apprécier et récompenser les services de personnes compétentes. Il nous en faut un plus grand nombre ; en conséquence, je crois que nous avons fait déjà quelque chose pour arriver à atteindre ce qui nous appartient en privilèges ; et j'espère que le jour n'est pas loin où l'ignorance et ses effets désastreux—la superstition, la bigoterie, les animosités de parti, etc., disparaîtront de notre pays et que tout le monde sera éclairé,—deviendra ce que Dieu veut que l'homme soit—un être intelligent et raisonnable capable d'agir et décider pour lui-même. Je voudrais voir cette vérité solennelle gravée dans l'esprit des parents—que c'est sur eux que pèse la responsabilité, s'ils souffrent que leurs enfants grandissent dans l'ignorance, lorsque l'éducation peut être si facilement obtenue avec notre loi actuelle, des écoles. Je vois que le système absolument gratuit n'est pas généralement adopté ; mais comme les contribu-



tions ne peuvent pas excéder 1s. 3d. par mois, ce montant ne se trouve pas même au-delà des moyens du journalier honnête et industrieux, et comme il est aussi pourvu à l'éducation du pauvre, s'il y en a, on peut dire que les écoles sont ouvertes à tous. Pour ces choses, vous avez droit aux prières et aux bons souhaits des grands et des petits, des riches et des pauvres, et il n'y a point de doute que votre nom sera chéri par la société en général lorsque vous aurez disparu du théâtre de nos travaux et que toutes vos facultés si activement et si énergiquement vouées au progrès de l'éducation auront cessé d'agir dans leur sphère actuelle. Je dois admettre que notre township a un peu retardé à saisir l'occasion favorable qu'il a de se procurer des bibliothèques d'école ; mais nous nous proposons dans ces environs de nous en procurer une aussitôt que possible, et je me flatte qu'elles seront bientôt universelles. Je regrette de n'avoir que sept écoles dont j'ai à faire rapport comme se terminant et commençant par la prière, bien que j'aie fait voir aux instituteurs la position importante qu'ils occupent, et indiqué la nécessité de remplir ce devoir, et l'influence que leur exemple peut avoir sur ceux qui sont confiés à leurs soins. Parmi les sept écoles qui finissent et commencent par la prière j'en pourrais mentionner quelques-unes où la piété remplit le cœur de l'instituteur. Dès qu'il a franchi le seuil de la porte de la maison d'école, l'homme qui observe s'aperçoit aussitôt qu'il y a paix, unité, harmonie et union entre l'instituteur et les élèves. Bien que tous n'aient pas eu assez d'énergie pour adopter la prière, cependant toutes les écoles moins une font usage des écritures."

36. *Edward Murray, écuyer, Wolfe Island* : " Les habitants de cette Isle sont généralement pauvres et illettrés ; et bien que le plus souvent ils désirent sincèrement faire instruire leurs enfants, il n'est pas facile de leur faire strictement suivre les réglemens du système des écoles. J'ai été obligé de refuser une partie de l'octroi municipal à diverses écoles, mais presque toutes les écoles sur l'Isle sont maintenant ouvertes, et j'espère qu'au 1er mai toutes, excepté le No. 11, seront ouvertes. Les gens disent qu'ils veulent faire tous leurs efforts pour avoir des écoles bien conduites et bien supportées à l'avenir, et j'espère avoir à vous transmettre l'année prochaine un rapport plus satisfaisant."

37. *Le révérend John A. Mulok, Fredericksburgh* : " Pour faire bien opérer le système actuel des écoles, il ne manque que deux choses, la première une pénalité sérieuse contre les syndics négligents.\* Ils ne font aucune attention à l'amende actuelle et bien loin d'y perdre ils gagnent considérablement, après l'avoir payée, vu que leurs taxes (s'ils eussent gardé leur école ouverte) eussent triplé le montant de leur amende. Tout syndic qui ferme une maison d'école aux enfants d'une section doit être, non seulement condamné à une forte amende (£10 au moins) mais encore emprisonné pour tout le temps qu'il aura tenu l'école fermée. Ainsi traités, nos riches avarés ne convoiteraient pas la charge comme ils le font aujourd'hui, pour la ruine des enfants qu'ils voudraient voir grandir aussi ignorants qu'eux. Ce qui manque ensuite, c'est un système exclusivement gratuit. Le système actuel est indubitablement le plus équitable, parce qu'il n'est que

Remarque.—La 9me section de l'acte supplémentaire des écoles de 1853, offre un remède.

juste que l'homme dont l'enfant en tire des profits paie plus que celui qui n'a pas d'enfants, mais le mal partiel du système gratuit serait contrebalancé par le bien universel qui en résulterait. Avec ce système, on ne verrait plus ces combats annuels qui se font actuellement entre ouvriers qui accumulent des sentiments d'animosité engendrés à une assemblée précédente (quand ils étaient les avocats d'une école gratuite gagnée) pour les jeter à la face de leurs oppresseurs domptés, qu'ils sont bien préparés cette fois à rencontrer. Et assurément la faible différence sous le point de vue pécuniaire me justifie à prendre ce point de vue. Par exemple, le montant des terres dans une section d'école est en moyenne de 3,000 acres, et dans une école tenue ouverte pendant huit mois de l'année avec un nombre moyen de 12, le montant résultant de 1s. 3d. par mois est de £6 seulement. Maintenant répandus sur 3,000 acres, nous avons 4s. par chaque cent acres — et voilà la faible somme pour laquelle nos maisons d'école deviennent tous les ans un champ de bataille, à la disgrâce des environs et au grand détriment de la génération naissante. Donnez-nous des écoles gratuites et nous aurons la paix et l'harmonie partout."

38. *Le révérend Ed. C. Bower, Pittsburgh et Howe Island* : "Somme toute, les écoles communes dans ce township et dans Howe Island sont dans un état aussi satisfaisant qu'on peut espérer."

## XII. COMTÉ D'ADDINGTON.

39. *Robert Aylesworth, écuyer, Ernestown* : "Les écoles, dans les plus grandes sections de ce township, sont dans un état satisfaisant de progrès et de contentement ; mais dans les petites elles causent dans le moment bien du mécontentement vu le faible montant qu'elles ont reçu des deniers publics. Des individus puissants nous causent de l'embarras surtout à cause des taxes prélevées par les syndics ; car, lorsque les syndics qui peuvent ne pas être riches, et qui quelques fois sont comparativement jeunes, s'efforcent avec beaucoup de zèle, mais suivant la loi, à donner à nos institutions scolaires une direction pratique dans leur section, il n'est pas étonnant que des habitants plus anciens et plus riches, que leurs voisins ne choisissent pas, mais auxquels ils refusent de confier ces devoirs, ressentent et expriment un mécontentement considérable."

## COMTÉ DE LENNOX.

40. *John Watson, écuyer, Adolphus'own* : "En parlant encore du progrès de l'éducation dans ce township ancien et depuis si longtemps établi je puis dire simplement que quoi que peut être, dans quelques sections, on puisse remarquer du progrès, cependant dans d'autres l'apathie y règne. Dans une occasion antérieure j'ai parlé de quelques-unes des nombreuses et diverses causes qui continuent encore à retarder la grande œuvre de l'éducation populaire, et il n'est pas nécessaire ici d'entrer dans de grands détails ; je puis cependant remarquer que le manque de bons instituteurs se fait vivement sentir ; un grand nombre de ceux qui sont employés manquent considérablement de toutes les capacités si nécessaires au succès. L'exiguïté et par conséquent la pauvreté des sections

d'écoles sont aussi un sujet de regret ; et quant au dernier de ces inconvénients on saurait guère y obvier ici, vu qu'il provient en partie d'une position géographique désavantageuse. D'ailleurs l'éducation n'y est pas duement appréciée ; il y a des dispositions à ne pas pourvoir à la maintenir d'une manière permanente ; on fait encore à la loi des écoles des objections dont quelques-unes n'ont aucun fondement ; bien plus, une grande partie des classes riches et des anciens habitants ayant déjà fait l'instruction de leurs enfants, ne se sentent en apparence aucune obligation d'y contribuer maintenant, ne voyant point d'autres devoirs à remplir, et s'il leur arrive d'être nommés syndics ils emploient les fonds d'écoles sans discrétion et puis s'étudient à éviter toute autre taxe. Quelque chose que les amis de l'éducation puissent désirer, quelque profond que soit l'intérêt que nous ressentions dans cette affaire, il reste encore beaucoup à faire—si non l'intelligence souffrira et languira dans ses besoins. Six années d'expérience dans ce département m'ont convaincu de plus en plus de la nécessité qu'il y a que la loi pourvoie à des fonds plus amples, vu que la chétive rémunération maintenant payée pour les services vraiment imparfaits qui sont rendus, n'est d'aucune utilité si non de bien peu."

41. *Ephraïm A. Dunham, écuyer, Richmond* : " Il peut y avoir et sans doute il existe parmi nous une différence d'opinion quant à l'espèce d'éducation qui doit être donnée à notre jeunesse, mais je crois être correct en disant que la grande majorité de nos habitants sont en faveur d'une éducation qui les rendra propres à la jouissance des libertés politiques et religieuses. Alors où devons-nous chercher une fin aussi désirable ?—dans l'éducation libérale de toutes les classes. Peut-on donner une réponse plus correcte à cette question aussi naturelle qu'importante qu'en suggérant l'adoption universelle des écoles gratuites. Mettez l'éducation à la portée de tout le monde, et alors, mais pas avant, obligez sous des pénalités, les parents ou les tuteurs à faire instruire leurs enfants et ceux qui dépendent d'eux. Le temps n'est-il pas venu où la législature devrait agir sous ce rapport, et pourvoir tout à la fois à l'établissement et au maintien de nos écoles communes, par une taxe générale imposée sur toutes les propriétés imposables du peuple ? Nous ne pouvons jamais nous attendre à être unanimes sur ce sujet, ou sur aucune autre réforme quelque salutaire et quelque nécessaire qu'elle soit, tant qu'il y aura des personnes qui se laisseront influencer par un esprit aussi mesquin, illibéral et rétréci. Vous ne manquerez pas de remarquer par mon rapport annuel qui est compilé sur des statistiques authentiques, combien fortement, dans le township de Richmond, la voix du peuple s'exprime en faveur des écoles gratuites. Deux sections seulement sur tout le township ont osé exiger le maximum de la contribution, 1s. 3d. par mois. Une section a adopté 7½d., une autre 5d. par écolier, et une le système volontaire, pendant que toutes les autres sections se sont déclarées en faveur de la taxe générale. On ne doit pas oublier que les parties adverses aux écoles gratuites sont généralement celles qui y sont les moins intéressées et dont un grand nombre appartiennent à la classe riche, ce qui donne du développement à cette misanthropie qui est le fléau des institutions libres et du progrès éclairé. Je suis d'opinion que les dépenses et les sacrifices du peuple, si l'on peut considérer comme sacrifice le maintien et le soutien convenable d'une école commune, devraient être en proportion de ses moyens, et de ses intérêts en jeu. Bien

que je ne croie pas que cette section du pays soit en état de lutter avec les parties du pays plus favorisées de la nature, etc., cependant, je ne puis m'empêcher d'en venir à la conclusion, qu'il y a moins de volonté que de capacité dans le soutien de nos écoles communes en la manière qu'exige leur importance. N'est pas à nos écoles communes que nous devons avoir recours pour l'éducation des masses, et l'on ne saurait nier qu'il y a un grand nombre de personnes, peut-être la majorité de la population, qui savent considérer la grande œuvre sous un point de vue élevée; et d'un autre côté, l'on ne peut pas nier que l'on prêche encore secrètement, sinon publiquement et ouvertement en faveur des dix piastres par mois, et que le système de la pension par rotation règne encore. Quelques-unes de nos sections commencent à payer un salaire raisonnable; cependant, il en est d'autres auprès desquelles la grande qualification à l'enseignement est le montant de la rémunération demandée, les personnes enseignant pour le plus petit salaire étant préférées, et si l'octroi du gouvernement et la cotisation du comté suffisent pour faire face aux dépenses, tout va bien, et l'on a fait un bon marché. On négligera considérablement l'architecture d'école dans la plupart des sections; ceci doit certainement être le résultat de l'ignorance,—ignorance provenant de l'indolence ou de l'incapacité. Plusieurs de nos appartements d'école suffisent aux besoins ordinaires; mais ils sont malheureusement défectueux, sous le rapport des bancs, et de la ventilation et des commodités à l'extérieur, et la tendre sensibilité des enfants ni les égards convenables dus aux passants ne sont consultés. Des puits, terrains de récréations, dépendances, etc., sont des choses d'un luxe trop extravagant pour qu'on y pense, et il en résulte bien des inconvénients et bien du mal. Je n'ai plus à parler que d'un sujet qui mérite d'être mentionné, et c'est le manque de cartes pour les appartements des écoles. Ce n'est pas à moi à dire si les syndics ont peur de mettre la main à leurs bourses de concert avec leurs voisins, ou de retirer de leurs voisins cette légère contribution qui serait leur part respective dans l'acquisition de choses si nécessaires;—mais j'ai à dire que s'ils connaissaient les avantages dont les écoles qui ont des cartes jouissent sur celles qui n'en ont point, il se passerait peu de temps avant qu'elles en eussent toutes, et surtout lorsque le gouvernement dans sa libéralité, offre de si grandes facilités."

#### XIV. COMTÉ DU PRINCE EDOUARD.

42. *John B. Denton, écuyer*: " Nous nous procurons quelques bons instituteurs dans quelques-unes de nos écoles qui paient les mieux; mais généralement parlant la récolte est grande et les bons ouvriers sont rares. Mes rapports vous fourniront les meilleurs commentaires sur la disette de connaissances dans nos écoles communes; la grande majorité de ces écoles sont conduites six mois au moins de l'année par des femmes; quelques-unes sont notoirement connues comme des pionniers bien incapables dans le désert de l'ignorance et des imperfections de la jeunesse. Je remarquerai ici en justice à un grand nombre de ceux qui les emploient, que c'est le plus souvent par nécessité plutôt que par choix. Il paraît y avoir un désir progressif et croissant dans toutes les classes d'employer de bons instituteurs à un prix raisonnable, plutôt que de suivre plus longtemps l'ancien système de rémunération. 'Où l'on donne peu l'on a besoin

de peu.' Les townships qui ont profité de la libéralité du gouvernement au sujet des bibliothèques, en ont retiré de grands avantages, les anciens comme les plus nouveaux, et intellectuellement comme moralement, je crois. Par exemple, Sophiasburgh, auquel il répugnait tant de prendre goût à l'étude, se fait remarquer à propos des efforts qu'il fait pour la cause de l'éducation; et c'est d'après expérience que je parle, quand je dis que c'est une véritable jouissance que de passer une soirée dans les familles de ces jeunes personnes intelligentes qui ont acquis le goût des renseignements par une lecture générale et étendue. Il n'y a que deux ou trois ans que notre très estimé préfet mit sa popularité au jeu pour mener à fin le principe des bibliothèques d'école, et maintenant au moment où j'écris il y a des centaines de personnes qui sont prêtes à lui faire honneur pour son patriotisme et le saluer comme le bienfaiteur de sa race."

#### XV. COMTÉ DE HASTINGS.

43. *Le révérend James W. Chesnut, Elzevir, Madoc, etc.* : " Les écoles en général s'améliorent. Dans la section No. 1, il a été bâtie, en brique, une belle maison d'école de 30 x 60, divisée en deux appartements de 30 x 30 chaque, avec deux instituteurs, un homme et une femme, et environ 140 enfants qui fréquentent l'école. Le salaire actuellement payé est d'environ £145 par année. Le principe des écoles gratuites domine dans tout le township,—et ceux qui ont adopté même 7½ d. par mois, trouvent que les écoles ne réussissent pas aussi bien que celles qui sont entièrement gratuites."

44. *John Johnston, écuyer, Hungerford* : " En passant en revue les affaires de l'année dernière, je trouve bien de l'encouragement à faire tous nos efforts pour recueillir les bons fruits de notre admirable système. Nous avons dans ce township quelques écoles qui sont de nature à satisfaire les espérances les plus élevées. Ces écoles ont de meilleurs instituteurs que nous n'en avons eu jusqu'ici, et l'ordre et le succès des enfants en sont la preuve. Il paraît exister parmi les instituteurs une émulation qui les porte à faire des efforts qui les mettront au-dessus de leurs compétiteurs. Ce principe a été considérablement développé par les relations amicales et les visites faites d'une école à l'autre durant les examens publics. Mais tout en nous réjouissant de la prospérité de quelques-unes, nous sommes chagrins d'en voir tant d'autres dans un état languissant; les instituteurs sont très incapables, les enfants sont irréguliers et les parents sont indifférents quant aux conséquences. La cause peut en être attribuée à des sections d'école trop petites, habitées par des pauvres gens; c'est principalement la cause qu'il y a tant d'écoles vacantes, et qu'un grand nombre d'enfants ne fréquentent point les écoles. J'ai, à diverses reprises, cherché à remédier à ces obstacles au développement général, en suggérant la convenance de changer les limites des petites sections et d'en unir d'autres; mais j'ai eu bien peu de succès, vu que ceux qui jouissent de certains avantages ont rarement assez de libéralité pour favoriser leurs voisins moins fortunés. Telle que la loi existe, on ne peut pas s'attendre qu'il sera beaucoup fait pour remédier aux abus."

45. *Frederick Warwick, écuyer, Tyendinaga* : “ Je trouve que les habitants et les syndics sont généralement portés à mettre en force les dispositions de la loi, mais ont considérablement besoin de renseignements ; dans le fait, ils semblent ignorer la manière d’obtenir des cartes, des bibliothèques, etc. J’espère pouvoir y remédier. Dans le moment il n’y a pas de bibliothèque dans le township, mais je me flatte que ce ne sera pas longtemps le cas. Dans les écoles que j’ai visitées, j’ai expliqué la nature de l’allocation magnifique du gouvernement, et on a aussitôt commencé à prendre des mesures pour les obtenir et j’espère qu’avant longtemps je pourrai transmettre à votre bureau diverses demandes de cartes, livres, etc. Les deux écoles de sauvages numérotés 3 et 25 dans le rapport, sont supportées par des octrois faits par les sauvages, à même leurs propres fonds et par le *New England Society* ; mais les écoles sont généralement fréquentées par des enfants blancs des environs. Les enfants des sauvages n’assistent pas régulièrement et font peu de progrès. Je trouve que le système de faire face aux dépenses des écoles au moyen d’une cotisation, et au déficit, s’il y en a, par une taxe générale, fonctionne très bien. Cela laisse encore l’école à peu près gratuite, vu que le peuple vote rarement plus d’un chelin par mois, ce qui met l’école à la portée du plus pauvre.”

46. *James J. Ryan, écuyer, Huntingdon* : “ Durant l’année dernière le succès de nos écoles n’a pas été aussi considérable que nous l’espérions, en raison surtout du peu d’étendue de la plupart de nos sections. Les habitants en général cherchent à faire disparaître cet obstacle sérieux au progrès et à la prospérité des écoles, et prennent chaque année un intérêt de plus en plus profond dans toutes les affaires qui ont rapport à l’éducation. Cependant ces obstacles demandent du temps avant de disparaître.”

47. *D. G. Bowen, écuyer, Marmora* : “ Dans le cours de mes visites aux écoles de ce township, je trouve des sections qui caractérisent l’apathie et la négligence des parents à envoyer leurs enfants aux écoles. Il en est un grand nombre qui n’ont pas vu l’intérieur d’une école pendant l’espace de deux ou trois années ; j’espère, cependant, qu’il y aura du changement sous ce rapport, vu que le grand nombre de personnes qui viennent maintenant s’établir dans notre township savent comment apprécier les bienfaits de l’éducation.”

48. *Joshua McLean, écuyer, M. D., Rawdon* : “ Bien que ce township soit très en arrière en fait d’éducation, je suis heureux d’avoir à dire cependant qu’il s’y manifeste un intérêt toujours croissant pour l’éducation de la jeunesse ; cet intérêt a été créé par l’établissement des écoles gratuites que je voudrais voir établies partout, vu que les bons fruits qui en résultent sont évidents à ceux qui prennent intérêt à répandre l’éducation parmi les masses.”

49. *T. D. Farley, écuyer, Sydney* : “ Notre bibliothèque d’école commune renferme 800 volumes ; elle est séparée en quatre divisions qui sont placées de manière à favoriser les habitants de tout le township de Sydney. Pendant l’année, dans la division No. 1, 140 volumes ont été pris,—20 ont demandé :

Dans la division No. 2, 70 vols. ont été pris,—50 ont demandé.

Dans la division No. 3, 150 vols. ont été pris,—50 ont demandé.

Dans la division No. 4, 100 vols. ont été pris,—35 ont demandé.

Les livres sont couverts, étiquetés et numérotés, et les réglemens sont dûment observés. C'est généralement la partie la plus jeune de la population qui lit le plus. Nous avons des écoles de discussion dans différents lieux du township, et un observateur pourrait remarquer que beaucoup de références et d'illustrations dont on se sert procèdent de la lecture des livres de la bibliothèque."

50. *A. Diamond, écuyer, Thurlow* : " Si j'en juge d'après le nombre des écoles qui n'ont fait aucun rapport et qui sont probablement vacantes il règne encore dans le township une indifférence alarmante au sujet de l'éducation en général. Cette indifférence ne règne cependant que dans quelques sections. Dans la majorité des cas les habitants s'inspirent de l'esprit public et d'entreprise, et beaucoup de ces sections, à cet égard, pourraient soutenir une comparaison favorable avec d'autres localités. Nos écoles communes sont déjà un fait reconnu dans nos institutions provinciales importantes. Toutes les classes de la société sont sincèrement unies pour les conserver dans toute leur intégrité. Elles considèrent que notre pays ne sera véritablement grand et prospère, qu'à mesure que le peuple sera convenablement éduqué. Pour ces raisons elles s'opposent très énergiquement à toutes autres concessions que l'on voudrait faire aux avocats des écoles séparées. L'exiguïté de quelques sections a eu l'effet d'empêcher qu'elles fussent ouvertes pendant plusieurs mois de l'année. On peut remédier à ce mal par la formation d'union de sections, mais le remède est souvent impraticable. Le salaire comme la capacité des instituteurs s'améliorent : de meilleures maisons d'écoles, des livres d'école plus uniformes, des cartes et des instruments sont fournis libéralement : les bibliothèques sont beaucoup de bien en répandant les connaissances utiles et en créant le goût de l'étude ; et si la cause de l'éducation n'est pas dans une condition aussi florissante que ses amis les plus ardens pourraient le désirer, cependant tout porte une apparence encourageante.

#### XVI. COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

51. *Edward Scarlet, écuyer, " Alnwick "* : " La population de ce township augmente rapidement et exige l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles communes.

" *Brighton*.—Il y a dans ce township trop de sections d'école pour la population, de là les retards qui surviennent dans le progrès de l'éducation ; un autre grand mal est d'employer des instituteurs mal payés. Les habitants cependant commencent à y voir, et j'espère que dans quelques années tout se rectifiera. L'école de grammaire dans le township (si les intelligents syndics sont supportés par les fonds des écoles, comme ils devraient l'être) exercera une puissante influence pour l'avantage des écoles communes de ce township et des townships adjacents, vu qu'un grand nombre des élèves qui la fréquentent se préparent à la charge d'instituteurs. A un examen des instituteurs, tenu dans le village de Brighton, en février dernier, il était vraiment agréable de

voir les effets d'une bonne éducation se manifester chez les garçons de notre école commune ; nous leur permîmes de se placer parmi les candidats aux examens, et quelquefois nous leur demandâmes les réponses à des questions soumises—réponses qui furent données d'une manière si explicite qu'elles enlevèrent l'admiration de tous ceux qui les entendirent. L'instituteur, tout en ne négligeant pas ses classiques, donne une éducation anglaise parfaite à tous ceux qui fréquentent son école pendant un temps suffisant.

“ *Cramahe.*—Le changement fréquent des instituteurs dans ce township y retarde aussi beaucoup le progrès de l'éducation élémentaire ; nous espérons que cet inconvénient disparaîtra bientôt, vu que les gens sont disposés non seulement à attendre mais encore à suivre les suggestions qu'ils considèrent être pour le mieux.

“ *Haldimand.*—Il y a quelques bonnes écoles sur le front et au centre de ce township ; mais dans la profondeur l'éducation est dans un bien pauvre état. Le progrès de l'éducation se trouve aussi bien entravé par le changement trop fréquent des instituteurs.

“ *Hamilton.*—Les écoles dans ce township, à quelques exceptions près, réussissent assez bien, grâce surtout au changement peu fréquent des instituteurs. Il n'est pas rare de voir dans ce township, le même instituteur occuper la même école pendant des années.

“ *Monaghan Sud.*—La plupart des instituteurs dans ce township font bien, et cela est dû à ce que l'on continue longtemps à employer le même instituteur dans la même école.

“ *Murray.*—Le peuple de ce township est emphatiquement un peuple bien disposé à la grande œuvre de l'éducation mais il est dans l'erreur cependant sur un point important—le changement trop fréquent des instituteurs.

“ *Percy.*—L'éducation des écoles communes dans ce township n'est pas en un état florissant ; les habitants sont cependant bien disposés et dans quelques endroits ils veulent bien donner de bons salaires s'ils pouvaient seulement avoir de bons instituteurs. Quand l'on compare le nombre des élèves qui assistent aux écoles dans les townships où domine le système d'écoles gratuites avec le nombre de ceux qui fréquentent les écoles où l'on impose la contribution de 1s. 3d. aux parents ou tuteurs, nous trouvons qu'il y a dans ces derniers townships un beaucoup plus grand nombre d'enfants qui ne reçoivent point d'éducation qu'il n'y en a dans les premiers. Dans Murray, où domine le système des écoles gratuites, le nombre des enfants de 5 à 16 ans est de 892 et sur ce chiffre 759 ont fréquenté l'école une partie de l'année ; 133 ne sont point venus du tout, c'est-à-dire près d'un septième des enfants de 5 à 16 ans n'ont pas fréquenté les écoles en 1855. Dans Haldimand où se prélève une cotisation de 1s. 3d. par mois, il y a 1,262 enfants âgés de 5 à 16 ans ; 981 ont fréquenté l'école une partie de l'année ; 281, c'est-à-dire un quart environ des enfants d'âge à aller aux écoles, n'y sont pas allés dans ce township en 1855. Le contraste sera le



même si nous comparons d'autres townships où domine le système gratuit avec ceux où règne celui de la contribution. Il est donc évident que l'école gratuite est la seule école qui peut instruire la masse du peuple. Si de bons instituteurs durant toute l'année, tenaient leurs écoles ouvertes, nous ne doutons point que tous les enfans d'âge à aller aux écoles les fréquenteraient. Nous entendons dire quelquefois que les enfans ne fréquentent pas ces écoles gratuites, comme on avait raison de l'attendre, et que par conséquent il serait bien mieux d'avoir une loi qui forcerait les parents et les tuteurs à envoyer les enfans aux écoles. Or, nous sommes d'opinion que ce serait un bien meilleur plan d'imposer par une loi l'obligation, pour eux (les syndics, parents ou tuteurs,) d'engager des instituteurs compétents, et pour résultat, j'en suis certain, on aurait des maisons d'écoles encombrées. Puisse le patriotisme qui a mis en opération ce système admirable ne jamais s'éteindre avant qu'il soit écrit en lettres ineffaçables à la porte de toutes les maisons d'école dans le Haut-Canada, CETTE ECOLE EST GRATUITE. Je mentionnerai quelques-uns des nombreux obstacles qui s'opposent au fonctionnement de notre excellent système d'école. Il est une classe d'instituteurs (s'il est permis d'appeler de ce nom sacré ceux qui pendant des années n'ont enseigné pour nul autre motif que celui de £ s. d. et presque sans éducation) qui ne peut s'améliorer et qui sera toujours la borne sur laquelle se briseront les efforts de ceux qui voudront faire des améliorations. Ces individus se servent d'une espèce de ruse et de raillerie basses vis-à-vis ceux qui les emploient, qui militent fortement contre ceux qui insistent sur la perfection d'une éducation d'école commune. Honteux comme je suis de le dire, ils ne sont point sans amis dans les bureaux ; des hommes qui éprouvent une profonde sympathie pour eux et qui cependant refusent de leur confier leurs propres enfans, leur accordent avec la meilleure grâce du monde des permis d'aller flétrir et détruire l'intelligence à peine développée de la jeunesse de notre pays. Intimement liée à ces instituteurs se trouve une autre classe d'instituteurs à bon marché, qui ne se plaignent pas un seul instant de l'inconvénient qu'il y a pour eux de pensionner d'une maison à l'autre et qui au lieu d'étudier leur profession, passent un temps précieux à dire des bons mots, et plus visiblement à corrompre les mœurs des enfans qui les entourent en fumant du tabac ou en le prisant ;—par ce moyen ils s'insinuent dans les familles avec lesquelles ils finissent par rester. Ils arrivent cependant à leur fin et nous espérons entendre bientôt le dernier *Requiem* sur leur disparition de charge. Le second abus que nous voulons mentionner est le résultat légitime du premier, l'habitude que l'on suit de pousser un enfant d'un livre à l'autre sans égard à son âge, à sa capacité ou au bien-être futur des élèves. Les effets de cette manière d'agir sont aussi cruels qu'ils répugnent au sens commun. Les mots s'apprennent sans leur signification ; les phrases se répètent sans comprendre l'idée qu'elles expriment, les règles s'étudient de la même manière—enfin l'on apprend l'ombre au lieu de la réalité. Combien de fois les amis d'une saine éducation n'ont-ils pas senti leur cœur se soulever d'indignation, par les émotions les plus profondes et sous le coup de souffrances indescriptibles, en voyant et contemplant devant eux un jeune homme de talents naturellement brillants devenu stupide par les soins d'un instituteur fourbe afin de plaire à un père tendre mais ignorant et

mal dirigé—et l'instituteur gagne la réputation d'homme capable parce que John ou Harry ont étudié tant de livres en aussi peu de temps. Un surintendant, visitant une de ces écoles un jour, fut tristement affecté, et pas peu chagriné (malgré la gaieté qu'il voulut montrer en visitant les diverses classes) de voir, en parcourant les diverses classes et faisant question après question, que la même espèce d'instruction stupide se manifestait dans toute l'école : pendant qu'un enfant était occupé à lire, les mains dans ses poches, ses yeux erraient partout ailleurs que sur le livre, ou bien, s'il n'avait pas les mains dans ses poches, il était sérieusement occupé à compter les boutons et les boutonnières de son habit, et ceci parut être la seule éducation tangible que le pauvre enfant fut accoutumé de recevoir. Quelquefois, pour donner un bon exemple et dissiper en quelque sorte l'ennui de cette école, il demandait à l'enfant de dire le mot qui suivait celui qui avait été lu en dernier lieu ou de donner le sens de la dernière phrase ; l'enfant surpris comme s'il sortait d'un long sommeil, jette un regard stupide sur l'interrogateur et puis sur le livre pour un moment ; puis, s'il n'en est empêché par une autre question, il retombe dans son ancienne rêverie et son absence d'esprit. L'arithmétique vint ensuite, et le surintendant crut qu'il était mieux d'interroger sur ce qu'on avait étudié depuis trois ou quatre mois, ce qui dans le fait était un cours complet. Il soumit questions après questions, quelques-unes sur l'ardoise, d'autres sur la planche noire et l'on ne put répondre à aucune question même à celles qui avaient fait partie des leçons du jour précédent. Quelque peu surpris du manque d'intelligence qui se manifestait dans la classe, l'examineur commença à interroger en badinant l'un des écoliers les plus âgés—un garçon d'environ 12 ans. “ Quand avez-vous étudié ces questions ? ” “ hier monsieur ” N'êtes-vous pas un garçon aussi capable aujourd'hui que vous l'étiez hier—si vous avez pu faire ce problème hier, pourquoi ne le pouvez-vous pas aujourd'hui ? l'enfant répondit naïvement—“ Le maître l'a fait pour moi et j'ai oublié comment il a été fait. ” Si le temps et l'espace le permettaient nous pourrions, pour faire un agréable contraste avec ce système de stultification, donner des exemples des écoles où les classes pouvaient lire correctement et distinctement—et non seulement lire mais encore savoir le sens de ce qu'elles avaient étudié plusieurs mois avant ; mais à ces écoliers l'on avait enseigné les raisonnements avant les définitions. Nous nous rappelons avoir fait à un jeune homme diverses questions à résoudre mentalement et qu'il avait apprises de cette manière ; une des questions était celle-ci—“ un puits a été creusé  $\frac{2}{3}$  dans la glaise  $\frac{1}{4}$  dans le sable et 9 pieds dans le roc solide ; quelle profondeur avait-il. ” Cet élève, jeune homme du même âge environ que celui qui est mentionné plus haut, procéda ainsi  $\frac{2}{3} = \frac{12}{20}$  et  $\frac{1}{4} = \frac{5}{20}$   $\frac{12}{20} + \frac{5}{20} = \frac{17}{20}$  9 pieds =  $\frac{20}{17}$  ou la profondeur du puits 9 pieds doit être  $\frac{3}{17}$  et le  $\frac{1}{3}$  de 9 pieds =  $\frac{3}{10}$ ,  $\frac{1}{3}$  de 9 pieds est trois pieds. 3 pieds est  $\frac{1}{20}$  de 60 pieds, en conséquence le puits avait 60 pieds de profondeur. Quelques autres qui exigeaient plus de profondeur de jugement furent proposées et résolues par un procédé de raisonnement qui mérita l'admiration de tous ceux qui l'entendirent. Bien que nous n'ayons parmi nous que très peu d'instituteurs d'école normale pour suivre l'heureux système qui vient d'être mentionné, cependant nous en avons quelques-uns qui suivent le même mode

d'enseignement que celui qui est suivi dans votre excellente institution. Nous avons des instituteurs qui se sont formés dans le collège Victoria; et qui ont apporté avec eux dans nos écoles communes les grandes connaissances pratiques des professeurs de cette institution. Puis, il y a encore des personnes qui ont fait elles-mêmes leur éducation et qui suivent naturellement le système qui leur est le plus facile. Ces instituteurs ne permettent jamais à un élève de passer à une autre question avant qu'il ne se soit rendu maître de celle qui lui est soumise. Puisse nous avoir toujours le plus grand des bienfaits que Dieu puisse accorder à un peuple, une classe d'instituteurs pieux, désintéressés et intelligents.

“*Seymour.*—J'ai été bien surpris lorsque j'ai visité les écoles de ce township, d'en trouver si peu en opération. La population adulte cependant n'est pas en arrière de celle d'aucun autre township pour l'intelligence et le mérite; certainement un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les écoles, mais nous espérons pouvoir bientôt mettre à leur portée ce qui, avec la grâce de Dieu, rend un peuple grand et bon,—une bonne éducation d'école élémentaire.”

#### XVII. COMTÉ DE DURHAM.

52. *Le révérend William Logan, Manvers* : “ Je suis heureux de pouvoir vous informer que généralement, les écoles ont fait des progrès durant l'année.”

53. *William T. Boate, écuyer, Bowmanville* : “ On se prépare, dans le courant de la présente année, à construire plusieurs maisons d'école nouvelles qui feront honneur au township, et une nouvelle section a été établie depuis que j'ai fait mon rapport pour 1854, de manière qu'il y a maintenant vingt sections d'école en opération. J'ai donné des lectures publiques dans la plupart des sections, bien que je n'ai reçu aucun rapport de la nouvelle section. Je n'ai pu, pour les derniers six mois, visiter les écoles aussi fréquemment que je l'aurais désiré, en conséquence d'une maladie prolongée. Il y a eu dans le cours de l'année dernière, progrès décidé et consolant dans nos écoles, tant sous le rapport du nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles que sous le rapport de la manière pratique, dont ils ont été éduqués. Le vieux système de charger de leçons la mémoire des enfants sans leur faire comprendre le comment et le pourquoi, est complètement rejeté, et a été remplacé par un système plus pratique et plus avantageux à l'enfant. La moyenne du temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes durant l'année est d'un peu plus de dix mois et demi, étant beaucoup plus qu'en aucune autre année précédente. D'après le rapport, l'on voit qu'il n'y a que deux cents élèves, dont moitié plus que l'année précédente. D'après le rapport, il appert aussi qu'il n'y a dans le township que deux cents quatre-vingt-dix enfants, âgés de 5 à 16 ans, pendant que le nombre rapporté en 1854, a été de trois cent quatre-vingt-onze. Le salaire le plus élevé a été de £90 par année, pendant que la moyenne a été de £75. Cette année plusieurs instituteurs ont reçu £100 par année. Quant aux bibliothèques il y en a quinze dans le township (dont six appartiennent aux écoles du dimanche) renfermant environ 1,163 volumes. D'après le nombre de livres qui ont été en

circulation, j'ai raison de croire qu'ils ont exercé une influence salutaire dans les sections qui les ont eus, et que les bibliothèques sont généralement administrées conformément aux règles recommandées par le conseil de l'instruction publique. Il n'y a que deux écoles privées, conduites par des institutrices;—l'une compte 17 élèves, et l'autre 12. Je considère que le système actuel de surveillance du township est défectueux, et je recommanderais instamment d'employer, s'il est possible, des surintendants de comté capables, en les obligeant à consacrer tout leur temps à promouvoir les intérêts de nos écoles communes."

54. *Le révérend James Baird, Hope* : "J'ai été surintendant à Hope pendant plusieurs années, et bien que souvent j'aie été peiné de voir l'esprit égoïste qui se manifestait à l'égard de nos écoles communes, j'ai cependant beaucoup de plaisir à remarquer les progrès graduels et constants du système dans ce township. Il y a une amélioration frappante dans le caractère et la condition des maisons d'école; les instituteurs sont plus intelligents et mieux qualifiés et un grand nombre d'élèves ont reçu une éducation bien respectable. Quelques-uns à leur tour sont devenus instituteurs, et il règne parmi les parents un désir toujours croissant de voir leurs enfants bien instruits. Il est agréable de voir que sur quatorze écoles, quatre ont été gratuites durant l'année 1855. Il y a cependant encore lieu à d'autres améliorations. La plupart des maisons d'écoles devraient être plus grandes, plus élevées et meublées avec plus de goût, et avoir des terrains de récréation convenables, ainsi que d'autres commodités pour les deux sexes. Les maisons d'école devraient savoir réunir tous les moyens de propreté, de pureté, de confort et de goût. Chaque instituteur devrait aussi être progressif, et devrait s'efforcer à exceller dans sa profession. Dans le choix des syndics, il serait à propos de ne nommer que des personnes compétentes, non dans un esprit de parti ou dans le but d'éviter l'imposition de taxes, mais des hommes de caractère, d'intelligence et de bienveillance, des hommes propres à relever le caractère de l'éducation dans les sections. Je suis réellement chagrin de dire que le township de Hope est en arrière, bien en arrière, quant aux bibliothèques d'écoles communes. J'ai parlé du sujet, j'ai insisté à ce que les syndics le prissent en considération, mais il n'a encore été rien fait. Je me flatte, cependant, qu'il sera fait quelque chose dans cette branche pour l'avantage du township."

#### XVIII. COMTÉ DE PETERBOROUGH.

55. *Le révérend Thomas Searight, Belmont* : "L'éducation dans Belmont est dans un bien triste état. L'esprit de parti en entrave considérablement les intérêts. La population n'est pas très considérable, par conséquent les sections sont un peu faibles. Je suis parfaitement convaincu que si le système des écoles gratuites n'avait pas été adopté, il n'y aurait pas maintenant dans le township une école qui se tiendrait ouverte pour plus de six mois de l'année. L'année dernière il y en avait deux en opération, et cette année j'espère qu'il y en aura deux autres de plus."

56. *Daniel Sullivan, écuyer, Douro* : “ Je suis fâché d’avoir à faire remarquer que l’éducation ne fait point de progrès dans ce township, en conséquence des mauvais instituteurs qui sont employés. Un bon instituteur est généralement porté à exiger un salaire élevé et une maison d’école confortable. Celui qui travaille à bas prix est l’homme pour cette localité ! le résultat est que nous n’avons que trois ou quatre écoles. Le premier *imbécile* à qui l’idée prend d’enseigner, se rend à Peterborough pour s’y faire examiner, et obtient, comme de raison sans difficulté, un certificat de troisième classe,—à condition qu’il y aura amélioration dans six mois. Les six mois s’écoulent sans qu’il y ait la moindre différence dans sa capacité. Quels progrès peuvent donc faire les enfants dans de pareilles mains. Aussi tant que nous ne pourrons pas employer de bons instituteurs, nous devrions chercher à avoir un surintendant actif et intelligent, qui comprenne l’administration et l’organisation des écoles. Un bon instituteur ferait un excellent surintendant. Je pense que les bureaux de comté ne devraient pas accorder de certificats de troisième classe. Si cela ne se fait on ne peut s’attendre à avoir de bonnes écoles.”

57. *Daniel Donoghue, écuyer, Ennismore* : “ En vous transmettant le rapport d’école d’Ennismore, j’ai à vous transmettre les remerciements des syndics et du conseil de ce township, pour l’indulgence et la munificence que vous manifestez en faveur de l’éducation dans notre endroit. Les écoles sont dans un meilleur état que d’ordinaire, et je me flatte que si elles n’éprouvent aucun retard par le manque de moyens, elles sont en voie favorable d’amélioration.”

58. *Le révérend Edward Roberts, écuyer, Monaghan Nord, etc.* : “ Dans ces townships l’éducation fait des progrès d’une manière consolante ; ceci est particulièrement évident à quiconque a eu l’habitude de visiter les écoles pendant un nombre d’années. Si l’on compare la capacité et les qualifications des instituteurs des diverses sections, à remplir leurs devoirs importants, et aussi le progrès et le succès des élèves dans le moment, avec ce que ces choses étaient il y a six ans, quand je commençais mes tournées de visites d’écoles, les améliorations qui se sont faites sous les deux points de vue sont presque incroyables. Autrefois, les instituteurs comme classe étaient non seulement la pure écume de la société, mais étaient tellement *impos animi* qu’ils étaient tout-à-fait incapables de remplir la tâche qu’ils avaient la présomption d’entreprendre ; mais aujourd’hui le personnel des instituteurs, à quelques exceptions près, est intelligent et distingué, capable dans les diverses branches d’une bonne éducation anglaise, et les écoles sont admirablement conduites, et l’on y enseigne avec succès. Je regrette cependant qu’il y ait deux ou trois écoles qui restent en arrière et qui ne présentent que quelques signes d’améliorations, et de faibles indices d’un éveil prochain. Ces écoles servent cependant de jalons dans la route de l’intelligence et du progrès du pays, et font voir le progrès qui s’est opéré durant les cinq ou sept dernières années. Il y a cependant de grandes espérances pour l’avenir, et ces sections pauvres et léthargiques commencent à ressentir l’essor général que l’éducation a reçu. Le beau système des écoles du Canada saisit ces fainéants par le bras et leur dit

‘ en avant ;’ et ils sont forcés par la pression extérieure de hâter le pas. Une autre preuve de la plus grande efficacité de nos écoles dans le moment est la supériorité de l’intelligence et du succès des branches les plus jeunes de nos familles sur celles qui fréquentaient les écoles il y a quelques années. Un symptôme bien encourageant dans le présent système d’enseignement est le plaisir que les enfants ressentent à fréquenter les écoles, et le chagrin qu’ils éprouvent lorsque les parents les retiennent à la maison ; ils commencent aussi à prendre beaucoup d’intérêt aux examens et répondent avec empressement aux questions qui leur sont soumises ; mon énergie se fatigue avant que les enfants le soient ou qu’ils désirent terminer. Dans un cas l’examen dura de 9 A. M., à 5 P. M., sans interruption ni rafraîchissements, non pas que je considérasse comme judicieux ces exercices de l’esprit trop prolongés, mais les enfants et les instituteurs y persistaient ; et l’on déploya une capacité étonnante, non seulement dans les branches ordinaires d’une éducation élémentaire mais encore dans les éléments de la chimie, de la physique, de l’anatomie et de la physiologie, dans les mathématiques, l’usage des globes, etc. Il est un mal sérieux qui se rattache à notre système d’école et qu’il faut détruire, c’est le manque de maisons convenables pour les instituteurs dans les campagnes. Les instituteurs mariés sont généralement préférés ; mais les seules bâtisses disponibles dans les campagnes sont ces vieilles cabanes en ruines, que le cultivateur a abandonnées pour de meilleures résidences, et par conséquent lorsque les jeunes gens qui ont été heureux comme instituteurs, veulent se marier, ils ont généralement à changer leur occupation, en grande partie pour cette raison. Il serait bien avantageux d’ériger dans les sections d’école des maisons confortables pour les instituteurs ; nous n’aurions pas à regretter la perte d’un aussi grand nombre de bons instituteurs comme c’est le cas aujourd’hui, et l’on ne verrait pas non plus tous ces changements fréquents qui retardent tant le progrès de l’éducation. J’espère que cette année il se bâtit des maisons d’école plus spacieuses et plus commodes que les vieilles que nous avons. Malheureusement deux maisons d’école que nous avons dans *Smith* ont été détruites par le feu depuis mon dernier rapport ; on croit que dans l’un et l’autre cas, c’est l’œuvre d’un incendiaire poussé non pas par des sentiments hostiles à l’éducation, mais bien par des animosités privées. Les arrangements libéraux que vous avez pris pour fournir à nos écoles les instruments nécessaires, fonctionnent avec beaucoup de profit, et un grand nombre de nos écoles sont abondamment munies de ces articles nécessaires. Plusieurs personnes dans chaque section d’école reçoivent votre *Journal d’Education*. Il est hautement apprécié et lu avec avidité, mais quelques-unes des sections y sont bien indifférentes. Vous n’ignorez pas que les deux townships ont des bibliothèques d’école. Il existait d’abord parmi la partie illettrée et mesquine de la société des préjugés quant aux dépenses, mais cette mesquinerie a été contrecarrée avec effet par la partie plus éclairée du public. Le pays vous devra une éternelle reconnaissance pour l’entreprise noble et grande que vous avez faite, de fournir à chaque section d’école, dans tout le pays, une bibliothèque gratuite composée de livres précieux et bien choisis. Cette mesure a été heureusement conçue, est venue à propos, et a été sagement conduite. Nos jeunes

gens s'élèvent à un plus haut degré d'intelligence, et à mesure que leur esprit se développera plus ils seront mécontents de cette routine monotone du travail corporel, et plus ils rechercheront les exercices et les récréations mentales. Ces choses, ils les chercheraient dans des voies qui pourraient devenir dommageables à leurs habitudes, funestes à leur caractère moral si l'on ne pourvoyait à ce déficit dans leur nature rationnelle. Les livres ont été lus d'une manière aussi générale que les plus enthousiastes pouvaient l'espérer d'abord ; et l'on a ainsi excité un désir d'aliments intellectuels qui donneront de la vigueur à l'esprit, de l'élévation au caractère et reprimeront les tentations qui les portent aux jouissances grossières. On voit déjà un goût plus étendu pour la lecture dans les souscriptions libérales qui sont faites pour les bibliothèques des écoles du dimanche ; c'est ainsi que l'esprit du jeune homme s'élève jusqu'à la pensée du perfectionnement et de l'indépendance—digestion intellectuelle qui produit seule la vie et la santé de l'esprit. Cette partie complète pour ainsi dire notre système d'éducation. C'est un gage de gloire et de bonheur pour notre pays de voir que les lumières partent de tant de points différents ; car l'intelligence et la vertu sont les seules sauvegardes de la liberté et les seules garanties de paix, de prospérité et de bonheur."

59. *Le révérend Francis Andrews, Otonabee* : " Le système des écoles communes fonctionnait bien et avec beaucoup d'harmonie jusqu'à tout récemment que l'influence de parti a commencé à miner les sentiments d'unité et de bonne harmonie entre toutes les classes. J'apprends que quelques sections sont sur le point d'être bouleversées par des écoles séparées, qui, je le crains fort, renverseront le système d'éducation dans notre comté. Je serais bien chagrin si tel était le cas vu que mes arrangements actuels sont si bien conçus pour abattre l'esprit sectaire et promouvoir les intérêts civils du pays. Les bibliothèques, cartes et instruments ne sont pas fournis ainsi qu'on pourrait le désirer, mais comme l'on peut maintenant se procurer ces articles à bas prix, j'espère que les écoles n'en perdront pas l'occasion."

#### XIX. COMTÉ DE VICTORIA.

60. *P. H. Clarke, écuyer, M. D., Mariposa* : " J'ai tout fait pour engager les syndics des sections d'école à établir des bibliothèques, et fournir aux écoles des cartes et des instruments afin de les rendre aussi utiles que possible. Mais un grand nombre d'individus insouciants y ont opposé des objections très fortes ; ces individus (que l'on trouve dans presque toutes les sections d'école) ont jusqu'ici empêché qu'il fut fait quelque chose pour atteindre un objet si désirable ; mais je pense qu'il y a raison de croire que cette indifférence disparaîtra, jusqu'à un certain point, dans le cours de la présente année. Mais le plus grand mal qui arrive à nos écoles c'est la qualification si peu élevée que le conseil de l'instruction publique exige. A chaque assemblée du bureau de comté, il se présente un grand nombre d'instituteurs de troisième classe autorisés à occuper des appartements d'école, s'ils peuvent trouver des syndics plus désireux d'avoir un instituteur à bas prix qu'un bon instituteur, et dans le cas actuel ce n'est pas difficile à faire. La conséquence est que dans le township il y a un nombre considérable

de ces instituteurs; et, presque sans exception, il y a dans chaque section un nombre d'élèves qui peuvent en montrer à ceux que la loi et les syndics autorisent comme leurs instituteurs. Ces élèves qui ne peuvent retirer aucun avantage de l'école ont à rester chez eux. Dans cela, il y a très grande injustice, car non seulement les enfants souffrent considérablement dans leur éducation qui est négligée, mais les parents et les tuteurs sont obligés de maintenir une école qui ne leur est d'aucun profit. Sous beaucoup de rapports j'ai cependant le plaisir de dire en outre de ce que j'ai déjà dit au département, que dans mon opinion la cause de l'éducation gagne graduellement et efficacement du terrain dans le township de Mariposa."

#### XX. COMTÉ D'ONTARIO.

61. *D. G. Hewitt, écuyer, Mara et Rama* : " Je ne puis dire que les règlements qui concernent la bibliothèque soient strictement observés, mais ils l'ont été mieux cette année que l'année dernière. Le greffier du township a fait une visite d'inspection et de distribution de livres, par ordre du conseil du township, mais il n'a pas encore fait son rapport. Les livres sont beaucoup plus lus qu'autrefois, et je pense que le peu de préjugés qui existaient quant aux dépenses ont disparu; mais l'éducation a bien des progrès à faire avant que la bibliothèque soit pleinement appréciée."

62. *Le révérend John Durrant, Pickering* : " Quant à l'état dans lequel se trouvent les écoles sous mes soins et les intérêts de l'éducation qui s'y rattachent, je prends la liberté de vous dire, comme mon opinion, que les choses vont s'améliorer. D'après une expérience de deux années, comme surintendant, je suis convaincu de la supériorité de l'enseignement donné par les maîtres qui ont fréquenté l'école normale. J'ai à regretter, dans la plupart des écoles confiées à mes soins, le peu d'attention que l'on donne au département de l'écriture, et j'ai cherché, dans toutes mes visites, à inculquer dans l'esprit des instituteurs et des élèves la nécessité de donner plus d'attention à cet art. J'ai aussi fortement avocassé l'établissement de classes historiques pour y former nos élèves."

63. *John N. Agnew, écuyer, Reach et Scugog* : " Les écoles dans cette section n'ont pas toutes réussi autant que j'aurais désiré vous le rapporter; quelques-unes ont cependant fait les progrès des plus satisfaisants. Il y a encore trop d'instituteurs de la troisième classe, et trop fréquemment les syndics sont portés à les engager en considération du bas prix de leurs services. Je suis heureux, cependant, de pouvoir ajouter que l'on a offert et donné cette année des salaires plus élevés que de coutume, et déjà un assez grand nombre de places remplies l'année dernière par des instituteurs de troisième classe, le sont aujourd'hui par des instituteurs compétents. Je ne suis en état de rapporter qu'une seule bibliothèque d'école, mais je puis dire aussi que les résultats en sont incalculables. Tout le monde lit; et pendant que tous s'instruisent et se perfectionnent, la jeunesse de la section se forme imperceptiblement et cultive de bonne heure le goût de la lecture qui, plus qu'aucune autre chose au monde, a l'effet de faire augurer favorablement ou défavorablement des facultés intellectuelles de l'homme pour



l'avenir; je ne doute pas que les sections les plus éloignées du pays profiteront avant peu des grands avantages qu'elles ont actuellement d'acheter des bibliothèques. Le sujet des écoles gratuites est encore une question débattue à nos assemblées annuelles d'école, et soulève assez souvent des sentiments d'animosité entre des voisins qui autrement resteraient unis. Pendant que les partisans du système gratuit sont animés, à quelque exception près, par des principes désintéressés et de progrès, un grand nombre des opposants, si non tous, sont des hommes de principes antédiluviens qui ont des propriétés mais pas d'enfants,— nous pouvons donc espérer, avec quelque assurance, que peu d'années suffiront pour renverser complètement l'opposition (qui s'évanouit déjà) à cette grande mesure nationale.”

64. *Abraham Bagshaw, écuyer, Scott et Uxbridge*: “Les écoles s'améliorent beaucoup,—ce qu'elles continueront de faire, je l'espère.”

65. *Le révérend R. H. Thornton, Whitby*: “En vous transmettant ce rapport, j'ai beaucoup de plaisir à vous dire que les écoles dans le township,—à deux exceptions près—sont dans l'état le plus satisfaisant. Le rapport fait voir que malgré qu'il n'y en ait que bien peu qui soient entièrement gratuites, elles y tendent cependant toutes, le montant des contributions étant généralement bien au-dessous du montant prélevé par la taxe sur les propriétés. Il y a bien moins d'instituteurs de première classe qu'en certaines années précédentes, ce qui n'est dû qu'aux circonstances. Les instituteurs de seconde classe sont généralement très respectables. Le nombre des enfants qui assistent aux écoles dans les sections respectives augmente encore, et la taxe est payée tranquillement dans la majorité des cas; des bibliothèques ont été fournies à toutes les sections, et c'est le conseil qui a fait les subdivisions, couverts et catalogues; mais plusieurs sections n'ont pas encore obtenu leurs boîtes soit par indifférence, soit pour n'avoir pas dûment nommé un bibliothécaire. Mais bien peu d'entre-elles n'ont eu leurs livres pour plus de trois mois, ce qui explique la nature du rapport fait à ce sujet.”

#### XXI. COMTÉ DE YORK.

66. *Le révérend William Bell, B. A., Scarborough*: “Ce serait mettre fin à bien des sujets de plainte que de bien convaincre une fois le peuple, que le bon ou le mauvais fonctionnement du système d'école est entre ses mains. Le gouvernement en traçant les dispositions générales de la loi des écoles en a laissé la mise en pratique au bon sens du peuple; et il n'y a peut-être point d'abus auxquels les habitants d'une section ne pourraient remédier, s'ils employaient de concert les pouvoirs que la loi leur a laissés. Pour l'éducation du jeune homme, je considère que le système actuel est un perfectionnement sur l'ancien sous tous les rapports, excepté quant à la négligence presque universelle de la syllabisation des mots. Les enfants auxquels on n'enseigne pas à analyser les mots, c'est-à-dire à les diviser en leurs syllabes constituantes, ne seront pas aussi prompts à saisir la véritable prononciation des mots composés. Les instituteurs auxquels j'ai parlé du sujet n'ont pu m'expliquer d'une manière satisfaisante cette

négligence dans une chose qui, il me semble, est si essentielle; et je prends donc respectueusement la liberté de soumettre ce fait à l'attention des autorités de l'école normale qui, je n'en doute pas, ne manqueront pas (s'ils n'ont point de raisons suffisantes de l'omettre) de faire sentir aux instituteurs l'avantage de l'ancien système de la syllabisation."

67. *Le révérend George S. J. Hill, Markham*: " J'ai, dans le cours de l'année dernière, fait quatre-vingt-cinq visites officielles aux écoles, et prononcé vingt-trois lectures sur l'éducation. J'ai trouvé deux grands obstacles qui s'opposent au progrès de l'éducation dans ce township; le premier venant de l'irrégularité avec laquelle les enfants assistent aux écoles, et le second du changement continu des instituteurs chaque année. Ce dernier est d'autant plus nuisible que la présente génération d'instituteurs manque d'uniformité dans son mode d'enseignement; ainsi, à chaque changement annuel, les élèves oublient la méthode de leur ancien instituteur pour adopter celle du nouveau; on ne saurait remédier à cela qu'en se procurant des instituteurs formés tous sous un système uniforme. Quant à l'irrégularité des enfants, nous pouvons espérer qu'à mesure que le pays avancera en richesse et en intelligence, les parents verront la nécessité qu'il y a à ce que leurs enfants y assistent plus régulièrement. Sous le système actuel un grand nombre d'écoles commencent et finissent par la prière; la parole de Dieu y est lue, et les dix commandements y sont enseignés; ainsi les enfants y apprennent leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes, et on laisse aux parents et aux instituteurs religieux à faire observer les diverses particularités des croyances. Dans l'état actuel de la société et mêlées ensemble comme les différentes dénominations se trouvent, c'est tout ce que nous pouvons espérer faire, en fait d'instruction religieuse, sous quelque système national d'éducation que ce soit."

68. *Le révérend J. Gilbert Armstrong, A. B., Vaughan*: " Quant aux livres dans les bibliothèques, mon rapport fait voir que, généralement parlant, ils ont été très recherchés et bien lus dans le cours de l'année dernière. Il serait prématuré d'en attendre un résultat quelque peu important, mais une chose que l'on peut remarquer, c'est qu'il est déjà évident que ces livres donnent de l'occupation au peuple pendant ses loisirs, et l'empêche par conséquent de passer son temps à des choses oisives, frivoles et souvent dangereuses."

69. *Le révérend H. B. Osler, Albion*: " En consultant mon rapport vous verrez qu'il n'a pas été fait de lectures; le temps que je donne ordinairement aux lectures est pendant l'hiver, à une époque aussi rapprochée que possible des assemblées d'école, afin que, si quelque chose va mal, ou si quelque matière particulière a besoin d'être discutée, elle puisse être soumise et qu'on puisse l'avoir toute fraîche dans la mémoire alors. Au moment où je me préparais à donner une lecture, je suis tombé malade, et depuis je n'ai pu veiller à mes devoirs. Quant aux bibliothèques je ne vois pas qu'on y porte l'intérêt que je voudrais voir; bien peu de personnes lisent les livres. J'espère cependant qu'il surviendra bientôt des changements à cet égard."

## XXII. COMTÉ DE SIMCOE.

70. *Le révérend S. B. Ardagh, A. M. Vespra et Sunnidale* : " Il est consolant d'avoir à rapporter que l'éducation fait des progrès ; j'ai longtemps désespéré, mais enfin un changement s'est opéré pour le mieux ; c'est surtout grâce au système des écoles gratuites, car tant que des personnes sans instruction ont eu à payer directement de leurs bourses, il a été impossible de donner un bon salaire à un instituteur compétent. Je pense aussi que les gens commencent à s'apercevoir du prix de l'éducation pour leurs enfants, et à trouver qu'un instituteur à bas prix est véritablement inutile et très coûteux. Maintenant qu'ils sont disposés à donner de meilleurs salaires aux instituteurs, je trouve bien de la difficulté à m'en procurer. Le bureau de l'instruction publique devient plus difficile dans l'émission des certificats, vu que dernièrement il en a été refusé plusieurs. J'ai encouragé l'emploi des institutrices dans quelques-unes des écoles, parce que je les trouve beaucoup plus utiles et plus capables que les instituteurs de classe inférieure. C'est vers l'école normale que nous devons tourner nos regards pour de bons instituteurs, maintenant que le chiffre de nos salaires s'élève."

71. *Andrew Jardine, écuyer, Nottawasaga* : " Nous avons eu, dans le cours de l'année dernière, quelques bonnes écoles et de bons instituteurs, surtout celui qui nous est venu de l'école normale. Nos écoles sont toutes sous le système gratuit, et s'améliorent considérablement "

72. *Le révérend John Gray, Orillia et Oro* : " Quant à mon rapport, j'ai à offrir une ou deux explications. Dans une section, l'école ne commence pas par la prière, mais la cause de cette omission n'est pas un sentiment hostile ou indifférent à l'accomplissement de ce devoir, mais provient de l'extrême timidité de l'institutrice, qui est une jeune fille. Toutes les écoles sous mes soins peuvent être signalées comme observant en théorie les instructions admirables données sur ce sujet important par le conseil de l'instruction publique. Je suis heureux d'avoir à vous dire que les bibliothèques établies dans Orillia et Oro fonctionnent aussi bien que l'on pouvait l'espérer. Celle qui est attachée au petit township a très bien réussi, et les livres ont eu une grande circulation, surtout parmi les jeunes gens. Le bibliothécaire est actuellement malade, autrement je vous aurais transmis les rapports statistiques demandés. Dans le premier township, la bibliothèque est distribuée dans plus d'un endroit, en sorte que, pour en faire un rapport complet, il me faudra personnellement faire une visite, chose que je n'ai pu encore faire. Ce qui tendrait à améliorer et développer le système des bibliothèques, ce serait de faire sentir aux municipalités et aux corporations de syndics le devoir pour elles de répartir annuellement une somme modique, aux fins d'augmenter leurs bibliothèques respectives. En réponse à votre circulaire, j'ai à dire que le terme qui exprimera le mieux l'histoire de l'éducation dans les townships sous ma surveillance, serait *progrès*. Si l'on revient à cinq années en arrière, et que l'on passe en revue l'état de l'éducation jusqu'au moment actuel, on verra des choses bien encourageantes. Quant au perfectionnement du système d'édu-

cation,—quant à l'espèce et à la nature de l'instruction donnée,—quant à la condition et à la capacité morale et intellectuelle des instituteurs employés,—quant au salaire plus élevé qui leur est accordé,—quant à l'intérêt croissant que tout le monde prend à l'éducation,—quant à l'esprit de libéralité qui se développe chez le peuple,—quant à l'affection profondément enracinée que l'on ressent et que l'on témoigne en faveur du système,—et quant à l'avantage de l'impreigner de principes religieux, (de manière que celui qui le condamne aujourd'hui comme un système impie est considéré comme l'esclave des préjugés, comme l'ennemi de l'éducation,)—quant à tout cela, il y a eu progrès sensible. Si profond est l'attachement que l'on porte à ce système que, durant la dernière élection parlementaire, la principale cause de la défaite du candidat malheureux, fut son opposition avouée à notre système d'écoles communes ; et aujourd'hui, je suis heureux de le dire, il en est devenu le plus chaud partisan. Cinq ans passés, je crois que ces sentiments d'hostilité auraient été favorables à son élection dans diverses parties du comté. Si ce n'était pas abuser de votre temps, je pourrais passer d'une section à l'autre, et vous prouver amplement ce que je dis. Je me bornerai cependant à parler de la section dans laquelle je réside. Quand je vins résider ici, il y a environ cinq ans, il y avait, chez un grand nombre de personnes, un sentiment profondément enraciné d'hostilité contre la dissémination de l'éducation généralement parmi les masses, et surtout contre le système tel qu'inauguré et établi par vous. Pendant des mois, la mention seule excitait des discussions, provoquait des remarques de mépris ; on prenait bien peu d'intérêt dans l'affaire, et l'on accordait avec beaucoup de répugnance une misérable pitance de £40 à £50 à l'instituteur ; comme de raison, ces remarques ne s'appliquent qu'à la partie sans influence de la société, car la cause de l'éducation avait de bien nombreux partisans, mais le système actuel bien peu. Aujourd'hui, presque tout le monde encourage le progrès de l'éducation ; le beau système actuel a des amis dévoués et nombreux ; les adversaires ont été convertis en amis—l'hostilité en admiration. L'année dernière, une excellente maison en brique a été construite à un coût de £200 à £300 ; un instituteur reçoit un salaire de £100 par année, sans que cela cause de murmure, et une bonne bibliothèque est ouverte et hautement appréciée. On verra ainsi que le système admirable que vous avez conçu et porté à l'état de perfection où il est actuellement, a atteint de ses influences fécondes et puissantes cette localité lointaine du nord ; et s'il a aussi bien réussi ici quel en a dû être le progrès dans les lieux plus favorisés et plus favorables où il a eu moins d'opposition à rencontrer, moins d'obstacles à surmonter. Cependant, la victoire remportée sur l'ignorance et sur les préjugés n'est pas encore complète ; il reste encore beaucoup à faire. Je crois qu'il y a trois abus auxquels il faut remédier ; l'infériorité de beaucoup d'instituteurs, la nature défectueuse de la surintendance des écoles et l'irrégularité des élèves en général, et le grand nombre d'enfants qui ne fréquentent aucune école nonobstant les nombreux avantages qui leur sont offerts. Le temps seul peut remédier aux abus qui proviennent de l'incapacité des instituteurs, mais je pense qu'ils deviendraient meilleurs jusqu'à un certain point si l'on abolissait les certificats de troisième classe, pas immédiatement peut-être, mais en annonçant qu'après le 1er janvier 1858, nul instituteur de troisième classe n'aurait droit de par-

tager dans l'octroi du gouvernement. Quiconque, dans deux années, ne serait pas capable de se qualifier pour un certificat de seconde classe, n'est pas intellectuellement propre à la charge d'instituteur. On pourrait peut-être faire quelque exception en faveur de quelques pédagogues de vieille date qui, par leur âge et leurs services passés, ont droit à quelque indulgence. Je conçois aussi que le meilleur moyen de remédier à l'irrégularité et à l'absence de tant d'enfants aux écoles serait d'employer des instituteurs de meilleure classe. Que la qualité de l'enseignement soit changée, et l'école en sera non-seulement plus attrayante, mais la somme et la nature des renseignements mises à la portée de ceux qui y assisteront régulièrement seront plus solides et plus précieuses. Qu'il me soit aussi permis de suggérer que le gouvernement pourrait donner de l'essor à l'éducation en établissant des privilèges littéraires. Avec de bonnes instructions, ces privilèges seraient aussi à désirer que l'est l'admission à la Légion d'Honneur en France ; je suis porté à considérer l'absence d'une bonne surveillance comme le vice le plus important dans le système. Le devoir du surintendant local est ordinairement dévolu à un monsieur de profession—le plus souvent à des ministres—vû principalement leurs désirs de promouvoir l'éducation. Le seul temps qu'ils puissent consacrer à leur charge est celui qu'ils enlèvent aux devoirs onéreux du pasteur, et la conséquence est que le devoir n'est pas efficacement rempli. Dans mon opinion, le vrai remède serait de nommer des inspecteurs de comté, qui devraient recevoir un salaire libéral et consacrer tout leur temps à l'œuvre : c'est là, je crois, le système adopté avec tant de succès dans la Grande-Bretagne. Les avantages en sont si nombreux et si évidents qu'il me semble inutile de les exposer ; et si dans l'exécution de ce plan il se rencontrait des obstacles qui en rendraient l'adoption impossible, je suggérerais au moins que les surintendants actuels soient mieux payés, et que ceux qui seront nommés à l'avenir subissent une espèce d'examen. Quelques-uns d'entre eux, comme vous le savez sans doute, pourraient être instruits par leurs instituteurs, au lieu, pour ces derniers, de se soumettre à leur surveillance, et trop souvent des sentiments de charité exercent leur influence dans les townships, et des vues de religion suppléent à la compétence dans l'obtention de la charge."

73. *Le révérend F. L. Osler, M. A., Tecumseth* : "Le township est divisé en section d'écoles très commodes, de manière à prévenir la nécessité de tout autre changement, et tout irait bien sans le bill des écoles catholiques romaines, qui, je le crains, aura l'effet de détruire entièrement deux, sinon trois, des sections. J'ai le chagrin de dire que, durant l'année dernière, l'on n'a peu profité de la bibliothèque. Aucune des sections d'école n'a pris des livres à la bibliothèque centrale."

#### XXIII. COMTÉ DE HALTON.

74. *Le révérend John Armour, Esquesing* : "La population d'école dans ce township va encore en augmentant, et c'est aussi avec plaisir que j'ai à faire remarquer une augmentation dans le nombre de ceux qui fréquentent les écoles. Le progrès est encore évident pour la majorité de nos écoles dans ce township ; il y en a un certain nombre qui sont munies de pupitres et de bancs sur un plan amélioré."

On voit encore dans nos écoles des cartes qu'il est aujourd'hui si facile de se procurer, grâce à la libéralité du gouvernement, et il s'introduit encore dans nos écoles d'autres instruments qui changeront nos petites institutions en séminaires des sciences. L'augmentation du salaire des instituteurs a eu un effet très salutaire : le maître d'école sent aujourd'hui qu'il est quelque chose ; ses travaux sont appréciés et ses peines récompensées, et il travaille de bon cœur. D'après le rapport, il appert que dans huit de nos écoles la prière forme partie des exercices—ce nombre augmentera, j'espère, dans le cours de la présente année ; il y a aussi treize écoles dans lesquelles on lit la bible. Dans l'une de ces écoles, pendant que les élèves apprennent suivant une méthode particulièrement excellente, toutes les branches ordinaires d'une éducation élémentaire, la bible, surtout dans ses parties historiques, s'apprend de concert avec l'histoire ancienne des livres nationaux. Dans cette école, on enseigne le dessin de cartes et l'écriture d'une manière bien supérieure. Dans le fait, le progrès est manifeste dans toutes nos écoles. Partout où l'instituteur a de l'intelligence, du pouvoir et de l'énergie, la condition de l'élève l'indique. J'ai pourtant le chagrin d'avoir à remarquer que, nonobstant tous les efforts qui ont été faits et l'encouragement offert à l'éducation de la jeunesse, il y a cependant encore quatre cents enfants d'âge à aller aux écoles, qui n'en fréquentent aucune. C'est une chose bien à déplorer. Dans mon opinion, le seul remède est le système gratuit. Une section, la plus en arrière peut-être de toutes nos sections, a été rendue gratuite l'année dernière ; et d'après le rapport, il est évident, qu'à une ou deux exceptions près, toute la population d'âge à aller aux écoles l'a fréquentée une partie de l'année. Celle-ci, je l'ai visité il y a quelques jours, et l'ai trouvée encombrée d'élèves, et avançant rapidement dans tous les départements ordinaires de l'éducation élémentaire."

75. *Angus Stewart, écuyer, Nassagawega* : "Somme toute, nous faisons des progrès, et toutes les écoles ont été ouvertes durant l'année dernière ; la moyenne du temps pendant lequel elles ont été tenues ouvertes, la moyenne de la fréquentation et la moyenne du montant des salaires des instituteurs sont de beaucoup en avant de celles de l'année précédente. Toutes les écoles sont munies de mappe-monde, et d'un jeu de leçons sur divers objets. Il n'y en a qu'une qui ait une carte du Canada, mais ce déficit sera comblé en quelque manière dans le cours de la présente année. Bien que l'année dernière aucune des écoles ne fussent gratuites, cependant la contribution exigée était généralement au-dessous de 1s. 3d. par mois. Et l'opposition que l'on faisait autrefois à la taxe des écoles a disparu en grande partie. Je pense que l'on recevrait ici comme un grand bienfait une loi générale qui établirait les écoles gratuites. Pour mettre à la portée de tout le monde les livres de notre bibliothèque de township, ces livres ont été distribués entre les diverses sections d'école et des bibliothécaires de sections ont été nommés et, une fois par année, les livres sont remis au bibliothécaire de township et distribués de nouveau. J'ai fait des recherches attentives sur le fonctionnement du système, et je n'ai aucun doute sur le résultat ; il semble très bien fonctionner et être hautement apprécié dans toutes les sections, une exceptée, et d'après l'apparence des volumes, les livres ont dû changer

fréquemment de mains. J'ai éprouvé du plaisir à voir que la grande majorité des lecteurs étaient des jeunes gens et des jeunes filles,—circonstance qui dit beaucoup à l'avantage de l'avenir de la société."

76. *Le révérend James Nisbet, Trafalgar* : "J'éprouve beaucoup de plaisir à remarquer une amélioration considérable dans les écoles de ce township durant le cours de l'année dernière. Cette remarque est applicable aux instituteurs employés, aux sujets d'enseignements, aux ameublements des maisons d'écoles, à la régularité des élèves à assister aux écoles, à la durée du temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes, et aux concours du public aux examens et aux lectures. Plus j'examine le fonctionnement de notre système d'école élémentaires, plus je suis satisfait de son excellence et j'espère que jamais l'on ne verra le jour où les jalousies de section les feront disparaître du pays."

77. *Le révérend Thomas Greene, A.B., Nelson* : "J'ai beaucoup de plaisir à pouvoir vous annoncer que dans toutes les écoles de ce township, les Écritures sont lues, et que dans plusieurs l'on se sert de la formule de prière recommandée par le conseil de l'instruction publique. Si vous comparez le rapport actuel avec celui de l'année précédente, vous verrez que les instituteurs ont reçu des salaires plus élevés et que les écoles ont été tenues ouvertes plus longtemps, en sorte que nous pouvons en inférer légitimement que les bienfaits de l'éducation sont plus correctement appréciés. Comme je considère qu'il n'est que juste que le surintendant en chef soit mis au fait de tout ce qui se rattache au fonctionnement du système des écoles, qu'il me soit permis de dire que l'opinion publique n'est pas favorable au mode actuel de partager le fonds suivant la moyenne de la fréquentation et que ce sujet semble mériter toute l'attention du département."

#### XXIV. COMTÉ DE WENTWORTH.

78. *Le révérend William McClure, Barton* : "Mes lectures dans les sections ont été bien suivies et l'on y a manifesté beaucoup d'attention et d'intérêt. Une lecture par année ne peut cependant pas faire beaucoup, lorsqu'il y a tout à faire. J'espère pouvoir engager un ou plusieurs instituteurs à se joindre à moi, pour donner un cours de lectures dans chaque section. Si un pareil cours de lectures pouvait se soutenir pendant quelques saisons, on verrait commencer un ordre de choses tout nouveau, et toutes les sections d'école auraient de bonnes maisons bien munies de mappe-mondes, de cartes, de bibliothèques, etc., etc. Le township de Barton est encore bien en arrière de ce qu'il devrait être sous le rapport de l'éducation des écoles communes. Ici comme ailleurs et dans toutes choses l'énergie du petit nombre à conquérir l'apathe, l'indolence et les préjugés du grand nombre. La lutte est déjà bien commencée et avec nos moyens actuels d'éducation et d'enseignement le succès (bien que lent) n'en est nullement douteux."

79. *Le révérend John Porteous, Beverley* : "Nous n'avons pas moins de 158 élèves qui lisent dans le 5e livre; dans le cours de mes visites aux écoles, j'ai eu souvent occasion de remarquer que le progrès effectif dans la lecture et l'édu-

cation ne se mesure pas toujours d'après les livres en usage. Pour être bien compris le 5e livre exige des instruments que possèdent bien peu de nos écoles de campagnes du voisinage ; dans beaucoup de cas il serait d'un grand avantage de ramener d'un pas en arrière chacune des trois classes de lecture, les plus hautes : mais comme les parents et les enfants n'aimeraient pas cela, il est peu d'instituteurs de ma connaissance qui voudraient se hasarder à le faire ; cependant si tous les instituteurs suivaient fidèlement leur propre jugement et étaient sincères les uns envers les autres, il serait facile d'introduire les arrangements que l'on considérerait les plus judicieux, et d'y tenir. Je fais ces remarques pour le profit des parents et des instituteurs, s'il leur arrive de les voir, parce que je suis persuadé qu'on fait beaucoup de tort aux enfants en les mettant prématurément dans les livres élevés. La moyenne des enfants qui ont fréquenté les écoles pendant les premiers six mois était de 502, et durant les derniers six mois elle est tombée à 404. Cette diminution n'est-elle pas étonnante ? Des cas de rougeole se sont présentés çà et là, il est vrai, mais pas en nombre suffisant pour expliquer cette diminution. Est-ce que le prix élevé de la main-d'œuvre a eu quelque chose à faire en cela ? Je vis dans un registre d'école, l'automne dernier, qu'un enfant a été absent de l'école pendant cinq mois de l'année, durant la saison d'affaires, et après des recherches je trouvai qu'il avait été occupé tout le temps et qu'il était âgé de—combien croyez-vous ?—juste sept ans. Ce cas peut probablement résoudre le problème. Nous avons justement une section d'école—la 17e—qui possède une bibliothèque d'écoles communes ; je pense que les règles sont observées, et je suis fier de porter témoignage en faveur de l'intelligence de la population. Nous avons construit durant l'année deux bonnes maisons d'école en charpente ; toutes deux sont confortables et convenables ; mais celle de Troy, est une jolie bâtisse qui se tient élevée à quelque distance du chemin et qui possède un vaste terrain de récréation ; quelque grande qu'elle soit je l'ai vue l'autre jour joliment encombré de jeunes Troyens. Somme toute, l'éducation augmente certainement et fleurit autour de nous."

80. *Andrew Hall, écuyer, Flamborough Est* : " La section Waterdown possède maintenant son locale centrale ; un grand édifice en pierre a été construit ; deux appartements en sont finis et ont chacun un instituteur—un instituteur dans l'un et une institutrice dans l'autre. Les syndics espèrent terminer l'étage supérieur dans le cours de cet été, et je dois dire que leur objet en agissant ainsi est de pouvoir avoir une école de grammaire qui soit attachée aux autres. Vous pouvez en conséquence, nous considérer comme des requérants qui demanderont la prochaine école de grammaire de comté, aussitôt que le permettront les fonds que nous avons actuellement à notre disposition. Je suis porté à croire que le conseil municipal remettra à chaque section d'école la part qu'il a dans la bibliothèque du township pour circuler par rotation, et je suis d'opinion que cet arrangement, plus que tout autre, saura contenter toutes les parties."

81. *James F. Douglass, écuyer, Flamborough Ouest* : " L'un des plus grands abus des pouvoirs municipaux est la négligence avec laquelle ils choisissent le surintendant des écoles communes. Aujourd'hui, moi, comme bien d'autres par



un sentiment de vanité ou d'ambition, je puis accepter bien plus, je puis demander cette charge pendant que mes autres occupations me mettent dans l'impossibilité absolue de remplir les devoirs comme ils devraient l'être. Quant aux bibliothèques, je puis faire remarquer que le conseil municipal du township a voté £100 pour l'achat de bibliothèques de section. Mais avant que l'on ait pu prendre les arrangements convenables avec les syndics des diverses sections, il s'éleva dans le conseil une misérable opposition de faction et le vote fut rescindé."

82. *Le révérend Thomas Williams, Glanford*: " Les écoles ont passablement fonctionné, bien qu'il n'apparaisse point que ni le peuple ni les instituteurs visent à l'excellence sous aucun rapport, à une ou deux exceptions près. Il ne semble pas qu'il soit de règle générale que de bons instituteurs trouvent toujours de bonnes gens à satisfaire; cependant les bonnes gens ont généralement de bons instituteurs et une bonne école en voie de perfectionnement. Il y a parmi les gens une disposition libérale à augmenter le salaire de l'instituteur, s'ils peuvent en trouver un qui puisse le gagner. Le township est divisé en sections, de telle manière que tous les habitants en retirent de grands avantages, une résidence n'étant jamais à plus de deux milles d'une école, bien que cette école n'appartienne pas à la section dans laquelle ils résident; ceci explique le grand nombre d'enfants non-résidants qui fréquentent chaque école. La formule de prière prescrite et transmise par le conseil de l'instruction publique n'a pas été reçue cordialement et n'est pas pratiquée. J'ai parlé à la plupart des syndics et à beaucoup de personnes au sujet des bibliothèques, mais sans résultat. Ils voudraient des livres, ils considèrent les termes avantageux, mais comme bien peu d'entre eux n'ont éprouvé les bienfaits qui découlent de telles institutions, ils n'en connaissent pas assez le prix pour vouloir faire des efforts. La bibliothèque de la section No. 3, fait du bien, quoique les lecteurs soient en bien moindre nombre que je ne m'attendais à les voir vu les termes faciles auxquels on peut obtenir des livres. On approuve généralement le système des écoles publiques, telles qu'elles sont actuellement établies; je ne pense pas que les gens désirent ici des changements. Les hommes bien pensants et dans le fait la masse semblent entretenir l'opinion que tout ce qu'il faut au système, c'est le fonctionnement absolu du système en sa forme actuelle, et que le surintendant en chef mérite la reconnaissance éternelle de tout le pays pour ses travaux remplis de zèle et de succès."

83. *Le révérend William Hay, Burford*: " J'ai le plaisir de vous transmettre les rapports annuels d'école dans les townships de Burford et Oakland pour l'année dernière. En conséquence de ce qu'une autre personne a agi comme surintendant à Burford durant la plus grande partie de l'année, je ne suis pas en état d'exprimer une opinion sur l'état des écoles dans toutes les sections, mais je puis bien dire, après visite personnelle, que quelques-unes d'entre-elles sont dans un état de progrès et de prospérité. Mention honorable doit être faite de l'union de section No. 18 de Burford et de No. 3 d'Oakland qui ont deux maisons d'école bien commodes et bien meublées, supportant deux instituteurs de première classe dont les salaires réunies se montent à £200. Dans ces townships,

il y a un manque d'instituteurs bien qualifiés. Dans beaucoup de sections l'on aurait donné des salaires plus élevés si l'on eut pu avoir des instituteurs formés à l'école normale. Sans ces instituteurs il est impossible que notre beau système d'école opère avec succès. Personne ne prend intérêt à une école inférieure et ce ne sont pas les rares efforts d'un surintendant ou d'autres personnes qui réveilleront la population sur l'importance vitale de l'éducation et sur la nécessité de supporter libéralement ces écoles, si les instituteurs sont incapables. J'ai remarqué que partout où l'on emploie un instituteur capable et fidèle, les parents et autres personnes prennent beaucoup d'intérêt dans l'école. Je suis chagrin d'avoir à vous rapporter qu'il n'a été établie aucune bibliothèque d'école dans ces municipalités, mais l'affaire est sous la considération des autorités compétentes et nous espérons faire quelque chose sous ce rapport dans le cours de la présente année."

#### XXV. COMTÉ DE BRANT.

84. *Le révérend Elijah Clarke, Dumfries Sud* : "A la page A de la septième colonne du rapport, vous trouverez que huit écoles sont rapportées comme étant en tout ou en partie gratuites. Il n'y a qu'une seule école gratuite dans ce township. Quel en a été le résultat? C'est la meilleure et la plus avancée de toutes les écoles. Les habitants prennent un intérêt profond à la cause de l'éducation. A l'examen tenu dans la chambre d'école, il était évident que les parents et tuteurs étaient fiers du progrès de leurs enfants. L'ancien grief fut de nouveau soumis aux assemblées annuelles d'école, dans la plupart des sections du township—l'injustice des écoles gratuites!!! Mais l'injustice qu'il y a à obliger les habitants à supporter des écoles de sectes contribue puissamment à empêcher les habitants d'adopter le système des écoles gratuites. Ceci a indubitablement causé bien du tort au système gratuit. La masse est actuellement bien mécontente au sujet des écoles sectaires. Vous verrez qu'il n'y a qu'une seule bibliothèque dans tout le township. J'ai, à différentes reprises, représenté instamment aux habitants de mettre une partie de leurs deniers dans des placements qui rapporteront plus que l'intérêt composé, mais malheureusement ils sont bien lents à croire tout ce qui leur est dit sur le sujet et à ajouter foi à l'importance vitale qu'il y a à avoir une bibliothèque saine et instructive à laquelle les enfants puissent avoir accès, non seulement pour mettre leurs cœurs à l'abri des publications odieuses qui sont répandues dans le pays par des spéculateurs et des infidèles mal intentionnés, mais encore pour pouvoir enrichir leur esprit de connaissances utiles et les accoutumer de bonne heure à choisir et lire seulement les publications qui savent fournir des aliments à l'intelligence. Si les élèves n'assistent point toujours aux écoles, cela peut être attribué à l'insuffisance de leurs vêtements et dans quelques cas, mais bien rarement, aux mauvaises dispositions de leurs parents. En réponse aux questions qui se rattachent aux règlements, etc., de la bibliothèque, savoir : "Les règlements sont-ils strictement observés, et quelle influence la bibliothèque exerce-t-elle dans les environs?"—je dirai que les règlements sont strictement mis en force et observés. L'influence de la bibliothèque dans les environs est très salubre et non-seulement les enfants qui, avant que la bibliothèque fut achetée, étaient dans l'habitude de passer leurs soirées dans l'oisiveté, les consacrent

aujourd'hui à la lecture des livres de la bibliothèque, mais bien plus, les parents les feront lire et les écouteront avec intérêt, et trouveront dans le sujet de lecture le thème de la conversation du jour suivant."

## XXVI. COMTÉ DE LINCOLN.

85. *Le révérend William Hewson, Clinton* : " En soumettant ce rapport, je désire faire remarquer que le sentiment général des gens au sujet de l'éducation semble s'améliorer constamment dans ce township, et que la loi est administrée infiniment mieux qu'elle ne l'était auparavant. On exige des qualifications plus élevées de l'instituteur et l'on ne regarde pas tant au bas prix qu'à la capacité et au succès. Notre bibliothèque appartient au township et circule considérablement dans les sections depuis le commencement de l'année. Elle a été ouverte en juillet dernier, et il a été pris environ 130 volumes par semaine. Les livres sont tous couverts et étiquetés; nous avons environ 1,450 volumes, et l'on peut facilement s'apercevoir de l'effet salutaire que ces livres ont eu sur les habitants, particulièrement sur les jeunes gens. J'ai à regretter qu'un grand nombre de nos écoles n'aient point profité de la libéralité du département pour se procurer de cartes et instruments. Je crois cependant que je n'aurai pas à faire longtemps ces plaintes, car un grand nombre prennent déjà des mesures pour se procurer ces éléments si nécessaires au perfectionnement. L'école de grammaire ici est unie à l'école commune, et est en meilleure condition qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Je ne fais rapport que sur le département des écoles communes. Je vous souhaite de longues années de vie et un succès constant dans vos nobles travaux."

86 *Angus Cooke, écuyer, Grantham* : " En autant que j'ai pu observer le fonctionnement pratique du système actuel des écoles, je suis tout-à-fait convaincu que partout où les dispositions en sont fidèlement mises à effet, il est admirablement propre à promouvoir la grande œuvre de l'éducation. Cependant, vû l'état dans lequel se trouvent les habitants de cette partie du pays, il est bien difficile de rencontrer des personnes compétentes pour agir comme syndics d'école, douées de l'intelligence, de l'énergie et de la persévérance si nécessaires pour exercer avec efficacité les pouvoirs dont elles sont revêtues. Dans le fait, ce déficit se fait remarquer dans tant de cas, que je ne puis qu'exprimer l'opinion que si le système des bureaux de syndics de township était généralement introduit, l'on serait considérablement disparaitre ces difficultés et l'on relèverait le caractère des qualifications nécessaires tout en mettant l'instituteur sur un pied plus stable et moins exposé aux caprices et aux injustices de l'ignorant. Vous savez que ce système a été introduit dans le township depuis peu de temps, mais en conséquence de quelque défaut de forme, le règlement constituant a été rejeté et il s'en est suivi bien des dérangements—arrétant ainsi le bureau au milieu de ses opérations avec des contrats donnés et des cotisations faites en partie; cependant, nonobstant la brièveté du temps, il s'est évidemment opéré un changement considérable dans les qualifications des instituteurs, dans l'énergie croissante et l'intérêt général qui se sont manifestés. Le seul abus à craindre dans ce système est que le conseil de township et le bureau des syndics étant jusqu'à un certain point indépendants l'un de

l'autre, pourraient bien ne pas coopérer ensemble. Pour y obvier, je suggérerais que le conseil du township fut constitué en bureau de syndics d'école. Cette mesure, bien que peu libérale en théorie est justifiée, je pense, par l'expédience, jusqu'au temps où le maître d'école aura réveillé l'esprit des gens de cette partie favorisée du pays, à la juste appréciation des avantages qu'ils possèdent dans le système vraiment noble d'éducation ; l'apathie et l'indifférence disparaîtront, et votre système libéral et éclairé d'éducation brillera dans toute sa gloire et sa beauté. J'ai beaucoup de plaisir à vous dire qu'il y a toute espérance de former cette année une bibliothèque de township assez étendue pour en permettre la distribution dans les sections d'école—ce qui est bien nécessaire dans ce township, et produira un effet salubre dans la société."

87. *Philip Gregory, écuyer, Louth* : " Si l'on peut prendre le montant des deniers prélevés pour les fins d'écoles comme l'indice du progrès effectué, nous devons en vérité avancer rapidement, mais je suis d'opinion que dans un cas cela ne serait pas tout-à-fait correct. La moyenne des salaires des instituteurs est, cette année, considérablement plus élevée qu'elle ne l'était autrefois. Vous verrez que nous n'avons point, dans ce township, d'instituteurs venant de l'école normale. Au moyen de gages plus élevés, nous avons pu engager des personnes à laisser d'autres occupations pour se consacrer à l'enseignement ; cependant, bien qu'assez qualifiés pour l'enseignement, ces personnes manquent encore d'expérience, et ne sauraient être aussi utiles que si elles avaient été formées dans l'école normale. La moyenne du temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes cette année est un peu moins que pour l'année dernière, vû surtout la rareté de bons instituteurs. Un grand nombre de nos sections d'écoles sont trop petites pour bien fonctionner, et il paraît y avoir beaucoup d'hésitation et de difficulté à les réorganiser et agrandir, surtout les unions de sections d'école qui semblent avoir le plus de besoin de changements et d'agrandissement. Les unions de sections d'école sont généralement faibles et impuissantes parce qu'elles sont trop petites pour pourvoir au paiement du salaire de bons instituteurs sans avoir à surcharger les contribuables. Notre bibliothèque d'école se trouvant placée dans de bonnes mains qui la feront circuler, devra avoir une influence bien salubre. Vous verrez que quelques-unes des sections d'école prennent bien peu d'intérêt à la bibliothèque, pendant que d'autres lisent un bien grand nombre de livres. Mon impression est que la circulation des livres dépend de l'intérêt que le bibliothécaire prend à les faire circuler. Ainsi donc, les syndics ne sauraient être trop attentifs, quant à leurs bibliothèques, d'en donner la garde à des hommes compétents.

88. *Le révérend Henry Taylor, Niagara* : " Les écoles dans ce township ne sont pas ce que je désirerais les voir ; cependant, la condition s'en est quelque peu améliorée dans le cours de l'année dernière. Les écoles ont été tenues ouvertes dans presque toutes les sections pendant la plupart du temps, mais je regrette beaucoup que dans quelques sections il y ait eu de fréquents changements d'instituteurs durant l'année. Je suis heureux de pouvoir dire que la plupart des instituteurs sont hautement qualifiés pour leur profession. Quelques-uns d'entre

eux possèdent des certificats de première classe, et le reste, des certificats de seconde classe, et la plupart d'entre eux sont qualifiés sous un rapport aussi essentiel—l'aptitude à enseigner la jeunesse et un goût pour leur emploi, et mieux que tout cela, ils se sont fait une profession de l'enseignement. Qui n'a pas remarqué l'inefficacité de ces instituteurs qui ont eu recours à l'enseignement pendant peu de temps, se tenant toujours prêts à entrer dans un autre genre d'affaire qui offrirait une rémunération plus forte ? La plupart de ceux qui remplissent la charge de syndics sont intelligents et actifs, et consentent bien à payer quelque chose comme un salaire raisonnable ; aucune des sections ne paie moins que trente piastres par mois, et quelques-unes en paient jusqu'à quarante. Je suis parfaitement convaincu, comme doit l'être tout homme qui a beaucoup d'expérience en fait d'écoles, que le seul moyen de faire de nos écoles de bonnes institutions d'enseignement, c'est d'offrir des salaires respectables et de s'assurer ainsi les services d'hommes intelligents et instruits. L'enseignement devrait devenir une profession lucrative autant qu'elle est respectable ; et alors des personnes d'un esprit plus élevé la choisiraient de préférence pour l'agrément, l'honneur et le profit, à toutes ces professions qui sont déjà encombrées dans ce pays. Je regrette que quelques-unes des maisons d'école soient aussi mal commodes qu'elles sont peu confortables. Quelques-unes manquent de terrains de récréation, de feuillages et de ces paysages qui donnent de la vie à l'esprit et dont l'absence contribue à augmenter ce ton de tristesse et d'aridité qui caractérisent généralement nos établissements d'éducation élémentaire. Et l'on porte encore trop peu d'attention à l'ameublement de quelques-unes de nos maisons d'école. Les cartes, diagrammes, instruments, sièges commodes, etc., sont des choses indispensables dans chaque maison d'école. Quelques-uns de nos établissements d'école font exception à ces remarques ; ils sont dans des situations très avantageuses, ont des édifices convenablement érigés, sont bien meublés et sont des établissements agréables et attrayants. Le fonctionnement admirable du système des écoles gratuites a été éprouvé dans l'école de Queenston, et je serais heureux de le voir introduit, non-seulement dans ce township, mais encore dans toutes les sections d'école de la province."

#### XXVII. COMTÉ DE WELLAND.

89. *W. F. Haney, écuyer, M.D., Humberstone* : " Ce township commence à ressentir, je crois, les avantages littéraires qui résultent du fonctionnement de notre bon système d'écoles communes, mais pas au degré que je le voudrais. La nature stoïque et froide de la population allemande met en défaut toute l'énergie et l'utilité de la grande œuvre de l'éducation et cela à un degré considérable dans Humberstone. Cependant, je pense que l'on a déjà fait quelque brèche à leur ignorance et à leurs préjugés, et qu'ils sentent actuellement la nécessité et l'importance qu'il y a de cultiver l'intelligence. L'état peu florissant de l'éducation dans le township dont j'ai parlé, me rend bien difficile le devoir de conduire la surveillance des écoles et de recueillir avec quelque facilité les données nécessaires pour compiler un rapport."

90. *Wm. A. Routh, écuyer, Stamford* : “ Nous avons fait quelque progrès dans la plupart de nos écoles durant l'année dernière. Diverses sections ont quelque peu augmenté le salaire des instituteurs. Le résultat a été que les syndics ont pu se procurer une meilleure classe d'instituteurs et stimuler les instituteurs à faire de plus grands efforts. Je puis cependant dire, qu'aussi longtemps qu'il y aura à choisir entre la cotisation, la souscription et l'école gratuite, —aussi longtemps que les habitants des sections auront à s'assembler tous les ans, et à décider la manière dont les écoles seront supportées, —aussi longtemps nos écoles manqueront-elles de donner satisfaction à vous même et à tous ceux qui désirent l'avancement de l'éducation, —satisfaction que méritent vos travaux et les leurs. Si le système actuel doit répandre l'éducation partout, la maison d'école doit être gratuite pour tous. C'est l'expérience qui m'a appris cela; et je sais que là seulement en est la cause. Je suis certain que ce système doublerait le nombre des enfants qui assistent aux écoles, qu'il offrirait un moyen de forcer les enfants à assister plus régulièrement, d'augmenter les salaires, d'engager les jeunes gens qui cherchent aujourd'hui un emploi plus lucratif à donner tout leur temps et toute leur attention à l'enseignement, à en faire leur profession, et rejetterait ce grand nombre d'instituteurs qui trop orgueilleux pour mendier ou trop paresseux pour travailler, cherchent dans bien des cas un abri sous le toit de nos maisons d'école, et dans l'absence de meilleurs instituteurs, y trouvent de l'emploi. Ayons, s'il est possible, des écoles gratuites dans toute la province et alors, mais alors seulement, l'éducation fleurira. Vos efforts d'Hercule peuvent se doubler, les surintendants locaux peuvent visiter, encourager, aviser, lecturer et faire des rapports, les syndics peuvent n'engager que les instituteurs les plus capables, et cependant l'ignorance règnera dans le pays, l'envie et la malice marcheront tête haute comme aujourd'hui. J'ai remarqué qu'aux assemblées annuelles la moitié des habitants sont généralement opposés aux autres, sur le plan à adopter pour le soutien des écoles pour l'année qui commence, qu'il s'y forment des sentiments d'animosité qui durent toute l'année, —la minorité, j'ai le chagrin de le dire, garde ses enfants à la maison pour satisfaire son amour-propre; la minorité d'une année se conduit généralement de manière à devenir la majorité de l'année suivante; de manière que, sur un calcul raisonnable, près d'une moitié des enfants sont éloignés des écoles par envie, haine, malice et défaut de charité, et les rapports insèrent le mot 'indifférence,' —si ce n'était encore que cela. Un bon système général d'écoles gratuites est le seul remède dans mon opinion. Depuis 1847, j'ai eu plus ou moins de rapports avec les écoles —comme instituteur, syndic, surintendant, sans quoi je n'oserais pas prononcer une opinion aussi tranchée sur la question, —que la seule cause de l'irrégularité des enfants, ainsi que de tous les maux qui s'en suivent, est l'indifférence des parents et des tuteurs. Vous verrez d'après mon rapport que toutes les écoles de ce township ont fonctionné toute l'année, quelques-unes plus longtemps, d'autres moins, et qu'elles ont retiré soit l'octroi législatif, soit l'octroi du comté, ou l'un et l'autre. Les parents et tuteurs ont, durant l'année dernière, assisté aux examens publics en bien plus grand nombre qu'autrefois, et le progrès des élèves est bien satisfaisant, surtout dans les sections Nos. 4, 6 et 11. Je prendrai la liberté de recommander à votre attention particulière les instituteurs des Nos.

4 et 6. C'est une grande consolation pour moi que de pouvoir recommander ces messieurs, vu qu'ils contribuent à prouver la supériorité du système et de l'enseignement de l'école normale. Vous remarquerez que sous le chapitre, "*nombre de lectures par le surintendant local,*" je n'en ai donné aucune, parce que j'ai senti que je ne pouvais pas honorer de ce titre les quelques remarques que j'ai faites sur le sujet. La nature de mes affaires m'a amené presque tous les jours en contact avec les syndics des diverses sections, c'est vers eux que j'ai tourné toute mon attention. J'ai toujours cherché à leur faire comprendre la grande responsabilité attachée à leur charge, l'économie qui résulte en définitive de l'emploi d'un instituteur de première classe, même à un salaire élevé, et le dommage considérable qu'ils causent aux sections qu'ils représentent en gardant de mauvais instituteurs. Sans vanité, je pense que mes avis ont contribué à améliorer considérablement nos écoles."

91. *John Radcliff, écuyer, Thorold* : " Je suis heureux de pouvoir dire que les affaires générales des écoles progressent favorablement."

#### XXVIII. COMTÉ DE HALDIMAND.

92. *Alexander Winram, écuyer, Cayuga Nord* : " En présentant mon rapport annuel au département, il est de mon devoir de parler des progrès constants de l'éducation dans ce township. Qu'il soit dit à son honneur, qu'une grande partie de ce succès est due aux efforts continus et incessants des syndics dans leurs sections respectives. Cette charge qui n'est pas salariée, qui n'est pas honorée et qui dans bien des cas n'est pas recherchée, est une charge que peu de personnes ambitionneront, et qu'aucun homme qui réfléchit ne saurait négliger. Pour tous, ce devrait être une œuvre de charité, bien qu'entraînant des devoirs difficiles et onéreux, ayant comme ils ont tous ce qu'il doivent désirer—le pouvoir de contribuer à la grande œuvre, l'éducation de la jeunesse. Ceci, quand on y réfléchit, est un devoir important, et j'ai beaucoup de plaisir à témoigner du zèle de presque tous nos syndics à remplir ces devoirs en la manière la plus effective, sans tenir compte de leur temps et de leurs avantages privés. Dans toute communauté parlant l'anglais, on peut s'attendre à une diversité d'opinion. La bête de nos libertés sort de la discussion. Il ne faut pas s'étonner alors si la mise en opération de la loi, dans tout le pays, est, après la religion et la politique, la chose la plus importante. Question presque domestique par rapport à son universalité, elle devient un thème de discussion à l'étranger, le sujet d'entretien au foyer, et allez où vous voudrez, l'école, le maître d'école, les syndics et le surintendant sont la voie par laquelle se distribue le blâme ou la louange. ' Une religion bien sincère, dit-on en Suède, périt par l'indifférence qu'engendre la conformité,' mais personne ne peut dire qu'ici l'éducation périra pour la même cause. Ainsi donc ce qui peut être considéré comme un mal n'est que l'effet naturel du bien, si l'on réfléchit avec sagesse. Il réveille l'attention et crée des discussions en un endroit—à la source de la grandeur du Canada, les écoles communes. Certainement que tous ceux qui ont charge des jeunes gens doivent considérer comme devoir sacré de rechercher l'éducation en sus des renseignements de la religion, et certainement

il n'y a personne qui dira de bonne foi que cette occasion manque en Canada. Partout où il y a bonne volonté, il y a des moyens—la maison d'école peut être à une distance incommode pour quelques-uns, mais elle sera accessible à la majorité. La jeunesse perd vite les moments précieux où l'instruction doit être sa seule tâche, et le temps peu important pour l'enfant acquiert de l'importance quand il s'agit de préparer la jeune fille aux devoirs du ménage, et le jeune homme aux travaux des champs. Ainsi il est à regretter que les bienfaits des écoles communes, évidents pour tous, ne soient pas un fonds commun où chacun peut puiser à un prix nominal. Vous verrez que dans la majorité des cas les contributions ne sont pas plus de 2s. 6d. par trimestre. La propriété est donc appelée dans ce township à combler le déficit, et personne n'est si pauvre en moyens ou en esprit pour avoir à murmurer. Pour *attaquer* un système, il suffit d'en connaître un peu le fonctionnement et d'en tirer tout le parti possible, mais la question doit être envisagée avec attention sur toutes ces faces, les avantages doivent en être examinés et les objections pesées, avant que le blâme soit prononcé. Mais que dirons-nous du changement incessant d'instituteur, si ce n'est que ce système est populaire dans sa nature, et que c'est l'œuvre d'une corporation composée de deux ou trois voisins portés forcément à agir dans un sentiment de localité plutôt qu'à faire un choix indépendant. Que ça et là on trouve un instituteur faux ou rusé, c'est dans la nature des choses, l'on peut s'y attendre,—mais tout compte réglé, vous serez étonné de la somme de bien fait à aussi bas prix, si honnêtement et si paisiblement. Ce n'est pas seulement dans les villes ou les villages que l'on voit avec plaisir l'école commune, mais c'est surtout lorsque, sortant de la forêt, si sauvage et si triste, vous rencontrez tout à coup en un lieu isolé une grande maison carrée, remplie d'enfants,—que notre système d'école apparaît dans toute sa beauté. J'ai toujours éprouvé beaucoup de plaisir à rencontrer une école en pleine opération dans un lieu éloigné des affaires humaines, où les maisons sont rares et où les chemins sont à peine visibles. C'est l'effet produit sur l'homme qui trouve une source d'eau pure dans le désert. Ici commencent les merveilles, c'est qu'au milieu des forêts vierges du Canada vous avez la civilisation dans tous ses moyens de perfection, et que vous trouvez l'arbre de la science planté au désert. C'est ici, je pense, la phase la plus brillante de notre système d'école, et c'est celle qui devrait nous encourager à subir quelques inconvénients ou payer quelques piastres tous les ans. Elle est aussi universelle que le pouvoir de la loi qui maintient l'ordre dans les cités, et se fait obéir dans les déserts. Un mot en faveur de cet être bienfaisant, l'instituteur, est une dette que je paie bien volontiers. Ils entrent étrangers dans une section et étrangers ils en sortent ; rarement si jamais ils sont traités comme le journalier, gagnant un mince salaire sans chance d'économiser, avec autant de supérieurs qu'il y a d'habitants. Certainement l'on me pardonnera un mot dit en leur faveur, parce que j'ai toujours désiré relever la position d'une classe de personnes qui méritent tant mais qui sont si négligées et si misérablement payées. La seule partie désagréable de ma charge vient de la protection que j'ai accordée aux instituteurs. Garder le silence était une lâcheté, parler était une offense, et je puis dire en toute honnêteté, que ma seule récompense est le sentiment d'avoir agi comme je le devais envers cette classe de personnes jusqu'ici si respectable et si négligée. Le mal aujourd'hui opère lui-même sa guérison. Le township



en général est libéral dans les paiements, et je puis citer la section No. 6 qui paie maintenant à son instituteur le double de salaire payé en 1853, c'est-à-dire £120 par année. Les contribuables sont aussi animés d'un autre esprit. Il y a quelques années, il régnait un grand mécontentement, mais aujourd'hui dans les sections, l'ambition a succédé à l'apathie et il règne plus d'harmonie. Cela peut venir cependant du progrès de l'agriculture. J'ai souvent considéré la charge de surintendant local comme une anomalie dans le système. Avec un salaire tout-à-fait méprisable, des devoirs urgents et difficiles, soumis à une nomination annuelle, dépendant des sentiments d'amitié ou de haine du préfet, c'est là le bon et le mauvais côté de l'administration des écoles,—le bon, en ce qu'il est le contrôle local le moins dispendieux et le plus puissant,—le mauvais, en ce qu'il peut dégénérer impunément en une entreprise oisive. En laissant cette partie de mon sujet, permettez-moi de porter à votre attention une autre branche importante du progrès dans notre état social, le système des bibliothèques. C'est là le plus grand des bienfaits accordés au peuple canadien en fait d'éducation et qui procure mille facilités de développer le moral et l'intelligence, de promouvoir la cause des vertus publiques et privées, d'aider aux recherches dans toutes les parties de la science, de la littérature et des arts, de favoriser par des exemples pris à tous les âges, à tous les pays le goût particulier de chaque homme, tout ce qui est bon, finalement de faire à l'adulte ce qui a été fait à l'enfant, lui donner toutes les occasions possibles de se perfectionner. La bibliothèque du township, violemment opposée dans l'origine, gênée par l'égoïsme, et menacée par la malice, est maintenant universellement approuvée; et je ne connais pas de circonstances dont je puisse parler avec plus de plaisir que le succès de cette institution. Des livres remplis des meilleures pensées des hommes les plus vertueux, des volumes enrichis de la sagesse chrétienne,—des traités qui surabondent de sciences, sont tous les jours en circulation, et l'on voit aujourd'hui le livre de la bibliothèque là où l'on ignorait l'existence du journal. Il est surprenant de voir les municipalités voisines refuser les avantages que ce township retire de cette source seulement."

93. *William Jones, écuyer, Rainham*: "Quant à la maison d'école construite l'année dernière, je dois remarquer que ses dimensions sont de 30 × 40 pieds,—qu'elle a 12 pieds de hauteur en dedans, qu'elle est construite en brique de la meilleure qualité, avec salle au centre et 2 vestibules pour les habits, etc., laissant une chambre d'école de 28 × 28 pieds et meublée d'une manière très confortable et très commode, avec 38 pupîtres et sièges pouvant recevoir deux enfants chaque. Le pupître de l'instituteur est joliment orné et peint à l'imitation du noyer noir; les pupîtres des élèves sont aussi peinturés. Il y a aussi un demi acre de terre entouré d'une clôture comme terrain de récréation, enfin tout l'établissement fait honneur et est un ornement pour la place. Résidant moi-même dans la section, j'avais honte de la cabane en pièces équarries, vieille et sans confort que nous étions obligés d'appeler maison d'école. Je savais que l'apparence seule de la nouvelle maison d'école agirait comme un charme auprès des instituteurs. Une bonne maison attire de bons instituteurs et chasse les mauvais. J'ai toujours cherché à faire de cette école une espèce de lycée pour le township, vu qu'elle est

centrale. Bien que je n'aie pas encore atteint mon objet, je ne désespère point ; je pense qu'il est très à désirer d'avoir dans chaque township une école au moins dans laquelle les enfants déjà assez avancés, et qui n'ont pas l'occasion de continuer leurs études dans leurs propres sections, parce que les écoles n'y sont tenues ouvertes que pendant six mois de l'année et par un maître bien incapable, viendront et recevront l'instruction qu'ils demandent. Dans chaque section de ce township, il y a des personnes qui désirent donner une éducation complète à leurs enfants, mais qui ne le peuvent en conséquence de l'ignorance et de la mesquinerie des autres. Je suis heureux d'avoir à vous parler de l'intérêt toujours croissant que les jeunes et les vieux, que les riches et les pauvres, manifestent quant au mode d'instruire convenablement la jeunesse, et je suis certain que ce rapport ne pourra supporter la comparaison avec celui de 1856. Sur les huit écoles de ce township, sept sont gratuites cette année, et toutes les écoles qui sont gratuites sont toujours bien fréquentées. Les bons instituteurs sont cependant rares et exigent des salaires élevés ; mais tous les bons souhaits sont en faveur du succès de la cause de l'éducation universelle."

#### XXIX. COMTÉ DE NORFOLK.

94. *Le révérend Aaron Slaght, Jr., Townsend* : " J'ai, pendant les quelques dernières semaines, visité un grand nombre d'écoles, prononcé plusieurs lectures, et somme toute, je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a eu progrès dans la bonne voie pendant 1855. Le temps pendant lequel les écoles ont été tenues ouvertes peut être avec avantage comparé à celui des autres années, et je pense qu'il y a amélioration aussi dans la classe des instituteurs, ainsi que dans le mode d'enseignement. Les bibliothèques en général ont été de peu d'utilité, et cela est plutôt venu de ce que les officiers d'école ne comprennent pas bien les réglemens des bibliothèques, et ne ressentent aucun intérêt dans le sujet, que du manque de disposition de la part du peuple en général à lire les livres. J'espère que pour 1855, nos livres rapporteront plus de fruits."

95. *James Covernton, écuyer, Charlottetown* : " Mon rapport fait voir que les écoles gratuites n'ont été tenues que dans deux sections et que trois des anciennes écoles ont été privées de tout enseignement public. Dans un cas une différence acharnée dans les opinions au sujet des écoles gratuites a amené ce résultat, et dans un autre les habitants de la section d'école se sont abstenus de profiter de l'aide des deniers publics et des services d'un instituteur autorisé, plutôt que de permettre aux membres d'une famille de couleur d'avoir part aux avantages de l'éducation élémentaire. On rencontre rarement les Ecritures comme livres d'école, et la prière ne se fait jamais. Le nombre des écoles du dimanche ne suffit pas à l'enseignement général des vérités des Ecritures, et l'on ne peut pas et l'on ne devrait pas se cacher qu'il existe, en fait d'histoire biblique et d'instruction élémentaire du christianisme, plus d'ignorance qu'aucune époque dont j'ai souvenir. Il est certainement à regretter qu'on ne puisse point unir à l'éducation séculière quelque peu d'instruction religieuse. Le sentiment qui règne ici généralement en faveur des sections d'écoles petites et compactes a récemment prévalu dans ce township

lors de l'établissement des sections, revisées et changées; l'effet a été d'augmenter les difficultés qui s'opposaient déjà au maintien de l'école. Pour cette raison, dans deux cas, l'école est restée inactive pendant toute l'année. Les résultats inévitables des petites sections d'écoles sont—des moyens limités, et par conséquent de s'instituteurs engagés à un salaire misérable et ne possédant comme de raison que des connaissances inférieures. Je pense qu'il est bien à regretter que les syndics d'école ne soient point obligés de fournir à chaque maison d'école une planche de démonstration et quelques cartes; ce sont là des choses réellement essentielles à l'instruction générale, et si l'on n'accordait une part dans l'octroi de l'aide gouvernementale qu'à la condition que ces choses nécessaires à l'acquisition des connaissances seraient fournies aux frais de la localité, je suis sûr que l'on s'en procurerait partout, au lieu de ne le faire qu'en partie."

96. *George M. Evans, écuyer, M.A., Woodhouse*: "Je suis heureux de pouvoir dire que dans le township de Woodhouse, dont j'ai eu l'honneur d'avoir la surintendance pendant les deux dernières années, nous avons fait des progrès raisonnables en fait d'éducation. Notre proportion d'augmentation ne peut, comme de raison, entrer en comparaison avec celle des nouveaux townships qui doublent leur population tous les deux ou trois ans; mais nous avons toujours à rapporter quelque chose qui nous fait honneur: les rapports pour 1856 indiquent une augmentation de 41 pour cent sur 1854 dans le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles.

- De 73 pour cent, dans le montant prélevé sur la propriété imposable.
- De 31 " dans les fonds disponibles en faveur des fins d'écoles.
- De 27 " dans le montant gagné par les instituteurs.
- De 100 " dans le nombre d'instituteurs de 1ère classe employés.
- De 57 " dans le nombre des visites faites aux écoles.
- De 45 " dans le nombre des examens publics.

Et une diminution de 35 pour cent dans le montant imposé par contribution.

Quant aux bibliothèques d'école, j'ai le chagrin de dire qu'il ne s'est encore rien fait sous ce rapport. Dans le cours de mes lectures, je me suis fait un devoir d'expliquer aux gens la nature des avantages que présente votre département aux corporations qui désirent obtenir de telles bibliothèques, et je ne doute point qu'avant longtemps quelques-unes de nos principales sections sauront en profiter. Nous nous sommes récemment procuré pour l'une des sections un jeu de grandes cartes de Johnston, et nous en sommes très contents. Nos maisons d'école sont bonnes—une d'elles est en pièces équarries et d'autres en charpente. Deux d'entre elles cependant sont trop petites. Pour l'année dernière, sur nos dix sections d'écoles, sept étaient gratuites; dans l'une, la contribution n'allait pas au maximum et dans les deux autres on exigeait le maximum de quinze deniers par mois. Les écoles furent ouvertes en 1855 pour la moyenne de neuf mois et onze jours durant, contre huit mois et seize jours de l'année précédente. La nécessité presque absolue dans laquelle se trouvent les pauvres sections de changer continuellement leur instituteur est le plus grand obstacle qui puisse s'opposer au progrès des enfants; un instituteur est engagé pour 3 ou 6 mois, et au moment où lui-même et ses élèves commencent à se connaître mutuellement.

et à s'intéresser les uns aux autres, ils sont obligés de se séparer; et quelques mois après, peut-être, les syndics sont prêts à ouvrir de nouveau l'école. L'ancien instituteur s'est engagé ailleurs et l'on doit en trouver un autre; les enfants ont à apprendre ce qu'ils ont oublié pendant des mois d'oisiveté et à connaître en outre les manières du nouvel instituteur pour le perdre justement au moment où ils ressentent de nouveau de l'intérêt dans leurs études. Je pense que l'intérêt que l'on prend aux affaires d'écoles dans le township va décidément en augmentant, mais il y a encore lieu à bien des améliorations; il doit se développer surtout plus largement et se manifester d'une manière plus effective dans des écoles mieux fréquentées avant que nous puissions voir clairement que l'œuvre progresse, ce qui nous assurera avant quelques années une population généralement aussi instruite qu'il en faudra à notre comté naissant. En terminant, je prends la liberté de vous soumettre mes idées sur le principe d'après lequel les deniers d'école devraient être répartis parmi les sections d'école par le surintendant local—idées fondées sur mon expérience dans un township qui présente des sections de toutes espèces—depuis la section bien pauvre de trente élèves jusqu'à la riche section avec 250 enfants. Un changement de limites dans les sections n'aura pas l'effet d'égaliser le nombre des enfants, sans faire de la partie peu habitée, des sections si grandes que la maison d'école en serait tout-à-fait en dehors de la portée des enfants. Si d'un autre côté on les laisse telles qu'elles sont et que les deniers sont répartis tel qu'à présent, la section riche retirera peut-être £30 des deniers publics, pendant que l'autre ne retirera que £3, et la balance devra se trouver dans la taxation; alors le petit nombre est taxé pour former une balance considérable qu'il faut dans un cas, pendant que de l'autre cas il ne s'agira de prélever qu'une taxe légère sur les habitants de la section riche pour former la petite balance qu'il faudra. J'admets volontiers la justice qu'il y a, *cæteris paribus*, de distribuer les deniers suivant l'ouvrage fait: mais si une section a douze fois la population d'école d'une autre section, je ne vois pas qu'il soit juste de lui donner 12 fois autant d'argent public par la raison qu'elle peut rapporter une moyenne 12 fois plus grande d'enfants qui assistent aux écoles que la petite section ne le peut. Nous devons nous rappeler ici que le petit nombre d'enfants d'une section a *individuellement* le même droit à être instruit, à recevoir l'enseignement pendant toute l'année, et ce par un bon instituteur, que le grand nombre de l'autre section. Je pense avoir un plan qui donnera aux sections peu habitées un avantage qu'on ne doit pas leur refuser, pendant qu'en même temps l'on maintiendra intact le principe d'aider les sections suivant leurs travaux; je suggère que les deniers soient distribués suivant la moyenne des enfants qui ont assisté aux écoles pendant les derniers six mois, comme à présent, et outre cela, *suivant la proportion de la population d'école qui fréquente les écoles*; e. g. si une section qui contient 50 enfants d'âge à aller aux écoles, rapporte une moyenne de 40, et qu'une autre qui en contient 100 rapporte une moyenne de 80, j'oserais dire que leurs travaux ont été les mêmes et qu'elles devraient recevoir une répartition égale; sous le présent arrangement, cette dernière section reçoit le double du montant de deniers publics, bien que, vu son nombre, elle soit plus en état que l'autre de combler le déficit."

## XXX. COMTÉ D'OXFORD.

97. *Isaac Piper, écuyer, Dereham* : “ Les règlements de la bibliothèque ont été strictement mis en force en 1854, mais en conséquence des plaintes que portèrent les habitants au sujet de la sévérité des règlements et de leur refus de prendre des livres en 1855 (la moitié seulement des sections reçurent des livres en 1855,) le conseil municipal se hasarda à diminuer quelque peu les amendes et maintenant, en 1856, toutes les sections reçoivent de nouveau des livres. Je n'ai pas remarqué que ces livres en circulant aient encore produit des résultats particuliers ou bien sensibles. Il faudra du temps pour faire de notre peuple un peuple qui aime à lire, mais l'on a remarqué qu'il s'achète aujourd'hui plus qu'autrefois des livres pour les bibliothèques privées—ce qui indique un goût croissant pour la lecture.”

98. *Le révérend Donald McKenzie, Zorra Ouest* : “ Le principe des écoles gratuites fait décidément des progrès ici, bien qu'il soit chaudement contesté par une faible minorité.”

99. *Gilbert Telfer, écuyer, Oxford Nord* : “ En vous transmettant mon rapport, j'ai besoin de dire que je suis chagrin de voir qu'il n'indique pas une grande régularité de la part des enfants à assister aux écoles, cependant l'éducation fait des progrès dans la plupart des sections. Les écoles sont toutes conduites d'après le système gratuit, excepté une seule dans laquelle la contribution de 1s. 3d. par mois est payée, et le reste prélevé par la taxe; il y a encore de l'opposition au système gratuit, mais quelques-uns de ceux qui la font prétendent que si le système était établi par une loi, ils seraient parfaitement satisfaits. Il y a une bibliothèque publique dans le township, et j'en ai fait rapport. Les règlements sont observés avec rigueur. 176 volumes ont circulé durant l'année dernière et le résultat a été une augmentation dans les demandes de livres. Les parties qui résident à quelque distance éprouvent peu d'encouragement à prendre des livres en conséquence du peu de temps qui leur est alloué pour les lire. La circulation principale s'est faite dans le voisinage immédiat de la bibliothèque.”

## XXXI. COMTÉ DE WATERLOO.

100. *Robert Brydon, écuyer, Dumfries Nord, etc.* : “ Dans le cours des lectures que j'ai données, le système des écoles gratuites a été préconisé sous divers points de vue et avec certains effets pratiques. Cependant, dans la plupart des cas, je n'ai eu qu'à adresser les enfants dans les écoles. Les petites sections d'école, et une disette d'instituteurs bien qualifiés, mentionnées dans mon dernier rapport annuel comme autant d'obstacles au progrès de l'éducation, forment encore des sujets de plaintes, pendant que dans quelques sections, il y a des signes d'un intérêt croissant en matières d'écoles, et qu'il a été pris des mesures dans la bonne direction. Il n'a pas été élevé moins de quatre maisons d'école en brique solides et commodes dans le township de Waterloo et une dans Dumfries Nord, durant l'année dernière; les salaires des instituteurs ont été augmentés, et il y a eu progrès décidé dans un certain nombre d'écoles. Quand je considère les

avantages que l'on peut attendre de l'établissement des bibliothèques d'écoles communes, et les facilités que le département offre pour se les procurer, je suis chagrin d'avoir à remarquer l'intérêt si faible que l'on porte à cet important auxiliaire de l'éducation, vu que l'on n'a encore obtenu du dépôt qu'une seule bibliothèque dans chacun des deux townships. En terminant, je prendrai la liberté de suggérer la convenance de diriger l'attention publique sur le besoin général de résidences pour les instituteurs, besoin qui, dans bien des cas, soumet à de grands inconvénients et à de grandes difficultés les instituteurs qui ont le malheur d'avoir des familles”

101. *Le révérend James Sim, Woolwich, etc.* : “ Relativement aux écoles communes, les visites et chaque rapport annuel indiquent quelque progrès dans la cause de l'éducation, cependant, il y a bien des obstacles qui arrêtent le développement complet du système des écoles communes ; dans une section riche de Wellesley, il y avait à une époque de l'hiver dernier 90 enfants encombrés dans un misérable appartement d'environ 18 × 24 et n'ayant pas plus de 7½ pieds entre le plancher et le plafond. Il n'y a point d'instituteur dans le monde qui avec une santé ordinaire pourrait remplir son devoir dans de telles circonstances. Heureusement que l'on remédie actuellement à cet abus.”

#### XXXII. COMTÉ DE WELLINGTON.

102. *John Calenhead, écuyer, division nord* : “ Je suis heureux de vous informer que l'on observe un progrès bien sensible dans chaque département du système d'école confié à ma surveillance. Les instituteurs comme classe sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient il y a deux ans ; il y a plus d'énergie et plus d'intelligence parmi les syndics, et les gens en général prennent plus d'intérêt dans les affaires d'écoles. La loi des écoles distribuée cette année sous forme de pamphlet, par le bureau d'éducation, produira indubitablement un grand bien et était grandement demandé.”

103. *Le révérend Robert Torrance, division Sud* : “ Depuis ma nomination à cette charge en juin dernier, j'ai visité toutes les écoles (une exceptée) confiées à ma surveillance, et quelques-unes d'entre elles jusqu'à trois fois. Ma première visite s'est faite sans avis donné au préalable à l'école, parce que je désirais la voir dans son état habituel de tous les jours. Avis fut donné de ma seconde visite—vu que je m'y rendais pour lire et que je désirais avoir une aussi grande audience que possible. Quelques-unes des écoles opèrent d'une manière active et intéressante—c'est le cas pour la plupart d'entre elles, bien qu'il y en ait un petit nombre qui n'ont pas l'énergie désirable. Le système d'enseignement généralement adopté et pratiqué est recommandable, il y a cependant des cas où il y a évidemment lieu à des perfectionnements. Plusieurs appartements sont petits et bas et dans un grand nombre il n'y a ni cartes, ni leçons d'objets, ni planches de démonstration. J'ai cherché à faire sentir la nécessité d'avoir un édifice grand et à plafond élevé et pourvu de cartes, échantillons de géologie, tableaux et du cours d'objets et modèles géométriques. On est sur le point de construire de nouvelles maisons dans quelques sections, en

pierre dans la plupart des cas. Dans quelques unes des assemblées, j'ai mis sur pied une liste de souscription pour cartes et instruments et je ne doute point que cette liste va réussir—et quelques uns des syndics n'attendent que des sceaux pour pouvoir demander les deniers d'écoles dont ils ont besoin. Dans quelques sections, les écoles ne sont tenues ouvertes que pendant quelques mois de l'année. Durant les visites que j'ai faites à ces écoles, j'ai cherché à faire voir le manque de sagesse qu'il y avait à agir ainsi et combien il serait préférable de payer une augmentation de taxes plutôt que de voir la jeunesse perdre le temps que Dieu a fixé pour son éducation. Comme je n'ai point les statistiques de l'année dernière, je ne saurais dire si les écoles gratuites augmentent; mais partout où il en a été parlé, ç'a été d'une manière toute favorable, bien que j'apprenne que dans quelques sections un grand nombre de personnes y étaient opposées. Ces écoles sont les mieux fréquentées et comme règle générale, suivant le mode de répartition actuelle, elles reçoivent un plus grand montant des deniers publics. Il serait à propos, si le parlement voulait le statuer, que le système des écoles gratuites fût établi dans toute la province; cette disposition ferait cesser toutes les animosités qui existent entre ceux qui sont en faveur de ce système et ceux qui l'opposent et mettrait toutes les écoles sur un pied d'égalité. Quelques-uns ont trouvé qu'il était mal de prendre la moyenne de la fréquentation des écoles comme la base de la répartition de l'octroi législatif et de la cotisation de comté, mais mon opinion est décidément en faveur du plan adopté. Le temps était la base prise par mon prédécesseur. J'aime beaucoup vos remarques dans le dernier numéro du *Journal d'Education*. Il serait bien à désirer que cette publication périodique eut plus de circulation."

### XXXIII. COMTE DE GREY.

104. *Samuel Snelgrove, écuyer, second district d'école*: "Il n'y a qu'une seule bibliothèque d'école dans le second district d'école du comté de Grey—dans le township de St. Vincent—et elle est partagée je pense en cinq parties qui sont déposées dans cinq quartiers différents du township, et les volumes sont échangés de l'un à l'autre à des intervalles convenables. Le préfet du township d'Euphrasia a fait, à la dernière assemblée de ville, des efforts généreux pour engager les gens à consentir à ce que le conseil approprie des fonds pour une bibliothèque dans ce township, mais il a été désapprouvé par une faible majorité et s'est trouvé opposé par ceux là même qui ont le plus besoin d'instruction."

105. *William Fergusson, écuyer, troisième district d'école*: "Je désire faire remarquer que pendant que l'indifférence chez le grand nombre et l'opposition chez le petit nombre peuvent créer des inquiétudes dans l'esprit des véritables amis du progrès et de l'avancement de l'éducation, cependant l'intérêt vivement senti et toujours croissant et le progrès qui se fait actuellement dans l'œuvre des écoles communes contribuent considérablement à augmenter les consolations et à encourager le mérite. Si l'on considère que ce district est un établissement nouveau, arraché à l'état sauvage pour la plus grande partie de son étendue depuis une demi douzaine d'années à peine, et que ce n'est que depuis trois ans

que de grandes portions en ont été établies, je dois dire que durant la période mentionnée en premier lieu il a été fait plus de progrès en fait d'éducation qu'il n'en a été fait dans quelques parties d'un comté voisin dans l'espace de dix ou douze ans d'établissement. Bien que dans une maison d'école on ne trouve pour les élèves d'autres sièges que des planches placées sur le travers de billots gros et courts mis en rang sur le plancher, et que les arrangements pris pour l'éclairage et les autres facilités vont de pair avec les sièges que je viens de décrire, cependant nous en trouvons d'autres très bien munies de sièges et de pupîtres qui, dans quelques cas, sont faits suivant les améliorations actuelles, et notre section a fait ces jours derniers, au dépôt de l'éducation, une remise qui, jointe à l'aide généreuse de la législature, nous fournira une bonne quantité de cartes et d'instruments. Je regrette que dans ce district il n'y ait point d'autres municipalités que celle d'Artemesia qui aient été engagées à profiter de la libéralité de la législature au sujet des bibliothèques publiques : celle que s'est formée Artemesia est maintenant en circulation depuis deux ans et est partagée entre sept sections différentes du township, comme branches de bibliothèques de 75 volumes chaque, et changés tous les ans. Dans quelques-unes de ces sections les livres sont beaucoup lus, surtout par les jeunes gens ; mais dans d'autres où les réglemens sont strictement suivis les avantages d'une bibliothèque ne sont pas si bien appréciés ; mais, somme toute, la bibliothèque est de nature à donner au peuple en général des renseignements sur une variété de sujets et à créer dans l'esprit de la génération naissante, le goût de la lecture et des connaissances générales. Il est à regretter que dans les nouveaux établissements, le temps et l'attention des parents sont tellement absorbés par les défrichements et les soins de se procurer les choses nécessaires à la vie, que bien peu de personnes se rendent même aux assemblées d'école, aux examens ou aux visites d'école que font les surintendants locaux—ce qui leur fait perdre bien souvent l'occasion d'entendre des lectures sur l'éducation, et le surintendant se voit obligé de se contenter de faire quelques remarques aux enfants seulement. Dans des districts nouveaux comme celui-ci, on ne peut pas supposer qu'il se trouve des personnes bien qualifiées, soit par leur éducation antérieure, soit par leur expérience personnelle, à bien remplir les devoirs de bons syndics d'école. Les conséquences sont que les avantages que l'on offre à de bons instituteurs sont de peu de chose, et que l'axiôme "que des instituteurs inférieurs et à bon marché finissent toujours par être les plus coûteux"—est encore ignoré ici. Et c'est pour la même cause aussi, que les rapports des syndics sont faits d'une manière si inexacte et que l'on porte si peu d'attention à l'exacritude financière, nonobstant l'aide et les illustrations préparées par le surintendant en chef et incorporées dans les formules en blanc, qu'il n'est pas souvent très facile au surintendant local de pouvoir compiler son rapport annuel et s'il arrive qu'il ait à les renvoyer pour les faire mieux rédiger, il advient quelques fois qu'il a à surmonter bien des difficultés pour les avoir à temps pour préparer et transmettre son rapport annuel au surintendant en chef. Mais en dépit de nombreuses circonstances locales qui font des progrès rapides, une impossibilité physique aussi bien que morale, l'observateur admettra que l'éducation fait des progrès dans cette contrée, et l'on peut dire en toute sûreté que jusqu'à ce que le pays devienne plus habité et que les difficultés physiques et financières qui entravent



toujours les nouveaux établissements comme celui-ci soient surmontés par la persévérance et l'industrie et remplacées par la jouissance du confort et des choses nécessaires à la vie, il n'y aura pas de moyens et l'on ne se prévendra pas avec empressement de ces moyens pour n'employer que des instituteurs bien formés et de classe supérieure et des surintendants et des syndics judicieux et capables. Si l'on compare les avantages et les facilités précieuses dont jouissent les Haut-Canadiens à ceux que possèdent les habitants des autres pays, même des pays les plus éclairés et les plus libéraux, je suis fortement convaincu que nous sommes un peuple hautement favorisé et, dans un sens général, doué des meilleures institutions civiles, religieuses et d'éducation qu'il y ait sur la terre."

#### XXXIV. COMTÉ DE PERTH.

106. *John Hyde, écuyer, Perth* : " Relativement au pouvoir accordé aux conseils municipaux par l'acte des écoles, je ne pense pas qu'il ait besoin d'être étendu. Dès les premiers établissements de ce comté, les sections se formèrent sans tenir compte des intérêts généraux et de là il arrive que pendant que des sections sont trop grandes d'autres sont de beaucoup trop petites. Sous ces circonstances la justice exige qu'il y ait quelqu'arrangement de fait ; et comme il y a bien peu de sections qui aient des propriétés d'école de quelque valeur, les conseils, s'ils en avaient le pouvoir, pourraient égaliser les sections de manière à ce qu'elles auraient également les mêmes avantages. Vous remarquerez dans les rapports le désavantage qu'il y a à ce que, dans quelques sections, il y ait un aussi grand nombre d'enfants qui n'assistent pas aux écoles, et ceci en est une des principales causes pendant que d'autres sections sont dans l'impossibilité de tenir des écoles ouvertes pendant toute l'année, ce qui entre autres désavantages, amène un changement continu d'instituteurs et oblige fréquemment les syndics à employer des instituteurs de classe inférieure."

#### XXXV. COMTÉ DE HURON.

107. *John Nairn, écuyer* : " D'après les rapports de township que j'ai préparés et transmis pour le comté de Huron, il est évident que, sous beaucoup de rapports, il s'opère de grandes améliorations en fait d'éducation, et que les gens font beaucoup de choses pour en assurer les bienfaits à leurs enfants. Depuis 1854, vingt-trois écoles nouvelles sont entrées en opération, et toutes ces écoles étaient ouvertes l'année dernière avec des instituteurs qui possédaient des certificats de qualification. Pas une école n'a été fermée dans le comté avec l'intention d'éviter la taxe ou la contribution—43 ont été en opération pendant la période complète de douze mois, la moyenne des autres étant de 9 mois. Je puis aussi mentionner que sur le nombre des instituteurs chargés de ces écoles, huit possédaient des certificats de première classe, quarante en possédaient de seconde classe et vingt-trois de troisième classe. Bien qu'il y ait un assez bon nombre d'écoles, et bien que les instituteurs méritent toutes les louanges possibles pour l'exactitude de leur conduite et l'application à leur devoir, cependant les écoles ne font pas tout le bien que l'on pourrait en attendre, vû que dans bien

des cas les enfants assistent aux écoles d'une manière bien irrégulière et peu satisfaisante. Ainsi que rapporté par les syndics, la population générale des townships dans Huron était, l'année dernière, de 22,391—mais comme ce total n'est que de 300 au-dessus du recensement de 1852, on ne saurait le regarder comme bien correct. Le même rapport porte à 7,471 le nombre des enfants d'âge à aller aux écoles, pendant que le nombre de ceux qui sont portés aux registres des écoles, ou qui sont inscrits comme élèves dans tout le comté, n'était que de 5,172, faisant ainsi voir que l'année dernière il y a eu, dans le comté, 2,299 enfants qui n'ont reçu aucune éducation dans les écoles nationales. Mais bien que ce résultat soit à déplorer, il est toujours certain que si les 5,000 enfants inscrits dans nos registres reçoivent une éducation convenable, il y a raison de diminuer nos regrets. Ce n'est cependant pas le cas; car bien qu'inscrits comme élèves, le plus grand nombre n'y assistent que pour quelques jours, ce qui ne leur permet pas d'en retirer quelques profits. Ceci est hors de doute en conséquence des admirables règlements qui ont rapport à la moyenne des enfants qui assistent aux écoles. Tel qu'attesté par les syndics, cette moyenne, pour toutes les écoles de comté était, pour l'année dernière, de 1,801, ce qui donne une moyenne de 25 pour chacune de nos 71 écoles—triste preuve de l'indifférence et de la négligence de tant de parents et de tuteurs. Mais peut-être, dira-t-on, que nous aurions un résultat différent si toutes nos écoles étaient gratuites, et si l'on n'exigeait point de contributions. Maintenant, sans vouloir exprimer ici une opinion sur ces deux manières de supporter des écoles, il est certain que, en 1855, les écoles à contributions ont été plus fréquentées que les écoles gratuites. Par exemple, nous avons 44 écoles gratuites et 27 écoles à contributions; en prenant les 25 premières écoles à contributions et les 25 premières écoles gratuites telles qu'entrées dans les livres d'école, je trouve que la fréquentation totale des écoles à contributions a été de 164,753, et que celle des écoles gratuites a été de 114,116, donnant en faveur des écoles à contributions une différence de 50,607. Il est important de connaître cela, car si le même résultat se présente cette année, il devra contribuer pour beaucoup à faire apprécier les théories relatives à l'excellence des deux systèmes. Les dispositions de l'acte des écoles paraissent donner beaucoup de satisfaction et nulle plus que celle qui établit le moyen de recouvrer la taxe des terres appartenant à des absents."

### XXXVI. COMTÉ DE BRUCE.

108. *John Eckford, écuyer, Brant*: "Je suis heureux d'avoir à rapporter qu'un grand nombre des habitants de ces nouveaux townships manifestent un esprit vraiment louable au sujet de l'éducation: non-seulement on y désire généralement l'établissement des écoles, mais il semble n'y avoir qu'une seule opinion quant à la convenance d'avoir des écoles en pleine opération pendant les 12 mois de l'année. Il faut admettre, cependant, qu'il règne beaucoup d'ignorance et de négligence, et si l'on ajoute ces maux à l'exiguïté de la population dans un grand nombre de districts, on ne peut être étonné si les écoles ne se sont pas rapidement multipliées. Pendant que j'ai un rapport favorable à faire sur toutes les écoles ainsi que sur la diligence et le succès des instituteurs, il

est à propos que je dise que j'ai remarqué dans nos écoles plusieurs jeunes gens qui étaient venus d'anciens établissements où ils avaient évidemment reçu une éducation supérieure et qui possédaient certainement toutes les connaissances que nos instituteurs de troisième classe font profession d'enseigner ; leur manière de lire et d'écrire est même supérieure, et leurs connaissances en arithmétique et dans les principes de la grammaire anglaise sont, pour dire le moins, aussi exacts et aussi étendus. Je désire donc sincèrement et instamment éprouver, aussitôt que cela pourra se faire, la capacité des candidats aux certificats de 3e classe, par le programme d'examen prescrit aux candidats aux certificats de 2e classe. J'ajouterai qu'il y a nécessité urgente de placer les moyens d'éducation à la portée de chaque district de ces townships. Beaucoup de familles y sont établies depuis 3, 4 et même 5 années, et dans bien des cas, vû l'ignorance et la négligence des parents et tuteurs, elles n'ont reçu aucune éducation quelconque. Les enfants grandissent sans éducation, et l'irrégion et l'immoralité dominent au foyer. Des ministres de l'Évangile commencent à nous visiter, et nous devons les encourager eux et le maître d'école. L'état sauvage de la nature disparaît devant nos colons industriels et entreprenants. Puisse le désert, puisse la solitude être réveillée par le bonheur—puisse la nature sauvage se réjouir et fleurir comme la rose."

#### XXXVII. COMTÉ DE MIDDLESEX.

109. *Robert P. Tooth, écuyer, Adélaïde*: "Supposant que la législature se laissera guider par ce qui est contenu dans les rapports d'école quant à la convenance d'avancer de plus en plus la cause des écoles gratuites, je considère qu'il est digne de remarquer que sur les dix sections qui ont eu des écoles en opération pendant l'année dernière, six ont prélevé sur leurs élèves une légère contribution pour se maintenir, et en examinant les rapports des délibérations des assemblées annuelles de janvier 1855, je trouve qu'à une exception près la résolution à cet effet a été remportée sans division ; ceci je puis l'alléguer comme un argument contre l'opinion que la loi des écoles ne satisfera personne aussi longtemps que les écoles gratuites ne seront point devenues obligatoires, sans qu'il soit nécessaire d'un vote annuel à cet effet. A l'observation, que le retour annuel de cette question sujette à discussion, encourage les contestations et la dissension, je répondrai que cette même liberté de discussion porté nos esprits vers la considération de nos affaires d'école et encourage cette marche vers le progrès qui donne de la vitalité à nos institutions d'éducation comme à toutes les autres institutions d'un peuple libre. La réponse à la question : "La Bible ou le Testament est-il employé à quelques fins ?"—offre bien des causes de félicitations aux amis d'un système uniforme d'éducation. Et ceux qui ont objecté à ce qu'un système d'éducation, pour être universellement adopté doit, comme principe fondamental, rejeter toute religion, verront combien le public a approuvé cordialement l'introduction de la Bible dans ses écoles, lorsque l'expérience fait voir que l'on a maintenu de bonne foi l'engagement pris, lorsque la loi actuelle des écoles fut présentée et passée, de n'introduire aucun enseignement sectaire. Vous remarquerez qu'à cette question huit sur dix écoles répondent affirmativement."

110. *Archibald Campbell, écuyer, Caradoc et Lobo* : “ Je prends la liberté de dire que les écoles sont généralement dans une très bonne condition, et que dans le courant de l'année il a été fait des progrès considérables en fait de connaissances utiles. Nous avons maintenant sept instituteurs ayant des certificats de première classe du bureau de comté—l'un d'eux a été formé à l'école normale du Haut-Canada. Dans quelques cas, on emploie des instituteurs qui n'ont que des certificats de troisième classe, et quelques syndics les préfèrent parce qu'ils peuvent les avoir à un prix plus bas que celui qu'exigent les instituteurs capables et expérimentés ; et quelques corporations de syndics semblent ignorer le fait qu'un instituteur bien qualifié est à meilleur marché à £100 par année qu'un mauvais à £50. Dans le township de Caradoc, huit des écoles sont gratuites, et dans Lobo, cinq le sont ou en partie. Les maisons d'écoles sont en général en bon ordre de réparation ; cependant, il est encore un fait bien déplorable, c'est de voir le grand nombre d'enfants d'âge à aller aux écoles qui grandissent dans une malheureuse ignorance des éléments d'une éducation élémentaire ordinaire, et ce misérable état de choses est principalement dû à l'indifférence ou à la négligence des parents. Il est bien vrai que dans quelques cas, l'éloignement des écoles, joint à d'autres causes, tel que les mauvais chemins et dans quelques cas, l'absence de tout chemin, empêchent nécessairement les jeunes enfants de fréquenter les écoles pendant une partie de l'année. Mais je ne sors pas des limites des strictes convenances en disant que l'on ne saurait donner aucune bonne excuse pour l'absence des écoles d'un assez grand nombre d'enfants en âge d'y aller, ainsi que le font voir les rapports faits par les syndics. Je regrette d'avoir à dire qu'aucune des corporations de syndics d'école placées sous ma juridiction, n'ont profité des avantages que la législature leur offre si libéralement pour l'établissement de bibliothèques. Ces corps paraissent déprécier les avantages moraux et matériels que la génération naissante devra nécessairement retirer de l'expansion des connaissances utiles. Et les facilités avec lesquelles on peut maintenant établir des bibliothèques d'écoles communes, par l'entremise efficace du département de l'instruction publique, ne semblent pas être appréciées.”

111. *Le révérend C. C. Brough, A. B., London* : “ Le grand système maintenant en opération dans le pays est d'une importance indicible, et fait le plus grand honneur aux autorités qui l'ont originé. Les détails en sont admirablement conçus mais pourraient être mis en force avec plus de succès, suivant moi, par un système de responsabilité plus sérieuse dans les inspecteurs locaux. Je répèterai aussi ma suggestion de l'année dernière sur l'importance qu'il y a de donner aux jeunes personnes, avant qu'elles entreprennent l'œuvre de l'enseignement, quelque occasion de se mettre au fait des meilleures méthodes d'enseignement et de la discipline d'école. Puissent les avantages que nous avons sous le rapport de l'éducation être accompagnés d'un progrès égal en moralité, et puisse la vraie religion sanctifier l'intelligence naissante du peuple ! ”

112. *William Field, écuyer, Delaware* : “ J'ai le plaisir de vous informer que les gens commencent à apprécier de plus en plus le prix et la nécessité de l'éducation, et que partout où il a été établi des écoles gratuites, elles sont con-

duites sur ce principe que le peuple considère comme le meilleur à adopter. Notre bibliothèque de township est pour nous d'un prix infini, les livres sont précieux en richesses morales et intellectuelles, très bien adaptées au développement et au progrès du peuple, au bonheur et à la prospérité de notre noble et bien aimé pays. Les livres sont conservés avec soin et lus considérablement."

113. *Charles Hardie, écuyer, Nissouri Ouest* : " Je dois dire que les habitants de Nissouri Ouest sont plus décidés que jamais à faire instruire leurs enfants, car l'éducation est maintenant à la portée de tous les enfants de ce township, et l'on trouve de bonnes maisons d'écoles dans toutes les sections, excepté dans deux où, dans l'une, No. 2, la maison est neuve et n'est pas encore finie, et l'autre, No. 1, étant trop petite, va être immédiatement remplacée par une maison neuve en charpente. Il s'est aussi effectué de grandes améliorations dans la qualification de nos instituteurs et une augmentation considérable dans leurs salaires, outre que les bons instituteurs ont récemment été en grande demande. Il est vraiment surprenant de voir quelques-unes de nos maisons d'école (qui récemment étaient presque vides) littéralement encombrées d'élèves, grâce au grand nombre de colons qui occupent les terres appartenant aux absents et qui manifestent un généreux désir de voir leurs enfants instruits. L'on a construit ici l'année dernière deux bonnes maisons d'école; l'une en charpente et l'autre en briques, très belle et très confortable, bien aérée, (dans la section No. 2,) avec un grand terrain de récréation et un puits—c'est la seule qui soit munie de ces excellentes choses dans ce township. Notre bibliothèque de township a jusqu'ici grandement contenté la partie lisante de la société. Beaucoup de personnes aiment tant à lire que les ouvrages qui ont été placés dans leur district ne suffisent plus maintenant à satisfaire leur soif de connaissances, pendant que d'autres sont indifférentes comme si elles n'étaient pas aussi douées de facultés mentales, faisant ainsi voir par leur conduite que leur principale jouissance est de satisfaire leurs passions et d'acquérir et accumuler des propriétés."

114. *Adam Murray, écuyer, Westminster* : " Si l'on compare le rapport ci-inclus avec celui de 1854, on remarquera que le système des écoles gratuites n'est pas actuellement en voie de progrès à Westminster. Il est à espérer que ce rapport n'est pas l'indice correct des sentiments qui existent au sujet de ce système. La majorité des habitants ont cependant fait voir qu'ils préfèrent le système à contributions ou système mixte, non pas, d'après ce que je sais, parce qu'ils ne sont pas contents du système gratuit, mais parce que le système mixte les met moins souvent en collision désagréable avec la partie de la population égoïste et illibérale. Bien qu'il y ait comparativement peu d'écoles dans ce township qui soient entièrement supportées par la taxe générale, cependant l'on peut remarquer, je crois, un sentiment favorable à ce mode, et quoique la majorité semble hésiter encore à l'adopter, elle n'aimerait certainement pas à revenir à l'ancien système. C'est malgré moi que je porte à votre attention le fait qu'il n'y a que deux sections qui aient des bibliothèques d'écoles communes; ceci semble indiquer chez les parents l'indifférence la plus coupable à l'égard du développement moral et intellectuel de leurs enfants. On a souvent cherché à leur faire sentir l'importance

de profiter de la libéralité du gouvernement et d'obtenir ainsi à bon marché les moyens propres à perfectionner l'intelligence. Chaque fois que l'occasion s'en présentera, j'insisterai sur le sujet auprès des syndics et autres personnes, dans l'espoir de les engager à agir de manière à ce que chaque section d'école obtienne une bibliothèque. Le nombre des enfants résidants rapportés comme n'assistant pas aux écoles en 1855, est déplorablement grand; il faut cependant remarquer qu'un grand nombre de ces jeunes gens sont âgés de plus de 16 ans, et qu'ils ont dû être nécessaires aux travaux de la ferme et que jamais plus qu'en 1855 leur aide fut plus importante, vu l'impossibilité d'engager assez de travailleurs pour le besoin de l'agriculture. Quoique la cause de l'éducation n'ait pas fait dans ce township autant de progrès qu'on l'anticipait à l'introduction du présent système, cependant il s'est fait de grandes améliorations, et si l'on compare ce que sont actuellement les écoles avec ce qu'elles étaient il y a quelques années, le progrès est assez sensible pour me mettre en état de dire avec plaisir que notre avenir est encourageant."

#### XXXVIII. COMTÉ D'ELGIN.

115. *Archibald Currie, écuyer, Aldborough* : "Je suis chagrin d'avoir à dire que le conseil de township n'a ici rien fait pour se procurer des bibliothèques; c'est un grand mal pour l'éducation que les écoles ne soient tenues ouvertes qu'une partie de l'année au lieu de l'être toute l'année; la raison de cet état de choses est due en grande partie à la rareté des instituteurs. Mais dans d'autres sections, particulièrement dans les petites sections, on manque de moyens; c'est au moins la raison alléguée pour ne point tenir les écoles ouvertes pendant plus longtemps."

116. *Le révérend Edward Sheppard, Dorchester sud* : "La rareté des bons maîtres dans ces environs est la principale cause, je crois, qui a empêché que les écoles fussent tenues ouvertes pendant plus longtemps l'année dernière. Le bureau d'instruction publique de comté, désirant relever le caractère de l'éducation, a mis en force, dans le cours de l'année dernière, plus strictement que jamais l'exigence du 'programme pour l'examen et la classification des instituteurs.' Bien que ceci puisse, pour un temps, diminuer le nombre des instituteurs, l'effet en sera d'augmenter considérablement le nombre des bons instituteurs en augmentant les salaires. J'espère pouvoir vous transmettre l'année prochaine un rapport plus étendu et plus intéressant. Le conseil de comté, à la réquisition du bureau de l'instruction publique, a aboli le système de nommer des surintendants pour de simples townships. Ayant été nommé surintendant pour la division Est de ce comté, j'aurai l'occasion de donner plus de temps et plus de soins que je ne l'ai fait jusqu'ici aux devoirs de la charge. Quand cette charge n'est occupée que par occasion il est impossible d'en remplir convenablement les devoirs; telle est mon opinion, et celle de mes collègues dans ce comté."

117. *Thomas McColl, écuyer, Dunwich* : "Dans le cours des visites que j'ai faites aux diverses écoles de ce township, j'ai remarqué que quelques uns des instituteurs, bien que possédant probablement une somme suffisante de connais-

sances sous le rapport des lettres et des chiffres, pour la section à laquelle ils sont attachés, et qu'ils possèdent à cet effet un certificat du bureau de comté, sont cependant loin d'être qualifiés 'à enseigner aux jeunes gens,' à mettre les enfants 'dans la voie qu'ils doivent suivre' ou même à donner de bons exemples à ceux qu'ils se proposent d'instruire. Il est beaucoup à regretter que tous ceux qui sont engagés dans la profession onéreuse mais honorable de l'enseignement ne commencent pas par fréquenter l'école normale et ne se prévalent pas des grands avantages d'une instruction donnée sous les soins habiles de MM. Robertson et Ormiston. Une circonstance digne de remarque dans ce township, est l'absence des bibliothèques d'école; il n'y en a pas une seule dans ce township. Les corporations d'écoles n'ont rien fait pour ouvrir ces sources si nécessaires à l'enseignement humain, et le conseil municipal du township n'a rien fait non plus, bien que le sujet ait été en différentes occasions soumis à sa considération avec un aperçu de sa vaste importance, et des avantages incalculables que les jeunes et les vieux peuvent en retirer. Je me réjouis cependant d'apprendre que le sujet a été vu d'un meilleur œil qu'il ne l'a été jusqu'ici, et je suis d'opinion qu'il sera voté une allocation par notre conseil de township pour l'achat de livres destinés à une bibliothèque publique. Nous devons vivre dans l'espérance."

118. *Charles Fraser, écuyer, Malahide*: "L'absence de bons instituteurs se fait vivement sentir dans ce township, et le plus grand nombre des syndics semblent indifférents à la nécessité d'employer pendant quelque temps le même instituteur dans son école. Il n'a été rien payé cette année pour les bibliothèques, et il n'y a qu'une bibliothèque d'école commune dans ce township. Il n'a été payé que bien peu de chose pour cartes, instruments ou autre choses de cette nature, ainsi que le rapport le fait voir. J'ai indiqué ce mal aux syndics dans le cours de mes visites, et j'ai insisté autant que possible sur la nécessité d'un changement. Dans chaque école que j'ai eu le privilège de visiter j'ai exhorté les élèves à l'obéissance et au respect envers leurs maîtres, ainsi qu'à la tendresse et à l'amour fraternel les uns envers les autres, et je leur ai représenté aussi fortement que possible le prix inestimable de l'heure qui passe et qui ne reviendra jamais, et qui, si elle n'est convenablement employée, sera une source de regret pour toute leur vie."

#### XXXIX. COMTÉ DE KENT.

119. *Le révérend A. Campbell, Chatham, Harwich, etc.*: "J'ai le plaisir de pouvoir faire rapport que l'intérêt que l'on a pris cette année à l'éducation des écoles communes, a non seulement été aussi grand mais a encore été plus grand que celui des années antérieures. Je trouve qu'il y a parmi les parents et les syndics en général, un désir plus fort et une détermination plus ferme que jamais de tenir les écoles ouvertes pendant toute l'année. Il n'y a que bien peu de sections cette année dans ces townships qui ne seront point tenues ouvertes toute l'année. La moyenne des enfants qui assistent aux écoles est pareillement plus forte qu'en aucun temps avant. Le nombre et l'espèce de bâtisses érigées durant l'année dernière, excèdent celui de l'année précédente et font voir clairement que la masse du peuple désire de plus en plus contribuer au confort et au bien-être des insti-

tuteurs et des élèves. Dans quelques années, chaque section de comté sera pourvue de maisons d'école commodes et des autres choses nécessaires. Un grand nombre de sections se prévalent des facilités que le gouvernement accorde au sujet des cartes, instruments, etc., et il est à espérer que chaque section d'école dans la province sera pourvue de cartes pour l'usage des écoles et de livres utiles pour tous ceux qui désireront se perfectionner,—toutes choses qui sont essentielles à l'éducation et au développement de l'intelligence du peuple. Je puis mentionner comme une autre preuve du progrès de l'éducation des écoles communes, les dispositions qui existent aujourd'hui plus que jamais de rémunérer les bons instituteurs pour leurs services. Jusqu'ici l'on était loin d'apprécier l'éducation, et l'on n'aimait pas à payer pour cet objet, et par conséquent un grand nombre de nos meilleurs instituteurs ont été obligés de chercher de l'emploi ailleurs. Mais je trouve qu'il y a aujourd'hui une augmentation de 20 à 25 pour cent dans le salaire des instituteurs; cependant le nombre des candidats à l'examen devant le bureau de comté ne suffit pas pour les écoles, et ils sont en trop de cas pitoyablement dépourvus de ces aptitudes et de ces qualités de caractère qui sont si essentielles au succès et à l'utilité; somme toute, quoiqu'il y ait des signes de progrès, il reste cependant beaucoup d'ouvrage à faire,—ouvrage qui retombe sur le surintendant et les syndics d'école, et qui demande du temps et de la persévérance. Je considère que le fonds des annuités est d'un très grand avantage pour l'instituteur, et je ne doute point qu'un grand nombre d'entre eux, voyant que l'on aura soin d'eux dans leur vieillesse, entreprendront leurs travaux avec plus de zèle et de courage, et deviendront plus utiles et plus intelligents. Dans les diverses écoles, j'ai fait après chaque examen, des remarques que j'ai cru les plus propres à contribuer aux intérêts de l'école. Aux syndics, j'ai recommandé, et quelquefois avec succès, d'acheter des cartes et autres choses nécessaires aux écoles, et en général plus de libéralité dans toutes les affaires qui se rattachent à la régie des écoles. J'ai aussi recommandé au conseil de comté la convenance de voter une certaine somme pour l'acquisition de livres qui seront donnés comme prix à des examens généraux, dans chaque township, où chaque école serait représentée suivant le nombre des enfants qui la fréquentent, et aurait une chance à concourir pour les prix ainsi accordés par le comté et adjugés par des juges compétents et impartiaux. Je suis d'opinion que ce serait le moyen d'aiguillonner et les instituteurs et les élèves et de leur inspirer plus de diligence, et plus d'activité dans la recherche des connaissances."

#### XI. COMTÉ DE LAMBTON.

120. *Christopher Blunden, écuyer, Plympton*: "Vous verrez d'après mon rapport qu'il n'y a que trois écoles qui ont été supportées exclusivement suivant le système gratuit, et c'est à cela que j'attribue le fait, que près de 200 enfants sur 800 en âge d'aller aux écoles n'en fréquentent aucune, bien que les syndics allèguent comme raison première et générale le travail à la ferme et l'indifférence des parents, et enfin le mauvais état des chemins. Cependant, quant aux 450 enfants qui ont assisté régulièrement aux écoles, je dois dire, que d'après mes propres observations (car j'ai fait des visites régulières, et j'ai examiné avec soin



l'état et l'avancement de chaque école.) ils ont fait autant de progrès que l'on pouvait en attendre. J'ai, jusqu'à un certain point, insisté sur la nécessité d'avoir des examens tous les trois mois, car je pense qu'il doit en résulter de bons effets vu qu'ils excitent l'émulation de l'instituteur et des élèves. La grande différence qui se trouve dans les rapports des syndics quant à la "*proportion de la population qui ne sait ni lire ni écrire*" vient suivant moi de ce que quelques-uns d'entre eux ont compris les enfants qui ne reçoivent point d'instruction, pendant que d'autres les en ont entièrement exclus. Maintenant quant au nombre de livres qui ont été lus ou retirés de la bibliothèque, quelques-unes des sections n'ont rapporté que le nombre de livres que contient la bibliothèque, pendant que d'autres ont répété ce nombre autant de fois que les livres ont été échangés."

121. *Thomas Sutherland, écuyer, Moore* : " La moitié des écoles de ce township ont été vacantes pour la moitié de l'année. Nous avons quelques bons instituteurs, mais ces interruptions arrêtent tout les progrès qui pourraient se faire. Je regrette de voir que non seulement l'usage de la bible diminue beaucoup, mais qu'il semble devoir tomber prochainement. Beaucoup de personnes qui ne l'apprennent nulle part ailleurs, l'étudient aux écoles."

122. *William Patterson, écuyer, Sombra* : " Je suis heureux de pouvoir dire que le nombre des écoles en opération en 1855 a été à peu près double de ce qu'il était en 1854. Les écoles ont toutes été conduites d'une manière respectable et dans quelques sections d'une manière fort honorable pour les instituteurs. Il est consolant de remarquer que l'intérêt que les habitants prennent dans les affaires d'école augmentent de jour en jour, et je ne doute point qu'il verront bientôt la convenance de se prévaloir de l'occasion qui leur est maintenant offerte à des termes si avantageux, de se procurer une bibliothèque pour chaque section d'école. Comme vous verrez par le rapport, le système des écoles gratuites règne généralement dans le township. Il manque cependant encore de bons instituteurs dans cet endroit, et les syndics de diverses sections n'ont pu pour cette raison tenir l'école ouverte pour une période aussi longue qu'ils l'auraient désiré, ayant été obligés d'attendre jusqu'à ce qu'il aient pu se procurer un bon instituteur."

123. *Le révérend Daniel Macallum, Warwick* : " Mon rapport fera voir qu'il y a eu quelques améliorations dans les écoles comparées à celles des années dernières. Le conseil municipal a fait dans les sections des changements qui produiront beaucoup de bien—vu qu'elles ont été plus généralement égalisées. Mais dans nos townships, il est difficile d'égaliser convenablement des sections, et en conséquence des changements qu'opèrent l'augmentation de la population et la marche du progrès, elles auront toujours à être changées après peu d'années, jusqu'à ce que tout le township soit établi. Il a été construit deux nouvelles maisons d'école dans le cours de l'année dernière, et il en sera érigé plusieurs autres dans le cours de la présente année. Cela était bien nécessaire car il n'était plus possible pour les écoliers de se perfectionner dans les misérables maisons dont l'on se servait autrefois. Je regrette de dire que l'on a encore rien fait ici pour profiter des offres relatives aux bibliothèques publiques, mais

il est bien probable qu'il sera fait quelque chose cette année ; on a bien besoin de livres parce qu'il y en a bien peu dans le township."

XLI. COMTÉ D'ESSEX.

124. *Le révérend Frédérick Mack, Anlerton, etc.* : " Les écoles dans ces townships,—en conséquence de malheureuses circonstances et d'un grand manque d'intelligence parmi les gens—sont dans une condition bien pauvre et la surveillance en est en conséquence très ennuyeuse et très fatigante."

125. *James King, écuyer, Gosfield* : " Il est à regretter que quelques-unes des sections tiennent encore aux cotisations,—ce qui fait un grand tort aux écoles qui y sont immédiatement intéressées. Il semble exister parmi quelques personnes de moyens, une crainte terrible d'être obligées de payer quelques chelins tous les ans pour l'éducation des enfants de leurs voisins plus pauvres. La bibliothèque publique dans ce township est décidément populaire, si nous pouvons en juger par l'usage qu'on en fait, et quant aux résultats qui en découlent il n'existe aucun doute, parce qu'ils sont évidents et que le goût de la lecture augmente rapidement."

126. *John Murray, écuyer, Maidstone* : " Les écoles dans le township de Maidstone sont toutes, à quelques exceptions près, bien pourvues d'instituteurs, mais j'ai le chagrin de dire qu'elles ne sont pas autant fréquentées qu'elles devraient l'être. La raison de cela paraît être que les parents ont besoin d'aide pour les travaux de leurs fermes parce qu'ils ne peuvent payer à des engagés les gages élevés que l'on demande dans le moment, en sorte que les écoles se trouvent négligées aux temps des travaux, excepté par les petits enfants, et ceux là s'abstiennent d'y aller, parce qu'ils sont seuls et bien éloignés de l'école. Somme toute, cependant, il est étonnant de voir le progrès qu'ils ont fait pour le temps qu'ils ont fréquenté l'école. J'ai insisté auprès des gens sur la nécessité d'avoir des bibliothèques publiques pour offrir de la lecture aux élèves les plus avancées ; ils semblent l'admettre, mais les personnes au pouvoir négligent encore de fournir ces livres. Le gouvernement ne saurait être blâmé ; il a fait des offres bien libérales. Je ne désespère cependant pas de voir prochainement une bibliothèque publique établie dans le township de Maidstone."

127. *Jonathan Wigfield, écuyer, Mersea* : " J'ai beaucoup de plaisir à dire que les opérations d'écoles dans ce township ont été, durant l'année dernière, conduites avec beaucoup plus d'harmonie et d'unanimité que pendant les deux années précédentes. Je me flatte que ces sentiments dureront encore longtemps pour le bien moral et intellectuel de la génération naissante et pour le progrès de l'éducation dans les sections d'écoles confiées à mes soins. Mais un instituteur, quelque capable qu'il soit, ne saurait faire beaucoup de bien s'il travaille au milieu de la désunion, des animosités et des querelles, et si sa propre autorité et celle des syndics se trouvent traitées avec indifférence et manque de respect. Il est à espérer que relativement à l'éducation au moins, et à notre bon système d'école, qui veut préparer et qualifier sans distinction tous les jeunes gens de

ce grand et intéressant pays à des occupations utiles et honorables, tout esprit de parti, d'égoïsme et d'opposition déraisonnable cessera immédiatement et pour toujours. Je regrette beaucoup d'avoir à dire que ce township n'a pas de bibliothèque et que ni les autorités municipales ni les autorités de sections d'écoles n'ont jugé à propos de prendre les moyens de se procurer un auxiliaire aussi important à la cause de l'éducation et du progrès intellectuel—chose qu'elles pouvaient obtenir à des termes si favorables et si libéraux.”

128. *Alexander Craig, écuyer, Tilbury Ouest*: “ Nous avons exclusivement adopté le système des écoles gratuites dans le cours de la présente année. Les écoles sont toutes en opération, et dans le moment sont plus fréquentées que jamais; une section d'école s'est procurée des cartes, et les deux autres désirent le faire. Il est encourageant de voir les gens en général rechercher des instituteurs bien qualifiés qui sont bien rares dans cette partie isolée du pays. Un grand nombre de personnes savent apprécier l'éducation et commencent maintenant à choisir leurs syndics et à reformer leurs écoles. Les causes qui éloignent les enfants des écoles sont variées—quelques-uns d'entre eux ont à travailler dans les champs, d'autres se trouvent éloignés de l'école, et dans quelques saisons les chemins sont mauvais, etc. Quelques-unes de ces excuses peuvent être vraies, mais je pense que la négligence des parents et des tuteurs règne encore trop.”

#### LES CITÉS.

129. *G. A. Barber, écuyer, Toronto*: “ Le nombre total des élèves qui ont fréquenté les écoles de la cité en 1855 a été de 4089, savoir—2239 garçons et 1848 filles. Le nombre réel de ceux qui ont assisté tous les mois de l'année, a été comme suit, savoir :

1855.	Assistance enregistrée.	Moyenne de la fréquentation de tous les jours.
Janvier .....	1896.....	1434
Février .....	1942.....	1315
Mars .....	2015 .....	1439
Avril .....	2066.....	1576
Mai .....	2318.....	1650
Juin .....	2385 .....	1714
Juillet.....	2338.....	1657
Août .....	Vacances.....	Vacances.
Septembre.....	2310 .....	1570
Octobre .....	2342.....	1699
Novembre .....	2304 .....	1627
Décembre .....	2107.....	1582

La moyenne pour l'année sera donc comme suit :—

Fréquentation enregistrée, 2184; fréquentation moyenne, 1570 et la plus grande fréquentation chaque jour du mois de juin, 1930. Maintenant comme le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles durant l'année est de 4089 (faible

proportion comparée au total de notre population d'enfants), et que la moyenne enregistrée n'a été que 2184 il est évident que près de la moitié du nombre des enfants en âge d'aller aux écoles n'y sont allés qu'une faible partie du temps—trop faible pour leur donner le temps de s'améliorer ou donner à nos écoles un temps d'épreuve raisonnable. Ensuite, la moyenne enregistrée étant de 2184, nous trouvons que la moyenne de tous les jours de l'année n'a été que de 1570,—en sorte que sur le nombre comparativement petit inscrit mois par mois sur les livres d'écoles, le grand nombre de 614 ou plus de 25 pour cent des enfants paraît avoir assisté irrégulièrement aux écoles. Sur le nombre total des élèves qui ont fréquenté nos écoles, pendant quelque temps de l'année, savoir—4,089,—le nombre inscrit dans la classe première ou la plus basse de lecture a été de 1877 ; dans la seconde, de 876 ; dans la troisième, de 850 ; dans la quatrième, de 487 ; et dans la plus haute de 296. Le nombre des élèves apprenant l'arithmétique a été 2,233, savoir : dans les premières règles ou arithmétique élémentaire, 1962, et dans les règles plus élevées, 271. Ceux qui ont étudié la grammaire se sont montés à 1,666 ; la géographie, principalement les cartes, 3,158 ; 1,487 ont étudié l'histoire, savoir, celle du Canada et celle d'Angleterre. 98 ont appris la tenue des livres, 73 le mesurage, 64 l'algèbre, et 76 Euclide ; 343 ont étudié les principes généraux de la physique, au moyen de diagrammes et d'illustrations ; 1907 ont appris l'écriture ; l'histoire naturelle a été enseignée à tous, jeunes et vieux, au moyen de leçons d'objets pittoresques ; 3,562 ont pratiqué la musique vocale et 1,381 le dessin linéaire. Un aperçu abrégé de la localité et des frais de construction et d'ameublement des écoles de la cité ne sera pas hors de propos ici. Jusqu'en 1853, les écoles de la cité se tenaient dans des bâtisses à bail, nullement propres dans la plupart des cas aux fins pour lesquelles elles étaient employées. La nécessité d'améliorer les écoles devint tellement pressante que bientôt après l'organisation du bureau, d'après le principe électif (13 et 14 Vict. ch. 48) il fut pris des mesures pour acheter des terrains et décider le plan des bâtisses. Les opérations commencèrent en 1852 où trois terrains furent achetés et trois contrats de constructions furent passés. Une maison dans le Parc, quartier St. David ; la seconde sur la rue Louisa, quartier St. John ; la troisième sur la rue George. Le terrain dans le Parc coûte £300 ; celui de la rue Louisa £531 13s. 4d., et celui de la rue George coûte £450. Les maisons dans le Parc et sur la rue Louisa étaient de même grandeur et sur le même plan, et coûtèrent chacune en chiffres ronds la somme de £1,000 ; celle de la rue George, £920. Les ameublements de chaque école coûtent £175 ; en sorte que le coût total de chaque école quand elle fut finie, y compris le terrain, clôtures, bâtisses et ameublements, était comme suit, savoir :—

L'école dans le Parc ... ..	£1,475	0	0
“ rue Louisa.....	1,706	13	4
“ rue George.....	1,545	0	0

donnant pour montant total des dépenses des trois maisons d'école érigées les premières, la somme de £4,726 13s. 4d. Les avantages supérieurs de ces trois bâtisses devinrent si évidents qu'il fut impossible de résister à la nécessité d'étendre ce système à d'autres localités dans la cité, et dans l'automne de 1853

On acheta trois autres terrains d'école, savoir : un dans la rue John, quartier St. George, un autre près de l'église St. George, quartier St. Patrick, et le troisième dans la rue Victoria, quartier St. James ; avant de construire, il devint évident, pour des causes qui n'existaient point lors de l'achat, que le terrain choisi dans le quartier St. Patrick était, pour plusieurs raisons, nullement propre à sa destination, et un autre plus grand et plus avantageux fut acheté un peu plus à l'ouest, sur la rue Phœbe, près de l'avenue Spadina. Le terrain sur la rue John coûte £810, celui qui est près de l'église St. George £520, celui de la rue Victoria £610, et celui de la rue Phœbe, près de l'avenue Spadina, £625. Ce dernier terrain ayant été acheté au lieu de celui qui se trouve près de l'église St. George, qui n'est plus nécessaire et qui sera vendu sans doute avec profit, ne doit pas être compris comme un item dans les dépenses contre la cité. Le bureau des syndics ayant été satisfait de la manière dont a été construite l'école de la rue George, donna instruction de préparer les plans d'après lesquels seraient construites sur les trois terrains, des maisons d'un dessin uniforme, et en 1854, les travaux commencèrent. Le coût total des trois maisons étant semblable, il n'est pas nécessaire de le spécifier pour chaque école séparément. Les dépenses totales encourues pour les trois bâtisses, (avec clôtures, abris, etc., et fournaies à air chaud,) en état habitable, ont été de £8,070 ; et le coût de l'ameublement £8041, ou à peu près £3,000 pour chaque école complète. En y comprenant le coût des terrains, la valeur de ces trois nouvelles maisons d'école était comme suit :

Ecole de la rue John .....	£3,810	0	0
“ “ Phœbe .....	3,625	0	0
“ “ Victoria.....	3,610	0	0
Total.....	£11,045	0	0

Ce montant ajouté aux premières dépenses de £4,726 13s. 4d. en 1852 et 1853, représente les dépenses totales pour les écoles de la cité, etc., se montant à £15,771 13s. 4d., et j'oserais dire que dans le moment la propriété des écoles de la cité vaut au moins £20,000. Ces trois nouvelles écoles furent ouvertes aux élèves de bonne heure en 1855—les écoles qui se faisaient auparavant dans des bâtisses à bail y ayant été transportées et unies. Et dans l'automne de 1855, sur la requisition de plus de 100 chefs de famille, le bureau établit une école auxiliaire d'enfants à l'extrémité ouest du quartier St. Patrick, et en conséquence du succès qui en a accompagné les opérations, sous tous les désavantages qui résultent d'un petit appartement d'école, de l'absence du terrain de récréation et d'une situation qui n'est pas tout-à-fait propre aux fins d'écoles, bien que le meilleur que l'on ait pu obtenir, il deviendra bientôt nécessaire d'acheter un autre terrain d'école et d'y ériger une autre maison d'école, mais sur une échelle moins dispendieuse. En sus des six propriétés déjà énumérées, le bureau des syndics réclame un morceau de terrain, avec une petite maison en brique dessus érigée au coin des rues Duke et Berkeley, quartier St. David, ce terrain ayant été légué par feu John Small, écuyer, “pour les fins des écoles communes.” Le titre et la possession n'en sont pas encore adjugés vu les difficultés survenues

de la part des exécuteurs du testament, mais ces difficultés sont en voies d'ajustement. La seule autre école est une bâtisse à bail, érigée par M. Enoch Turner, sur la rue Trinity, près de l'église de ce nom, rue King, Est, dans le quartier St. Laurent. Le temps n'est pas éloigné où le quartier St. Laurent, vû l'augmentation de sa population à l'extrémité Est, voudra avoir une école à lui-même et il n'y a point de doute que dans ce cas, il aura droit à la libéralité exercée à l'égard des autres quartiers. En terminant, je dois dire que la cité de Toronto peut avec raison se vanter de posséder une série de bâtisses d'écoles publiques, d'une apparence agréable et très convenables sous le rapport du confort, faisant l'ornement et l'honneur de la cité et présentant, en fait d'intérêt éducationnel, un trait qui mérite et qui commande l'admiration de tous ceux qui visitent cette cité. Tous les matins, le principal instituteur lit une partie de l'Ancien Testament, avec la prière du Seigneur, et une partie du Nouveau Testament, avec la prière du Seigneur, à la fin du jour; et l'on se sert du Nouveau Testament comme livre de classe à des époques régulières et fixées. Chaque école centrale, qui sont au nombre de six, ainsi que déjà dit, a son département de garçons et son département de filles; et chaque département a ses divisions suivant l'âge et le progrès des élèves, chaque division ayant son instituteur responsable, soumis aux réglemens généraux et à la surveillance du maître principal. Dans quelques-uns des départements qui sont bien fréquentés, il y a trois divisions, savoir: la première, ou les enfants; la seconde, ou l'intermédiaire, et la troisième, ou la plus élevée; mais dans celles dont le nombre n'est pas aussi grand, il n'y a que deux divisions,—la plus basse ou les enfants, et la plus haute ou les anciens. Toutes les écoles de la cité sont gratuites et le personnel des instituteurs employés en 1855 dans l'école du jour, comprenait 12 instituteurs et 22 institutrices, formant 34, dont les salaires se montaient à £2,304 6s. 9d. Les études suivies dans chaque division des départements des garçons et des filles sont déterminées par un programme uniformément suivi dans toutes les écoles, à une seule et même période de temps, et dans le département des filles, trois heures chaque semaine sont consacrées aux ouvrages à l'aiguille. Les entrées quant aux visites faites aux écoles par les parents et le public n'indiquent pas un résultat bien encourageant. Le surintendant, dans l'accomplissement de ses devoirs officiels, est entré comme ayant visité les écoles 522 fois, mais les autres visites ne se montent qu'à 439, et sur ce dernier nombre, la plus grande partie ont été faites aux examens semi-annuels. Il est profondément à regretter que la société en général, mais plus particulièrement les gens riches et influents n'aient pas manifesté un intérêt plus grand pour le progrès de l'éducation populaire, vû que l'absence de cet intérêt *en faveur des écoles de la cité* a l'effet de créer un grand découragement quant à leur succès. Et l'on ne peut pas dire que les parents des enfants qui reçoivent les bienfaits d'une éducation gratuite dans les écoles de la cité, prennent tout l'intérêt qu'ils devraient porter à un sujet qui se rattache si intimement à leur propre bonheur et à leur propre prospérité—dans l'éducation morale et intellectuelle de leurs enfants. Le manque de régularité est une source constante de mécontentement pour les instituteurs. Comment peut-on s'attendre à ce qu'un enfant apprenne bien quelque chose s'il ne fréquente l'école que par *sauts et par bonds*—présent pour deux ou trois jours de suite, et quelque-

fois absent ensuite pour plusieurs jours? Et le manque de ponctualité à assister est encore un obstacle sérieux et un grand abus pour lesquels les parents sont entièrement blâmables. Simplement comme habitude, la ponctualité à se rendre à l'école devient une garantie très consolante pour l'accomplissement des devoirs que l'enfant aura à remplir plus tard dans la vie; pendant que par rapport aux affaires d'écoles, c'est un des éléments les plus importants sur lesquels nous puissions compter pour réussir dans l'enseignement dans nos écoles. Le coût total de l'entretien des écoles de la cité, à part les frais des terrains et des constructions qui constituent un placement qui vaut toujours son prix, et moins l'allocation du gouvernement, a été de £3,500 qui ont été prélevés par contributions sur les habitants, et si l'on prend le chiffre rond de 4,089, l'école de chaque enfant coûte moins de \$4; si nous prenons la moyenne enregistrée pour l'année à 2,184, les frais au public pour chaque enfant seront de quelque chose de plus que \$6½—pendant que si la moyenne de chaque jour est prise pour l'année à 1,570, ce qui ne comprend que ceux qui ont assisté aux écoles avec une espèce de régularité, les frais par enfant seront de \$9. Nos écoles peuvent instruire 2,500 enfants, au moyen des agents maintenant en usage, et si les parents des enfants et le public en général voulaient, comme ils le pourraient, en usant au dehors de tous leurs efforts pour porter à ce nombre la moyenne de chaque jour, alors le coût d'une bonne éducation n'excéderait pas \$6 par enfant,—dépenses qui pourraient supporter la comparaison avec presque toutes les cités ou villes où règne le système des écoles gratuites. Il faut aussi se rappeler que la répartition de l'octroi du gouvernement à cette cité est partagée entre les écoles de la cité et les écoles catholiques romaines sur la base du nombre comparatif des enfants qui assistent aux écoles—de manière que notre indifférence et notre irrégularité augmentent pour les contribuables de la cité le coût de l'éducation de chaque enfant, diminuent notre part dans les deniers publics, et par conséquent grossissent le montant de la taxe imposée dans la cité pour les fins d'écoles.”

130. *T. A. Ambridge, écuyer, Hamilton*: “J'ai beaucoup de plaisir à dire que nos écoles progressent de la manière la plus satisfaisante. Le nombre des enfants qui assistent aux écoles centrales et de quartier est considérable et augmente; le peuple en général semble avoir toute confiance possible dans le système adopté. Les examens publics des enfants les plus avancés attirent les auditoires les plus nombreux qu'on ait jamais réunis à Hamilton pour aucun objet, et se font à la satisfaction évidente de toutes les personnes présentes; en un mot, je pense que les écoles communes dans cette cité sont dans un état florissant. Avant le mois de mai 1853, quand fut organisé notre présent système d'écoles gratuites, Hamilton jouissait de la réputation méritée et si peu enviable d'être la cité la plus négligente et la plus insouciant de toutes les cités et villes canadiennes, relativement aux dispositions à faire pour fournir l'éducation à ses habitants. Les écoles communes, au nombre de six, étaient soutenues par des contributions prélevées sur ceux qui y envoyaient leurs enfants et, comme conséquence nécessaire, elles étaient soutenues avec indifférence et conduites sans succès. Les bâtisses occupées comme maisons d'école étaient si honteusement mal adaptées, sales et dégradées dans toute leur nature et circonstances que les

enfants mêmes rougissaient d'avoir à y entrer. Les gens respectables—ceux qui pouvaient envoyer leurs enfants ailleurs—hésitaient avant d'exposer leurs enfants aux effets funestes qu'entraînait alors la fréquentation des écoles publiques, et les écoles privées ou choisies étaient bien encouragées. C'est dans celles-là, dans le fait, que la grande masse des enfants de la cité recevaient leur éducation, et il n'y avait pas moins de vingt-huit de ces écoles privées lorsque fut ouverte l'école centrale. Il ne s'est écoulé que trois années depuis ce temps, mais que de changements ! Notre système d'école se perfectionne rapidement. Il commande déjà l'admiration des étrangers intelligents et la confiance et le support de toutes les classes de citoyens. Il est bien vrai que les diverses écoles ne sont pas sans quelques défauts, mais l'on doit se rappeler que les institutions qui ont fait le plus de bien à la société ne se sont pas perfectionnées en un jour. Il faut du temps pour rectifier les erreurs qui accompagnent les théories nouvelles, pour faire sortir de la confusion, l'ordre et le système, pour façonner et faire harmoniser les intérêts divers et tout diriger vers le but à atteindre. Nos écoles sont certainement susceptibles de plus d'améliorations, et elles ont déjà atteint un haut degré de succès et d'efficacité. Elles sont emphatiquement les écoles du peuple, étant ouvertes à toutes les classes et également fréquentées par le riche et par le pauvre ; et je saisis cette occasion de féliciter le bureau et toutes les parties intéressées de l'éducation de ce que, bien que notre système d'instruction publique n'ait commencé à opérer que depuis guère plus que trois ans, et ce, au milieu d'une opposition bien acharnée et de préjugés bien profondément enracinés, il a survécu à tous les mauvais traitements et accapare aujourd'hui avec raison une large part dans l'attention publique. Il est favorisé et appuyé de bon cœur par toute la société et constitue une institution dont la ville de Hamilton est justement fière.

*Fréquentation des écoles.*— Il n'a pas été fait, depuis 1852, de recensement dans le but spécial de constater la population en âge d'aller aux écoles dans cette cité. Le nombre des enfants en âge d'aller aux écoles et résidant dans les limites de la cité, dans le cours de la présente année et des deux précédentes, se trouve contenu dans les tableaux de l'appendice de ce rapport. D'après une comparaison de la population d'école qui y est donnée avec la population de la cité, telle que donnée dans les états du recensement pour 1848 et 1850, il paraît que le nombre des enfants ayant l'âge d'aller aux écoles dans Hamilton est en moyenne de 20 pour cent sur toute la population. La proportion se trouve à peu près la même dans toutes les autres cités canadiennes. En 1854, les états de recensement donnèrent quelque chose de plus que 18,000, comme le nombre des habitants contenus dans la cité, et portant à 20,000 le nombre de cette année, il s'en suit que la population d'école pour 1853 était d'environ 3,450,—de 3,700 pour 1854 et de 4,000 pour la présente année. Le nombre total des enfants qui ont fréquenté les écoles de la cité durant l'année pour une période plus ou moins longue, est de 3,026, augmentation de 1,936 élèves ou 150 pour cent dans le cours de trois années, pendant que la moyenne de la fréquentation a augmenté dans le même temps de 454 en 1852, à 1,569 en 1855, c'est-à-dire que le nombre des enfants qui assistent aux écoles publiques excède, en moyenne, celle de 1852, de 1,115 écoliers ou 248 pour cent.



En 1852, l'enregistrement\* se montait à 434 pour cent dans la population d'école, et la moyenne de la fréquentation à 35.2 pour cent sur l'enregistrement, pendant qu'en 1855 l'enregistrement se montait à 75.6 pour cent, sur la population d'école et la moyenne de la fréquentation à 51.5 pour cent sur l'enregistrement. A Toronto, durant le cours de l'année dernière, l'enregistrement se montait à 51.8 pour cent sur la population d'école, et la moyenne de la fréquentation à 44.6 pour cent, sur l'enregistrement. Tout cela est bien encourageant et témoigne fortement en faveur du succès et de l'efficacité de nos écoles. Les adversaires des écoles gratuites ont allégué à diverses reprises et ceux qui, autrefois, n'étaient point favorables à notre système actuel, ont souvent prétendu que les écoles gratuites tendent à causer de l'irrégularité chez les enfants, que les parents manifestent plus d'apathie et plus de négligence à veiller si leurs enfants vont ou ne vont point aux écoles que lorsqu'ils étaient obligés de payer pour l'instruction donnée. Voici cependant des faits qui font voir d'une manière incontestable que cette proposition est fautive. Dans le cas même où l'expérience des autres endroits fait voir une diminution dans la proportion de la fréquentation moyenne sur l'enregistrement, une augmentation absolue de 16.5 pour cent ici fait voir que la différence ailleurs ne peut venir de ce que l'on a adopté le système des écoles gratuites, mais qu'elle est due plutôt à quelque défaut dans l'administration, ou quelque défektivité dans l'organisation des écoles. Sur 974 enfants non enregistrés dans les écoles communes, une partie considérable fréquente les écoles privées, en sorte qu'il est évident que presque tous les enfants d'Hamilton profitent des occasions qui leur sont offertes d'acquérir des connaissances. Le coût moyen de l'instruction d'un enfant dans nos écoles, pour la présente année, est de trente-et-un chelins et huit deniers, pendant qu'en 1852 il était de quarante-deux chelins et deux deniers, indiquant ainsi une diminution de neuf chelins et six deniers dans le coût annuel de l'éducation de chaque enfant dans la cité. Ce coût a, dans les deux cas, été estimé d'après le montant payé pour les instituteurs. En 1852 et avant, les dépenses incidentes étaient tellement confondues avec les frais de construction et de réparations qu'il était impossible d'en connaître exactement le montant. Le coût annuel par élève cependant, estimé d'après le total des dépenses courantes de 1855, est de trente-neuf chelins et neuf deniers ou deux chelins et cinq deniers de moins par élève qu'en 1852, sur le montant payé aux instituteurs seulement. Je dois avouer cependant que me rappelant bien la hausse vraiment considérable survenue, dans le cours des deux ou trois dernières années, dans le prix de toute les choses nécessaires, et la manière libérale dont votre bureau a, de temps en temps, augmenté le salaire des instituteurs, de manière à les proportionner au coût de la vie, et considérant aussi l'infériorité bien marquée de l'éducation que l'on donnait avant l'établissement de notre présent système, comparée à celle que donne maintenant votre bureau, je ne suis pas prêt à admettre qu'il y ait réduction dans le coût de l'éducation. Les chiffres cependant sont des faits assez difficiles à renverser et ils prouvent indubitablement que votre bureau donne aujourd'hui une éducation beaucoup plus libérale que celle que l'on pouvait obtenir dans les écoles publiques en 1852 et avant, à une diminution d'environ le quart ou 25 pour cent dans le coût de

\* Par enregistrement on entend le nombre total qui a fréquenté les écoles durant l'année.

chaque écolier. Tel est le résultat vraiment satisfaisant que l'on obtient en comparant Hamilton de 1855 à Hamilton de 1852. Cette dernière année est prise parce qu'elle a été la dernière année du vieux système sans organisation, nos écoles actuelles ayant été organisées de bonne heure en 1853. Hamilton peut soutenir une comparaison aussi favorable avec les cités de la république voisine. Dans 25 des principales cités de l'union, la moyenne du coût annuel par chaque écolier, évaluée d'après le salaire des instituteurs seulement est de quarante-cinq chelins et dix deniers, à Boston de cinquante-trois chelins et neuf deniers, à Buffalo de quarante-quatre chelins et neuf deniers, et ce n'est qu'à Rochester qu'elle se rapproche le plus de celle de Hamilton. On ne saurait établir aucune comparaison équitable avec Toronto, Kingston et les autres cités canadiennes, car notre système est basé sur un plan beaucoup plus étendu et nos écoles donnent actuellement un cours d'instruction plus complet et plus étendu. Cependant, dans cette comparaison Hamilton ne saurait y perdre ainsi qu'on peut le voir en lisant la liste suivante où le coût dans chaque cas est estimé d'après le montant payé aux instituteurs, et d'après la moyenne du nombre d'enfants qui assistèrent aux écoles en 1854. La moyenne du coût annuel de l'instruction pour chaque écolier est à—

London, trente-cinq chelins et dix deniers ;  
 Ottawa, quarante chelins et trois deniers ;  
 Brantford, trente-cinq chelins ;  
 Dundas, quarante-et-un chelins et trois deniers ;  
 Woodstock, trente-six chelins et sept deniers ;  
 Niagara, trente-deux chelins et onze deniers.

De Toronto et Kingston je n'ai pu obtenir des statistiques assez correctes pour me permettre de faire une estimation. Dans ces deux endroits, cependant, le coût pour chaque écolier, dans les écoles communes, est environ le même que chez nous. *Organisation.*—Comme les personnes qui résident à distance font tous les jours des questions sur le système d'instruction publique adopté à Hamilton, et comme il existe bien du malentendu sur le sujet même parmi nos propres citoyens, j'ai cru à propos d'insérer l'aperçu suivant de notre système d'organisation d'école relativement au cours d'études suivi, aux livres choisis, au mode de se les procurer, à la bibliothèque, au système de discipline et au personnel des instituteurs. Les écoles publiques d'Hamilton, telles qu'elles sont actuellement organisées, comprennent une école centrale ou lycée, et six écoles primaires ou *initiatoires*, comprenant environ 2,000 élèves. *Les écoles primaires*—sont situées dans différentes parties de la cité et sont toutes, à une exception près, très confortables et érigées en belle pierre ou en brique, expressément pour cette fin par le bureau. Les arrangements intérieurs sont en la manière la plus parfaite, les ameublements d'école sont ceux de Boston, joints à une variété de diagrammes, de cartes et d'instruments utiles ; et elles peuvent avec avantage soutenir la comparaison avec aucune maison d'école dans la province sous le rapport de la construction et des arrangements généraux. Bien que toutes ces écoles soient sous la surintendance générale du bureau, chaque école est encore sous les soins et la surveillance immédiate de deux syndics du quartier particulier dans lequel elle se trouve placée. Ces syndics la visitent de

temps en temps, et aux assemblées de bureau proposent les mesures qu'ils considèrent nécessaires pour en développer l'efficacité et perfectionner le caractère général. Tout enfant âgé de plus de cinq ans, dont les parents résident dans les limites de la cité, peut être admis aux écoles primaires, et y rester, sans rien payer, jusqu'à ce qu'il puisse être promu à l'école centrale. Chaque école primaire comprend deux ou trois divisions de soixante-quinze enfants sous les soins et la direction d'institutrices. Le cours d'instruction comprend la lecture, l'épellation, l'énonciation, la prononciation, l'écriture sur ardoise, l'arithmétique orale et écrite, les tables arithmétiques, la géographie et leçons de démonstration sur objets, dimensions, couleurs, formes, etc. *L'école Centrale*—comprend un département des garçons et un département des filles. Le premier comprend huit divisions et le second six divisions de soixante-dix enfants chaque. Le personnel des instituteurs comprend un principal, treize instituteurs de division, un maître classique, un maître de français, un maître d'écriture et un maître de musique. L'édifice est une magnifique bâtisse en pierre de taille. Pour la beauté du dessin architectural, et pour tous les arrangements intérieurs et extérieurs, il n'est égalé par aucun édifice d'écoles publiques dans la province, et n'est pas surpassé dans les états voisins. Il couvre avec ses terrains de récréation, ses gymnases et ses bois un espace de deux acres dans le centre même de la cité. Il contient au premier, deux galeries, quatre chambres de division, une chambre de visiteurs, un appartement pour les chapeaux et habits, une salle à dîner, etc., et, au second étage, six appartements pour les classes, une chambre d'instituteurs et une grande salle d'examen, capable de contenir 600 enfants. Les chambres sont toutes chauffées par des fournaies à air chaud, placées dans le sous-bassement de l'édifice, et sont meublées d'après les plans modernes d'ameublements d'écoles. L'édifice est surmonté d'une tour dans laquelle on a placé une cloche suffisamment forte pour être entendue dans les endroits les plus éloignés de la cité. L'école est munie d'une grande quantité de cartes, tableaux, diagrammes et autres articles d'écoles, et possède un assortiment d'instruments de physique et de chimie aussi complet et précieux qu'aucun de ceux que possède aucune institution dans le Canada. Il y est aussi attaché une bibliothèque de 1,700 volumes bien choisis, auxquels les élèves ont libre accès chaque semaine. L'école centrale est visitée de temps en temps par les syndics individuellement, et régulièrement une fois par mois par le comité des visiteurs. Ce comité est composé de cinq membres, un pour chaque quartier, et est tenu de faire un rapport mensuel au bureau sur l'établissement et la manière dont est administrée l'institution. Toute personne âgée de moins de vingt-et-un ans, dont les parents résident dans les limites de la cité, et qui peut être admise dans la première classe peut, sur requête, avoir son entrée dans l'école centrale, et y rester, sans avoir rien à payer, jusqu'à ce qu'il ait passé par les diverses classes et qu'il soit qualifié, s'il le désire, à l'immatriculation dans l'université. Le cours d'instruction comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, l'histoire (canadienne, anglaise et générale,) l'histoire de la littérature anglaise, le dessin linéaire, la musique vocale, la tenue des livres, la physiologie humaine, l'astronomie, les éléments de la philosophie naturelle et de la chimie, l'algèbre, Euclide et le mesurage, l'histoire naturelle, la botanique et la géologie, le latin, le grec et le français.

*Résumé général du temps \* consacré à chaque étude dans les sections hautes et basses de la première division.*

	SECTION BASSE.		SECTION HAUTE.
Lecture et épellation.....	4 heures par semaine.	.....	2 heures par semaine.
Écriture.....	2½ “	.....	1½ “
Dessin linéaire et carte.....	2 “	.....	2 “
Arith., algèbre et mesurage... 7	“	.....	4 “
Géographie.....	2½ “	.....	1½ “
Physiologie humaine.....	1½ “	.....	— “
Physiologie générale.....	— “	.....	1½ “
Astronomie.....	1½ “	.....	1½ “
Gram. et composition anglaise. 3	“	.....	3 “
Histoire.....	3 “	.....	3 “
Tenue des livres.....	2 “	.....	2 “
Physique ou chimie.....	— “	.....	2 “
Euclide ou trigonométrie.....	— “	.....	2 “
Histoire de la littérature anglaise et de la constitution anglaise. —	“	.....	2 “
Botanique, géologie ou histoire naturelle.....	— “	.....	1 “
Latin.....	3 “	.....	3 “
Grec.....	2 “	.....	2 “
Français.....	3 “	.....	3 “

Le nombre des instituteurs actuellement engagés dans les écoles de la cité, se monte à trente, et comprend un principal, un maître des classiques, un maître de français, un maître d'écriture, un maître de musique, treize maîtres de division dans l'école centrale et treize maîtres d'écoles primaires. *Discipline.*—Le surintendant est grandement satisfait de l'excellente discipline qui règne dans presque toutes les divisions de nos écoles. Il trouve beaucoup à louer dans l'ordre et la régularité avec laquelle sont conduites si généralement les diverses classes, et dans l'esprit d'harmonie et du bon entendement qui existent entre les instituteurs et les élèves. Les formes plus sévères de discipline que l'on croyait autrefois indispensables au bon gouvernement d'une école, ont été remplacées par l'influence morale de l'instituteur. Les élèves paraissent aimer et respecter sincèrement leurs maîtres, et ces sentiments ont développé un esprit d'ordre, de bonne conduite et d'application à l'étude que l'on ne saurait trop louer. Il est consolant de voir que les punitions corporelles n'ont été infligées que dans six ou huit cas dans toute l'année. Ce fait est digne de remarque, parce que tout en faisant honneur aux instituteurs, pour leur intelligence et leur tact à diriger quelque 3,000 enfants, et à maintenir la discipline la plus stricte, sans recourir plus souvent au sentiment de la crainte, il est, en même temps, encourageant pour ceux qui portent quelque intérêt à l'avenir des jeunes gens de notre cité, pour le moment où ils prendront une part active dans l'administration de ses affaires. Nous avons certainement de bons motifs pour espérer que les enfants que nous pouvons maintenant diriger sans avoir à recourir aux punitions corporelles,

\* On doit se rappeler que tout le temps de l'école est employé en répétitions. Le temps donné dans ces tableaux ne comprend point le temps d'étude à la maison, pendant lequel les élèves se préparent exclusivement à répéter leurs leçons.

grandiront comme des hommes qui aimeront et qui respecteront la loi, et que pour eux les châtimens ne seront pas nécessaires pour assurer l'observance des règles et lois salutaires. Les punitions corporelles, bien que sagement permises par nos réglemens, ne sont infligées que dans les cas rares et extrêmes. L'esprit des bonnes relations et de confiance, et de respect mutuel entre l'instituteur et les élèves se trouve être tout ce qui est nécessaire, dans tous les cas où l'enfant est soumis à la moindre contrainte domestique. La grande difficulté, cependant, est que l'influence domestique que subissent un grand nombre, n'est pas de la nature la plus noble ou la plus puissante. Trop souvent l'enfant devient indomptable à l'école, soit par suite de ce que ses parents n'ont rien fait pour courber ses inclinations d'entêtement, soit par la manière injudicieuse dont ils ont cherché à exercer cette influence. Dans beaucoup de cas, les enfans s'habituent à ne pas croire leurs parents sérieux si les avertissemens ne sont accompagnés de coups, et comme ils appliquent naturellement le même raisonnement à leurs instituteurs, il arrive que, d'abord, il est excessivement difficile de les conduire sans l'usage de punitions corporelles. Mais tout en reconnaissant qu'il y a, et qu'il y aura probablement toujours des cas graves de mauvaise conduite et d'insubordination directe, qui ne céderont qu'à l'emploi de la verge, on remarquera que l'usage fréquent qu'en fera le maître n'est pas le signe bien certain de la capacité ou du pouvoir simplement moral de l'instituteur. Avec d'autres instituteurs, la nécessité d'employer la rigueur comme punition n'existe qu'en proportion de la somme d'influence morale, et d'énergie de caractère que possède chacun d'eux. Pendant que nos meilleurs instituteurs considèrent les châtimens corporels comme rarement ou jamais nécessaires, d'autres moins heureux sont à peine capables de gouverner leurs écoles sans y avoir fréquemment recours. *Bibliothèque.*— Cette partie intéressante et importante de notre système d'école a été établie dans le mois d'octobre 1854, mais ne fut ouverte à la circulation que vers la fin de l'année. Les avantages en sont aujourd'hui généralement appréciés, et les effets salutaires en sont ressentis dans toute la cité. Il n'y a point de classe dans la société à laquelle une bibliothèque puisse rapporter des avantages aussi directs qu'aux élèves qui fréquentent nos écoles. Leur attention est si exclusivement absorbée dans leurs livres d'école et dans leurs études particulières, que l'un des plus grands défauts que l'on remarque chez les élèves des hautes classes, est l'absence de ces renseignemens prompts et pratiques que peut seul donner un cours intelligent de lecture générale. Comme la bibliothèque est librement ouverte à tout le monde, et comme il se fait souvent des choix de livres avec jugement et discrétion, on peut justement espérer que cette bibliothèque donnera une connaissance générale de la littérature et des sciences, et qu'en même temps elle aura l'effet de perfectionner le goût de l'élève et d'agrandir la sphère de ses pensées. La bibliothèque produit encore beaucoup de bien d'une autre manière. Notre pays a été inondé de toute espèce de mauvaises choses sous forme de romans et de littérature légère. Ces livres se vendent dans les librairies, sont colportés par les rues et presque imposés aux acquéreurs dans les bateaux à vapeur et les chars de chemin de fer. Le prix auquel ils sont offerts est tellement bas qu'ils sont à la portée de l'individu le plus pauvre. Il n'y a point de doute que l'effet de ces livres est démoralisateur au suprême degré,

et le philanthrope accueillera avec joie tout changement qui amènera un goût plus relevé dans les lectures du peuple. Maintenant on peut avec raison espérer que ces bibliothèques, répandues comme elles le sont sur la surface de tout le pays et renfermant des ouvrages à la fois instructifs et intéressants, contribueront puissamment à améliorer le goût public et entretenir le désir d'une lecture plus digne. On croit remarquer jusqu'à un certain point ce résultat dans notre cité. Le nombre de livres retirés de la bibliothèque toutes les semaines a constamment augmenté, et les connaissances acquises et l'avidité que l'on manifeste pour la lecture prouvent que les livres sont lus avec profit et avantage par les élèves au moins. Et les effets bienfaisants de la bibliothèque ne sont pas limités aux élèves seulement—les volumes que l'on en retire ont l'effet magnétique de retenir les familles entières enchainées autour du foyer social pendant les longues soirées d'hiver. Souvent l'on passe à cet amusement rationnel une heure qui aurait été employée à des choses peut-être plus nuisibles. Les livres ont tous été choisis dans le catalogue général publié par le conseil de l'instruction publique et comprennent maintenant 1699 volumes, comme suit :—

Histoire—générale et locale.....	231	volumes.
Zoologie, Physiologie et Histoire Naturelle.....	150	“
Botanique et Physiologie Végétale.....	32	“
Phénomènes Naturels.....	35	“
Science Physique.....	40	“
Géologie et Minéralogie.....	25	“
Physique et Astronomie.....	37	“
Chimie.....	24	“
Chimie Agricole.....	8	“
Agriculture pratique.....	36	“
Manufactures et Arts utiles.....	68	“
Littérature Moderne.....	205	“
Littérature Ancienne.....	5	“
Voyages.....	147	“
Biographie.....	170	“
Histoire, esquisses et ouvrages sur la vie pratique....	402	“
Ouvrages sur l'éducation.....	25	“
Total des volumes.....	1699	

Le nombre total des volumes retirés de la bibliothèque durant l'année a été 6147,—le nombre de ceux qui sont actuellement retirés par semaine se monte en moyenne à 250. *Ecole du soir.*—La fréquentation des écoles du soir est généralement régulière et l'intérêt qui est manifesté est vraiment encourageant. Les élèves pour la plus part appartiennent à cette classe qui, si elle ne passe pas les heures du soir aux écoles, les passe dans les rues, au grand détriment de la paix et de la tranquillité de la cité. Ils sont de tout âge,—de dix ou douze ans à trente-cinq ou quarante ans—et leurs occupations sont aussi variées que leurs âges. Ils paraissent tous animés d'un désir ardent d'acquérir des connaissances, et généralement parlant, ils font des progrès tout à fait sensibles et satisfaisants. Il a été pris des arrangements pour enseigner à lire, épeler, écrire, l'arithmétique, la tenue des livres, l'algèbre l'Euclide et la grammaire. L'on ne se propose point de tenir l'école ouverte après le premier avril, époque où l'on veut la fermer pour les mois

d'été. Si les appartements étaient plus grands, il est probable que le nombre des élèves serait beaucoup plus grand aussi.

*Récapitulation Générale.*

Total du nombre d'élèves instruits dans les écoles de la cité durant l'année .....	3026
Fréquentation moyenne.....	1569
Coût de l'instruction pour une année, par élève.....	\$6.33
Nombre de volumes dans la bibliothèque.....	1699
“ “ retirés durant l'année.....	6147
Nombre de visites faites par les syndics, surintendant et autres.....	748
Nombre des instituteurs employés.....	31
Coût total des propriétés des écoles centrale et de quartier, jusqu'au 1er janvier, 1856.....	£18,040 4s. 0½d.

LES VILLES.

131. *Le révérend John McMurray, Brockville*: “J'ai à faire rapport que, durant l'année dernière, quatre écoles, dont deux de garçons et deux de filles, ont été en opération dans Brockville, sous la direction du bureau des syndics d'écoles communes. Le progrès des élèves a été aussi satisfaisant qu'on pouvait l'espérer de l'état des maisons d'école. Les syndics ont réussi durant l'été à mettre à effet le projet dont on parlait depuis une année—la construction d'un édifice en pierre, vaste et commode. Bien que non encore fini, l'édifice, aux fêtes de Noël, pouvait recevoir les enfants des quatre écoles. Il est divisé en deux départements—garçons et filles—présidés chacun par deux instituteurs, outre le principal, qui a la direction et la surveillance du tout. On ressent évidemment, aujourd'hui plus que jamais, un intérêt profond pour l'œuvre de l'éducation dans cette ville, et maintenant que l'école est gratuite pour tous et que la contribution est abolie, rien ne s'oppose à ce que le père le plus pauvre ne puisse donner à son enfant une éducation qui le qualifiera à occuper une place élevée dans le progrès et la prospérité future de ce pays. Les Ecritures ont été lues dans toutes les écoles durant l'année, et les écoles ont commencé et fini par la prière, et bien qu'il y avait et qu'il y a encore actuellement quelques catholiques romains, ils n'étaient point tentés, à moins que ce ne fut sur instruction de parents, de prendre part aux exercices religieux de l'école. Je puis ajouter que la maison d'école maintenant érigée dans cette ville est la plus belle que je sache, érigée dans le Canada, uniquement pour les enfants qui fréquentent les écoles communes—édifice très propre à développer l'activité physique du jeune homme, de même que le mécanisme de l'instruction qui y opère est propre à former et alimenter ses facultés et son intelligence et perfectionner sa nature morale.”

132. *W. H. Brouse, écuyer, M.D., Prescott*: “Nos bureaux de syndics ont uni ensemble les écoles communes et les écoles de grammaire, et avec une énergie peu commune, ils font progresser les intérêts de l'éducation d'une manière toute honorable pour eux et tout-à-fait satisfaisante pour les habitants qui sont

taxés pour le soutien des écoles. Outre les écoles communes, de grammaire et les écoles séparées, nous avons deux écoles spéciales où plus de 100 enfants reçoivent l'instruction et qui ont réussi à produire quelques jeunes gens bien instruits. Cependant, l'intérêt le plus vif se concentre dans l'école commune et de grammaire réunie. Ces deux écoles fonctionnent très bien dans l'intérêt de l'éducation de notre ville. On s'est assuré de bons instituteurs en accordant de bons salaires, et non-seulement le bureau a senti la nécessité de répandre l'éducation parmi les jeunes gens, mais nous avons encore les preuves les plus fortes que ses efforts ont su se concilier la coopération des parents et des tuteurs. Partout où, jusqu'ici, ils manifestaient de l'indifférence, les jeunes gens sont animés d'une noble ambition à exceller dans les hautes branches de l'éducation. Près d'un tiers de la population est catholique romain. Elle a ses écoles séparées et il est agréable de voir l'intérêt qu'elle manifeste à encourager tous les enfants de cette croyance à assister aux écoles, et je puis dire en général que toutes les écoles dans cette localité, qui sont soumises au système actuel, sont dans un état beaucoup plus prospère et donne des signes de perfectionnements encore plus grands que durant les années précédentes."

133. *John Gerrie, écuyer, Whitby*: "Il s'est opéré ici durant l'année qui vient de s'écouler, un grand progrès dans la grande œuvre d'une éducation saine et salubre parmi notre population naissante. Notre belle et nouvelle maison d'école centrale de deux étages, pourra recevoir facilement 250 à 300 élèves, et nous avons déjà deux excellents instituteurs."

134. *Le révérend James Cooper, Woodstock*: "Il n'y a rien dont les parents aient autant à se plaindre que de la mauvaise lecture. J'y ai porté l'attention des instituteurs et je n'ai aucun doute que nous remédierons à cet abus, répandu d'une manière si générale dans toute cette contrée. Nous recevons régulièrement le *Journal d'Education* et en retirons de grands avantages. Les syndics ont voté une augmentation de £12 10s. au salaire de nos instituteurs, qui ont commencé leurs travaux cette année avec grand courage. Nous avons un grand plaisir que vous partagez, nous espérons, à travailler au bien-être de notre chère patrie."

#### LES VILLAGES.

135. *Le révérend W. H. Lauder, A. B., Napânee*: "La question des écoles gratuites a été soumise à la dernière assemblée annuelle et fut rejetée. Nous n'avons aucune raison de regretter cette décision, vu que toutes les fins du système des écoles gratuites sont servies sous le système actuel, nul enfant n'étant exclu pour incapacité de payer. Nous recevons tous ceux qui viennent, et dans le moment, nous donnons une éducation gratuite à un grand nombre. Tant que cela durera, il n'y a pas raison de se plaindre."

136. *Le révérend David Caw, Paris*: "Les écoles dans Paris ont toutes été en pleine opération l'année dernière, tant sous le rapport du personnel des instituteurs que sous celui de toutes les autres choses nécessaires aux écoles. Nous agissons sous le système d'écoles gratuites; c'est un système qui fonctionne très



bien, suivant nous. Le seul obstacle sérieux contre lequel nous ayons à lutter est l'irrégularité de ceux qui sont inscrits sur les rôles. Il peut être inscrit 250 noms dans une école, mais visitez cette école un jour quelconque, et sur ce nombre, 60 ou 70 seront absents. Nous avons essayé bien des remèdes contre cet abus, mais en dépit de tous nos efforts l'abus existe toujours à un point alarmant. Cet abus dépend des parents. Pour que rien ne manque à la santé des enfants et à leur perfectionnement, nos syndics sont sur le point d'ériger une maison centrale qui coûtera £2,600, et qui, lorsqu'elle sera finie, sera non-seulement un ornement pour notre ville croissante si rapidement, mais encore un bienfait permanent pour nos enfants."

137. *Le révérend Archibald Lampman, Ste. Mary* : " Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, nos écoles ont été aussi bien conduites qu'ont pu le permettre les circonstances défavorables dans lesquelles s'est trouvé notre nouveau village. Nous avons encore à lutter contre les obstacles que nous trouvons dans le manque de commodité des écoles ; nous avons aussi été obligés durant l'année dernière de changer trop souvent d'instituteurs et d'employer un ou deux maîtres d'école qui n'étaient pas bien propres à instruire nos élèves dans le village. Cependant, nous avons eu un couple de bons instituteurs, et je suis certain qu'à l'avenir nous exigerons plus de qualifications dans les instituteurs qui formeront nos enfants que nous ne l'avons fait jusqu'ici. Les écoles sont maintenant conduites avec système, le bon ordre y domine, et dans les écoles de garçons surtout, il y a une bonne volonté et un entrain qu'il fait toujours plaisir de voir et qui donnent à l'élève le plaisir et l'esprit de ce qu'il entreprend. Notre excellent bureau de syndics n'a pas besoin d'être aiguillonné pour apprécier complètement les grands bienfaits qu'il est en son pouvoir de conférer, au moyen de l'éducation, à la génération naissante ; il veut ouvrir à tous les enfants de la société les vastes portiques du temple des connaissances, il veut l'engager à y entrer, préparer son esprit et son cœur à bien remplir les devoirs qui lui seront imposés à son âge de virilité ; et soit qu'il ait eu la bonne fortune d'être né de parents sages et prudents, ou le malheur d'être né de parents ignorants et vicieux, est une question qu'il ne veut pas savoir ; mais bien plutôt il veut savoir si " vous voulez venir et vous soumettre à l'éducation préparatoire que nous vous offrons, et qui fera de vous le compagnon des hommes sages et bons de tous les âges, qui vous ouvrira des sources de délices jusqu'ici inconnues et qui éloignera de vous une grande partie des malheurs graves auxquels l'ignorance est sujette. Dans votre intérêt comme dans celui de notre pays commun nous voulons que vous veniez à nous et partagiez ces bienfaits, et nous croyons que dans quelques années vous nous rembourserez au centuple nos soins et nos frais." Le système des écoles gratuites gagne du terrain partout, il fait disparaître graduellement les obstacles qui s'opposent à sa marche ; l'égoïsme et les idées étroites se brisent par degrés devant lui, et l'on trouve aujourd'hui peu de personnes qui nieront que c'est l'intérêt de tous que tous soient instruits, du moins jusqu'à la concurrence des connaissances que donnent les branches ordinaires d'une bonne éducation anglaise. Le patriote canadien qui espère voir son pays prendre bientôt rang parmi les principales nations de la terre, peut voir

dans notre système d'écoles communes sans égal, la plus sûre garantie que ses espérances seront réalisées. On peut recueillir peu d'avantage de l'ignorance, et si nous pouvons implanter dans le caractère de notre peuple les principes de l'activité intellectuelle, de l'indépendance honorable, nous verrons les canadiens ne le céder en rien aux autres peuples de la terre. Plus les bornes de l'intelligence seront reculées, plus les hommes triompheront des préjugés absurdes, des superstitions locales, et plus leurs actions et leurs sentiments seront nobles, élevés et dignes de l'homme. Nous croyons donc que celui qui sera le premier à encourager la cause de l'éducation sera aussi le premier dans le cœur de la génération naissante. Nos syndics ont demandé au conseil du village une somme de quinze cents louis pour ériger une maison d'école, adaptée à la nature progressive de nos édifices publics et au besoin toujours croissant des choses nécessaires aux écoles. Cette pétition a été favorablement accueillie; et l'été prochain, nous verrons s'ériger dans notre village un édifice consacré à l'éducation—correct dans son architecture extérieure et commode dans ses arrangements intérieures."

138. *J. Hyde, écuyer, M. D., Stratford*: "Nos facilités d'école sont si peu étendues que nos syndics se sont vus obligés d'imposer une contribution qui, ainsi que vous le verrez, a beaucoup réduit le nombre des élèves durant l'année. Le système des écoles gratuites a été repris pour l'année courante; ceci joint aux grands avantages que le nouvel édifice offre maintenant, engagera, il faut espérer, un plus grand nombre d'enfants à y assister que l'année dernière."

139. *F. J. McGuire, écuyer, Trenton*: "Le bureau des syndics d'écoles communes pour ce village en est venu à la conclusion, au commencement de l'année dernière, de ne tenir que deux écoles ouvertes, de n'avoir que deux bons instituteurs et de leur payer un bon salaire. Ils ont très bien réussi. Nous avons maintenant dans ce village les écoles les plus florissantes. Nos instituteurs nous ont donné l'année dernière un contentement général, et tellement qu'à la dernière assemblée annuelle tout le monde était en faveur des écoles gratuites, bien qu'à l'assemblée annuelle de 1855 nous eûmes une élection bien chaudement contestée. Il n'y a point d'autres plans d'établir des écoles qui, plus que celui-là, donne aux pauvres la facilité d'obtenir une éducation libérale; mais, il est à regretter que dans trop de cas, ils ne se prévalent pas des encouragements qui leurs sont offerts."

140. *T. W. Atkins, écuyer, Vienna*: "L'essor donné au progrès et au perfectionnement des écoles communes sous le nouveau système, éveille l'enthousiasme chez tous ceux qui aiment les sciences et les connaissances en général; et l'on ne doit pas perdre de vue les éléments requis pour assurer la base des principes fondamentaux, nécessaires dans toutes les institutions consacrées à l'amélioration de la génération naissante. Les deux premières années 1853 et 1854, le coût par quartier pour chaque élève était de 2s. 6d.,—en 1855 l'école était entièrement gratuite, comme elle le sera en 1856 pour tous ceux qui résident dans les limites de la corporation. Les écoliers résidant en dehors des limites auront à payer trois piastres par quartier à l'école de grammaire qui se trouve

maintenant unie à l'école commune. Tout le monde paraît porter intérêt aux écoles, avec toute l'énergie possible. Les pertes occasionnées par le feu et par d'autres circonstances ont paralysé nos mesures, et nous ont obligé à omettre certaines additions qui étaient nécessaires, particulièrement la bibliothèque que l'on voulait établir en 1854. Nous avons besoin d'une meilleure maison d'école, mieux située avec plus d'espace pour les élèves;—toutes ces choses nous espérons les obtenir avec de l'économie et de la persévérance."

## Appendice B.

RAPPORT GENERAL SUR L'ETAT DES ECOLES DE GRAMMAIRE DE COMTE DANS LE HAUT-CANADA, POUR L'ANNEE 1855.

No. 1. *Les écoles de grammaire de la section Est du Haut-Canada ; par THOMAS JAFFRAY ROBERTSON, écuyer, inspecteur des écoles de grammaire.*

Toronto, 31 mars 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à la considération du conseil de l'instruction publique, les remarques générales qui suivent sur la condition des écoles de grammaire que j'ai visitées dans la section Est du Canada Ouest, durant la dernière partie d'octobre et les premiers jours de novembre 1855.

Dans l'accomplissement de ce devoir j'ai cru à propos d'examiner les classes des diverses écoles d'une manière aussi complète que le temps me l'a permis,—de constater, par des observations et des recherches, le mode d'enseignement et l'espèce de discipline suivie dans chaque cas,—de porter mon attention sur l'état des maisons, ameublements, livres, instruments et terrains—de recueillir autant de renseignements que possible sur les salaires, honoraires et autres particularités qui pourront aider à donner une idée correcte de l'état des écoles, et enfin de me mettre en communication avec les syndics et autres personnes intéressées au progrès de l'éducation du peuple dans les diverses localités.

1. *Analyse des écoles.*—Sur le nombre des écoles en question, 9 n'ont point été en opération pour plusieurs raisons, principalement par le manque d'instituteurs. Les 27 qui restent peuvent être classifiées comme suit : 6 bonnes ; 7 passables ; 10 moyennes, et 4 mauvaises. Pour établir cette classification, je ne me suis pas laissé exclusivement guider par la somme de connaissances classiques que chacune d'elles a montrées, mais aussi par la méthode générale de répondre sur les sujets d'enseignement, et par les résultats obtenus dans le développement.

des facultés mentales et dans la formation du caractère. Il a été, dans 17 cas, admis des filles comme élèves, et dans 14 cas les écoles de grammaire et les écoles communes ont été unies. Dans quelques cas cette union n'a été que nominale, les maîtres en chef n'ayant aucun rapport réel avec les écoles communes soumises à leur contrôle suivant la loi, mais non de fait, et quelquefois même dans des parties éloignées de la même ville.

2. *Position des maîtres.*—Sur les 27 maîtres en chef, 7 ont été gradués dans des universités anglaises, irlandaises et écossaises; 5 dans des universités canadiennes, et 1 dans une université de l'état d'Ohio; un seul a enseigné sans les qualifications légales, et les autres ont été nommés avant que la présente loi soit venue en opération. Ces messieurs m'ont paru, en général, très empressés à mettre à effet les arrangements promulgués dans le programme pour l'administration des écoles de grammaire, et la plupart d'entre eux paraissaient aussi avoir les connaissances générales nécessaires. Cependant un grand nombre des écoles de grammaire sont unies aux écoles communes, et partout où cette union n'existe pas, ces deux espèces d'écoles sont tellement semblables dans leur nature que l'instituteur de l'école de grammaire a nécessairement besoin d'une somme considérable d'aptitude mécanique dans les arts de l'enseignement et de l'administration des écoles si utile pour l'opération d'une école commune. Dans ces qualifications, on ne peut guère s'attendre à ne pas rencontrer quelque défectuosité; et tant que ce fait s'est fait évidemment remarquer, il a été impossible de ne pas voir un désir bien sensible d'effectuer des améliorations. Dans 2 écoles, il y avait des assistants classiques; et, en sus de ceux là, il y avait, y compris les écoles unies, 25 assistants dont 8 avaient été formés dans l'école normale de la province dans le Haut-Canada.

3. *Nombre des écoliers.*—Le sujet sur lequel j'ai maintenant à faire des remarques a rapport au nombre des écoliers qui fréquentent les écoles et étudient les différentes branches.

J'ai trouvé, sur les rôles des écoles en opération, 895 noms en tout, comprenant ceux qui appartiennent à la partie d'école commune des unions d'écoles,—moyenne 33.

Lors de mes visites, il y avait 681 enfants présents, ce qui donne une moyenne de 25 non compris les élèves des écoles communes. Pour les écoles mixtes je n'ai pas compris dans ces chiffres les élèves qui se servent des livres de lecture au-dessous du quatrième livre de la série nationale d'Irlande. Dans toutes les écoles moins une, j'ai trouvé que les élèves étudient le latin, et dans l'école qui fait l'exception l'instituteur m'a assuré qu'il avait six élèves classiques mais qu'il ne s'en trouvait pas un qui fut présent; la moyenne était de 8. Dans 4 écoles, il n'y avait qu'un seul élève classique dans chacune; dans chacune des 4 autres écoles, il y en avait 2; et dans chacune des 4 autres écoles, il y en avait entre 20 et 30. Le grec était enseigné dans 12 écoles,—moyenne 3. Le français dans 5 écoles; les sciences physiques dans 17; le dessin dans 5; la musique dans 3; l'histoire (surtout l'anglaise et la canadienne) dans 21; la géométrie dans 25, (moyenne à peu près 6,) et l'algèbre dans 22, (moyenne à peu

près 7.) Quant aux branches ordinaires d'une éducation élémentaire, presque tous en arithmétique dépassaient les proportions, apprenaient la géographie et analysaient facilement des phrases anglaises ; la plupart écrivaient en écriture fine, et quelques-uns écrivaient leurs exercices en composition anglaise. J'ai déjà remarqué que je n'ai compris dans mes calculs que ceux que j'ai supposés lire dans les " 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> livres de leçons."

4. *Méthodes d'enseignement.*—L'un des éléments les plus importants à considérer, pour se former une opinion sur la condition d'une école publique et ses résultats probables quant au progrès de l'éducation parmi le peuple, est la manière dont l'instruction est donnée et dont l'école est conduite. Il ne suffit pas toujours qu'il soit donné une certaine somme de renseignements dans les différentes branches, mais il faut que ces connaissances soient données de manière à profiter aux diverses facultés intellectuelles, et à former convenablement le caractère. Sur ce point il y a un déficit sérieux ; à peu d'exceptions près, le mode d'enseignement est sans intelligence—dépend trop de l'espèce des livres d'école et de leçons apprises et récitées de mémoire. Dans bien des cas l'on n'a pas porté assez d'attention à inculquer des habitudes de propreté, de régularité et d'ordre si nécessaires dans l'éducation d'un jeune homme. Ceci se manifestait particulièrement par l'état dans lequel se trouvaient les maisons d'école et les ameublements que l'on a souvent trouvés dans un état de malpropreté et de ruine, les bancs et les sièges étant taillés et coupés de coups de canif, et les instruments bien négligés. Malgré tout, l'état général des écoles n'est pas décourageant ; quelques-unes, je le crois bien, ne brilleront jamais comme écoles de grammaire, parce que les localités dans lesquelles elles sont situées n'offrent point les choses nécessaires à cette espèce d'école ; les autres, cependant, semblent au début d'une carrière de perfectionnement. La verge a, en grande partie, disparu devant un mode de contrôle plus humain et plus heureux pour rectifier le caractère ; dans plusieurs cas, aussi, l'enseignement intellectuel a été introduit avec bonheur, et les principes fondamentaux en ont été développés pendant qu'il commence à se manifester un goût sensible pour l'éducation supérieure.

5. *Exercices religieux.*—Dans toutes les écoles moins six, l'on a introduit les pratiques religieuses, qui sont la prière de tous les jours et la lecture des écritures.

6. *Livres et instruments.*—Une autre chose qui contribue puissamment au succès des écoles, ce sont les livres et instruments. Quant aux premiers, leur état est très satisfaisant ; mais pour les grandes cartes si nécessaires à l'enseignement des éléments de la géographie, il y avait un vide sérieux, un grand nombre des écoles n'ayant que les petits atlas apportés par les élèves, nullement propres, à la méthode de l'enseignement simultané. Une école était sans instruments quelconques ; 9 seulement avaient des planches de démonstration ; 15, outre ces planches, avaient des systèmes terrestres et célestes, des instruments d'Holbrook ou des globes, et deux avaient aussi quelques instruments de chimie.

7. *Maisons et ameublements.*—Sur tout le nombre des maisons d'école, 17 ont été construites pour les fins d'école, et l'on peut classer comme de bonnes

maisons plusieurs d'entre elles qui sont des édifices spacieux et solides ; 10 sont quelque peu inférieures ; et une autre, une bien vieille maison en bois, peut à peine être considérée comme habitable. Neuf écoles ont été conduites dans des édifices pris à bail à cette fin, et qui n'étaient nullement convenables le plus souvent. Dans beaucoup de cas, les terrains attachés aux maisons d'école étaient dépourvus en partie ou totalement de toutes clôtures, et les abris ou dépendances étaient dans un état disgracieux de négligence. Même dans les plus belles, je n'ai remarqué aucune espèce d'ornement ; pas un arbre, pas un arbrisseau, pas même une fleur, n'est venu réveiller ou entretenir des goûts si simples et si naturels, et qu'il est si facile de satisfaire dans les districts ruraux ; — cependant, il serait injuste de ne point parler de la libéralité manifestée dans la construction d'un grand nombre de ces édifices. Dans les meilleures d'entre elles, les ameublements ne méritent aucunement ces compliments ; les pupitres sont construits d'après un mauvais principe d'économie et ont été honteusement négligés dans beaucoup de cas, ainsi que je l'ai déjà dit.

8. *Salaires.*—Ainsi que j'ai pu le constater, la moyenne du salaire des maîtres en chef a été de £170 par année, le plus élevé des salaires allant à quelque chose de moins que £300. Dans 16 cas, les salaires sont sous la garantie des syndics qui les paient aux instituteurs à même les octrois du gouvernement et les contributions d'école, qui varient généralement de 7s. 6d. à 25s. par trimestre. Dans deux cas, une partie des sommes nécessaires ont été recueillies par la taxe ou la contribution ; et dans un cas, des élèves ont été admis gratuitement, — c'était dans une union d'école. Dans d'autres cas, des instituteurs ont pris les deniers du gouvernement et ont retiré ce qu'ils ont pu avoir de plus comme honoraires d'école.

9. *Syndics et difficultés.*—Il est bien à regretter que les syndics, ordinairement doués d'intelligence et d'éducation, et qui sont généralement des ministres de la religion dans chaque localité, ne visitent pas plus constamment les écoles. Quelques-uns de ces messieurs avec lesquels j'ai eu l'occasion de converser, ressentaient un profond intérêt pour les écoles et le résultat en était salubre dans tous les cas. Même dans les circonstances les plus favorables, il faut qu'il y ait des obstacles à surmonter, — quelquefois l'apathie chez les parents, des vues erronées sur l'économie, — d'autres fois de l'attachement pour un instituteur, ce qui cause et maintient une opposition <sup>si funeste</sup> — mais par-dessus tout, le manque du pouvoir chez les syndics de prélever des fonds, ce qui fait que pour ce point important ils sont entièrement sous la dépendance d'autres corps.

10. *Suggestions.*—Ces écoles, ainsi que je l'ai déjà donné à entendre, ont quelque chose du caractère des écoles communes. On devrait, cependant, les considérer comme un élément vraiment important dans le grand système de l'éducation nationale ; elles ont, dans beaucoup de cas, préparé les élèves pour les universités et l'étude de la loi, et forment ainsi un chaînon entre les premières institutions et les écoles communes ; de là l'unité d'action qu'il faut nécessairement dans l'organisation, le gouvernement et le mode d'enseignement comme dans l'arrangement des études qui y sont suivies. Tous les

amis éclairés de l'éducation admettent aujourd'hui, en général, la convenance d'adopter le système de discipline et d'enseignement qui sera propre à favoriser la grande œuvre de l'éducation—la préparation du caractère de l'élève à l'accomplissement des devoirs qui lui incomberont plus tard—et l'importance de ce système se manifeste clairement dans le tort qui provient perpétuellement de la négligence ou de l'ignorance dans laquelle on est sur ce point. Ce n'est pas le lieu de s'enquérir ici minutieusement des principes sur lesquels devraient être basés le bon gouvernement des écoles et le bon enseignement intellectuel; et il ne serait pas facile non plus de trouver un plan qui mettrait en état d'offrir à l'adoption universelle quelque arrangement satisfaisant; le sujet, cependant, est de la plus haute importance, et mérite l'attention la plus grave du conseil de l'instruction publique. Il est bien à regretter que l'on ne porte pas plus de soins à la condition intérieure d'un grand nombre de maisons d'école, à l'état dans lequel se trouvent les ameublements, instruments, terrains, dépendances et clôtures, parce que l'on remarque quelquefois une grande négligence à cet égard; et enfin il serait à désirer que l'on donnât aux syndics plus de pouvoir, pour qu'ils fussent en état de mettre la loi en force d'une manière plus efficace, en appliquant les remèdes convenables aux maux qui existent actuellement et qu'ils sont spécialement tenus de faire disparaître.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

THOS. J. ROBERTSON,

*Inspecteur des écoles de grammaire.*

Au révérend

EGERTON RYERSON, D. D.,

Surintendant en chef de l'éducation.

*No. 2. Les écoles de grammaire de la section Ouest du Haut-Canada; par le révérend WILLIAM ORMISTON, M. A., inspecteur des écoles de grammaire.*

Toronto, 15 mars 1856.

MONSIEUR,—Outre le rapport spécial sur chacune des écoles de grammaire que je vous ai déjà transmis, j'ai l'honneur de vous présenter aussi ce rapport général sur l'état des écoles de grammaire dans la section Ouest du Haut-Canada, pour l'année 1855.

En le faisant, je ne puis m'empêcher d'exprimer tout le plaisir que je ressens, parce que je suis convaincu que, nonobstant les faits nombreux et décourageants qu'il offre fidèlement, et la nécessité pressante qu'il expose de faire sans délai des changements dans beaucoup de cas, le rapport, cependant, fournit la preuve la plus consolante d'un désir toujours croissant chez le peuple de jouir des avantages d'une éducation libérale et plus avancée—donne des raisons bonnes et valides d'espérer beaucoup pour l'avenir, et ne peut manquer de faire naître des sentiments les plus consolants chez les amis du pays.

Il peut être encore nécessaire de dire ici que les écoles ont été principalement visitées durant les mois d'octobre et de novembre, saison pendant laquelle la moyenne de la fréquentation est donnée comme inférieure à celle des autres termes, et peu de mois après que les nouveaux réglemens des écoles de grammaire vinrent en force.

Je me propose de diviser le présent rapport en divers chapitres distincts.

1. *Analyse et classification des écoles.*—Jusqu'ici bien des choses ont entravé la prospérité des écoles de grammaire et les ont empêché d'occuper la place qui leur appartient comme chaînon de liaison entre l'école commune et l'université, en portant les connaissances acquises dans l'une jusqu'au point de préparation à la discipline supérieure dans l'autre. Outre les causes mentionnées dans le rapport de 1854,—l'absence absolue de tout système reconnu dans l'administration des écoles, l'isolement officiel dans lequel elles sont des autres institutions d'éducation et leurs moyens limités de subsistance—je mentionnerai le fait que dans beaucoup de cas, elles ont assumé les fonctions et porté le caractère de simples écoles communes, sans même en remplir bien efficacement les devoirs, et de là sont tombées bien justement dans le discrédit et dans l'état négligé qui en résulte. Et l'on ne peut nier que leur défaut de succès dans quelques cas venait de l'incompétence et de l'insuffisance des maîtres et par fois de la négligence des syndics.

Cependant, depuis la passation de la dernière loi des écoles de grammaire et l'introduction des réglemens établis par le conseil de l'instruction publique, ces difficultés ont disparu en partie; un nombre d'écoles vraiment important sont maintenant administrées et conduites suivant le programme fixé, et partout les élèves sont examinés avant d'être admis, de là vient que le caractère des écoles s'est bien amélioré. Il s'est encore opéré bien des changements pour le mieux dans les maîtres, et il s'introduit actuellement et bien rapidement, une classe plus uniforme de livres d'école, et dans des cas assez nombreux, l'on s'est procuré une quantité raisonnable de cartes et instruments.

Sur les trente-sept écoles établies dans les comtés et visitées par moi, deux n'ont jamais été ouvertes, quatre ont été discontinuées, et quatre sont sans maîtres; de manière qu'il n'y en avait réellement que 27 en opération lorsque je fis ma visite.

Durant l'année il a été ouvert trois nouvelles écoles, une à Berlin, une à Brampton, et une à Dundas, pendant que deux écoles ont été fermées—une à Caledonia et une à Hamilton. Cette dernière sera probablement ouverte de nouveau bientôt.

Il y a sept unions d'école, mais comme elles n'ont été en opération que pendant peu de temps, il serait prématuré d'en mentionner le succès. Je remarquerai, cependant, que dans la plupart l'union est plus nominale que réelle, chaque département se trouvant soumis à un contrôle séparé, distinct et assez souvent tout-à-fait différent; et, si ce n'est sous le rapport de la manière de prélever les fonds, les écoles sont justement dans la position qu'elles occupaient lorsqu'elles étaient soumises au contrôle de deux bureaux distincts de syndics.



Dans le but d'assurer le succès de toute union d'école, je recommanderais que l'école entière, qu'elle se tienne dans la même bâtisse ou dans une bâtisse différente, fût soumise au même système de discipline et que les divers départements fussent placés suivant les divers rapports qui existent entre eux, en adoptant une gradation convenable des classes.

Dans huit des écoles, à part les unions d'école, on emploie plus d'un maître, de manière que l'on pense donner assez de temps et d'attention aux divers sujets qui sont enseignés, pour que l'on puisse atteindre à un plus haut degré de succès.

Il y a quelques écoles qui sont si mal fréquentées, et où l'enseignement se fait d'une manière si indifférente, qu'il serait mieux de les discontinuer pour un temps, si l'on n'y fait promptement quelques améliorations sous l'un ou l'autre rapport. Celles qui ont déjà été fermées ne seront probablement pas ouverte dès sitôt, et il ne faut pas le regretter, car il sera plus avantageux pour le progrès de l'éducation supérieure que le caractère et la position de celles qui sont déjà en opération, soient perfectionnés plutôt que d'en voir augmenter le nombre au dépens de leur efficacité.

Somme toute, bien que le caractère général des écoles ne soit nullement ce qu'il devrait être, cependant, par l'habileté et l'énergie de quelques-uns des maîtres, et la coopération active des syndics, un bon nombre d'entre elles ont atteint une position de respectabilité et de succès, pendant que plusieurs montrent des signes de perfectionnements immédiats et de supériorité pour l'avenir.

2. *Enseignement et discipline.*—Sur les 27 maîtres en chef actuellement engagés, 9 sont des gradués des universités anglaises, 8 des universités canadiennes, 2 des universités américaines, 5 non gradués, mais employés par les syndics avant que le présent acte ne soit venu en force, 1 autorisé par le bureau des examinateurs, et 2 non qualifiés légalement dans le temps.

Les méthodes d'enseignement, comme on peut l'attendre de pareilles circonstances, sont bien variées, et ne sont pas dans la plupart des cas, aussi intéressantes, instructives ou intellectuelles qu'elles pourraient être—l'objet direct étant évidemment plutôt de donner une certaine somme de connaissances sur un sujet donné, que de développer et fortifier les facultés de l'âme ; en conséquence la mémoire est cultivée au dépens du jugement, et les élèves sont plutôt tenus de répéter que de raisonner, et plutôt tenus de donner des règles, citer des formules, que de les examiner et les expliquer. A cela, cependant, il y a de nobles exceptions, où le mode d'enseignement est admirablement propre à atteindre les objets en vue dans la discipline scolaire,—l'acquisition de connaissances utiles, et le perfectionnement des facultés intellectuelles.

La discipline des écoles, bien que nécessairement variée dans sa méthode, est, somme toute, bonne et salutaire dans ses effets, et, à quelques exceptions près, elle est paternelle, tendre et propre à relever le moral. Dans beaucoup d'écoles la verge est mise de côté, et dans toutes les autres l'on ne s'en sert qu'avec répugnance ; l'appel que l'on fait aux sentiments de l'honneur et des obligations morales réussit mieux que les punitions corporelles fréquemment infligées.

Dans presque toutes les écoles, on fait la prière et lit les écritures. Dans beaucoup l'on se donne bien du trouble-pour imprimer de bons principes dans l'esprit des jeunes gens, et pour réveiller dans leurs cœurs des sentiments purs et généreux, honorables et patriotiques ; d'ailleurs, une grande partie des syndics sont des ministres de l'évangile, et exercent nécessairement l'influence la plus salutaire sur la discipline morale des écoles.

3. *Elèves.*—Si l'on consulte les tableaux annexés au rapport spécial, on verra que le nombre total des élèves, qui assistaient aux écoles lors de ma visite, était de 800, et que sur ce nombre 400 étudiaient les classiques, plus de 300 l'algèbre et la géométrie, et 90 la langue française.

On verra aussi que quoique la plupart des écoles n'aient pas été en opération plus de cinq années, et que beaucoup d'entre elles n'ont été ouvertes que plus récemment encore,—à part l'école dans Toronto, qui a formé en partie un grand nombre des enfants qui sont entrés au collège du Haut-Canada, ou dans l'université, —40 ou 50 étudiants se sont préparés à entrer dans les divers collèges : 20 sont entrés dans l'université de Toronto, 18 dans le *Trinity College*, 4 dans celui de Victoria, 2 dans celui de la Reine, et quelques-uns dans des collèges américains. En outre un grand nombre s'y sont préparés à leur examen d'admission comme étudiants en loi ou en médecine.

La moyenne du nombre d'enfants qui fréquente chaque école est d'environ 30 ; celle des enfants qui étudient les classiques d'environ 15. Beaucoup de ceux qui ne sont point dans les classiques étudient les branches les plus avancées de l'éducation anglaise.

La fréquentation des écoles a généralement été rapportée comme régulière et ponctuelle, bien que pas aussi forte qu'avant la mise en force des derniers réglemens, qui imposent un examen d'admission.

Dans 8 des écoles les filles sont admises, et plusieurs d'entre ces écoles étaient fréquentées par un assez bon nombre de jeunes gens.

Je pense que s'il était généralement connu que ces étudiants peuvent se présenter comme candidats aux bourses offertes par l'université, le nombre de ceux qui fréquentent les écoles de grammaire augmenterait considérablement.\*

4. *Maisons et instruments.*—Les maisons d'école, en général, ne sont nullement recommandables, soit pour leur apparence extérieure, soit pour leurs arrangements intérieurs. Un nombre bien considérable d'entre elles sont inférieures aux écoles communes. Dans la plupart des cas, les établissements offrent un aspect ennuyeux, sans activité et sans attraits, sont dépourvus de tout agrément et de confort, de toute clôture, abri ou puits, arbre, arbrisseau ou fleur, pendant que, comme règle générale, il y a une absence totale de cartes, tableaux et instruments, et ce, avec trop peu d'exceptions.

Dans les endroits, cependant, où il a été récemment érigé des maisons, ou dans ceux où il s'en érige actuellement, elles sont généralement belles et confortables, et convenablement meublées.

\* Pour la liste des bourses de l'université, voir note No. 1. appendice E, page 312.

Les 31 écoles peuvent être classifiées comme suit : ayant de bonnes maisons, 9 ; de passables, 6 ; de mauvaises, 8 ; endroits où une maison n'est pas encore construite, et où l'école se fait dans des appartements occupés temporairement, 5 ; maisons en voie de construction, 3.

Dans quatre cas, les bâtisses sont assez spacieuses pour offrir des appartements pour la résidence du maître, pendant que dans d'autres le maître a à fournir l'appartement d'école, ainsi que sa propre résidence.

La grande raison pour laquelle les maisons d'école et dépendances se trouvent dans leur présent état, est que les syndics n'ont pas eu le pouvoir de prélever des fonds autrement que par la voie des honoraires d'école ; et les conseils de comté ont généralement considéré les écoles de grammaire plutôt comme un avantage local que général, et pour cette raison n'ont point pourvu d'une manière bien libérale au soutien de ces écoles.

Dans quelques comtés, cependant, il a été fait des appropriations bien libérales pour le soutien des écoles de grammaire, pendant que les diverses villes où elles étaient en opération ont aussi donné des fonds pour ériger ou réparer les édifices nécessaires et pour le soutien des instituteurs.

5. *Salaires et honoraires.*—Les salaires de quelques-uns des maîtres sont fixés à une certaine somme, d'autres varient suivant le nombre des élèves qui fréquentent les écoles.

Sur les 27 maîtres en chef, 8 reçoivent moins de £150 ; 12, de £150 à £200 ; 10, de £200 à £250 ; 5, de £250 à £300.

La moyenne des salaires pour chacun d'eux est de £180 par année.

Dans quelques écoles l'on impose à tous les élèves un tarif uniforme de contributions, et dans d'autres l'on a adoptée une échelle qui varie. Les honoraires pour un trimestre varient de 5s. à 50s. Ce dernier montant n'est exigé que dans un cas. La moyenne des honoraires par trimestre pour chaque écolier a été, autant qu'elle a pu être constatée, d'environ 17s. 6d.

6. *Syndics.*—Comme les devoirs imposés par le statut aux bureaux des syndics sont vraiment importants, l'efficacité et le succès des écoles dépendent beaucoup de la manière dont ils sont exécutés. Il n'en est donc que plus consolant d'apprendre que généralement il n'a été nommé à cette charge importante que des individus bien qualifiés sous le rapport de l'éducation et de la position. Sur les syndics des 31 écoles,

- 63 sont membres du clergé,
- 20 sont médecins,
- 6 membres du parlement,
- 40 magistrats et officiers de comtés, et
- 57 de diverses professions.

Tous constituent un corps puissant d'hommes instruits et influents qui sont non seulement intéressés dans le succès des écoles, mais qui sont activement engagés à en promouvoir la prospérité. Et bien que jusqu'ici quelques-uns n'aient pas ressenti, pour les écoles confiées à leurs soins, un intérêt aussi vif qu'on l'aurait désiré, (indifférence qui vient principalement du fait que les syn-

dics n'ont pas eu le pouvoir de prélever des fonds pour mettre à effet leurs désirs par rapport aux écoles,) cependant, il commence à se manifester aujourd'hui un esprit plus déterminé et plus énergique qui, déjà, a amélioré d'une manière sensible la condition d'un grand nombre d'écoles, pendant que l'on ne saurait guère en évaluer les résultats définitifs.

7. *Suggestions.*—En terminant, je suggérerai respectueusement que ce serait améliorer la loi actuelle des écoles de grammaire que d'introduire quelques changements dans le mode de prélever des fonds pour le soutien des écoles.

Il faut ou que les conseils municipaux soient tenus aussi bien qu'autorisés à prélever les deniers nécessaires sur l'ordre des syndics, ou que le bureau des syndics lui-même soit investi des pouvoirs que possèdent actuellement les syndics des écoles communes pour prélever les fonds nécessaires à la construction, aux réparations et au soutien des écoles.

Il serait aussi avantageux de fournir quelques bases d'union ou plan de procédure pour les écoles auxquelles sont unies les écoles communes, vu que ce n'est pas une tâche facile que de former une union et de la conduire avec harmonie et succès.

Il est aussi bien à désirer que l'on fasse tous les efforts possibles pour établir plus d'uniformité, tant dans le mode d'enseignement que dans la discipline des écoles.

Et je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que je ressens de ce que l'on n'a encore porté aussi peu d'attention à l'apparence extérieure des maisons d'école et aux dépendances du dehors. Ce serait ajouter bien peu aux dépenses et beaucoup au confort, à la respectabilité et au succès de ces écoles, que de bien enclore le terrain de l'école, le diviser et planter de quelques arbrisseaux et fleurs, y faire des abris, des dépendances et des puits, et partout où cela est praticable des terrains de récréation.

Il est à espérer, cependant, que les écoles ne seront plus négligées aujourd'hui que le goût public se développe si rapidement dans cette direction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,  
(Signé,)

W. ORMISTON.

Au révérend

EGERTON RYERSON, D. D.,  
Surintendant en chef de l'éducation.

## Appendice C.

## LES ECOLES NORMALE ET MODELES DU HAUT-CANADA.

*No. 1. Conditions d'admission à l'école normale de Toronto, adoptées et révisées par le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada.*

Le conseil de l'instruction publique, désirant adopter les mesures qui peuvent être les plus propres à rendre la préparation à l'enseignement dans l'école normale aussi complète que possible, et à étendre ses avantages dans chaque comté du Haut-Canada aussi également et aussi largement que possible, a adopté les règlements suivants concernant la durée des sessions futures de l'école normale, et la manière et les conditions d'admission des étudiants de cette institution.

*Ordonné, I.* Que la session semi-annuelle de l'école normale commencera le 15 de mai et le 15 de novembre de chaque année, [et si ces jours arrivent un dimanche, le jour suivant] et continuera pendant une période de cinq mois chacune, devant se terminer par un examen public et être suivie d'une vacance d'un mois.

II. [1]—Qu'aucun élève du sexe masculin ne sera admis avant l'âge de 16 ans [2]—Ceux qui sont admis doivent produire un certificat de bonne conduite, daté d'environ trois mois avant d'être présenté, et signé par le prêtre ou ministre de la croyance religieuse de l'aspirant ou de l'aspirante. [3]—Ils doivent être en état de lire et d'écrire d'une manière intelligible, et connaître les premières opérations de l'arithmétique, avec les éléments de la géographie et de la grammaire anglaise. [4]—Ils doivent signer une déclaration de leur intention de se consacrer à l'enseignement, et déclarer que leur but en venant à l'école normale est de se rendre capables de mieux remplir les devoirs de leur profession.

III. Qu'avec ces conditions, les aspirants à l'enseignement seront admis aux avantages qu'offre cette institution sans rien payer, soit pour l'instruction, l'usage de la bibliothèque, ou pour les livres dont ils auront besoin dans l'école.

IV. Que les élèves-maîtres pensionneront et logeront dans la ville, dans des maisons qui seront désignées par le conseil de l'instruction publique.

V. Que la somme de cinq chelins par semaine, (payable à la fin de la session) sera accordée aux élèves-maîtres qui à la fin de la première session, auront mérité un certificat provincial.

VI. Que tous ceux qui aspirent à être admis à l'école normale, devront se présenter durant la première semaine de la session, autrement ils ne pourront

être admis; et leur séjour à l'école dépendra de leur diligence, de leurs progrès et de l'observance des réglemens établis par le conseil.

VII. Que toutes les communications seront adressées au révérend Dr. RYERSON, surintendant général des écoles, à Toronto.

*No. 2.—Certificats provinciaux accordés par le surintendant en chef de l'éducation.*

Le surintendant en chef de l'éducation, sur la recommandation des maîtres de l'école normale et en vertu de l'autorité de la section suivante de l'acte des écoles du Haut-Canada de 1850, 13 et 14 Vic., ch. 48, a accordé aux étudiants de l'école normale ci-dessous nommés des certificats provinciaux de qualification comme instituteurs d'écoles communes dans tout le Haut-Canada :

XLIV. Et qu'il soit statué qu'il sera et pourra être loisible au surintendant en chef des écoles, sur la recommandation des maîtres de l'école normale, de donner à tout instituteur d'écoles communes un certificat de qualification qui sera valide dans toutes les parties du Haut-Canada, jusqu'à ce qu'il soit abrogé suivant la loi : Pourvu toujours que tel certificat ne sera pas donné à une personne qui n'aura pas été étudiant dans l'école normale.

Les certificats sont divisés en classes, d'après le programme général sur lequel tous les instituteurs dans le Haut-Canada ont à être interrogés et classifiés et seront valides jusqu'à révocation.

Chaque certificat est numéroté et entré dans le registre du département dans l'ordre suivant :

Neuvième Session, 1852-53.—Datée 18 juin 1853.

PREMIERE CLASSE. PREMIERE CLASSE—(Continuation.) SECONDE CLASSE—(Continuation.)

<i>Hommes.</i>	16. Patrick O'Brien.	31. Minnie Robertson.
1. Archibald Macallum.	SECONDE CLASSE.	32. Anne Siggins.
2. John Herbert Sangster.	<i>Hommes.</i>	33. Emily M. Clark.
3. Samson Paul Robins.	17. William Taylor Boyd.	34. Lydia L. Hagar.
<i>Femmes.</i>	18. Robert Archd. Campbell	35. Elizabeth Maria Magan.
4. Dorcas Clark.	19. John Simmons.	36. Amanda Walker.
5. Catharine Johnson.	20. William Vardon.	37. Eliza J. Farland.
6. Anna Mills Morrison.	21. Neil McTaggart.	38. Azubah Hagar.
7. Marie E. Toof.	22. Francis Rae.	39. Melissa Smith.
8. Huldah L. Whitcomb.	23. John Clarke.	40. Phoebe Louisa Sharp.
<i>Hommes.</i>	24. <i>Obtenu 1ère classe, 167.</i>	41. Christina Anne Hendry.
9. Alexander Martin.	<i>Femmes.</i>	42. Ellen Daniell.
10. Warren Rock.	25. Anna Flemming.	43. Elizabeth Bell.
11. Benjamin Charlton.	26. Elizabeth R. Robinson.	44. Emily Rice.
12. Samuel Rathwell.	27. Jennette Gray Foster.	45. Martha Hoig.
13. Henry T. B. deScudamore.	28. Jane Smith.	46 à 72, <i>Certificats de 3e classe</i>
14. William Warren Trull.	29. Rose Saunders.	<i>expirés le 1er juillet 1854.</i>
15. Griffin Patrick Lanon.	30. Eliza Barber.	

## Dixième Session, 1853.—Datée 18 octobre 1853.

## PREMIERE CLASSE. SECONDE CLASSE—(Continuation.) SECONDE CLASSE—(Continuation.)

<i>Hommes.</i>		92. Robert Gibbs.	115. William Montgomery.
73. Michael Joseph Kelly.		93. William Stewart.	116. Charles Hankinson.
74. John Gilmore Malcolm.		94. John Roberts.	117. James Evans.
75. Lachlan Kennedy.		95. <i>Obtenu 1ère classe, 310.</i>	118. Charles Clark.
76. Robert McGee.		96. William Abercrombie.	119. Richard Hill.
77. William Smith.		97. Augustine McDonell.	120. Joseph Ede.
78. George Murray.		98. Hugh McDougall.	121. Thomas Connell.
79. Abraham W. Lawder.		99. William Henry Bly.	122. <i>Obtenu 1ère classe, 224.</i>
80. Samuel Robins.		100. <i>Obtenu 1ère classe, 307.</i>	
<i>Femmes.</i>		101. James Draper.	
81. Lydia Louisa Lyons.		102. Martin Phillips.	123. <i>Obtenu 1ère classe, 159.</i>
82. Mary McCracken.		103. Angus McDonald.	124. <i>Obtenu 1ère classe, 232.</i>
83. Lydia Anne Appleton.		104. James Moriarty.	125. Ellen Hoig.
84. Elizabeth Coote.		105. Ichabod S. Bowerman.	126. Caroline A. Masters.
85. Jane Foster.		106. Thomas M. Bowerman.	127. Delia Andrews Masters.
		107. <i>Obtenu 1ère classe, 212.</i>	128. Julia Ann Robertson.
		108. Robert Hay.	129. Helen Campbell.
		109. William McKay.	130. Sophrona Andevon Mills.
		110. Robert Hellyer.	131. Lydia Eleanor Howard.
		111. Robert Logan.	132. Fanny Higgins.
		112. Jacob Choate Maguire.	133. Sarah Bowes.
		113. Thomas Hume.	134 à 150. <i>Certificats 3e classe</i>
		114. Joseph Warren.	<i>expirés le 1er novembre 1854.</i>
SECONDE CLASSE.			
<i>Hommes.</i>			
86. Timothy Newman.			
87. David Misener.			
88. Robert Wilson.			
89. David Ludgate Williams.			
90. Phineas Will.			
91. Asa Beverly Danard.			

## Onzième Session, 1853-54.—Datée 20 avril 1854.

## PREMIERE CLASSE. SECONDE CLASSE—(Continuation.) SECONDE CLASSE—(Continuation.)

<i>Femmes.</i>		172. Sarah Bales.	198. Elizabeth Stevens.
151. Mary Adams.		173. Harriet Bowes.	199. Adeline Stone.
152. Emily Howard Jennings.		174. <i>La même que 133.</i>	200. Elizabeth Van Every.
153. Eliza Wilson Keddie.		175. Margaret Burgess.	201. Cecilia M. A. W alkingshaw
154. Julia Anne Robinson.		176. Margaret Buyers.	202. Mary Anne Wilson.
155. Jane Smith.		177. Sarah Carr.	
156. Mary Stephens.		178. <i>Obtenu 1ère classe, 266.</i>	
157. Josephine Storrie.		179. Esther Clarke.	<i>Hommes.</i>
158. Mary E. Sudborough.		180. Mary Coady.	203. Wilbur Fisk Adams.
159. Margaret Sweeney.		181. <i>Obtenu 1ère classe, 268.</i>	204. John Ransome Brower.
160. Maria Louisa Williams.		182. <i>Obtenu 1ère classe, 269.</i>	205. Peter C. Blaicher.
<i>Hommes.</i>		183. Kate Higgins.	206. John Coyne.
161. Charles Bannister.		184. Anna Maria Holmes.	207. John D'Evelyn.
162. Francis Wesley Bird.		185. <i>Obtenu 1ère classe, 229.</i>	208. Gilbert Goldsmith.
163. Coleman Bristol.		186. Anne Eliza Jackson.	209. Silas Hollingshead.
164. William Caulton.		187. Isabella Johnson.	210. Edward Jarnieson.
165. Daniel Chisholm.		188. Catharine Junor.	211. <i>Obtenu 1ère classe, 262</i>
166. Alfred Ernest Ecroyd.		189. Harriet Evelyn Kennedy.	212. James Martin.
167. John Elson.		190. Margery Muter Kennedy.	213. John McNaughton.
168. James B. Gray.		191. Melissa McCrady.	214. Samuel Megaw.
169. Thomas Ferguson McLean.		192. Christy McLennan.	215. Thaddeus O'Connor.
170. William Noden.		193. Margaret McNaughton.	216. John S. Oliver.
		194. <i>Obtenu 1ère classe, 372.</i>	217. William Plunkett.
		195. Mary Shearer.	218. Parmenius Reynold.
		196. Margaret Shrigley.	219. Robert Somerville.
		197. Lizanna S. Snyder.	220. William Stevens.
			221. John Terrill.
SECONDE CLASSE.			
<i>Femmes.</i>			
171. Jane Anderson.			

## Douzième Session, 1854.—Datée 16 octobre 1854.

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE.	SECONDE CLASSE.—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>	<i>Hommes.</i>	248. James D. Trousdale.
222. Francis Josiah Craig.	234. George Abraham Barkley.	249. William Weir.
223. Nintian Leander Holmes.	235. Allan Chisholm.	<i>Femmes.</i>
224. David Kelly.	236. Absalom Dingman.	250. <i>La même que 171.</i>
225. James McBrien.	237. William Douglas.	251. Agnes Armstrong.
226. John McLean.	238. <i>Obtenu 1ère classe, 354.</i>	252. <i>Obtenu 1ère classe, 267.</i>
227. John Patton.	239. Amos Gould.	253. Susan Dorothy.
228. George Rose.	240. William Hackett.	254. Alice Foggin.
<i>Femmes.</i>	241. John Adams Hurlburt.	255. Elizabeth McDonald.
229. Elizabeth Hughes.	242. Alexander McKay.	256. Margaret Teresa McDerry.
230. Grace Anastasia Magan.	243. Davis McKee.	257. Jane Mowatt.
231. Elizabeth McNaught.	244. Alexander McPherson.	258. Annie Preston.
232. Sarah Birch Quinn.	245. Samuel Nash.	259. <i>Obtenu 1ère classe, 374.</i>
233. Sarah Agnes Robinson.	246. Richard William Scott.	260. <i>Obtenu 1ère classe, 367.</i>
	247. James Stephens.	261. Caroline Wilkinson.

## Treizième Session, 1854-55.—Datée 18 avril 1855.

PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE.—(Continuation.)	SECONDE CLASSE.—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>	275. William Reader Bigg.	292. Angeline Brown Ford.
262. John Livingstone.	276. Peter Campbell.	293. Sarah Anne Fuller.
263. James McGrigor.	277. Edmund Peter Costello.	294. <i>Obtenu 1ère classe, 317.</i>
264. Archibald McMurphy.	278. Edward Lee Forsyth.	295. Lydia Sophia Munday.
265. Donald Munn.	279. Henry Gick.	296. Juliana Myers.
<i>Femmes.</i>	280. Alexander McKenzie.	297. Louisa Porter.
266. Catharine Cattanach.	281. Colin McKerchar.	298. Mary Porter.
267. Helen Elizabeth Clark.	282. James Minions.	299. Anne Jane Quinn.
268. Mary Anne Decow.	283. John Morton.	300. Adelaide Rogers.
269. Rebecca Decow.	284. Thomas Plunket.	301. Mary Sheppard.
270. Harriet Anne Lind.	285. John Horton Wright.	302. Esther Sudborough.
271. Mary Anne Murray.	<i>Femmes.</i>	303. Mary Anne Sweeny.
272. Henrietta Shenick.	286. Anne Musgrove Armstrong.	304. Adeline Van Every.
	287. Emma Arnold.	305. Emmeline Van Every.
	288. Matilda Backhouse.	
	289. <i>Obtenu 1ère classe, 320.</i>	
	290. Mary Frances Brown.	
	291. Elizabeth Campbell.	
		PREMIERE CLASSE.
		<i>Homme.</i>
		306. John Raine.

## Quatorzième Session, 1855.—Datée 15 octobre 1855.

PREMIERE CLASSE.	PREMIERE CLASSE.	SECONDE CLASSE.—(Continuation.)
<i>Hommes.</i>	<i>Femmes.</i>	323. Alexander Campbell.
307. William Carlyle.	316. Josephine Witmore Clark.	324. Henry Clarke.
308. David Ormiston.	317. Kate Gunn.	325. James Hay, Junior.
309. John Harris Comfort.	318. Elizabeth Adams.	326. Duncan Crane.
310. John Jessup.	319. Emmeline Shadd.	327. <i>Le même que 240.</i>
311. William Henry King.	320. Mary Brown.	328. James Keating.
312. Bernard Kerr.	SECONDE CLASSE.	329. John McPherson.
313. David Blair.	<i>Hommes.</i>	330. Alex. Campbell Osborne.
314. Alexander Lester.	321. Andrew Allison.	331. Gilbert Platt.
315. John Taylor.	322. James Bowerman.	332. Samson Roberts.



SECONDE CLASSE.—(Contin.)      SECONDE CLASSE.—(Contin.)      SECONDE CLASSE.—(Contin.)

<p><i>Hommes.</i></p> <p>333. Samuel Simpson. 334. David Johnston. 335. William Bernard Danard. 336. Henry Hicks. 337. Thomas Steele. 338. Alexander Thompson.</p>	<p><i>Femmes.</i></p> <p>339. Eleanor Leach. 340. Elizabeth Eleanor Kennedy. 341. <i>Obtenu 1<sup>ère</sup> classe,</i> 342. Elmira Flood. 343. <i>Obtenu 1<sup>ère</sup> classe,</i> 344. Sophia Caroline McLean. 345. Margaret Catharine Mc-</p>	<p><i>Donnell.</i></p> <p>346. Mary Ann Munyard. 347. Henrietta Simpson. 348. Susannah Robinson. 349. Amelia Robertson. 350. Sarah Elizabeth Tewksbury <i>Homme.</i> 351. John Kellock.</p>
--	--	---

Quinzième Session, 1855-56.—Datée 15 avril 1856.

PREMIERE CLASSE.      PREMIERE CLASSE.—(Continuation.)      SECONDE CLASSE.—(Continuation.)

<p><i>Hommes.</i></p> <p>1<sup>ère</sup> Division A.</p> <p>352. Alexander Black. 353. James Carlyle. 354. David Fotheringham. 355. John Hunter. 2<sup>e</sup> Division B. 356. Robert Alexander. 3<sup>e</sup> Division C. 357. Stephen Dádon. 358. Lewis Corydon Moore. 359. Abraham Pratt.</p> <p><i>Femmes.</i></p> <p>1<sup>ère</sup> Division A.</p> <p>360. Mary Foster. 361. Fanny Gordon. 362. Margaret Irvine. 363. Mary Lester. 2<sup>e</sup> Division B. 364. Charlotte Madeline Church- ill. 365. Mary Turner Hoig. 366. Catherine Magan. 367. Nancy Strickland. 3<sup>e</sup> Division C. 368. Jane Bettie. 369. Mary Ann Gill. 370. Mary Houlding. 371. Sarah Ann Pickersgill. 372. Lucinda Piper. 373. Adeline Shenick. 374. Margaret Strickland.</p>	<p>375. Catherine Walker. 376. Isabella Walker.</p> <p>SECONDE CLASSE</p> <p><i>Hommes.</i></p> <p>1<sup>ère</sup> Division A.</p> <p>377. Justin Badgero. 378. William Dodds. 379. Thomas Gooch. 380. Thomas Green. 2<sup>e</sup> Division B. 381. John Brown. 382. Robert Brown. 383. John Cameron. 384. George Husband. 385. John Mitchell. 386. William Ruthven. 387. Benjamin Shirreff. 388. Charles Shortt. 389. George Smith. 390. Hugh Thompson. 3<sup>e</sup> Division C. 391. David Brown. 392. Dugald Livingstone. 393. Alexander McGregor. 394. Duncan McIntyre. 395. William Milliken. 396. Samuel Moyer.</p> <p><i>Femmes.</i></p> <p>1<sup>ère</sup> Division A.</p> <p>397. Anna Button.</p>	<p>398. Eliza Anne Crawford. 399. Susan Hamilton. 400. Amy Caroline Jones. 401. Catherine McNeice. 402. Anne Maria Paul. 403. Anne Wharin. 2<sup>e</sup> Division B. 404. Martha Andrews. 405. Elizabeth Buchanan. 406. Mary Avis Dew. 407. Catherine Kennedy. 408. Hannah Clarinda Kerr. 409. Jane McLean. 410. Mary Maria Marlatt. 411. Margaret Murchison. 412. Fanny Rutledge. 413. Catherine Ryan. 414. Mary Anne Sinclair. 415. Agnes Sweetin. 3<sup>e</sup> Division C. 416. Rachel Harley. 417. Margaret Hunter. 418. Margaret Jack. 419. Mary Kerr. 420. Mary McLellan. 421. Mary Ann Minshall. 422. Catharine Mulhern. 423. Esther Rich. 424. Hannah Robertson. 425. Annie Webster.</p>
---	--	---

Certificats accordés .....	425
Expirés.....	44
Obtenu des certificat plus élevés.....	22
Obtenu des second certificats dans la même classe....	3
	69
Total des certificats valides .....	356

No. 3. Programme d'examen de l'école normale.

ÉDUCATION ET ART DE L'ENSEIGNEMENT.

1. Qu'est-ce que l'éducation ?
2. Comment des connaissances correctes sur ce point peuvent-elles influencer les méthodes d'enseignement et de régie dans les écoles ?
3. Le don des prix est-il judicieux ou non ? Donnez des raisons.
4. Les maisons d'écoles doivent-elles être tenues dans une condition propre et régulière ? Est-il à propos d'orner les terrains ? Donnez des raisons.
5. Quel est le meilleur moyen de maintenir l'attention dans une classe ?
6. Faites le plan et préparez une maison d'école pour 50 enfants, et préparez-les à commencer l'éducation.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

1. Qu'est-ce que la grammaire ?
2. Quelles sont les deux autorités d'après lesquelles les questions grammaticales doivent être décidées ?
3. Quel département de la grammaire traite de la prononciation des mots ? Définissez ce département.
4. Nommez et définissez les parties dont une assertion doit être composée et dites si cela est nécessaire dans les autres langues ; et si oui, pourquoi ?
5. En quoi la perfection du langage consiste-t-elle ?
6. Quelle espèce de proposition doit se trouver dans toutes les phrases, et pourquoi.
7. Dites les différents compléments nécessaires aux trois principales parties du discours.
8. Comment les verbes varient-ils leurs terminaisons ?
9. Que faut-il pour bien lire ?
10. Dites les règles générales de l'accent dans la lecture.
11. Que veulent dire les points ou repos dans la lecture ; où doivent-ils se trouver ?
12. " These books were not made *use of*."  
Faites les parties des mots soussignés.
13. Prouvez par des exemples que l'infinitif est un nom.
14. Quelle partie du verbe est l'infinitif apparent, lorsqu'il se trouve après le verbe " to be ?"

15. Donnez les racines, préfixes et affixes des mots suivants : " Conference," " Exclusiveness," " Retention," " Applause," " Affinity," et donnez les dérivés anglais de " Duco " et de " Scribo."

- 16.—1. *Restored to life, one pledge of former joy,*  
 2. *One source of bliss to come, remains, her boy ;*  
 3. *Sweet in her eye the cherished infant rose,*  
 4. *At once the seal and solace of her woes ;*  
 5. *When the pale widow clasped him to her breast,*  
 6. *Warm gushed the tears that would not be repressed ;*  
 7. *In lonely anguish, when the truant child*  
 8. *Leaped o'er the thresh-hold, all the mother smiled.*

Ecrivez ce qui précède en prose, faites les parties des mots en italiques ; donnez le sujet et l'attribut grammatical de chaque proposition ; donnez le mot principal dans chaque attribut ; changez la construction des mots " restored," " clasped " et " would be repressed."

17. " The trade winds and monsoons are permanent, *depending* on the apparent motion of the sun ; but *it* is evident from theory, that there must *be* partial *winds*, in all parts of the earth *occasioned* by the local circumstances *that* affect the temperature of the air."

Faites les parties des mots en italiques.

A quoi sert la proposition " that there must be etc. ?"

#### COMPOSITION ANGLAISE.

Ecrivez un essai abrégé sur l'un des sujets suivants :

1. Les liens qui retiennent les colonies anglaises à la mère-patrie.
2. Les avantages de l'étude de l'histoire.
3. L'enthousiasme.
4. Récit d'un voyage de Londres à Constantinople.
5. Les Croisades.
6. Une lettre demandant une situation dans une école.

#### HISTOIRE GÉNÉRALE.

1. De quel sujet traite l'histoire ?
2. Quelle date assigne-t-on au déluge ?
3. Quels furent les premiers états politiques du monde après cet événement ?
4. Donnez la date du règne de Solomon, roi d'Israël, et nommez les principales nations connues dans l'histoire de son temps.
5. Dans quel état se trouvaient ces nations en fait d'indépendance, lorsque Rome fut fondée ?

6. Dites les principales guerres mentionnées dans l'histoire grecque, entre les années 500 et 300 avant le Sauveur, avec les hommes d'état, orateurs et guerriers qui brillèrent dans chaque âge.

7. Dans quel état se trouvaient Babylone, Ninive et l'Égypte probablement, en fait d'indépendance, lorsque Solon promulgua ses lois en Grèce ?

8. Qui constitua le second triumvirat et qui le renversa ?

9. Décrivez en termes généraux les frontières de l'empire romain, au temps d'Auguste.

10. Quels royaumes sortirent des ruines de l'empire romain d'Occident ?

11. Nommez les quatre grandes dynasties qui ont gouverné la France, avec la date du commencement de chacune.

12. Dites deux évènements remarquables mentionnés dans l'histoire d'Europe pendant le dixième siècle, avec les dates.

13. Citez les principaux évènements de l'histoire du monde durant le quinzième siècle.

14. Nommez les souverains européens les plus célèbres du seizième siècle, donnant la date de chacun et rattachant la date de l'un d'eux à quelque fait remarquable dans l'histoire d'Amérique.

15. Rattachez l'époque des prédications de Luther à quelque évènement survenu dans l'histoire de l'Asie.

16. Citez quelque évènement remarquable dans l'histoire de l'Europe, durant le dix-septième siècle ?

17. Citez les principaux évènements du dix-huitième siècle, mentionnant la connexion qui les rattache les uns aux autres, s'il y en a, et décrivez quelques-uns des résultats les plus remarquables.

18. Nommez les principales nations qui forment la race anglo-saxonne—les pays d'où elles viennent et l'époque où elles commencèrent à se mêler les unes aux autres.

19. Quel fut le premier roi d'Angleterre ? donnez en la date—et nommez deux autres monarques célèbres qui furent ses contemporains ou à peu près ?

20. Quel fut le dernier Plantagenet qui fut quelque peu saxon par ses ayeux, et comment ?

21. N'a-t-il pas brillé quelques littérateurs célèbres sous la dynastie des Plantagenet et sous le règne de qui ?

22. D'où les princes de Lancaster descendaient-ils ?

23. Qui des Yorkistes ou Lancastriens avaient le plus de droit à la couronne ? Dites pourquoi.

24. La mort d'Henri V fut-elle un avantage pour l'Angleterre ou non? Dites pourquoi.
25. Quelles circonstances firent naître la guerre des Roses?
26. Henry VII était-il sous quelque rapport un Plantagenet; si oui, comment?
27. Quels grands évènements agitèrent le monde sous les Tudors, et l'histoire de ces temps a-t-elle quelques rapports avec le Canada, et quels rapports?
28. Quelles étaient Marie d'Ecosse et Lady Jane Grey?
29. Quels sont les souverains qui régnèrent en Angleterre durant le règne de Louis de France, et avec quel d'entre eux celui-ci fut-il le plus en rapport?
30. Retraced la généalogie de la Reine Victoria depuis les Tudors.
31. Dites, dans l'ordre de la narration, six faits remarquables survenus dans l'histoire du Canada, avec les dates.

#### GÉOGRAPHIE.

1. De quels sujets traite la géographie mathématique?
2. Quels changements devraient-ils survenir dans la position du globe pour que les tropiques fussent à cinq degrés de l'équateur; et quels changements surviendraient-ils dans les cercles polaires?
3. Qu'est-ce qui occasionne l'inégalité des jours et des nuits; et pourquoi sont-ils toujours égaux à l'équateur?
4. De quels sujets traite la géographie physique?
5. Décrivez les principaux traits et divisions physiques de l'Amérique du Sud.
6. Nommez les principales divisions anciennes de l'Asie, à l'ouest de l'Indus.
7. Nommez les états de l'ancienne Grèce avec leurs positions relatives.
8. Nommez les pays qui sont traversés en allant en ligne droite d'Archangel à Gibraltar.
9. Donnez l'esquisse des traits physiques des îles qui constituent la Polynésie.
10. Esquissez la géographie physique et politique du Canada.
11. Décrivez les divisions physiques de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, telles qu'indiquées par le système des rivières et des montagnes, avec les principales divisions de chacune d'elles.
12. Faites la même chose pour l'Asie.

#### ARITHMÉTIQUE.

##### 2<sup>me</sup> Division.

1. Définissez l'arithmétique, l'unité et le nombre.

2. Expliquez le système de notation.
3. En quoi les règles simples et composées différent-elles? Expliquez-le.
4. Définissez et prouvez la réduction.
5. Définissez, exemplifiez et classifiez les différentes espèces de fraction.
6. Qu'entendez-vous par la plus grande mesure commune, et faites voir comment elle peut s'obtenir?
7. Quest-ce qui détermine le nom d'un produit, d'un quotient, et pourquoi?
8. Définissez et prouvez la raison et la proportion, et donnez une règle pour trouver l'un des quatre proportionnels.
9. Divisez £250 entre 2 hommes, 3 femmes et 4 enfants, et donnez à chaque homme deux fois autant qu'à chaque enfant. Quelle est la part de chaque personne?
10. Trouvez la valeur des termes  $(\frac{5}{3} + \frac{2}{3}$  de  $7\frac{1}{2} - \frac{5}{11}) \div 2\frac{1}{3}$ .
11. Réduisez 11s.  $3\frac{1}{2}$ d. au décimal d'un £; et 3 qrts. 24 onc. au décimal d'un tonneau.
12. Il s'agit de réduire 207 en trois parties qui seront vis-à-vis les unes des autres dans la proportion de  $\frac{1}{2}$ ,  $\frac{2}{3}$  et  $\frac{3}{4}$ .
13. Trouvez les dimensions et la surface d'une boîte cube qui contient cent minots de blé.
14. Quelle est la diagonale d'un carré dont le côté a 25 pieds?
15. Si j'achète des livres à \$7.50 la douzaine, à quel prix dois-je vendre chacun de ces livres pour faire 33 $\frac{1}{3}$  pour cent de profit.

*1ère Division.*

1. Dites ce que l'on entend par la racine d'une échelle de notation et changez 83,041 de l'échelle nonaire à la décimale.
2. Dites la différence entre les proportions simples et composées.
3. Définissez une fraction continue, donnez un exemple et réduisez-la.
4. Trouvez les formules pour calculer l'intérêt composé, déduisez la règle et appliquez là à la solution de la question suivante: £500 prêtés à intérêt composé se montent en 5 années à £750; quel est le taux d'intérêt par année?
5. Examinez les formules pour trouver la somme d'une série tant dans la progression arithmétique que dans la progression géométrique.
6. Quelle est la valeur de .433', aussi de  $4, 1, \frac{1}{4}, \frac{1}{16}$ ?
7. Donnez une démonstration de la règle pour la double position.
8. Définissez les termes involution, évolution, puissance et racine.

9. Un jardin dont la largeur n'est que de  $\frac{1}{2}$  de sa longueur contient  $1\frac{1}{2}$  acres de terres ; quelles en sont les dimensions ?

10. Une maison est louée pour £300 par année, quelle est la valeur actuelle de 5 années de loyer à 6 pour cent d'intérêt composé ?

11. A et B peuvent moissonner un champ dans 12 heures, A et C dans 16, A dans 20. En quel temps le feront B et C, et en quel temps A B et C ?

12. Donnez la surface et la solidité d'une pyramide, d'un cône et d'une sphère. Démontrez.

## ALGÈBRE.

*2me Division.*

1. Donnez une définition de l'algèbre et dites en quoi elle diffère de l'arithmétique.

2. Dites et faites voir la différence entre un co-efficient et un exposant.

3. Dites et expliquez l'usage de la parenthèse.

4. Expliquez ce que veulent dire quantités homogènes et hétérogènes.

5. Définissez l'addition et la soustraction des quantités algébriques.

6. Ecrivez la 7e puissance de  $a-b$ .

7. Réduisez  $1-8y^2$ , et aussi  $1+4xy+4x^2y^2$  en ses facteurs constituants.

8. Réduisez  $ab-x$  en une fraction dont le dénominateur sera  $1-y$ .

9. Définissez une équation, et dites ce que c'est que résoudre une équation.

10. Dites et expliquez les procédés nécessaires pour résoudre une équation simple.

11. Qu'entendez-vous par élimination, et dites les diverses méthodes de l'effectuer ?

12. De deux endroits éloignés de 154 milles l'un de l'autre partent en même temps deux personnes dans le but de se rencontrer ; l'une parcourt 3 milles en 2 heures et l'autre 5 milles en 4 heures ; où et quand se rencontreront-elles ?

13. Un banquier a deux espèces différentes de monnaies ; il faut  $a$  pièces de l'une et  $b$  pièces de l'autre pour faire un louis ; combien de chacune devra-t-il en prendre pour que  $c$  pièces forment un louis ?

14. Divisez le nombre 237 en deux parts de manière que l'une soit  $1\frac{1}{4}$  fois moins forte que l'autre.

15. Trois hommes travaillent à un ouvrage, P et Q finiraient l'ouvrage dans  $a$  jours, Q et R dans  $b$  jours, et R et P dans  $c$  jours. En combien de temps P le ferait-il seul, et combien de temps prendraient-ils tous trois ensemble.

*1ère Division.*

1. Définissez les termes mathématiques et algèbre.
2. Expliquez l'origine et l'usage des indices.
3. Que divisera la différence de deux quantités ?
4. Réduisez  $a^2 x^3 + 9 a x + 18$ , et aussi  $5 x^2 - 5 x - 60$  en ses facteurs constituants.
5. Trouvez un multiplicateur qui rendra  $\sqrt{5} - \sqrt{x}$  rationnel et en déterminera le produit.
6. Définissez et classifiez les équations.
7. Déduisez les règles pour compléter le carré dans les quadratiques.
8. Indiquez la solution de  $10 = 3$ .
9. Expliquez la nature des logarithmes, et dites comment trouver le log. de 1. un produit, un quotient, une puissance ou une racine.
10. Quest-ce qu'une annuité ? Examinez les formules pour en trouver la valeur actuelle tant à intérêt simple qu'à intérêt composé ; et aussi quand elle est reversible.
11. Quelle est la racine carrée de  $a^2 + 2 a b - 2 a c + b^2 - 2 b c + c^2$  ?
12. En vendant une montre \$34 j'ai perdu autant par cent que la montre me coûtait, quel en était le coût ?
13. Trouvez dans une progression géométrique 4 nombres dont le montant des extrêmes soit de 35 et le montant des moyens 30.
14. Divisez  $\frac{2}{3}$  en deux parties telles que la somme de leurs réciproques puisse être 1.
15. La somme de deux nombres est  $a$  et le produit  $b$ , quels sont ces nombres ?

## GÉOMÉTRIE.

*2me Division.*

1. Définissez la science de la géométrie et dites ce qu'est la géométrie pratique.
2. Définissez les termes, problème, postulat, axiôme et théorème.
3. Définissez un carré.
4. Quand une proposition est-elle la converse d'une autre ?
5. Propositions 7, 26 ou 45 du 1er livre.
6. Les diagonales d'un Rhombe se coupent à angles droits.



*1ère Division.*

1. Sur quoi est fondé le raisonnement mathématique ?
2. Définissez les termes—Data, Quæsitæ, hypothèse et attribut.
3. Faites la distinction entre la démonstration directe et indirecte.
4. Que veut-on dire par figures homogènes.
5. Propositions 9 ou 13 du livre II, 3, 8, 20 ou 32 du livre III.
6. Divisez un cercle en deux segments tel que l'angle de l'un soit cinq fois plus fort que l'angle de l'autre.

## PHYSIQUE.

1. Quel est l'objet de la physique ?
2. Exposez les propriétés essentielles des corps, et donnez un cas d'im-pénétrabilité.
3. Nommez les diverses espèces d'attraction, et expliquez la gravitation.
4. Donnez une démonstration populaire de chacune des puissances méca-niques.
5. Démontrez la composition et la résolution des forces.
6. Quelles sont les sources, modes de distribution et effets du calorique ?
7. Expliquez la construction d'un thermomètre et les échelles généralement en usage et montrez par un exemple comment Fah. peut être changé en Cent. et *vice versa*.
8. Expliquez le fonctionnement d'une pompe ordinaire et d'une pompe à pression.
9. Expliquez ce que c'est que la gravité spécifique et dites comment elle peut être constatée.
- 10 Expliquez les phénomènes suivants—le changement des saisons, les phases de la lune, les éclipses et les marées.

## CHIMIE AGRICOLE ET PHYSIOLOGIE.

1. Exposez l'objet de l'étude de la chimie et dites les différentes branches de cette science.
2. Faites la distinction entre l'action mécanique, magnétique et chimique, et donnez des exemples de chacune.
3. Combien y a-t-il d'espèces d'affinité ? Démontrez chacune d'elles.
4. Quels sont les bases, les acides, alkalis et terres ?
5. Donnez quelques explications de O, H, N et C, S et P.

- 
6. Donnez la composition de l'eau, et expliquez en les diverses qualités.
  7. Expliquez comment se forment la rosée, la pluie, la gelée blanche et la neige.
  8. Dites comment est composé l'atmosphère, et dites comment l'on en peut constater la pression, l'humidité, l'élasticité et la hauteur.
  9. Expliquez comment se continue la formation constante de l'atmosphère.
  10. Donnez quelques explications sur la composition et la variété des sols.
  11. Où les plantes prennent-elles leur alimentation.
  12. Retracer la croissance d'une plante depuis le germe jusqu'à sa destruction, et donnez le résultat de cette destruction.
  13. Quel est l'effet des récoltes sur le sol ? Expliquez la rotation des récoltes et donnez des exemples d'une bonne rotation.
  14. Expliquez la nécessité et les avantages du drainage, des jachères et de l'engrais.
  15. Expliquez en peu de mots la manière de faire le pain, le beurre, le fromage et le savon.
  16. Retracer la circulation du sang, et dites en les parties constituantes.
  17. Dites les diverses parties d'une plante et expliquez-en les fonctions.
  18. Tracez la marche des aliments de la bouche au moment où ils se mêlent au sang.
  19. Quel effet a le sel sur la viande, et comment la préserve-t-il ?
  20. Combien de dents avons-nous, nommez-les et dites les causes du mal de dents ; et mentionnez les meilleurs moyens de les conserver ?
-

## Appendice D.

### LES ECOLES DE GRAMMAIRE DE COMTES DU HAUT-CANADA.

#### No. 1. Programme des études, et règles et réglemens généraux pour la gouverne des écoles de grammaire du Haut-Canada.

Prescrits par le conseil de l'instruction publique, en vertu de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186, et approuvés par le gouverneur-général en conseil.

#### EXPLICATION PRÉLIMINAIRE.

La cinquième section de l'acte des écoles de grammaire prescrit : " Que dans chaque école de grammaire de comté, il sera pris des mesures pour faire donner l'instruction par un instituteur ou des instituteurs de capacité suffisante et de bonnes mœurs, dans toutes les branches supérieures d'une éducation anglaise, commerciale et pratique, comprenant les éléments de la philosophie naturelle et de la mécanique, et aussi dans les langues latine et grecque et les mathématiques, de manière à préparer les élèves pour le collège de l'université ou tout collège affilié à l'université de Toronto, conformément à un programme d'études et à des règles et réglemens généraux qui seront prescrits par le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada, et approuvés par le gouverneur en conseil : pourvu toujours, qu'aucune école de grammaire n'aura droit à recevoir aucune part du fonds des écoles de grammaire, si elle n'est pas conduite suivant tels programme, règles et réglemens." Dans la 4e clause de la 11e section de l'acte (après avoir pourvu à l'union de l'école de grammaire et d'une ou plusieurs écoles communes d'une municipalité,) il est dit, " qu'aucune telle union n'aura lieu sans qu'il soit fait d'amples dispositions pour faire instruire les élèves dans les branches d'une éducation élémentaire anglaise par un ou plusieurs instituteurs anglais dûment qualifiés."

2. D'après ces dispositions de la loi l'objet des écoles de grammaire n'est évidemment pas d'enseigner les branches élémentaires de l'anglais, mais d'enseigner spécialement les matières nécessaires pour l'admission à l'université.\*

\* Ci-suivent les bourses offertes aux examens d'immatriculation dans l'université.

*Dans la faculté des arts*—(pour les sujets d'examen voir p. 318) 4 ayant la valeur de £30 par année chacune, dans les langues grecque et latine avec histoire et géographie; 4 ayant la valeur de £30 par année chacune, dans les mathématiques; 2 ayant la valeur de £30 par année chacune, dans les langues anglaise et française avec histoire et géographie; 1 ayant la valeur de £30 par année, dans les éléments de la physique et de la chimie; 4 ayant la valeur de £30 par année chacune, pour le succès général dans les sujets étudiés par tous les étudiants, (c. a. d. tous les sujets non classifiés sous le chapitre "Honneur, et Bourses.")

*Dans le département d'agriculture*—3 ayant la valeur de £30 par année chacune. Les sujets d'examen sont comme suit, savoir: grammaire anglaise et composition; arithmétique y compris le mesurager esquisse de l'histoire anglaise jusqu'à l'époque actuelle; esquisse de l'histoire romaine jusqu'à la mort de Néron; esquisse de l'histoire grecque jusqu'à la mort d'Alexandre; esquisse de la géographie moderne.

• *Dans le département du génie civil*—3

*Dans la faculté du droit*—4; et

*Dans la faculté de médecine*—3 ayant la valeur de £30 par année chacun

Pour atteindre ce but et rendre plus efficaces les écoles de grammaire, le conseil de l'instruction publique du Haut-Canada, après mûre délibération, a adopté les réglemens suivans, lesquels, conformément à la cinquième section et à la cinquième clause de la onzième section de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic, ch. 186, sont obligatoires, pour les bureaux de syndics et les officiers des écoles de grammaire du Haut-Canada.

Section 1.—CONDITIONS DE L'ADMISSION DES ÉLÈVES AUX ÉCOLES DE GRAMMAIRE.

1. Les époques régulières pour l'admission des élèves commençant leurs études classiques, seront immédiatement après les vacances de Noël et celles de l'été ; mais l'admission des élèves aux études anglaises seules, ou des élèves qui auront déjà commencé l'étude de la langue latine, pourra avoir lieu au commencement de chaque session. Les examens pour l'admission des élèves seront conduits par le maître principal ; comme aussi les examens pour les professorats, et les prix qui pourront être institués par les conseils municipaux, suivans qu'ils y sont autorisés par la loi, \* ou par d'autres corps politiques ou des particuliers. Mais le bureau des syndics pourra, s'il le juge à propos, adjoindre d'autres personnes au maître principal pour les examens au sujet de ces professorats ou prix.

2. Les élèves, pour être admis à l'école de grammaire, doivent pouvoir—  
1o. Lire intelligiblement et correctement tout passage d'un livre de lecture ordinaire. 2o. Epeler correctement les mots d'une phrase ordinaire. 3o. Avoir une bonne écriture. 4o. Résoudre facilement les problèmes sur les règles simples et composées de l'arithmétique, et la réduction et les proportions simples. 5o. Connaître les éléments de la grammaire anglaise, et donner les parties du discours de toute phrase en prose ; et 6o. être au fait des définitions et des éléments de la géographie.

\* *L'acte des corporations municipales du Haut-Canada*, 12 Vic, ch. 81, section 41, statue que le conseil municipal de chaque comté aura pouvoir et autorité de faire des réglemens pour les objets suivans, savoir :

*Troisièmement.*—Pour acheter et acquérir les immeubles qui seront nécessaires pour les fins des écoles de grammaire, et pour construire, préserver, améliorer et réparer toutes les maisons d'école du comté à l'usage des écoles de grammaire à tels endroits du comté, ou de toute cité et sa banlieue situés dans les limites de tel comté, où les besoins du peuple l'exigent le plus, pour les vendre et en disposer quand ils ne seront plus requis, et pour faire telles dispositions en aide à telles écoles de grammaire que le conseil municipal pourra juger nécessaires pour faire progresser l'éducation dans les dites écoles.

*Quatrièmement.*—Pour établir des dispositions permanentes pour payer à même le fonds public de tel comté, les dépenses que feront pour être présents au siège de l'université de Toronto, à celui du collège du Haut-Canada, et à celui de l'école royale de grammaire, tels et autant d'élèves des différentes écoles de grammaires publiques de tel comté, qui désireront, ou qui, dans l'opinion des maîtres respectifs de telles écoles de grammaire, auront reçu un degré d'éducation suffisant pour entrer dans les concours, afin d'obtenir toutes bourses, pensions ou autres semblables prix offerts par telle université ou tel collège au concours entre les élèves, mais lesquels élèves, par l'incapacité de leurs parents ou gardiens, d'encourir les dépenses que nécessite leur présence susdite, seraient autrement privés d'entrer dans le concours pour obtenir le prix susdit.

*Cinquièmement.*—Pour fonder telles ou autant de bourses ou pensions et autres prix semblables dans l'université de Toronto, ou dans le collège du Haut-Canada, et l'école royale de grammaire, pour être mis au concours entre les élèves des différentes écoles de grammaire publiques de tel comté, que le conseil municipal le jugera nécessaire, pour répandre l'éducation parmi la jeunesse de tel comté.



## Mémoire explicatif du programme précédent :—

1. Les élèves se préparant pour l'université doivent étudier les matières qui les qualifient pour l'immatriculation.\*
2. Tout élève étudiant les branches anglaises seulement pourra avoir l'option des matières particulières qu'il étudiera ; mais il ne pourra, sans la permission spéciale du maître principal, faire choix d'une matière qui ne sera pas comprise parmi les sujets prescrits pour la classe dans laquelle il aura été placé, lors de son examen.
3. Les élèves seront divisés par classes, dans l'ordre de leur capacité respective. Il pourra y avoir deux ou plusieurs divisions dans chaque classe ; et chaque élève passera d'une classe ou division à une autre classe ou division, suivant les progrès qu'il aura faits, et non autrement.
4. Le dessin embrasse le dessin linéaire, le dessin géographique, géométrique et d'ornement.
5. La calligraphie sera enseignée à chaque élève, tant que le maître principal le jugera nécessaire.
6. On recommande que les éléments de la musique vocale forment partie du cours d'instruction pour tous les élèves capables d'apprendre le chant.

## Section 3.—EXERCICES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DE CHAQUE JOUR.

Les arrangements pour les exercices religieux de chaque jour dans les écoles de grammaire seront laissés à la discrétion des bureaux de syndics.†

## Section 4.—DEVOIRS DU MAÎTRE PRINCIPAL ET DES INSTITUTEURS.

1. Chaque maître principal et chaque instituteur d'une école de grammaire observera ponctuellement les heures pour l'ouverture et pour la fin de l'école ; durant les heures de l'école il se dévouera tout entier au service public ; il verra à ce que les exercices de l'ouverture et de la fermeture, tel que mentionné dans la section précédente, soient fidèlement remplis ; ils s'efforcera chaque jour, de parole et d'exemple, d'imprimer dans l'esprit des élèves les principes et la morale de la religion chrétienne, spécialement ces belles vertus, l'amour de la vérité, le patriotisme et l'humanité, qui forment la base de l'ordre et de la liberté, et le ciment et l'ornement de la société.

2. Chaque maître principal tiendra le registre quotidien, hebdomadaire et trimestriel de son école, suivant les formes et instructions prescrites par la loi. Le maître principal de chaque école ancienne de grammaire de comté fera aussi des observations et tiendra le journal météorologique exigé par la 16<sup>e</sup> section de

\* Voir les sujets à la page 325.

† Les syndics peuvent se prévaloir des recommandations sur ce sujet et des formes prescrites par le conseil de l'instruction publique du Haut-Canada, à l'égard des écoles communes. Voir les réglemens des écoles communes, publiés dans l'appendice de ce rapport.

l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186 ; en outre, chaque maître principal tiendra et fera tenir un registre de classe, dans lequel seront notés les exercices de chaque élève, de manière à faire connaître les progrès et la capacité de cet élève sur chacune des matières qui font l'objet de ces études. Le principal maître préparera aussi les rapports annuels et semi-annuels de son école exigés par la loi.

3. Le principal maître maintiendra dans son école la discipline qu'exercerait un père judicieux dans sa famille ; évitant les punitions corporelles, excepté lorsqu'elles lui paraîtront absolument nécessaires ; et dans tous ces cas il tiendra un mémoire des fautes et des punitions, pour l'inspection des syndics lors de l'examen public ou avant l'examen, après quoi le mémoire sera détruit.

4. Pour une faute très grande, ou une opposition violente et systématique à son autorité, le principal maître pourra envoyer un élève de l'école en informant immédiatement du fait le père ou le tuteur, et du motif de cet acte de rigueur, et en communiquant aussi la chose au président du bureau des syndics. Mais aucun enfant ne sera chassé sans l'autorité du bureau des syndics.

5. Lorsque l'exemple d'un élève sera dangereux pour les autres enfants, et dans tous les cas où une réforme paraîtra désespérée, il sera du devoir du principal maître, du consentement du bureau des syndics, de suspendre ou chasser cet élève de l'école. Mais tout élève qui sera sous le coup de cette censure publique et qui exprimera au maître principal son regret de sa conduite passée, aussi ouvertement et aussi explicitement que l'exigera la faute, sera, du consentement du bureau et du maître principal, admis de nouveau à l'école.

6. Les syndics ayant fait par rapport à la maison d'école et à ses dépendances, les dispositions requises par la seconde clause de la 11e section de l'acte des écoles de grammaire, 16 Vic., ch. 186, il sera du devoir du maître principal de donner une attention rigoureuse à la température et à la ventilation de l'édifice, aussi bien qu'à la propreté. Il prescrira aussi, par rapport à la cour et aux habitations attachées à la maison d'école, les règles nécessaires pour les tenir proprement et convenablement, et il sera tenu pour responsable de tout défaut de propreté.

7. La maison d'école sera tenue prête à recevoir les élèves au moins *quinze minutes* avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école, afin que ceux qui pourraient arriver à l'école avant le temps fixé puissent y trouver un abri.

#### Section 5.—DEVOIRS DES ÉLÈVES.

1. Les élèves devront venir à l'école en tenue décente.
2. Le retard de la part des élèves sera considéré une violation des règles de l'école et assujettira les délinquants à une pénalité suivant la gravité de la faute, à la discrétion du maître principal.

3. Il ne sera permis à aucun élève de partir avant l'heure fixée pour fermer l'école, excepté en cas de maladie, ou dans quelque cas pressant ; et alors même le consentement du maître principal devra être obtenu d'abord.

4. Un élève qui s'absente de l'école, excepté pour cause de maladie ou autre raison suffisante au jugement du maître principal, perd sa place dans sa classe et son droit à fréquenter l'école le reste du terme.

5. Il ne sera permis à aucun élève de rester à l'école à moins qu'il n'ait les livres et autres objets dont il doit faire usage à l'école ; mais dans le cas où un élève serait en danger de perdre les avantages de l'école, parce qu'il ne pourrait se procurer les livres et autres choses nécessaires, en conséquence de la pauvreté de ses parents, le bureau des syndics aura le pouvoir de procurer à cet élève les livres et objets dont il aura besoin.

6. Les contributions mensuelles ou trimestrielles prescrites par le bureau des syndics, seront payables d'avance ; et aucun élève n'aura droit de continuer à aller à l'école tant qu'il n'aura pas payé l'honoraire fixé.

#### Section 6.—SESSIONS, VACANCES, EXERCICES QUOTIDIENS, ET CONGÉS \*

1. Il y aura quatre sessions chaque année, désignées sous les noms de sessions d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. La session d'hiver commencera le 7 de janvier, et finira le mardi avant pâques ; la session du printemps commencera le mercredi après pâques, et finira le dernier mercredi de juin ; la session d'été commencera le second lundi d'août, et finira le vendredi avant le 15 octobre ; la session d'automne commencera le lundi qui suivra la clôture de la session d'été, et finira le 22 décembre.

2. Les exercices du jour ne commenceront pas plus tard que neuf heures, A. M., et n'excéderont pas six heures de durée, non compris le temps de la récréation du midi, et dix minutes au plus chaque avant midi et chaque après-midi. Néanmoins, le nombre d'heures d'enseignement quotidien dans toute école de grammaire pourra être diminué, à l'option du bureau des syndics.

3. Le samedi sera jour de congé ; ou si le bureau des syndics et le maître principal de l'école de grammaire le préfèrent, les après-midi du mercredi et du samedi de chaque semaine seront congés. Tous les jours considérés par la loi comme jour de fête, seront aussi des jours de congé dans chaque école de grammaire.

\* 1. Ce règlement s'applique aux unions d'écoles de grammaire et d'écoles communes, parce que la loi pourvoit à l'union d'écoles communes avec des écoles de grammaire et non à l'union de ces dernières avec les premières. Par conséquent, dans tous les cas où des écoles communes sont unies à des écoles de grammaire, les écoles-unies sont assujetties aux réglemens qui sont prescrits ici par rapport aux écoles de grammaire.

2. On doit observer que les diverses clauses de la onzième section de l'acte des écoles de grammaire donnent pouvoir aux bureaux de syndics de faire les réglemens relatifs à leurs écoles respectives, qui ne sont pas incompatibles avec les réglemens généraux prescrits par le conseil de l'instruction publique, et approuvés par le gouverneur en conseil.



4. Les examens publics semi-annuels qui doivent avoir lieu dans chaque école de grammaire, en vertu de la 5<sup>me</sup> clause de la 11<sup>me</sup> section de l'acte 16 Vict., ch. 186, auront lieu, l'un immédiatement avant les fêtes de Noël, et l'autre immédiatement avant la vacance de l'été.

Adopté par le conseil de l'instruction publique du Haut-Canada, le 26 décembre 1854.

Approuvé par le gouverneur-général en conseil, tel qu'intimé au surintendant en chef des écoles, le 15 février 1855,

*No. II. Programme pour l'examen des candidats au professorat des écoles de grammaire de comté.*

Les candidats aux professorats d'écoles de grammaire doivent être examinés sur leurs connaissances et leur compétence à enseigner les sujets et livres ou parties de livres dans lesquels le sénat de l'université de Toronto exige que les candidats soient examinés pour les honneurs et degrés pour immatriculation dans tout collège affilié à cette institution, suivant la 5<sup>e</sup> section de l'acte d'amendement, 16 Vict., ch. 186, des écoles de grammaire. Lesquels sujets d'examen sont comme suit :—

LANGUES, GRECQUE ET LATINE.

Homère, *Illiade*.....L. I.      Cæsar, de bello Gallico.....L. V. et VI.  
Lucien, *Vita et Charon*.      Virgile, *Æneide*.....C. H.

Traduction de l'anglais en prose latine.

De plus pour honneurs et degrés.

Homère, *Illiade*.....C. VI.      Horace, *Odes*.....L. I.  
Homère, *Odyssée*.....C. IX.      Virgile, *Æneide*.....L. I. e III.  
Lucien, *Menippus*, et *Timon*.

Traduction de l'anglais en vers latins.

MATHÉMATIQUES.

*Algèbre et Arithmétique.*

Règles ordinaires de l'arithmétique,  
Fractions vulgaires et décimales,  
Extraction de la racine carrée,  
Quatre premières règles de l'algèbre.

*Géométrie.*

Euclide, L. I.

De plus pour honneurs et degrés.

*Algèbre.*

Proportions et progressions;  
Equations simples et quadratiques.

*Géométrie.*

Euclide, L. II. III et IV.

## ÉLÉMENTS DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE.\*

*Mécanique.*

Expliquer la composition et décomposition des forces statiques.

Décrire les machines simples, (pouvoirs mécaniques.)

Définir le centre de gravité.

Donner les lois générales du mouvement, et désigner les principales expériences par lesquelles elles peuvent être démontrées.

Démontrer la loi du mouvement de la chute des corps.

*Hydrostatique, hydraulique et pneumatique.*

Expliquer la pression des liquides et des gaz ; son égale diffusion et sa variation avec la profondeur.

Définir la pesanteur spécifique, démontrer comment la pesanteur spécifique des corps peut être constatée.

Décrire et expliquer le baromètre, le siphon, la pompe ordinaire et la pompe foulante, et la pompe à air.

*Acoustique.*

Décrire la nature et le son.

*Optique.*

Exposer les lois de la réflexion et de la réfraction.

Expliquer la formation d'images par de simples verres lenticulaires.

*Astronomie.*

Mouvement de la terre autour de son axe et autour du soleil ; avec des explications de ces mouvements pour expliquer le mouvement apparent du soleil et des étoiles, la longueur des jours, et le changement des saisons—explications des éclipses et des révolutions de la lune.

## ÉLÉMENTS DE CHIMIE.\*

Propriétés de la matière, aggrégation, cristallisation, rapports chimiques, équivalents définis.

Combustion, flamme ; nature des matières combustibles ordinaires ; principaux résultats de la combustion—*i. e.*, les corps produits.

Chaleur ; sources naturelles et artificielles ; ses effets, expansion ; solides, liquides, gaz. Thermomètre ; conductibilité ; radiation ; force ; changement de forme ; liquéfaction ; vapeur.

L'atmosphère ; sa nature et sa condition générale ; parties dont elle se compose. Oxygène et hydrogène ; leurs propriétés. Eau et acide carbonique. Proportions de ses substances dans l'air.

\* Ou n'exige qu'une connaissance populaire de ces sujets.

Chlore et iode, tels que comparés avec l'oxygène.

Eau : son rapport général avec l'atmosphère et la terre ; son état naturel et son degré de pureté. Eau de mer ; eau de rivière, eau de source, eau de pluie. Eau pure ; effets de la chaleur et du froid sur l'eau ; sa nature composée ; ses éléments.

Hydrogène ; sa proportion dans l'eau ; ses propriétés chimiques et physiques.

Souffre, phosphore et charbon généralement.

Acide nitrique, acide sulphurique, acide carbonique, acide hydrochlorique ; leurs propriétés et usages.

Alcalis, terres, oxides généralement.

Sels ; leur nature généralement. Sulphates, nitrates, carbonates.

Métaux généralement—fer, cuivre, plomb, étain, zinc, or, argent, platine, mercure.

Les principaux éléments des corps végétaux et animaux ; leur composition.

#### LANGUES MODERNES.

##### *Anglais.*

Grammaire et composition.

##### *Français.*

Grammaire et traduction du français en anglais.

De plus, pour les honneurs et bourses.

##### *Anglais.*

Rendre des vers anglais en prose.

Composition.

##### *Français.*

Fénélon, Dialogues des Morts.

Molière, les Fourberies de Scapin.

#### HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

Histoire d'Angleterre jusqu'à l'époque actuelle.

“ Romaine jusqu'à la mort de Néron.

“ de la Grèce jusqu'à la mort d'Alexandre.

Eléments de géographie ancienne et moderne.

De plus, pour honneurs et bourses.

Histoire d'Egypte jusqu'à la mort de Cléopâtre.

Histoire d'Espagne et de Portugal sous le règne de Ferdinand et Isabelle.

*Note.*—Le comité des examinateurs des candidats aux professorats d'écoles de grammaire de comté dans le Haut-Canada, fait ses examens dans la bâtisse de l'école normale, Toronto, tous les trois mois, commençant les premiers lundis

de janvier, avril, juillet et octobre, de chaque année. Les candidats sont priés d'envoyer leurs noms au président du comité, au moins une semaine avant le jour de l'examen.

## Appendice E.

### LES ECOLES COMMUNES DU HAUT-CANADA.

*No. 1. Programme pour l'examen et la classification des instituteurs des écoles communes, par les bureaux de comté, prescrit par le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada.*

‡ Devant rester en force jusqu'à ce qu'il soit abrogé et révisé par le conseil.

N. B.—Les candidats ne pourront être admis à l'examen que lorsqu'ils auront donné aux examinateurs des preuves satisfaisantes de leurs strictes habitudes de tempérance et de leurs bonnes mœurs.

### QUALIFICATIONS DES INSTITUTEURS DE TROISIEME CLASSE.

Les candidats aux certificats d'instituteurs de troisième classe sont tenus :

1. De pouvoir lire intelligiblement et correctement tout passage d'un livre de lecture ordinaire.
2. De pouvoir épeler correctement les mots d'une phrase ordinaire dictée par les examinateurs.
3. De pouvoir écrire une bonne main.
4. De pouvoir résoudre promptement des problèmes dans les règles simples et composées de l'arithmétique, et dans les réductions et proportions et être au fait des principes sur lesquels ces règles sont basées.
5. De connaître les éléments de la grammaire anglaise, et pouvoir rendre les parties d'une phrase aisée en prose.
6. D'être au fait des éléments de la géographie et des traités généraux du globe.
7. D'avoir quelque connaissance de l'organisation d'une école et de la classification des élèves.
8. Quant aux instituteurs du français et de l'allemand, la connaissance de la grammaire française ou allemande peut être substituée à la connaissance de la

grammaire anglaise; et les certificats qui seront donnés à l'instituteur y seront expressément limités.

#### QUALIFICATIONS DES INSTITUTEURS DE SECONDE CLASSE.

Les candidats aux certificats de seconde classe doivent, en sus de ce qui est exigé des candidats aux certificats de troisième classe, pouvoir :

1. Lire avec facilité, intelligence et expression, et être au fait des principes de la lecture et de la prononciation.

2. Ecrire une bonne main et être au fait des règles propres à l'enseignement de l'écriture.

3. Connaître les fractions, les involutions, les évolutions et l'arithmétique mentale et commerciale.

[Les institutrices candidats à cette classe de certificats ne seront interrogées que sur l'arithmétique pratique et mentale.]

4. Etre au fait des éléments de la tenue des livres.

5. Connaître les règles communes de l'orthographe, et être capables de rendre les parties de toute phrase en prose ou en vers qui pourra lui être soumise; écrire grammaticalement, en épelant et ponctuant correctement, la substance de tout passage qui pourra être lu, ou de tout sujet qui pourra être suggéré.

6. Etre familier avec les éléments de la géographie, mathématique, physique, civile et politique, tels qu'ils se trouvent dans toute géographie à l'usage des écoles.

#### QUALIFICATIONS DES INSTITUTEURS DE PREMIÈRE CLASSE.

Les candidats pour certificats comme instituteurs de première classe, outre les connaissances exigées des instituteurs de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, devront :

1. Connaître les règles pour le mesurage des superficies et des solides et les éléments de l'arpentage.

2. Connaître les règles simples de l'algèbre, et pouvoir résoudre des problèmes d'équations simples et quadratiques.

3. Connaître les quatre premiers livres d'Euclide.

4. Connaître les éléments de l'histoire générale.

5. Avoir quelque connaissance des éléments de la physiologie végétale et animale et de l'histoire naturelle, tels qu'enseignés dans le cinquième livre des *National readers*.

6. Comprendre la bonne organisation et régie des écoles, et les modes perfectionnés de l'enseignement.

N. B.—Les institutrices candidats pour les certificats de première classe ne seront pas interrogées sur les sujets mentionnés dans les trois premiers paragraphes de ce chapitre.

BUREAU DE L'ÉDUCATION, TORONTO.

Adopté le 3me jour d'octobre 1850.

*No. 2. Règles générales pour l'organisation, le gouvernement et la discipline des écoles communes dans le Haut-Canada.*

Adoptées après mure considération, par le conseil de l'instruction, comme autorisé par l'acte 13 et 14 Victoria, chapitre 48, section 48.

1.—HEURES D'ÉCOLE, CONGÉS ET VACANCES.

1. Les heures d'école chaque jour n'excéderont point six, à part le temps accordé le midi pour la récréation. Néanmoins, dans toute école, les syndics pourront à leur discrétion, fixer un moindre nombre d'heures pour l'enseignement de tous les jours.

2. Tous les deuxièmes samedis seront jours de congé dans chaque école.

3. Il y aura trois vacances durant chaque année; la première de huit jours, à Pâques; la seconde, les deux premières semaines du mois d'août; la troisième, huit jours à Noël.

4. Tous les engagements contractés entre les syndics et les instituteurs, seront soumis aux réglemens qui précèdent; et nul instituteur ne sera privé d'aucune partie de son salaire pour avoir pris ces congés et les vacances.

N. B.—Les écoles de grammaire et les écoles communes unies seront sujettes aux réglemens affectant les écoles de grammaire.

2. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE.

Comme le christianisme est la base de tout notre système d'éducation élémentaire, ce principe devrait dominer dans ses détails. L'acte des écoles communes de 1850, section 14e, garantissant les droits des particuliers, en même temps qu'elle reconnaît le christianisme, statue, " Que dans toute école modèle ou commune établie en vertu de cet acte, aucun élève de cette école ne sera forcé de lire ou étudier dans aucun livre religieux, ou de se joindre à aucun exercice de dévotion ou de religion auxquels s'opposeront ses parents ou tuteurs: pourvu toujours qu'avec cette restriction il sera permis aux élèves de recevoir l'instruction religieuse que leurs parents ou tuteurs désireront, conformément aux réglemens généraux qui seront établis suivant la loi."

Dans cette section de l'acte le principe de l'instruction religieuse est reconnu, et les restrictions sous lesquelles elle doit être donnée sont énoncées, et le droit exclusif des parents et tuteurs à cet égard est assuré, sans aucune inter-

vention de la part ni des syndics, ni des surintendants, ni du gouvernement lui-même. L'instituteur et le père ou tuteur de chaque élève peuvent donc s'entendre entre eux pour décider si l'instituteur fera réciter à tel élève le catéchisme, ou autre précis d'enseignement religieux de la dénomination de tel père ou tuteur.

L'école commune n'étant pas un *pensionnat*, il n'y a pas besoin de règles à l'égard des rapports et des devoirs domestiques; et comme les élèves sont à la charge de leurs parents et tuteurs, les dimanches, il n'y a pas besoin de réglemens pour ce qui regarde l'assistance au service divin.

Les réglemens qui suivent par rapport aux "exercices du commencement et de la fin de chaque jour," aux "devoirs des maîtres et instituteurs" et aux "devoirs des élèves" ont été adoptés par le conseil et s'appliquent à toutes les écoles communes du Haut-Canada.

### 3. EXERCICES DU COMMENCEMENT ET DE LA FIN DE CHAQUE JOUR.

1. Pour attirer la bénédiction de Dieu et faire bien comprendre aux élèves l'importance des devoirs religieux et leur dépendance absolue de leur créateur, le conseil de l'instruction publique recommande que les exercices quotidiens de chaque école commune commencent et finissent par la lecture d'un passage des écritures et une prière. On pourra réciter la prière du Seigneur ou les formules de prières ci-annexées, ou toute autre prière que préféreront les syndics ou l'instituteur de chaque école. Mais la prière du Seigneur devra former partie des exercices d'ouverture; et les dix commandemens seront enseignés à tous les élèves et répétés au moins une fois par semaine. Mais aucun élève ne sera forcé d'assister à ces exercices si ses parents s'y opposent, en écrivant à cet effet à l'instituteur.

#### FORMULES DE PRIÈRES POUR LE COMMENCEMENT DES PRIÈRES DU JOUR.

##### *Prions.*

Père céleste, Dieu tout puissant et éternel, qui nous avez conservé jusqu'à ce jour, défendez-nous encore aujourd'hui de votre pouvoir tout-puissant; accordez-nous de ne pas succomber au péché, et d'éviter toute espèce de danger, et faites que toutes nos actions soient conformes à votre sainte volonté, par Jésus-Christ Notre Seigneur. *Ainsi-soit-il.*

O Dieu tout-puissant, dispensateur de tout bien, source de toute sagesse, daignez éclairer nos intelligences des rayons de votre Esprit Saint, et faites qu'en nous appliquant avec diligence à l'acquisition des connaissances humaines, nous ne manquions jamais de cette sagesse qui mène à la voie du salut; afin que, par votre miséricorde, nous avançons chaque jour en lumière et en vertu, à l'honneur et à la gloire de votre nom, par Jésus-Christ Notre Seigneur. *Ainsi-soit-il.*

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et nous ne induisez pas en la tentation, mais délivrez-nous du mal. *Ainsi-soit-il.*

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, et l'amour de Dieu, et la vertu du Saint Esprit soient avec nous à jamais. *Ainsi-soit-il.*

#### A LA CLÔTURE DES EXERCICES DU JOUR.

##### *Prions.*

O Dieu miséricordieux, nous vous supplions d'accepter nos humbles remerciements pour la bonté que vous avez de nous conserver ce jour, et pour le progrès que vous nous avez fait faire dans les connaissances utiles; nous vous prions de graver dans notre esprit les instructions que nous avons reçues et de les faire servir à l'avancement de notre bien-être temporel et spirituel; et nous implorons aussi notre pardon pour toutes les fautes que nous avons pu commettre en pensées, paroles et actions. Que votre divine providence veille encore sur nous durant nos intervalles de repos, pour que nous puissions reprendre demain l'accomplissement de nos devoirs, avec une vigueur toute nouvelle, tant du corps que de l'esprit; et préservez-nous, nous vous en supplions, maintenant et à toujours, tant dans nos corps que dans nos âmes, pour l'amour de Jésus-Christ votre Fils, Notre Seigneur. *Ainsi-soit-il.*

Eclairéz-nous dans les ténèbres, nous vous en supplions, O Seigneur; et par votre miséricorde, défendez-nous de tous périls et dangers, durant la nuit prochaine pour l'amour de votre Divin Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ. *Ainsi-soit-il.*

Notre Père, qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé, et ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal. *Ainsi-soit-il.*

Que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la vertu du Saint-Esprit soient avec nous à jamais.

#### 4. DEVOIRS DES INSTITUTEURS.

La seizième section de l'acte des écoles prescrit les devoirs des instituteurs en termes clairs et précis; et aucun instituteur n'a légalement droit à son salaire s'il ne se conforme pas à la loi; entre autres choses, l'acte exige que chaque instituteur maintienne l'ordre et la discipline convenables dans son école conformément aux formules et réglemens qui seront transmis suivant la loi, la loi oblige le surintendant en chef des écoles à transmettre ces formules; et le conseil de l'instruction publique prescrit les réglemens suivans pour la gouverne des instituteurs dans l'administration et la discipline de leurs écoles.

Il sera du devoir de chaque instituteur des écoles communes:

1. De recevoir poliment les visiteurs nommés par la loi, et leur donner toutes les facilités possibles de visiter les livres et d'examiner la condition dans laquelle se trouve l'école; de veiller à ce que le livre des instituteurs soit ouvert afin que les visiteurs puissent, s'ils le veulent, y inscrire leurs remarques. Les visites fréquentes que des personnes intelligentes font dans les écoles inspirent de l'ambition aux enfants et sont d'un grand secours à l'instituteur honnête.



2. De tenir proprement et correctement les registres suivant les formules prescrites ; ce qui constitue la partie la plus importante des devoirs imposés par l'acte actuel des écoles, vu que la 3<sup>e</sup> section de cet acte veut que le fonds local des deniers d'école soit distribué suivant le nombre des enfants qui fréquentent les écoles.

3. De classer les enfants suivant les livres dont ils se servent ; d'étudier lui-même ses livres et d'enseigner suivant la méthode perfectionnée indiquée dans la préface des livres.

4. D'observer lui-même la grande règle de la régularité et de l'ordre, et l'imprimer dans l'esprit de ses élèves ; — il y a un temps et un lieu pour toutes choses, et à chaque chose son temps et lieu.

5. D'encourager par les préceptes et par l'exemple la propreté, la netteté et la décence. Pour cela l'instituteur doit donner l'exemple de la propreté sur sa personne et dans l'état et l'apparence générale de son école ; il doit aussi s'assurer lui-même, par visite personnelle tous les matins, que les enfants se sont lavés les mains et le visage, qu'ils se sont peignés, et que leurs habits ont été brossés et raccommodés, si cela est nécessaire. L'appartement de l'école doit être balayé et épousseté tous les soirs.

6. Veiller le plus strictement possible aux mœurs et à la conduite générale des élèves, et n'omettre aucune occasion de leur inculquer les principes d'honnêteté et de vérité ; leur inculquer comme devoir, le respect pour les supérieurs et l'obéissance envers toutes personnes au-dessus d'eux.

7. Montrer de l'intérêt pour l'amélioration et le bien-être de ses élèves, les traiter avec bonté mais en même temps avec fermeté ; et chercher à les conduire plutôt par la douceur et la raison que par les coups et la sévérité.

8. Cultiver les sentiments de bonté et d'affection entre ses élèves, décontenancer les querelles, et toute cruauté exercée envers les animaux et tout ce qui peut conduire au vice.

9. Observer ponctuellement les heures du commencement et de la fin de l'école ; durant les heures d'école, se dévouer entièrement au service public ; voir à ce que les exercices scolaires s'ouvrent et se ferment le matin et le soir, de la manière prescrite dans la précédente partie de cette section ; et faire chaque jour tous ses efforts, tant par l'exemple que par les préceptes, pour imprimer dans l'esprit de ses élèves les principes et la morale de la religion chrétienne, spécialement ces vertus de piété, de vérité, de patriotisme et d'humanité, qui sont la base de l'ordre et de la liberté, et forment le ciment et l'ornement de la société.

10. Exercer dans son école la discipline qu'exercerait un père judicieux dans sa famille ; évitant les punitions corporelles, excepté lorsqu'elles lui paraîtront absolument nécessaires ; et, dans tous ces cas, il tiendra un mémoire des fautes et des punitions, pour l'inspection des syndics lors de l'examen public ou avant l'examen public, après quoi le mémoire sera détruit.

11. Pour une faute très grande, ou une opposition violente et systématique à son autorité, l'instituteur pourra envoyer un élève de l'école en informant immédiatement du fait le père ou tuteur, et du motif de cet acte de rigueur, et en communiquant aussi la chose au président du bureau des syndics. Mais aucun enfant ne sera chassé sans l'autorité du bureau des syndics.

12. Lorsque l'exemple d'un élève sera dangereux pour les autres enfants, et dans tous les cas où une réforme paraîtra désespérée, il sera du devoir de l'instituteur, du consentement du bureau des syndics, de suspendre ou chasser cet élève de l'école. Mais tout élève qui sera sous le coup de cette censure publique, et qui exprimera à l'instituteur son regret de sa conduite passée aussi ouvertement et aussi explicitement que l'exigera la faute, sera, du consentement du bureau et de l'instituteur, admis de nouveau à l'école.

13. Les syndics ayant fait par rapport à la maison d'école et à ses dépendances, les dispositions requises par la quatrième clause de la 12<sup>e</sup> section de l'acte des écoles communes, 13 et 14 Vic, ch. 48, il sera du devoir de l'instituteur de donner une attention rigoureuse à la température et à la ventilation de l'édifice, aussi bien qu'à la propreté.

14. La maison d'école sera tenue prête à recevoir les élèves au moins *quinze minutes* avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école, afin que ceux qui pourraient arriver à l'école avant le temps fixé puissent y trouver un abri.

##### 5. DEVOIRS DES ÉLÈVES.

1. Les élèves devront venir à l'école en tenue décente.

2. Le retard de la part des élèves sera considéré une violation des règles de l'école et assujettira les délinquants à une pénalité suivant la gravité de la faute, à la discrétion de l'instituteur.

3. Il ne sera permis à aucun élève de partir avant l'heure fixée pour fermer l'école, excepté en cas de maladie, ou dans quelque cas pressant; et alors même le consentement de l'instituteur devra être obtenu d'abord.

4. Un élève qui s'absente de l'école, excepté pour cause de maladie ou autre raison suffisante au jugement de l'instituteur, perd sa place dans sa classe et son droit à fréquenter l'école le reste du terme.

5. Il ne sera permis à aucun élève de rester à l'école à moins qu'il n'ait les livres et autres objets dont il doit faire usage à l'école; mais dans le cas où un élève serait en danger de perdre les avantages de l'école, parce qu'il ne pourrait se procurer les livres et autres choses nécessaires, en conséquence de la pauvreté de ses parents, le bureau des syndics aura le pouvoir de procurer à cet élève les livres et objets dont il aura besoin.

6. Les rétributions mensuelles ou trimestrielles prescrites par le bureau des syndics, seront payables d'avance; et aucun élève n'aura droit de continuer à aller à l'école tant qu'il n'aura pas payé l'honoraire fixé.

## 6. DEVOIRS DES SYNDICS.

1. La manière explicite et détaillée dont les devoirs des syndics sont énumérés et exposés dans les diverses clauses des actes des écoles m'oblige de faire ici plus que des remarques générales sur la nature des devoirs des syndics, et sur les rapports qui existent entre eux et les instituteurs qu'ils emploient. La loi accorde aux syndics les fonctions les plus importantes; ils forment une corporation, et, comme tels, ils ont la propriété et le contrôle de l'école, du site, de la maison d'école et toutes les propriétés qui en dépendent; ils sont tenus de préparer et meubler la maison d'école et les dépendances, de pourvoir aux livres et aux instruments nécessaires aux écoles; et, seuls, ils ont le pouvoir d'employer l'instituteur. Leurs devoirs sont donc de la plus haute importance, et doivent être bien compris.

2. Lorsque les syndics emploient l'instituteur, prennent des engagements avec lui pour la période pendant laquelle il enseignera et pour le montant de sa rémunération, le mode d'enseignement est alors laissé au choix de l'instituteur; et le surintendant local et des visiteurs ont droit de l'aviser sur le sujet. L'instituteur n'est pas une machine, aucun syndic ou parent ne devrait chercher à le rabaisser à cet état. Son caractère comme son intérêt le porte à rendre ses instructions aussi bonnes et aussi populaires que possible: et s'il ne donne point satisfaction, il peut être renvoyé conformément aux termes de son engagement. Intervenir dans ses opérations et le priver de sa liberté d'agir comme instituteur, et puis le renvoyer pour cause d'incapacité, ce qui en est le résultat naturel et ordinaire, c'est lui faire un double dommage, c'est nuire souvent aux élèves même et à toutes les parties concernées. Il devrait être alors bien compris, comme une chose essentielle au caractère, à la position et au succès de l'instituteur, qu'il doit juger lui-même du mode d'enseignement à suivre dans son école, en y comprenant, comme de raison, la classification des élèves ainsi que la manière de les instruire. Il est néanmoins du devoir des syndics de veiller à ce que l'école soit conduite suivant les réglemens établis par la loi.

3. Il est donc bien important que les syndics choisissent un instituteur compétent; le meilleur instituteur est toujours celui qui coûte le moins. Il enseigne plus et il sait inculquer le meilleur moyen d'apprendre, et peut mieux développer l'esprit des élèves dans un temps donné; et le temps et un bon système veulent plus que l'argent et pour les élèves et pour les parents. Les syndics qui paient bien et ponctuellement les instituteurs et les traitent d'une manière convenable, manqueront rarement de trouver de bons instituteurs. Vouloir employer une personne incapable parce qu'elle offre ses chétifs services pour une faible somme, c'est gaspiller l'argent et c'est se moquer de la jeunesse, d'un endroit c'est lui faire un tort considérable. Nous partageons l'opinion du bureau national de l'éducation en Irlande, qui définit ainsi les qualités d'un bon instituteur.

“Un instituteur doit être animé d'un esprit chrétien, doit être doué d'un tempérament doux et discret; et doit être pénétré d'un esprit de paix, d'obéissance à la loi et de fidélité à son souverain; il ne doit pas seulement posséder l'art de communiquer ce qu'il sait, mais il doit encore savoir former l'esprit, du

jeune homme, et donner à la force que l'éducation sait créer, une discrétion salutaire. Ce sont là les qualités que les patrons (ou syndics) des écoles doivent surtout rechercher quand ils font le choix d'un bon instituteur."

4. Les syndics découvriront qu'il est toujours plus économique d'avoir une maison d'école commode, tenue confortablement meublée. Il est aussi difficile pour les élèves d'apprendre qu'il l'est pour l'instituteur d'enseigner dans une école qui manque des ameublements et du confort nécessaires.

5. Dans le choix des livres d'école inscrits sur la liste générale faite en conformité de la loi, p. 46, les syndics doivent veiller à ce que l'on ne se serve dans une école que d'une série de livres de lecture, que d'une arithmétique ou bien une pour les commençants, et l'autre pour les élèves plus avancés, ou d'une géographie, etc., afin que les élèves puissent être classés dans les diverses branches qu'ils étudient. Des livres d'école hétérogènes (quelque bon que chaque livre puisse être en lui-même) rendent la classification impossible, augmentent le travail du maître, lui font perdre du temps et retardent le progrès de l'élève. Mais l'instituteur et les élèves ont à lutter contre de grands obstacles quand ils sont obligés de se servir de livres qui varient autant que les noms des élèves.

#### 7. DEVOIRS DES VISITEURS.

1. La trente-deuxième section de l'acte des écoles de 1850 pourvoit à ce que tous les membres du clergé reconnus par la loi, à quelque dénominations religieuses qu'ils appartiennent, les juges, les membres de la législature, les magistrats, les membres du conseil de comté et les échevins, seront visiteurs d'école; et la trente-troisième section de l'acte prescrit les devoirs qu'ils auront à remplir.

2. Les personnes ainsi autorisées à agir comme visiteurs peuvent exercer une immense influence pour élever le caractère des écoles et en développer toute l'efficacité, en s'identifiant avec elles, en les visitant, encourageant les élèves, aidant et conseillant les instituteurs, et en faisant sentir aux parents qu'il est de leur devoir et de leur intérêt de donner l'éducation à leurs enfants. En visitant ces écoles, cependant, les visiteurs ne doivent jamais, en présence des élèves, parler légèrement des connaissances du maître ou de la manière dont il conduit son école. Mais s'ils croient à propos de donner quelques avis à l'instituteur, ils sont aussi requis de communiquer au surintendant local tout ce qu'ils considèrent important aux intérêts d'aucune des écoles qu'ils visitent. La loi recommande aux visiteurs "d'assister particulièrement aux examens trimestriels des écoles;" il est à espérer que tous les visiteurs sentiront que c'est un devoir, que c'est un privilège pour eux, de prêter dans ces occasions leur présence et leur influence. Bien qu'un visiteur puisse faire faire tous les exercices auxquels les autorités de l'école ne peuvent point s'opposer, l'on s'attend cependant à ce qu'aucun visiteur n'introduira dans ces occasions aucune chose qui puisse blesser les sentiments d'aucune classe de chrétiens.

3. Les surintendants locaux sont visiteurs d'école en vertu de leur charge, et les devoirs qu'ils ont à remplir comme tels, sont suffisamment énoncés dans la

troisième clause de la 31e section de l'acte des écoles. Tout en faisant avec soin les recherches et examens que lui impose la loi, tout en donnant à l'instituteur et aux syndics les avis que les circonstances lui suggéreront, et aux élèves, les conseils et les encouragements convenables, il tiendra une conduite polie et conciliante à l'égard de toutes les personnes avec lesquelles il aura à se trouver en communication, et suivra la ligne de conduite qui sera de nature à maintenir l'influence et l'autorité légitime des syndics et des instituteurs.

4. On ne saurait trop encourager l'établissement de bibliothèques dans les divers townships et arrondissements d'écoles. Une association de township, avec le secours de chaque arrondissement d'école, pourrait, au moyen d'une somme comparativement minime, procurer des livres utiles et intéressants aux jeunes gens de tout le township. On appelle sur ce sujet l'attention sérieuse de tous les visiteurs d'école, aussi bien que des syndics et autres personnes qui s'intéressent à la diffusion des connaissances utiles.—[Voir les avis du département.]

## Appendice F.

### LES BIBLIOTHÈQUES GRATUITES DU HAUT-CANADA.

*No. 1. Principes généraux d'après lesquels les livres ont été choisis pour les bibliothèques publiques des écoles du Haut-Canada; extraits des délibérations du conseil de l'instruction publique, datées le 2 août 1853.*

Le conseil de l'instruction publique pour le Haut-Canada pense qu'il est convenable d'exposer les principes qui l'ont guidé en remplissant la tâche importante de choisir les livres pour ces bibliothèques d'école.

1. Le conseil regarde comme un devoir impérieux de n'admettre dans ces bibliothèques aucun livre licencieux, vicieux ou ayant une tendance immorale non plus qu'aucun ouvrage hostile au christianisme.

2. Dans l'opinion de ce conseil il n'est pas plus compatible avec le but de ces bibliothèques d'y introduire aucun ouvrage sur la théologie ou la controverse, quoiqu'il ne soit pas à désirer que l'on exclue tous ouvrages historiques ou autres dans lesquels on traite ces questions, et qu'il soit naturel de comprendre dans le choix des livres ceux qui sont de nature à exposer convenablement les preuves de la religion naturelle et de la religion révélée.

3. Quant à ce qui concerne les livres sur l'histoire ecclésiastique, le conseil s'accorde sur un choix des ouvrages les plus approuvés des deux côtés.

4. Avec ces exceptions et dans ces limites, c'est l'opinion du conseil qu'un choix aussi étendu que possible doit être fait de livres utiles et intéressants, d'un mérite durable, et adaptés aux lectures populaires dans les différents départe-

ments des connaissances humaines; laissant à chaque municipalité à consulter son propre goût et à exercer sa propre discrétion dans le choix des livres qu'elle aura à faire dans le catalogue général.

5. On ne doit pas penser que le choix d'un livre inscrit dans le catalogue soit l'expression de l'opinion du conseil quant à ce qui regarde la matière traitée dans le livre, mais simplement un consentement de la part du conseil de permettre à une municipalité d'acheter le dit ouvrage si elle le juge à propos.

6. Le catalogue général des livres pour les bibliothèques publiques d'école pourra être modifié et augmenté d'année en année, à mesure que les circonstances le permettront et que de nouveaux ouvrages de mérite paraîtront.

---

*No. 2. Remarques par le surintendant en chef des écoles.*

Outre la reconnaissance de ces principes, le surintendant en chef a jugé essentiel, en établissant un système national de bibliothèques publiques, de pourvoir à la réalisation des objets suivants :—

1. Empêcher de dépenser une partie du fonds des bibliothèques à acheter des livres de nature à nuire aux mœurs ou à corrompre le goût public.

2. Protéger le public contre les impositions de colporteurs intéressés, relativement au caractère et aux prix des livres de bibliothèque.

3. Mettre les municipalités les plus éloignées sur le même pied que celles qui avoisinent la métropole par rapport aux conditions et aux facilités d'acheter des livres, à la seule exception de leur transmission — qui devient maintenant sûre et facile pour toutes les parties du Haut-Canada.

4. Choisir et rendre également acceptable à toutes les municipalités scolaires du pays une grande variété de livres instructifs et intéressants, et cela aux conditions les plus économiques et les plus avantageuses.

5. Laisser la plus grande latitude aux localités à l'égard des sommes à prélever ou à la manière de les prélever, soit dans un arrondissement d'école, dans un township, ou dans un comté, et encourager les efforts des localités, en proportionnant dans tous les cas, le montant de l'aide publique au montant prélevé par telles localités.

---

*No. 3. Avis du département sur la répartition de la subvention législative pour les bibliothèques d'école, cartes et instruments.*

AUX CORPORATIONS MUNICIPALES ET SCOLAIRES DU HAUT-CANADA.

1. Jusqu'à nouvel ordre, le surintendant en chef des écoles répartira cent pour cent sur toutes sommes qui seront prélevées par des corporations municipales ou scolaires, pour l'établissement ou l'augmentation de bibliothèques publiques dans le Haut-Canada, suivant les réglemens établis conformément à la loi.

En faisant un choix de livres dans les catalogues, les personnes auront soin de donner simplement le numéro du livre demandé, tel qu'indiqué dans le catalogue. Donner les noms des livres sans leur numéro et leur département, (comme cela arrive fréquemment) occasionne beaucoup de délai dans le choix et transmission d'une bibliothèque. La liste devrait être sur une feuille de papier distincte de la lettre.

2. La législature ayant accordé pour chaque année (à compter du commencement de 1855) une somme suffisante pour permettre à ce département de fournir des cartes et instruments (*non des livres de texte*) aux écoles de grammaire et aux écoles communes, aux mêmes conditions que les livres de bibliothèque sont maintenant fournis aux syndics et aux municipalités, le surintendant en chef des écoles sera heureux de pouvoir ajouter cent par cent à toute somme, *n'étant pas de moins de cinq piastres*, qui sera transmise au département, et d'expédier des cartes, instruments, globes et diagrammes, jusqu'au montant ainsi augmenté, du moment qu'il recevra une liste des articles demandés par les syndics. Dans tous les cas il faudra que toute personne, agissant au nom des syndics, présente une procuration par écrit, sous le sceau de la corporation des syndics, chaque fois qu'on le désirera; le département pourra faire lui-même le choix des articles qui devront être envoyés.

*La formule de la demande devrait être comme suit :*

Monsieur—Les syndics [ou la municipalité] de \_\_\_\_\_ désirant fournir à la section [ou township] toutes les choses convenables à une école, [ou des livres de bibliothèques,] demande par le présent les [cartes, livres, etc.] énumérés dans la liste ci-jointe suivant les termes de l'avis du département relativement aux cartes et instruments [ou livres de bibliothèques.] Les [cartes ou livres de bibliothèques] choisis sont *bonâ fide* pour l'usage de l'école [ou de la municipalité:] et par le présent ils s'engagent, eux et leurs successeurs en charge, à n'en point en disposer et à ne point permettre qu'il en soit disposé en faveur d'aucun particulier ou pour aucune fin particulière quelconque; mais qu'ils seront exclusivement appropriés à l'usage de l'école [ou de la municipalité] aux termes des réglemens qui accordent cent pour cent sur la présente remise.

En foi de quoi, les syndics [préfet ou greffier] du \_\_\_\_\_ ci-dessus mentionné, ont apposé aux présentes leurs noms et le sceau de leur charge ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 185\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

[Nom.]

[Sceau.]

Nous autorisons par les présentes \_\_\_\_\_ à nous procurer les articles ci-dessus mentionnés, suivant les termes de la demande susdite.

[Noms des syndics, etc.]

AU SURINTENDANT EN CHEF DE L'ÉDUCATION, TORONTO.

NOTE.—Le sceau de corporation doit être apposé à la demande ci-dessus, autrement elle ne serait pas parfaite suivant la loi. Les livres d'école ne peuvent être fournis aux termes ci-dessus mentionnés; ils doivent être payés à leur pleine valeur suivant le prix net du catalogue. Les cent pour cent ne seront point accordés sur une somme moindre que \$5, qui devront être remis en un seul montant soit pour les bibliothèques soit pour des cartes et instruments.

Appendice G.

APPORTIONNEMENT DE L'OCTROI LEGISLATIF EN FAVEUR DES ECOLES DU HAUT-CANADA POUR L'ANNEE 1856.

1. COMTE DE GLENGARRY.				7. COMTE DE GRENVILLE.			
TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTIONNEMENT.	TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTIONNEMENT.
			£ s. d.				£ s. d.
Charlottenburgh.....	1,518	@ 37 cts.	140 8 3	Augusta.....	1,693	@ 37 cts.	156 12 1
Kenyon.....	1,329	..	122 18 8	Edwardsburgh.....	1,309	..	121 1 8
Lancaster.....	1,207	..	111 12 10	Gower, Sud.....	249	..	23 0 8
Lochiel.....	1,587	..	146 15 11	Oxford.....	1,600	..	148 0 0
	5,641		521 15 9	Wolford.....	979	..	90 11 1
					5,880		539 5 6
2. COMTE DE STORMONT.				8. COMTE DE LEEDS.			
Cornwall.....	1,472	..	136 3 1	Bastard.....	1,306	..	130 16 0
Finch.....	892	..	86 5 3	Burgess, Sud.....		Crosby, Nord.....	531
Osnabruock.....	1,470	..	1 5 19 6	Crosby, Sud.....	439	..	40 12 2
Roxborough.....	743	..	68 14 7	Elizabethtown.....	1,602	..	148 3 8
	4,077		377 2 5	Elmsley, Sud.....	299	..	37 13 2
				Kitley.....	1,188	..	109 17 9
3. COMTE DE DUNDAS.				Leeds et Lansdown front	1,110	..	102 13 6
Matilda.....	1,221	..	112 18 9	Leeds et Lansdown prof.	544	..	50 6 5
Mountain.....	1,004	..	92 17 4	Yonge et Escott, front.	864	..	79 18 5
Williamsburgh.....	1,365	..	123 5 4	Yonge et Escott, prof..	580	..	53 13 0
Winchester.....	958	..	88 12 4		8,463		782 16 5
	4,548		420 13 9				
4. COMTE DE PRESCOTT.				9. COMTE DE LANARK.			
Alfred.....	300	..	27 15 0	Bathurst.....	786	..	72 14 0
Calédonia.....	295	..	27 5 9	Beckwith.....	826	..	76 8 2
Hawkesbury, Est.....	980	..	90 13 0	Burgess, Nord.....	860	..	83 6 0
Hawkesbury, Ouest.....	753	..	69 9 4	Dalhousie et Lavant.	369	..	34 2 9
Longueuil.....	491	..	45 8 4	Darling.....	193	..	17 17 1
Plantagenet, Nord.....	534	..	49 7 10	Drummond.....	568	..	52 10 0
Plantagenet, Sud.....	292	..	27 0 2	Elmsley, Nord.....	475	..	43 18 9
	3,643		336 19 5	Lanark.....	641	..	59 5 8
				Montague.....	979	..	90 11 2
				Packenham.....	611	..	56 10 4
5. COMTE DE RUSSELL.				Ramsay.....	1,052	..	97 6 2
Cambridge et Russell.	500	..	46 5 0	Sherbrooke, Nord.....	70	..	6 9 6
Clarence.....	149	..	13 15 8	Sherbrooke, Sud.....	233	..	21 11 1
Cumberland.....	547	..	50 11 10		7,163		662 11 5
	1,196		110 12 6				
6. COMTE DE CARLETON.				10. COMTE DE RENFREW.			
Fitzroy.....	739	..	68 7 1	Admaston.....	345	..	31 13 3
Gloucester.....	1,064	..	98 8 5	Bagot et Blithfield.....	246	..	22 15 2
Goulbourn.....	908	..	83 19 11	Bromley.....	260	..	24 1 0
Gower, Nord.....	566	..	52 7 2	Brougham.....	180	..	16 13 0
Huntley.....	708	..	65 9 9	Grattan.....	185	..	17 2 3
March.....	147	..	13 11 11	Horton.....	232	..	21 9 3
Marlborough.....	766	..	70 17 0	McNab.....	504	..	46 12 4
Népean.....	1,210	..	111 18 6	Pembroke et Stafford.	268	..	24 15 10
Osgood.....	1,200	..	111 0 0	Ross.....	306	..	27 15 0
Torbolton.....	170	..	15 14 6	Westmeath.....	245	..	22 13 3
	7,478		691 14 3	Wilberforce.....	211	..	19 10 3
					2,976		275 5 7



11. COMTE DE FRONTENAC.

TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTION- NEMENT.		
			£	s.	d.
Bedford .....	285	@ 37 cts.	26	7	3
Kingston .....	1,865	..	126	5	3
Loughborough .....	608	..	56	4	10
Pittsburgh et Howe Island .....	1,088	..	100	12	9
Portland et Hinchin- brooke .....	707	..	65	7	11
Storington .....	577	..	53	7	5
Wolfe Island .....	792	..	73	5	2
	<u>5,422</u>		<u>501</u>	<u>10</u>	<u>7</u>

12. COMTE D'ADDINGTON.

Amherst Island .....	329	..	30	8	7
Cañden, Est .....	1,928	..	178	3	1
Ernestown .....	1,324	..	122	9	5
Sheffield .....	725	..	67	1	3
	<u>4,804</u>		<u>398</u>	<u>2</u>	<u>4</u>

13. COMTE DE LENNOX.

Adolphustown .....	170	..	15	14	6
Fredericksburgh .....	883	..	81	13	6
Richmond .....	888	..	82	2	9
	<u>1,941</u>		<u>179</u>	<u>10</u>	<u>9</u>

14. COMTE DE PRINCE EDOUARD.

Ameliasburgh .....	818	..	75	13	4
Athol .....	518	..	47	18	4
Hallowell .....	805	..	74	9	3
Hillier .....	978	..	90	9	4
Marysburgh .....	1,151	..	106	9	3
Sophiasburgh .....	668	..	61	16	9
	<u>4,938</u>		<u>456</u>	<u>15</u>	<u>3</u>

15. COMTE DE HASTINGS.

Hungerford .....	1,107	..	102	7	11
Huntingdon .....	595	..	55	0	9
Madoc, Elzevir, et Tudor .....	784	..	72	10	4
Marmora .....	267	..	24	14	0
Rawdon .....	1,187	..	109	16	0
Sidney .....	1,189	..	109	19	8
Thurlow .....	1,316	..	121	14	7
Tyehdinaga .....	1,918	..	176	19	1
	<u>8,858</u>		<u>778</u>	<u>2</u>	<u>4</u>

16. COMTE DE NORTHUMBERLAND.

Alwick .....	254	..	23	9	11
Brighton .....	1,206	..	111	11	1
Cramah .....	1,048	..	96	18	9
Haldimand .....	1,262	..	116	14	9
Hamilton .....	1,851	..	124	19	3
Monaghan, Sud .....	391	..	36	3	4
Murray .....	931	..	86	2	4
Percy .....	755	..	69	16	9
Seymour .....	974	..	90	1	11
	<u>8,172</u>		<u>755</u>	<u>18</u>	<u>1</u>

17. COMTE DE DURHAM.

Cartwright .....	618	..	57	8	8
Cavan .....	1,205	..	111	9	3

DURHAM.—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTION- NEMENT.		
			£	s.	d.
Clarke .....	2,033	@ 37 cts.	188	1	1
Darlington .....	1,988	..	183	17	9
Hope .....	1,409	..	130	6	8
Manvers .....	1,942	..	87	2	9
	<u>8,195</u>		<u>758</u>	<u>0</u>	<u>9</u>

18. COMTE DE PETERBOROUGH.

Asphodel .....	620	..	57	7	0
Belmont et Methuen .....	1,114	..	10	10	11
Douro .....	720	..	66	12	0
Dummer et Burleigh .....	595	..	55	0	9
Ennismore .....	240	..	22	4	0
Monaghan, Nord .....	291	..	26	18	4
Otonabee .....	1,136	..	105	1	7
Smith and Harvey .....	716	..	66	4	8
	<u>4,432</u>		<u>409</u>	<u>19</u>	<u>1</u>

19. COMTE DE VICTORIA.

Eldon .....	409	..	37	16	8
Emily .....	1,070	..	98	19	6
Fenelon .....	157	..	14	10	6
Mariposa .....	1,222	..	113	0	9
Ops .....	900	..	83	5	0
Verulam .....	176	..	16	5	6
	<u>3,934</u>		<u>363</u>	<u>17</u>	<u>11</u>

20. COMTE D'ONTARIO.

Brock .....	1,158	..	107	2	4
Mara et Rama .....	886	..	35	14	1
Pickering .....	2,336	..	216	1	7
Réach .....	1,860	..	125	16	0
Scott .....	372	..	34	8	2
Songog Island .....	101	..	9	6	10
Thorah .....	380	..	35	8	0
Uxbridge .....	688	..	63	12	9
Whitby .....	1,617	..	149	11	6
	<u>8,398</u>		<u>776</u>	<u>16</u>	<u>3</u>

21. COMTE DE YORK.

Etobicoke .....	961	..	88	17	10
Georgina .....	305	..	28	4	3
Gwillimbury, Nord .....	364	..	33	13	5
Gwillimbury, Est .....	1,108	..	102	9	9
King .....	2,809	..	259	18	8
Markham .....	2,398	..	221	16	4
Scarborough .....	1,433	..	132	11	14
Vaughan .....	2,126	..	196	13	1
Whitechurch .....	1,382	..	127	16	8
York .....	2,505	..	231	14	3
	<u>15,391</u>		<u>1,423</u>	<u>13</u>	<u>4</u>

22. COMTE DE PEELE.

Albion .....	1,240	..	114	14	0
Caledon .....	1,070	..	98	19	6
Chingacousy .....	2,045	..	189	8	3
Gore de Toronto .....	354	..	32	14	11
Toronto .....	1,781	..	164	14	10
	<u>6,490</u>		<u>600</u>	<u>6</u>	<u>6</u>

23. COMTE DE SIMCOE.

TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTION- NEMENT.
			£ s. d.
Adjala .....	680	@ 37 cts.	62 18 0
Essa .....	465	..	43 0 3
Flos .....	162	..	14 1 2
Gwillimbury, Oucst ...	1,233	..	114 1 1
Innisfil .....	572	..	52 18 3
Medonté .....	323	..	29 17 6
Mono .....	873	..	80 15 1
Mulmur .....	287	..	26 10 11
Nottawasaga .....	854	..	78 19 11
Orillia et Matchedash..	250	..	23 2 6
Oro .....	870	..	80 9 6
Sunnidale .....	90	..	8 6 6
Tav et Tiny .....	263	..	24 6 6
Tecumseth .....	1,073	..	99 5 1
Tossoroutio .....	188	..	17 7 9
Vestru .....	273	..	25 5 1
	<u>3,446</u>		<u>781 5 1</u>

24. COMTE D'HALTON.

Esquesing .....	1,884	..	174 5 5
Nassaguweyn .....	541	..	50 0 9
Nelson .....	1,209	..	111 16 8
Trafalgar .....	1,835	..	169 14 9
	<u>5,469</u>		<u>505 17 7</u>

25. COMTE DE WENTWORTH.

Ancaster .....	1,062	..	98 4 8
Barton .....	300	..	27 15 0
Beverly .....	1,697	..	156 19 6
Binbrooke .....	460	..	42 11 0
Flamborough, Est ...	920	..	85 2 0
Flamborough, Ouest... 998	..	..	92 6 4
Glanford .....	506	..	46 16 1
Saltfleet .....	710	..	65 13 6
	<u>6,653</u>		<u>615 8 1</u>

26. COMTE DE BRANT.

Brantford.....	1,715	..	158 12 9
Burford .....	1,415	..	130 17 9
Dumfries, Sud.....	1,051	..	97 4 4
Oakland .....	184	..	17 0 5
Onondaga.....	560	..	51 16 0
	<u>4,925</u>		<u>455 11 3</u>

27. COMTE DE LINCOLN.

Caistor .....	458	..	42 7 4
Clinton .....	819	..	75 15 2
Gainsborough .....	836	..	77 6 7
Grantham .....	976	..	90 5 6
Grimsby.....	731	..	67 12 4
Louth .....	512	..	47 7 2
Niagara .....	573	..	53 0 2
	<u>4,905</u>		<u>453 14 3</u>

28. COMTE DE WELLAND.

Bertie .....	849	..	78 10 6
Crowland .....	556	..	51 8 6
Humberstone.....	464	..	42 18 5
Pelham .....	685	..	63 7 3
Stamford .....	943	..	87 4 6

WELLAND—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTION- NEMENT.
			£ s. d.
Thorold .....	772	@ 37 cts.	71 8 3
Wainfleet .....	433	..	40 1 1
Willoughby.....	306	..	28 6 2
	<u>5,008</u>		<u>463 4 8</u>

29. COMTE D'HALDIMAND.

Canborough .....	360	..	33 6 0
Cayuga, Nord.....	789	..	68 7 2
Cayuga, Sud.....	217	..	20 1 6
Dunn .....	255	..	23 11 9
Moulton et Sherbrooke. 745	..	..	68 18 3
Onaida .....	520	..	48 2 0
Rainham .....	590	..	54 11 6
Seneca .....	828	..	76 11 10
Walpole .....	1,191	..	110 3 3
	<u>5,445</u>		<u>503 13 3</u>

30. COMTE DE NORFOLK.

Charlotteville .....	947	..	87 12 0
Houghton .....	607	..	56 3 0
Middleton.....	504	..	46 12 5
Townsend .....	1,816	..	167 19 7
Walsingham .....	1,004	..	92 17 5
Windham .....	763	..	70 11 6
Woodhouse .....	876	..	81 0 7
	<u>6,517</u>		<u>602 16 6</u>

31. COMTE D'OXFORD.

Blandford .....	408	..	37 14 10
Blenheim .....	1,344	..	124 6 5
Dereham .....	1,240	..	114 14 0
Nissouri, Est.....	700	..	64 15 0
Norwich .....	1,833	..	169 11 1
Oxford, Nord.....	847	..	32 2 0
Oxford, Est.....	690	..	63 16 6
Oxford, Ouest.....	603	..	55 15 6
Zorra, Est .....	879	..	81 6 2
Zorra, Ouest .....	1,082	..	100 1 8
	<u>9,126</u>		<u>844 3 3</u>

32. COMTE DE WATERLOO.

Dunfries, Nord.....	1,028	..	95 1 9
Waterloo.....	2,570	..	237 14 6
Wellesley.....	1,260	..	116 11 0
Wilmot .....	1,927	..	178 4 11
Woolwich.....	1,103	..	102 0 6
	<u>7,888</u>		<u>729 12 8</u>

33. COMTE DE WELLINGTON.

Amaranth .....	170	..	15 14 6
Arthur Luther, Minto. 479	..	..	44 6 9
Eramosa.....	840	..	77 14 0
Erin .....	1,105	..	102 4 3
Garafraxa.....	663	..	61 6 6
Guelph .....	747	..	69 2 0
Maryborough.....	401	..	37 1 10
Nichol .....	833	..	77 1 1
Peel .....	843	..	77 19 6
Pillington .....	714	..	66 0 11
Puslinch .....	1,203	..	111 5 6
	<u>7,998</u>		<u>739 16 3</u>

34. COMTE DE GREY.

TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTION- NEMENT.		
			£	s.	d.
Artemesia .....	505	@ 37	46	14	3
Bentinck .....	717	..	66	6	6
Collingwood .....	70	..	6	9	6
Darby .....	56	..	5	3	7
Egremont .....	448	..	41	8	9
Euphrasia .....	203	..	18	15	6
Gleneig .....	248	..	22	18	9
Höland .....	404	..	37	7	5
Melancthon et Proton... ..	257	..	23	15	6
Normanby .....	74	..	6	16	11
Osprey .....	165	..	14	6	9
St. Vincent .....	541	..	50	0	10
Sullivan .....	185	..	12	9	9
Sydenham .....	861	..	79	12	10
	4,674		482	6	10

35. COMTE DE PERTH.

Blanchard .....	797	..	73	14	6
Downie .....	780	..	72	3	0
Easthope, Nord .....	826	..	78	8	1
Easthope, Sud .....	520	..	48	2	0
Ellice .....	394	..	36	8	11
Fullarton .....	603	..	55	15	6
Hibbert .....	829	..	76	13	8
Logan .....	1,006	..	93	11	1
Mornington .....	559	..	51	14	2
	6,314		584	0	11

36. COMTE DE HURON.

Ashfield .....	448	..	41	8	8
Biddulph .....	709	..	65	11	8
Colborne .....	420	..	38	17	0
Goderich .....	927	..	85	15	0
Grey .....	96	..	8	17	6
Hay .....	280	..	25	18	0
Hullet .....	465	..	43	0	3
McGillivray .....	656	..	60	13	6
McKillop .....	768	..	71	0	9
Morris .....	70	..	6	10	0
Stanley .....	813	..	75	4	1
Stephen .....	425	..	39	6	3
Tuckersmith .....	639	..	59	2	2
Usborne .....	504	..	46	12	5
Wawanosh .....	425	..	39	6	3
	7,845		707	3	6

37. COMTE DE BRUCE.

Arran .....	50	..	4	12	6
Brant .....	520	..	48	2	0
Bruce .....	50	..	4	12	6
Carrick et Culross .....	519	..	48	0	2
Elderslie .....	50	..	4	12	6
Greenock .....	298	..	27	11	4
Huron .....	234	..	21	12	11
Kincairdine .....	540	..	49	19	0
Kinloss .....	236	..	21	16	6
Saugeen .....	290	..	26	16	6
	2,737		257	15	11

38. COMTE DE MIDDLESEX.

Adelaide .....	822	..	76	0	8
Carradoc .....	887	..	82	1	0
Delaware .....	320	..	29	12	0

MIDDLESEX.—(Continuation.)

TOWNSHIPS.	POPULATION D'ECOLE.	TAUX.	APPORTION- NEMENT.		
			£	s.	d.
Dorchester, Nord .....	787	@ 37	72	16	0
Ekfrid .....	603	..	55	15	6
Lobo .....	897	..	82	19	6
London .....	2,337	..	216	3	6
Metcalfe .....	345	..	31	18	3
Mosa .....	694	..	64	3	10
Nissouri, Ouest .....	762	..	70	9	8
Westminster .....	1,531	..	141	12	4
Williams .....	624	..	57	14	5
	10,609		981	6	8

39. COMTE D'ELGIN.

Aldborough .....	379	..	35	1	2
Bayham .....	1,231	..	113	17	4
Dorchester, Sud .....	405	..	37	9	3
Dunwich .....	680	..	62	13	0
Malahide .....	1,153	..	106	13	0
Southwold .....	1,633	..	151	1	0
Yarmouth .....	1,562	..	144	9	3
	7,043		651	9	5

40. COMTE DE KENT.

Camden et Zone .....	669	..	61	17	8
Chatham .....	519	..	48	0	2
Dover, Est et Ouest .....	555	..	51	6	9
Harwich .....	348	..	78	3	9
Howard .....	1,011	..	93	10	4
Orford .....	449	..	41	10	8
Raleigh .....	900	..	83	5	0
Romney .....	179	..	15	14	6
Tilbury, Est .....	270	..	24	19	6
	5,391		498	13	4

41. COMTE DE LAMBTON.

Bosanquet .....	476	..	44	0	7
Brooke .....	235	..	21	14	9
Dawn .....	204	..	18	17	5
Enniskillen .....	46	..	4	5	1
Euphemia .....	561	..	51	17	2
Moore .....	587	..	54	6	0
Plympton .....	688	..	61	15	10
Sarnia .....	460	..	42	11	0
Sombra .....	534	..	49	7	11
Warwick .....	913	..	84	9	1
	4,684		433	5	5

42. COMTE D'ESSEX.

Anderdon .....	340	..	31	9	0
Colchester .....	529	..	48	18	3
Gosfield .....	576	..	53	5	7
Maidstone .....	343	..	32	3	9
Malden .....	659	..	60	19	2
Mersea .....	416	..	38	9	7
Rochester .....	416	..	38	9	7
Sandwich .....	1,403	..	129	15	6
Tilbury, Ouest .....	207	..	19	3	0
	4,894		452	13	10

Appartionnement des cités, villes et villages pour 1856.

Appartionnement aux comtés pour 1856.

CITES. POPULATION D'ECOLE. TAUX. APPORTIONNEMENT.				
Toronto .....	11,000	@ 37 cts.	1017	10 0
Hamilton .....	4,800	..	444	0 0
Kingston .....	3,800	..	351	10 0
London .....	3,600	..	338	0 0
Ottawa .....	2,800	..	259	0 0
	<u>26,000</u>		<u>2,405</u>	<u>0 0</u>
VILLES.				
Belleville .....	1,436	..	132	16 7
Brantford .....	1,275	..	117	18 9
Brockville .....	1,100	..	101	15 0
Chatham .....	870	..	80	9 6
Cobourg .....	961	..	88	17 10
Cornwall .....	476	..	44	0 6
Dundas .....	924	..	85	9 5
Goderich .....	700	..	64	15 0
Niagara .....	818	..	75	13 5
Perth .....	500	..	46	5 0
Peterborough .....	609	..	58	6 8
Picton .....	478	..	43	15 1
Port Hope .....	1,100	..	101	15 0
Prescott .....	600	..	55	10 0
St. Catharines .....	1,386	..	128	4 1
Whitby .....	508	..	46	19 9
	<u>13,736</u>		<u>1,270</u>	<u>11 7</u>
CHEF-LIEUX DE MUNICIPALITES.				
Amherstburgh .....	600	..	55	10 0
Barrie .....	400	..	37	0 0
Guelph .....	960	..	88	16 0
Simcoe .....	520	..	48	2 0
Woodstock .....	720	..	66	12 0
	<u>3,200</u>		<u>296</u>	<u>0 0</u>
VILLAGES INCORPORES.				
Berlin .....	368	..	34	0 9
Bowmanville .....	550	..	50	7 6
Brampton .....	288	..	28	12 9
Caledonia .....	262	..	24	4 9
Chippewa .....	343	..	31	14 7
Galt .....	693	..	64	2 1
Ingersoll .....	500	..	46	5 0
Napanee .....	366	..	33	17 2
Oshawa .....	320	..	24	12 0
Paris .....	613	..	56	14 1
Preston .....	335	..	30	19 9
St. Mary's .....	324	..	29	19 5
St. Thomas .....	431	..	39	17 4
Smith's Falls .....	276	..	30	10 7
Stratford .....	429	..	39	13 6
Thorold .....	403	..	37	5 6
Trenton .....	360	..	33	6 0
Windsor .....	324	..	29	19 5
Vienna .....	271	..	25	1 4
Yorkville .....	350	..	32	7 6
	<u>7,806</u>		<u>703</u>	<u>11 0</u>

COMTES. POPULAT. D'ECOLE. TAUX. APPORTIONNEMENT.				
1. Glengarry .....	5,641	@ 37 cts.*	521	15 9
2. Stormont .....	4,077	..	377	2 5
3. Dundas .....	4,543	..	420	13 9
4. Prescott .....	3,643	..	336	19 5
5. Russell .....	1,196	..	110	12 6
6. Carleton .....	7,478	..	691	14 3
7. Grenville .....	5,830	..	539	5 6
8. Leeds .....	8,463	..	782	16 5
9. Lanark .....	7,163	..	662	11 5
10. Renfrew .....	2,976	..	275	5 7
11. Frontenac .....	5,422	..	501	10 7
12. Addington .....	4,304	..	398	2 4
13. Lennox .....	1,941	..	179	10 9
14. Prince Edouard .....	4,938	..	455	15 3
15. Hastings .....	8,358	..	773	2 4
16. Northumberland .....	8,172	..	755	18 1
17. Durham .....	8,195	..	758	0 9
18. Peterborough .....	4,432	..	409	19 1
19. Victoria .....	3,934	..	363	17 11
20. Ontario .....	8,398	..	776	16 3
21. York .....	15,391	..	1,423	13 4
22. Peel .....	6,490	..	600	6 6
23. Simcoe .....	8,446	..	781	5 1
24. Wentworth .....	6,653	..	615	8 1
25. Halton .....	5,469	..	505	17 7
26. Brant .....	4,925	..	455	11 3
27. Lincoln .....	4,905	..	453	14 3
28. Welland .....	5,008	..	463	4 8
29. Haldimand .....	5,445	..	503	13 3
30. Norfolk .....	6,517	..	602	16 6
31. Oxford .....	9,126	..	844	3 2
32. Waterloo .....	7,888	..	729	12 8
33. Wellington .....	7,998	..	739	16 3
34. Grey .....	4,674	..	432	6 10
35. Perth .....	6,314	..	584	0 11
36. Huron .....	7,645	..	707	3 6
37. Bruce .....	2,787	..	257	15 11
38. Middlesex .....	10,609	..	981	6 8
39. Elgin .....	7,043	..	651	9 5
40. Kent .....	5,391	..	498	13 4
41. Lambton .....	4,684	..	433	5 5
42. Essex .....	4,894	..	452	13 10
	<u>257,411</u>		<u>23,810</u>	<u>8 9</u>
Total Comtés .....	257,411	..	23,810	8 9
" Cités .....	26,000	..	2,405	0 0
" Villes .....	13,736	..	1,270	11 7
" Chef-lieux de M. .....	3,200	..	296	0 0
" Villages .....	7,806	..	722	1 0
Grand Total .....	308,153		28,504	1 4
Réserve comme base pour servir à l'appartionnement des écoles catholiques romaines séparées .....				
			£1,495	18 8
Grand Total .....			£30,000	0 0

\* Omettant les fractions.

## Appendice H.

SURINTENDANTS LOCAUX DES ÉCOLES DANS LES DIVERSES MUNICIPALITÉS  
DU HAUT-CANADA.No. 1.—*Les Townships.*

## I. COMTÉ DE GLENGARRY.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
1. Hector McRae .....	Charlottenburgh .....	Williamstown.
2. Angus McDonell.....	Kenyon .....	Alexandria.
3. William McEdward.....	Lancaster .....	Lancaster.
4. Le Rév. John R. Meade.....	Lochiel .....	Lochiel.

## II. COMTÉ DE STORMONT.

5. Nadab Eastman .....	Cornwall.....	Moulinette.
6. Le Rév. Donald Munro.....	Finch .....	Finch.
7. Le Rév. James Charles Quin.....	Osnabruk.....	Dickinson's Landing.
8. John Fraser.....	Roxborough .....	Athol.

## III. COMTÉ DE DUNDAS.

9. A. Worthington .....	Matilda.....	Matilda.
10. Le Rév. James Harris.....	Mountain .....	South Mountain.
11. John G. McLaughlin.....	Williamsburgh .....	Morris.
12. John Irwin Ker.....	Winchester .....	Winchester.

## IV. COMTÉ DE PRESCOTT.

13. Humphrey Hughes.....	Alfred .....	Alfred.
14. John McMaster.....	Caledonia .....	Caledonia Springs.
15. James Gamble.....	Hawkesbury, Est.....	Hawkesbury Est.
16. Thomas Higginson.....	Hawkesbury, Ouest.....	Vankleekhill.
17. John Pattee.....	Longueuil.....	L'Orignal.
18. Peter Georgen.....	Plantagenet, Nord .....	Plantagenet.
19. James Frythe.....	Plantagenet, Sud .....	Riceville.

## V. COMTÉ DE RUSSELL.

20. James Keays.....	Cambridge and Russell.....	Russell.
21. Le Rév. John Edwards.....	Clarence .....	Clarence.
22. Le Rév. Peter Lindsay.....	A. B. Cumberland.....	Cumberland.

## VI. COMTÉ DE CARLETON.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
23. Le Rév. John A. Morris .....	Fitzroy.....	Fitzroy Harbor.
24. Le Rév. William McGill.....	Gloucester.....	} Richmond.
25. Le Rév. C. B. Pettitt, B. A....	Goulbourn, Gower Nord, et Marlborough.....	
26. Le Rév. James Godfrey.....	Huntley et March.....	Bell's Corners.
27. Le Rév. John L. Gourlay....	Nepean .....	Aylmer, C. E.
28. Le Rév. William Lochead....	Osgoode.....	Osgoode.
29. Le Rév. Alex. Henderson....	Torbolton .....	Fitzroy Harbor.

## VII. COMTÉ DE GREENVILLE

30. James Clapperton.....	Augusta.....	Prescott.
31. William B. Imrie .....	Edwardsburgh.....	Spencerville.
32. Le Rév. Jos. Anderson, A.M.	Gower Sud .....	Heck's Corners.
33. Andrew Holmes.....	Oxford .....	Kemptville.
34. Le Rév. Ebenezer Morris....	Wolford et Montague* .....	Merrickville.

## VIII. COMTÉ DE LEEDS.

35. Lewis Chipman.....	Bastard et Burgess Sud.....	Harlem.
36. William Robert Taylor.....	} Crosby, Nord et Sud Bed- ford, Olden et Oso...†	} Newboro'.
37. Jacob A. Brown.....		
38. Edward F. Weeks.....	Elmsley Sud.....	Sud Elmsley.
39. Robert W. Ferguson.....	Kitley .....	Frankville.
40. Henry P. Washburn.....	Leeds et Lansdown Prof. ...	Beverly.
41. Thomas Vanston.....	} Leeds et Lansdown Front et Yonge et Escott Front'	} Escott.
42. Arza Parish.....		

## IX. COMTÉ DE LANARK.

43. John A. Murdoch.....	} Bathurst, Dalhousie, Darling, Drummond, Lanark, Lavant, Sherbrooke Nord et Sud....	} Perth.
44. Le Rév. Duncan Morrison...Beckwith .....		
45. Le T. Rév. J. H. McDonough.	Burgess Nord.....	Perth.
46. Le Rév. John Bell Worrell...	Elmsley Nord .....	Smith's Falls.
47. Le Rév. Alex. Mann, A. M....	Pakenham .....	Pakenham.
48. Le Rév. John McMorine.....	Ramsay .....	Ramsay.

\* Montague est un township dans le comté de Lanark.

† Bedford, Olden et Oso sont des townships dans le comté de Frontenac.

## X. COMTÉ DE RENFREW.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
49. George Brown.....	{ Admaston, Frazer, Grattan } et Wilberforce .....	Douglas.
50. F. Devine.....	Bagot et Blithfield.....	Bagot.
51. Le Rév. James A. Strain.....	Bromley et Brougham .....	Eganville.
52. George Ross.....	Horton et Ross .....	Renfrew.
53. Le Rév. S. C. Frazer, A. M. ...	McNab .....	White Lake.
54. Andrew Irving.....	Pembroke et Stafford.....	Pembroke.
55. Le Rév. Richard Hammond..	Westmeath .....	Westmeath.

## XI. COMTÉ DE FRONTENAC.

56. John Irvine.....	Kingston.....	Elginburgh.
57. Asa Philips.....	Loughborough.....	Loughborough.
58. Le Rév. E. C. Bower.....	Pittsburgh et Howe Island...	Kingston.
59. James J. McDonald,.....	Portland et Hinchinbrooke...	Spike's Corners.
60. John Spring.....	Storrington .....	Storrington.
61. Edward Murray.....	Wolfe Island.....	Wolfe Island.

## XII. COMTÉ D'ADDINGTON.

62. Daniel Fowler.....	Amherst Island.....	Amherst Island.
63. Le Rév. Paul Shirley.....	Camden Est et Sheffield.....	Camden Est.
64. Robert Aylsworth.....	Ernestown.....	Millcreek.

## XIII. COMTÉ DE LENNOX.

65. John J. Watson.....	Adolphustown.....	Adolphustown.
66. Le Rév. John A. Mulock.....	Fredericksburgh.....	Fredericksburgh.
67. Ephraim A. Dunham.....	Richmond .....	Napanee.

## XIV. COMTÉ DE PRINCE EDOUARD.

68. John B. Denton. ....	{ Améliasburgh, Athol, Hallo- } well, Hillier, Marysburgh } et Sophiasburgh .....	Picton.
--------------------------	---	---------

## XV. COMTÉ D'HASTINGS.

69. Le Rév. J. Sanderson.....	Elzevir, Madoc et Tudor.....	Madoc.
70. John Johnstone.....	Hungerford .....	Tweed.
71. James J. Ryan.....	Huntingdon .....	Huntingdon Ouest.

XV. COMTÉ D'HASTINGS.—(Continuation.)

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
72. George Wiggins.....	Marmora .....	Marmora.
73. Joshua McLean, M. D.....	Rawdon .....	Stirling.
74. Thomas D. Farley.....	Sidney .....	Belleville.
75. Abraham Diamond .....	Thurlow.....	Do.
76. Frederick Warwick.....	Tyendinaga .....	Shannonville.

XXVI. COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

77. Edward Scarlett.....	{ Alnwick, Brighton, Cramahe, Haldimand, Hamilton, Monaghan, South, Murray, Percy, Seymour..... }	} Haldimand.
--------------------------	---	--------------

XVII. COMTÉ DE DURHAM.

78. Le Rév. William Logan.....	Cartwright et Manvers.....	Manvers.
79. Le Rév. T. W. Allen.....	Cavan.....	Cavan.
80. Le Rév. Henry Brent.....	Clarke.....	Newcastle.
81. Le Rév. John Climie .....	Darlington.....	Bowmanville.
82. Le Rév. Jonathan Shortt.....	Hope .....	Port Hope.

XVIII. COMTÉ DE PETERBOROUGH.

83. Thomas W. Poole, M. D... ..	Asphodel et Belmont .....	Norwood.
84. Robert Casement.....	Douro.....	Douro Nord.
85. George Arundel Hill.....	Dummer et Burleigh.....	Warsaw.
86. Daniel Donohoe. ....	Ennismore.....	Ennismore.
87. Le Rév. Edward Roberts.....	Monaghan, Nord, et Smith..	Peterboro.
88. Le Rév. Francis Andrews....	Otonabee.....	Otonabee.

XIX. COMTÉ DE VICTORIA.

89. Angus Ray.....	Eldon .....	Eldon.
90. Le Rév. William Briden.....	Emily.....	Emily.
91. Le Rév. Gilbert Tweedie.....	Fenelon et Mariposa.....	Mariposa.
92. A. Lacourse.....	Ops.....	Lindsay.
93. George Bick.....	Verulam.....	Bobcaygeon.

XX. COMTÉ D'ONTARIO.

94. Joseph Richard Thompson.....	Brock.....	Cannington.
95. D. G. Hewett.....	Mara et Rama .....	Atherly.



## XX. COMTÉ D'ONTARIO.—(Continuation.)

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
96. Le Rév. J. Durrant.....	Pickering.....	Stouffville.
97. Le Rév. R. Monteath.....	Reach et Scugog.....	Reach.
98. Abraham Bagshaw.....	Scott et Uxbridge.....	Uxbridge.
99. Charles Robinson.....	Thora .....	Beaverton.
100. Le Rév. Robert H. Thornton.	Whitby .....	Oshawa.

## XXI. COMTÉ D'YORK.

101. Le Rév. J. G. Armstrong, B.A.	Etobicoke .....	Woodbridge.
102. H. Moore.....	{ Georgina et Gwillimbury, Nord .....	} Georgina.
103. J. T. Stokes .....	Gwillimbury, Est .....	Newmarket.
104. Le Rév. J. Adams .....	King.....	Nobleton.
105. Le Rév. George S. J. Hill....	Markham.....	Markham.
106. Le Rév. William Belt, B.A....	Scarborough.....	Scarborough.
107. Thomas Ryne, M. D.....	Whitechurch.....	Newmarket.
108. Le Rév. H. C. Cooper, B. A....	Vaughan .....	Mimico.
109. Le Rév. Richard Jones.....	York.....	Eglinton.

## XXII. COMTÉ DE PEEL.

110. Le Rév. H. B. Osler.....	Albion.....	Lloydton.
111. Le Rév. R. J. Williams.....	Caledon .....	Alton.
112. Le Rév. James Pringle. ....	{ Chinguacousy, et Gore de Toronto .....	} Brampton.
113. Le Rév. Thos. Leach.....	Toronto.....	Do.

## XXIII. COMTÉ DE SIMCOE.

114. James Hart.....	Adjala.....	Kenansville.
115. Le Rév. S. B. Ardagh, A.M. {	Innisfil, Vespra et Sunni- dale .....	} Barrie.
116. Le Rév. William Fraser.....	Essa et Gwillimbury Ouest....	Bond Head.
117. Le Rév. S. Brownell.....	Flos et Matchedash.....	Flos.
118. Henry A. Clifford.....	Medonte.....	Do.
119. Le Rév. J. Fletcher, A. B. {	Mono, Mulmur, et Tosso- rontio.....	} Mono Mills.
120. Le Rév. J. Campbell.....	Nottawasaga .....	Nottawasaga.
121. Le Rév. John Gray.....	Orillia et Oro.....	Orillia.
122. William Simpson.....	Tay et Tiny.....	Penetanguishine.
123. Le Rév. F. L. Osler, M. A....	Tecumseth.....	Bond Head.

## XXIV. COMTÉ D'HALTON.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
124. Le Rév. John Armour.....	Esquesing.....	Esquesing.
125. Angus Stewart .....	Nassagaweya.....	Eden Mills.
126. Le Rév. Thos. Greene, A.B. Nelson.....	Nelson.....	Port Nelson.
127. Le Rév. James Nisbet.....	Trafalgar .....	Oakville.

## XXV. COMTÉ DE WENTWORTH.

128. Richard H. Cradock.....	Ancaster.....	Dundas.
129. Le Rév. William McClure... Barton.....	Barton.....	Hamilton.
130. Le Rév. John Porteous.....	Beverley.....	Kirkwall.
131. Le Rév. George Cheyne.....	Binbrook et Saltfleet .....	Stony Creek.
132. Andrew Hall.....	Flamborough Est .....	Waterdown.
133. John R. Stewart .....	Flamborough Ouest.....	Strabane.
134. Le Rév. George A. Bull .....	Glanford.....	Hamilton.

## XXVI. COMTÉ DE BRANT.

135. Le Rév. Alex. A. Drummond . Brantford.....	Brantford.....	Brantford.
136. Le Rév. William Hay .....	Burford et Oakland.....	Scotland.
137. Le Rév. John Dunbar .....	Dumfries Sud .....	Glenmorris.
138. Robert Alger.....	Onondaga .....	Brantford.

## XXVII. COMTÉ DE LINCOLN.

139. Andrew Wilson.....	Caistor.....	Smithville.
140. Le Rév. William Hewson ....	Clinton.....	Beamsville.
141. Jacob Kennedy.....	Gainsborough .....	Smithville.
142. Angus Cooke.....	Grantham .....	St. Catherines.
143. Jonathan Wolverton, M. D....	Grimsby .....	Grimsby.
144. Philip Gregory .....	Louth.....	Port Dalhousie.
145. Le Rév. Henry Taylor.....	Niagara .....	Queenston.

## XXVIII. COMTÉ DE WELLAND.

146. P. T. Kempson, M. D.....	Bertie .....	Fort Erie.
147. Alexander Reid.....	Crowland .....	Crowland.
148. W. F. Haney, M. D.....	Humberstone.....	Stonebridge.
149. Le Rév. S. W. Folger .....	Pelham .....	Fonthill.
150. John Roberts.....	Stamford.....	Drummondville.
151. John Radcliff.....	Thorold.....	Allanburgh.
152. Sayers S. Hagar.....	Wainfleet .....	Merrittsville.
153. Le Rév. W. M. Christie.....	Willoughby.....	Chippewa.

## XXXIX. COMTÉ D'HALDIMAND.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
154. Thomas C. Pinkett.....	Canborough.....	Canboro.
155. Alexander Winram.....	Cayuga Nord.....	Cayuga.
156. Abraham Nash.....	Cayuga Sud.....	South Cayuga.
157. Theodore Sheehan.....	Dunn.....	Dunnville.
158. John Mylne.....	Moulton et Sherbrooke.....	Dunville.
159. Le Rév. Andrew Ferrier, D.D. Oneida.....	Oneida.....	Seneca.
160. William Jones.....	Rainham.....	Rainham Centre.
161. W. Hursell.....	Seneca.....	York.
162. John Heasman.....	Walpole.....	Balmoral.

## XXX. COMTÉ DE NORFOLK.

163. James Covernton.....	Charlotteville.....	Vittoria.
164. Andrew Harvey.....	Houghton.....	Vienna.
165. John Philipson.....	Middleton.....	Delhi.
166. Le Rév. Aaron Slaght, Jr.....	Townsend.....	Waterford.
167. John A. Backhouse.....	Walsingham.....	Walsingham.
168. Daniel Wesley Freeman.....	Windham.....	Simcoe.
169. Le Rév. R. S. Birch.....	Woodhouse.....	Port Dover.

## XXXI. COMTÉ D'OXFORD.

170. Benjamin Ellison.....	{ Blandford, Oxford Est. Zorra Est..... }	Woodstock.
171. Le Rév. George Murray.....	Blenheim.....	Princeton.
172. Isaac Piper.....	Dereham.....	Mount Elgin.
173. O. B. Foden.....	Nissouri Est.....	Nissouri.
174. Le Rév. Robert Rodgers.....	Norwich, Nord.....	Norwich.
175. Francis Cameron.....	Norwich, Sud.....	Springford.
176. Gilbert Telfer.....	Oxford Nord.....	Ingersoll.
177. Le Rév. W. C. Beardsall.....	Oxford Ouest.....	Ingersoll.
178. Le Rév. Donald McKenzie.....	Zorra Ouest.....	Embro.

## XXXII. COMTÉ DE WATERLOO.

179. Robert Brydon.....	Dumfries Nord et Waterloo.....	Galt.
180. Alex. Buchanan.....	Wellesley.....	Wellesley.
181. Le Rév. James Sim.....	Woolwich.....	Hawkesville.
182. Le Rév. Jacob Van Linge.....	Wilmot.....	Hamburgh.

## XXXIII. COMYÉ DE WELLINGTON.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postals.</i>
183. Alex. Dingwal Fordyce.....	Riding Nord :—Amaranth, Arthur, Garafraxa, Luther, Maryborough, Minto, Nichol, Peel et Pilkington .....	Fergus.
184. Le Rév. Robert Torrance.	Riding Sud :—Eramosa, Erin, Guelph et Puslinch }	Guelph.

## XXXIV. COMTÉ DE GREY.

185. Thomas Gordon.....	Première école de District : Derby, Holland, Sullivan et Sydenham.....	Owensound.
186. Le Rév. A. Stewart .....	Deuxième école de district : Bentinck, Glenelg, Egremont et Normanby .....	Bentinck.
187. Le Rév. J. F. A. S. Fayette.	Troisième école de district : Collingwood, Euphrasia et St. Vincent .....	St. Vincent.
188. William Ferguson.....	Quatrième école de district : Artemesia, Melancthon, Osprey et Proton.....	Priceville.

## XXXV. COMTÉ DE PERTH.

189. Le Rév. Thos. McPherson.	Blanchard, Downie, Easthope, Nord et Sud, Illice, Elma, Fullarton, Hlibert, Logan, Mornington et Wallace.....	Stratford.
-------------------------------	--	------------

## XXXVI. COMTÉ DE HURON

190. John Nairn.....	Ashfield, Biddulph, Colborne, Goderich, Grey, Hay, Howick, Hullet, McGillvray, McKillop, Morris, Stanley, Stephen, Tuckersmith, Turnberry, Usborne et Wawanosh...	Goderich.
----------------------	--	-----------

## XXXVII. COMTÉ DE BRUCE.

191. Le Rév. J. H. McNaughton..	Arran, Elderslie and Saugeen..	Saugeen.
192. John Eckford.....	Brant, Carrick, Culross et Greenock.....	Brant.
193. William Gunn. ....	Bruce, Huron, Kincardine et Kinloss .....	Inverhuron.

## XXXVIII. COMTÉ DE MIDDLESEX.

<i>Noms.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
194. Le Rév. Richard Saul.....	Adelaide.....	Adelaide.
195. Archibald Campbell.....	{ Carradoc, Delaware et Wil- liams .....	} Amiens.
196. Donald Cameron.....	Dorchester Nord .....	Nilestown.
197. Le Rév. W. R. Sutherland.....	Ekfrid .....	Strathburn.
198. Le Rév. C. C. Brough, A. B.....	London .....	London.
199. Le Rev. William Skinner.....	Lobo .....	Lobo.
200. Le Rév. William Ames .....	Mosa.....	Wardsville.
201. George Richardson.....	Metcalfe.....	Katesville.
202. Charles Hardy.....	Nissouri West.....	Wyton.
203. Adam Murray.....	Westminster.....	London.

## XXXIII. COMTÉ D'ELGIN.

204. Le Rév. Edmund Sheppard.....	{ Division Est: — Bayham, Dorchester, South, Mala- hide et Yarmouth.....	} Temperanceville.
205. Archibald McLachlin.....	{ Riding Ouest: — Aldbo- rough, Dunwich et South- wold.....	} St. Thomas.

## XL. COMTÉ DE KENT.

206. David Mills .....	{ Camden, Chatham, Dover Est et Ouest, Harwich, Howard, Oxford, Raleigh, Romney, Tilbury Est et Zone .....	} Clearville.
------------------------	--	---------------

## XLI. COMTÉ DE LAMBTON.

207. Le Rév. John Gunne.....	Brooke, Dawn et Euphemia.	Florence.
208. Le Rév. Alfred Chute.....	Bosanquet .....	Bosanquet.
209. Wellington Brichan.....	Enniskillen*.....	Ennis.
210. Le Rév. Mr. Williams.....	Moore.....	Moore.
211. Christopher Blunden.....	Plympton .....	Hillsboro.
212. Le Rév. David Walker.....	Sarnia .....	Port Sarnia.
213. Absalom Dingman.....	Sombra .....	Sombra.
214. Le Rév. Daniel Macallum.....	Warwick .....	Warwick.

## XLII. COMTÉ D'ESSEX.

215. Joseph A. Berthelot.....	Anderdon .....	Amherstburgh.
216. Le Rév. F. Gore Eliot.....	Colchester .....	Colchester.
217. James King.....	Gosfield.....	Kingsville.

\* Ce township étant sous la gouverne d'un bureau de syndics d'école, le surintendant local est nommé par ce corps.

## XLII. COMTÉ D'ESSEX—(Continuation.)

<i>Nom.</i>	<i>Municipalités.</i>	<i>Adresse postale.</i>
218. John Murray.....	Maidstone.....	Maidstone.
219. James Kevill.....	Malden.....	Amherstburgh.
220. Jonathan Wigfield.....	Mersea.....	Mersea.
221. Francis Graham.....	Rochester.....	Belle Rivière.
222. Chas. A. Casgrain.....	Sandwich.....	Sandwich.
223. Alexander Craig.....	Tilbury Ouest.....	Comber.

No. 2.—*Les Cités.*

	<i>Municipalités.</i>
224. T. W. Ambridge.....	Hamilton.
225. C. W. Cooper.....	Kingston.
226. Le Rév. William F. Clarke.....	London.
227. Alexander Workman.....	Ottawa.
228. George Anthony Barber.....	Toronto.

No. 3.—*Les Villes.*

229. Le Rév. Henry D. Powis.....	Belleville.
230. Le Rév. Alexander A. Drummond*.....	Brantford.
231. Le Rév. John McMurray.....	Brockville.
232. Thomas Cross, M. D.....	Chatham.
233. John Beatty, Jr., M.D.....	Cobourg.
234. Charles Pool.....	Cornwall.
235. Le Rév. M. Y. Stark.....	Dundas.
236. Le Rév. Alexander McKid.....	Goderich.
237. John Rogers.....	Niagara.
238. W. H. Oliver.....	Paris.
239. William O. Buell.....	Perth.
240. John Edwards.....	Peterborough.
241. George Gillespie, M. D.....	Pictou.
242. Le Rév. Jonathan Shortt*.....	Port Hope
243. Le Rév. Robert Boyd, A. M.....	Prescott.
244. Le Rév. Thomas T. Roberts, M. A.....	St. Catherines.
245. Le Rév. John Gerrie.....	Whitby.

No. 4.—*Chefs-lieux de Municipalités.*

246. John McLeod.....	Amherstburgh.
247. Le Rév. William McFadden.....	Barrie.
248. Le Rév. Robert Torrance*.....	Guelph.
249. Le Rév. George Bell, A. B.....	Simcoe.
250. Le Rév. James Cooper.....	Woodstock.

\* Surintendants locaux dans les townships.

*No. 5.—Les villages incorporés.*

251. John Scott, M. D.....	Berlin.
252. Le Rév. John Clinie*.....	Bowmanville.
253. Le Rév. Andrew T. Holmes, A. M.....	Brampton.
254. William McCargow.....	Caledonia.
255. Le Rév. W. M. Christie*.....	Chippewa.
256. Le Rév. James Strang. . . . .	Galt.
257. Charles E. Chadwick....	Ingersoll.
258. Le Rév. W. B. Lauder, A. B.....	Napanee.
259. Le Rév. Robert H. Thornton*.....	Oshawa.
260. Otto Klotz.....	Preston.
261. Le Rév. Archibald Lampman .....	St. Marys.
262. Le Rév. John Fraser, A. B.....	St. Thomas.
263. Le Rév. John Bell Worrell*.....	Smith's Falls.
264. John Stewart.....	Stratford.
265. Le Rév. Wm. Dickson .....	Thorold.
266. F. J. McGuire.....	Trenton.
267. Simon Newcomb.....	Vienna.
268. S. S. Macdonell, M. A., B. C. L.....	Windsor.
269. ....	Yorkville.

*Mem.*—Les incorporations suivantes deviennent en force le 1er janvier 1857 :

Villes: *Galt*—changée de village en ville.

*Owen Sound*—nouvellement incorporée.

La ville avec la municipalité seulement: *Clifton*—nouvellement incorporée.

Village: *Newcastle*—nouvellement incorporée.

\* Surintendants locaux dans les townships.

Z

---

---

# RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative, du 28 ultimo, pour un Etat relatif aux Institutions d'Education.

Par Ordre.

GEO. ET. CARTIER.

Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE,

Toronto, 12 mai 1856.

---

(171.)

BUREAU DE L'AUDITEUR,  
TORONTO, 9 mai 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus un tableau des rapports qui ont été faits à ce bureau, par les différentes institutions d'éducation qui reçoivent de l'aide de la province. Comme de leur nature ces rapports ne sauraient se condenser dans un état général, on a omis de mentionner dans ce tableau le cours d'instruction suivi dans chacune de ces institutions. A l'avenir on se propose, pour donner plus d'uniformité aux rapports, d'envoyer des formules en blanc qui comprendront les principaux points des renseignements requis sur le sujet.

J'ai l'honneur d'être,  
Votre obéissant serviteur,

JOHN LANGTON,  
Auditeur.

L'honorable G. E. CARTIER,  
Secrétaire Provincial.

---

(169.)

BUREAU DE L'AUDITEUR,  
TORONTO, 8 mai 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre de ce jour, me priant de transmettre cette partie des renseignements demandés par la résolution annexée de la chambre d'assemblée, que les rapports qui sont en ma possession me mettront en état de vous fournir, en ce qui concerne les collèges Victoria et Régipolis, attendu que les présidents de ces institutions ont renvoyé à ces rapports comme contenant les renseignements à eux demandés.

Les rapports qui me sont faits ne contiennent point le nombre des gradués et ne font aucune distinction entre les étudiants immatriculés et autres ou les étudiants externes, et leur stage dans les collèges, et les résidences ou les religions ou les âges ne sont mentionnés que pour distinguer ceux qui sont au-dessus et ceux qui sont au-dessous de 16 ans.

Les faits suivants sont les seuls que je puis fournir :—



## COLLÈGE VICTORIA.

PROFESSEURS.—9.

ÉTUDIANTS.—Agés de moins de 16 ans,—65; de plus de 16 ans,—157; y compris l'école préparatoire.

Dépenses en 1855.....	£1700	0	0
Revenu provenant de l'allocation du gouvernement...	£750	0	0
Do honoraires d'enseignement.....	575	0	0
		1325	0
Balance portée contre le fonds de dotation.....	£ 375	0	0

## COURS D'ÉTUDE DANS LA FACULTÉ DES ARTS.

1ère année.—Virgile (six livres); Live, Xénophon (Anabasis, trois livres), Herodote, antiquités grecques et romaines de Smith, prose latine et grecque d'Arnold, algèbre, géométrie, français, chimie, Taylor's Universal History, éloquence et composition anglaise.

2de année.—Horace, Cicéron (in Catalinam) Illiade (quatre livres), Xénophon (Memorabilia, trois livres), Walker's Lucian, composition en prose latine d'Arnold, géométrie, trigonométrie des surfaces et des sphères, mesurage, arpentage, navigation, nivellement, Cutters' Physiology, français, logique, éloquence et composition anglaise.

3me année.—Plautus (Captivi), Tacite (Germania et Agricola), Cicéron (de officiis), Euripèdes (Medea), Sophocles (Edipus Rex), Thucydides (livre I.), Testament, français, sections coniques, philosophie mécanique d'Ormsted, Brewster's Optics, Gray's Geology, Reid on the Intellectual Powers, Stewart's Active and Moral Powers, Whately's Rhetoric, éloquence et composition anglaise.

4me année.—Cicéron (de Oratore et de Legibus), Demosthènes (de Corona), Platon (Contra Athes), Ormsted's Astronomy, français, Paley's Evidences and Natural Theology, éloquence, composition anglaise.

## COLLÈGE DE REGIOPOLIS.

PROFESSEURS.—6.

ÉTUDIANTS.—De moins de 16 ans,—50; de plus de 16 ans,—20; non compris une école préparatoire nombreuse.

DÉPENSES EN 1855.....	£1100	0	0
Revenu provenant de l'allocation du gouvernement £750, intérêt sur un placement de £1050.			

Cours d'étude semblable à celui qui est suivi dans les meilleures institutions d'éducation dans le Bas-Canada, savoir :—

Anglais, français, latin, grec, belles-lettres, rhétorique, logique, métaphysique, éthique, théologie, musique, dessin, tenue des livres, arithmétique, algèbre, géométrie théorique et pratique.

Dans les classiques, les livres en usage sont, Cornelius Nepos, César, Salluste, Live, Tacite, Cicéron, Ovide, Virgile, Horace, Terence, Plaute, Lucien, Homère, Xenophon, Herodote, Demosthènes, et un choix des pères grecs et latins.

Le cours de philosophie est celui de De Ramm.

En théologie, Bouvier et Liguori, sont les auteurs les plus suivis.

En mathématiques, etc., les livres en usage dans l'université de Cambridge sont aussi en usage ici.

J'ai l'honneur d'être, votre obéissant serviteur,

JOHN LANGTON, Auditeur.

L'honorable G. E. CARTIER,  
Secrétaire Provincial.

ÉTAT des COLLÈGES du HAUT-CANADA, RECEVANT de l'AIDE du GOUVERNEMENT, 1855.

NOM DE L'INSTITUTION.	CORPS GOUVERNANT.	Professeurs.	ECOLIERS.		Total.	Octroi du gouvernement.			Dépenses.			Remarques.
			Audès-sous de 16 de 16 ans.	Audès-sous de 16 de 16 ans.		£	s.	d.	£	s.	d.	
Gollège de Belleville .....	Corps incorporé .....	non ou	vert.....	.....	.....	500	0	0	.....	.....	.....	
do de Kingston .....	27 syndics.....	11	7	87	94	1000	0	0	3526	0	0	
do de Régionopolis .....	Corps incorporé .....	6	50	20	70	750	0	0	1100	0	0	
do Catholique romain de Bytown....	do .....	9	78	58	136	200	0	0	non nom	mées	0	
do de St. Michel, Toronto.....	do .....	8	52	30	82	350	0	0	2000	0	0	
do du Haut-Canada do .....	Sénat de l'Université de To- ronto .....	12	128	44	172	1111	2	2	6201	16	5	
do Victoria, Cobourg .....	Corps incorporé.....	9	65	157	222	750	0	0	1700	0	0	

ÉTAT des COLLÈGES du BAS-CANADA,

NOM DE L'INSTITUTION.	CORPS GOUVERNANT.	Professeurs.	ECOLIERS.		Total.
			Audes-sous de 16 ans.	Audes-sus de 16 ans.	
Collège de St. Pierre, Chambly.....	Clercs de St. Viateur.....	8	108	26	134
Collège du Côteau-du-Lac.....	Non ouvert.....				
do de Joliette.....	Clercs de St. Viateur.....	12	210	30	240
do de L'Assomption.....	.....	14	non no	mmées	121
Bishop's College, Lennoxville.....	Evêques de Québec et de Montréal, syndics et conseil.	3		17	17
Collège de Nicolet.....	Cinq directeurs.....	13	157	137	294
do de Notre-Dame, Pointe-Lévy.....	.....	12	228	17	245
do de Rigaud, Vaudreuil.....	Clercs de St. Valeur.....	7	22	78	100
do de Ste. Anne de la Poc. Kam.....	.....	19	81	83	164
do de Ste Mar. de la Beauce, Bea.....	.....				
do de S. Michel de Bellechas.....	Commissaires d'école.....	5	120	22	142
do de S. Francis, Richmond.....	Syndics.....	4	18	14	32
do de S. Hyacinthe.....	Corps incorporé.....	24	170	173	343
do de Ste. Marie de Monnoir.....	.....	6	82	14	96
do de S. V. de P. (Collé.Laval).....	.....	4	110	5	115
do de Ste. Thérèse.....	Corps incorporé.....	14	88	51	139
do de Terrebonne, (Col.Masson).....	.....	12	169	20	189
do de Verchères.....	Commissaires d'école.....	6	152	12	164
Collège McGill.....	Institution Royale.....	22	3	106	109
Collège Ste. Marie, Montréal.....	Corps incorporé.....	15	124	45	169

ÉTAT des LYCÉES du BAS-CANADA,

NOM DE L'INSTITUTION.	CORPS GOUVERNANT.	INSTITUTEURS.		ECOLIERS.	
		Hommes.	Femmes.	Audes-sous de 16 ans.	Audes-sus de 16 ans.
Lycées de Barnston.....	15 directeurs.....	1	2	non do	nné...
do de Cookshire.....	5 syndics.....	2	0	24	15
do de Compton.....	5 do.....	3	3	44	16
do de Dunham.....	4 do.....	2	3	30	22
do de Georgeville.....	3 do.....	1	0	56	14
do de Lachute.....	5 directeurs.....	3	1	94	116
do de Montréal.....	Collège McGill.....				
do de Missisquoi.....	6 syndics.....	3	1	42	12
do de Phillipsburgh.....	3 do.....	2	0	29	11
do de Québec.....	15 directeurs.....	4	0	149	6
do de St. Jean.....	Le lord évêque de Montréal.	4	0	54	15
Académie de St. Jean, Isle d'Orléans.	Curé.....	1	0	41	2
Lycées de Sutton.....	5 directeurs élus.....	1	3	20	30
do de Varennes.....	Curé.....	5	0	126	5

RECEVANT DE L'AIDE DU GOUVERNEMENT, 1855.

	REVENU.									Total.	Dépenses.			REMARQUES.					
	Octroi du gouvernement.			Commissaires d'école.			Autres sources.				£	s.	d.						
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.										
(1.)	400	0	0				380	0	0	780	0	0	530	15	0	(1) £100 pour bâtir.			
	50	0	0							50	0	0							
	100	0	0	55	0	0	394	13	4	549	13	4	529	10	0	(2) £300 pour do			
(2.)	600	0	0							600	0	0				non donné.			
	450	0	0				950	0	0	1400	0	0	1092	10	0	(3) £200 do.			
(3.)	800	0	0				2725	6	7½	3525	6	7½	3601	7	11½	(4) £300 do.			
(4.)	550	0	0				1513	11	1½	2063	11	1½	2470	13	5½	(5) £100 do.			
(5.)	350	0	0	90	0	0	76	0	0	416	0	0	443	15	0	(6) £900 do.			
(6.)	1300	0	0				363	0	0	1663	0	0	1413	14	10½	(7) do.			
(7.)	200	0	0							200	0	0				(8) £158 do.			
(8.)	350	0	0				Non donné.	142	10	0	492	10	0	342	10	0			
	300	0	0							1010	0	0	1310	0	0				
	500	0	0							500	0	0	4000	0	0				
(9.)	200	0	0	35	0	0										(9) £100 do.			
(10.)	250	0	0	68	0	0	382	10	0	692	10	0	542	10	0	(10) £150 do.			
(11.)	700	0	0										1358	16	9	(11) £300 do.			
(12.)	250	0	0	50	0	0	729	0	0	1029	0	0	1000	0	0	(12) £150 do.			
	100	0	0				367	10	0	467	10	0	467	10	0				
(13.)	1750	0	0				4388	7	1	5638	7	1	5638	7	1	(13) £1250 pour dette.			
(14.)	800	0	0							2815	15	0	3615	15	0	3332	2	0	(14) £500 pour bâtir.

RECEVANT DE L'AIDE DU GOUVERNEMENT, 1855.

Total.	REVENU.						Dépenses.			REMARQUES.
	Octroi du gouvernement.			Autres sources.			£	s.	d.	
	£	s.	d.	£	s.	d.				
50	50	0	0				210	10	0	
39	50	0	0				250	0	0	
60	50	0	0	43	0	0	86	14	11	
52	100	0	0				275	0	0	
70	50	0	0	12	0	0	80	0	0	
210	75	0	0				150	0	0	
570							2500	0	0	
54	50	0	0	50	0	0	300	0	0	
40	50	0	0				150	0	0	
155	282	4	6				1000	0	0	
69	100	0	0				1105	0	0	
43	50	0	0				400	0	0	
50	75	0	0				150	0	0	
131	75	0	0	175	0	0	Non donné.			

ÉTAT DES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION DU BAS-

Nom de l'institution.	Corps gouvernants.	INSTITU-TEURS.		ÉCOLIERS.					
		Hommes.	Femmes.	Garçons		Filles.		Non classés.	
				Au-dessus de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessus de 5 ans.
Académie d'Aylmer.....	7 directeurs.....	2	...	...	...	...	...	33	15
Ecole sauvage, Abenaki...	Missionnaire sauvage..	1	...	...	...	...	...	24	...
Ecole supérieure de Belœil..	Commissaires d'école..	1	1	...	...	...	...	54	1
Académie de Berthier.....	Syddics.....	2	...	...	...	...	...	80	12
Acad. des filles de Beauharnois	Sœurs.....	4	5	119	1	142	9	...	...
Do garçons do	.....	4	...	...	...	...	...	...	...
Couvent de la Baie St. Paul.	Sœurs.....	1	3	...	...	80	...	...	...
Académie de Buckingham..	Syndics.....	1	...	22	5	...	...	...	...
Ecole de Bedford.....	do.....	2	...	26	8	...	...	...	...
Association coloniale C. et S. d'école.....	L'association.....	1	...	...	...	...	...	85	15
Ecole de Clarendon.....	Syndics.....	1	...	...	...	...	...	9	7
Académie de Clarenceville..	9 directeurs.....	1	1	...	...	...	...	47	29
Do de Charleston.....	8 syndics.....	1	3	...	...	...	...	90	77
Ecole spéciale de Cassville..	5 do.....	2	3	...	...	...	...	32	27
Ecole des filles de Chambly.	Couvent.....	...	4	...	...	60	...	...	...
Acad. des sœurs de Cacouna	Non ouverte.....	...	...	...	...	...	...	45	5
Ecole des filles du Cap Santé	Curé.....	...	...	...	...	...	...	25	1
Académie do	Curé et syndics.....	1	...	...	...	...	...	...	...
Do des filles de Cowansville.	Comité de directeurs..	...	2	...	...	25	29	...	...
Ecole commerciale, Québec.	M. Juneau.....	4	...	96	16	...	...	...	...
Académie de Danville.....	3 syndics élus.....	1	3	...	...	...	...	32	34
Ec. St. Joseph, Deschambault	Commissaires d'école..	1	1	34	...	30	...	...	...
Ecole de Dudswell.....	.....	1	...	...	...	...	...	27	3
Académie de Farnham, Est.	5 syndics.....	2	...	26	28	...	...	...	...
Do de Granby.....	Com. issaires spéciaux	2	1	25	28	36	16	...	...
Ecole supérieure de Gentilly.	Syndics.....	...	1	...	...	55	1	...	...
Académie de Knowlton.....	Le ministre en charge.	1	1	...	...	...	...	35	10
Do de la Longue Pointe..	Non ouverte.....	...	...	...	...	...	...	...	...
Ecole sauvage de Lorotte, filles.....	Missionnaire sauvage..	1	...	...	...	20	...	...	...
Do do garçons.	Commissaire.....	1	...	23	...	267	26	...	...
Acad. des filles de Longueuil	5 sœurs.....	...	29	...	...	...	...	...	...
Ecole des garçons de L'Islet.	Commissaires.....	3	...	89	10	...	...	...	...
Do des filles do	do.....	...	2	...	...	39	1	...	...
Académie de Laprairie.....	Commissaires d'école..	2	...	...	...	...	...	60	10
Ecole St. Jacques, Montréal.	évêque C. R., et comi-té de 15.....	2	...	208	...	155	...	...	...
Ecole gratuite presbytérienne américaine, Montréal..	Syndics.....	1	1	...	...	...	...	247	...
do B. et C. do	Comité.....	1	1	134	...	143	3	...	...
do nationale do	do.....	1	1	56	...	63	...	...	...
Acad. des filles de Montmagny	Commissaires d'école..	...	5	...	...	158	6	...	...
Ecole normale et modèle, Montréal.....	Assoc. coloniale C. et S.	9	12	...	...	...	...	340	20
Ecole des filles de Nicolet..	Commissaires d'école..	...	3	...	...	77	...	...	...

CANADA, RECEVANT DE L'AIDE DU GOUVERNEMENT, 1855.

No. total d'écoliers.	REVENU.						Total.	Dépenses.	REMARQUES.		
	Octroi du gouvernement.		Commissaires d'école.		Autres sources.						
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.					
48	175	0 0	...	...	75	1 3	250	1 3	171	13 2	
24	50	0 0	...	...	...	...	50	0 0	50	0 0	
55	100	0 0	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	225	0 0	225	0 0	
92	100	0 0	...	...	57	10 0	157	10 0	163	0 0	
151	50	0 0	50	0 0	non d on né.	non d on né.	500	0 0	500	0 0	
120	50	0 0	...	...	...	50	0 0	non d on né.	non d on né.	...	
80	37	10 0	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	...	
27	50	0 0	...	...	200	0 0	250	0 0	250	0 0	
34	50	0 0	...	...	non d on né.	non d on né.	non d on né.	132	0 0	132	0 0
50	50	0 0	...	...	78	13 4	128	13 4	122	13 4	
16	50	0 0	...	...	50	0 0	100	0 0	100	0 0	
76	100	0 0	...	...	77	0 0	177	0 0	177	0 0	
167	100	0 0	...	...	71	11 10	171	11 10	168	1 6	
59	50	0 0	...	...	72	17 10	122	10 0	192	17 10	
60	50	0 0	...	...	250	0 0	300	0 0	300	0 0	
...	50	0 0	...	...	...	50	0 0	...	...	...	
50	50	0 0	...	...	non d on né.	non d on né.	non d on né.	175	0 0	175	0 0
26	50	0 0	...	...	24	10 0	74	10 0	89	11 2	
54	50	0 0	...	...	44	0 11	94	5 11	90	5 4	
112	(1.) 50	0 0	...	...	200	5 0	250	0 0	250	0 0	
66	75	0 0	...	...	150	0 0	225	0 0	225	0 0	
64	50	0 0	34	18 4	22	13 4	107	11 8	107	11 8	
30	50	0 0	...	...	50	0 0	100	0 0	100	0 0	
54	75	0 0	...	...	non d on né.	non d on né.	...	...	125	0 0	
105	100	0 0	...	...	82	13 3	182	13 3	non d on né.	non d on né.	
56	50	0 0	...	...	...	50	0 0	45	0 0	45	0 0
45	100	0 0	...	...	100	0 0	200	0 0	200	0 0	
...	50	0 0	...	...	...	50	0 0	...	...	...	
20	37	10 0	...	...	...	37	10 0	41	0 0	41	0 0
23	37	10 0	...	...	...	37	10 0	50	0 0	50	0 0
293	50	0 0	...	...	2635	0 0	2685	0 0	2685	0 0	
99	50	0 0	...	...	100	0 0	150	0 0	100	0 0	
90	37	10 0	...	...	55	0 0	92	10 0	55	0 0	
70	50	0 0	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	180	0 0	180	0 0	
363	(2.) 350	0 0	...	...	50	0 0	400	0 0	400	0 0	
247	100	0 0	...	...	4	15 0	104	15 0	104	15 0	
280	200	0 0	non d on né.	non d on né.	non d on né.	non d on né.	271	8 3	271	8 3	
119	111	2 3	...	...	163	17 9	275	0 0	275	0 0	
164	75	0 0	...	...	...	75	0 0	non d on né.	non d on né.	...	
360	(3.) 450	0 0	...	...	650	9 7	1100	9 7	1000	9 7	
77	(4.) 75	0 0	non d on né.	non d on né.	...	...	non d on né.	161	0 0	161	0 0

(1.) Cette école se trouvera au nombre des institutions publiques dans les estimés.

(2.) £100 pour bâtir.

(3.) £100 pour bâtir.

(4.) £50 pour do.

ÉTAT DES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION DU BAS-CANADA,

Nom de l'institution.	Corps gouvernants.	INSTITUTEURS.		ÉCOLIERS.					
		Hommes.	Femmes.	Garçons.		Filles.		Non classés.	
				Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.
Académie de la Pointe aux Trembles.....	Commissaires d'école..	3	.....	.....	.....	1	.....	66	.....
Académie de filles de la Pointe Lévi.....	do do ..	7	.....	.....	.....	111	4	.....	.....
Ecole modèle de la P. Claire.	do do ..	3	.....	84	.....	.....	.....	.....	.....
Ecole nationale de Québec.	Comité de direction ..	1	1	87	1	53	.....	.....	.....
Do B. et C. do ..	Comité.....	1	1	126	1	80	.....	.....	.....
Do petits enfants do ..	Comité de dames.....	1	1	.....	.....	.....	.....	90	.....
Académie de St. André, Québec (Bonins).....	Syndics dissidents.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	85	.....
Ecole de St. André, Québec.	Syndics de l'église St. André.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	65	.....
Ecole des petits enfants de la basse-ville de Québec.....	Comité de dames.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	60	.....
Société d'éducation, Québec.	Do de 12.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	470	15
Académie de Rimouski.....	Curé et 3 religieuses..	2	4	.....	.....	52	15	.....	.....
Do de Stanbridge.....	5 syndics.....	2	2	.....	.....	.....	.....	29	32
Do de Sherbrooke.....	3 commissaires.....	1	1	27	5	31	9	.....	.....
Ecole supér. de St. Constant.	Commissaires d'école..	1	1	.....	.....	.....	.....	62	1
Académie de St. Liguori.....	Non ouverte.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ecole de St. Michel de Vaudreuil .....	Commissaires d'école..	2	.....	.....	.....	.....	.....	55	.....
Ecole modèle de Somerset..	do do ..	1	1	49	.....	60	.....	.....	.....
Do de Ste. Foy..	do do ..	2	2	84	.....	41	.....	.....	.....
Ecole dissidente de do ..	Syndics .....	1	.....	.....	.....	.....	.....	39	.....
Ecole de Saint Thomas de Pierville.....	Commissaires d'école..	.....	1	.....	.....	.....	.....	32	2
Ecole sauvage de St. Régis.	Surintend. des sauvages	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....
Ecole de St. Antoine de la Baie du Febvre.....	Commissaires d'école..	2	1	.....	.....	.....	.....	100	23
Ecole de St. Cyprien, Napier-ville .....	do do ..	1	3	.....	.....	.....	.....	164	2
St. Jean, Isle d'Orléans, (1)	do do ..	1	1	.....	.....	.....	.....	86	.....
Do do (2)	do do ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	57	.....
Do do (3)	do do ..	.....	1	.....	.....	.....	.....	36	.....
Ecole supér. de St. Jacques.	do do ..	1	1	.....	.....	.....	.....	90	.....
Ecole de garçons de St. Paul de Joliette.....	Commissaires d'école et curé.....	2	.....	39	1	.....	.....	.....	.....
Do de filles de St. Paul de Joliette.....	Commissaires d'école et curé.....	.....	3	.....	.....	49	3	.....	.....
Do de garçons de Saint Louis, Kamouraska.....	Commissaires d'école et curé.....	3	.....	62	3	.....	.....	.....	.....
Do de filles de Saint Louis, Kamouraska.....	Commissaires d'école et curé.....	.....	1	.....	.....	86	3	.....	.....

RECEVANT DE L'AIDE DU GOUVERNEMENT, 1855.—(Continuation.)

No. total des écoliers.	REVENU.						Total.	Dépenses.			REMARQUES.
	Octroi du gouvernement.		Commissaires d'école.		Autres sources.			£	s.	d.	
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.					
66	100	0 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	200	0 0	.....	.....	.....
115	(1.) 275	0 0	.....	.....	.....	275	0 0	.....	Non donné.	.....	(1) £200 pour bâtir.
84	50	0 0	.....	.....	.....	Non donné.	140	0 0	.....	.....	.....
140	111	2 3	.....	.....	.....	Non donné.	191	7 0	.....	.....	.....
207	200	0 0	.....	.....	16 10 0	216	10 0	.....	241	9 5	.....
90	55	11 1	.....	.....	Non donné.	Non donné.	110	0 0	.....	.....	.....
85	75	0 0	32	0 0	65	0 0	143	5 0	143	5 0	.....
65	125	0 0	.....	.....	.....	125	0 0	100	0 0	.....	.....
60	50	0 0	.....	.....	50	0 0	100	0 0	100	0 0	.....
485	280	0 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	360	0 0	.....	.....	.....
67	50	0 0	Non donné.	.....	Non donné.	Non donné.	450	0 0	.....	.....	.....
61	(2.) 125	0 0	.....	.....	125	0 0	250	0 0	200	0 0	(2) £50 pour bâtir.
72	111	2 3	.....	.....	50	0 0	161	2 3	161	2 3	.....
63	37	10 0	75	0 0	.....	.....	112	10 0	112	10 0	.....
.....	37	10 0	.....	.....	.....	.....	37	10 0	.....	.....	.....
55	50	0 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	90	0 0	.....	.....	.....
109	50	0 0	.....	.....	25	0 0	75	0 0	75	0 0	.....
125	50	0 0	.....	.....	.....	50	0 0	50	0 0	.....	.....
39	50	0 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	108	16 0	.....	.....	.....
34	50	0 0	.....	.....	.....	50	0 0	25	0 0	.....	.....
20	50	0 0	.....	.....	.....	.....	50	0 0	.....	.....	.....
123	50	0 0	50	0 0	.....	100	0 0	100	0 0	.....	.....
186	50	0 0	Non donné.	.....	Non donné.	Non donné.	125	0 0	.....	.....	.....
86	50	0 0	20	19 0	52	1 0	127	17 2	127	17 2	.....
57	.....	.....	17	6 1½	27	13 10	34	19 11½	44	19 11½	.....
36	.....	.....	14	6 8	24	13 4	39	0 0	38	11 2	.....
90	37	10 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	80	0 0	.....	.....	.....
40	25	0 0	.....	.....	25	0 0	50	0 0	Non donné.	.....	.....
52	25	0 0	122	0 0	.....	147	0 0	180	0 0	.....	.....
65	75	0 0	Non donné.	.....	Non donné.	Non donné.	125	0 0	.....	.....	.....
89	50	0 0	.....	.....	4	0 0	54	0 0	54	0 0	.....

ÉTAT DES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION DU BAS-CANADA,

Nom de l'institution.	Corps gouvernants.	INSTITUTEURS.		ÉCOLIERS.					
		Hommes.	Femmes.	Garçons.		Filles.		Non classés.	
				Au-dessous de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.	Au-dessous de 16 ans.	Au-dessus de 16 ans.
Acad. de filles de St. Césaire.	Commissaires d'école et M. le curé.....			Non ouverte.....					
Ecole des sœurs de Sorcel...	Le chef de la maison de la providence.....		7			222	12		
Ecole de filles de St. Grégoire.	Dames du couvent.....		7			103	19		
do de garçons do	Commissaire.....	1		73	2				
Acad. de filles de St. Gervais.	Non ouverte.....								
do do St. Hugues.	Sœurs de la Présentation.....		7			84	12		
Académie de filles de Sainte Marie de Monnoir.....	Sœurs de la Présentation.....		6			90	8		
Acad. de filles de St. Aimé.	Sœurs de la Présentation.....		4			85	4		
do do de Ste. Croix...	Congrégation de Notre-Dame.....		3			53	12		
Académie de Ste. Famille, Isle d'Orléans.....			2			55	5		
Acad. de filles de Stanstead.	Syndics.....		1			20	35		
Ecole des sœurs de St. Jean.	Couvent congrégationel.....		7			210	10		
Ecole de filles de St. Timothée.	Couvent.....		4			110	10		
do garçons do	Commissaires d'école.....		3	119	49				
do filles de St. Eustache.	Sœurs, congrégation de Notre-Dame.....		4			50	49		
do do de St. Michel.	Commissaires d'école.....		3			86	12		
Ecole supérieure de Sainte Marie, Beauce.....	Sœurs.....		7			114	15		
Ecole de filles de Ste. Scholastique.....	do.....		5			118	10		
Institution juvénile de Saint Benoit...	do.....		3			73			
Institution littéraire de Sherbrooke.....	Syndics.....	2		42	12				
Académie de Stanstead.....	7 syndics.....	1		30	50				
Ecole modèle des Trois Pistols.	Non ouverte.....								
Académie des Trois-Rivières.	Syndics.....	2		40					
Ecole des sœurs de Varennes.	Couvent congrégationel.....		5			110	2		
do des garçons d'Yamachiche.	Commissaires d'école.....	5		171	9				
do des filles do	Congrégation de Notre-Dame.....		3			86	4		

RECEVANT DE L'AIDE DU GOUVERNEMENT, 1855.—(Continuation.)

No. total des écoliers.	REVENU.						Total.	Dépenses.	REMARQUES.
	Octroi du gouvernement.		Commissaires d'école.		Autres sources.				
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.			
....	30	0 0	.....	.....	.....	.....	30	0 0	.....
234	50	0 0	100	0 0	250	0 0	400	0 0	350 0 0
122	50	0 0	45	0 0	402	0 0	497	0 0	497 0 0
75	50	0 0	67	0 0	43	0 0	160	0 0	110 0 0
....	50	0 0	.....	.....	.....	.....	50	0 0	.....
96	(1) 225	0 0	40	0 0	65	18 5	330	18 5	(2) 222 5 8 (1) £150 pour bâtir. (2) depuis septembre 1855.
98	70	0 0	25	0 0	659	11 11	754	11 11	(3) 684 6 0 (3) Depuis octobre 1853.
89	37	10 0	40	0 0	60	1 5	137	11 5	(4) 66 17 2 (4) Depuis septembre 1855.
65	50	0 0	30	0 0	150	0 0	250	0 0	250 0 0
60	50	0 0	.....	.....	116	0 0	166	0 0	180 0 0
55	75	0 0	.....	.....	25	0 0	100	0 0	100 0 0
220	50	0 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	Non donné.	Non donné.	900 0 0
120	37	10 0	75	0 0	.....	.....	112	10 0	125 0 0
168	37	10 0	120	0 0	.....	.....	157	10 0	200 0 0
99	30	0 0	30	0 0	270	0 0	330	0 0	318 12 11
98	75	0 0	Non donné.	.....	.....	.....	Non donné.	Non donné.	250 0 0
129	125	0 0	.....	.....	Non donné.	Non donné.	Non donné.	Non donné.	1030 9 2
128	30	0 0	40	0 0	Non donné.	Non donné.	Non donné.	Non donné.	340 2 10
73	50	0 0	20	0 0	.....	.....	70	0 0	70 0 0
54	50	0 0	.....	.....	75	0 0	125	0 0	125 0 0
80	100	0 0	.....	.....	100	0 0	200	0 0	200 0 0
....	50	0 0	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
40	100	0 0	.....	.....	144	0 0	244	0 0	244 0 0
112	50	0 0	10	0 0	23	0 0	83	0 0	83 0 0
180	50	0 0	150	0 0	.....	.....	200	0 0	200 0 0
90	50	0 0	.....	.....	247	0 0	297	0 0	297 0 0

ÉDUCATION à BYTOWN des ÉLÈVES du COMTÉ d'OTTAWA,  
Dépensé entre 4 écoles, fréquentées par 220 élèves..... £100 0 0

Il n'a pas été reçu de rapports des institutions suivantes :—

NOMS DES INSTITUTIONS.		Octroi du gouvernement.		
		£	s.	d.
Académie de Ste. Marthe.....		50	0	0
Ecole Sauvage de Caughnawaga.....		50	0	0
Institution des sourds et muets.....	Près Montréal.....	150	0	0
Association d'éducation à.....	Trois-Rivières.....	125	0	0
Académie des filles à.....	St. Charles de l'Industrie.....	50	0	0
Académie d'Huntingdon.....		100	0	0
Do garçons à.....	Montmagny.....	75	0	0
Do Mascouche.....		75	0	0
Ecole modèle à.....	Ste. Claire, Dorchester.....	50	0	0
Académie de Shefford.....		100	0	0

JOHN LANGTON,  
*Auditeur.*

9 mai 1856.

# RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative, du 5 courant ; pour Copie des Plaintes portées contre C. Cimon, en sa qualité d'Inspecteur d'Ecole.

Par Ordre.

GEO. ET. CARTIER,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE,

Toronto, 19 mai 1856.

(Original.)

A Son Excellence le Gouverneur Général, etc., etc.

La pétition des soussignés habitants de la paroisse de Malbaie, en le comté de Charlevoix :—

EXPOSE TRÈS HUMBLEMENT ;

Que Cléophe Cimon, écuyer, de la paroisse de Murray Bay, a été nommé inspecteur des écoles du comté de Charlevoix, depuis l'établissement de ces situations dans le Bas-Canada. Que suivant eux, cette charge d'inspecteur d'école demande de l'éducation et une certaine influence qui puisse commander le respect et la confiance auprès des commissaires d'école, des instituteurs et généralement des populations qui se trouvent dans le rayon que doit parcourir cet inspecteur, de manière à seconder les vues patriotiques du gouvernement pour assurer les progrès de l'éducation dans le pays. Que c'est avec douleur que vos pétitionnaires, partisans dévoués de l'éducation se trouvent obligés de se plaindre de l'inspecteur d'école du comté de Charlevoix par rapport à son manque déplorable d'éducation, sous le rapport de son peu d'influence auprès des commissaires d'école et des manières inconvenantes qu'il affiche envers tout le monde et surtout envers les instituteurs qui lui sont supérieurs en capacité.

Que vos pétitionnaires déplorent amèrement le peu de progrès que l'éducation a fait dans ce comté et ils l'attribuent entièrement à la mauvaise éducation de l'inspecteur de l'endroit.

Que vos requérants prient son excellence de vouloir bien jeter un coup d'œil sur les affidavits annexés à la suite des signatures et qui contiennent une partie minime de toutes les accusations qu'ils auraient à formuler contre cet inspecteur, et elle se convaincra des allégués généraux contenus dans cette requête.

Que les choses en sont rendues à tel point que les commissaires ne veulent plus tenir aucun compte du dit inspecteur et sont décidés à agir comme s'il n'existait pas un inspecteur d'école dans cet endroit, ce qui serait une chose d'autant plus déplorable que vos requérants comprennent tout le bien qu'un bon inspecteur d'école pourrait opérer dans le comté au profit de l'éducation.



C'est pourquoi vos requérants espèrent que votre excellence prendra leur requête en sa sérieuse considération et voudra bien dans sa justice et son amour pour l'éducation démettre de ses fonctions le dit inspecteur d'école. Vos requérants ôsent attendre, après mûre attention de la part de votre excellence, l'efficacité de leur demande et représentation.

Et autant par respect que par reconnaissance,

Vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé,) PIERRE HARVEY, et 74 autres.

MALBAIE, 5 octobre 1855.

(Original.)

PROVINCE DU CANADA, } PIERRE HARVEY, marchand, ancien marguillier  
DISTRICT DE QUÉBEC. } de l'œuvre et fabrique de la paroisse de St. Etienne  
COMTÉ DE SAGUENAY. } de la Malbaie, y résident et lieutenant de milice, après  
serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :—

Qu'il était présent à une assemblée de contribuables d'école, qui a eu lieu au dit lieu de la Malbaie, en la maison d'école No. 1, en février dernier, au sujet de plaintes faites par Cléophe Cimon, écuyer, inspecteur des écoles et par sa famille contre un instituteur qualifié.

Que le dit Cléophe Cimon était présent à la dite assemblée, et il se montra et se comporta d'une manière tout-à-fait inconvenante et révoltante, insultant l'instituteur en montrant une haine rancuneuse contre lui et proférant des paroles offensantes et injurieuses ; enfin il se montra si passionné et si immodéré tant contre le dit instituteur que contre les dits contribuables, qu'il s'attira l'indignation d'une partie de l'assemblée qui le trouva peu modéré et respectueux pour la place qu'il occupe, et le dit déposant le trouva tellement hors de son devoir, tant comme citoyen que dans la charge qu'il occupe, qu'il lui ordonna de se taire.

Que le dit déposant ne voit aucun changement dans l'avancement de l'éducation, et la raison en est que le dit Cléophe Cimon ne peut être bien vu par les contribuables, et que les commissaires d'école n'en font aucun cas, n'ayant aucune teinture de sympathie avec eux.

Que le dit déposant ne craint nullement de déclarer que le dit Cléophe Cimon ne jouit pas d'être pacifique dans les affaires, qu'au contraire il excite des animosités, difficultés et entraves en tous points et qu'il ne possède pas la majorité de l'estime des habitants du comté.

Qu'il est à sa connaissance qu'il a été secrétaire trésorier de la corporation des écoles ; qu'il y a eu beaucoup de difficultés entre lui et les commissaires d'école au sujet d'argent, et ce, en octobre 1850 ; qu'il a été obligé de faire une remise d'argent, tel que constaté par le livre de la dite corporation, et qu'il s'est trouvé obligé de résigner sa place. Enfin, le dit déposant ne le considère point, et d'après les allégués de la requête aux autres parts, pouvoir exercer la place d'inspecteur des écoles pour le public en retirer du profit et que l'importance d'une telle place pourrait tant promulguer et promettre.

Et ne dit rien de plus et a signé à la Malbaie, ce 11<sup>me</sup> jour d'octobre 1854.

(Signé,) PIERRE HARVEY.

Assermenté devant moi, à la Malbaie,  
les jour et an susdits.

(Signé,) ANDRÉ HARVEY, J.P.

(Vraie copie.)

(Original.)

PROVINCE DU CANADA, }  
 DISTRICT DE QUÉBEC, }  
 COMTÉ DE SAGUENAY. } LOUIS DIDIER TREMBLAY, marchand cordon-

nier, demeurant en la paroisse de la Malbaie, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit :

Qu'il était présent à une assemblée de contribuables d'école qui a eu lieu au dit lieu de la Malbaie, en la maison d'école No. 1, en février dernier, au sujet de plaintes faites par Cléophe Cimon, écuyer, inspecteur des écoles et par sa famille contre un instituteur qualifié sous tous les rapports.

Que le dit Cléophe Cimon y était, et se comporta d'une manière tout-à-fait inconvenante et révoltante, insulta l'instituteur en montrant une haine invétérée contre lui et lui adressant et proférant des paroles injurieuses et irritantes et même tendant à détruire son caractère ; enfin, il se montra si passionné tant contre les contribuables que contre l'instituteur qu'il s'attira l'indignation de l'assemblée qui le trouva peu modéré et respectueux pour la place qu'il occupe.

Que le dit déposant n'entrevoit aucun bien et progrès dans l'amélioration et avancement de l'éducation, et ce, depuis la nomination du dit Cléophe Cimon comme inspecteur des écoles, en raison que le dit Cléophe Cimon n'a ni poids ni influence, ni tact auprès des commissaires d'école, et de n'être bien vu par les contribuables, et qu'il ne le considère pas tant par lui même que par la rumeur publique, disposé et qualifié à faire progresser l'éducation.

Que le dit déposant ne craint nullement de déclarer que le dit Cléophe Cimon ne jouit pas, ni ne se montre pacifique dans les affaires, qu'au contraire, il excite des animosités, difficultés et entraves en tout point, partout où il s'immisce.

Que le dit déposant n'hésite nullement à dire que le dit Cléophe Cimon ne possède pas la majorité des sympathies des habitans du comté et pas même d'un douzième dans la paroisse de la Malbaie.

Qu'il est à sa connaissance qu'il a été secrétaire trésorier de la corporation des écoles ; qu'il y a eu beaucoup de difficultés entre lui et les commissaires d'école au sujet d'argent ; qu'il a aperçu dans les livres de la corporation une remise d'argent par le dit Cléophe Cimon ; après les difficultés terminées, que le dit Cléophe Cimon a résigné à sa place. Enfin, le dit déposant ne le considère aucunement et d'après les allégués de la requête des autres parts, qu'il dit être vrais, homme qualifié et capable de remplir la place d'inspecteur des écoles.

Et ne dit rien de plus et a signé à la Malbaie, ce 11<sup>me</sup> jour d'octobre 1854.

(Signé,)

DIDIER TREMBLAY.

Assermenté devant moi, à la Malbaie,  
 les jour et an susdits.

(Signé,)

ANDRÉ HARVEY, J.P.

Vraie copie.

(Original.)

PROVINCE DU CANADA, { NOUS, LOUIS MALTAIS, cultivateur et ANDRÉ  
 DISTRICT DE QUÉBEC, { HARVEY, marchand, ci-devant commissaires  
 COMTÉ DE SAGUENAY. { d'école pour la municipalité scolaire de St. Etienne  
 de la Malbaie, étant requis par certains citoyens contribuables aux dites écoles  
 de donner le présent affidavit et croyant qu'il est de notre devoir d'accueillir  
 cette réquisition, après serment prêté sur les Saints Evangiles, déposons et disons :  
 Que nous étions présents à une assemblée de contribuables qui a eu lieu en  
 février dernier, au sujet de plaintes faites par Cléophe Cimon, écuyer, inspec-  
 teur des écoles et par sa famille contre un instituteur qualifié sous tous les  
 rapports.

Que le dit Cléophe Cimon, au lieu de se comporter tel que le requérait sa  
 charge, montra une haine invétérée contre l'instituteur, l'insulta en lui adressant  
 des paroles inconvenantes. Enfin, il se comporta tellement révoltant et d'une  
 manière si immodérée tant contre l'instituteur que contre les contribuables, qu'il  
 s'attira l'indignation de toute l'assemblée.

Que nous n'entrevoions aucun bien et progrès dans l'amélioration et avance-  
 ment de l'éducation, faite par le dit Cléophe Cimon d'avoir du poids et du tact  
 auprès des commissaires d'école et d'être bien vu par les contribuables.

Que nous n'hésitions nullement à dire que le dit Cléophe Cimon ne possède  
 pas la majorité des sympathies des habitans du comté et pas même d'un seizième  
 dans la paroisse de la Malbaie, etc.

Qu'il est à notre connaissance qu'il a été secrétaire trésorier de la corporation  
 des écoles ; qu'il y a fait défaut sur les argents ; qu'il a été obligé de résigner  
 à sa place. Enfin, nous ne le considérons pas, et sous les allégués de la requête  
 des autres parts, homme propre à remplir la place d'inspecteur d'école ;

Et nous ne disons rien de plus et avons signé ces présentes, pour servir et  
 valoir ce que de droit, à la Malbaie, ce sept octobre 1854.

(Signé,) LOUIS MALTAIS,  
 " ANDRÉ HARVEY.

Assermenté devant moi, à la Malbaie,  
 les jours et an susdits.

(Signé,) THOMAS SIMARD, J.P.

Vraie copie.

(Original.)

PROVINCE DU CANADA, { LOUIS MALTAIS, cultivateur, ci-devant commis-  
 DISTRICT DE QUÉBEC, { saire des écoles, et PEPIN GAGNON, commis-  
 COMTÉ DE SAGUENAY. { saire d'école, pour la paroisse de la Malbaie, y résidant,  
 après serment prêté sur les Saints Evangiles déposent et disent :—

Qu'ils étaient présents, en leur qualité de commissaires, à une assemblée des  
 commissaires d'école tenue le 21 octobre dernier au bureau de Jean Gagné,  
 écuyer, secrétaire trésorier de la corporation des écoles, où Cléophe Cimon,  
 écuyer, inspecteur des écoles fut invité pour prendre de concert avec les commis-  
 saires et s'entendre avec eux sur le plan et mode qui devait être adopté pour une  
 bâtisse de maison d'école.

Que dans la discussion et l'entendement relatif au mode et plan que cette  
 maison d'école devait être érigée et au nom qu'elle devait porter, M. A. Beaudry,  
 prêtre et curé de la dite paroisse, président des dits commissaires, représenta  
 des raisons plausibles, sages et acceptables, pourquoi la dite maison ne devait

être bâtie que comme maison d'école élémentaire. Mais le dit Cléophe Cimon se leva, commença par apostropher le président d'une manière tout-à-fait inconvenante, le molesta, l'insulta à un tel point que les commissaires se trouvèrent indignés de sa conduite brutale et immodérée, invectima de plus M. le président de paroles grossières et deshonnêtes ; et les commissaires condamnèrent le plan qu'il proposait. Enfin, il se montra et se comporta tellement peu respectueux tant pour la charge qu'il exerce que pour la personne à qui il s'adressait, que les dits déposants trouvèrent qu'il se déplaçait et considérèrent qu'il n'était pas homme à venir à une conclusion amicale.

Que vos déposants considèrent le dit Cléophe Cimon n'être pas homme qualifié à exercer la charge d'inspecteur des écoles, en raison qu'il ne peut sympathiser avec les intéressés, qu'il n'a aucune influence et qu'il n'est guère considéré dans la charge qu'il exerce.

Qu'ils n'aperçoivent aucun changement depuis la nomination du dit Cléophe Cimon, dans l'avancement de l'éducation, mais croient bien sincèrement que si la place d'inspecteur des écoles était remplie par une personne qualifiée et estimée, qu'on y verrait de l'amélioration et que l'éducation s'étendrait et progresserait. Et ne disent rien de plus. Et a le dit Louis Maltais signé, ayant le dit Pepin Gagnon déclaré ne le savoir.

(Signé,)

LOUIS MALTAIS.

sa

PEPIN ✕ GAGNON.

marque.

MALBAIE, ce 9me jour d'octobre 1854.

Assermenté devant moi, à la Malbaie,  
les jour et an susdits.

(Signé,)

ANDRÉ HARVEY, J.P.

(Original.)

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

Montréal, 13 mai 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information de son excellence, le gouverneur général, copie d'une lettre par moi adressée au principal signataire de la requête se plaignant de M. l'inspecteur Cimon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

P. J. O. CHAUVEAU,  
Surintendant de l'éducation.

A l'honorable secrétaire provincial,  
Toronto.

(Original.)

BUREAU DE L'ÉDUCATION,  
Montréal, 13 mai 1856.

Messieurs,—Votre requête à son excellence le gouverneur général demandant la destitution de M. l'inspecteur d'école Cimon, m'ayant été transmise avec l'ordre de m'enquérir et de faire rapport, j'ai dû en premier lieu, la communiquer à l'officier que vous accusez.

Ayant obtenu de lui quelques explications sur les seuls chefs d'accusation qui soient formulés d'une manière précise dans votre requête, je crois devoir vous en faire part et, en même temps, vous inviter à me faire connaître les particularités des autres accusations qui sont portées d'une manière trop générale.

Vous vous plaignez d'abord de ce que M. Cimon n'a ni l'éducation ni l'influence requises pour la charge qu'il exerce. Il est nécessaire que vous me fassiez connaître les faits particuliers qui démontrent selon vous que l'exécutif a été induit en erreur en ce qui concerne l'aptitude de la personne qu'il a nommée.

Vous accusez aussi M. Cimon d'afficher des manières inconvenantes envers les contribuables en général et envers les instituteurs. Il serait encore nécessaire d'appuyer cette accusation générale de faits particuliers, et il est surtout essentiel de désigner ceux des instituteurs qui ont à se plaindre des procédés inconvenants que l'inspecteur aurait adoptés à leur égard.

L'assertion, que le peu de progrès que fait l'éducation dans votre district est dû à la conduite de M. l'inspecteur, est plutôt une conclusion tirée des autres allégués qu'un chef particulier d'accusation ; et il n'est pas inutile d'observer que vous ne citez à ce sujet aucun fait particulier de négligence de la part de l'inspecteur dans l'exercice de ses devoirs.

Votre requête ne formule point d'autres chefs d'accusation que ceux qui précèdent, mais elle appelle l'attention de son excellence sur quatre dépositions sous serment qui l'accompagnent.

Ces dépositions répètent les assertions de la requête et ne contiennent que deux nouveaux chefs assez précis pour que j'aie pu m'en enquérir de suite et qui vont à dire, le premier, que l'inspecteur se serait conduit d'une manière inconvenante dans une assemblée des commissaires d'école, dans le cours du mois de février de l'année 1853 ; le second, qu'il aurait malversé comme secrétaire-trésorier des commissaires d'école de la Malbaie antérieurement à sa nomination comme inspecteur.

Pour ce qui est du premier point, M. Cimon m'informe que, dans la circonstance dont il est question (circonstance qui, lors de votre plainte, remontait déjà à plus de deux années) il n'agissait point et ne prétendait point agir comme inspecteur, mais qu'il serait allé porter plainte au sujet d'un traitement brutal infligé à un de ses neveux par un instituteur. Il nie avoir agi de la manière décrite par vous et ajoute que s'il a pu s'exprimer sévèrement à l'égard des commissaires

et de l'instituteur, il ne l'a fait qu'à raison de l'indignation bien légitime qu'il éprouvait dans le moment.

Il m'importe de savoir ce que vous avez à répliquer à cette défense.

Pour ce qui est du second point, quoique la malversation alléguée ne concerne pas la conduite de M. Cimon comme inspecteur d'école, j'ai cru cependant, vu la gravité de l'accusation, devoir en prendre connaissance.

M. Cimon nie avoir jamais employé à son profit les deniers des commissaires et assure que ses comptes ont été réglés d'une manière satisfaisante. Je trouve dans les archives du département une correspondance entre mon prédécesseur, les commissaires d'école et leur ci-devant secrétaire-trésorier, dont l'ensemble me paraît corroborer ce que dit M. Cimon.

Les commissaires paraissent admettre la suffisance de la reddition de comptes, et la manière dont l'ancien secrétaire trésorier devait obtenir sa quittance paraît avoir été réglée entre les parties, puisque, depuis le 23 juillet 1851, il n'en a plus été question. La lettre de mon prédécesseur qui portait cette date prenait pour admise la validité de la reddition de comptes et n'a amené aucune récrimination de la part des commissaires. Dans ce cas, comme dans celui de mauvaise conduite que vous reprochez à M. Cimon envers les instituteurs, il semble que vos accusations devraient être au moins appuyées du témoignage des parties qui auraient eu le plus à souffrir et qui devraient être les premières à se plaindre.

J'attendrai ce que vous aurez à me dire sur le tout, avant de faire mon rapport à l'exécutif.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

P. J. O. CHAUCHEAU.

Surintendant de l'éducation.

MM. ANDRÉ HARVEY et autres,

Les signataires de la pétition contre M. Cimon, inspecteur.

(Vraie copie.)

(Signé,)

P. J. O. CHAUCHEAU.

---

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, RUE SIMCOE, TORONTO.

---